

---

Annales de la Congregation de la Mission

Vincentian Journals and Publications

---

1956

## Volume 121: 1956

Congregation of the Mission

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/annales>



Part of the [History of Religions of Western Origin Commons](#)

---

### Recommended Citation

Volume 121: 1956, Annales de la Congrégation de la Mission (Congregation of the Mission).  
<http://via.library.depaul.edu/annales/121>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Annales de la Congregation de la Mission by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact [digitalservices@depaul.edu](mailto:digitalservices@depaul.edu).

**SAINT VINCENT DE PAUL**

---

**ANNALES**  
DE LA CONGRÉGATION  
**DE LA MISSION**  
(LAZARISTES)  
ET DE LA COMPAGNIE  
DES FILLES DE LA CHARITÉ

---

TOME 121 — ANNÉE 1956



A PARIS, RUE DE SEVRES, 95

1956

**ST. MARY'S SEMINARY LIBRARY**  
Perryville, Missouri



## AU JOUR LE JOUR

(22 décembre 1955-8 juin 1956)

22 décembre. — Tout au début de la nuit, à l'infirmerie, sans bruit aucun, le Frère Bernier s'en est allé vers la maison du Père L... En dehors d'une faiblesse qui allait s'accroissant depuis des mois, rien d'anormal n'annonçait ce dernier souffle. Le Frère Bernier pourtant était prêt à ce départ, et n'a pas été surpris par cet appel du Maître !

Vu la proximité des fêtes de Noël, dès le lendemain 24, dans la discrétion et l'édifiante humilité tout à fait dans sa note, sans bruit aucun, le Frère Bernier a reçu sa place au caveau familial du Montparnasse, dans la compagnie de tant de fidèles serviteurs de la Petite Compagnie : *Congrégation de la Mission. Opera enim illorum sequuntur illos.*

Huit jours après, le 30 décembre, la Conférence hebdomadaire évoque les vertus de ce frère, dont la Circulaire du 1<sup>er</sup> janvier devait faire l'éloge de ses pareils : « *ces frères laborieux et fervents qui sont pour la Compagnie un trésor inappréciable, tel le saint Frère Bernier, décédé ces jours-ci à la Maison-Mère, où il a vécu près de soixante ans d'une existence toute entière ordonnée au travail et à la prière.* »

Successivement, dans des témoignages écrits, pour être brefs et nets, le Frère Vendange et M. Pachier, économiste, firent revivre cette paisible et généreuse figure d'excellent Frère coadjuteur, dont le souvenir s'incruste en quelque sorte, dans les murs et la vie de cette maison, qu'il a si bien servie et aimée.

Né au diocèse de Blois, à Gièvres, le 14 décembre 1873, il fut reçu à Paris, le 24 mars 1894 — et y demeura, à la seule exception d'un stage à Lyon, de 1896 à 1900. Depuis 1900, il était comme chef d'office à la Propreté — donc à l'entretien de cette maison qu'il connaissait si bien dans ses intimes détails.

Cet aspect qui s'impose fut doublement souligné : et tout d'abord par le Frère Antoine Vendange :

« *J'ai connu pour la première fois le Frère Bernier en novembre 1928, en arrivant pour mon postulat à la Maison-Mère où je fus placé en Office à la propreté. Dès ce temps je pris contact avec ce bon Frère et depuis vingt-six ans jusqu'à sa mort nous ne nous sommes jamais, pour ainsi dire, perdus de vue, car pendant les quelques années passées à Dax, j'ai reçu quelques bonnes lettres du cher Frère qui me rappelaient sa délicatesse et son bon cœur. Des générations de Missionnaires, d'étudiants, de séminaristes depuis au moins soixante ans ont été témoins de l'activité inlassable du Frère Bernier. Ses activités étaient multiples : entretien général de la Maison, et cela n'est pas rien ! réfection de toute la literie, matelas, traversins, couvertures, rempaillage des chaises, entretien du mobilier, de toute la robinetterie de la maison, lavabos, waters, etc... Réception de tous les passagers, des retraitants, organisation des retraites. Après la guerre de 1914-1918, alors que beaucoup de grands séminaires dévastés par les bombardements, ne pouvaient être utilisés, pendant de longues années la Maison-Mère reçut pendant les mois d'été de très nombreux retraitants.*

Tout le monde sait aussi, combien on avait recours à lui, pour une multitude de choses depuis les plus humbles objets, jusqu'aux affaires de plus grande importance. Quand on se trouvait dans l'embarras, immédiatement une pensée se présentait à l'esprit : Frère Bernier doit avoir cela. Et, en effet, il ne tardait pas à procurer l'objet demandé ! Pendant la dernière guerre, alors que sous l'occupation, les objets de première nécessité faisaient défaut, le Frère Bernier fut la Providence de la Maison-Mère. De ses greniers, armoires, placards, sortaient toutes sortes de choses que depuis de longues années il tenait en réserve, s'augmentant de découvertes qu'il faisait d'ici ou là, et qui rendirent pendant les temps de disette d'immenses services. Par tempérament, je crois que Frère Bernier n'était pas porté à la douceur, et à la bienveillance que nous lui avons connues. Dérangé presque à chaque instant à cause de la multiplicité des charges qu'il assumait, plus d'une fois, on remarquait une ombre de contrariété sur son visage, mais tout cela était bien vite réprimé. Et on était toujours servi avec bienveillance et amabilité.

Frère Bernier n'avait pas une piété d'apparences très démonstratives, mais dans sa tenue, dans ses moindres actions, dans son comportement habituel, tout dénotait la vie intérieure, intense, qui l'animaient. Et je puis affirmer qu'auprès de lui on sentait le besoin profond de devenir meilleur. Je ne crois pas trop m'avancer en disant que tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher, et ils sont nombreux, ont éprouvé ce sentiment bienfaisant. Je considère comme une des plus grandes grâces de ma vie religieuse d'avoir eu le bonheur de vivre auprès de lui pendant de longues années. Il ne me reste que la confusion et le regret d'en avoir si peu profité.

Pendant la dernière guerre, on fêta sa cinquantaine de vocation. Malgré les restrictions de cette triste période, on fit la fête au mieux que l'on put. Un grand et succulent gâteau fut confectionné par le frère cuisinier, et M. Piet, alors Assistant de la Maison-Mère, fit dessiner dessus ces simples mots : Ora et Labora.

C'était résumer toute la belle et sainte vie du Frère Bernier. Pendant plus de soixante ans, il ne cessa de donner ici, à tous, l'exemple d'une vie de travail et de dévouement de tous les instants ; cela donnait nettement l'impression d'être une prière continue, une vie dont toutes les actions semblaient comme imprégnées par l'esprit intérieur qui l'animaient. Les dernières années, s'aidant de sa canne, on le voyait circuler dans les corridors, et cherchant encore à se rendre utile, malgré le mauvais état de ses jambes. A la fin, il y a un an à peine, il dut se résigner à garder la chambre. A ce grand travailleur que fut le Frère Bernier, l'inaction fut particulièrement pénible et douloureuse. Il ne pouvait pas lire, et le temps lui parut terriblement long. Dans la nuit du 22 au 23 décembre, le Bon Dieu rappela à Lui le bon et fidèle serviteur que fut Frère Bernier et je crois que dès maintenant nous pouvons compter sur son intercession.

Il y eut aussi les nombreux cardinaux, archevêques, évêques et prélats que dans l'espace de près de soixante ans le Frère Bernier accueillit et reçut à la Maison-Mère. J'ai été souvent le témoin de la haute estime en laquelle nos Seigneurs le tenaient, et de l'affectueuse bienveillance dont ils l'entouraient. Frère Bernier possédait l'art de bien servir tout le monde, et cela très surnaturellement.

Après un tel témoignage, M. Louis Pachier, économiste de la Maison-Mère, caractérise à son tour cette figure si généreuse, si humble, si attachante, et nous la montre se dépensant à son poste d'attentif et inlassable dévouement : bras droit des divers économistes de la Maison-Mère :

« Le Frère Bernier, Louis-Victor, est né le 14 décembre 1873, à Gièvres (Loir-et-Cher).

A l'âge de vingt ans, il est domestique dans une maison bourgeoise à Orléans. A cette époque, la Congrégation avait une maison de missions en cette ville. C'est sans doute par l'intermédiaire de nos confrères que le jeune Bernier apprit l'existence de la famille de Saint-Vincent. Quoi qu'il en soit, c'est d'Orléans que Louis Bernier adresse sa demande d'admission dans la Congrégation. Il arrive à Saint-Lazare, le 24 mars 1894.

Durant son postulat et son séminaire le Frère Bernier est employé à l'office de la Pharmacie, sous la direction de Frère Mille, qui fera de lui les plus beaux éloges.

Le Frère Bernier prononce les Saints Vœux le 25 mars 1896, à la messe célébrée par le T.H. Père Fiat.

Cette même année, le Frère Bernier est placé à Lyon. La Congrégation y avait alors à la montée du Chemin-Neuf une importante Maison de Missions, doublée d'une Ecole apostolique, d'où nous sont venues d'excellentes recrues.

En 1900, le Frère Bernier est rappelé à la Maison-Mère. Tout de suite il est placé à la propreté dont il devient bientôt chef d'Office. Durant plus de cinquante ans, il en sera l'âme et l'animateur — jusqu'à l'épuisement total de ses forces ; jusqu'au jour où ses jambes ne lui permettant plus ni de monter ni de descendre les escaliers, pas même de parcourir la vaste Maison-Mère, qu'il connaît dans ses moindres recoins, il sera contraint à regret de prendre le chemin de l'Infirmerie.

Appuyé sur une canne, soutenu par l'un ou l'autre des Frères employés à la propreté, il reverra encore son domaine, mais ce ne sera que rarement et en passant. Bientôt au grand regret de tout le monde, il ne pourra même plus sortir de l'Infirmerie.

Ainsi donc, pendant plus d'un demi-siècle, le Frère Bernier a été à la satisfaction générale, le chef d'un des offices les plus importants de la Maison-Mère.

Les générations qui s'y sont succédées durant tant d'années gardent de lui le souvenir très édifiant d'un Frère d'une piété, d'une régularité, d'une politesse, d'une amabilité exemplaires.

Mais ce n'est pas là tout le Frère Bernier. Il était en même temps d'une activité incessante, réfléchie, méthodique et par là même prodigieuse.

Dans son vaste domaine, tout était rangé, classé, admirablement ordonné : « une place pour chaque chose, et chaque chose à sa place », telle devait être sa maxime préférée.

Le Frère Bernier ne se débarrassait d'un objet quelconque que lorsqu'il était devenu absolument inutilisable. Avant d'en arriver là, que de fois n'avait-il pas colmaté patiemment brocs et cuvettes en les passant au ripolin ; réparé les fauteuils, les chaises, ainsi que l'importante robinetterie de la maison.

C'était sa façon — la bonne façon — de comprendre la pauvreté et de la mettre en pratique. Il savait que nous vivons en bonne partie d'aumônes. Et sachant, les privations que tant de braves gens — des pauvres pour la plupart — s'imposent en faveur des missions, le Frère Bernier trouvait dans son bon cœur

et son âme fervente le moyen de faire rendre aux objets dont il avait la charge et la responsabilité leur meilleure et complète utilisation. En conséquence, on allait trouver le Frère Bernier en toute confiance, qu'il s'agisse de choses de grande ou de minime importance. Le Frère Bernier avait de tout et savait où le trouver.

Selon les circonstances et les nécessités, le Frère Bernier se faisait maçon, menuisier, électricien, forgeron, serrurier, plombier, peintre, carreleur, que ne savait-il pas faire ? Il n'y a aucune exagération à reconnaître et à dire que le Frère Bernier a rendu d'immenses services et économisé à la Maison-Mère des sommes considérables.

Ce silencieux n'était jamais affairé et marchait toujours d'un pas égal. Une fois averti d'un travail à faire, d'une disposition à prendre, d'une réunion à préparer, le Frère Bernier se mettait à l'œuvre. Et l'on pouvait se tenir tranquille : tout était parfaitement achevé en temps voulu.

Depuis longtemps, il était difficile au Frère Bernier de participer aux récréations prises en commun. Qu'à cela ne tienne ! Il occupait son temps à faire des chapelets qu'il donnait de préférence aux confrères qui partaient en Missions.

On peut dire que le Frère Bernier était parvenu très vite à une maîtrise absolue de lui-même. De plus, il était d'un caractère égal : patient, affable, doux et très serviable. Les relations avec lui étaient toujours très agréables. On l'amenait très facilement à son propre avis. On lui a souvent entendu redire à ce sujet, l'antique leçon d'une expérience séculaire, qu'il était plus facile de se ranger à l'avis des autres, que de les amener à son point de vue.

On a toutefois gardé le souvenir d'une circonstance où le très humble Frère Bernier fit acte de volonté propre. En 1907, il fut gravement malade pendant deux ans. La gangrène menaçait un pied. On voulait le lui couper. Le Frère Bernier s'y refusa. Devant son obstination, le chirurgien abandonna son projet. Le Frère Bernier s'adressa alors au ciel par l'intermédiaire du Bienheureux Perboyre pour obtenir sa guérison. A la vérité, elle fut longue à venir, mais en définitive, il eut gain de cause, et conserva ses deux pieds.

Au cours de l'année 1952, le bon Frère Bernier dut gagner l'Infirmierie. Tout le monde l'y vit partir avec regret. Quel vide à la Maison-Mère ! Nos regrets et nos alarmes ont été partagés non seulement par nos confrères de passage, mais aussi par les hôtes habituels qui appréciaient beaucoup le tact, la politesse, l'amabilité de Frère Bernier, et dont il était devenu l'ami. Bien des évêques s'intéressaient à sa santé et demandaient de ses nouvelles.

On souhaitait et guettait l'amélioration qui permettrait de fêter en famille les cinquante ans d'Office du cher Frère Bernier. Elle vint ! A cette occasion, M. Piet lui adressa d'Alger ce joli mot : « J'apprends que vous allez fêter vos cinquante ans de présence et d'activité à votre cher Office de la Propreté. Je suis heureux de profiter de cette occasion pour vous dire tout d'abord mes meilleurs vœux de sainte année 1953, et aussi toute ma reconnaissance pour la tranche assez importante de votre vie passée en communion avec la mienne. Je ne saurais oublier votre bonté souriante, votre patience, votre esprit de méthode et de prévoyance pour que toutes choses soient prêtes à temps.

Merci de votre charité et de votre dévouement à mon endroit. Je ne puis oublier toutes vos délicatesses.

Je prie le bon Dieu et saint Vincent de vous bénir et de vous enrichir de grâces spéciales à l'occasion de cet anniversaire. Je vous embrasse de tout cœur et reste votre bien reconnaissant en Notre-Seigneur et Marie Immaculée. »

*Dans sa chambre de malade et bientôt dans son lit de souffrance, le chapelet ne quitte pas les doigts du Frère Bernier. Une de ses dernières préoccupations sera de s'acquitter des suffrages pour nos chers défunts. Il a apporté à l'accomplissement de cet acte de piété fraternelle la fidélité et l'exactitude scrupuleuse qui ont imprégné toute sa vie.*

*Le Frère Bernier a rempli avec beaucoup d'effacement et dans un esprit de vraie humilité l'office important qui lui avait été confié. Il semble que le bon Dieu ait voulu lui ménager une mort toute semblable à sa vie. Il s'est éteint tout doucement, dans la nuit du 22 au 23 décembre, sans bruit, sans témoin, sans agonie, en dormant.*

*Dieu aura fait bon accueil à l'âme de ce bon Frère, purifiée par deux absolutions la veille de sa mort ! On ne voit qu'au ciel cette âme fervente !*

*A cette nouvelle occasion, M. Piet a bien voulu s'associer à notre deuil et nous dire en quelle estime et vénération il tenait le cher frère Bernier. Ayant toujours vécu en Dieu, il le considère comme un saint.*

*Le bon Frère Bernier restera le modèle des Frères coadjuteurs. Pieux, humble et travaillant malgré une santé fragile ; dans l'accomplissement de ses fonctions, il apportait une délicatesse digne de tous les éloges. Rien d'étonnant dès lors qu'il ait eu la confiance absolue de ses supérieurs et qu'il ait joui de l'estime générale de tous : prêtres, clercs et frères coadjuteurs.*

*Qu'il plaise à Dieu de lui susciter de nombreux imitateurs.*

A ces remarques convergentes de Frère Vendange et de M. Pachier, M. Bizart, supérieur de la Maison-Mère, ajouta brièvement, pour conclure la Conférence, quelques-unes de ses observations :

« Le premier souvenir que je garde du Frère Bernier date de loin. C'était en octobre 1902. Revenant de la caserne, je remarquai parmi les Frères coadjuteurs de la Maison-Mère un jeune, d'allure plutôt réservée, presque distinguée. Un visage ovale et pâle, des yeux clairs et modestes, une démarche lente, une voix sourde. Beau à regarder quand il priait, plaisant à voir quand il travaillait, tout entier aux besognes de son Office de la propreté : tel était Frère Bernier. Après la retraite, le 27 septembre, à Gentilly, « La Fusion » nous permit d'échanger quelques mots ensemble. On vint à parler de la prêtrise et des deux ans d'études qu'il me restait à faire. Grave et sentencieux, le bon Frère Bernier me dit à plusieurs reprises et avec une certaine insistance : « Il faut être bon et sage pour se préparer au sacerdoce : c'est si beau un bon prêtre, un vrai missionnaire ! »

*Pourquoi une telle remarque de ce genre à un jeune étudiant ? Il faut croire que je méritais ce genre de monition ou d'exhortation... Toujours est-il que le Frère Bernier eut toute ma sympathie et que volontiers quand il y avait, de par l'usage, « Fusion », nous nous complaisions à faire ensemble un bout de caouette.*

Après la prêtrise en 1904, j'eus souvent l'occasion de passer par Saint-Lazare, d'y prêcher, même des retraites aux prêtres après la guerre 1914-1918. Je dois avouer que le Frère Bernier était aux petits soins pour moi et que, chaque fois que je séjournais un jour ou deux à Saint-Lazare, avant ou après quelque retraite pendant les vacances, nous prenions un réel plaisir à parler un peu de la Compagnie et des confrères, des œuvres : séminaires ou missions.

Ce qui m'a toujours frappé dans ce bon Frère sérieux, consciencieux, aimable et serviable, c'est sa manière si simple de faire son devoir, sa façon si gracieuse d'être au service de tous. Pour lui visiblement, travailler, c'était édifier et prier.

Au début, lui plus jeune, et le Frère Bataille, plus âgé, étaient comme deux amis pour moi.

Longtemps, Frère Bernier, lors de mes passages à Paris, fut mon homme de confiance, celui à qui j'aimais laisser la garde de mes petites affaires et le soin des commissions à faire à la Communauté ou en ville.

Lorsqu'en 1953, je revins à Saint-Lazare pour y être fixé comme supérieur, je trouvai à l'infirmerie Frère Bernier, physiquement bien différent, mais moralement toujours le même : pieux, réservé, aimable.

Lors des visites aux malades, si je ne le trouvais pas dans sa chambre en train de réciter son chapelet en se promenant péniblement, j'étais sûr de le rencontrer à la chapelle devant le Saint-Sacrement, et le chapelet en mains.

A la fin, il fallait espacer ces visites, car ce bon Frère ne savait plus que dire et, aux questions qu'on lui faisait, il répondait invariablement que ça n'allait pas, que ça ne marchait plus, qu'il était fini.

J'avais un réel chagrin de devoir assister à cette progressive fatigue et déchéance, mais je me rassurais en regardant le bon Frère égrener toujours son chapelet, ce chapelet que j'ai mendié à M. l'Econome, et que je garde comme une relique.

Chose curieuse, quand je songe au Frère Bernier, je ne me le représente pas à l'infirmerie, sommairement vêtu, allant et venant de son lit à la table où on lui déposait son repas... Je me le figure toujours jeune, pâle, grave, les cheveux bien peignés, le regard clair et droit, la voix sourde et chaude, me redisant : « Il faut être bon et sage pour se préparer au sacerdoce, c'est si beau un bon prêtre, un vrai missionnaire ! »

Des Frères de ce type d'âme, de cette trempe de caractère, ont eu sur nous, étudiants et prêtres, une influence pénétrante et durable, et sur le plan de la piété et sur celui du devoir professionnel.

Que Dieu, par l'intercession de saint Vincent et par celle de ses authentiques disciples, nous envoie des Frères qui aient l'esprit, le cœur, le caractère du bon Frère Bernier. Avec des Frères coadjuteurs de cette trempe d'âme, les Missionnaires ont des collaborateurs qui leur permettent tous les espoirs. »

22 décembre. — A pareil jour en 1800, le Décret Chaptal, signe des temps nouveaux, rétablissait en France la Compagnie des Filles de la Charité (Cf. Annales, t. 119-120, pp. 293-296). Un climat nouveau, tout compte fait, présageait les reconstructions pacifiantes de l'ère napoléonienne. Aux lendemains de la période révolutionnaire, cet esprit de reconstruction souleva bien des

espoirs. Le rétablissement des Sœurs de Saint-Vincent de Paul fut, dès l'abord, salué comme un significatif symbole des temps nouveaux. La poésie, et surtout la versification, s'empara de ce thème, et, en 1808, aux Jeux floraux de Toulouse, une pièce de vers célébra ces espoirs du temps. Dans l'atmosphère du *sensible*, caractéristique de la littérature d'alors, un jeune grammairien de Paris, Alexandre Lucot, traduisit les sentiments d'un *jeune cœur* désireux de s'engager chez les Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Dans cette enfilade de bouts rimés, tout s'y trouve à souhait : les *âmes sensibles*, le *monde séducteur*, la *faible innocence*, les *beaux jours de Sion*, les *chastes tribus*, le *plus tendre des pères*, etc..., sans oublier l'éloge du futur Napoléon I<sup>er</sup> : ce héros qui rend à la Religion

*Ses ministres, sa pompe et l'éclat de ses fêtes ;*

à ses côtés se tient Madame Mère Letizia, protectrice des communautés religieuses.

Si cette pièce de vers, rencontrée par hasard, est insérée dans nos *Annales*, c'est que, caractéristique de son époque, elle marque un moment de l'histoire de la Compagnie des Filles de la Charité. On remarque que la *cornette* n'est pas soulignée d'une allusion en ces quelques vers. C'est qu'elle ne fut reprise que plus tard, pour devenir le blanc panache que toute une littérature a justement célébré.

Toutefois, bienfaisance et dévouement des Sœurs attirèrent toujours des âmes désireuses de suivre la générosité de la Vierge :

*Donne-moi les vertus, donne-moi le courage  
Que tu portas jusqu'au pied de la Croix.*

Ces deux vers sont les plus supportables à notre goût. Mais, de quel droit juger avec nos tendances actuelles ? Revivons et relisons dans une sereine compréhension cette suite de vers de 1808.

*Le rétablissement des Sœurs de la Charité*

*Hymne à la Sainte Vierge*

*qui a remporté le prix (Lys d'argent)*

*par M. Alexandre Lucot, de Paris*

*(jeune grammairien qui se destine à l'Instruction publique)*

*Quel rayon de la grâce a pénétré mon cœur ?  
Vierge, l'espoir des pauvres et des âmes sensibles,*

*Je reconnais ta puissante faveur.*

*Hélas ! pour fuir un monde séducteur,*

*Je n'avais plus ces retraites paisibles*

*Où dans un saint oubli se cachait la pudeur.*

*Mais ta bonté comblant mon espérance*

*Loin des écueils m'ouvre le port heureux*

*Qu'implorait la faible innocence.*

*Ils sont donc relevés ces monuments pieux.*

*Ces hospices de l'indigence.*

*Qu'établit de Vincent l'active bienfaisance.*

*Là, veillaient sur nos maux de charitables Sœurs ;*

*Leur pitié ne fut point un zèle mercenaire ;*

*Dans le devoir sacré d'alléger les douleurs*

*Elles trouvaient leur doux salaire.*

*Comment dans ses fureurs l'aveugle impiété.*

*Osa-t-elle troubler leur touchant ministère,*

*Et renverser le sanctuaire  
De l'indigence et de l'humanité ?*

*Mais le calme succède à nos longues tempêtes ;  
Je vois briller encore les beaux jours de Sion ;  
Un héros rend enfin à la Religion  
Ses ministres, sa pompe et l'éclat de ses fêtes ;  
Et son auguste Mère, appui des malheureux,  
Elle-même aujourd'hui vous réclame pour eux,  
Chastes tribus de bienfaisantes Filles.*

*Accourez à sa voix ; par vos soins délicats  
Adoucissez les maux et l'horreur du trépas.  
Bientôt, je vais m'unir à vos saintes familles ;  
Et toi qui m'inspiras ce généreux désir,  
O Vierge, daigne encor m'aider à soutenir*

*Les adieux du plus tendre des pères,  
Les pleurs que sur mon sein, va répandre ma mère.  
Ils vont m'ouvrir leurs bras pour la dernière fois ;  
Ah ! viens les consoler au déclin de leur âge,  
En leur montrant le ciel dont j'écoute la voix ;  
Et pour les saints devoirs, où loin d'eux je m'engage  
Donne-moi les vertus, donne-moi le courage  
Que tu portas jusqu'au pied de la Croix.*

*Virgo virginum !*

Recueil de l'Académie des Jeux floraux 1808 (p. xxvi-xxviii)  
Toulouse, chez M. J. Dalles  
(Biblioth. Nation. X 19197)

1<sup>er</sup> janvier. — Premier dimanche et tout ensemble, premier jour de l'an. Suivant le programme du *Coutumier*, pour nous, vœux et souhaits traditionnels débute à la Salle d'oraison, au cours de la Méditation quotidienne. Au nom de la maison, M. le Supérieur offre les vœux au Très Honoré Père qui, en retour, manifeste ses souhaits pour toute la Communauté.

Le soir, lecture de la première partie de la *Circulaire* traditionnelle : conseils et directives d'ordre spirituel. A une séance ultérieure est remise la partie : *Nouvelles*. Il est bon de la reproduire ici : elle rentre totalement, comme biens de famille, dans le cadre et la perspective des *Annales*. Ce tour d'horizon demeure forcément une évocation schématisée, réduite à quelques lignes, des notables événements de l'année, dans le cercle vincentien de la Mission. C'est une prise de contact confraternelle, salutairement élargie au monde entier.

*Et voici maintenant un aperçu qui, dans bien des cas, sera seulement pour vous un rappel, des événements ou des détails de la vie de nos diverses provinces, dont j'ai eu connaissance, au cours de l'année qui s'achève.*

*Les membres de l'Assemblée générale ont pu constater que des travaux considérables étaient en cours à l'Infirmierie de la Maison-Mère. Ces travaux, que réclamaient la sécurité ou un certain confort dû à nos chers malades, seront bientôt achevés, nous l'espérons. Parmi les décès qui ont eu lieu à la Maison-Mère au cours de l'année 1955, je dois mentionner celui de M. Charles Jean. Il avait été le professeur d'Écriture sainte de nombreuses générations de nos étudiants, et ses travaux d'orientaliste distin-*

qué lui avaient fait une place honorable dans le monde savant. Il laisse à ceux qui l'ont connu le souvenir d'un travailleur infatigable, d'un confrère simple et affable, très attaché à la Compagnie et soucieux de la culture intellectuelle de ses membres. Trois des quatre Assistants dont le mandat expirait avec l'Assemblée générale ont quitté la Maison-Mère ; mais nous sommes très heureux d'y conserver le cher M. Peters. La crise dans le recrutement de nos chers Frères coadjuteurs, qui sévit un peu partout, n'a pas épargné la France. Cependant un certain nombre de postulants sont entrés ces temps-ci à la Maison-Mère, et il y a lieu d'espérer qu'ils deviendront ces frères laborieux et fervents qui sont pour la Compagnie un trésor inappréciable : tel le saint frère Bernier, décédé ces jours-ci à la Maison-Mère, où il a vécu près de soixante ans d'une existence toute entière ordonnée au travail et à la prière.

Un événement qui concerne directement les Filles de la Charité en France, mais a aussi sa répercussion sur la vie de nos provinces de Paris et de Toulouse, est le groupement des Sœurs en six provinces. Deux de ces provinces auront comme Directeurs le Visiteur des provinces de Paris et de Toulouse, MM. Houfflain et Charles Philliatraud. MM. Payen, Moulin, Piet et Rousset seront les Directeurs des quatre autres.

Les Canadiens de langue française s'étonnaient que les Prêtres de la Mission n'eussent pas d'établissement dans leur pays. C'est que, fidèles à l'esprit de saint Vincent nous attendions que la Providence nous fit signe. Ce signe, le cardinal Léger, archevêque de Montréal, nous l'a donné en nous demandant deux confrères. Ils sont partis pour le Canada dans le but premier de s'occuper de la direction des Filles de la Charité arrivées de France il y a déjà six ans ; mais ils viennent aussi en aide au clergé paroissial. Espérons que dans un pays de vie chrétienne si intense, et où les foyers comptent tant d'enfants, notre Compagnie trouvera une source d'excellent recrutement. C'est la province de Paris qui a fourni au Canada de langue française ces deux premiers Prêtres de la Mission, MM. Vandorpe et Corcuff. Il y a lieu de noter encore, pour cette province, l'essor étonnant pris dans Paris par la Neuvaine de la Médaille miraculeuse. Elle est établie en quarante-trois paroisses de la capitale. De plus en plus, le succès de cette Neuvaine prouve que nous avons grâce pour l'établir, et qu'elle est un merveilleux moyen de propager la dévotion à Marie et d'agir profondément dans les âmes.

Au mois de mars dernier, j'assistais à l'inauguration de la nouvelle résidence de nos confrères de Toulouse. Ils habitaient depuis quelques années dans la banlieue de cette ville, ce qui ne facilitait guère leur ministère. Un heureux concours de circonstances leur a permis d'acquérir au centre de Toulouse un vaste immeuble avec un grand jardin. Il y a là de quoi loger une belle équipe de missionnaires et donner une résidence convenable au Visiteur de la Province. La chapelle de cette maison est assez grande pour devenir le centre des œuvres mariales de Toulouse. Dans cette ville comme à Paris, la neuvaine se propage de plus en plus. Le Visiteur de la province de Toulouse, M. Félix Contassot, est devenu premier Assistant de la Congrégation, et a été remplacé à Toulouse par M. Charles Philliatraud.

En Allemagne, l'école apostolique de Niederprüm et la maison d'études de Trèves continuent à se développer. Il y a lieu d'espérer que dans quelques années nos confrères allemands pour-

ront étendre leur champ d'action en Allemagne et donner satisfaction aux demandes qui leur sont adressées de Costa-Rica. Les maisons fondées par eux dans ce pays viennent d'être officiellement érigées en Vice-province avec M. Althoff comme Vice-Visiteur.

C'est encore dans la période des années creuses que se trouve la province d'Autriche. Le manque de personnel se fait sentir dans ses maisons, notamment au collège Saint-Georges d'Istanbul, par ailleurs si florissant. Mais la prospérité des Ecoles apostoliques permet d'espérer un avenir meilleur. En attendant, M. Romstorfer est heureux de m'annoncer qu'on a pu enfin commencer à réparer les dommages causés à la maison centrale de Graz par la dernière guerre. Le cardinal Innitzer, archevêque de Vienne, m'avait fait un accueil très cordial lors de ma visite à nos confrères d'Autriche il y a deux ans, et il m'avait dit toute sa satisfaction du travail de nos confrères. Ils auront à cœur de mériter le même témoignage de la part de son successeur.

La province de Belgique, elle aussi, aurait de quoi employer un personnel plus nombreux, soit dans la métropole, soit surtout dans sa mission du Congo. La préfecture apostolique de Bikoro est en pleine activité, comme nous avons été heureux de le constater en écoutant Myr Vandekerckove qui en est l'animateur. Il a pu obtenir du renfort de la province de Hollande ; il est donc probable que Rome ne tardera pas à ériger cette préfecture en Vicariat apostolique.

Le développement des Vice-Provinces du Pérou et de Porto-Rico a permis de les constituer en provinces filiales de la province de Madrid. Les nouveaux Visiteurs, MM. Alcade Valentin et Marijuan Toribio devront encore pendant longtemps recevoir de Madrid leur personnel. Heureusement, le recrutement de cette province est toujours aussi florissant. Dernièrement, son Visiteur, M. Ojea, demandait pour soixante et onze séminaristes l'autorisation de faire les vœux temporaires. Le nombre croissant des étudiants a suggéré de transférer les théologiens dans une maison plus vaste. On achève la construction à Salamanque d'un bel immeuble qui leur est destiné. De son côté, le séminaire encore tout jeune de Cuttack, dans la Vice-province de l'Inde, continue à prospérer, et il envoie déjà ses jeunes gens faire leurs études en Espagne. C'est d'autant plus heureux pour l'avenir de la Vice-province que l'Inde se montre très difficile pour l'octroi du visa d'entrée aux étrangers. Dans tous ces pays d'Extrême-Orient, il faut se préoccuper de trouver sur place le personnel de nos œuvres. M. Antoine Lopez, ancien Assistant, a regagné l'Espagne et il apporte à la maison de Malaga le concours de son ministère.

Dans la province de Barcelone aussi le recrutement est en progrès puisque le Séminaire interne compte cette année vingt-trois clercs au lieu de dix-sept qu'il en avait l'année dernière. La formation de ces séminaristes est l'objet d'une sollicitude toute particulière, comme l'attestent les notes que m'envoie très régulièrement M. Jaime Roca, Visiteur de la province.

En Hollande, c'est M. Zoetmulder, jusque-là missionnaire en Indonésie (1), qui a pris la succession du regretté M. Lansu. La province, elle aussi, a vu s'augmenter le nombre de ses sémi-

(1) N.-B. des *Annales*. De fait, M. Zoetmulder ne fut pas à Java. Vice-Visiteur, ainsi que le porte à tort le texte de la Circulaire.

naristes clercs. C'est très heureux. Car si les œuvres n'ont pas enregistré de nouveaux développements en Hollande, de toute part on fait appel à son Visiteur pour avoir des missionnaires. Il a pu répondre favorablement à plusieurs demandes. Nous l'avons même autorisé à prendre une mission dans une région d'Ethiopie où le travail promet d'être particulièrement fructueux. La province de Hollande évangélisera donc une partie de la Mission confiée à Myr Person, des Pères Capucins. M. André Delobel, économiste général, m'ayant demandé pour raison de santé de le relever de sa charge, j'ai fait appel, moi aussi, à la province de Hollande pour lui donner un remplaçant. M. Zoetmulder a bien voulu me céder pour cet office M. Leo Timmermans, supérieur à Rumpen, qui fut pendant plusieurs années procureur provincial de la province de Hollande. Je demande à Dieu de récompenser M. Zoetmulder de sa générosité.

De Pologne, il ne nous parvient que des billets rares et laconiques. Nous savons pourtant que la vie chrétienne se maintient fervente dans ce pays et que nos confrères y contribuent beaucoup par leur ministère. Ils ont pu tenir leur Assemblée provinciale et déléguer à l'Assemblée générale comme députés des confrères de leur pays vivant hors de la mère-patrie. C'est l'un d'eux, M. Knapik, supérieur de la Mission polonaise en France, qui a été élu cinquième Assistant. Bien que ne recevant plus aucun renfort de Pologne, les Vice-provinces polonaises des Etats-Unis et du Brésil continuent à vivre et à travailler grâce au recrutement qu'elles trouvent sur place. Dans la Vice-province du Brésil, M. Bronny a insisté pour que je lui donne un successeur, faisant valoir son âge avancé et la durée de son mandat. Il a pour successeur M. Piasecki. Dieu veuille récompenser le cher démissionnaire du dévouement dont il n'a cessé de faire preuve à la tête de sa Vice-province en des temps souvent difficiles !

Nous avons moins de nouvelles encore de la Hongrie et de la Slovaquie. Nous savons seulement que nos chers confrères demeurent fidèles à leur vocation malgré l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent de mener la vie commune. Certains peuvent aider le clergé séculier dans le ministère paroissial. D'autres sont contraints de vaquer à un travail manuel pour vivre. Leur grande préoccupation est celle de l'avenir de leur province privée de tout recrutement et menacé d'extinction. Mais ayons confiance ; tant de souffrances et de prières permettent d'espérer un avenir meilleur.

La situation est plus consolante en Yougoslavie. Cédant aux prières réitérées de M. Sedej, nous lui avons donné un successeur en la personne de M. François-Xavier Jereb, Missionnaire rentré de Chine, il a passé quelque temps à la Maison-Mère avant de revenir en Yougoslavie. Sa jeunesse, son activité, son attachement à la Compagnie nous donnent lieu d'espérer que sous sa direction la province de Yougoslavie connaîtra d'heureux jours. Le ministère de nos confrères y trouve actuellement plus de facilité. C'est pourquoi M. Jereb s'efforce d'y ramener ceux qui avaient quitté le pays depuis plus ou moins longtemps et à qui l'autorisation est donnée d'y revenir.

Les Filles de la Charité de la province d'Irlande ont célébré en novembre dernier le centenaire de la fondation de leur première maison dans ce pays, à Drogheda. A cette occasion, j'ai

fait un voyage de cinq semaines en Angleterre, Ecosse et Irlande, accompagné par M. Dulau, secrétaire général. Vous pourrez lire dans les Annales le récit détaillé de ce voyage. Qu'il me suffise ici de dire quelle consolation m'a valu la visite des maisons des confrères et de celles des Sœurs. Dans le domaine scolaire, la législation si libérale de ces pays permet d'avoir des écoles privées florissantes et de leur fournir les maîtres dont elles ont besoin. C'est dire l'action bienfaisante exercée par les enfants de saint Vincent dans la formation de l'enfance et de la jeunesse et dans la préparation à leur tâche de ceux et celles qui dirigeront les écoles primaires. L'œuvre des missions et le ministère quasi-paroissial occupent un bon nombre de nos confrères, et les évêques m'ont dit leur satisfaction du bien qu'ils y font. Avec quelle édification j'ai pu moi-même voir leurs églises pleines d'hommes si attentifs à la parole de Dieu et chantant tous dans un ému-unisson les motets d'un Salut du Saint-Sacrement, ou le si prenant cantique : « Foi de nos pères » ! Notre province d'Irlande n'a pas d'école apostolique. Mais son recrutement est satisfaisant grâce aux vocations qui lui viennent chaque année des collèges ou séminaires dirigés par nos confrères. Le bon M. Sheedy, visiteur d'Irlande, qui, depuis quatre ans, dirigeait la province avec un dévouement, une sagesse et une bonté très appréciés de tous. m'a demandé de le décharger de cet office à cause d'un accident de santé qui le contraint à réduire sensiblement son activité. Bien à regret, il m'a fallu lui donner satisfaction, et j'ai nommé Visiteur d'Irlande, M. Christopher O'Leary, supérieur de notre maison de Cork.

À l'expiration de son mandat d'Assistant, le cher M. Fugazza est rentré dans sa province de Rome. Pendant un quart de siècle, il avait pris part au gouvernement de la Compagnie. Et comme mes prédécesseurs j'ai apprécié l'aide que m'ont apportée son dévouement, son expérience et la connaissance exceptionnelle qu'il avait de l'histoire de nos provinces pendant ces vingt-cinq dernières années. J'espère qu'après avoir pris le repos que réclamait son état de santé il pourra encore longtemps mettre au service de la province de Rome tant de qualités d'esprit et de cœur. L'activité de nos confrères de cette province est toujours satisfaisante. Dans la campagne romaine le développement des œuvres à Lunghezza a fait ériger en maison distincte la résidence de Lunghezza jusqu'ici annexe de Tor Sapienza.

À propos de Rome, je dois signaler encore que l'Assemblée a demandé que la maison internationale d'Études qui s'y trouve eût un caractère vraiment international dans sa direction comme dans ses élèves. Cette maison relèvera donc désormais directement du Supérieur général, et son Supérieur pourra être pris dans les diverses provinces de la Compagnie. Pour mieux entrer dans les intentions de l'Assemblée, M. Houfflain, Visiteur de la province de Paris, a donc rappelé en France M. Duvaltier qui, depuis cinq ans, dirigeait la maison internationale avec un savoir-faire, une bonne grâce et un dévouement très appréciés, et je lui ai confié la direction de l'important Séminaire international de Strasbourg. Il est remplacé à Rome par M. Muñoz Claudio, professeur à la maison d'études de Cuenca, et ancien de la maison internationale de Rome.

La province de Turin vient de célébrer le troisième centenaire de la fondation de sa maison centrale. Saint Vincent était alors encore vivant, et ses lettres nous disent la joie que lui

valurent les travaux des premiers missionnaires de Turin, notamment son cher M. Martin, et les marques de sympathie dont ils étaient l'objet de la part de la population et des autorités religieuses et civiles. Depuis, leurs œuvres pour l'évangélisation des pauvres gens des champs et la formation du clergé n'ont cessé de prospérer. Que de belles figures ont illustré la province de Turin pendant ces trois siècles ! L'une des plus attachantes est certainement celle du vénéré M. Durando, décédé il y a soixante-dix ans. Sa cause de béatification a été introduite à Rome et on espère que le décret proclamant l'héroïcité des vertus sera bientôt promulgué.

Le Visiteur de Naples, M. Lapalorcia, a été élu Assistant par l'Assemblée générale. C'est un grand sacrifice qui a été demandé à la province ainsi qu'aux Filles de la Charité, dont M. Lapalorcia demeure, il est vrai, provisoirement le Directeur. M. Cesa, ancien Visiteur de la province de Naples, qui était depuis quelques années aux Etats-Unis, a bien voulu accepter d'en reprendre la direction, à la satisfaction de tous.

Dans la province de Portugal, M. Mendes, Visiteur, m'a demandé maintes fois de le décharger de son office. Mais je l'ai prié de garder encore quelque temps la direction de cette province qui bénéficie de son dévouement depuis de longues années. Le Séminaire interne installé par lui à Mafra l'an dernier, compte vingt-deux clercs, ce qui est un beau chiffre. La Mission du Mozambique, où il y a tant de possibilités de bien à faire, peut espérer que les ouvriers apostoliques lui viendront de plus en plus nombreux. Le Séminaire de Mafra a été, il est vrai, bien éprouvé par la maladie de son Directeur dévoué, M. Foyado, à qui je prie Dieu de rendre la santé.

Le Visiteur de la province de Turquie, M. Picard, dont la verte vieillesse ne laissait pas deviner l'âge, a passé le gouvernail à M. Joseph Deymier, jusqu'alors Visiteur de la Chine méridionale et qui, après avoir été détenu pendant près d'un an dans les prisons communistes, avait été expulsé de Chine l'an dernier. Avec un dévouement auquel je tiens à rendre hommage, M. Deymier a bien voulu prendre la direction d'une province à qui la France ne peut plus envoyer, comme par le passé, le personnel dont elle aurait besoin et qui, à cause de cela, est en souffrance depuis quelques années. Nos confrères de Turquie n'en ont que plus de mérite à tenir. A eux, et surtout à leur ancien Visiteur qui a passé plus d'un demi-siècle en Turquie, je veux dire ma profonde gratitude.

L'Eglise de Chine devient de plus en plus « l'Eglise du silence ». Les nouvelles qui nous parviennent de nos confrères sont de plus en plus rares, et la prudence leur impose d'être fort laconiques. Mgr Hou, évêque de Haimen, au Tche-kiang, avait pu nous faire savoir que ses fidèles faisaient preuve d'une belle constance dans la foi et avaient célébré avec ferveur l'année mariale. Depuis, nous avons appris qu'il venait d'être jeté en prison avec plusieurs de ses prêtres, Lazaristes et séculiers. Mgr Tchenn Job, qui était depuis quelque temps l'hôte de la Maison-Mère, est parti pour le Brésil où il s'occupe des chrétiens chinois habitant la région de Sao Paulo. Persévérons dans une prière fervente pour tous ces confrères qui ne peuvent plus communiquer avec nous, mais dont nous devinons les épreuves morales et la détresse physique. Demandons à Dieu de soutenir

le courage de ses témoins et de préparer par leurs souffrances et celles de leurs fidèles un glorieux avenir pour leurs chrétientés.

Ne pouvant, de même que la Turquie, compter régulièrement sur le personnel venu de France, la province d'Iran partage sa détresse. Cette pénurie de personnel est d'autant plus regrettable que les possibilités d'action sont grandes. Le collège de Téhéran compte plus de six cents élèves. Il en aurait un millier si l'on pouvait construire un nouvel immeuble pour les recevoir. Une aide substantielle a été promise dans ce but au Visiteur, M. Le Cunuder, mais elle est conditionnée par l'arrivée d'un renfort. M. Taggart, Visiteur des Etats-Unis orientaux, a bien voulu céder pour quelque temps un de ses confrères au Visiteur d'Iran. M. Le Cunuder serait bien reconnaissant aux Visiteurs qui feraient le même acte de charité envers sa Province. D'autant qu'en mai dernier elle a perdu un de ses vétérans, M. Rigter, qui comptait quarante-cinq ans de résidence et de travail en Iran.

La province du Levant est plus fortunée, puisqu'elle possède son Ecole apostolique déjà florissante et dont on peut espérer que dans un avenir prochain, elle donnera assez de personnel pour suffire à tous les besoins de la Province. Nos collègues de Damas et d'Antoura maintiennent leur prospérité et jouissent du même renom. Le supérieur de celui d'Antoura, M. Joppin, qui a tant fait pour cette maison où il continua l'œuvre de MM. Saliège et Sarloutte, vient d'en remettre la direction à M. Bertrand, jusque-là Directeur du collège Saint-Benoît à Istanbul. Mais il trouvera à Beyrouth, où il est Supérieur, de quoi employer ses talents et son dévouement.

En Algérie, le plus grand nombre de nos confrères travaillent dans les Grands Séminaires, et, de ce fait, ils n'étaient guère exposés à souffrir des troubles qui, depuis quelques mois désolent ce pays. Le ministère des missionnaires n'a pas été non plus contrarié par ces événements douloureux. J'en remercie Dieu et le prie de rendre la paix à l'Algérie. Nous pensions prendre prochainement la direction du Séminaire d'Adigrat. Mais des circonstances imprévues ont empêché la réalisation de ce projet. Le travail ne manquera pas pour autant à nos confrères. On nous demande ailleurs en Ethiopie, dans des régions où il semble que le travail sera plus libre et plus fructueux que dans notre champ d'action actuel.

Comme dans les autres possessions françaises en Afrique, la hiérarchie catholique a été établie à Madagascar, qui cesse dès lors d'être un pays de mission proprement dite, dépendant de la S.C. de la Propagande. Au Vicariat apostolique de Fort-Dauphin a donc succédé le diocèse du même nom, dont Mgr Fresnel devient l'évêque. Son champ d'action, amputé de la mission de Tuléar, est encore bien vaste. Il est donc question d'en détacher un nouvel évêché qui nous serait confié ; mais ce n'est pas encore chose faite. Les besoins croissants des œuvres font souhaiter que le personnel de notre province de Madagascar reçoive du renfort. Son Visiteur, le dévoué M. Cassan, nous le demande souvent, tout en comprenant qu'il nous est difficile de le satisfaire comme nous le voudrions.

Dans la province orientale des Etats-Unis, le développement des œuvres missionnaires à Panama a fait demander et obtenir de Rome l'érection en maisons distinctes des résidences de David, Almiraute et Cristobal. Aux Etats-Unis même, les maisons

de la province continuent à prospérer, notamment l'Université Saint-John à Brooklyn, et celle de Niagara-Falls. Le séminaire interne qui se trouvait jusqu'à présent à Philadelphie, dans la maison du Visiteur, sera prochainement transféré à Ridgefield (Connecticut) dans le diocèse de Bridgeport.

La province occidentale des Etats-Unis vient d'ouvrir une troisième Ecole apostolique à Lemont, près de Chicago. Ainsi, d'où qu'ils viennent, les enfants qui s'orienteront vers la vocation de missionnaire dans la famille de saint Vincent trouveront moins loin de chez eux une Ecole apostolique pour les accueillir, dans cette immense province. Son Visiteur, M. Stakelum, s'est rendu à Formose où il a conclu un accord avec Mgr Arregui, Préfet apostolique, chez qui Mgr Quinn, expulsé de Chine, a obtenu de pouvoir travailler avec quelques-uns de ses confrères. Monseigneur l'Archevêque de San Francisco, a confié à la Congrégation la direction de deux nouvelles paroisses, l'une à San Francisco, l'autre à Patterson. La province occidentale des Etats-Unis a bien voulu céder un de ses membres à l'administration de la Compagnie, en la personne de M. Zimmerman, du Séminaire Kenrick à Saint-Louis, devenu quatrième assistant.

Le Visiteur des Antilles m'a également offert sa démission. Il a pour successeur M. Subinas Gregorio. Dans la province du Mexique, le recrutement continue à progresser dans de bonnes conditions. Le visiteur de la province d'Amérique centrale, M. Lara, profitant de son séjour en Europe à l'occasion de l'Assemblée générale, a pu obtenir quelques confrères de la province de Hollande. Il pourra plus facilement subvenir aux besoins des œuvres existantes, en attendant qu'un recrutement local lui permette d'en accepter de nouvelles. Ce n'est pas le travail qui manquerait. Dernièrement, l'épiscopat de Nicaragua m'exprimait son désir de nous confier son Séminaire régional. Il souhaite aussi que des confrères de langue anglaise puissent ouvrir là-bas un collège catholique parce que, faute d'un établissement de ce genre, les enfants catholiques fréquentent les collèges protestants et vont ensuite dans les Universités protestantes, ce qui constitue un grand danger pour leur foi.

Les graves événements politiques survenus en Argentine au cours de cette année n'ont pas affecté nos œuvres, sauf l'incarcération pour un temps de quelques confrères suspects aux dirigeants du régime qui persécutait l'Eglise et qui a été renversé. Des incidents fâcheux nous ont amenés à quitter la direction du Séminaire régional d'Asuncion. Mais la province d'Argentine va, par contre, ouvrir un collège à l'Uruguay, et dans ce pays, on nous presse de reprendre les missions comme nous les avions jadis. Le progrès dans le recrutement des vocations permet d'espérer qu'on pourra répondre un jour à cet appel.

Le Brésil nous a donné un assistant en la personne de M. François Godinho, supérieur du Grand Séminaire de Mariana. Un terrain a été acheté à Rio, et on y a commencé la construction d'une nouvelle maison centrale. A Campina Verde, s'achève la construction d'un nouveau Collège. Mgr Pio de Freitas, évêque Lazariste de Joinville, a donné sa démission à cause de son état de santé. Dans un beau geste de fidélité à la Congrégation qu'il n'avait cessé d'aimer, il s'est retiré dans notre maison d'Irati, où il édifie les confrères par son humilité et sa piété.

En Colombie, l'Ecole apostolique fournit au Séminaire in-

terne, un nombre croissant de sujets. Pensant à la difficulté où se trouvent actuellement les provinces de France pour leur recrutement, M. Trujillo a eu la délicate pensée d'instituer dans sa maison de Bogota, une croisade de prières pour que les vocations y soient de nouveau abondantes. C'est, pour sa province, un excellent moyen de témoigner sa reconnaissance envers un pays qui pendant de nombreuses années envoya des confrères en Amérique du Sud ou forma les étudiants de cette région dans nos maisons de Paris et de Dax, contribuant ainsi puissamment à l'épanouissement de nos provinces d'Argentine, du Brésil, de Colombie, de l'Equateur, de l'Amérique centrale et du Pacifique.

En Equateur, nous avons repris la direction du Séminaire de Riobamba. Dans le courant de cette année, la province a perdu un de ses meilleurs et des plus anciens parmi ses ouvriers, M. André Farget, venu de France aussitôt après son ordination, il y a cinquante ans. Par contre, la province a eu la joie d'accueillir à nouveau le cher M. Scamps qui l'avait quittée il y a huit ans, pour devenir le premier assistant de la Congrégation, et qui a demandé de finir ses jours dans cette chère province de l'Equateur dont il fut le Visiteur, et où il était arrivé au lendemain de son ordination sacerdotale, il va y avoir cinquante ans. Nos vœux reconnaissants le suivent là-bas, et nous espérons que pendant bien des années encore, il pourra faire bénéficier la province de l'Equateur de son dévouement et de son expérience.

La Province du Pacifique est toujours en souffrance faute de recrutement sur place et parce que les provinces de France ne sont plus en état de lui en fournir. Cette situation cause à son Visiteur, le bon M. Padros, une peine que je partage vivement. Je serais très heureux que son appel à l'aide fût entendu.

Au Vénézuéla, nous avons accepté la direction du Séminaire de Guanaren, diocèse nouvellement créé dans ce pays, ainsi que celle d'un collège à Tovar où le Visiteur pense ouvrir aussi une Ecole apostolique. Dieu veuille que les œuvres florissantes du Vénézuéla puissent de plus en plus être prises en charge par des confrères du pays.

M. Rossiter, Visiteur d'Australie, n'a pu assister à l'Assemblée générale. Il s'était déjà embarqué pour venir en France. Mais dès le début de son voyage, il a dû l'interrompre pour subir une opération. Heureusement, il s'est bien remis, il pourra de nouveau se consacrer sans compter à la direction d'une province qui prospère de plus en plus.

C'est des Philippines que nous est venu le nouvel assistant espagnol, M. Campo. Faute de recrutement, le Séminaire interne de cette province avait dû se fermer. Il a pu heureusement rouvrir cette année avec cinq ou six jeunes gens venus de l'Ecole apostolique de Polo, ouverte en 1950. Dieu veuille lui envoyer d'abondantes vocations ! L'évêque du nouveau diocèse de Sorogon a confié à nos confrères son séminaire. C'est une preuve de plus que l'épiscopat de ce pays apprécie la formation donnée aux futurs prêtres par les enfants de Saint-Vincent.

3-5 janvier. — Le chanoine Fernand Boulard et notre confrère M. André Sylvestre, professeur à Montauban, se trouvent à la Maison-Mère. Ils président et animent une session de *Sociologie religieuse*, c'est-à-dire un cours parmi maints autres.

Dans ces trois jours, l'on montre l'importance, les principes, les moyens et résultats de cette étude sur la valeur religieuse des divers milieux de la société ; thèmes des conférences que prolongent sagement carrefours et échanges de vues.

Familier et maître dans ces exposés le chanoine Boulard est là. Depuis plusieurs années on le trouve aux quatre coins de la France : grands séminaires, réunions sacerdotales, congrès de toute dimension. Avec ardeur, il détaille les résultats de son expérience, de ses études qu'il a, ailleurs et plusieurs fois, exposés et repris dans maints articles, brochures et volumes de toute dimension. Comment étudier, décrire, expliquer et représenter cartographiquement la pratique religieuse dans sa gamme des *fidèles, occasionnels* et *séparés* ? Cet effort pour comprendre le comportement religieux ne date pas de nos jours ; mais, à notre époque, cette science est devenue à la mode et a réalisé de notables progrès, dans son extension et le cycle de ses recherches. Revues, ouvrages, manuels, ont intensifié et vulgarisé les résultats de cet effort de compréhension. Il reste toujours à faire dans cette ligne pour les apôtres qui doivent saisir leur besogne et s'y préparer : devant les valeurs religieuses, si ténues soient-elles, *ne rien briser ni mépriser !*

De ces divers exposés, il ne peut être question ici d'ébaucher le résumé, pas plus d'ailleurs que des autres cours qui se retrouvent partout, plus ou moins poussés, dans toute éducation cléricalle.

Notre confrère, M. André Sylvestre, professeur au Grand Séminaire de Montauban, s'est livré comme d'autres à Evreux, Périgueux, Nice, etc..., à de telles études qui, grâce à leurs applications concrètes, ont tout pour plaire. En vue de ces recherches locales, on établit cartes, diagrammes, graphiques de tout genre, ce qui représente un mode de description généralisé quasi en toute science, en toutes enquêtes : basés sur des fiches, éclairés par de la cartographie aux multiples aspects... Sur tout ce matériel ample, copieux, et avec le sourire et la flamme coutumière dans le bassin de la Garonne, M. Sylvestre commente labeur et procédés d'une telle étude, il en fournit les procédés, les tours de main.

La connaissance empirique s'unit à la scientifique, pour mieux étudier la cité de Dieu et la cité des hommes.

24 janvier. — A la Maison-Mère, sur la fin du repas du soir, on inaugure aujourd'hui les *Ephémérides de la Congrégation de la Mission* : lecture d'une brève tranche d'antiques souvenirs ou de récents anniversaires.

Depuis nombre d'années, plusieurs confrères souhaitent vivement cette réalisation ; plusieurs Assemblées locales l'avaient même demandé... De tels désirs reçurent quelques mots de louange. On en resta là et pratiquement ce fut en vain. Certaines Provinces ou Maisons l'avaient pourtant, depuis longtemps réalisé.

En 1939, comme base possible de ces évocations du passé, les *Annales* avaient même établi et imprimé (pp. 635-644), un spécimen du *Calendrier des Provinces de France* : rappels et anniversaires de nos défunts *depuis 1874 à 1938*. Mais les *Annales*, tout comme leurs consœurs les autres périodiques, deviennent inévitablement un serein cimetière qui attend patiemment de

revoir les fervents du souvenir, venant égarer leurs pas et promener leurs yeux parmi ces pages et ces tomes : allées et monuments de la Nécropole.

Antérieurement, en 1911, Alfred Louwyck, utilisant les patientes cueillettes et les recherches de ses *herboristes*, quelques séminaristes, avait publié un volume d'*Ephémérides* que les Filles de la Charité utilisent toujours avec amour et profit. En fait, ce tome est un découpage de souvenirs : il présente, en tranches quotidiennes, divers passages de nos livres d'histoire. Pourtant, le résultat s'avéra plein d'intérêt : l'expérience l'a amplement prouvé...

Dans cette ligne, la Maison-Mère passe enfin à l'exécution, mais sur une perspective légèrement différente. C'est une nouvelle mise en œuvre de la matière. Pour uniformiser la longueur de la lecture, on s'en tient sagement à une trentaine de lignes : à peu près trois cents mots, suivant l'estimation statistique qu'affectionne notre époque. Dans ces bornes, une plume ingénieuse et familière avec les recettes éprouvées de l'art d'écrire, met sur pied quelques paragraphes vivants, relevés ici et là de quelques légères pointes d'humour... La *tartine* de chaque jour résume l'essentiel d'un fait du passé et saisit la silhouette ou biographie sommaire de nos défunts marquants.

Ce n'est pas un mince labeur de réduire parfois au charme de la miniature ce qui remplit des pages, et s'étale ailleurs en de nécessaires longueurs. Utilisant les *Mémoires*, les notices des *Annales*, diverses biographies ou même des souvenirs oraux, l'artiste, en schématisant obligatoirement, d'un ciseau habile, dégrossit le bloc de marbre pour en tirer un buste, c'est-à-dire l'essentiel ou les grandes lignes d'une vie. Sous ce traitement salutaire, se dégage la valeur édifiante de tant d'actes de vertu et l'arôme d'un bouquet agréable et spirituel.

Ce trésor de famille ainsi manipulé, met en valeur et justifie l'estime et l'amour des souvenirs du passé qui défilent devant des yeux et oreilles attentives, au fil des jours. Derrière ces noms qui se succèdent, on revoit, on revit sous le transparent de brèves biographies, les efforts persévérants, et les qualités de toutes sortes de vies et de générosités.

Certes, eux aussi, nos aînés, ont eu leurs déficiences : ils seraient les premiers à le confesser (comme tout chrétien et tout homme loyal). Mais, comme le notait avec un fin sourire, Mgr Crouzet, à propos du Frère Pierre Renaudin : *Mais, me dira-t-on, il n'avait donc pas de défauts, ce cher homme, dont vous nous parlez avec tant de complaisance ? — Mais si ! mais si ! Il avait des défauts... les siens ! — Seulement, voilà, on parle tant de nos défauts pendant notre vie qu'il est bien juste de dire quelque chose de nos qualités quand nous avons disparu !*

Sur cette note encourageante et tonifiante, dans la lecture de ce soir, première tranche des *Ephémérides*, leur auteur, M. Jean Gonthier, évoque le souvenir lointain, mais toujours vivant, de ce 25 janvier 1617 : Folleville et son sermon ! Dans le recul et la suite des années, Vincent de Paul, réfléchissant sur les menées de la Providence, reconnaissait et proclamait dans cette journée, l'origine, la *conception* de la Congrégation de la Mission. Cela se passait, en effet, huit ans avant le contrat d'Association du 17 avril 1625, avant la généreuse fondation de

Mme de Gondi (†23 juin 1625), qui ouvre magnifiquement la lignée des innombrables bienfaiteurs, collaborateurs de l'Œuvre vincentienne. (Voir son testament du 25 février 1619 dans *Annales*, t. 98 (1933), pp. 72-80 ; et notice de son mari (*Annales*, t. 105, pp. 273-287).

**Mardi 7 février.** — Pour célébrer le centenaire de la mort de Sœur Rosalie (Cf. *Annales*, t. 117, pp. 24-26 et 26-30), le cardinal de Paris célèbre une messe basse, en l'église paroissiale de Saint-Médard. Là, en bonne fille de paroisse, durant de nombreuses années, Sœur Rendu. pria avec les braves gens du quartier.

Il y a trois cents ans, en 1655, l'église actuelle était terminée : après quelque deux cents ans de travaux qui ont débuté au milieu du xv<sup>e</sup> siècle.

Telle que l'a vue Sœur Rosalie, la légendaire rue Mouffetard, en pente et au tracé sinueux, demeure toujours grouillante et vibrante de vie populaire. Tout proche, mais plus paisible, la rue de l'*Epée-de-Bois*, où vécut et se dépensa la Sœur Rosalie, déjà entrée dans la légende : symbole de l'actuelle Fille de Monsieur Vincent.

En ce matin de février 1956, une nombreuse assistance de cornettes et de leurs élèves du quartier, emplit l'antique nef, tandis que le chœur est garni de prêtres et clercs de la Mission.

A l'évangile, le cardinal Feltin résume en quelques mots sentis la vie de Sœur Rosalie et en dégage les leçons apostoliques de générosité, de dévouement et d'amour pour les pauvres.

Le dimanche 12 février, de 16 heures à 19 heures, en la Maison de la Chimie, une autre séance marque ce centenaire rosalien. L'Ecole *Sœur-Rosalie*, logée en l'actuelle rue Geoffroy-Saint-Hilaire, fait principalement les frais musicaux de cette réunion, grâce à ses diverses sections (jardins d'enfants, cours commercial et cours complémentaire).

Autre numéro du programme, une intervention de l'*abbé Pierre*, lui permet de redire avec cœur, et sans jamais se lasser, son amour du pauvre, et ses expériences du *Centre d'Emmaüs*, heureusement orchestrées par la grande presse. De son côté, M. Desmet, malgré sa fatigue, retrace avec énergie, sur de simples notes, le sillage de Sœur Rosalie, dont si heureusement il a écrit la vie.

Puis M. Chalumeau, vu la durée de la séance, aligne seulement quelques données sur l'état actuel de la Cause de Sœur Rosalie.

A nouveau, ces jours-ci, dans le *Bulletin paroissial de Saint-Médard*, la plume et le cœur enthousiaste de M. Desmet se remettent devant le chevalet pour un agréable pastel.

Sœur Rosalie : l'héroïne de la rue Mouffetard

*Il était trois petits enfants, charmants : petites filles, gentilles, porteuses de beaux noms et toutes frétilantes de vie et d'affection. L'une s'appelait Jeanne-Marie ; une autre, Marie-Claudine ; la troisième s'appelait Antoinette.*

*Une quatrième, un jour, leur fut promise, cadeau du Ciel offert aux petites sœurs heureuses. Elle s'appellerait Jeanne-Françoise. Mais, à peine née et baptisée, Jeanne-Françoise partit pour le Paradis.*

*Et le père de famille en fit autant.*

*Dans la famille endeuillée, il fallait combler les vides et redonner de la joie.*

*La mère était laborieuse, ordonnée, et savait commander. Lui donner de l'aide serait chose facile, bien que la maison fût grande, et le jardin très vaste. Le travail de la terre avait d'ailleurs des employés, qui aimaient leur emploi. Le travail serait fait ; les petites filles n'avaient qu'à se bien tenir, et à sourire, avec les grâces de la jeunesse, aux beaux services des travailleurs.*

*A ces belles âmes le sourire était facile. Entre membres du personnel, l'union était parfaite. Et, au dehors, le pays était beau comme le Paradis. On habitait les flancs de la montagne ; et de l'autre côté, on dominait la profonde vallée où chantait une belle rivière, une des plus belles du beau pays de France. Avant d'aller se perdre dans les gorges du Rhône, elle avait fait une jolie course aventureuse, cette rivière qui avait nom « la Valserine » et qui tournoyait et valsait à travers les rochers.*

*Mais, on était au temps de la grande Révolution ! Plus d'écoles ! Plus de prêtres ! Mme Rendu, pourtant, donnait chez elle l'hospitalité à des travailleurs d'allure mystérieuse, mais au regard limpide, qui, à l'occasion, faisaient aux enfants le catéchisme. Une nuit, l'aînée des petites filles — la future Sœur Rosalie — entendant quelque bruit dans les corridors, se lève, se dirige à pas feutrés vers la salle de réunion, discrètement entrebâille la porte, écarte une tenture, et aperçoit tout un monde groupé autour d'un autel où le jardinier célébrait la messe. Pierre, le jardinier, était un évêque !*

*A quinze ans, la révolution terminée, Jeanne-Marie est à Ger, en pension chez les Ursulines. Un jour de sortie, elle accompagne sa mère qui avait une visite à faire à l'hôpital. L'hôpital était desservi par les Filles de la Charité. Et voici que la vue des pauvres souffreteux et la vue des Sœurs toutes dévouées à la souffrance, font naître dans son cœur de vifs sentiments de compassion, de sympathie, d'admiration. Ces beaux sentiments illuminaient son âme ; ils allaient illuminer sa vie.*

*Au retour à Confort, doucement, ces bons sentiments vont mûrir ; ils produiront de beaux fruits. Un jour, elle prend le coche qui fait le service de Paris. Elle est reçue au noviciat des Filles de la Charité. Son âme, depuis longtemps assouplie, prend aisément parmi les consignes et les exercices du noviciat l'attitude d'une bonne Enfant de Saint-Vincent.*

*Elle est placée dans une maison de Paris, au quartier des Francs-Bourgeois-Saint-Marcel. Elle étonne son entourage par sa précoce sainteté. La supérieure, qui constate sa force d'âme, l'emmène dans une de ses visites journalières au domicile d'un pauvre homme très éprouvé, à qui on l'a priée de procurer aliments, soins et sympathie, car il est, malgré lui, possédé du démon ! Le pauvre homme est habituellement calme à l'arrivée de la Sœur. Mais voici que devant la nouvelle petite Sœur Rosalie, il se lève, il se dresse, il bondit, saute au plafond et tourne en l'air autour de la salle, en criant : Rosalie, Rosalie, que de pécheurs tu vas m'enlever ! Sœur Rosalie, épouvantée, s'enfuit. Mais, quelle révélation pour sa Supérieure !*

*Un jour, Sœur Rosalie sera à son tour nommée Supérieure. Elle annexe à la maison une petite maison de la petite rue voi-*

sine de l'Épée-de-bois. Elle y installe son petit bureau. Toute la journée, pauvres et malheureux s'y succèdent. Elle est infatigable.

Elle vient en aide à toute détresse. Elle apaise la faim ; elle relève les âmes. Des âmes désespérées apprennent à son école à se dévouer, et à trouver à leur tour, dans le dévouement, espérance et joie. Elle est l'initiatrice des visites de pauvres, faites par Ozanam et les Confrères de Saint-Vincent de Paul. La jeunesse étudiante, en ce Quartier Latin, trouve chez elle conseil, réconfort et sainteté.

Plusieurs révolutions éclatent coup sur coup. En plein désordre, une dame du monde vient demander de sauver son mari, le commandant Baccoffe de Montmahaut, engagé dans la bataille. Sœur Rosalie s'en va, affronte les balles dans les batailles de son quartier. Elle est indemne, mais ses recherches sont vaines. Elle s'en va en plein cœur de Paris. Elle y trouve le commandant dans un monceau de cadavres. Elle lui rouvre les yeux. La vue de la cornette réveille le blessé. Mais il est tout couvert de blessures. Elle fait appel à des volontaires qui le transportent chez lui.

Dans son propre quartier, sur une barricade où la bataille fait rage, Sœur Rosalie, qui voit tomber des enfants du quartier, escalade la barricade au milieu des cris et des balles. On veut l'arrêter. Elle insiste. Elle crie ! Elle ne veut plus voir grandir le nombre des veuves et des orphelins. Elle en a bien assez à consoler ! Et la bataille s'arrête.

Près de chez elle, un orphelinat avait été menacé par des émeutiers. On est venu implorer son secours. Elle intervient. Et son crédit fait merveille. Un émeutier, loin de tolérer le désordre, place à la porte de l'orphelinat une escouade de garde. Et, la nuit venue, il commande : « Surtout, pas de bruit ! Il ne faut pas troubler le sommeil des petites filles ! »

Un autre jour, elle apprend qu'on a décidé pour le lendemain le sac de l'Archevêché. Elle avertit Monseigneur l'Archevêque qui trouve refuge chez elle et échappe à la mort, dans le désastre qui ruine impitoyablement l'archevêché.

Sœur Rosalie va être, malgré elle, décorée de la Légion d'honneur. Tous les gens du quartier sont à sa porte. Ils sont tout fleuris. C'est un immense parterre de fleurs !

Le général Cavagnac, lui aussi, lui fait visite. Midi sonne. Sœur Rosalie récite l'Angelus. Le général le récite avec elle. Combien sont sympathiques et communicatifs l'héroïsme et la loyauté !

L'Empereur et l'Impératrice viennent, eux aussi, à la petite rue de l'Épée-de-Bois. Tout le quartier est en fête. Mais c'est un petit enfant de l'orphelinat qui fait un candide compliment à leurs Majestés.

À l'âge de soixante-dix ans, Sœur Rosalie devient aveugle. Elle n'en continue pas moins son ministère. Elle reçoit toujours. Elle va même, fidèlement accompagnée à travers les rues, pour assister de pauvres moribonds, qui n'ont confiance qu'en elle. Mais, petit à petit, ses forces s'en vont.

À la même époque, à Confort, son village, sa vieille mère, âgée de près de quatre-vingt-dix ans, souffrante depuis longtemps, admirablement soignée par ses enfants et petits-enfants,

s'épuise insensiblement. Au début de février 1856, Mme Rendu s'éteignait et rendait sa belle âme à Dieu.

Trois jours après, Sœur Rosalie faisait de même. Après avoir recommandé maternellement ses pauvres à ses compagnes, elle faisait un grand signe de croix, et quittait, elle aussi, ce monde pour le Paradis, et y rejoignait sa mère très aimée.

Entre la mère et la fille, quel revoir délicieux dans l'atmosphère paisible et la splendeur des Cieux !

22 février. — A Dax, soixantaine de Frère Abel Vandaele. D'après quelques notes communiquées par M. le Supérieur, la *Chronique* permet de reconstituer et de suivre, par le cœur, cette fête de famille.

De fait, il s'agissait d'une double soixantaine, celle de son entrée au séminaire interne (23 février 1896), et de sa présence en cette maison, puisque depuis son admission dans la Congrégation, donc depuis soixante ans, Frère Vandaele n'a jamais quitté Notre-Dame du Pouy. Il s'en est fallu de peu qu'à ces deux soixantaines, ne s'en ajoutât une troisième : celle de la présence et du service de Frère Vandaele à la cuisine. Mais, depuis quelques années déjà, l'âge venant et la vue baissant, on lui a confié l'honorariat... et d'ailleurs ce n'est pas, dès son arrivée, qu'il a été mis dans cet important Office.

Le cher jubilaire avait voulu une fête tout intime. Il avait craint un moment que ses très nombreux neveux ne descendissent du Nord à cette occasion. Mais il calcula leur nombre impressionnant, car dans la famille patriarcale des Vandaele, plus le bon Dieu en prend en son service et plus il y en a... Il fut alors effrayé par la dépense que cela représentait. Puis, son humilité épaulant son souci de la pauvreté, l'oncle Abel leur avait écrit son désir d'une présence par la prière, moins dispendieuse, mais non moins efficace, ni moins affectueuse.

Le Visiteur, M. Charles Philliatraud, était venu tout exprès, autant pour magnifier la vocation de frère coadjuteur dans l'un de ses plus sympathiques représentants, que pour payer les dettes qu'ancien étudiant de Notre-Dame du Pouy, il avait contracté comme tant d'autres envers l'éminent frère nourricier de cette maison. Une rencontre providentielle avait aussi voulu que fût là M. Piet qui, dans les fonctions d'économe et de supérieur, a si longtemps connu et apprécié le cher Frère Vandaele. Le Berceau, naturellement, était représenté par M. Pierre et plusieurs de ces Messieurs ; le Frère Aurel, de Castelsarrazin, un ancien de Dax, des années 1890-1900, se trouvait là pour représenter la Fraternité de la Maison-Mère. Ce ne sont là que les présences corporelles. Car, parmi lettres et télégrammes de pareille circonstance, comment ne pas mentionner la dépêche venant du Vatican, avec la bénédiction papale, rite généralement accoutumé de telle liturgie !

Le vénéré jubilaire avait voulu que la fête eût lieu surtout à la chapelle. Celle-ci avait reçu la décoration des beaux jours. Noblement, le bon Frère était agenouillé dans le chœur, non loin de l'autel. La messe était célébrée par M. le Visiteur. Le beau moment fut à la communion. L'orgue se tût, la voix du jubilaire s'éleva alors ; c'était pour la formule des vœux et la redire en latin ; en cette langue, que les soixante ans écoulés depuis son départ du Grand Séminaire cambrésien, pour cause de cécité

menaçante, ne lui ont pas fait oublier. Le renouvellement de ce don de soi, en cette soixantaine de vocation, fut le centre et le sommet de ce jour de fête.

Le côté profane de cet anniversaire, pour s'exprimer ainsi, ne fut pas exclu par le jubilaire. La réunion se déroula à la Salle des fêtes, en présence des invités et de toute la Communauté. M. le Supérieur dit le merci qui s'imposait et M. le Visiteur dégaya la leçon du jour. L'un et l'autre laissèrent parler leurs souvenirs, agréments évidemment de quelques malices, et du rappel de savoureuses historiettes. Puis le Frère parla. Son Directeur, nous avoue-t-il, dès ses premiers mots, lui avait jadis recommandé d'être court. Ce sont là choses plus faciles à dire qu'à mettre en pratique... surtout quand, avec le don de la parole, il faut parcourir sans se presser une période de soixante ans, dont on n'a pas oublié grand'chose. En écoutant et en y réfléchissant, on devine, on retrouve un peu la richesse et la variété de la vie dans les générations d'une aussi grande maison pendant soixante ans. La parole de Frère Vandacte nous le fit toucher du doigt, et on en reste ébloui... A regarder l'horloge, on aurait pu penser que l'orateur avait été long. Certes non ! car les rires punctuaient son récit et les applaudissements de la fin, établirent victorieusement l'intérêt et le profit de toute l'assemblée.

La fête se termina par le Te Deum, au salut solennel donné par M. Piet.

Et maintenant, rendez-vous dans dix ans... Et pourquoi pas ?

5 mars. — A Alger, décède M. Albert Brulant, ancien et sympathique missionnaire de Chine. Son compagnon de travail, M. Morcrette, évoque, dans quelques lignes confraternelles, les dernières années algéroises, et la silhouette morale de ce fils de Saint-Vincent.

Arrivé en Algérie en mai 1952, après son expulsion de Chine, où il resta quarante-sept ans, il assura d'abord seul, l'aumônerie de Saint-Michel (banlieue d'Alger) : école de soixante-dix garçons de six à quatorze ans, et Maison de retraite des Filles de la Charité. Malgré son âge, il assura avec courage, catéchisme et confession des enfants et des Sœurs en même temps que le service de la chapelle. En septembre 1953, je lui fus adjoint pour m'occuper de l'École, alors qu'il gardait le ministère des Sœurs et m'aidait dans les offices de la chapelle.

Or, le mercredi 29 février 1956, revenant de la ville, je le découvrais gisant dans le couloir de l'aumônerie. Il avait subi une « attaque » qui le paralysait du côté droit et le privait de la parole.

Immédiatement alertées, deux Filles de la Charité de l'Hôpital civil, venaient lui donner les premiers soins et décidaient de le transporter dans leur établissement dès le lendemain matin. Il eut encore, semble-t-il, une certaine connaissance pendant vingt-quatre heures ; il reçut les derniers sacrements, puis, progressivement, malgré des soins énergiques, il perdit connaissance pour s'éteindre le lundi 5 mars, à cinq heures du matin.

Rien ne faisait présager une fin si subite. Déjà faible des jambes, il avait dû subir l'an dernier un traitement au genou droit, souffrant d'un rhumatisme qui lui rendait la position debout pénible et la marche difficile. En octobre 1955, il y eut

amélioration ; mais malgré tout, sa corpulence le condamnait publiquement à être assis toute la journée. Il se plaignait parfois d'éblouissements, de perte d'équilibre, mais aucune aggravation spéciale ne s'était manifestée à l'approche du 29 février.

M. Brulant a donc quitté ce monde les « armes à la main », comme le souhaitait saint Vincent. Après quatre jours seulement de maladie, il s'en est allé à la Maison du Père. Né à Avesnes-le-Sec, près de Valenciennes, il était compatriote et condisciple du chanoine Thellier de Poncheville, dont il venait d'apprendre le décès avec émotion : presque le même âge, presque la même mort ! Etant diacre, il était entré dans la Congrégation de la Mission le 18 mars 1903, venant du Grand Séminaire de Cambrai. Après son ordination sacerdotale, reçue à Paris le 28 mai 1904, il partit pour la Chine.

Arrivé à Shanghai, le 15 août suivant, il prononça ses vœux de Lazariste à Kashing, le 19 mars 1905.

Pendant quarante-sept ans, à l'exception d'un court voyage en France en 1924, il travailla généreusement en cette Chine qu'il aimait beaucoup. Expulsé de Chine au début de l'offensive communiste contre les Missionnaires, il accepta d'user ses dernières forces en Afrique du Nord. Son ministère, depuis que je l'avais rejoint à Saint-Michel en 1953, lui laissait des loisirs ; il avait une véritable passion pour la lecture. Ses prédilections allaient vers l'Histoire (il avait presque terminé le dernier volume paru de Daniel Rops). Que de biographies passèrent entre ses mains ! Il était doué d'une mémoire peu ordinaire et racontait les faits et gestes de sa vie avec une remarquable précision, ainsi que les événements politiques et religieux qui s'y rapportaient. Il profitait de la moindre circonstance ou allusion pour « s'embarquer » dans ses souvenirs ; captivant, parfois, en tout cas, toujours féru de menues précisions. Malgré sa difficulté de bien prononcer par suite d'une dentition déficiente, j'étais parvenu à le suivre, et à apprécier son érudition. Humble cependant, se mettant rarement en avant, il était plutôt timide de nature. « Noyé », dans ses souvenirs, il se faisait difficilement aux temps actuels et à la vie occidentale qu'il avait abandonnée depuis tant d'années. Les nouveautés le bouleversaient. Pour lui il n'y avait qu'une époque, à laquelle il se cramponnait : « le bon vieux temps », comme il disait. Fidèle au bon vieux temps, il continuait par exemple à se lever à quatre heures ; à partir de cette minute la vie du Père Brulant se déroulait comme un chronomètre. Gare si un événement quelconque venait l'obliger à bouleverser son horaire ! C'était une catastrophe dans sa vie. En tout cas, si je le taquinais quelquefois sur cette ponctualité, je dois dire que je ne pouvais m'empêcher de l'admirer, surtout à son âge ; c'est grâce à cette vertu que son temps et sa piété étaient merveilleusement ordonnés ; grâce à elle il fut un prêtre selon le cœur de Dieu et de saint Vincent.

Aussi, était-il vraiment apprécié de toutes les Sœurs sans exception, Filles de la Charité et Petites Sœurs des Pauvres, qui ont bénéficié de sa direction et de ses encouragements, et lui demeurèrent fidèles dans le souvenir et la prière.

Ses obsèques, auxquels assistaient tous les Lazaristes d'Alger et de nombreuses Filles de la Charité, se sont déroulées dans la chapelle de l'Hôpital civil où il est décédé. Mgr Jacquier, vicaire général, délégué de Monseigneur l'Archevêque, présida les

*funérailles. Le corps du dévoué M. Brulant repose dans le caveau des Lazaristes à Kouba, banlieue d'Alger. R.I.P.*

A ces lignes de M. Morcrette, on peut joindre (chance plutôt rare), une sympathique *autobiographie* que M. Brulant écrit lui-même à Kiukiang, le 1<sup>er</sup> avril 1951, à la requête et à l'intention des autorités communistes. De ce texte présenté, en chinois évidemment, il rédigea en français et conserva par devers lui le canevas. Son brouillon porte même, ici et là, quelques caractères chinois pour rendre divers termes français qui ne lui étaient guère familiers dans son vocabulaire quotidien : betteraves, canton, toile de batiste, collèges, etc... Dans ces lignes autobiographiques, M. Brulant laisse transparaître nettement son amour apostolique pour *le bon peuple chinois* et la *vieille civilisation de ce grand pays*, qu'il aime et auquel il souhaite de tout cœur le plus entier bonheur. Pages entièrement apostoliques, qui reflètent les sentiments d'un véritable et généreux missionnaire.

#### I. — Lieu de naissance et famille

*Mon lieu de naissance se nomme Avesnes-le-Sec, village de mille huit cents habitants, cultivateurs ou ouvriers, travaillant dans leurs familles. Il y a quelques boutiques et auberges. On y trouve aussi une petite fabrique de sucre qu'on extrait des betteraves, qui sont une grande richesse agricole du pays. C'est un village très calme et tranquille, dont les habitants sont bons catholiques. Il fait partie du canton de Bouchain, arrondissement de Valenciennes, département du Nord, en France.*

*Mon père était cultivateur, travaillant lui-même ses champs, sans avoir personne à son service, sinon ses enfants. Comme beaucoup d'habitants du pays il tissait aussi de la toile en sa maison. En outre, il dirigeait une petite société de musique, que les habitants du village avaient fondée et aimaient. Ma mère était originnaire du village voisin ; elle aussi était d'un milieu de cultivateurs.*

*Je suis né à Avesnes-le-Sec, le 4 juin 1877. Mon frère, Fernand, naquit le 28 octobre 1878, et ensuite ma sœur Thérèse, le 10 mars 1880. Malheureusement, ma mère, âgée de vingt-huit ans, mourut de maladie le 23 décembre 1881.*

*Dans ma famille vivait alors la sœur de mon père, Florence, un peu plus jeune que lui. Non mariée, elle eut pitié des trois enfants. Bonne et charitable catholique, elle se dévoua à remplacer ma mère dans la maison, auprès de ses neveux. Cette tante fut admirable. Ayant ainsi trouvé la tranquillité, mon père ne se remarqua jamais. En 1890, mon père, avec ses trois orphelins et la tante Florence, alla s'installer au chef-lieu d'arrondissement, à Valenciennes. Comme à Avesnes-le-Sec, il y continua à tisser la batiste, toile fort réputée dans tout le nord de la France. Il continua de même à exécuter un peu de musique à l'église. Au milieu de l'an 1891, ayant achevé mes études primaires, j'ai commencé à me préparer aux études secondaires, avec l'aide d'un prêtre qui me commença l'enseignement de la langue latine. En octobre 1891, je me rendis pour les études secondaires à Cambrai, au petit séminaire. Là, se trouvait un professeur prêtre, qui était frère de ma mère. Grâce à lui j'ai pu débiter plus facilement en ce cycle d'enseignement. Je puis assurer que cet oncle si bon remplaça, lui aussi, la vigilance de ma mère. Un an après, en octobre 1892, mon frère Fernand, vint aussi avec*

*moi au petit séminaire. Ma sœur demeura auprès de mon père et, avec un inlassable dévouement, l'aïda à vivre. Mais, hélas ! en 1894, cette tante si bonne mourait à Valenciennes. Ma sœur Thérèse ne voulut pas se marier, car elle savait que, plus tard, ses frères prêtres seraient heureux de l'avoir auprès d'eux pour leur venir en aide. En France, en effet, et en beaucoup de pays catholiques, ce sont surtout des membres de la famille qui s'occupent de la maison et service des prêtres.*

*Mon père mourut à Valenciennes, le 17 février 1907, âgé de soixante-six ans.*

## II. — Education secondaire

*Comme je l'ai dit, mon éducation secondaire débuta en octobre 1891, au petit séminaire de Cambrai, où je fus rejoint un an plus tard par mon frère. J'achevais ces études en août 1896. Ce furent là des années tranquilles, où j'acquis les connaissances nécessaires aux prêtres et aux laïcs. Nous étions dans ce petit séminaire environ deux cent cinquante élèves, tous pensionnaires. Ce séminaire faisait partie de la vingtaine de collèges secondaires, que, dans le département du Nord, dirigeaient des prêtres fort estimés du peuple qui leur confiait ses enfants. Il y avait de même environ une autre vingtaine de collèges, dépendant du Gouvernement, dont l'enseignement était tout semblable, en faveur de nombreux élèves.*

## III. — Etudes supérieures au grand séminaire

*Mes études secondaires terminées, je pris la soutane, habit des prêtres que revêtent, en France et en de nombreux pays, ceux qui se destinent au sacerdoce. J'ai alors étudié la philosophie et autres sciences ecclésiastiques pendant un an, à Solesmes, petite ville, où se trouvait un grand séminaire, préparatoire à celui de Cambrai. Puis, en 1897, je me rendis au grand séminaire de Cambrai, résidence de l'archevêque. Nous y étions environ deux cents élèves, presque tous devinrent prêtres. J'y ai étudié la théologie et ce qui est nécessaire aux prêtres. Ce grand séminaire était alors dirigé par des prêtres missionnaires de la Congrégation de la Mission, fondée par saint Vincent de Paul, et souvent des élèves demandaient leur admission en cette Congrégation. Moi-même, à la fin des études de théologie, j'ai demandé à entrer dans leur Société. Ayant terminé mon cours de théologie, c'est chez les Prêtres de la Mission que je reçus le sacerdoce en 1904.*

*Mon frère, Fernand, fut ordonné prêtre, presque en même temps que moi, mais resta pour être curé dans notre diocèse de Cambrai. Ma sœur Thérèse demeura avec lui pour l'aider à tenir sa maison, comme je l'ai dit plus haut. Mon frère est mort, en 1948, curé d'un village proche de Valenciennes. Ma sœur se retira alors dans une maison de Filles de la Charité, où elle aide ces Sœurs dans leurs œuvres de charité, dans l'Orphelinat, 7, rue Salle-le-Comte, à Valenciennes.*

## IV. — Départ pour la Chine

*Comme les Missionnaires de Saint-Vincent de Paul, chez lesquels je fus ordonné prêtre, dirigeait des Missions dans nombre de pays des cinq parties du monde, j'ai demandé à venir avec eux en Chine. Ayant lu et beaucoup entendu parler de ce grand*

pays, j'ai admiré son ancienne civilisation. J'ai toujours aimé son bon peuple, et je suis venu ici, en 1904, pour aider à lui faire connaître la religion catholique. J'espérais que cette religion, fondée par Jésus-Christ, augmenterait encore la gloire de ce pays sur la terre et lui procurerait aussi le bonheur du Ciel dans l'éternité. Mes Supérieurs m'envoyèrent donc en cette province du Kiangsi. Je suis venu en Chine avec trois confrères, dont deux sont morts depuis longtemps ; un autre est retourné en France, pour refaire sa santé : tous les trois allèrent au Hopeh.

#### V. — Mon travail au Kiangsi

Je fus placé au Kiangsi, dépendant de l'évêque de Nanchang. De 1904 à 1912 d'abord, j'ai été professeur aux petit et grand séminaire, qui s'y trouvaient réunis. J'ai enseigné au petit séminaire. Puis, au grand séminaire, ce fut la théologie entre autres. Les élèves y étaient peu nombreux, et beaucoup n'arrivèrent pas au sacerdoce, à cause surtout de leur santé. De 1912 à 1915, je fus envoyé à Changshu, surtout pour y mieux apprendre la langue chinoise. J'ai visité les chrétiens des sous-préfectures voisines, ils y étaient peu nombreux, mais bons et simples, principalement paysans et cultivateurs. Je les aimais beaucoup et avec eux n'eus jamais d'histoires ennuyeuses ni d'incidents. En 1915, j'étais rappelé à Kiu Kiang, pour enseigner de nouveau aux élèves du grand et du petit séminaire. J'aimais beaucoup ce travail.

En 1924, d'avril à octobre, j'ai fait un voyage de sept mois en France, pour m'y reposer et revoir ma famille. Mon frère et ma sœur auraient bien voulu me retenir en France, mais comme j'aimais beaucoup la Chine et son bon peuple, j'ai désiré y revenir.

J'ai alors continué l'enseignement au séminaire. Mais, en ces dernières années, ayant dépassé l'âge de soixante-dix ans, je me suis souvent senti fatigué, et mes Supérieurs m'ont mis au repos.

J'ai maintenant soixante-quatorze ans, je marche avec difficulté. Je souffre aussi d'autres infirmités que les docteurs disent incurables à cause de la vieillesse.

Ma vie en Chine a été fort simple, travaillant surtout dans l'enseignement et parmi les livres. Je ne regrette pas les quarante-sept ans que j'y ai passés. J'en remercie Dieu de tout cœur, en le priant de rendre heureux ce grand pays et son bon peuple que j'ai tant aimé.

Kiu Kiang, le 1<sup>er</sup> avril 1951.

A. BRULANT.

Sur la vie de M. Brulant en Chine, avec joie, son confrère et supérieur, M. Louis Morel a pour sa part noté et rassemblé les quelques aperçus suivants, concrets et sympathiques, sur cette silhouette missionnaire :

L'année 1904 vit de nombreux départs pour la Chine. Albert s'embarqua à Marseille, avec M. Beaubis, présentement à la Teppe, Grégoire si simple et parfois mélancolique, et Dehouck, son compatriote cambrésien, bientôt malade et décédé à Paris le 20 avril 1911. Ils arrivèrent à Shanghai le 15 août 1904. M. Boscat, Visiteur, nomma M. Brulant professeur à Kiashing pour lui permettre de se préparer dans le calme aux saints

voux qu'il émit, sept mois plus tard, le 19 mars 1905. Mais Kiashing ne lui semblait pas la Chine ; il demanda donc d'aller à l'intérieur. On l'envoya à Kiukiang chez son compatriote, Mgr Ferrant, qui l'appliqua à divers travaux qu'il mentionne plus haut dans son autobiographie pour les Communistes.

Mais, en dehors de son service militaire, ce qu'il omet de signaler, c'est sa mobilisation en Chine, en 1914, à Tientsin. Tout en se rendant à la convocation reçue et pour rompre la longueur et monotonie du voyage, il s'arrête à Hankow ; il y visite la belle Mission des Franciscains italiens et fait un pèlerinage aux tombeaux des bienheureux Clet et Perboyre. Nouvel arrêt à Chengling pour voir les confrères et Mgr Coqset. Puis longue station à Pékin pour admirer le déploiement des œuvres qui rappellent de vrais pays de chrétienté : cinq grandes églises et quelles églises ! deux hôpitaux, un énorme orphelinat, six grandes écoles, un petit et un grand séminaire, un noviciat lazariste, un autre de frères maristes. On devait plus tard y ajouter deux pensionnats de jeunes filles et une Université catholique ! A Pékin, la piété des foules chrétiennes l'impressionne très fort, mais plus encore peut-être la ferveur de ces messes matinales, dans l'obscurité des chapelles de la cathédrale. « Là où je venais d'arriver avec mon servent, la foule subitement envahit les abords de l'autel, se met à genoux sur le pavement et commence ses prières. A trente ans de là, il disait encore : J'entends ce bourdonnement et ce gazouillement. Ce matin-là, les Chinois m'ont donné une bonne leçon ; j'ai compris ce qu'est la ferveur dans la prière. »

De Pékin, M. Brulant descendit à Tientsin pour se faire incorporer. Beaucoup de missionnaires qui vivaient surtout de privations, produisirent fort mauvaise impression sur les médecins de l'armée. Quand ils virent arriver et se présenter M. Brulant (cette pléthore de santé, comme disait M. Legris, notre Visiteur), ils ne purent s'empêcher de s'écrier : Enfin en voilà un !... Au moins vous n'avez pas de cas d'exemption ?

— Exemption, exemption ? je ne sais pas, mais... et il commence la litanie de tous ses maux et malaises...

— Mais, mon Père, vous êtes un Musée pathologique !...

— Messieurs, vous êtes tous médecins, voyez par vous-mêmes... Je suis à vos ordres...

Et il fut réformé, comme nombre de missionnaires qui, par suite de leur quelque deux cent cinquante jeunes annuels devaient forcément en pâtir.

Providentiellement libéré, M. Brulant s'empressa de rentrer au Kiangsi. On l'envoie à Yuangchow. Les chrétiens n'y étaient pas nombreux, mais se trouvaient particulièrement dispersés. M. Brulant n'y fit rien de spécial, mais confirma ce qu'on savait déjà : pas de disposition spéciale pour l'étude de la langue ; une phobie des microbes ; une difficulté de s'adapter à la cuisine chinoise et le soupçon que d'incessantes difficultés lui sont créées par son suivant, son boy, le domestique Philippe... On le rappelle donc, c'était ce qu'il y avait de mieux à faire. Il fut mandé au séminaire de Kiukiang, ville quasi-européenne : cent vingt résidents étrangers, sans compter tout autant de Japonais, quatre grandes Compagnies de paquebots et deux firmes pour la distribution du pétrole... Là il y avait en-

*core moyen de vivre, même à proximité des microbes et des poisons...*

*Cela dura jusqu'en 1924, la fameuse année du congé en France ! Ce retour au pays lui fut une seconde naissance. C'est inimaginable le nombre des histoires, des connaissances et constatations qu'il emmagasina au cours des douze mois de cette année-là. Aussi, quand il racontait une histoire quelconque, candidement et sans attendre davantage, nous lancions la vieille rengaine : C'était en 1924 !...*

— *Oui, oui, enchaînait-il sans s'en apercevoir, c'était dans telle ville chez un tel...*

*Ainsi en 1924, il se trouva chez son frère, curé à Aubry, dans le Nord. Dans l'après-midi, il sortait avec lui pour la visite des malades : « Mais, Albert, tu laisses donc les portes ouvertes ! Ferme donc ta porte !... »*

— *Pas besoin. Il n'y a pas de voleurs, ici ! Bah ! Aubry, ce n'est pas la Chine ! Il ne faut pas confondre... »*

*De même, en 1924, il avait tout arrangé pour son fameux pèlerinage à Lisieux... Pour célébrer la messe près des reliques de sainte Thérèse, tout était prévu, fixé, déterminé... « Je pars à telle minute, j'arrive à telle autre... Je dis la messe à tel moment. Je vais aux Buissonnets. Je me trouve ici, puis là... Je vois Céline, Pauline... Je rentre à Paris... Parfait, tout marchera comme prévu et chronométré... »*

*Tout était donc prévu, parfait, sauf ce qu'il aurait fallu prévoir, savoir ou deviner, c'est-à-dire l'heure de la rentrée à la Maison-Mère. Or, ce jour-là (il ne le savait pas !) on changeait l'heure d'été pour prendre l'heure d'hiver. Il revient de Lisieux et trouva... la porte fermée... Etonnant, bizarre, étrange ! Il sonne donc et attend quelque peu... Enfin on vient ouvrir.*

— *Bonsoir, Eminence...*

— *Eminence ? Je ne suis pas une Eminence, je suis le Père Brulant...*

— *Oh ! je vois bien, dit le Frère qui avait reconnu son homme, ce matin, vous m'avez dit que vous rentriez ce soir. Mais on a changé l'heure !... Pourtant, vous avez une chance !... On attend incessamment l'arrivée du cardinal Charost, sinon vous n'auriez eu personne pour vous ouvrir !...*

*Ainsi donc, sainte Thérèse ne pouvait laisser dehors son pieux pèlerin. Elle aussi avait prévu, mais combien efficacement.*

*En Chine, pour sa part, M. Brulant était la préréoyance même. Pour venir me voir, il arrivait en pousse-pousse, s'écrivant ainsi vingt minutes de marche, s'épargnant une légère sueur... et l'obligation de changer de linge. D'après ses attentives prévisions, il pouvait retourner à pied et suer quelque peu, car il avait du linge sec, en arrivant chez lui...*

*Parfois, il n'y avait pas moyen d'éviter une assez longue promenade, par exemple pour se rendre avec Monseigneur au cimetière, distant de six kilomètres. M. Brulant se munissait alors de quoi se changer au cimetière, en attendant de changer à nouveau, en rentrant à la maison.*

*Chez lui, tout était prévu, telles ses purges semi-annuelles... Mais je ne saurais dire si l'astrologie ou la saison entrait dans ses attentifs calculs.*

A de telles précisions pourtant rien n'échappait, pas même la barbe à faire deux fois par semaine. Mais comment se raser deux fois commodément en divisant le temps en parts égales, Comment être rasé de frais pour la sortie hebdomadaire du mercredi soir, et la tenue propre du dimanche ? Autrement dit, comment diviser 7 par 2, en évitant tout inconvénient ?... Il y arrivait pourtant.

Si ces menus problèmes étaient calculés ou fixés, vous supposez bien que tout ce qui le concernait était noté, tel le prix du moindre achat : un paquet de lames de rasoir, une emplette à tel magasin, etc...

Pourtant, à lui, qui était si prévoyant, il arrivait de ne pas prévoir ce qui devait survenir. Il nous racontait ainsi que M. Loreiro, commissaire des Douanes, lui amena un jour une catholique pour la visite de la cathédrale. Pas un instant, il ne supposa que la visiteuse pouvait être Française. En vingt-huit ans, je n'y ris pas la moindre citoyenne, ni payse de France. Pour accompagner cette visiteuse, M. Brulant s'exécuta généreusement et se mit en frais pour utiliser son peu d'anglais. Comme il s'essaimait péniblement en mauvais english, une inspiration lui vint soudain : Madame, ne parlez-vous pas français ? — Mais, mon Père, je ne fais que cela. — Mais alors pourquoi ne me le disiez-vous pas ? — Ah ! mon Père, c'était si intéressant d'entendre votre anglais !...

M. Brulant, donc, prévoyait tout, et se trouvait doué d'une mémoire heureuse, qui le servait dans la solution des cas de conscience ou de droit canon. Un jour, un de ses problèmes met en émoi l'Etat-Major nippon. Lors de l'occupation japonaise (1938-1945), M. Meyrat questionna M. Brulant sur la situation matrimoniale d'un certain M. Fan, secrétaire à l'Esso, que j'avais converti de l'épiscopalisme. Divorcé de sa légitime épouse et marié à une brave femme qu'il ne voulait pas quitter, je n'avais pu dès lors recevoir l'abjuration dudit M. Fan. Réfugié de guerre à Kanchow, il demanda à M. Meyrat de le recevoir dans le catholicisme. A Kiukiang, nous connaissions parfaitement les moindres détails de cette affaire, où il y avait des points qui militaient en faveur du lien matrimonial, et d'autres qui portaient à conclure à la nullité de la première union. Mais la légitime s'entêtait à ne pas mourir, et le converti trouvait le temps long. M. Brulant disséqua le cas ; il étiquetta les moindres détails et les munit de l'article convenable du Droit canon. Au total cela remplissait plusieurs feuilles, que rendaient impressionnantes ces considérations et surtout ces canons numérotés, et alignés en files impeccables. La lettre fut interceptée. Au bout de trois mois, elle n'était pas encore remise à Kanchow. Entre temps j'avais reçu une visite, extrêmement raide de la Gendarmerie... Tout d'abord je n'y compris rien. Mais peu après lorsque M. Meyrat demanda pourquoi donc on ne répondait pas à ses questions, je saisis sans peine. On avait bien envoyé la réponse : elle avait dû éveiller les soupçons de la censure. Je fis part de cette supposition. On se moqua ou presque de mon interprétation, mais je soutins que la Police avait vu un trafic d'armes dans ces canons numérotés. Le plus simple était donc d'établir une nouvelle rédaction pour la solution du cas, en remplaçant canons par articles. Très simple, n'est-ce pas ? La nouvelle rédaction, comme prévu, parvint sans encombre à M. Meyrat... Pour sa part la rédaction, hérissée de canons, dut suivre son cours et aller

jusqu'au Bureau central de Pékin, où des spécialistes intelligents et compréhensifs mirent sur l'enveloppe le laissez-passer tant attendu...

L'occupation communiste ne fut pas féroce pour tout le monde. Elle ne le fut nullement pour M. Brulant, qui vivait en ermite dans son Séminaire. La police eut pourtant une fois des soupçons à son endroit. Par écrit, il avait déclaré que, en France, il n'avait d'autres relations qu'avec sa sœur Thérèse. Sur ces entrefaites, voilà que le Collège Notre-Dame de Roubaix lui envoie, comme chaque année, une invitation à la séance récréative du 8 décembre. Cela lui parvenait en un magnifique carton biseauté, doré sur tranches, avec beaucoup de noms. D'où quantité de suppositions de la Police. On vint me trouver à ce propos. Je fournis aisément la véritable explication et m'y tins inbranlablement. A chacune des objections, on accepta mes explications, mais on ne me cacha pas que l'idée restait assez saugrenue d'envoyer, à l'autre bout du monde, un si joli carton d'invitation pour une séance théâtrale à laquelle on ne pouvait assister !...

Peu après, les Communistes s'imaginèrent de chasser notre petit hôpital Saint-Vincent, venu s'installer au Séminaire pour fuir l'inondation. En quelques heures, ils occupèrent les deux étages... Tout avait été prévu, là aussi, tout aussi bien, sinon mieux que dans les petites affaires de M. Brulant. Les communistes ne chassèrent pas le Séminaire, mais suivant leur habituelle façon de procéder, ils nous mirent dans la nécessité de vider les lieux, en menaçant de fusiller tout individu qui causerait le moindre incident. Comme les nouveaux occupants représentaient la Tchéka, la police secrète, nous comprimes aisément et sans en demander davantage, nous délogéâmes. M. Brulant, comme les professeurs du Séminaire, alla prendre pension à la paroisse. A peine étions-nous remis de ces émotions qu'ils nous contraignirent d'abandonner la paroisse, pour nous réfugier à l'orphelinat... Alors seulement commencèrent pour M. Brulant tracassés, incidents et misères. Je ne sais trop qui eut la malencontreuse idée de présenter aux apostats progressistes M. Brulant comme Supérieur des Lazaristes. A son sujet, le Bureau de religion changea d'avis et de tactique et le considéra comme un personnage fort important qu'il fallait examiner et scruter en tous sens. Comme M. Brulant n'était pas très remuant, et ne se produisait jamais en public, il restait inconnu de la population. Seuls, le connaissaient quelques tireurs de pousse, lors de ses courses hebdomadaires chez les Sœurs de l'Hôpital, où il se rendait chaque mercredi soir. Ces voituriers le connaissaient fort bien, ne serait-ce que pour son invariable habitude de fixer méticuleusement le prix de la course... Dès qu'ils le voyaient arriver, ils lui évitaient la peine de parler, et tous alors de s'écrier en chœur : Trois cents sapèques comme depuis toujours... sans tenir compte des nombreuses dévaluations de l'argent... Braves gens ! ils auraient eu bien tort de se priver de cette innocente plaisanterie...

Dans sa nouvelle position de réfugié à la paroisse, M. Brulant lisait, comme toujours il le fit. A sa petite collection de livres s'ajoutaient les imposantes séries de la bibliothèque de l'évêché. Il y avait là de quoi satisfaire son appétit de lecture pour toute sa vie. Mais quel tourment, quand il vit le bon Père Perotti vendre des bouquins, par charge de cent kilos, afin

d'acheter le riz quotidien... Immanquablement, M. Brulant allait fouiller le stock qui s'envolait pour voir si, par hasard, il ne s'y trouvait pas quelque menu trésor. Tous ces départs le rendaient quasi malade : ces chers bouquins s'en allaient pour servir un jour ou l'autre comme cornets à graines de tournesol...

À ces tourments, s'ajoutait pour M. Brulant d'avoir été présenté comme supérieur du séminaire. Il devenait de la sorte une fameuse mine à exploiter. En effet, parmi ces séminaristes, on pouvait trouver de futurs propagandistes pour le communisme. Mais les élèves avaient été dispersés dans leurs familles. Les progressistes exigèrent dès lors la livraison de toutes les pièces administratives, les feuilles de recrutement et le règlement. Or, depuis plus de quatre ans, le Séminaire avait été transféré à Nanchang. Le dire, c'était lancer cette affaire sur le dos de Nanchang qui en avait assez pour son compte. On se contenta d'affirmer, ce qui était stricte vérité, que tout avait été perdu, détruit ou égaré dans le triple déménagement à la paroisse, à l'orphelinat et à l'église de la Trinité. Pourtant, par hasard, dans un stock de livres, on finit par découvrir un exemplaire de ce Règlement du Séminaire !...

Sans avoir besoin de cette découverte, tant souhaitée, les apostats venaient continuellement relancer le cher M. Brulant. Sanguin comme il l'était, cette espèce de persécution le mettait dans une sorte d'hallucination. Un jour, n'y tenant plus et ayant épuisé sa provision de formules de politesse, et son vocabulaire d'excuses et d'humilités, comme ils insistaient encore, M. Brulant se jette à leurs genoux (le pauvre vieux !) et leur demande d'avoir pitié de sa vie, leur promettant la livraison de tout ce qu'il trouverait. Ils partirent tout penauds, et lui, tout rouge et congestionné, restait à genoux, redisant à Dieu ses actes de soumission à la divine volonté. Tout cela se trouve certes dans les livres de spiritualité, mais voir, à genoux, sur les dalles poussiéreuses, un si digne missionnaire, c'est bien autre chose !

Hélas ! pire encore l'attendait. Quand la Propagande communiste eut fini d'exploiter l'affaire de l'Orphelinat et de Sœur Tonnel, on tomba sur les deux Européens qui se trouvaient encore à l'orphelinat, après le 12 octobre 1951, jour de l'expulsion de MM. Gonca, Perotti, Monteverde et Zangari. Aux deux survivants, MM. Brulant et Théodore Reymers, on notifia qu'ils avaient à quitter les lieux... Quitter, mais où aller ? — Où vous voudrez, vous êtes libres !...

Par les orphelines, pas encore dévergondées, on put alerter M. Hou, curé de la paroisse ; il n'osait pas recevoir chez lui ces deux Impérialistes. On argumenta, on parla, on palabra ; enfin, les deux expulsés furent agréés dans l'église. Le bon Théodore Reymers fut installé dans la tribune, ouverte à tous les vents (Cf. Annales, t. 119-120, pp. 495-501). M. Brulant gîtait sous l'escalier, conduisant à la tribune ; volontiers, le Père Louis Lo lui avait cédé ce petit coin, pour aller s'installer dans la chapelle du confessionnal. Il faut avoir vu de pareilles situations pour les bien réaliser et y croire ! Ce régime d'internement eut du moins l'avantage de protéger l'église où, dans un coin, l'on avait installé la cuisine du presbytère. Les internés y attendirent leur départ qui, malgré les manigances des apostats, eut lieu le 12 décembre 1951.

M. Brulant, rentrant en France, avait la démarche pénible. À soixante-quinze ans, il se trouva bien du poste d'aumônier

d'El Biar dans la bantieue d'Alger : il s'y dépensa, et put se livrer à sa fringale de lectures sérieuses.

Il prêcha, il confessa jusqu'à ce que l'épuisement vint mettre un point final à cette vie de bon ouvrier du Seigneur : missionnaire généreux. A El Biar, il eut comme compagnon de ses dernières années, M. Pierre Vergès, et dans les Annales (t. 119-120, pp. 210-212), M. Brulant a brièvement évoqué cette figure de l'ancien Visiteur d'Algérie. Nombre de traits : conscience, fidélité au devoir, se retrouvent heureusement dans l'existence de ce missionnaire de Chine, pour laquelle jusqu'au bout (5 mars 1956), il pria et souffrit.

11 mars. — A Saint-Pierre de Rome, en ce dimanche rose de Laetare, des solennités spéciales soulignent le dix-septième anniversaire du couronnement papal de Pie XII (en fait le 12 mars 1939). Le cardinal Eugène Tisserant, doyen du Sacré Collège, fut le célébrant de cette grand'messe d'action de grâces.

Dans le monde entier, suivant les directives reçues du cardinal Valerio Valeri, des séances académiques doivent en outre détailler l'œuvre du pontificat actuel.

Dès lors, à 18 heures, la Maison-Mère a, elle aussi, sa réunion. Trois remarquables devoirs d'étudiants évoquent heureusement : a) l'œuvre de la paix, durant le règne de Pie XII ; b) selon saint Thomas d'Aquin, les fondements théologiques du devoir missionnaire ; c) l'action missionnaire du pape régnant.

Tout cela nous replonge heureusement dans la prière et l'union de l'Eglise autour de son chef. *Dominus vivificet eum.*

17 mars. — Avant les vacances pasciales, ce samedi soir, voit en Sorbonne (Paris), jusqu'à cinq soutenances de *Doctorat d'Etat*. En cinq amphithéâtres, cinq groupes de cinq professeurs assurèrent cette épreuve finale. Durant plus de quatre heures, les candidats doivent subir les attaques de leurs juges qui, généralement, sur des questions de détails, ou même sur ces conceptions d'ensemble, centrent leurs assauts répétés. Rude effort d'attention imposé à tout candidat ! Les deux thèses, présentées en ce jour, sont en fait deux volumes de plusieurs centaines de pages chacun, spécimen d'une méthode de travail éprouvé, et résultats de persévérantes recherches. Ces esquisses ont déjà subi l'examen prolongé et les remarques du Directeur de thèse qui suit, en ses diverses étapes, l'élaboration et la maturation du travail, avant de délivrer son rapport favorable qui déclenchera le *permis d'imprimer* du Recteur de l'Université. C'est déjà montrer suffisamment combien sont nombreux les obstacles à franchir, sans oublier les diplômes préalables et élémentaires du baccalauréat et de la licence... universitaire !

Parmi les candidats de ce jour, se trouve donc notre confrère, M. Farid Jabre, qui a déjà conquis à *Bordeaux*, il y a quelque dix ans, les titres nécessaires pour affronter cette joute. Professeur à Damas (Syrie), puis à Méadi (Egypte), M. Jabre se retrouve à Paris depuis mai 1954 pour mettre au point et donner la dernière toilette à sa double thèse. Il pensait les soutenir déjà sur la fin de 1954. Mais un retard supplémentaire de quelque dix-huit mois de labeur intensif a dû s'ajouter aux dix ans de travail et de recherches sur le problème envisagé. Le tout aboutit à deux gros volumes. *La certitude de Ghazali dans ses origines psychologiques et historiques*, XXIX-448 pages, et en thèse complémentaire : *Essai sur le lexique de Ghazali. Contribution à*

*l'étude de terminologie de Ghazali dans ses principaux ouvrages à l'exception du Tahafut.* xv-400 pages, plus 257 pages d'annexes et de notes.

Ghazali est l'un des illustres philosophes, mystiques et théologiens islamiques de langue arabe. Les scolastiques occidentaux du moyen âge l'ont connu, en traduction latine, et saint Thomas d'Aquin († 1274) le cite sous le nom de *Algazel*. Originaire de Tous dans le Khorassan (la Perse actuelle), vers 1058, Ghazali y mourut en 1111. Professeur à Bagdad, il embrasse le soufisme : doctrine mystique dissidente de l'Islam orthodoxe... A la suite de diverses tribulations, Ghazali se retire en Syrie, va à la Mecque et ailleurs (mystères et inconnues de sa biographie). Poursuivant ses incessantes études de juristes, soutenant ses efforts d'ascèse, il compose des ouvrages qui, parvenus jusqu'à nous, remplissent une quarantaine de volumes. Sa doctrine, tout en étant opposée à l'aristotélisme pur, demeure sous l'influence du maître Aristote (384-322 avant J.-C.), le Directeur grec des penseurs arabes. Parmi cette production ghazalienne, M. Jabre se cantonne dans l'examen et la systématisation des théories sur la certitude. D'où le travail, aujourd'hui soumis aux réflexions critiques du jury. Un des professeurs de philosophie en Sorbonne, M. Maurice de Gandillac, président, entouré de quatre arabisants célèbres, rassemblés non sans difficulté, vu leurs diverses occupations, pour la séance de ce jour : M. Régis Blachère, connu entre autres par son édition et traduction du Coran ; M. Georges Vajda, un spécialiste de diverses langues orientales ; M. Henri Laoust, ancien directeur de l'Institut français de Damas, et récemment élu comme professeur au Collège de France ; enfin, M. Robert Brunschwig.

La séance débute par un exposé de la méthode suivie et des résultats que le candidat croit avoir obtenus. Malgré la recommandation rituelle d'être bref, cette vue d'ensemble prend une bonne demi-heure. Sur ce, le rapporteur, M. Blachère, après des éloges sentis, et dans un climat scientifique de délicatesse et de probité, présente une série d'observations et pose quelques questions sur cette contribution lexicographique qu'il a personnellement voulue, pour la meilleure compréhension d'un auteur, délicat à bien saisir ici ou là. A son tour, et dans la sphère de ses études et de sa compétence, M. Vajda relève quelques points à retoucher. Quand il termine son intervention qu'il a voulue pourtant fort brève, nous voici déjà à trois heures : trois demi-heure se sont écoulées depuis le début de cette dissertation. Ciel ! que cela passe vite...

On suspend la séance pour vingt minutes, afin de *souffler* un tantinet. Et le même rite reprend à trois heures vingt, avec la thèse principale. Là encore, un exposé où le thésiste est à double reprise, prié d'abrèger. En qualité de rapporteur, M. Laoust attaque aussitôt : dans un débit spécialement rapide (un monologue en rafale), il accumule toute une suite de notations et observations, rectifiant et infléchissant les perspectives du travail présenté. Des notions, des termes arabes, des rappels et rapprochements de littérature islamique y alimentent cette intervention qui siffle, telle une mitrailleuse, faisant courber la tête et tout ensemble se dresser les oreilles attentives. Puis M. Brunschwig rapporte, lui aussi, ses suggestions et réserves rituelles, tout en proclamant et justifiant sa vive admiration et ses félicitations. Enfin, M. de Gandillac conclut vers six heu-

res et quart par quelques rapprochements de philosophie occidentale : Ockam, Pascal...

Tout cela évidemment amène et provoque, suivant le jeu, des rectifications et explications complémentaires du thésiste.

Enfin, après plus de quatre heures de *soutenance* (ce duel n'est pas ici un vain mot) le jury se retire pour délibérer. Sans retard, il apporte son verdict que proclame une formule quasi stéréotypée et attendue : *La Faculté, après avoir lu vos thèses et entendu leur soutenance vous proclame à l'unanimité du jury, digne du titre de Docteur ès lettres, avec la mention très honorable.*

L'assistance applaudit, puis, dans les serremments de mains et échanges de congratulations bien méritées se retire charmée.

Ainsi donc (sauf erreur), en ce soir du 17 mars, en France, nous avons un second *Docteur ès lettres*. Le premier est M. Jean-Emile Manières qui, en 1944, à Montpellier, a présenté un double travail sur Scot Erigène (IX<sup>e</sup> siècle) : *L'être et le néant chez Scot Erigène* — comme thèse complémentaire : *L'Hexaméron de Scot* (Cf. : *Bibliographie de France* : Catalogue des thèses de 1944, numéros 1905 et 1906).

Comment expliquer cette relative rareté ? Outre la difficulté et la prolongation des efforts soutenus qu'exigent de tels travaux, il faut dire que jadis l'atmosphère n'était guère à la conquête de ces diplômes universitaires. Il y a quarante ans, on les évitait même comme la peste. Là comme ailleurs, une évolution s'est nettement manifestée. A cela, il faut ajouter sans paradoxe aucun, qu'ici, comme on l'a souvent redit, une notable part revient à l'autorité qui doit encourager, exciter et soutenir les candidats éventuels, et surtout leur fournir et contrôler (dans la mesure de ses moyens) les loisirs qui s'imposent pour s'adonner à de tels labeurs. Quand on songe à la longue suite d'années qui sont ici nécessaires, quand on envisage la somme d'énergie qui est requise, on ne peut que féliciter les Supérieurs qui, avec méthode et persévérance, appuient et épaulent cette méritoire suite d'efforts.

En pratique, toutefois, cela n'est pas aussi simple que cela paraît. Ainsi, de nos jours, un chacun reconnaît les difficultés qui vont encore se multiplier devant ces fameux quatre certificats de licence qui tous réclament, pour leur part, des années d'études courageuses et attentives.

Aussi, M. Jabre, tout en reconnaissant les divers maîtres qui l'ont marqué dans sa formation, tels M. Pardes et d'autres, redit un particulier merci à son Visiteur, M. André Rivals, qui lui a procuré de relatifs loisirs pour préparer la consolante conclusion qui marque cette journée, gage d'une technique et d'une compétence officiellement estampillée. Un chacun s'en réjouit et félicite le lauréat.

Sur cette thèse doctorale : *la certitude de Ghazali dans ses origines psychologiques et historiques*, notre confrère, M. Michel Lloret, professeur de philosophie à la Maison-Mère, a résumé le sens de ces patientes recherches. L'article, destiné à la presse d'information et non utilisé, trouve enfin place dans les *Annales*, malgré son caractère un tantinet sévère.

*La personnalité même de Ghazali suffirait à donner un intérêt primordial à toute recherche scientifique à son sujet. Né à Tus (Perse) en 1058 (450 de l'Hégire), il est à trente-quatre ans*

directeur de la grande école de Nizamiya de Bagdad. De 484 à 488, son enseignement eut un succès retentissant : le calife l'estimait et le consultait, il était entouré de la vénération universelle. Brusquement il laisse tout et disparaît, dix ans durant, dans une retraite dont on n'a pas encore élucidé le mystère. On ne peut pas, en effet, accepter aveuglément le halo de mysticisme dont la tradition musulmane l'a parfois entouré : pareille réputation ne cadrerait pas avec la personnalité que nous livre l'ensemble de son œuvre immense et variée. En 499, le Maître reprend ses cours à Nishapur. Il meurt à Tus en 505 (1111), tel « un sage qui se prépare dans la sérénité à se présenter devant le Roi ».

Bien qu'il « ne domine pas sans conteste la pensée musulmane », Ghazali en est un des plus illustres représentants et nous ne pouvons que soupçonner ce que lui doit notre philosophie médiévale, notamment le Thomisme. Ce qui est sûr, c'est que, au dire de Ghazali lui-même, la recherche de la certitude fut le grand problème de sa vie. Le but du Père Jabre était précisément d'expliquer les premières pages du « Munqidh » qu'on a toujours considéré comme une autobiographie, mais n'est que l'exposé schématisé d'un itinéraire intellectuel. Le problème de la certitude y est posé en des termes qui ont été interprétés comme une position du problème critique philosophique. En fait, il y a là la définition d'une conviction religieuse par un penseur musulman orthodoxe, définition qui se présente sous la forme seulement d'une critique philosophique où en particulier la certitude mathématique est présentée comme idéal de la certitude. C'est que l'Islam apparaissait à Ghazali comme la connaissance d'une théodicée mais à base d'enseignement : l'objet en est donc purement d'ordre rationnel. Quant au sujet connaissant, il est considéré exclusivement comme un principe vivant de connaissance rationnelle. Ces analyses amènent à poser le problème des origines historiques.

Voici quelques textes essentiels : « J'ai toujours été travaillé par la soif de saisir les réalités profondes... à peine avais-je passé l'âge de l'adolescence que, chez moi, s'était délié le nœud du taqlid (soumission aveugle à un enseignement transmis) et s'étaient brisées les croyances dont j'avais hérité... Il m'est alors apparu que le savoir certain est celui dans lequel l'objet connu se dévoile de telle sorte qu'il ne laisse pas de place au doute ; aucune possibilité d'erreur et d'illusion ne l'accompagne, le cœur ne s'y prête même pas. » Comment ne pas penser à Descartes ? Ghazali s'arrête un instant à la méthode classique pour aboutir à la connaissance de la vérité ; le raisonnement, basé en dernière analyse sur ce que nous appellerions « les premiers principes » et qu'il appelle « données nécessaires » ou « données premières ». Mais, aux yeux du philosophe arabe, cette solution s'avère inacceptable. Il doute des données premières, soit sensibles, soit rationnelles. Bien plus, son doute n'est pas simplement méthodologique, séparable en quelque sorte de la vie et de l'histoire de Ghazali. Il s'agit d'un doute vraiment reçu ; il affirme en avoir souffert pendant deux mois : « Finalement Dieu me guérit... Je n'y suis pas arrivé au moyen du dalil (argumentation) bien ordonné et du kalam (discours) bien agencé, mais au moyen d'une lumière (nour) que Dieu a projetée dans ma poitrine... c'est à cette lumière que le kashf (dévoilement) doit être demandé ; elle jaillit en certaines circon-

ces du fond de la bonté divine. » Ce dernier passage résume déjà le Soufisme. « Les soufis se prétendent privilégiés de la connaissance par présence et gens de la vue directe et du dévoilement (Al-mukaschafa wal-mushadada). » Par cette sorte d'introspection le sujet connaissant veut saisir son moi et, par lui, le vrai et le réel tout entiers. En cela Ghazali reconnaît à ce qu'il appelle le cœur (Qalb) un rôle prépondérant. Le néoplatonisme et Plotin en particulier se présentent naturellement à notre esprit; Pascal également a été évoqué; Macdonald a mis à contribution le pragmatisme de William James; Obermann enfin a interprété la pensée de Ghazali dans les sens du criticisme kantien.

C'est contre tous ces rapprochements, si riches soient-ils, que s'élève le Père Jabre. Si le problème de Ghazali s'apparente par certains côtés aux perspectives doctrinales de divers maîtres de la pensée occidentale, on ne saurait l'y réduire. Essentiellement et exclusivement il est un fait religieux, musulman par le fond, arabe par la forme. C'est donc chez elle, dans son climat propre, qu'il faut étudier cette recherche de la certitude. Là se limite le travail du Père Jabre. La vie de l'auteur, les systèmes qu'il a pu concevoir en philosophie, théologie, ascétisme et mystique ne l'ont retenu que dans la mesure où ils lui permettaient de mieux déterminer l'attitude psychologique de Ghazali devant son problème de la certitude.

Le but du docteur musulman, dans sa recherche du savoir, n'était pas de déterminer les limites et les conditions de l'activité pensante mais de définir l'état d'âme requis en face d'un contenu objectif dont le bien-fondé n'était pas mis en question. Il s'agit du donné révélé pris comme seul critère de vérité auquel tout le reste doit se ramener. Comme la falsafa (philosophie) s'y refuse, Ghazali la discrédite. Quant au kalam, tout en cherchant à se conformer au donné révélé, il l'a plus ou moins voulu en prétendant l'imposer à l'esprit par tout un système d'argumentation. Pour Ghazali, le raisonnement n'a aucune valeur convaincante en pareil domaine. Ce que le Père Jabre appelle « les origines psychologiques du problème de la certitude » se trouve d'une part dans l'attachement profond à un dogme qui fait rejeter par Ghazali la position même des philosophes, et d'autre part dans le relativisme du raisonnement quand il s'agit du monde supra-sensible. Malgré les apparences, le problème ghazalien ne relève pas de la critique objective philosophique, mais d'une conviction religieuse inébranlable parce que réfléchie et éclairée.

L'analyse de cette conviction dans ses « données immédiates » montre que, loin de chercher à imposer le révélé par l'intermédiaire du raisonnement, Ghazali l'envisage comme immédiatement proportionné à cette faculté de connaissance qu'il appelle tantôt « cœur », tantôt « raison ». Cette adhésion inconditionnée commence par une acceptation, une croyance à la parole du prophète qui reste finalement la seule autorité infaillible, le seul critère pratique. Ghazali affirme avoir trouvé dans le Soufisme cette solution à son malaise.

De là surgit le problème des origines historiques de la certitude ghazalienne. Une analyse minutieuse de Mustazhiri, à la lumière des circonstances historiques, nous révèle à quel point le batinisme ta'limite a marqué l'œuvre du penseur musulman au moins à partir de 487. Il l'a conçue tout entière en fonction du danger intellectuel et religieux des doctrines batinites. On

sont cela dans sa forme, sa terminologie et même ses schèmes généraux. Face aux batinistes qui prônaient une confiance aveugle dans leur « imam » infaillible, Ghazali apparaissait comme l'« imam » du cinquième siècle de l'hégire. Mais comme tel il se réclamait de la seule autorité indubitable selon lui : Muhammed, l'imam des imams.

En pratiquant cette méthode du « seul à seul » avec le maître, le Père Jabre pouvait-il porter un jugement sans une étude exhaustive de l'immense « littérature » ghazalienne que la tradition musulmane sous toutes ses formes a accumulée ? Avant de pouvoir utiliser pareille tradition, il faudrait classer les divers courants pour mettre en relief ce qui se rapporte essentiellement au problème ghazalien. Ce dernier devait donc être d'abord déterminé. D'autre part, est-il possible de ne pas utiliser les sources auxquelles a puisé le docteur musulman : les sources soufies, les sources proprement philosophiques (Avicenne, al-Farabi) ? Mais il n'est guère possible de déterminer, de ce point de vue, les origines directes et immédiates sans compter que Ghazali a marqué ses nombreux emprunts de sa forte personnalité et de son génie. Il a vidé en particulier les concepts métaphysiques de leur contenu initial pour leur faire exprimer ses idées et le sens que lui-même entendait leur donner. Ici encore il était préférable d'étudier en lui-même le problème ghazalien.

Enfin, on a objecté au Père Jabre : Ghazali peut-il précisément être isolé des courants d'influences, politiques et religieux, qui ont contribué à lui faire poser le problème de la certitude ? Un article avait été consacré à cette question dans « Mélanges de l'Institut Dominicain des Etudes Orientales » du Caire (M.I. D.E.O.). La formation de Ghazali dans le Khurasan et surtout l'influence que Juwayni y exerça sur lui expliquent son attitude en face de la philosophie, du kalam et de la syllogistique en général. Sa nouvelle formulation du dogme a sa raison d'être dans le danger batiniste que l'on étudie de plus en plus. C'est donc en fonction seulement de l'idée que Ghazali se faisait de ce danger que ce dernier a été un motif déterminant de sa certitude.

Signalons enfin deux difficultés qui augmentent le mérite du Révérend Père Jabre : l'absence de travaux critiques sur les œuvres de Ghazali sauf le Munqidh et le Tahafut, — et la question tant débattue de leur authenticité et de leur chronologie.

29 mars. Jeudi Saint. — *In caena Domini*. Suivant le nouvel Ordo, qui régit désormais le triduum pascal, après l'office du matin (8 heures-9 h. 20), la Maison-Mère, pour sa part, célèbre sa grand'messe à 18 heures. Nombreuse et fervente assistance de fidèles. La cérémonie ne traîne pas et, sans lavement des pieds, se termine à 19 h. 20, vu que les communions sont distribuées par le célébrant et deux diacres.

30 mars. Vendredi Saint. — En cette célébration liturgique de la mort du Sauveur, la piété des fidèles est soigneuse à parcourir ce touchant et parlant chemin de croix qui a été maintenu par la sagesse pastorale des curés de toutes les églises. L'office du soir, vu notre heure légale, peut débiter à 19 heures. Cet horaire permet à de nombreux fidèles d'y prendre part. Bien préparé dans ses diverses parties, le nouvel aménagement de la cérémonie est fidèlement suivi. La vénération de la Croix, tout spécialement porte à la piété. Un beau Christ en bois a été

heureusement trouvé dans le dépôt du 140, rue du Bac, où n'ont pas encore trouvé preneur, diverses pièces de mobilier provenant de maisons fermées. Remonté sur une grande croix en chêne, et dûment « restauré », ce Christ est porté en triomphe, suivant les nouvelles adaptations des rubriques et longuement vénéré par la procession des fidèles. D'autre part, ce Vendredi Saint 1956 a vu, dans le monde entier, un changement notoire. Par-dessus la pratique de nombreux siècles, où l'on ne communiait pas, la communion (mémorial de la Passion), vient d'être autorisée dans un retour à l'ancienne discipline. En conséquence, devant l'afflux des fidèles, la cérémonie chez nous prend fin à 20 heures, et l'adoration se poursuit jusqu'à minuit.

31 mars. Samedi Saint. — La veillée pascale débute à 23 heures et, avec la grand'messe, nous tient assemblés à la chapelle jusque vers une heure et demie de ce matin de Pâques.

La grand'messe, en ce jour saint, à 10 heures, est radiodiffusée, avec le *Credo VI*, que de lointains amateurs mélomanes ont spécialement demandé. On voit bien que le cercle des auditeurs est incommensurable. A l'orgue, le maître aveugle Gaston Litaize, notre voisin de la rue Mayet, professeur à l'Institution nationale des Jeunes Aveugles, et directeur technique des émissions religieuses de la radio française. Au micro, le Père Dagonnay, Dominicain, commente brièvement cette heure de prière sur les ondes.

*Le Christ, notre Pâque.* La solennité des solennités depuis des siècles, à des milliers d'âmes, fournit le thème d'incessantes réflexions et méditations : Victoire de la vie. Triomphe de Jésus sur la mort !

Ce sont quelques-unes de ces pensées que nous livrent les brèves lignes d'un article de Jean Guilton (*Figaro*, du 31 mars-1<sup>er</sup> avril 1956) : *La mort et le renouveau* :

*S'il faut suivre l'Evangile de saint Jean, Jésus est mort, sous les murs de Jérusalem, dans le moment même où on immolait les agneaux pour la célébration de la pâque. On devine le sens mystérieux de cette coïncidence : Jésus met fin aux sacrifices vivants par son oblation, il est désormais le seul Agneau.*

*Quant à lui, il avait mangé le repas pascal auparavant avec ses disciples galiléens. Comme me le disait jadis le Père Lagrange, il avait anticipé sur la pâque. Une étude récente, très perspicace, de A. Jaubert, liée aux découvertes sur la Communion de la Mer Morte, porte à penser que Jésus aurait célébré la Cène le mardi soir. Car il y avait alors deux calendriers, le légal, pour lequel le jour de Pâques commençait le vendredi soir au crépuscule, et un calendrier plus ancien, gardé par certains groupes pieux (dont celui de la Mer Morte) et pour lequel Pâques commençait le mardi soir.*

*Si cette hypothèse était reconnue, elle donnerait plus de champ pour expliquer les événements si tassés du procès de Jésus. Deux jours se seraient écoulés entre l'arrestation et la mort. Jésus aurait passé deux nuits en prison.*

*Je pensais, en lisant cela, à la mobilité de Pâques. Ainsi, dès les temps anciens, cette fête des fêtes n'était pas déterminée d'une manière inaltérable. On se disputait à ce sujet. Le retour du printemps n'est pas si fixe !*

*Et je me disais aussi que Pâques a, pour nous, le privilège d'avoir deux sens, étroitement, mystérieusement associés.*

*D'abord, le sens solaire, astral, naturaliste, celui auquel Alain était si sensible : c'est la fête des premiers épis, celle du recommencement, du renouvellement des choses après que l'hiver a tout démenti. En février dernier, par ces froids sibériens si brûlants, on pouvait se demander : reverrai-je demain la douceur de vivre et les bourgeons ? Et cependant on savait que cela reviendrait. « A celui qui attend, toutes choses se révèlent, disait Patmore, à condition qu'il ait le courage de ne pas renier dans les ténèbres ce qu'il a vu dans la lumière. » Pâques est le symbole de cette espérance dans les apparences désespérantes. Et, comme la mort est la plus dure de ces apparences, on comprend que la fête des premiers épis soit aussi celle de la victoire sur la mort.*

*Mais la fête de Pâques a un second sens : elle est le jour mémorial de la mort et de la résurrection de Jésus.*

*Il est impossible de penser, comme y inclinait Napoléon, que Jésus soit un mythe astral, celui du printemps toujours renaissant, qu'on aurait affublé d'une histoire. Les recherches de tant d'archéologues et d'historiens, depuis cent ans, ont vérifié l'histoire évangélique. Et il suffit ces jours-ci de relire le récit impossible de la Passion, avec ses détails à la Stendhal, pour être sûr que cela s'est passé au moment de la pâque juive.*

*Alors ?*

*Faut-il dire, avec Renan, qu'il y a eu une coïncidence bizarre entre la mort de Jésus et la fête — d'où cette équivoque sur l'Agneau, d'où est sortie la foi des chrétiens ?*

*Où doit-on penser, comme l'eût fait Pascal, qu'il n'y a pas de hasard et que « les certitudes de fait sont en quelque façon éternelles » ? Si l'égorgeement des agneaux, la Cène, la mort de l'innocent, le renouveau, la résurrection ont coïncidé, c'est parce que cela avait été éternellement prévu. Tout bien pesé, je crois cette solution beaucoup plus raisonnable.*

*Acril 1956. — Aménagements de la Maison-Mère. — Au cours de ces mois de mars et avril, pendant que les transformations de l'Infirmerie vont vers leur achèvement (douze mois de labeur), une équipe de plombiers entreprend dans la Maison une plus ample installation de douches. Elles existaient, modestes, depuis nombre d'années, mais pratiquement elles se trouvaient dans les dépendances et d'abord, pour le service de l'Infirmerie. Là, à certains jours et heures déterminées, les clients et dévots de l'hygiène pouvaient se livrer à ce rite, de plus en plus familier à nos générations actuelles.*

*Dans cette même mystique et dans cet amour de l'eau, le programme des modernisations, désirées depuis longtemps, en vient enfin à l'installation de l'eau courante. Là encore, et après plusieurs autres, notons-le, il y a bien vingt ans, M. Piet, alors assistant de la Maison-Mère, avait proposé et demandé cette modeste tranche de travaux. Elle avait été écartée. La voici qui revient... signe des temps ! Et pourtant, dans ce perfectionnement, nul ne trouve une aventureuse nouveauté : une maison religieuse (plus que tout autre), n'est pas un banc d'essais (c'est ailleurs qu'on les fait...). La voici donc, cette eau, qui, depuis longtemps, ne peut plus être regardée par personne comme un luxe, mais dénote et marque simplement une étape dans l'aménagement de l'habitation. Actuellement et depuis nombre d'années, on ne construit plus (dans les agglomérations principalement) sans cette banale commodité. Et même isolée, ou en pleine*

campagne, toute actuelle construction, avec des installations adaptées, peut comporter cette facilité que la machinerie met à notre disposition, pour épauler le travail de l'homme, et tout ensemble son mieux-être.

Pratiquement, en une première tranche de travaux, le corridor du bas est actuellement aux mains des ouvriers qui, dans un bruit inévitable, disposent l'ensemble de la tuyauterie jusqu'aux étages supérieurs : *colonnes d'eau* nécessaires pour la prolongation des travaux.

Cet aménagement poursuivi (aux tarifs du jour évidemment...), permet et facilite un retour en arrière. Il fait apparaître, soigneusement camouflés, d'anciens conduits de chauffage à l'air chaud d'il y a quelque soixante ans. Quand la maison fut amplement construite dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : il y a plus de cent ans (voir *Annales*, t. 72, pp. 151-156 ; t. 106-107, pp. 347-349), les modes de construction d'alors prévoyaient et plaçaient dans chaque chambre la traditionnelle *cheminée* dont la littérature a tant de fois vanté la flamme vivante et animée qu'il fallait attentivement alimenter. Pour ôter ce souci (intolérable à certains) et décharger de ce travail assez délicat pour des gens distraits, un nouveau progrès dans le chauffage préconisa l'envoi de l'air chaud, dans les diverses pièces de la maison. D'où toute une pose de conduits qui amenaient aussi, par les canalisations d'air réchauffé, un léger nuage de poussière, subitement ventilée... Mais, au total, on avait enfin une douce température sans préoccupation aucune ; il suffisait d'ouvrir les *jalousies* pour sentir une brise de chaleur. Saignée par les ouvertures des étages du bas, la colonne d'air attiédi se montrait, dans les appartements du haut, fort supportable : les bouffées y étaient moins que brûlantes. Au contraire, avec la température extérieure devenue plus supportable, quand les clients des étages inférieurs en sentaient moins le besoin et récusait l'air chaud, la colonne montait alors spécialement ardente. Et là-haut, aux étages supérieurs, la jeunesse du Séminaire, devant ce siroco, avait la ressource d'ouvrir les fenêtres. Elle ne s'en privait pas ! Là encore rien de changé, de nos jours...

Autre progrès, après l'air chaud, ce fut l'installation d'un autre système de chauffe, plus propre, moins desséchants : radiateurs à l'eau ou à la vapeur. Le second forcément, plus brutal et plus violent, était réservé (ici comme partout) à des locaux (telle la salle d'oraison), qui n'avaient besoin de la chaleur qu'à quelques moments de la journée, car ils demeuraient inoccupés le reste du temps. Dans ce système, en cette année 1955, on a remplacé les chaudières *au charbon* (lenteur de la mise en train, poussière à manipuler), par des *brûleurs au mazout* (plus propres, plus commodes et surtout d'un arrêt ou d'un départ instantané...).

Répercussions et aménagements, qui transforment heureusement le vieil hôtel de Lorges, comme ils modifient partout la façon de se loger. Peinture, carrelage, eau, etc... tout nous redit que la vie est une adaptation, une marche en avant.

8 avril. — En cette octave de Pâques, à *Toulouse*, on inaugure la chapelle de la maison provinciale du Visiteur : résidence aussi d'une équipe de missionnaires.

*Toulouse !... Toulouse !... Voici ce qu'en écrit le cardinal Saliège, en l'un de ses Menus propos qui sont le régal hebdomadaire de la Semaine catholique de Toulouse.*

*Toulouse, une ville charmante.*

*Les Toulousains sont à l'image de la ville.*

*Toulouse n'est pas une ville industrielle. Elle est trop éloignée des matières premières. C'est plutôt une ville commerçante.*

*Ce qui caractérise actuellement Toulouse, c'est d'être une ville intellectuelle. Son Université est la seconde Université de France par le nombre des étudiants qu'elle attire.*

*Elle est la cité des beaux-arts, des sciences, de la littérature et aussi de la poésie.*

*Tout Toulousain fait de la politique naturellement. Dès sa naissance il en connaît tous les secrets, toutes les combinaisons.*

*Toulouse est aussi la cité du droit. L'Université de Paris est friande des professeurs qu'elle a formés.*

*Elle a des Académies, et même l'Académie la plus ancienne de France, l'Académie des jeux floraux.*

*Elle a des salles de conférences toujours occupées par un auditoire avide.*

*Le Midi compte beaucoup de gens intelligents. Toulouse est et demeure la capitale intellectuelle du Midi. A moins de bouleversements imprévisibles, elle le restera longtemps.*

*A quoi cela tient-il ?*

*Au climat, à l'éducation, à la race : le Toulousain est très aimable. Il y a un mot qui lui est familier et qu'il dit à quiconque demande un renseignement ou un service : « Avec plaisir. »*



*Les plus beaux monuments de Toulouse sont d'origine religieuse. On ne vient pas à Toulouse sans visiter la basilique Saint-Cernin, la cathédrale Saint-Etienne, l'église des Jacobins, le musée des Augustins et même l'hôtel de la Préfecture, qui est l'ancien archevêché.*

*À Toulouse, comme dans beaucoup d'autres villes, si on enlevait les monuments que la Révolution a pris à l'Eglise, il ne resterait, en dehors du Capitole et de quelques hôtels, rien de remarquable, sauf la Garonne et l'accent.*

*Le Toulousain confond facilement la religion et la politique.*

*Nombre de catholiques enracinés dans le passé ont l'air de tenir plus à un parti politique qu'à la religion.*

*Particularité de Toulouse : à Toulouse, le rouge est rose. Il ne m'a pas été difficile de devenir Toulousain.*

*Dans ce sympathique milieu toulousain et en présence du cardinal Saliège, eut lieu l'inauguration. En échos de cette cérémonie, voici quelques notes de M. Louis Guirard.*

*En ce dimanche de Quasimodo, magnifique journée, ciel éclatant, soleil de printemps, dont les rayons diffusent une clarté bleue, au travers des nouveaux vitraux. Rien ne manque à cette fête de famille. Durant le triduum préparatoire, M. Tiran, supérieur du Grand Séminaire de Périgueux, dispose de nombreux fidèles à saisir le sens de cette solennité : importance d'une église dans toute communauté chrétienne, vénération due à l'autel, image du Christ.*

Le Très Honoré Père, retenu ailleurs, nous avait délégué son premier Assistant, M. Félix Contassot, qui, jusqu'à ses derniers mois, fut Visiteur de la province de Toulouse. Tout autour de M. Charles Philliatraud, l'actuel Visiteur, étaient présents les supérieurs du Berceau de Saint-Vincent, d'Albi, Angoulême, Bordeaux, Périgueux, etc., sans oublier les représentants des autres maisons de la province : Montpellier, Montauban, Marseille, Lyon, etc... Autour de Sœur Visitatrice, les Filles de la Charité et les fidèles du quartier complétaient l'assistance...

Dès 9 heures, Son Eminence le Cardinal Saliège fait son entrée, accompagné de Mgr Garrone, archevêque coadjuteur. Ce dernier devait consacrer l'autel, assisté de M. Coudron, supérieur de la maison, et de M. Jean Morin, professeur à Montauban. Les deux heures et demi de la cérémonie parurent courtes. Exécutés sous la direction experte de M. Sabin, cérémoniaire réputé, qui guide le prélat, sans heurt ni précipitation, les détails du rite sont expliqués par M. Tiran qui dégagent pour les fidèles la compréhension des mots et celle des gestes. Dans la pierre de l'autel (un bloc de marbre noir), on enferme les reliques de martyrs, envoyées de Rome par M. Bisoglio. Ainsi quelques restes vénérables de sainte Maria Gorretti et de sainte Agnès, se joignent aux reliques des saints de la double famille : saint Vincent de Paul, sainte Louise de Marillac, sainte Catherine Labouré. La cérémonie se termine par la messe célébrée par Mgr Garrone : elle prend fin peu après midi.

Le soir, à 20 heures, un salut termine cette journée. M. le Curé de la paroisse préside ; M. Tiran, en une dernière instruction, redit la gloire de Notre-Dame de la Médaille, à qui est consacrée notre chapelle.

Entre temps, artistes et architecte eurent leur part d'éloges dans leurs diverses réussites. On ne peut oublier, parmi maints autres, M. Coudron, supérieur infatigable et tenace artisan de cette inauguration et de cette maison.

Sur cette chapelle de la Mission, à Toulouse, telle qu'elle a été voulue, voici quelques notes et aperçus complémentaires.

Bâtie vers 1880, la chapelle des Sœurs de Saint-Joseph du Bon-Secours, de lignes gothiques, avait reçu, au cours de ses soixante-quinze ans d'existence, non seulement la poussière des années sur ses murs bariolés, mais la surcharge de plusieurs statues sans valeur artistique.

Dans notre goût actuel, la préoccupation dominante du nouvel aménagement fut donc de simplifier : suppression d'une notable partie de la statuaire et rectification des ogives ramenées à plus de pureté et d'uniformité.

Le maître-autel. — L'ancien, style Monna de Toulouse, se présentait dans un assemblage de colonnes et de plaques de marbre aux couleurs variées. Le soubassement avait cédé sous le poids de cet amoncellement de peu de goût. L'autel actuel est simplement une table de marbre noir, massive et unie, pesant trois tonnes et demie. Cette pièce provient des carrières pyrénéennes de Campan qui ont fourni des marbres à Versailles, comme auparavant elles en avaient donné pour la colonne Trajane de Rome.

Le tabernacle est en forme de tente : fer forgé et porte de cuivre ouvragée. Ce travail d'un jeune artiste toulousain est

complété dans le même style de fer forgé par un crucifix et un Christ, à l'expression parlante et suggestive.

Pour dégager l'autel, table de sacrifice, sans rien d'autre, les chandeliers liturgiques, de forme triangulaire, œuvres de M. Lartignac, ont été fixés en arrière, à la paroi du mur.

Vitraux. — Ces pièces ne sont pas ici pour fournir directement une page d'instruction, mais ces vitrages, par leur jeu de couleurs, tendent à créer une ambiance religieuse à cette chapelle dédiée à la Médaille Miraculeuse. Comme une statue de la Vierge avait été prévue dès le début, il fut décidé que les vitraux de facture moderne, eux aussi, n'évoqueraient la Médaille que par l'invocation (à droite), et la figuration du revers (à gauche). L'artiste, Mlle Loupias, diplômée des Beaux-Arts de Paris, fut dès lors chargée d'étudier la composition de ces verrières sur de telles données essentielles. Par un agencement d'une riche gamme de bleus, d'ors, de gris, l'artiste est parvenue à créer, selon les souhaits, cette ambiance de recueillement et d'impresionnante prière.

Le vitrail de droite présente une nette dominante du bleu. Sous le soleil levant, il communique à la chapelle une teinte bleutée aux tons variés. Ce vitrail porte l'inscription de la Médaille, mais disposée significativement. O Marie, s'affirme d'abord en gros caractères, dorés, étincelants sous le soleil, vu que la Vierge, dans les manifestations de la rue du Bac, a affirmé qu'il fallait d'abord la prier. O Marie reste le cri du cri constant de la foule accourue à ses pieds, suppliante et inlassable.

Au-dessous, l'incise Conçue sans péché est en plus petits caractères ; elle se présente de plus sous des traits plus sombres, car les affirmations de la rue du Bac ne semblent pas avoir pour but premier et principal d'affirmer la Conception immaculée de Marie. Pour sa part, la finale Priez pour nous, souligne la puissance de Marie sur le cœur de Dieu. Elle est nettement mise en relief par ses dimensions et par l'or vif de sa présentation.

Le vitrail de gauche, selon la pensée de l'artiste, a été voulu plus sombre dans une dominance de bleus foncés et de gris accusés. Il est destiné à rappeler le revers de la Médaille, avec ses mystérieux symboles : ces deux cœurs, dont l'un est couronné d'épines, l'autre transpercé par le glaive, au-dessus d'eux, le monogramme marial, surmonté de la Croix.

La Médaille devient encore lumière et grâces : lumières de conversion et grâces de tout genre...

Aussi le vitrail central met-il en valeur cet enseignement dans une coulée de lumière qu'accentue une ligne d'ors et un encadrement de bleus.

L'atmosphère de recueillement et de prière est de la sorte créée et obtenue.

La statue. — Œuvre de M. Giscard, artiste toulousain, professeur aux Beaux-Arts de Toulouse, cette pièce unique est en pierre reconstituée.

Pour comprendre cette interprétation locale de la Vierge, il faut se souvenir qu'elle a été étudiée et exécutée en fonction de la place qu'elle occupe dans cette chapelle. Elle veut en outre traduire la maternelle parole : Venez prier au pied de cet autel.

Placée à l'angle d'une ogive, la Vierge regarde la porte d'entrée. Souriante, elle accueille l'âme inquiète, souffrante et

*peut-être désespérée. La main gauche de la statue indique l'autel. « Je ne suis que l'intermédiaire, semble-t-elle redire, n'oubliez pas que le Maître est là. Il vous attend. »*

*A l'expérience, la chapelle répond aux vœux poursuivis : établir ici un sanctuaire de méditations et de prières. La réalisation de Toulouse s'avère heureuse : elle fait honneur à tous ses artisans.*

9 avril. *Annonciation.* — Dans le monde entier, généreusement, les Filles de Monsieur Vincent renouvellent aujourd'hui leurs vœux annuels et consacrent leurs activités au service de Notre-Seigneur. Dans l'ardeur de leur volonté courageuse, elles s'immolent suivant l'esprit et les enseignements de saint Vincent. Les consolations du Seigneur, assurées et triomphantes, ne peuvent leur faire perdre de vue les réalités de ce sacrifice joyeux à la suite du maître, « rendu obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix ». C'est ce que dit heureusement un sonnet de M. Joseph Euzet, remis comme *souvenir de retraite*, 19-25 novembre 1918, à l'hôpital français de Smyrne.

*Consécration* : Je suis cloué à la Croix avec Jésus-Christ (saint Paul).

*O Jésus, ce beau jour que ta grâce illumine  
Sera suivi de bien pénibles lendemains ;  
Mais, que me font à moi, tous les plaisirs humains ?  
J'aime mieux savourer les angoisses divines.*

*Mon front éprouvera la rigueur des épines,  
La morsure des clous fera saigner mes mains ;  
Mes pieds se heurteront aux cailloux des chemins.  
La lance dans mon cœur mettra sa pointe fine.*

*Et pourtant, malgré tout, je ne regrette pas  
Le sacrifice entier que je fais de moi-même  
Pour suivre sans retour la trace de tes pas.*

*Et c'est d'un cœur joyeux, ô bon Maître que j'aime,  
Qu'en ce jour où j'entends l'appel doux de ta voix,  
Je viens pour me clouer vivante sur la croix.*

9 avril. — Une circulaire du Très Honoré Père Slattery, adressée aux Visiteurs, transmet la réponse de la Congrégation des Religieux, à une demande de l'Assemblée générale (Cf. *Annales*, t. 119-120, p. 481). Ce texte a été reproduit dans divers Bulletins provinciaux de la Congrégation ; d'autres se sont contentés d'en indiquer le sens et d'en fournir la conclusion. Pour une objective information, voici *in extenso*, le texte de cette circulaire du Très Honoré Père à Messieurs les Visiteurs.

Paris, le 9 avril 1956.

*Monsieur le Visiteur.*

*La grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais.*

*J'ai fait connaître au Saint-Siège la décision de la dernière Assemblée générale concernant le transfert à Rome de la Curie généralice. S.E. le Cardinal Valerio Valeri, préfet de la S.C. des Religieux, m'a répondu à ce sujet par une lettre en date du 9 mars, qui m'est parvenue ces jours derniers. Je dois à la Compagnie de lui faire connaître la teneur intégrale de ce document :*

SACRA CONGREGATIO  
DE RELIGIOSIS

Rome, le 9 mars 1956.

Très Honoré Père,

*Cette S. Congrégation doit toujours répondre à votre lettre du 10 octobre dernier, concernant la décision prise par votre dernière Assemblée générale de transférer à Rome la Maison Générale.*

*Il est d'abord évident qu'ici il n'est pas question de votre attachement ni de celui des membres de votre Congrégation à Rome, attachement qui a toujours été très profond et sincère, et motif pour nous d'une vive consolation.*

*La difficulté naît seulement du fait que l'Assemblée générale, près de laquelle réside l'autorité suprême, ait décidé le transfert.*

*L'attitude du Saint-Siège à ce propos est bien connue, il ne demande jamais que les Curies généralices viennent s'établir à Rome. Il lui est, cependant, difficile de ne pas donner son approbation lorsque les Assemblées générales le demandent elles-mêmes.*

*Toutefois, tenant compte des circonstances actuelles, cette S. Congrégation est d'avis de différer pour le moment l'exécution de la décision prise par votre Assemblée.*

*Veillez agréer, mon Très Honoré Père, l'assurance de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur.*

Valerio, Card. VALERI,  
Préfet.

*Je vous serai reconnaissant, monsieur le Visiteur, de vouloir bien faire connaître cette lettre à tous les confrères de votre province.*

*Veillez agréer, cher monsieur le Visiteur, l'assurance de mes sentiments tout dévoués en Notre-Seigneur.*

William M. SLATTERY,  
i.p.d.l.m.,  
Sup. Gén.

14 avril. — En la Primatiale de Bordeaux, Mgr l'Archevêque Paul Richaud fait célébrer ce matin un service pour le repos de l'âme de Mgr Jean-Joseph-Georges Deymier. Ce cher confrère, expulsé de Chine, et canoniquement archevêque de *Hangchow*, avait tenu à consacrer ses possibilités de ministère en son pays natal. Accueilli avec gratitude par l'archevêque de Bordeaux, celui-ci ne fut pas le moins attristé par ce deuil inopiné et tint à le montrer dans quelques lignes de la *Semaine Religieuse de Bordeaux* du 6 avril 1956.

*Nous recommandons aux prières du diocèse Mgr Jean-Joseph-Georges Deymier, archevêque d'Hangchow, frappé d'une grave congestion pulmonaire, au matin de Pâques, et décédé, au petit jour, le lendemain (2 avril 1956).*

*Ce n'est pas seulement une vraie douleur pour la Congrégation des Prêtres de la Mission dont le vénéré défunt était l'une des gloires marquées par la persécution, et nous exprimons au Très Honoré Père, Supérieur général des Lazaristes, au R.P. Provincial, au R.P. Supérieur de la maison du Bouscat, et à tous ses confrères nos condoléances les plus émues. Mais c'est un vrai deuil pour le diocèse de Bordeaux, auquel Mgr Deymier appartenait par son origine et sa famille et dans lequel il était venu*

se fixer lorsqu'il fut expulsé de Chine par la persécution communiste.

Jean-Joseph-Georges Deymier était né à Lorette, tout près de Saint-Michel-Lapujade, ce sanctuaire de la Vierge qu'il affectionnait fidèlement, le 13 février 1886, dans une famille particulièrement chrétienne à qui Nous présentons nos plus vives condoléances, et qui a donné, à l'Eglise et à la Congrégation des Prêtres de la Mission, un autre fils, le R.P. Joseph Deymier, actuellement Provincial en Turquie, après avoir été Provincial dans la mission même de Monseigneur, et comme lui longtemps emprisonné et chassé par l'actuel gouvernement de Chine.

Notre jeune compatriote fit ses études secondaires au Berceau de Saint-Vincent de Paul, dans les Landes, et entra le 4 septembre 1904 dans la Congrégation de la Mission, dite des Lazaristes, à Dax, où il fit ses études de philosophie et de théologie. Il fit profession par ses vœux en 1909, après avoir terminé son service militaire, il fut ordonné prêtre, le 14 juillet 1912 (à Dax, par Mgr de Cormont).

M. Deymier fut envoyé par ses supérieurs en Chine, dans le Vicariat apostolique d'Hangchow. Il y fut professeur, puis procureur de la Mission, tout en continuant ses activités de missionnaire dans tout le territoire du Vicariat.

Quand Mgr Faveau donna sa démission, le choix du Saint-Siège se porta, pour lui succéder, sur Mgr Deymier, dont on avait particulièrement remarqué les qualités d'apôtre zélé et de sage administrateur. C'est alors qu'il fut promu évêque titulaire de Diopolis et vicaire apostolique d'Hangchow. (Sacré à Hangchow le 30 mai 1937 par Mgr Faveau, qu'assistaient deux autres évêques lazaristes, Mgr Hou et Mgr Defebvre. Voir Annales, t. 102, pp. 760-761 ; 959-964). Ce vicariat ayant été érigé en archevêché, Mgr Deymier en devint l'archevêque en 1946.

Après de longs mois d'un internement très pénible, non seulement par l'isolement absolu et de cruelles privations, mais par les interrogatoires nombreux, interminables et retors qu'il dut subir, Mgr Deymier fut expulsé de Chine par les communistes en 1952. (Voir dans les Annales, t. 117 (1952), pp. 450-465, des pages remarquables de Mgr Deymier : Hangchow : quelques notes sur le régime communiste dans l'archidiocèse.) La maladie le guettait après l'épuisement. Il vint se fixer à la maison des Lazaristes, au Bouscat, en 1953, heureux de retrouver avec l'air natal beaucoup d'amitiés qui, cependant, ne lui faisaient pas oublier son cher diocèse, dans lequel il espérait bien revenir un jour.

C'était pour le vénéré prélat une torture de tous les instants d'être privé de toutes relations avec ses prêtres et ses chrétiens. Avec quelle émotion il accueillait celles qui pouvaient lui être transmises bien rarement et très parcimonieuses par quelque voie indirecte !

Aussi les Bordelais ont-ils eu à cœur d'entourer d'un affectueux respect celui des leurs en qui ils saluaient un authentique confesseur de la Foi. Si quelqu'un se hasardait à plaider devant lui en faveur du régime qui l'avait persécuté, il remettait les choses au point avec une calme indignation, apportant par un récit très circonstancié la preuve de fourberies dont il avait été victime et soulignant nettement le caractère anti-religieux des mesures prises en Chine contre les catholiques.

*On était impressionné par la gravité surnaturelle qui se dégageait de toute sa personne. On appréciait l'exquise bonté et l'extrême délicatesse dont il ne se départissait jamais. On devinait bien vite chez lui, avec une intelligence très vive, une volonté d'autant plus énergique qu'on le sentait complètement détaché de lui-même.*

*Nous avons été heureux de tromper son inaction pastorale en lui faisant partager, dans le diocèse, la charge des cérémonies et des confirmations. Dans toutes les paroisses et dans toutes les communautés où il s'est rendu, tous ont été édifiés par sa piété et par sa simplicité. Archevêque, prêtres et fidèles, nous pouvons lui demeurer profondément reconnaissants, non seulement pour les services rendus, mais pour toutes les grâces qu'il a répandues chez nous. Le diocèse de Bordeaux peut être fier d'avoir donné à l'Eglise un missionnaire aussi héroïque, et se féliciter d'avoir bénéficié, durant des années trop courtes, du dernier ministère de ce digne et vaillant Archevêque.*

*En priant pour Mgr Deymier, nous prions pour son diocèse qu'il laisse orphelin en plein dans l'épreuve ; nous prions pour ses confrères et pour tous ceux qu'il aimait. Dieu est venu le chercher au jour de la Résurrection du Sauveur... N'était-ce pas pour le faire participer, sans plus tarder, au triomphe du Christ, dont il avait été l'apôtre infatigable et le témoin inconfusable ?*

*Au cours du Service funèbre du 14 avril 1956, en la majestueuse cathédrale Saint-André, Mgr Richaud, archevêque de Bordeaux et évêque de Bazas, prit la parole et souligna les sentiments qu'il éprouvait. Il traduisit la respectueuse vénération conservée à l'endroit de ce vénérable et généreux missionnaire Mgr Georges Deymier, inhumé à Dax dans le cimetière de Notre-Dame du Pouy.*

*Mes Révérends Pères,  
Mes Sœurs,  
Mes bien chers frères,*

*Je n'ai pas besoin d'exprimer longuement l'émotion avec laquelle je viens de célébrer le Saint-Sacrifice de la messe pour le repos de l'âme de Mgr Jean-Joseph-Georges Deymier, et avec laquelle vous y avez tous participé, là, dans cette cathédrale où la plupart d'entre vous l'ont vu, pour la dernière fois, tout près de cet autel que je consacrais le jeudi 22 mars, dans cette haute stalle où se profilait sa silhouette hiératique et déjà marquée par la maladie et l'épuisement.*

*Je sais qu'après la longue cérémonie à laquelle, dans son incomparable délicatesse, il avait tenu à assister malgré sa fatigue, je lui ai dit qu'en déposant dans la cavité de marbre les reliques des martyrs des premiers âges de l'Eglise, je n'avais pas manqué de songer à ceux qui souffrent et meurent pour la Foi, à l'heure présente, en Chine et en Asie, et que sa présence édifiante avait donné à nos rites somptueux la valeur et la signification des sanglants témoignages rendus au Christ sous les premières persécutions.*

*A-t-il durant les libations d'huile sainte répandues sur notre nouvel autel et durant que l'encens s'y consumait en cinq colonnes de fumées odorantes s'élevant vers le ciel, renouvelé son propre holocauste et l'a-t-il offert silencieusement pour son cher diocèse d'Hangchow et pour les chrétientés de Chine ?*

*Toujours est-il qu'au saint jour de Pâques, en la fête de la*

Résurrection et de son triomphe, le Maître de la Moisson est venu chercher son bon ouvrier et, nous ne pouvons en douter, pour se hâter de lui donner la récompense bien mérités par ceux qui ont fait connaître son nom, n'en ont pas rougi et ont même souffert pour le défendre.

Je n'ai pas à rappeler à nouveau ce que fut la carrière religieuse et la vie missionnaire du vénéré défunt. Tous connaissent sa modestie, son effacement. Dans un rapport que j'ai eu sous les yeux et où il faisait l'exposé de la situation et des épreuves de son diocèse, Mgr Deymier s'est refusé à narrer en détail ce qui le concernait, se contentant de noter : « Il faudrait des pages pour décrire toutes les humiliations et avanies subies dans ces huit mois (les huit mois de sa réclusion au secret, dans sa chambre, à cause de sa grave maladie), Dieu, se contentait-il d'ajouter, saura en tirer la gloire de son Eglise. »

Nous reconnaissons-là le vrai fils de Saint-Vincent de Paul. Formé au séminaire et au noviciat des Lazaristes de Dax, près duquel il repose suivant son désir, missionnaire depuis plus de quarante ans dans la province de Chekiang, vicaire apostolique en 1936, pour connaître tout de suite la tourmente de la guerre japonaise, et succédant alors au vieux et très vénérable Mgr Favreau, démissionnaire, qui mourut à quatre-vingt-dix ans, après soixante-trois ans passés en Chine, Mgr Deymier fut le premier archevêque d'Hangchow, quand ce vicariat apostolique fut érigé en siège métropolitain.

Donc, fondateur d'une Eglise : première couronne pour récompenser les efforts et les sacrifices d'un missionnaire !... Hélas ! ce fut pour recevoir très vite la seconde couronne du missionnaire : celle de la persécution !

Mgr Deymier a été la victime de la persécution sournoise, fourbe, calomniatrice, toujours épuisante, quand elle n'est pas immédiatement mortelle, des communistes.

A ce moment-là, quel était l'état de la Chrétienté qu'il avait organisée ? Dix-sept missionnaires européens, quarante et un prêtres chinois, vingt et une religieuses européennes, soixante-dix-neuf religieuses chinoises ; un grand nombre d'écoles paroissiales et catéchistiques, cinq écoles moyennes avec six cent dix élèves, douze écoles primaires supérieures avec deux mille élèves ; deux hôpitaux avec équipement moderne, une vingtaine de dispensaires ; vingt-deux églises, une centaine de chapelles, deux cents lieux de réunions et de catéchismes.

Je cite ces chiffres pour prouver à ceux qui sont insuffisamment renseignés, que nos missionnaires n'ont pas fait œuvre de colonialisme puisqu'ils ont laissé une telle place au clergé et aux religieuses indigènes ; qu'ils n'ont pas négligé l'œuvre de l'enseignement, menée à un degré assez supérieur ; qu'ils ont pratiqué des méthodes d'apostolat, que nous ne faisons maintenant qu'adopter en France.

Quels sont les résultats de l'évangélisation de Mgr Deymier ? Une chrétienté et un clergé qui demeurent encore presque totalement fidèles, en dépit de toutes les spoliations, de tous les lavages de cerveaux, de toutes les incarcérations, de toutes les menaces, j'en ai pour preuve cette lettre reçue par Mgr Deymier, alors qu'il était déjà au Bouscat, et écrite par l'un de ses jeunes chrétiens :

« Le 18 août, dans une église de cette ville, plus de deux mille enfants étaient réunis pour assister à la messe de Mgr N...

un frère chinois). Parmi eux, cent quatre-vingt-dix-sept faisaient leur première communion. Moi aussi, avec d'autres jeunes, nous conduisions ces petits et nous avons reçu avec eux la Sainte Eucharistie. C'est que, depuis que vous nous avez quittés, chaque dimanche je fais le catéchisme à ces petits amis... Certainement, je me souviens de vos instructions ! C'est comme si vous me parliez maintenant : j'entends bien distinctement votre voix ! « Vous devrez être un petit apôtre... » nous savons que le monde entier a les yeux sur nous. Je me souviens que, l'an dernier, lorsque j'étais seul, en surveillance dans ma chambre, ma consolation et ma force étaient dans cette pensée : « L'humanité entière nous contemple et espère... » On m'a dit que vous irez bientôt voir Notre Saint-Père le Pape. Veuillez nous rappeler à son souvenir et lui dire que nous restons ses enfants et que nous voulons assumer la mission nouvelle de cette nouvelle ère : porter cette nouvelle croix. Nous voulons être les enfants d'une Eglise glorieuse. Jamais nous ne nous séparerons de notre Père. Nous voulons payer du prix de notre vie notre fidélité au Père Commun. Chaque matin vos brebis s'apprêtent au sacrifice et vous invitent à les offrir à Dieu pendant votre messe. Nous espérons que ce sacrifice, offert pour notre Pasteur, nous obtiendra de nombreuses grâces, et surtout le courage. Avec respect, je souhaite la paix à Votre Excellence. »

Mes frères, n'avez-vous pas, dans ces lignes, senti vibrer la foi et les accents des premiers chrétiens ? Pouvais-je prononcer de Mgr Deymier plus bel éloge qu'en vous faisant entendre la voix de ses enfants ?

C'est cependant sur ses paroles à Lui, le Prélat, l'Apôtre, mort des suites de ses souffrances physiques et de la torture morale de son exil, que je veux vous laisser. Cet homme, ce Français, ce Prêtre de la Mission, cet évêque, que l'on a enfermé, expulsé parce qu'il avait institué la Légion de Marie, et parce qu'il se refusait à constituer une église indépendante du Pape, lorsqu'un communiste forcené lui demanda : « Pourquoi avez-vous quitté votre pays ? Qui vous a envoyé ici ? » n'eût que cette riposte rapportée par lui-même dans un sermon prononcé chez nous, à Bommes : « Pour toute réponse, je lui citai la parole du Christ : « Allez instruire et baptiser », et le communiste ayant regardé avec colère, ne sut que lui répondre.

Nous inclinant devant cette mémoire bénie, et devant le deuil de sa digne famille, de sa chère Congrégation, des Filles de la Charité qui ont eu l'insigne grâce de recevoir son dernier soupir, comme j'eus celle de prier près de son chevet d'agonisant, devant le deuil de ses amis et de ses compatriotes, et songeant surtout à la douleur des prêtres et des fidèles héroïques de son diocèse, nous aurons, nous, une réponse, je l'emprunte à l'un de ses confrères qui a travaillé durant de longues années dans sa mission et sous ses ordres et qui, apprenant sa mort, écrivait :

« J'aime croire que, du haut de la Mission du Ciel, Mgr Deymier protégera efficacement ceux qui constituaient le troupeau confié à sa houlette. Ne pensez-vous pas qu'il est consolant de savoir un large groupement de bons et fidèles serviteurs, réunis dans la Maison du Maître de la Vigne et de se représenter leur immense pouvoir d'intercession en faveur de ceux qui gémissent dans l'Eglise du Silence ? »

Amen !

22 avril. — A Paris, dans l'antique cathédrale *Notre-Dame*, commencée en 1163, une exceptionnelle ordination sacerdotale réunit une compacte assistance. Lors de ces dernières semaines, le déroulement des événements d'Algérie contraint à des convocations militaires, notamment des cadres de sous-officiers et parmi eux sont des séminaristes qui vont achever leur temps de séminaires. Devant de telles exigences de la situation présente, nombre de diocèses devancent de quelque huit semaines, quelques-unes de leurs ordinations sacerdotales de fin d'année.

Ainsi, à Paris, en ce troisième dimanche d'après Pâques, à 17 heures, le cardinal Feltin confère la prêtrise à dix-huit diacres. A seize clercs du clergé diocésain, sont adjoints un Dominicain et un Lazariste, le Frère Jean-Baptiste Chevallier. Vivement menée et sobrement commentée par M. Coudreau, l'ordination s'achève à 19 heures et demie : plus de deux cents prêtres ont tenu à imposer les mains à cette couronne des ordinands, rassemblés autour de l'autel dressé, comme en maintes circonstances, à la croisée du transept. Plus proche de l'assistance, la cérémonie se déroule entre les admirables verrières dont quelques vestiges sont là depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, formant audacieusement une ouverture colorée de dix-huit mètres de haut sur treize de large. Dans ce cadre et au milieu de souvenirs faciles à évoquer, la prière monte plus aisément, et les thèmes de méditation ne manquent pas sous de telles voûtes, qui ont vu passer des générations, et parmi elles la ferveur de notre père, saint Vincent de Paul.

30 avril. — A *Beyrouth*, dans le quartier Sioufi, le Président de la République Libanaise, M. Camille Chamoun, inaugure l'Ecole Camille N. Chamoun, et rend visite à l'Orphelinat Saint-Joseph. Sur cette double cérémonie, voici les quelques lignes que lui consacre la presse locale :

*« Depuis que les Pères Lazaristes et les Filles de la Charité ont posé la première pierre des vastes bâtiments qui abritent à Sioufi, la nouvelle Maison Centrale, le printemps n'est plus seulement pour eux la saison des fleurs. Chaque année, cette même époque ramène chez eux leurs amis, pour célébrer une nouvelle inauguration. Ce fut d'abord celle de l'église Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse. L'année suivante, c'était la bénédiction et l'installation de la grande cloche baptisée « William-Marie ». Lundi dernier, une nouvelle réalisation est venue s'ajouter à leur actif : l'Ecole C.N. Chamoun, créée en vue d'assurer gratuitement l'enseignement primaire à près de mille élèves.*

*Dans l'après-midi de ce lundi, sur le parvis de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse où avait été montée la tribune officielle, on pouvait voir autour du président Chamoun, M. Abdallah Yafi, président du Conseil, M. Georges Karam, ministre des Finances, S.E. Mgr Joseph Beltrami, nonce apostolique, S.E. M. Louis Roché, ambassadeur de France, de nombreux prélats catholiques, de hauts fonctionnaires et des directeurs d'établissements scolaires. De même dans la grande cour, pavoisée aux couleurs libanaises, pontificales et françaises, un essaim de Filles de la Charité qu'entouraient des centaines d'élèves.*

*Le chef de l'Etat est accueilli par un chant exécuté par un groupe de jeunes filles de la Maison Centrale, puis le R.P. Rivals, visiteur des Lazaristes, prononce une allocution pour souhaiter la bienvenue à M. Camille Chamoun et expliquer le but*

pour lequel avait été fondée l'école que le président, dont elle porte le nom, va tout à l'heure inaugurer en rompant le ruban symbolique qui en barrait l'accès.

Une fois terminé le discours du R.P. Rivals, quatre belles jeunes filles s'avancent et présentent des gerbes de fleurs au président de la République. M. Chamoun se fait alors remettre par son chef de cabinet un écrin ; il en retire les insignes d'officier de l'Ordre du Cèdre qu'il épingle sur la poitrine du R.P. Visiteur, après lui avoir adressé des paroles de circonstance. Le geste du Chef de l'Etat est accueilli par des applaudissements prolongés.

Ce fut ensuite la cérémonie d'inauguration de la nouvelle école et la visite des locaux. De vastes pièces, tout de neuf meublées depuis les grands tableaux noirs jusqu'aux bancs très confortables qui incitent au travail. Partout de la lumière, de la fraîcheur, et une vue idéale sur la ville.

Pour le champagne d'honneur, il faut aller jusqu'à la terrasse. La fanfare, nichée au haut de la tour, lance des notes joyeuses pour fêter l'événement du jour.

Le Président Chamoun à l'Orphelinat Saint-Joseph

Dans l'après-midi d'hier (30 avril 1956), le Président Chamoun a rendu visite à l'Orphelinat Saint-Joseph, dirigé par les Filles de la Charité et nouvellement installé sur l'emplacement de l'ancien camp Sarrail.

Là, sous la direction d'excellents moniteurs, trois cents jeunes apprentis, dont cent vingt-huit présentés par le ministère des Affaires sociales, sont affectés selon leur penchant aux ateliers d'ébénisterie, de ferronnerie, de couture et de cordonnerie. Ces jeunes orphelins, qui reçoivent aussi l'enseignement primaire jusqu'au certificat d'études, quittent l'institution vers l'âge de dix-huit ans suffisamment armés pour gagner honnêtement leur vie.

Le Président de la République, accompagné des dirigeants de l'institution, a visité tous les ateliers. Il s'est arrêté plus longtemps à celui de l'ébénisterie, où l'on pouvait admirer des réalisations du meilleur goût. Un jeune apprenti a offert au chef de l'Etat une belle boîte à cigarettes en bois avec des motifs de gravure artistiquement exécutés.

A l'issue de sa tournée, le président Chamoun a exprimé au R.P. Rivals, visiteur des Lazaristes, et à la Rér. Mère Charles, supérieure de l'Orphelinat, sa vive satisfaction pour la contribution de leur congrégation au relèvement de la classe laborieuse au Liban.

1<sup>er</sup> mai. — Par la voie aérienne, M. Zimmerman arrive aux Etats-Unis pour prendre part, en la fête de l'Ascension, le 10 mai prochain, aux solennités du centenaire de l'Université Lazariste de Niagara. Il constatera, avec plaisir, les progrès réalisés par la récente école apostolique ouverte, il y a quelques mois, aux portes de Chicago, sa patrie, et qu'a généreusement dotée un illustre bienfaiteur de la province, M. Arthur Schmitt.

Comme on le sait, dès le début de juillet 1955, une heureuse nouvelle parcourut la province occidentale des Etats-Unis : on allait ouvrir une autre école apostolique. Le 19 juin précédent, au sud-ouest de Chicago, à Lemont, l'Institut technique Fournier avait fermé ses portes et clôt ses activités. Sans tarder, sur la fin du mois, deux Lazaristes se rendaient à pied

d'œuvre, pour préparer, dans les deux mois, l'ouverture de l'Ecole projetée et libéralement offerte par M. Arthur Schmitt, président de l'*American Phenolic Corporation*.

L'Institut Fournier remonte à 1929, quand les Pères de Saint-Viateur construisirent là leur noviciat.

Un tel nom devait conserver le souvenir du premier Visiteur des Clercs de Saint-Viateur aux Etats-Unis. Après quelque dix ans, le Noviciat fut fermé par suite de revers financiers : bâtiments et terrains furent achetés par M. Schmitt afin d'y établir pour l'armée une école secondaire privée. L'Institution ouvrit en février 1943. C'était alors la guerre. Pour une durée de deux ans, des jeunes de dix-huit ans suivaient là des cours pour les besoins du service militaire. A partir de 1947, l'Ecole fut progressivement transformée en Collège, qui se développa rapidement. Lorsque l'Institut Fournier devint Ecole technique, il comprenait un seul bâtiment renfermant dortoir, chapelle, classe, laboratoires et bibliothèque. En juillet 1945, un élémentaire atelier et une menuiserie furent entrepris et prêts en février 1946. Un autre pavillon s'achevait au début de 1948. Un bâtiment de classes et des laboratoires complétèrent l'équipement de la maison, sur la fin du premier semestre de l'année scolaire 1948-1949. Enfin, un sixième pavillon offrit une vaste salle d'exercices militaires, un manège, qui comporte une salle pour basket et un autre local pour les récréations. La propriété, de trois mille quatre cents acres (près de mille quatre cents hectares), renferme une ferme, mais les quatorze maisonnettes pour le corps professoral laïque restèrent en dehors de la donation. Placée devant les deux bâtisses de l'Ecole, et séparée de la route d'accès par une pièce d'eau, la vaste maison en pierre de M. Schmitt complète magnifiquement la donation...

Le 19 juin 1955, les cours de l'Institut Fournier se clôturaient donc par les traditionnels examens. Les laboratoires et leur équipement technique furent sans retard vendus à divers Collèges. Le 1<sup>er</sup> juillet 1955, arrivaient M. Carl Schulte, supérieur du *Séminaire Saint-Vincent, Institut Fournier*, et M. Louis Derbes, préfet de discipline. Peu après, M. Thomas Barret leur était adjoint en qualité d'économiste et de directeur spirituel. L'*Institut Fournier* allait servir d'Ecole apostolique pour les enfants de la partie septentrionale du Centre-Ouest des Etats-Unis. On rassemblerait ici les élèves qui, originaires de la région de Chicago, se trouvaient déjà inscrits au Collège Saint-Vincent de Cape Girardeau.

Le 24 juillet eut lieu la prise de possession de la maison, en présence des amis et familles des clercs de Perryville et des apostoliques de Cape Girardeau et de Lemont. En la salle de gymnastique, la journée commença par une grand-messe chantée par le premier supérieur, M. Schulte. Le chœur des séminaristes était sous la direction de M. Barrett. M. Comerford O'Malley, Président de l'*Université de Paul* à Chicago, adressa quelques paroles senties sur le thème évangélique : *la moisson est abondante, les ouvriers sont peu nombreux*.

C'est pour les Etats d'Illinois, du Michigan, du Wisconsin, de l'Indiana que s'ouvre cette maison afin qu'à l'école de saint Vincent de Paul surgissent d'autres de ses fils. Sur le sol américain, en 1818, quarante ans après la proclamation de l'Indépendance, les enfants de Monsieur Vincent étaient établis à Perryville (Sainte-Marie des Barrens); de là, par étapes, ils ont

rayonné vers New-York, à l'est, vers la Louisiane, au sud, et jusqu'en Californie, à l'ouest. Grâce à M. Arthur Schmitt, un nouveau foyer d'expansion est possible. Que la bénédiction de Dieu accompagne cet autre centre d'apostolat et en fasse surgir des ouvriers généreux et nombreux !...

Près de trois cents personnes assistaient à la cérémonie ; à leur tête, comme de juste, M. Schmitt, fondateur et insigne bienfaiteur de la maison.

Dès avant l'ouverture des classes (le 5 septembre 1955, avec trente-six élèves), la chapelle du nouveau séminaire vit une ordination, dès le 6 août précédent. Le Lazariste, Mgr Charles Quinn, évêque de Yukiang (Chine), conféra le diaconat à deux clercs lazarisites, professeurs à l'École Supérieure de Paul. Et ces deux nouveaux diacres, Behm et Discon, furent, le lendemain, ordonnés prêtres par le même Mgr Quinn, mais dans l'église Saint-Vincent de Paul à Chicago. M. Zimmerman, récemment élu assistant général, avait dirigé la retraite préparatoire à ces ordinations.

La province des Etats-Unis occidentaux possède donc actuellement trois Ecoles apostoliques : *Cape Girardeau*, *Lemont* et *Montebello* : trois foyers pour les vocations apostoliques, à la suite et dans l'esprit de saint Vincent de Paul.

Signalons qu'à Lemont, les services pour la cuisine et l'entretien de la maison sont confiés au dévouement des *Sœurs Joséphines*, communauté mexicaine, fondée le 19 septembre 1872, par le Lazariste M. José-Maria Villaseca et définitivement approuvées le 27 février 1920. A l'origine, cette Communauté s'employa à suppléer les Filles de la Charité, expulsées en 1874 par la Révolution mexicaine (*Annales*, t. 40, pp. 165-258). L'on sait que la cornette a fait sa réapparition au Mexique en 1945, ainsi que l'ont noté les *Annales*, t. 111, pp. 62-63, 213, et t. 1117, p. 291.

— 10 mai. — En cette fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, le *Centre des Œuvres*, 67, rue de Sèvres, a, depuis plusieurs mois, projeté et organisé une manifestation, un pèlerinage qui veulent marquer le cent cinquantième anniversaire de la naissance de sainte Catherine Labouré. *Moutiers-Saint-Jean* doit son origine à l'une de nos plus antiques abbayes, celle de Réané : fondation du saint abbé *Jean*, mort le 28 janvier 525... ! Plus de onze siècles après, saint Vincent de Paul, en ce même *Moutiers-Saint-Jean*, eut comme grand ami, un des abbés commendataires, Rochechouart de Chandénier, qui y mourut, à quatre-vingts ans, le 18 mai 1710. C'est à leurs deux dévouements que l'on doit l'hospice charitable de Moutiers-Saint-Jean, confié aux Sœurs de la Charité, ainsi que le rapportent toutes les vies de saint Vincent...

A moins de trois kilomètres de *Moutiers*, à *Fain-les-Moutiers*, naquit, le 2 mai 1806, Catherine Labouré...

De cette journée du pèlerinage (10 mai 1956), la plume de M. Jean Gonthier évoque heureusement l'atmosphère et le déroulement des cérémonies, en ces quelques heures : *chez sainte Catherine Labouré*.

*De l'Île-de-France, de la Champagne, de l'Auvergne, du Lyonnais, du Nivernais et surtout de la Bourgogne, en ce matin de l'Ascension 1956, des autocars roulent simultanément vers un même point : Fain-les-Moutiers. La convergence de ces gros véhicules vers le petit village de la Côte-d'Or est comme la*

traduction matérielle de l'attraction spirituelle qu'exerce cet humble coin de France, en cette journée commémorative du cent cinquantième anniversaire de sainte Catherine Labouré.

C'est pour fêter sur place l'heureuse Voyante de l'Immaculée que des centaines et des centaines d'Enfants de Marie ont pris la route ce matin. Et vous pensez bien que les Filles de la Charité rivalisent en nombre avec elles ! Est-ce que vous avez vu quelquefois une grande manifestation religieuse où il n'y eût pas une cornette ? Et aujourd'hui, cent cinquantième anniversaire de la naissance de Sœur Catherine, c'est bien normal qu'elles soient là, les cornettes, les braves cornettes ! Et il y en a, je vous le garantis ! Mais je n'ai pas pris la peine de les compter... Attendez... il y a mieux encore. La porte massive du 140 de la rue du Bac s'est, ce matin, ouverte, — sans grincer, je crois, — pour laisser s'envoler vers Fain-les-Moutiers, seize « petits bonnets », seize novices dans le costume que porta, il y a cent vingt-six ans, Catherine Labouré. Et elles sont bien à leur place, en ce jour, les seize Petites Sœurs. Et elles rayonnent ! Et elles... Chut ! n'allons pas plus vite que les autocars ! Vous verrez tout à l'heure.

Prenant la tête de la procession motorisée qui s'échelonne des routes de Paris jusqu'à celles de Fain-les-Moutiers, un petit car emporte le Très Honoré Père, M. Contassot, M. Knapik, M. le Visiteur, M. Bizart, M. Meyer, Visiteur d'Allemagne M. Combaluzier, M. Césa, M. Lloret, deux Etudiants et deux Frères Conduiteurs. Ainsi la famille mariale et les deux familles de saint Vincent vont pouvoir, ensemble, remercier le Bon Dieu d'avoir donné au monde, il y a cent cinquante ans, la petite fille qui sera la Messagère de Notre-Dame.

✱

Ai-je besoin de vous dire que l'initiative d'un tel rassemblement marial et vincentien au village de sainte Catherine revient à M. Henrion ? Il y a longtemps déjà qu'il nous a donné des preuves de ses talents d'organisateur. Et aujourd'hui comme toujours, il n'a rien laissé au hasard. Tenez, un petit détail en passant ; je vous en donnerai peut-être d'autres par la suite, on verra. Au départ de la rue de Sèvres, chacun de nous reçut une feuille photocopiée sur laquelle étaient signalés les principaux points intéressants du long itinéraire. Ainsi nous pouvons, au passage, saluer avec plus d'attention des lieux où pendant si longtemps se dévouèrent nos confrères : Sens, avec sa belle cathédrale ; Auxerre dont l'antique silhouette lance vers le ciel de si élégants clochers. Nous dédions aussi un petit salut à Joigny dont M. et Mme de Gondî furent les « hauts et puissants Seigneurs ». Dans le lointain, à travers la déchirure de deux collines, nos yeux aperçoivent Vézelay que, entre parenthèses, l'organisateur de la journée avait prévu comme lieu de rassemblement si la pluie avait persisté. Car le ciel de l'Yonne ne manqua pas de nous bénir un peu, sans nous empêcher de trouver beau ces paysages de France sous la parure verte du printemps.

Vaillamment, le car nous hisse sur les premiers rebords du plateau bourguignon aux pittoresque villages. Et après cinq heures de route, voici Moutiers-Saint-Jean ! C'est là que stoppent tous les cars, sous la bienveillante surveillance des gendarmes en gants blancs.

✱

A Mouliers-Saint-Jean, tandis que les véhicules continuent d'arriver, chacun a le loisir de faire son petit pèlerinage à l'église paroissiale où Catherine Labouré fit sa toute première Communion ; ou bien au vieil et charmant hospice où elle eut ses premiers contacts avec les Filles de la Charité ; dans la chapelle des Sœurs, Catherine venait au moins une fois la semaine entendre la Messe. Les amateurs d'un passé plus ancien vont jusqu'à l'Abbaye, jusqu'au « moutier » qui a donné son nom à la localité. Et là, dans les beaux restes d'un cloître, dans un escalier monumental, dans un spacieux corridor dallé, on retrouve le souvenir d'un ami de saint Vincent, M. de Chandenier qui fut abbé de Mouliers-Saint-Jean. L'Abbaye a été sauvée d'une totale destruction, au moment de la Révolution, par des parents de Catherine Labouré qui l'achetèrent et la transformèrent en ferme.

Le village retentit maintenant de la jeune animation des Enfants de Marie. Et, sur le bord des toits, les pigeons s'arrêtent, interdits, en voyant passer les ailes de tant de cornettes blanches...



Vers midi, Son Excellence Mgr Sembel, évêque de Dijon, accompagné de son vicaire général, Mgr Lefebvre, et de son Directeur des Œuvres, M. le chanoine Mathey, descend de voiture devant l'hospice et, dans une dépendance toute proche, un agréable repas réunit une trentaine de convives. Outre les personnages déjà cités, il y a, autour des tables rustiques, les maires de Mouliers-Saint-Jean et de Fain-les-Moutiers, des curés des environs, des hommes et des jeunes gens qui ont participé à la préparations matérielle de la journée. Deux autres Lazaristes se sont joints à notre groupe : M. Moulin, Directeur des Sœurs de Lyon, et M. Beaubis, Aumônier à La Teppe.



Il est 13 heures. C'est le moment où doit commencer la montée vers Fain-les-Moutiers qui va devenir le haut-lieu de cet après-midi. Divisées en « chapitres » d'environ cinquante membres, les Enfants de Marie vont entamer leur « Route Mariale ». Des livrets, composés pour la circonstance, indiqueront les méditations et les prières à faire, ainsi que les chants à exécuter, les silences à garder. Les deux kilomètres qui séparent Mouliers-Saint-Jean de Fain seront coupés par trois relais : chaque « chapitre » y entendra la lecture du thème de la méditation : « La Lumière de la Route »... « L'Espérance, vertu du pèlerin en marche vers la Jérusalem Céleste »... « En route avec nos sœurs de la terre »...

L'honneur d'inaugurer cette belle « Route Mariale » revenait, comme de juste, aux seize Petites Sœurs du Séminaire et à leur Directrice. Elles partirent bien les premières. Mais, dans leur sainte impatience de gagner la « Terre Promise », elles se trompèrent de chemin... Heureusement, elles ne pouvaient passer inaperçues. M. Henrion fut alerté. Sans hésitation, il réquisitionna un car qui partit à la poursuite des pèlerines trop pressées. Et ce ne sera pas le moindre sujet de gloire pour M. Henrion, en cette journée, que d'avoir réussi à ramener sur le droit chemin les petites Sœurs égarées...

Bientôt tout est devenu normal. Normal ? que dis-je ? Une atmosphère d'ardent recueillement enveloppe rapidement cette ascension vers Fain. Piété contagieuse : des hommes, de solides

*Bourguignons, s'adjoignent spontanément à l'un ou l'autre des groupes, et, tête nue, ils font, eux aussi la « Route Mariale »... Au-dessus de l'immense et calme horizon, récompense de la montée, c'est une véritable élévation d'âmes qui s'opère. Nulle préparation ne pouvait être meilleure que celle-là. Et quand, après avoir rapidement traversé la petite église de Fain où Catherine fut baptisée le 3 mai 1806, puis la chambre où elle était née la veille, le flot débouche dans la prairie attenant à la ferme des Labouré, toutes les âmes sont prêtes à vibrer.*

*A songer que cette prairie — mis à part le majestueux podium bordé de verdure qui s'y dresse — est le décor inchangé de la jeunesse de Catherine, comment ne pas éprouver une émotion de nature à ouvrir les cœurs aux grâces de ce jour ?*

*Et quel coup d'œil elle offre aujourd'hui, cette prairie ! Dire qu'il y a plus de 3.000 personnes ne donne pas du tout une idée du tableau que la foule constitue. Songez à un riche parterre de fleurs riantes : 2.000 Enfants de Marie avec, claquant au-dessus d'eux dans le vent assez vif, les fanions qui inscrivent dans le ciel les noms de tant de villes, de localités, ou de groupes. Et, comme les 700 ou 800 pigeons du colombier dont la silhouette se dresse à l'entrée du pré, venaient, en ce même lieu, se réunir autour de Catherine Labouré, jeune fermière, aujourd'hui les cornettes de plus de deux cents Filles de la Charité posent, de distance en distance, leur blancheur. Lys dans un parterre ? Ou colombes de la Charité attendant la becquée spirituelle ?*

*Au centre d'un groupe important de soutanes et face au podium, Mgr Sembel a pris place entre le Très Honoré Père et Mgr Lefebvre. M. Henrion indique le déroulement de la cérémonie, mobilise des confesseurs qui se répartissent en bordure de la prairie. Et c'est le jeu scénique. Sous le titre « Envol », Marie Alix, la poétesse spécialisée des grandes manifestations mariales, a écrit un texte d'une belle venue : évocation de la terre bourguignonne avec ses Saints et ses Saintes qui se penchent sur le berceau de la petite Catherine (et il est là, sur le podium, le berceau authentique), enfance de Catherine, et Catherine, jeune fille, apportant aux moissonneurs leur repas, Catherine entendant l'appel de la Charité, Catherine quittant son village... Pour mimer ce texte, parfaitement lu au micro par le meneur de jeu, soutenu par l'orgue électronique, le Groupe d'Expression, de Saint-Bénigne de Dijon, donne ses costumes variés, la justesse et la grâce de ses attitudes. Un tel spectacle atteint à la beauté réelle, en particulier avec le tableau de la Vierge et celui de la Charité. Mais impossible de le décrire. Prosaïquement je dois me contenter de dire : déjà préparées par la « Route Mariale », les âmes, par ce jeu scénique si artistiquement réalisé et si profondément animé d'un vrai souffle religieux, ont été conduites au sommet de la journée : la Messe.*



*Si cependant dans cette foule, il s'était trouvé une âme pas encore à point pour participer au Sacrifice de l'autel, elle y eût été mise par l'allocution de M. Houfflain, Visiteur, mais aussi Directeur des Enfants de Marie. Reprenant les pensées qui ont servi de thème à la « Route Mariale », l'orateur en fait la synthèse ; puis il souligne que la marche vers Dieu que doit être toute vie humaine, ne peut pas être une Route solitaire : « Nous sommes tous et toutes d'Eglise. Dès lors, dans une Eglise tout*

entière en marche, chacun d'entre nous doit marcher. Dans une Eglise toute en action, chacun d'entre nous doit agir. Dans une Eglise tout entière missionnaire, chacun doit être missionnaire. Dans une Eglise tout entière sacerdotale, chacun et chacun d'entre nous doit avoir une âme sacerdotale et un esprit sacerdotal. » Et dans une vibrante conclusion, leur Directeur rappelle aux Enfants de Marie que leur rôle, c'est d'être, chacune et toutes ensemble, une « monstrance » de Dieu, en pratiquant, à l'exemple de Catherine Labouré, la foi, la pureté, la Charité sur lesquelles elles se sont examinées au cours de leur « Route Mariale ».

Au terme de cette allocution et comme pour lui donner une suite immédiate et pratique, vingt-cinq Cadettes, appartenant à huit groupes parisiens, sont reçues dans l'Association des Enfants de Marie. Pouvaient-elles trouver meilleur lieu de départ pour leur cheminement évangélique ?

\*\*

Pendant ce temps, sur le podium, l'autel a été préparé. M. le Très Honoré Père y célèbre la messe de l'Ascension. M. Houfflain et M. Henrion, tour à tour au micro, dirigent la commune participation. Huit prêtres distribuent au moins deux mille cents communions : tous les ciboires ont été vidés, et encore fallut-il morceler les hosties.

Il appartenait à l'Evêque de Dijon de prononcer le dernier mot. Malheureusement Mgr Sembel souffrait d'une névralgie faciale, et M. Henrion eut raison de souligner qu'en présidant, malgré son état physique, la célébration de ce cent cinquantième anniversaire, l'Evêque du diocèse de sainte Catherine a donné aux Enfants de Marie et à la famille de saint Vincent une preuve courageuse de sa sympathie. C'est « l'homme de sa droite », Mgr Lefebvre, qui traduit les pensées du cœur de son évêque : « Merci, dit en substance le Vicaire général, merci à Notre-Dame et à tous ceux qui ont été les instruments de Notre-Dame. Merci au Curé de Moutiers, aux Sœurs, aux habitants de la paroisse et à tous les artisans de la journée... L'Evêque de Dijon est heureux et fier de recevoir pour la deuxième fois le Très Honoré Père qui, il y a huit ans, était venu présider les fêtes de la canonisation de Catherine Labouré. Merci aussi pour l'œuvre qui est accomplie en tant de paroisses du diocèse par les Filles de la Charité. Que les Sœurs se maintiennent et se développent !... Malgré un temps bas qui, par contre, faisait le ciel plus près de la terre, la foi nous a rassemblés ici... Cette journée n'a été qu'un relais : la Route Mariale se continue. Et votre tâche à vous, Enfants de Marie, c'est de continuer à la suivre vers le Dieu invisible, mais présent. Sur les siennes, accordez vos pensées et vos vies. Alors la « Route » se poursuivra en Bourgogne, en France, route qui s'épanouit dans les mouvements d'Action Catholique dont vous êtes un sûr espoir... Nous savons que le Seigneur est avec nous, parce que nous nous sommes placés sous la protection de la Vierge. »

\*\*

Moins de deux heures après y être entrée, la foule quitte lentement la prairie de Catherine. Lentement, et cette lenteur semble être l'expression d'un regret : les âmes se résignent-elles facilement à quitter un lieu où elles se sont senties plus près

de Dieu ? Du bienfait de cette journée, j'ai recueilli d'émouvants témoignages. J'en citerai un seul : là, dans cette prairie, l'une des jeunes filles présentes, qui, depuis quelque temps faisait la sourde oreille à l'appel de la vie religieuse, a senti tomber ses hésitations.

Ainsi l'herbe sur laquelle sainte Catherine étendait sa lessive et nourrissait les moissonneurs, est devenue, en ce 10 mai 1956, une piste d' « Envol » vers plus de générosité...

Ainsi Catherine qui, dans la ferme des Labouré, il y a cent cinquante ans, au village de Fain-les-Moutiers, animait de la fragilité de sa vie commençante son rustique berceau de bois, Catherine continue de faire aimer, à travers la France et le Monde, Notre Dame qui est la Route d'Amour vers Dieu...

20 mai. — Le Visiteur de Colombie, M. Trujillo, entré dans ses soixante-quatorze ans, et poursuit sa dix-huitième année dans la charge de Visiteur. Evoquant le passé de la Province, *Sembrador*, périodique des étudiants lazaristes de Bogota, en sa livraison 137 (février 1956) donne un bref schéma de l'histoire de la province colombienne.

On trouverait d'autres précisions dans le *Répertoire historique*, table analytique des *Annales*, paru en 1900. Depuis un demi-siècle, les *Annales* ont, ici et là, parlé de la Colombie. A titre d'intérêt, pris à la lecture des pages du *Sembrador*, voici cette évocation du passé de la province colombienne.

- 1871 : pour le Séminaire de *Popayan*, partent de France, MM. Foing et Rieux, suivis peu après par M. Birot.
- 1872 : érection de la province d'*Amérique Centrale*. M. Foing, supérieur de *Popayan*, en est nommé le premier Visiteur.
- 1875 : la province prend en charge le séminaire de *Pasto*.
- 1886 : M. Foing fonde à *Cali* la première Ecole apostolique avec douze élèves. L'année suivante, elle commença avec trente-deux.
- 1890 : à *Cali* encore, ouverture du Séminaire interne, avec quatre séminaristes.
- 1892 : prise en charge du Séminaire de *Tunja*.
- 1904 : transfert de l'Ecole apostolique à *Santa Rosa de Cabal*. La direction du sanctuaire de *Nataga* (Nuestra Señora de los Mercedes) est confiée à la province.
- 1904 (décembre) : érection de la province d'*Equateur* (dédoublement de la province *Centre-Amérique*).
- 1905 : prise en charge de la préfecture de *Tierradentro*.
- 1907 : le Séminaire interne transféré à *Santa Rosa de Cabal*.
- 1908 : direction du séminaire d'*Ibagué*.
- 1913 (août) : dédoublement province d'*Amérique centrale* et de *Colombie*.
- 1916 : préfecture d'*Arauca*.
- 1919 : *Bogota* devient maison de formation de la province.
- 1920 : séminaire de *Garzon*.
- 1936 : dans les neuf maisons de la province : cinquante-six prêtres, dix étudiants, huit séminaristes, onze frères coadjuteurs.

1944 : fondation de la maison de *Cartago*.

1945-1946 : séminaires de *Santa Marta*, et de *San Gil*.

1946 : en Colombie : treize maisons, soixante-douze prêtres, vingt-six étudiants, vingt-cinq séminaristes, vingt-six coadjuteurs.

1953 : séminaire de *Zipaquira*.

1956 : statistique provinciale : quatorze maisons, cent huit prêtres, trente-six étudiants, vingt séminaristes, trente et un frères coadjuteurs.

Depuis la constitution de l'actuelle province de Colombie (août 1913), trois visiteurs se sont succédés (mai 1956) :

*Jean Bret*, né le 28 décembre 1854, à Longes, diocèse de Lyon, visiteur de l'Amérique centrale d'alors, depuis le 18 septembre 1900, jusqu'au 20 octobre 1919 ; décédé à *Cali*, le 9 mai 1933.

*Joseph Pron*, né le 28 juillet 1863, à Belpech, diocèse de Carcassonne, nommé visiteur de *Colombie* le 20 octobre 1919 jusqu'au 29 novembre 1938 ; décédé à *Tamé* le 5 octobre 1949.

*Martiniano Trujillo*, né le 20 mai 1883 à Aguadas, diocèse de Medebliu ; reçu à *Cali* le 23 mai 1902 ; prêtre le 26 juin 1908 ; nommé visiteur de *Colombie* le 29 novembre 1938.

En ce 20 mai — cher à M. Trujillo — que Dieu manifeste ses faveurs et bénédictions à la province de Colombie ! Ces jours-ci, la presse apprend que notre confrère colombien, Mgr Bernardo Botero, évêque de *Santa Marta*, est promu archevêque de *Nueva Pamplona*, érigé en métropole. *Fausta eveniant ! Felicititer.*

21 mai. *Lundi de la Pentecôte*. — Au 140, rue du Bac, comme chacun le sait dans la famille de saint Vincent, l'Assemblée générale et les élections prévues par les Nouvelles Constitutions de juin 1954. *L'Echo de la Maison-Mère* (juin 1956, pp. 185-197) fournit les précisions et les détails du bon travail accompli, sous le regard et l'inspiration de l'Esprit Saint, et dans l'esprit de saint Vincent de Paul.

Les suffrages des cinquante-trois visitatrices ont procédé aux élections. Le soir, on en rend publics les résultats.

La Très Honorée Mère Lepicard est élue Supérieure générale. Les six Conseillères sont choisies pour représenter les divers pays et leurs langues.

*Langue française* : Sœur Semelaigne (de l'Hay-les-Roses).

*Langue espagnole* : Sœur Clapès (de Madrid).

*Langue italienne* : Sœur Todaro (de Naples).

*Langue anglaise* : Sœur Roarke (des Etats-Unis).

*Langue portugaise* : Sœur Duarte (du Brésil).

*Langue allemande* : Sœur Wiedenhöfer (de Cologne).

Le lendemain, parmi ces conseillères, l'Assemblée élit comme Assistante générale : Sœur Semelaigne, et nomme comme Econome générale : Sœur Modaine.

Les vœux et les prières de toute la Communauté s'unissent pour que l'œuvre de saint Vincent aille toujours prospérant : dans le sillage de ses enseignements et de son esprit.

2 juin. — *Marie, Reine du Monde.* — L'innombrable floraison des poèmes à la Vierge n'est jamais terminée. Ce printemps perpétuel présente, ici et là, plus ou moins rutilants les élans et les prières, tout spécialement en la solennité de ce jour.

De Jean-Abel Marchand, qui a si bien chanté *Notre-Dame d'Ephèse* (cf. *Annales*, t. 119-120, p. 620), voici, datée de *Saintes*, janvier 1954, *Notre-Dame du Ciel* :

*Notre-Dame du Ciel, au seuil blanc de l'année  
Les veilleurs de l'aurore ont fait monter vers vous,  
Par-dessus notre angoisse et notre nuit fanée,  
Leur plus fidèle amour et leur chant le plus doux.*

*Laissez-moi retrouver, limpide, ardent et sage,  
L'élan vers votre autel de mes jeunes matins :  
La terre où nous vivons n'est qu'un pauvre village,  
Mais, avec vous, les cieux ne sont jamais lointains.*

*Vous êtes, sur les temps, le guide impérissable  
Qui franchit les hivers et fait vivre l'été,  
Et tous nos faibles mots engravés dans le sable  
Preignent un autre essor devant votre beauté.*

*Mère secrète et douce, au foyer de l'enfance,  
Vous n'aviez point de part au festin chez Lévi,  
Mais vous aimiez déjà les pêcheurs sans défense,  
Sur le chemin d'espoir qu'ils ont enfin gravi.*

*Votre visage seul, entre tous les visages,  
Eclaire d'un printemps maternel et sacré  
La tragique amertume où frissonnent les âges,  
Quand l'homme ne sait plus que Dieu l'a délivré.*

*Je n'ai rien désiré que vous aimer dans l'ombre,  
Mais les jours exilés de ce voyage obscur  
Ont empli mon regard de vos clartés sans nombre,  
Car ceux que vous aimez ont le goût du blé mur.*

*Ils sont la gerbe haute aux granges éternelles,  
La gerbe de famille au bon soleil d'été,  
Et les épis glanés de vos mains maternelles  
Seront les mieux reçus au seuil de la cité...*

*Je reviens avec eux des mortelles vallées  
Pour reprendre la route où fleurissent vos pas :  
Si nous tendons vers vous nos âmes désolées,  
Les démons de la nuit ne nous rejoindront pas.*

*Quand l'humble paix des soirs viendra clôre ma vie,  
Lorsque j'achèverai ma terrestre saison,  
Mon seul trésor sera de vous avoir servie  
Avec le simple amour des fils de la maison...*

6 juin. — Dans l'infirmerie, récemment réoccupée, décès de M. Stéphane Léfaki, ancien missionnaire de Chine, qui a courageusement et chrétiennement supporté de dures et vives souffrances...

Le 7 mars dernier, après avoir lui aussi bien souffert, était parti pour la Mission du Ciel le Frère Eugène Péchin, pour lors doyen des coadjuteurs de la Maison-Mère. Né à Paris (4, rue

d'Assas), le 13 juillet 1873, il fut élevé par sa pieuse mère, bientôt veuve. Admis, 95, rue de Sèvres, le 11 juillet 1879, à peine âgé de seize ans, il prit l'habit de coadjuteur le 1<sup>er</sup> février 1890. Dès le 25 août 1891, il partait généreusement pour la Perse, avec le délégué apostolique, Mgr Montéty. Frère Péchin resta six ans, en Iran, après avoir fait ses vœux à Ourmiah, le 22 février 1892. En 1898, il était placé au collège de Damas où il se plut, se dépensa intelligemment, jusqu'à la guerre de 1914. Alors mobilisé au *Service de Santé*, il fut bientôt attaché à Paris, comme secrétaire d'un préposé au *réconfort moral des soldats musulmans*. Démobilisé en février 1919, on le confia *provisoirement* aux services de la Procure générale. Preuve manifeste de son dévouement et de ses consciencieuses qualités, ce *provisoire* dura trente et un ans, jusqu'en 1950, où âge et souffrances le contraignirent, hélas ! à un repos anticipé. Six ans encore, malgré contrariétés, maladies, et quoi qu'il en soit de petites idées personnelles (ici ou là, sur certains thèmes, *un peu de noir*), il resta, ce qu'il avait toujours été, foncièrement attaché à sa vocation, travailleur et pieux, au total bon Frère de la Mission.

★

Après quatorze mois de décaditions et de travaux, après totale réfection et modernisation de l'antique infirmerie, les malades ont donc repris place, le 30 mai, dans leur domicile rendu plus gai et mieux adapté à leur état de *patients*.

Ce fut alors un véritable retour de l'*exode*, après un méritoire séjour de quatorze mois dans les modestes et sombres chambres du 93, rue de Sèvres. Durant cet espace de temps, sept confrères ont regagné la *Mission du Ciel*.

Dûment réaménagée et repeinte, l'infirmerie revoit donc, avec joie, l'inlassable dévouement de nos chères Sœurs infirmières et celui de leurs aides...

La clientèle ne fait pas défaut : la maladie poursuit son cours, et la mort ne chôme pas... Ainsi, le 8 juin, pendant que l'on célébraît la messe des funérailles de M. Léfaki, voici que, après de longues semaines de souffrances, passait à une vie meilleure le cher M. Henri Desmet. Sa vertu souriante, son travail courageux et son optimisme inlassable se sont nettement manifestés dans ses divers emplois au *Berceau de Saint-Vincent de Paul*, au *Séminaire Académique de Lille*, et au *Séminaire International de Strasbourg*.

Son âme d'humaniste averti, son noble cœur, son esprit fervent de l'*Imitation de Jésus-Christ*, transparaissent dans les livres qu'il nous laisse. On le retrouve aussi plein d'allant dans les pages, toujours jeunes, que, pour leur part, les *Annales* ont reçues de cet esprit fin et de ce grand cœur. De telles œuvres et de tels mérites demeurent : l'on s'en souviendra !...

*O beata anima vivas in Domino !*

Fernand COMBALUZIER.

---



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DES  
FILLES DE LA CHARITÉ

(21-22 Mai 1956)



1. 1941. 1941. 1941. 1941. 1941. 1941. 1941. 1941. 1941. 1941.  
*Debut* : Timmermans, Knapik, Godinho, Dufau,  
Issis) ; Lapdorea, Gantassot, Saffery, Gampo, Zimmerman

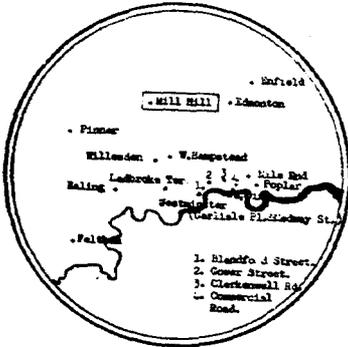
VOYAGE DU T.H. PERE M. WILLIAM-M. SLATTERY  
EN ANGLETERRE ET EN IRLANDE  
(14 octobre-19 novembre 1955)

Le 8 novembre 1855, à la demande de Mgr Dixon, primat d'Irlande, quatre Filles de la Charité (deux françaises, une irlandaise et une anglaise) s'installaient à *Drogheda*, petite ville à quelque cinquante kilomètres au nord de Dublin. C'était la première fondation de leur Compagnie dans les Iles Britanniques. Le grain de sénévé est devenu un grand arbre. Les Filles de la Charité ont, actuellement, cent vingt-trois maisons en Irlande et en Angleterre, et mille trois cents Sœurs s'y dévouent au soulagement des misères matérielles et spirituelles de toute sorte.

Le premier centenaire de cette fondation ne pouvait demeurer inaperçu. Et il était tout naturel que M. le Supérieur général fût invité à en présider les fêtes ; d'autant que son père naquit en Irlande et y vécut jusqu'à son départ pour les Etats-Unis. Il accepta donc volontiers l'invitation qui lui en fut faite, et il résolut de visiter à cette occasion les maisons des Prêtres de la Mission et un grand nombre de maisons de Filles de la Charité en Angleterre et en Irlande. Voilà pourquoi il quittait Paris le 14 octobre, en compagnie de M. Dulau, secrétaire général, pour gagner le port de Calais. S'il se fût agi d'un voyage touristique, on aurait pu choisir une date plus favorable. L'automne avait déjà commencé. En France même, nous avons eu des journées froides et pluvieuses. Que serait-ce dans les Iles Britanniques ? D'autant plus que quelques jours avant notre départ les journaux annonçaient que les Anglais procédaient chez eux à des expériences de pluie artificielle ! En fait, à notre départ de Paris, le 14 octobre vers midi, le ciel était bas et bien gris. Mais en cours de route il s'éclaircit, et c'est par un beau soleil que le « Train Bleu » arrivait à Calais après avoir franchi à la moyenne de cent kilomètres à l'heure, les trois cents kilomètres qui séparent cette ville de Paris.

Nous primes place aussitôt sur le bateau qui devait nous conduire à *Douvres*. Sur le détroit, rien de ce brouillard annoncé par les journaux (heureusement les Services météorologiques se trompent quelquefois dans leurs prédictions !) La mer était d'un calme parfait, bien que le vent fût assez vif et conseillât de ne pas rester sur le pont du bateau. Bientôt, dans la légère brume qui enveloppait les côtes méridionales de l'Angleterre, on devina les célèbres « *cliffs* », les falaises crayeuses de *Douvres*, qui tombent à pic dans la Manche. Au débarcadère, nous fûmes accueillis par nos confrères, M. Travers, supérieur de la résidence de *Mill Hill*, et sous-directeur des Filles de la Charité, et M. Bernard Maguire, de la maison paroissiale du Sacré-Cœur, à *Mill Hill* également. La nuit tombait déjà quand s'ébranla le train qui nous emmenait à Londres. Nous ne pûmes rien voir de ce comté de Kent, que nous traversions d'un bout à l'autre, et que l'on a nommé « *le Jardin de l'Angleterre* » à cause de ses magnifiques vergers. Avec un peu de retard sur l'horaire prévu, nous arrivons à la gare de *Victoria Cross*, où nous attendaient un certain nombre de confrères de la province

auxquels s'étaient joints les confrères français de la maison d'*Isleworth*. Nous prenons la direction de *Mill Hill*. Au passage nous remarquons le célèbre « *Hyde Park* » et l'arc de triomphe de marbre qui se trouve à une de ses extrémités, le « *Marble Arch* ».



A la maison centrale de *Mill Hill*, M. Sheedy, visiteur de la province d'Irlande, et directeur des Sœurs, ainsi que les deux aumôniers, MM. Bagnall et Nugent, offrirent leurs hommages de piété filiale au Très Honoré Père. Il y avait là aussi ma Sœur visitatrice, Sœur Wahlen, son assistante, Sœur Philomena Rickard, les Sœurs officières, les Sœurs de la maison centrale et de l'orphelinat adjacent, enfin les Petites Sœurs du Séminaire. Notre première visite, comme il se doit, est pour la belle chapelle où les Sœurs exécutent à la perfection un très joli *Magnificat* ; on se croirait à la Maison-Mère de la rue du Bac. A la

ferveur de leur chant, on devine la joie reconnaissante que fait naître dans les âmes cette visite du successeur de saint Vincent. Après avoir soupé à la maison centrale, nous nous rendons à la maison toute voisine de nos confrères aumôniers des Sœurs, le *St Vincent's Presbytery*, où nous logerons pendant une semaine.

15 octobre. — Le Très Honoré Père chante la grand'messe dans la chapelle des Sœurs. A midi, un certain nombre de confrères des diverses maisons de Londres, invités par Sœur visitatrice, prennent avec nous leur repas. A 16 h. 30, dans la vaste salle de communauté, les Sœurs Servantes de Londres et de la région, se réunissent aux Sœurs de la maison centrale pour offrir leurs vœux à M. le Supérieur général. Leurs sentiments sont très heureusement exprimés par une Sœur à l'habit et par une petite Sœur du Séminaire. La première évoque l'arrivée en Irlande des premières Filles de la Charité, et met en regard de ces débuts bien modestes le merveilleux développement de la province au cours du siècle qui vient de s'écouler. Le poème récité par la Sœur du Séminaire rappela ce que furent les premières Filles de la Charité, ces humbles filles de village, si simples, si laborieuses, toutes dévouées au soulagement des pauvres et des malades. Et, au nom de ses jeunes compagnes, elle promet de leur ressembler. Le Très Honoré Père prit occasion de ces deux adresses pour souligner devant les Sœurs, la grandeur de leur vocation et l'amour reconnaissant qu'elle mérite de leur part. Puis, avant de remettre le livre des *Constitutions* aux Sœurs Servantes, il rappela la raison d'être de la revision dont elles étaient le fruit et qui, d'ailleurs, n'avait touché à rien d'essentiel dans l'œuvre si sage de saint Vincent. Le salut du Saint-Sacrement et l'exercice du mois du Rosaire terminèrent cette belle soirée.

La maison centrale est située à quelque distance de Lon-

dres. En 1885/trente ans après la première fondation, il y avait déjà, en Angleterre et en Irlande, vingt-quatre maisons de Filles de la Charité. Les Supérieurs majeurs estimèrent qu'il y avait lieu de grouper ces maisons en une province distincte. Il fallait donc créer une maison centrale où résiderait la nouvelle visitatrice. On acheta à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Londres, une maison du xvii<sup>e</sup> siècle et la belle propriété qui l'entourait. A ce bâtiment s'ajoutèrent une chapelle, le séminaire et l'infirmerie. On construisit en 1900 un édifice pour les retraitantes. Puis ce fut le tour d'une école paroissiale. Jusqu'en 1893 la chapelle des Sœurs servit d'église aux catholiques de *Mill Hill*. Et même après la création d'une église paroissiale, les fidèles des environs immédiats ont obtenu l'autorisation d'assister à la messe, le dimanche, dans la chapelle des Sœurs.

De l'autre côté de la route, en face de la maison centrale, s'élève la maison dite du « *Prieuré* ». Il avait d'abord été question d'y installer le séminaire. Mais on a jugé préférable de garder les petites Sœurs à la maison centrale et le « *Prieuré* » accueille les Sœurs malades ou âgées de la province.

16 octobre. — Le Très Honoré Père va célébrer la sainte messe dans l'église du *Sacré-Cœur* de Mill Hill desservie par nos confrères. Vers la fin de la matinée, nous allons saluer les Sœurs du « *Prieuré* ». Celles qui sont encore assez valides attendent M. le Supérieur général dans la grande salle de communauté, toute baignée de lumière, en cette matinée ensoleillée. Une Sœur lit un compliment. Puis le Très Honoré Père rappelle aux Sœurs de cette maison la haute idée qu'elles doivent se faire de leur mission. Par leurs prières et leurs sacrifices, elles sont comme la centrale électrique dont l'action se traduit bien au loin par la lumière et la force dont elle est la source. M. le Supérieur général passe ensuite dans les infirmeries, pour donner sa bénédiction et dire un mot de réconfort à celles que la maladie tient alitées.

Dans l'après-midi, c'est l'Enfance qui nous accueille. D'abord les tout-petits, à la pouponnière. Ils sont magnifiquement installés et nous reçoivent de façon charmante. Si quelques-uns, plus timides, s'effraient de voir des physionomies nouvelles, les autres sont vite familiarisés avec les visiteurs. L'un d'eux, un bambin de trois ans, plonge sa menotte dans la poche de mon pardessus. Il en extrait mon passeport, l'ouvre, et y voyant ma photographie, il la regarde attentivement, puis fixe sur moi ses petits yeux malins, comme pour s'assurer de mon identité. Cela promet ! Revenant sur nos pas, et remontant vers la maison centrale, nous nous rendons à l'orphelinat. Il y a là près de deux cents orphelins que l'on garde jusqu'à l'âge de onze ans. Ces enfants ont très bonne façon. Ils exécutent devant nous un programme de chants, de poèmes, de danses rythmiques, très réussis. Et leurs voix fraîches se font encore entendre au cours de la bénédiction du Saint-Sacrement dans la chapelle particulière de l'orphelinat. La sacristie de cette chapelle reçut une bombe pendant la dernière guerre. Heureusement, cette bombe ne fit pas de victimes, et les dégâts matériels eux-mêmes ne furent pas considérables.

17-18 octobre. — Très aimablement, M. le Supérieur général me donne deux jours de congé tandis qu'il commence la visite des maisons de Sœurs de Londres. Pensant intéresser les

lecteurs et lectrices des *Annales*, je rapporterai brièvement ici quelques souvenirs de ces deux journées pour emprunter ensuite à celles qui en furent témoins le récit des visites faites pendant ce temps par le Très Honoré Père.

En compagnie d'un confrère de Mill Hill j'ai visité le matin du 17 octobre, la célèbre « *Tour de Londres* ». Elle est riche en souvenirs et évoque notamment le séjour que firent dans ses murs les prisonniers arrêtés et mis à mort à cause de leur foi catholique. L'accès à la salle où furent détenus les saints Thomas Moore et Fisher n'est malheureusement pas possible, sans une permission spéciale du gouverneur de la Tour. Mais le souvenir d'autres martyrs est évoqué par les inscriptions qu'ils ont gravées sur les murs de leur prison. On se sent à la fois fier et honteux d'appartenir à la famille spirituelle de ces héros. Nous allons ensuite admirer les Joyaux de la Couronne, notamment ceux qui servirent pour le couronnement de la reine Elisabeth. Dans ces vitrines, quelle profusion d'or, de diamants et de pierres précieuses ! On s'attendrait à voir de telles richesses protégées par un plus grand nombre de policiers. Il est vrai qu'un vol serait bien difficile en plein jour ; et l'on doit prendre les précautions voulues pendant la nuit.

Dans l'après-midi, M. Nugent et moi allons visiter la splendide *cathédrale catholique*, dont l'ornementation intérieure n'est pas encore achevée. Puis, nous nous rendons à *Westminster Abbey*, la belle église qui est aux mains des protestants depuis la Réforme, et dans laquelle sont couronnés les souverains d'Angleterre. Nous nous agenouillons devant le tombeau de saint Edouard le Confesseur, et nous prions de tout notre cœur pour le retour de nos frères séparés. Une des grandes attractions de Westminster Abbey est le « *Coin des Poètes* ». On peut se demander si la place de ces hommes de lettres, comme celle des hommes politiques, dont la chapelle fait face à celle des poètes, était bien ici. Somme toute, cela vaut mieux que le Panthéon, qui est une église désaffectée.

En fin de soirée, nous allons prier dans l'église de *Notre-Dame de France* qui, réparée et embellie, a été bénite, hier au soir, par Son Eminence le Cardinal Feltin. C'est une rotonde toute blanche, où le regard est d'abord attiré par une belle tapisserie représentant la Sagesse, symbole de Marie, présidant à l'œuvre de la Création.

18 octobre. — En fin de matinée, un confrère de la maison de *Strawberry Hill*, M. Buckley, vient me prendre en auto à Mill Hill pour me faire visiter la ville d'*Oxford* et ses fameux collèges. Nous déjeunons à l'arrivée. Puis nous parcourons les principaux collèges. Il y a là un groupement unique de maisons et d'églises du moyen âge. On est frappé par le caractère monacal du réfectoire des collèges. A la porte de l'un d'entre eux, je note une communication du Principal, rappelant qu'il est à la disposition des étudiants, indiquant aux nouveaux où il loge, et les priant de ne pas se laisser déconcerter par le labyrinthe de corridors qui y conduisent. Au même tableau d'affiches, on donne l'heure des prières, spécifiant bien qu'elles ne dureront pas plus de dix minutes. La plupart des chapelles d'Oxford ont un caractère protestant bien accusé. Il en va autrement des chapelles desservies par les Anglicans de la *High Church*. A *Magdalen Church*, par exemple, un carton placé à l'entrée prévient les visiteurs qu'ils

vont pénétrer dans une église « *catholique* » (on ne dit pas « *catholique romaine* ») et que le Saint-Sacrement est conservé dans la chapelle où une lampe brûle devant l'autel. Un tableau fait même connaître le nom des confesseurs et les heures où les pénitents les trouveront au confessionnal. Dieu veuille que ces pasteurs et leurs fidèles achèvent le mouvement qui les rapproche à ce point de nous ! J'oubliais de dire qu'hier nous sommes entrés dans l'église de l'*Annonciation*, qui est le centre des Anglicans les plus détachés du protestantisme, ceux notamment qui protestent contre le ministère des pasteurs non ordonnés par des évêques régulièrement consacrés. A la porte de cette église, un écriteau prévient loyalement les catholiques romains que leur Eglise ne leur permet pas d'y recevoir les sacrements.

Et maintenant, accompagnons le Très Honoré Père dans les visites qu'il fit au cours de ces deux jours. Le 17, en fin de matinée, il alla présenter ses hommages à Son Eminence le Cardinal Griffin, archevêque de Londres. Puis il commença la visite des maisons des Filles de la Charité de Londres par celle de Saint Vincent (*Carlisle Place*) qui se trouve sur la paroisse de la cathédrale, à quelques pas de l'église. Elle méritait cet honneur, puisqu'elle est la plus ancienne des maisons de Filles de la Charité de Londres, ayant été fondée en 1859. Ses œuvres principales, aujourd'hui, sont une école secondaire moderne pour jeunes filles et une école infantine pour enfants des deux sexes, qui comptent ensemble plus de 700 élèves ; une pension pour jeunes ouvrières, au nombre de 50, et la distribution de nourriture et de vêtements aux pauvres. A cela s'ajoutent les œuvres des Dames de la Charité, des Enfants de Marie et des Louises de Marillac, la visite des pauvres dans quatre paroisses et une association de sourds-muets.

Le programme de la visite que le Très Honoré Père fit à la maison Saint Vincent fut celui que nous allions retrouver partout, car il était tout indiqué. A l'arrivée, le Magnificat dans la chapelle de la maison ; réception du Très Honoré Père par les Sœurs à la salle de communauté ; séance littéraire et musicale dans les maisons où la présence d'enfants le permettait ; enfin, visite détaillée de la maison. Cette dernière partie du programme ne nous retenait pas longtemps dans les petites maisons. Mais il en allait autrement quand il s'agissait de florissantes écoles, de certains asiles de sourds-muets ou de déficients mentaux, ou enfin de grands hôpitaux. On ne trouvera pas ici le récit détaillé de toutes ces visites. Nos lecteurs et lectrices aimeront mieux un petit aperçu des œuvres auxquelles s'ajouteront quelques détails susceptibles de les intéresser.

Trois autres maisons de Filles de la Charité de Londres reçurent, ce lundi 17 octobre, la visite du Très Honoré Père. D'abord, la pension Sainte-Louise, *Midway Street*. Deux cents jeunes filles, ouvrières et étudiantes, résident dans cette maison, située au cœur de Londres. On devine les dimensions de leur salle à manger. En se rendant à l'hôpital Saint-Vincent, *Ladbroke Terrace*, le Très Honoré Père s'arrêta quelques instants pour visiter l'église des Pères Jésuites dans la *Farm Street*, où, chaque année, de nombreux convertis entrent dans l'Eglise catholique. L'hôpital Saint-Vincent est de moyenne importance, puisqu'il ne compte qu'une cinquantaine de lits. Mais il est parfaitement équipé, et d'excellents chirurgiens de Londres viennent y opérer. Un certain nombre de lits y sont réservés pour les Sœurs malades.

En quittant cet hôpital, le Très Honoré Père va visiter l'Oratoire de *Brompton*, fondation du célèbre Cardinal Newman, et l'église Saint-Jacques, où se font beaucoup de mariages de la haute société et qui a pour curé Mgr Craven, évêque auxiliaire du Cardinal Griffin. La soirée se termina par la visite de la maison Saint-Vincent, *Blundford Street*. L'œuvre a bien évolué et changé maintes fois de suite, depuis sa fondation en 1869. Aujourd'hui, c'est avant tout une école de près de 400 enfants. Mais il y a encore une pouponnière, une pension pour une quarantaine de jeunes filles, étudiantes et ouvrières. Enfin, les Sœurs visitent les pauvres sur trois paroisses, ainsi que les prisonniers, et dirigent l'association des Enfants de Marie.

18 octobre. — Notre Province de Madrid possède une maison à *Potters Bar*, non loin de Londres. On y envoie chaque année un certain nombre de jeunes prêtres qui vont s'y perfectionner dans la connaissance de l'anglais, avant de partir pour les pays où ils auront à se servir de cette langue, et poursuivre leurs études de théologie. Ces jeunes confrères sont heureux, quand ils traversent Paris, dans leur voyage d'aller et de retour, de s'arrêter quelques heures à la Maison-Mère, de prier devant les reliques de saint Vincent et d'offrir l'hommage de leur piété filiale à son successeur. Passant par Londres, Monsieur le Supérieur général a été heureux de leur faire visite à son tour. Il se rendit donc à *Potters Bar* dans la matinée du 18 octobre. La maison de nos confrères espagnols avait été sérieusement endommagée pendant la dernière guerre. Une bombe tombée près de leur résidence avait détruit leur église, et le toit de leur maison s'était effondré. Tous ces dégâts ont été réparés depuis lors. Le Très Honoré Père est heureux de passer quelques instants avec ces jeunes confrères qui, de leur côté, se montrent joyeusement reconnaissants de sa visite.

Au début de l'après-midi, le Très Honoré Père se rendit à la maison Saint-Joseph d'*Edmonton*, dans la banlieue nord de Londres. Les Filles de la Charité y prennent soin d'une centaine de femmes âgées et malades. Un bon nombre des pensionnaires se trouvaient dans la belle chapelle de l'établissement, où se rendit d'abord le Très Honoré Père. Le Magnificat y fut chanté, comme partout. Mais la Sœur organiste avait, de plus, soigneusement préparé une marche enlevante pour donner plus de solennité à l'entrée du Supérieur général dans la chapelle. Hélas ! trop impressionnée par cette entrée, elle en oublia de jouer la marche prévue. On devine les aimables taquineries que cela lui a valu et lui vaudra longtemps encore, de la part de ses compagnes. Le Très Honoré Père alla ensuite apporter la consolation de sa visite, de quelques mots d'encouragement et de sa bénédiction, aux dames que leur état de santé retenait dans leur chambre.

La soirée s'acheva dans une maison de Sœurs également, sous le patronage de saint Joseph, mais habitée par des enfants, à *Enfield*. Ces enfants ont de 5 à 15 ans et sont envoyés ici par une œuvre diocésaine de préservation de l'enfance. Les uns sont le fruit d'une union illégitime. D'autres n'ont plus que leur père ou leur mère. Certains sont reçus ici parce que leurs parents sont pauvres, et quelques-uns parce que leur mère se trouve à l'hôpital. Il y en a actuellement une centaine dans la maison. Pleins de vie, ils coururent à la rencontre du Très Honoré Père pour le saluer de leurs joyeux hurras et de leurs applaudissements. Au

bas de l'escalier, leur grand ami, un charmant ànon, attendait sagement l'arrivée de l'auguste visiteur, espérant recevoir de lui une caresse spéciale. Ses vœux furent exaucés, et il s'éloigna, visiblement heureux. Les enfants avaient préparé un petit concert en l'honneur du Très Honoré Père, et ils y ajoutèrent quelques danses bien rythmées. Les chants s'inspiraient de scènes de la vie courante aux Etats-Unis et en Angleterre. Monsieur le Supérieur général les remercia de leur attention. Ces petits respiraient la santé, et le Très Honoré Père leur dit en souriant qu'il n'oserait pas se mesurer avec eux.

19 octobre. — En fin de matinée, nous partons pour *Feltham*, au sud-ouest de Londres. Nous y visiterons deux orphelinats dirigés par les Filles de la Charité. Premier arrêt à l'orphelinat de garçons, le *St Vincent's Home*. Fondé en 1949, il est destiné à recevoir des enfants de 5 à 11 ans. Ces petits accueillent le Très Honoré Père à l'entrée de la maison. Puis ils lui récitent un compliment et exécutent avec beaucoup de brio quelques chants de leur répertoire. On les sent vivement intéressés par la musique.

A *St Anthony's Home*, où nous nous rendons ensuite, on garde les fillettes jusqu'à 15 ans. Elles aussi nous offrent une petite séance récréative, composée surtout de danses anglaises, écossaise, irlandaise, exécutées avec beaucoup de grâce. Comme l'une de ces danses met en scène un marin, le Très Honoré Père en profite pour leur rappeler, dans son mot de remerciement, que la vie est une traversée sur une mer parfois orageuse, et qu'il faut mettre ce voyage vers l'éternité sous la protection de Marie, l'Etoile de la mer. Nous prenons notre repas dans la maison, tandis que le vent et la pluie font rage, ce qui est exceptionnel, paraît-il, même en Angleterre, à cette époque de l'année. Ces deux orphelinats sont tout voisins d'un aérodrome. Cela est assez désagréable, à cause du bruit que font les avions qui passent très près de la maison, au départ et à l'arrivée. De plus, en temps de guerre, ce voisinage est très dangereux ; car les aérodromes constituent une cible de choix pour les bombardiers. Mais on se fait à tout... et on se confie à la Providence.

Après le repas, nous nous rendons chez nos confrères d'*Isleworth* qui étaient venus dîner avec nous chez les Sœurs. Leur maison, qui est une dépendance de la Procure générale de Paris, se trouve à quelques minutes d'ici. M. Picot, qui en fut de très longues années le Supérieur, s'est retiré à la Maison-Mère pour y prendre un repos bien mérité. Son successeur, M. Tichit, n'est pas encore arrivé. MM. Siffrid et Ciré sont les deux seuls occupants de ce vaste immeuble où l'on a du moins l'avantage d'être bien chez soi, d'autant que la maison est entourée d'un grand jardin. Après l'avoir visitée, nous allons prendre le thé chez des religieuses dont nos confrères sont les aumôniers. Cette congrégation s'adonne surtout au service médical dans les missions, et une cinquantaine de ses membres ont le diplôme de docteur en médecine. Elle rend dans les pays de mission des services très appréciés.

La soirée s'achève à *Strawberry Hill (Twickenham)*, où nos confrères ont pris, en 1891, la direction d'une Ecole normale d'instituteurs. La partie la plus ancienne des bâtiments n'est rien moins que la belle villa d'Horace Walpole (1717-1797), homme de lettres anglais, ami des encyclopédistes et correspondant de Mme du Deffand. Fier de sa somptueuse habitation, il fit imprimer un ouvrage, actuellement très rare et très cher, où il en décrit

avec complaisance les diverses pièces. Mais il a fallu y ajouter plusieurs bâtiments moins riches pour loger les quelque trois cents élèves que compte l'École et mettre à leur disposition les locaux scolaires voulus. Les élèves sont d'âge très divers, car il y a parmi eux des hommes mariés, qui, naturellement, sont externes. La formation humaniste de ces futurs instituteurs d'école primaire est très poussée. L'étude du latin et, même, celle du grec figurent au programme comme matière d'option, ce qui vaut à l'École une estime particulière de la part de l'Université. Elle bénéficie, pour sa situation matérielle, de la législation scolaire si libérale, qui est en vigueur en Angleterre, en Ecosse et en Irlande. Le traitement des professeurs de l'enseignement privé est payé par l'Etat ; et celui-ci prend à sa charge les 50 % des dépenses faites pour la construction d'une école nouvelle. Il n'y a pas, d'ailleurs, d'écoles officielles en Angleterre, et le contrôle exercé par les Pouvoirs publics est très discret. Chaque établissement jouit d'une très large liberté pour l'élaboration de son programme. Dieu veuille que l'Angleterre fasse école sur ce point ! Nous soupçons à *Strawberry Hill*. M. Cronin, le jeune et distingué Supérieur de l'école, avait invité à sa table un Vicaire général et le Délégué apostolique. Ce dernier, Mgr O'Hara, est un ami personnel du Très Honoré Père, qui l'a bien connu à Philadelphie, au temps où il fut secrétaire, puis Vicaire général du Cardinal Donogherty. Nommé ensuite Nonce en Roumanie, Mgr O'Hara fut chassé de ce pays par les communistes. Le Saint-Siège lui témoigna son estime en le nommant Nonce en Irlande, puis Délégué apostolique en Angleterre. Pendant le repas, Mgr O'Hara se montra d'une charmante simplicité et ne cessa de donner au Très Honoré Père des témoignages d'une cordiale sympathie.

20 octobre. — Le Très Honoré Père va visiter d'abord le *Saint David's Home*, à *Ealing*, dans la banlieue occidentale de Londres. C'est une maison destinée à recevoir des invalides de guerre, fantassins, marins et aviateurs. Elle fut fondée, au lendemain de la première guerre mondiale, par Lady Anna Kerr, en souvenir de son fils David, tué pendant cette guerre, et cela explique le nom de la maison. Ceux des hospitalisés à qui leur état le permet s'adonnent à divers travaux, tels la fabrication de tapis ou de jouets d'enfants, ce qui les occupe et aide à leur entretien. La Reine mère leur fit visite l'an dernier et leur acheta des jouets pour ses petits-fils, le prince Charles et la princesse Anne. Ces bons invalides nous impressionnent par leur sérénité et par la reconnaissance qu'ils témoignent aux Sœurs. Au point de vue spirituel, c'est un ancien aumônier militaire qui s'occupe d'eux, un moine bénédictin de l'abbaye de *Ealing*, et il exerce ici un ministère fructueux.

Une autre maison de Sœurs reçut ensuite la visite de Monsieur le Supérieur général : l'hôpital orthopédique *Saint-Vincent*, à *Pinner*, au nord-ouest de Londres. Fondé en 1907, il a été transféré en 1912 à son emplacement actuel. Destiné d'abord aux seuls enfants infirmes, il accueille aussi, actuellement, des adultes, hommes et femmes. Un aumônier est attaché à l'établissement, et il fait beaucoup de bien, non seulement aux catholiques mais aussi aux autres malades. C'est dans la chapelle provisoire de l'hôpital, un baraquement en bois, que les Sœurs chantent le *Magnificat* à l'arrivée du Très Honoré Père ; car leur chapelle a été détruite par les bombardements. Nous n'avons pas le temps

de visiter toutes les sections de l'hôpital, notamment les ateliers où se fabriquent les appareils destinés aux infirmes, en particulier les chaussures orthopédiques. Mais nous parcourons les salles des malades qui se montrent très heureux de la visite que leur fait le Très Honoré Père. C'est un spectacle émouvant que celui de ces petits infirmes se traînant sur leurs béquilles ou remuant avec peine leurs chaussures orthopédiques, gardant, malgré cela, le sourire, et s'aidant les uns les autres de façon si touchante. On sent l'influence des Sœurs et l'action de la grâce divine.

Ce soir, une retraite s'ouvre à la Maison centrale de Mill Hill. Parmi les Sœurs qui devaient y prendre part, il y en avait venant de maisons que le Très Honoré Père visiterait pendant leur absence. Elles n'eurent pas trop à le regretter. Après l'ouverture de la retraite, Monsieur le Supérieur général parla aux retraitantes de l'excellence de leur vocation et du grand moyen de sanctification que constitue pour elles l'observance de leurs Saintes Règles.

21 octobre. — Nous quittons Londres à 10 heures par le train, pour arriver à *Darlington*, dans le comté de Durham ; après un voyage de cinq heures. Nous traversons la ville d'*York*, si riche en souvenirs civils et religieux. C'est notamment à *York* que Constantin le Grand fut proclamé empereur. Mais nous ne nous arrêtons pas, et je me contente de saluer de loin la belle cathédrale d'*York*, l'une des plus anciennes et des plus belles d'Angleterre, dont la nef est la plus large du monde, après celle de Saint-Pierre de Rome.



*Darlington* est une ville industrielle d'environ 80.000 habitants. Jadis renommée pour ses textiles, elle possède actuellement d'importantes fonderies. Les Filles de la Charité y ont trois maisons. Nous descendons à l'*École de l'Immaculée-Conception*. Elle est située dans un beau parc. De l'entrée du parc jusqu'à la maison, nous passons entre deux rangs de fillettes et de jeunes filles au servant uniforme. Fondée en 1905, l'École a, depuis 1920, son existence indépendante. Les classes y conduisent jus-

qu'à l'examen qui correspond à celui de notre baccalauréat. Il y a ici environ deux cent cinquante élèves, dont une cinquantaine d'internes. Dans la vaste salle de fêtes de l'École, elles offrent au Très Honoré Père une séance récréative très réussie. Comme ailleurs, les danses et les danses s'y succèdent. Mais, de plus, ces demoiselles nous font entendre quelques morceaux de musique instrumentale (piano, violon, violoncelle et flûte), très réussis. Enfin, et ceci est tout à fait exceptionnel, le programme comprend une pièce en trois courtes scènes... en latin : « *Le martyre d'Alexamenos* ». Il s'agit d'un jeune page de la Cour impériale, qui, sous la pression de ses camarades païens, renie sa foi chrétienne, mais répare ensuite sa faute par le martyre. Les jeunes actrices jouent cette pièce avec beaucoup de naturel,

et c'est un plaisir de les entendre s'exprimer en latin avec une telle aisance. La séance se termine par deux tableaux consacrés à glorifier l'Eucharistie et la Vierge immaculée. La simplicité souriante de ces enfants, s'unissant à la dignité, donne une idée de la profondeur de leur vie chrétienne et suppose une formation religieuse profonde. Rien d'étonnant que l'École de l'Immaculée fournisse, chaque année, une ou plusieurs vocations aux Filles de la Charité. Et l'on devine le bien que les autres doivent faire dans les milieux où leur compétence et leur éducation leur permettent d'entrer. Après la séance, le Très Honoré Père alla porter sa bénédiction à la vénérable Sœur Prendergast, qui fut la première Supérieure de la maison en 1920 et qui, malgré son grand âge et sa surdité, demeure si vivante. Mais n'oublions pas de mentionner, en terminant, les charmants petits du jardin d'enfants qui accueillirent avec transport le Très Honoré Père et lui dirent toute leur affection.

22 octobre. — Le Très Honoré Père célèbre la sainte messe dans la chapelle de l'école. Les internes y chantent à la perfection le si prenant ordinaire de la messe « *Lux et origo* ». Dans la matinée, nous visitons les deux autres maisons de Filles de la Charité que possède Darlington. La première, celle de *Saint-Augustin*, se trouve tout à côté de l'École que nous venons de quitter. L'œuvre principale en est une école paroissiale très florissante, qui compte 365 élèves. Mais c'est aujourd'hui samedi, jour où il n'y a pas de classe. Aussi, la cage est-elle sans oiseaux. Mais, en visitant la maison, nous pouvons nous faire une idée de l'importance de l'œuvre que font ici les Sœurs et qui est bien appréciée du clergé paroissial.

C'est aussi à la classe que s'adonnèrent d'abord les Sœurs de *Saint-Joseph*, l'autre maison de Filles de la Charité, que nous visitons ensuite. Il y avait là une école industrielle à laquelle s'adjoignit une buanderie pour les clients du dehors. Cette buanderie servait à la formation ménagère des jeunes filles et elle aidait à l'entretien de la maison. Mais, peu à peu, l'œuvre évolua. Actuellement, c'est un orphelinat de filles. Il compte 70 pensionnaires de tout âge. Toutes rivalisent pour nous donner une séance très intéressante. Les plus petites, costumées de façon ravissante, y vont de leur chansonnette. Puis, c'est toute une série de danses régionales. Il y a même un ballet fort bien exécuté, et les « *pointes* » de ces demoiselles ne seraient sans doute pas désavouées par des professionnelles.

A 15 heures, nous reprenons le train pour continuer encore notre voyage dans la direction du Nord et atteindre l'*Ecosse*. Si nous en avions eu le loisir, une halte à *Durham* eût été la bienvenue. On aperçoit, en effet, sur une hauteur, une cathédrale et un vieux château, qui mériteraient bien une visite. La cathédrale de Durham est, en effet, un des plus beaux spécimens de l'architecture religieuse anglaise, et surtout on aimerait s'agenouiller devant les reliques de saint Bède, le Vénérable qu'elle possède. Quant au château, il a fière allure, et il évoque, lui aussi, d'intéressants souvenirs. Nous traversons ensuite *Newcastle sur la Tyne*. C'est un centre très important d'exportation de charbon, et la ville possède en outre d'immenses usines pour la construction de locomotives, de canons et de navires. Après avoir, pendant quelque temps, longé la mer, la voie ferrée s'engage de nouveau dans l'intérieur des terres, pour atteindre les bords de l'estuaire

du Forth et aboutir à *Edinburgh*, capitale de l'Ecosse et une des plus grandes villes d'Angleterre. Pour une population de 700.000 âmes, *Edinburgh* ne compte qu'environ 40.000 catholiques. Les Filles de la Charité ont dans cette ville deux maisons. Une troisième, plus importante, se trouve à quelques kilomètres d'*Edinburgh*, à *Rosewell*. Dès notre arrivée, nous allons saluer les Sœurs de la maison *Sainte-Anne*, au *Georges Square*. Il y a là une pension pour jeunes filles qui travaillent en ville. Les Sœurs font aussi la classe à l'école paroissiale et visitent les pauvres. Nous prenons chez elles notre repas. Mais la maison est trop petite pour nous loger, et nous passerons à l'hôtel les trois nuits de notre séjour à *Edinburgh*.

23 octobre. — Vers 10 heures, nous faisons une promenade à pied dans la ville. Nous visitons le château qui la domine de façon si majestueuse. De cette hauteur, on a, sur *Edinburgh*, une vue splendide. Mais, si le ciel est sans nuage, la brume couvre la ville, et le soleil n'arrive pas à la percer. Nous nous rendons ensuite à l'église *Saint-Gilles*, la cathédrale. Mais, comme tant d'autres, cette église a été prise aux catholiques par les protestants. Nous admirons ensuite les larges avenues d'*Edinburgh* et ses belles maisons de pierre. Heureusement, la ville a peu souffert des bombardements pendant la dernière guerre. Dans l'après-midi, nous nous rendons à l'archevêché pour présenter nos hommages à Son Excellence Mgr Gray. Mais il est absent et ne doit rentrer que tard dans la soirée. Nous le regrettons bien, car l'archevêque est très bienveillant pour les Sœurs. C'est un prélat distingué, à qui ses qualités et ses mérites ont valu d'être nommé archevêque de sa ville natale à l'âge de 41 ans.

24 octobre. — Nous passerons la journée entière à *St Joseph's Home*, à *Rosewell*, dans les environs d'*Edinburgh*. L'importance de l'œuvre qu'y font les Filles de la Charité mérite bien cela. La maison a été fondée, en 1924, pour accueillir des enfants catholiques déficients mentaux. Ils sont près de trois cents à *Rosewell*. Mais on distingue parmi eux deux catégories : les pauvres malheureux incapables de recevoir aucune formation intellectuelle ou religieuse, et les enfants à qui on peut donner quelque éducation dans ce double domaine. Ce sont ces derniers qui chantèrent pendant la messe du Très Honoré Père. Eux aussi, qui nous donnèrent une très intéressante séance récréative. La précision de leurs mouvements dans plusieurs danses collectives, notamment dans une danse écossaise, nous laissa deviner les trésors de patience que possèdent leurs éducatrices. Nous visitons ensuite ces enfants dans leurs classes. Ils s'y livrent à des travaux manuels de tricotage, de tissage, de fabrication de fleurs artificielles. Certains sont incapables d'aucun travail utile ; mais on les tient occupés, ce qui est déjà beaucoup. En voyant le dévouement des Sœurs appliquées à cette œuvre et l'attachement que leur manifestent ces pauvres enfants qui se sentent aimés d'elles, on ne peut s'empêcher de penser à saint Vincent, qui témoignait tant d'intérêt aux pauvres aliénés de saint Lazare. Le premier noyau de l'établissement fut une jolie maison de maître ; mais il a fallu la compléter peu à peu pour répondre à toutes les demandes et donner à tous les services les installations qu'ils exigent aujourd'hui.

Dans la matinée, nous sommes allés faire visite à l'abbé d'un monastère de Trappistes, voisin de *Rosewell*, à *Nunraw*. Ils se

sont installés de façon provisoire dans les ruines d'un monastère cistercien supprimé par la Réforme, et ont construit quelques bâtiments de fortune en bois. Mais nous avons vu la maquette de la grande abbaye qu'ils projettent d'élever ; et, au départ, nous passerons près du terrain où les ouvriers font les premiers travaux des fondations. Cette résurrection d'un monastère, quatre siècles après sa destruction par les persécuteurs, est un symbole de la vitalité de l'Eglise qui aura toujours le dernier mot.

25 octobre. — Nous quittons Edinburgh vers 11 heures du matin. M. Morrin, supérieur de notre maison de *Lanark*, est venu avec un de ses confrères nous prendre en auto. *Lanark* se trouve à quelque 50 kilomètres au sud-ouest d'Edinburgh. La route qui y conduit traverse les collines de *Pentland*. Le terrain est très aride, presque désert. On n'aperçoit pas d'autres êtres vivants que des moutons qui broutent une herbe courte, mais, paraît-il, très nourrissante. Pas un berger pour les garder. Et, comme j'en fais l'observation, M. Morrin me dit qu'en effet, pendant la dernière guerre, des voleurs arrivaient en camion, enlevaient quelques moutons et prenaient la fuite. On ne mit fin à ces déprédations qu'en prenant des mesures rigoureuses de répression.



A *Lanark*, nos confrères sont chargés de la paroisse Sainte-Marie, et plusieurs donnent des missions. Les Filles de la Charité y ont trois maisons. L'origine de ces œuvres est étroitement liée à l'action d'un généreux catholique, M. Monteith, et à celle de son épouse, M. Monteith était un riche propriétaire foncier. Une fois converti, il songea que sa richesse était en grande partie la suite des confiscations des biens ecclésiastiques dont ses ancêtres avaient profité. Cette âme loyale et généreuse résolut de réparer cette injustice. Il décida donc de construire, à *Lanark*, une église

et une école. En 1854, M. et Mme Monteith perdirent une fillette de quatre ans. Ils consacrèrent à cette œuvre la fortune destinée à cette enfant. Il s'agissait d'une somme de 35.000 livres anglaises, environ 35 millions de notre monnaie actuelle. L'église de *Lanark* fut confiée aux Prêtres de la Mission. Puis M. Monteith fit appel aux Filles de la Charité pour diriger une école. En 1864, le généreux bienfaiteur donna une maison et la magnifique propriété de *Smyllum*, à *Lanark*, pour y créer un patronage, également confié aux Sœurs. Enfin, ce fut le tour d'un hôpital. Il débuta par l'acquisition que M. Monteith fit, en 1866, d'une série de maisonnettes dont le loyer devait assurer les ressources nécessaires à la subsistance de l'hôpital. En 1872, le site sur lequel l'hôpital se trouve actuellement fut acquis par les Filles de la Charité.

Nous arrivons à *Lanark* vers 1 heure de l'après-midi. Notre première visite est naturellement pour l'église *Sainte-Marie*, qui fait corps, d'ailleurs, avec la maison de nos confrères. Cet édifice gothique a belle allure. Il contient sept cents places assises, ce

qui est suffisant en temps ordinaire pour les catholiques de Lanark. Ils sont bien dans les 2.250, alors qu'il n'y en avait qu'une centaine en 1859, et l'on peut se féliciter que le fondateur ait vu grand. Mais, dans ce nombre, il faut compter aussi les catholiques de deux localités voisines, dont nos confrères ont encore la charge. En dehors des catholiques, Lanark, petite ville de 10.000 habitants, compte des protestants de diverses confessions, surtout des presbytériens. La plupart, d'ailleurs, n'ont, paraît-il, de chrétien que le nom. Mais cette indifférence religieuse et le dévouement des Sœurs ont entraîné la disparition du sectarisme agressif dont les gens de Lanark firent preuve au début contre les confrères et les Filles de la Charité.

Dans l'après-midi, nous allons visiter l'hôpital dirigé par les Filles de la Charité. La propriété qui l'entoure est attenante à l'église de nos confrères ; aussi, l'hôpital n'a-t-il pas de grande chapelle à lui. C'est donc dans leur petit oratoire que les Sœurs chantent le Magnificat à l'arrivée du Très Honoré Père. Puis, le personnel médical, docteurs et infirmières lui offrent leurs hommages par l'entremise de la secrétaire de l'hôpital, qui porte le costume seyant et voyant des *Highlanders*. Dans sa réponse, le Très Honoré Père souligne la grandeur du service des malades et les qualités qu'il atteste chez ceux qui lui consacrent leur vie. On sent les auditeurs tout pénétrés par ces paroles du successeur de saint Vincent. Nous parcourons ensuite les salles de l'hôpital, qui compte dans les soixante-dix lits. Une visite toute spéciale était due à Sœur Thomson, qui passa ici les premières années de sa vie de communauté, devint Visitatrice de la province, et qui est heureuse de terminer ses jours à l'infirmerie de cette maison. La sérénité dont elle fait preuve atteste qu'elle comprend bien la grandeur de son rôle actuel et qu'elle continue à se dévouer par ses prières et ses souffrances au bien de la chère province jadis dirigée par elle.

26 octobre. — Dans la matinée, le Très Honoré Père procède à la bénédiction d'une belle statue de la Vierge Immaculée, sur la pelouse qui se trouve devant l'hôpital de Lanark. Nous allons ensuite faire une visite aux Sœurs qui habitent une maisonnette toute voisine de l'église, la *maison Sainte-Catherine*. C'est là que les Filles de la Charité de Lanark résidèrent depuis leur arrivée dans cette ville en 1860, jusqu'à l'année 1949, date à laquelle les Sœurs consacrées au service de l'hôpital s'y fixèrent à demeure. Les six Sœurs qui habitent actuellement la maison ancienne se consacrent à la visite des pauvres, à l'école et aux œuvres paroissiales. Une promenade à pied d'une dizaine de minutes nous conduit à l'orphelinat de *Smyllum*, troisième maison des Filles de la Charité, à Lanark. Nous passons, pour nous y rendre, devant l'école catholique, récemment construite. Précédée d'une vaste cour de récréation, l'école est toute en rez-de-chaussée, et les salles de classe, largement éclairées, donnent l'impression d'une grande serre. Combien de nos écoles libres de France envieraient cette installation !

Comme à Rosewell, la partie la plus ancienne de la maison de *Smyllum* est une belle habitation bourgeoise, située dans un parc magnifique. Mais il a fallu construire successivement tout un ensemble de bâtiments pour accueillir les nombreux orphelins auxquels s'ajoutèrent ensuite des sourds et des muets, transférés depuis à *Tollcross* (Glasgow). Malgré ce transfert, c'est encore

une population de 300 enfants, moitié garçons, moitié filles, qui vit à Smyllum. Ils font au Très Honoré Père un accueil enthousiaste et, après le dîner, nous donnent une charmante séance où alternent agréablement chants, danses et déclamations. La visite de la maison nous prend pas mal de temps. Puis le Très Honoré Père donne la bénédiction du Très Saint Sacrement. J'admire la pureté des voix des enfants et la précision de leur chant.

27 octobre. — La journée sera consacrée aux trois maisons que les Filles de la Charité possèdent à *Glasgow*. Le trajet ne demande pas plus d'une demi-heure d'auto. Au sortir de Lanark, un chemin en lacets très raides nous fait descendre au fond de la gorge où coule la *Clyde*. Après être remontés sur le versant opposé, nous longeons la rivière, qui élargit notablement son lit au fur et à mesure qu'elle approche de *Glasgow*, où elle se jette dans la mer par le magnifique estuaire qui porte son nom. La campagne que nous traversons est riche. On y voit, notamment, de nombreuses et grandes serres pour la culture des primeurs, surtout des tomates. Avant d'arriver à *Glasgow*, nous nous arrêtons dans la petite ville d'*Hamilton*. L'évêque de *Motherwell*, dans le diocèse de qui se trouve Lanark, se rend, en effet, régulièrement à *Hamilton* pour recevoir plus facilement le clergé de la région, et il s'y trouve précisément aujourd'hui. Il nous accueille très cordialement. Jeune prêtre, il a passé un an au Séminaire Saint-Sulpice, à Paris. Il en fut même expulsé « *manu militari* » par la police, quand le Gouvernement le confisqua. C'est le seul souvenir désagréable qu'il ait conservé de la capitale de la France, où il assure avoir passé une des plus agréables années de sa vie.

*Glasgow* est une grande ville d'un million et demi d'habitants, la plus importante de l'Ecosse et la seconde, par sa population, du Royaume-Uni. Nous ne passerons que quelques heures à *Glasgow* et n'en verrons pas grand-chose. C'est moins regrettable qu'ailleurs, parce que la ville n'a guère de passé et qu'elle doit surtout son importance à ses immenses docks. C'est dans la banlieue de *Glasgow*, à *Tollcross*, que se trouve la première des maisons que nous visiterons aujourd'hui. Il y a là une école pour sourds-muets, auxquels s'ajoutent une trentaine d'aveugles. L'ensemble de ces enfants s'élève à deux cents environ. L'œuvre avait commencé à *Smyllum* ; mais, en 1911, aveugles, sourds et muets furent transférés à *Glasgow* dans une propriété donnée à cet effet. La séance que nous offrent ces enfants est très réussie. Nous admirons notamment la souplesse des gymnastes, qui exécutent devant nous des exercices très difficiles au cheval de bois. Nous parcourons ensuite quelques classes, et nous sommes émerveillés de l'ingéniosité des maîtresses chargées d'instruire ces enfants et de l'intérêt que ceux-ci prennent à la leçon qui leur est donnée. Le Très Honoré Père s'assied devant un micro. Une dizaine d'enfants sourds-muets coiffent leur casque et règlent l'intensité du courant électrique. Leur mimique prouve qu'ils ont bien entendu et compris ce qui leur est dit.

Nous prenons notre repas de midi à *Tollcross*. Puis nous allons visiter l'orphelinat de *Rutherglen*, où garçons et fillettes nous donnent une agréable séance récréative. Les voix sont harmonieuses et les chants exécutés avec beaucoup de précision. Mais la soirée s'avance, et on nous attend à la *maison Sainte-Marie*. Il faut nous presser, d'autant que le Très Honoré Père a

pronis sa visite à Mgr Galbraith, curé de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes. Ancien élève de l'Institut catholique de Paris, le chanoine est un ecclésiastique distingué, mais simple et cordial. Le Très Honoré Père l'a connu quand tous deux faisaient partie, à Paris, d'un Comité de la Croix-Rouge. Après nous avoir offert le thé, il nous fait les honneurs de sa belle et vaste église, qui communique avec le presbytère. Nous voici enfin à *St Mary's Hostel*. Le nom de la maison indique qu'elle est surtout une pension pour jeunes filles. Mais les Sœurs de la maison assurent bien d'autres services. Elles font la visite des pauvres dans cinq paroisses de *Glasgow*, s'occupent de fillettes de l'Assistance publique et font le catéchisme à des converties. Enfin, il y a dans la maison une post-cure pour les sourds. Nous rentrons bien tard à Lanark, où nous allons passer une dernière nuit.

28 octobre. — En fin de matinée, nous reprenons la direction d'*Edinburgh*. Mais, nous nous arrêtons à *Carstair* pour monter dans le train de Liverpool. Le paysage est très agréable. Après avoir traversé un pays de collines (les *Southern Uplands*), nous voici dans une région de riches prairies où paissent de nombreux troupeaux de moutons et de vaches. Nous sommes dans le comté de *Cumberland*. C'est la région des fameux lacs d'Angleterre où vécurent les poètes dits « *lakistes* », dont les poèmes cherchèrent une part de leur inspiration dans les beautés de la nature, et qui exercèrent une grande influence sur nos romantiques français. Nous nous arrêtons quelques instants en gare de *Penrith*, l'un des points de départ pour l'excursion classique à la région des lacs. Mais il y faudrait huit jours, et nous devons continuer notre voyage. Nous nous contentons de regarder avec envie le tableau accroché au mur de la gare et qui représente le lac *Lomond*. Nous arrivons à *Liverpool* avec trois quarts d'heure de retard. Pourtant, il est environ cinq heures de l'après-midi, et le programme de la fin de la soirée est assez chargé.

Nous faisons d'abord halte à l'Institut catholique d'aveugles de la *Brunswick Road*. Il abrite une soixantaine d'aveugles adultes, hommes et femmes. C'est aussi un centre d'apprentissage pour les aveugles adolescents à qui on enseigne la vannerie, le tricotage et autres métiers. C'est le seul Institut catholique de ce genre en Angleterre. Une femme aveugle récite un beau compliment au Très Honoré Père. Puis, accompagnés au piano par une jeune fille, également aveugle, hommes et femmes exécutent de fort jolis chants.

Nous nous rendons ensuite dans une maison dont la visite est particulièrement impressionnante. Il s'agit d'un hôpital pour les malades sans espoir de guérison. On l'appelle même d'un nom expressif, presque brutal « *hôpital pour les mourants* ». Ils viennent généralement d'autres hôpitaux, où il faut faire place aux malades susceptibles d'être guéris. Les pauvres infortunés, qui n'ont plus qu'à attendre la mort, souvent à brève échéance, et qui le savent ou le soupçonnent, reçoivent à l'*Hôpital Saint-Vincent* les soins qui peuvent adoucir au moins leurs souffrances. Surtout, il y sont entourés d'affection, et on devine à l'expression de leur visage qu'ils en sont heureux et reconnaissants. Ils remettent au Très Honoré Père, qui en est très ému, le trésor spirituel amassé par eux à son intention. On y relève notamment près de mille chapelets. C'est une grande consolation pour les Sœurs qui s'adonnent à ce ministère de voir l'action de la grâce

dans les âmes de ces malades, dont certains trouvent ici l'occasion d'un retour à Dieu.

Enfin, nous nous rendons, pour y terminer la soirée et y passer la nuit, à l'*Hôpital Virgo Potens (Gateacre)*. C'est un hôpital général, propriété de la Communauté. Les Sœurs y ont succédé, en 1935 à nos confrères qui avaient ici un collège de garçons. D'autres bâtiments ont été acquis depuis, notamment pour l'aménagement d'une maison d'infirmières. L'hôpital ne compte qu'une cinquantaine de lits, mais il possède une installation bien moderne, et il rend d'inappréciables services pour le traitement des Sœurs malades.

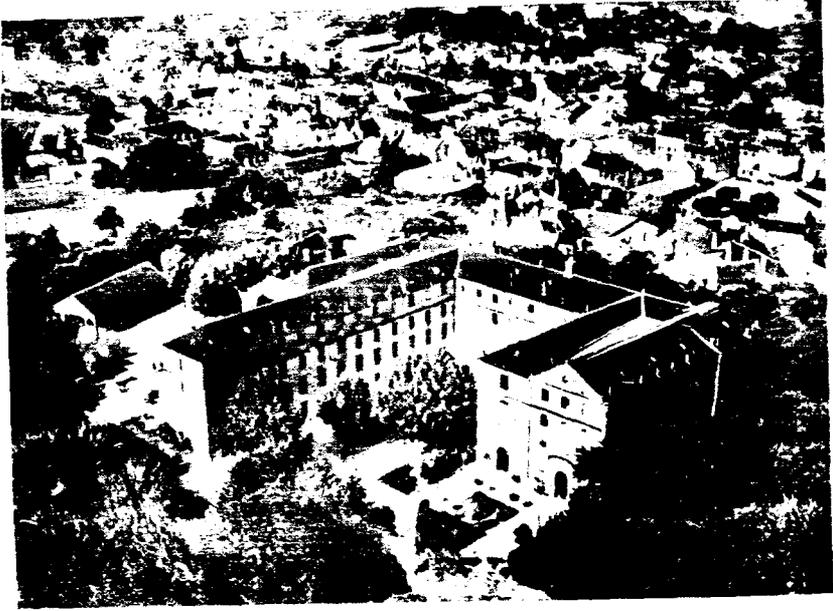
29 octobre. — Au début de la matinée, nous visitons la maison où nous venons de passer la nuit. Nous nous rendons ensuite au Home des infirmières, qui a un caractère vraiment familial et dont la décoration témoigne de beaucoup de goût. Un grand jardin et un poulailler fournissent un précieux appoint pour la subsistance de l'hôpital. Puis nous allons présenter nos hommages à l'archevêque de Liverpool, Mgr Godfrey. Il nous fait un accueil très cordial et parle en termes très élogieux de l'œuvre des Filles de la Charité dans son diocèse. Le recrutement de son clergé le préoccupe fort, et il souligne le danger que présente le temps des vacances pour les séminaristes, dont la vocation est moins affermie.

Nous allons prendre notre repas de midi dans une maison de la banlieue de Liverpool, la *St Vincent's School*, où les Filles de la Charité instruisent une centaine d'enfants aveugles ou qui n'ont qu'une vue partielle. Ces enfants nous donnent une séance très intéressante où alternent déclamations, chants et musique instrumentale. Nous sommes étonnés de voir, mêlées aux enfants, quelques jeunes religieuses noires. Elles viennent de l'*Ouganda* et sont ici pour faire un stage. Nous faisons ensuite une rapide visite à l'école de la Sainte Famille, et nous prenons la direction de *Manchester*. Une crevaillon de pneu nous y fait arriver avec quelque retard. C'est d'autant plus regrettable que les enfants qui nous accueillent à l'*Ecole technique secondaire Saint-Joseph* ont déjà fait le sacrifice, de rester à l'école, bien que ce soit un samedi et que certaines d'entr'elles demeurent assez loin. Il y a ici près de cinq cent cinquante élèves. Une cinquantaine seulement sont présentes à notre arrivée. Mais les chants qu'elles font entendre dans la grande salle de fêtes de l'établissement sont à la fois puissants et harmonieux. Ces demoiselles nous font la meilleure impression. Aussi, dans l'allocution qu'il leur adresse, le Très Honoré Père exprime l'espoir que l'une ou l'autre d'entr'elles prendra un jour la cornette. Il ne pensait pas que ce vœu est en voie de réalisation, puisque deux des élèves de l'école viennent d'entrer au postulat. Tout laisse espérer qu'elles feront d'excellentes Filles de la Charité, et que leur exemple sera contagieux.

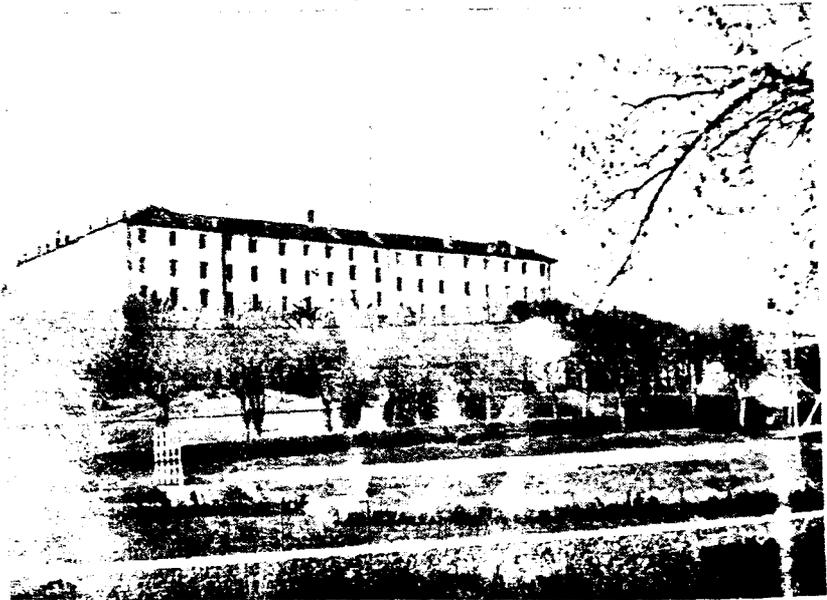
Nous partons de *Liverpool* dans la direction de *Sheffield* à la nuit tombante. Et voici que notre chauffeur a un autre ennui. Ses phares ne fonctionnent pas bien. En pleine campagne, dans la nuit noire, la prudence lui impose d'aller assez lentement ; et plus d'une fois il faut descendre aux bifurcations pour lire à la lueur d'une lampe de poche les pancartes indicatrices. Nous arrivons cependant à *Sheffield* vers sept heures. M. Mac Donagh et ses confrères nous font un cordial accueil dans leur vaste



Apparition de la Médaille miraculeuse (1830)  
Tableau vers 1840 du Frère François, Lazariste (1787-1873)



Saint-Yrieix : Le Séminaire et la ville : vue d'ensemble



Saint-Yrieix : L'aile du Séminaire construite par les Lazaristes au XVIII<sup>e</sup> s.

presbytère. Car nous avons à *Sheffield* une paroisse qui a célébré il y a deux ans le centenaire de sa fondation et de l'arrivée des Prêtres de la Mission.

30 octobre. — Le Très Honoré Père chante la messe, en cette fête du Christ-Roi, dans l'église paroissiale de nos confrères, qui se trouve à quelques minutes de leur résidence. Au repas de midi, le vicaire général de *Leeds*, en résidence à *Sheffield*, est notre commensal. Dans l'après-midi, nous allons visiter l'unique maison des Filles de la Charité, à *Sheffield*, le *St Joseph's Home*. Quelques-unes des Sœurs de cette maison visitent les pauvres, et d'autres enseignent à l'école paroissiale. Mais l'œuvre capitale de la maison est l'asile de filles, mentalement arriérées. Ces pauvres enfants sont au nombre d'une centaine. Le ministère des Sœurs qui les soignent est particulièrement méritoire. Car il s'agit de sujets dont l'état mental particulièrement bas, ne permet d'espérer la moindre amélioration, sauf des cas exceptionnels. Il y a cependant des exceptions, telle celle d'une fillette qui disait à la Sœur : « Je ne perds pas mon temps : je ne fais que dire des prières. » Le dévouement des Filles de la Charité à une œuvre humainement si ingrate, impressionne les laïques, à commencer par les docteurs attachés à l'établissement. On nous a cité le cas d'une jeune malade dont les frères et sœurs ont été gagnés au catholicisme par le spectacle de cette charité.

Les enfants de l'école et les infirmières nous accueillent pour une petite séance et elles offrent au Très Honoré Père avec leurs souhaits de bienvenue et l'assurance de leurs prières un riche trésor spirituel. De son côté, une jeune malade, étendue sur une voiturette, présente à M. le Supérieur général, un cadeau qui lui rappellera *Sheffield*, centre de coutellerie de renommée mondiale, un élégant canif.

Le soir, les paroissiens de Saint-Vincent se réunissent pour l'exercice du mois du Rosaire. Il y a là une belle assistance. Après la récitation du chapelet, le Très Honoré Père monte en chaire. Comme nous célébrons aujourd'hui la fête du Christ-Roi, il rappelle d'abord que la royauté de Jésus doit s'étendre à tout notre être, lui soumettre notre esprit, notre cœur et toute notre activité extérieure. Puis il montre dans saint Vincent un magnifique exemple de cette soumission totale à la royauté du Christ, par l'amour de Dieu et du prochain, qui l'a consacré corps et âme au service des membres souffrants de son Corps mystique.

31 octobre. — En fin de matinée, nous partons pour *Boston Spa*, entre *Leeds* et *York*, où les Filles de la Charité ont une maison pour l'éducation des enfants sourds-muets. Par cette journée bien ensoleillée, la campagne est ravissante. Nous traversons un village dont le nom éveille en moi de vieux souvenirs : *Wakefield*. Je pense aussitôt au petit livre si intéressant de Goldsmith que nous lisions en classe d'anglais, il y a quelque cinquante ans, et où sont racontés les ennuis que causent au Révérend Primrose, pasteur à *Wakefield*, les faits et gestes de sa femme et de ses enfants. C'est, sans doute à l'insu de son auteur, un excellent plaidoyer pour le célibat du clergé.

C'est en 1871 que les Filles de la Charité furent appelées à prendre la direction de l'asile de sourds-muets situé alors à *Sheffield*. Elles se transportèrent en 1875, avec leurs enfants,

à *Boston Spa*, dans une belle propriété où de nouvelles constructions s'ajoutèrent successivement aux bâtiments primitifs. Il y a là aujourd'hui plus de deux cents sourds-muets, garçons et filles, pour la formation desquels les Sœurs possèdent l'équipement le plus moderne et s'inspirent des méthodes les plus récentes. Nous en avons l'évidence en parcourant les classes. Mais ce qui achèvera de nous en convaincre, c'est la séance que les élèves nous donnent au début de l'après-midi. Elle est présidée par l'évêque du diocèse, Mgr Heenan. Bien que Leeds soit son siège épiscopal, il demeure tout proche de *Boston Spa* et c'est un grand ami de la maison. Nous verrons Monseigneur prendre sur ses genoux deux des plus petits enfants, tandis que d'autres se serrent contre lui avec une affectueuse confiance. Le spectacle eût mérité une photographie.

Les garçons nous donnent la preuve de l'habileté en matière de gymnastique. Mais le clou de la séance fut certainement la scène dansée et mimée par les fillettes et jeunes filles. Un professeur de l'établissement accompagne les danses au piano. Mais c'était uniquement pour nous, puisque les danseuses n'entendaient rien. Et pourtant, il y avait dans leurs mouvements un ensemble et une grâce remarquables. Rien de plus expressif que leurs gestes et leurs jeux de physionomie au cours de cette pièce pantomime. Quelle patience cela supposait de la part de celles qui les avaient formées ! Mais aussi, cela prouvait un très grand intérêt, un sens artistique peu commun et un effort considérable d'attention chez les exécutantes.

Pendant le thé qui suivit, Mgr Heenan se montra très familier avec nous. L'évêque de Leeds garde le meilleur souvenir de l'accueil qu'il a reçu dans les maisons de nos confrères au cours des nombreux et lointains voyages qu'il a faits dans l'ancien et le Nouveau Monde. Très dynamique, encore jeune (il célèbre ces jours-ci ses noces d'argent sacerdotales), il y a lieu d'espérer qu'il aura un épiscopat long et fructueux. Sa conversation est émaillée d'histoires plaisantes, de souvenirs intéressants. Pour caractériser l'état d'esprit de beaucoup d'Anglais en matière de question religieuse, il cite un mot de Duff Cooper dans ses *Mémoires*. Au moment où cet homme d'Etat posait sa candidature à un poste politique important, il lui fallut répondre à trois questions. La troisième était celle-ci : « Quelle est votre religion ? » Et Duff Cooper d'ajouter : « Cela équivalait à me demander : Etes-vous catholique romain ? Car, pour les Anglais, il n'y a que deux sortes de religion : la religion catholique, qui est erronée, et la religion de l'Eglise d'Angleterre... qui n'a pas d'importance. »

La journée s'achève par la bénédiction du Saint-Sacrement chez les Sœurs de *Sheffield*. Les Dames de la Charité y tiennent leur réunion ; grande est leur joie de recevoir les encouragements et la bénédiction de M. le Supérieur général.

1<sup>er</sup> novembre. — Dans la matinée, nous allons voir la maison où réside un de nos confrères de *Sheffield*, M. Shannon, aumônier des étudiants catholiques de l'université. *Sheffield* possède, en effet, une université. Mais on y fait surtout des études d'ordre technique : chimie, métallurgie, mines. La faculté de philosophie ne possède qu'une dizaine d'élèves. Les étudiants catholiques ne sont qu'une bien petite minorité, cent cinquante environ. C'est à leur bien spirituel, que se consacre notre

confrère. Il a sa résidence dans le quartier de l'Université. Au rez-de-chaussée de la maison qu'il occupe, il y a une petite chapelle et une salle de lecture et de conférences. A l'étage, M. Shannon a sa chambre, et il dispose d'une autre chambre pour recevoir un hôte de passage, tel un conférencier ou un prédicateur de retraite. Les étudiants catholiques de l'Université de Sheffield ne sont encore que le grain de sénévé, mais ils constituent un groupe fervent et agissant.

Nous nous rendons ensuite à la maison des jeunes de la paroisse de nos confrères. Voisine de leur église, elle est vaste et fort bien aménagée, bien munie de tout ce qui permet aux jeunes gens de se distraire sainement.

Dès le début de l'après-midi, nous quittons *Sheffield* pour nous rendre à *Hereford*. Nous passons en gare de *Birmingham* et nous évoquons le souvenir de Newman, qui y fonda l'Oratoire anglais, et du grand auteur spirituel qui fut son disciple, le P. Faber. A *Birmingham*, nous changeons de train, et nous le faisons encore à *Droitwich Spa*. Après le voyage en express, voici le train de province qui va paisiblement son chemin et s'arrête complaisamment à toutes les gares.

En gare de *Hereford*, le supérieur de nos confrères, M. Costello, nous attendait. Ses deux vicaires, retenus par le service paroissial en cette soirée de Toussaint, nous rejoignent chez les Filles de la Charité. Après le souper, comme ni les Sœurs ni nos confrères n'ont de quoi nous loger, nous allons coucher à l'*Hôtel du Dragon Vert*.

2 novembre. — L'installation de nos confrères à *Hereford* est toute récente : ils en célébraient hier même le premier anniversaire. Jusqu'à l'an dernier, il n'y avait à *Hereford* qu'une paroisse catholique. Elle était desservie par deux bénédictins détachés d'une abbaye voisine. L'abbé ayant fait savoir à l'archevêque de Cardiff, que, faute de sujets, il ne pouvait plus maintenir ses religieux à *Hereford*, le prélat mit des prêtres de son diocèse à leur place. Mais, en même temps il résolut de détacher du territoire de la paroisse une banlieue qui en est séparée par la *Wye*, la rivière aux bords si fréquentés par les touristes à la belle saison ; et à M. Sheedy il demanda des Prêtres de la Mission, à qui il confierait cette nouvelle paroisse, où tout était à créer. Avec un louable désintéressement, bien dans l'esprit de saint Vincent, nos confrères acceptèrent cette tâche. C'est dans leur presbytère que se fait encore la classe, et une salle a été aménagée au rez-de-chaussée pour servir de chapelle provisoire. Les trois cents catholiques assidus à la messe du dimanche y sont bien à l'étroit. Il va falloir construire sans tarder une église et une école. Nos confrères sont aussi les aumôniers d'un couvent de Clarisses et d'un collège dirigé par les Filles de la Charité à *Lugwardine*, à quelque quatre kilomètres de *Hereford*.

La maison des Sœurs, qui se trouvent dans *Hereford* même, sur la paroisse prise en charge par le clergé séculier après le départ des Bénédictins, fut d'abord un orphelinat. Puis on ouvrit une école, qui est devenue l'œuvre la plus importante de la maison. Elle est actuellement fréquentée par trois cents enfants, garçons et filles, qui nous accueillent par un chant de bienvenue très réussi. Ils portent tous un uniforme sur lequel se détache un écusson indiquant qu'ils appartiennent à la paroisse Saint-François-Xavier. Parmi eux il y a un certain nombre d'enfants

polonais facilement reconnaissables. Tous ces enfants ont une physionomie ouverte et nous regardent avec une confiante sympathie. On sent l'esprit chrétien et l'amour du prêtre, qu'ils tiennent de leur éducation familiale.

Bien des choses, à *Hereford*, mériteraient une visite. On ne peut, du moins, se dispenser d'entrer dans la belle cathédrale, toute voisine de la maison des Sœurs. Comme toutes les églises anciennes d'Angleterre, elle est, hélas ! devenue un temple protestant. Et c'est grand dommage. La cathédrale de Hereford en impose par ses dimensions. Ses tours massives impressionnent. A l'intérieur, le regard est tout de suite saisi par ses colonnes d'un diamètre considérable et relativement peu élevées. La cathédrale possède un nombre inaccoutumé de tombeaux, anciens pour la plupart. A côté de chacun d'eux on a eu l'heureuse idée de suspendre un carton où sont mentionnées l'identité du défunt et quelques-unes de ses qualités. J'ai relevé quelques notices assez curieuses. Celle-ci, par exemple : « *Il fut remarquable par la gravité de ses mœurs, son incomparable charité et la longueur de ses sermons.* » D'un prélat, on note son habileté... *au jeu de paume*. Un certain nombre de statues sont mutilées. On pourrait croire qu'il s'agit d'actes de vandalisme anciens. Mais une pancarte mentionne des dégâts récents et promet cinq livres anglaises à qui aidera à découvrir les coupables. On ne peut que souhaiter que ces garnements soient saisis et sévèrement châtiés.

Nous passons la soirée chez les Sœurs de *Lugwardine*. Par ses origines, l'œuvre remonte à l'an 1861 et eut d'abord son siège à *Bullingham*. Evacuée en 1939 à *Croft Castle*, puis à *Broxwood Court* en 1946, elle a été transférée en 1954 à *Lugwardine* dans une propriété acquise par la Communauté. C'est une école secondaire de jeunes filles. Elle est fréquentée par cent trente jeunes filles, dont une trentaine sont ici en pension ; les autres viennent de Hereford et y rentrent tous les soirs dans de beaux autobus privés. C'est la seule école secondaire catholique pour jeunes filles dans le comté de Hereford. Mais il y a parmi les élèves de l'école de *Lugwardine* un certain nombre de protestantes, ce qui prouve l'estime en laquelle est tenu cet établissement. Pourtant les classes sont installées dans des locaux provisoires, des baraques en bois, d'ailleurs fort bien aménagées. L'une d'entr'elles est entièrement occupée par des cuisinières électriques, ce qui montre le souci de compléter la culture intellectuelle de ces demoiselles par l'initiation non moins utile aux arts ménagers. Sous la direction experte et pleine d'autorité d'une Sœur, les élèves de l'école exécutent de façon remarquable des chants fort bien choisis. Elles avaient d'abord salué le Très Honoré Père par un compliment délicat. Il les félicita du bonheur qu'elles avaient de recevoir ici une formation de choix dans le double domaine de la culture humaine et religieuse, et il émit le vœu que plus d'une parmi elles reçût la grâce de la vocation religieuse.

3 novembre. — Nous quittons Hereford en auto, d'assez bon matin, pour nous rendre à *Cardiff*, le grand port charbonnier de l'Angleterre. Dans cette ville, les Filles de la Charité ont une maison, et l'archevêque de qui dépend Hereford réside à *Cardiff*. Dès notre entrée dans la ville nous allons présenter nos hommages à Mgr Mac Grath. Il nous accueille très cordialement et dit au Très Honoré Père combien il est heureux du travail fait

dans son diocèse par les enfants de saint Vincent. Il aurait accepté bien volontiers l'invitation que les Sœurs de *Cardiff* lui avaient faite de prendre un repas avec nous ; mais des engagements antérieurs ne lui permettent pas.

Les Filles de la Charité ont à Cardiff une pension de jeunes filles. Sur une cinquantaine, la moitié environ de ces demoiselles sont des non-catholiques, et le fait atteste la confiance que leurs parents ont dans l'heureuse influence exercée par les Sœurs sur elles. Aux Sœurs de la maison un certain nombre se sont jointes, venant de localités plus ou moins lointaines, notamment de *Salisbury* et de *Bristol*. Elles sont tout heureuses d'avoir le Très Honoré Père avec elles pendant quelques heures, les dernières qu'il doit passer en Angleterre, puisque nous devons au début de l'après-midi nous rendre à l'aérodrome de Cardiff et y prendre l'avion pour *Dublin*.

Pendant notre repas, le ciel s'était bien éclairci, et on pouvait espérer une après-midi bien ensoleillée. Mais, tandis que nous nous rendons à l'aérodrome la brume se lève et s'épaissit. Aussi, nous prévient-on qu'il n'est pas du tout certain que nous puissions partir ce soir en avion pour l'Irlande. Il nous resterait la possibilité de gagner par le train un port de mer d'où nous partirions en bateau pour Dublin. Ce serait un moindre mal, et notre programme n'en serait pas trop dérangé. Mais nous aimerions mieux être dès ce soir en Irlande que d'y arriver seulement demain matin, après une nuit de bateau. Heureusement, avec une heure de retard, l'avion qui vient de Bristol se pose sur l'aérodrome de Cardiff, et nous y prenons place. C'est un petit bimoteur, moins stable et moins confortable que les quadrimoteurs d'*Air France*. Mais il se comporte très bien, et nous arrivons à Dublin vers 6 h. 15. Nos confrères étaient venus à l'aéroport de Dublin pour cinq heures, puis s'en étaient allés. Ils sont revenus à l'heure indiquée pour notre arrivée. Nous sommes donc accueillis par M. Sheedy, M. Sullivan, supérieur

de *Blackrock* et d'autres confrères. Nous traversons Dublin sous une pluie torrentielle, et nous gagnons *Blackrock*, dans le voisinage de la capitale, où se trouve la maison des confrères, résidence du Visiteur. Les séminaristes et les étudiants en philosophie s'y trouvent aussi, tandis que les étudiants en théologie sont à *Glenart Castle*, près d'*Arklow*, plus au sud sur la côte. Nous arrivons à Saint-Joseph pour le souper, et nous nous trouvons dans une atmosphère qui rappelle la chère Maison-Mère. Saint-Joseph sera notre centre de rayonnement pendant les premières journées de notre



séjour en Irlande.

4 novembre. — Le ciel s'est éclairci pendant la nuit, et c'est un beau soleil qui va briller pendant la première journée que nous passerons en Irlande. Si cela pouvait durer ! Après la messe, nous faisons le tour de la propriété. Elle est vaste et bien

agréable. Les étudiants y ont un grand terrain de jeu. Un beau jardin et un poulailler bien peuplé aident de façon appréciable à la vie matérielle de la maison. Nous faisons une visite au petit cimetière. Il ne sert plus actuellement, mais ses pierres tombales évoquent le souvenir de nombreux prêtres, clercs et frères coadjuteurs de la province.

Vers la fin de la matinée, nous allons à l'archevêché. En fait, l'archevêque actuel de Dublin, Mgr Mc Quaid ne réside pas au palais archiépiscopal. Il y a seulement ses bureaux, et il habite un quartier plus paisible de la ville. L'archevêque nous accueille très aimablement. C'est un ami de la double famille de saint Vincent. Très dévot à la Sainte Vierge, il conduit chaque année à Lourdes, un pèlerinage, et il ne manque jamais, au passage, d'aller célébrer la sainte messe à la rue du Bac. L'une des grandes préoccupations de Mgr Mc Quaid est la construction de nouvelles écoles. Les catholiques, chose étonnante, n'ont pas à Dublin de cathédrale proprement dite, les plus belles églises de la ville ayant été confisquées par les protestants. Un vaste square a été acheté dans l'intention d'y construire une belle cathédrale. Mais l'archevêque n'est pas pressé de réaliser ce projet. Il pense, avec raison, que la construction d'écoles est plus urgente. Il sait les dangers qui menacent la foi des Irlandais. Il mentionne au premier rang de ces dangers l'action cachée mais très intense de la franc-maçonnerie ; et il pense qu'une solide instruction chrétienne est la seule protection vraiment efficace contre ce péril.

En sortant de l'Archevêché, nous nous rendons à « *All Hallows* » (Tous les Saints). Il y a là, situé dans une vaste et agréable propriété, un grand séminaire dirigé par nos confrères. Quand, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la persécution religieuse et la famine entraînèrent l'émigration de centaines de milliers d'Irlandais, l'épiscopat d'Irlande se préoccupa de la situation religieuse qui allait être faite à ces pauvres exilés. Un séminaire fut donc fondé en 1842, pour accompagner les émigrants en Angleterre, aux Etats-Unis et en Australie. Le fondateur de ce séminaire faisait partie du petit groupe de prêtres venus du célèbre séminaire national de *Maynooth*, et qui se joignirent à la Congrégation de la Mission en 1839. Le *All Hallows College*, d'abord dirigé par le clergé séculier, fut confié à nos confrères en 1892. Il en est sorti plus de trois mille prêtres. Actuellement, il compte deux cent vingt élèves, et on a commencé la construction d'un nouveau bâtiment qui permettra d'en recevoir cinquante de plus. On a gardé l'immeuble primitif, grande maison bourgeoise du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ses possesseurs d'alors devaient avoir l'âme romantique, car ils se marièrent au clair de lune dans un petit temple grec qu'ils avaient fait venir de Sicile et que l'on voit encore dans le parc de *All Hallows*. La chapelle et le réfectoire du Séminaire sont de dimensions imposantes. Les philosophes ont leur résidence à part de celle des théologiens. Les élèves ne sont pas tous des Irlandais. Il en vient d'autres pays de langue anglaise, notamment d'Australie et de Nouvelle-Zélande, et qui y retourneront, une fois ordonnés, pour se mettre à la disposition de leur évêque respectif. Ce n'est pas sans raison que l'on a gravé sur la porte d'entrée de l'immeuble primitif la consigne donnée par Jésus à ses apôtres : « *Allez enseigner toutes les nations.* »

Vers quatre heures de l'après-midi, nous allons à la Nonciature. Le nonce apostolique en Irlande, Mgr Levame, nous fait un accueil très cordial. Nous pouvions nous y attendre, car il avait déjà reçu le Très Honoré Père de la façon la plus aimable en Egypte où il était internonce, avant de venir à Dublin. Jadis aumônier à l'hôpital de Monaco, desservi par nos Sœurs, Mgr Levame garde des sentiments de très grande bienveillance envers la double famille de saint Vincent. Il n'a pas suivi la voie ordinaire pour entrer dans la carrière diplomatique. Et quand on lui demande comment il s'est formé à la diplomatie, il répond plaisamment « que c'est en étant aumônier des Sœurs ». Il nous dit sa joie d'être dans un pays foncièrement catholique comme l'Irlande. Mais, faisant écho, sans y penser probablement, aux préoccupations que nous confiait ce matin l'archevêque de Dublin, il ajoute qu'il serait imprudent de s'endormir sur les positions acquises. La position actuelle du catholicisme en Irlande ne pourra se maintenir que moyennant un progrès constant et par une adaptation incessante aux exigences de la situation présente, dans tous les domaines.

Nous allons souper chez nos confrères de *St Patrick's College*. C'est une école où se forment les futurs instituteurs catholiques. A la différence de l'établissement de *Strawberry Hill* que nos confrères dirigent à Londres, toutes les matières profanes doivent être enseignées ici par des professeurs laïques. On peut s'en étonner dans un pays catholique comme l'Irlande. Cette situation remonte à la fondation du collège, en 1875, époque où l'Irlande était sous l'administration anglaise, et on ne l'a pas modifiée, depuis que l'Irlande a reconquis son indépendance. Avant le repas, nous assistons à la bénédiction du Saint-Sacrement, et c'est un spectacle impressionnant de voir l'attitude recueillie de ces jeunes gens qui chantent avec un bel ensemble les motets du salut.

Nous rentrons à *Blackrock*. Avant la prière du soir, étudiants et séminaristes reçoivent le Très Honoré Père dans leur salle de récréation et lui adressent un filial hommage de bienvenue. Etudiants et séminaristes, car il y a à *Saint-Joseph*, onze étudiants en philosophie et les vingt-quatre séminaristes de la province. Ce chiffre de vingt-quatre séminaristes est bien satisfaisant. D'autant que la province n'a pas d'école apostolique et se recrute dans les divers collèges et séminaires qui sont confiés à nos confrères. Le Très Honoré Père répond, longuement et de façon paternelle à cet hommage de ses fils. Il rappelle à ces jeunes le prix de leur vocation au sacerdoce et à la vie religieuse. Il leur dit l'importance des années qu'ils passent dans cette maison, et avec quelle ardeur ils doivent profiter de tout ce qui est mis à leur disposition pour leur formation intellectuelle, morale et spirituelle.

5 novembre. — Le Très Honoré Père consacre cette journée au Séminaire *Sainte-Catherine (Dunardagh)*, qui se trouve à quelques centaines de mètres du Séminaire *Saint-Joseph*. En 1931, on ouvrit ici un séminaire de Filles de la Charité pour les Sœurs originaires d'Irlande. En 1949, les maisons de Filles de la Charité situées en Irlande furent groupées en une vice-province, et la vice-visitatrice alla s'installer au Séminaire *Sainte-Catherine*. L'année suivante, fut inaugurée une belle chapelle. La maison primitive a été agrandie à plusieurs reprises, d'abord

pour accueillir les Sœurs qui viennent y faire leur retraite annuelle, puis, récemment, pour recevoir des groupes de jeunes filles. Tous ces bâtiments constituent un ensemble de bon goût et très pratique.

Le Très Honoré Père chante la grand'messe dont le propre et l'ordinaire sont exécutés par les jeunes gens de Saint-Joseph alternant avec les Sœurs pour le chant de l'Ordinaire. La messe est suivie du chant du *Te Deum*. Chants et cérémonies se déroulent dans une atmosphère de joie recueillie et de ferveur. On sent qu'en union avec le successeur de saint Vincent, à qui la province d'Irlande est tout spécialement chère, ses fils et ses filles font monter vers Dieu une joyeuse action de grâces pour le passé et une ardente supplication pour l'avenir.

En rentrant à *Saint-Joseph*, nous nous arrêtons au *Saint Teresa's Home*, qui se trouve à mi-chemin entre les deux maisons centrales. Les Filles de la Charité y ont un florissant orphelinat de plus de cent enfants à qui on fait la classe dans l'établissement. Ils accueillent le Très Honoré Père avec un charmant enthousiasme. Après un compliment récité avec beaucoup de naturel par l'un d'entre eux, quelques orphelins exécutent des danses irlandaises, bien rythmées par leurs camarades. La maison a belle allure. Les enfants ont de l'espace pour y prendre leurs ébats, et on les sent vraiment heureux ici.

Dans la soirée, nous retournons au *Séminaire Sainte-Catherine*. Une quinzaine de Sœurs Servantes, auxquelles se sont réunies un bon nombre d'autres Sœurs, attendent le Très Honoré Père à la salle de retraites. Les petites Sœurs du Séminaire y sont aussi, et c'est une d'elles qui a l'honneur et le bonheur de lire l'adresse de bienvenue au Très Honoré Père. Celui-ci, dans sa réponse, avant de distribuer les *Constitutions* aux Sœurs Servantes, dit à celles qui l'écoutent l'excellence de leur sainte vocation et la vénération affectueuse qu'elles doivent avoir pour les Constitutions qui leur en précisent l'esprit. Il les exhorte à prier pour qu'en grand nombre des âmes généreuses entendent l'appel de Dieu à la famille de saint Vincent. Car s'il faut beaucoup de vocations, il est surtout nécessaire que viennent à leur Compagnie des sujets à la volonté bien trempée et qui ne se laissent décourager par rien. Après le salut du Saint-Sacrement, le Très Honoré Père accorde encore la faveur d'une visite spéciale aux Sœurs du Séminaire. Elles sont au nombre de onze, et leur salle commune n'a pas besoin d'être très grande. Mais, pour reprendre la comparaison dont s'était servie celle qui avait lu l'adresse au Très Honoré Père, le grain de sénevé peut devenir un arbre ou du moins un fort arbrisseau. Comment ne pas l'espérer de cette généreuse terre d'Irlande ?

6 novembre. — Nous partons en fin de matinée pour aller visiter la maison des étudiants en théologie à *Glenart Castle*, qui se trouve à deux kilomètres à l'ouest d'*Arklow*. Cette ville est située sur la côte, à une soixantaine de kilomètres au sud de Dublin. Le chemin le plus direct pour s'y rendre longe la mer. C'est celui que nous prendrons au retour. A l'aller nous faisons un crochet par l'intérieur des terres ; le voyage en vaut la peine. Nous passons par des sous-bois de toute beauté. La magie des couleurs automnales serait plus captivante encore si le soleil les mettait en valeur. Hélas ! la pluie ne discontinue pas. Elle enlève aussi beaucoup de leur charme aux pittoresques vallées que

nous suivons ensuite. L'une d'entre elles exige absolument un arrêt, la *Glendaloch*, ou « Vallée des Deux Lacs ». Sa beauté sauvage mériterait à elle seule une visite. Mais elle parle tout spécialement au cœur des Irlandais. Car c'est là que vécut au vi<sup>e</sup> siècle de notre ère, saint Kevin, l'ermite dont on voit encore la grotte creusée dans le rocher qui domine le lac supérieur. Après avoir mené la vie érémitique, saint Kevin fonda un monastère qui fut un centre d'études célèbre. *Glendaloch* devint ensuite un évêché et le demeura jusqu'au xii<sup>e</sup> siècle. Autour des ruines de la cathédrale, il y a un vieux cimetière où l'on voit des pierres tombales datant de plusieurs siècles. Tout auprès, une tour circulaire haute d'une quarantaine de mètres, effilée comme un cierge, et bien conservée, était à la fois un poste d'observation et un refuge, en temps de guerre. Ces vestiges du passé religieux de l'Irlande nous font penser à la foi des populations dont nous venons de traverser les villages. C'est dimanche. Dans les rues nous avons vu les fidèles, hommes, femmes et enfants, s'avancer nombreux vers l'église pour y assister à la messe ou en revenir, avec ce visage détendu et heureux que donne une foi profondément vécue.

Nous arrivons à *Glenart Castle* vers treize heures. Les étudiants en théologie, au nombre d'une quinzaine, offrent leur hommage filial au Très Honoré Père, qui leur répond avec simplicité et bonté. Après le repas, M. Rodgers, supérieur de la maison, nous fait visiter la propriété. Elle est magnifique. La demeure seigneuriale est située au milieu de bois et de pelouses, et dominée par des jardins en terrasses. L'incendie en avait endommagé une partie quand *Glenart Castle* fut acheté par la province d'Irlande. On répara les dommages, et une aile fut construite pour loger les étudiants. Le décor est majestueux, le silence n'est troublé par aucun bruit du dehors. Cadre idéal pour une maison d'études. Elle sera complète quand la chapelle projetée aura remplacé la salle qui en tient lieu provisoirement. On ne saurait souhaiter milieu plus propice à la santé de nos étudiants. En plus d'un air excellent, la mer est proche, et les fermes adjacentes fournissent un appoint très appréciable au ravitaillement.

La nuit est déjà tombée quand nous traversons la petite ville d'*Arklow*. C'est là que débarqua au v<sup>e</sup> siècle le premier missionnaire de l'Irlande, saint Palladius, et la tradition y fait passer aussi saint Patrick. On s'explique l'attachement des habitants d'*Arklow* à leur foi. Ils le prouvèrent souvent dans leurs luttes contre l'Angleterre protestante. C'est ainsi qu'en 1798 le Père Michel Murphy tomba dans les rues d'*Arklow* en menant les catholiques à l'assaut contre les troupes du général anglais Needham. Nous saluons sa statue sur une place de la petite ville.

7 novembre. — Nous partons d'assez bon matin pour *Drogheda*, petite ville de dix-sept mille âmes, sur la rivière *Boyne*, à une quarantaine de kilomètres au nord de Dublin. C'est là que nous allons fêter le centenaire de la fondation de la première maison des Filles de la Charité dans les Iles Britanniques. En fait, l'arrivée des premières Filles de la Charité à *Brogheda* eut lieu le 8 novembre 1855. On anticipe donc d'un jour le centenaire de cet événement, ce qui permet de le célébrer le jour de la fête du Bienheureux Perboyre. Les Sœurs furent appelées à *Drogheda* par l'archevêque d'Armagh, Mgr Dixon. Nous pos-

sédons le récit naïf et touchant de leur arrivée en procession de la gare de Drogheda à l'église Saint-Pierre où les attendait l'archevêque. Au dire de cette chronique, Mgr Dixon « toujours bien inspiré quand il parlait de religion se surpassa en cette circonstance, et son discours eût fait honneur à Massillon et à Bossuet ». Ce n'était pas peu dire ! L'enthousiasme de la population de Drogheda fut moins démonstratif en cette journée du centenaire. Mais la sympathie dont furent entourées les Sœurs avait plus de prix, car elle naissait d'une profonde reconnaissance pour un siècle de dévouement sans limites.

En cette même église Saint-Pierre, le cardinal d'Alton, archevêque d'Armagh, présidait la grand-messe du centenaire, que chanta M. Travers, sous-directeur des Filles de la Charité de la province d'Irlande. Après l'évangile, M. Cahalan, directeur du Séminaire interne à Saint-Joseph de Blackrock, rappela d'abord la fondation des Filles de la Charité par saint Vincent de Paul et signala très heureusement les caractéristiques de leur Compagnie. Puis, dans un saisissant raccourci, il résuma l'histoire de leur province d'Irlande. L'église était remplie par une assistance recueillie où l'on voyait des prêtres, des religieux et des religieuses et un grand nombre de laïques où les Enfants de Marie faisaient un groupe imposant. Les chants de la messe furent exécutés par la Schola paroissiale avec beaucoup de précision. Les voix des soprani étaient particulièrement fraîches et mélodieuses. La bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par Son Eminence, et le chant du *Te Deum*, clôturèrent cette belle cérémonie.

En grand nombre, comme il convenait, les Filles de la Charité s'étaient rassemblées à Drogheda pour ce premier centenaire. On avait eu la délicate pensée d'y inviter notamment les Sœurs qui firent dans cette maison un séjour plus ou moins long. Pour certaines, cela remontait bien haut, par exemple pour Sœur Marie Mc Donnell, qui fit son postulat à Drogheda il y a soixante ans. Mais il est une Sœur à qui son âge et son état de santé ne permirent pas d'être à cette fête, où sa place eût été tout indiquée. Sœur Monica Chadwick, de la Maison centrale de Mill Hill, naquit, en effet à Drogheda il y a quatre-vingt-seize ans, quatre ans seulement après l'arrivée des Sœurs. Elle se souvient encore que tout enfant, un peu intimidée peut-être par le costume des Filles de la Charité, elle demanda à son père si c'étaient de bonnes personnes. La réponse fut affirmative ; et l'enfant sentit tellement grandir en elle l'estime pour les Filles de la Charité qu'elle entra au postulat, voilà soixante-quinze ans.

Après la messe, le repas fut servi dans la maison des Sœurs. Il était présidé par Son Eminence. Le lord-maire, qui, j'ai oublié de le noter, avait assisté à la messe, était parmi les convives ainsi que les notabilités laïques de la ville. A la fin du repas, Son Eminence dit avec beaucoup de délicatesse et de cœur la fierté qu'il éprouvait de posséder dans son diocèse la première en date des maisons de Filles de la Charité de la province d'Irlande. Il rendit un hommage très senti aux Sœurs actuelles et à leurs devancières, et fit des vœux pour la prospérité croissante de leurs œuvres. A la requête du cardinal, le Très Honoré Père prit ensuite la parole. Il remercia de façon très délicate tous ceux qui, à des titres divers, avaient concouru au succès de cette fête, et assura de sa reconnaissance et de son souvenir devant Dieu les bienfaiteurs et collaborateurs des Filles de la Charité de

*Drogheda*. Il revenait au curé actuel de Saint-Pierre de rendre témoignage de l'activité charitable des Sœurs sur sa paroisse. En 1870, un de ses prédécesseurs, voyant que les Filles de la Charité étaient à l'étroit dans leur première résidence, et qu'elles n'avaient pas le terrain nécessaire pour bâtir, échangea généreusement sa maison contre la leur. Le curé actuel ne peut que se réjouir du geste fait alors. Sans parler de la visite des pauvres dans les deux paroisses de la ville, elles ont dans leur maison une école industrielle pour garçons et filles, de plus de 100 élèves, un orphelinat de filles, enfin elles comptent près de 700 élèves à leur école primaire. Le lord-maire parla le dernier. Il le fit avec son autorité de premier magistrat de la cité et avec sa foi de chrétien fervent. Il rendit un hommage ému aux services que les Sœurs rendent à la population de *Drogheda*, et il souhaite que lors des fêtes du second centenaire, son lointain successeur puisse dire, lui aussi, sa reconnaissance du bien opéré par les œuvres toujours plus prospères des Filles de la Charité.

Les enfants de la maison avaient déjà offert leurs souhaits de bienvenue au Très Honoré Père, lors de son arrivée, peu avant la grand-messe. Ils lui donnèrent après le repas une séance très réussie. Récitations, chants, danses et musique instrumentale soulevèrent les applaudissements de l'auditoire. On remarqua tout particulièrement la voix chaude et richement timbrée d'un jeune soliste et le sens musical de deux petits accordéonistes. Un très beau tableau vivant de la Nativité couronna la séance et permit à la piété des enfants de se traduire de façon touchante. Belle journée pour la paroisse de *Drogheda* et pour les Filles de la Charité de cette ville, qui continuent dignement l'œuvre de leurs devancières !

En fin de soirée, nous prenons la direction d'*Armagh*, située encore plus au nord, et qui est une ville sainte toute de l'Irlande. C'est là, en effet, qu'au milieu du ve siècle de notre ère, saint Patrick établit son siège épiscopal. L'un de ses successeurs les plus célèbres fut saint Malachie, grand ami de saint Bernard, qui introduisit les Cisterciens en Irlande. Nos confrères dirigent à *Armagh* un florissant collège, qui est aussi une pépinière de vocations ecclésiastiques et religieuses. Son Supérieur, M. Sheridan, qui est venu assister à la fête de *Drogheda*, nous emmène à *Armagh*, où nous passerons la nuit pour aller demain visiter les Sœurs de *Belfast*.

8 novembre. — Nous n'avons guère le temps de visiter le collège, car nous partons pour *Belfast* vers 10 h. 30 ; mais nous retournerons à *Armagh* pour dîner. A *Belfast*, notre première visite est pour l'évêque, Mgr Mageean. Ce n'est pas sans peine que nous arrivons à découvrir son domicile. Car il a quitté son ancienne résidence pour habiter un quartier plus tranquille, où le palais épiscopal est une agréable villa entourée d'un grand parc. Son Excellence fait un accueil très simple et très cordial au Très Honoré Père. La conversation porte principalement sur les écoles. Question partout de première importance, mais qui l'est tout spécialement ici. *Belfast* est, en effet, la capitale de l'*Ulster*, ce nord de l'Irlande qui a gardé son autonomie politique sous l'allégeance de l'Angleterre. La population de l'*Ulster* est en majorité protestante et n'a pas abandonné son attitude méfiante ou même hostile envers les catholiques.

Nous faisons ensuite une rapide visite à l'école des Filles de la Charité. Elle est très florissante ; mais les locaux deviennent de plus en plus insuffisants pour recevoir les enfants qui la fréquentent et qui sont actuellement au nombre de huit cents. Aussi y a-t-il deux séries de cours, l'une le matin, l'autre l'après-midi. Quand nous quittons l'école vers midi, nous voyons arriver en grand nombre les enfants qui vont suivre les classes de la soirée. Une charmante séance nous est offerte par les enfants, bien doués pour le chant et la danse. Nous passons ensuite quelques instants dans la maison des Sœurs qui, outre l'enseignement à l'école, assurent la visite des pauvres dans trois paroisses et ont chez elles une pension pour les jeunes ouvrières.

Mais le temps presse. Car nous devons être de retour à *Armagh* avant deux heures pour le repas auquel M. Sheridan a invité le cardinal et quelques ecclésiastiques de la ville et des environs. Comme hier, le cardinal se montre charmant ; et, se trouvant seul avec ses prêtres, il met dans sa conversation encore plus de simplicité et de cordialité. C'est un fin lettré, auteur d'un ouvrage sur Horace, et ancien étudiant à Rome. Aussi évoque-t-il avec plaisir ses souvenirs de la Ville Eternelle. Son palais est à quelques centaines de mètres du collège. Et c'est tout auprès que s'élève la cathédrale catholique d'*Armagh*, bel édifice dont la construction doit beaucoup à la générosité des catholiques irlandais des Etats-Unis. La paroisse de la cathédrale est en principe la seule paroisse d'*Armagh*. Mais à l'autre extrémité de la ville vient de se bâtir une belle église consacrée à *saint Malachie*, et qui sert d'église paroissiale annexe. La population d'*Armagh* est d'environ sept mille âmes. Les catholiques y sont la majorité. Mais ils constituent la classe la moins riche de la population, et les protestants essaient de les écarter des postes les plus importants. Il faut espérer que la ténacité des catholiques d'*Armagh* et la fécondité de leurs foyers auront le dernier mot.

A cette victoire du catholicisme, le collège d'*Armagh* aura certainement une grande part. La valeur des études que l'on y fait et la bonne formation religieuse et morale qu'y reçoivent les élèves lui assurent dans la région une réputation méritée. Aussi, les demandes d'admission se font-elles de plus en plus nombreuses. Nous avons trouvé le collège en pleins travaux d'agrandissement, tandis que se poursuit l'amélioration de l'équipement scolaire. Tout laisse espérer pour cet établissement le plus consolant avenir.

9 novembre. — Nous reprenons, ce matin, le chemin de *Dublin*. Repassant par *Drogheda*, nous nous arrêtons devant l'église Saint-Pierre pour un pieux pèlerinage que nous n'avions pas eu le temps de faire le jour du centenaire. Cette église possède en effet une relique insigne : la tête du bienheureux Olivier Plunket, archevêque d'*Armagh*, décapité à Londres, en haine de la foi, en 1681.

A *Dublin*, c'est le *Saint Paul's College*, au quartier Raheny, qui reçoit aujourd'hui la visite du Très Honoré Père. Cet établissement, fondé, en 1950, par l'archevêque de Dublin, pour répondre aux besoins créés par l'extension croissante de Dublin dans cette direction, n'est pas un Petit Séminaire pur. Mais, cette année, trois de ses élèves se sont orientés vers le sacerdoce, deux au service du diocèse, un dans la famille de saint Vincent.

Nous avons tout particulièrement lieu de nous en réjouir. D'autant que les années à venir s'annoncent plus nombreuses et que l'afflux des demandes d'admission oblige déjà à construire de nouveaux bâtiments. Une route en construction traversera malheureusement le parc du collège. Mais, en compensation, la ville lui a fait don d'un magnifique terrain de jeu où nous voyons évoluer à l'aise quatre ou cinq équipes de foot-ballers. Ces enfants et jeunes gens ont très bonne façon. Ils ont offert au Très Honoré Père une jolie pyxide achetée par eux. Avant la bénédiction du Saint-Sacrement, Monsieur le Supérieur général leur adresse quelques mots, leur rappelant que, dans la carrière à laquelle Dieu les appelle, ils devront être la lumière du monde et le sel de la terre, et que le devoir leur incombe de profiter au maximum des moyens de formation intellectuelle et morale, mis ici à leur disposition. M. Moran, Supérieur du Collège, et ses Confrères, peuvent être fiers de leur Collège, promis à un bel avenir.

Le Très Honoré Père va porter ensuite sa bénédiction aux Sœurs de la *maison de l'Immaculée Conception*, à *Mount Prospect*. Cette maison abrite une quinzaine de Sœurs âgées ou invalides, qui couronnent par une vie de prières et de sacrifices une existence vouée au service des pauvres et des malades. Cette deuxième étape de leur pèlerinage terrestre n'en est pas la moins précieuse.

Puis, nous nous arrêtons quelques instants à la *maison Sainte-Louise...* A la visite des pauvres de deux paroisses, les Sœurs ajoutent la direction d'une école où elles sont aidées par de nombreuses maîtresses laïques ; car le chiffre des élèves s'élève à près d'un millier. Nous n'avons qu'à traverser l'Avenue en bordure de laquelle se trouve la maison des Sœurs, pour visiter, sous la direction de son curé, l'église paroissiale, dédiée à *saint Vincent de Paul*. C'est un vaste édifice, à nef unique, dont le plafond cloisonné rappelle les basiliques romaines. Nous sommes bien édifiés de voir plusieurs paroissiens, dont un homme, faire pieusement le chemin de la croix. Après avoir soupé à *Donardagh*, nous rentrons à *Saint-Joseph de Blackrock*.

10 novembre. — Au début de la matinée, le Très Honoré Père va faire une visite aux *Sœurs de la Merci*, qui ont, à *Blackrock*, leur maison-mère diocésaine et y dirigent une école normale pour la formation des institutrices d'écoles primaires catholiques. Nos confrères de Saint-Joseph sont les aumôniers de ces religieuses et donnent des cours de religion à leurs élèves. Aussi, l'accueil est-il très cordial de la part des Sœurs et des futures institutrices, qui nous reçoivent dans la salle des fêtes de l'école.

Nous allons ensuite saluer les Filles de la Charité de *Kilternan*, dans les environs de Dublin. Une Sœur y a fait don, à la Communauté, de sa maison paternelle. On l'a aménagée pour recevoir un certain nombre de convalescents venus de l'hôpital *Sainte Anne*, de Dublin, dont cette *maison de Sainte Brigitte* est une annexe, mais ayant sa Supérieure particulière, qui est actuellement une ancienne Visitatrice de la province. Le cadre est très reposant et convient très bien à l'œuvre de la maison. Les malades, qui ont accueilli le Très Honoré Père à son arrivée et qu'il va voir ensuite chez eux, se disent très heureux des soins dont ils sont l'objet.

La matinée s'achève à l'*orphelinat Sainte-Philomène*, à

*Stillorgan*. Il y a là quelque 270 enfants, garçons et filles, la plupart orphelins, d'autres appartenant à des familles démunies ou en situation irrégulière. Ces pauvres petits sont l'objet de soins affectueux. Leur joie bruyante, leur bonne mine attestent qu'ils ont trouvé ici ce qui leur manquait. C'est un spectacle pittoresque qui nous est offert par ces longues files d'enfants vêtus d'uniformes seyants et de couleur différente, suivant leur âge et le cours auquel ils appartiennent. Une nouvelle œuvre est en train de s'installer ici : un postulat. Dans cette belle propriété, à quelques minutes de la maison centrale, les jeunes filles qui veulent entrer chez les Filles de la Charité passeront quatre mois de préparation au Séminaire et se rendront utiles, en s'initiant à la vie de dévouement qui sera bientôt leur partage.

Après avoir pris notre repas de midi à *Stillorgan*, nous rentrons à *Saint-Joseph*. A 5 heures de l'après-midi, nous en repartons pour nous rendre au collège Saint-Vincent, à *Castlenock*. Ce serait un peu tard s'il s'agissait de visiter la maison. Mais le Très Honoré Père la connaît bien déjà, et nous espérons y revenir avant de quitter Dublin. Ce qui nous y amène ce soir est l'invitation que M. Cregan, Supérieur du collège, a faite au Très Honoré Père de souper avec le Président de la République irlandaise, M. O'Kelly. A notre arrivée, les élèves accueillent Monsieur le Supérieur général dans la vaste salle du Collège, pour lui offrir leurs souhaits de bienvenue. Cette maison est particulièrement chère aux fils de saint Vincent de la province d'Irlande. Ils la regardent avec raison comme son berceau. C'est ici, en effet, que se dévouèrent d'abord les quelques jeunes prêtres venus de *Maynooth*, qui devaient, plus tard, se joindre à la Congrégation de la Mission et qui, dès le début, pour affirmer clairement qu'ils se mettaient à l'école de notre bienheureux Père, prirent le nom de « *Vincentians* ». Le Collège est exceptionnellement florissant. Il en sort un bon nombre de vocations sacerdotales et religieuses, et c'est de là que viennent le plus grand nombre de nos séminaristes de la province d'Irlande. Il a célébré en 1933 son centenaire, et le bel ouvrage publié à cette occasion est d'une lecture très attachante.

Quelques minutes avant 7 heures, la voiture présidentielle arrive au collège. M. O'Kelly en descend, accompagné de son aide de camp, le colonel O'Sullivan. Petit, mais trapu et vif dans ses mouvements, le Président fait penser à M. Thiers. Il fut un des héros des luttes pour l'indépendance de l'Irlande. Emprisonné à six ou sept reprises, il ne fut jamais traduit en jugement, et c'est ce qui le sauva du poteau d'exécution. Pendant le repas, il évoque volontiers, à la demande de ses voisins, les souvenirs de sa vie politique. Mais M. O'Kelly est aussi et surtout un fervent chrétien qui assiste tous les jours à la messe dans la chapelle du Palais de la Présidence. Il a connu nombre de personnalités ecclésiastiques, notamment les quatre derniers papes ; et il en parle avec un plaisir évident, surtout de Pie XI et de Pie XII. C'est un régal de l'entendre. D'autant que le Président est très simple, très cordial, qu'il aime plaisanter et rit de bon cœur. Aussi, quand il s'excuse de prolonger la soirée aux dépens de notre sommeil, c'est une protestation générale. Au moment du départ, le Très Honoré Père offre à M. O'Kelly une relique de notre saint Fondateur. Le Président, très ému, lui dit sa gratitude et l'embrasse avec effusion. Membre des conférences de saint Vincent de Paul, il leur reste très attaché et leur verse

régulièrement sa contribution. Il est dix heures quand nous quittons *Castlenock* pour rentrer à *Blackrock*, ravis de cette soirée si intéressante et si instructive.

11 novembre. — A la fin de la matinée, nous faisons une courte visite aux Filles de la Charité de *Mountjoy square*, à *Dublin*. Il y a là une pension pour jeunes filles, étudiantes ou employées et ouvrières, le *Saint Mary's Hostel*. Ici aussi, les chambres, les salles à manger, les salons mis à la disposition de ces demoiselles ont un air familial et sont d'une élégance de bon ton.

De là nous passons à la maison *Saint Vincent's, Fairview*. Avec la maison que nous visiterons ensuite, *Saint Vincent's Orphanage*, et qui fut ouverte le même jour qu'elle. *Saint Vincent's Fairview* célébrera dans deux ans son centenaire. C'est un asile pour femmes mentalement déficientes. Elles étaient quatre lors de la fondation, le 14 mai 1857. La maison en abrite actuellement deux cents. Une vingtaine d'infirmières pour déficients mentaux font ici leur apprentissage, et, parmi elles, il y a plusieurs Filles de la Charité. Le quartier mérite bien son nom de *Fairview* : « *Bellevue* ». C'est vrai spécialement de la maison des Sœurs. Elle se trouve dans un cadre très reposant de verdure et de bois. Après le repas auquel étaient conviés M. Purcell, le curé de la paroisse et deux docteurs de l'établissement, nous nous rendons à la salle de fêtes de la maison pour une séance récréative. Les malades y ont, elles aussi, leur numéro de chants et de danses. L'une d'elles exécute un solo de sifflet avec une virtuosité et une expression remarquables. Parmi les malades, il y a plusieurs religieuses en costume. Sur certains visages, on peut lire la détresse des âmes. Comme il est heureux qu'elles aient, pour les soutenir dans leur épreuve, avec les secours spirituels que leur donne l'aumônier, les attentions délicates, inspirées par la charité chrétienne de leurs dévouées infirmières, Sœurs et jeunes filles !

La visite suivante est pour *Saint Vincent's Orphanage*. La maison compte 24 Sœurs. C'est qu'en plus d'un orphelinat de 80 fillettes, les Sœurs font la classe à environ 1.500 garçons et filles, avec le concours de professeurs laïques. Elles visitent les pauvres à domicile dans deux paroisses, assurent un fourneau économique, ou plutôt distribuent des repas dans trois centres, au rythme de 1.500 diners en moyenne par jour dans l'un d'entre eux. Enfin, en 1923, une Sœur lança une revue mensuelle, « *Virgo Potens* », pour propager la dévotion à la Vierge de la Médaille miraculeuse, revue largement diffusée. Les orphelines donnèrent au Très Honoré Père une petite séance, qui comprenait notamment le chant de l'hymne américain « *Star Spangled Banner* » (*Le drapeau semé d'étoiles*). Ce fut si bien exécuté que le Très Honoré Père put dire que s'il avait fermé les yeux, il se serait cru aux Etats-Unis.

Nous allons enfin au *Sacred Heart Home*. C'est un orphelinat. On doit y cultiver particulièrement la musique ; car les morceaux que nous firent entendre ces fillettes, même les plus petites, furent donnés avec une précision et des nuances remarquables par des voix bien timbrées. Le comité de patronage de l'orphelinat a fait mettre à l'entrée de la maison une pancarte signalant les besoins de cette œuvre. Il faut souhaiter que cet appel trouve un large écho.

La soirée s'achève à notre *maison Saint-Pierre*, au quartier de *Phibsborough*, à *Dublin*. Elle remonte à l'année 1839, et ses débuts se rattachent aux origines de la province d'Irlande. Nos confrères ont là une très belle église gothique construite par leurs prédécesseurs. Cette église, publique mais non paroissiale, est le centre de nombreuses associations d'hommes et de femmes, de jeunes et d'enfants. Mais le plus grand nombre des confrères de cette maison s'adonnent à la prédication de missions et de retraites. Saint-Pierre est aussi un centre très florissant de la neuvaine de la Médaille miraculeuse. C'est aujourd'hui le vendredi qui précède le deuxième dimanche du mois. La journée est réservée à la réunion des hommes. Ils sont là près de deux mille, rien que des hommes, écoutant dans un silence absolu un sermon sur l'Immaculée Conception. Le sermon terminé, le Très Honoré Père adresse quelques mots à cet imposant auditoire. Il dit sa joie d'un tel spectacle et encourage ces hommes à persévérer dans une vie chrétienne si fervente. Au salut qui suit, c'est toute l'assistance qui chante à l'unisson l'*O salutaris* et le *Tantum ergo*. Mais ce qui impressionne surtout, c'est, la bénédiction terminée, le chant par cette foule du cantique :

*Foi de nos pères, ô sainte foi,  
Jusqu'à la mort nous te serons fidèles.*

On sent que, sur les lèvres de ces hommes, une telle assurance n'est pas un vain mot. La plupart d'entre eux communieront après-demain. Et dans leur vie familiale comme dans leur vie publique, ils feront passer les enseignements de leur Credo : Grande joie, mais aussi grande responsabilité des prêtres, qui ont la mission de veiller sur cette ferveur chrétienne, de l'entretenir et de la faire grandir toujours plus !

12 novembre. — Vers 11 heures, nous nous rendons à l'*Hôpital Sainte-Anne*. Les Filles de la Charité y soignent les cancéreux. L'hôpital ne compte que 70 lits. Mais près de 7.000 malades sont soignés chaque année au Dispensaire. Tous les malades soignés à *Sainte-Anne* sont des pauvres. Mais rien ne leur manque des soins que requiert leur état. L'hôpital est parfaitement équipé, et les meilleurs spécialistes de *Dublin* sont au service des malades. L'un de ces docteurs, tout jeune encore, nous fait aimablement les honneurs des différents services, en même temps que la Sœur supérieure, ancienne Visitatrice de la province.

Nous prenons, vers 14 h. 30, le train qui doit nous mener à *Cork*. Le trajet s'effectue en trois heures. Tout au long du parcours, nous n'apercevons guère du train que des prairies, de dimensions assez réduites, entourées de haies ou d'arbres. En gare de *Cork* nous attendait le Supérieur de notre maison de *Cork*, M. O'Leary. Nous nous rendons tout de suite à la maison des Filles de la Charité, qui porte le nom de *North Infirmary*. C'est un hôpital général, doublé d'un dispensaire, avec service dentaire et école d'infirmières. Les Sœurs ne trouvèrent ici, lors de leur arrivée, en 1867, qu'un immeuble bien modeste. On y logeait une soixantaine de malades, assez mal installés et médiocrement nourris. L'hôpital manquait des équipements les plus nécessaires. Il a aujourd'hui 160 lits, et plus de 200 malades passent tous les jours par le dispensaire. *North Infirmary* est encore la seule maison des Filles de la Charité de *Cork*. M. O'Lea-

ry voudrait qu'on en ouvrit une seconde pour que les Sœurs fussent mieux connues dans cette ville où les vocations religieuses sont très nombreuses.

Après le repas pris à *North Infirmary*, nous gagnons la maison des confrères. Mais ils sont tous au confessionnal en cette soirée du samedi. C'est donc demain matin seulement qu'ils pourront saluer le Très Honoré Père.

13 novembre. — Nos confrères de *Cork* ont la charge d'une belle église. Comme à *Saint-Pierre* de Dublin, ce n'est pas une église paroissiale, car le seul Ordre religieux en Irlande qui ait des paroisses à desservir est celui des Passionistes. Mais l'église *Saint-Vincent*, de *Cork*, est très assidûment fréquentée. Ce matin, le Très Honoré Père y célèbre la messe de 8 heures. C'est la messe mensuelle de la Confrérie des hommes du Sacré-Cœur. Ils sont là 700, et tous s'approchent de la sainte table. On dirait la communion pascale dans une de nos plus grandes églises de France.

A 11 heures, nous allons saluer l'évêque de *Cork*. Ancien élève de M. Travers, à *Maynooth*, Mgr Lucey se montre très aimable. Il voudrait nous avoir demain à sa table ; mais ce n'est pas possible, puisque nous partons dans la matinée pour *Limerick*. Monseigneur est très soucieux de construire des églises dans la banlieue de la ville de *Cork*, qui ne cesse de s'étendre. Il en projette une quinzaine, dont chacune sera consacrée à un des mystères du Rosaire. C'est une idée originale et heureuse ; mais je ne pense pas que toutes ces églises portent le nom du mystère qu'elles auront pour but d'honorer, car pour certains ce ne serait pas facile. Plusieurs de ces églises sont déjà construites, ce qui suppose un très gros effort financier.

En sortant de l'Evêché, nous nous rendons de nouveau à la maison des Sœurs. Les malades et leurs infirmières veulent, en effet, présenter leurs hommages à M. le Supérieur général et recevoir sa bénédiction. C'est un petit garçon en traitement à l'hôpital qui se fait leur interprète, et il remet ensuite son compliment au Très Honoré Père sur un rouleau magnifiquement enluminé. C'est dans une salle de malades que la réunion a lieu. Dans l'assistance se trouve le bon Frère Barry, de la maison des confrères de *Cork*, où il s'est dépensé pendant près de cinquante ans. Le Très Honoré Père le bénit affectueusement ; puis il parcourt les autres salles pour porter à tous les malades sa bénédiction et quelques paroles d'encouragement.

Nous revenons chez nos confrères pour le repas de midi. De la rive droite de la *Lee*, leur maison, située sur la colline qui domine la rive gauche, a très belle allure. Elle prolonge l'église, et, avec ses baies et ses contreforts, elle en imite le style ; on dit que le Père Fiat l'appelait une « maison de chanoines ». C'est un ensemble imposant. Les bâtisseurs avaient été heureux dans le choix de l'emplacement. De la fenêtre de leur chambre, les confrères ont une vue magnifique sur la ville de *Cork*, la troisième en importance de l'Irlande, après Dublin et Belfast. Les pentes de la colline sont couvertes de prairies et d'arbres au feuillage mordoré en cette saison d'automne. Sur la *Lee*, les cygnes évoluent gravement et les mouettes prennent leurs ébats. On s'arrêterait encore plus longtemps à contempler ce paysage, si le soleil le mettait en valeur. Mais, tandis qu'il était, ce matin, d'une pureté totale, le ciel se couvre de nuages et le brouillard s'épaissit de plus en plus sur la ville.

A 2 h. 30, nous partons pour *Dunmanway*, à une heure d'auto au sud-ouest de Cork. Dans un bourg de quelque trois mille âmes, les Filles de la Charité s'occupent d'œuvres d'enseignement fort intéressantes. A l'école paroissiale de garçons et de filles s'est ajoutée, en 1903, une école ménagère qui compte actuellement 40 élèves pensionnaires. Une école professionnelle s'y est adjointe en 1935, et elle a aujourd'hui 70 élèves, dont 15 pensionnaires. De ces écoles sont déjà venues un bon nombre de vocations pour les Filles de la Charité. C'est dire l'excellence de la formation qu'elles reçoivent ici. Nous rentrons à *Cork* assez tôt pour assister à l'exercice du soir dans l'église de nos confrères. Très grosse assistance, recueillie, qui prie et chante de toute son âme. En sortant de l'église, nous admirons la statue de la Vierge Puissante, éclairée par deux projecteurs puissants, et que l'on doit bien apercevoir de la ville.

14 novembre. — Nous prenons le chemin de *Limerick*. A mi-chemin environ de cette ville, nous traversons un gros bourg qui porte le nom bien français de *Charleville*. Notre auto n'avance qu'avec peine dans la rue principale. C'est aujourd'hui, en effet, grande foire à Charleville. Par centaines, vaches et veaux encombrant la chaussée et les trottoirs. Au milieu des paysans venus à Charleville pour vendre leur bétail, nous apercevons une Petite Sœur des pauvres toute souriante. Ce n'est point, sans doute, par hasard qu'elle est là aujourd'hui. Elle connaît la foi et la charité de ces braves gens, qui, bien volontiers, feront la part à Dieu sur leur recette et donneront généreusement aux Sœurs pour leurs pauvres vieillards.

\*\*

Voici *Limerick*, ville bien connue des lecteurs de la Correspondance de saint Vincent, et qui évoque d'émouvants souvenirs dans l'âme de ses fils, ceux d'Irlande surtout. Au mois d'octobre 1646, six membres de la Congrégation de la Mission quittaient Paris à destination de l'Irlande ; un autre les rejoindrait au Mans pour s'embarquer avec eux à Saint-Nazaire. Cinq étaient prêtres, dont deux français ; deux clercs, dont un français ; et, enfin, le Frère Patriarche, de l'île de Jersey. Plusieurs de nos confrères se trouvaient à *Limerick* quand la ville fut assiégée par les Anglais, en 1651. Ils purent en sortir après sa capitulation, en se mêlant aux soldats et aux marchands qui l'évacuaient. Mais le clerc Taddée Lee, originaire du comté de *Lee*, qui s'était retiré dans sa famille, y fut découvert. Sous les yeux de sa mère, les soldats de Cromwell lui coupèrent les pieds et les mains, et lui écrasèrent le crâne. Nous faisons revivre ces souvenirs devant les pans de murs qui restent encore des fortifications de *Limerick*, sur les bords du *Shannon*. Les travaux de nos premiers missionnaires, et surtout le martyre de l'un d'entre eux sont, sans doute, pour beaucoup dans la prospérité de notre province d'Irlande.

La maison qui va recevoir aujourd'hui la visite du Très Honoré Père se trouve à quelques kilomètres de *Limerick*. Elle ne date que de trois années. C'est un établissement pour fillettes déficientes mentales. Ces pauvres malades ne sont encore qu'une vingtaine. Mais les nombreuses demandes d'admission obligent à agrandir. Il y a largement de la place pour cela dans la magnifique propriété au centre de laquelle se trouve la maison des Sœurs. Les travaux vont commencer prochainement. On pense

pouvoir accueillir dans les deux cents enfants. La population de *Limerick* est très sympathique à cette œuvre, et on le comprend, en voyant les résultats déjà obtenus par les Sœurs. Quand les fillettes que nous avons sous les yeux sont arrivées, elles passaient la journée assises sur une chaise, incapables presque de se mouvoir, et ne disant rien. Or, l'une d'elles est maintenant capable de réciter au Très Honoré Père un petit compliment. Les autres nous font entendre quelques chansonnettes. Quelques lueurs d'intelligence éclairent par moments ces visages, et les moins déficientes ont assisté paisiblement à la bénédiction du Saint-Sacrement donnée par le Très Honoré Père.

Nous allons prendre le train pour Dublin, à *Limerick-Junction*. Quelle agréable surprise de voir sur le quai de la gare, dans une niche, une assez grande statue de la sainte Vierge entourée de lumières et de fleurs ! Nous rentrons à *Blackrock* vers 9 heures et demie du soir.

15 novembre. — Nous commençons nos visites d'aujourd'hui par une maison de Dublin, où il n'y a actuellement que six Sœurs. Pourtant, elle compte un nombre imposant de bâtiments. C'est qu'il s'agit d'un hôpital non encore ouvert et destiné aux enfants. Une vraie merveille ! Sa construction a coûté environ un milliard de francs. Son équipement est ce qu'il y a de plus à la page. Il faudrait un volume pour le décrire. Les bâtiments destinés aux enfants n'ont qu'un rez-de-chaussée. Mais plusieurs des pavillons ont de nombreux étages, notamment celui qui est réservé à l'école d'infirmières. C'est aussi à l'usage de ces dernières qu'a été construite une belle chapelle. Il faudra, dans quelques mois, trouver une bonne vingtaine de Sœurs pour cet hôpital, et l'on comprend que ce soit une préoccupation pour ma Sœur Visitatrice. Mais en faisant appel aux Filles de la Charité pour ce magnifique hôpital, on a rendu un bel hommage à leur compétence et à leur dévouement.

Notre seconde visite de la matinée est pour *Saint Vincent's Home*, au quartier de *Cabra*. Il s'agit d'une œuvre considérable pour enfants déficients mentaux de divers degrés, au nombre d'environ cinq cents. Les garçons y restent jusque vers l'âge de neuf ans, les filles jusqu'à dix-huit. Bientôt, ceux qui sont susceptibles de recevoir quelque éducation seront transférés dans une autre maison, à *Clonsilla*. Fillettes et jeunes filles nous donnent une séance très réussie de chants et de danses, sous la direction de l'une d'entre elles, très douée pour la musique.

A quelques centaines de mètres de là se trouve une autre maison de Filles de la Charité. L'œuvre que l'on y fait est particulièrement belle. Le *Saint-Patrick's Home* est ouvert aux filles-mères. Elles y sont reçues pour une année avec leur enfant, et l'on devine quelle grâce c'est pour elle, au point de vue moral et spirituel. Ce temps écoulé, elles quittent la maison, et la plupart d'entre elles emmènent leur enfant. Ceux que leur mère abandonne demeurent à l'orphelinat. Mais beaucoup de ces petits sont adoptés, surtout par des Américains. Quelques-unes des pensionnaires se trouvaient à la salle de réception et elles se joignirent au chœur de chant. Mais la plupart aimèrent mieux rester à la chapelle, où elles reçurent la bénédiction du Très Honoré Père. Quelques-unes étaient toutes jeunes, et l'on ne pouvait qu'éprouver pour elles un sentiment de compassion fraternelle, et prier

pour que le séjour dans cette maison accueillante marque définitivement leur vie.

Une dernière visite, à *Our Lady's Home* (la Maison de Notre-Dame). Les œuvres y sont multiples et ont de quoi occuper les treize Sœurs de la maison. Pension pour les jeunes filles et quelques religieuses étudiantes, asile pour femmes âgées, garderie, fourneau économique, visite des pauvres et des prisonniers. Belles œuvres, mais dont l'avenir inspire quelque inquiétude aux Sœurs. Le quartier était jusqu'ici très pauvre, et les Filles de la Charité se trouvaient dans leur élément. Mais on y bâtit de plus en plus, et les pauvres s'en vont chercher un abri ailleurs. Il y a moins de clients aux fourneaux économiques, et on envisage la fermeture de l'un d'entre eux. On comprend la peine des Sœurs. Mais Dieu ne les laissera pas manquer de travail. Leur maison, quand elles y arrivèrent, était un abri pour femmes sorties de prison. Puis cette œuvre a fait place à celles d'aujourd'hui. Une fois de plus, les Sœurs sauront s'adapter à des situations nouvelles.

La soirée s'achève chez Monseigneur l'archevêque de Dublin. Il nous a invités à souper en compagnie de ses deux secrétaires et d'un Vicaire général, professeur de sciences orientales à l'Université de Dublin. Ce prélat est très gai. Il a 75 ans, et ce n'est pas sans vraisemblance qu'il attribue à la bonne humeur sa verte vieillesse.

16 novembre. — La maison que nous allons visiter en fin de matinée était la propriété d'un grand brasseur de Dublin. Située aux alentours de la ville, dans une vaste propriété, elle conserve de son ancienne splendeur ce qu'on n'a pu changer, notamment une grande piscine de natation à l'intérieur même de la maison. Mais il a fallu l'agrandir pour l'adapter à sa nouvelle destination. Elle abrite actuellement fillettes et jeunes filles déficientes mentales. Mais on groupe ici les sujets capables d'éducation, et les résultats sont merveilleux. Ces fillettes et jeunes filles nous ont donné une séance de tous points parfaite. Et il ne s'agissait pas ici de chansons faciles à retenir ni de danses populaires au rythme peu compliqué. La danse des jockeys, le jeu des escrimeurs, le ballet des sylphes furent rendus avec une grâce et une précision admirables. On peut en dire autant du chant des reines infortunées, dont les voix étaient remarquablement pures et bien timbrées. Les pensionnaires d'un collège aristocratique n'auraient pas mieux fait. On croyait rêver, en se rappelant que ces enfants étaient des déficientes mentales. Mais, la séance terminée, tandis que le Très Honoré Père leur adressait félicitations et remerciements, actrices et chanteuses avaient repris ce regard vide et lointain qui caractérise les pauvres infortunés de leur catégorie. Et cela faisait encore mieux ressortir la patience et l'habileté de celles qui les avaient préparées. Puis, malgré tout, il n'y avait pas que de l'instinct et du dressage dans ce que nous venions d'admirer. L'intelligence y avait certainement aussi sa part, et il y a lieu d'espérer qu'elle fera de plus en plus sentir son influence dans ces pauvres âmes.

Nous parlons pour *Maynooth*, le Grand Séminaire national de l'Irlande. Plusieurs raisons nous y appelaient. Il y a, attenante au Séminaire, une maison qui lui sert d'infirmierie. Les séminaristes malades y sont soignés par des Filles de la Charité, qui assurent aussi le service de la sacristie et la direction de la cui-

sine. C'est par elles que nous commençons notre visite. Mais si les Filles de la Charité ont accepté cette œuvre, qui n'entre pas dans leurs occupations habituelles, c'est sans doute à cause de la place que tient *Maynooth* dans l'histoire de la famille de saint Vincent, en Irlande. Les prêtres qui devaient donner naissance à la province irlandaise de la Mission étaient, en effet, sortis de *Maynooth*. Célèbre déjà à cette époque, le Séminaire n'a fait que grandir en importance. Il compte actuellement plus de 500 séminaristes, venus de tous les diocèses d'Irlande. Son corps enseignant se compose d'une quarantaine de professeurs, et le Séminaire confère les grades canoniques, comme les universités romaines et les Instituts catholiques. Il faut voir la grande église centrale, le vaste réfectoire, la belle bibliothèque du Séminaire. Les cours de récréation sont à l'échelle. Il y a là un ensemble sans doute unique, parmi les Séminaires de l'Ancien Monde, et peut-être du Nouveau. Selon une tradition presque centenaire, les Prêtres de la Mission sont *directeurs spirituels* à *Maynooth*. Deux confrères exercent actuellement cette charge, dont l'un est M. Dougherty, l'ancien Visiteur d'Irlande. Et M. Travers, notre guide dans le voyage que nous venons de faire dans la province, fut aussi directeur à *Maynooth* jusqu'à sa nomination de sous-directeur des Sœurs. Aussi, est-il chez lui dans cette maison où il connaît encore beaucoup de séminaristes, tout heureux de le revoir parmi eux.

Le recteur de *Maynooth*, Mgr Kissane, vient saluer le Très Honoré Père chez les Sœurs. Puis il nous emmène dîner avec lui, les directeurs spirituels et deux des professeurs. Le repas fut très cordial. Mgr Kissane, qui est un bibliste bien connu, prit un plaisir visible à évoquer son séjour chez les Dominicains de Jérusalem et à parler de questions bibliques contemporaines.

Notre dernière visite sera pour une maison de Filles de la Charité qui se construit, le *Saint-Joseph's Home*, à *Clonsilla*. C'est actuellement une annexe de la maison que nous avons visitée ce matin. Elle abrite une cinquantaine de jeunes filles. Mais, dans la vaste propriété où se trouve la maison, des travaux considérables sont en cours. On pourra recevoir, à *Clonsilla*, 250 adultes mentales déficientes venant de *Cabra*, où ne resteront que les enfants, au nombre de cinq cents environ.

C'est donc par une maison de déficients mentaux que s'achèvent nos visites. Cette œuvre a une place particulièrement importante dans la province des Filles de la Charité d'Irlande. Les Sœurs s'y adonnent avec un dévouement et un bonheur profondément édifiants et où il faut voir une grâce spéciale de leur vocation, en même temps que le résultat de leur esprit de foi. Sur ces maisons, où le travail offre à la nature si peu de consolations et où le zèle semble n'avoir guère occasion de s'exercer, nul doute que saint Vincent ne jette du haut du ciel un regard de particulière complaisance.

17 novembre. — Les Supérieurs de nos maisons de Dublin et quelques autres confrères viennent prendre leur repas de midi à *Saint-Joseph* de *Blackrock*, pour saluer une dernière fois le Très Honoré Père. Dans la soirée, nous revenons à la maison de *Stillogan*, où le Très Honoré Père bénit les locaux dans lesquels s'inaugure aujourd'hui même le postulat des Filles de la Charité de la Vice-province.

18 novembre. — Nous devons prendre aujourd'hui l'avion pour Paris. Mais, depuis plusieurs jours, le personnel de l'aérodrome du Bourget est en grève. C'est donc à Londres que nous nous rendrons par la voie de l'air pour continuer notre voyage par le train et le bateau. C'est avec un sentiment de profonde reconnaissance que nous quittons cette *maison de Saint-Joseph*, qui fut notre centre de rayonnement pendant notre séjour en Irlande et où nous avons été l'objet de tant d'attentions.

Le temps est encore bien couvert. Mais la visibilité est assez bonne, et nous pouvons partir de l'aérodrome de Dublin à l'heure voulue. Notre avion vole à quelque cinq mille mètres, et nous sommes en plein soleil, au-dessus d'un tapis sans déchirure de nuages blancs. Aussi, arrivons-nous à l'heure prévue à l'aérodrome de Londres. Plusieurs de nos confrères nous y attendaient, venus de *Mill Hill*, de *Strawberry Hill* et de *Isleworth*. Les Sœurs de la maison centrale de *Mill Hill* furent tout heureuses de recevoir le Très Honoré Père, qu'elles ne comptaient plus revoir. Son passage parmi elles lui permit de bénir le postulat qui commençait, comme il l'avait fait à *Stillorgan* pour la Vice-province d'Irlande. Il fit une visite aux postulantes dans l'après-midi, leur parla de l'excellence de leur vocation et leur recommanda de s'adonner de toute leur âme à cette œuvre capitale de leur formation spirituelle qui est la grande raison d'être du postulat et du Séminaire.

19 novembre. — Une dernière fois, M. le Supérieur général célèbre la sainte messe dans la chapelle de la maison centrale. Durant le saint sacrifice, les Sœurs chantent un motet, qui traduit bien les sentiments de leur cœur au moment où le successeur de saint Vincent va les quitter après ce séjour de cinq semaines dans leur province. « *Quid retribuam Domino pro omnibus quae retribuit mihi ?* » Plus que personne, elles ont bénéficié de cette présence, puisque, pendant toute une semaine, le Très Honoré Père a résidé à *Mill Hill*, qu'il a bien des fois officié dans leur chapelle et tout spécialement prié pour elles. A plusieurs reprises, elles ont reçu de lui conseils et encouragements. Le souvenir de cette grâce demeurera gravé profondément dans leur cœur. Leur reconnaissance filiale se traduira par une prière fréquente et fervente, et par un effort généreux et soutenu pour réaliser toujours mieux l'idéal de leur vocation.

Nous prenons congé de nos chers confrères, du presbytère de *Mill Hill*, le vénéré M. Sheedy et MM. Bagnall et Nugent. Ce n'est pas sans une émotion reconnaissante. Nous nous sommes sentis si bien en famille dans leur accueillante maison ! M. Travers, leur Supérieur, nous accompagnera jusqu'à *Folkestone*, où nous prendrons le bateau. La traversée ne fut pas aussi agréable qu'à l'aller. Sans doute, ce n'était pas la tempête. Mais les vagues secouèrent passablement notre embarcation. Les passagers qui, au lieu de rester sagement assis ou couchés, voulaient aller et venir, n'avançaient qu'en titubant et étaient souvent projetés sur les cloisons. Les visages étaient pâles, les traits tirés. On tint cependant jusqu'au bout. Mais c'est avec satisfaction qu'on mit le pied sur la terre ferme, dans le port de Calais. Les voyageurs prirent place aussitôt dans la « *Flèche d'or* », et l'appétissant souper qui nous fut servi dès le départ du train remit en place les estomacs quelque peu ébranlés ; et tout le monde était en excellente condition quand nous arrivâmes à la *gare du Nord*.

Pierre DULAU.

## ANTOINE FIAT

1832-1915

SA VIE, SON AME, SA DOCTRINE

Cf. *Annales*, t. 119-120, pp. 62-104 ; 326-355 ; 540-588)

### Chapitre XXVII

ANNEE 1879

Sommaire. — *Circulaires sur l'esprit de saint Vincent ; sur les voyages dans la famille ; sur les principes d'un bon gouvernement. — Conférences aux Sœurs sur les saints vœux ; sur l'Immaculée Conception. — Voyages du Très Honoré Père en Italie ; en Belgique ; en France ; en Espagne ; au Portugal. — Mémoires de Chine. — Correspondance de saint Vincent (1<sup>er</sup> volume). — Circulaires des Supérieurs généraux (2<sup>e</sup> volume). — Lois laïques en France.*

Selon l'usage antique et solennel, M. Fiat envoie, le 1<sup>er</sup> janvier 1879, une circulaire à toute la Congrégation. Il y traite de l'esprit de saint Vincent : « *C'est grâce à cet esprit que les premiers Missionnaires ont fait merveille ; ils ont constitué une armée de braves, exercitus fortium, des hommes au grand cœur cordatos viros. Sans cet esprit, les plus beaux talents sont stériles ; avec cet esprit, n'aurait-on que des moyens ordinaires, on fait l'œuvre de Dieu. La beauté de cet esprit ressort de sa nature et de ses actes, dont voici les principaux : Ne chercher que le bon plaisir de Dieu ; parler simplement selon la petite méthode et de manière à se faire comprendre ; ne pas attirer les sujets ; se confier en Dieu pour le recrutement ; souffrir les médisances et les calomnies ; ne pas parler des affaires politiques dans nos lettres et dans nos discours ; être chartreux à la maison ; après les travaux de l'apostolat, reprendre la vie régulière ; ne rien faire en mission sans la permission du curé ; lui demander la bénédiction au début ; ne pas nous charger de la direction habituelle des âmes. Les moyens de conserver cet esprit ont été donnés par l'assemblée de 1668. M. Etienne en a recommandé la lecture, tous les ans, à la retraite spirituelle. Je joins ma recommandation à la sienne.* »

M. Fiat insiste sur trois choses : 1° Beaucoup et bien prier, en particulier saint Joseph. C'est le pourvoyeur du Séminaire, le modèle de la vie intérieure. M. Fiat espère obtenir, par l'intercession de saint Joseph, un accroissement des vocations, un redoublement de ferveur. Il accorde aux clercs et aux frères une communion le premier mercredi de chaque mois, en l'honneur de saint Joseph ; 2° La circulaire insiste sur la pratique des règles, le lever de 4 heures, l'oraison, la lecture spirituelle, la mortification ; 3° M. Fiat recommande la lecture de la vie de saint Vincent. A Saint-Lazare, on lit cette vie, au réfectoire, pendant la neuvaïne de la Translation et l'octave de la fête du 19 juillet. Rien n'empêche que cet usage soit adopté partout. Saint Vincent est le modèle des prêtres.

La circulaire donne ensuite des nouvelles de la Congrégation, même du vénérable M. Brioude, qui avait alors 89 ans. Elle donne la liste des départs pour les Missions lointaines et elle recom-

mande de prier pour les vocations. La Maison-Mère comptait alors 52 prêtres, 75 étudiants, 27 séminaristes, 61 frères coadjuteurs. La France avait alors 298 prêtres. Les autres provinces se répartissaient ainsi : Rome, 123 ; Lombardie, 145 ; Naples, 85 ; Espagne, 131 ; Portugal, 34 ; Irlande, 94 ; Prusse, 18 ; Cracovie, 29 ; Autriche, 68 ; Constantinople, 56 ; Perse, 13 ; Syrie, 42 ; Abyssinie, 16 ; Tché-ly Septentrional, 31 ; Tché-ly Occidental, 17 ; Tché-Kiany, 12 ; Kiang-Si, 17 ; Manille, 39 ; Etats-Unis, 139 ; Mexique, 65 ; Amérique centrale, 33 ; Chili, 15 ; Brésil, 70 ; Argentine, 23 ; ce qui faisait un total de 1.222 prêtres. Si on ajoute 150 étudiants, 82 séminaristes, 492 coadjuteurs, on obtient le chiffre de 1.946 membres.

Un *Post-scriptum* annonce l'envoi : 1° d'un projet de règlement pour les conférences des cas de conscience qu'on devra renvoyer avec observations, après deux ans ; 2° des règles des confesseurs des nôtres ; 3° des Décrets de l'assemblée générale ; 4° de la circulaire en latin du Père Boré, sur les relations entre Missionnaires et Sœurs. M. Fiat désire que chaque prêtre en ait un exemplaire. M. Fiat parle aussi d'un projet de directoire pour les Missionnaires, curés de paroisse. Il demande qu'on examine l'actuel et qu'on lui propose les modifications à y faire, avant les vacances de 1880 ; alors, on nommera une Commission.

Le coutumier de Saint-Lazare prévoit, pour le 1<sup>er</sup> janvier, les vœux offerts pendant l'oraison et une petite réunion de famille après le dîner, ce qui dispense d'aller de chambre en chambre se souhaiter la bonne année.

Le 5 janvier eurent lieu les élections sénatoriales. Quarante-deux radicaux vinrent augmenter le nombre des adversaires de l'Eglise. Les catholiques s'émurent, et plusieurs, non des moindres, pressèrent Mac-Mahon de faire un coup d'état et de mettre à la tête de la France le prince impérial, fils de Napoléon III. Le maréchal-président refusa.

Malgré ces temps troublés et de gros nuages à l'horizon politique, le Père Fiat crut qu'il pourrait, en janvier 1879, réaliser le projet qu'il caressait depuis septembre 1878, à savoir aller offrir ses hommages à Léon XIII. Il se décida à partir avec M. Stella, le 17 janvier. Mais auparavant il régla minutieusement le programme de son passage dans chaque maison où il devait s'arrêter. M. Fiat avait connu les temps qu'on pourrait croire préhistoriques, où les voyages du Supérieur général réunissaient à la même table Missionnaires et Sœurs. Ainsi le permettaient la simplicité des mœurs d'alors et l'esprit de foi, qui était très vif et ne se choquait pas de ces réunions. M. Fiat comprenait que ces temps étaient révolus et que cela pouvait donner lieu à des critiques, des railleries anti-cléricales. Avouons tout bas que ces repas étaient de véritables banquets, puisque le coutumier prévoyait, pour ces circonstances, cinq plats de viande, quatre de légumes, le dessert en rapport. Il faut dire que c'était le menu ordinaire des grandes fêtes dans les repas civils ; l'estomac de M. Fiat et surtout son esprit de mortification ne s'accommodaient pas d'un pareil régime. D'autre part, M. Fiat voulait que ses voyages fussent vraiment occasion pour les confrères et les Sœurs de s'entretenir en particulier avec leur Très Honoré Père, et non une occasion de chants, de compliments, de banquets, de séances, etc... Voilà pourquoi, avant son départ, il envoie à chaque maison la petite lettre-circulaire suivante :

« 7 janvier 1879. — Je tiens à vous dire que je désire ne m'écarter en rien, dans ce voyage, de l'esprit de simplicité et de pauvreté dont nous faisons profession. Je ne m'arrête dans les villes principales que je rencontre sur mon passage que pour donner satisfaction aux membres de ma double famille. Je désire que les Visiteurs et Supérieurs locaux évitent tout ce qui pourrait gêner cette libre communication des Missionnaires et des Sœurs avec mon humble personne ; ainsi, je serais heureux d'éviter toute invitation passive et active, si cela est possible ; je me propose de prendre tous mes principaux repas dans les maisons de nos confrères, me contentant d'accepter, chez nos Sœurs, un très modeste déjeuner lorsque je dirai la Messe dans leur chapelle ; les repas, chez elles, me paraîtraient déplacés par le temps qui court et moins conformes à notre esprit. Chez nos confrères, on ne doit pas, à mon occasion, s'écarter de nos usages et saintes pratiques. »

Peu avant le départ de M. Fiat, il survint une affaire malheureuse. M. Aigueperse, de Vichy, fut arrêté, incarcéré. Cela fit grand bruit et scandale dans la contrée. Or, M. Aigueperse avait été l'objet d'une erreur judiciaire ; on l'avait arrêté pour un autre. Le fonctionnaire coupable de cette méprise fit ses excuses à M. Fiat. Mais le scandale n'était pas enlevé par cette lettre. M. Fiat, sur les instances de ses assistants, écrivit à M. Dufaure, ministre de la Justice. Il lui exposa que M. Aigueperse avait été arrêté indûment, qu'on avait refusé de constater son identité lorsqu'il fut amené à la prison, que vingt-quatre heures auparavant on savait, à Cusset, qu'on allait arrêter un curé, que, sur le registre d'écrou, on avait écrit Aigueperse, alors qu'on voulait arrêter Sanitas. M. Fiat demande réparation publique pour l'honneur du confrère et de la Religion. Nous ignorons la réponse de M. Dufaure.

Le 17 janvier, M. Fiat partait de Paris avec M. Stella, à 6 h. 30 du matin. Il arriva le soir à Lyon. Le seul incident de ce voyage, que M. Fiat a rappelé souvent, est que M. Stella, son compagnon, étant descendu du train pendant un arrêt à une gare, soit pour se dégourdir les jambes, soit pour acheter un journal, soit pour autre chose (car les trains d'alors n'avaient pas le confort d'aujourd'hui), quel que soit le motif, toujours est-il que le train repartit avant que le digne M. Stella ait eu le temps de remonter dans son wagon ; M. Fiat avait beau agiter son mouchoir par la fenêtre, ce geste ne rendit pas au vénérable assistant ses jambes de 20 ans, et M. Fiat fit la seconde partie de son voyage sans son cher compagnon. Il n'osa pas manger tout seul devant ses compagnons de voyage ; du reste, il était toujours gêné en pareil cas, car les Sœurs ayant préparé de nombreux et jolis petits paquets contenant d'excellentes choses, M. Fiat craignait toujours de scandaliser par cet étalage qui lui paraissait luxueux.

M. Fiat resta à Lyon les journées du samedi 18 et du dimanche 19. Il avait écrit à M. Dufour, Visiteur : « Je veux être à la disposition des membres de la double famille de Lyon et des environs. Surtout pas de dîner solennel chez les Sœurs. » M. Fiat fit une courte visite à Notre-Dame de la Roche, où il y avait une petite maîtrise et où l'assemblée provinciale de Lyon avait demandé qu'on établit une école apostolique. M. Fiat éprouva une grande satisfaction d'avoir passé une heure au milieu des enfants.

Pendant son voyage, partout, en France et en Italie, M. Fiat fut reçu avec grande joie. Il n'était pas connu surtout des Sœurs ; il conquit tous les cœurs par sa simplicité, son regard souriant, sa bonté. Ce que l'on admira, c'est qu'en Italie, il ne voulut point aller visiter les curiosités artistiques ou historiques ; on lui fit dire qu'il n'était pas venu à Rome « *pour voir des pierres, mais pour voir Pierre* » ; cette parole est sans doute inventée, mais elle caractérise bien sa tournure d'esprit ; partout, il déclina les réceptions honorifiques et il se tint à la disposition des confrères et des Sœurs.

A peine arrivé à Rome, il sollicita une audience du Saint-Père. Elle lui fut accordée le 30 ou 31 janvier. (Un récit dit le 30, un autre, le 31.) Léon XIII parla de *Pérouse* ; il remercia M. Fiat d'avoir envoyé des confrères au Séminaire de cette ville ; il commenta les événements politiques d'Italie, de France, de l'Europe ; il répéta plusieurs fois qu'il fallait des âmes réparatrices, des victimes volontaires pour arrêter les maux qui menaçaient la pauvre humanité ; il recommanda fortement à M. Fiat de bien former les jeunes qui voulaient entrer dans la famille de saint Vincent, de les dépouiller de l'esprit qui régnait dans le monde, comme on presse une éponge pour en faire sortir l'eau qu'elle contient (M. Fiat répétera souvent cette parole du Saint-Père). Léon XIII accorda à M. Fiat le pouvoir de bénir, en son nom, Missionnaires et Sœurs, et d'annoncer une indulgence plénière pour les Sœurs, la première fois qu'elles feraient la sainte communion pour le Souverain Pontife. Toutes les conférences que fera M. Fiat et presque toutes les lettres qu'il écrira les jours suivants feront mention de cette double faveur.

M. Fiat ne manqua pas d'aller visiter les principaux cardinaux, les Secrétaires des Congrégations Romaines, les Supérieurs des principales communautés religieuses, les maisons de Sœurs et leurs bienfaiteurs. Chez le Cardinal, préfet des Evêques et Réguliers, M. Fiat parla de l'aliénation des biens religieux ; sa conscience s'était alarmée de ce que l'on n'avait jamais demandé de permission à ce sujet ; sans doute, c'était alors une doctrine courante qu'en France, on n'y était pas obligé, mais le P. Fiat voulut en avoir le cœur net. Le cardinal-préfet lui déclara que, quoiqu'il en soit de la coutume française, il était mieux de demander un indult. M. Fiat sollicita donc cette permission. Elle lui arriva à Paris quelques semaines plus tard, mais on réglait qu'il ne pourrait aliéner que vingt-cinq mille francs. M. Fiat fera alors remarquer par lettre : 1° que c'est trop peu, car la plupart des aliénations dépassent cette somme ; 2° que les conditions posées étaient inacceptables : dans toutes les ventes, il fallait mentionner la permission du Saint-Siège. Cette mention, écrivait M. Fiat, attirera l'attention du Gouvernement et empêchera la possibilité de l'acte de vente ; alors le cardinal-préfet modifia l'indult ; on supprima la condition posée, on ne fixa aucune somme, mais on déclara que l'indult devait être renouvelé tous les trois ans.

Le P. Fiat entretint le même Préfet d'une autre question qui le préoccupait depuis longtemps, la confession des nôtres. D'après certains confrères, comme nous sommes du clergé séculier, d'après Alexandre VII, nous n'avons pas besoin, ni pour la licéité, ni pour la validité, de la permission des Supérieurs pour nous confesser à un prêtre, non désigné comme confesseur des

nôtres. D'autres missionnaires, arguant de notre exemption, qui nous assimile aux Religieux au moins pour la confession, prétendaient qu'il fallait absolument la permission du Supérieur pour la validité de ces confessions. Enfin, un troisième groupe, prenant un moyen terme, affirmaient que cette permission n'était requise que pour la licéité. M. Fiat penchait pour la seconde opinion, mais il avait de sérieux adversaires, particulièrement parmi les directeurs et supérieurs de nos Grands Séminaires. Quand le cardinal eut entendu l'exposé du P. Fiat, il s'étonna qu'on ait attendu si longtemps pour faire trancher une question de cette importance. Il demanda qu'on lui fit un rapport, avec les arguments de chacune des thèses et promit de faire étudier la question par une Commission spéciale. La réponse arriva en 1881 ; nous en parlerons à cette époque.

Chez le Préfet de la Propagande, M. Fiat exposa la question des Vicaires apostoliques relativement à leur droit de suffrage actif et passif, pour l'élection du Supérieur général et de ses Assistants, en exposant ce qui s'était passé à l'Assemblée générale de 1878. La réponse vint plus tard ; nous la donnerons en son temps.

A la Sacrée Congrégation des Rites, M. Fiat traita de l'*Ordo* à suivre pour la messe et le bréviaire ; il pressa nos causes de beatification, particulièrement celle du vénérable Perboyre. On lui fit espérer un prompt et heureux dénouement, ce qui eut lieu dix ans plus tard, en 1889.

A Paris, pendant l'absence du P. Fiat, les affaires étaient expédiées par M. Chevalier, premier Assistant. Toutes les lettres sont signées de lui ; elles sont écrites par MM. Mott, Périchon, Perboyre. M. Pémartin était alors malade ; il se soignait dans sa famille à Dax.

En France, les événements politiques se précipitaient. MacMahon avait été acculé à donner sa démission. Il fut remplacé par Jules Grévy, âgé de soixante-douze ans. Le nouveau chef de l'Etat voulait la paix avec l'Eglise, mais il était prisonnier de la Chambre et du Sénat. La gauche de la Chambre, Clemenceau en tête, voulait immédiatement la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La droite y était opposée. Le centre était d'avis que la question n'était pas mûre, que ce serait pour le moment un acte dangereux. Gambetta était alors président de la Chambre. Jules Grévy ne l'appelle pas à devenir président du Conseil, il choisit un homme modéré, M. Waddington. Mais il y a dans le ministère, à la tête de l'Instruction publique, un homme qui va inaugurer la laïcisation de l'enseignement, Jules Ferry ; celui-ci prend comme directeur de l'Instruction, Ferdinand Buisson. La guerre est déclarée à l'enseignement religieux, dans les écoles publiques, pendant la classe. Le Conseil supérieur de l'Instruction publique ne compte plus que quatre membres de l'enseignement libre. Les universités catholiques perdent leur nom d'universités ; elles ne peuvent plus participer à la collation des grades. On parle de supprimer pour les religieuses enseignantes la lettre d'obédience qui tenait lieu de diplôme, etc...

Toutes ces nouvelles sont annoncées au P. Fiat. On s'affole à la Maison-Mère. On craint la Révolution comme celle de 1789 ; on presse M. le Supérieur général de hâter son retour. Quelques confrères se demandent si nous n'allons pas avoir un nouveau sac de Saint-Lazare comme celui de 1789. Le généralat de M. Fiat

débula par la panique. Devant cet état d'esprit, le Supérieur général décide de précipiter son retour, de brûler toutes les étapes. Il ne s'arrête pas à quatre ou cinq villes qu'il s'était proposé de visiter et il arrive à Paris le 20 février. Il trouve dans le courrier qui l'attend un billet sans signature ne portant que quatre noms :

*Saint Vincent — Louis XIV*

*M. Fiat — Jules Grévy*

Ce billet l'intrigua, le troubla ; il en parla souvent au secrétariat, même longtemps après 1879. Il se demandait ce que cela signifiait. Même en 1905, je l'ai entendu en parler à M. Milon, pour lors Secrétaire général.

Pendant les semaines qui suivirent, il s'excusa de son retour précipité, auprès des supérieurs des maisons qu'il aurait dû visiter. Chaque fois, qu'à cette époque et plus tard, il recevra des lettres angoissées, il reconfortera les courages, il exhortera à la confiance en Marie Immaculée.

Au Conseil qui suivit, M. Fiat mit ses assistants au courant des mesures qu'il avait jugé bon de prendre à la suite des entretiens qu'il avait eus avec les confrères : M. Bruni, visiteur de Naples ; M. Turroques, directeur des Sœurs de Naples, supérieur de Chiaja ; M. Gaggia, visiteur de Rome ; M. Valentini, supérieur de Monte-Citorio ; M. Gentili, supérieur de Sienna, et directeur des Sœurs. Dans la province de Turin, rien n'a été changé. Le saint M. Durando, vénéré de tous, reste visiteur et supérieur.

Une question délicate fut soulevée alors en Italie et ailleurs : les relations entre le directeur des Sœurs et le visiteur des confrères et leurs pouvoirs respectifs.

M. Fiat expose dans plusieurs lettres qu'il y a trois manières différentes de concevoir ces relations : 1° ou bien le visiteur et le directeur sont complètement distincts, le premier s'occupe des Confrères, le second des Sœurs ; 2° ou bien le visiteur est en même temps directeur, mais il se fait aider par un sous-directeur ; 3° ou bien le visiteur est en même temps directeur, mais sans avoir de sous-directeur. Il fait tout par lui-même.

M. Fiat trouve, à cette époque, que la seconde combinaison est la meilleure. Il lui semble qu'elle reproduit en petit et en particulier pour chaque province ce qui se passe en grand et pour la Compagnie en général, à Paris, à la Maison-Mère. Le visiteur préside le conseil, accorde les permissions, nomme les confesseurs et les prédicateurs ; le sous-directeur peut aussi accorder les permissions et il préside le conseil quand le visiteur ne peut le faire et il nomme les confesseurs et prédicateurs quand le visiteur l'en charge.

Cette réglementation n'alla pas sans difficulté ; il y eut des réclamations, surtout au sujet des permissions ; l'un était plus sévère, l'autre moins ; l'un accordait ce que l'autre aurait refusé. M. Fiat répondait en tâchant de tout concilier ; il reconnaissait que ce système n'était pas parfait, pas plus que les autres. « Essayons toujours ; on verra plus tard. » Si le sous-directeur s'efforce d'agir comme le ferait le visiteur, il n'y aura presque pas de difficulté.

A son retour à Paris, M. Fiat dut réparer une grosse distraction du Secrétariat de Saint-Lazare (M. Pémartin, secrétaire général, était absent depuis trois mois). Avant le départ de

M. Fiat pour Rome, on avait décidé en conseil le changement de M. Rolando, visiteur des Etats-Unis, et son remplacement par M. Smith. Le P. Fiat se proposait à son retour de notifier ces changements par lettre individuelle à chacun des intéressés. Entre temps le catalogue avait été rédigé d'après ces projets : il avait été imprimé et envoyé aux Etats-Unis comme aux autres provinces, pendant l'absence du Très Honoré Père, en sorte que MM. Rolando et Smith apprirent l'un et l'autre leur situation nouvelle par le catalogue. Cette manière de faire est peut-être d'usage dans quelques administrations civiles ; mais elle ne l'est pas dans l'administration de la Petite Compagnie. M. Fiat en eut beaucoup de peine ; il gronda paternellement les coupables et il se hâta de réparer leur faute par une lettre très humble et très affectueuse. Il offrit à M. Rolando, si cela lui convenait, la place de correspondant des Etats-Unis à la Maison-Mère, il le laissait libre d'accepter ou de rester dans sa province.

M. Fiat écrit également une lettre pleine de cœur à M. Pémartin ; il lui raconte gentiment l'histoire du catalogue, la distraction des jeunes sous-secrétaires, il fait des vœux pour le rétablissement de sa santé. « *Je suis plus intéressé que tout autre à ce que vous vous rétablissiez complètement. Je sais trop bien les services que vous avez rendus et que vous pouvez rendre. De bon cœur, je vous donnerai un aide, s'il le faut. En attendant, ménagez-vous bien ; nous ferons ici comme nous pourrons.* »

On parle au P. Fiat des nécessités morales de la banlieue de Paris ; il offre au curé de Gentilly de faire donner une mission dans sa paroisse, tout sera gratuit, les missionnaires logeront et mangeront à notre maison de campagne. M. Fiat avait envoyé M. Maller visiter le Portugal ; il l'invite à venir lui rendre compte de vive voix s'il le désire. « *Je vous paierai ce voyage et celui que vous avez fait au Portugal.* » Il ajoute : « *J'ai conçu le projet de faire un voyage dans votre province. Qu'en pensez-vous ?* » Dans une lettre à un confrère, parlant de son voyage d'Italie, de celui qu'il médite de faire en Espagne, il écrit cette phrase : « *Je voudrais gagner mes confrères par le cœur.* » Une autre phrase de cette époque est à citer pour faire connaître son esprit, son âme. Il s'agissait de savoir comment pourraient vivre les missionnaires d'une province qui s'occupaient à la générosité de la Sœur Visitatrice. « *Les questions d'argent me préoccupent fort peu. Si nous avons l'esprit de notre état, nous ne mourrons pas de faim.* » Ces sentiments sont très beaux, très élevés. Ils sont dans le genre de ceux de certains saints, complètement détachés des biens de la terre et tout à fait abandonnés à la Providence ; mais certaines personnes trouvaient que peut-être un petit règlement, un petit contrat en bonne et dde forme, appliqué surnaturellement de part et d'autre, eût coupé court à des inconvénients inévitables. Certains missionnaires pensaient que M. Fiat était un peu trop dans les astres, pas assez terre-à-terre. Quoi qu'il en soit de ces sentiments, il est incontestable que Dieu a souvent récompensé la confiance inébranlable du P. Fiat, comme celle de saint Cottolego et d'autres saints, par une providence spéciale.

Le mois de mars 1879 vit, en France, s'accroître les mesures vexatoires contre l'Eglise et les Congrégations. Le 15 mars vit

paraître le fameux *article VII*, qui interdit l'enseignement à tous les degrés aux membres des Congrégations non autorisées. Ce décret débâta une tempête furieuse. Cardinaux, évêques protestèrent. Trente-sept conseils généraux votèrent un blâme. De brillants orateurs parlèrent à la Chambre pour obtenir la suppression du décret, qui visait surtout les Jésuites. Jules Ferry répondit que « *les étrangers n'ont pas le droit d'enseigner en France ; or, l'Ordre des Jésuites est essentiellement étranger par le caractère de ses doctrines, par la nature de ses Constitutions et par la résidence de ses chefs* ». D'autres attaquaient directement l'enseignement des Jésuites et les appelaient des professeurs de vol, d'assassinat, de luxure, etc... Le mot d'ordre de quelques exaltés était : « *Ecrasons l'infâme, il faut l'étouffer dans la boue.* » Les lois de Jules Ferry furent adoptées à la Chambre, le 19 juillet, fête de saint Vincent de Paul, par trois cent soixante-trois voix contre cent quarante.

Les catholiques pétitionnèrent contre l'article VII et on engagea les missionnaires et les Sœurs à se joindre à ces protestations. Mais Léon XIII, par l'intermédiaire du nonce, Mgr Czacki, conseillait la prudence et la modération. Aussi M. Fiat défendit à ses fils et à ses filles de participer à ces pétitionnements.

Le jour même où avait paru l'article VII, le 15 mars, M. Fiat avait fait une conférence sur la mort de Mlle Legras. Il ne fit aucune allusion au décret ; il recommanda la prière, la pénitence, et il appliqua à Louise de Marillac un sermon de saint Bernard sur la mort des saints : « *Elle est un repos après le travail de cette vie. Mlle Legras a bien travaillé : travail des œuvres, travail des tentations, travail des infirmités. Sa mort a été la récompense de ce travail ; elle a été précieuse devant le Seigneur ; elle lui a procuré le repos éternel. Prions pour que l'Eglise béatifie bientôt la bonne ouvrière du Seigneur.* »

Pendant son séjour à Rome, M. Fiat avait confié à M. Borgogno, procureur près le Saint-Siège, un certain nombre de demandes à faire en son temps auprès des Congrégations Romaines. M. Borgogno rendit compte en mars du résultat obtenu.

Nous avons déjà vu ce qui concerne l'aliénation des biens ; mais il faut citer une petite phrase à ce sujet : « *Si Son Eminence, le cardinal Ferrai, ne croit pas pouvoir m'accorder ce que je demande, plaidez ma cause auprès du Souverain Pontife.* » M. Fiat a souvent conseillé cette manière de faire, sans se rendre compte du danger qu'elle présentait.

Le P. Fiat désirait des indulgences pour la triple invocation *Regina sine labe concepta*, que nous récitons au commencement de nos exercices de communauté. M. Borgogno écrit que cette demande n'est pas accordée.

Le P. Fiat avait demandé la même faveur pour l'oraison de saint Vincent : *Deus qui ad salutem*, etc... Cette demande fut également refusée. « *Le but que je me proposais, écrit M. Fiat à M. Borgogno, était d'exciter les Missionnaires à prier pour le renouvellement de l'esprit primitif qui fait l'objet même de la collecte. S'il n'y a pas moyen d'obtenir des indulgences pour cette prière, tâchez d'en obtenir pour celle-ci : Excita Domine. in congregatione nostrâ spiritum cui famulus tuus servivit Vincentius ut eodem spiritu repleti, studeamus amare quod amavit et opere exercere quod docuit. Elle est prise de l'octave de saint*

*Laurent, accommodée pour notre usage par l'assemblée de 1668.* »

M. Fiat est saintement gourmand de faveurs spirituelles. « *Je vous avais prié, écrit-il au même procureur, de demander pour moi et pour les Missionnaires la faculté d'appliquer aux chapelets des confrères et des Sœurs les indulgences des Pères Croisiers. Vous ne me dites rien de cela. Les Filles de la Charité ont une manière de dire le chapelet, qui mérite quelque faveur; ces pauvres filles, qui s'épuisent auprès des enfants et des malades, seront encouragées par ces indulgences.* »

L'appétit vient en mangeant, dit le proverbe ; M. Fiat est insatiable. « *Veillez solliciter auprès du P. Général des Carmes la faculté, pour les Missionnaires de Paris, d'imposer le scapulaire du Mont-Carmel, malgré la présence des Carmes dans cette ville. Paris est trop étendu pour obliger les fidèles à recourir tous à ces religieux.* »

On voit, par cette lettre, que les gros soucis, provenant des attaques contre l'Eglise, ne détournent pas le P. Fiat d'autres préoccupations qui auraient pu paraître de moindre importance. Mais M. Fiat était un homme très surnaturel ; il voulait, par ces faveurs, engager ses enfants à prier ; car il pensait, à juste titre, que la prière était la meilleure arme défensive contre les projets des ennemis de la Religion.

Quelques jours après, le dimanche, 23 mars, M. Fiat donna sa première conférence pour la fête de l'Annonciation, le *renouvellement des vœux*. La conférence a été anticipée au dimanche pour que les Sœurs, particulièrement celles des écoles, puissent y assister en grand nombre.

Le texte est emprunté au psaume 65. Je m'acquitterai envers vous des vœux que mes lèvres ont proférés.

Première partie. — *Renouveler vos vœux, c'est de toute convenance.*

a) *Convenance envers la Communauté.* Celle-ci, en vous admettant aux premiers vœux et en vous faisant participer aux faveurs spirituelles de la compagnie, a supposé que vous renouvellez vos vœux tous les ans. Rester dans la Communauté sans renouveler les vœux et sans prévenir les supérieurs, ce serait les tromper en matière importante. Grâce aux vœux, on acquiert plus facilement les vertus de l'état ; aussi, la Communauté s'attend à ce que tous ses membres les renouvellent en temps voulu.

b) *Convenance envers Dieu.* Il vous a appelées non pour un an, mais pour la vie. Il vous comble de bienfaits. Il est convenable que vous renouveliez vos vœux. Par eux, comme Jésus à l'autel, vous êtes prêtres et victimes : vous êtes victimes, car c'est votre volonté, c'est l'amour de vos aises, ce sont vos appétits sensuels qui sont immolés, c'est vous qui êtes victimes ; vous êtes prêtres, car c'est vous-mêmes qui êtes le sacrificateur, c'est vous-mêmes qui vous immolez librement. Jésus-Christ renouvelle son sacrifice tous les jours, et il le fera jusqu'à la fin du monde ; il faut, vous aussi, renouveler vos vœux jusqu'à la fin de votre vie. La victime n'est pas morte ; le vieil homme vit toujours, et il vivra jusqu'à la mort.

c) *Convenance envers vous-mêmes.* Vous avez désiré ardemment faire les vœux pour vous donner entièrement à Dieu et vous incorporer à la Communauté. Ne pas les renouveler serait inconstance et inconséquence. — Vous avez désiré les vœux à

cause du mérite... Les vœux renouvelés ne sont pas moins méritoires ; ils vous méritent une récompense éternelle. — Vos vœux sont simples ; mais ils produisent les mêmes effets que les vœux solennels. Un enfant baptisé sans solennité reçoit les mêmes grâces qu'un enfant baptisé solennellement. — Vos vœux sont temporaires, mais ce renouvellement des vœux entretient parmi vous un renouvellement de ferveur qui fait la consolation de Dieu et de vos supérieurs.

Deuxième partie. — *Observer vos vœux, c'est de toute rigueur.* — *Je m'acquitterai*, dit mon texte.

Vos vœux sont une dette. Ils obligent en conscience, sous peine de péché grave quand la matière est grave, quand la connaissance et la volonté requises y sont jointes. — *Je m'acquitterai envers vous.* Ce n'est pas envers un homme que vous vous êtes engagées, c'est envers Dieu. Ce n'est pas à une créature que vous vous donnez, c'est au Créateur, au Souverain Seigneur du ciel et de la terre. — Vous avez promis à Dieu, il faut être fidèles.

*Je m'acquitterai de mes vœux.* Ce sont mes vœux ; c'est une dette personnelle que vous ne pouvez transmettre à vos héritiers, ce sont vos vœux et non ceux d'un autre, c'est une dette personnelle, contractée par vous, qui doit être acquittée par vous ; ne vous laissez pas influencer par les exemples de personnes relâchées. Vos vœux sont une dette que vous avez contractée librement et après mûre réflexion. Vous avez eu cinq ans d'épreuve. Vous n'avez pas été les seules juges. On vous a étudiées, examinées ; on vous a préparées par des catéchismes, des conférences, des prières, des retraites. Vous avez prononcé vos vœux pendant le sacrifice de la Messe. Vous avez demandé la grâce de les observer par les mérites de Jésus crucifié et par l'intercession de la Sainte Vierge. Il faut donc observer vos vœux, c'est de toute rigueur.

Troisième partie. — *La prudence exige que vous preniez des moyens pour observer vos vœux.* — Le premier moyen est *l'humilité* ; l'esprit est prompt, mais la chair est faible. Veillez, soyez humbles. Saint Pierre avait fait de belles promesses, il est tombé ; pas de présomption.

Le second moyen est la *confiance*. Ce n'est pas à M. Etienne ni à M. Boré, ni au Supérieur actuel que vous faites vœu ; c'est à Dieu que vous promettez de garder la pauvreté, la chasteté, l'obéissance, le service des pauvres. Ayez confiance, Dieu est bon, Dieu est tout puissant.

Le troisième moyen est *d'observer vos saintes règles*. Si vous les gardez, elles vous garderont dans votre vocation ; elles vous obtiendront les grâces d'observer vos vœux — *Vigilate*, veillez, faites effort.

Le quatrième moyen est de relire, de temps en temps, le *catéchisme des vœux*.

Le cinquième moyen est la *prière*. *Orate ut non intretis in tentationem*, disait Notre Seigneur aux apôtres, le jeudi saint, dans le jardin de Gethsémani. Il vous le dit à vous aussi. Priez pour ne pas succomber à la tentation.

Nous nous excusons de ce pâle résumé. Il faut relire la conférence elle-même. Il aurait fallu entendre le bon Père lui-même. Les Sœurs de 1879 devaient dire, comme les disciples d'Emmaüs : « Est-ce que notre cœur n'était pas tout brûlant

au-dedans de nous pendant qu'il nous parlait ? » Restez avec nous, bon père Fiat, restez pendant de nombreuses années, car le soir vient, l'épreuve est proche, le bateau va être secoué, nous avons besoin d'un bon pilote. — *Mane nobiscum.*

Il faut noter que, dans la correspondance de cette époque, M. Fiat ne tarit pas de joie et de reconnaissance pour l'accueil reçu chez les confrères et les Sœurs d'Italie. « *Je suis reconforté, je suis embaumé* », ces mots reviennent souvent sous sa plume. — A M. Durando, Visiteur de Turin : « *J'ai le cœur tout embaumé de l'édification que j'ai reçue de la part des membres de ma double famille ; aussi, je me dévouerai volontiers jusqu'à la mort pour le bien et le plaisir de chacun d'eux. Je me rappelle avec bonheur les excellents confrères de votre maison et des maisons de votre province. Partout j'ai été reçu avec une délicatesse et une affection qui m'ont profondément touché. Merci, bon Père, à vous d'abord et à tous vos confrères.* » — A Sœur Chevrolat, de Rome : « *Je vous remercie de votre bienveillant et généreux accueil. Je ne puis vous exprimer la douce impression que j'ai emportée de votre chère maison et combien je bénis Dieu de tout le bien qu'il fait parmi vous et pour vous.* » — A Sœur Lequette, Visitatrice : « *J'ai été si heureux au milieu de vous, heureux des excellentes dispositions que j'ai remarquées dans mes chères filles et des bénédictions que le Seigneur répand sur vous. Mon voyage en Italie a singulièrement contribué à développer en moi l'estime et l'amour de la chère Communauté.* » — Nous trouvons les mêmes sentiments dans les lettres adressées à tous les Supérieurs et à toutes les Sœurs Servantes d'Italie. — A M. Forestier, Supérieur de Tours, il raconte ce qu'il a vu et entendu en Italie, et il conclut : « *Le voyage que j'y ai fait me donne la conviction qu'il est bon de voir les personnes et les choses par soi-même, autant que cela est possible.* »

A la fin de mars, parut le *Bref de Léon XIII*, qui autorise le Supérieur général à ériger la confrérie de la T.-S. Trinité pour le soulagement et la délivrance des âmes du Purgatoire dans toutes les églises de la Congrégation de la Mission. M. Fiat adressa à ses confrères une petite circulaire pour recommander cette confrérie. Il rappela l'extension prise par cette œuvre. La Congrégation doit marcher sur les traces de saint Vincent, qui avait une grande dévotion pour les âmes du Purgatoire. Les Filles de la Charité ont été les principaux instruments de la Providence pour la propagation de cette œuvre. M. Fiat avait une dévotion particulière pour les pauvres âmes du Purgatoire ; tous les vendredis, il disait la Messe pour elles, à l'autel de la Passion ; il unissait les souffrances de Notre Seigneur à leurs souffrances ; il parlait souvent du Purgatoire ; il lisait volontiers les livres qui en parlent ; il suppliait qu'on ne le laissât pas au Purgatoire ; il en redoutait les ténèbres et les douleurs ; il aspirait après la lumière de gloire, après les joies du Paradis. En cette année 1879, il fit paraître, dans les *Annales*, une série d'articles sur la confrérie de la Sainte-Trinité pour le soulagement des âmes du Purgatoire.

Au commencement du mois d'avril, M. Fiat eut la consolation d'acheter la maison que saint Vincent avait occupée quand il était curé de *Châtillon-les-Dombes*. Une Sœur d'Abbeville, Sœur Saint-Didier, avait donné l'argent nécessaire à cet achat.

Dans le courant du mois d'avril, parut le second volume des *Circulaires des Supérieurs Généraux*. Il embrasse une période de 81 ans, depuis l'élection de M. Jacquier (1762) jusqu'à celle de M. Etienne (1843). M. Fiat fit insérer au début du volume la lettre suivante, qui est du 17 janvier, mais qui ne fut publiée qu'en avril :

« Nous avons fait mettre dans cette collection, et à leur place chronologique, les circulaires des Vicaires généraux, qui, pendant un laps de temps considérable, furent appelés à conduire la barque de saint Vincent. Vous y lirez aussi, aux pièces justificatives, divers documents qui ont un grand intérêt pour nous. Dieu n'a pas cessé de veiller sur les œuvres de notre bienheureux Père. Malgré la Révolution et les ruines amoncelées par elle, la petite Compagnie a pu garder le dépôt de la tradition et, à un moment donné, s'épanouir avec une vigueur nouvelle ; puisse cette vigueur s'accroître de jour en jour ! Puisse-nous être de dignes enfants de ces vénérables missionnaires, vrais confesseurs de la foi, qui moururent en exil, dans les prisons, sur l'échafaud ; de ceux aussi qui, après avoir porté, en hommes de Dieu, toutes sortes d'épreuves et de tribulations, revinrent avec joie dans la société de leurs confrères et s'estimèrent heureux de contribuer de leurs mains défaillantes et de leurs modestes épargnes à la reconstruction de l'édifice. Rien n'est plus propre à nous communiquer ces dispositions que la lecture des circulaires que je vous envoie. Je recommande donc à MM. les Supérieurs locaux de mettre ce volume à la disposition des confrères. » (A. FIAT.)

Ce volume, composé par M. Pémartin, aidé de MM. Terrason et Rosset, contient 116 circulaires : M. Jacquier, 37 ; M. Cayla de la Garde, 8 ; M. Fenaja, 13 ; M. Brunet, 1 ; M. Placiard, 3 ; M. Hanon, 6 ; M. Verbert, 1 ; M. Boujard, 2 ; M. Sicardi, 7 ; M. Baccari, 11 ; M. de Wailly, 2 ; M. Salhorgne, 10 ; M. Nozo, 12 ; M. Poussou, 3.

M. Fiat avait promis depuis longtemps d'aller bénir la chapelle de l'orphelinat de Dieppe, placée sous l'invocation de *Notre-Dame-des-Flots*. Cet orphelinat avait grande vogue, même à Paris. Tous les ans, dans une église de la capitale, un des grands orateurs du temps prêchait en faveur des orphelins de marins, et la cérémonie attirait le grand monde, croyants et incroyants ; et les pièces d'or tombaient abondantes dans les bourses des jolis petits mousses qui passaient timidement avec leurs maîtresses dans les rangs de l'assistance. Grâce à ces aumônes, la Supérieure avait pu bâtir une belle chapelle, et elle avait invité M. Fiat à la bénir. Celui-ci en demanda la permission au cardinal de Bonnechose, et, peu après Pâques, il se rendit à Dieppe. Ce fut une grande jubilation pour son cœur de se trouver au milieu de ces petits enfants. Il prit plaisir à les voir autour de lui comme des fils autour de leur père, et il leur parla avec tout son cœur. A son retour à Paris, il écrivit à Sœur Meunier : « Je garde un bien bon souvenir de votre maison, de vos charmants petits mousses et de vos bonnes orphelines. Je ne nomme point nos Sœurs, car elles ont, de droit, la première place dans mon cœur. Prenez pour vous la petite image que renferme ce pli et partagez avec tous les membres de votre intéressante famille, ma meilleure bénédiction. »

Le second dimanche après Pâques, fête de la Translation

des Reliques de saint Vincent, le cardinal Guibert vint pontifier le matin et présida le repas qui eut lieu à 11 h. 30. Il y avait, parmi les invités, des Franciscains, des Dominicains, d'autres religieux et quelques laïcs, amis de la Congrégation.

Le soir, Mgr Germain, évêque de Coutances, prononça le panégyrique. Les premières Vêpres avaient été chantées, la veille, par M. Fiat. Pendant toute la neuvaine qui suivit la fête, il y eut, tous les jours, des pèlerinages, surtout de Sœurs avec leurs enfants, et prédication sur saint Vincent. Notons dans le coutumier que, si l'on sort de la chapelle avant 5 heures du soir, le jour de la Translation, il y a Bréviaire en commun. On interdisait la récitation de l'office divin pendant le chant des Vêpres. Nos pères n'avaient pas peur des exercices, longs et nombreux. Nous ignorons à quelle heure on sortit en cette année 1879, et nous ne pouvons dire si le Bréviaire fut récité en commun ou en particulier. Petite lacune pour l'histoire de la Congrégation.

Pendant la neuvaine de la Translation, on apprit que M. Mellier, ancien Vicaire général, venait d'avoir une seconde attaque d'apoplexie. M. Fiat écrivit aussitôt une lettre très affectueuse de consolation et il la fit porter par M. Laurent, Visiteur de la province d'Ile-de-France.

Pendant ce même mois d'avril, commence la série des attentats contre *les souverains d'Europe*. Le 14, c'est le tsar Alexandre II qui est visé par Soloviev ; d'autres attentats suivent. Le pape Léon XIII envoie ses condoléances ; il flétrit les actes des anarchistes, des nihilistes, etc... A la Maison-Mère, on est pessimiste. Le P. Fiat ne perd pas sa confiance ; il rappelle aux âmes craintives les apparitions de 1830, les prophéties de Marie Immaculée, les promesses consolantes de la Sainte Vierge, il engage à la prière. C'est le thème quasi habituel de la fin de ses lettres à cette époque et plus tard encore, et toute sa vie. Il s'appuie sur l'intercession de la *Virgo potens* et il est puissant en paroles et en œuvres.

A la même époque, M. Fiat annonce à la conférence la bonne nouvelle de la fin du schisme arménien par la conversion de Mgr Kiapélian et le rétablissement de Mgr Hassoun, reconnu comme Patriarche par le sultan Abdul-Hamid, ainsi que les confrères de Constantinople le lui écrivent.

M. Fiat rappelle l'intérêt que le P. Boré a toujours eu pour les Arméniens, et il invite les confrères à remercier Dieu et à prier la Vierge puissante, sous la protection de laquelle il a placé les peuples d'Orient, chrétiens catholiques persécutés, chrétiens schismatiques, Musulmans, Protestants, Juifs. Marie Immaculée veut se servir des enfants de saint Vincent pour ranimer la foi. Prions tous avec confiance. Que les prêtres bataillent par les prédications, les confessions, etc..., que les séminaristes et les étudiants se préparent aux combats futurs par la piété et l'étude. Que les frères coadjuteurs obtiennent la victoire par leurs travaux !

Le 2 mai, vendredi après la fête de la Translation, eut lieu la réunion des Dames de la Charité, en notre chapelle, sous la présidence du cardinal Guibert, qui appelait les Dames, ses excellentes auxiliaires. Voici le résumé du rapport, lu par le P. Fiat : « *Nous sommes en pleine crise ; on veut arracher l'enfance, la jeunesse aux maîtres chrétiens ; on veut chasser des hôpitaux les Sœurs de Charité. Nous devons tous lutter : savants,*

*écrivains, orateurs, simples chrétiens. Vous, dames de saint Vincent de Paul, vous lutez par la charité. C'était l'arme des premiers chrétiens. Non magna dicunt sed faciunt ; ils parlaient peu, écrivaient moins encore ; mais ils agissaient, ils pratiquaient la charité ; c'est l'argument le plus persuasif. Il faut relire l'exhortation que Léon XIII vient d'adresser en faveur des pauvres ; il faut se rappeler ce qu'ont fait saint Vincent, Mlle Le-gras et les Dames de Charité des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il faut considérer l'éminente dignité des pauvres. Il faut imiter les exemples de Jésus-Christ ; il faut méditer ses paroles. Là est la vraie solution du problème social. »*

La fin du rapport indiquait comment il faut pratiquer la charité (motifs surnaturels, aumône du cœur, s'occuper des besoins de l'âme, etc...) La dernière phrase est celle-ci : « Paris est charitable. Il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'il a beaucoup aimé les pauvres, les petits, les malheureux. »

Le même rapport constate qu'il y a 2.196 Dames en France, dont 785 à Paris, 4.180 en Italie, 327 en Belgique, 64 en Autriche, 65 en Prusse, 812 au Portugal, 377 en Turquie, 462 au Pérou : ce qui fait un total de 8.483.

La Présidente générale était Mme la princesse de Bauffremont-Courtenay, la trésorière générale était la duchesse d'Atrisco, la vice-présidente était Mme Lefort. Pour l'Assemblée de charité, qui avait eu lieu le Vendredi-Saint, on avait rédigé une petite statistique, dont nous extrayons quelques chiffres : à Paris, pendant l'année 1878 : 133.424 visites ont été faites à 35.653 pauvres ; 196.327 francs ont été dépensés ; de nombreux fruits spirituels ont été obtenus : baptêmes, confessions, mariages, etc... Le même jour, Vendredi Saint, après le sermon prêché à Notre-Dame, dix Dames : Mme la marquise de Meyronnet, Mme la baronne Richard de Prulay, etc., etc..., firent la quête au profit de l'œuvre, selon une tradition, non encore immémoriale, mais déjà trentenaire.

Les Dames, dites *des Faubourgs*, avaient eu leur réunion le 1<sup>er</sup> février, sous la présidence de Mgr Langénieux. Le P. Fiat n'avait pu y assister, car il était encore en Italie. Nous ne donnerons donc aucun détail sur cette assemblée.

Le 3 mai, un an jour pour jour après la mort du P. Boré, M. Mellier, ancien Vicaire général, rendit son âme à Dieu. M. Fiat regretta de ne pouvoir assister aux obsèques à cause de la retraite des Sœurs Servantes ; il se fit représenter par M. Pémar-tin, Secrétaire général. M. Mellier avait nommé le P. Fiat, son légataire universel. M. Fiat ne garda pour lui que les sermons et les carnets du défunt, il donna le reste aux parents et à ceux à qui M. Mellier s'était intéressé. M. Pémartin rappela, dans les *Annales*, les vertus de M. Mellier, particulièrement sa conduite toute chrétienne dans les épreuves de son vicariat, et après (*Annales* 1879, pp. 364-378) en attendant, disait le Secrétaire général, que nous puissions recueillir les documents nécessaires pour une notice plus développée. M. Fiat fit placer une grille autour de la tombe de M. Mellier et il fit célébrer un certain nombre de Messes, en plus de celles fixées par les Constitutions.

Le lendemain de la mort de M. Mellier, commençait la retraite des Sœurs Servantes ; c'était le dimanche après la fête de la Translation. Ce jour-là, M. le Supérieur général officia solennellement selon l'usage qu'il observera tant que sa santé

le lui permettra. Les Sœurs Servantes, venues du monde entier, ainsi qu'un grand nombre de Sœurs de Paris, remplissaient la chapelle, heureuses d'assister à la Messe de leur Très Honoré Père et de le voir officier dignement et simplement, et d'entendre sa voix sympathique.

Le soir, M. Fiat ouvrit la retraite. *Venite seorsum in desertum locum et requiescite pusillum*. Les Sœurs venaient de loin ; elles allaient se reposer de leurs travaux, de leurs soucis ; la Maison Mère serait un désert par le silence. M. Fiat commenta ainsi chacun des mots de son texte, dans son exorde très pieux, très touchant. Le premier point traite des motifs pour lesquels les Sœurs Servantes doivent bien faire la retraite : 1) leur propre sanctification ; 2) la prospérité de leurs maisons ; 3) les avantages de la Compagnie tout entière. Le deuxième point traite du but de la retraite. Le troisième point indique les moyens à prendre pour bien faire la retraite. Il met en garde contre certains pièges du démon : application de tête trop forte, temps trop considérable passé à s'examiner, crainte exagérée qui produit le découragement, etc., etc...

Cette conférence est tout à fait selon la petite méthode, selon l'esprit de saint Vincent, sans exagération de doctrine ; sans recherche de mots à la mode ; elle sort du cœur encore plus que de la tête ; elle fait réfléchir, mais elle n'accable pas ; elle est forte, mais douce ; elle fait du bien.

Le 14 mai, on célébra, à Saint-Lazare, un service solennel pour l'anniversaire de la mort du P. Boré. Ce « *Bout de l'an* » aurait dû avoir lieu le 3 mai ; mais, pour des motifs particuliers, on le renvoya au 14. — Constatons que, très souvent dans sa correspondance de cette époque, M. Fiat fait un éloge très ému de son prédécesseur et aussi de M. Mellier. M. Fiat avait du cœur.

Le 15 mai, partit de Saint-Lazare une circulaire sur le voyage de M. Fiat à Rome. Il y rappelle avec émotion l'accueil très affectueux de Léon XIII, qui lui manifesta son désir de le voir à Rome chaque année, et à qui M. Fiat remit une offrande au nom de la double famille de saint Vincent. Le Supérieur général profite de cette circulaire pour recommander à tous, respect et obéissance à l'autorité suprême. M. Fiat rappelle ensuite les demandes qu'il a formulées ; nous en avons parlé plus haut. A la fin de la circulaire, il revient sur l'obéissance au Pape, particulièrement pour la Liturgie, pour l'*Ordo*, pour la pratique exacte des cérémonies. Il rappelle que cette observance a toujours distingué les enfants de saint Vincent.

Il y avait alors, à la Maison-Mère, M. Tisé, maître des cérémonies, préfet de chœur et d'église, qui veillait avec soin pour maintenir à la maison de Saint-Lazare la réputation qu'elle avait alors dans Paris, en sorte que l'on venait assister à nos offices pour savoir exactement comment on devait se comporter. M. Fiat y veillera également ; et souvent, quand on sortait des offices et qu'on se réunissait à la sacristie, il signalait les fautes qu'on avait commises. De même, au Bréviaire en commun, il frappait quelquefois sur sa stalle et avertissait que la récitation lui paraissait trop rapide, trop haute ou trop basse.

Le 19 du mois de mai, M. Mailly, Procureur général, présenta à M. Fiat un projet d'agrandissement de la chapelle du Berceau de saint Vincent de Paul, que l'on jugeait déjà trop

étroite pour contenir les pèlerins qui affluaient. On objecta à ce projet la dépense qu'il entraînerait ; on ajouta que l'on pouvait satisfaire à la foule des pèlerins, en faisant les offices sur la place qui se trouve entre le chêne, la chapelle et la maison natale. Ce projet sera repris en 1913, peu avant la déposition de M. Fiat. Mais la guerre empêchera de le réaliser.

A cette époque, M. Fiat est tout occupé du voyage qu'il se propose de faire en Belgique. Ce n'est pas facile à régler, car toutes les maisons de Sœurs voudraient avoir la visite du successeur de saint Vincent.

Ces préoccupations n'empêchent pas M. Fiat, dont l'activité est débordante, de composer une *Circulaire sur les voyages dans la famille*. La circulaire est du 22 mai. En voici le résumé :

La dernière Assemblée générale m'a prié de faire observer les décrets des assemblées, relativement aux voyages dans la famille.

Un manuscrit de 1659, qui contient les règles du séminaire interne, mentionne qu'il faut demander au postulant : Etes-vous disposé à ne plus retourner dans votre pays ni à visiter vos parents ? Saint Vincent dit, dans une lettre du 18 décembre 1649 : « Nous avons, en pratique, de ne pas retourner chez nos parents, selon le conseil de l'Évangile. » A toutes les époques, les Supérieurs généraux ont eu à combattre cette tendance. M. Alméras n'alla voir son père malade à Paris qu'une ou deux fois : il n'alla jamais voir ses sœurs qui étaient religieuses à Paris. M. Jolly aimait mieux perdre des sujets de talent que de leur permettre d'aller dans leur famille. MM. Pierron et Watel, dit M. Fiat, ne semblent pas avoir hérité de l'énergie de M. Jolly, puisque l'Assemblée de 1711 pria le Supérieur général de l'accorder la permission d'aller en famille que *urgente gravissimâ necessitate*. M. Fiat cite l'exemple d'un confrère polonais dont les sœurs habitaient Varsovie, en face l'église des Missionnaires, et qui, cependant, n'alla jamais les voir, se contentant de les recevoir au parloir et encore très brièvement. L'Assemblée de 1843 gémit sur le grand nombre de demandes à ce sujet. On aurait pu croire que la facilité des voyages, provenant du développement des chemins de fer, aurait modifié la discipline de la Compagnie concernant ces voyages. Il n'en fut rien. Un autre prétexte fut mis en avant : plusieurs congrégations, fort respectables, dont la vie est plus sévère sur d'autres points, ne font cependant aucune difficulté pour permettre les visites dans la famille. Malgré cela, dit M. Fiat, l'Assemblée de 1878 pria le Supérieur général de faire observer les Décrets. Donc, conclut M. Fiat, les missionnaires ne doivent retourner dans leur famille que pour des raisons graves.

Cette permission est réservée en principe au Supérieur général. Cependant, le Visiteur et même le Supérieur local peuvent permettre, en certains cas, à certaines conditions. Quand on demande cette permission au Supérieur général, il faut suivre la voie hiérarchique.

M. Fiat donne ensuite les raisons de cette discipline : 1° La conduite et les paroles de Notre-Seigneur ; 2° L'esprit et les maximes de saint Vincent, provoqués par son voyage en famille de 1623.

M. Fiat conclut : Il y a un grand combat entre la cité de Dieu et la cité du monde. Pour combattre avec Dieu, il faut être

vaillants comme les soldats de Gédéon, comme le vénérable Perboyre.

Cette circulaire devra être lue tous les ans, la semaine de la Pentecôte, à la place de la conférence hebdomadaire. M. Fiat avait choisi cette date, qui était celle de la retraite d'ordination, sans doute pour détourner les jeunes prêtres de demander à aller chez eux avant leur placement.

Constatons que cette circulaire souleva une petite tempête de remarques chez certains confrères, même Supérieurs ou Visiteurs. Les uns se demandaient si le fameux manuscrit de 1659 était bien de saint Vincent. Les amateurs d'archives, qui avaient lu les lettres du vénérable Perboyre, affirmaient qu'il était allé plusieurs fois dans sa famille. Les admirateurs du P. Etienne, qui étaient très nombreux, vantaient la largeur d'esprit du second fondateur à ce sujet. D'autres disaient tout bas que M. Fiat ne s'était pas fait scrupule d'aller en son pays natal quand il était professeur à Montpellier : à quoi, les hommes soucieux de vérité répondaient que M. Fiat n'y était allé que par obéissance.

Nous voyons par la correspondance de M. Fiat qu'il ne s'émouva pas de ces petites critiques, qu'il y répondit avec calme et douceur, et qu'en bon Auvergnat et en fidèle imitateur de saint Vincent, il demeura sur ses positions. Il appliqua sa circulaire avec fermeté, douceur, prudence, sagesse, accordant quelquefois, refusant souvent, selon les circonstances de temps, de lieu, de personne. Les premières années, il ne permettait même pas aux jeunes prêtres qui partaient pour la Chine d'aller saluer leurs parents ; et, cependant, à cette époque, on revenait rarement de Chine, c'était un aller sans retour la plupart du temps. Plus tard, M. Fiat se relâcha de cette sévérité ; à la suite de quelques plaintes assez vives de la part des parents, l'expérience des réalités aidant, l'âge développant la prudence, il devint plus facile. Le vin nouveau qui bouillonnait en 1879 devint petit à petit le vin vieux des dernières années de son généralat. Il devint plus facile pour accorder des permissions de cette nature ; surtout avant les grands départs pour les Missions, ou à l'occasion d'une maladie des parents, d'un deuil de famille ; il enverra même quelquefois *motu proprio* ; mais il ne cessera jamais de rappeler les principes de sa circulaire ; il aura toujours à cœur de faire de ses confrères des soldats détachés de tout, *expediti*, sans bagages, prêts à voler là où le Général les envoie, et il félicitera grandement Missionnaires et Sœurs, qui ne demanderont pas à revoir le petit coin de leurs jeunes années. Il réalisera ainsi, autant que la faiblesse humaine le permet, le *fortiter* et le *suaviter* de la divine Providence.

Le surlendemain de cette circulaire, M. Fiat partait pour le Nord et la Belgique avec M. Chevalier, premier assistant, et M. Périchon, secrétaire particulier. M. Fiat s'arrêta deux jours à Amiens et se tint à la disposition des confrères et des Sœurs. Le mardi 27, il fit son premier pèlerinage à *Folleville*. Il arriva d'Amiens vers 7 heures, dit la messe là où saint Vincent l'avait dite tant de fois devant M. et Mme de Gondi. Les grands séminaristes d'Amiens et les collégiens de Montdidier vinrent un peu plus tard ; ces derniers firent la route à pied, au moins les grands, tandis que des chars transportaient les petits et les instruments de la fanfare. M. Lugan, curé de la paroisse, les présenta au Supérieur général, qui les accueillit avec son bon

sourire et quelques paroles affectueuses ; après quoi, on leur fit visiter les lieux, en leur donnant, chemin faisant, quelques détails historiques et géographiques :

*« Le château, dont il ne reste que quelques ruines, appartenait, en 1616, à Emmanuel de Gondi, qui avait pour épouse Marguerite de Silly. Trois enfants étaient nés de ce mariage : saint Vincent de Paul en était le précepteur. Le château existait depuis plusieurs siècles et avait reçu plusieurs visites royales. (Les Visiteurs de 1879 avaient donc d'illustres prédécesseurs.) Le mobilier du château passait pour être splendide. Après la mort d'Emmanuel de Gondi, le château passa entre les mains d'autres familles. Avant la Révolution, il avait été abandonné par le Seigneur de Mailly ; il fut alors en partie démoli. Il ne reste plus que quelques pans de muraille et une tour dont le diamètre est plus grand en haut qu'en bas, ce qui fait une construction hardie jusqu'à la témérité. »*

On défendit aux collégiens de gravir cette tour. Je ne garantis pas que tous les collégiens respectèrent la consigne. Cette tour servait de beffroi. Au pied des murs, il y a une plateforme entourée de fossés. Le P. Etienne, désirant glorifier le souvenir de saint Vincent, acheta les dépendances du château, avec l'intention d'y établir les œuvres de saint Vincent, comme à Ranquines, dans les Landes. Les ruines du château appartenaient aux demoiselles Serpette de Montdidier. Mgr Boudinet, évêque d'Amiens, s'intéressa vivement à Folleville. Il fit une lettre pastorale en février 1873, dans laquelle il annonçait qu'on avait le projet de faire de Folleville un des hauts lieux de Picardie, le mémorial de toutes les œuvres charitables de saint Vincent de Paul. Malheureusement, Mgr Boudinet mourut, peu de temps après, le 1<sup>er</sup> avril 1873, sans avoir pu donner suite à son projet. Le P. Etienne le suivit dans la tombe l'année suivante : 12 mars 1874. Le grand dessein paraissait compromis à tout jamais ; mais il fut repris par Mgr Bataille et par le P. Boré. Un orphelinat fut établi et Mgr Bataille l'inaugura le 1<sup>er</sup> mai 1875, en présence du P. Boré et d'un grand nombre de Missionnaires et de Sœurs et de Pèlerins d'Amiens et de Montdidier.

Après cette visite des lieux, il y eut une réunion à l'orphelinat. La salle étant trop petite pour contenir les séminaristes, les collégiens, les autres pèlerins, beaucoup se tinrent silencieusement dans la cour de l'orphelinat et écoutèrent, portes et fenêtres grandes ouvertes. Les petits complimentèrent le Supérieur général, qui les remercia, les félicita et invita l'assistance à prier pour Mgr Bataille qui devait venir à la fête et qui, malheureusement, était subitement tombé malade. (Le vénéré prélat devait mourir, quelques jours après, le 9 juin 1879.)

On se rendit ensuite à l'église, où l'on fit pour elle ce qu'on avait fait pour le château ; on donna quelques détails historiques et on expliqua les beautés de l'édifice. Il date du xv<sup>e</sup> siècle ; il est de style ogival flamboyant ; dans sa petitesse, il fait belle figure. Autrefois, il y avait deux parties séparées par un jubé. Le chœur était pour les châtelains ; l'autre partie pour la paroisse. On dit quelques mots des fonts baptismaux, de la chaire, des tombeaux, des verrières, des deux chapelles de la Vierge et de saint Vincent de Paul : cette dernière était autrefois la

sacristie. Le maître-autel actuel date de 1873 ; il est l'œuvre du sculpteur Ramboire.

Après ces explications, on fit une prière, on chanta un cantique en l'honneur de saint Vincent, et le P. Fiat monta dans la chaire historique. Il rappela les faits de 1617, le sermon de saint Vincent, 25 janvier, les fruits de ce sermon ; il en tira des conclusions pratiques pour les paroissiens, pour les séminaristes, pour les collégiens et pour les autres pèlerins. M. Fiat paria avec tout son cœur. On aurait dit saint Vincent lui-même. Il paraissait transfiguré. Tous les auditeurs étaient ravis de cette parole surnaturelle, pratique, claire, onctueuse. Après le sermon eut lieu le salut du Très Saint-Sacrement, chanté par les séminaristes, accompagné par la fanfare du collège.

M. Fiat, après le salut, félicita les séminaristes et les collégiens, et leur souhaila bon appétit pour le dîner préparé par les Sœurs, et puis bon retour chez eux.

Les jeunes gens furent ravis de la simplicité, de la bonhomie, de la tendresse du grand Général des Lazaristes. Plusieurs entrèrent plus tard dans la Congrégation. Qui sait si leur vocation ne date pas de ce 27 mai 1879 ? La bonté a toujours été et sera toujours un aimant puissant qui attire les âmes.

Le récit officiel de la journée se termine par cette phrase : « Il y a lieu d'espérer que des fêtes de ce genre se renouvelleront. La visite du Supérieur général va donner l'essor aux créations projetées par M. Etienne, et, désormais, le berceau de la Congrégation de la Mission, entouré d'asiles d'orphelins et de vieillards, comme d'une couronne de charité, sera, pour les membres des deux familles, un pèlerinage aussi cher que le berceau de saint Vincent de Paul. »

Hélas ! ce grand projet est resté lettre morte. M. Fiat l'a oublié ou il n'a pas trouvé l'homme capable de le réaliser. Plus tard, M. Bettembourg, alors Procureur général, dans une conférence fameuse du 25 janvier, essaiera bien de relancer le projet ; on parut entrer dans ses vues ; ce ne fut qu'un feu de paille. Les événements ne s'y prêtèrent pas. Si Dieu le veut, il suscitera en son temps un Truquet, un Lacour, comme il a fait autrefois pour Ranquines. *Utinam !*

L'après-midi de ce jour, M. Fiat prenait le train pour Amiens, Lille, Loos, la Belgique.

Nous ne suivrons pas les voyageurs dans toutes les villes de Belgique, pour la raison que nous n'avons trouvé aucun document. Nous savons très peu de choses par quelques lettres écrites plus tard. Nous savons que, partout, il s'est tenu à la disposition des Sœurs ; il écrit dans une lettre qu'il les a vues presque toutes en particulier. A *Bruzelles*, il remercia les Sœurs de l'hospitalité généreuse qu'elles avaient donnée au P. Etienne pendant la guerre de 1870-1871. Primitivement, il ne devait pas s'arrêter à *Liège*, mais, ayant appris que le P. Boré avait promis sa visite, il voulut réaliser la promesse de son vénéré prédécesseur. M. Fiat tint aussi à saluer le cardinal Dechamps, à *Malines*. Un dernier détail concerne *Héverlé*. M. Fiat y avait salué la Supérieure, Sœur Magnié ; il avait assisté au mois de Marie et s'était entretenu avec le bienfaiteur de la maison, le comte de Dieu-donné, et avait emporté un excellent souvenir de son bref séjour à Héverlé. Or, à son retour à Paris, il apprit que Sœur Magnié avait été tuée à l'église, par la chute d'une poutre. « *Je suis*

*anéanti par ce coup, écrit-il : pauvre Sœur Magnié ! pauvres compagnes ! Notre Seigneur seul peut vous consoler ; je l'en prie de tout mon cœur. »*

M. Fiat voulut aussi visiter les confrères de la province de Prusse, qui avaient trouvé un asile en Belgique. Il alla à *Theux*, à *Andrimont* ; il salua le Visiteur M. Marcus et félicita les confrères de leur fidélité à leur vocation ; il les bénit affectueusement, regrettant de ne pouvoir aller à *Martelange*. M. Marcus lui parla d'un jeune Allemand qui voulait entrer dans la Congrégation. M. Fiat offrit de le recevoir au séminaire interne de Paris.

M. Fiat rentra à Paris le vendredi avant la Trinité, juste pour assister à l'ordination de plusieurs de ses fils, le 6 juin. Cette ordination fut faite, à Saint-Sulpice, par Mgr Richard, coadjuteur du cardinal. Elle comprenait un grand nombre de prêtres, dont dix-huit de notre Congrégation : MM. Schuchardt, Reynaud, Decamps, Lecauchois, Lacoste, Hercouet, Marcuin, Gorlin, Colombes, Perras, Stork, Dumail, Meut, Bohé, Boccaccio, Maresca, Jougla et Lagarde. MM. Bret et Adoué furent ordonnés prêtres, à Meaux, le 29 juin. M. Gobaud, le 20 septembre, aux Missions étrangères.

Vingt et un nouveaux prêtres en 1879, c'était un beau chiffre et pourtant pas suffisant. La France devait alors fournir des sujets à toutes les provinces de la Compagnie, soit pour les faire naître, soit pour les aider à vivre, à grandir. Elle le fera encore de nombreuses années après 1879. Elle sera ainsi leur mère, leur nourricière, et ces provinces lui en ont été très reconnaissantes ; elles ont honoré leur mère, et Dieu les a bénies. *Honora patrem et matrem, ut sis longævus super terram.*

A son retour, M. Fiat trouva la T. H. Mère Juhel gravement malade ; on craignait pour ses jours.

Nous voyons, par un certain nombre de lettres, que l'on commence à souhaiter la fête au P. Fiat, le 13 juin (saint Antoine de Padoue) au lieu du 17 janvier (saint Antoine l'Ermite, son vrai patron). Dans plusieurs de ces lettres (celles venues du sud-est de la France), il y a des invitations à venir au pays du soleil. M. Fiat avait promis de les visiter à son retour d'Italie ; mais il avait dû précipiter son retour, à cause des événements politiques, et il ne s'était arrêté nulle part. On fit valoir au Très Honoré Père que tout danger immédiat avait disparu, et on l'invita à tenir sa promesse. M. Fiat refusa d'abord à cause de la santé de la T. H. Mère ; mais un mieux s'étant déclaré, il accepta de consacrer quelque temps à la visite des maisons du Sud-Est. Avant son départ, il écrit à M. Collot, alors placé à Cambrai, mais originaire du Midi : « *Si les vacances étaient venues, je vous aurais, de bon cœur, procuré la consolation d'embrasser votre mère. Vous n'auriez accompagné comme secrétaire. Mais vous n'êtes pas libre ; alors, je prends votre cher oncle (M. Prunac), qui dédommagera un peu votre mère de votre absence. Si je pouvais différer ce voyage, je le ferais volontiers pour vous attendre.* » Ce petit billet montre la bonté et la délicatesse du cœur de M. Fiat et prouve comment, dans la pratique, il savait adoucir la rigueur des principes de sa circulaire sur les voyages dans la famille.

M. Fiat alla donc dans un certain nombre de villes du Sud-Est ; partout, il donne rendez-vous aux confrères et aux Sœurs

qui désirent le voir, et, comme l'écrivait son secrétaire d'occasion, M. Fiat passe tout son temps, non pas à voir les beautés naturelles ou artistiques du pays, mais à recevoir ses fils et ses filles. Plus tard, la Sœur Pitra, de Nîmes, lui rappellera qu'il a accordé telle permission à Sœur Petitjean. « Je ne me rappelle pas, répond-il ; j'ai vu tant de Sœurs. » Cependant, M. Fiat salua au passage les lieux où saint Vincent avait été. Il aurait voulu savoir, à Marseille, à quel endroit notre bienheureux Père avait attrapé « le méchant mauvais garnement, le galant qui lui devait trois ou quatre cents écus, et où il l'avait fait emprisonner ». Il aurait volontiers fait le voyage en mer, de Marseille à Narbonne, où saint Vincent pensait être plus tôt et où il ne fut pas. Un pèlerinage à Aigues-Mortes, où saint Vincent débarqua le 28 juin, ne lui aurait pas déplu, etc..., mais il se priva de tout cela, le devoir avant tout. Il termina par Albi ; n'ayant pas trouvé l'évêque, il lui écrivit de Paris une lettre de regrets et lui promit de ne pas changer la Sœur du prélat de la maison qu'elle dirigeait avec intelligence et dévouement. M. Pémartin note, au retour de M. Fiat : « M. le Supérieur général résiste bien à la fatigue ; il a une vigueur peu ordinaire. »

Dans le courant de 1879, l'affaire des *Mémoires de Chine* rebondit. M. Fiat reçut une lettre du P. Mourier, provincial des Jésuites, à ce sujet ; il lui répondit, le 12 juillet :

*Mon très révérend Père,*

*J'ai lu avec la plus grande attention et fait lire à mon Conseil la lettre de votre Révérendissime Père général, que vous avez eu la bonté de me communiquer. En même temps, je me suis rendu compte de l'affaire dont traite cette lettre et de quelques particularités qui s'y rattachent.*

*Plusieurs volumes qui contiennent de précieux documents pour l'histoire de notre Congrégation ont été publiés, il y a 17 ou 18 ans ; mais cette œuvre n'était nullement destinée au public ; aussi, n'a-t-elle jamais été mise en vente et, par suite, ne peut-on se la procurer nulle part. Elle devait être seulement connue des membres de la Congrégation.*

*Le 12 juillet 1870, votre très Révérend Père général écrit au Cardinal Barnabo, se plaignant des accusations calomnieuses portées, dans cet ouvrage, contre les Jésuites. Il insiste surtout sur ce qui a trait au partage du Tchély en trois vicariats, et il termine en demandant une réparation authentique de ce qui a été écrit contre votre Compagnie.*

*A la date du 16 août 1870, S. E. le Cardinal Barnabo, en donnant connaissance de cette lettre à M. Etienne, Supérieur général, C. M., lui demanda un exemplaire du dit ouvrage.*

*Dans une seconde lettre du 8 mai 1871, S. E., après avoir fait examiner l'ouvrage et se basant sur des dispositions indiquées de Clément VIII et de Benoît XIV, prie M. Etienne de lui dire ce qu'il compte faire pour donner satisfaction à la réclamation du R.P. Général S. J.*

*M. Etienne, à la date du 26 mai 1871, répond qu'en se rappelant les exemples et les maximes de saint Vincent, il ne voudrait à aucun prix, si la chose dépendait de lui, laisser subsister des accusations aussi graves contre la Compagnie de Jésus, que l'ouvrage en question n'a jamais été livré au public et que, sans aucune hésitation, il propose de le détruire.*

Le 11 juin 1871, S. E. le Cardinal Barnabo félicite M. Etienne de sa détermination, preuve évidente de son amour de la paix. Le Cardinal, heureux de cette décision, l'a transmise au R.P. Becks, qui en a paru content.

M. Etienne, le 3 août 1871, renouvelle son désir de la paix, et, pour l'obtenir, il propose la suppression de l'ouvrage, cause du mécontentement des P.P. Jésuites ; mais il se disculpe du reproche de calomnie relative au partage du Tchély, se reportant à une lettre de Son Eminence à Mgr Mouly, à la date du 23 juillet 1859, qui dénonce une erreur dans le Bref reçu par les Pères Jésuites.

Répondant à cette dernière lettre, le 7 septembre 1871, S. E. le Cardinal Barnabo félicite de nouveau M. Etienne de la disposition pacifique qui l'anime ; puis explique sa lettre à Mgr Mouly, reconnaissant qu'il y a eu erreur dans le Bref, mais que cette erreur est le fait d'un copiste, et ne peut, en aucune manière, être attribuée aux Pères Jésuites.

M. Etienne, à la date du 19 septembre 1871, remercie le Cardinal de son explication, et il ajoute qu'il partage le sentiment de Mgr Mouly, écrivant à Mgr Languillat, le 27 septembre 1857, en ces termes : « Pour moi, ignorant d'où pouvait venir la fausseté de la Bulle, je me suis bien gardé et je me garderai bien de la mettre sur le compte de votre estimable société. »

A la date du 18 mars 1872, le Cardinal Barnabo, se réjouissant de la détermination prise spontanément par M. Etienne, l'en félicite de nouveau et le prie de la faire connaître à la Congrégation, de signifier et d'ordonner que tous les ouvrages incriminés soient envoyés à Paris pour y être détruits. Il le prie de lui envoyer un exemplaire de la lettre donnant cet ordre aux Supérieurs de la Compagnie.

A cette lettre du Cardinal Barnabo, était jointe une lettre du R.P. Becks, qui s'en rapportait à Son Eminence, acceptant les conditions indiquées.

Immédiatement, M. Etienne écrivit la circulaire, dont vous connaissez la teneur, et qui exprimait la décision du Cardinal et qui terminait le litige. Et, en même temps, il faisait détruire les exemplaires de cet ouvrage.

Voilà, je crois, mon Révérend Père, le résumé exact du litige.

Je suis complètement étranger à ce qui s'est fait ; mais je n'hésite pas à vous dire que je partage le sentiment de M. Etienne, exprimé par Mgr Mouly à Mgr Languillat, dans les termes que vous venez de lire plus haut. De plus, je serais désolé qu'on pût se faire une arme, contre votre estimable société, d'une accusation qu'elle ne mérite pas, et je désavoue tout ce qu'il peut y avoir de calomnieux dans l'ouvrage précité. Mon désir le plus vif est de voir la bonne entente et l'harmonie régner entre nos deux familles ; je ferai ce qui dépendra de moi pour qu'il n'y ait, à l'avenir, aucune cause de dissentiment.

A. FIAT.

Ajoutons que, l'auteur des Mémoires ayant été induit en erreur par la faute du copiste de la Bulle, tout le monde était innocenté. Tout est bien qui finit bien.

M. Fiat travailla par la suite à faire oublier ce nuage entre les deux sociétés.

Nous allons en voir une première preuve dans le choix du prédicateur de la fête de Saint-Vincent. Le 19 juillet, le Nonce vint pontifier. Le lendemain, le P. Fiat écrit à M. Schreiber : « Hier, grande fête ; ce qu'il y a de plus saillant, c'est la présence d'un Père Jésuite (le P. Matignon) dans notre chaire et à notre réfectoire. Le rapprochement des deux Communautés est opéré à l'édification commune. » Le 27 juillet, M. Fiat écrit à M. Foing : « C'est un père Jésuite qui a prêché le panégyrique. La bonne entente paraît maintenant aussi entière qu'on peut le désirer entre les deux Compagnies. Sit nomen Domini benedictum. » A M. Damprun, M. Fiat signale en outre qu'il y a eu, à ces fêtes, deux guérisons extraordinaires.

Pendant l'Octave, la santé de la T.H. Mère avait donné des inquiétudes, mais, après l'octave, les nouvelles sont meilleures. Aussi, M. Fiat est heureux de pouvoir aller au collège de *Montdidier* présider la distribution des prix. Il l'avait promis le jour du pèlerinage de Folleville. Il fut reçu solennellement par les collégiens (musique en tête, les grands équipés comme des soldats). Le cortège défila dans la ville. Les tambours et les clairons annoncèrent aux habitants que le Général des Lazaristes était dans les murs et que, le lendemain, aurait lieu la grande fête de clôture de l'année scolaire, à laquelle tout le monde était invité. A cette séance, M. Louison, Supérieur du collège, « un chevalier du Moyen-Age, égaré dans le XIX<sup>e</sup> siècle », présenta son bataillon scolaire, pas tout à fait aussi nombreux que les 300 de Gédéon, mais tous préparés pour les combats de la vie. M. Fiat paraissait tout heureux de se retrouver au milieu de ces jeunes qui avaient gagné son cœur à Folleville et dont il avait gagné les cœurs par sa bonté. Il répondit à M. Louison ; il félicita et remercia les habitants de la ville de la protection et bienveillance accordées au Collège. Il encouragea les collégiens à réaliser, toujours de plus en plus, le *Mens sana in corpore sano*. Son discours fit grande impression. Ce n'était pas l'éloquence grandiloquente du P. Etienne, ce n'était pas le discours savant du P. Boré, c'était la parole simple, affectueuse, surnaturelle d'un père qui parle à ses enfants avec tout son cœur, d'un prêtre qui ouvre les horizons merveilleux de la foi. Les Montdidériens qui avaient entendu plusieurs fois le P. Etienne et le P. Boré et qui entendaient pour la première fois le P. Fiat lui décernèrent le premier prix de prédication.

On avait invité le F. Fiat à profiter de la proximité de *Roye* pour se rendre dans la petite ville picarde, où il y avait une maison de Sœurs, où il y avait eu autrefois un collège tenu par les Lazaristes et où le corps de saint Vincent avait été caché pendant la Révolution de 1830. M. Fiat s'excusa en disant qu'il devait rentrer à Paris pour des affaires urgentes.

La correspondance de cette époque parle souvent de trois publications que l'on prépare avec ardeur et grand soin : le premier volume des *Lettres de saint Vincent* ; le troisième tome des *Circulaires des Supérieurs Généraux* ; le *Manuel des Enfants de Marie*. M. Fiat s'intéresse beaucoup à ces publications : il voit les épreuves, il fait ses remarques, il encourage M. Pémartin pour les *Lettres* et les *Circulaires*, il félicite M. Mott de son travail sur les *Enfants de Marie*, tout en lui signalant les passages à modifier, à retrancher. Vraiment, l'activité de M. Fiat est débordante.

Notons, dans une lettre de cette époque, un petit détail : pour une messe annuelle et à perpétuité, on demande un capital de 5 francs.

Au commencement du mois d'août 1879, parut l'encyclique « *Acterni Patris* » sur saint Thomas et la philosophie scolastique. Léon XIII y déclare que la source des maux dont nous souffrons est la perversion des intelligences : Cartésianisme, Traditionnalisme, Ontologisme, Matérialisme, Panthéisme, etc., etc.. Léon XIII voit le remède à cette perversion dans la philosophie scolastique : elle prépare les voies à la croyance ; elle fait de la théologie une vraie science. Le Pape recommande l'étude de saint Thomas, qui unit la foi et la raison. Il rappelle tout ce que les ordres religieux, les Universités, les Papes, le Concile de Trente ont fait pour glorifier le Docteur Angélique. Il engage le jeune clergé à se mettre à l'école de saint Thomas. Le même jour, 4 août, M. Fiat devait aller fêter saint Dominique chez ses fils spirituels ; il avait même accepté d'aller dîner chez eux ; mais, au dernier moment, il s'excusa auprès du Prieur, le P. Didon, disant qu'il irait seulement dire la messe, chez lui, à 5 h. 30 ou 6 heures.

Pendant le mois d'août, période des changements, des placements, M. Fiat, pour qui les vacances sont inconnues, ajoute à ces soucis les préoccupations des publications mentionnées plus haut et de plusieurs autres. Il presse son monde, il stimule collaborateurs et collaboratrices. Le 10, il écrit à Sœur Geoffre, au sujet du manuel des Enfants de Marie : « *Pour mieux garder l'incognito que vous désirez conserver, vos entretiens avec M. Mott auront lieu dans la salle des Reliques.* » M. Fiat fait imprimer les Règles des Offices et il les envoie aux Supérieurs des maisons de confrères. Il encourage M. Rosset, qui travaille à la vie du P. Etienne. Ce digne confrère envoie à M. Fiat les projets de chapitres, au fur et à mesure de leur composition. M. Fiat fait ses remarques. Il écrit, le 28 août : « *Je viens de lire vos dernières feuilles sur le bon Père Etienne. Je tiens à vous exprimer ma grande satisfaction. Vous dites tout ce que j'aurais voulu dire, et vous le dites bien mieux que je n'aurais su le faire. Ce qui me plaît, c'est que votre travail n'est pas moins le fruit de votre cœur que de votre intelligence. Que Notre-Seigneur vous bénisse et vous assiste ! Qu'il vous récompense dès ici-bas et dans le ciel de tout le bien que vous ferez par le moyen de cette vie !* »

Les Pères de la Salette avaient invité le P. Fiat à faire un pèlerinage à la Montagne Sainte. M. Fiat s'excuse de ne pouvoir y aller. Nous supposons que le grand motif pour lequel il ne va pas à la Salette, c'est qu'il l'a refusé à des Missionnaires et à des Filles de la Charité. Il ne veut pas, sans doute, que ses fils et ses filles lui reprochent de faire ce qu'il défend aux autres ; il a peur probablement du *Medice cura teipsum*.

A cette même époque, il commence à être question, dans la correspondance, d'un voyage *en Espagne*. « Je compte y aller vers la fin d'octobre, si les événements politiques me le permettent. Mais les affaires politiques nous tiennent en perpétuelle incertitude. »

A la première annonce de ce voyage, toutes les maisons du sud-ouest de la France sollicitent un arrêt chez elles, ne serait-ce que quelques heures, entre deux trains, etc.. M. Fiat s'excuse,

contente les unes, suscite de saintes jalousies chez les autres. Même de son village natal, on l'invite à faire un petit crochet. Pour cette dernière invitation, il est catégorique : « Je ne puis y songer » ; pour les autres, il louvoie, il cherche si c'est possible, il va voir. Tout le mois d'août se passe à organiser son itinéraire, à biffer telle maison, à ajouter telle autre. Il cherche à faire plaisir le plus possible. Il voudrait satisfaire tout le monde. Il partira fin octobre avec d'autant plus de joie que la T.H. Mère est guérie complètement : « Elle a assisté à la messe aujourd'hui 9 août, et elle a fait la communion avec toutes les retraitantes. »

Le 22 août, le P. Fiat recevait un *Bref de Léon XIII*, concernant la *chapelet des Filles de la Charité*. Voici un passage de ce document : « Répondant aux prières qui nous ont été présentées par notre cher fils, le Supérieur général des prêtres séculiers de la Congrégation de la Mission, nous octroyons que, soit le Supérieur général lui-même, soit tout autre des prêtres de la dite Congrégation, pourvu toutefois qu'ils soient approuvés pour entendre les confessions sacramentelles, aient le pouvoir et la faculté de bénir en particulier et dans les formes accoutumées de l'Eglise, avec application des indulgences du Très Saint Rosaire, les chapelets des Sœurs, nommées Filles de la Charité. Mais comme il arrive quelquefois que les dites Sœurs, appelées à exercer leurs devoirs de charité, sont obligées d'interrompre la récitation du très saint Rosaire, ou, après l'avoir interrompu, de l'omettre tout à fait, pour que ces mêmes Sœurs retirent de la charité envers le prochain des fruits justement mérités, nous accordons que... elles auront la faculté de gagner les mêmes indulgences, soit plénières, soit partielles, qu'elles gagneraient, si elles récitaient le très saint Rosaire sans interruption et en entier. Les présentes n'auront valeur que pour cinq ans. » Ajoutons qu'actuellement, en 1956, les Missionnaires n'ont plus de ce chef le pouvoir de rosarier les chapelets des Sœurs.

Le 4 septembre 1879 ramène l'anniversaire de son élection ; M. Fiat profite de cette circonstance pour adresser une *Circulaire aux Supérieurs de la Congrégation*, dans laquelle il rappelle les principes d'un bon gouvernement :

1) *Principes fournis par la raison et l'expérience*. Nous montrer dignes et irréprochables dans notre conduite. L'exemple est plus efficace que les discours. Etre francs et sincères dans nos paroles. Etre d'une discrétion à toute épreuve sur les confidences qui nous sont faites ; aimer sincèrement nos confrères ; leur en donner des preuves. Laisser à chaque officier la liberté de se mouvoir dans les limites tracées par nos règles. M. Fiat blâme les Supérieurs qui absorbent les offices d'assistant, d'économiste, qui se passent de l'avis de leurs consultants, qui tiennent leur conseil plutôt pour signifier ce qu'ils ont résolu que pour prendre l'avis des consultants, qui ne les consultent que sur des affaires de détail. Le meilleur moyen de réussir est la loyauté, l'humilité. Il n'y a point de politique qui vaille celle-là.

2) *Principes fournis par la foi*. La supériorité impose une grande responsabilité. *Judicium durissimum. Rationem redditori*. A) *Responsabilité envers Dieu*. La supériorité est un dépôt que nous devons faire valoir. Il faut chercher avant tout le règne de Dieu. Le Bréviaire est-il récité avec attention, respect, dévotion ? La Messe est-elle dite avec religion et piété ? Les cérémo-

nies de l'Eglise sont-elles bien observées ? Les conférences et les répétitions d'oraison sont-elles de nature à entretenir le feu sacré ? Il y en a qui se contentent de faire lire une conférence de saint Vincent ; cela ne suffit pas. Ne pas entreprendre des voyages les jours de dimanche et de fêtes. B) *Responsabilité envers la Communauté*. Le Supérieur est le mandataire du Supérieur général. Il faut veiller à ce que l'on observe les règles, les ordonnances des Supérieurs généraux et des Visiteurs. Autrement, abus de confiance. Garder le silence à tous les repas, même en vacances. Y faire une lecture spirituelle, si on le peut. Le silence favorise la science, la charité. Pendant la retraite annuelle, garder un silence absolu, même après les repas. La retraite doit durer huit jours pleins. Faire lire les décrets des Assemblées, quelques circulaires des Généraux, les lettres de saint Vincent. Repasser les cérémonies de la Messe. Pour les biens temporels de la Communauté, les conserver et les administrer en bons pères de famille. Pas de dettes. Pas de constructions, de réparations, de modifications importantes sans la permission du Visiteur. Aimer, instruire, corriger les confrères. Pour bien gouverner, disait sainte Thérèse, il suffit de beaucoup aimer. L'amour rend industriel, patient. Il faut aimer, dit saint Bernard, comme les mères aiment leurs enfants. Aimer les plus difficiles et les moins bons. Les bons, dit saint Bernard, n'ont pas besoin des Supérieurs. Il faut s'occuper surtout de ceux qui sont faibles, pusillanimes, qui murmurent. Ecarter de la maison ce qui peut nuire à l'âme des confrères, par exemple les livres mauvais et dangereux. Ne pas laisser les femmes pénétrer chez nous. Procurer aux confrères et frères les moyens de sanctification : oraison, autres exercices. Il faut initier les jeunes confrères à leurs fonctions, étude de la théologie, cas de conscience, etc... Il faut aussi corriger les confrères. Exemple d'Héli, qui fut faible pour corriger ses enfants coupables. La négligence de la correction est la première cause de la ruine des communautés.

3) *Principes fournis par saint Vincent*. M. Fiat cite un certain nombre de maximes de notre saint fondateur sur la supériorité : s'adonner surtout aux œuvres capitales : Missions et formation du clergé. Les défauts d'une Communauté viennent ordinairement de la faute des Supérieurs : *ignorance* des Supérieurs ; il y en a qui ignorent les règles, les ordonnances, les décrets ; ils ne les lisent pas ; ils ne connaissent pas leurs confrères, leurs besoins, leurs infirmités spirituelles. Donc, veiller pour prévenir les abus ; *faiblesse* des Supérieurs ; il y en a qui sont faibles ; ils craignent de faire de la peine ; ils ont peur de s'attirer des désagréments ; ils dispensent sans raison ; ils sont trop faibles ; ils cherchent surtout à plaire. Notre-Seigneur n'a pas été approuvé par tous ; *Inhabileté* des Supérieurs : il y en a qui ne savent pas faire ; ils sont inhabiles ; ils manquent de prudence, de savoir-faire ; ils exaspèrent ; ils veulent paraître les maîtres ; ils ne supportent pas les contradictions ; ils n'estiment pas assez leurs confrères ; ils ne voient que leurs défauts ; ils ne voient pas leurs vertus, leurs qualités ; ils ne savent pas choisir le moment favorable pour corriger ; ils reprennent avec passion ; ils reprennent à tort et à travers, en particulier quand il faudrait en public, en public quand il faudrait en particulier.

M. Fiat termine sa circulaire en disant que les Supérieurs doivent être des hommes de prière, s'unir à Notre-Seigneur par

l'oraison et par l'exercice de la présence de Dieu. Il invite les Supérieurs à relire cette circulaire au moins une fois l'an.

Le même jour, M. Pémartin apportait à M. Fiat le premier volume des *Lettres de saint Vincent de Paul*. Au début du livre, avant la préface, M. Pémartin a inséré la lettre suivante :

*Monsieur et très honoré Père,*

*Il y a un an, par la voix de l'Assemblée générale, la divine Providence vous confiait la conduite de la double famille dont saint Vincent de Paul est le fondateur et le père. Il semble tout naturel, en ce premier anniversaire, de vous offrir la dédicace de ce travail dont vous aviez, le premier, approuvé la pensée et, plus tard, encouragé l'exécution. Ce fut une grande joie pour ceux qui devenaient vos enfants, de vous voir succéder à l'autorité de celui dont vous possédez si bien l'esprit. Votre désir est de communiquer cet esprit, qui est celui de l'Évangile et de voir tous vos enfants, humbles, simples, détachés de tout, n'ayant de zèle que pour la gloire de Dieu et la sanctification des âmes. Puisse la publication de ces lettres vous aider à réaliser votre désir ! Puisse, après plus de deux siècles, la voix de saint Vincent, se faisant entendre de nouveau, vous procurer la satisfaction de voir votre double famille devenir de plus en plus digne du grand saint qui sera toujours l'honneur de l'Église et de la France !... »*

M. Fiat se mit à lire attentivement ce premier volume. Il en citera souvent des extraits dans sa correspondance et dans ses conférences ; nous avons encore un petit nombre de feuilles sur lesquelles il note ce qui l'a frappé. Donnons quelques exemples : ils nous feront connaître davantage ce qui nous intéresse, à savoir la tournure d'esprit de M. Fiat, son cœur, sa sensibilité, son âme.

La lettre 235, page 243, l'amuse par les détails que donne saint Vincent à sainte Louise sur sa santé. On était alors, peut-être plus simple, moins prude. Saint Vincent écrit tout bonnement : « *Votre médecine m'a fait faire neuf opérations. Les eaux ne m'ont jamais profité, etc...* » Sainte Louise lui a dit que sa fièvre était double-tierce ; saint Vincent répond : « *En cette saison, je l'ai, pour l'ordinaire, double-quarte.* » Saint Vincent donne aussi des conseils à sa fille spirituelle : « *Que faites-vous pour votre mal de tête ? Je pense bien que, peut-être, vous aurez besoin de vous purger un peu.* » Tout cela nous éloigne un peu des considérations mystiques de certains auteurs spirituels ; en tout cas, c'est très charitable, et la charité est la reine des vertus ; c'est le cas de dire : Honni soit qui mal y pense !

La lettre 275, pages 290 et suivantes, l'affermir dans l'importance qu'il y a à ne pas se mêler des affaires d'État. Il la rappellera souvent à ses Missionnaires, lorsque ceux-ci jugeront, apprécieront, critiqueront les actes du Gouvernement. Saint Vincent écrit à M. Le Breton : « *Nous avons pour règle et sommes en cette pratique exacte de ne nous jamais mêler des affaires d'État non pas même d'en parler.* » Saint Vincent donne plusieurs raisons de cette conduite ; M. Fiat les reprendra telles quelles dans certaines circonstances délicates : « *Quod supra nos, nihil ad nos ; ces affaires sont des mystères ; nous ne savons pas les raisons pour lesquelles elles se font ; toutes choses à faire sont problématiques ; nul n'est infallible en ses opi-*

nions ; il y a témérité grande à juger ces actions. Le Fils de Dieu, qui est le modèle sur lequel nous devons former notre vie, s'est toujours tu sur le Gouvernement. » Saint Vincent termine ainsi : « Pour toutes ces raisons et une infinité d'autres, je vous supplie de vous conserver dans notre petite pratique. » M. Fiat s'appuiera sur cette lettre pour prémunir ses confrères contre la lecture fréquente, quelquefois exclusive, des journaux, alléguant que c'est une perte de temps, que seuls les diplomates savent exactement de quoi il retourne, que c'est ridicule de faire les entendus, de suivre les directives d'un individu quelconque, etc., etc...

Le document 286, page 303, contient le règlement écrit par saint Vincent pour les Filles de la Charité de l'Hôtel-Dieu d'Angers. M. Fiat y relève surtout ce qui a trait aux visites dans la famille : « Les Sœurs renonceront à l'affection charnelle de leurs parents et de leur pays et la changeront en spirituelle, selon le conseil de Notre-Seigneur, etc... » M. Fiat s'abritera derrière l'autorité de saint Vincent pour refuser souvent la permission de retourner dans son pays. L'autre passage qui attire l'attention de M. Fiat est celui qui concerne la pauvreté. Saint Vincent appelle cette vertu « le mur qui doit conserver les Sœurs dans leur vocation ». M. Fiat emploiera souvent cette comparaison : mur, rempart, fortification. Il dira de la pauvreté qu'elle est pour la Compagnie ce que le fort du Mont-Valérien a été pour Paris pendant le siège de 1870. Tant que le fort a tenu, Paris a tenu, ainsi, tant que la pauvreté subsistera, la Compagnie subsistera.

La lettre 298, page 325, adressée à un jeune missionnaire qui avait vingt-huit ans d'âge et trois de vocation, attendrit le cœur de M. Fiat. Dans cette lettre, saint Vincent reproche à son jeune confrère un zèle accompagné d'âpreté, « cela même, dit-il, passe à l'aigreur ». M. Fiat retiendra ce que dit notre saint fondateur : « il est facile de passer du défaut à l'excès des vertus, de juste devenir rigoureux, de zélé inconsidéré. L'on dit que le bon vin devient facilement vinaigre. Il est vrai que le zèle est l'âme des vertus, mais cela s'entend selon la science expérimentale ; et pour ce que les jeunes gens n'ont point cette science expérimentale, pour l'ordinaire leur zèle va à l'excès. Il faut bien se défier de la plupart des mouvements et des saillies de notre esprit, tandis que l'on est jeune. » Il arrivera quelquefois que des missionnaires reprocheront à leurs confrères ce qu'ils appelleront oisiveté et sensualité et M. Fiat leur répondra quelquefois comme saint Vincent en cette lettre : « Notre-Seigneur a déclaré l'oisiveté et la sensualité de Marie lui être plus agréables que le zèle moins discret de sainte Marthe. Que savons-nous si ce n'est pas Notre-Seigneur qui a inspiré lui-même à ces deux dont vous me parlez les petits soulagements qu'ils prennent ? » Nous aurons occasion en ces circonstances d'admirer la tendresse de cœur du bon Père Fiat, ferme dans la doctrine, doux dans la pratique.

M. Fiat constate avec étonnement et admiration, d'après les lettres 305 et 339, que saint Vincent faisait faire la visite de Saint-Lazare et qu'il la faisait faire par un autre que lui-même (à cette époque, par M. Lambert). Saint Vincent écrit à M. Lambert : « Nous sommes assez exacts aux ordonnances de votre visite ; on les a lues tous les mois depuis votre départ. »

Et comme dans cette visite, M. Lambert avait recommandé à saint Vincent de ne pas parler picard en récréation, saint Vincent ajoute dans sa lettre : « *J'ai tâché de garder moi-même vos ordonnances à l'égard du langage de votre bon pays, quoique j'y aie manqué deux fois. Vous ne sauriez croire quelle dévotion j'ai à recommander souvent l'obligation que nous avons de nous rendre exacts à ces ordonnances.* » M. Fiat admire l'humilité de saint Vincent, il s'étonne du procédé, il ne blâme pas ouvertement le fait de faire visiter le supérieur par un inférieur (car il ne veut pas blâmer saint Vincent), mais il ne l'imitera pas ; il fera faire la visite de Saint-Lazare mais ce sera lui-même, supérieur, qui fera la visite et il semble que ce sera plus conforme à l'axiome *Omnia secundum ordinem fiant*. Le Père Fiat ne pouvait pas prévoir qu'un jour viendrait où le Supérieur général ne serait plus supérieur de la Maison-Mère et qu'alors il serait normal que la visite soit faite par le Visiteur — mais alors le Supérieur général ne participe pas à la visite d'une manière passive, ce qui n'empêche pas que par suite de son autorité suprême, il puisse visiter activement la Maison-Mère comme les autres maisons de la Congrégation.

La lettre 317 arrête l'attention du Père Fiat. Elle concerne nos vœux. On y voit les hésitation de saint Vincent. Il parle à cette époque (1640) d'un vœu simple de stabilité après deux ans ; ce vœu deviendrait solennel après huit ou dix ans ; tous les ans on fulminerait une excommunication contre les propriétaires, etc... Cette lettre et toutes les autres qui suivent sur les vœux, montraient à M. Fiat que saint Vincent a flotté longtemps sur des points qui paraissent essentiels et qu'en définitive il a plutôt suivi le cours des événements que ses propres idées. M. Fiat note surtout la parole de saint Vincent qui semble la phrase principale de cette lettre : « *O Monsieur ! qu'il est bon de se laisser conduire par la Providence !* » et en somme ce fut le secret de la spiritualité de M. Fiat, ce fut sa lumière, sa force dans toutes les difficultés de son généralat.

La lettre 315, page 357, note un petit point que M. Fiat rappellera souvent dans ses conférences pour éviter les exagérations dans un sens ou dans l'autre. « *Pour le regard de la genuflexion dans les chambres, il suffit qu'on la fasse dans les grands intervalles et non pas toutes les fois qu'on en sort et y rentre et que cela soit seulement là où on couche.* » M. Fiat se servira de cette phrase pour gronder gentiment ceux qui faisaient la genuflexion en entrant dans son bureau.

La lettre 325 amusa beaucoup le Père Fiat. Dans cette lettre, répondant à sainte Louise qui lui avait parlé d'une jeune personne se préparant à son mariage, saint Vincent trace le sujet d'une méditation que sainte Louise peut donner à cette personne : motifs, nature, moyens de bien vivre avec son mari. Le Père Fiat avait lu les lettres de saint François de Sales dans lesquelles il est souvent question de femmes qui sont sur le point de mettre au monde et se rappelant que saint Vincent parlait ouvertement de la grossesse de la Reine et invitait à prier pour son heureuse délivrance, le bon Père Fiat, tout candide, trouvait qu'au xvii<sup>e</sup> siècle on ne craignait pas de parler de certaines choses qui, en 1879, effarouchaient les âmes virginales. Ici encore il admirait, mais n'imitait pas. Par exemple, il ne voulait pas qu'on conduise les orphelines au Bois de Boulogne

ou au Bois de Vincennes, de peur qu'elles ne voient des jeunes gens se promener avec des jeunes filles et que cela ne leur donne de mauvaises pensées, c'est-à-dire le désir du mariage. Qu'aurait dit le P. Fiat s'il avait su que M. Coste, dans son édition des Lettres de saint Vincent, s'est cru obligé de supprimer un passage parce que trop cru pour les oreilles délicates de notre époque ?

La lettre 361 parle de sept ou huit missionnaires qui viennent de quitter la Compagnie. M. Fiat admire comment saint Vincent demeura, une demi-heure durant, aux pieds d'un de ceux-là pour le détourner de son projet et d'autre part M. Fiat constate que saint Vincent fut consolé dans sa douleur par ce qui est raconté dans l'Ancien Testament, à savoir, que l'on faisait retirer de l'armée ceux qui avaient peur « estimant que cette sorte de gens faisaient plus de mal dans la bataille qu'ils n'y servaient ». M. Fiat suivra exactement la même ligne de conduite. Il suppliera par des lettres touchantes ceux qui veulent sortir et il agira ainsi pour le bien de ces pauvres dévoyés ; mais, d'autre part il se consolera, comme saint Vincent, parce que le bien de la Congrégation résulte de leur sortie et par cette autre pensée qu'une grande multitude suivait Notre-Seigneur au début de son ministère et qu'un petit nombre seulement persévéra.

Nous n'en finirions pas si nous voulions tout noter et cependant cela est important pour bien comprendre la vraie mentalité du Père Fiat. Il s'intéresse aux petites choses comme aux grandes, aux choses temporelles comme aux spirituelles. Indiquons succinctement quelques autres passages des lettres de saint Vincent : « *Il faut donner des chopines et prendre les repas en portion.* » « *Quand on a travaillé vingt jours ou environ en mission, il faut se reposer huit ou dix jours, n'étant pas possible de résister longtemps à ce travail sans ce repos.* » Ou voit par là ce qui attire l'attention de M. Fiat, qu'il n'est pas seulement dans les régions élevées du troisième ciel, qu'il vit aussi sur la terre, qu'il ne se préoccupe pas seulement de l'âme, qu'il songe aussi au corps, comme saint Vincent ; en somme qu'il n'est pas exagéré dans sa spiritualité, qu'il est équilibré, ce qui est une qualité essentielle dans un supérieur. Il faudrait citer en entier la lettre 383, qu'il admire grandement, « belle lettre pour les supérieurs », dit-il ; nous pouvons ajouter qu'elle est l'image fidèle de ce que fut M. Fiat. Mais en voilà assez ; cela suffit pour nous faire une idée de la mentalité de M. Fiat, pour éviter dans nos appréciations sur son compte les généralisations exagérées qui malheureusement se rencontrent souvent dans les vies et biographies des saints. Ce qui ressort surtout c'est le souci d'imiter saint Vincent, *amemus quod amavit, quod docuit operemur*. Ce qui ressort encore des passages soulignés par M. Fiat dans la correspondance de saint Vincent, c'est le soin qu'avait saint Vincent de prendre les gens comme ils sont, d'en tirer le meilleur parti possible sans heurter ni briser les caractères et sans brûler les étapes, ne demandant pas dix talents à ceux qui n'en ont reçu que cinq ou deux. Grande leçon dont un archevêque de France me disait qu'il apprenait à gouverner son diocèse en lisant tous les jours quelques lettres de saint Vincent. M. Fiat aurait pu dire la même chose par rapport au gouvernement de la double famille de saint Vincent. Repré-

nous maintenant l'histoire de M. Fiat, là où nous l'avons interrompue, c'est-à-dire en septembre 1879.

Le 9 septembre, à la séance du grand Conseil, on approuve la répartition des fonds recueillis par le frère Génin pour les Missions. Citons quelques sommes ; elles n'égalent pas celles de 1956 ; mais à cette époque on pouvait acquérir avec elles ce que l'on a maintenant avec des sommes beaucoup plus fortes : 500 francs, *Orphelinat Saint-Charles à Beyrouth* ; 1.000 fr., *Galata (Constantinople)* ; 1.000 fr., *Bournabat* ; 2.000 fr., *Mgr Tournier (Abyssinie)* ; 10.000 fr., *Sœur Lequette (Abyssinie)* ; 10.000 francs, *Sœur Supérieure de Brousse* ; 15.000 fr., *M. Devin, préfet apostolique de Syrie, etc...*

Le 27 du même mois, anniversaire de la mort de saint Vincent, M. Fiat, selon l'usage donne la conférence à la Communauté.

*La mort des saints est précieuse aux yeux du Seigneur.*

Pour faire une sainte mort, il faut mener une sainte vie, une vie de mort, une vie mourante, comme le dit sainte Thérèse. Cette vie de mort consiste dans le détachement, ainsi que nous l'a prouvé saint Vincent. C'est renoncer aux trois choses auxquelles nous tenons le plus : le corps, les biens de la terre, la réputation.

A) *Le détachement du corps.* — Rappelez-vous les mortifications de saint Vincent. Nous ne sommes pas appelés à pratiquer d'aussi grandes mortifications, mais nous devons pratiquer au moins les mortifications commandées par l'Eglise et la Règle. Dans ces derniers temps la pénitence a été fortement recommandée dans les apparitions de la Sainte Vierge, à Lourdes, à la Salette où elle a pleuré en annonçant les malheurs qui nous menacent si l'on ne fait pénitence. Lorsque l'immortel Pie IX monta sur le Saint-Siège, il recommanda la pénitence.

Les pénitences que nous pouvons et devons pratiquer, sont :  
a) le lever de quatre heures (se rappeler l'exemple de saint Vincent). Je sais que ce point de règle est généralement observé.  
b) L'abstinence, le jeûne. Vous êtes obligés de faire pénitence, dans la mesure de vos forces. La maladie, les fatigues, les travaux peuvent donner sujet de demander une dispense. Pour jeûner, vous pouvez prendre deux onces de pain avec un peu de café noir.

B) *Le détachement des biens de la terre.* — Exemple de saint Vincent, petit enfant, qui donne tout ce qu'il a à un pauvre. Saint Vincent aimait la pauvreté pour les maisons. On aime trop à avoir de jolies choses pour ses chapelles. Saint Vincent ne voulait pas d'ornements trop beaux. Saint Bernard et saint Vincent aimaient bien le bon Dieu et cependant tous les deux ont voulu la pauvreté dans le sanctuaire. C'est surtout au bien des pauvres qu'il faut employer les revenus de votre patrimoine.

C) *Le détachement de la réputation.* — Ce bien de la renommée est celui que nous estimons de plus ; saint Vincent y a renoncé. Je ne sais s'il est rien de plus admirable que son silence sur sa captivité en Barbarie et les efforts qu'il a faits pour ravoir une lettre contenant des détails sur cet incident de sa vie. « Je vous prie par les entrailles de Jésus-Christ de me rendre cette lettre. »

Saint Vincent a été accusé de vol, son premier mouvement est de se défendre, mais aussitôt il y renonce. « Malheureux, que veux-tu faire, Notre-Seigneur en a bien souffert d'autres ! » Apprenez à recevoir humblement les reproches, si on vous accuse injustement, laissez à Dieu le soin de vous justifier.

Cet amour de saint Vincent pour la vie cachée le rendait détaché de sa propre volonté ; il n'aimait pas à faire prévaloir son avis.

Ainsi donc, c'est par la mortification, qui est la base de la vie chrétienne, que vous attirerez la miséricorde divine.

Avec quelques pierres et sa fronde, David vainquit Goliath ; avec les pierres précieuses de l'humilité, de la simplicité, lancées si vous le voulez, par la fronde de la charité, vous triompherez du mal et de tous vos ennemis.

Ainsi soit-il.

Le même jour (27 septembre) au soir, M. Fiat commença sa retraite. Pendant ces saints exercices, tout préoccupé de répandre l'esprit de saint Vincent, sous le charme de la lecture des lettres de saint Vincent, il eut la pensée de faire profiter les fidèles, les pieux laïques, les prêtres surtout, de ce trésor incomparable, mais il ne voulut rien faire de lui-même, il consulta donc tous les visiteurs par une petite circulaire datée du 1<sup>er</sup> octobre 1879.

« Y a-t-il inconvenient à communiquer les lettres de saint Vincent : 1° aux amis de la famille, à ceux qui reçoivent déjà les *Annales* ? ; 2° aux évêques ? ; 3° au public en général ? »

*Raisons contre* : il n'est pas dans nos usages de communiquer aux étrangers les documents qui nous concernent.

*Raisons pour* : 1° les saints appartiennent à l'Eglise. Leurs œuvres sont du domaine de tous ; 2° les lettres de saint Vincent, à cause du caractère du saint, de ses œuvres, de la sympathie dont il jouit, sont plus à même que toutes les autres lectures de faire du bien, même aux incrédules ; 3° des laïques pieux et éclairés demandent cette publication ; 4° l'ouvrage étant imprimé est en quelque sorte du domaine public, puisqu'il est déposé au ministère de l'Intérieur, à la Bibliothèque nationale où tout le monde peut le lire ; 5° Abelly, Collet, Maynard, ont révélé au public ce qu'il y a de plus intime dans la vie de saint Vincent, avec grande édification.

« Avant de me décider, j'ai voulu connaître votre sentiment. »

On voit par la rédaction de cette circulaire que M. Fiat est loyal et objectif dans l'exposé des raisons pour et contre ; cependant, il semble pencher pour la communication de ces lettres. La majorité des réponses des visiteurs dut être défavorable, puisqu'en réalité, les lettres ne furent pas communiquées et puisque plus tard M. Fiat s'excusera de ne pouvoir les communiquer. Longtemps après, M. Verdier rendra publique l'édition de M. Coste et nous n'avons pas vu qu'il ait demandé l'avis des visiteurs. L'état d'esprit de la Compagnie avait changé depuis 1879. M. Fiat écrivait à une époque où régnait un esprit cachottier. Nous verrons plus tard les plaintes qu'il recevra quand il fera imprimer les conférences aux Sœurs et les procès-verbaux des conseils de la Communauté. Il faut souvent un grand courage aux supérieurs pour faire des choses très belles, très utiles ; ils ne sont pas compris par leurs contemporains et ils sont loués par la postérité. Le pauvre Père Fiat ne rencontra pas

en 1879 et plus tard la largeur d'esprit qu'il avait lui-même ; il ne voulut pas passer outre ; il fut humble et par déférence il tint caché ce qu'il aurait voulu faire connaître.

M. Fiat termina sa retraite le 6 octobre et la Maison-Mère commença la sienne le jour de Saint-Denis, 9 octobre. A cette époque, Léon XIII multiplait les exhortations à répandre dans les écoles de théologie et de philosophie, la doctrine de saint Thomas ; il fondait l'académie de ce nom à Rome et il encourageait la publication des œuvres du Docteur Angélique, particulièrement sa Somme théologique et sa Somme aux Gentils. M. Fiat en profita pour montrer dans saint Thomas le modèle des étudiants, des missionnaires savants et saints. Ce fut son refrain pendant cette retraite.

D'autre part en France, les mesures vexatoires contre les catholiques se multipliaient de plus en plus. On laïcisait, laïcisait. Les ecclésiastiques furent exclus des bureaux de bienfaisance, etc... M. Fiat exhorta à faire pénitence et à prier ; il recommanda aussi plusieurs fois la prudence dans les conversations, dans les sermons. Ne pas faire de charges à fond contre le Gouvernement. Imiter saint Pierre et saint Paul qui, dans leurs épîtres, malgré la persécution, ne critiquent pas l'empereur mais au contraire ordonnent de lui être soumis. *Subjecti estote... regi... ducibus... sic est voluntas Dei... omnes honorate* (1 Petr. II 13-15).

Après la retraite de la Maison-Mère, M. Fiat entreprit son voyage en Espagne. Les confrères et les Sœurs des maisons de France par où il devait passer, l'avaient invité à s'arrêter chez eux ; parmi les autres, citons M. Forestier, de Tours, qui avait une grande estime, une profonde affection pour M. Fiat. Le Supérieur général s'excusa gentiment et son premier arrêt fut Bordeaux. Il écrivait à Sœur Rivière : « *Je compte arriver chez vous le 21 au matin et y passer la journée et la nuit suivante. Comme les administrations sont aujourd'hui très difficiles, je me demande s'il n'y a pas quelque inconvénient à ce que je me rende chez vous, au moins pour manger et pour coucher.* » Comme il n'y avait pas alors de maison de confrères à Bordeaux, M. Fiat, dans le cas où les Sœurs ne pourraient le loger, était disposé à aller à l'hôtel, pour manger et dormir. M. Fiat ajoute : « *je serai à la disposition des Sœurs toute la journée et leur donnerai une conférence* ». Dans le cas où les Sœurs pourraient lui donner à manger, M. Fiat fait cette recommandation : « *Je vous dispense de suivre le coutumier pour ce qui est des repas. La recherche et la superfluité me contristeraient.* »

Le second arrêt fut Dax. M. Fiat écrivit au supérieur, M. Dumay : « *je vous annonce une petite visite. Je désire que nous soyons purement en famille. Je partagerai mon temps entre les confrères et les Sœurs. Je vous prie de me traiter bien simplement et sans autre extra que ceux que nos décrets autorisent pour les jours de fête.* » Evidemment il n'y eut pas de *Benedicamus* à table ; on fit la lecture prévue par la Règle. Il avait écrit à M. Lacour, supérieur du Berceau, pour lui annoncer son arrêt à Dax et une visite à Pouy. « *Je serai bien aise de voir votre petit séminaire et de causer avec vous de nos écoles cléricales.* »

Bayonne fut le troisième et dernier arrêt en France. Il avait chargé M. Dumay de prévenir les Sœurs de cette ville.

« Je ne sais dans quelle maison il conviendra de descendre, vous me le direz. »

M. Fiat avait écrit à M. Maller, visiteur d'Espagne : « Je pense partir de Bayonne le 23 octobre et arriver chez vous à Madrid le 24 octobre. A moins que vous n'ayez un meilleur projet à me soumettre, voici mon plan en gros : Madrid, Badajoz, Lisbonne, Barcelone. Dans les intervalles de ces villes, il faudra choisir les plus centrales parmi les maisons. Je compte descendre chez vous et y établir ma résidence pendant mon séjour à Madrid. M. Carles (directeur des Sœurs à cornettes), et ma Sœur Kieffer (visitatrice des mêmes) ne trouveront pas mauvais que je donne la préférence aux Espagnols et aux Espagnoles qui sont le premier but de ma visite. Là où il y a des confrères, je n'accepte pas de repas chez nos Sœurs, excepté le déjeuner après la messe. Je n'aime pas à voyager dans le même compartiment, ni dans la même voiture avec nos Sœurs ; c'est dire assez que je n'attends pas que les deux visitatrices se dérangent pour m'accompagner. Vous me ferez plaisir de m'attendre seulement à la gare de Madrid. Je compte mener avec moi M. Stella. »

M. Fiat avait aussi écrit à M. Carles : « Entendez-vous avec M. Maller pour fixer les stations. Je descends chez le visiteur. J'aurai au moins un jour à vous donner. Je compte sur vous pour me servir de secrétaire. »

Juste avant son départ de Bayonne, M. Fiat écrit encore à M. Maller : « Je ne voudrais pas arriver chez nos Sœurs à une heure indue. Je ne sais quel effet peut produire en Espagne une réunion de Sœurs pour saluer un prêtre. »

M. Fiat fut reçu à Madrid et dans toute l'Espagne avec les plus grandes démonstrations. Glanons par-ci par-là, dans la correspondance de M. Fiat quelques phrases révélatrices. Il écrit à ma Sœur Rouy, de Lille : « Les Sœurs voilées m'ont reçu avec les marques du dévouement le plus filial. Celles qui tiennent le plus au voile m'ont dit : « Mon Père, nous n'aimons pas la cornette. Cependant, si vous le voulez, nous la prendrons immédiatement, car nous voulons avant tout demeurer fidèles à notre vocation, à saint Vincent, à nos supérieurs. »

A M. Nicolaux, de Saint-Flour : « les Sœurs espagnoles m'ont reçu comme le Messie, avec des démonstrations de joie, de piété filiale, de soumission. Mais le Souverain Pontife leur ayant permis de porter le voile, j'ai les mains liées sous ce rapport ; pour tout le reste, elles m'ont promis d'être des plus obéissantes ; elles sont près de quatre mille, leurs œuvres sont très prospères. »

A M. Variéras, de Naples : « j'ai été très content de nos confrères et de nos Sœurs d'Espagne ; j'ai lieu de croire que l'union deviendra de plus en plus étroite. »

A M. Lotteri, de Turin, qui avait visité extraordinairement les Sœurs d'Espagne, quelque temps auparavant : « Dans mon voyage, nous avons souvent entendu parler de vous. Je vous félicite et vous remercie pour le choix de la visitatrice et de la directrice. Ce sont de très dignes Sœurs. Les membres de l'ancien conseil sont venues me baiser la main. Je n'ai trouvé qu'un seul évêque favorable à la cornette ; c'est celui de Séville. »

Parmi les maisons visitées, M. Fiat garda un souvenir particulier de celle de Sigüenza, où M. Arnaiz Hellade était supérieur.

Les premiers jours de novembre, M. Fiat franchit la frontière portugaise. Il alla à *Lisbonne*, *Narville*, et, d'après une lettre à M. Orriols, il monta jusqu'au delà de *Porto*. Plus tard, il écrira à M. Miel, visiteur du Portugal : « *Je vous remercie, je devrais plutôt vous gronder de votre trop bonne réception et n'était votre charité qui vous excuse, je vous accuserais d'avoir un peu manqué à nos habitudes de pauvreté et de simplicité* ». Comme cadeau de remerciement, il envoie à M. Miel deux jeunes prêtres malades, MM. Sénicourt et Caultet.

Quand M. Fiat était au Portugal, on fit des instances pour qu'il allât à *l'île Madère*, voir les confrères et les Sœurs de *Funchal*. Le Supérieur général s'excusa sur le peu de temps dont il disposait et il se contenta d'envoyer une patente de supérieur à M. Schmitz.

Du Portugal, M. Fiat rentra en Espagne ; il visita *l'Andalousie*, remonta jusqu'à *Madrid*. De là, il écrit le 15 novembre à M. Périchon : « *votre lettre m'attendait à mon retour du Portugal. Dieu sait avec quel plaisir je l'ai lue, merci. Je vis plus à Paris qu'en Espagne et l'excellent accueil qu'on me fait partout ne saurait me faire oublier la Maison-Mère. Je n'ai aucune nouvelle du Séminaire, ni des Etudes. Ce silence me laisse quelque préoccupation ; mais j'arriverai bientôt ; cette pensée fait battre mon cœur. Salut très affectueux à tous les hôtes du Secrétariat, MM. Perboyre, Daval, Mott et à nos chers frères Landry et Jaheul.* »

De Madrid, M. Fiat se rendit à *Barcelone*, où les administrateurs d'une œuvre à créer lui demandèrent des Sœurs françaises.

De Barcelone, il rentra en France par *Perpignan*, s'arrêta à *Narbonne* pour saluer M. Bringuier, grand bienfaiteur de la Congrégation, puis à *Carcassonne*, où il fut accueilli avec grande joie par M. Allou, supérieur du grand séminaire. M. Fiat alla ensuite saluer les Sœurs de Montolieu et rentra à Paris le 27 novembre.

La première lettre après son retour déborde de joie : « *Mon voyage d'Espagne s'est fait dans d'excellentes conditions et me donne les meilleures espérances pour l'avenir de nos deux familles dans ce pays. J'y ai trouvé les esprits dans d'excellentes dispositions.* » A M. Péreymond : « *le voyage m'a fait du bien* ». Même langage dans toutes les lettres de l'époque.

Le 12 décembre, il annonce à la visitatrice une petite circulaire aux Sœurs d'Espagne et il continue : « *Il n'y a pas d'autre différence que l'habit entre vous et les autres Sœurs. Que la directrice du Séminaire enseigne toutes les pratiques de la Communauté ! Que chaque maison ait le formulaire de prières ! J'ai été très édifié de l'esprit de pauvreté qui règne chez vous. Cependant à la salle du conseil, les sièges ne sont pas conformes à la simplicité. A Paris, la Très Honorée Mère et les officières n'ont que des chaises en paille.* » Sans doute les bonnes filles de la maison centrale avaient voulu honorer leur Supérieur général en mettant des fauteuils. Elles ignoraient que le bon père poursuivait les fauteuils comme contraires à la pauvreté et qu'à la Maison-Mère il fit enlever les fauteuils qui se trouvaient dans les chambres de quelques confrères. (Ajoutons cependant que petit à petit, pour raison d'âge ou de maladie, les

fauteuils réintégrèrent leur ancien domicile.) *His dictis*, revenons en Espagne.

Le 14 décembre, M. Fiat écrit à M. Maller : « *J'envoie une petite circulaire aux Sœurs d'Espagne pour leur recommander l'uniformité avec les autres Filles de la Charité, sauf le costume auquel je ne puis toucher. Je prescris l'usage du formulaire, j'amorce le coutumier des maisons.* » A M. Borgogno, procureur près le Saint-Siège, il écrit : « *dans mon voyage en Espagne, je m'en suis tenu à l'avis du Saint-Père, qui est que les Sœurs espagnoles doivent être uniformes avec les autres, sauf pour le costume.* » A M. Carles : « *merci de la peine que vous avez prise pour moi et de la très agréable, très suave, très édifiante compagnie que vous m'avez tenue dans mon voyage. Que Dios se lo pague.* »

Voici maintenant ce que M. Fiat dit de son voyage dans la circulaire du 1<sup>er</sup> janvier 1880 : « *La province d'Espagne que je viens de visiter m'a procuré de grandes consolations. J'y ai trouvé une maison centrale très nombreuse et bien fervente, des confrères appliqués à la vie intérieure et zélés observateurs de nos saintes règles, des œuvres prospères et qui tendent à se développer. Nosseigneurs les Evêques m'ont paru pleins de bienveillance pour les missionnaires et j'ai lieu d'espérer que dans un avenir assez rapproché, plusieurs leur confieront l'éducation des jeunes lévites. Le petit séminaire de Siguenza en particulier m'a beaucoup édifié par le bon esprit qui y règne et l'excellente éducation qu'y reçoivent les jeunes gens confiés à nos confrères.*

*J'ai voulu connaître aussi par moi-même l'état de nos deux familles au Portugal. Ce n'est encore qu'un grain de sénévé ; mais, j'aime à le croire, il deviendra grand. S'il était libre à nos missionnaires de s'occuper du clergé, de diriger au moins des petits séminaires, quel bien immense ils pourraient faire ! En attendant, ils ont inspiré à Lisbonne et ils entretiennent toutes les œuvres catholiques ; ils apprennent au clergé, par leur propre conduite, quelle doit être la vie d'un ministre de Dieu ; ils catéchisent, ils prêchent, ils favorisent de toute manière la communion fréquente ; aussi Dieu les bénit, même temporellement. Nos confrères de Santa Quitéria ont laissé à leurs collaborateurs le soin d'un collège bien renommé, pour se livrer, sur notre invitation, au travail des missions dont les résultats sont déjà très consolants.* »

Le 8 décembre, M. Fiat, selon l'usage, donna à la rue du Bac, la conférence sur *l'Immaculée-Conception*. En voici le résumé :

Il prend pour texte ces paroles du Cantique des Cantiques : « *Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore lorsqu'elle se lève, qui est belle comme la lune, unique comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille ?* » M. Fiat applique à la Sainte Vierge chacune des parties de cette phrase.

*Premier point. — Marie comparée à l'aurore.* — L'aurore, c'est la cessation de la nuit et le commencement du jour. Tout se réveille dans la nature, les plantes, les fleurs, les oiseaux ; l'homme se rend à son travail : les bêtes féroces se retirent. Ainsi, quand Marie paraît, tout se réveille dans l'ordre surnaturel, les fleurs surnaturelles se multiplient, les oiseaux surnaturels chantent la gloire de Dieu ; l'homme travaille surna-

tuellement ; les démons et les idoles se retirent peu à peu.

L'aurore naît du soleil ; elle engendre le soleil. Ainsi Marie naît du soleil de justice, c'est par la grâce de Jésus-Christ qu'elle est immaculée ; elle produit le soleil de justice car elle engendre Jésus-Christ, vrai homme et vrai Dieu.

C'est le propre de l'aurore de s'élever, comme c'est le propre du crépuscule de descendre. Ainsi Marie progresse continuellement ; elle va de mérite en mérite. Nous devons, nous aussi, croître et nous élever par le souvenir de la présence de Dieu et de ses bontés, par nos petits exercices, par nos actions ordinaires faites de notre mieux pour le bon Dieu.

*Deuxième point. — Marie comparée à la lune.* — La lune est belle par sa douce clarté qu'elle reçoit du soleil et qu'elle réfléchit en la tempérant et en l'accommodant à la faiblesse de notre vue. Marie emprunte sa lumière au soleil de justice. Elle la réfléchit de manière que même les yeux malades et faibles peuvent la contempler. Malgré sa beauté, elle est humble, modeste, elle aime la solitude, le silence. La lune a été créée pour présider à la nuit, comme le soleil au jour. Marie préside à la nuit où nous a plongés le péché d'Adam ; elle en éclaire les ténèbres ; elle en diminue les horreurs par sa douce lumière. Refuge des pécheurs : *dulcis parens clementiae*. Esther a été élevée très haut pour sauver son peuple ; ainsi Marie. Son élévation nourrit notre espérance. La lune fait sentir sa bienfaisante influence à la terre : elle aide le laboureur, elle règle le flux et le reflux de la mer. Ainsi, Marie, associée à la rédemption, est devenue la trésorière des grâces. Par sa maternelle intervention, elle a une large part dans les événements du monde. Ne craignons pas le flux et le reflux soulevés par le démon. Les temps sont mauvais. De grosses vagues nous menacent. Marie règlera tout pour notre salut. Ayons confiance malgré les menaces d'expulsion, de spoliation, de persécution. *O Marie, gardez ce sanctuaire bien-aimé où vous êtes venue*. Enfin, Marie, par ses prodiges dans les sanctuaires qui lui sont consacrés, produit un flux et un reflux de pèlerinages ; elle attire les foules, elle les renvoie comblées de grâces. Confiance et prière.

*Troisième point. — Marie comparée au soleil.* — Le soleil est unique parmi les astres, par son éclat et sa bienfaisance. Il plane avec majesté. Il éclaire et chauffe. Marie est unique par les grâces reçues, le jour de son Immaculée-Conception. Grâces incalculables, inappréciables. Il n'y a pas de créature qui puisse les comprendre (Pie IX). Sa première grâce a surpassé celle de tous les saints ensemble (saint Grégoire). Elle est pleine de grâce (Gabriel). Unique dans tous les états : enfance (usage de la raison), jeune fille (vœu de virginité), mariée (épouse unique d'un époux unique), mère (toujours vierge), veuve (dévouée pour les premiers chrétiens), allégresses et douleurs uniques. Sainte mort, Assomption. Unique dans sa mission, elle a en partage la miséricorde. Donc singulière vénération. Nous humilier devant elle. Pas de routine en disant le chapelet.

La lune luit la nuit, l'aurore le matin, le soleil le jour. Marie luit pour ceux qui sont dans les ténèbres du péché ; pour ceux qui commencent à sortir des ténèbres ; pour ceux qui vivent dans la lumière de la grâce.

Elle les défend tous comme une armée rangée en bataille.

Remercions Dieu qui nous a donné Marie, souriante comme l'aurore, douce comme la lune, belle comme le soleil. Confiance et nous nous élèverons de vertus en vertus jusqu'au jour parfait. »

Le lecteur a remarqué dans le deuxième point de cette belle conférence, un petit passage que nous avons souligné : *O Marie, gardez ce sanctuaire.*

A cette époque, en effet, on parlait de chasser les religieux, les Jésuites, etc., et bientôt cela devait se réaliser. Nous étions, nous aussi menacés d'être expulsés. Le Conseil municipal de Paris demandait au Gouvernement d'enlever aux Lazaristes et aux Filles de la Charité, leurs deux Maisons-Mères. Toutes les lettres du Père Fiat, du mois de décembre, font allusion à ce projet. Citons quelques exemples.

Le 20 décembre, il écrit à M. Aymeri de Shang-Hai : « *le Conseil municipal de Paris demande avec instance au Gouvernement de nous enlever nos deux Maisons-Mères. Nous espérons bien que notre Immaculée Mère nous protégera ; mais ce n'est pas tout de même gracieux de se voir dans ces circonstances difficiles.* » — A M. Teissandier de Diamantina, qui demandait à venir en France : « *Ne venez pas. Nous sommes à la veille de quelque catastrophe. On le croit ainsi et tout le monde prend ses mesures en conséquence.* » — A Sœur Lequette, de Turin : « *Les Conseillers municipaux voudraient nous enlever nos deux Maisons-Mères. Tous nos discours quelque bons qu'ils soient ne pourront les arrêter, si Dieu n'y met la main. J'espère que notre Immaculée Mère interviendra en notre faveur, surtout si nous sommes fidèles à nos saintes Règles, dévoués aux pauvres, nos seigneurs et nos maîtres, et fervents dans nos prières.* » — A Sœur Perrin, de Toulouse : « *Le Sénat s'occupe en ce moment de la demande du Conseil municipal au sujet de votre Maison-Mère. J'espère que Marie Immaculée vous la gardera.* » — A un confrère de l'Amérique du Sud : « *Les temps sont mauvais ; la Révolution est menaçante. On réclame nos deux Maisons-Mères. La tempête ne tardera pas à éclater. Nous comptons sur l'Immaculée.* »

A la Maison-Mère, on prenait des dispositions pour sauver au moins la chaise de saint Vincent de Paul. M. Fiat voulut parer au danger par un autre moyen dont il parle dans une lettre à Sœur Ville, de Constantinople : « *Comme les hôpitaux de Paris regorgent et que beaucoup de malades ne peuvent y entrer, nous venons d'offrir notre maison comme ambulance.* »

L'affaire en resta là pour le moment ; elle rebondira un peu plus tard.

En ce mois de décembre 1879, la correspondance avec M. Borgogno est très abondante. Neuf affaires sont confiées à l'activité du Procureur général : 1° la cause de nos martyrs ; 2° quel calendrier doivent suivre les confrères d'Espagne ? ; 3° constitution régulière de nos maisons en Chine ; 4° visite régulière de ces mêmes maisons ; 5° droits des vicaires apostoliques dans nos assemblées ; 6° la confession des nôtres ; 7° recours d'une Sœur à Rome ; 8° Ordo de 1880 ; 9° situation des Enfants de Marie.

Nous parlerons plus tard, en son temps, de la solution donnée à ces questions. La quatrième fut vite tranchée, non pas cependant selon le désir de M. Fiat. La Propagande fit répondre

que bien que les vicaires apostoliques fussent visiteurs, M. Fiat pouvait envoyer de France un simple prêtre pour visiter les maisons de Chine, à condition qu'il s'occupât uniquement de la discipline intérieure, de l'observance des Règles et non des affaires qui dépendent de la Propagande. M. Fiat répondit qu'il ne pouvait envoyer personne de France, qu'un simple prêtre n'aurait pas assez d'autorité vis-à-vis des vicaires apostoliques, qui étaient en même temps visiteurs. On sent que cette double autorité sur la même tête lui pèse et qu'il tend à séparer la fonction de visiteur de celle de vicaire apostolique. Il va y tendre pendant les mois et les années qui vont suivre. Il y tendra par la prière et par l'action personnelle. Selon la parole fameuse, il priera comme si l'affaire dépendait uniquement de Dieu et il agira comme si elle dépendait de lui-même, de son action personnelle.

Aide-toi, le Ciel t'aidera ; tout en reconnaissant que Dieu en définitive est l'auteur de tout bien, et qu'Il arrive toujours à ses fins, mais qu'Il veut, qu'Il daigne se servir des hommes pour les faire réussir, M. Fiat agit donc avec une grande sollicitude et il presse M. Borgogno d'agir. Nous assisterons les années suivantes au déroulement de l'affaire.

Une dernière commission est confiée à M. Borgogno en ce mois de décembre. Cette commission consiste à remettre au Pape Léon XIII une lettre au sujet de l'encyclique *Æterni Patris*. Voici cette lettre :

Paris, le 10 décembre 1879.

*Très Saint Père,*

*Au milieu du courant unanime d'admiration et de louanges, produit, dans les écoles catholiques et les familles religieuses, par la lumineuse encyclique de Votre Sainteté, en date du 4 août de la présente année, le silence que nous avons gardé jusqu'ici, ne nous a été inspiré que par le juste et profond sentiment de notre bassesse. Notre chétive Compagnie, en effet, devant pour être fidèle à l'esprit de son Saint Fondateur, se considérer comme la dernière dans l'Eglise de Jésus-Christ et ses membres, comme de pauvres glaneurs, recueillant, sur les traces des grands ouvriers de l'Évangile, les épis épars que leurs mains ont laissé échapper, il convenait que d'autres avant nous fissent entendre leurs voix plus harmonieuses et plus autorisées pour redire : Petrus per os Leonis locutus est.*

*Mais aujourd'hui que nous avons ainsi payé le tribut que réclamait l'humilité de notre condition, qu'il soit permis au successeur de saint Vincent de Paul, de se faire auprès de Votre Sainteté l'interprète et l'écho de la famille dont il est le Père.*

*Oui, Très Saint Père, nous nous sommes réjouis en recueillant avec respect de vos lèvres infallibles cet enseignement clair et précis au sujet du véritable rôle de la philosophie chrétienne, de l'influence décisive qu'elle est appelée à exercer sur la régénération de notre pauvre société moderne. Nous avons été heureux d'entendre votre voix apostolique, revêtant une forme lumineuse et féconde, recommander à l'Univers catholique de puiser à cette source pure et limpide de l'ange de l'École les eaux salutaires d'une saine doctrine.*

*Et comment pourrions-nous avoir d'autres sentiments, nous qui avons recueilli et conservons comme un précieux héritage*

de notre bienheureux Père, saint Vincent, la recommandation de nous tenir en garde contre toute doctrine nouvelle. (Ici, M. Fiat cite le paragraphe VII du chapitre XII de nos Règles communes — et le paragraphe V des Règles des professeurs.)

*Comment n'entendrions-nous pas avec bonheur Votre Sainteté louer la doctrine du Docteur Angélique quand nous lisons dans ces mêmes instructions qui sercent à diriger l'enseignement de nos séminaires : Sancta semper erit reverentia St Thomae placitis debita, etc.* (Ici, M. Fiat cite en entier le paragraphe VI des Règles des Professeurs.)

Aussi, Très Saint Père, notre petite Congrégation, approuvée par le Siège apostolique, pour travailler à la formation du clergé et appelée par la confiance de nos Seigneurs les évêques à exercer ces fonctions si délicates et si importantes dans un grand nombre de diocèses, trouve-t-elle dans l'encyclique Aeterni Patris un puissant encouragement à marcher avec plus de fidélité dans la voie que lui a tracée son saint fondateur et à s'attacher de plus en plus aux doctrines si sûres de l'ange de l'Ecole.

*Soyez donc béni et remercié, Très Saint Père, de tout ce que nous trouvons de consolation, de lumière et de force dans ce précieux document. Daignez aussi de nouveau recevoir l'assurance de notre filial dévouement pour Votre Personne auguste et sacrée comme aussi de notre entière obéissance à ses moindres désirs.*

#### A. FIAT.

Cette lettre fut publiée dans *l'Osservatore Romano*, et, pour répondre aux désirs du Saint-Siège, une revue fut fondée sous le titre *Divus Thomas*. Le programme fut envoyé de Plaisance, le 24 décembre 1879. Il est reproduit *in-extenso* dans les *Annales* (vol. 45, année 1880, p. 27 seq.).

L'année 1879 se termina à Saint-Lazare par une ordination faite par Mgr Soubirous, évêque de Belley.

Notons qu'en cette fin d'année, MM. Chevalier et Bourdarie furent désignés par M. Fiat, pour examiner les comptes de la Procure générale.

Faisons maintenant une petite rétrospective pour mentionner certains faits qui n'ont pas pu trouver place dans l'ordre chronologique que nous avons suivi.

D'abord, M. Fiat, ainsi que M. Pémartin, est à l'affût, tout le long de l'année, pour recueillir des souvenirs de saint Vincent. On achète des lettres ou on en prend une copie. Un des propriétaires de ces précieux manuscrits demande 150 francs pour une lettre ; on trouve le prix un peu élevé et on se contente d'en prendre une copie.

On apprend que Mme de Pastoret, comtesse de Rougé, possède un portrait de saint Vincent dans son château de Moreuil, en Picardie ; on en fait prendre une photo.

Il y a une relique plus insigne, que M. Fiat voudrait bien ravoir, le cœur de saint Vincent qui était à Lyon. A une date que nous ne pouvons fixer, mais qui doit être lors de son voyage en Italie, lorsqu'il s'arrêta à Lyon, il dit à l'archevêque : « *Quelle grâce vous me feriez de rendre ce qui nous appartient.* — Ah ! mon bon Père, répondit l'archevêque, je voudrais bien vous faire ce plaisir ; mais l'archevêque ne peut arracher un pareil trésor. Les grands Vicaires, les chanoines, les fidèles se soulèveraient

*contre moi.* » Le Père Fiat n'était pas de nature à rentrer en possession de son bien par le moyen extraordinaire qui sera employé plus tard, en 1947.

Glanons dans la correspondance avec M. Borgogno quelques autres traits caractéristiques. M. Fiat supplie qu'on ne nomme pas évêques des confrères que le Saint-Siège voulait élever à cette dignité. Un Visiteur qui avait des difficultés avec un évêque s'adresse à M. Borgogno pour le prier de plaider sa cause, sans passer par le Supérieur général. M. Fiat écrit au Procureur général : « *Veillez ne donner aucune suite à cette affaire.* » M. Borgogno lui a transmis une communication de la Propagande au sujet de certains doutes proposés par les évêques d'Angleterre, relativement à leurs droits sur les Missionnaires. M. Fiat répond par un très long *Mémoire*, dans lequel il fait valoir les privilèges de la Congrégation. Un bon vieillard de Chine pourrait faire connaître des choses intéressantes sur nos martyrs, Perboyre et Clet. M. Fiat presse M. Borgogno de hâter la constitution d'un tribunal pour recevoir officiellement la déposition de cet homme qui peut mourir incessamment, *ne probationes pereant*. Les Missionnaires et les Sœurs ont des difficultés avec un Cardinal. M. Borgogno propose de les soumettre au Cardinal, secrétaire d'Etat. « *Cela ne suffit pas*, répond M. Fiat ; *il faut demander une audience au Saint-Père et lui soumettre l'affaire.* » Il y a encore d'autres tractations suggérées au Procureur général. Aussi, M. Fiat, à la fin de l'année, craint d'avoir peut-être excédé, et alors il lui écrit : « *Je vous invite à venir vous reposer au milieu de nous pendant les fêtes de Noël. Je vous paierai volontiers le voyage.* »

Terminons ce chapitre par cette gentille phrase adressée à un confrère qui fait le pèlerinage de Rome : « *J'espère bien qu'après saint Pierre et Léon XIII, vous irez prier sur la tombe de Pie IX ; vous lui direz que je l'aime de plus en plus.* »

(A suivre.)

Edouard ROBERT.

## LES FILLES DE LA CHARITE AU JAPON

(suite)

4° Orphelinat de garçons, *Shioya*

(Voir *Annales*, t. 118, pp. 146-149 ; 425-436 ;  
t. 119-120, pp. 355-358 ; 589-603)

Le mot « Orphelinat » n'est guère admis dans le vocabulaire japonais, et cette œuvre est appelée ici : « *Boys-Town* » (*Cité d'Enfants*). Elle doit son origine à l'inspiration du Père Flanagan, prêtre au cœur plein d'amour et de dévouement pour les garçons pauvres et délaissés. Son « *Boys-Town* » à Nebraska, Etats-Unis, héberge plus de trois mille enfants et lui vaut l'estime et l'admiration du monde entier.

Ce prêtre catholique visitait le Japon, en 1947, pour constater de près la condition de la jeunesse aux lendemains de la guerre. Ses conférences à *Osaka* et à *Kobé* donnèrent l'idée au peuple, surtout aux catholiques, de faire quelque chose de semblable à l'œuvre de Nebraska et de fonder une *Cité d'Enfants* bien japonaise dans la région de *Kobé*. L'administration gouvernementale de cette ville promettait un secours régulier.

Encore fallait-il trouver des hommes pour exécuter de tels plans : la Providence ménagea deux prêtres, l'un Irlandais, le Père E. Dundon, l'autre, Japonais, le Père Sasaki. Ils seront rejoints par un autre Irlandais, le Père Thomas Fennel. Ces deux prêtres, avec trois autres, furent prêtés pour cinq ans par le Cardinal Gilroy, archevêque de Sydney (Australie), vu la grande pénurie de prêtres et l'occupation du pays par des soldats de langue anglaise.

Cette œuvre d'enfants était bien opportune. Après la guerre, par milliers, des petits n'avaient ni père ni mère, ou leurs parents étaient si pauvres qu'ils ne savaient comment les nourrir. Dans leurs courses à *Osaka* et à *Kobé*, les Pères Dundon et Fennel, avaient souvent rencontré des garçons amaigris et dépénailés, errants dans les rues pour mendier ou tuer le temps, dormant la nuit devant les portes des grands magasins ou sous les ponts. Emus de tout cela, ces prêtres quêtèrent auprès de leurs amis et des soldats d'occupation et purent ainsi, en février 1948, acheter une ancienne baraque de soldats.

Ce baraquement est situé à *Shioya* sur une colline, entourée d'arbres, proche de la mer, à vingt minutes de *Kobé*. Pour y monter, par un mauvais chemin, c'est une véritable escalade de quinze à vingt minutes. On arrive la chemise trempée. Durant les récentes hostilités, l'emplacement bien camouflé, servait d'école pour sous-officiers que l'on formait à la guerre. Les avions américains ne l'ont jamais repéré. Aujourd'hui ce pacifique orphelinat abrite une bonne soixantaine de garçons. Leur âge varie entre sept et dix-huit ans. La Préfecture de *Kobé* délivre pour chaque enfant une allocation mensuelle de 2.500 à 3.000 yens. Avec cela et grâce à quelques dons charitables, on arrive à joindre les deux bouts. On n'a rien de trop, mais la Providence fournit à chaque enfant ce qu'il lui faut. Ils ont l'air heureux et sont attachés à leur maison, qui est devenue leur vraie famille.

Le Père Directeur actuel, le Père Sasaki, ancien bras droit du Père Dundon, parle trois ou quatre langues, dirige une revue. Aumônier attiré des émigrants, ce prêtre fort actif, sous une apparence frêle, montre une surprenante énergie. Malgré ses nombreuses occupations, il est vraiment le père de ces enfants, qui lui manifestent une totale confiance.

Le but de l'Œuvre est de donner à ces orphelins une éducation énergique et chrétienne, pour les préparer à leur vie de demain. Dans un pays pauvre et surpeuplé, cela demande, pour se tailler une place honnête, une volonté virile et surprenante. Le Père est assisté de trois Japonais laïques, qui s'occupent de la discipline, des finances et des aménagements de la maison.

Quel est le résultat de cette éducation et de cette discipline ? Il est vraiment encourageant. Les enfants eux-mêmes se gouvernent sous la haute surveillance de leurs maîtres. Chaque année, les enfants se réunissent pour l'élection de leur président. Le Préfet de discipline choisit cinq noms parmi les plus grands et les plus dignes. Celui qui reçoit la majorité des votes est élu président, et le deuxième devient son assistant. On leur joindra, également par vote, plusieurs autres qui seront leurs « conseillers ». Chaque mois, le Président réunit les élus pour traiter les affaires : règlements de la journée, offices de chaque enfant : sonnerie de la cloche pour le lever et le coucher, soins du ménage, du service de messes, etc., et tout autre travail extraordinaire. Le conseil aussi examine, chaque mois, comment le Règlement général a été observé, et donne, s'il le faut, monitions et punitions. Il arrive parfois qu'un garçon peu obéissant ou paresseux est cité devant ce Conseil pour entendre debout la liste de ses manquements ; après cela il doit demander pardon et promettre prompt amendement. Si la faute a été grave, il doit demander pardon devant tous les enfants réunis. On voit par là que les aînés, conscients de leur dignité, dirigent tout le mouvement intérieur, sous le contrôle du Père et de leurs maîtres.

Cette discipline semble être la meilleure. Le petit obéit assez volontiers à ses aînés, et ceux-ci, tout dévoués à leurs maîtres, cherchent à les contenter et les aider à faire marcher l'œuvre. L'obéissance en certains cas se montre parfaite. Ainsi, en récréation, dans le jeu du football, la cloche vient-elle à sonner la bénédiction du Très Saint-Sacrement : le jeu cesse immédiatement, et, en quelques secondes, tous sont à genoux à la chapelle, livres de chant en main, immobiles comme des statues. Et il arrive même qu'un garçon est là, en chemise et culotte, n'ayant pas eu le temps de ramasser sa veste, en courant, là où la cloche l'a appelé ! Et pourtant, à leur arrivée à la Cité, maints de ces enfants sont souvent bien sauvages, n'ayant eu jusque là aucune éducation. Mais le « Conseil » sait faire : il imite un peu le dressage du cheval, qui n'a pas encore connu de bride. Au commencement, un garçon exemplaire du même âge est mis près de lui, à la chapelle, au réfectoire, au dortoir et pendant les jeux. Le petit sauvageon entendra continuellement des conseils et admonitions de son « ange ». Un mois plus tard, quand le plus rude est enlevé, un enfant plus âgé continuera une éducation plus fine, et saura avec ses bras plus forts aider son protégé à marcher plus vite ou parler avec plus de politesse. Trois mois de ce régime suffisent ordinairement à faire un « boy » comme tous les autres, et qui se sent heureux

dans la famille. Il fera même si bien, que le Conseil le chargera peu à peu d'un office de confiance ; il deviendra lui-même Conseiller, et qui sait, Président !

Pour l'instruction, les petits fréquentent l'école primaire à *Shioya*, qui se trouve en bas de la montagne. Ils portent avec eux bol et bâtonnets, car ils restent jusqu'à deux ou trois heures dans l'après-midi ; c'est là qu'ils dînent et la maison paie la note chaque mois. L'école primaire terminée, les jeunes sont placés en usine ou à l'atelier, selon leurs goûts. Les jours de congé, volontiers ils reviennent au *Foyer* qui demeure leur famille. Pour les plus intelligents on fait plus de dépense et on leur procure un séjour d'études à l'Université de commerce de Kobé, à l'Université de Kyoto. Trois anciens aspirent au sacerdoce et se trouvent au Grand Séminaire de Tokyo.

Un beau jour, le Père Fenel, en parlant de ses espoirs et soucis au sujet de son œuvre, d'ajouter : « Oui, ces enfants ont un père, mais ils restent orphelins quand même puisqu'ils n'ont point de mère... » Il désirait nos Sœurs. A sa grande joie, trois Filles de la Charité lui sont données. Vite on ajoutera quelques petites chambres, près de la chapelle pour pouvoir les loger. C'est très petit, les planches sont sans vernis, mais avec les pauvres, la Fille de la Charité sait vivre pauvre et s'y platt.

Tout au début de leur arrivée (15 juin 1952), les relations avec l'administration furent plutôt froides ; ces Messieurs croyaient probablement que les Sœurs venaient pour prendre peu à peu tout en main et qu'eux seraient congédiés. Ils s'aperçoivent vite que les Sœurs ne sont pas là pour régner, mais pour servir. Laissant administration et discipline aux administrateurs, les Sœurs s'occupent de l'entretien matériel : laver le linge des enfants et l'entretenir, surveiller leurs santés, s'occuper de la chapelle et autres services ; aux plus petits la Sœur japonaise donne même l'instruction religieuse. Maîtres et enfants sont heureux aujourd'hui d'avoir « leurs Sœurs », comme ils disent ; elles sont bien de la *Cité d'Enfants*, en partageant et les joies et les peines...

Récemment un nouveau bâtiment est érigé pour loger les enfants qui ne vont plus à l'école et pour les séparer des plus petits. Une quatrième Sœur s'occupe maintenant de la cuisine.

Cette œuvre fait honneur à ses fondateurs et aux dévoués administrateurs. Les enfants se sentent en famille et reçoivent une éducation qui leur permettra de tenir une place honorable dans la vie de demain. Depuis sa fondation, plus de cent soixante-dix garçons y ont passé. La question financière est lourde, à moitié soutenue par quelques dons péniblement recueillis. Cependant, de cette œuvre intéressante et utile, Mgr Taguchi disait devant des prêtres : « De tous les établissements dirigés par l'Eglise au Japon, c'est le *Boys-Town* de *Shioya* qui est le plus catholique. Et c'est ainsi, car parmi les enfants, quarante sont catholiques, ayant été baptisés dans la maison. Il y en aurait même davantage, mais avant de baptiser un enfant, s'il est petit, il faut d'abord la permission des parents, quand ils en ont encore.

Nos Sœurs y mènent une vie obscure et effacée, souvent pénible, car laver tout ce linge de chaque semaine, et réparer les trous que ces garçons font en jouant, font d'elles les vraies « servantes » des Pauvres. D'autre part, perchées sur la colline,

loin du bruit, à l'air si pur, nos Sœurs sont plus près du Ciel, tout en faisant encore du bien sur cette terre.

Le Père Sasaki, actuellement en Amérique pour étudier les œuvres sociales, a encore d'autres plans. Il voudrait agrandir pour pouvoir faire place à des enfants plus nombreux, bâtir une école industrielle, où les jeunes, sous la surveillance du Père et des Sœurs pourraient sur place apprendre un métier.

Nous ne pouvons que souhaiter ample succès au Père Sasaki. Il aidera par là, non seulement ces pauvres enfants, mais il fera un bon apostolat en montrant à ce peuple si sensible au progrès matériel, que l'Eglise catholique n'a pas seulement deux mains pour prier dans les églises, mais aussi des bras pour concourir à la prospérité du pays.

#### 5° *Maïko. Maison Centrale*

*Maïko* appartient administrativement à *Kobé*. Cette grande ville de un million deux cent mille habitants, est située au bord de la Mer Intérieure, appuyée à la chaîne du mont *Rokko*. Elle est un des grands marchés et l'un des principaux ports du Japon. Ce point important pour voyageurs et touristes, possède lignes de chemin de fer et vapeurs rayonnant dans toutes les directions. On y trouve des articles japonais de tous genres : ses mets chinois et son « *saké* » (vin de riz), font la joie des gourmets. La population étrangère dépasse dix mille habitants de cinquantedeux nations différentes, mais près de six mille sont chinois.

*Kobé* est surtout une ville de commerce, il y a toujours foule dans les rues et l'étranger admire ses nouveaux bâtiments à plusieurs étages, banques et magasins, dont les vitrines regorgent d'objets curieux et tentateurs. Ainsi, en mars 1955, un seul paquebot américain faisant escale à *Kobé* pour trois jours y a acheté pour plus de 300 millions de yens.

Autrement, la ville n'a pas grand' chose d'intéressant à montrer ; citons : 1° le Parc de *Suwayama*, sur une colline d'où l'on a une vue étendue, appelée parfois « Colline de Vénus » du fait qu'un Français, le Père J.-C. Janssen, y fit, en 1874, des observations astronomiques sur le passage de cette planète ; 2° les cascades de *Numobiki*, un peu derrière la ville ; celle d'*Odaki* (cascade mâle), hauteur cent quarante-sept pieds, et *Medaki* (cascade femelle), hauteur soixante-neuf pieds ; 3° le Temple de *Minaroyawa*, voisin de la gare de *Kobé*, dédié à *Kusunoki Masashige* (1294-1336), héros de l'époque médiévale, qui mourut en défendant loyalement la cause de l'empereur contre le rebelle *Ashikaga Takauji* ; le *Rokko-san* (mont *Rokko*) séjour d'été favori pour les résidents étrangers ; 5° le temple *Nagata* près de la station *Hyôgo*, d'une haute antiquité. On y vénère le dieu de la fortune et du commerce. Il doit être fort complaisant, car ses adorateurs lui offrent très souvent des poules en reconnaissance, et la bonne mine de ses trois ou quatre bonzes y gagne aussi.

Ecclésiastiquement *Kobé* relève du diocèse d'*Osaka*. La Mission est confiée aux Pères des Missions Etrangères de Paris. Les protestants y possèdent quarante églises, les catholiques seulement six, dont la plus grande est celle de *Nakayamaté*, entièrement détruite pendant la dernière guerre par des bombes incendiaires : son curé, le bon Père *Farges*, si dévoué à nos Sœurs,

y laissa la vie. On l'a reconstruite, mais sans l'avoir achevée, faute de fonds nécessaires.

Kobé est bien plus étendu que ne peut le soupçonner l'Européen qui n'a jamais visité le Japon. Le train électrique de Kobé à Maïko ne prend que vingt-huit minutes. Les premières stations sont Hyogo et Takatori, mais tout cela se touche. Hyogo seul a six cent mille habitants, et Takatori, plus de trois cent mille. La première n'a aucune église et la deuxième une seule, bien petite. Toute cette agglomération populeuse a été divisée en différentes villes pour en faciliter l'administration.

Ce petit voyage en train est toujours agréable. D'un côté des petites villes et des collines vertes, et de l'autre, on longe la mer intérieure, qui paraît parfois si près qu'on croirait pouvoir tremper sa main dans la mer. Notons en passant que la *Mer Intérieure* s'étend sur une distance d'environ trois cent quatre-vingts kilomètres au long des côtes sud-ouest de l'île principale ; sa largeur varie de treize à soixante-quatre kilomètres ; elle est parsemée d'îles de toutes dimensions et formes. La plupart des paquebots venant d'Europe et du Sud-Asiatique traversent cette mer Intérieure.

Poursuivant notre voyage, nous passons *Suma, Shioya, Tarumi* pour arriver à *Maïko*. Ce sont des lieux de séjour estival : les plages sont noires de baigneurs de fin juin à septembre. Les Européens appellent cette région, la « *Riviera* » du Japon, non sans motif.

La *Maison Centrale* des Filles de la Charité à *Maïko* commença le 7 octobre 1949. Le Père Unterwald, des Missions Etrangères, ami de la Communauté, se dévoua pour trouver terrain et maison convenables pour y commencer œuvres et Séminaire. Avec le secours de la divine Providence et après nombre de démarches et pourparlers ce bon Père put obtenir cette propriété pour la somme de quatre millions sept cent mille yens. Elle possède un vaste terrain, une maison européenne, et une autre plus petite, européenne également, servant actuellement de Séminaire. Tout à côté, une maison japonaise bien adaptée pour les aspirantes, avec cuisines et dépendances et plusieurs constructions japonaises en mauvais état. L'une d'elles, réparée soigneusement, sert d'habitation au Père Directeur ; les autres, menaçant ruine, ont été détruites afin d'éviter des accidents au moment des typhons.

Quand les Sœurs y sont entrées, propriété et maisons se trouvaient dans un état de malpropreté repoussante. Le jardin était inculte et l'herbe envahissait toutes les allées. Le propriétaire, un Chinois, demanda quelque délai avant de quitter sa demeure. Aussi Sœur Toccafondo, qui dirigeait la Communauté, et une compagne, furent obligées de loger pendant ce temps dans une petite construction, la seule libre ; auparavant, elle servait de salle de danse et, après de grandes réparations, elle est devenue l'oratoire actuel.

Le choix de cette propriété pour *Maison Centrale*, est des plus heureux. Située sur une colline, entourée d'un mur d'enceinte, dont deux parties sont si abruptes que personne n'y pourra bâtir, de l'autre côté, court une petite route ; les Sœurs sont vraiment chez elles. Il est vrai, la maison est bien petite pour une *Maison Centrale*, mais le terrain est là pour les agrandissements souhaitables, quand les fonds le permettront.

*Maiko* n'a que dix mille habitants, mais c'est un endroit enchanteur et célèbre dans l'histoire japonaise. Fameux surtout par son parc entre la ligne de chemin de fer et la plage : ses sapins noirs, aux rameaux fantastiques, dont les plus gros ont cinq cents ans, ont résisté à tous les vents, même aux redoutables typhons, leur ombre se reflétant sur le sable doré est un des charmes préférés des Japonais. Aussi, tous les samedis et dimanches, les trains amènent des foules de touristes et pendant la moitié de l'année, de nombreuses écoles, venant parfois de très loin, les prennent pour but de promenades et pique-niques. Devant eux à quelques pas, ils ont en face, la mer si bleue, à trente-cinq minutes de vapeur, l'île d'Awaji. Ce joli coin de terre a été souvent chanté en vers par les poètes japonais, et le célèbre peintre Hiroshige (1797-1858) s'en est inspiré pour une de ses toiles fameuses, *La plage de Maiko*. Proche du parc, et entourée d'un petit bois, se trouve la *Villa Maiko*. Appartenant au baron Sumitomo, elle a été convertie en un hôtel, dont la clientèle comporte riches et diplomates. En 1954, l'Empereur en personne y a séjourné pendant une petite semaine.

Tout cela se voit de la Maison Centrale, qui n'est qu'à trois minutes de la gare. La vue sur le parc, l'île et la mer où passent bateaux et barques, fait penser au Créateur de tant de beautés. Le voyageur, qui a vu en haute mer un coucher du soleil, en demeure extasié et ne l'oublie plus jamais. Ce merveilleux spectacle, ce coucher du soleil se reflétant sur l'eau, pour finir en une mer de sang rouge, nous pouvons l'admirer inlassablement durant neuf mois de l'année.

Voir et admirer ne suffit pas pour vivre ! Le bras de mer entre *Maiko* et *Awaji* est abondant en poissons : la sardine noire, l'anguille, la pieuvre, l'huitre et bien d'autres. Chaque matin, de nombreux pêcheurs envahissent le premier train. Portant de grandes caisses pleines de poissons de toute sorte, pris pendant la nuit, ils vont les vendre au marché de Kobé. Quand, vers la fin de l'année, ils font sécher des millions de sardines sur le rivage, la brise se charge inmanquablement d'une odeur bien caractérisée.

### *Les Œuvres*

*Le Jardin d'Enfants*. — Les Sœurs avaient vite compris qu'avoir à *Maiko* une maison centrale et une belle propriété ne suffisait pas. Tout près, il y a de grandes maisons, pleines d'ouvriers, qui vont chaque matin à *Kobé* pour travailler en usine. On pensa tout d'abord à un *Jardin d'Enfants*. Cela fera du bien aux enfants et permettra de prendre contact avec les familles. On commença en septembre 1951 avec une douzaine de bambins, réunis dans un coin de la Maison des Sœurs, en attendant un bâtiment qui fut commencé dès octobre 1951 et terminé fin juin 1952. Mgr Taguchi l'a béni solennellement le 22 juillet et les enfants l'ont occupé dès septembre, après les vacances. Ce bâtiment a un étage, de belle apparence, tourné vers la mer ; il n'est qu'à quelques minutes de la gare, et ainsi, par le tram, les enfants peuvent venir de localités éloignées. Le *Centre* comporte une grande salle de gymnastique, trois classes spacieuses, une salle pour les maîtresses, une chambre de réunion pour les mamans et une vaste cour où les enfants peuvent prendre leurs ébats en plein air, devant le magnifique horizon d'un ample panorama sur la mer et les îles. Ce *Jardin d'Enfants* en accueille une

centaine, bien que dans les environs il y en ait d'autres du même genre tenus par le Gouvernement.

Les enfants sont reçus depuis l'âge de trois ans accomplis jusqu'à six ans, âge où ils doivent commencer l'école primaire. On leur enseigne chant, gymnastique, dessin, découpage, conversation, premières notions d'anglais, culture des fleurs et surtout l'écriture japonaise.

Chaque matin, à neuf heures, les enfants sont rassemblés dans la salle de gymnastique ; on commence par la prière, le salut aux maîtresses, accompagné par la musique, les avis, et ensuite, gymnastique, chant, etc..., suivant le programme de la journée. Les enfants prennent leur diner à l'école ; ils l'apportent eux-mêmes dans une petite boîte en aluminium (le « *bento* ») qu'on réchauffe vers midi ; avant et après le repas, ils font le signe de la croix et disent la petite prière d'usage.

Cette œuvre du Jardin d'Enfants a une sérieuse importance pour l'influence religieuse dans ce milieu païen. Les enfants y apprennent les principes de la foi chrétienne ainsi que les prières qu'ils répètent ensuite à la maison à toute la famille. Et plus d'une fois, la maman vient voir la Sœur pour demander le sens de ces prières que l'enfant lui récite à la maison.

Par les enfants, là comme partout, les Sœurs atteignent facilement les familles. Les fêtes diverses qui se donnent au *Jardin d'Enfants* mettent en contact avec toutes les familles. Les parents répondent volontiers aux invitations des Sœurs pour les fêtes religieuses : processions, messes, saluts solennels, etc...

Chaque mois il y a la réunion des mamans. Un courant de sympathie s'établit non seulement entre elles, mais aussi avec les Sœurs et le personnel de la maison. De temps en temps un prêtre japonais est invité à parler pour faire connaître la religion. Il est toujours écouté avec respect et attention.

*Ecole du dimanche.* — Chaque année, après la distribution d'un diplôme, qui se fait solennellement, une bonne cinquantaine d'enfants quitte le Jardin d'Enfants pour commencer l'école primaire du Gouvernement. Comme ces enfants restent attachés aux Sœurs, elles ont pensé commencer une *Ecole du dimanche*, qui réunira les enfants de six à quinze ans et parfois au-dessus.

L'Ecole est ouverte les après-midi du samedi et du dimanche. Garçons et filles y viennent nombreux. On les divise en divers groupes et on leur enseigne catéchisme, prières, chants, etc., etc... Une partie du temps est réservée au jeu, aux répétitions de comédie et autres distractions de leur goût. Le dimanche avant le départ, ils assistent à la bénédiction du Saint-Sacrement. Ces enfants se pressent autour de l'autel, prient et chantent à merveille. Le célébrant est souvent bien ému, sachant que quatre-vingt-dix-neuf pour cent et plus sont païens. Plusieurs voudraient bien le baptême, mais il faut compter avec les parents, surtout avec le père qui est encore omnipotent dans la famille, bien qu'au Japon on parle beaucoup de démocratie et d'émancipation de la femme. Des traditions millénaires ne se changent pas à la baguette ! On a tout de même la consolation que ces enfants, même plus tard restant païens dans un milieu païen, sauront mieux que tous autres trouver la lumière du salut surtout à l'heure de la mort. Il n'y a pas longtemps, une jeune femme se mourait poitrinaire dans un hôpital païen ;

elle fit venir un prêtre, lui disant : « Tout enfant j'ai été élevée dans une école de Religieuses. Je connais bien la doctrine, j'ai toujours prié, Père, baptisez-moi ! »

*Foyer de la jeune fille.* — Au premier étage du Jardin d'Enfants a commencé en même temps l'œuvre du « *Foyer de la jeune fille* », spécialement destiné à celles qui sont privées de famille ou dont le travail de bureau, loin de leur habitation, ne leur permet pas de retourner le soir chez elles. Les jeunes filles trouvent au Foyer, en même temps que les avantages matériels, le calme et repos nécessaires après une fatigante journée. Elles y rencontrent aussi la saine atmosphère familiale qui les met à l'abri de bien des dangers qu'elles courraient, si elles étaient obligées de prendre ailleurs pension.

*Colonies de vacances.* — La Maison Centrale, chaque année, à partir de juillet, ouvre les portes de son Jardin d'Enfants aux *Colonies de vacances*, bains de mer et plein air, pour orphelines, étudiantes, jeunes filles, etc... D'autres groupes paroissiaux en profitent pour leur retraite fermée, ou une journée de saine recollection que clôture souvent l'imposition de la Médaille miraculeuse.

*Petites Internes.* — La Maison Centrale reçoit aussi quelques enfants pauvres entièrement à sa charge, œuvre qui attire la bénédiction d'En Haut sur le travail apostolique des Sœurs.

*Séminaire.* — L'œuvre principale de toute Maison Centrale doit être un *Séminaire*, où l'on prépare les jeunes Sœurs, espoir de la Province. La petite Province du Japon compte en cette fin de 1955, neuf Sœurs japonaises à cornette, dont l'une est venue d'Argentine, cinq *Petits Bonnets*, deux *Postulantes* et quatre *Aspirantes*.

C'est peu, mais c'est relativement beaucoup. Le Japon n'a que deux cent mille chrétiens sur une population de quatre-vingt-huit millions d'habitants. Le diocèse d'Osaka, où se trouvent nos cinq maisons, n'a que dix-sept mille chrétiens, disséminés parmi neuf millions de païens. Dans ce diocèse, il y a vingt-trois sociétés religieuses, qui, elles aussi s'efforcent normalement de trouver quelques vocations. Parmi elles, il y en a qui dirigent de grandes écoles de jeunes filles et ont ainsi plus de facilités que nos Sœurs, qui s'occupent des malades et des enfants pauvres. On reste plutôt étonné de voir que les vocations viennent d'un peu partout.

Si on interroge les jeunes Aspirantes : « Pourquoi avez-vous pensé aux Filles de la Charité ? » l'une dira : « C'est la lecture de la vie de saint Vincent » ; une autre : « J'aime bien servir les pauvres. » Et la plupart répondent : « Parce que mon confesseur m'a conseillé cette Communauté. » Comme notre Congrégation n'a pas de Mission au Japon, on voit comme il est important que nos Sœurs soient bien vues et appréciées par le clergé.

Ces vocations sont généralement très bonnes et donnent satisfaction. Elles sont bien nécessaires car dans les écoles ou auprès des malades et des docteurs, il faut savoir parler et écrire correctement. Elles connaissent parfaitement mentalité et milieu japonais, qui pour l'Européen restent un mystère,

même s'il lit livre sur livre sur ce pays et ses habitants. Bien des choses ne se voient pas et ne s'écrivent pas dans un livre. Sans Sœurs japonaises il serait extrêmement difficile de bien faire marcher les Œuvres. Les jeunes Sœurs ont presque un goût naturel pour les enfants et y réussissent fort bien.

Comme au Japon il faut avoir ses diplômes en règle pour être infirmière ou maîtresse d'école, on tâche de faire prendre ces diplômes aux Postulantes et Aspirantes. Ordinairement, c'est assez facile pour elles, qui ont généralement fréquenté des Ecoles supérieures. Car, au récent témoignage d'un pédagogue américain, il n'y a aucun pays au monde où l'instruction supérieure soit poussée sur une si large échelle.

On leur souhaiterait peut-être une plus forte santé. En regardant ces Sœurs de petite taille sous la large cornette, on a parfois peur que le saint Habit et le gros chapelet ne les écrasent ; cependant ce n'est qu'une impression. Ainsi, pendant la nuit, lors des tremblements de terre, elles savent sauter du lit, descendre en courant les escaliers et se sauver hors la maison, aussi vite que les Sœurs européennes !

Le 17 juin 1954 est arrivée Sœur Laporte, comme Visitatrice de la jeune Province. Sa longue expérience dans cette charge en Chine lui donne ce qu'il faut pour développer les œuvres et tenir la barque dans la bonne direction sur les eaux du Japon.

*Un souhait.* — Pour la bonne marche de la *Maison Centrale*, pour les retraites et surtout pour développer notre apostolat auprès des païens, une grande chapelle devient nécessaire. L'actuelle est un petit oratoire absolument insuffisant pour les dimanches où plus de quatre-vingts enfants voudraient entrer.

*Maïko* n'a pas d'église ; il n'y a parmi la population que trois familles chrétiennes, dont deux converties depuis que les Sœurs sont ici. Jusqu'à présent personne ne s'est montré hostile à la religion. Une population de dix mille âmes donnerait déjà bien du travail à un missionnaire ; il faut songer de plus aux milliers de baigneurs qui viennent en été à *Maïko*. Songer à la santé du corps n'est pas défendu, mais la tour d'une belle chapelle, bien visible sur notre colline, leur ferait penser aussi un peu à l'âme. Nos Sœurs auraient une excellente occasion de parler du bon Dieu aux nombreux curieux et visiteurs. On comprend que Mgr Taguchi nous presse de réaliser ce projet. On attend, là comme partout, les généreux bienfaiteurs... et les vocations. Ni l'un ni l'autre ne manquent jamais à ceux qui, selon le mot de saint Vincent, font les *affaires de Dieu* !

Maïko 1752, I chode, Tarumi-ki, Kobé-shi (Japon).

L. REINPRECHT.

P. S. — Le 12 octobre 1954, quatre Sœurs américaines de la Province de Normandie (Missouri), Etats-Unis, sont arrivées pour *Wakayama*, appelées par les Pères Colombans ; elles sont actuellement à Kyoto pour apprendre la langue du pays dans une école religieuse. Elles ont la chance d'avoir leurs aînées pour les guider dans les difficultés du début.

## CHINE

*En cette notice d'un ancien de Chine, M. Georges Rolland, décédé à l'infirmerie de Dax, le 26 janvier 1955, M. Tichit, ancien Visiteur de la Chine septentrionale, fait revivre très concrètement la physionomie de ce missionnaire au Vicariat de Chengtingfou. Ces pages évoquent nettement l'apostolat de la Chine, en un temps et un milieu désormais révolus, lors de cette quarantaine d'années, qui va de 1905 à 1948.*

*Une telle silhouette d'apôtre s'ajoute heureusement au vivant portrait qu'on a déjà pu revoir de M. Emile Ducarme (1884-1955). Cf. Annales, tome 119-120, pages 452-472.*

### I

#### M. ROLLAND GEORGES

##### *Apôtre de la montagne*

M. Rolland Georges naquit à Marminhae, Haute-Loire, le 9 mars 1879 ; il fut reçu au séminaire des Lazaristes le 16 septembre 1898, fit les vœux le 19 juillet 1902, fut ordonné prêtre le 17 juin 1905, partit pour la Chine et arriva à Shanghai le 7 septembre de la même année.

Le Visiteur de la Province de Chine, en résidence à Shanghai, qui était à ce moment-là M. Guilloux, le plaça dans la Mission du Tchely occidental, dont le centre, la ville de Cheng-ting-fou, est situé sur le chemin de fer du « *Kin-Han* » (Pékin-Hankow) à environ trois cents kilomètres au sud de Pékin.

A cette date et jusqu'en 1910, les Missions des Lazaristes en Chine étaient organisées sous la direction d'une seule province, et dans le Nord, il n'y avait que deux Missions, celle de Pékin, appelée Vicariat Apostolique du Tchely septentrional, et la Mission de Cheng-ting-fou, qui devait devenir, en 1920, le Vicariat Apostolique de Cheng-ting-fou et qui s'appelait alors, Vicariat du Tchely-occidental. Le Vicaire apostolique en était Mgr Bruguière, qui avait été sacré en 1891

*Premiers travaux apostoliques.* — Quand M. Rolland arriva à Cheng-ting-fou, il fut placé par Mgr Bruguière à la paroisse de Kia-tchoang, de la sous-préfecture de Pai-shiang, dans la partie sud de la Mission. Il y était le vicaire du Père Morelli, un Napolitain qui a laissé dans toute la région une renommée de missionnaire intelligent, audacieux et pratique : ces qualités s'alliaient chez lui dans un rapport harmonieux, ce qui n'arrive pas toujours. Tout en gardant la juste mesure, M. Morelli ouvrait toute grande la porte de l'Eglise aux païens qui désiraient y entrer, et de plus, afin d'enlever aux candidats toute pensée de découragement, il réduisait le long catéchuménat en usage avant 1900, à un an. Aussi de la part des païens bien pensants et aussi un peu entraînés par la vogue, il y avait chaque année, affluence de demandes d'entrée dans cette Eglise catholique qui paraissait une organisation solide et respectée. M. Rolland, dès qu'il sut assez de chinois, s'adonna, de toutes ses forces, au travail de catéchèse et entra tout à fait dans l'esprit de son curé pour les facilités à accorder aux bonnes volontés qui se déclaraient : il faut dire d'ailleurs, que M. Morelli, sur ce point, ne faisait qu'appliquer, avec largeur de vue, les directives de son évêque, Mgr Bruguière,

et ce dernier lui-même n'en était pas l'auteur premier. Il ne faisait en cela que s'inspirer de Mgr Jarlin, le Vicaire Apostolique de Pékin, cette idée n'était pas sortie un beau jour de son cerveau, comme Athénée de la tête de Jupiter. Avant de devenir coadjuteur, en 1899, de Mgr Favier, puis son successeur en 1905, il avait été missionnaire dans la région de Pao-ting-fou, capitale provinciale du Tche-ly : là, il avait constaté que les païens étaient plus disposés à entrer dans le giron de l'Eglise, quand on réduisait la longue période de catéchuménat, dont ils se faisaient, eux, paysans illettrés, une montagne. Pourquoi dans ces conditions ne pas s'en tenir à l'exposé des vérités fondamentales et à l'établissement dans ces âmes d'une foi solide et d'une confiance absolue dans la bonté de Dieu, laissant au temps, à la pratique de leurs devoirs religieux, et à la prédication de la parole de Dieu le soin de développer le germe de foi déposé dans leurs cœurs ? Dieu ne pouvait demander à ces gens peu accessibles à un effort intellectuel de devenir des théologiens. Quant à la morale, disait-il, ces gens-là sont bien plus enclins, une fois instruits des premiers principes, à la pratiquer avec droiture que ceux dont le cœur subit l'influence d'un esprit sophistiqué bien plus enclin à tourner la loi qu'à l'observer.

Quand en 1905, Mgr Jarlin devint, après la mort de Mgr Favier, Vicaire apostolique de Pékin, il s'attacha encore plus fortement à cette façon de voir. Il voyait dans la vogue et le prestige dont jouissait l'Eglise Catholique, après l'apaisement de la rébellion des Boxeurs, une magnifique occasion de jeter les fondements de l'Eglise de Chine, et ces fondements, pensait-il, ne seraient solides que lorsque cette Eglise comprendrait un noyau important de chrétiens. La qualité sans doute était un facteur, mais le nombre en était aussi un autre, tout aussi nécessaire. Les événements de 1900 avaient montré que là où les chrétiens étaient nombreux, ils avaient soutenu le siège des rebelles d'une manière superbe : le *Pé-t'ang* de Pékin, *Choang-chou-tze* dans le district de Suan-hoa-fou, *Ta-pao-tieull* dans le district du Kin-loung, l'église *Saint-Louis* à *Tien-tsin* étaient de magnifiques exemples. Le jour, disait-il, où la province du Ho-pei comptera un million de catholiques, où des centres analogues se seront formés dans les principales régions de la Chine, l'Eglise sera équipée pour résister aux nombreuses bourrasques politiques qu'elle aura à subir dans l'avenir : qu'au contraire des points insignifiants soient disséminés sur le vaste territoire chinois, et ces points, quelque bons que soient les chrétiens, seront grignotés et en définitive anéantis : sur un tout petit espace un groupe humain trop réduit ne peut se défendre. Il ne perdit pas de temps, d'ailleurs à se prouver, à remettre en question et se redémontrer la vérité d'un principe qu'il trouvait lucide comme du cristal : il ne restait qu'à réaliser ce projet. Il prit pour son compte la devise « *Duc in altum* » et il entraîna tous ses missionnaires derrière lui.

Ce qu'il croyait bon chez lui, il le croyait aussi bon chez les autres et à la prédication de l'exemple il ajouta celle de sa parole ardente. Tous ceux qui passaient par Pékin et voyaient Mgr Jarlin ne pouvaient pas ne pas être touchés par son accent convaincu. Il eut bientôt non seulement des disciples, mais des émules, soit chez les simples missionnaires, soit dans l'épiscopat. Mgr Henninghaus, Vicaire Apostolique de la Mission de *Yen-tcheou-fou* (province du Chan-long) confiée à la Société du Verbe

Divin (S.V.D.) fondée par le Père Jansen en 1875, devint son grand ami. Les Missionnaires de ce Vicariat, poussés par leur évêque, allaient réchauffer leur zèle à Pékin, et j'ai eu l'occasion de lire les lettres à Mgr Jarlin du Père Freinadmetz, lesquelles ont été versées au dossier du procès de béatification, car sa cause a été introduite à Rome il y a une vingtaine d'années. Elles sont empreintes d'un zèle apostolique dévorant, d'une humble confession pour avouer les fautes de tactique commises, d'une demande de conseils, et d'une reconnaissance vraiment touchante de ce saint missionnaire à l'égard de celui qu'il considérait comme son maître.

Rien d'étonnant dans ces conditions, que Mgr Bruguière, Vicaire apostolique de Cheng-ting-fou qui était de la même Société religieuse, ait subi l'influence de Mgr Jarlin. Il lui manquait les ressources nécessaires : Mgr Jarlin lui prêta de l'argent sans intérêt. M. Rolland arrivait donc à Cheng-ting-fou juste au moment où un vent favorable poussait au large la nacelle de tous les Missionnaires zélés de cette Mission : et même à peine un an après son arrivée, il devint le chef de l'embarcation dans laquelle l'obéissance l'avait placé. M. Morelli, en effet, ayant été promu à une fonction supérieure, il fut nommé curé de la paroisse de Kia-tchoang, avec deux jeunes prêtres chinois pour l'aider.

Des candidats au catéchuménat s'étant déclarés à la sous-préfecture de *Yuen-che*, deux ans après son arrivée à *Kia-tchoang*, M. Rolland fut désigné pour organiser leur formation. Il resta à *Yuen-che* environ deux ans, brûlant toujours de la même ardeur dans son apostolat.

En 1910, M. Rolland est nommé curé à *Fong-kia-tchoang*. En 1910, M. Rolland fut nommé curé d'une nouvelle paroisse : *Fong-kia-tchoang*. Le territoire de cette dernière comprenait trois sous-préfectures (*shien*) : *P'ing-chan*, *Lin-cheou* et *Fou-p'ing* ; chacune de ces sous-préfectures équivalait à cinq cantons de France : les trois réunies correspondaient à peu près à un quart d'un département français. La population y était, comparée à celle de la plaine, clairsemée et devait cependant atteindre cent cinquante mille habitants. Le territoire est situé à l'angle nord-ouest de la Mission de Cheng-ting-fou : touchant au Nord le Vicariat actuel de Pao-ting-fou, à l'Ouest la province du Chan-si, à l'Est venant aboutir à la ligne du Kin-Han (Pékin-Hankow). Ces trois sous-préfectures représentent les contreforts de la chaîne de montagnes qui court nord-sud, depuis Pékin jusqu'à *Ki-kung-chan*, près de Hankow et qui sépare la province du Ho-pei et du Ho-nan de celles du Chan-si et du Chen-si. Ces contreforts partent de la plaine du Ho-pei et par gradins successifs montent à deux, trois, quatre, cinq et six cents mètres. Ces pentes, autrefois boisées, présentent l'aspect déplumé des paysages méditerranéens. Chaque année, surtout du 15 juillet au 15 août, la mousson venant du sud-est amène de gros nuages chargés de pluie ; ces derniers aussitôt qu'ils rencontrent la chaîne du *T'ai-han-chan*, déversent sur ces pentes rocheuses une bonne partie de leur cargaison : les précipitations qui durent quelquefois un jour et une nuit sans arrêt, entraînent les petites roches détachées de la montagne, creusent des ravins, au fond desquels coulent des torrents qui peu à peu forment de petites vallées. Ce sont ces petites vallées qui sont habitées. Au départ, sur la plaine, elles sont évasées et les habitants cultivent un terrain sablonneux, formé de petits galets roulés par les torrents appelés « *Cha-ho* »

(rivière de sable) ; plus on monte, plus ces vallées se rétrécissent. La population qui s'y installe est obligée d'accrocher le village sur une terrasse pratiquée quelque part au bas de la pente, pas trop près du torrent pour que les maisons ne soient pas emportées au moment des pluies. Quant aux champs, il faut les « construire » (*siou-ti*) : partant du fond de la pente, on élève, parallèlement au torrent, un premier mur de soutènement haut de quatre ou cinq mètres : on remplit l'espace qu'il détermine en y faisant rouler les morceaux de roche friable qu'on peut détacher de la montagne à coup de piochette, et ainsi on obtient une surface plane de dix ou quinze mètres de large ; à l'endroit précis où cette surface butte du nez contre la montagne, on monte un nouveau mur de soutien que l'on remplit de la même façon et on fait ainsi trois, quatre, cinq ou six murs jusqu'à ce que l'on atteigne la roche dure dont la piochette ne détache plus rien, ce qui arrive quand on atteint une certaine hauteur. Quand on a « construit » son champ tout n'est pas dit : chaque année, les grosses pluies du sixième mois crèvent les murs de soutien, entraînent la terre dans le champ du voisin d'en bas. Pendant l'hiver il faut refaire le mur et rapporter la terre dans deux paniers suspendus à l'un et l'autre bout d'une perche posée sur l'épaule (*f'iao-tan*) : le terrain construit et maintenu en place doit être rendu productif. Sans doute à force d'être retourné, saturé de pluie en été, gelé en hiver, cette pierraille finit par se dissoudre et former ce qu'on appelle, autour de Paris, un terrain de « sablons », mais cela ne suffit pas. Il faut encore un engrais : c'est pour avoir cet engrais, et un peu de viande pour passer le nouvel an, que chaque famille chinoise, si pauvre soit-elle, tâche de nourrir un cochon, oh ! ce cochon n'est pas formidable ! quand on l'a acheté au moment du sevrage il n'est pas gros, c'est généralement au printemps, on lui fait passer tout l'été avec un peu d'eau claire, blanchie d'une pincée de farine, le principe prévalant étant que, si cette petite bête était gavée dès le début, elle prendrait des habitudes de « *farniente* » qui l'empêcheraient de tourner tout autour de la petite cour et de sortir sur le chemin pour faire la voirie et absorber économiquement une nourriture qui se transformera en graisse et en engrais : à la fin de l'automne, on le « pousse » un peu avec de la farine de maïs et au nouvel an lunaire, qui tombe entre le 5 et le 25 février, il est prêt avec ses cinquante, ou même soixante-dix kilos. C'est le petit cochon qui trotte dans les rues, en battant ses deux flancs l'un contre l'autre, s'arrête bien malencontreusement sur la route pour avaler une trouvaille, et provoque la chute du missionnaire qui arrive en bicyclette. Avec toute sa bonne volonté, le cochon ne pourrait donner assez d'engrais pour le champ de millet, mais on l'aide : sa soute est divisée en deux parties : la partie haute, où il dort, la partie basse où il se vautre et libère son ventre ; là on jette tous les débris de la maison, les excréments humains et les balayures de la cour ; la bonne bête, toute l'année, piétine, brasse et fait fermenter ce mélange qui, au printemps, lorsqu'elle-même n'existe plus, ayant servi à réjouir toute la maisonnée à l'époque du nouvel an, sera transformé en un bon terreau prêt à être répandu sur le sable léger du champ qui doit produire assez de millet pour que dans chaque famille, grands et petits en aient, en moyenne, une bonne livre chacun tous les jours.

De la terre qui n'est pas cultivable, on sait tirer tout le parti possible : les moindres enfoncements de terrain qui ont à la sur-

face un peu de terre, sont plantés de plaqueminiens qui donnent un fruit rouge, le *kaki* : le plaqueminier qui donne ce fruit est un hybride : on l'obtient en prenant une branche productive et en la greffant sur un sauvageon qu'on appelle « *hei-tsao-chou* » (arbre à jujubes noires) et qui donne de petites baies grosses comme l'extrémité d'un petit doigt : c'est d'ailleurs la seule façon d'obtenir le plaqueminier, car les graines qu'on trouve dans le fruit de ce dernier, comme c'est le cas généralement des hybrides, sont stériles. Sur l'arbre, pendant tout l'été, le fruit reste vert et on le découvre difficilement, camouflé qu'il est dans le feuillage, mais vers la fin de l'automne, il prend d'abord une petite teinte dorée, pour devenir tout rouge quand il est mûr. A ce moment-là, il a atteint une belle grosseur, sept centimètres de large et quatre de haut, et pèse de 200 à 300 grammes : la peau mince, souple et résistante comme du cuir de chagrin, renferme une pulpe rouge et gélatineuse très sucrée. Les gens de l'endroit le cueillent au moment des premières gelées, qu'il supporte d'ailleurs très bien : on transporte sur le marché autant de ces fruits qu'on en peut vendre : les autres, on les empile dans une jarre que l'on ferme hermétiquement et que l'on place dans un coin de la maison ni trop chaud ni trop froid, et on les laisse « *suer* » tout l'hiver. Au printemps, quand on les retire, ces fruits sont devenus tout blancs : plus aucune trace de rouge, cela vient de ce que les pores de la peau ont laissé transpirer le sucre contenu à l'intérieur, lequel est venu se répandre à la surface de la peau en une couche blanche : on mange alors le fruit sans enlever la peau et il a le goût de figue sèche, et ce goût est à tel point caractérisé que beaucoup d'étrangers s'y méprennent pendant des années. Dans la montagne, de-ci de-là, on trouve des noyers et des châtaigniers mais les noix ont une coque si dure qu'il faut employer le marteau pour la casser et les châtaignes ont bien un petit goût acidulé qui n'est pas déplaisant, surtout quand on les mange rôties, mais elles sont très petites. Kaki, noix, châtaignes sont vendus. Il y a encore un fruit qui vient dans la montagne, c'est le gland : celui-là on ne le vend pas mais on en mange ; il faut cependant lui faire subir une préparation, car il a une saveur de tanin très amère : on commence par enlever la peau du gland, et on le fait mijoter dans l'eau d'une jarre pendant un mois ; après cela on le sort, on l'écrase, le réduit en farine que l'on mêle à celle du millet, pour en faire des galettes assez nourrissantes.

Comme les parents de notre confrère *T'ien Paul* qui en possèdent trois troupeaux d'une centaine chacun, ceux qui ont un « capital », élèvent des moutons dont il vendent la laine : c'est une laine très courte qui ne peut guère être tissée que mêlée à la longue variété des mérinos d'Australie, mais dont on se sert pour la fabrication des tapis.

Après cet aperçu sur le cadre dans lequel elle vit, le travail de patience auquel elle est astreinte, les maigres ressources dont elle dispose, il est relativement facile de s'imaginer le caractère de la population qui vit accrochée sur les pentes de ces montagnes : ce sont des gens aux mœurs simples, aux besoins limités à l'extrême, sobres, économes, mais cependant travailleurs, industriels, après au gain et très calculateurs ; au fond ils ont les qualités négatives et positives qui doivent leur assurer la réussite dans une affaire, dès qu'ils ont les moyens entre les mains

et font d'eux de terribles concurrents dès qu'ils se sont « *poussés* » dans les grandes entreprises de la nation, car en Chine, comme partout, ce sont les mêmes lois qui commandent l'ascension et la descente de l'individu dans la société. Voilà le pays et les gens auxquelles avait à faire maintenant M. Rolland.

*Apostolat de M. Rolland à Fong-kia-tchoang.* — M. Rolland, né dans la région du Puy-en-Velay, au lieu de se laisser rebuter par les pentes glissantes de ces montagnes, en apprécia de suite le pittoresque et se mit à les parcourir d'un pied ferme. Quant aux habitants, au premier abord, il les trouva un peu à l'image du pays, c'est-à-dire plutôt rudes ; mais tout plein d'ardeur apostolique, il surmonte toutes les aspérités semées sur la route, qu'elles vinssent des gens ou des choses. Le village de Fong-kia-tchoang, situé dans la sous-préfecture du Lin-chow, était posé sur le bas d'une pente, pas loin d'un torrent, en temps ordinaire presque à sec, mais, en temps de pluie rempli jusqu'au bord d'une eau bouillissante et coléreuse. Il y avait une trentaine de familles totalisant un peu plus de cent âmes. Tout le monde était baptisé. D'autres familles chrétiennes se trouvaient disséminées dans les trois sous-préfectures dont il avait la charge : cela faisait peut-être cinq ou six cents chrétiens en tout.

M. Rolland, premier curé de *Fong-kia-tchoang*, devait d'abord s'y installer : il n'était pas question, bien sûr, de rechercher le confort : aucun bon missionnaire ne le recherche : il n'en a d'abord pas les moyens, et les aurait-il, qu'il n'y pense même pas : il n'y pense même pas assez et les Supérieurs, connaissant cet état d'esprit, devraient y veiller, peut-être, un peu plus qu'ils ne le font. Naturellement M. Rolland commença comme cela se faisait partout dans le nord de la Chine, pour les centres paroissiaux, à acheter un terrain, le niveler pour bâtir dessus une église en miniature, une petite résidence pour lui-même comprenant trois pièces : chambre de travail avec son lit dans un coin, réfectoire, puis entre la chambre et le réfectoire, son petit salon de réception. En face de sa résidence sur le bord opposé du terrain, école de garçons. Cela fait, il cherchait un deuxième terrain pas trop éloigné, et y bâtissait une école de filles, dotée d'une chambre pour la maîtresse d'école. Quant le principal était assuré, il n'avait plus qu'à placer aux endroits les plus commodes les petites dépendances, comme la cuisine, porterie etc... Dans sa résidence ainsi organisée, M. Rolland bien que seul prêtre, n'était pas isolé : il avait son cuisinier, son maître d'école et sa « double » le « *sien-cheng* » que les missionnaires étrangers appellent le « *boy* » lequel se levait assez tôt le matin pour préparer l'église, les ornements à la sacristie, faisait la propreté dans la résidence, puis toute la journée se tenait à la porte pour recevoir les visites, s'enquerrait de l'intention des visiteurs, tâchait de renvoyer poliment les importuns, accompagnait les autres chez le « Père spirituel » (*chen-fou*) et lui annonçait brièvement le motif de la visite ; il s'éclipsait alors, à moins que le Père ne le retint pour servir de « *conseiller technique* ». Ainsi installé et équipé, M. Rolland, comme les autres missionnaires passait l'été dans le cadre paisible de sa « résidence » : c'était la période paisible de l'année, mais pas la plus agréable. Dès les premiers jours de juin, les chaleurs arrivaient : vers le 15 de juillet commençaient les pluies diluviennes qui duraient généralement jusqu'au 15 août ; vers la mi-septembre, la rose des vents tournait et du nord-

ouest commençait à souffler un vent frais et réconfortant. Il fallait vite remettre les écoles en marche et après les fêtes de la Toussaint, la literie du Père partait sur le dos d'un chrétien ; et lui-même, accompagné de son inséparable boy emboîtait le pas, derrière, pour aller « faire mission ».

Après une marche rapide par monts et par vaux (*pa chan kouo ling*) le chrétien, le boy et le Père arrivaient à un village de chrétiens ; cinq ou six familles, quelquefois plus, quelquefois moins. Dans cette contrée on était au début de l'évangélisation : on avait comme principe de n'ouvrir un village que lorsqu'on recevait la demande de quelques familles ; avec une famille ou deux on ne pouvait ouvrir de catéchuménat. Une fois la chrétienté « ouverte » ces quelques familles faisaient boule de neige et l'on visait à convertir tout le village pour créer un milieu chrétien. Dans ces petits villages de montagne, même là où les chrétiens ne constituaient qu'une petite minorité, le missionnaire était reçu par tous d'une manière sympathique. M. Rolland n'avait qu'à répondre aux salutations qui lui venaient de droite et de gauche, en faisant une inclination de tête bien prononcée, et il se rendait chez celui de ses chrétiens qui était le plus à l'aise, et qui surtout pour cette raison était le catéchiste de l'endroit. On lui passait une serviette mouillée pour essuyer la poussière de ses yeux, il s'asseyait pendant que devant lui on préparait le repas ; on lui servait du thé, on lui allumait sa pipe, les chrétiens accourus s'asseyaient autour de lui et la conversation se mettait en train. Le récit des incidents de la route en faisait généralement les premiers frais, puis on passait aux grands événements de l'année : une averse trop forte avait raviné le champ, la grêle avait criblé de trous les fruits des plaqueminières, une partie du toit avait cédé dans la maison d'un chrétien, on avait bouché le trou avec une natte, mais la situation économique de la famille ne permettait pas pour le moment, d'aller plus loin ; mon âne est mort, disait un autre, juste le jour où il commençait à prendre la bonne habitude de ne plus manger ; tout le monde, après l'annonce d'une mauvaise nouvelle, répétait le refrain « *mei-you-pan-fa* » (il n'y a plus moyen). M. Rolland écoutait tout d'un air très intéressé, exprimait sa compassion, et prenant un air de fin matois, pour faire entendre qu'il n'entendait pas prendre sur lui de réparer toutes ces catastrophes, faisait appel à l'esprit d'endurance et de résignation en face des adversités. Tout le monde, alors, revenait à la charge : comment allons-nous passer l'hiver ? Vous en avez bien passé d'autres ! disait M. Rolland. Mais nous n'avons jamais été dans une pareille situation ! Enfin le plus éloquent du groupe disait : le Père est fatigué du voyage, n'allons pas l'embêter avec nos histoires ! Il suffira qu'il se charge des deux fillettes d'une pauvre veuve qui ne peut plus les nourrir et pour le reste nous ferons comme nous pourrons. *C'est entendu*, disait alors M. Rolland : tout le monde criait en chœur : *merci, merci*. A partir de ce moment la Mission était assurée : messe le matin, confession des enfants, des hommes, des femmes, baptême des nouveau-nés, règlement d'un mariage pour le mois de décembre ou février, qui se ferait quand le Père retournerait à la résidence, à moins que tout ne fût prêt pour le bénir pendant la mission. Pendant les deux ou trois jours que le Père était là, il exhortait tout le monde à la fidélité aux prières du matin et du soir, et aux prières communes du dimanche, puis, le lendemain matin, la literie repartait devant lui pour un autre

village, où les choses se passaient à peu près de la même façon, cela durait de la sorte tout l'hiver. M. Rolland ne retournait à la résidence que pour les fêtes de Noël, pour le premier de l'an chinois, et pour la fête de Pâques. Pour ces trois solennités, tous les chrétiens de la paroisse, ceux qui pouvaient marcher s'entend, se rendaient à la résidence pour « passer la fête » (*kouo-tchan-li*) ou pour passer le nouvel an (*kouo-nien*), car, au nouvel an les chrétiens se faisaient un devoir et un plaisir d'offrir leurs souhaits au curé, le « père des âmes ».

En Chine, entre les paroissiens et le curé, il y a plus d'intimité spirituelle qu'il n'y en a en Europe : quand il y a vraiment la foi dans une famille, il n'y a pas plus de secret pour le « Père » qu'il n'y en a pour le père et la mère. On prend conseil de lui pour toutes les grandes décisions : si mon enfant s'engage dans cette voie, disent les mères, ne pensez-vous pas qu'il y a danger pour son âme ? Quand elle est nantie de l'avis du Père, elle a vite fait, s'il y a lieu, de retourner les projets téméraires même les plus avancés. Ça ne se fera pas, dit-elle alors d'un ton impératif ; et tout le monde cale, y compris le mari, qui passe pourtant pour avoir un pouvoir absolu. De plus dans un village, les familles se tiennent unies et il se forme entre elles un esprit de corps qui leur attire pas mal de jalousies de la part des payens, nombre d'animosités s'en suivent. Le missionnaire, dans presque tous les villages où il y a des chrétiens, doit, une ou deux fois par an, intervenir comme arbitre, et la bonne politique c'est d'être juste et de jouer un rôle modérateur : à ce prix, la porte n'est pas fermée aux conversions : il doit même, à l'occasion des missions, tâcher d'entretenir de bonnes relations avec les notables payens du village : cela enlève un peu de l'acide mordant que les chrétiens mettent dans le mot « payen » (*wai-kiao*), tout comme le faisaient les juifs quand ils parlaient des « Gentils ».

Tous les ans, M. Rolland avait des demandes pour « faire le catéchuménat » (*Pao choo*) : c'est généralement un ami chrétien, un parent chrétien qui, par son bon exemple, sa ferveur, ou simplement l'enthousiasme avec lequel il parle du « Père », toujours prêt à rendre service, qui entraîne la décision. Bien sûr, M. Rolland recevait ces propositions avec la plus grande joie : quant à la formation du catéchuménat, il ne l'envisageait plus tout à fait comme il faisait quand il était à *Kia-tchoang* en 1906, et lors des années suivantes. Dans le diocèse un coup de frein venait d'être donné au zèle enthousiaste des missionnaires : c'était la suite d'un changement d'administration. En 1906, Mgr Bruguière était mort et il avait été remplacé, l'année suivante, par Mgr Coqset, lequel venait des Missions Lazaristes de la Chine du Sud : il avait été habitué là-bas à la formule traditionnelle, deux ans pleins de préparation avant le baptême ; cette façon de faire, pensait-il, avait fait ses preuves, et celle préconisée par Mgr Jarlin, toute pleine de belles espérances qu'elle paraissait, semblait porter en elle, certains aléas, auxquels il valait mieux ne pas s'exposer. Pour lui, le véritable fondement de l'Eglise restait : peu de chrétiens mais bons : le nombre, à ses yeux, estimé à l'échelle de l'immense empire chinois, restait quelque chose de relatif : cent mille chrétiens de plus ou de moins ne changeaient guère le rapport : un million d'un côté, trois ou quatre cent millions de l'autre. Le chiffre des chrétiens, même sensiblement augmenté chaque année, mettrait

longtemps à impressionner les payens : par contre la qualité ne pouvait manquer d'en imposer : pourquoi, dans ces conditions, s'exposer à déprécier le « *pusillus grex* » en introduisant des brebis douteuses ? C'était, croyait Mgr Coqset, ce qui arriverait si on donnait trop de facilités aux catéchumènes en abrégeant le temps d'épreuve. L'expérience de Mgr Bruguière semblait, d'ailleurs, donner raison à Mgr Coqset. Parmi les chrétiens reçus par la « *grande porte* », comme l'on disait, il y eut quelques défections et des déchets. Les missionnaires qui avaient reçu ces néophytes et les avaient baptisés furent les premiers pris de scrupules et quand le Vicaire apostolique donna l'ordre de reprendre l'ancienne façon de faire, tous s'y rangèrent sans hésitation : non seulement la durée du catéchuménat fut portée à deux ans, mais les catéchumènes dans les villages où il y en avait, devaient se charger eux-mêmes des frais d'école, la mission se contentant d'envoyer un maître pour les hommes et une maîtresse pour les femmes. De la sorte, on supprimait, à l'entrée du catéchuménat, l'attrait d'un avantage matériel et l'on donnait une formation solide aux néophytes. Bien sûr, du coup, le nombre des baptisés de la Mission passa de cinq à six mille par an à deux mille et certaines années même moins. Mgr Jarlin disait aux missionnaires de Cheng-ting-fou qui passaient à Pékin : vous arrêtez le mouvement ! Nous ne l'arrêtons pas, disaient ces derniers, nous le contrôlons et c'est nécessaire. A partir de ce moment, Cheng-ting-fou ne changea pas, ni Pékin non plus : *adhuc sub judice lis est.*

Sans compter, chaque année, environ un millier d'enfants baptisés « *in articulo mortis* », M. Rolland baptisait un assez grand nombre d'orphelines : certaines mouraient peu de temps après qu'il les avait reçues à cause de leur faiblesse congénitale ; celles qui survivaient étaient bien soignées dans l'orphelinat qu'il avait construit, aménagé, équipé et confié aux Sœurs de Saint-Joseph, à *Fong-Kia-tchoang*. Ces petites déshéritées lui venaient de toutes les régions pauvres dont il était chargé : qu'il arrivât une sécheresse, une grêle et au début de l'hiver de nombreuses familles payennes se trouvaient sans manger : les plus nécessiteuses apportaient leurs enfants chez le Père qui les baptisait, les faisait élever jusqu'à l'âge de cinq ou six ans et alors les envoyait au grand orphelinat de *Cheng-ting-fou*, fondé avant 1900 par une femme aussi zélée qu'énergique, la Sœur Guerlin, Fille de la Charité.

*Le Trust Rolland et Cie et l'équipement de la paroisse.* — Les saints canons de l'Eglise, spécialement à certaines époques, ont toujours défendu aux clercs de s'impliquer dans les affaires séculières et surtout les affaires d'argent, cela à cause des inconvénients résultant pour les clercs d'abord et pour la renommée de l'Eglise ensuite. « *L'argent, disait saint Jérôme, est une glu qui empêche les âmes de s'envoler vers Dieu.* » S'il y a un pays où cette recommandation instante de l'Eglise doit être enseignée et répétée, c'est bien la Chine, où étant donnée la densité de la population, les moyens de vivre sont relativement restreints, les capitaux réduits et la « monnaie dormante » (*idle money*) n'existe pas : l'argent y passe rapidement d'une affaire à l'autre et d'une main à l'autre. Le prêteur, dans ces conditions, a fort à faire pour suivre les mouvements en zig-zag de son capital qui marche à toute vitesse : cela demande qu'il suive lui-même le mouve-

ment des affaires et qu'il tienne bien serrée la bride sur le cou de son emprunteur. Les hommes d'Eglise sont, vis-à-vis de ce rôle, dans une condition d'infériorité. Ils ne sont pas formés à cela, et, s'ils s'adonnent sérieusement à leur travail de missionnaires, ils n'ont vraiment pas le temps ni les relations voulues dans les milieux d'affaires de la société. Cependant, la glu dont parle saint Jérôme, a toujours un peu tendance à s'attacher aux doigts de certains qui éprouvent le besoin de tenter leur chance. Les évêques, généralement, veillent attentivement à étouffer, dès le début, chez les clercs dont ils ont la charge, la tentation de se lancer dans les affaires d'argent. Malgré cela, tous les missionnaires de Chine ont connu, dans leur propre mission, un ou deux brasseurs d'affaires, qui réussit, fait de l'argent, soutient la population locale dans les moments de crise, lance des œuvres de bienfaisance pour les pauvres et jouit d'une popularité de bon aloi. En tout cas pour réussir au sens missionnaire du mot, il faut de la part de celui qui manie l'argent, de l'habileté, de la prudence et un désintéressement personnel total. Il lui faut manier la glu sans s'engluier.

Dans le domaine dangereux ainsi défini, M. Rolland fut amené à tenter sa chance : en cela il n'obéit pas à un attrait irrésistible du métal brillant ; il ne céda pas non plus à une faiblesse l'entraînant dans le monde tourbillonnant des affaires : il resta fermement accroché à son travail de missionnaire, tâcha de rendre tous les services matériels dont il était capable, tout en retirant des services rendus aux particuliers des bénéfices profitables à la collectivité.

À l'automne, à l'occasion de la retraite annuelle, il demandait au Vicaire apostolique, en raison de la pauvreté de la région qu'il évangélisait, de lui avancer, d'un seul coup, le montant de l'allocation, qui était généralement servie par tranches successives, à tous les curés. Le Vicaire apostolique, chaque année, répondait favorablement à M. Rolland : celui-ci, de retour chez lui, prêtait la plus grosse partie de cette somme à ceux de ses chrétiens qu'il considérait les plus fidèles, pour faire, pendant la morte-saison, un commerce profitable. Ces chrétiens s'unissaient ensemble : ils achetaient à Pékin, ou ailleurs, étoffes, tricots, sucre, thé... Ils en faisaient des gros paquets qu'ils mettaient sur leur dos et ils partaient pour la Mongolie : arrivés dans les marchés mongols, ils vendaient d'abord leurs marchandises aux habitants de la steppe, avec l'argent qu'ils en retiraient, ils achetaient bœufs, chevaux, moutons que les Mongols viennent en automne vendre dans les marchés en bordure de la Mongolie et de la Chine proprement dite, justement pour acheter des marchandises qui leur sont apportées par les Chinois.

Cet échange de produits fait chaque année, à l'automne, est aussi nécessaire pour les Chinois que pour les Mongols. Ces derniers ne cultivent rien, les lamas leur prêchent même que gratter la terre, comme font les Chinois, est absolument indigne de ceux qui habitent la « Terre des herbes » (*ts'aoti*), aussi s'ils veulent mettre quelques grains de millet dans leur lait, s'ils veulent y ajouter quelques feuilles de thé pour donner à ce breuvage un arôme équivalent à notre rhum de la Martinique, il leur faut s'adresser aux Chinois ; s'ils veulent revêtir des habits d'étoffe au lieu de se couvrir seulement de peaux de mouton, comme le faisaient leurs ancêtres, ils doivent faire de même. Quant

aux Chinois, pour labourer l'immense plaine du nord de la Chine, ils sont heureux d'avoir un bœuf ou un cheval pour tirer leur légère charrue. Mais les Chinois n'ont pas de prairies, car leurs terres productives sont toutes labourées. Il leur faut donc acheter leurs animaux de trait : que dans le courant de l'année, un bœuf se fracture une jambe, qu'il meure d'épidémie, que le cheval fasse une indigestion et trépasse, à l'automne, le propriétaire est obligé de le remplacer. Mais pour avoir un animal jeune et sain, il n'y a qu'une source, c'est la steppe mongole. De part et d'autre l'échange est une nécessité, mais l'échange demande des intermédiaires. Les Mongols ne font pas de commerce, et, bien que ce soit un de leurs ancêtres, *Koubilai Khan* qui ait mis, le premier, les billets de banque en circulation, ils apprécient difficilement la valeur de l'argent, et préfèrent, dans leur comptabilité extrêmement simple, s'en tenir à la formule : tant de pieds de toile pour un mouton, tant de livres de thé pour un bœuf ; quand on arrive dans les calculs de détail, ils n'y sont plus. Voilà pourquoi chaque année, à l'automne, ils prennent dans leurs troupeaux les bêtes qu'ils veulent vendre, les conduisent au marché et les échangent sur-le-champ contre les denrées dont ils ont besoin. Les Chinois, au contraire, sont bons commerçants ; ils achètent les bêtes en gros aux Mongols et viennent ensuite les revendre une à une dans les marchés de la plaine cultivée.

Cette double opération d'achat et de vente, tous les Chinois ne peuvent la réaliser. Cela requiert trois choses : l'argent, une certaine endurance, et la pratique du bétail. Les chrétiens, ou mieux l'équipe de chrétiens de M. Rolland réunissaient ces trois conditions : ils avaient chaque année une somme pour faire l'achat en gros, ils avaient l'endurance pour supporter, sans broncher, les fatigues, les intempéries et les aléas d'une longue route ; quant à l'art de manipuler les animaux de la steppe, il n'est pas si simple que cela pourrait paraître à première vue. Le problème consiste à les faire passer du régime de la liberté à celui de la servitude, et à leur faire accepter d'abord un changement de régime alimentaire. Dans la « terre des herbes », chevaux, bœufs, moutons paissent en toute liberté ; chacun, toute la journée, va, vient et broute telle herbe qui lui convient et cela toute l'année. L'hiver, quand il tombe de la neige, ils grattent celle-ci du pied pour découvrir l'herbe cachée. Une fois dans la plaine cultivée, il faut dire adieu à l'herbe fleurie ; il n'y a plus pour pitance que de la paille de blé, des feuilles de maïs séchées et les haricots verts. Tout cela est bien nourrissant, mais les animaux transplantés n'y touchent pas, ils font la grève de la faim. Il faut leur apprendre à aimer cette nourriture ; les marchands parquent leurs bêtes dans un enclos : les laissent à jeun dix-huit jours : de grasses qu'elles étaient, elles deviennent toutes maigres. A ce moment, n'ayant plus aucun combustible pour entretenir leur chaleur interne, elles sont prises de fringale ; on leur sert alors la nouvelle nourriture par petites quantités, tous les jours on augmente la quantité, la dose, et au bout d'un mois, elles ont repris une bonne partie de leur poids. C'est à ce moment qu'elles sont vendues dans les différents marchés, et ceux qui les achètent n'ont plus qu'à continuer le nouveau régime définitivement accepté.

M. Rolland, dans le trust, ne s'occupait pas de la manipulation technique de ces différentes opérations : il se contentait,

au départ, de jouer le rôle de bailleur de fonds : cela faisant, il rendait un grand service à ses chrétiens, de plus, il réalisait un beau bénéfice. Chaque année, le montant des intérêts à lui verser était discuté et décidé ; il lui suffisait qu'au moment du Nouvel An chinois, qui arrivait en février, il eût encaissé capital et intérêts. L'argent qu'il recevait était employé à son entretien, à celui de ses écoles, de ses œuvres charitables, le surplus servait à doter chaque village chrétien d'une belle chapelle, qu'une équipe de chrétiens maçons lui construisait ; de la sorte, ces chrétiens trouvaient là un gagne-pain, et les chrétientés avaient ainsi un lieu convenable pour leurs prières en commun tous les dimanches, et pour les exercices de la mission quand elle avait lieu. Il bâtit ainsi une quinzaine de ces chapelles, dont quatre ou cinq avec clocher.

Au centre de la paroisse, à *Fong-kia-tchoang*, il bâtit une église superbe ; c'était, au dire des missionnaires qui l'ont vue, la plus belle de la Mission ; je n'en ai vu que la photo, mais je puis dire qu'elle paraissait de très bel aspect.

*Voyage en Europe en 1927.* — Après la première guerre mondiale, le retour à leur pays d'origine des missionnaires à l'étranger fut agité à l'Assemblée générale de la Congrégation. Il y fut décidé que, après dix ans de séjour dans leur mission, ils pouvaient demander à faire un voyage reposant ; la plupart des missionnaires de Chine partis après 1900 revinrent donc pour six mois en Europe. M. Rolland, quand son tour fut arrivé, s'embarqua de T'ien-tsin pour Shang-hai et de là pour la France ; il était à Marseille en octobre 1927, et y revenait prendre le bateau le 16 mars 1928. Entre ces deux dates, il visita ses parents, son pays, les confrères qu'il avait connus et se reposa de plus de vingt ans de travaux continus, car en Chine, les missionnaires n'ont pas connu le régime des vacances annuelles ; une fois qu'on était attaché à une paroisse, on y travaillait d'arrache-pied sans arrêt. Ces six mois de congé, jugés d'après les habitudes d'Europe, paraissent donc une bien courte détente, surtout que c'était généralement la seule que se permettaient les missionnaires de cette époque, lesquels avaient entendu dire au Père Fiat : si vous allez en Chine, n'en revenez que comme les bienheureux Clet et Perboyre, pour servir de reliques !

*En 1937, invasion japonaise.* — M. Rolland, retour d'Europe, en 1928, reprit ses travaux à la paroisse de *Fong-kia-tchoang* : il avait acheté en France des ornements et une cloche qui lui fut expédiée de Marseille le 12 septembre 1928. Quand il l'entendait sonner dans le svelte clocher de son église, il lui semblait ouïr un écho des cloches de Notre-Dame-de-France au Puy-en-Velay.

M. Rolland, comme tous les missionnaires qui commencent à prendre de l'âge, regardait, un peu fier, toutes ses belles réalisations, et s'attachait de plus en plus à ses chrétiens. Et, au fond, il coulait des jours heureux dans cette petite vallée de *Fong-kia-tchoang*. Cependant de tragiques événements se préparaient : au mois d'avril 1937, me rendant à *Han-kow* pour des affaires de la Mission, je traversais en chemin de fer, du nord au sud, le territoire de *Cheng-ting-fou*, et je passais sur le bord est de la paroisse de M. Rolland. Tout le long de la ligne, je constatais qu'on bâtissait, à la hâte, des blockaus en briques, séparés d'environ cinq kilomètres l'un de l'autre ; je demandais

à un officier chinois qui voyageait dans le même compartiment ce que cela signifiait, il me dit : c'est pour garder la voie contre le maquis communiste qui s'est établi dans la montagne qui longe la voie depuis Pékin jusqu'à *Ki-kung-chan*, près de *Han-kow*. — Déjà ? — Déjà. Pour juger de mon étonnement, il faut savoir que l'armée rouge chinoise, complètement encerclée dans les montagnes du Kiang-si, dans le sud de la Chine, fin 1934, s'était échappée, s'était dirigée vers le sud-ouest, avait passé le grand fleuve Yang-tze-kiang, remonté vers le nord en suivant les contreforts des grandes montagnes du Thibet, était venue s'installer dans la région pauvre du nord du Chen-si, et avait établi son quartier général à *Yé-nan*, fin 1935. C'est ce que les communistes chinois appellent la marche héroïque : les soldats de l'armée rouge avaient marché un an, parcouru cinq mille kilomètres ; partis trois cent mille, étaient arrivés trente mille. Un recrutement rapide avait renfloué leurs effectifs, et ils s'étaient répandus dans le nord de la Chine, au nord du Kan-sou du Chen-si et, au printemps 1937, occupaient, après s'être infiltrés à travers tout le Chan-si, face à l'est, les montagnes qui courent de Pékin au voisinage de Han-kow. C'était un tour de force et un événement grave de conséquences.

Les Japonais réalisaient aussitôt la menace que constituait pour eux cette avance communiste. Ils étaient en effet, en train de grignoter la Chine du Nord pour leur propre compte. Après avoir conquis la Mandchourie et en avoir fait un « pays indépendant », ils étaient maintenant occupés à former le territoire indépendant du *Hoa-peï*, comprenant les provinces du Tch'a-Har, du Chan-si, du Ho-peï, du Ho-nan et du Chan-tong ; ils avaient déjà obtenu en leur faveur, du Gouvernement de Nan-kin, la reconnaissance d'une position privilégiée dans cette zone, et voilà que les communistes venaient leur barrer la route et les menacer. Ils réagirent énergiquement, demandèrent à Nan-kin l'autorisation de construire une ligne de chemin de fer stratégique de *Teu-tchoo* à *Shi-kia-tchoang* et d'établir à cet endroit un aérodrome. Nan-kin refusa. En juillet 1937, l'incident de *Lou-kou-kiao*, amené par les Japonais pour les besoins de la cause, mit le feu aux poudres : l'invasion japonaise commença aussitôt, et le 9 octobre la ville de Cheng-ting-fou, le centre de la mission de M. Rolland, était occupée. Désormais les Japonais, après avoir occupé la ligne de chemin de fer du Kin-Han jusqu'au fleuve jaune, étaient face aux communistes de la montagne.

La paroisse de M. Rolland se trouvait entre deux feux : de plus, le caractère montagneux de la région s'y prêtant, les communistes pour contrôler la province du Ho-peï, établirent leur quartier général dans la sous-préfecture de Fou-p'ing : de là ils organisaient des sorties contre les troupes japonaises qui gardaient la voie ferrée. Les Japonais répondaient à ces escarmouches par des « expéditions punitives ». *Fou-p'ing* fut ainsi plusieurs fois visité par eux, mais les communistes avertis à l'avance, par leurs hommes au service des Japonais, avaient décampé ; ils revenaient aussitôt l'ennemi parti. Bien entendu, chaque intervention, tant d'un côté que d'un autre, entraînait de gros ennuis pour la population : quiconque était soupçonné de donner des renseignements, était pris comme otage, interrogé, battu et souvent fusillé. M. Rolland, comme étranger, était encore plus suspect que les autres ; il lui fallut quitter ses chères montagnes et aller se réfugier à Cheng-ting-fou. Mais là, la si-

tuation n'était pas gaie. Le 9 octobre, le soir de leur entrée en ville, les Japonais avaient baillonné tous les missionnaires européens, leur avaient lié les mains derrière le dos, les avaient mis dans un camion, portés près de la tour d'une pagode, et les avaient brûlés : l'Evêque, le Vicaire général, le supérieur régulier et tous les chefs de la mission ; motif avoué plus tard : dans une mission voisine, certains missionnaires avaient fait, pendant plusieurs années, de l'agitation anti-japonaise. Ces envahisseurs voulaient faire un exemple. Quand l'affaire fut connue à Tokyo, une mission fut envoyée pour arranger les choses, de manière à éviter des complications internationales : sur place, les officiers de la garnison reconnurent publiquement leur tort, payèrent une indemnité, élevèrent un monument commémoratif à la porte de la cathédrale ; tout cela ne pouvait empêcher la chrétienté d'être sous le coup de la terreur et M. Rolland, habitué à la tranquillité de ses montagnes ne goûtait guère l'atmosphère électrisée qui régnait au centre de la Mission. Aussi, quand, une année après, M. Aubé fut nommé supérieur des Lazaristes et vint demeurer à Cheng-ting-fou, il s'empressa d'aller le remplacer à *You-t'ong*, il ne put y rester qu'un an, car, là aussi les guerillas, peu à peu, s'installèrent partout. Cette fois, M. Rolland se fit citoyen ; il se rendit à T'ien-tsin et là aida M. Molinari, comme vicaire, à la paroisse de Saint-Louis. Mais la ville ne lui allait pas : au bout d'une année il retourna à Cheng-ting-fou, où il attendit la fin de la guerre.

Le 15 août 1945, les Japonais signèrent leur reddition. Enfin, soupira M. Rolland, je vais pouvoir regagner mon *Fong-hia-tchoang*. Pour le moment il n'était pas question d'y retourner, car les Rouges tenaient toute la contrée, mais, pensait M. Rolland, les armées nationales vont venir et de nouveau, ce sera la tranquillité. En attendant, il dirigeait, au *Chou-lin-tze*, à cinq kilomètres de la ville de Cheng-ting-fou, l'orphelinat des garçons ; cet emploi n'était pas pour lui très intéressant, mais c'était une position d'attente.

Le samedi de Pâques 1948, *Chou-lin-tze* était arrosé de bombes, les communistes prirent Cheng-ting-fou ; quelques temps après, les troupes nationalistes revinrent, mais elles ne restèrent qu'un mois. M. Rolland en profita pour se rendre à *Shih-hia-tchoang* ; c'est là qu'un avion de secours, envoyé par les Américains, vint chercher les missionnaires qui désiraient se mettre à l'abri ; il arriva à Pékin et fut reçu au grand séminaire de Chala où il resta tout l'été. Quand les vacances furent terminées, au début de septembre, il s'en fut habiter dans le parc de chasse de *Siang-chan*, pour garder la maison de campagne, appelée *Kien-sin-tchai*, qu'avait louée M. Cartier, pour les vacances des séminaristes durant l'été et qu'habite le Président rouge, Maotzetung, à l'heure actuelle.

*Octobre 1948, retour en France : Aumônerie à Château-Evêque. 26 janvier 1955, mort à la maison de Dax.* — Dans le parc de chasse impérial, dans un paysage de paisibles forêts, M. Rolland coulait des jours tranquilles ; seulement il apparut bien vite que ces jours de quiétude étaient comptés. Les ambassades étrangères firent savoir à leurs ressortissants que la ligne de chemin de fer Pékin-Tien-tsin risquait d'être coupée d'un jour à l'autre ; tout indiquait que la Mandchourie étant liquidée, Tientsin et Pékin seraient assiégées. Juste à ce moment-là, M. Boudet, missionnaire de Pékin, et M. Aubé, son compagnon

d'apostolat à la Mission de Cheng-ting-fou, partaient pour l'Europe. M. Rolland demanda, dès qu'il le sut, à se joindre à ces partants ; c'était en octobre 1948. Avec beaucoup de difficultés on arriva à retenir une place sur le bateau, à Tien-tsin ; de ce port, il gagna Shanghai ; là, pas de bateau pour l'Europe en perspective, les missionnaires en partance durent prendre l'avion ; en quatre jours, ils furent à Paris.

M. Rolland alla saluer les siens, et en 1949 il fut placé à la Maison des Filles de la Charité à *Château-l'Evêque* comme aumônier. Là, il trouva, pour lui rappeler la Chine et la Mission de Cheng-ting-fou, la Sœur Borderie, Sœur Xavier en religion. Pas d'autres contacts avec la Chine que les journaux, lesquels, comme les messagers de Job, ne faisaient qu'annoncer de mauvaises nouvelles. En l'année 1949, toute la Chine était conquise par les communistes ; en 1950, guerre de Corée : déchaînement de la persécution contre les missionnaires, contre les œuvres de bienfaisance, fermeture des orphelinats, des hôpitaux, expulsion des missionnaires, emprisonnement de tous ceux qui étaient censés avoir exercé une influence. Toutes ces nouvelles étaient bien de nature à assombrir ses jours de déraciné. Quand j'arrivais en France, en septembre 1954, j'appris qu'il était à l'infirmerie à Dax. Au début de mars de la même année, il avait eu une attaque d'apoplexie ; comme il était de complexion robuste, il se défendit bien contre le mal, mais le 26 janvier 1955, son âme était rappelée vers le Seigneur.

*Conclusion.* — M. Rolland a passé la plus belle partie de sa vie dans les montagnes de *Fong-kia-tchoang*. Parmi les chrétiens qu'il avait baptisés et guidés vers le chemin du Ciel, beaucoup de ces âmes simples sont maintenant au Paradis. Je suis sûr que là-haut, il est bien content d'être au milieu de ses chrétiens, et tous ensemble ils prient pour *l'Eglise de Chine*.

Hippolyte TICHIT.

---

### M. LEOPOLD DWORSCHAK

28 septembre 1871-10 mars 1956)

---

« Quelques minutes après qu'Albert eût fait son entrée, il devint impoli : Ici, dans cet ennuyeux pays je trouve trop peu de sujets d'inspiration, trop peu de matière à réflexion ! Il n'y a pas de pays ennuyeux, il n'y a d'ennuyeux que ceux qui les contemplent. — Traverse maintenant le pays et monte sur le Buchberg... Puis je pris ma serviette et nous sortimes. »

C'est en ces termes que le poète du *Weinviertel*, Lois Schiferl, commence dans le journal autrichien « *Furche-Krystall* » du 20 août 1955, la description du bourg de Hadres, pays natal de M. Dworschak. Il indique au touriste des maisons où sont nés des acteurs et directeurs de théâtre. Et il poursuit : « *En outre, un prélat vint au monde dans cette rue* (Chanoine Franz Feichtinger, de Vienne) *et là-bas, dans ces petites maisonnettes, en bordure des champs, un missionnaire. Il a exercé son activité plus d'un demi-siècle au collège autrichien de Saint-Georges, à Istanbul, les dix dernières années en tant que directeur. Tu aurais dû te faire offrir par lui quelques étés d'Orient !* »

C'est, en effet, au n° 206, à *Hadres*, que se trouve la petite maison de la famille Dworschak. C'est ici que Léopold vint au monde. le 28 septembre 1871. Le bon Dieu envoya six enfants à cette famille, dont un seul survécut ; les autres moururent dès leur bas âge. Le petit Léopold contemplant son grand-père, Sébastien Dworschak, avec une particulière fierté, non parce que c'était un maître tonnelier, mais bien plutôt parce qu'il maniait la contrebasse dans la fanfare du village... Très jeune, le petit Léopold se sentit attiré vers la vie ecclésiastique. Dès lors, après l'école primaire, il fut envoyé au petit séminaire, diocésain de Vienne, à *Hollabrunn*. Mais Dieu n'avait pas destiné Léopold au clergé séculier. Une affection pulmonaire força l'étudiant à revenir au pays pour y recouvrer la santé. Lorsque son état se fut amélioré, le vicaire de Hadres attira son attention sur la Congrégation de la Mission. C'est ainsi que le jeune Léopold partit un beau jour pour Vienne et vint solliciter son admission chez les Lazaristes de la *Kaiserstrasse*. Le Visiteur de l'époque, M. Wilhelm Müngersdorf, lui accorda cette faveur, malgré certaines oppositions. Le 6 avril 1894, M. Léopold Dworschak était admis au séminaire interne de Graz. Mais là il eut une rechute et dut de nouveau rentrer au foyer. Lorsqu'il se fut rétabli, le Visiteur le reçut, malgré quelques protestations de ses conseillers. Toute sa vie, M. Dworschak garda une vive reconnaissance à M. Müngersdorf. Le 25 mars 1894, il put enfin prononcer ses vœux, et le 17 juillet 1898, des mains de Mgr Schuster, évêque de Graz, il recevait enfin l'ordination sacerdotale, et le lendemain, il célébrait à Graz, sa première messe.

A cette heure, le jeune Prêtre de la Mission n'aspirait pas à une activité sacerdotale dans son pays, mais plutôt à la conversion des païens de Chine. Il se trouvait alors en correspondance avec différents missionnaires autrichiens, qui se trouvaient dans le Céleste Empire. Ceux-ci se réjouissaient à l'idée d'accueillir ce confrère, mais presque tous se souciaient de sa mauvaise santé qu'ils craignaient ne pas pouvoir supporter le climat. M. Josef Wilfinger, le 4 septembre 1903, lui écrit de Ningpo : « *...Votre mauvais estomac est un obstacle qu'il serait difficile de ne pas considérer. En Chine tout est fait pour ruiner le plus sain des estomacs, il n'y a rien à faire pour améliorer cet état de choses. « Indigeste » est le seul mot qui puisse s'appliquer non seulement aux aliments chinois en général, mais aussi à toutes les autres choses de Chine, pour indiquer le peu de similitude existant entre l'Europe et la Chine. Dépérir et mourir sera sous peu notre lot et une fin prématurée nous rapprochera bientôt de Dieu qui connaît toutes nos souffrances et les récompensera.* » M. Friedrich Sageder lui manda également : « *Je ne voulais pas vous effrayer par ma lettre, mais seulement vous mettre en garde contre une démarche trop hâtive, pas assez réfléchie, et cela surtout à cause de votre santé déficiente, qui pourrait ne pas être à la hauteur des sacrifices de la vie missionnaire. Quand vous aurez présenté la chose aux Supérieurs, laissez-leur en la décision pleine et entière.* » Tout autre est la teneur d'une lettre de M. Franz Gattringer, qui se trouvait à Wörishofen pour raison de santé, et voulait retourner en Chine : « *Ne vous consommez pas d'impatience, de ferveur ardente, de transports d'humilité et des flammes de charité missionnaire. Dieu soit loué de ce que vous avez reçu l'autorisation de vous consacrer aux Missions de Chine. Je me réjouis de tout. Ainsi,*

*selon la volonté divine, nous partagerons les travaux missionnaires. Notre respectable Visiteur m'écrit entre autres le 24 juin: Notre très honoré Père Général m'a envoyé l'attestation médicale concernant M. Dworschak et déclarant qu'il est en bonne santé et jouit d'une forte constitution. Il n'y a donc aucun empêchement à ce que M. Dworschak parte en Chine avec vous. Je me réjouis que vous ayez un compagnon de route. De toute façon, nous ne pourrions pas partir avant le mois de mars 1902.* » Tout semblait donc être arrangé. Mais Dieu ne l'entendait pas ainsi. M. le Supérieur général, le Très Honoré Père Antoine Fiat, faisait savoir à M. Dworschak, dans une lettre du 30 juillet 1903, qu'à cause de sa santé, il ne pouvait être question de l'envoyer en Chine. Ce fut une amère déception pour le jeune prêtre, plein d'un juvénile enthousiasme pour les missions. Un autre coup très dur devait encore l'atteindre la même année. Ses parents se trouvèrent ruinés. Ils furent reçus à la Maison de la Miséricorde de Vienne, où ils devaient mourir, au bout de quelques années.

Ce n'est pas en Autriche que ces pénibles nouvelles atteignent M. Dworschak. Peu de temps après son ordination, il avait été envoyé au Collège Saint-Georges, à Constantinople. L'église Saint-Georges et les bâtiments attenants avaient été ouverts en 1866 au culte pour les catholiques de langue allemande d'Istanbul, pour lesquels c'était une sorte de paroisse. Deux Lazaristes autrichiens y exerçaient leur activité : M. Thiele et M. Flandorfer. En 1874, fut ouverte une classe pour les filles ; modeste début qui devait être le point de départ d'une école secondaire mixte, à laquelle étaient adjoints des cours commerciaux. Une maison de santé et un internat pour garçons furent ouverts par la suite. En 1911, le collège obtint l'autorisation de délivrer des certificats de *maturité*, valables également en Autriche. Le Gouvernement turc le reconnut officiellement en 1916. Les élèves appartenaient aux nationalités les plus diverses : ressortissants de la Monarchie danubienne, Turcs, Grecs, Arméniens, Juifs... Pendant la première guerre mondiale, lorsque les écoles des puissances de l'Entente cordiale durent fermer leurs portes, le Collège Saint-Georges compta presque 1.000 élèves des deux sexes. Aujourd'hui, il en rassemble 600.

C'est donc dans ce collège autrichien que le jeune prêtre Léopold Dworschak fut envoyé et y trouva du travail en masse. Sa grande facilité d'adaptation et ses talents permirent de l'utiliser dans les plus diverses branches de l'enseignement. Il était également bien doué pour les langues et savait se débrouiller en anglais, français, italien et turc. Vingt-quatre heures de cours au moins étaient son lot à l'école. En dehors de cela son zèle apostolique le poussait vers la colonie autrichienne. Il enseignait de plus le catéchisme à l'école allemande, et cela dans des conditions peu agréables, au temps même du national-socialisme. Il devint bientôt une personnalité connue d'Istanbul ; les pauvres surtout, venaient à lui, et il les aidait de son mieux. Quand ses devoirs professionnels ne le retenaient pas à la maison, il était toute la journée dehors. Il allait quêter pour les œuvres. On le réclamait aussi dans d'autres villes, à Sofia, à Izmir, et autres localités, pour y préparer les Allemands à faire leurs Pâques ou leur assurer la prédication des retraites.

En 1919, le Collège Saint-Georges, en tant qu'Institution autrichienne, fut fermé par les puissances Alliées et les Lazaristes

durent quitter Istanbul. M. Dworschak fut donc « reconduit » en Autriche. Avec deux autres Lazaristes, il prêcha une mission à *Hadres*, son pays natal. Pendant l'année scolaire 1919-1920, il fut aussi directeur du séminaire interne de Graz. De plus, il assumait la charge de directeur du *Vinzentinum*, institution pour garçons. Mais il redevint bientôt missionnaire ambulancier, allant quêter pour ses garçons, pendant cette période si difficile de l'après-guerre.

Pourtant ses préoccupations pour l'œuvre d'Istanbul ne lui laissaient pas de répit. Bientôt, il trouva moyen de revenir à Istanbul. En 1923, on rouvrit le Collège Saint-Georges avec vingt-trois élèves. Il y eut difficultés sur difficultés. Les moyens financiers manquaient. Les Lazaristes avaient été décimés par la guerre, il fallait mendier pour obtenir des professeurs. A tout cela s'ajoutaient des difficultés d'ordre religieux, car la jeune Turquie ne tolère aucun signe religieux dans les écoles, pas même l'habit ecclésiastique. M. Dworschak part alors pour l'Allemagne, la Hollande et Paris, afin de dénicher fonds et personnel. La direction de la Province se demande s'il ne va pas falloir abandonner Saint-Georges. Dans un de ses carnets de notes, M. Dworschak écrit : « 21 avril-7 mai 1953 : *M. le Visiteur (Spiegel) est ici pour la visite canonique. Dieu merci, il n'est plus question de supprimer l'école. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus nous a aidés, elle aussi. A elle et à tous, un saint merci !* » La notice suivante porte : « *Nommé Supérieur par décret du 25 septembre 1933. Miserere mei, Deus !* » Puis, le 27 janvier 1937, nous lisons : « *Relevé des fonctions de directeur. Deo gratias !* »

Les années qui suivirent devaient lui apporter encore de lourdes croix. Le 6 août 1944, Saint-Georges fut à nouveau fermé et les Autrichiens mis en présence de deux solutions : ou retourner dans leur pays ou se rendre dans un camp d'internement. Prêtres et Sœurs choisirent le camp, et c'est ainsi que M. Dworschak échoua à *Yoska*, en pleine Anatolie. La vie dans de telles conditions est partout difficile, elle s'aggravait alors en Orient. Pour Noël 1945, les missionnaires purent enfin rentrer à Istanbul et reprendre l'organisation du Collège autrichien de Saint-Georges. Ce fut plus difficile encore qu'après la première guerre. Aujourd'hui (1956), il ne reste plus dans l'Institution que quatre Prêtres de la Mission ; ils sont aidés par les Filles de la Charité et des professeurs autrichiens, payés en partie par le Gouvernement d'Autriche. Ce dernier n'a pas manqué de reconnaître officiellement les mérites de M. Dworschak dans ces incessantes luttes livrées pour le maintien du Collège Saint-Georges, d'où sa décoration et son titre de « *Regierungsrat* » (Conseiller du Gouvernement).

Dans son existence, M. Dworschak a connu beaucoup de gens de toutes conditions, grand monde et petites gens. Il n'y eut jamais moyen de lui faire écrire quelques souvenirs sur sa vie. Il prétendait toujours que cela ne serait pas seulement poésie et vérité, mais aussi rêveries et inexactitudes.

Sa vie durant, il eut la nostalgie des voyages. Jusque dans ses derniers jours il faisait des projets pour les vacances et se munissait des autorisations nécessaires. Il partait en voyage sans grands bagages. Il ne se préoccupait pas des horaires et du logement, il se mettait en route et tout s'arrangeait par la suite. Extrêmement modeste, il se contentait de peu ; désintéressé,

il trouvait chez tous, dans les bureaux officiels où chez les particuliers l'aide dont il avait besoin. Il rencontra bien pourtant quelques déboires au cours de ces déplacements ; tantôt, pas de billet pour le bateau, tantôt manque du visa nécessaire ; une fois même, il perdit le portefeuille qui contenait tout son avoir ; mais sa bonté était si grande que l'on venait à son aide, : prêt ou même cadeau de l'argent nécessaire. En cas de nécessité, il passait la nuit au centre d'accueil d'une gare, dans une modeste alcôve, et repartait le lendemain matin après un « *Vergelts Gott* » (Dieu vous le rende ! Dieu vous le paie !) en guise d'adieu, car ses poches étaient déjà vides. Nous possédons des notes prises au cours de son voyage en Terre Sainte, voyage qu'il entreprit au cours de l'été 1932 ; elles nous permettent d'avoir un aperçu sur sa vie intérieure et nous en disent long sur son respect et sa vénération à tout ce qui avait trait à Jésus et à Marie, de quelque façon que ce fût. Ces notes nous frappent tout particulièrement : « *Je pus prier à cœur-joie.* » Le journal se termine ainsi : « *Maintenant commence un long calvaire. Je le sens. Puisse-t-il me mener au ciel. O Marie, ma Mère, ne m'abandonnez pas.* » C'est l'année suivante qu'il devait prendre la lourde et difficile charge de Supérieur et Directeur du Collège Saint-Georges.

M. Dworschak n'était pas d'une nature combative, il était trop bon pour cela, aussi la charge de supérieur lui réservait-elle nombre d'heures douloureuses. Dans son carnet intime, il écrit en 1935 : « *Voici mes résolutions pour l'année : 1° être fidèle aux exercices spirituels ; 2° être dur, quand il est nécessaire de l'être.* » A ce dernier point, M. Dworschak n'est jamais parvenu.

En août 1951, M. Dworschak dit adieu à Saint-Georges. Il avait atteint sa quatre-vingtième année et les Supérieurs le laissèrent libre de choisir la résidence où il désirait finir ses jours. Il se décida pour la Maison Centrale des Filles de la Charité de Salzbourg.

Mais, là encore, il ne voulait pas se laisser aller à un total repos, même bien gagné. Il entendait ne pas être à charge. Jus- qu'en novembre 1955, il confessait les Sœurs et leur adressait des conférences. Maintenant que tous les soucis lui avaient été retirés, sa nature gaie et enjouée, son humour, se donnaient libre cours. Ses taquineries avec M. Müllauer qui, lui aussi, est originaire du *Waldviertel*, étaient charmantes. Presqu'à chaque conférence, il y avait aussi matière à rire pour les Sœurs. Une fois il les avertit qu'il n'entendait rien de l'oreille gauche et qu'elles devaient en conséquence venir se confesser du côté droit du confessionnal, ce qui n'était pas toutefois une raison pour crier de telle sorte qu'on les entendit à dix lieues à la ronde. Une autre fois, alors qu'il remarquait au début de la conférence que quelques Sœurs avaient une forte envie de dormir, il les avertit : « *Je vous en prie, ne vous endormez pas tout de suite, j'ai encore quelque chose à vous communiquer.* » Puis, de nouveau, au milieu de la conférence : « *Cela, c'est pour les Sœurs qui ne dorment pas encore.* » Un jour, sa conférence n'en finissait pas et les Sœurs commençaient à s'impatienter, craignant d'arriver trop tard dans leurs offices respectifs ; tout d'un coup la cloche de la sacristie retentit, M. Dworschak fit alors ce qui est prescrit dans le *Directoire des Missions* : il retira sa barrette, dit une phrase de conclusion et commença aussitôt les prières

de la fin. Il revint un peu confus à la sacristie, mais ne fit aucune allusion à l'incident.

Venons-en maintenant à ses derniers jours parmi nous : le 1<sup>er</sup> novembre 1955, il se plaignait d'une soif intense. Le jour suivant, le docteur constatait une très forte proportion de sucre dans les urines. Il fallut le mettre à l'hôpital ; il s'y trouva fort malheureux. Lorsqu'il put rentrer à la maison, après trois semaines de traitement, il se sentit revivre. Pour Noël, il put recommencer à célébrer la messe, assis toutefois, suivant une permission apostolique, mais se levant au moins pour le Canon. Le mois de janvier étant particulièrement beau et ensoleillé, il recommença à se promener un peu dans le jardin. Fin février, le sucre monte de nouveau ; le docteur voulait l'envoyer en traitement à l'hôpital, mais M. Dworschak pensa que ce serait sa fin. Il ne voulut pas quitter la maison. Il se sentait toujours plus faible. Il avait déjà reçu l'extrême-onction en janvier, mais à ce moment-là il n'avait pas encore perdu tout espoir. Maintenant, quinze jours avant sa mort, il se couchait le matin tout habillé sur son lit ; c'était le signe de l'effondrement intérieur, le désir de vivre avait disparu. Le 8 mars, deux jours avant sa mort, il célébra encore la messe. Le jour suivant, il commença mais, ne se sentant pas bien, il ne put terminer. La sainte messe resta toujours sa consolation. Le soir de ce même jour, il sombra lentement dans le coma. Le matin du 10 mars, il reçut encore une fois l'extrême-onction : à 17 heures, on récita les prières des mourants ; à 19 heures, M. Suchomel, directeur des Sœurs, rentrant de voyage, le trouvait encore vivant, mais sans connaissance. A 19 h. 25, M. Dworschak rendait son dernier soupir... La bonne Mère du Ciel est venue chercher son fidèle et dévoué serviteur un samedi ; il était dans sa quatre-vingt-cinquième année et comptait soixante-cinq ans de vocation et cinquante-huit de sacerdoce.

Le lundi 12 mars, il fut conduit à sa dernière demeure, en terre salzbourgeoise, comme il l'avait désiré. M. Suchomel prononça une brève allocution et les Sœurs, qui s'étaient réunies nombreuses, pour un dernier hommage, chantèrent au « *bon grand-père* », que toutes aimaient, un dernier cantique. Seigneur, que ta lumière éternelle l'éclaire déjà ; accueille-le dans ton céleste royaume !

---

#### M. JOSEPH ACHILLES

(7 avril 1876-5 mars 1956)

---

Dans notre Province d'Allemagne, M. Joseph Achilles, l'un des plus méritants de nos prêtres anciens, reste une belle figure de missionnaire.

Ce cher confrère vit le jour dans la célèbre cité d'Aix-la-Chapelle, en Rhénanie, le 7 avril 1876. Ce fut donc une vie de presque quatre-vingts ans qui prit fin, lorsque le Bon Dieu le rappela à lui le 5 mars 1956, à l'hôpital de Cologne-Nippes. Descendant d'une vieille et bonne famille aixoise de chapeliers, il poursuivit ses études secondaires, en partie dans sa ville natale, partie dans notre ancien Collège (*Collegium Marianum*), de Theux, en Belgique. Encore enfant, il était admis à la mai-

trise de l'illustre cathédrale d'Aix-la-Chapelle. Toute sa vie, il jouit d'une excellente voix, ce qui lui facilitait singulièrement la prédication dans les vastes églises, où l'amenait son ministère. Si M. Achilles fit toujours preuve de bon goût et de jugement sûr dans le domaine des arts, il le devait d'abord à certains dons de nature, heureux héritage de famille, mais aussi au fait que les jeunes chanteurs de la cathédrale avaient eu accès au trésor du « Münster ». Il semble qu'il lui en coûtât beaucoup et de quitter sa ville natale, si belle, si riche à divers points de vue, et de l'échanger contre le Collège de Theux, où l'appelaient le divin Maître, en cette vocation missionnaire. C'est à Theux qu'il entra définitivement dans la famille de saint Vincent, le 4 mai 1894 ; là aussi, il prononça les saints vœux, deux ans plus tard, et fut ordonné prêtre par Mgr Rütten, évêque de Liège, le 22 février 1902.

Dès avant son ordination, le jeune Achilles était surveillant des collégiens à Theux ; car, outre le Séminaire interne et les études, il y avait à Theux, un Collège avec internat, où nombre de jeunes Allemands poursuivaient leurs études secondaires. M. Achilles réussit si bien que ses supérieurs le nommèrent professeur. Hélas ! cet office devait miner sa santé. Aussi, en 1907, après cinq ans de professorat, il dut résigner ses fonctions.

Il se peut que les supérieurs aient hésité longtemps avant d'exaucer M. Achilles et lui permettre de se dévouer dans le lourd travail des missions. N'est-il pas probable que cette charge, à leurs yeux, allait amener des fatigues épuisantes ? Mais ils furent agréablement surpris de voir la santé du jeune missionnaire s'affermir bientôt. Ils eurent la joie de constater que le nouveau genre d'occupations répondait tout à fait à ses inclinations et aptitudes. Dans cet office, pendant près de cinquante ans, notre cher et dévoué confrère put déployer une étonnante activité missionnaire et un zèle inlassable, un vrai fils de saint Vincent. Il prêcha, avec succès, des missions dans villes et villages, et dépensa sans compter les forces de son esprit et l'amour de son cœur d'apôtre. Son champ d'action s'étendit d'Aix-la-Chapelle à Berlin, de Hambourg à Munich et jusqu'à Vienne. Mais il travailla surtout en Rhénanie et en Westphalie. Là, que de prédications, octaves et triduums, n'a-t-il pas donnés ! Que de retraites prêchées, surtout aux Filles de la Charité, ou à d'autres religieuses en Allemagne, qui, ayant choisi saint Vincent comme leur patron céleste et protecteur, aiment à se dire « *Vinzentinerinnen* ». Et pourtant, elles ne connaissent guère ni sa vie, ni sa doctrine spirituelle ! Surtout dans les Congrégations diocésaines des Sœurs de la Charité de Paderborn et d'Untermarchtal dans le Wurtemberg, M. Achilles aima donner des retraites et faire connaître saint Vincent. Dans ce domaine, il manifesta toute sa mesure.

Cependant, la première Guerre mondiale le contraignit à quitter ce champ d'action. Il se dévoua alors auprès des fidèles de langue allemande à Anvers et Malines, et plus tard, — dans l'après-guerre — à Cologne.

A côté de ces travaux absorbants de missionnaire missionnant, M. Achilles exerça normalement quelque fonction dans nos maisons. C'est ainsi qu'on lui confia plusieurs fois l'office d'économe. Placé à Lippstadt en 1923, il devint supérieur de cette maison, tout d'abord de 1929 à 1938, puis de 1947 à sa

mort. Il exerça aussi l'office d'assistant. Vu son zèle et sa grande expérience dans nos œuvres, on ne manqua pas de faire appel à son dévouement pour les responsabilités du Conseil provincial dont par deux fois, il fit partie. Longtemps premier consultant, il devint le bras droit du Visiteur et le remplaça, quand celui-ci, lors de visites canoniques en Amérique Centrale, prolongeait inévitablement sa longue absence. Avec prudence et sagesse, mettant à profit sa longue expérience, notre cher confrère s'acquittait de ces fonctions, parfois si délicates, rendant ainsi de grands services à la Congrégation et à notre Province.

En 1952, M. Achilles eut la grande joie de célébrer son jubilé sacerdotal, et en 1954, sa soixantaine de vocation. Bien sûr, en vrai fils de saint Vincent, qui mène une vie de chartreux à la maison, M. Achilles aurait bien voulu être oublié, en cette occasion. Mais, il laissa faire, en esprit de simplicité et de charité, pour être agréable à ses confrères, et à ses nombreux amis, soit dans le clergé, soit parmi les laïques.

Parmi cette suite de labeurs et de joies, la vieillesse approchait. Les deux dernières années de vie de notre bon confrère furent marquées par la souffrance, qui devait donner une particulière beauté à ses vertus sacerdotales et apostoliques. Pour lui, ouvrier si actif, ce fut un notable sacrifice, quand vint le moment où il ne put donner de missions ; à partir de 1950, il dut se contenter de modestes travaux que lui permettaient vieillesse et santé ébranlée. Vint bientôt le jour où il commença à souffrir d'un mal singulier : les extrémités des doigts se cariaient, pour ainsi dire, et lui causaient de terribles souffrances, jour et nuit. Les médecins réussirent pourtant à conjurer ce mal. Mais, à l'automne 1955, une maladie des reins s'annonça et mit fin à ses jours, au bout de quelques mois, malgré les efforts des spécialistes les plus capables. M. Achilles prit son dernier mal en patience, en vrai prêtre et missionnaire, attendant la mort, qu'il voyait accourir à grands pas. Pour égayer ses confrères, il aimait à répéter au cours de son ultime maladie : *Je voudrais bien avoir quatre-vingts ans le jour de ma mort. Ce serait drôle de mourir auparavant. On dirait alors : Il est mort à soixante-dix-neuf ans. Soixante-dix-neuf ans ? Pourquoi pas quatre-vingts ?...* M. Achilles répétait cela d'une façon si plaisante qu'on souriait à l'entendre parler de la sorte.

Il n'est pas inutile de noter ici trois points par lesquels notre cher confrère s'est encore distingué toute sa vie : esprit droit, piété éclairée et virile, grand amour de la pauvreté. Une de ces préoccupations, quand il fut supérieur, fût que ses confrères pratiquassent fidèlement la pauvreté. Il est vrai que d'aucuns le taxèrent d'avarice. S'il a peut-être parfois excédé en ce point, il faut tenir compte de son excellente intention et de ses profondes convictions en ce domaine. Mais jamais il n'eût voulu dépasser la juste mesure et causer de la peine à qui que ce soit. Pour sa part, il avait à cœur de se montrer fidèle à la stricte observance de son vœu de pauvreté.

Signalons enfin un notable service que M. Achilles a rendu à la maison de Lipstadt. A l'époque de la fondation du « *Vinzenzkolleg* », le clergé de cette ville ne fut pas charmé par l'arrivée de nos premiers confrères. Cette attitude plutôt hostile se basait notamment sur la crainte que les missionnaires allaient s'immiscer indûment dans les affaires de la Ville. C'était là,

situation peu commode, vu surtout le caractère ferme et inflexible des Westphaliens, bien connu en Allemagne. Heureusement, les confrères de la première heure montrèrent un réel doigté ; ils dissipèrent dès lors cette crainte. M. Achilles fut du nombre de ces bons ouvriers. Et ce n'est pas un de ses moindres mérites d'avoir contribué efficacement dans une sereine patience, à s'efforcer, en bon missionnaire, de ne pas dépasser les justes limites et à améliorer et à rendre normales les relations entre le clergé séculier et notre maison de Lippstadt. Ah ! quel bon missionnaire !

Cologne, le 25 mai 1956.

Jean-Baptiste MEYER, C.M.

---

### EPHESE - PANAYA

(Cf. *Annales*, t. 116, pp. 291-298 ; t. 117, pp. 445-450 ; t. 118, pp. 241-245 ; t. 119, pp. 137-145 ; pp. 375-380 ; pp. 608-620.)

#### I. — *Comment MM. Poulin et Jung furent amenés à lire « La Vie de la Vierge », d'après Catherine Emmerich (8 septembre 1774-9 février 1824)*

Au cours de l'année 1891, la Sœur de Grancey faisait donc lire à sa Communauté la *Vie de la Vierge* (parue en allemand en 1852, et aussitôt traduite en français).

En lisant le chapitre sur le *séjour de Marie à Ephèse*, elle fut tellement frappée des nombreux détails concernant le site et la Maison qu'elle se dit à elle-même : « *Après tout, Ephèse n'est pas si loin (1), il vaudrait bien la peine d'y aller voir !* »

Elle en parla d'abord à M. Jung qui, à cette époque, assurait la messe quotidienne aux Sœurs de l'Hôpital. Mais c'était l'homme du monde le moins fait pour écouter « de pareilles histoires ».

Presque en même temps, M. Poulin fut amené de la manière la plus étrange à faire connaissance avec Catherine Emmerich. Il avait emporté de la bibliothèque dans sa chambre tout un lot de livres de spiritualité pour en choisir un destiné aux Sœurs. C'est ainsi que la *Douloureuse Passion* lui passa entre les mains (parue en 1833, et traduite en français en 1835).

M. Poulin, solide Bourguignon (2), était un homme de foi intrépide, de piété profonde, mais très peu enclin à la mystique, surtout visionnaire. Son premier geste fut, de dépit, de lancer le livre sur le plancher où *il resta* longtemps. Enfin, la réflexion l'emporta sur le dépit : « Est-il raisonnable, pensa-t-il, de traiter ainsi un livre que je n'ai même pas entr'ouvert ? »

Il l'ouvrit donc et quel ne fut pas son étonnement. Écoutons-le : « *Rien que de très pieux, rien que de très conforme au bon sens. Avec cela, une suavité de ton, une onction de paroles et de phrases qui vous envahissait doucement, qui vous allait jusqu'au cœur.* »

---

(1) A cette époque Izmir était déjà reliée à Ephèse par une ligne de chemin de fer de 77 kilomètres.

(2) *Notices* sur M. Eugène Poulin (4 juillet 1843-7 mars 1928) parues dans *Annales* par Joseph Euzet (t. 94, pp. 120-125), par Henri Bornot (t. 100, pp. 68-72) ; *Journal* de M. Poulin (t. 84, pp. 181-213 ; 790-827).

Après la *Douloureuse Passion* il prit en main la *Vie de la Sainte Vierge*. Et, quand il arriva aux dernières années et à la mort, quelle ne fut pas sa surprise de la voir mourir à Ephèse, lui qui l'avait toujours crue morte à Jérusalem.

La même conversion s'opéra quelque temps après chez M. Jung, à qui la Sœur de Grancey avait fini par envoyer son exemplaire avec prière instante d'en prendre connaissance. Il l'ouvrit et le lut d'une seule traite, tout entier. Savant hébraïsant (3) et très au courant des coutumes judaïques, ce qui le frappait surtout, c'était la justesse des détails qu'il était à même de contrôler.

Naturellement cette conversion exerça une grande influence sur tous les confrères, presque tous demeurés hostiles jusqu'alors.

C'est ainsi que fut décidée, d'un commun accord, l'expédition du mois d'août 1891, qui amena la découverte.

## II. — Description par M. Poulin de Panaya en 1891.

Cette description est d'autant plus intéressante que, depuis lors, deux occupations militaires (1914 et 1922) ont été désastreuses pour le paysage.

« Elle (la Maison de la Vierge) était encadrée de huit platanes magnifiques : deux sur le côté nord et deux sur le côté sud, reliés entre eux par une vigne sauvage séculaire qui, après avoir grimpé aux basses branches des platanes nord, s'élançait comme un boa gigantesque par-dessus les quatre murs jusqu'aux platanes sud et enlaçait de ses lianes noueuses leur puissante ramure. Un cinquième platane devant la façade ouest entre la porte et l'angle de gauche, les trois autres, un peu de côté, sur une espèce de plate-forme. Au-delà de ces platanes, à quelques mètres vers le ravin, un svelte peuplier se détachait du massif des platanes et lançait comme une fine flèche, vers le ciel, sa cime élégante et légère.

« Belle et vénérable, elle apparaissait, l'antique chapelle, avec je ne sais quoi de discret, de mystérieux, au pied de ces grands rochers, de cette montagne (la Bulbul-Dagh) qui l'abrite et la domine, sous ces platanes qui semblaient la couvrir jalousement de leur ombre protectrice et dont chaque tronc lui faisait comme un solide rempart, avec ce léger (sic) peuplier, enfin, qui monte bien haut et semble regarder au loin comme pour signaler à distance les approches de l'ennemi ou encore, tel un mât de pavillon, destiné à servir de ralliement, crier au pèlerin : Venez ! C'est ici ! » (Hist. manusc., t. II, p. 30.)

(3) Le mot n'est pas trop fort. M. Jung, entré à la Maison-Mère en 1873, à l'âge de 27 ans, fut ordonné prêtre à Paris (Maison-Mère), le 22 mai 1875, par Mgr Foulon, évêque de Nancy. Durant ces deux années, il avait inspiré le goût de l'hébreu à bon nombre d'étudiants (dont M. Lobry). C'est alors que fut lithographiée une grammaire hébraïque en latin qui porte en tête une dédicace en beaux distiques au Père Boré qui, naturellement, devait encourager cette initiative.

*Sacrarum cultrix Musarum, electa caterva*

*Quotidie gaudet stirpibus aucta novis,*

*Munera, magne Parens, tua nos haec esse fatemur*

*Quosque tuum exemplum protrahit atque favor.*

*Sit grati cordis pignus, jugisque laboris*

*Quem tibi sacramus, testis hic ipse liber.*

*Hoc forsitan judez contemptum negligat asper*

*Hoc oculis Patris respicietur opus.*

Il ne faudrait pas croire que la contemplation de M. Poulin s'arrêtait aux lignes du paysage.

Voici donc ce qu'il écrivait en conclusion de sa petite brochure : *Ni Sion ! Ni Gethsémani !* (4) : « *Je n'ai qu'un regret, un très grand regret en terminant ce travail : celui de ne pouvoir rien dire encore de ce que j'appellerai la vie intérieure de Panaghia, séduisante pour les cœurs, convaincante pour les esprits, captivante pour les âmes.* »

Hélas ! le moment de dire ce qu'il avait eu dans le cœur, depuis tant d'années, n'est jamais venu et il a emporté dans la tombe le secret de ses pieuses méditations.

### III. — Méditation de M. Jung à Panaya

La vraie mission de M. Jung à Panaya, après l'honneur de la découverte, fut d'être le chef des ouvriers qui travaillèrent sous son intelligente direction. Tracé des sentiers dans la montagne, terrassements, transport des matériaux, etc..., fouilles et recherches sur le terrain, tout cela reposait sur lui. M. Poulin se contentait de manifester parfois un désir ou même une volonté, lorsque par exemple il s'agit des fouilles dans la chapelle, dont le résultat fut la mise au jour de cendres mystérieuses.

M. Jung ne se désintéressait pas des recherches historiques, mais il se contentait d'enregistrer dans sa mémoire les résultats obtenus par M. Poulin, de sorte que leurs travaux, très différents, contribuaient au même but.

Certaines choses pouvaient choquer en lui : son costume de planteur (le port de la soutane n'était guère compatible avec certains genres de travaux), ses allures cavalières, son langage parfois un peu gros d'ancien militaire. Il a pu même scandaliser quelques-uns (qu'on se rappelle l'*histoire de la pipe*, exploitée par le Père Barnabé (5), et ainsi faire quelque tort à la cause sainte que, cependant, il aimait de tout son cœur.

Comme il se plaisait avec une simplicité d'enfant, à célébrer à Panaya, la fête de l'Assomption ! Décoration champêtre, illumination avec des guirlandes de lanternes vénitiennes, etc..., rien n'était négligé. Il se mettait avec une visible complaisance au niveau des plus simples pour honorer avec eux la vraie maîtresse de ce domaine.

Voici donc sa méditation du 26 août 1899, 8 heures du soir :

« *Je suis seul avec les humbles et simples habitants de Panaghia Capouli. Les rossignols viennent de chanter par strophes leur prière du soir, se répondant d'une montagne à l'autre. Les cris-crips psalmodient en chœur. Le vent souffle. On entend dans le lointain, la mer mouvementée. Le ciel est brillant d'étoiles. Je me rappelle les paroles de l'Écriture : Stellae dixerunt : adsumus (6). C'est un concert de la nature, concert immense, incomparable, où des millions de voix viennent s'harmoniser pour chanter la gloire de Dieu, concert auquel les fauves de la montagne (7) viennent mêler leur voix. Par moments, un silence*

(4) On sait que les partisans de Jérusalem ne s'accordent pas sur l'emplacement du tombeau : les uns sont pour Sion, les autres pour Gethsémani.

(5) A propos d'une lueur mystérieuse qu'on avait cru voir sur la colline le P. Barnabé trouva cette explication : c'était la pipe de M. Jung...

(6) Les étoiles ont dit (à l'appel de Dieu) : Nous voici !

(7) Surtout les loups et les chacals.

absolu me fait penser à cette parole de nos Saints Livres : *Tibi silentium laus !* (8). Comment ne pas ouïr cette admirable symphonie, comment ne pas y prendre part ou plutôt, puisque tel est le rôle de l'homme en ce monde, comment ne pas en être le coryphée pour diriger vers Dieu ce concert des œuvres divines. Mon âme est pénétrée de cette autre parole de l'Écriture : *Œuvres de mon Dieu, bénissez toutes le Seigneur ! louez-le et le surexaltez dans tous les siècles. Anges et vous, cieux, soleils et astres de la nuit, pluie et rosée, souffle des tempêtes et calmes des jours sereins, terre, montagnes, collines, eaux de l'Océan, fontaines limpides, grands arbres, humble verdure des prairies, chaleur et froidure, lumière et ténèbres, poissons qui peuplez la mer, oiseaux qui chantez dans les espaces célestes, bénissez tous le Seigneur, et le surexaltez dans tous les siècles. C'est vous, Esprit de vie, qui remplissez l'univers de cette divine harmonie et donnez à toutes les créatures, même inanimées, la puissance de la parole, afin de chanter les divins cantiques... Et Vous, ô Mère toute sainte, ô Mère de mon Dieu qui avez entendu en ces lieux ces harmonies de la nature et les avez dirigées vers votre divin Fils, bénissez ces ouvriers, ces pauvres qui ont travaillé sans le savoir à la recherche de votre tombeau, bénissez les pauvres gardiens (9) de ce lieu, de votre sanctuaire chéri, bénissez enfin le pauvre prêtre qui, en vertu d'une délégation qui l'honore autant qu'elle le confond, travaille, quoique indigne, à la recherche de l'endroit d'où votre Corps, comme le dit Benoît XIV, après un séjour momentané (dans le tombeau) s'en vola au ciel. Que d'autres cherchent des roches, pour moi je n'en cherche qu'une, celle que les Apôtres ont taillée de leurs mains, pour vous y préparer un tombeau. Que d'autres cherchent des fleurs, pour moi, je voudrais voir, entourée de lys, votre dernière demeure. Vous avez gravé sur les pierres de la montagne les souffrances de votre divin Fils, gravez sur la matière plus dure de mon cœur en caractères ineffaçables et éternels le souvenir de l'amour que vous a porté Jésus et que vous nous avez porté. O Panaghia, ô Toute Sainte, je vous dis : au revoir ! peut-être adieu ! à Dieu. Car, qui sait si nous serons l'année prochaine ? Deux ouvriers de Panaghia, l'abbé Gouyet et Pélécas (10) sont morts cette année. Seigneur, ayez leur âme en paix ! Pour moi, ô ma Mère, laissez-moi vous dire avant de partir, comme prière du soir : *Vitam praesta puram, iter para tutum ut videntes Jesum, semper collaetemur.* »*

Ce qu'il y a de plus touchant dans cette méditation écrite d'un seul jet, sans aucune rature, c'est le très vif sentiment de sympathie pour les humbles et les pauvres. Et, combien émouvant ce souvenir donné aux morts récents et cette pensée d'une mort prochaine, surtout quand on saura qu'à la date où il écrivait, M. Jung n'avait que cinquante-trois ans. Né, le 25 décembre 1846, il était dans la force de l'âge et restait taillé d'ailleurs pour vivre cent ans et plus. Il est mort à Paris, le 3 janvier 1929 trente ans après. (Voir *Annales*, t. 94, pp. 316-321.)

Joseph EUZET.

(8) Le silence vous est une louange.

(9) Il s'agit de toute la famille du gardien, qui était nombreuse.

(10) On connaît l'abbé Gouyet, premier découvreur en 1880. Pélécas était un ancien chef de gare à Ayassolouk (Seldjouk) qui avait pris part à l'expédition de la découverte, en août 1891.

## LA MÉDAILLE MIRACULEUSE ET LA PROCLAMATION DU DOGME DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

La cérémonie solennelle de Saint-Pierre de Rome du 8 décembre 1854 (proclamation du dogme de l'Immaculée Conception par le Pape Pie IX) fut longuement préparée. De multiples études mariologiques, publiées notamment à l'occasion du centenaire de cet événement mémorable, ont scruté et analysé quelques-uns des antécédents de cette définition pontificale. Dans l'ensemble de ces travaux historiques et théologiques, les *Ephemerides theologicae lovanienses* de 1955, pp. 3-120, ont apporté leur contribution de poids, à Rome même, lors des séances de l'*Academia Mariana internationalis*. D'après ces articles lovanistes, relevons ici seulement deux points qui, dans la proclamation de ce dogme marial, attestent la modeste part prise par les événements de la Médaille miraculeuse de 1830.

### A. — *Dévotion à la Médaille miraculeuse du cardinal Lambruschini*

Arrivé à Paris comme Nonce, le 8 février 1827, Lambruschini y resta jusqu'à la chute de Charles X, en juillet 1830, donc au jour de la Translation des reliques de saint Vincent (25 avril 1830), et dans l'année des « manifestations » de la Médaille. Luigi Lambruschini, né à Sestri Levante, le 16 mai 1776, et admis chez les Barnabites, fut créé cardinal, dès le 3 septembre 1831, et nommé secrétaire d'Etat du pape Grégoire XVI, de 1836 à 1846. Jusqu'à sa mort, le 12 mai 1854, quelques mois avant le Dogme marial, il conserva toujours une nette confiance en la vertu de la Médaille miraculeuse (Eph. Th. Lev., p. 34). En 1842 déjà, il rédigeait et publiait une *Dissertazione polemica sull'Immacolato concepimento di Maria*. On en connaît une quinzaine d'éditions (Cf. Giuseppe Boffito : *Scrittori barnabiti*, t. II, pp. 312-336). Dès 1843, de cette publication, on trouve deux présentations et traductions françaises, à Besançon et à Paris.

Dans cette Dissertation, qui défend l'Immaculée, le cardinal Lambruschini arrive, en fin de son travail, à présenter comme ultime argument historique, la Médaille miraculeuse de 1830 et les innombrables prodiges déjà par elle opérés (1).

(1) Voici le texte italien, tel que le publie, en 1849, la revue napolitaine : *La Scienza e la Fede*, t. XVIII, pp. 258-281 ; 337-358.

...*E che altro prova se non la verità della medesima (conception immaculée) la prodigiosa visione e rapidissima propagazione della nota miracolosa medaglia coll' impronta di Maria concepita senza peccato, rivolata in Parigi l'anno 1830 ad una semplice verginella, la quale per umiltà celato volle il suo nome, medaglia che i pii fedeli tengono su di loro quasi fonte perenne di spirituali e temporali beneficii che da per tutto ottengono per l'intercession della Madre di Dio sotto questo titolo a Lei sì caro venerata, riverita ed invocata ? E la conversione strepitosa accaduta sotto de' nostri occhi, sul el principio del corrente anno 1842 dell' Israelita Ratisbonne, il quale per aver ceduto alle incessanti preghiere di un suo amico, che lo indusse ad indossare la miracolosa medaglia, colpito pubblicamente nella chiesa di Sant-Andrea delle Fratte da un' improvvisa apparizion di Maria, che gli rischiaro la mente, e di fiero nemico persino del nome cristiano qual era, divenne tosto un ferventissimo cattolico, non prova forse la certezza a un tempo e l'utilità di questa preziosa divozione ? Iddio non impiega i prodigi che per autenticare la verità, ed io penso che ne abbia operati tanti e di così straordinario in favore della rinomata Medaglia, affine di rendere dell'opinione nostra sempre più autorevole ed universale la credenza.* (Op. cit., p. 357.)

*Cette vérité (de l'Immaculée Conception) n'est-elle pas encore prouvée par la vision prodigieuse qui a fait frapper et répandre si rapidement la Médaille portant l'empreinte de Marie conçue sans péché, et si connue sous le nom de Médaille miraculeuse ? Révélée à Paris en 1830 à une simple fille qui a voulu, par humilité, cacher son nom, les pieux fidèles la portent comme une source inépuisable de biens spirituels et temporels, obtenus en tous lieux par l'intercession de la Mère de Dieu, vénérée, révérée et invoquée sous ce titre qui lui est si cher.*

*Que dirons-nous enfin de la célèbre conversion opérée sous nos yeux, au commencement de la présente année 1842, en la personne de l'Israélite Ratisbonne ? Cédant aux instantes prières d'un ami, il se détermina à garder sur lui la Médaille miraculeuse et fut frappé publiquement, dans l'église de Saint-André delle Fratte, d'une apparition subite de Marie, qui lui éclaira l'esprit, et, d'ennemi déclaré du nom chrétien qu'il était auparavant, le rendit fervent catholique. Or, cette conversion ne prouve-t-elle pas en même temps la certitude de cette pieuse dévotion et son utilité ? Dans les desseins de Dieu, les prodiges ne sont que le sceau de la vérité, et j'ai la conviction qu'il n'a opéré tant de choses extraordinaires par l'entremise de la Médaille miraculeuse, que pour généraliser et autoriser de plus en plus encore la croyance de notre opinion... »*

(Edition Besançon, 1843, p. 127.)

Et le Cardinal termine son opuscule par le souhait de voir, avant la fin de ses jours, la proclamation de ce dogme de l'Immaculée Conception. Douze ans plus tard, ce vœu fut exaucé ; mais depuis plus de six mois, Lambruschini n'était plus de ce monde.

#### B. — La Médaille miraculeuse et le cardinal Sterckx, archevêque de Malines

Comme nombre de ses collègues, convoqué pour la proclamation du Dogme marial, le cardinal Engelbert Sterckx (2 novembre 1792-4 décembre 1867), partit de Belgique, le lundi 16 octobre 1854, en compagnie de Mgr Deheselle, évêque de Namur. Par petites étapes, les deux évêques traversent la France et parviennent à Rome le 25 octobre, et logent au Collège belge. Là, durant les six semaines qui précèdent la cérémonie grandiose du 8 décembre, eurent lieu plusieurs réunions de cardinaux et d'évêques. Entre autres points, on s'y occupa d'un minutieux examen des expressions de la future Bulle pontificale : *Ineffabilis Deus*.

Dans sa dévotion mariale et dans sa préoccupation pastorale, le cardinal de Malines fit exécuter à Rome même une esquisse pour un tableau qui devait représenter et traduire iconographiquement l'Immaculée Conception. Dans ce but, il s'adresse au peintre bavarois Alexandre-Max Steitz, qui, né à Munich en 1811, s'était établi à Rome, où il mourut en 1888.

De plus, dès ce mois de novembre 1854, le même cardinal Sterckx fit imprimer, à Rome également, une brève dissertation sur le thème pictural de l'Immaculée : *De modo pingendi SS. Dei genitricem Mariam sine labe originali conceptam brevis disquisitio*, in-12, 13 p. De cette étude, M. Roger Aubert donne à nouveau le texte, op. cit., pp. 94-99, mais établi cette fois d'après la

minute autographe du cardinal, très travaillée (2) et copieusement raturée, telle que la conservent les archives diocésaines de Malines. Les variantes avec le texte imprimé par le cardinal, sont assez nombreuses, mais menues.

Rentré en Belgique sur la fin de 1854, le cardinal autorise volontiers l'imprimeur malinois Van Velsen à reproduire son travail romain en une brochure (double édition, française et flamande), intitulée : *Courte dissertation sur la manière de représenter par la peinture le mystère de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge Marie*. Dans un avant-propos, pp. 3-6, l'éditeur expose la part prise par l'Eminence de Malines dans la proclamation du dogme nouveau. Puis les pages 7-10 donnent, d'après un article du *Journal de Bruxelles*, les *Remarques explicatives sur le dessin de M. Seitz, reproduit sur pierre par M. L. Tuerlinckx* (3) et gravé sur acier par les soins et aux frais de M. E. Van Velsen, éditeur à Malines, par M. Vullman, graveur à Bruxelles.

Enfin, les pages 11-20, réimpriment la courte Dissertation latine du cardinal Sterckx, distribuée à Rome, sur la fin de 1854 : *De modo pingendi Sanctissimam Dei Genitricem Mariam sine labe originali conceptam*.

Dans cette brève Dissertation (au total une suite de treize notes), parvenu au paragraphe VIII, le cardinal de Malines se réfère à la Médaille miraculeuse, gravée à Paris, il y a déjà quelques années. Il s'efforce uniquement d'y retrouver une *traduction iconographique* de l'Immaculée Conception de Marie : la Vierge est debout sur le globe terrestre ; elle écrase le serpent, ses mains étendues projettent des rayons, sa tête, sans nulle couronne, est pourtant nimbée d'étoiles, mais la lune ne se profile pas sous ses pieds...

Mais voici *in extenso* ce paragraphe VIII, d'après la brochure de 1854 (le texte Aubert, *op. cit.*) ne diffère de l'imprimé que par nombre de menues variantes) :

P. 15, § VIII. *In numismate Parisiensi quod nuncupari solet Medaille miraculeuse, exhibetur Sanctissima Virgo stans super orbem terrarum, serpentem conculcans, et manus deorsum extendens, ex quibus radii emanant. Caput ipsius stellis circumdatur, sed corona non exornatur, neque luna sub pedibus depingitur.*

*Congregatio Sacrorum Rituum die 27 augusti 1837 (Vid. Decreta authentica vol. 8, n° 4644) respondit, non expedire, ut ista effigies in majori altari ecclesiae S. Nicolai, Neapoli colloce-*

(2) Il est clair que toute étude un peu poussée de ces textes et études doit se référer au texte intégral de M. Aubert, avec tout ce que comporte de notes, de nuances, de compléments, le travail du docte Directeur de la *Revue d'Histoire ecclésiastique de Louvain*. Ici, dans cette brève note des *Annales*, on ne considère que deux points, au total secondaires, mais intéressants pour éclairer ce cheminement conquérant de la petite et frêle Médaille qui s'avère *miraculeuse*. Elle vient à son heure pour épauler concrètement la conclusion savante et nuancée de la théologie, et tout ensemble, elle est à son tour, entraînée et portée comme gage de cette dévotion au dogme de l'Immaculée, de plus en plus conquérant.

(3) Louis-Benoît Tuerlinckx, né le 31 décembre 1830, à Malines, mourut à Ixelles, le 21 mars 1894 (Cf. Ulrich Thieme et Félix Becker : *Allgemeines Künstler Lexikon*).

tur (4). In annotatione huic decreto addita dicitur, ita merito decisum fuisse, tum quia potius imago Patroni titularis in isto altari ponenda erat, tum quia dicta imago Parisiensis differt quam plurimum ab ea quae a vetustissimis temporibus Beatissimae Virginis conceptio pingi consuevit, tum quia S. Congregatio nullam nequidem vetustissimam illam imaginem approbavit, at contra, ex mente Concilii tridentini, et Urbani VIII, hanc curam Episcopis reliquit.

Quaenam vero sit ea imago quae a vetustissimis temporibus pingi consuevit neque ab auctore praedictae annotationis indicatur, neque nos detegere potuimus. Putamus jam diu varias formas in variis regionibus pro vario pictorum imo etiam fidelium ipsorum genio, ad pingendas ejusmodi effigies adhibitae fuisse.

Le cardinal Sterckx, il faut l'avoir bien présent à l'esprit, s'attache uniquement aux images et symboles de la Médaille miraculeuse qui prêchent inlassablement la Conception immaculée de Marie. Dès lors, l'archevêque de Malines ne parle pas de la prière, qui s'avère une nette profession de cette croyance.

Dans cet aspect iconographique, il en vient donc au fameux paragraphe 3 du décret du 27 août 1836, interdisant aux Lazaristes de Naples de mettre au-dessus du maître-autel de leur église Saint-Nicolas-de-Tolentino un tableau de la Vierge, traduisant dès 1836, les visions de la rue du Bac en 1830. Tout d'abord, cette représentation de la Vierge, affirme l'annotation du Décret, diffère du type traditionnel de l'Immaculée Conception. Puis, tout tableau placé au-dessus du maître-autel doit se référer au titulaire de l'église, en l'espèce saint Nicolas de Tolentino. Mais, devant la première assertion de ce texte, quelle est donc, demande le cardinal Sterckx, cette représentation traditionnelle de l'Immaculée Conception ? La note du Décret, insérée pp. 270-272, ne le dit pas. Et le cardinal ajoute que, malgré ses recherches, il n'a pas trouvé, lui non plus, cette ancienne et traditionnelle représentation. D'après le Concile de Trente et suivant le décret d'Urbain VIII, le contrôle des images relève de l'autorité des Ordinaires du lieu : les images varient (on le sait) avec le génie, soit des peintres, soit même des fidèles. On conçoit dès lors que, suivant les pays, l'approbation de toute image, et dès lors celle de l'Immaculée peut et doit s'adapter diversement au sentiment religieux ou esthétique des fidèles.

Ce sera plus tard la conclusion que, sur ce thème, développera ultérieurement Mgr Jean-Baptiste Malou, évêque de Bruges, en des recherches bien plus développées et menées à loisir avec une plus grande acuité théologique : *Iconographie de l'Immaculée Conception*, Bruxelles, 1856.

Quoi qu'il en soit, ces diverses données, simplement enrangées dans nos *Annales*, ne visent qu'à compléter sur deux menus points, les travaux de nos classiques sur la Médaille : Aladel, Crapez, Misermont, sans oublier confraternellement la troupe allègre de leurs vulgarisateurs...

Fernand COMBALUZIER.

---

(4) En fait, le décret est du 27 août 1836 (*Decreta authentica Congregationis Sacrorum Rituum ex actis ejusdem S. Congregationis Collecta, cura et studio A. Gardellini ed. altera emendator, t. VIII...*).

La note que signale le cardinal Sterckx accompagne le Décret n° 4641, pp. 270-272.

## LE SÉMINAIRE DE SARLAT

(Voir *Annales*, t. 119-120, pp. 397-403 ; 629-678)

### Chapitre Sixième

#### LA VIE DU SEMINAIRE

##### I. — DIRECTION GÉNÉRALE DU SÉMINAIRE

Dans la direction du séminaire confié à leurs soins, les prêtres de la Mission de Sarlat s'inspirèrent certainement du règlement que l'Assemblée générale de leur congrégation avait établi en 1668.

Ce règlement comprenait 25 articles concernant la discipline, la formation morale et intellectuelle des clercs, les rapports des directeurs avec les séminaristes, avec les hôtes de passage, comme les Ordinands, ou les hôtes d'occasion, comme les ecclésiastiques enfermés dans les séminaires pour quelque faute (1).

Le même règlement était en usage dans tous les séminaires dirigés par les Lazaristes et, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Supérieurs généraux et les Assemblées générales ne cessèrent de donner leurs directives aux missionnaires chargés des séminaires.

Les directeurs de Sarlat, suivant d'ailleurs une coutume du temps, dont on trouve de nombreuses traces dans les archives notariales pour le séminaire de Périgueux, traitaient en Conseil, ou mieux en assemblée capitulaire, avec le concours d'un notaire royal, les affaires de quelque importance intéressant l'établissement. Ainsi, dans un acte reçu par Rousseau, du 3 février 1713, se trouve la procuration suivante :

*« L'an mil sept cent treize et le vingt sixième du mois de janvier après midi, régnant Louis roi de France et de Navarre, dans le séminaire du Roc près la ville de Sarlat en Périgord par devant le notaire royal soussigné et témoins bas nommés ont été présents Messires Joseph Naproux, prêtre, docteur en théologie, supérieur de la congrégation, Jean Philippe Berchon et Jacques Bernard, aussi prêtres de la dite Congrégation, tous habitants dudit séminaire, lesquels étant capitulairement assemblés au son de la cloche en la forme accoutumée et faisant pour Messires Berger, Delpech et Gibert, aussi prêtres de ladite congrégation et susdite communauté d'ici absents, étant occupés aux missions dont ils sont chargés dans le limousin... »* font connaître qu'il est dû au séminaire de Sarlat par Messire Léonard Chalup, du présidial de Périgueux, la somme de 3.000 livres convertie en rente constituée, en faveur de M. Charles de Javel, chanoine théologal de Sarlat, sous le nom de M. Pierre Reynier, supérieur de la Mission de Périgueux, dans le contrat du 29 mai 1692, reçu par Rousseau. Cette somme, a déclaré Reynier, faisait partie du testament du sieur de Javel en date du 11 novembre 1709. La communauté délègue donc M. Berchon pour récupérer cette somme du sieur Chalup et en donner quittance.

A propos de cette affaire, notons que les Lazaristes de Sarlat se servaient d'un sceau fort semblable à celui dont usait

(1) Coste, *La Congrégation de la Mission*, p. 75.

Monsieur Vincent, et qui d'ailleurs était communément employé dans toutes les maisons de la congrégation. Ce sceau ovale, de 22 mm. sur 19, portait en légende : « *Cong. Missionis. sup. dom. Sarlatensis* » (Congregatio Missionis superior domus Sarlatensis), et il avait pour dessin : un cercle de grénétis ; au centre, figure de Jésus enseignant (2).

## II. — LE RÈGLEMENT DU SÉMINAIRE

Aucune trace ne subsiste des anciens règlements particuliers du séminaire de Sarlat. Il est loisible de penser que le règlement en usage du temps des Prêtres du Clergé, sous le supérieurat de M. de Saint-Clar, fut substantiellement le même que celui qui fut adopté aux conciles de Bordeaux de 1583 et 1624 pour tous les séminaires de la région, d'autant plus que M. de Saint-Clar venait du séminaire de Bordeaux.

Les Lazaristes avaient leurs propres usages et déjà des traditions, que les directives des Supérieurs généraux et des Assemblées générales contribuèrent à fixer. L'horaire suivi au séminaire de Cahors, que le Père Chastenot, biographe d'Alain de Solminihac, dit être l'horaire commun à tous les séminaires dirigés à cette époque par les Lazaristes, fut certainement celui qu'approuva Mgr François de Salignac pour son séminaire de Sarlat, d'autant plus que ce règlement avait déjà fait ses preuves dans le diocèse d'origine du prélat (3).

Le règlement en question comprenait deux parties :

### 1° Règlement des jours ordinaires

4 h. 30. — Lever, prière, matines et laudes, debout ; méditation à genoux pendant une demi-heure, précédée ou suivie de Prime, selon la saison ; lecture, en chambre, d'un chapitre du Nouveau Testament.

7 heures. — Messe. Au retour de la chapelle, libre à chacun d'aller au réfectoire ou de rester à jeun. En hiver, quand le froid est rigoureux, on allume le feu. Chacun se retire chez soi pour apprendre sa leçon.

8 h. 30. — Tierce ; explication du Rituel ; classe jusqu'à 10 heures, terminée par une antienne à la Sainte Vierge.

10 heures. — Chacun, dans sa cellule, doit méditer sur ce qui a été entendu en classe.

10 h. 30. — Exercices corporels en silence : balayage, travail au jardin, coupage du bois. Le samedi et les veilles de fêtes, on balaye et orne la chapelle. Après Pâques, classe de plain-chant.

11 heures. — Sexte, repas, récréation gaie et divertissante, pendant laquelle chacun s'appliquera à éviter deux excès : le trop sérieux et la dissipation, prenant part, si tel est son désir, à des parties de boules, de quilles, ou à tout autre jeu, qui n'ait rien de contraire à la modestie ecclésiastique.

(2) De Bosredon. *Sigillographie du Périgord*, p. 269.

(3) A Cahors, ce règlement fut en vigueur jusqu'en 1780, époque où un nouveau projet fut dressé pour le remplacer. — Le Père Desvergnès, historien de Mgr de Solminihac, écrivait : « ...notre prélat ne fit point de règlement pour son séminaire parce que MM. les Prêtres de la Mission en ont de généraux pour toute leur Congrégation » (Fois-sac, *op. cit.*, p. 15).

13 heures. — Un moment de recueillement à la salle des exercices, puis préparation des leçons.

14 heures. — None et classe.

15 h. 30. — Exercice de plain-chant (d'octobre à Pâques).

16 heures. — Etude.

17 heures. — Vêpres.

17 h. 30. — Lecture spirituelle, tête nue et à genoux, dans le Nouveau Testament et de préférence dans l'Évangile, y ajoutant, si l'on veut, quelque passage de l'Imitation. Après Pâques, pas de plain-chant ; les Vêpres et la lecture spirituelle sont avancées d'une demi-heure pour permettre de placer avant souper la demi-heure de travail manuel qui n'a pas eu lieu le matin.

18 heures. — Examen dans la salle des exercices, repas et récréation.

20 heures. — Prières, Complies, lecture des points de la méditation pour le lendemain.

20 h. 30. — Coucher.

21 heures. — Extinction des chandelles.

### 2° Règlement du dimanche et des fêtes

4 heures. — Lever. On descend à 4 h. 30 en surplis. Prière, méditation, départ pour l'office à la paroisse. Si Monseigneur y assiste, on va le chercher à l'évêché et on l'y ramène ; s'il n'y assiste pas, on ne sort du chœur qu'après les fidèles. Après l'office retour au séminaire. Chacun attend dans sa chambre que sonne le dernier coup de la messe de paroisse. Si le dernier coup n'est pas sonné avant 8 heures, on dit Tierce ; sinon, Tierce au retour de l'église ; après quoi, déjeuner, étude.

11 heures. — Sexte, examen particulier, repas, récréation.

13 heures. — Etude et lecture de la Bible.

14 h. 30. — Départ à l'église pour l'office. Au retour, étude de l'Évangile ou des rubriques.

17 heures. — Lecture spirituelle.

17 h. 30. — Récitation des litanies du saint nom de Jésus et méditation.

18 heures. — Règlement des jours ordinaires, sauf Complies (4).

Il est vraisemblable que ce règlement primitif subit des modifications au cours des ans, ainsi qu'on le fit en d'autres séminaires, dont celui de Périgueux, où le temps consacré à l'étude, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, fut plus largement avantagé.

### III. — L'ADMISSION AU SÉMINAIRE

Ce ne fut qu'assez tardivement que les évêques de Sarlat fixèrent les conditions d'admission des clercs au séminaire.

Dans le contrat passé en 1683 avec les Lazaristes, Mgr François de Salignac avait stipulé :

*« Seront tenus lesdits prêtres de recevoir dans ledit séminaire pour retraite et exercices spirituels tant les prétendants à la tonsure cléricale, qu'ils seront à ces fins tenus de disposer à la recevoir dignement, que les ecclésiastiques qui se disposent à prendre les ordres sacrés, ensemble les prêtres et les curés de notre diocèse que nous leur enverrons pour la même fin, en par eux payant pour le temps qu'ils y resteront ce qui sera réglé,*

(4) Coste, Monsieur Vincent, II, pp. 376-377.

*jusqu'à ce que nous soyons en état de faire un fonds pour que lesdites retraites se puissent faire gratuitement à l'égard desdits ecclésiastiques. »*

Il ne semble pas que Mgr de Beauvau (1688-1701) et Mgr Paul de Chaulnes (1701-1721) se soient préoccupés de régler cette question. Le 26 mai 1714, ce dernier prélat conférait la tonsure cléricale au jeune Joseph-Mathieu Daymerique « *capacem et idoneum in examine nostro receptum* » (5). De même, la donation faite au séminaire par Antoine du Bernat de Canselet, à la fin de 1710, montre qu'à ce moment-là, on recevait encore au séminaire de tout jeunes garçons, qui accomplissaient leurs humanités.

Or, déjà bien avant cette époque, le diocèse de Périgueux possédait des règles très précises au sujet de l'admission des clercs au séminaire. Mgr Le Boux avait publié une ordonnance, en date du 3 octobre 1679, où il fixait les conditions à exiger des candidats.

Pour le diocèse de Sarlat, le premier et unique document officiel relatif à cette question est dû à Mgr Denis-Alexandre Le Blanc (1721-1745), qui fit une Ordonnance vraisemblablement inspirée de celle de Mgr Le Boux. Elle fut publiée au synode du 12 juillet 1729. On y lisait :

*« Nul ne sera admis dans notre séminaire pour se préparer aux saints ordres, qu'après que nous aurons examiné en congrégation, s'il est en état de profiter des Exercices qui s'y font, et qu'il nous aura apporté un certificat de son curé, de l'assiduité avec laquelle il a porté l'habit cléricale, assisté en soutane et surplis à la messe et aux vêpres de sa paroisse les fêtes et les dimanches, et fréquenté les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie »* (6).

Il ressort de cette Ordonnance que le diocèse de Sarlat était singulièrement en retard sur celui de Périgueux, et quant à l'organisation des études, et quant au temps de présence au séminaire exigé des clercs. Les constitutions diocésaines périgourdines se montraient beaucoup plus exigeantes.

#### IV. — LES ÉTUDES AU SÉMINAIRE

Alors qu'en ce qui concerne le séminaire de Périgueux, il existe encore aujourd'hui aux archives publiques ou privées et dans les bibliothèques quantité de cahiers de cours, dictés et commentés par les professeurs d'avant la Révolution, notamment les cahiers du célèbre Lespine (7), aucune trace manuscrite ne subsiste de l'enseignement donné au séminaire de Sarlat.

Il faut en chercher probablement la raison dans ce fait que les Lazaristes, conformément aux directives de leur saint fondateur, maintes fois rappelés par les Supérieurs généraux et par les Assemblées générales, n'avaient pas coutume de dicter des cours, mais s'attachaient seulement à commenter les manuels, approuvés par les évêques, tels que le furent, au xvii<sup>e</sup> siècle, ceux de Binsfeld ou du Petit Bécan (8).

Dans une lettre circulaire, datée du 30 mars 1703, le Supérieur général, M. Pierron, mandait à ses confrères :

(5) Arch. Evêché de Périgueux : Notes Delqueyrat.

(6) Ordonnances de Mgr Le Blanc, ch. VIII, § III.

(7) Arch. Séminaire de Périgueux.

(8) Coste. *Monsieur Vincent*, II, pp. 372 ss.

« Ceux qui sont destinés à régenter dans les Séminaires doivent s'appliquer à rendre les Ecclésiastiques solidement vertueux et intérieurs, et instruits de toutes les sciences nécessaires pour le ministère pastoral. Toute étude qui ne tend pas directement à l'une de ces fins, ou à toutes deux, ne nous convient point, c'est une perte de temps et si court et si précieux dont Dieu demandera compte. Pour se précautionner contre le goût des nouveautés, il faut suivre en philosophie les sentiments de l'ancienne philosophie d'Aristote qui est plus proportionnée à la manière dont on traite la théologie ; ainsi il faut enseigner Barbay, pour la théologie Grandin. Pour ce qui est des séminaires, il faut convenir avec les évêques d'auteurs non suspects de jansénisme ou relâchement et s'en rapporter du choix à eux, à moins qu'ils ne voulussent nous obliger d'enseigner des livres visiblement mauvais ou condamnés par l'Eglise ou le Saint-Siège » (9).

Monsieur Vincent estimait qu'il y avait plus d'avantages pour les élèves à étudier un manuel approuvé, qu'à copier des cours dictés par les professeurs, tant pour la sûreté de la doctrine qu'en raison de l'impossibilité pratique pour les professeurs de s'adonner avec compétence à toutes les fonctions qu'ils avaient à exercer au séminaire, et qui consistaient non seulement à enseigner, mais également à diriger intérieurement et extérieurement les élèves. A son sens, les professeurs, trop peu nombreux, auraient de la peine à subvenir à tant de tâches et ne pourraient se cantonner dans le seul enseignement et s'y spécialiser. Les successeurs de saint Vincent à la tête de sa Congrégation demeurèrent fidèles à ce point de vue et le rappelèrent sans cesse à leurs confrères chargés de l'enseignement dans les séminaires.

Du reste, la nécessité poussant au plus urgent, particulièrement au début des séminaires, l'enseignement qui y était donné était beaucoup plus pratique que théorique. On apprenait de préférence aux élèves la manière d'administrer les sacrements, de dire la messe, de réciter le bréviaire, de prêcher, de chanter, de catéchiser et de résoudre les cas de conscience. Les séminaristes les plus anciens étaient exercés au ministère par la prédication dans les paroisses, par les catéchismes aux enfants, notamment au cours des missions. C'est pourquoi saint Vincent tenait tant à ce qu'il y eut dans les séminaires des missionnaires adjoints aux professeurs.

Quant à la méthode même d'enseignement, Monsieur Vincent avait sur ce point une conception personnelle : la classe devait consister à réciter la leçon expliquée au cours de la dernière classe, puis à commenter quelques pages d'un manuel, et enfin à donner des éclaircissements complémentaires.

Tels furent sans doute les usages suivis au séminaire de Sarlat, puisque, jusqu'à la Révolution, il n'y eut jamais plus de trois professeurs.

Malgré les mouvements d'opinion, qui divisaient alors l'Eglise, l'enseignement dispensé au séminaire demeura toujours dans la ligne d'une saine orthodoxie. Il ne semble pas que le clergé sarladais ait été tant soit peu touché par le quesnelisme (10).

(9) Arch. Saint-Lazare, *Manuale Visitatoris*, p. 250.

(10) Victor Carrière, *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale*, III, p. 553.

L'inventaire des livres de la bibliothèque du séminaire, dressé à la Révolution, signale une collection assez complète des Pères de l'Eglise ; des ouvrages d'Ecriture-Sainte, dont ceux d'Estius et de Cornelius à Lapidé ; un dictionnaire universel ; un dictionnaire historique, et deux à trois mille volumes « *tant bons que mauvais* »(11). Cette dernière remarque peut donner à penser, et non sans raison, que l'économiste, M. Simian, avait pris ses dispositions, en temps opportun, pour soustraire de la bibliothèque les livres les plus précieux et les collections les plus importantes ; c'était du moins dans sa manière...

## V. — L'ACCÈS AUX ORDRES

La législation du diocèse de Sarlat à cet égard était également en retard sur celle des voisins, notamment de Périgueux. Nous avons dit plus haut ce qui avait été stipulé, lors de l'arrivée des Lazaristes, en 1683.

Or, depuis 1649 déjà, l'évêque de Périgueux, Mgr de Brandon, conformément aux vœux émis par les évêques de la région, réunis autour de l'évêque de Cahors, au château de Mercuès, avait constitué un séminaire des Ordinand, où les aspirants aux Ordres étaient contraints de passer un certain temps, si bien qu'en 1677, Mgr Le Boux refusait à un clerc l'accès aux ordres sacrés parce qu'il avait « *quitté le séminaire après y avoir demeuré trois mois seulement contre l'ordre établi* ».

A Sarlat, ce fut encore Mgr Le Blanc qui réglementa le premier la question, au cours du synode de 1729.

La tonsure, déclare l'évêque, ne sera conférée « *qu'à ceux qui auront atteint l'âge de douze ans (12), qui seront de bonnes mœurs et bien instruits des mystères de la foi. Ceux qui voudront la recevoir, se rendront en habit clérical chez les Prêtres de la Congrégation de la Mission au séminaire des Ordinand, le mardi de la semaine qui précède celle de l'Ordination, avec leur extrait baptistaire en bonne forme, et un certificat de leur vie et mœurs, signé de leur directeur, ou de leur curé, ou d'autre personne de probité qui Nous soit connue ; et après y avoir examiné leur vocation, et reçu pendant dix jours les instructions qui leur seront nécessaires, ils se présenteront devant Nous pour être examinés.* »

A partir de leur ordination, les tonsurés étaient astreints à porter l'habit clérical, c'est-à-dire la soutanelle et le collet, avec les cheveux courts et la tonsure. L'évêque leur ordonnait en outre d'assister en soutane et en surplis, les dimanches et fêtes, à la grand'messe et aux vêpres de leur paroisse.

En vue de se préparer aux ordinations des Ordres sacrés, les clercs étaient admis au séminaire, et devaient y séjourner six mois sans interruption avant le sous-diaconat ; pendant ce séjour, ils recevaient les Ordres mineurs. Trois autres mois de séminaire étaient requis avant de recevoir le diaconat et, de même, avant la prêtrise. Personne ne pouvait espérer être admis aux divers Ordres, sans avoir passé avec succès l'examen d'idoneité.

(11) Arch. dép., Dordogne, Q 1124.

(12) Les règlements de Périgueux fixaient 14 ans. — Le 28 août 1706 fut enterré dans l'église des Récollets de Sarlat Charles de Laborie de Campagne, clerc tonsuré, âgé de 12 ans (Arch. dép., Reg. de Sarlat).

Les candidats au sous-diaconat devaient en outre, suivant les règles canoniques, présenter un titre, soit bénéficial, soit patrimonial.

De ce fait, bon nombre de séminaristes étaient déjà nantis d'un *bénéfice*, soit curial, soit canonial.

En 1690, le clerc Joseph Pascal était pourvu de la cure d'Aubas. Le 4 mars 1702, Jacques Moureau, clerc tonsuré, prend possession de la cure de *Bouzie*, dont il est dépossédé peu après. Messire de Grézel, clerc tonsuré, prend possession de l'archidiaconat de *Biron*, le 4 juin 1710 ; et Joseph Daymerique, clerc tonsuré, du prieuré *Saint-Victor de Riniac*, le 28 mai 1715. Guillaume Surguier, clerc tonsuré, prend possession de la cure d'*Allas-l'Evêque*, le 11 septembre 1722. Cette même année, Jean de Fageol, clerc tonsuré, était grand archidiacre de l'église cathédrale de *Sarlat*. Jean Pouch, clerc tonsuré, bachelier en théologie, présent au séminaire de Sarlat, demande en 1725 la mise en possession de la cure de *Saint-Pierre de Grèzes*, résignée en sa faveur par Messire Pierre Bosredon.

En novembre 1729, Raymond Vayssière de Maillac, neveu d'un Vicaire général, était chanoine de la cathédrale. Un acte judiciaire qu'il intente à son père, nous donne des renseignements intéressants. S'adressant au lieutenant général de la sénéchaussée, Raymond Vayssière allègue « *que n'ayant pas de quoi payer la dépense qu'il aura faite dans le séminaire de Sarlat où il est, comme il paraît pour des raisons qu'il apporte, qui sont très convaincantes, savoir : le suppliant n'a d'autres revenus que celui de son bénéfice ; il y a très peu de temps qu'il a fini son temps de rigueur qu'il faut subir dans la cathédrale de Sarlat sans rien percevoir ; comme il n'y a pas longtemps qu'il possède son canonicat, il n'a pas encore pu payer dix écus au chapitre de la cathédrale de ladite ville, qu'il doit de droit dès sa prise de possession ; ni la pension qu'il doit à Mlle Selves, qui eut la charité de le recevoir chez elle, lorsque une forte sollicitation et continuelle et très injuste fut cause que son père et son oncle, qui tirent un tiers de son revenu, qui est très médiocre, l'ont chassé de chez eux, et l'ont laissé, sans aucune raison, sur le pavé ; mais par un respect humain sans prétendre blesser le profond respect qu'il leur doit, il y a très longtemps qu'il faut que le suppliant s'entretienne en contractant dettes sur dettes, son père lui laissant manquer de tout...* ». Le suppliant demande donc qu'on oblige son père à subvenir à son entretien, notamment qu'il l'aide à payer la dépense qu'il a faite dans le séminaire où il est, et qui montera à 112 livres ou environ pour six mois, et il ajoute que « *ce refus qu'on lui fait de l'entretenir lui est très préjudiciable, puisqu'il est cause qu'il ne peut pas encore de longtemps aller continuer ses études.* » (13).

Ce même Raymond Vayssière fait une nouvelle pétition, en décembre 1729, contre le supérieur du séminaire, M. Certain, qui avait fait opposition à ses revenus pour payer les dettes contractées par lui.

En 1731, Jean de Vaussanges, sous-diacre, était chanoine de la cathédrale et prieur seigneur de *Sadillac*, et Messire Mon-

(13) Arch. dép., Dordogne, B 1272. — Voir encore B 326, 1270, 1271, 1304, etc.

méja, diacre, est nommé à la cure de *Grolejac*, le 8 avril 1731, par Messire de Mirandol (14).

Il en fut de même jusqu'à la Révolution. Le nombre n'est pas petit des « *chapellenies* » que les séminaristes obtenaient ainsi en titre, bien avant leur ordination sacerdotale. C'était un moyen de leur procurer les ressources nécessaires.

A défaut de bénéfice, les clercs se faisaient établir, par devant notaire, un *titre patrimonial*, ou *titre clérical*, leur garantissant les revenus annuels, exigés par les Constitutions diocésaines. Mgr Le Blanc, consacrant l'usage existant, avait fixé ce revenu à 80 livres (15) ; vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, 100 livres furent exigées.

Rares étaient les clercs assez riches pour se constituer à eux-mêmes leur propre titre, comme le fit, le 18 avril 1739, le clerc tonsuré Louis Laguarigue établissant un titre clérical de 80 livres de rente « *sur ses propres biens* ». Le plus souvent, c'étaient les parents ou les bienfaiteurs qui intervenaient.

Dans un acte notarié, on lit ces détails intéressants :

« *Aujourd'hui, troisième du mois de mars mil sept cent trois, au lieu de S. Martial en Périgord, après midi, régnant Louis, par devant moi notaire royal soussigné, présents les témoins bas nommés, a été personnellement établi Maître Jean Albié, notaire royal et procureur d'office de la juridiction dudit S. Martial, habitant dudit lieu, lequel voyant Messire Guillaume Albié, acolyte, son fils naturel et légitime et de feu Toinette Delpech, ledit Guillaume Albié, absent mais moi notaire pour lui stipulant et acceptant, ledit Albié acolyte étant dans le séminaire de Mgr l'illustrissime et Révérendissime Evêque de Sarlat et dans l'intention et désir sous le bon plaisir de Dieu être promu aux ordres sacrés, et ayant à cette fin besoin d'un titre clérical pour vivre et subsister dans ce grand Ministère, Lui a donné et donne par donation pure et simple et à jamais irrévocable, et l'insinuation de laquelle ledit donateur consent, par tout où besoin sera, savoir est : une pièce de terre Claux située dans le tènement dudit S. Martial appelée Sur Lafon, de la contenance de cinq quartonnées ou environ... etc... » Cette donation comprenait en outre une vigne, un bois de chataigniers, plus un lit garni, une douzaine de serviettes, deux nappes, quatre plats, deux douzaines d'assiettes et six cuillers. Il est enfin déclaré que le jeune Albié pourra en prendre possession quand bon lui semblera. Tous ces biens assuraient un revenu de 90 livres quittes de toute charge (16).*

Le sieur Jean Secrestat, sieur de Lacatie, et son épouse, établissent, le 15 mai 1730, un titre clérical de 80 livres, en faveur de leur fils, clerc tonsuré ; de même, le 18 avril 1735, M. Jean Tassain, notaire royal, en faveur de son fils Pierre.

En novembre 1737, devant le notaire Castaing : « *Bernard de Vivien et Françoise de la Veyrie, son épouse, habitant la ville de Beaumont, voulant seconder les bons et pieux desseins que M. Georges de Vivien, leur fils naturel et légitime, leur a fait connaître depuis longtemps vouloir se consacrer à Dieu dans l'ordre de la prêtrise pour mieux servir dans l'Eglise le*

(14) Arch. dép., Dordogne, B 1856 ; II C 2411.

(15) Ordonnances, ch. VIII, §§ I, II, IV, V. — A Périgueux, on exigeait déjà 100 livres, à cette date.

(16) Arch. dép., Dordogne, Insinuations de Sarlat, B 3417.

reste de ses jours, sous le bon plaisir de Mgr l'illustrissime et Révérendissime Evêque et seigneur de Sarlat, mais ne pouvant parvenir sans un titre clérical pour lui servir de pension viagère et annuelle, les dits sieur et demoiselle conjoints, de leur bon gré et volonté, ont donné et donnent par ces présentes et par donation pure et simple... solidairement... audit Georges de Vivien, leur fils absent, présent au séminaire de Toulouse, la somme de cent livres tournoises par an de revenu, à prendre sur la maison de Beaumont... » etc... (17).

Soit encore le cas du clerc Pierre Montaigne. On lit dans un acte notarié :

« Aujourd'hui vingt quatrième novembre mil sept cent quarante deux par devant nous François de Lapoujade, conseiller du roi, lieutenant général en la sénéchaussée du Périgord, juge de la ville de Bergerac, étant a comparu Messire Jean-Baptiste Montaigne, receveur des domaines du Roi et directeur des postes de cette ville, assisté de Messire Jean Bouigue son procureur, lequel dit qu'il a créé sur tous ses biens une somme de cent livres de rente annuelle et viagère au profit de Messire Pierre Montaigne, clerc tonsuré, son fils, aspirant aux ordres de prêtrise, pour lui tenir lieu de titre clérical et sacerdotal, par acte du huitième du courant, retenu par Mailhetard, notaire royal, aux conditions énoncées en iceluy et pour la sûreté du payement, il a nommément affecté un vignoble à lui appartenant sis au tènement de Boisse, paroisse S. Martin de cette ville de Bergerac, et d'autant qui lui est nécessaire de faire attester que ledit vignoble est suffisant pour payer ladite rente, il nous présente pour cet effet maître Jean Bouigue, notaire royal, et sieur Mathieu Bouchon, bourgeois dudit Bergerac, qui connaissent les biens dudit sieur Montaigne, et attendu qu'ils sont ici présents, requiert qu'il nous plaise recevoir leur attestation et lesdits sieurs Montaigne et Bouigue ont signé. » (18).

A partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le revenu du titre clérical exigé fut porté de 80 à 100 livres.

Le 13 novembre 1754, le sieur Etienne Leydis, praticien de Sainte-Nathalène, établit un titre clérical de 100 livres de pension annuelle au principal de 1.000 livres. Le 10 mars 1755, un titre de 100 livres de rente, au principal de 2.000 livres et à prendre sur les biens paternels, est constitué en faveur de Messire Jean de Bars, clerc tonsuré, élève au séminaire. Un autre titre de 100 livres est établi, le 26 mai 1764, par Messire Joseph de Montalembert de Laborelie en faveur d'autre Montalembert, clerc, actuellement au séminaire de Sarlat. Marie Verliat, le 13 avril 1765, constitue 100 livres de pension pour le titre clérical de son fils Michel Secondat, prébendé en l'église de Sarlat.

Cette rente constituée n'était pas nécessairement perpétuelle. Assez souvent, le titre clérical était établi jusqu'à ce que le bénéficiaire eût obtenu un bénéfice suffisant.

Déjà, en 1674, le clerc François Secrestat se fait établir par son père et par son oncle, curé de Tamniès, un titre sur des biens, dont le revenu lui est assuré, en attendant un bénéfice (19). Le 1<sup>er</sup> mai 1737, Jean Lacroix constitue un titre de 80 livres de rente en faveur de son fils François, « jusqu'à ce

(17) B.H.A.P., 1883, p. 631.

(18) Arch. dép., Dordogne, Sénéchaussée de Sarlat, B 1772.

(19) B.H.A.P., 1903, p. 354 N.

*qu'il soit pourvu de bénéfice suffisant* ». Le titre de Jean-Baptiste Borie, établi, le 8 mars 1788, par M. Géraud Borie de la Valade, garantit la somme de 100 livres de revenu annuel, jusqu'à ce que le bénéficiaire « *sera pourvu d'un bénéfice équivalent* ».

Il vint un temps, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, où l'établissement des titres cléricaux devait présenter des garanties : des cautions étaient exigées. Ainsi, le 29 novembre 1782, est constitué un « *titre clérical, par Anne Aussel, veuve de Charles Sourzac, de Sarlat, en faveur de Messire Antoine, son fils, clerc tonsuré, portant une pension annuelle de 100 livres jusques à la pourvoyance d'un bénéfice, sous la caution de Messires Michel Secondat et Michel Vernet, prébandiers de cette ville* ». Les actes postérieurs sont rédigés sous cette forme.

Avant les ordinations, le titre clérical devait être publié par trois fois dans l'église du futur sous-diacre. Ainsi, le 20 avril 1738, le clerc Jean Leymarie fait enregistrer un certificat de trois publications de son titre clérical, donné par M. le Curé de Flaugéac.

A Périgueux, les clercs dépourvus d'un titre bénéficial ou patrimonial, et les séminaristes pauvres, étaient ordonnés au titre du séminaire, conformément à ce qui avait été réglé au concile de Bordeaux de 1624 pour tous les diocèses de la région. A l'article IX du règlement des séminaires, il était statué : « *Le titre du séminaire suffira pour être promu aux ordres sacrés à tous les élèves de la maison, jusqu'à ce qu'ils aient été pourvus de bénéfice par l'évêque.* »

En fondant son séminaire des Ordinands, en 1649, Mgr de Brandon, évêque de Périgueux, avait pris des décisions en ce sens. Rappelant aux sous-diacres l'obligation du titre canonique, il ajoutait :

*« De peur que cette précaution établie par les saints décrets ne semble rigoureuse pour les pauvres qui ont acquis beaucoup de vertu, et se sont poussés dans les sciences : Nous déclarons que s'ils s'en présentent qui ayent ces qualités, nous les placerons pour quelque temps dans notre séminaire, d'où ils ne sortiront point sans être pourvus de titres convenables à leur capacité. »*

A Cahors, vers 1670, des places gratuites, dites places du Clergé, étaient réservées à six clercs ; au sortir du séminaire, ces clercs étaient pourvus d'un bénéfice (20).

Aucune disposition semblable ne semble avoir été prise dans le diocèse de Sarlat, si on en juge par l'aventure du clerc Raymond Vayssière, rapportée plus haut. C'est également ce que laisse entendre une lettre de M. Forvieux, en date de 1769. Il écrivait :

*« Le séminaire de Sarlat est constamment un des plus pauvres du royaume ; il n'a pour toute dotation que six cents livres que le Clergé lui fait annuellement. Mgr l'Evêque de Sarlat se propose depuis longtemps d'y ajouter quelque fonds, soit pour entretenir le nombre des missionnaires qui seraient absolument nécessaires pour réduire les Ordinands, soit pour procurer quelques places gratuites aux pauvres sujets de son diocèse, objet d'autant plus important que le nombre des ecclésiastiques*

(20) Foissac, *op. cit.*, p. 32.

*diminue tous les jours et que la moitié des paroisses manque de vicaires » (21).*

Ces dernières lignes font allusion à un fléchissement des vocations, comme on le constate d'ailleurs également en d'autres séminaires, vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle.

Les ordinations, comme partout, avaient ordinairement lieu dans la cathédrale, et parfois dans les chapelles ou les églises paroissiales. Le 24 septembre 1712, Mgr de Chaulnes fit une ordination dans sa chapelle favorite de Saint-Benoit, attenante au cloître de la cathédrale, et « *il officia avec la majesté d'un grand pontife* », note le bénédictin dom Jacques Boyer, qui poursuivait alors ses recherches de documents pour la *Gallia Christiana* (22). Le 26 mai 1714, le même Mgr de Chaulnes tonsurait le jeune Joseph-Mathieu Daymerique dans la chapelle de la Sainte-Vierge de l'église cathédrale.

Une ordination fut faite, le 18 décembre 1773, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de *Villefranche-du-Périgord*, par l'évêque de Lectoure, Mgr Louis-Emmanuel de Cugnac ; il était assisté de M. Borie, alors économiste du séminaire de Sarlat (23).

Il est très vraisemblable que toute cette organisation du séminaire, dont nous venons de parler à la lumière des quelques documents que nous possédons, et particulièrement la législation concernant le séjour des clercs au séminaire, reçut de sensibles modifications au moins vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, comme on peut le constater pour plusieurs autres séminaires. Le manque de documents ne permet pas actuellement de préciser davantage.

## Chapitre septième

### LES MISSIONNAIRES DE SARLAT

Au séminaire de Sarlat, plusieurs Prêtres de la Mission, affectés au service des prédications et des missions dans le diocèse et les régions voisines, partageaient la vie de leurs confrères, les professeurs. Ils apportaient à ceux-ci et à leurs élèves l'appui de leur expérience du ministère des âmes.

#### I. — LA FONDATION DE NOAILLES

Comme nous l'avons vu précédemment, la duchesse de Noailles, par contrat du 6 avril 1683, avait stipulé avec M. Jolly, Supérieur général de la Congrégation de la Mission, la fondation, à Sarlat, « *de trois prêtres et un frère, pour faire des missions dans toutes les terres de ladite duchesse, conformément au mémoire des dites terres, en sorte que chaque paroisse pût avoir la mission tous les dix ans* ». Ces terres étaient situées en Périgord, en Limousin, en Auvergne et dans le Quercy (24).

Il était spécifié dans le contrat qu'un mémoire y serait annexé pour déterminer les paroisses, où devraient se donner

(21) Arch. Nat., T 193-74.

(22) *Journal de voyage...*, p. 273.

(23) B.H.A.P., 1946, pp. 16, 77-78.

(24) Il existe aux Archives Nationales, sous la cote T 193-74, un volumineux dossier relatif à la fondation faite par la maison de Noailles. Nous devons à l'obligeance bien connue de notre confrère M. Chalumeau, qui a étudié consciencieusement ce dossier, la communication de nombreux documents ; qu'il en soit sincèrement remercié.

les missions. Cette précaution élémentaire ayant été omise, ce fut l'origine de nombreuses difficultés, qui s'élevèrent plus tard entre les successeurs des fondateurs et les missionnaires. Les territoires de la maison de Noailles subirent de notables fluctuations par suite d'acquisitions nouvelles ou de cessions. Quelles étaient les paroisses qui devaient bénéficier des missions, lesquelles en étaient exclues ? Ni les héritiers des fondateurs, ni même les missionnaires ne le savaient exactement. Ces derniers prirent donc sur eux de donner des missions dans un nombre de paroisses équivalent à peu près à ce que semblait comporter la fondation primitive, laissant de côté les paroisses les moins accessibles de Sarlat. Pendant plus d'un siècle, et, de fait, jusqu'à la Révolution, les chargés d'affaires de la maison de Noailles et les supérieurs des missionnaires entamèrent sur ce sujet de nombreuses négociations, sans qu'ils aient pu jamais se mettre complètement d'accord. Ceci expliquera surtout la suite des événements que nous allons rapporter.

Dans un état, non daté, mais que la critique interne permet de situer entre 1771 et 1775, on lit ce qui suit :

*« Etat des terres et paroisses de la maison de Noailles dans lesquelles se doivent faire les missions fondées par l'acte du 6 avril 1683 » :*

*« Les missions doivent être exécutées dans les 30 paroisses désignées dans cet état, dans le cours de 10 ans, ce qui fait 3 missions par années. M. le Maréchal de Noailles prie M. Brival de veiller à ce qu'elles soient exactement faites d'année en année et d'adresser directement à M. le Maréchal de Noailles le certificat annuel des trois curés dans les paroisses desquels les missions auront été faites. »*

Cet état présentait ensuite la liste des paroisses où l'on voulait que soient données les missions, avec quelques remarques sous forme de *Nota*.

*En « Limousin : Noailles, Noailhac, S. Xantin de Malemort (Nota, que la cure de Malemort est unie au collège des Doctrinaires de Brive qui y font des instructions), Larche, S. Pantaléon, Ferrières, Mansac, Ayen, Le Temple d'Ayen, S. Robert et S. Maurice, qui se réunissent pour participer à la mission, Segonzac, Roziers (réunis également pour la mission), Couzours, Louynac, Vars, S. Cyprien, Issandou, Perpezac, Cublac, Brignac. »*

*En « Périgord : Terrasson (Nota qu'il y a à Terrasson d'autres missions fondées par des particuliers), La Dournac, Grèzes, Pazayac (25), La Feuillade, Nadaillac. »*

*En « Auvergne : Cros de Penières, Rouffiac, S. Julien d'Albois (cette paroisse est du Limousin mais elle confine à celles d'Auvergne), Anglars, Jussac, Sausac de Marmiesse. »*

*Dans le « Quercy : Meyrignac Lentour (Nota qu'on n'a point fait des missions dans les paroisses de S. Martin et de S. Sernin de la ville de Brive quoique dépendantes de la paroisse de la Malemort ni dans d'autres paroisses qui ne dépendent qu'en partie de la Maison. »*

Presque dès le début, l'exécution de la fondation ne laisse pas de présenter de sérieuses difficultés.

---

(25) Il y a quelques années, se trouvaient encore à Pazayac des reliques de saint Vincent de Paul, apportées là probablement par les missionnaires (Brugière : *L'ancien et le nouveau Périgord*, tome 32, p. 247).

Comme il arrive fréquemment pour ce genre d'œuvres pies, les revenus de la fondation primitive devinrent notoirement insuffisants pour subvenir aux frais de toutes les missions à assurer. Placés en rente sur les *Aides et Gabelles*, les capitaux avaient subi une dévaluation de plus des trois-quarts.

En outre, les pensions promises aux missionnaires n'étaient qu'irrégulièrement versées. M. Certain, supérieur de Sarlat, écrivait, le 18 novembre 1732, à M. Lavergne, chargé des affaires du duc Adrien Maurice de Noailles : « *Agrééz, Monsieur, que je vous réitère la très humble prière que je vous fis dans ma dernière lettre, qui est de nous faire tenir notre pension ; nous n'avons aucune autre ressource pour remédier à une foule d'affaires qui nous pressent depuis longtemps, ce qui me fait passer de très mauvaises heures et qui nous dérange beaucoup.* » Cette plainte était renouvelée, le 12 janvier suivant, et le supérieur d'écrire : « *Jugez, Monsieur, de l'état où nous sommes n'ayant encore reçu pas un seul denier de la pension de l'année dernière ; aussi faut-il que nous soyons perpétuellement à boursoiller et à emprunter de tous côtés pour vivre.* » Les 18 février et 15 avril, même plainte et même insuccès.

Les missionnaires firent part au duc de Noailles de leurs difficultés financières. En vue d'améliorer cette situation, M. Lavergne eut l'idée d'un nouvel arrangement avec les missionnaires. Il proposa que l'on cédât à ceux-ci le domaine de *Bouch*, affermé 1.140 livres, sous la double réserve : 1° de la justice et des censives de la paroisse de *Condat*, qui pouvaient valoir environ 80 livres de revenu, et 2° d'un pré, appelé de *Cassaigne*, situé sur la paroisse de *La Dournac*, censive et justice de l'abbé de Terrasson, et qui rapportait 130 livres de revenu. Il restait donc 930 livres de revenu assurées aux missionnaires, au lieu de 820 livres, versées jusqu'alors par la famille de Noailles. A cette proposition M. Lavergne ajoutait : « *Les missionnaires feront sans doute un très bon marché, car établissant un frère pour régir et soigner ce bien, ils pourront le faire valoir beaucoup plus qu'il ne ferait en la main de Monseigneur.* »

Mais, M. Certain objecta à ce plan, le 18 mars 1733, que, renseignements pris, le bail du domaine de *Bouch* était excessif et qu'il ne pourrait être renouvelé, à son échéance, en décembre 1733, que pour 900 livres ; en outre, que ce domaine était de mauvaise qualité, consistant principalement en vignes, qu'il faut renouveler tous les vingt-cinq ou trente ans ; que les bâtiments enfin étaient en mauvais état et exigeaient annuellement de grands frais d'entretien à prélever sur le revenu. Dans ces conditions, il demandait que le pré de *Cassaigne* fut également adjugé.

C'est sur cette base que des négociations s'ouvrirent à Saint-Lazare, entre M. Lavergne et M. Lamy, Procureur général de la Congrégation de la Mission, en vue d'aboutir à la rédaction d'un nouveau contrat de fondation.

La correspondance échangée à cette occasion nous éclaire sur l'attitude des missionnaires en cette affaire quelque peu embrouillée.

Dans une lettre à M. Lavergne, en date du 14 juillet 1733, M. Certain, rappelant qu'on avait omis d'annexer à l'acte de la première fondation la liste des paroisses, ajoute : « *C'est pourquoi, il faut avoir recours à l'interprétation de l'intention des fondateurs ; nous ne faisons aucune difficulté sur les paroisses*

dont les églises appartenaient avec tous les honneurs à Mgr le Duc et Mme la Duchesse, nos illustres fondateurs, mais il n'en va pas de même des paroisses de leurs terres dont les honneurs ne leur appartenait point du tout ou même ne leur appartenaient pas en seul. Il y a même en Auvergne beaucoup de paroisses qui, outre qu'elles sont en pariage, appartenait peut-être à feu M. le Marquis avant notre fondation ; c'est un fait que je vous prie d'éclaircir s'il doit faire quelque chose à la détermination.

« J'ai envoyé à M. Lamy une liste qui comprend toutes les paroisses qui dépendent de ces Seigneurs, il vous la communiquera ; j'en compte vingt-six marquées avec une croix, qui n'ont jamais appartenu à M. le Marquis et dans lesquelles Monseigneur a tous les honneurs ; mais pour ce qui est de toutes les autres, elles n'ont été marquées comme étant en pariage ou bien comme des paroisses dont les honneurs appartenait à d'autres Seigneurs et comme étant à M. le Marquis.

« Toutes ces considérations peuvent servir pour limiter le nombre des missions à faire. »

M. Certain faisait en outre constater à son correspondant que, dès le début, la fondation avait subi des pertes. Les 5.500 livres, que devait donner la fondatrice, n'avaient été versées qu'en deux paiements, le premier onze ans après la fondation, et le second seize ans après, ce qui avait procuré une perte de plus de 2.700 livres, sans compter que le remboursement fait en billets de monnaie de 1708, et la réduction qui en fut faite, porta la perte à 4.300 livres de revenu. Le cardinal de Noailles avait bien voulu, en 1702, réassurer le revenu pour l'avenir, mais il n'avait nullement compensé les pertes précédentes. Aussi, conclut M. Certain, « ces pertes ont fort affaibli cette maison qui s'en sentira toujours. Je vous supplie très humblement, Monsieur, de faire un peu attention à tout ceci avec nos Messieurs. Je ne voudrais pas, à Dieu ne plaise, diminuer en rien de nos obligations, que je désire accomplir de tout mon cœur selon nos forces. Si cependant il y avait quelque difficulté à fixer le nombre des paroisses, on pourrait différer à le mettre dans le contrat jusqu'à ce qu'on en serait convenu et dans la suite on attachera la liste au contrat qui aurait été passé. »

Ces négociations aboutirent à l'établissement d'un nouveau contrat de fondation, qui fut passé, le 26 septembre 1733, en présence de M. Jean Bonnet, Supérieur général de la Congrégation de la Mission, et de M. Vincent Lamy « prêtre procureur de la même Congrégation, faisant tant pour ladite Congrégation qu'au nom et comme fondé de la procuration des prêtres de la communauté de la maison de ladite Congrégation à Sarlat en Périgord passée le 11 mai 1733 devant Tassain, notaire de ladite ville de Sarlat » (26). Voici la teneur de ce contrat :

« ...Disant les parties que par contrat du 6 avril 1683 passé par devant Laverdi et Levasseur, notaires à Paris, Mme Louise Boyer, duchesse douairière de Noailles..., et Anne Jules, duc

(26) Cette procuration est ainsi enregistrée : « Procuration pour accepter un délaissement de biens immeubles que Mgr le duc de Noailles doit faire à la communauté de la Congrégation de la Mission de Sarlat par Jean Certain et autres religieux à M. Lamy, procureur général de la Congrégation de Saint-Lazare à Paris » (Arch. dép., Dordogne, II C 2414).

de Noailles..., son fils, ont fait une fondation et l'établissement de trois prêtres et un frère de ladite Congrégation de la Mission en la ville de Sarlat pour y faire des missions successivement et à perpétuité dans toutes les terres et paroisses dont ils étaient seigneurs, situées dans les provinces de Limousin, Périgord, Auvergne et Quercy, en sorte que de dix en dix ans il y ait une mission dans chacune desdites terres et paroisses, pendant lesquelles missions seraient faits les exercices accoutumés dans les missions de la Congrégation, en y ajoutant des prières publiques pour le salut, santé et prospérité des fondateurs et de leur famille.

« Comme aussi pour célébrer quatre services solennels à perpétuité dans le Séminaire de Sarlat (maison où devaient résider les missionnaires) à l'intention et aux jours indiqués par ladite fondation à chacun desquels jours tous les prêtres de la maison seraient tenus de dire une messe et encore de célébrer ou faire célébrer deux messes basses par chacune semaine à perpétuité à l'intention des fondateurs qui ont donné savoir une somme de 1.000 livres de rente et revenu annuel dont six cents livres du chef de ladite dame duchesse douairière de Noailles, et 400 livres du chef de mondit Seigneur Maréchal duc de Noailles, et pour les autres services de messes une somme de 5.500 livres, une fois payée que Messieurs de la Mission s'obligent d'employer en acquisition de fonds dans deux ans après qu'ils seraient établis à Sarlat et de rapporter l'acte d'emploi dix mois après le paiement qu'en l'exécution de cette fondation lesdites 5.500 livres, qui devaient être fournies en denrées, ont été payées auxdits missionnaires à Sarlat, dont néanmoins ils n'ont pas rapporté l'acte d'emploi ; qu'à l'égard de la rente de 1.000 livres madite dame la duchesse de Noailles pour se libérer des 600 livres de la portion de cette rente dont elle était chargée, a par acte du 5 mai 1697 passé devant Hurel et Avelines, notaires à Paris, cédé et transporté auxdits missionnaires de Sarlat pareille rente de 600 livres sur M. le Marquis de S. Viance qui en était vers elle débiteur, constituée au principal de 12.000 livres ; que lesdits Sieurs missionnaires ayant par acte du 26 juin 1708, passé devant ledit Hurel..., reçu dudit sieur marquis de S. Viance une somme de 14.734 livres 9' 4" tant pour le remboursement du sort principal de ladite rente que pour les arrérages qui en étaient lors dûs et échus, ils auraient par acte du même jour et devant les mêmes notaires en l'absence des fondateurs fait emploi de cette somme jusqu'à concurrence de 14.400 livres à l'acquisition de 800 livres de rente sur les aides et gabelles constituée à raison du denier dix huit, laquelle rente a été successivement et finalement réduite à 180 livres ;

« que mondit seigneur le Maréchal est demeuré débiteur des 400 livres pour la portion de ladite rente de 1.000 livres dont il était chargé par la fondation et après lui Monseigneur duc de Noailles ;

« que feu S.Eccl. Monseigneur le Cardinal de Noailles qui avait été légataire universel de feu Madame la duchesse sa mère voulant libéralement et par un effet de sa piété rétablir au profit des missionnaires de Sarlat le retranchement qu'ils avaient souffert par les faits du Roy sur la partie de rente ci-dessus provenant du chef de madite dame duchesse de Noailles, et ayant fait don à mondit Seigneur duc de Noailles, son neveu,

par contrat du 17 9bre 1720 passé devant ledit Hurel et son confrère de la terre de Bouch et domaine de Bouillac situés dans la sénéchaussée de Sarlat en Périgord et dans les limites des chatellenies et vicomté de Larche et Terrasson membres du duché de Noailles, qu'il avait acquis par contrat du 29 août précédent passé devant le même Hurel et son confrère. Il a par cette donation chargé mondit Seigneur duc de Noailles et ses successeurs de payer à la maison de la Mission de Sarlat les 420 livres de rente servant à remplacer le retranchement ci-dessus à fin que la rente de 1.000 livres fut rétablie dans son entier pour l'entretien des missions à condition pour lesdits Sieurs missionnaires de satisfaire à toutes les charges, clauses et conditions portées par l'acte de fondation à quoi ils pourront être contraints par celui qui se trouvera l'aîné mâle de la maison de Noailles ; il a encore donné en la même année 1720 une somme de 500 livres pour dédommager les missionnaires des pertes qu'ils avaient faites sur les arrérages précédents ;

« que mondit Seigneur duc de Noailles se trouvant par ce moyen chargé envers lesdits Sieurs missionnaires de Sarlat de 820 livres de rente faisant avec celle de 180 livres sur la ville les 1.000 livres portées par la fondation et désirant assurer à perpétuité l'exécution de cette fondation par le délaissement d'un fond d'héritage de revenu suffisant pour fournir ladite rente de 820 livres, il aurait sur cela fait connaître ses intentions auxdits Sieurs Supérieur, syndic et missionnaires de Sarlat qui ont offert de prendre les métairies et héritages dépendant de Bouch comme étant plus à la proximité et convenance de leur maison de Sarlat de tous ceux que mondit Seigneur duc de Noailles pourrait leur donner dans ses terres et d'ailleurs spécialement affectées à la majeure partie de la rente dont est question ;

« Sur quoi les parties sont convenues de ce qui suit :

« Savoir que mondit Seigneur duc de Noailles a délaissé, remis et transporté avec promesse de garantie de toutes charges autres que celles cy après expliquées même de tous droits de lods et ventes d'indemnité et amortissement qui pourraient être dûs en conséquence du présent contrat, ensemble de toutes dettes, dons, douaires, hypothèques, substitutions et autres empêchements queiconques auxdits Sieurs Prêtres de la Congrégation de la Mission de Sarlat, la maison et métairie de Bouch avec les autres bâtiments et édifices étant audit lieu de Bouch en l'état qu'ils sont présentement, à l'exception d'une tour qui est au coin de la cour dudit Bouch du côté du Levant, séparée du reste des bâtiments et actuellement découverte, laquelle mondit Seigneur duc de Noailles se réserve pour servir de prison et y faire un auditoire pour l'exercice de la justice de ladite terre et seigneurie de Bouch qui ne pourra cependant avoir de communication dans ladite cour.

« Plus délaissé mondit Seigneur comme dessus toutes les terres et labour, prés, vignes, bois, friches et autres héritages dépendant desdites métairies, ensemble les métairies nommées de Rocheflorens avec leurs dépendances, un pré nommé de Cassaigne situé dans la paroisse de Dournac, dépendant de la ferme de Bouch et généralement tous les biens fonds qui composent lesdites ferme et métairies ainsi qu'en ont joui, pu et dû jouir mondit Seigneur duc de Noailles et les autres précédents propriétaires et Seigneurs de ladite terre de Bouch.

« Plus la rente foncière de 80 livres en argent à la prendre et percevoir sur le moulin de Bouch arrenté par les précédents Seigneurs par contrat du...

« Et finalement les meubles, vaissaux vignaires, bestiaux, semences et autres choses étant dans lesdites maison et métairies servant à leur exploitation dont les fermiers sont chargés, à commencer la jouissance desdits biens et héritages compris au présent délaissement du premier de janvier de la présente année aux charges, conditions et réserves suivantes :

« 1° du cens et rente seigneuriale et directe de 40 livres par chacun an sur lesdites métairies et héritages de Bouch et de Rocheflorens pour tout ce qui était tenu noblement par mondit Seigneur duc de Noailles et que lesdits prêtres de la Congrégation de la Mission de Sarlat tiendront de lui à l'avenir en censive sous la charge et redevance de 40 livres annuellement ;

« 2° de payer en outre par lesdits Sieurs missionnaires les cens, rentes et autres charges réelles dont une partie des biens dépendant desdites métairies de Bouch et de Rocheflorens qui sont en la censive d'autres seigneurs peuvent être tenus et chargés à compter dudit jour premier janvier de la présente année pour l'avenir

« 3° se réserve mondit Seigneur duc de Noailles sur le moulin de Bouch ci-dessus énoncé tout droit de justice, seigneurie directe et les menues censives auxquelles il est sujet autres que celle de 80 livres comprise dans ledit établissement avec tous autres droits seigneuriaux sur ledit moulin et dépendances

« 4° se réserve pareillement mondit Seigneur duc de Noailles généralement toutes les autres censives, rentes, justice, seigneurie et autres droits et devoirs utiles et honorifiques appartenant et dépendant tant dudit fief et seigneurie de Bouch que de celui de Rocheflorens et autres fiefs y annexés.

« Le présent délaissement ainsi fait aux charges, réserves et conditions ci-dessus et en outre pour demeurer par mondit Seigneur duc de Noailles, ses hoirs successeurs et ayant cause quittés et libérés vers lesdits Sieurs Prêtres de la Mission de Sarlat et leur Congrégation des deux parties de rente dont il était chargé, l'une de quatre cents livres en conséquence de la fondation du chef de feu mondit Seigneur le Maréchal duc de Noailles son père, et l'autre de 420 livres du chef de feu S.Ecc Monseigneur le Cardinal de Noailles par la donation du 17 9bre 1720, faisant ensemble les 820 livres ci-dessus énoncées, à compter du même jour premier janvier de la présente année auquel commence la jouissance desdits biens au profit desdits Sieurs missionnaires, reconnaissant ledit Sieur Lamy audit nom que lesdits arrérages en ont été entièrement payés et acquittés jusqu'audit jour.

« Et au moyen du présent délaissement ladite Congrégation de la Mission de Sarlat exécutera comme elle y est obligée et que lesdits Sieurs Bonnet et Lamy auxdits noms l'y obligent de nouveau en tant que de besoin, toutes lesdites charges et conditions contenues en l'acte de fondation du 6 avril 1683, tant en ce qui concerne les missions dans les terres et paroisses où elle a son application que pour les services et messes qui doivent se faire et célébrer dans le lieu et l'établissement desdits Sieurs missionnaires à Sarlat.

« Et d'autant que par ladite fondation il était dit qu'il serait fourni un état desdites terres et paroisses où se devaient faire

les missions pour être annexé à la minute de la même fondation, ce qui n'a pas néanmoins été exécuté, les parties pour y suppléer ont présentement remis ledit état qui a été ci-annexé après avoir été d'elles signé et paraphé et à leur réquisition aussi paraphé desdits notaires soussignés, dans toutes lesquelles paroisses les missions seront faites aux termes de ladite fondation en sorte qu'il y ait une mission dans chacune tous les dix ans une fois (27) ;

« promet et s'oblige ledit Sieur Lamy audit nom de rapporter à mondit Seigneur duc de Noailles dans trois mois les actes justificatifs de l'emploi qui a été fait des 5.500 livres que feu Madame la duchesse de Noailles a donné auxdits Sieurs missionnaires de Sarlat par l'acte de fondation du 6 avril 1683 au défaut dudit acte consentant dès à présent que les biens et héritages appartenant à ladite Congrégation de la Mission de Sarlat demeurent spécialement affectés à l'exécution de ladite fondation jusques à concurrence de ladite somme de 5.500 livres.

« S'obligent encore lesdits Sieurs Supérieur et syndic esdits noms de se faire ratifier les présentes par tous ceux qui composent sa communauté de la Mission de Sarlat et d'en rapporter l'acte en bonne forme dans un mois à peine de tous dépens, dommages et intérêts.

« Déclare ledit Sieur Lamy audit nom que les 5.500 livres que feu madite dame duchesse douairière de Noailles a donné auxdits Sieurs missionnaires de Sarlat par l'acte de fondation dudit jour 6 avril 1683 ont été employés dans la dépense de la maison que lesdits Sieurs missionnaires ont fait bâtir à Sarlat et dans laquelle ils font actuellement leur résidence consentant qu'elle demeure spécialement affectée à l'exécution de ladite fondation jusqu'à concurrence de ladite somme de 5.500 livres. »

Tel était le nouveau contrat. Conformément aux prescriptions précédentes, il fut ratifié par M. Jean Certain, supérieur de la Mission de Sarlat, le 21 octobre 1733 (28). Le 3 janvier suivant, le même supérieur délivrait en faveur de M. Lamy une procuration pour gérer (29).

La veille du contrat, le duc de Noailles avait adressé à la Ferme Générale à Paris un mémoire pour obtenir une diminution du droit d'amortissement sur les biens qu'il se proposait de céder aux missionnaires de Sarlat. La moitié de remise fut accordée à condition que l'acte de cession serait passé dans les trois mois et les droits payés dans les quinze jours après.

La question financière ainsi réglée, le nouveau contrat maintenait dans leur intégrité les clauses de la fondation primitive, et notamment l'obligation d'assurer des missions tous les dix ans dans les paroisses dépendant des possessions terriennes de la maison de Noailles.

Cependant, la pratique révéla bientôt de sérieux inconvénients à la stricte exécution de cette clause essentielle.

La situation très éloignée des paroisses d'Auvergne, qui

(27) Ce document a malheureusement disparu du dossier ; il fut perdu probablement au cours des nombreuses tractations qui eurent lieu par la suite, puisqu'il en était la base.

(28) « Ratification d'un contrat passé à Paris entre M. de Noailles et les Supérieurs de la Congrégation de la Mission par M. Jean Certain, sup. de la mission de Sarlat » (Arch. dép., Dordogne, II C 2414).

(29) Arch. dép., Dordogne, II C 2415.

étaient à trois journées de voyage de la résidence des missionnaires, rendait malaisée la prédication périodique des missions. De fait, il était constaté, en 1769, que depuis le contrat de 1733, deux missions seulement avaient été données à *Anglars*, la dernière remontant à 1747 ; qu'à *Roffiac*, il y avait vingt ans que la mission n'avait pas été prêchée ; qu'à *S. Julien d'Albois*, vingt ans s'étaient également écoulés depuis la dernière mission, et trente-neuf ans depuis la première.

La raison de cette irrégularité dans l'observance du contrat, notons-le en passant, provenait de ce que les missionnaires avaient, dès le début, entamé des négociations au sujet de ces missions, en vue d'en être déchargés au profit d'autres missions prises en échange, et qu'ils attendaient à cet effet des instructions, conformément d'ailleurs aux avis qui leur en avaient été donnés.

En outre, plusieurs paroisses de petite étendue et à faible population ne se prêtaient guère à l'organisation des missions, faute de pouvoir y trouver logement et de s'y employer utilement ; les missionnaires en étaient réduits à inviter les habitants de ces paroisses à participer aux missions qui se donnaient dans les paroisses voisines.

Des difficultés d'un autre genre empêchaient parfois les missions d'être données à période fixe. Si, par exemple, le chanoine de Geouffre, doyen de l'église collégiale de *Noailles*, attestait, en 1769, que depuis 1716, les missions n'avaient été prêchées qu'en 1736, 1747, 1759, donc un peu plus que tous les dix ans, c'était pour des raisons indépendantes de la volonté des missionnaires. L'un d'eux confiait un jour au père du curé de *Pazayac*, qu'allant à *Noailles*, « *il n'avait pas trouvé de logement ni de bonnes dispositions de la part du doyen et des chanoines* », et, une autre fois, on avait fait coïncider la mission de *Noailles* avec celles qui étaient données dans la région de *Nadaillac*.

Partout ailleurs, ainsi que l'attestent les curés, les missions furent régulièrement assurées tous les dix ans.

Par acquit de conscience et pour régulariser la situation, les missionnaires entamèrent une série de négociations avec le duc de *Noailles*, par l'intermédiaire de son chargé d'affaires, en vue d'apporter divers arrangements au plan primitif des missions. A la lumière des documents qui restent, on peut en suivre le développement.

A la suite probablement d'une enquête, motivée par des plaintes émanant de paroisses, qui s'estimaient délaissées. M. Lavergne, chargé des affaires du duc de *Noailles*, se plaignait amèrement, le 29 juillet 1758, « *des missions et des missionnaires et (de) la proposition de M. de Talissat (supérieur de Sarlat) de changer les paroisses d'Auvergne... en pareil nombre d'autres paroisses nouvellement acquises (par la famille de Noailles et) qui se trouvent à la porte de Sarlat* ». Il y voyait une proposition « *plutôt dirigée par l'intérêt et la commodité des missionnaires que pour l'utilité et besoin des peuples.* » Aussi menaçait-il « *de prendre des mesures plus efficaces pour parvenir à faire exécuter les intentions des premiers fondateurs et celle qu'a eu Mgr le Maréchal en augmentant le bien de la fondation considérablement au-dessus de ce qui fallait pour remplacer les pertes qu'on avait fait sur les revenus de la fondation.* »

Le lendemain, écrivant à M. Talissat lui-même, il lui disait :  
« Il n'est pas douteux, Monsieur, que les terres de Montfort, Carluz et Salaignac sont sans comparaison plus commodes pour les missions que ne le sont les terres situées dans l'Auvergne ; il est vrai aussi que la maison de Noailles a ailleurs deux de ces terres d'Auvergne qui sont celles de Marmiesse et de Rozières (30), mais on a aussi ajouté plusieurs paroisses à celle de Pénière, qui est aujourd'hui composée de dix à douze paroisses. Aussi, je crois, Monsieur, que ce qui peut s'approcher le plus de la règle et de l'esprit de la fondation dans les six ou huit principales paroisses dépendantes de Pénière, Servièrre et Malesse formant ensemble un seul corps contigu, en arrangeant les choses de sorte que les missions puissent se trouver de trois en trois ans une fois dans chacune de ces paroisses. Lorsque Mgr le Maréchal vous a donné la terre de Bouch pour remployer ce qui avait été perdu sur le revenu de la première fondation, pour l'augmenter il avait été bien promis et arrêté qu'on ferait un nouvel arrangement sur l'ordre, le temps et les lieux de ces missions. Je ne sais comment et par la faute de qui cela est resté en arrière ; peut-être est-ce plus la mienne que celle des autres. Quoi qu'il en soit, Monsieur, je vous prie de vouloir bien m'envoyer un état des lieux et paroisses où vous vous croyez actuellement obligés de faire la mission, l'intervalle que vous laissez d'une mission à l'autre dans la même paroisse, l'ordre et le temps que vous employez à les faire. Je joindrai ce mémoire avec tous les renseignements que j'ai ici, j'en rendrai compte à Mgr le Maréchal et nous tâcherons de former sur cela un règlement qui fixera les choses pour l'avenir. »

M. Lavergne terminait sa lettre par cette admonestation sévère et quelque peu étrange :

« Je ne dois pas vous dissimuler, Monsieur, qu'on a prétendu que MM. les Missionnaires se mêlaient de choses qui n'étaient pas de leur connaissance et qui avaient par leurs discours occasionné divers procès. Vous savez mieux que moi l'objet de ces missions et principalement d'instruire, d'aider MM. les curés dans tout ce qui regarde le spirituel et à l'égard du temporel de ne s'en mêler que pour éteindre les procès et les inimitiés qui en sont la suite. L'intention de la maison de Noailles a été aussi qu'elle trouverait par là un moyen sûr d'être informée exactement de ce qui pourrait se passer dans les terres de contraire au bon ordre et à la justice, afin qu'elle put employer son autorité à faire observer l'un et l'autre et à corriger les abus. Cependant depuis bien près de quarante ans que je suis attaché à la maison, je n'ai guère vu venir aucun avis de cette espèce dont on ait pu faire usage. J'ai tout lieu de croire que vous vous emploieriez efficacement à rendre les missions véritablement utiles au peuple pour le bien duquel on les a fondées. »

Il est à croire que les missionnaires, à qui M. Lavergne rendait à son insu un magnifique hommage, persévérèrent dans leur mutisme au sujet des abus, dont ils avaient reçu la confiance ou qu'ils pouvaient avoir éventuellement constatés. La nature même de leurs fonctions leur en faisait un devoir sacré. Ils venaient dans les paroisses non pas pour enquêter sur les agissements de leurs auditeurs, mais pour les aider à régler

(30) Elles furent aliénées par le duc, en 1750.

leurs conflits et à pacifier leurs consciences. Toute autre attitude aurait confiné à une indiscretion scandaleuse susceptible de nuire à leur ministère !

Les années passèrent sans que les pourparlers aboutissent à une solution définitive, chacun demeurant dans l'expectative et sur ses positions, de sorte que les missions d'Auvergne continuèrent de n'être que partiellement assurées.

Mais, un beau jour, M. Lavergne prit la mouche et décida d'employer les grands moyens pour contraindre les missionnaires à se ranger à ses vues personnelles. Le 7 avril 1769, il leur transmettait par l'huissier Pierre Garraudie un exploit judiciaire, dans lequel le sieur Borie, syndic de la communauté de Saint-Lazare de la ville de Sarlat, était invité « à comparaitre dans le délai de deux mois par devant nos Seigneurs tenants les requêtes du Palais à Paris », en vue de se voir reprocher l'inexécution du contrat et d'être contraint de restituer les biens de la fondation.

Cette procédure surprit désagréablement le supérieur du séminaire, M. Talissat qui, le 12 avril, s'empressa d'adresser au duc de Noailles la lettre suivante :

*« Je viens de recevoir avec le plus sensible étonnement une assignation de votre part aux requêtes du palais ; il m'est aisé de voir ce qui nous a attiré cette disgrâce, c'est l'omission de quelques missions, que nos missionnaires donnèrent dans vos terres de l'Auvergne. J'ai de la (peine) à croire que M. Lavergne n'a pas mis sous vos yeux un mémoire touchant les fondations de vos illustres aïeux en faveur du séminaire de Sarlat, et que je n'ai entrepris de faire que suivant l'avis de M. Lavergne, et qui me fit savoir qu'il avait reçu mon mémoire et qu'il ne manquera point de vous le présenter et de me faire savoir vos intentions, ainsi qu'il conste par sa lettre du 27 août 1758. Et comme il ne m'a point en aucune façon manifesté vos intentions, j'ai cru devoir attendre vos ordres pour m'y conformer. Je viens d'écrire à Mr notre général pour le prier de vous exposer les motifs du mémoire que j'avais fait passer à M. Lavergne. Nous sommes totalement éloignés d'avoir des procès avec votre Grandeur et nous n'oublierons jamais les bienfaits que nous avons reçus de votre illustre maison et nous vous supplions de vouloir bien nous les continuer... »*

Ayant sans doute reçu du Supérieur général de la Congrégation les éclaircissements nécessaires, et ayant peut-être aussi constaté la négligence de son chargé d'affaires, qui ne semble pas s'être montré très actif, le duc donna vraisemblablement des instructions pour arrêter là la procédure, qui n'eut pas de suite, et les tractations se poursuivirent sous la forme de projets d'arrangements, non seulement au sujet des missions d'Auvergne, mais aussi à l'égard d'autres missions que l'on voulait voir exécutées par les missionnaires de Sarlat.

Dans une lettre adressée, le 14 février 1776, à M. de Brival, procureur du roi à Tulle, et chargé des affaires de la maison de Noailles en Limousin et en Périgord, M. Forvieux faisait ainsi le point sur cette question de plus en plus embrouillée :

*« J'eus l'honneur de vous observer dans la conférence que nous eûmes à Tulle qu'il y avait déjà de la surcharge dans la fondation ; qu'il y avait même des paroisses très considérables dans le Périgord et le Quercy, qui n'avaient jamais été comprises ; qu'ainsi la répartition me paraissait avoir été mal faite ; que dans le nombre des paroisses où nous allions il y en avait*

*de fort petites ; vous me fîtes la grâce de me répondre que je vous fournirai un plan où j'insérerais les paroisses qui n'ont jamais été comprises dans la fondation et que j'indiquerais celles qui pourraient être unies à quelque autre du voisinage comme cela s'est pratiqué jusques ici pour quelques autres que je vous note dans le plan que je vous envoie. Vous m'ajoutâtes que l'on pourrait mettre dans ce goût là le temps des missions pour chaque paroisse à quinze ans au lieu de dix. »*

M. Forvieux fait ensuite allusion à un projet d'arrangement avec d'autres missionnaires, ceux de Salers.

*« Pour les missions d'Auvergne, dit-il, les Mrs de Salers nous offrent cinq missions en échange, dont je vous envoie l'état qu'ils ont fourni ; je ne trouve point dans nos livres que l'on n'ait jamais fait à Servières ni à Goule. Il y a apparence que c'est l'acquisition dont nous avait autrefois parlé M. Lavergne, lorsqu'il nous marqua qu'il faudrait faire un échange, attendu que Mr de Noailles s'était défait d'une partie des paroisses dans lesquelles nous faisons mission. Pour les proportions de service, je les crois à peu près les mêmes et je vous serais bien obligé, Monsieur, de vouloir bien me dire à combien de distance de Tulle sont les endroits que ces Mrs nous offrent. Si ces endroits nous rapprochent de Sarlat, les endroits que nous cédon's les rapprochent à eux-mêmes de Salers. Nous entrerons volontiers dans tous les arrangements que vous trouverez justes et raisonnables à cet égard. »*

Le missionnaire parle ensuite d'autres propositions qui avaient été faites. *« Pour ce qui regarde la petite mission de Jumilhac, dit-il, nous nous en chargerons, mais uniquement pour vous débarrasser et pour vous plaire, nous sommes déjà surchargés pour les missions et si cela vous est égal, je proposerai à Mrs les missionnaires de Périgueux (31) de prendre sur leur compte ce petit article ; s'ils le refusent nous prendrons avec vous tel arrangement que vous trouverez bon ; je leur proposerai encore d'abord que j'aurai de vos nouvelles, de se charger de l'entière mission que vous voulez faire donner, car il nous est impossible, malgré la bonne envie que nous aurions d'entrer dans vos vues, de nous en charger nous-mêmes. L'honoraire pour les missions que l'on fait donner pendant un mois est pour eux et pour nous de cinq cents livres et souvent de six cents ; vous verrez par là ce que vous voudrez faire. »*

A cette lettre était jointe la pièce suivante :

*« Etat des missions que le séminaire de Sarlat doit acquitter pour Monseigneur le Maréchal duc de Noailles :*

*« Nouailles, Nouailhac, Larche, S. Pantaléon, Mansac, Ayen, Perpezac-Le Blanc et le Temple d'Ayen, fort petite paroisse qui depuis la fondation a toujours assisté avec son curé à la mission de Perpezac à laquelle on reste huit jours de plus, les deux paroisses étant unies pour la mission.*

*« S. Robert et S. Maurice, on pourrait joindre Couzours qui n'est qu'à deux pas et très petite paroisse ; la partie qui est du côté de S. Robert profiterait de la mission et l'autre qui est du côté de Lognac profiterait à son tour.*

(31) Il s'agit des prêtres de la Congrégation périgourdine, dite également « de la Mission », mais qui n'avaient aucune attache avec les Lazaristes.

« Lognac et partie de Couzours, Segonzac et Rozières qui est une très petite paroisse ; Vars et S. Cyprien, depuis la fondation S. Cyprien a toujours profité de Vars où l'on reste huit jours de plus ; Issandou, Cublac, Brignac, Ladournac et Grèzes, qui est une petite paroisse très à portée ; Pazayac et La Feuillade, qui a toujours profité de la mission de Pazayac depuis la fondation ; Nadaillac et Ferrières.

« Nouvelles paroisses de Mgr le duc de Noailles qui n'ont jamais été comprises dans la fondation et qui sont très considérables : Terrasson, Salagnac, S. Geniès, Carluz, Vitrac.

« Il faut encore ajouter à ce nombre les cinq d'Auvergne dont je vous envoie l'état que l'on nous a fait passer : « Missions à la charge de Mrs de Salers en Limousin : 1... ; 2... ; 3... ; 4... ; 5... Missions à la charge de Mrs les Missionnaires de Sarlat : 1. Anglars, de 1.400 communians ; 2. S. Julien près Pléaux, environ 800 ; 3. Cros ou Roufiac alternativement de 7 à 800 ; 4. Servières ; 5. Goule. »

Ce rapport de M. Forvieux restant sans réponse, celui-ci écrivait de nouveau, le 5 août 1776, à M. Brival :

« De grâce, Monsieur, ayez la complaisance de rappeler à Mr de Nervet (successeur de M. Lavergne), notre arrangement pour les missions ; que cette affaire finisse afin que nous sachions à quoi nous en tenir à l'avenir. Un mot de votre part mettra le dernier coup à cette affaire. Nous le désirons avec d'autant plus de raisons que nous souhaitons qu'il n'y ait plus de plainte à cet égard... »

Cet appel resta sans effet, puisque plus de deux ans après et par deux fois, le 14 octobre et le 11 novembre 1778, M. Borie, successeur de M. Talissat comme supérieur de Sarlat, suppliait directement M. Nervet de donner ses instructions à M. Brival, afin, dit-il, « que nous sachions à quoi nous en tenir et que nous puissions faire de nouveaux efforts pour contenter nos illustres fondateurs. Du reste, ajoutait-il, M. Brival nous a dit de suspendre toutes les opérations jusqu'à ce que vous auriez la bonté de lui donner de vos nouvelles et fait part de votre façon de penser sur le plan qu'il vous avait envoyé. »

Nouvelle instance de M. Borie, le 30 décembre, à l'occasion de la nouvelle année, et toujours pas de réponse. Il semble que M. Nervet ait voulu lasser la patience des missionnaires pour les contraindre à suivre le plan primitif des missions, malgré les justes objections qu'on y pouvait faire.

M. Forvieux entra de nouveau en scène et mandait à son tour à M. Brival, le 24 juillet 1779 :

« Malgré toutes les diligences que nous avons pu faire auprès de M. Nervet, il n'a pas encore été possible d'avoir une réponse de sa part ; il est bien douloureux d'être arrêté dans ce projet qui nous aurait mis à même de savoir à quoi nous en tenir pour remplir nos obligations.

« Sur la lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire et dans laquelle vous me marquiez de faire agir auprès de M. Nervet, notre prélat s'adressa à Mr le Maréchal duc de Monchy qui promit que M. Nervet répondrait. Auriez-vous, Monsieur, reçu de ses nouvelles ? Faites-moi l'amitié de me marquer votre façon de penser afin que nous nous y conformions. Vous avez vu notre bonne volonté. Nous voudrions de tout cœur finir cette affaire par votre médiation. Vous avez connu de tou-

*tes choses dans le mémoire que vous en avez fait et envoyé. Honorez moi d'un mot de réponse et agréé... »*

De guerre lasse, M. Nervet n'ayant pas même donné signe de vie, M. Forvieux, alors en mission à Noailles, prit le parti de s'adresser directement à lui. Le 17 décembre 1779, il lui écrivait cette lettre où il résumait l'état de la question :

*« Il y a déjà près de trois ans que je fis un voyage à Tulle pour conférer avec M. Brival sur la distribution de nos missions qui sont de la fondation de Monseigneur le duc de Noailles. Nous en avons trente-deux à donner tous les dix ans à sa décharge, quatre services solennels par an et deux messes basses par semaine : voilà les charges de la fondation.*

*« Parmi la liste qui fut faite dès le commencement de la fondation, on y comprit de très petites paroisses où les missionnaires n'ont quasi rien à faire pendant trois semaines, n'y ayant que quatre-vingts ou cent communians, tandis qu'on a laissé des endroits très considérables comme un Terrasson où il y a au moins deux mille âmes, Salagnac où il y en a mille ou douze cents, Carluz, où il y en a au moins mille, S. Geniès autant. L'on n'y a point fait du tout mention de la vicomté de Monfort, Vitrac où il y en a au moins sept à huit cents. Vous jugerez par là, comme l'a fait M. de Brival sur les lieux, combien cette première distribution a été mal faite.*

*« M. de Brival me dit encore que vous aviez cinq ou six paroisses dans la Centrie du côté de l'Auvergne très considérables où la mission serait très nécessaire. Comme l'éloignement de ces paroisses de Sarlat serait opposé aux termes de la fondation, je prenais cinq paroisses du côté de Tulle qui sont à la charge des missionnaires de Salers en Auvergne, et ces messieurs se chargeaient d'en acquitter autant dans la Centrie à notre décharge et cela par contrat. Vous voyez, Monsieur, que je ne cherche pas à me décharger, puisque dans le tableau que M. Brival m'a dit vous avoir envoyé, au lieu de trente-deux missions que nous sommes obligés de donner tous les dix ans pour Monseigneur le duc de Noailles, vous y trouverez trente-sept.*

*« Ce que j'en ai fait n'est que pour le plus grand bien de la fondation que j'ai eu le temps de voir par moi-même depuis vingt ans que je travaille dans le diocèse de Sarlat. Nous voici occupés à Noailles, de là nous devons aller à Nadaillac, Ladornac, Grèzes, Pazayac. Toutes ces missions sont de la fondation. Voudriez-vous bien, Monsieur, me faire la grâce de me répondre un mot à cet égard à l'adresse de M. le doyen de Noailles qui aura la bonté de me faire passer votre lettre. Si cet arrangement est de votre goût, je me rendrai à Tulle pour conclure toutes choses avec M. Brival. Je puis vous assurer devant Dieu que c'est pour sa plus grande gloire et pour le plus grand bien de la fondation que je travaille. Je prends de plus grandes charges que la fondation ne me donne, mais je crois que le bien le demande. M. Brival l'a vu par lui-même. C'est lui-même qui me l'a proposé et j'ai cru devoir m'y rendre.*

*« Le supérieur du séminaire a eu l'honneur de vous adresser trois lettres à cet égard. M. de Brival m'a marqué vous en avoir écrit et vos affaires vous ont sans doute empêché de leur répondre un mot à ce sujet. J'ai l'honneur d'être avec des sentiments pleins de respect..., etc... »*

Le plan proposé par M. Brival à M. Nervet est probablement le suivant, qui distribuait les missions, ainsi que suit :

« Première année : une mission à Noailles, à Noailhac, à Malemort ;

« Deuxième année : une mission à Meyrignac-Lentour, à Sausac de Marmiesse et à Jussac de Rozières ;

« Troisième année : une mission à Anglars de Montclar, à S. Julien d'Albois et à Cros de Penières. Comme les paroisses de Cros et de Rouffiac dépendent de la même terre de Penières et qu'elles sont fort près l'une de l'autre, il suffira de faire une seule mission pour les deux paroisses alternativement à Cros et à Rouffiac ;

« Quatrième année : une mission à Larche, pour cette paroisse et pour celle de La Feuillade, ces deux paroisses sont fort petites et fort voisines, on y observera ce qui est marqué pour Cros et pour Rouffiac ; — une mission à Pazayac, à Grèzes, à Ladornac ;

« Cinquième année : une mission à Nadaillac, pour cette paroisse et pour celle de Ferrières qui est très petite et proche de Nadaillac, où il convient que ce soit toujours le lieu de la mission pour les deux paroisses ; — une mission à Terrasson et à Mansac ;

« Sixième année : une mission à S. Robert, pour cette paroisse et pour celle de S. Maurice, qui sont de petites paroisses presque renfermées dans l'enceinte du même lieu de S. Robert ; — une mission à Ayen pour cette paroisse et pour celle du Temple d'Ayen, petite paroisse qui avoisine le lieu d'Ayen ; — une mission à Vars, pour cette paroisse et pour celle de S. Cyprien, qui sont deux petites paroisses très proches l'une de l'autre ; on fera la mission alternativement dans chaque paroisse au lieu qu'il convient ; qu'elles se fassent toujours dans l'église d'Ayen pour la paroisse d'Ayen et celle du Temple, et dans l'église de S. Robert pour les deux paroisses de S. Robert et de S. Maurice ;

« Septième année : une mission à Segonzac, à Rozières, à Couzours ;

« Huitième année : une mission à Lougnac, à Perpezac, à Issandou ;

« Neuvième année : une mission à Brignac, à Cublac. Voilà toutes les paroisses qui dépendent des anciennes terres de la maison de Noailles remplies. Cependant il reste une troisième mission à faire pour la neuvième année et trois missions pour la dixième. Sur quoi Mgr le Duc peut ou obliger les missionnaires à répéter plus souvent les missions que de dix en dix ans révolus, ou placer les quatre missions qui restent sur la terre de Salaignac ; ce dernier parti paraît le meilleur, et en ce cas, on pourrait continuer ainsi : une mission à Salaignac ;

« Dixième et dernière année : une mission à Borrèze, une mission à Eybènes, pour cette paroisse et pour celle d'Eybènes qui sont fort proches l'une de l'autre et petites, on le fera alternativement dans chacune, une mission à Carlucet.

« Par ce moyen, il ne restera plus que les paroisses de la vicomté de Carluz et celles qu'on achètera de nouveau pour lesquelles on pourra étendre la fondation, si on le juge à propos par la suite.

« Il faut observer qu'il sera plus avantageux aux missionnaires de faire entrer les cinq paroisses de la terre de Salaignac dans le nombre de celles où ils doivent faire les missions que de les obliger à les répéter plus souvent dans les anciennes terres, parce que les cinq paroisses sont fort près de Sarlat au

lieu que les anciennes terres sont pour la plupart fort éloi-  
gnées. »

Ces propositions des missionnaires étaient l'expression même du bon sens et de la sagesse. Elles avaient l'avantage d'être établies par un homme qui savait de quoi il parlait, ayant l'expérience des lieux et des missions avec leurs difficultés particulières. Mais M. Nervet était buté, son silence inexplicable le prouve, et il ne semble pas avoir cherché à comprendre le bien fondé des allégations des missionnaires. Son parti-pris l'aveuglait. Il le démontre abondamment dans la pièce suivante, qu'il faut reproduire telle quelle :

*Ce mémoire remis par les Missionnaires à M. le Maréchal de Monchy, l'a été ensuite à M. le Maréchal de Noailles, qui de sa part l'a remis à M. Nervet. Celui-ci l'a envoyé ainsi apostillé à M. Brival pour qu'il en prenne lecture et cesse toutes communications avec ces bons Missionnaires qui voudraient recevoir les revenus entiers de la fondation et diminuer les charges.*

*Mémoire à présenter à Monseigneur le Maréchal Duc de Noailles (1780).*

*Sur certaines plaintes mal fondées (1) que l'on avait fait aux Messieurs du Séminaire de Sarlat touchant l'exécution de la fondation des Missions de la Maison de Noailles, M. Forcieux se rendit à Tulle auprès de M. Brival, procureur du Roy et chargé des affaires de cette Maison en Limousin et en Périgord. Le résultat de leur conférence fût un arrangement qui réglait toutes les obligations que le Séminaire de Sarlat devait acquitter en conséquence de ladite fondation (2).*

(1) Ces plaintes sont fondées et se répètent depuis pour ainsi dire l'instant de la fondation, toujours inexactement exécutée.

(2) Une fondation est immuable. Il faut l'exécuter. Il n'y a point d'arrangement de régulier et d'acceptable. On a dit dans le temps qu'il fallait l'exécuter provisoirement. On aurait pu et dû savoir que ce provisoire était la règle du fonder.

*M. Brival envoya à M. Nervet, receveur général, ledit arrangement pour que M. le Maréchal lui mandât de contracter en conséquence et conformément audit arrangement.*

*M. Brival a écrit plusieurs lettres à M. Nervet sans réponse et il vient de marquer à M. Forcieux que si le Séminaire avait quelqu'un auprès de M. le Maréchal Duc de Noailles de l'employer afin d'accélérer la consommation de cet arrangement qui a son avis tourne (3) au bien et à l'avantage de ladite fondation, c'est ainsi que le même M. Brival s'en est expliqué dans les diverses lettres (4) qu'il a eu la bonté d'écrire à M. Nervet.*

*Il y a fort longtemps que cette affaire traîne (5) en longueur et les Messieurs du Séminaire de Sarlat désireraient beaucoup qu'on voulut y mettre la dernière main par le désir qu'ils ont de remplir exactement toutes leurs obligations et de seconder avec un nouveau zèle (6) les pieuses intentions de la Maison de Noailles.*

(3) C'est au profit des Missionnaires chargés d'exécuter la fondation qu'on aurait dû dire.

(4) Pourquoi les Missionnaires savent-ils le contenu de ces lettres ?

(5) Oui — les plaintes ont commencé en 1700 et n'ont pas cessé. En 1769, il y a eu même assignation, l'arrangement fût proposé et rejeté.

(6) On accepte l'augure d'un nouveau zèle.

Par ces annotations aigres-douces en marge du *Mémoire*, on sent que le siège de M. Nervet était fait et irrévocable. Du reste, dans une lettre au Maréchal de Monchy, en date du 14 mars 1780, il livre complètement sa pensée et il donne les raisons explicatives de son attitude en cette affaire. A lire cette lettre, on se demande si vraiment M. Nervet a jamais tenté de se placer en face des réalités et n'a pas agi sous la poussée de préventions contre les missionnaires ou d'une mentalité de juriste poussée à l'outrance. Et puis, sa présentation de l'affaire est-elle l'expression de l'entière vérité ? Le lecteur jugera. Voici la lettre en question :

« Monseigneur, M. le Mal de Noailles vient de me renvoyer le mémoire que vous lui avez remis concernant la fondation des missions dans les terres de votre maison en Limousin en me recommandant d'avoir l'honneur de vous en rendre compte.

« Vous avez perdu de vue, Monseigneur, qu'il y a environ deux ans, je vous ai adressé des éclaircissements à ce sujet (32).

« Il a été fait en 1683 par Mme la Male de Noailles une fondation de missions, de plusieurs services et de deux messes par semaine ; ce sont les Lazaristes du Séminaire de Sarlat qui en sont chargés.

« Ces missions doivent être faites dans chacune des paroisses des terres de dix en dix ans. Le nombre de ces paroisses a

---

(32) Peut-être s'agit-il ici d'une note, sans date ni suscription, ni signature, intitulée : « *Mémoire concernant l'exécution de la fondation des missions dans les terres de la maison de Noailles* ». Après avoir résumé l'état de la question, le rédacteur conclut : « *C'est dans cette situation qu'il s'agit de résoudre les difficultés qui se présentent actuellement.* »

« *La première consiste à savoir si on peut valablement transférer la fondation qui portait sur les terres et paroisses qu'on a aliénées, dans quelques-unes des paroisses qui sont venues depuis dans les mains de M. le duc de Noailles.* »

(On lit en marge, d'une autre main, cette réponse : « *Oui, si on se l'est réservé en aliénant* ».)

« 2° *Si, en supposant ce changement possible et valable, il n'est pas juste que MM. les Missionnaires fassent des missions dans un plus grand nombre de paroisses eu égard à la commodité et au soulagement qu'ils trouveront en remplissant cette charge, au lieu qu'ils étaient obligés de l'aller remplir à deux journées de chemin, dans des provinces et diocèses différents.* »

(Dans la marge, d'une autre main : « *S'en tenir au nombre des paroisses mentionnées dans l'état* ».)

« 3° *La fondation les oblige très expressément de renouveler la mission de dix en dix ans dans chaque paroisse. Cela a été négligé dans un certain nombre de paroisses. Il y en a quelques-unes où il n'y en a point eu depuis cinquante à soixante ans, et plusieurs autres, où il n'y en a point eu depuis vingt à trente ans. MM. les Missionnaires ne sont-ils point obligés de réparer ce manquement en faisant à due concurrence des missions dans les paroisses qui ne participeront point à la fondation ? »*

(Dans la marge : « *Non, ce qui est passé est passé.* »)

« *Il paraît que de leur part, ils désireraient que le temps fut éloigné de plus de dix ans de l'un à l'autre, mais on ne croit pas que cela puisse avoir lieu ni qu'on puisse s'écarter d'une condition si expresse contenue dans la fondation, mais s'il en était autrement, et qu'on put reculer chaque mission de dix à quinze ans, il serait juste que cela fut suppléé en augmentant à proportion le nombre des paroisses.* »

(Dans la marge : « *Bon à distribuer de quinze en quinze ans, sans augmentation* ».)

été fixé par un état de 1733 que je joins ici ; elles sont au nombre de trente, ce qui fait que les missionnaires ont trois missions à faire par an pour exécuter cette fondation. Ils perçoivent très exactement sans doute les revenus des biens fonds qui leur ont été cédés, mais il n'en est pas de même de la charge spirituelle qu'ils ont à remplir.

« De tous les temps, il a été porté des plaintes, elles ont même donné lieu à une assignation aux Requêteurs du Palais en 1769 à laquelle M. de La Vergne ne donna pas de suite au moyen de quelques promesses de plus d'exactitude.

« Après sa mort, nouvelles plaintes et de leur part. Ils ont renouvelé des tentatives qui avaient déjà été faites sans succès.

« Ils ont demandé d'étendre le cercle des missions sur quinze ans au lieu de dix ans. Le prétexte a été qu'il y avait deux terres vendues depuis 1733 et des offres d'en faire dans quelques terres acquises depuis, mais tout à fait à leur portée.

« Cette proposition présentant une interversion dans l'ordre de la fondation, j'écrivis sur les lieux qu'il fallait dire à ces messieurs, que provisoirement ils devaient exécuter la fondation, qu'à l'égard du nouvel arrangement il serait examiné en temps et lieu.

« Comme ils allégeraient leur charge en le faisant adopter, c'est l'objet des sollicitations qui vous ont été faites.

« Vous avez certainement fait, Monseigneur, une première réflexion, c'est qu'en général lorsqu'on sollicite des changements dans l'ordre d'une fondation, l'intérêt personnel de ceux qui sont chargés de l'exécution et le projet d'en diminuer la charge sont presque toujours le motif vrai de leurs démarches.

« Au surplus, 1° quoi qu'il y ait deux des terres comprises dans l'état, vendues depuis, ces paroisses devenues étrangères ne doivent pas cesser de participer à une fondation qui est immuable ; on ne retire point des grâces spirituelles. Il faudrait de plus qu'on se soit réservé le droit de ce changement par les contrats de rente ; 2° la distribution des missions étant faite dès 1733, elle doit être exécutée.

« Quant aux terres nouvellement acquises, M. le Maréchal de Noailles pourrait faire un supplément de fondation, mais peut-être trouverait-il qu'il y a d'autres établissements pieux, plus réellement utiles.

« Je suis avec un très profond respect... »

Ainsi pensait M. Nervez. Au regard de ses allégations, il sera bon de citer ici une note des missionnaires, sans date, vraisemblablement rédigée vers 1780, et destinée au duc de Noailles; cette note fixe avec clarté la position des missionnaires et jette de la lumière sur leur attitude. On y lisait :

« L'état de cette fondation présupposé, les Prêtres de la Mission de Sarlat supplient Mgr le duc de Noailles de vouloir bien leur permettre de lui exposer les observations suivantes :

« 1° Les dépenses d'entretien et de nourriture ont plus que doublé depuis vingt ans, et 100 pistoles de revenu ne sauraient suffire pour l'entretien, nourriture et voyages de trois prêtres et d'un frère, et c'est ce qui a mis les Prêtres de la Mission dans la dure nécessité de s'endetter en diverses circonstances, notamment d'employer un capital de 2.000 livres qui leur fut remboursé, en 1770, pour fournir au pressant besoin de leur maison, et, en 1771, ils ont été aussi dans l'obligation de prendre 2.000 livres de rente constituée pour le même sujet ; on ajoute

que malgré l'état de détresse où se trouve réduit le séminaire de Sarlat, on sera obligé d'ajouter un quatrième prêtre à la bande pour ne pas interrompre le cours des missions, attendu que ce grand et pénible travail épuise les sujets et qu'il y en a un qui y a succombé depuis quelques années.

« 2° Il est à présent d'usage dans le diocèse de Sarlat qu'une mission établie dans une paroisse de dix en dix ans doit donner cinquante livres de revenu par an, ce qui fait cinq cents livres pour l'acquit de ladite mission.

« 3° Le principal revenu de la susdite fondation vient des domaines de Bouch qu'on a cédés aux Prêtres de la Mission pour leur tenir lieu et place de 820 livres de rente. Il est à remarquer que ces biens étaient extrêmement dégradés, lorsque les Prêtres de la Mission les ont pris ; qu'il leur a fallu employer des capitaux et emprunter tant pour remettre les susdits biens que pour acheter des bestiaux ; que la majeure partie des susdits biens a été employée et l'est encore à réparer les bâtiments desdits domaines ; on a relevé les granges ; que le meunier du moulin de Bouch a refusé, ces deux dernières années, de payer vingt quarts d'avoine de rente, qui font partie des revenus de 820 livres, et c'est pour cela qu'on a pris la liberté de demander à M. Nervet de permettre de fouiller dans les archives de Larche pour voir si on y trouverait quelques papiers afférents à cette cause ; de plus, il est à remarquer que les fonds de terre du Périgord sont sujets à beaucoup de cas fortuits et surtout les possessions de Bouch (ravins ?), nielle, gelée et grêle ; de plus encore dans le temps qu'on ne croyait devoir aucune rente sur les susdits biens, attendu que l'acte de fondation porte par exprès, qu'au cas qu'on veuille se libérer des rentes établies par les fondateurs, on donnera un fonds de terre qui produira le même revenu assigné par la fondation, et que ledit fonds sera franc et quitte de tout droit quelconque, cependant, depuis que les Prêtres de la Mission sont en possession des biens de Bouch, il s'est présenté plusieurs Seigneurs, qui leur ont demandé des rentes foncières sur lesdits biens, comme il paraît par le mémoire ci-joint (rentes dues au Commandeur de Condat, à l'abbé de Terrasson, à M. de Montmège, au Marquis de Car, le tout pouvant être évalué annuellement à 59 livres, 12 deniers, 2 sols.

« 4° Les missions de l'Auvergne ont été de tout temps très onéreuses au Séminaire de Sarlat, vu la distance des lieux ; elles le seraient aujourd'hui infiniment davantage, vu le grand prix qu'ont toutes choses en sorte que le Séminaire se voit hors d'état de fournir à de si grands frais. M. Lavergne écrivit, il y a environ dix ou douze ans, au supérieur des Prêtres de la Congrégation de la Mission de Sarlat, et lui marqua que la maison de Noailles n'ayant plus le même nombre de paroisses dans l'Auvergne, il n'était plus question de faire des missions dans ces paroisses, mais seulement dans celles qui restaient à ladite maison, qui étaient au nombre de deux ou trois ; sur quoi le Supérieur prit la liberté de lui représenter que la bande des missionnaires ne pouvant aller en Auvergne pour deux ou trois missions, attendu qu'ils ne sauraient sortir de ce pays à cause des neiges, que vers les fêtes de la Pentecôte, en y allant pourtant sur la fin du mois de septembre ou au commencement d'octobre, et que, s'il le voulait bien, on pourrait faire un échange desdites missions en les transportant dans les terres de Montfort, Carluz et Salagnac. En conséquence, M. Lavergne demanda un mémoire à ce sujet, qui

lui fut envoyé fort exactement et sans délai. Les choses en sont demeurées là, jusqu'à ce jour, sans que ce Monsieur ait pris aucun arrangement relatif à cette affaire, ainsi qu'il l'avait fait espérer.

« Les Prêtres de la Mission de Sarlat osent prendre la liberté d'espérer de la bonté de Mgr le duc de Noailles, qu'il voudra bien faire quelque attention auxdites observations toutes simples et conformes à la vérité. »

En somme, il en était de la fondation de la maison de Noailles, malgré l'ajustement de 1733, comme de beaucoup d'autres qui, en raison des dévaluations successives des capitaux et du prix montant de la vie, ne peuvent plus être assurées équitablement sans qu'un nouvel ajustement soit opéré. C'est ce que M. Nerval aurait dû comprendre et avec d'autant plus d'empressement que les missionnaires se montraient peu exigeants dans leurs réclamations justifiées.

Les documents ne nous disent pas si les missionnaires parvinrent à un accord ou si les choses demeurèrent en l'état. En tout cas, la Révolution n'allait pas tarder à survenir et mettre fin au litige.

## II. -- AUTRES FONDATIONS DE MISSIONS

En sus des missions fondées par la famille de Noailles, le Séminaire de Sarlat avait reçu d'autres fondations de missions.

Lors des inventaires de la Révolution, se trouvait aux archives du Séminaire une liste de ces missions fondées dans les paroisses du diocèse ; elle comprenait les paroisses de *S. Julien de Lampon, Parisol, Carsac, Gardonne, Castelnaut, Cavart, Sainte-Innocence, Bouniaques, Flaugéac, Le Coux, Castillonès, Pauçay, Saint-Glayrac, Domme, Le Bugue, La Chapelle-Aubareil, S. Germain-de-Pontroumieu, Villefranche, C. Cernin de Lherm, Prat, Sainte-Nathalène, Paulin et Cendrieux* (33).

La mission de *S. Julien-de-Lampon* avait été fondée par Fierre Dubex, curé de Mazeyrolles ; cette fondation avait été passée, en 1789, aux missionnaires Lazaristes de Cahors.

La mission de *Parisol* avait été fondée, le 21 février 1727, par le curé de la paroisse, François Francès, qui avait versé 1.100 livres en faveur de « Messieurs du Séminaire de Sarlat » (34).

Celle de *Carsac* avait été fondée par Messire Senaut de Pignol, curé de la paroisse. Le 14 octobre 1727, les missionnaires avaient consenti une rente de 40 livres au capital de 800 livres en faveur dudit Raymond Senaut de Pignol. Ce dernier, devenu chanoine de la cathédrale de Sarlat, par son testament daté du 10 juin 1728, et ouvert le 30 avril 1732, légua aux « Messieurs du Séminaire » 40 livres de pension pour faire une mission de dix en dix ans (35).

Quelques années après, un autre sieur de Pignol (Jean-Paul-Victor), par son testament du 1<sup>er</sup> juin 1747, donne et lègue « à l'église et paroisse de *Languissat de Varennes*, diocèse de Sarlat, où ledit sieur testateur a été curé, 2.000 livres une fois payées, qui seront remises es mains de messieurs les mission-

(33) Arch. dép., Dordogne, Q 1124.

(34) Arch. dép., Dordogne, II C 2406.

(35) Arch. dép., Dordogne, II C 2406, 2413.

naires de Saint-Lazare à Paris, à la charge par lesdits sieurs missionnaires d'employer ladite somme de deux mille livres en acquisitions d'héritages ou rentes, et du revenu ou produit desdits héritages ou rentes, de faire faire des missions par tournées, quant et autant que faire se pourra selon l'avis et l'autorité de Monseigneur l'évêque de Sarlat à perpétuité, à commencer par ladite paroisse de *Languissat de Varennes*, en suite en la paroisse de *Montpazier*, même diocèse, et en suite en la paroisse de *Carsac* dudit diocèse, le tout à perpétuité, et le cas arrivant de quelque diminution ou d'insuffisance pour les dites missions, la première paroisse sera toujours préférée aux autres suivant l'avis de l'évêque de Sarlat, et en suite la seconde. » Délail à noter, le testateur léguait aussi à Messieurs du chapitre deux reliquaires, l'un de saint François de Sales et l'autre de saint Vincent de Paul, « à leur choix dans ceux dudit sieur testateur, avec les lettres qui se trouvent chez ledit sieur testateur dudit saint Vincent de Paul, à la réserve d'une seule qui sera prise et choisie par le sieur exécuteur du présent testament » (l'abbé Brunet, son cousin, prêtre habitué de Saint-Nicolas-des-Champs) (36). Que sont devenues ces lettres de saint Vincent ?

La mission de *Gardonne* avait été fondée par Raymond Marmier, curé de la paroisse. Par acte du 7 avril 1780, ce dernier avait donné 48 livres de rente constituée sur le Clergé, au capital de 1.200 livres, à condition que les Lazaristes donneraient une mission dans les paroisses de Gardonne tous les dix ans, à compter du jour où ils percevraient les revenus de cette somme. La première mission, stipulée par le contrat, devait être prêchée en 1788. Elle ne put l'être, parce que la grêle avait entièrement ravagé la paroisse de *Piles*. Ce fait eut son épilogue pendant la Révolution. Pour inexécution du contrat, le district de Sarlat déclara d'abord le sieur Michel Marmier, neveu du fondateur et médecin à Sarlat, créancier de l'Etat pour la somme de 1.200 livres, et il fut d'avis que si « la maison de *Saint-Lazare* » avait « conservé l'administration de ses biens, elle devrait restituer » au sieur Marmier les arrérages perçus jusqu'à ce jour. Finalement, le 17 mars 1791, le district prononça la cassation de cette donation (37).

Une mission à *Castelnaut* avait été fondée par le sieur de Saint-Clar, ancien prieur. Par son testament du 9 novembre 1689, Messire Antoine de Saint-Clar, seigneur de Sales, avait institué comme héritier son frère Louis de Saint-Clar, seigneur de *Pontroudie*, curé de *Castelnaut* (38), et lui avait substitué les Lazaristes, à condition pour eux de dire une messe à perpétuité, tous les jours, et que le surplus de son revenu serait affecté à faire des missions.

On ignore par qui furent fondées les missions de *Cavart*, *Sainte-Innocence*, *Bouniagues* et *Flaugeac*. Peut-être leur avait-on attribué des fonds laissés pour les missions sans affectation déterminée.

La liste des archives du séminaire attribuait la fondation

(36) Arch. Nat., L 1079, n° 7 ; Arch. dép., Dordogne, II C 2423 à la date du 21-9-1740.

(37) Arch. dép., Dordogne, L 842, numéros 173 et 209 ; L 865, numéros 262 et 346.

(38) Ce Louis de Saint-Clar est probablement celui qui appartient à la Communauté des Prêtres du Clergé, de Bordeaux.

de la mission *du Coux* au sieur Bouffanges, curé de la paroisse, ajoutant que cette fondation n'avait été acceptée que conditionnellement. Ces précisions éclairaient sur ce qu'il advint d'une autre fondation en faveur de cette même paroisse *du Coux*, faite par le sieur Jean de Valette de Savignac. Ce personnage, par son testament du 2 novembre 1711, rédigé par maître Vallette, notaire *du Coux*, avait institué les directeurs du séminaire ses héritiers universels à condition : 1° qu'ils feraient de sept en sept ans et à perpétuité une mission *au Coux*, pendant laquelle ils donneront aux pauvres 40 livres et, sur la fin, ils feront un service pour lui et ses parents ; 2° qu'ils augmenteront leur nombre d'un quatrième prêtre pour les missions ; 3° qu'ils diront chaque jour à perpétuité une messe pour lui et ses parents ; 4° qu'ils donneront à la dite paroisse *du Coux* 100 livres par an pour une confrérie de la charité ; 5° qu'ils paieront ses dettes et legs et même ce qui paraîtrait légitimement dû pour demoiselle Angélique Donat de Cazèle pour laquelle ils diront aussi une messe par semaine à perpétuité ; 6° que le restant des revenus sera employé à construire une église au séminaire ou, à ce défaut, à d'utiles réparations. — En présentant ce testament à l'enregistrement, le 21 février 1712, les Prêtres de la Mission déclaraient que l'héritage s'élevait à 4.000 livres. Mais ce testament souleva des difficultés. M. Certain dut soutenir un procès à son sujet, en 1714, et cette affaire ne fut définitivement réglée par un accord que le 29 août 1737 (39). Les missionnaires furent sans doute dans l'impossibilité d'exécuter les clauses du testament, puisque la mission *du Coux* fut effectivement fondée ultérieurement par M. Bouffanges, curé de la paroisse, et, d'autre part, l'église du séminaire ne fut construite que du temps de M. Talissat, entre 1747 et 1777.

Les missions de *Castillonnès* et de *Paucay* furent fondées par M. de Crémoux, curé de Castillonnès, qui, à cet effet, avait cédé aux missionnaires une rente sur M. de Thénac.

La fondation de la mission de *Saint-Glayrac* fut assez tardive. Le 13 janvier 1788, MM. Borie et Simian donnent une « *quittance de 1.400 livres... à Messire Joseph Raymond de Bouet, ancien receveur des finances à l'élection de Figeac, représenté par noble Joseph Jérôme de Bouet de la Chapoulie, écuyer, gendarme de la garde, habitant (à Sarlat), pour legs porté au testament de M<sup>e</sup> Jean de Bouet, archidiacre du chapitre de Figeac, devant Despeyroux, le 31 octobre 1781, legs destiné à fonder à perpétuité une mission dans la paroisse de Saint-Glayrac, renouvelée tous les treize ans, et à quelques messes à perpétuité aussi pour le fondateur et les paroissiens* ». MM. Borie et Simian déclaraient en acceptant « *vouloir faire l'emploi de ladite somme, en acquisition de certains fonds* » (40).

La mission de *Domme* eut pour fondateur le chanoine théologal Charles de Javel, qui par son testament du 11 novembre 1709, avait fondé à perpétuité une mission d'un mois à donner dans la paroisse de Domme et ses annexes, de quatre en quatre ans (41).

M. Loys fonda les missions *du Bugue* et de *La Chapelle*—

39) Arch. dép., Dordogne, II C 2394 ; B 1731 ; notaire Lavavé, 29-8-1737.

40) Arch. dép., Dordogne, II C 2492.

41) Arch. dép., Dordogne, notaire Rousseau, 3-2-1713.

*Aubareil*. En 1734, les missionnaires donnèrent au *Bugue* une mission qui fut clôturée par Mgr Macheco de Premeaux (42).

On ne possède aucun détail pour la mission de *Saint-Germain-de-Pontroumieu*.

Les missions de *Villefranche* et de *S. Cernin-de-Lherm* eurent pour fondateur Etienne de Vassal, seigneur de *Roumejoux*. Par acte passé le 12 avril 1708 avec M. Couty, supérieur du séminaire, devant le notaire de *Villablard* et de *S. Cernin-de-Lherm*, le sieur de *Roumejoux* donna des terres au séminaire pour fonder une mission de cinq en cinq ans, à donner alternativement à *Villefranche* et à *S. Cernin*.

Pour ce qui est des missions de *Prat-de-Carduz* et de *Sainte-Nathalène*, le 15 janvier 1788, MM. Borie et Simian donnent quittance de la somme de 1.300 livres à M<sup>e</sup> Joseph Raymond de Bouet, représenté par M<sup>e</sup> David-Joseph Loudieu de la Calprade, avocat de Sarlat, muni d'une procuration en due forme. Cette somme était destinée à fonder à perpétuité une mission dans les paroisses de *Sainte-Nathalène* et de *Prats*, sénéchaussée de Sarlat, « renouvelée tous les douze ans, la première d'aujourd'hui en douze ans dans la paroisse de *Sainte-Nathalène*..., et à quelques messes à perpétuité pour le fondateur et pour feu sieur Jean Bouet, son frère, archidiacre du chapitre de *Figeac* » (43).

Le fondateur de la mission de *Paulin* est inconnu. Quant à *Cendrieux*, les missionnaires prêchèrent dans cette paroisse du 19 novembre au 18 décembre 1786. Cette mission, lit-on dans le registre paroissial qui la mentionne sans autre détail, avait été fondée par M. de Langlade, seigneur de *Cendrieux* (44).

A ces diverses missions portées sur la liste conservée aux archives du séminaire, il y a lieu, semble-t-il, d'ajouter encore d'autres missions, mentionnées implicitement ou explicitement en divers documents.

M. Daymerique avait cédé une rente de 26 livres au capital de 400 livres pour fondations de missions (45).

Raymond Bruzac, bourgeois de Sarlat, par son testament du 28 novembre 1709, fonde une messe quotidienne à perpétuité et donne 1.000 écus pour cette fondation. Il ordonne que, ses dettes payées, le reste de son hérité serait employé à faire des missions. Cette hérité était évaluée à 1.400 livres. M. Bruzac ajouta un codicille, daté du 9 août 1714, concédant de plus aux Mrs du Séminaire 580 livres. Ce testament fut ouvert le 13 septembre 1714 (46).

M<sup>e</sup> Sirvain, curé de *Cours-de-Pile*, fit la fondation d'une mission dans sa paroisse, que le Seigneur Sarrain, comte de Durfort-Boissière, compléta dans son testament du 25 février 1755 (47).

Un ancien curé d'*Aubas*, M<sup>e</sup> Porchat, avait fondé une mission dans cette paroisse, à condition que toutes les messes célébrées au cours de la mission seraient dites pour le repos de son âme (48).

(42) Dessalles, Histoire du Bugue, p. 107.

(43) Arch. dép., Dordogne, II C 2492.

(44) Arch. dép., Dordogne, E supp. 728 ; Q 1124.

(45) Arch. dép., Dordogne, Q 1124.

(46) Arch. dép., Dordogne, II C 2396.

(47) B.H.A.P., 1897, p. 178.

(48) Registre de la paroisse, 1783.

Par son testament du 4 avril 1743, ouvert le 9 mars 1744, le chanoine théologal Joseph Pascal, avait institué comme héritier son neveu Jean de Gimel, curé d'Aillac, avec cette condition entre autres, de fonder une mission dans les paroisses les plus pauvres du diocèse, et une autre mission à faire de six en six ans dans la paroisse de Bas. M. de Gimel avait sans doute accepté ces conditions, puisque peu après être entré en possession de l'héritage, il agit comme propriétaire des biens de son oncle. Il semble cependant qu'il n'ait pas totalement répondu aux dernières volontés du testateur. Le 8 février 1759, en effet, sur une nouvelle proposition de Jean de Gimel, alors archiprêtre de Saint-André, les missionnaires répondent par un refus, « à raison d'un legs insuffisant pour acquitter les charges auxquelles il était destiné » (49).

C'est probablement pour la même raison que, le 12 janvier 1743, à la sommation « faite par l'église de Mandacou à la Congrégation de la Mission de Sarlat d'accepter ou de répudier un legs de 300 livres fait à la Congrégation à la charge de fondation par M<sup>r</sup> François Dupin, curé de Mandacou », les missionnaires décident de répudier ce legs (50).

Dans une autre circonstance, le 26 novembre 1781, M. Borie, supérieur du séminaire, établit un acte de « renonciation... à une donation devient Boutherie, du 23 mai 1779, faite par Yzabeau Champs, épouse de Pierre Mouillaud, à ladite mission. d'une rente annuelle de 50 livres à la charge d'une mission tous les douze ans, ladite donation ayant été acceptée lors de sa passation par des prêtres sans pouvoir, la fondation devant être remplie dans la paroisse de Monsac, habitation de la donatrice » (51).

Le 14 juin 1788, les missionnaires signent un acte dans lequel ils « déclarent qu'ils n'ont jamais vu le testament de Mlle de Pons, contenant une mission dans la paroisse de Sauniac » (52).

### III. — L'ACTIVITÉ MISSIONNAIRE

Peu de renseignements nous sont parvenus sur l'activité proprement dite des missionnaires de Sarlat qui, à en croire les documents précédents, a dû être grandement laborieuse.

Au cours d'une enquête faite par la maison de Noailles, en 1769, la plupart des curés des paroisses où, d'après la fondation, devaient se donner les missions, et notamment ceux de S. Robert et S. Maurice, S. Julien de Lognac, Brignac, Ayen, Perpezac, Segonzac, Grèzes, Larche, Pazayac, S. Pantaléon, Ladornac, Issandou, Cublac, Couzours, Mansac, attestent que les missions ont été régulièrement assurées tous les dix ans, et que les missionnaires s'en sont acquittés « avec beaucoup de fruit et d'édification ».

L'ancien curé de Cublac, l'abbé de Clédât, attestait : « Je les ai toujours vus se comporter avec la plus grande décence, le plus grand zèle, succès et avantage pour mes paroissiens ; je supplie bien Monseigneur le duc de Noailles de vouloir bien les

(49) Arch. dép., Dordogne, II C 2429, 2450.

(50) Arch. dép., Dordogne, II C 2427.

(51) Arch. dép., Dordogne, II C 2482.

(52) Arch. dép., Dordogne, II C 2493.

*conserver pour mes paroissiens et ceux de mes voisins de la comté d'Ayen. »*

Si les attestations des curés de la région d'Auvergne, et ceux de quelques petites paroisses, sont au contraire plus ou moins réticentes ou défavorables, c'est pour les raisons que nous avons dites précédemment, quand il a été question de la fondation faite par la maison de Noailles.

Si l'on voulait en croire l'abbé Audierne, l'un des premiers et des meilleurs historiens du Sarladais, les missionnaires se distinguèrent d'une manière générale par leur zèle pour la conversion des religionnaires ou protestants.

*« Les missionnaires de la Congrégation de Saint-Vincent de Paul, a-t-il écrit, parcouraient les campagnes et opéraient partout de nombreuses conversions. Treize temples protestants furent détruits pendant la durée de l'épiscopat (de Mgr François de Salignac). Les plus importants étaient ceux de Monpazier, d'Eymet et d'Issignac. Le premier fut démoli par arrêt du Conseil d'Etat, le 4 mars 1670 ; le second par arrêt du 19 septembre de la même année, et le troisième par jugement du 21 juin 1672, rendu par les commissaires exécuteurs de l'édit de Nantes dans la généralité de Bordeaux » (53).*

La vérité oblige cependant à confesser que l'abbé Audierne oublie ou ne sait pas que les Lazaristes ne vinrent à Sarlat qu'en 1683, donc, bien après les événements qu'il cite, et il leur attribue indûment un succès qui ne fut pas le leur. Néanmoins, il est loisible de penser que, dans ce diocèse, longtemps dominé par l'hérésie, et qu'ils parcouraient en tous sens, les missionnaires ont pu contribuer à ramener les égarés dans le sein de l'Eglise, comme le firent de leur côté leurs émules, les missionnaires de Périgueux qui, notamment en 1685, se dévouèrent à la conversion des calvinistes bergeracois. Peut-être l'abbé Audierne est-il sur ce point l'écho d'une tradition conservée au pays sarladais !

A notre connaissance, quelques rares mentions des missions données par les Lazaristes ont été conservées dans les registres paroissiaux.

L'abbé Jayle, curé d'Aubas, notait dans son registre : *« La même année 1783, il s'est donné une mission dans la présente église du premier dimanche de l'Avent, pendant quatre semaines. Les missionnaires étaient MM. Frégeville, Lacroix et (Sarry ?), tous trois missionnaires de Sarlat (54). On leur a donné 400 livres pour ladite mission. Je les ai chauffés chez moi, nourris et leur ai fourni un domestique. Sur la fin de ladite mission, on a élevé la grande croix de pierre qui est sur le chemin qui va du bourg de Montignac et à la rivière. Outre les 400 livres données aux missionnaires on leur a encore compté 40 livres pour les messes qu'ils ont acquittées pendant leur séjour à Aubas pour le repos de l'âme de feu M<sup>r</sup> Porchat, ancien curé d'Aubas et fondateur de ladite mission, qui, en la fondant, veut et exige que pendant le cours de ladite mission toutes les messes que diront les missionnaires soient appliquées pour le repos de son âme ».*

L'abbé Martin Pomarel, curé de S. Georges de Montignac

53) Audierne, *op. cit.*, 1844, pp. 247-250.

54) Il faut lire probablement les noms de MM. Fréjaville, Lacroix et Gary.

et prier de Brenac, notait également dans son registre : « *Cette année 1788, dans le temps Pascal, j'ai fait donner une mission par Messieurs les Prêtres de la Congrégation de la Mission de Sarlat. Ils étaient quatre, et elle a duré un mois entier. On y planta la Croix de fer qui est au bout du pont...* » (55).

Ce dernier compte rendu montre que les missionnaires acceptaient éventuellement de prêcher d'autres missions que celles qui avaient été fondées. En outre, on remarquera que ces missions ont été données après 1780 ; que d'autres fondations de missions ont été faites vers cette époque ; que dans la liste des missions fondées conservée aux archives du séminaire au moment de la Révolution, nulle mention n'est faite des missions de la maison de Noailles ; qu'enfin au dossier des Archives nationales aucun document postérieur à 1780 n'est mentionné alors que des négociations étaient encore en cours ; tous ces faits ne laisseraient-ils pas supposer que les missionnaires de Sarlat auraient renoncé, par impossibilité matérielle, à l'exécution de la fondation Noailles ? ou que celle-ci demeurerait en suspens jusqu'à un nouvel ajustement des revenus ? Il est cependant certain qu'à la Révolution les missionnaires détenaient encore la propriété du domaine de *Bouch*, qui avait servi de base à la fondation.

A la lumière des documents qui existent, on peut dégager quelques renseignements intéressants sur la manière dont se donnaient les missions à cette époque-là.

Suivant un usage, également adopté par les missionnaires de Périgueux, les missions duraient généralement de trois à quatre semaines, rarement pendant une quinzaine de jours, si ce n'est dans les petites paroisses.

Nous savons par les attestations données par les curés, qu'à Cublac, la mission « durait environ un mois, ou plus », tandis qu'ailleurs trois semaines y étaient généralement consacrées. L'abbé Teyssier, curé de Segonzac, estimait que ce laps de temps, trois semaines, était insuffisant. Chaque mission dans sa paroisse, dit-il, durait « l'espace de trois semaines, temps auquel il n'est pas possible que (les missionnaires) puissent fournir aux besoins spirituels des paroisses au nombre de 500 communions ». — L'abbé Seguin, ancien curé de S. Robert et Loignac, n'était pas satisfait des quinze jours consacrés aux missions, et il faisait cette remarque : « *J'ai remarqué que dans les deux dernières missions (les missionnaires) ont retranché du temps qu'ils avaient d'usage de donner, quinze jours pour chaque paroisse au préjudice du bien public, puisque ce retranchement laisse dans les esprits et les consciences moins de tranquillité après la mission qu'avant* ». Remède y fut sans doute apporté, car le neveu et successeur de l'abbé Seguin, du même nom, à la cure de Loignac, atteste que les missionnaires confessaient et prêchaient « avec édification pendant l'espace de trois semaines entières » (56).

Le nombre des missionnaires, de deux à quatre, variait suivant l'importance ou l'étendue des paroisses. L'abbé Pomarel, curé de *Pazayac*, atteste que trois missionnaires ont régulièrement donné la mission dans sa paroisse ; à *Montignac*, ils étaient quatre.

55) Marquay, *Montignac-sur-Vézère*, p. 130.

56) Arch. Nat., T 193-74.

A Périgueux, les missionnaires étaient parfois aidés dans leur travail par des diacres du séminaire ou même par de simples théologiens auxquels était confiée l'instruction catéchétique. Cette pratique était aussi observée dans le diocèse de Montauban (57). Le fut-elle à Sarlat ? On peut le penser, car elle était conforme aux vues du fondateur de la Mission, saint Vincent de Paul. C'était une manière excellente de préparer les séminaristes à leur futur ministère pastoral, en un temps où le souci des études ne dominait pas comme aujourd'hui. Dans le diocèse même de Sarlat, cet usage sera suivi après la Révolution, lorsque le séminaire diocésain sera fixé à Sarlat, et les missions restaurées par Mgr de Lostanges.

Les missionnaires logeaient chez l'habitant ou chez le curé. Citons, à ce sujet, le témoignage ou attestation du sieur Pomarel, père du curé de Pazayac, qui contient plusieurs détails intéressants.

*« Je certifie que j'ay vu Mrs de la Mission de Sarlat faire les missions fondées par la maison de Noailles savoir à Pazayac en Xbre 1699. Ces messieurs logeaient chez mon père et le Supérieur venait tous les matins me chercher pour luy servir la messe et puis il me fesoit bien déjeuner ; je les ay vus depuis cette époque la faire dans la même paroisse en carême en 1710, 1720, 1730, 1740, 1750 et 1760, et ils ont toujours logé dans ma maison à l'exception de 1760 qu'ils logèrent chez le curé qui leur céda la maison et vint manger avec moi. Je ne sais pas comment ils firent en 1710 dans les autres paroisses, mais je suis certain que les autres années qu'ils sont venus icy ils ont ouvert leur campagne par Nadaillac, de là à Ladornac puis à Grèzes et enfin Pazayac. Je me suis presque toujours intéressé pour leur procurer du logement. Je suis aussi certain qu'à Larche et à St Pantaléon les missions ont été faites tous les dix ans. Je sais qu'il n'y en a jamais eu de missions à Férières, petite paroisse où ils ne sauraient trouver de logement mais cette paroisse était invitée à se rendre à Nadaillac, paroisse voisine ; il en est de même de La Feuillade qui est entre Pazayac et Larche à un quart d'heure de chemin l'un à l'autre. Je sais qu'un des Messieurs passa chez moi une année allant à Noailles et que revenant il dit qu'il n'avait pas trouvé de logement ni de bonnes dispositions de la part du doyen et des chanoines ; mon fils, curé de Pazayac, m'a certifié qu'étant chanoine de Noailles la mission y fut, qu'étant à l'étroit pour le logement il fit part de son lit à un des Messieurs ; il sait que dans cette paroisse la mission fut différée d'un à deux ans afin de la faire accorder avec la campagne de Nadaillac pour ne pas venir exprès pour cette paroisse. C'est ce que m'a dit mon fils et je crois que c'est l'année que l'on ne voulut pas les recevoir, mais je n'en suis pas certain. A Pazayac, ce 17 mai 1769. Pomarel. »*

Comme on l'a remarqué dans ce témoignage, les missionnaires ne jouissant pas des moyens de locomotion moderne, bien qu'ils ne fussent pas aussi chargés de bagages que les actuels missionnaires, ne pouvaient pas, une fois partis « en campagne », comme ils disaient, revenir facilement à leur port d'attache, et ils en étaient réduits à donner successivement et sans arrêt une série de missions dans les paroisses d'une même région, ce qui n'allait évidemment pas sans une très grande fatigue. Plusieurs,

---

(57) Daux, *Le grand séminaire de Montauban*, p. 101.

d'ailleurs, sont morts à la tâche, au cours même des missions. Le directeur des missionnaires, M. Forvieux, écrivait, le 14 février 1776, à M. Nervez : « *Nos Messieurs sont en Limousin et y seront jusques après Pâques, où ils ont six missions à acquitter pour la fondation de Mgr le duc ; vous sentez qu'il est juste de prendre un peu de repos après six mois de travail forcé.* »

Que comportaient les exercices de la mission ? Rien dans les documents ne nous renseigne exactement. Cependant, en quelque lieu qu'ils fussent, tous les Prêtres de la Mission suivaient la même méthode, exposée dans un Directoire, qui avait pour titre : « *Ordre pour ceux qui vont en mission* », et qui fut établi par l'Assemblée générale de 1668.

Les exercices quotidiens de la mission comprenaient ordinairement une prédication le matin, le catéchisme pour les petits enfants à une heure de l'après-midi, et, sur le soir, le grand catéchisme. Le sermon se donnait de grand matin, avant l'heure de la reprise du travail. On y traitait d'ordinaire des sujets les plus pratiques et les plus propres à frapper fortement l'esprit, comme les grandes vérités des fins dernières.

On attachait la plus grande importance au catéchisme qui paraissait de première nécessité pour ces peuples, qui avaient certes la foi, mais dont l'instruction religieuse, faute de pasteurs zélés et éclairés, laissait très souvent grandement à désirer. Saint Vincent déclarait lui-même : « *Tout le monde demeure d'accord que le fruit qui se fait à la mission est par le catéchisme* » (58).

La première communion des enfants et la communion générale avaient lieu sur la fin de la mission ; à ce moment-là, les exhortations se faisaient plus pressantes pour ramener les endurcis.

Il était d'usage, à la clôture de la mission, d'ériger un monument commémoratif, généralement une « *Croix de mission* ». Pendant la mission, on s'efforçait d'établir une confrérie de la charité, usage qui était également suivi en Périgord ; en outre, certaines clauses de fondation ordonnaient de procéder à des distributions de secours aux pauvres de la paroisse. C'était une forme de l'Action catholique du temps !

Au fait, le *xx<sup>e</sup>* siècle, qui a la prétention de rénover, et non sans raison peut-être, les méthodes missionnaires, n'a cependant pas tout inventé. On connaissait déjà au *xvii<sup>e</sup>* et *xviii<sup>e</sup>* siècles ce qu'on appelle aujourd'hui une *enquête*, pour préparer le travail des missionnaires dans une région donnée. L'idée en remontait à saint Vincent lui-même.

Depuis l'origine, il était d'usage dans les maisons de mission des Lazaristes de faire un *Recueil des missions*, dans lequel on devait signaler : 1° le lieu et le diocèse ; 2° le mois, l'année de la mission ; 3° la distance de la ville ; 4° le nombre des communicants ; 5° le nombre des « ouvriers » (c'est-à-dire des missionnaires), et qui était directeur ; 6° la durée ; 7° son succès bon ou mauvais, et pourquoi ; 8° le temps propre pour la faire ; 9° si une Confrérie de charité était établie ; 10° s'il y avait des hérétiques (59).

Cet usage était observé et le questionnaire fut perfectionné. On lit sur la feuille de garde d'un registre de 1720, manuscrit.

(58) Coste, *Corresp.*, I, p. 429.

(59) Arch. de Saint-Lazare, *Manuale Visitatoris*, p. 142.

conservé aux archives de Saint-Lazare, et qui a trait, entre autres choses, aux missions données dans le diocèse de Montauban, le questionnaire suivant, un peu plus développé que le précédent :

« Il faudra remarquer, touchant les missions, les circonstances suivantes, le mieux qui sera possible : 1° Combien on a fait de missions en la maison depuis son établissement ; 2° le mois et l'année qu'elles se sont faites ; 3° le lieu et le diocèse de chaque mission, et s'il y en a d'obligation et de fondation ; 4° combien ledit lieu est distant de la ville où est la maison établie ; 5° combien il y a de communians ; 6° combien d'ouvriers, et qui en avait la direction ; 7° combien elle a duré de temps à faire ; 8° si elle a bien ou mal réussi, et pourquoi ; 9° en quel temps il vaut mieux la faire ; 10° si la Charité y est établie ; 11° s'il y a des hérétiques ; 12° quels sont les lieux les plus abandonnés, et qui ont plus de besoin de missions dans le diocèse et aux environs, et autres considérables. »

Cette enquête sommaire ne répond pas évidemment à toutes les questions que pose la technique moderne, mais elle fournissait déjà aux missionnaires des renseignements appréciables, surtout que ceux-ci revenaient fréquemment dans les mêmes lieux ; on voit de quelle utilité pastorale pouvaient leur être ces renseignements.

Il est vraisemblable que les missionnaires suivirent cette pratique et d'autant plus que bon nombre d'entre eux, tels MM. Duchesne, Monin, Naproux, Talissat, Delpech, Berger, avaient travaillé aux missions dans le diocèse de Montauban, avant de venir à Sarlat.

## Chapitre huitième

### LE SEMINAIRE PENDANT LA REVOLUTION

Le 2 novembre 1789, l'Assemblée nationale avait mis les biens ecclésiastiques à la disposition de la Nation. Le 19 décembre suivant, un nouveau décret ordonnait la vente d'une première tranche de 400 millions.

En conséquence, comme tous les autres détenteurs de biens ecclésiastiques, le supérieur du séminaire, M. Elie Borie, fut invité à faire la déclaration des biens appartenant à son établissement. Sa déposition est ainsi enregistrée au greffe de la sénéchaussée de Sarlat :

« Aujourd'hui vingt-sept février mil sept cent quatre-vingt-dix est comparu par devant nous Jean-Pierre de Grèzes, conseiller du roi, lieutenant général de robe et d'épée en la sénéchaussée et siège présidial de Sarlat, M<sup>e</sup> Borie, supérieur du Séminaire de Sarlat, lequel pour satisfaire aux lettres patentes du roi du 18 novembre 1789, nous a remis sa déclaration de tous les biens meubles et immeubles dépendant dudit séminaire, qu'il a affirmé véritable, déclarant en outre et affirmant qu'il n'a aucune connaissance qu'il ait été fait directement ou indirectement quelques soustractions de titres, papiers et mobiliers dudit séminaire, laquelle déclaration demeure annexée au présent registre et a signé sa déclaration » (60).

(60) Arch. dép., Dordogne, B 1739.

L'année scolaire 1789-1790 se passa sans doute dans une sorte de fièvre, dans l'attente d'événements incertains, dont on percevait déjà les prodromes inquiétants. Les clercs Lascombe et Antoine de Selves, élèves du séminaire, sont les derniers à faire établir leur titre clérical, le premier, le 12 décembre 1789, et le second, le 10 janvier 1790. On ne devait guère montrer d'empressement pour se présenter aux ordres sacrés.

Leurs élèves partis au moment des vacances, les missionnaires demeurèrent au séminaire, anxieux de la suite des événements. Les 4, 6 et 7 septembre 1790, le district de Sarlat fit procéder à l'inventaire de tous les effets de la maison et de la chapelle de l'établissement. En voici le texte :

*« Aujourd'hui quatre septembre mil sept cent quatre-vingt-dix, les administrateurs du Directoire du district de Sarlat, se sont transportés au séminaire de la dite ville pour, en exécution des décrets de l'Assemblée nationale des 20 février, 19 et 20 mars, 27 mai et 18 juin dernier, faire inventaire du mobilier, de l'argenterie, effets de la sacristie, titres et papiers appartenant à la dite église et séminaire. Le procureur syndic a requis M. le Supérieur du dit Séminaire de faire représenter tous les objets sujets à être inventoriés et de suite le dit Supérieur et syndic ont conduit le Directoire dans la sacristie et chapelle et ont représenté tous les vases sacrés, croix et autres objets. Le sieur Cassan, marchand orphèvre, a été prié de se rendre pour peser les effets en argent. Cette opération faite lesdits objets et généralement tous ceux qui sont dans la sacristie et chapelle ont été inventoriés ainsi que suit :*

- un ostensor, deux calices en argent pesant six livres petit poid, plus une custode aussi en argent pesant...
- seize chandeliers de laiton, dont dix grands, huit médiocres et deux petits ;
- six grands chandeliers de bois avec leurs flutes passés en couleur ;
- une croix et une lampe de composition ;
- un encensoir et navette aussi de composition ;
- un ornement complet chasuble, dalmatiques et chapes broché en or et en argent ;
- cinq chasubles en soye de différentes couleurs de peu de prix ;
- six aubes, sept nappes, trois devant d'autel avec deux cadres dorés ;
- un grand rideau qui couvre la table du maître-autel et un à chaque chapelle ;
- trois grands tableaux qui servent de rétable au maître-autel et aux chapelles ; cinq Teigitur, dont deux avec leurs cadres dorés et vitrés ;
- deux missels et deux grands livres de chant ;
- douze bouquets artificiels avec leurs vases. »

Voilà pour la chapelle ! Suit l'inventaire des archives, dont on ignore ce que fut la destinée, puis celui des domaines du séminaire avec papiers y afférant, et enfin l'état des lieux, que nous avons déjà cité (61).

Dans cet inventaire sont mentionnés les noms des créanciers du séminaire, lequel devait encore : à M. Baynac, marchand,

(61) Arch. dép., Dordogne, L 842, n° 8 ; Q 1124.

800 livres (400 livres lui avaient été payées) (62) ; à M. Gueyraud, environ 1.000 livres (on lui avait donné déjà un billet de 100 écus et un autre de 178 livres) ; à M. Compère, environ 600 livres ; à M. Champouillon, libraire à Figeac, 60 livres, et au cordonnier Campagnac, 146 livres ; à M. Miquel, marchand, 30 livres ; à M. Vaquier, 20 livres. Nous connaissons ainsi quelques fournisseurs du séminaire.

Comme leurs biens avaient été mis sous séquestre, les missionnaires, ne percevant plus les fermages, se trouvèrent bientôt acculés à de sérieuses difficultés financières. Ils résolurent, tant qu'ils en avaient encore la possibilité, de récupérer ce qui pouvait l'être.

L'économiste ou syndic du séminaire, M. Simian, demanda au district, le 10 janvier 1791, que le fermier du domaine de Bouch payât sa redevance depuis Noël, et en même temps l'autorisation de percevoir tous les autres revenus qui leur étaient dûs en ferme (63).

Bien plus, les missionnaires présentèrent au district, le 14 janvier, un mémoire sollicitant pour eux la conservation de l'administration de leurs biens pour le compte de l'année 1790. Il leur fut répondu que la question avait été déferée au Corps législatif à l'occasion d'une semblable demande formulée par les Prêtres de la Mission de Périgueux, et qu'il y avait donc lieu d'attendre la solution de cette question. Le Directoire était en outre d'avis que les exposants devaient justifier que leur maison avait effectivement servi à l'institution des jeunes ecclésiastiques pendant l'année 1790 (64).

Le 16 janvier, les missionnaires s'opposèrent à ce que leur domaine de *la Gindonie*, qui appartenait au séminaire, fut aliéné, en raison du décret ordonnant de surseoir à certaines ventes. Le Directoire décida de poursuivre les enchères jusqu'à ce que le Directoire du département eût statué sur ce cas (65).

M. Simian réclama encore, le 27 janvier, le paiement de la somme de 450 livres pour le second quartier d'octobre 1790 de la pension alimentaire du supérieur, que lui faisait le Clergé de Sarlat. Il lui fut répondu qu'il devait rapporter au district le texte de la transaction passée entre le Clergé de Sarlat et le supérieur (66).

Toutes les démarches précédentes avaient été mises en délibéré. Quant au Mémoire réclamant la perception de tous les revenus en ferme jusqu'en 1790, le district de Périgueux, dans sa séance du 8 février 1791, arrête que : « *vu ledit mémoire, l'avis du district et oui le Procureur général syndic... les Prêtres de la Congrégation auront la jouissance de tout leur revenu de l'année 1790, et cependant ordonne qu'ils produisent devant le Directoire du district de Sarlat tous les actes servant à faire la distinction des biens qu'ils jouissent comme congrégation d'avec ceux qu'ils possèdent, comme Séminaire, pour que le rapport*

(62) Le 6-7-1789, M. Simian avait cédé au sieur Beynac, négociant, un billet consenti par le sieur Thénac de 447 livres 10 sous (Arch. dép., Dordogne, II C. 2495).

(63) Arch. dép., Dordogne, L 865, n° 151.

(64) Arch. dép., Dordogne, L 842, n° 141.

(65) Arch. dép., Dordogne, Q 1083, n° 4.

(66) Arch. dép., Dordogne, L 865, n° 231.

*qui sera fait du tout, avec son avis, être statué ce qu'il appartiendra » (67).*

De même, le Directoire du district de Sarlat, se décidant d'après les mêmes motifs qui déterminèrent son délibéré du 5 février, estime, le 14 juin 1791, que les prêtres séculiers de la Congrégation de la Mission établie à Sarlat, doivent être maintenus dans la jouissance de leurs biens jusqu'à ce que l'Assemblée nationale aura fixé leur sort ou leur traitement ; et quant à la pension gratuite dont ils jouissaient sur le clergé diocésain, estime qu'il n'y a lieu à délibérer, attendu que cette pension, concernant le séminaire et non la Congrégation, on pourra leur accorder des secours alimentaires, si lesdits revenus sont reconnus insuffisants. Le Directoire ordonne au surplus, qu'en exécution de son délibéré du 5 février dernier, les exposants rapporteront tous les titres qui établissent que les biens, dans la jouissance desquels ils veulent être maintenus, dépendent de la Congrégation (68).

Les missionnaires se soumièrent à ces exigences, et, le 22 juillet, le Directoire du district de Sarlat prit l'arrêté suivant : A un mémoire tendant à conserver la jouissance des biens comme appartenant à la Congrégation de la Mission, il est répondu : *Vu le présent mémoire et pièces y annexées, ouï sur ce le procureur syndic, le Directoire du district de Sarlat, après avoir lu et fait parapher Ne varietur toutes les dites pièces par Joseph Mercier, commissaire nommé ad hoc, estime que tous objets énoncés aux dites pièces comme ayant été donnés à la Congrégation de la Mission ou acquis par elle, sont compris dans l'ajournement prononcé par la loi du 5 novembre dernier, que en conséquence les exposants doivent en conserver la jouissance et qu'ils peuvent user et disposer des revenus comme ils faisaient ci-devant (69).*

Cet arrêt fut confirmé par le Directoire du département de la Dordogne, le 13 août 1791. Celui-ci, ayant vu le mémoire des Prêtres composant la Congrégation de la Mission établie à Sarlat, par lequel ils demandent d'être maintenus dans la jouissance de leurs biens, et l'avis du Directoire du district de Sarlat, en date du 22 juillet arrête : *« qu'en conformité du décret du 23 octobre dernier, les missionnaires de Sarlat, qui forment une congrégation séculière, doivent administrer leurs biens comme par le passé, jusqu'à ce que l'Assemblée nationale en ait autrement ordonné » (70).*

Le 12 juillet 1790, l'Assemblée nationale avait voté la Constitution civile du Clergé, sanctionnée le 24 août par Louis XVI. Un autre décret, en date du 27 novembre, contraignait les ecclésiastiques exerçant une fonction publique à prêter serment à cette Constitution, décret ratifié par le roi, le 26 décembre (71).

Les missionnaires de Sarlat et de nombreux prêtres de leur entourage refusèrent le serment. L'attitude des autorités civiles, d'abord tolérante à leur égard, ne tarda pas à se durcir.

Les missionnaires, ayant présenté un mémoire en vue d'être réintégrés dans la jouissance de leur chapelle pour y exercer les

(67) Arch. dép., Dordogne, L 2, n° 163.

(68) Arch. dép., Dordogne, L 865, n° 583.

(69) Arch. dép., Dordogne, L 865, n° 593.

(70) Arch. dép., Dordogne, L 3, n° 480.

(71) Pie VI condamna le serment par bref *Quod aliquantulum*, en date du 10 mars 1791.

fonctions du culte divin (72), il leur fut répondu le 19 août 1791 :

« *Le Directoire qui a vu les lettres patentes du Roi par lesquelles il est constaté que les exposants sont autorisés à s'administrer eux-mêmes les sacrements, après avoir oui le procureur syndic, le Directoire du district de Sarlat, considérant que les mêmes raisons qui l'ont déterminé à prendre des mesures pour empêcher que certains membres de cette Congrégation (73) ne continuent de souffler parmi les peuples la discorde et la discussion sous de faux prétextes que la religion est altérée, que les prêtres assermentés n'ont aucun pouvoir..., considérant que de telles manœuvres peuvent faire une impression funeste sur les esprits paisibles et mal éclairés, surtout étant appuyés par les sentiments les plus inciviques que les dits membres et leurs consorts osent manifester publiquement ; considérant enfin que ces manœuvres finiraient par allumer une guerre civile, déclare qu'il persiste dans son premier arrêté et néanmoins permet provisoirement aux exposants de dire la messe dans leur chapelle comme par le passé, ordonne en conséquence que la porte intérieure de ladite chapelle et que celle de l'extérieur restera fermée avec défense aux exposants d'y admettre aucun externe en aucun temps et sous quelques prétextes que ce soit, sauf en cas de contravention à prendre telle autre détermination qu'il appartiendra. »*

C'est dans cette atmosphère de méfiance contre les missionnaires que se passèrent les mois qui suivirent. Les mesures contre les prêtres réfractaires se firent plus rigides. Le district de Sarlat décréta, le 5 septembre 1792, que la loi du 26 août 1792, relative aux ecclésiastiques qui n'avaient pas prêté le serment leur serait notifiée, et qu'on agirait en conformité des articles 11 et 12 de cette loi (74).

(72) Arch. dép., Dordogne, L 865, n° 737. — Le texte dit : « *Mémoire présenté par les Prêtres de la Congrégation* », sans plus. Comme il n'y avait pas d'autre congrégation à Sarlat que celle des Lazaristes, il n'y a pas de doute qu'il s'agit d'eux ici.

(73) Ce réquisitoire semblerait prouver le zèle des Lazaristes pour maintenir l'orthodoxie, comme du reste ils en eurent la réputation. Mais, peut-être aussi le directoire de Sarlat assimile-t-il la Congrégation de la Mission de Sarlat avec celle de Périgueux, qui se montrait alors très acharnée contre l'évêque constitutionnel Pierre Pontard. Ce dernier avait pris à parti les missionnaires de Périgueux dans plusieurs lettres publiques, notamment dans sa « *Lettre à MM. les Missionnaires de Périgueux de la part de l'évêque, précédée d'une Histoire abrégée de leur conduite envers P. Pontard, évêque du département de la Dordogne* » (1791). Et à Sarlat même, où il avait été curé, Pontard avait rencontré bien des résistances, et éprouvé de cruels déboires.

Le directoire se rappelait peut-être aussi un incident concernant l'économiste du séminaire, M. Simian. Dans la séance du 9-12-1790, on avait averti le district que le sieur Simian faisant fonction de vicaire, avait annoncé au peuple une bénédiction dans la chapelle des Pénitents bleus, et ce par la permission du ci-devant évêque de Sarlat. Le directoire avait alors convoqué M. Simian au Bureau du district pour prendre connaissance du décret qui déclare l'évêché de Sarlat supprimé, et qu'en conséquence le ci-devant évêque ne pouvait plus exercer ces fonctions dans cette ville puisque ce droit était dévolu à l'évêque de Périgueux. M. Simian avait répondu qu'il n'avait mis aucune mainmise dans cette annonce, qu'on l'avait prié d'avertir le public de cette permission, et qu'il était prêt à rectifier cette erreur par tous les moyens que le Directoire jugerait convenables (Arch. dép., Dordogne, L 842, n° 8).

(74) Arch. dép., Dordogne, L 844, n° 18.

Sur ces entrefaites, la liquidation des biens ecclésiastiques fut entreprise. Dans sa séance du 23 octobre 1792, le district de Sarlat mit en adjudication par enchères :

« ...3° *La maison du ci-devant Séminaire de Sarlat avec le jardin et enclos attenant, de la contenance de 16 quatonnées, le tout en une pièce et estimé 12.000 livres ;*

« 4° *...un pré situé au lieu de la Gindonie près le moulin appartenant ci-devant au séminaire, estimé 3.000 livres ;*

« 5° *Le domaine de la Gindonie avec ses appartenances et dépendances appartenant ci-devant audit séminaire, estimé 18.000 livres ;*

« 6° *Un domaine appelé Madrazès, paroisse de Carsac, appartenant ci-devant audit séminaire, estimé 2.000 livres ;*

« 7° *Un domaine situé au lieu de la Plane, appartenant au ci-devant séminaire de Sarlat, estimé 4.000 livres ;*

« 8° *Un domaine appelé Cabrol, situé à Allas-l'Évêque, avec tous les bois qui en dépendent, appartenant au ci-devant séminaire, estimé 12.000 livres » (75).*

Les enchères, qui devaient avoir d'abord lieu le 2 novembre, furent reportées au 22 novembre, à 8 heures. Quand, ce jour-là, il fut question du séminaire, le curé de Sarlat, à l'instigation sans doute de son vicaire, M. Simian, se porta acquéreur pour le prix fixé, 12.000 livres. Le citoyen Guillaume Goudour, membre du Directoire, surenchérit à 13.000 livres, puis Gamot à 15.000 livres ; finalement Goudour l'emporta avec 16.100 livres, et fut déclaré acquéreur (76).

On lit au procès-verbal d'adjudication :

« *La maison du ci-devant séminaire avec l'enclos attenant de la contenance de 16 cartonnées ou environ, le tout en une pièce confrontant aux fossés de la ville, à la maison et jardin du sieur Lescure, au couchant aux possessions du sieur Record, du midi à celles des héritiers du nommé Valajoux, aux maisons et jardins du faubourg de la Rue et au chemin dudit faubourg au Roc Mol, y compris les vaisseaux vinaires et outils aratoires sans aucune autre espèce de meubles..., le citoyen Goudour a été proclamé définitivement adjudicataire de ladite maison et enclos du séminaire moyennant ladite somme de seize mille cent livres » (77).*

Sur la communication d'un délibéré du Directoire du département, portant suspension à la vente des maisons ci-devant religieuses, le citoyen Goudour adressa une pétition au district de Sarlat, le 7 décembre, offrant de délaisser l'adjudication du ci-devant séminaire, si elle pouvait servir à un établissement public et s'il se présentait quelqu'un pour surenchérit d'un quart au profit de la Nation. Il demandait en même temps que le délai de paiement fut suspendu jusqu'à ce qu'on eut pris une détermination définitive.

Goudour était-il à court d'argent, ou céda-t-il à des remords ? Le fait est que la propriété du séminaire passa ensuite à Jean-Baptiste Gueyraud, homme de loi et procureur syndic du

(75) Arch. dép., Dordogne, L 814, n° 44. — Déjà, d'autres biens du séminaire, situés sur les paroisses de Beaumont et de La Bouquerie, avaient été vendus en six lots, en juin et août 1791, pour la somme globale de 14.420 livres (Testut, *Beaumont pendant la période révolutionnaire*, II, p. 569).

(76) Arch. dép., Dordogne, Q 1084, n° 213.

(77) Arch. dép., Dordogne, Q 496, n° 213.

district. C'est à celui-ci que, le 6 juillet 1806, M. Simian, de retour à Sarlat, racheta le séminaire et son enclos, pour la somme de 15.600 francs.

Quant aux autres domaines du séminaire, celui de *la Gindonie* fut acquis par le sieur Juge, greffier du tribunal de Sarlat, pour 26.300 livres ; celui de *Madrazès*, par le sieur Couture, pour 4.120 livres ; celui de *la Plane*, par le sieur Quercy, pour 5.850 livres ; celui de *Cabrol*, par le sieur Juge, pour 24.400 livres (79).

Les objets du culte avaient été également pris au profit de la Nation. Dans l'état des objets d'argent envoyés à la Monnaie de Limoges, figurent pour le compte du séminaire : deux calices dont l'un est sans sa patène, un rayon, une custode, le tout d'argent et pesant neuf marcs six onces (80).

Les ornements de la chapelle, comprenant trente-six lots, furent vendus aux enchères, le 3 fructidor an II ; cette vente produisit 752 livres 5 sols (81).

Tandis que leurs biens étaient dispersés, les missionnaires demeurèrent encore quelque temps à Sarlat. Si l'on en croit un historien de la ville, M. Escande, l'acquéreur du séminaire, J.-B. Gueyraud, y aurait logé « pendant la Terreur, placés sous sa protection, l'ancien directeur du séminaire et quelques prêtres » (82).

Cependant, la lutte contre les prêtres réfractaires se fit de plus en plus violente. Le 12 mai 1793, M. Borie était arrêté, et interné au couvent de Sainte-Claire. Le district décréta son transfert à Périgueux avec douze autres détenus, le 23 prairial an II (83). Traduit devant le tribunal criminel, le 2 juillet 1794, il fut condamné à la réclusion perpétuelle avec confiscation de ses biens au profit de la République (84). Après la Révolution, il revint à Sarlat, où il mourut, dit-on, dans un âge très avancé.

L'un des professeurs du séminaire, M. François Astier, fut également arrêté, et il fut enfermé au fort du Hâ, à Bordeaux, puis sur le vaisseau *Le Républicain*. En 1810, on le retrouve en Dordogne, curé de *S. Crépin-Carlucet*, où il mourut en 1820.

Dès le départ des élèves en 1790, l'économe, M. Simian, avait pris du service dans la paroisse de *Sarlat*, où il était fort estimé. Le curé, M. de Bétou, en fit son vicaire.

En avril 1791, M. Simian présenta un mémoire au Directoire du district, en vue d'obtenir le paiement de six mois de service en la qualité de vicaire pour l'année 1790. Le Directoire fut d'avis de lui octroyer une ordonnance de paiement de 233 livres 6 sols, pour lui tenir lieu de paiement du service qu'il avait fait en sa qualité de vicaire pour 1790, et quant au traitement qu'il réclamait aussi pour le premier trimestre de 1791, le Directoire déclarait qu'il « n'y avait pas lieu à le lui accor-

(78) Arch. dép., Dordogne, L 844, n° 68.

(79) Arch. dép., Dordogne, Q 1084, n° 213, Q 125.

(80) Arch. dép., Dordogne, L 845, n° 37.

(81) Arch. dép., Dordogne, Q 1119.

(82) Histoire de Sarlat, p. 522.

(83) Arch. dép., Dordogne, L 845, n° 164.

(84) Brugière, *Livre d'or...*, p. 32. — D'aucuns ont écrit à tort que M. Borie avait été condamné à mort et guillotiné à Périgueux, le 2 juillet 1794.

der, vu le refus fait par le réclamant de prêter le serment prescrit par les décrets » (85).

Quelques mois plus tard, cependant, le district se montra plus conciliant. Le Directoire délivrait à M. Simian, le 21 septembre 1791, une ordonnance de paiement pour le second trimestre de son traitement, en conséquence d'un mémoire qu'il avait présenté « *tendant à être payé de 200 livres pour son traitement de vicaire* » (86).

Au plus fort de la persécution contre les prêtres insermentés, M. Simian décida de rentrer dans son pays natal, l'Aveyron. Au dire d'un contemporain, M. Simian, « *connaissait assez le chef du district, qui lui donna pour rentrer dans son pays un passeport, ainsi conçu : « Laissez passer et non repasser le nommé Simian, prêtre réfractaire* » (87).

M. Simian repassera néanmoins en Périgord, quelques années plus tard, et il jouera alors dans la reprise de l'histoire du séminaire de Sarlat un rôle de premier plan ; il en sera comme le second fondateur.

(A suivre.)<sup>a</sup>

Félix CONTASSOT.

---

(85) Arch. dép., Dordogne, L 865, n° 318.

(86) Arch. dép., Dordogne, L 865, n° 792.

(87) Lettre de Sylvain Clauzei, vicaire de Sarlat, à l'abbé Audierne (Arch. évêché de Périgueux).

---

## ACTES DU SAINT SIÈGE

---

Pour la Congrégation de la Mission et la Compagnie des Filles de la Charité, et daté du 21 février 1956 (Prot. N. C. 24-1956) un Rescrit des Rites transfère la fête de *Marie Médiatrice* du 31 mai au 29 du même mois « eodem ritu, iisdemque Officio et Missa servatis, necnon et Rubricis ».

Le 31 mai devient la fête de *Marie Reine*.

★

### SACRA CONGREGATIO RITUUM

Prot. N.C. 24-956.

#### *Congregationis Missionis*

Quo Beatae Mariae Virginis Reginae festum cum universali Ecclesia recolere valeat, Rev. mus Dominus Aloisius Bisoglio, Congregationis Missionis Procurator generalis, Sanctissimum Dominum nostrum Pium Papa XII enixe est adprecatus, ut festum Beatae Mariae Virginis Omnium Gratiarum Mediatricis, ab eadem die 31 ad diem 29 eiusdem mensis Maii transferri valeat pro Congregatione Missionis et Instituto Puellarum a Caritate. Et Sacra Rituum Congregatio, utendo facultatibus sibi ab Ipso Sanctissimo Domino nostro tributis, attentis expositis peculiaribus adiunctis, benigne annuit pro gratia juxta preces : eodem

ritu, iisdemque Officio et Missa servatis, nec non et Rubricis.  
Contrariis quibuslibet minime obstantibus.  
Die 21 Februarii 1956.

C. Card. CICOGNANI,  
*S.R.C. Praef.*

† A. CARINCI, Archiep. Seleucien, S.R.C. a secretis.

★

Délivrée le 20 février 1956, une *Note* (biglietto) de la Secrétairerie d'Etat (N.P. 368016) inscrit M. Annibal Bugnini, de la Congrégation de la Mission, parmi les consultants de la Congrégation des Rites (II<sup>e</sup> Section : Liturgie).

Le 6 février 1956, ledit Lazariste, M. Annibal Bugnini, avec son confrère, M. Carlo Braga, avaient été nommés parmi les officiers, au service de la susdite Congrégation des Rites.

★

A l'occasion des quatre-vingts ans du Pape Pie XII (né le 2 mars 1876), une Circulaire de la Congrégation des Religieux, adressée aux Communautés religieuses, avait suggéré une campagne de prières et de commémoraisons pour traduire les sentiments d'universelle vénération filiale envers le Souverain Pontife. Transmises aux Visiteurs par une lettre du Très Honoré Père Slattery, du 8 février 1956, cette demande a été universellement exécutée. Dans leur inévitable variété, les rapports des Visiteurs respectifs, ainsi qu'il avait été demandé, ont été transmis à M. Luigi Bisoglio. Celui-ci les ayant groupés en une brochure multigraphiée, les a offerts, au nom de la Congrégation de la Mission. De là, cette Lettre de gratitude, cet aimable accusé de réception, transmis par la Secrétairerie d'Etat et signé par Mgr le Substitut.

SECRETARIO DI STATO  
DI SUA SANTITÀ  
N° 365587

Del Vaticano li 25 aprile 1956.

Reverendissimo Padre,

L'Augusto Pontefice ha molto gradito il ricco « *Tesoro spirituale* » che i Religiosi di codesto Istituto hanno raccolto, a gara, dal giardino della loro pietà e che, nelle sua ricchezza, ha manifestamente dichiarato quanto grande e schietta sia la loro filiale devozione.

Il Santo Padre si è vivamente compiaciuto di tutto ciò e, mentre esprime, per mio mezzo, la Sua viva gratitudine, gode nel pensare che tanta generosità torna anche a prezioso merito spirituale per le anime dei medesimi Religiosi.

A ciascuno di essi, pertanto, il Vicario di Gesù Cristo imparte di gran cuore, propiziatrice delle divine grazie, la paterna Apostolica benedizione.

Con sensi di religioso ossequio mi confermo della Paternità Vostra Revma Devmo nel Signore

Angelo DELL'ACQUA,  
*Substituto.*

Reverendissimo Padre Luigi Bisoglio, Procuratore generale della Congregazione della Missione, Roma.

## BIBLIOGRAPHIE

Joseph COLSEN, C.M. — *Poels*. Editeurs : J. J. Romen et Zonen. Roermond, Maaseik, 1955, 680 pages (27,5 sur 19 cm.).

Sur la *jaquette* qui enveloppe le majestueux volume (format quasi d'un autre âge...), un *portrait* !... Dans les lignes viriles, sous les traits énergiques, on sent déjà le héros de cette biographie, un géant à l'âme candide, un rude batailleur, un apôtre, un chef... Né à Venray, le 14 février 1868, et mort le 7 septembre 1948, à Imstenrade, proche Heerlen (Limbourg hollandais), Henricus Andreas Poels utilisa à plein ses quatre-vingts ans de vie et d'après labeurs. Après le cycle d'enseignement secondaire à l'illustre collège de Rolduc (1880-1888) et trois ans de stage au Grand Séminaire de Ruremonde, Poels continue ses études à l'Université de Louvain (1891-1897). Professeur intérimaire à Anvers chez les Missionnaires du Sacré-Cœur (1897-1899), et vicaire à Venlo (1899-1902), il s'adonne avec persévérance à des études et publications sur l'Écriture sainte. En 1901, il est nommé consultant de la Commission biblique. En 1904, engagé pour un *sexennium* professoral, il se rend à l'Université catholique de Washington. Sans retard, il y rencontre attaques et oppositions devant ses vues, alors audacieuses, sur le Pentateuque et l'Inspiration... Ces difficultés compliquent sa situation, et son contrat initial n'est pas reconduit.

Dans cette rude épreuve (1910), la vie ardente et la pensée hardie de Poels reçoivent une orientation vers la sociologie, dans le milieu ouvrier de son cher Limbourg néerlandais. Là encore son fier esprit, ses audaces, sa combativité trouvent un champ de lutttes et d'initiatives intrépides.

M. Colsen, son fidèle collaborateur, devenu son consciencieux biographe, narre cet apostolat de plus de trente-cinq années, en quatre cents pages denses, qui défient ici tout résumé sérieux (pp. 253-651).

Sur ce terrain de l'action, les oppositions, les bousculades ne stoppent pas ce lutteur né, et l'apôtre va de l'avant. Il se dépense sans compter et contribue, pour une notable part, à cette remarquable réalisation du monde des mineurs limbourgeois qui, dans leur gagne pain dûment rétribué, peuvent mener, dans un coude à coude fraternel, une vie religieuse consciente et solidement basée. En reconnaissance et preuve de cette réussite sociale, l'Association catholique de ces mineurs n'a pas hésité à épauler financièrement cette majestueuse biographie de leur grand bienfaiteur et animateur.

A étudier cette existence et les vues hardies de Poels, sociologue chrétien de notre temps, M. Colsen a longtemps consacré les ressources de son courageux talent. La réussite de ce labeur d'historien est là dans cet épais et solide volume, où court et se dépense un esprit agile et averti.

Dressé et sculpté dans quantité de détails, ce monument s'avère dans l'optique de notre siècle, une œuvre d'*apostolat vincentien* : s'occuper du peuple, se dépenser, se dévouer pour lui !...

F. COMBALUZIER.

P. José HERRERA, C.M. — *Obispo Codina* (Vida del Excelentissimo Señor D. Buenaventura Codina, Misionero de San Vicente de Paul y Obispo de Canarias), Madrid, Editorial La Milagrosa, 1955, 318 pages.

Cette biographie du Lazariste Buenaventura Codina, évêque des Canaries, nous la devons donc à la plume de M. Herrera, qui dit reprendre et récrire le solide travail qu'avait commencé de publier Benito Paradela, sympathique archiviste de Madrid, victime de la Révolution espagnole († fin octobre 1936, voir *Anales* de Madrid, 1937, pp. 79-81, et 1939, pp. 305 et 372)... Avec l'actuel éditeur, on ne peut que partager le regret que nous a causé la mort d'un esprit et d'une plume aussi soigneuse et avertie.

Né le 3 juin 1785, à Hostalrich, Buenaventura Codina poursuivit ses études à Barbastro, puis à l'Université catalane de Cervera. Admis le 23 mai 1803 chez les Lazaristes de Barcelone, il y fut ordonné prêtre, aux Quatre-Temps de septembre 1809. Missionnaire à Majorque, puis à Barbastro, il fut envoyé, au début de 1815, au séminaire de Badajoz. Mandé à Madrid, en mars 1827, il y devint un aide apprécié de M. Feu, qui, peu après, était nommé Visiteur de la province de Madrid, érigée en 1828. Ainsi commençaient pour M. Codina, quelque vingt années d'inlassable dévouement en faveur du *Noviciat royal* des Filles de la Charité.

En 1833, il recevait sa patente de supérieur en la maison de Madrid, à la veille de bourrasques et incidents divers. En effet, la mort de Ferdinand VII, en cette fin de 1833, allait amener en cascade les troubles de la Régence de Marie Christine, l'insurrection de don Carlos, frère du Roi, le gouvernement du général Espartero, le règne d'Isabelle, « dévote à la sensualité débridée... » En 1839, devant les tracasseries anticléricales et anticongréganistes, plusieurs missionnaires lazarisistes sont contraints de gagner la France, spécialement Montolieu et Paris. Pour sa part, Codina, après un bref séjour à Valfleury, est employé au Grand Séminaire de Châlons-sur-Marne. De ces années (1840-1844) et de son enseignement en Champagne, sortit son livre, plusieurs fois réédité : *Expositio ascetico-moralis Pontificalis romani, titulo de collatione Sacramentis Ordinis*. Il put enfin paraître à Madrid, en 1845, *typis D. Eusebii ab Aguado*, VIII-394 pages (15 sur 10 cm.).

Rentré en Espagne, depuis deux ans, et visiteur de la province, M. Codina était englobé, en août 1847, dans une vaste promotion épiscopale pour nombre d'évêchés alors vacants ; pour sa part, il recevait la charge des îles Canaries. Sans retard, le 20 février 1848, à Madrid, en l'église San Isidro, Codina était sacré par le Nonce apostolique, Mgr Brunelli. Dès le 11 mars suivant, Mgr Codina débarquait à *Santa Cruz de Tenerife*, et entreprenait sans retard de généreuses courses apostoliques dans les îles de son diocèse : Grande Canarie, Fuerteventura, Lanzarote, etc... Epuisé, le 18 novembre 1857, il s'éteignait à *Las Palmas*, où, dès le lendemain, il fut inhumé dans sa cathédrale.

De cette vie, M. Herrera relate les prouesses avec beaucoup d'intérêt. Nul, certes, ne peut s'étonner si l'auteur, dans son récit, rencontre « les sympathiques » figures de Napoléon et du Père Etienne... Alors, en face des illustrations documentaires typographiquement par trop pâles et amorphes, le ton devient

« vif et rosé »... L'un compense l'autre ! C'est fort bien de la sorte !

Au total, la vie du vaillant Catalan (1785-1857) reste tout à fait à sa place dans une collection ardente : *Almas heroicas*.

F. C.

FERNAND WOESTELANDT, C. M. — *L'Histoire biblique : Programme de prédications*. Montauban, 52 pages.

La valeur des publications ne se mesure pas au nombre des pages ! Ainsi, ces douze suppléments au *Bulletin Catholique* du diocèse de Montauban (7 octobre 1954-31 mars 1955), établissent des directives pour une étude pastorale et une série de vingt-cinq prédications étoffées sur *l'Histoire biblique* : compréhension de l'Evangile et de la Liturgie, initiation au sens religieux de l'Histoire. Dans ces jalons, balisés par une chronologie succincte et éclairés par une bibliographie sommaire et aisément accessible, on reconnaît le savoir et la compétence du professeur d'Ecriture sainte au Grand séminaire de Montauban.

F. C.

#### BUGNINI ET LITURGIE.

Dans les *Miscellanea Mons. Giulio Belvederi*, de 1954, notre confrère, M. Annibal Bugnini a fourni pp. 117-132, un article longuement étudié : *Una particolarita del Missale da rivedere : la preghiera pro Iudaeis al Venerdì Santo*. Cette formule dans l'antique prière du Vendredi Saint : *pro perfidis Iudaeis*, a déjà suscité de nombreux articles et quantité de recherches. Un chacun sait qu'il faut comprendre et traduire : *pour les Juifs infidèles*. Nul n'ignore que, jusqu'aux Décrets du 16 novembre 1955, restaurant le triduum pascal, les rubriques prescrivaient de ne pas s'agenouiller pour cette supplication. Certains, à tort probablement, voyaient là une intention malveillante et agressive. A l'encontre de ce sentiment, le susdit décret étend à cette prière pour les Juifs l'agenouillement rituel, lors de toutes ces solennelles supplications du Vendredi Saint. Cela réalise le souhait exprimé entre autres par M. Bugnini. Mais la Congrégation des Rites, jusqu'ici, n'a pas retouché l'épithète malsonnante et combattive que l'on comprend dans le sens évolué de nos langues modernes : *perfidus*, perfide, perfidie ! M. Bugnini, avec d'autres souhaitait, proposait : *pro incredulis Iudaeis... incredulitatem...*, mais l'on a encore maintenu les vocables anciens : *perfidis, perfidiam...*

Dans un ample et remarquable travail postérieur : *Ordo hebdomadae sanctae instauratus* (février 1956) (œuvre de l'équipe Bugnini-Braga), le liturgiste défend à nouveau, p. 115, note 14, le souhait d'une retouche significative à cette prière officielle pour les Juifs... Cela viendra.

Tout ce remarquable article et commentaire (fascicule 25 de la *Bibliotheca « Ephemerides Liturgicae » sectio Historica*, 174 pages), autorise cet espoir, et en tout cas, atteste l'activité et le savoir des deux auteurs, Annibale Bugnini et Carlo Braga.

F. C.

**Emile Joppin.** — *Le Père Sarloutte*. Préface par le général Weygand, de l'Académie française. Paris, *La Colombe*, 1956. 240 pages.

Longtemps méditée, cette biographie évoque *une belle figure de missionnaire au Levant. Le Révérend Père Sarloutte* (6 septembre 1878-26 février 1944). Ce livre honore son auteur, dont le mérite a été couronné par un prix de l'Académie française (en mai 1956). Il ne peut être ici question de résumer cette existence du Lazariste Ernest Sarloutte, dont la vie se caractérise aisément par quarante et un ans de dévouement à la cause pacifique de l'enseignement au collège d'Antoura. Arrivé en ce fameux collège libanais en octobre 1903, ce Lorrain plein d'allant, s'y dépensa jusqu'à la mort. Professeur émérite, il devint supérieur de la maison à la mort du Père Ignace Saliège (6 décembre 1843-14 février 1911), l'oncle de l'actuel cardinal de Toulouse, qui venait de diriger le collège trente-deux ans durant. A eux deux, les Pères Saliège et Sarloutte ont donc dirigé la formation de soixante-cinq générations d'élèves ! Quel beau travail !

Le Père Sarloutte fut toujours un grand ami du Liban, on le vit encore nettement en 1916-1919, dans le ravitaillement du pays décimé par la famine et la guerre !

Au total, grand cœur, riche personnalité : « *Ne lui connut-on point de défauts ? Assurément, comme à chacun de nous !... Que pesaient-ils à côté de la somme de qualités et de vertus qui l'animaient ?... Rien de mesquin et de petit... dans son existence... Il fut grand... par la passion du bien puisée aux hautes sources... ; il le fut de toute son ardeur d'homme avec l'intelligence et le cœur dont le Seigneur l'avait doué, pour être son témoin dans le pays où l'obéissance l'avait envoyé... ; exemple... pour des jeunes... au cœur avide de noblesse et de dévouement, dans une Carrière où il n'y eut jamais encombrement. »*

Lue et méditée dans ses deux cents quarante pages tonifiantes, cette biographie, ce portrait d'âme feront du bien et continueront au total l'œuvre d'un apôtre, d'un éducateur, d'un ami des pauvres, à la suite de son père, saint Vincent de Paul.

F. C.

*Institut des Sœurs de la Sainte-Agonie. Ses fondateurs, son esprit, ses œuvres.* Mazamet, 1956, 110 pages.

Agréablement illustrée, cette brochure de saine propagande veut fournir l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur l'*Institut*. La plaquette s'ouvre sur une description de la Maison-Mère de Mazamet : bâtiments, œuvres, atmosphère... Puis vient un résumé de la vie des deux fondateurs : le Lazariste Antoine Nicolle, et sa généreuse collaboratrice *Mère Thérèse*.

Né à Gigny, diocèse de Sens, le 13 avril 1817, admis à Paris le 14 juillet 1840, Nicolle fut professeur aux Grands Séminaires de Sens, Châlons-sur-Marne, Amiens, missionnaire, puis supérieur, d'abord à Tours, ensuite à Valfleury (en ce centre marial, débuts de la Sainte-Agonie). Il meurt à Montolieu le 21 juin 1890.

Lucie Berlier, née le 10 mai 1844, à Saint-Chamond (dans la Loire), et dirigée de M. Nicolle, alors missionnaire, à Valfleury, devint dès 1868, sa providentielle collaboratrice dans la

fondation de l'Institut de la Sainte-Agonie. « Ame ardente et tête bien faite », elle décède à Carmaux, le 27 juin 1889.

En 1908, les restes de ces deux fondateurs furent enfin transférés à Mazamet, dans la chapelle de la Maison-Mère.

De là, comme en sa source, l'Institut poursuit son œuvre de charité. Comme jadis, il reste animé, suivant le désir du P. Nicolle, de quatre vertus fondamentales : *simplicité* des Petites Sœurs des Pauvres, *esprit intérieur* des Dames du Sacré-Cœur, *dévouement* des Filles de la Charité, *obéissance* des Visitationnaires.

Dans la présentation de ces pages, M. Louis Ozanne retouche discrètement et complète un travail de M. Charles Mantelet, qui condensa jadis deux gros volumes de M. Larigaldie. Cette brochure est une manifestation de cet apostolat dans l'esprit de l'Institut : prière et travail pour la paix de l'Eglise, conservation et propagation de la Foi, cessation des fléaux, conversion des mourants ». L'agonie, *la lutte pour le bien*, est toujours actuelle, elle est sans cesse de saison.

S. Vincenzo DE' PAOLI. — *Opera omnia. Corrispondenza VI* (1642-1644). Edizioni Vincenziane. Roma, 1956, 332 pages (12 sur 18 cm.).

L'édition italienne de la Correspondance de saint Vincent poursuit son chemin (voir *Annales*, t. 119-120, pp. 188-189). Paru en mai 1956, le tome VI présente les lettres 589-753 (du 1<sup>er</sup> avril 1642 au 18 novembre 1644). La traduction Fornaciari, complétée par les soins de M. Luigi Franci, incorpore ici et là, les lettres publiées depuis l'édition Coste, entre autres, par les *Annales*, v.g. p. 68, 74, 151, 237, 307, etc., Page 179, sur sœur Jeanne Dalmagne, on aurait pu renvoyer à l'édition 1952, des *Conférences de saint Vincent aux Filles de la Charité*, qui a complété, pp. 117-138 le dossier de cette sympathique Fille de *Monsieur Vincent*... Cette remarque ne diminue en rien la valeur de ce tome VI, poursuivi dans le style et la forme de ses aînés.

F. C.

Joseph HENRI, prete della Missione. — *S. Vincenzo de Paoli. Profilo spirituale*. 1955, Savona, Cooperazione missionaria, Via Leopoldo Ponzzone. 4. - 107 pages. (17,5 sur 12 cm.).

Après avoir retouché ici ou là quelques textes français dans les clichés typographiques de l'édition originale (*Annales*, t. 118, pp. 509-510), après avoir sagement adapté ou corrigé quelques passages des commentaires, la traduction italienne de l'ouvrage de M. Henri part pour une nouvelle bienfaisante croisade. *Così sià !...* Les deux pages 106-107 (œuvres des éditeurs de la province de Turin) sur la *Cooperazione vincenziana* renseignent sur cette sorte de *tiers ordre laïc* des amis et sympathisants de la Famille vincentienne... A eux tout spécialement, convient ce *Portrait spirituel* aux arêtes vives et cette suite de *Silhouettes parlantes*, ce défilé voyant des activités et des enseignements essentiels de Monsieur Vincent : maître de la Charité.

F. C.

Amédée Huc, C.M. — *A des Religieuses. Pour une retraite.* Paris, éditions Téqui, 1956, 136 pages.

Dans la collection *Présence du Catholicisme*, voici le troisième volume de M. Huc. L'ont précédé en effet *Le Mois de Marie de Notre-Dame du Rosaire de Fatima*, et les *Elévations sur le mystère de la Médaille miraculeuse*. (Cf. *Annales*, t. 119-120, p. 187). La présente brochure de 136 pages fournit les grandes lignes et la solide charpente de quatorze entretiens de retraite. Destinées à des Religieuses de toute condition, ces textes de base, réclamant la méditation personnelle, veulent être l'écho d'un consolant apostolat, longtemps poursuivi par l'auteur.

Amicalement, en compatriote de l'auteur, le cardinal Roques dégage fort bien l'aspect et les caractéristiques de ces pages, dans une Lettre-préface : *Les idées sont fort classiques et il s'en dégage une spiritualité solide et épanouissante. Le style a l'avantage d'être clair et facile à lire. De plus, vous avez agrémenté votre exposé théologique de quelques faits personnels qui en tempèrent la sévérité et ajoutent à l'ouvrage un charme particulier.* »

Mis ainsi sous les yeux de ses lectrices, ce volume fera du bien, imprégné qu'il est de la doctrine vincentienne, si sagement équilibrée.

F. C.

P. Pietro CASTAGNOLI, C.M. — *La vita spirituale negli Istituti femminili di educazione. Appunti per le Religiose educatrici.* Roma, Edizioni Vincenziane, 1956, 160 p. (13,5 sur 20 cm.).

Echos de Cours et Conférences spirituelles données, à Rome, à des Religieuses éducatrices, ces pages, où l'on retrouve l'expérience et le savoir professionnels de leur auteur, présentent, en résumé, d'excellents conseils sur la vie spirituelle qui doit animer la Sœur éducatrice : 1° Vie intérieure, sources, appuis, pratique, divers rapports de l'éducatrice avec tout son entourage ; 2° La vie spirituelle qu'il faut faire surgir et fleurir dans les multiples activités des Instituts féminins chez l'enfant, parmi la jeunesse.

Au total, thèmes suggestifs de méditations et directives heureuses qui feront grand bien.

F. C.

François PSALTY. — *Notre-Dame d'Ephèse. Les ruines de la maison de la Vierge Marie à Panaya Capouli.* 16 pages 17 sur 24,5 cm.).

Communication faite au dixième Congrès International d'Etudes byzantines (section Archéologie), tenu à Istanbul les 15-21 septembre 1955. Neuf illustrations sont des dessins d'après nature, exécutés en 1891.

Reproduisant les descriptions de M. Poulin sur l'état de la maison de la Vierge Marie en juillet 1891, l'auteur a longuement regardé et analysé les ruines, s'efforçant d'y déceler les étapes de la construction. Quelques fouilles ont été faites encore en 1898, mais l'auteur souhaite que le site soit examiné par des archéologues « *pour voir si vraiment la maison, tout au moins les fondements, datent du premier siècle de l'ère chrétienne.* » Pour sa part, relève des historiens la question : la Vierge Marie, où est-elle morte, à Ephèse ou à Jérusalem ?...

Michael VAN DRIEL, C.M. — *Passio Domini nostri Jesu Christi. Renungan-renungan tentang sengsara dan wafat Jesus*. Seminari Santo Vincentius a Paulo, Djalan Dinogo, 42, Surabaya, 1955, 127 pages (12 sur 18,5 cm.).

Écrites en indonésien pour les élèves du Séminaire Saint-Vincent de Paul de Surabaya (île de Java), ces soixante-six méditations portent sur la passion et la mort de Jésus. Détaillant les événements des derniers jours de la vie terrestre de Notre-Seigneur, ces pages s'efforcent de dégager historiquement et psychologiquement « les leçons de cet amour d'un Dieu pour les siens ». Le message divin doit se répandre en toutes les langues ! Cette brochure, signale-t-on, est en vente à un prix fort abordable : 9 roupies et demie.

Joseph Nuyts, Assistant général des Missionnaires de Scheut, supérieur provincial de Siwantze (Chine), de 1937 à 1947. *A propos du Père Lebbe*. 1956, Bruxelles, Editions de Scheut, 60 pages (14 sur 21 cm.).

La vie du Père Lebbe (1877-1940), celle notamment écrite par le chanoine J. Leclercq (Cf. *Annales*, t. 119-120, p. 410), a suscité toute une littérature de livres, articles, conférences, publications, protestations de tout genre (imprimées ou diversement multigraphiées). Il ne peut être ici question, il n'est pas possible de suivre cette trainée de polémique, en ses manifestations contradictoires, surtout que la passion débordant le sujet a fait servir la biographie et les activités du missionnaire de Chine, à tout un ensemble d'idées, de théories politiques et autres...

Exceptionnellement sont ici citées et recommandées (mais il n'en est nul besoin) les remarques, les pages pertinentes et sages du R.P. Nuyts. Elles mettent bien des choses au point, et restent un des consolants triomphes du bon sens et de la vérité.

*Vingt-cinq ans d'expérience missionnaire dans les campagnes de France, Algérie et Tunisie, par un Serviteur de Jésus et de Marie*. Paris, Tolra, 1956. 48 pages (13,5 sur 18 cm.).

Petite brochure, dont vingt-trois petits paragraphes rassemblent les petites expériences des « petites missions des campagnes ». Dans cet horizon, rien ne manque, ni les petites ombres (p. 12), ni surtout la grâce de Dieu ; puis, brochant sur le tout, la petite santé de l'auteur (E. Abadie, p. 42), où la main de Dieu, elle aussi, se manifeste : « Malgré son triste état de santé, il (le Père) a pu donner la mission dans trois cents villages ou hameaux, la plupart sans prêtre. Comme cette barque qui arrive au port malgré les tempêtes, notre Missionnaire arrive au terme de sa carrière, sans avoir fait naufrage, malgré les tempêtes de toute sorte par lesquelles il est passé ; à lui s'applique à la perfection la devise : *Fluctuat nec mergitur* » (p. 41).

*Sous leurs chapiteaux, tous les soirs à 20 h. 30, les Forains du bon Dieu vous parlent...* Loos (Nord), 2, rue du Bazinghien. C.C.P. Lille 2498-75. — Brochure, 52 pages (16 sur 24 cm.).

Imprimées en mai 1956, dans une présentation remarquablement agréable et toute moderne, les cinquante-deux pages de cette plaquette, retracent en des formules vivantes et surtout à travers de parlantes images, le remarquable travail et les expé-

riences exceptionnelles de l'équipe des *Forains du bon Dieu* : « un rebondissement audacieux et inattendu de l'œuvre de Monsieur Vincent ». Dix ans d'enthousiasme et de courageux labeurs, cette œuvre des Forains du bon Dieu sous leurs chapiteaux ! Cette prédication et ces réalisations en pleine pâte humaine se poursuivent dans la banlieue parisienne : Stains, Aubervilliers, Vanves, Malakoff, l'Hay-les-Roses, Bagnolet, Blanc-Mesnil, Rosny-sous-Bois, Drancy, etc..., dans les Flandres et la banlieue de Lille (Loos : Notre-Dame des Victoires, Canteleu-Lambert, Loos-Ennequin), etc., dans les pays miniers : Anzin, Onnaing, Brébières, etc...

Sur le thème de ces pages et sur le sens de cette expérience, en des pages vivantes, le labeur du Père Rocher et de l'équipe de Loos a trouvé un écho dans les *Annales*, t. 116, pp. 146-157, t. 119-120, pp. 446-452, etc... On se doit de les relire... Mais combien parlant de voir les *Forains du bon Dieu* au travail ! Que Dieu les aide et soutienne dans cet éreintant et excitant labeur : montrer à tous la joie de la rédemption.

---

## NECROLOGIE

---

### MISSIONNAIRES

1955

56. Murphy (Augustin), prêtre, déc. à *Castelnock*, 27 déc. 1955 ; 69, 49.

1956

1. Nieslony (Bernard), prêtre, déc. à *Whitestone*, 30 déc. 1955 ; 55, 39.
2. Havel (Joseph), prêtre, déc. à *Dax*, 16 janvier 1956 ; 79, 62.
3. Mahler (François), prêtre, *San José Costa Rica*, 9 janvier 56 ; 71, 52.
4. De Leeuw (Henri), prêtre, déc. à *Venlo*, 16 janvier 1956 ; 74, 45.
5. Pires (Joseph), prêtre, déc. à *Diamantina*, 15 janvier 1956 ; 54, 34.
6. Watson (Joseph), prêtre, déc. à *Utica*, 22 janvier 1956 ; 58, 27.
7. Garcia (Justo), prêtre, déc. à *Madrid*, 15 janvier 1956 ; 69, 50.
8. Chatelet (Aristide), prêtre, déc. à *Paris*, 29 janvier 1956 ; 79, 59.
9. Martin (Paul), prêtre, déc. à *Madrid*, 27 janvier 1956 ; 78, 53.
10. O'Neill (Terence), prêtre, déc. à *Philadelphie*, 10 février 56 ; 59, 39.
11. Mgr Santos (Antoine), évêque, déc. à *Assis*, 1<sup>er</sup> févr. 1956 ; 82, 62.
12. Zolt (Spiridion), prêtre, déc. *Dax*, 11 février 1956 ; 42, 21.
13. Devellis (Emile), coadj., déc. *Sassari*, 13 février 1956 ; 82, 62.
14. Longo (Joseph), coadj., déc. *Naples*, 15 février 1956 ; 86, 57.
15. Osthoff (Charles), prêtre, déc. *Los Angeles*, 21 février 56 ; 76, 58.
16. Duvigneau (Aymard), prêtre, déc. *Dax*, 1<sup>er</sup> mars 1956 ; 76, 59.
17. Brulant (Albert), prêtre, déc. *Alger*, 5 mars 1956 ; 78, 53.
18. Achilles (Joseph), prêtre, déc. *Cologne-Nippes*, 5 mars 1956 ; 79, 61.
19. Péchin (Eugène), coadj., déc. *Paris*, 7 mars 1956 ; 82, 66.
20. Porzycki (Stanislas), prêtre, déc. *Santa Candida*, 3 mars 1956 ; 59, 42.
21. Mussinetti (Jean), prêtre, déc. *Rome*, 22 février 1956 ; 72, 55.
22. Rabello (Genesco), prêtre, déc. *Belo Horizonte*, 4 mars 1956 ; 57, 36.
23. Dworschak (Léopold), prêtre, déc. *Salzburg*, 10 mars 1956 ; 84, 64.
25. Jerman (André), prêtre, déc. *Buenos Aires*, 15 mars 1956 ; 33, 13.
25. Jermay (André), prêtre, déc. *Buenos Aires*, 15 mars 1956 ; 33, 13.
26. Garcia (Santiago), coadj., déc. *Madrid*, 16 mars 1956 ; 79, 63.
27. Mgr Deymier (G.), archev., au *Bouscat* (Bordeaux), 2 avril : 70, 51.
28. Ramella (Lazare), prêtre, déc. *Chiavari*, 12 avril 1956 ; 86, 59.
29. Verhaeren (Adrien), coadj., déc. *Damas*, 9 avril 1956 ; 82, 63.
30. Darby (Emmett), prêtre, déc. *Long Beach*, 13 avril 1956 ; 64, 36.
31. Gallagher (Edouard), prêtre, déc. *Ashfield*, 12 avril 1956 ; 73, 42.
32. Pilgram (Anton), prêtre, déc. *Lippstadt*, 21 avril 1956 ; 85, 66.
33. Monteros (Guillaume), prêtre, déc. *Bellpuig*, 23 avril 1956 ; 72, 56.

34. Castanares (Rosendo), prêtre, déc. *Madrid*, 29 avril 1956; 82, 65.
35. Garcias (Damian), coadj., déc. *Barcelone*, 2 mai 1956; 91, 76.
36. O'Donnell (Michel), prêtre, déc. *Springfield*, 5 mai 1956; 53, 30.
37. Frings (Jakob), coadj., déc. *San José Costa Rica*, 16 mai 56; 80, 52.
38. Lefaki (Stéphane), prêtre, déc. *Paris*, 6 juin 1956; 78, 52.
39. Desmet (Henri), prêtre, déc. *Paris*, 8 juin 1956; 80, 59.
40. Sojka (Simon), prêtre, déc. *Curityba*, 10 juin 1956; 63, 44.

## SCEURS

- Sudan (M.-F.), Hospice Saint-Joseph, *Châtel-St-Denis* (Suisse); 82, 62.  
Béguin (Anna), Maison de Charité, *Clichy*; 82, 58.  
Tucat (Suzanne), Hôpital psychiatrique, *Pau*, 88, 60.  
Font (Marie), Hospice de la Grave, *Toulouse*; 76, 53.  
Cayzac (Marthe), Maison Centrale, *Fort-Dauphin* (Madagascar); 81, 60.  
Peyrache (Marie), Maison de Retraite, *Nogent-sur-Oise*; 86, 66.  
Godin (Jeanne), Saint-Nicolas du Chardonnet, *Paris*; 89, 65.  
Verny (Edmée), Maison de Charité, *Montolieu*; 80, 58.  
Verstraete (Julie), Maison de Charité, *Clichy*; 83, 60.  
Moreno (Maria), Collège St Vincent, *Barcelone*; 78, 55.  
Candal (Mathilde), Maison de la Médaille mirac., *Avila* (Espagne); 70, 30.  
Morillo (Maria), Providence, *Guayaquil* (Equateur); 67, 38.  
Di Nicola (Lucie), Maison St Jérôme, *Sienna* (Italie); 69, 34.  
Rasetti (Angela), Hospice Maruffi, *Plaisance* (Italie); 68, 45.  
Gormley (Catherine), Hôpital O'Connor, *San José* (Etats-Unis); 85, 59.  
Ledain (Eugénie), Hospice, *Belletanche*; 87, 68.  
Chiron (Renée), Hospice, *Le Coteau*; 69, 37.  
Touzé (Jeanne), Maison Saint-Joseph, *Cachan*; 84, 57.  
Mirzan (Marie), Hôpital, *Syra* (Grèce); 94, 64.  
Mayr (Julliana), Schwarzach, *Salzbourg* (Autriche); 40, 18.  
Huber (Anna), Maison Centrale, *Salzbourg* (Autriche); 82, 59.  
Gavin (Teresa), St Joseph's Hostel, *Birmingham* (Angleterre); 76, 54.  
Smith (Anne), Maison Ste Catherine, *Lanark* (Ecosse); 71, 45.  
Silva (Anne-Marie), Sanatorium, *Covimbra* (Portugal); 48, 20.  
Marino (Josèphe), Hôpital de la Trinité, *Naples* (Italie); 82, 61.  
Rossi (Elvira), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie); 72, 46.  
Angulo (Josefa), Maison St Vincent, *Madruga* (Cuba); 89, 67.  
Prieto (Inès), Hôpital provincial, *Lorida* (Espagne); 63, 35.  
Lopez (Marina), Maison Ste Louise, *Rafelbunol* (Espagne); 59, 28.  
Izurriaga (Margarita), Hôpital militaire, *Cordoba* (Espagne); 78, 58.  
Gutierrez (Felisa), Hôpital militaire, *Burgos* (Espagne); 73, 53.  
Ramirez (Cayetana), Hôpital central, *Sevilla* (Espagne); 74, 55.  
Garcia (Faustina), Maison Ste Louise, *Rafelbunol* (Espagne); 76, 52.  
Barrera (Maria), Collège, *Mollendo* (Pérou); 71, 53.  
Pires (Emilia), Maison St Vincent, *Barbacena* (Brésil); 74, 20.  
Manka (Sophie), Maison Principale, *Paris*; 79, 58.  
Sarrazin (Marie), Hôpital Saint-Joseph, *Paris*; 91, 67.  
Berthon (Anne), Hôpital, *Riom*; 88, 64.  
Barbara (Georgette), Asile Mathilde, *Neully*; 67, 39.  
Lédée (Georgette), Maison de Charité, *Châtillon-sous-Bagneux*; 80, 56.  
Monier (Marie), Asile Saint-Vincent, *La Tepped*; 59, 37.  
Dassonville (Maria), Hôpital Saint-Joseph, *Paris*; 74, 52.  
Blicq (Clara), Maison de Charité, *Lille-Fives*; 86, 61.  
Gérard (Louise), Hôpital, *Port-Saïd* (Egypte); 85, 50.  
Trédémy (Amélie), Asile St Joseph, *Alexandrie* (Egypte); 87, 61.  
Friedrich (Adèle), Maison St Joseph, *Gladbach-Hardt* (Allem.); 66, 46.  
Misselich (Barbara), Maison Centrale, *Cologne* (Allemagne); 81, 59.  
Brautigam (Elisabeth), *Cologne-Flittard* (Allemagne); 77, 53.  
Wilkinson (Ellen), Priory, Mill-Hill, *Londres*; 90, 61.  
Zorko (Françoise), Maison de Charité, *Menges* (Yougoslavie); 70, 49.  
Calastrini (Marie), *Monistero-Sienne* (Italie); 91, 69.  
Schuster (Julie), Sanatorium, *Porto Potenza Picena* (Italie); 72, 49.  
Bianchi (Emille), Asile Ste Marie, *Vollaggio* (Italie); 83, 64.  
Rudino (Joséphine), Maison Centrale, *Turin* (Italie); 56, 34.  
Tantillo (Marguerite), Asile, *Progiato* (Italie); 79, 47.  
Kohldorfer (Thérèse), Hospice, *Ehrnau* (Autriche); 94, 76.

- Salas (Rafaela), Hôpital, *Vina del Mar* (Chili); 92, 63.  
 Silva (Leonor), Hospice, *Guayaquil* (Equateur); 88, 71.  
 Granda (Mercedes), Hospice, *Guayaquil* (Equateur); 76, 58.  
 Laohaud (Marie), Maison de Charité de La Capelette, *Marseille*; 88, 67.  
 Comont (Marie), Maison de Charité, *Montolieu*; 90, 66.  
 Plaurens (Anne), Maison Ste Marie, *Santorin* (Grèce); 75, 47.  
 Johnson (Adelaide), St Vincent's, Fairview, *Dublin*; 74, 43.  
 Ivanic (Katarina), Maison Centrale, *Raka* (Yougoslavie); 77, 55.  
 Vorhauer (Anne), Maison Centrale, *Graz* (Autriche); 78, 57.  
 Dettori (Elise), Maison de Repos, *Sassari* (Sardaigne); 68, 46.  
 Varona (Tomasa), Collège, *Caceres* (Espagne); 74, 54.  
 Perez (Maria), Foyer Aguado, *Teruel* (Espagne); 71, 47.  
 Nevez (Josefa), Hôpital, *Alicante* (Espagne); 80, 50.  
 Nevares (Josefa), Hôpital, *Montoro* (Espagne); 87, 63.  
 Marchilo (M.-Luz), Maison Ste Louise, *Rafelbunol* (Espagne); 72, 45.  
 Saboya (Clotilde), Miséricorde, *Lérida* (Espagne); 83, 60.  
 Otegui (Micaela), Bienfaisance, *Azcoitia* (Espagne); 77, 58.  
 Jimenez (Illuminada), Inst. de rééducation, *Carabanchel* (Esp.); 64, 37.  
 Ancin (Dolores), Sanatorium, *Valladolid* (Espagne); 84, 65.  
 Casado (Elena), Sanatorium 18 Julio, *Segovia* (Espagne); 57, 36.  
 Larumbe (Dominica), Infirmerie, *Academia de Toledo* (Espagne); 68, 48.  
 Alegri (Catalina), Academia San José, *Cadix* (Espagne); 70, 48.  
 Balaguer (Isabel), Asile, *Cenicero* (Espagne); 79, 60.  
 Redondo (Benita), Sanatorium de Miraflores, *Sevilla* (Espagne); 91, 63.  
 Echevarria (Josefa), Hôpital Santa Caridad, *Sevilla* (Espagne); 81, 49.  
 McLafferty (Magdalem), Ecole St Vincent, *Barbara* (E.-U.); 71, 47.  
 Ballacey (Marie), Miséricorde, *Santiago* (Chili); 85, 64.  
 Cordelle (Alice), Hospice de la Grave, *Toulouse*; 55, 31.  
 Watkins (Agnès), Hôpital Ste Agnès, *Baltimore* (Etats-Unis); 82, 53.  
 Angelisanti (Marguerite), Hôpital Bambino Gesu, *Rome*; 91, 67.  
 Cappi (Rose), Aliénés, *Sienna* (Italie); 84, 56.  
 Puccioni (Emma), *Monistero-Sienna* (Italie); 63, 39.  
 Scire (Antonie), Maison Centrale, *Naples*; 72, 60.  
 Messina (Carmela), Maison de Charité, *Matera* (Italie); 75, 52.  
 Graziani (Thérèse), Orphelinat, *Marina di Massa* (Italie); 88, 68.  
 Fasano (Marguerite), Maison Centrale, *Turin* (Italie); 87, 61.  
 Tanzi (Caroline), Miséricorde, *Genes* (Italie); 89, 67.  
 Marin (Leoncia), Maison Centrale, *Madrid*; 88, 68.  
 Garcia (Mercedes), Fondation Alba, *Barcelone*; 73, 42.  
 Carbonara (Benedicta), Foyer St Louis, *Victoria* (Rép. Argentine); 59, 29.  
 Giuliani (Françoise), Orphelinat, *Bayonne*; 61, 35.  
 De Grieu (Thérèse), Maison Centrale, Mill-Hill, *Londres*; 79, 47.  
 Mercadier (Pauline), Maison Principale, *Paris*; 86, 66.  
 Tardieu (Emille), Hospice, *Arnèke*; 86, 64.  
 Mercier (Marguerite), Maison de Charité, *Clichy*; 75, 52.  
 Thibaud (Marie), Hôpital, *Pithiviers*; 83, 55.  
 Objoie (Alice), Maison de Charité, *Château-l'Evêque*; 81, 54.  
 Lepore (Victoire), Maison de Retraite, *Marigliano* (Italie); 89, 69.  
 Laudi (Louise), Asile « Charitas », *Trapani* (Italie); 101, 75.  
 Scordo (Rose), Maison de Retraite, *Marigliano* (Italie); 80, 58.  
 Lamonica (Marie), Institut Monte Calvario, *Naples*; 80, 57.  
 D'Alla (Antontine), Sanatorium, *San Lorenzo Colli* (Palerme); 82, 59.  
 Malavasic (Borgia), dans sa famille, *St Jost* (Yougoslavie); 63, 35.  
 Perry (Mary), Hôpital Ste Marie, *Milwaukee* (Etats-Unis); 63, 23.  
 O'Hare (Anna), Hôpital De Paul, *Saint-Louis* (Etats-Unis); 79, 54.  
 Teupe (Mathilde), Villa St Michael, *Baltimore* (Etats-Unis); 90, 50.  
 Cain (Mary), Villa St Michael, *Baltimore* (Etats-Unis); 71, 48.  
 Fitzgerald (Margaref), Villa St Michael, *Baltimore* (Etats-Unis); 95, 77.  
 Wickless (Mary), Villa St Michael, *Baltimore* (Etats-Unis); 72, 43.  
 Beneret (Francisca), Asile Menocal, *La Habana* (Cuba); 72, 52.  
 Colom (Flora), Refugio de Obreras, *Barcelone* (Espagne); 90, 69.  
 Rev (Visitation), Aliénés, *Salamanca* (Espagne); 75, 53.  
 Delanoue (Henriette), Maison de Charité, *Clichy*; 81, 56.  
 Devals (Emille), Maison de Charité, *Montolieu*; 85, 66.  
 Seroux (Anne-Marie), Asile Méricourt, *Cachan*; 86, 64.

- Luengo (Angela), Patronage St Vincent de Paul, *Zamora* (Esp.); 81, 62.  
 Navas (M.-Concepcion), *Manila* (Philippines); 61, 28.  
 Martínez (Mercedes), Miséricorde, *Guadalajara* (Espagne); 79, 58.  
 Llorente (Petra), Sanatorium, *V. Adolida* (Espagne); 86, 61.  
 Pacheco (Maria), Maison Ste Louise, *Rafelbunol* (Espagne); 70, 41.  
 Comas (Mercedes), Hôpital, *Gerona* (Espagne); 64, 38.  
 Riol (Eustaquia), Hôpital, *San Fernando* (Espagne); 92, 71.  
 Arteaga (Isabel), Miséricorde, *Avila* (Espagne); 84, 61.  
 Garces (Rosario), Hôpital civil, *Vitoria* (Espagne); 80, 59.  
 Tapia (Manuela), Maison Ste Louise, *Rafelbunol* (Espagne); 75, 54.  
 Redin (Laureana), Bienfaisance, *Elizondo* (Espagne); 74, 50.  
 Boix (Manuela), Maison Ste Louise, *Rafelbunol* (Espagne); 89, 70.  
 Cerdo (Purificacion), Maison St Nicolas, *Valdemoro* (Espagne); 69, 40.  
 Capilla (Antonia), Bienfaisance, *Cuenca* (Espagne); 86, 58.  
 Duran (Jacoba), Maison Ste Louise, *Rafelbunol* (Espagne); 84, 62.  
 Erice (Juana), Asile, *Guernica* (Espagne); 87, 67.  
 Zubieta (Isidora), Maternité, *Lerida* (Espagne); 76, 58.  
 Recalde (Juana), Hôpital de Esgueva, *Valladolid* (Espagne); 95, 74.  
 Cordeiro (Modesta), Résidence de vieillards, *Madrid*; 70, 39.  
 Pommeyrol (Marie), Maison de Retraite, *Nogent-sur-Oise*; 72, 42.  
 Benoit (Marthe), Maison de Charité, *Montolieu*; 63, 39.  
 Papin (Céline), Maison du Sacré-Cœur, *Cayfa* (Palestine); 84, 60.  
 Léger (Marie), Dispensaire, *Ostende* (Belgique); 62, 30.  
 Grabener (Elisabeth), Maison Ste Anne, *Mündt* (Allemagne); 77, 45.  
 Von Krüchten (Magdalena), Maison Centrale, *Cologne-Nippes*; 77, 55.  
 Gielnik (Marthe), Hôpital général, *Graz* (Autriche); 49, 28.  
 Kowolik (Jeanne), Maison Centrale, *Graz* (Autriche); 77, 55.  
 Lopes (Maria), Sanatorium dos Vales, *Coimbra* (Portugal); 50, 29.  
 Petrarca (Cosime), Orphelinat, *Molfetta* (Italie); 74, 52.  
 Cito (Marie), Hôpital N.-D. de Lorette, *Naples*; 77, 52.  
 Adessa (Rose), Hôpital, *Manduria* (Italie); 85, 62.  
 Caroli (Giacinta), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie); 81, 63.  
 Tosco (Caterine), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie); 84, 62.  
 Cassells (Mary), Hôpital Ste Marie, *Evansville* (Etats-Unis); 74, 39.  
 Muldoon (Lorela), Hôpital Emergency, *Buffalo* (Etats-Unis); 64, 35.  
 Gannon (Margaret), Villa St Michael, *Baltimore* (Etats-Unis); 81, 67.  
 Bowers (Margaret), Villa St Michael, *Baltimore* (Etats-Unis); 84, 61.  
 Soto (Narcisa), Hôpital, *San Miguel* (Amérique Centrale); 76, 30.  
 Aspe (Julie), Hôpital Frei Antonio, *Rio de Janeiro* (Brésil); 77, 56.  
 Molina (Maria), Résidence, *Salamanca* (Espagne); 70, 48.  
 Romasanta (Trinidad), Asile, *Mayagüez* (Porto-Rico); 78, 61.  
 Cave (Marie), Hôpital, *Caudebec*; 77, 51.  
 Lecorvaisier (Gabrielle), Maison de Charité, *Château-l'Evêque*; 80, 55.  
 Lopes (Therèza), Maison St Michel, *Dijon*; 81, 51.  
 Averous (Marie), Hôtel-Dieu, *Valenciennes*; 84, 63.  
 Glories (Anna), Maison de Charité, *Labruguière*; 81, 60.  
 Dufour (Maria), Saint-Pierre du Gros-Cailou, *Paris*; 96, 69.  
 Louvel (Alice), Hôp. N.-D. de la Santé, *Rio de Janeiro*; 67, 43.  
 Aspe (Julie), Hôp. Frei Antonio, *Rio de Janeiro*; 77, 56.  
 Pesci (Pauline), Maison St Jérôme, *Sienna* (Italie); 55, 32.  
 Falconi (Marie), Hôpital, *Macerata* (Italie); 72, 49.  
 Bordoni (Santa), *Monistero-Sienne* (Italie); 64, 39.  
 Destefanis (Anne), *Monistero-Sienne* (Italie); 78, 50.  
 Barbati (Jeanne), Hospice, *Bénévent* (Italie); 88, 62.  
 Dias (Maria), Sanatorium dos Vales, *Coimbra* (Portugal); 37, 12.  
 Corneau (Bertha), Home Gobert, *Andrimont* (Belgique); 71, 43.  
 Mancilla (Ana-Maria), Hôpital St Jean de Dieu, *Quito* (Equateur); 83, 53.  
 Boter (Maria), Maison Centrale, *Madrid*; 81, 42.  
 Molina (Manuela), Miséricorde Ste Isabelle, *Madrid*; 49, 28.  
 Gayan (Julia), Hôpital de la Croix-Rouge, *Séville* (Espagne); 72, 50.  
 Rodriguez (Benita), Ecole St Vincent, *Carthagène* (Espagne); 65, 47.  
 Knopf (Irma), Maison Centrale, *Graz* (Autriche); 30, 8.  
 Sober (Louise), Maison de Retraite, *Dult* (Autriche); 62, 42.  
 Kelly (Margaret), Home St Joseph, Edmonton, *Londres*; 77, 56.  
 Algrin (Madeleine), Maison de Charité, *Montolieu*; 74, 29.  
 Bernière (Julie), Asile St Clément, *Rio de Janeiro*; 81, 54.

## AU JOUR LE JOUR

(22 juin-1<sup>er</sup> octobre 1956)

22 juin 1956. — Deux Conférences du vendredi (le 15 et le 22) ne sont pas de trop pour évoquer certains aspects et quelques leçons que nous laissent les exemples et la vie de M. Henri Desmet, rappelé à Dieu le 8 de ce mois. Ce cher défunt, nous parle encore, par ces enseignements et par les pages si vivantes qu'il a bien voulu confier aux *Annales* (1).

Sur cette vie de M. Desmet, sur cette âme noble et forte, successivement nous entretenons et nous édifions M. Edouard Robert, M. Jules Thiry et M. Paul Bizart. Leurs textes, leurs témoignages, ici insérés, dressent heureusement la silhouette sympathique et conquérante de ce regretté Confrère, M. Desmet (1875-1956).

Tout d'abord, avec M. Robert, ce sont surtout les vingt ans de vie et de dévouement dépensés au *Berceau de Saint-Vincent-de-Paul*.

*Operatus est bonum et rectum et verum coram Domino Deo suo. Ces paroles de l'office de saint Vincent de Paul résument parfaitement la vie de M. Henri Desmet. L'amour du vrai, du beau et du bien, telle a été la caractéristique de son tempérament moral.*

*Henri Desmet naquit à Roubaix le 18 novembre 1875 et fut baptisé le 23 du même mois. Son père était natif de Lessines (Belgique) ; il y possédait une propriété qui fut offerte plus tard aux Filles de la Charité pour y établir leurs œuvres ; mais la Communauté n'accepta pas. Henri Desmet était le second d'une famille qui comptait trois garçons et quatre filles. Un de ses frères est actuellement Curé-doyen de Saint-Michel de Lille, paroisse universitaire ; une de ses sœurs est Supérieure Générale des Dames de Saint-Maur. « La famille Desmet, écrit la Croix du Nord, est toute dévouée au service de l'Eglise. » Dans ce milieu favorable à l'écllosion des vertus, Henri croissait en taille, en grâce et en sagesse devant Dieu et devant les hommes. Il était d'une taille respectable ; il dominait facilement son entourage ab humero et sursum et l'on aurait pu presque dire de lui ce que Samuel disait de Saül certe videtis quoniam non sit similis illi in omni populo. La grâce et la sagesse étaient en harmonie avec la taille. Son esprit était étranger à la légèreté, à l'étourderie, à la suffisance. Son cœur était noble et pur, désintéressé et généreux. Sa volonté était ferme, forte, un peu timide, calme et persévérante. Sa conscience était délicate. Son caractère était doux, affable, confiant, ouvert. Une riche nature à qui la grâce de Dieu fera produire des fleurs et des fruits abondants.*

(1) M. Gustave Thieffry, t. 104 (1931), p. 331-333 ; Auguste-Marie Wattiez, t. 106-107, p. 470-494 ; Léonard Peters, t. 110-111, p. 315-319 ; Théodore Kieffer, t. 114-115, p. 58-60 ; frère Huleu, t. 119-120, p. 104-112 ; Georges Ferla, t. 119-120, p. 257-264 ; Paul Barbet, t. 119-120, p. 422-434. *Panegyriques* : saint Joseph, t. 117, p. 50-60 ; sainte Louise de Marillac, t. 118, p. 327-335. *Esquisses biographiques* : Sœur Rosalie, t. 121, p. 21-24 ; sainte Louise de Marillac, t. 108-109, p. 41-64, etc., etc.

Il fit ses études secondaires à l'institution Notre-Dame-des-Victoires de Roubaix. Il s'y distingua par sa piété, sa modestie, sa grande intelligence. Il s'enthousiasma pour Platon, Sophocle et saint Jean Chrysostome, et l'un de ses derniers ouvrages, le dernier, sera un choix de versions grecques tirées du grand orateur de Constantinople. Malheureusement il ne put le faire imprimer. Il aimait chez les Grecs la mesure, opposée à la démesure, la beauté du style et celle des pensées et il s'efforça toute sa vie, dans ses discours, dans ses écrits, de marcher sur leurs traces, de cultiver le vrai et le beau.

Dans son livre sur l'imitation de Jésus-Christ, paru en 1946, il manifeste ce souci d'élégance, dans une note où il prend à parti un critique littéraire qui reprochait à l'auteur de l'imitation une certaine recherche du style, un peu de vanité. M. Desmet montre « qu'il n'y a pas que la vanité littéraire qui soit capable d'inspirer pareil souci d'élégance. Les saintes âmes, et des plus humbles, savent être à propos magnifiques quand il s'agit de louer Dieu. Si on s'impose ce soin pour des œuvres profanes, pourquoi ne l'aurait-on pas pour des œuvres divines ? » M. Desmet a été une de ces saintes âmes et des plus humbles, et il a eu, pour la gloire de Dieu, dans ses sermons, dans ses ouvrages, ce souci du beau, uni au vrai et au bien.

M. Desmet a puisé aussi à Roubaix dans l'étude de la religion, dans la lecture du Saint Evangile, un grand amour du vrai divin, du beau divin, du bien divin, le culte de la Sainte Ecriture qu'il développera jusque dans ses derniers jours où il lira avec intérêt les commentaires de la Bible de Pirot. A la fin de ses études secondaires, il fut reçu bachelier.

L'avenir s'ouvre devant lui : quelle route va-t-il choisir ? Jusqu'ici il a aimé et pratiqué le vrai, le beau, le bien ; il va maintenant choisir la voie, la carrière qui lui permettra de se consacrer entièrement à la prédication du vrai, du beau, du bien, de Dieu vérité, beauté, bonté par excellence ; il sera prêtre — mais pour être à même de faire plus de bien aux âmes, il entrera au séminaire académique de Lille où se forme l'élite du clergé. La Congrégation dirigeait alors, dans le Nord, trois écoles cléricales supérieures :

Le séminaire de philosophie de Solesmes où se trouvait alors comme professeur M. Monteuis, un saint et un savant, un homme très humble pour lequel M. Desmet aura toute sa vie une grande vénération.

La seconde école supérieure était celle de Cambrai, séminaire de théologie que dirigeaient MM. Sudre et Villette. M. Desmet aurait pu entrer directement en cette école, car il avait déjà fait un an de philosophie pour le baccalauréat, mais M. Desmet aimait le vrai à fond et il voulut creuser davantage les fondements de la science ecclésiastique, pour faire plus de bien aux âmes, d'autant plus que Léon XIII, par son encyclique, Aeterni Patris, recommandait fortement aux séminaristes l'étude de la philosophie scolastique, celle de saint Thomas d'Aquin. Une circonstance l'affermît dans ce dessein : on avait organisé une loterie dont le gros lot était un voyage à Rome. M. Desmet fut le bénéficiaire de ce pèlerinage inespéré et la vue de Léon XIII, ce savant Pontife qui disait que « l'Eglise ne craint pas la vérité » et qui le disait en un beau latin cicéronien, cette vue, ce contact, l'affermît dans son culte du vrai et du beau.

*Alors il choisit la troisième école, le séminaire académique de Lille, et il étudia en vue d'obtenir la licence en philosophie. Parmi ses professeurs, il garda particulièrement le souvenir du Chanoine Didiot.*

*M. Desmet puisa, dans l'étude approfondie de la philosophie, un amour plus fort du vrai et un jugement plus sûr pour distinguer le vrai du faux dans tous les systèmes de philosophie qui jetaient le désarroi dans l'intelligence de beaucoup.*

*Quand son illustre pénitent, M. Jacques Chevalier fera paraître, vers 1954, son beau travail, Histoire de la pensée, M. Desmet ne cacha pas sa joie et s'affermir de plus en plus dans l'amour du vrai, du beau et du bien dont ce livre était une splendide manifestation.*

*Pendant son séjour au Séminaire académique, M. Desmet reçut la tonsure, le 30 juin 1893, des mains de Mgr Sonnois, Archevêque de Cambrai et il se consacra officiellement au service du Seigneur de vérité, de beauté, de bonté. Dominus pars haereditatis meae. La cérémonie eut lieu à Solesmes — où le cher M. Monteuuis l'aïda à se donner entièrement à Dieu dans la petite retraite qui précéda. M. Desmet avait déjà par son baptême renoncé à Satan le père du mensonge, l'auteur du mal, le vilain, le laid et il s'était donné à Jésus-Christ la vérité et la vie, la beauté et la bonté. Maintenant, par la tonsure, il confirme et affermit son orientation, dans la maturité de ses dix-huit ans. A la fin de son triennat au Séminaire académique, en 1896, le 30 mars, Mgr Monnier lui conféra les Ordres Mineurs, dans l'église Saint-Maurice de Lille. M. Desmet expliquera plus tard à ses séminaristes de Lille les grandeurs et les devoirs de ces différentes ordinations et tout ce qu'il dira, il l'aura vécu. Novum hominem in sanctitate veritatis par la prise de surplis. Ouvrir son cœur à Dieu, le fermer au diable aperiatis Deo, claudatis diabolo par l'ordination de portier. Etudier la parole de Dieu, la manifester sans corruption, M. Desmet sera fidèle toute sa vie aux grâces du Lectorat — chasser le démon de son âme et de celle des autres, être par l'exorcistat du nombre des spirituales imperatores, probabiles medici qui font régner le bien et guérissent le mal. Il sera surtout un acolyte parfait, un porte-lumière, par ses paroles et ses exemples. Sic luceat lux vestra, une image de Dieu qui est invoqué dans la cérémonie comme fons lucis, origo bonitatis.*

*La grâce agit en lui sans rencontrer d'obstacles et voici que le Saint-Esprit, l'Esprit de Sagesse et d'intelligence, de conseil et de force, de science et de piété, l'Esprit divin l'incite à gravir la montagne de la perfection, à rompre avec le monde, à se séparer de sa famille chérie. En effet, trois mois après l'ordination, le jeune licencié qui a passé brillamment ses examens et devant qui s'ouvre une belle carrière ecclésiastique dans le clergé diocésain, Henri Desmet écrit au Père Fiat, Supérieur général des Lazaristes, la lettre suivante :*

16 juin 1896.

Le Bon Dieu m'ayant depuis assez longtemps suggéré la pensée d'entrer en communauté, j'y ai mûrement réfléchi avec mon directeur, dans le courant de cette année. Désirant donner suite à mon projet, j'ai jeté les yeux sur la Congrégation des Prêtres de la Mission que j'ai crue bien conforme à mes goûts et à mes aptitudes. Je viens donc, Monsieur le Supérieur, avec l'autorisation de Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, qui m'a accordé

mon exeat, vous prier humblement de m'admettre au nombre de vos enfants.

Les renseignements qui vous seront donnés par M. le Supérieur du Séminaire de Lille me dispensent d'entrer dans de plus longs détails. Je dois vous dire cependant que ma famille n'est point encore avertie de mon projet, mais je n'attends qu'une occasion favorable pour le faire. Je compte bien ne pas rencontrer de ce côté d'opposition bien sérieuse.

*On voit par cette lettre que la vocation de M. Desmet n'a pas été une affaire d'emballement ni l'effet d'une routine non raisonnée, comme le passage d'une classe inférieure à une classe supérieure. Sa vocation est venue d'une inspiration de l'Esprit de vérité et de bonté. Sans doute les exemples des confrères du Séminaire académique, la lecture d'une vie de saint Vincent, les fêtes de la béatification du bienheureux Perboyre, ont été les moyens dont s'est servi le Saint-Esprit pour déclencher la vocation et l'orienter vers la petite Compagnie dont M. Desmet aimait déjà et aimera de plus en plus la simplicité qui est une belle manifestation de la vérité, de la beauté de Dieu.*

M. Desmet fut reçu au séminaire interne de Paris le 13 septembre 1896.

Les notes fournies par ses supérieurs de Lille étaient excellentes. On y disait que la Congrégation faisait une riche acquisition en le recevant, que le jeune Henri Desmet était complet à tout point de vue, autant qu'on peut l'être à vingt et un ans. Il était très au courant du mouvement littéraire, artistique, scientifique même. Il connaissait la mentalité moderne. Il ne s'était pas laissé entraîner soit par certains courants philosophiques et scripturaires, Kant, Loisy, etc..., soit par des engouements politiques, Boulangisme, etc..., qui entraînaient beaucoup de jeunes. D'autre part, il était à la page dans le bon sens du mot relativement aux questions sociales qui préoccupaient la hiérarchie ecclésiastique ainsi que les patrons et les ouvriers du Nord ; il suivait fidèlement la doctrine de Rerum Novarum paru en 1891 ; il applaudissait aux débuts du Sillon qui n'avait pas encore dévié de la doctrine de l'Eglise ; il se réjouissait du renouvellement du chant grégorien préconisé par Dom Pothier et les Bénédictins. On ne nous dit pas ce que le jeune Desmet pensait du cinéma qui commençait alors timidement et pour lequel il aura plus tard un si grand attrait, soit pour connaître le mouvement des idées et des sentiments de son époque, soit comme source de belles vues qui enchantaient sa belle âme — amour du vrai et du beau.

Au Séminaire interne, Henri Desmet va se pénétrer de la doctrine de saint Vincent. Il y sera grandement aidé par les conférences hebdomadaires de M. Fiat, Supérieur général, et par les travaux sur les Règles, sur la vie et les œuvres du Saint Fondateur, sur les circulaires des supérieurs généraux que M. Louwyck, directeur du séminaire, lui confiera et qui le dirigeront toute sa vie pour la recherche du bien.

Malheureusement, la santé de M. Desmet souffrit du séjour à la Maison-Mère ; il avait été réformé pour varices et les ascensions fréquentes que l'on devait faire pour atteindre le troisième étage de Saint-Lazare où était perché le séminaire, le fatiguaient beaucoup ; sa poitrine souffrit aussi de ce séjour et l'on jugea à propos de l'envoyer à Dax où ses jambes et sa poitrine, pensait-on, auraient moins à souffrir.

*Il vint donc à Dax à la fin de son séminaire, et il fit les vœux le 14 septembre 1898, devant M. Vernière, visiteur et supérieur. Ce dernier avait une grande vénération pour saint Thomas, et il exhortait les étudiants à se pénétrer de sa doctrine, de sa méthode, de son amour du vrai. M. Vernière professait aussi un grand zèle pour faire lire Léon XIII et il promettait des récompenses à quiconque lui réciterait une encyclique de ce pape. Nous ignorons si M. Desmet s'astreignit à cet exercice de mémoire, mais nous savons qu'il développa au contact du saint et savant M. Vernière son amour de saint Thomas, de Léon XIII et, par suite, du vrai, du beau et du bien.*

*Mais sa santé ne se rétablissait pas à Dax, et l'on pensa qu'au Berceau de Saint-Vincent de Paul, il pourrait plus facilement bénéficier d'exceptions que dans la maison de formation de Notre-Dame-du-Pouy ; on le confia donc aux soins maternels du bon Père Serpette, supérieur de l'École apostolique. M. Desmet restera vingt ans au Berceau, où il exercera une influence profonde.*

*Les premiers mois, M. Desmet étudia en particulier les traités de théologie qu'il n'avait pas vus en classe et il se rendait de temps en temps à Dax pour passer des examens sur ces traités. M. Desmet a toujours regretté de n'avoir pas fait toutes ses études en classe. « rien ne vaut, disait-il, l'enseignement du professeur. il éclaire, il élucide les difficultés qui viennent à l'esprit de l'étudiant, il approfondit les matières, il distingue le principal de l'accessoire, il suggère une foule de procédés fort utiles, il apprend à étudier, son rôle est irremplaçable. »*

*M. Desmet s'efforça toute sa vie de suppléer à ce qui avait manqué au début de sa carrière sacerdotale. Il étudia toute sa vie la théologie dogmatique et morale, toutes les autres branches de la science ecclésiastique. Aussi, dans les cas de conscience que l'on faisait de temps en temps, il avait toujours son mot à dire et ce mot était toujours sensé.*

*A la fin de 1900, on jugea qu'il possédait suffisamment les matières d'examen et il fut admis à recevoir l'ordination sacerdotale. La cérémonie eut lieu dans la chapelle du Berceau, le 16 décembre 1900. L'évêque consécrateur fut le Lazariste, Mgr Geurts (1862-1940). M. Desmet se prépara sérieusement à ce grand jour. Toute sa vie il a eu une haute, très haute idée du sacerdoce, de la messe. Il inculqua profondément cette idée dans ses jeunes élèves soit par des discours à la chapelle, soit par ses entretiens particuliers à ses pénitents ; il le fera d'une manière encore plus profonde aux étudiants des séminaires de Lille et de Strasbourg. On ne peut pas dire qu'il avait une trop haute idée de la messe car celle-ci est une action divine que nos pauvres intelligences ne peuvent approfondir, et cependant cette idée l'a tellement obsédé, à la fin de sa vie, qu'elle en est arrivée à paralyser la célébration de ses messes et finalement à l'empêcher de les célébrer. Il a voulu traiter les choses divines *divino modo* et il a oublié, pratiquement, que les pauvres mortels ne peuvent agir, même en chose divine, qu'imparfaitement, *humano modo*. Cela montre la grandeur de son âme. Il avait une âme de chérubin. Mais même les chérubins ne peuvent traiter les choses divines que *angelico modo*. Jésus-Christ seul, parce qu'il est Dieu et homme, a pu célébrer la messe, *divino modo*.*

*Après l'ordination, M. Desmet put se consacrer entièrement à l'enseignement et à l'éducation des élèves qui lui furent confiés. Il s'occupa successivement des petits des basses classes, puis des*

moyens des classes de troisième et enfin des grands des classes supérieures, particulièrement pour l'enseignement du grec. M. Desmet réussit parfaitement en tout, avec tous. Il avait étudié les méthodes d'instruction et d'éducation, anciennes et nouvelles, il lisait surtout la revue Enseignement chrétien, et les comptes rendus des Congrès de l'Alliance des Maisons d'éducation chrétienne : il avait la compétence nécessaire, mais il avait aussi et surtout les lumières de l'Esprit de sagesse et la science pratique irremplaçables (il peut y avoir en effet des professeurs très au courant des méthodes pédagogiques et qui ne savent pas les appliquer). M. Desmet avait en plus de la compétence, l'amour de la jeunesse, l'amour des enfants et c'est un peu le cas de dire : ama et fac quod vis. Cet amour, joint à la prudence, au bon sens, lui permit de s'adapter à toutes les mentalités. Il comprit les jeunes, il les aima et ainsi il put les guider. Il ne se départit jamais de son optimisme et surtout de l'esprit de justice. On voit quelquefois dans les conseils où se réunissent tous les professeurs des esprits énervés, agacés, qui réclament des sanctions manifestement exagérées, injustes. M. Desmet s'est toujours possédé, il a toujours été maître de lui, il a compris que bien des fautes des élèves sont excusables par la légèreté et l'étourderie des coupables. Par là, son influence a été immense. De plus, il a toujours été loyal, droit, avec les élèves ; il blâmait certains procédés par lesquels on tâchait de prendre les élèves en faute, il disait que cela était bon à faire des hypocrites, des dissimulés, à donner une formation défectueuse, que c'était, par conséquent, tout le contraire de la vraie et bonne éducation. Il aimait le vrai, le beau, le bien, il le prêchait de parole et d'exemple, et cela vaut mieux que les finesses, opposées au vrai, au beau, les finesses fausses, laides, vilaines. Il voulait que ses élèves eussent des têtes bien faites, éprises de vérité, des cœurs bien faits agissant avec loyauté, épris d'honneur chrétien, des âmes belles, de belles âmes. Quand il prononçait ces derniers mots, il y avait dans son regard, dans ses gestes, quelque chose qui impressionnait son petit monde et je ne m'étonnerais pas que quelques-uns aient, toute la vie, triomphé d'eux-mêmes par la préoccupation d'être une belle âme.

C'était en vacances surtout, quand on passait plusieurs semaines à Pouillon (maison de campagne du Berceau) que M. Desmet manifestait au grand jour toutes ses qualités d'éducateur. Il enchantait les privilégiés du Château-Saint-Martin, c'est-à-dire les élèves qui n'allaient pas dans leur famille pendant les vacances, il organisait des jeux, des fêtes, des promenades, des bains dans le ruisseau du moulin, des chants. Plusieurs des élèves se hâtaient de revenir de chez eux pour jouir de la sainte liberté et joie pure des enfants du Bon Dieu telle qu'elle existait à Pouillon avec le bon Père Serpette et le charmant M. Desmet. Je me rappelle en particulier une fête délicieuse, organisée par M. Desmet, à l'occasion du doctorat d'un ancien élève du Berceau. Son petit frère était à Pouillon. On imagina une fête fantastique pour décrire au petit les prétendus détails de la proclamation du doctorat de son grand frère. Quelqu'un disait : « C'était pire qu'un couronnement de pape ».

En résumé, M. Desmet a contribué avec MM. Degland, Basile, Praneuf (1) et d'autres à donner à l'école apostolique du Berceau

(1) Sur M. Degland, voir *Annales*, t. 110-111, p. 78-116 ; 270-315. — Sur M. Serpette, t. 76, p. 449-455 ; t. 89, p. 179-204 ; 1067-1077 ; t. 90, p. 346-356. — Sur M. Praneuf, t. 106-107, p. 395-445.

un cachet de vérité, de beauté, de bien, et cela est pour une part dans le grand nombre de vocations sorties du Berceau. Ce que M. Desmet enseignait ce n'était pas du faux, du clinquant, de la pacotille, c'était du solide, du sérieux, c'était du vrai. Pour l'enseignement du grec, dont il a été chargé quelque temps, il suivait les méthodes de M. Dillies, de Wernouth, un maître éducateur. Je l'ai entendu souvent louer le Vocabulaire de cet illustre confrère. M. Desmet dans l'enseignement du grec, matière aride entre toutes et où plusieurs professeurs ont fait naufrage, a su enthousiasmer ses élèves. Il suffit de relire ce qu'il a dit des classes de grec à propos de M. Ferla (1). M. Desmet était un classique, mais sans raideur, avec un petit filet de romantique qui justifiait la parole de Boileau : « Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable. »

Tout en M. Desmet, enseignement, sermons, écrits, paroles, actions, avait un cachet de beauté qui charmait. Il voyait tout en beauté, il montrait tout en beauté. Quand nous allions en grande promenade sur le bord de la mer, dans les montagnes pyrénéennes, il se redressait de toute sa grande taille, il remplissait sa poitrine de l'air pur et il chantait un hymne à la création, comme le bon saint François d'Assise. M. Desmet était une belle âme. Il aimait les belles cérémonies dans la chapelle ou sous le chêne de saint Vincent ; il aimait les beaux chants que faisait exécuter M. Praneuf, grand maître de musique, il aimait les belles séances où l'on représentait les chefs-d'œuvre des auteurs du programme des études et ceux de M. Basile : Hors des Chaines, le Fils du Cid. Il aimait les récitals que le maître Planté, le roi du piano, daignait exécuter pour l'œuvre du Berceau, etc...

Mais il aimait par-dessus tout le beau moral, les beaux récits, les lectures qui élevaient l'âme, les vies de saints, les sermons des prédicateurs de renom. Il y avait alors dans la région, Mgr Lahargou, supérieur du Collège de Dax, orateur de marque ; il y avait aussi celui qu'on appelait « le Bossuet des Landes » et plusieurs autres, particulièrement des Lazaristes fameux, comme M. Démion, M. Sabatié, etc..., qui prêchèrent plusieurs fois au Berceau. M. Desmet goûtait toutes les belles prédications. Une année, vers 1911, sur la suggestion de M. Desmet, on invita M. Thellier de Poncheville, dont la réputation d'orateur commençait à se répandre, et qui, cette année, prêchait le panégyrique de Jeanne d'Arc à Orléans. Le discours de Thellier au Berceau fut à la hauteur du prédicateur, fond et forme, et M. Desmet s'applaudit d'avoir engagé le supérieur à l'inviter. Il faut ajouter que les élèves goûtèrent surtout dans cette conférence une petite phrase incidente où Thellier de Poncheville constatait que « quelquefois ceux qui sont dissipés sur les bancs de l'école réussissent le mieux dans la vie et font le plus grand bien dans les œuvres. » Cette phrase ne tomba pas dans les oreilles de sourds. Evidemment, Thellier de Poncheville eut soin de préciser et d'ajouter les correctifs nécessaires.

Mais cette digression nous éloigne de M. Desmet.

Ajoutons que si ce cher confrère aimait les beaux sermons des autres, les siens étaient de cette nature et retenaient l'attention des élèves. On m'a dit que les apostoliques donnaient à M. Desmet le second prix de prédication, le premier prix étant pour un

---

(1) Voir *Annales*, t. 119-120, p. 257-264.

*confrère qui a fait goûter dans beaucoup de cathédrales le charme de sa parole.*

*M. Desmet s'est inspiré dans ses sermons des magnifiques instructions de Mgr Baunard, le Collège chrétien, au moins quant aux sujets à prêcher, mais il l'a fait sans copiage servile, en gardant sa personnalité, sa tournure, son genre, son style, sa note optimiste. Mgr Baunard n'a été pour M. Desmet qu'un tremplin d'où ce dernier s'est élevé à des hauteurs qui l'égalent à son maître.*

*Terminons ce chapitre trop long en disant que le grand modèle proposé aux élèves par M. Desmet a toujours été l'adolescent Jésus-Christ « qui croissait en grâce et en sagesse devant Dieu et devant les hommes, idéal de la jeunesse, l'adolescent Jésus-Christ qui, au Temple de Jérusalem, assis au milieu des docteurs, écoutait et interrogeait et tous, en l'entendant, étaient stupéfaits de son intelligence et de ses paroles. »*

*Qui dira l'influence exercée par un professeur d'école apostolique qui ressemble à M. Desmet, qui prêche le vrai, le beau, le bien et qui est lui-même droit, loyal, sincère, en un mot : une belle âme.*

*M. Desmet professa au Berceau jusqu'en 1919. A cette époque il fut placé à Lille (1919-1939), puis à Strasbourg (1939-1950), enfin à la Maison-Mère, où il est mort pieusement, après de grandes souffrances physiques et morales, le 8 juin 1956.*

*Je laisse à des voix plus autorisées de nous montrer comment, dans tous ces postes, il a vraiment réalisé les paroles de l'office de saint Vincent : Operatus est bonum et rectum et verum coram Domino Deo suo.*

*Après cette évocation de M. Desmet, vue par le cœur et les yeux avertis de M. Edouard Robert, spécialement dans ses vingt ans de stage au Berceau de Saint-Vincent de Paul, M. Jules Thiry, collaborateur quelque temps de M. Desmet, fournit d'autres aperçus sur cette tranche de vie et ce ministère au Séminaire académique de Lille, doublement cher à notre défunt, et pour le dévouement qu'il y prodigua, et pour les souvenirs ancrés dans l'âme délicate de l'ancien élève de la maison.*

*J'ai vécu en communauté avec M. Desmet, au Séminaire académique de Lille, pendant les huit dernières années de son ministère de vingt ans dans cet établissement. Cette expérience me permet de souscrire sans restriction au témoignage élogieux qu'on lui a déjà rendu. M. Desmet était délicat par tempérament. Cette délicatesse s'est épanouie dans un milieu familial profondément chrétien dont l'ambiance était faite de dignité, de distinction, de noblesse, nuancées d'aimable simplicité ; fidèlement entretenue, elle a marqué toute son activité intellectuelle et morale.*

*M. Desmet était un idéaliste, et sur le plan surnaturel et sacerdotal, son idéal était Dieu Lui-même. L'étude particulière qu'il a faite de l'imitation de Jésus-Christ au point de vue littéraire, est une manifestation secondaire, mais significative de la ferveur de son âme et de l'ardeur qu'il apportait à l'acquisition des vertus du Souverain Prêtre. Cette piété sacerdotale se manifestait dans la prière, dans la célébration de la sainte messe, et plus particulièrement dans les conférences qu'il faisait à ses confrères et aux séminaristes dont la formation lui était confiée ; c'est là surtout qu'il faisait éclater sa foi profonde et généreuse, éclairée et lumineuse.*

*La question de la discipline dans un séminaire universitaire est assez délicate. Les étudiants, théologiens, littéraires, scientifiques, se dispersent pendant la journée dans les nombreuses salles de cours, mêlés aux étudiants laïques, et selon des horaires différents ; à leur retour, les commentaires et les discussions sont fort animés ; agitation tumultueuse qu'il faut mettre au compte de la passion de l'étude, de l'exubérance estudiantine et de la détente nécessaire. Il en était ainsi au Séminaire académique, mais l'heure de la prière ramenait instantanément le silence et le recueillement. Les séminaristes avaient grandement à cœur les cérémonies et le chant liturgique et prouvaient par là la sincérité de leur foi. Quelle meilleure sauvegarde de la discipline intérieure ! Les conseils, et surtout l'exemple de M. Desmet, étaient à la racine de cette heureuse mentalité.*

*Mais l'influence de M. Desmet n'a pas été moins féconde pendant les années où il n'était que simple directeur. S'exerçant individuellement sur les âmes, elle a été mieux adaptée aux détails et plus profonde. Elle a aidé au développement de belles vocations de prêtres et de religieux. Avec quelle émotion et quelle joie il recevait le Père Prieur du Mont des Cats, le R.P. Delahaye, pour ne citer que celui-là. Supérieur, beaucoup de personnes du dehors venaient se confier à lui. C'est ainsi que l'on rencontrait à sa porte M. Eugène Duthoit, secrétaire des Semaines sociales. Mgr Dutoit, ancien évêque d'Arras, obligé de se retirer à Lille, venait souvent se recueillir près de lui.*

*M. Desmet a pratiqué la mortification d'une façon remarquable. Sa santé était précaire, il s'alimentait mal, la circulation du sang était mauvaise. Malgré tout, il allait, la tête haute, le visage souriant, sans jamais se plaindre, n'hésitant pas à entreprendre de pénibles voyages surtout pendant la guerre, pour accomplir son ministère auprès des Sœurs, avec la bravoure qui était dans son tempérament et que d'aucuns, sans doute moins courageux, appelaient témérité. L'exemple qu'il donnait sous ce rapport, doublait son autorité.*

*Pratiquée dans son âme, la mortification lui avait procuré une grande maîtrise de soi dont il ne se départait jamais, malgré les tortures de sa grande sensibilité. Quand survenait une difficulté qu'il fallait résoudre auprès des évêques dont dépendaient ses séminaristes, il parlait clairement, librement, bravement comme toujours, mais avec humilité et un profond respect. Aussi, était-il grandement estimé des trois évêchés de la province et les nuances dont NN. SS. les évêques tempéraient leur sympathie ne provenaient-elles pas de sa propre personne.*

*Un malaise a toujours plané sur le Séminaire académique de Lille, plus ou moins accentué suivant les époques. Il existera toujours ; il provient d'une sorte de rivalité entre le clergé des paroisses et le clergé de l'enseignement. Celui-ci est considéré comme moins habile, moins efficace dans le travail apostolique et se donne même quelquefois le tort d'une vaniteuse suffisance. C'est que, dit-on, la formation intellectuelle a nui à la formation spirituelle ou que celle-ci a été insuffisante. Les formateurs quels qu'ils soient, religieux ou séculiers, sont mis en cause. On en change, mais le problème n'est pas résolu. Le malaise a grandi pendant les années de la libération. Du neuf et du raisonnable ! Une sorte de slogan a circulé. Les séculiers doivent avoir leur mystique particulière que les religieux ne peuvent leur donner. Remercions ceux-ci et remplaçons-les ! Une*

*minorité turbulente se forma parmi les séminaristes et M. Desmet eut la douloureuse surprise, au cours d'une séance d'échange de vœux de bonne année, d'entendre un compliment sournois laisser place à une diatribe acerbe. Il se maîtrisa cependant et après une minute de silence : « Vos critiques ne m'étonnent pas. Rien n'est parfait ici-bas. Mais le moment est mal choisi. Venez me trouver chez moi, j'y suis tous les jours pour vous recevoir. Pour l'instant je veux vous offrir mes vœux. » Il le fit, et avec plus de sympathie que d'ordinaire. Belle victoire morale méritée sans doute par son expérience des jeunes gens, mais surtout par sa douceur et la maîtrise de soi qui en est la base.*

*Aujourd'hui, la réforme est faite, en attendant, plus tard, la contre-réforme, que les nouveaux mécontents prévoient déjà.*

*M. l'abbé Léon Desmet, curé de la paroisse de Saint-Michel de Lille, a fait célébrer dans son église une messe de Requiem pour son frère. Accompagnant Myr Delépine, recteur honoraire, et Myr Glorieux, recteur des Facultés catholiques de Lille, une foule considérable d'ecclésiastiques y assistèrent. Une grande partie des prêtres professeurs dans l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur des trois diocèses de la province, mais surtout de Lille, sont redevables en quelque mesure, à M. Desmet de leur formation sacerdotale et lui en sont reconnaissants. Le Séminaire académique actuel, au complet, en habit de chœur, assura les cérémonies et les chants liturgiques. Magnifique hommage au dévouement de notre confrère, en même temps que témoignage de sa sainteté.*

*A ce double témoignage, aux paroles émouvantes de MM. Robert et Thiry (Le Berceau de Saint-Vincent de Paul et Lille), M. Paul Bizart, actuellement supérieur de la Maison-Mère, ajouta en une ample conclusion la confraternelle attestation d'un témoin et ami de longue date.*

*Henri Desmet : un nom singulièrement évocateur ! Pour ses anciens élèves, pour ses confrères, pour ses supérieurs, ce nom rappelle un professeur merveilleusement doué pour faire comprendre et goûter les auteurs classiques anciens et modernes, un collègue et ami toujours prêt à sympathiser aux peines et aux joies du moment, un sujet exemplaire, recueilli et rayonnant, régulier et épanoui, averti et toujours simple. C'était un homme riche en qualités humaines, un religieux modeste, discret et disert à point nommé, un prêtre de haute taille au physique et au moral, M. Desmet !*

*En un beau raccourci, M. Robert nous a esquissé, à grands traits, la personnalité, l'activité, les épreuves aussi de cet homme, de ce missionnaire qui a entrevu, compris, réalisé le vrai, le beau, le bien sur le plan naturel et surnaturel, et en toute simplicité.*

*On nous a dit aussi, avec autant d'humour que d'amour, ce qu'avait été M. Desmet, comme directeur et supérieur du Séminaire académique de Lille, de 1919 à 1939.*

*Pour ma part, je me contenterai d'ébaucher en traits rapides les trois principales rencontres que j'ai eues avec le cher M. Desmet, au cours d'une vie déjà longue, puisque la première de ces rencontres eut lieu en septembre 1897 au Séminaire interne, la seconde de 1928 à 1939 au Séminaire académique de Lille, la troisième et dernière, de 1953 à 1956, à la Maison-Mère de Paris.*

*Trois rencontres concordant avec trois étapes de la vie de M. Desmet.*

Première rencontre : au Séminaire interne, septembre 1897.

*Lors de mon arrivée au Séminaire interne de Paris, au début de septembre 1897, parmi les quelque quatre-vingt séminaristes et plus qui composaient alors le Séminaire confié à la direction de M. Louwyck, je remarquai de suite ce grand garçon aux yeux bleus, aux cheveux blonds frisottants, à la taille haute et élancée, mais si maigre et si pâle qu'il aurait inspiré une sorte de pitié plutôt que l'attraction et la sympathie, n'était la douceur du regard et l'accueil du bon sourire.*

*Au vrai, quand, au début de la récréation, on tirait au sort les groupes de trois, on était heureux de se trouver avec Frère Desmet, intelligent, fin causeur, jeune et gai et comme enveloppé du prestige qu'à nos yeux représentait le fait de venir d'un grand séminaire ou du Séminaire académique de Lille, comme c'était le cas pour notre cher grand séminariste.*

*Pour mon compte, j'ai noté et souligné en lui trois choses que, dans la suite, je retrouverai toujours plus accusées : le sérieux de sa piété, son amabilité de caractère, l'étendue de sa culture générale.*

*Ensemble, sur l'invitation de M. le Directeur du Séminaire, nous avons travaillé à la recherche des sources et des documents qui servaient à M. Louwyck pour les conférences sur l'explication de nos Règles communes ; ensemble aussi, là-haut, au troisième, dans l'une des chambres attenantes à celle qu'on appelait alors « l'Enfer », on collaborait au Recueil de nos Privilèges et Indulgences que préparait M. Louwyck, en vue de l'édition qu'il fit en 1900.*

*A cause de ces travaux poursuivis en équipe, nous nous retrouvions souvent ensemble, on causait, on échangeait des plans, des espoirs. On parlait littérature et spiritualité. On était heureux d'avoir l'occasion d'étudier à fond des textes de saint Vincent, d'en savourer la spiritualité toute évangélique. On notait que le Père Fiat, qui citait souvent saint Bernard, nous avait donné la curiosité et le goût de lire saint Bernard.*

*Pour ma part, je regrettais bien qu'on nous initiât si peu aux œuvres de sainte Thérèse d'Avila, de saint Jean de la Croix, etc..., et qu'on s'en tint à la lecture de Rodriguez. M. Desmet, je ne sais pourquoi, trouvait tout très bien et n'exprimait qu'un petit regret : c'est qu'on ne fréquentât pas davantage les Pères de l'Eglise. Son regret m'explique pourquoi, à la fin de sa vie, il a entrepris un travail sur saint Jean Chrysostome.*

*Ces rapports dans le travail en commun ne durèrent qu'un an ; en 1898, M. Desmet, dont la santé laissait à désirer, partit pour Dax où il fit les Vœux, le 14 septembre, et je le perdais de vues pendant les années qu'il passa au Berceau de Saint-Vincent de Paul.*

Deuxième rencontre, de 1928 à 1939, pendant mon séjour à la Mission de Loos-lès-Lille.

*A mon arrivée à la maison de Mission de Loos (juillet 1928), M. Desmet se trouvait depuis bientôt dix ans au Séminaire académique de Lille, comme directeur spirituel avec M. Collette, comme supérieur, et le bon Père Wattiez, économiste. (Cf. Annales, t. 106-107, pp. 470-494.)*

*Nos travaux missionnaires nous éloignaient souvent de Loos et il n'était pas facile d'avoir des relations fréquentes avec le Séminaire académique.*

*En 1929, je fus invité par le supérieur, M. Colliette, à prêcher la retraite d'entrée. Ce me fut une belle occasion de retrouver M. Desmet, de le découvrir sous un aspect que je ne lui connaissais pas et de le voir à l'œuvre comme directeur très apprécié des étudiants séminaristes. A ce moment-là, il commençait son étude approfondie de l'imitation de Jésus-Christ, et il aimait à me communiquer les résultats de ses recherches.*

*Nos relations devinrent plus fréquentes et plus amicales encore, du fait que j'avais prêché la retraite des jeunes filles à l'Institution Blanche de Castille, dont sa sœur, Dame de Saint-Maur, était alors supérieure, et qu'à plusieurs reprises j'avais, chez son frère, curé de la paroisse Saint-Michel, donné divers sermons de circonstance. A la table du curé, ancien professeur de philosophie au collège Saint-Jean de Douai, Henri était invité et ensemble, on ne manquait pas de discuter les grandes questions du jour : la formation intellectuelle, spirituelle, pastorale du clergé. Les sujets de ces conversations étaient repris ensuite chez nous, à la maison de Loos, où fréquemment venait M. Desmet, grand ami de M. Bévière, notre supérieur qui savait se tenir au courant des orientations de la pensée chrétienne d'alors, et de l'action missionnaire la plus actuelle.*

*Nous eûmes, M. Lampe et moi, la chance de prêcher la mission et le retour de la paroisse à Notre-Dame de Consolation, paroisse du Séminaire académique. Les séminaristes vinrent à plusieurs reprises aux réunions du soir, surtout aux conférences dialoguées, et ce fut pour eux l'occasion de constater que l'on était à la page chez ces bons Lazaristes qui cherchaient à unir, en toute simplicité et clarté, l'apostolat de la pensée et celui de l'action sous l'impulsion et la direction d'un chef de premier plan, l'inoubliable M. Bévière. (Cf. Annales, t. 112-113, pp. 349-379).*

*En 1937, M. Desmet devint supérieur du Séminaire académique. J'avais l'impression qu'il n'avait pas auprès des étudiants, comme supérieur, une influence aussi grande que celle qu'il avait exercée comme directeur spirituel et professeur... Mais je n'eus pas le loisir d'approfondir la question. Fin septembre 1939, la guerre était déclarée ; nos professeurs plus jeunes étaient mobilisés et je dus, sur la requête de M. Bogaert, supérieur alors du grand séminaire de Périgueux, aller remplacer les absents : mission provisoire, assurait le Père Souvay, au cher M. Bévière, qui le crut tout comme moi ; mission définitive, hélas ! qui m'arracha à nos chères Missions et me rattacha de nouveau à l'œuvre des grands séminaires jusqu'en 1953, date de mon arrivée à la Maison-Mère.*

Troisième rencontre - à la Maison-Mère, en 1953.

*Lorsque le Très Honoré Père, le 27 septembre de cette année, lors de la clôture de la retraite que je venais de prêcher aux professeurs du Collège Stanislas, annonça à la Communauté que M. Houfflain devenait visiteur de la Province de Paris, et que j'étais fixé désormais moi-même à la Maison-Mère, j'eus, dans mon réel chagrin de quitter mes Séminaristes d' Eureux, une joie bien fraternelle : elle me vint du bon M. Desmet.*

Celui-ci me dit simplement : « Mon cher ami, pour vous je serai un fils, un vrai ! » D'entendre mon aîné me faire cette déclaration, en un tel moment, me causa une émotion profonde et m'apporta une joie réelle, car je compris que je serais dans ma tâche nouvelle, aidé et consolé par des âmes d'élite.

En réalité, j'étais plutôt moi-même le fils spirituel de M. Desmet, et voici comment. En 1952, M. Payen, notre visiteur d'alors, avait invité au grand séminaire de Beauvais, les professeurs des grands séminaires de sa province et quelques autres missionnaires à suivre une retraite en commun, prêchée par l'un des nôtres. Deux ans auparavant, en 1950, j'avais été désigné pour donner cette retraite aux nôtres dans les mêmes conditions ; le résultat avait été jugé assez satisfaisant pour que l'on pensât à renouveler l'expérience. Cette fois, c'est M. Desmet que M. Payen avait choisi comme prédicateur du groupe de Lazaristes, venus de nouveau à Beauvais.

J'avoue que j'étais beaucoup plus à l'aise comme retraitant que comme prédicateur, deux années auparavant. Sans doute, en 1950, j'avais été profondément édifié par le recueillement des auditeurs et leur grande charité fraternelle envers le pauvre petit conférencier. Mais, en 1952, je n'avais qu'à écouter et savourer un enseignement simple, clair, familial, à base de pure spiritualité vinctienne et de principes tirés fort à propos de l'Imitation de Notre-Seigneur. C'était donc une vraie détente d'âme.

Une seule inquiétude m'avait soudain envahi au sujet du prédicateur auquel je servais la messe chaque matin. J'avais remarqué qu'à certains moments de la messe, il était bien long et semblait comme interdit.

Il me souvient qu'à part moi, devant ces constatations, je craignis que le bon M. Desmet ne tombât par timidité ou délicatesse d'âme exagérée, dans l'espèce d'inhibition dont avait jadis souffert M. Bogaert, notre ami commun. Mais je ne pouvais prévoir que cette angoisse devant la formule à prononcer deviendrait, à brève échéance, une véritable inhibition : la grande épreuve des deux dernières années de sa vie.

Quoi qu'il en soit, au cours de l'exercice de mon office, j'eus souvent l'occasion d'être édifié par le comportement général de M. Desmet.

Je ne sais si séminaristes ou étudiants furent jamais aussi réguliers, aussi fidèles à nos Règles et à nos usages, que M. Desmet.

Permissions de pauvreté, de sorties, il demandait tout avec une simplicité et une humilité qui me confondaient.

Il aimait à parler de ses travaux sur l'Imitation, sur Sœur Rosalie. Il était tout fier d'avoir pu arranger les affaires concernant l'édition de ses livres.

En somme, comme homme de communauté, comme confrère, comme religieux, M. Desmet montrait de telles qualités humaines et de telles vertus surnaturelles, qu'il faisait bon vivre à côté de lui. Aussi tous l'appréciaient, l'aimaient, et quand il s'agissait de conférences à faire sur un confrère décédé, on venait facilement me prier de recourir à M. Desmet : on savait qu'il ne dirait que du bien, et qu'il le ferait en un sens toujours optimiste et prometteur.

Bref, M. Desmet m'est apparu à Saint-Lazare tel que je l'avais jugé dès le début du Séminaire interne, puis pendant les

onze années passées à Loos non loin de lui, enfin, à la Maison-Mère pendant trois ans : « un homme droit, une conscience profonde, une âme de haute spiritualité ».

Ces derniers temps, il venait souvent me trouver pour me dire qu'il se sentait fatigué, qu'il avait la tête lourde. Il me demanda d'aller se reposer à Villebon, dans notre maison de campagne. Il se décida à partir là-bas, mais revint bien vite, plus las que jamais.

Il fallut le mettre à l'infirmerie. On a pu constater avec une émotion douloureuse, avec quelle rapidité la maladie fit du cher M. Desmet un homme diminué et incapable de prononcer une phrase entière.

On crut bon d'alerter son frère, curé de Saint-Michel, à Lille, sa sœur, supérieure générale des Dames de Saint-Maur. On lui donna l'extrême-onction au moment où il pouvait encore bien comprendre et suivre une conversation. Plusieurs laïques de ses amis étaient présents dans sa chambre de malade, tandis que je lui faisais les onctions. Jacques Chevalier était tout bouleversé, M. X..., un de ses anciens élèves au Berceau, pleurait.

L'épreuve se prolongea, pénible pour le bon M. Desmet, tout aussi douloureuse pour nous tous, surtout pour ceux qui l'avaient particulièrement connu et aimé.

Le 8 juin, alors que je rentrais à la sacristie après la célébration de la messe des funérailles pour M. Léfaki, le frère me dit à l'oreille : « M. Desmet vient d'expirer à l'infirmerie. M. le Visiteur a pu aller le voir et lui donner une dernière absolution. »

Je courus à l'infirmerie. Déjà on faisait la toilette du défunt. Tout endolori, je récitai le De profundis, tout bas, craignant de ne pouvoir articuler les mots qui me restaient dans la gorge serrée.

Mystérieuse coïncidence, ce 8 juin, c'était la fête du Sacré-Cœur de Jésus, c'était aussi la fête de saint William, archevêque de York († 1154), et patron de notre Très Honoré Père Slattery. Les cœurs restaient dilatés dans le souvenir ému de la consécration au Cœur Sacré de Jésus, faite le matin même à la Salle d'Oraison par les fils de saint Vincent groupés autour de leur chef et de leur père, le Supérieur général de la Congrégation ; mais les âmes étaient toutes endeuillées à la pensée que leur grand frère aîné, M. Desmet, inerte et refroidi sur son lit funèbre, ne pouvait plus, du moins de façon sensible, manifester sa joie de célébrer cette double fête avec la Mission de la terre.

On se consolait cependant en songeant qu'avec la Mission du ciel, dans le séjour de la lumière et de la paix, il implorait le Cœur de Jésus en faveur de la double famille de saint Vincent réunie autour de son père tant aimé et de son Supérieur général vénéré.

Le lundi 11 juin, à huit heures du matin, dans notre chapelle, devant de nombreux parents et amis, devant un groupe imposant de Filles de la Charité, la messe des funérailles déroula ses chants et ses cérémonies, dans une atmosphère de recueillement, de gravité vraiment impressionnante.

« In Paradisum deducant te Angeli... »

Le cortège s'en va vers le caveau des Missionnaires au cimetière Montparnasse... Un grand silence se fait dans la chapelle. Mais quelqu'un, un ami, un frère, prolonge sa prière près de l'autel et murmure encore : « Dona ei requiem... sempiternam... »

*Au terme de ces remarques sur la vie et les vertus de M. Desmet, je ne puis taire la joie que nous avons éprouvée au milieu de notre chagrin, grâce aux témoignages d'estime et de reconnaissance que nous ont envoyés plusieurs de ses anciens élèves du Séminaire Académique de Lille.*

*Je n'en citerai qu'un, celui du chanoine Raymond Rougier, professeur à l'Institution Saint-Jude, d'Armentières : « Ancien élève du Séminaire Académique, où pendant quatre ans, de 1920 à 1924, j'ai eu le bonheur de connaître M. Desmet, — ainsi que M. Misermont et M. Dillies — j'ai gardé de ces quatre années un souvenir impérissable, d'autant plus que M. Desmet était mon directeur de conscience et qu'il fut pour moi un guide sûr, compréhensif, bon, oui bon, dans toute la force du terme. »*

*Et ce professeur ajoute : Veuillez croire surtout que je n'ai pas oublié et que je n'oublierai pas dans mes prières les Prêtres de la Mission qui m'ont fait du bien, M. Desmet surtout et aussi, naturellement, toute la Congrégation.*

*Et voici la finale de cette lettre qui m'est adressée : « Ma Sœur Supérieure de l'hôpital civil devait vous demander des renseignements concernant les anciens de Saint-Jude, qui font partie de la Congrégation ; il n'y en a que trois, hélas ! (je voudrais que les jeunes entrent chez vous) M. Paul Castelin, M. Emile et M. Michel Tiberghien... Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir, à l'occasion, me faire parvenir ces renseignements. »*

*Dans cette finale, gardons le beau souhait : « Je voudrais que les jeunes entrent chez vous. » De la part de ce prêtre séculier, voilà bien la preuve qu'en M. Desmet il a vu l'incarnation vivante du prêtre idéal, du missionnaire exemplaire. Il l'a vu si beau, si bon, cet idéal, qu'il en souhaite la réplique en beaucoup de jeunes.*

*En vérité, la propagande la plus efficace en faveur des vocations missionnaires, c'est bien l'apostolat de l'existence, l'apostolat de la vie personnelle plus encore peut-être que celui de l'action apostolique.*

*Ne parlons pas tant de la beauté et de la fécondité de la vie missionnaire. Vivons-là, à plein... Autour de nous, on comprendra et l'on suivra...*

24 juin. — Rouen voit des solennités grandioses, rehaussées par les plus hautes autorités du pays, ayant à leur tête, M. René Coty, Président de la République. La ville, la France, du 19 au 25 juin, célèbre avec éclat le cinquième centenaire de la réhabilitation de Jeanne d'Arc, et tout ensemble la résurrection de la prestigieuse cathédrale rouennaise, sauvée de justesse lors des heures tragiques de 1940, et préservée quant à l'essentiel, des bombardements de la libération en 1944. La réouverture solennelle clôture des travaux qui s'apparentent aux chefs-d'œuvre les plus avérés de la technique ancienne et tout ensemble de la plus moderne... Dans des raccourcis suggestifs, on rappelle que pour redonner une partie de sa splendeur à la cathédrale gravement blessée, il a fallu au cours de cette dizaine d'années (consolidations, fouilles et restauration générale), deux millions cinq cent mille heures de travail, six mille tonnes de pierre, vingt mille sacs de ciment, dix kilomètres d'échafaudages tubulaires, huit cents mètres cubes de bois et d'étalement. Dans ce labeur (1945-1956), se sont données rendez-vous l'habileté et la compétence spécialisée de cent ouvriers et de nombreux maîtres d'œuvre. Les connaisseurs, les techniciens célé-

brent spécialement comme un tour de force la réfection de la pile sud-est de la croisée du transept, frappée en sa mi-hauteur par l'éclatement d'une torpille aérienne, dangereusement fissurée, écrasée sous une charge de deux mille trois cents tonnes. Au cours de travaux de patience et de prudence, de calcul et d'habileté, durant près de trois ans, on reprit pierre par pierre, assise par assise, on inséra de nouveaux moellons, on cala les vides par des vérins, et tandis qu'on veillait sur le blocage, réduit à l'état de « sac à noix », on coulait du ciment dans toutes les lézardes. On stoppait régulièrement pour laisser prendre ce mortier. Mais le travail continuait sans arrêts en diverses parties, au cours de multiples travaux de réaménagement : orgues, toitures, tours endommagées, arcs boutants... Ebénistes, sculpteurs, verriers, etc., tous s'affairaient, consciencieux et probes, pour mener à bien cette restauration : « *Belle nous l'avons voulue et forte...* » Et comme pouvait l'écrire récemment l'archevêque de Rouen, Mgr Martin : *Victime une fois de plus des fureurs criminelles des hommes et sauvée, une fois de plus, par la grâce de Dieu et les efforts des bonnes volontés, la cathédrale reparait plus belle que jamais...* Elle offre à nouveau, entièrement dégagées, ses cent cinquante-sept mètres de longueur, ses cinquante-huit mètres de façade, ses neuf tours aux sculptures si fouillées, la *Tour de Beurre*, aux soixante-dix-sept mètres, la *Tour Saint-Romain* avec quatre-vingt-deux mètres, sa tour-lanterne hissant la flèche jusqu'à cent cinquante-six mètres... Elle fait réentendre son carillon de cinquante cloches.

Dans cette solennité de la réouverture, au cours de la cérémonie officielle, sur les ondes de la radiodiffusion, la voix du pape a lancé un magnifique message à la France, plein de leçons. Dégageant quelques-uns des enseignements de ces journées d'apothéose rouennaise, le Pape, en un texte suggestif à souhait, montre en la cathédrale le chemin du ciel, et en Jeanne, fille du peuple et héroïne, une voyante leçon des vertus qu'exigent sans cesse la vie et le service de la patrie. Conseils qu'il faut écouter en leur texte intégral pour se replonger dans cette ambiance de la cathédrale restaurée, et de Jeanne glorifiée, dans son sacrifice et parmi les flammes du Vieux-Marché.

*En cette heure solennelle, en laquelle toute une nation chrétienne, représentée par ses personnalités les plus éminentes, offre au Seigneur une messe d'action de grâces sous les voûtes d'une merveilleuse cathédrale, qui renait à la vie, tel un malade qui a surmonté une crise grave à force d'énergie et d'endurance, en cette heure où vous célébrez le cinquième centenaire de la réhabilitation de sainte Jeanne d'Arc, comme une grande famille qui retrouve en l'un de ses enfants l'incarnation de ses valeurs les plus hautes et les plus représentatives, ce Nous est une grande consolation de manifester, Nous aussi, la joie qui remplit notre âme et de vous féliciter, fils bien aimés, pour cette fête d'une maison de Dieu et d'une héroïne de la sainteté, qui sont vos légitimes gloires.*

Authentique expression de l'âme nationale

*Qui donc, en cette triste journée du printemps de 1431, regnant sa demeure, les yeux baissés et le cœur abattu, après avoir assisté à la tragédie de la place du Vieux-Marché, s'il eût fixé les yeux sur l'édifice grandiose de votre cathédrale pour y*

chercher réconfort, aurait jamais pensé que la présente journée historique réunirait Jeanne et ce temps, comme si sur eux eût pesé un commun destin de vocation divine, de souffrance et de martyre, de mort apparente et de glorieuse résurrection, pour les dresser devant le monde comme symbole tangible des vertus d'une race, comme authentique expression de l'âme nationale ?

#### La Cathédrale, chemin du ciel

Il faudrait remonter jusqu'aux siècles, où l'histoire se confond avec la légende, pour retracer les vicissitudes subies par votre cathédrale, en évoquant les noms des saints et des hommes illustres qui en ont occupé le siège, et pour la suivre, à travers les âges, comme une vivante image du peuple, de la cité et de la région, dont elle partagea les joies et les peines. C'est en elle, comme dans une bible de pierre, que vos aïeux lurent les vérités de la foi, suivirent avec admiration les hauts faits de leurs ancêtres, admirèrent les beautés les plus pures mises au service de l'idéal le plus élevé, apprirent à prier et en même temps, se sentirent plus frères, sous l'étreinte de ses grandes voûtes. Ses lignes élancées leur montraient le chemin du ciel, et la légèreté de ses masses leur enseignait le détachement du monde.

Dans le ciel clair de Normandie allaient passer des lueurs d'incendie, les nuées de la guerre chargées de désolation et d'épouvante, et même les ténèbres que créent l'abandon des hommes et les excès sacrilèges de la Révolution.

Mais la cathédrale restera toujours debout, elle trouvera toujours la main et le cœur qui lui donneront une vie nouvelle, parce qu'elle exprime des réalités immortelles et que ses fondements s'appuient sur le rocher de la foi, d'une foi sentie et transformée en une substance de vie jusqu'à former, pour un peuple, son caractère le plus essentiel.

Et voici que, onze ans à peine après la dernière tourmente, vous revenez l'admirer dans toute sa splendeur. Votre constance, votre générosité et votre enthousiasme méritent un éloge spécial que Nous sommes heureux de vous accorder. Cet éloge s'adresse en particulier aux autorités publiques, grâce auxquelles la cathédrale a pu être relevée de ses ruines. Il va aussi à ceux qui ont soulevé ces pierres de leurs propres mains, et renouvelé ainsi les traditions vénérables des siècles passés.

Aimez-la, fils bien-aimés, parce qu'elle est vôtre, parce qu'elle vous représente, parce qu'elle vous est un bienfait, ou comme dit un hymne :

Elle est la barque qui nous porte sans péril,  
Le bercail dont le toit nous abrite,  
La colonne de la vérité et notre sûr appui.

#### Jeanne fidèle à sa vocation

Quel contraste entre cette inaltérable stabilité et les frêles apparences de l'humble jeune fille qui devait avoir une si grande part dans l'histoire de France. Et pourtant, cette enfant, à première vue si fragile, devenait elle aussi un solide édifice. Telle une cathédrale enracinée dans le sol, elle creusait ses fondements dans l'amour de la patrie, dans un désir véhément de paix et une soif de justice qui devaient l'arracher de l'ombre où elle semblait confinée pour la jeter dans le cours violent de l'histoire.

*Choisie par Dieu, une conscience inébranlable de sa mission, un désir ardent de sainteté, alimenté par la volonté de mieux correspondre à sa très haute vocation, lui feront surmonter les obstacles, ignorer les périls, affronter les grands de la terre, se mêler aux problèmes internationaux du temps, et même se transformer en capitaine habillé de fer, pour monter, terrible, à l'assaut.*

*Plus d'une année de campagne, semée de combats et de victoires, la prise d'Orléans, le sacre de Reims, les chevauchées interminables, les blessures et les prisons, semblent les pages magnifiques d'une légende dorée. Mais en face de la simplicité exemplaire, du parfait désintéressement, de l'idéal sans tache, se dressent la prudence du monde, la cupidité, l'incompréhension et la corruption qui vont tisser leurs filets pour l'isoler, l'immobiliser et la faire périr comme un ennemi dangereux. Dans le ciel de Normandie ont repassé des ombres sinistres, l'obscurité revient couvrir pour un moment la Rouen lumineuse. Et voilà qu'une fois encore les flammes d'un bûcher ravivent l'incendie sur l'une de ses places. Dans le silence résonnent les paroles d'une martyre fidèle à sa vocation, pleine de foi en l'Eglise, à laquelle elle en appelait, invoquant le très doux nom de Jésus, son unique consolation. A travers la fumée qui monte, elle fixe la croix, certaine qu'un jour elle obtiendra justice. Plus tard, sur les ruines de la cathédrale, une croix aussi serait l'espérance de la reconstruction future.*

#### Une loi nécessaire

*Vie longue ou brève, triomphe ou déroute apparente, solidité de la pierre, ou fragilité d'une pauvre jeune fille mortelle : peu importe, s'il existe une Vérité immuable, une foi qui ne peut passer, l'amour d'une Patrie immortelle, l'attente d'une paix qui est une exigence naturelle du cœur humain, la soif d'une justice qui, nécessairement, l'emportera à l'heure fixée par l'Histoire, à l'heure de la reconstruction, de la réhabilitation, de la Résurrection.*

*Loi nécessaire, qui unit toujours le sacrifice au triomphe, l'humiliation à la gloire, le mystère du calvaire à l'aube lumineuse du matin de la Résurrection.*

*Heureux le peuple qui s'en souvient, même pour affronter, s'il le fallait, le jugement des hommes, comme Jeanne l'a su faire avec une admirable constance et une inaltérable sérénité, pour ne pas refuser le sacrifice, qu'elle vit sans craindre personne et avec une énergie merveilleuse, pour être toujours fidèle à sa vocation, spécialement aux moments les plus difficiles.*

*Jeanne d'Arc se présente ainsi aux chrétiens de notre temps comme un modèle de foi solide et agissante, de docilité à une mission très haute, de force au milieu des épreuves.*

*Frères d'une héroïne, simple fille de votre peuple*

*Mais son exemple doit être spécialement éloquent pour vous, fils bien-aimés, dont la patrie a mérité, en vertu d'un appel divin, de renaître en un moment si difficile.*

*Vous êtes les frères d'une héroïne, simple fille de votre peuple. Par sa vie exemplaire, sa consécration à un idéal et son parfait sacrifice, elle enseigne à tous le chemin sûr, en ce siècle de sensualité, de matérialisme, de laisser-aller, qui voudrait faire*

*oublier le sentier tracé par les héros, les meilleurs, et la voie qui mène au portail grandiose des vieilles cathédrales.*

Regardez les grands exemples

*Il n'est pas rare qu'aux instants les plus critiques, ainsi qu'un coup de vent rompt les nuages et laisse voir l'étoile qui guidera le navigateur au port, le Seigneur envoie l'inspiration surnaturelle qui doit faire d'une âme le salut de son peuple.*

*Levez donc les yeux, fils bien-aimés, dignes représentants d'une nation qui se glorifie du titre de fille aînée de l'Eglise, et regardez les grands exemples qui vous ont précédés, levez les yeux et admirez ces splendides cathédrales qui demeurent parmi vous un vivant symbole de cette Eglise catholique au sein de laquelle vous avez grandi. Mieux encore, entrez d'un pas assuré dans la cathédrale de Dieu, vénérez les saints qui se trouvent sur ses autels, tombez à genoux devant le Dieu qui vous attend au tabernacle, renouvelez votre profession de foi, promettez-lui de nouveau votre fidélité la plus parfaite, et soyez sûrs que, ce faisant, vous répondrez à votre vocation d'hommes, de chrétiens, de Français.*

*S'il arrive que souffle au dehors le vent mauvais, si le mensonge, la cupidité, l'incompréhension trament le mal, s'il vous semble même devenir victimes à votre tour, regardez vos héros réhabilités, vos cathédrales reconstruites et vous vous convaincrez une fois de plus que toujours la dernière victoire est celle de la foi, de la sainte foi que rien ne peut abattre et dont l'Eglise catholique est l'unique dépositaire.*

*Catholiques français, dignes représentants d'une nation qui, dans son titre de catholique, a toujours retrouvé le stimulant le plus fort pour écrire les pages les plus glorieuses de son histoire, des tours de vos cathédrales tombent les notes graves ou joyeuses des cloches, comme la rosée qui descend sur la terre pour la rafraichir et la féconder ; du sol généreux de ce jardin de l'Europe qu'est la France, germent les héros de la patrie et de la foi, qui, par amour pour leur mère, si sa défense l'exige, savent batailler, souffrir et mourir, dans la certitude que les lauriers du triomphe ne sauraient jamais manquer à qui accepte de se sacrifier pour une cause grande et juste. Et s'il peut sembler un moment que triomphent l'iniquité, le mensonge et la corruption, il vous suffira de faire silence quelques instants et de lever les yeux au Ciel pour imaginer les légions de Jeanne d'Arc qui reviennent, bannières déployées, pour sauver la patrie et sauver la foi.*

*Par l'intercession de tant de saints qui ont occupé le siège de Rouen, par l'intercession surtout de cette grandiose figure dont vous commémorez aujourd'hui la réhabilitation, que la bénédiction du Très-Haut descende sur vous tous ici présents, sur nos frères dans l'épiscopat, le clergé et les fidèles, sur les très dignes autorités qui, par leur présence et leur appui, ont tant contribué à l'éclat de ces solennités, et, par-dessus tout, sur la France, qui nous est si chère, et à laquelle nous souhaitons la paix et le bonheur dans la parfaite adhésion à ses destinées de grande nation catholique.*

Après la réouverture officielle, le lendemain 25 juin, Mgr Martin tient à célébrer solennellement sa première grand-messe pontificale en la cathédrale de Rouen. Il y a été promu en

1948. Quoique perdus parmi l'assistance, et nombre d'invités de ce jour, se trouvent aussi les clercs de la Maison-Mère, transportés en cars, venus de Paris. Dans l'après-midi, les autobus amènent la section de l'Institut grégorien jusqu'à l'abbaye Saint-Wandrille, non sans avoir salué, dans cette vallée de la Seine Maritime, les ruines fameuses de Jumièges, et admiré les splendeurs du prieuré de Saint-Martin-de-Boscherville.

29 juin. — Mgr Defebvre procède à l'ordination de fin d'année : un prêtre, un sous-diacre, quatre premiers mineurs, trois seconds mineurs. Pour être consolante, cette cérémonie avec de si chétifs effectifs, fait gémir les cœurs et parmi les prières excite les réflexions pour des jours meilleurs, espérés et préparés avec la grâce de Dieu. L'espérance reste une obligation ! On récolte ce qu'on sème...

Avec les *Chants et Psaumes d'automne*, de Marie Noël (1947, pp. 131-134), il est profitable, au cours de cette ordination, de méditer l'éternel *Dialogue de Dieu et de l'homme* :

- L'Homme : *O très haut, j'élève en mes mains la messe  
Pour l'atteindre aux cieux.*  
Dieu : *Pour l'atteindre à terre, ô très bas, j'abaisse  
Mes mains et mes yeux.*  
L'Homme : *Seigneur, je remets entre tes mains hautes  
Mon âme et mon sort.*  
Dieu : *Homme, entre tes mains couvertes de fautes  
Je remets mon corps.*  
L'Homme : *Livré, menu souffle, à ton Etre immense  
Je suis dans tes mains.*  
Dieu : *Dans tes mains, je suis, pâle et sans défense,  
Ce morceau de pain.*  
L'Homme : *Dans tes mains, d'où tombe, ô mains trop profondes,  
Le mal de la nuit.*  
Dieu : *Dans tes mains qui font à chaque seconde  
Le mal d'aujourd'hui.*  
L'Homme : *Mon Dieu, je me fie à Toi redoutable  
Me voici. Prends-moi.*  
Dieu : *Prends-moi. Au hasard de l'humaine table  
Je me fie à toi.*  
L'Homme : *A toi celui-là qu'en l'ombre où nous sommes  
Je ne connais pas.*  
Dieu : *O pécheur, à toi que je connais, homme,  
Poussière d'en bas.*  
L'Homme : *Je me fie à toi pour être victime  
Du malheur tout prêt..*  
Dieu : *Je me fie à toi, tout offert au crime  
De ton cœur secret.*  
L'Homme : *Je me fie à Toi pour perdre quand joue  
Un soir, le destin.*  
Dieu : *Je me fie à toi pour boire la boue  
D'un impur festin.*  
L'Homme : *Je me fie à toi, pris d'avance au piège  
De mon dernier drap.*  
Dieu : *Je me fis à toi pour le sacrilège  
Dès que tu voudras.*  
L'Homme : *Je me fie à toi pour mourir de vie  
Et pourrir de mort.*

- Dieu : *Pour subir l'opprobre, à toi, je me fie,  
Moi faible, à toi fort.*
- L'Homme : *Et voici mon âme entre tes mains comme  
En un grand danger.*
- Dieu : *Voici dans tes mains, voici mon corps, homme  
Que tu vas manger.*
- L'Homme : *Pour courir en toi, mon Dieu, l'aventure  
D'espérer sans jour.*
- Dieu : *Pour courir ensemble, ô ma créature  
Le risque d'amour.*

30 juin. — La Maison de Guatémala fête en ce jour le vingt-cinquième anniversaire du sacerdoce de M. Louis Teste, supérieur de la résidence des *Paulinos*, ainsi nommé-t-on en Amérique centrale, les fils de saint Vincent de Paul : les *Paulins*, les *Paulinos*...

Quelques notes et des lignes chaleureuses de notre confrère, M. Gabriel Gonzalez, traduisent en une notule biographique, la gratitude et les sentiments confraternels de la maison. Elles évoquent le récent passé et les activités de cet aumônier de l'hôpital guatémaltèque que l'on rencontre, sans cesse juché et affairé, sur son vélo, courant inlassablement au travail, à son ministère de dévouement.

*Tout petit, et toujours en selle, M. Teste demeure pour tous le petit Père de la bicyclette : el Padrecito de la bicicleta. Malgré sa taille modeste, cette activité et l'habileté à se dépenser et débrouiller excitent l'admiration de tous ceux qui le fréquentent ou le connaissent tant soit peu.*

Né à Lyon, le 16 mars 1905, Louis Teste eut, comme nombre d'autres, l'inappréciable grâce de recevoir des parents foncièrement chrétiens : François Teste et Madeleine Thomasset, retournés à Dieu « pleins de jours et de mérites », lui, le 28 mars 1937, et, elle, le 6 mai 1946. Dix enfants vinrent animer et enrichir ce foyer lyonnais : quatre garçons et six filles : Jean, Pierre, Paul et Louis, Marie-Louise, Simone, Gabrielle, Suzanne, Françoise et Marguerite.

Les deux aînés (Jean et Pierre), très tôt, rejoignirent le Ciel; quatre autres enfants entendirent et écoutèrent l'appel du Maître ; notre Père Luisito, le héros de ce jour, Marie-Louise, Fille de la Charité, Simone, carmélite, et Gabrielle, Dame du Sacré-Cœur.

Deux se marièrent : Paul, qui a huit enfants, et Suzanne, elle aussi avec huit autres, dont un est prêtre Mariste (Société de Marie). Deux sœurs, restées célibataires, Françoise et Marguerite, gardent la maison paternelle et avec elle conservent les plus précieux souvenirs des parents exemplaires.

Le 20 mars 1913, à l'âge de huit ans, le petit Louis reçut sa première communion et fut admis peu après à Saint-Etienne au Collège des Pères Jésuites, il en sortit bachelier. Suivant alors son attrait, et aussi probablement réalisant les vœux et secrètes prières de sa marraine et tante, Sœur Germaine Thomasset, Fille de la Charité, Louis Teste fut admis à Paris, au Séminaire interne, le 21 janvier 1925. Il y émit ses vœux le 25 janvier 1927, et se rendit à Dax pour y poursuivre ses études en théologie et recevoir enfin le sacerdoce le 30 juin 1931, des mains de Mgr Clerc-Renaud. Il a donc vingt-cinq ans...

C'est à Dax qu'il reçut une lettre du Visiteur d'Amérique centrale, M. François Lagraula, qui écoutait informations et ren-

seignements amicaux de quelques compagnons d'études déjà rentrés en Amérique centrale (Juan Garcia, Victor Hernandez et Barnabé Salazar). Dans cette lettre enflammée et surnaturelle du Père Lagrault, le cœur du Frère Teste entendit et retrouva la voix de Dieu. Petit de taille mais âme grande et courageuse, le jeune prêtre partit donc pour l'Amérique centrale le 8 septembre 1931. Après quelques jours passés à Panama, il se trouvait dès le 20 octobre suivant en terre salvadorienne. Huit ans durant, le Petit Père Teste se dépense dans l'enseignement et la vie de l'École apostolique de San Jacinto. En décembre 1940, l'obéissance le mandait à Panama. Sept ans durant, avec la même faveur et le même enthousiasme, dans un pays si chaud, il forme d'autres jeunes séminaristes et enflamme des vocations sacerdotales.

En janvier 1947, pour la première fois, M. Teste paraît à Guatémala. Sa petite taille (toujours elle !) attire l'attention de tous, mais bientôt sans retard l'étonnement se mue en sympathique affection pour le Padre Luisito qui passe, toujours généreux, de l'enseignement de la morale à la cure de la paroisse El Gallito, de l'aumônerie de l'hôpital à la cure et la direction de Solola, en 1950. En 1951, il est de nouveau à Panama ; en 1952 c'est encore Guatémala pour un an ; puis après, un autre séjour à Panama, il se retrouve le 14 janvier 1955 aumônier de l'Hôpital général de Guatémala et supérieur de la Maison lazariste, le 23 avril suivant. Sa popularité est grande dans la rue où sa silhouette demeure attirante et conquérante. Vraiment il est tout entier aux humbles.

Il met en pratique et réalise la norme de vie de ses parents. Dans l'image mortuaire de son père bien-aimé, il insère cette règle de vie : la stricte observance du devoir, la poursuite scrupuleuse de la justice, l'indulgence, la générosité, la volonté de rendre service, tout cela lui semblait une seconde nature et resplendissait en lui.

Et pour sa mère, il mentionne cet enseignement dans le souvenir mortuaire : Employez bien le présent, laissez à Dieu l'avenir. Vouloir ce que Dieu veut, reste le meilleur moyen pour jouir de la paix. La perfection n'est pas dans la jouissance de Dieu, mais dans l'accomplissement de sa divine volonté.

Mettant cette doctrine en pratique, le Père Teste les vit avec cet enthousiasme et cette humilité que préfigure depuis toujours son énergie et la petitesse de sa taille. « Les bons onguents dans les petits pots... » dit un proverbe.

La louange que la presse guatémaltèque a rassemblée autour de la bicyclette quasi légendaire du Père Teste signifie et dénote nettement simplicité et détachement de soi.

Le monde continue à tourner parmi ses plaisirs et préoccupations passagères. La bicyclette du Père Teste roule toujours, inlassablement, parmi les rues de Guatémala et dans les avenues de l'hôpital, rappelant à beaucoup les vanités de cette vie, multipliant les bienfaits, et tout ensemble ouvrant les portes du ciel à nombre de déshérités. Ad multos annos, Padre Luisito !

2 juillet. — Au Berceau de Saint-Vincent de Paul, la vingthuitième réunion annuelle de l'Amicale des Anciens Elèves, en dehors des actes de toute assemblée de ce genre, est spécialement marquée dans la réunion de ce jour par l'inauguration d'une plaque commémorative des vingt et un anciens élèves de la maison morte pour la France, au cours de la guerre 1939-1945

et depuis... dans ses séquelles de luttes. Ces généreux défunts s'unissent aux cinquante et une victimes tombées pour la même cause, lors de la guerre 1914-1918.

Quelques notes de M. Eugène Castel nous permettent d'assister à cette fraternelle et émouvante cérémonie du souvenir.

Après la guerre de 1914, pendant laquelle cinquante et un des élèves du Berceau tombèrent au Champ d'honneur, en faisant simplement leur devoir et pour que la France vive, deux plaques de marbre avaient été scellées dans le mur extérieur de la chapelle, côté façade principale, pour rappeler aux jeunes générations le sacrifice héroïque de leurs aînés.

Nos jeunes de la dernière guerre se montrèrent très dignes de leurs anciens de 1914. Vingt et un sont tombés, tous volontaires. Inaugurer deux nouvelles plaques, magnifier nos chers disparus et prier pour eux, tels étaient les buts de cette cérémonie du 2 juillet 1956.

Alerté par Maurice Adam, un des Anciens du Berceau, qui porte vingt décorations sur la poitrine, le Gouvernement français avait estimé que sa présence s'imposait à cette cérémonie; quatre ministres (Défense nationale, Air, Marine, Anciens Combattants) et l'amiral Thierry d'Argenlieu étaient représentés par d'éminentes personnalités. On y voyait aussi M. le Sous-Préfet des Landes, Mgr Matthieu, évêque de Dax; M. le Visiteur de Toulouse, et M. Pierre, supérieur actuel du Berceau de Saint-Vincent de Paul, etc...

Dès le matin de cette journée du 2 juillet, le carillon nous appelait à la chapelle, pour assister à la messe célébrée par Mgr Annat, un ancien élève de la maison, messe dite pour les défunts de « l'Amicale ». Les officiels présents, à la suite du général Faulconnier, qui représente le ministre de la Défense Nationale, prennent place dans les stalles et prient avec nous pour ceux qui ne sont plus, pendant que la Maîtrise « a cappella », et le grand orgue si remarquablement transformé, exécutent les plus beaux morceaux de leur répertoire.

Après le rapport moral et financier, donné dans cette Salle d'Etudes, où jadis, enfants, nous apprenions nos leçons et faisons nos devoirs, nous nous transportons à la grande Salle des Fêtes où a lieu le repas. Les personnalités officielles sont groupées au bas de la scène, et par tables de huit ou dix, les anciens et tous les élèves de l'établissement.

Au dessert, M. le Supérieur prononce un de ces toasts, dont il a le secret : délicieux mélange de simplicité, de bonté et d'humour méridional. N'a-t-il pas imaginé un dialogue fort applaudi... Passant seul devant la Chapelle, il entend la voix grave et quelque peu sévère de « Monsieur Vincent » qui l'interpelle du haut du pinacle de la Chapelle, où il est installé depuis quatre-vingt seize ans : « Qu'est-ce que tout ce bruit, qu'est-ce que tous ces carrosses sans chevaux, en cet endroit qui m'est si cher et d'ordinaire si silencieux?... Toi qui as si souvent parlé de la rusticité de ma Maison de Ranquines... aurais-tu oublié mes Conférences sur la Simplicité de notre « Petite Compagnie »... Qu'est-ce que tous ces habits chamarrés d'or et de galons... Un général... un amiral, dans mon pauvre Berceau?... »

M. le Supérieur, un peu comme « Dom Camillo », cherche à s'excuser : « Mon Père, il n'y a rien pour moi, dans tous ces honneurs... et vous croyez que c'est facile d'échapper à ces journalistes, qui ont tout organisé, à mon insu... Mettez-vous à ma place;

quant à ces généraux, ces amiraux, vous n'étiez pas sans les reconnaître quelque peu, vous qui avez été Aumônier des Galères, et dans l'intimité du Général de Gondi... » A Gascon, Gascon et demi ; les deux interlocuteurs finirent par tomber d'accord, que cette cérémonie exceptionnelle, la première depuis un siècle, rappelant les exemples de Foi, et le courage héroïque de nos morts, resterait gravée dans la mémoire et le cœur de tous et aussi de nos Apostoliques, fiers de leurs aînés.

M. Pierre cède alors la parole à l'un de ses plus anciens Compagnons d'études, au Berceau et à Dax, M. Castel qui justement célèbre ses noces de diamant d'arrivée au Berceau, il y a soixante ans (1896-1956). Après avoir apporté de Paris, à son bel auditoire, le meilleur souvenir, les félicitations et l'assurance de la bénédiction de Notre Très Honoré Père, M. Slattery, M. Castel, le cœur débordant de reconnaissance pour le Berceau et la Congrégation de la Mission, auxquels il doit tout, montre qu'un tel héroïsme de la part de ces élèves, tombés au Champ d'honneur, n'est pas l'œuvre du hasard, mais le fruit d'une éducation chrétienne, toute imprégnée de surnaturel et d'idéal, donnée par nos vieux maîtres comme les Serpette, les Degland, les Desmet, les Praneuf, et combien d'autres, elle n'a jamais séparé dans son enseignement la notion de Patrie de celle de Religion ; tout le secret est là.

Après de telles évocations, voici le temps de se rendre devant la Chapelle, où va se dérouler la principale partie de cette cérémonie du « Souvenir ». Une estrade a été dressée devant les plaques de marbre blanc, sur lesquelles sont gravées les noms des héros de cette fête. Face à la tribune officielle, debout, l'arme au bras, vingt-quatre parachutistes et huit officiers de ce corps d'élite rendent les honneurs. Chacun des représentants du Gouvernement a son mot d'une haute tenue morale et donne lecture des citations qui sont de son ressort.

Le Général Faulconnier rappelle son activité en Indochine et parle de l'estime qu'il avait pour les Cornettes blanches de Langsoom, et par concomitance des Cornettes blanches du Berceau qu'il voit à l'œuvre, dans tous les coins de la maison : à l'Orphelinat des garçons, à celui des filles, à la cuisine, à l'hospice, et il souligne heureusement qu'en France, comme au Vietnam, c'est chez ces Religieuses, à quelque Ordre qu'elles appartiennent, la même résonance, le même sourire, le même esprit d'abnégation, qualités qui leur permettent, partout où les envoie l'obéissance, d'être des éducatrices accomplies, au milieu des pauvres, des malades et des orphelins qui leur sont confiés.

Ceci dit, le Général demande aux parents des héros de la journée, de se réunir au pied de la tribune, pour la remise des décorations promises depuis si longtemps mais qui, par suite de circonstances imprévues, n'avaient jamais été distribuées à leurs titulaires.

Le moment le plus émouvant fut celui où le général, d'une voix dans laquelle se reflétait et l'autorité d'un chef, et la bonté d'un cœur sincèrement humain, dit : « Dominique, viens ici... » Un jeune garçon, presque un enfant, bien bâti, mais au visage un peu triste, sortit du rang. « Reçois de mes mains, Dominique, dit le général, la Croix de la Légion d'honneur et la Médaille Militaire, à la place de ton papa, lieutenant d'une grande valeur, que tu n'as pas connu, car il venait juste de se marier lorsqu'il s'engagea dans les troupes de la Résistance. Grande fut sa joie

quand il apprit qu'un petit garçon lui était né ; on l'appela Dominique. Dès lors, à travers la Lybie, puis l'Italie, il se battit comme un lion ; il espérait te voir bientôt. Au débarquement des Alliés, en-Provence, il fut le premier officier qui bondit sur le sol français. Malheureusement une balle ennemie le toucha mortellement et il tomba sur la grève... C'est aussi le premier officier tombé sur la terre de France, à la Libération. N'oublie pas qu'il a voulu être pour toi, plus qu'un père, il a voulu être un exemple : tu n'as plus qu'à marcher sur ses traces. »

La cérémonie se poursuit de même pour les vingt et un élèves tombés à la dernière guerre, avec remise des décorations à leur famille.

Puis on fit l'appel des soixante-douze morts des deux guerres. Un « Apostolique » lisait le nom du héros, et deux petits orphelins du Berceau répondaient d'une voix claire, qui brisait les cœurs : « Mort pour la France... »

Soixante-douze fois, dans un silence poignant, on entendit ces mots émouvants : « Mort pour la France. »

Arrivés au dernier nom, un ordre retentit : « Sonnerie aux morts »... Les officiels sont figés dans le salut militaire, les « Paras » présentent les armes, et les notes lugubres, lentes, mais si claires, si nuancées, rompent seulement le silence des mille cinq cents personnes qui assistent à cet ultime hommage à nos chers défunts.

Le clairon se tait dans un souffle presque imperceptible. Puis après une grande minute de méditation, un coup sec de clairon, fait tomber les mains dans le rang, pendant qu'éclate la Marseillaise, reprise par toute l'assistance.

L'hymne national est suivi du chant scout : « Ce n'est qu'un au revoir, mes frères... »

Bien des larmes coulent. La cérémonie est terminée. Le Berceau de saint Vincent de Paul vient de vivre, le 2 juillet 1956, une journée qui comptera dans son histoire.

8 juillet. — Authie, dans la Somme, glorifie un de ses enfants missionnaires, apôtre en Chine, Mgr François-Xavier Danicourt. Le compte rendu de notre confrère, M. Givry, ancien de Chine, nous permet de prendre part à cette fête missionnaire qui glorifie l'apostolat d'un fils de saint Vincent.

Le dimanche 8 juillet se déroula dans la paroisse d'Authie (Somme) une fête missionnaire qui fut vraiment grandiose pour une localité de moins de quatre cents habitants.

L'occasion de la fête fut le cent cinquantième anniversaire de la naissance de Mgr Danicourt, enfant du pays, devenu évêque missionnaire en Chine.

Né à Authie (18 mars 1806), entré dans la Congrégation de la Mission, en 1828, et ordonné prêtre en 1831, François-Xavier Danicourt partit pour la Chine deux ans plus tard. Il passa d'abord huit ans à Macao, pour y travailler à la formation du clergé chinois. En 1842, il débarquait à Ting-Hai, chef-lieu de l'archipel Chusan, dont il fut le premier missionnaire. En 1845, il se fixait à Ningpo où il travailla avec zèle jusqu'en 1851, année de sa nomination et de son sacre comme vicaire apostolique de cette ville, ou, pour mieux dire, de la province entière du Ché-Kiang, qui compte actuellement plus de vingt millions d'habitants.

Son séjour comme évêque de cette province fut de courte durée. Il semble que l'épreuve la plus pénible de sa vie fut précisément la mutation qui lui fut imposée avec Mgr Delaplace, vicaire apostolique du Kiangsi. C'est dans cette province qu'il continua à se dépenser sans compter parmi des épreuves de tout genre.

En 1859, le Père Etienne lui demanda de ramener en France les précieux restes de Jean-Gabriel Perboyre. Cette mission, qui fut douce à son cœur d'apôtre, n'en fut pas moins l'occasion d'un voyage exténuant pour sa santé déjà délabrée. A peine arrivé à Paris, Mgr Danicourt était à bout de forces. Après une courte maladie, il rendit à Dieu son âme pleine de mérites, le 2 février 1860. Son corps, inhumé d'abord au cimetière Montparnasse, fut bientôt transféré au cimetière d'Authie, avant d'être déposé, par Mgr Mouly lui-même, sous le sanctuaire de l'église, où il repose encore, attendant la résurrection finale.

Mgr Danicourt fut sans contredit un grand évêque missionnaire. Ses initiatives, ses œuvres, les résultats même visibles, de son apostolat, sont loin d'être négligeables, pour peu qu'on considère les difficultés qu'il a rencontrées. Mais, à l'exemple de son patron François-Xavier, furent grands surtout l'ardeur conquérante de son esprit apostolique, son courage indomptable devant l'obstacle, son obéissance héroïque, ses souffrances patiemment supportées.

Il méritait donc les honneurs qui, dans son village natal, furent rendus à sa mémoire. Mais il a fallu la foi enthousiaste et l'esprit d'organisation de M. l'abbé Studzinski, le zélé curé de la paroisse, pour concevoir et mener à bonne fin le programme de cette magnifique journée. Il a fallu pareillement l'entrain, le dévouement, l'union des paroissiens d'Authie qui, à commencer par M. le Maire, ont voulu faire de cette journée une véritable réussite, un triomphe. Exemple convaincant de ce que l'on peut obtenir quand on sait s'enthousiasmer et s'unir au service d'une belle cause.

Dès le début, M. l'abbé Studzinski eut la délicate pensée d'inviter un évêque lazariste pour célébrer la messe pontificale qui faisait partie de son programme. Normalement, le choix devait tomber sur Mgr Defebvre, confesseur de la foi en Chine, et quatrième successeur de Mgr Danicourt sur le siège de Ningpo. Malheureusement, Mgr Defebvre relevait à peine d'opération. Ce fut donc Mgr Montaigne qui reçut et qui accepta l'invitation avec une parfaite bonne grâce. M. Givry lui fut adjoint pour prendre la parole. Pendant quinze ans, il avait été missionnaire dans ce même archipel Chusan, dont Mgr Danicourt fut cent ans plus tôt le premier apôtre.

Conformément au programme, le matin du 8 juillet, une auto vint prendre Mgr Montaigne et son compagnon au presbytère de Sainte-Anne d'Amiens. Après avoir parcouru trente-cinq kilomètres à travers la campagne picarde, les invités étaient accueillis par un joyeux cortège qui les attendait aux approches du village d'Authie. A côté de jeunes cyclistes montés sur des bicyclettes ornées de fleurs et de guirlandes aux couleurs variées, on pouvait admirer des cavaliers juchés sur de massifs chevaux de trait. Ces bonnes bêtes elles-mêmes semblaient vraiment conscientes de l'honneur qui leur advenait en cette journée mémorable. L'une d'entre elles ne se sentait pas de joie, et sans doute pour extérioriser son enthousiasme, elle envoyait par

derrière, à chaque instant, une ruade de grand style. C'était sa façon de tirer ses grands jeux... Comme bien on pense, le conducteur de la voiture épiscopale se tenait prudemment à une distance respectueuse...

Bientôt, on arrivait à la première maison du village. Monseigneur fut invité à y descendre pour se revêtir des ornements pontificaux. A la sortie de la maison, M. le Maire était là, avec ses insignes, pour saluer les incités d'honneur... Dans ses paroles de bienvenue, il n'oublia pas de célébrer « les vertus philosophiques » de Mgr Montaigne...

Suivant la rue principale, enguirlandée comme elle le fut sans doute rarement, au milieu d'une foule compacte, accourue des villages environnants, le cortège s'achemina vers le Monument aux Morts de la commune. Monseigneur y déposa une gerbe de fleurs. Puis il se rendit au presbytère pour achever de se préparer et attendre l'heure de la messe de 10 h. 30.

L'église était pleine à craquer et il y avait encore beaucoup plus de gens au dehors qu'à l'intérieur. Mais les organisateurs avaient tout prévu, même la sonorisation installée la veille au prix d'un long travail de nuit. Non seulement les haut-parleurs firent entendre paroles et chants des cérémonies du matin et de l'après-midi, mais le magnétophone était là, témoin infailible, pour enregistrer les sons plus ou moins harmonieux, les paroles plus ou moins éloquentes.

Le sermon retraça les vertus apostoliques de Mgr Danicourt et exhorta les fidèles à imiter sa foi et son courage, chacun selon sa condition et ses moyens.

Après la messe, ouverture de l'Exposition missionnaire, soigneusement organisée par le P. Beaudeau, M.E.P., délégué régional de la Sainte Enfance, pour laquelle Mgr Danicourt avait déployé tant de zèle.

Après un repas cordial et agrémenté de toasts, se déroula le fameux cortège, qui fut une des grandes attractions de la journée.

De nombreux cars venus de différents côtés avaient considérablement augmenté la foule, déjà nombreuse, des sympathisants. Sous un soleil éclatant, tous purent admirer les différents groupes composant le cortège, qui parcourut toutes les rues du village, afin de contenter tous les habitants, sans exception.

En tête venait la Sainte Enfance, suivie des insignes de Mgr Danicourt : la mitre, la crosse, son blason épiscopal, la croix pectorale. Mgr Danicourt lui-même était représenté dignement par un gentil petit bonhomme, sérieux comme un... évêque, tant il avait conscience de jouer un rôle important. Suivaient les vertus de Mgr Danicourt, les dévotions et les saints de prédilection, qui précédaient les œuvres du grand évêque. En fin de cortège, figurait l'Eglise catholique en Chine, avec quelques aspects de la persécution ancienne et moderne... Les deux derniers groupes étaient formés par la parenté de Mgr Danicourt (environ une trentaine de personnes) et par Mgr Montaigne, accompagné des autres invités.

Tous les figurants, revêtus d'habits exotiques, aux couleurs chatoyantes, obtinrent un succès justement mérité de curiosité et de sympathie.

Au retour à l'église, le Père Beaudeau fit un vibrant appel à plus de deux cents enfants réunis devant lui, leur demandant de s'enrôler dans l'Œuvre de la Sainte Enfance. Avant la béné-

diction du Saint-Sacrement, M. le Curé fit promettre à tous ces enfants qu'ils seraient des apôtres, chacun dans son milieu. Candidement, avec conscience et détermination, tous levèrent le bras et firent la promesse demandée.

Le soir, une causerie fut faite aux invités encore présents pour leur expliquer, avec témoignages vécus à l'appui, de quelle singulière façon les dirigeants de la Chine nouvelle conçoivent et imposent « leur » liberté religieuse.

Cette fête vraiment réussie, qu'un ciel serein contribua à rendre plus radieuse encore, fut l'œuvre de tous les paroissiens d'Authie, mais d'abord de leur zélé curé. Les nombreux témoins de cette manifestation missionnaire en conserveront un profond souvenir. Puissent-ils aussi, aidés par les prières de Mgr Dani-court, comprendre toujours mieux leur idéal de chrétiens, et vivre en conséquence ! Et puisse le zèle du salut des âmes, que Mgr Dani-court éleva si haut et pratiqua si courageusement durant toute sa vie, remplir beaucoup d'âmes en France et partout ailleurs !

19 juillet. — Suivant les rites et le Coutumier, de nous tous bien connus, la fête patronale de saint Vincent de Paul réunit ses enfants et dévots, avec plus de deux cents blanches cornettes.

Devant les précieuses reliques, le Nonce apostolique Mgr Marella, chante la grand-messe, conformément au cérémonial accoutumé.

Le soir, l'auxiliaire d'Albi, Mgr Marquès, actuellement vicaire capitulaire, donne le panégyrique. Prenant place parmi les deux cents « éloges » français imprimés (1), cette page demeure un hommage et une leçon que, pour le profit spirituel de leurs lecteurs présents et futurs, se doivent d'insérer et conserver les *Annales* de la famille de saint Vincent de Paul.

*Dominus erat cum illo et omnia opera ejus dirigebat.*

Le Seigneur était avec lui et inspirait toutes ses œuvres.

(Off. de la fête de saint Vincent de Paul.)

*Excellences, Très Honoré Père,*

*Mes chers Messieurs, mes chères Sœurs, mes frères,*

*Si, selon la parole du Psalmiste « Dieu est admirable dans ses saints », ce n'est pas tant par les prodiges dont a pu s'illustrer leur carrière que par les mystérieuses opérations de Sa grâce dont témoignent la perfection de leur vie et la fécondité spirituelle de leur action. Les voies par lesquelles les a conduits Sa Providence ne sont pas, de ce fait, tellement singulières que chacun de nous n'y puisse trouver, en même temps qu'une leçon à méditer, un exemple à suivre.*

---

(1) Le fichier soigneusement dressé par M. Chalumeau, compte exactement cent quatre-vingt-dix panégyriques en langue française et soixante-douze en d'autres idiomes. Si, pour les premiers, la collection engrangée approche de fort près de la complétude rêvée par tout vigilant bibliographe (cf. *Annales*, t. 61 (1896), pp. 270-272 ; 416 ; 549-552 ; t. 62, pp. 332-336 ; 451-452, etc.), elle renferme probablement, pour les seconds, des lacunes sensibles, comme le reconnaît M. Chalumeau lui-même.

*Evoquer, dans cette perspective, l'attachante figure de celui que nous fêtons en ce jour, nul honneur ne pouvait m'être en cette circonstance, plus sensible. Permettez-moi de vous en remercier, Très Honoré Père, ma reconnaissance à cet égard n'étant, en vérité, qu'une modeste part de celle que doit aux Fils et Filles de saint Vincent de Paul le diocèse d'Albi, et dont je suis heureux, ne serait-ce qu'en souvenir de mes années de grand séminaire et en filial hommage aux maîtres qui m'y ont formé, de me faire auprès de vous l'interprète.*

*Mes chers Messieurs, mes chères Sœurs, mes Frères, mon dessein ne saurait être, ce soir, vous le devinez, de suivre saint Vincent de Paul à travers les différentes étapes de sa longue vie. Cette vie ne vous est-elle pas, au demeurant, familière ?*

*Tel voudrait être seulement le but de cet entretien : à la lumière de ce que fut saint Vincent, homme de foi et homme d'action, vous aider à prendre plus profonde conscience des devoirs qui, à l'heure présente, sous ce double rapport, s'imposent à vous.*

*Il est assurément peu de saints qui, à l'égal de Monsieur Vincent, suivant son appellation favorite, aient suscité, même de la part d'esprits étrangers, sinon hostiles à l'Eglise, une telle unanimité de respect et d'admiration. Respect et admiration que suffiraient à justifier, sans nul doute, avec les résultats toujours durables de son œuvre, les éminentes qualités de l'homme où se révèle, disons le mot, un authentique génie.*

*Génie, si paradoxal que cela nous semble, d'un merveilleux équilibre, fait tout à la fois de prudence et de finesse, où la lucidité et la vivacité de l'intelligence, doublées d'un robuste bon sens, ne le cédaient en rien à la résolution de la volonté et à la générosité du cœur. D'un abord naturellement séduisant, sachant d'instinct se rendre sympathique, servi au surplus qu'il était par son extraordinaire faculté d'adaptation et ses dons remarquables d'organisateur, ce fils d'une humble famille de paysans landais avait bien, oui, humainement parlant, pour peu que les circonstances dussent s'y prêter, de quoi marquer son siècle d'un profond sillage. Et tel fut bien, à n'en pas douter, au moins pour une part, le secret de son prestige auprès des Grands, dont il fut l'ami et le conseiller, comme celui de ses réussites hors de pair dans ses innombrables réalisations.*

*Pour une part, ai-je dit, car Vincent de Paul n'aurait pas été, dois-je le souligner ? le saint que l'Eglise propose à notre vénération, si la Foi, une foi aussi ardente qu'éclairée, n'avait été le principe animateur de toute sa vie.*

*Foi en Dieu, dont la pensée, autant dire, ne quittait pas son esprit, au point, nous assurent ses biographes « qu'il ne prenait aucune décision, ne donnait aucun conseil, sans s'être, au préalable, recueilli, ne fut-ce qu'un instant, comme à l'écoute d'une Voix lui parlant dans l'intime de son âme. »*

*Foi en Jésus-Christ, dont il s'attachait — et c'est là peut-être la note dominante de sa sainteté — à faire de son comportement, jusque dans ses moindres actes, une constante imitation.*

*Foi en l'Eglise, dont il se montra toujours le fils aimant et soumis, reconnaissant à Dieu, suivant ses propres termes « de l'avoir gardé, au milieu d'un siècle qui avait produit tant d'erreurs (c'était au plus fort de la crise janséniste) dans l'intégrité de la Foi catholique ».*

*S'il professait pour la science, en général, pour la science appliquée notamment aux vérités doctrinales, une défiance qui peut, à certains égards, nous paraître excessive, c'est qu'il avait le sens aigu du caractère surnaturel de la Foi.*

*S'inquiétant de ceux qu'il estimait, quant à lui, téméraires dans leurs spéculations théologiques, n'emploie-t-il pas, à leur adresse, cette comparaison qui, pour n'être pas à prendre, bien sûr, à la lettre, n'en suggère pas moins une sage mise en garde : « Comme plus on fixe le soleil, observe-t-il, et moins on le voit, de même, plus on s'efforce de raisonner sur les vérités de notre sainte religion et moins on les connaît par la Foi. C'est assez que l'Eglise nous les propose pour y croire et nous y soumettre. »*

*N'est-ce pas, au fond, de la même idée, encore qu'appliquée sur un autre plan, que procède, puisée d'ailleurs aux sources les plus autorisées de la spiritualité chrétienne, sa conception de l'Oraison mentale : « C'est par esprit de Foi, ainsi s'exprime-t-il dans un de ses entretiens, que nous devons agir en l'Oraison, considérant que les mystères et les vertus que nous méditons dans ce même esprit de Foi plutôt qu'à travers les lumières de notre propre entendement. »*

*Si, au témoignage de l'Apôtre, « le Juste vit par la Foi », quelle intensité, quelle richesse, quelle fécondité ne furent pas celles de la vie intérieure de Vincent de Paul, lui dont la Foi, toujours en éveil, la Foi, dans le sens le plus pur et le plus dynamique de ce mot, ne cessait d'animer les pensées, les affections, les paroles, les actes ? Comment s'étonner, dès lors que, sous cette influence constamment entretenue, si j'ose dire, de la grâce illuminative de Dieu — Dominus erat cum illo — saint Vincent ait trouvé le chemin de cette perfection dont il fut et reste à jamais le sublime témoin ?*

*Du modèle d'esprit de foi qu'a été saint Vincent de Paul, il me paraît découler, pour les chrétiens d'aujourd'hui que nous sommes, une double leçon.*

*Notre siècle n'est guère porté, c'est un fait, au culte, encore moins à la pratique des vertus obscures, et ce n'est pas chimère de craindre que des chrétiens eux-mêmes, admirables par ailleurs de générosité sur le terrain de l'apostolat, ne soient plus ou moins les inconscientes victimes de ce courant d'activisme qui, il faut bien se l'avouer, sévit un peu partout. Au contact d'une civilisation où, sous l'emprise de plus en plus envahissante de la technique, tout se compte, se pèse ou se mesure, n'y a-t-il pas risque, en vérité, de sous-estimer ce qui, plus que l'efficacité ou le rendement de son action, fait la valeur profonde, la valeur transcendante de l'homme racheté, je veux dire sa participation, dont la foi est la première condition requise, à la vie même de Dieu ? Oui, c'est bien à « vivre de Dieu », de Dieu comme en Jésus-Christ par son Eglise, que doivent avant tout tendre nos efforts vers la sainteté, à laquelle nous savons que, de toute éternité, Dieu nous destine : « La volonté de Dieu c'est votre sanctification », écrivait saint Paul à ses fidèles de Thessalonique. Sans compter que, de toute évidence, vain serait-il de prétendre à une action spirituellement efficace si cette action ne s'alimentait d'abord à l'unique source de sa surnaturelle fécondité.*

*Autre constatation : c'est dans un monde travaillé par nombre de fausses doctrines, certains mettant en cause des valeurs essentielles, que nous vivons notre vie religieuse. Des dangers*

qui, de ce chef, menacent notre Foi, je n'en retiendrai que deux, dont il importe au plus haut point il est vrai, de prendre nette conscience : danger de l'indifférentisme qui, plaçant systématiquement sur le même pied, sous couleur d'une tolérance pour le moins abusive, la vérité et l'erreur, équivaut à la négation pure et simple du fondement objectif de nos croyances ; danger plus subtil peut-être d'une certaine forme de naturalisme qui, par souci exclusif d'harmoniser les données, plus ou moins relatives d'ailleurs, de la Raison ou de la Science et celles de la Foi, en arrive, ou peu s'en faut, à vider celle-ci de tout élément surnaturel.

Ce n'est pas, soyons-en convaincus, sans de graves motifs que Notre Saint Père le Pape, a, plus spécialement ces dernières années, multiplié ses appels, élevé, à maintes reprises, sa voix de docteur suprême pour nous prémunir contre de pernicieuses déviations. N'est-ce pas vous dire, mes frères, qu'en des temps si troublés, qui ne sont pas finalement sans quelque analogie avec l'époque de saint Vincent de Paul, force nous est de nous tenir résolument en garde contre l'erreur, le sophisme ou le mensonge, les chrétiens que nous sommes, faut-il vous le rappeler ? trouvant en tout état de cause, dans leur filiale docilité à la voix de l'Eglise, Maitresse de Vérité en ce domaine, le gage le plus sûr de la rectitude et de la pureté de leur Foi ?

On a dit de la spiritualité de saint Vincent de Paul qu'elle était « toute pratique, toute orientée vers l'action ». Ce n'est pas la diminuer, car si saint Vincent fut homme d'action, d'action combien efficace, c'est précisément dans la mesure même où il fut homme de Foi « ...et omnia opera ejus dirigebat ».

Sans doute, la tendresse naturelle de son cœur — « Dieu m'a donné tendresse », disait-il — ne pouvait-elle demeurer insensible aux misères dont la France de ce temps-là étalait à ses yeux le désolant spectacle : ce n'étaient pas seulement les ravages accumulés par trente années de guerre ou de troubles ; ce n'était pas seulement l'effroyable détresse de milliers de pauvres gens que la faim et le dénuement ne tardaient pas à transformer, çà et là, en dangereux pillards ; c'était aussi l'affligeante ignorance religieuse, en particulier, du petit peuple des campagnes, et surtout, pour la plus grande pitié des âmes, la déplorable insuffisance, quand ce n'était pas le scandaleux relâchement, d'une trop notable partie du clergé.

Sans doute, pour lui permettre de faire face aux innombrables besoins qui sollicitaient son zèle, la Providence devait-elle ménager à Monsieur Vincent de multiples et précieuses collaborations : collaboration de ces humbles et vaillants missionnaires qui, sur un signe de lui, allaient se répandre à travers la France et jusqu'en pays infidèle, soucieux de porter secours à toutes les misères, celles du corps comme celles de l'âme ; collaboration de femmes au grand cœur et à l'ardente piété — telle une Mademoiselle Le Gras, devenue sainte Louise de Marillac, pour me borner à la plus illustre d'entre elles — qui, pressentant en Monsieur Vincent un homme de Dieu, devaient, par leurs libéralités ou leurs bons offices, non seulement lui faciliter la tâche, mais encore combien multiplier et prolonger son action.

Oui, sans doute, ces admirables dévouements, sous quelque forme qu'ils se soient manifestés, comme les riches dons de sa sensibilité naturellement compatissante, ont-ils eu leur part, leur large part, dans la charitable activité de saint Vincent de Paul.

Il n'en reste pas moins, — un de ses confidentiels nous en a laissé le témoignage, — que, si Monsieur Vincent, aumônier de la Reine Marguerite, s'engagea, aux environs de sa trentième année, dans la vie qui devait être, à sa gloire, la sienne, plus que par un mouvement d'humaine compassion, plus que par une impulsion venue de son entourage, ce fut bien par un acte de Foi, générateur d'un sublime élan de Charité, qui se résolut — notons-le « pour honorer et imiter plus parfaitement Jésus-Christ », à consacrer toute sa vie au service des pauvres.

Voilà pourquoi, animé qu'il resta jusqu'au bout d'une inébranlable confiance en sa « providentielle mission », saint Vincent fut, dans le sens le plus fort de ce mot, l'âme de ses œuvres : Confréries de la Charité, dont il jeta les premières bases à Châtillon-les-Dombes, qu'il multiplia à Paris et en province, d'où, à l'épreuve de l'expérience devait sortir, en 1633, l'admirable et si populaire Congrégation de ses Filles de la Charité ; œuvre des enfants trouvés, à laquelle il se dépensa, nonobstant les pires difficultés, avec une sollicitude, je dirai, toute maternelle ; œuvre des Prisons qui lui valut, notamment, en sa qualité d'aumônier des Galères royales, Dieu sait au prix de quel dévouement et de quels sacrifices, sinon de briser les chaînes des corps, du moins d'affranchir et d'élever les âmes, des âmes que la plus inhumaine des conditions semblait vouer à un irrémédiable désespoir. Quant à son œuvre de la Mission, dont vous êtes, mes chers Messieurs, les très valeureux continuateurs, je ne vous apprendrai pas les persévérants efforts que coûta à Monsieur Vincent la fondation et l'aménagement de sa « chétive Compagnie », pour le plus grand mérite d'ailleurs qui lui revient d'avoir si efficacement contribué par elle à l'évangélisation des campagnes et, grâce à l'organisation de conférences et de Retraites ecclésiastiques, — ébauches de nos futurs séminaires — au redressement intellectuel, moral et spirituel du clergé.

Que saint Vincent ait pu mener à bien tant d'œuvres si importantes et si diverses, n'y a-t-il pas lieu, à la vérité, de crier au miracle ? Oui, miracle de la Foi, qui lui donnait de voir en tout homme son frère en Jésus-Christ, mieux encore, Jésus-Christ lui-même souffrant en la personne du pauvre, de l'orphelin, du malade, du prisonnier. Miracle aussi de la surnaturelle Charité qui embrasait son cœur de père, le faisant tout à tous, pour soulager de leurs misères, sans doute, ceux qui en étaient les innocentes ou, en tout cas, pitoyables victimes, mais combien plus encore, pénétré qu'il était de sa sacerdotale mission, pour les gagner tous à Jésus-Christ.

L'action charitable de saint Vincent de Paul n'est-elle pas de nature à nous suggérer d'opportunes réflexions ?

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué que, dans l'ordre des rapports entre les hommes, c'est de Justice, de Justice sociale, qu'il est, à l'heure actuelle, le plus souvent question. Nous ne saurions, nous chrétiens, cela va de soi, nous désintéresser du rôle civique et social, à plus forte raison, de nos propres devoirs d'état à chacun qui, sur ce plan, nous incombent, et nous ne pouvons, bien sûr, qu'applaudir de grand cœur, aux vrais progrès réalisés en ce domaine. Est-ce à dire pour cela, comme d'aucuns seraient peut-être tentés de le penser, que la Charité, en tant que moins que facteur de progrès social, ait désormais perdu sa raison d'être ? Sans doute, — Notre Saint Père le Pape nous en avertit — « nul ne doit-il recevoir à titre d'aumône ce qui

lui revient en justice, les manquements à celle-ci ne pouvant être, en aucune façon, compensés par la charité. »

*Croyez-vous cependant que, même dans l'hypothèse d'une société idéalement juste, la Charité n'aurait pas encore son incomparable rôle à remplir ? Permettez-moi, à ce propos, une simple citation ; elle est de Robert Garric, fondateur des Equipes Sociales : « Un dou matériel, quel que soit le bien-être qu'il procure, n'a jamais suffi à conquérir une âme ; c'est l'admirable économie de la Providence que seul le cœur gagne le cœur. Réduite à elle-même, la Justice, avec son exactitude, sa précision, sa rigueur, est désarmée, tant que la Charité ne vient pas à son aide pour la vivifier, lui apporter quelque chose de plus personnel, de plus tendre, de plus humain et de plus divin tout à la fois, faute de quoi elle demeure inefficace. »*

*Que si tel est, du simple point de vue de l'harmonisation des rapports sociaux, le rôle de l'action charitable, quelle serait donc la portée d'une action conduite selon l'esprit d'un saint Vincent de Paul ? Aussi bien, aimer et servir le Christ en la personne des autres, n'est-ce pas le moyen par excellence de réaliser entre nous la fraternité qui devrait nous unir ? Fraternité, ce mot s'inscrit sans doute au frontispice de nos monuments. Loin de moi, certes, la pensée de prétendre que, même chez ceux qui ne partagent pas notre Foi, ne se rencontrent d'authentiques dévouements et de méritoires générosités. Mais savent-ils, ceux-là, pour quelle raison décisive, ils se sacrifient, le cas échéant, au service des autres, et comment d'ailleurs faire de ce qui n'est, en somme, que vertu volontaire chez quelques-uns une règle impérative pour tous ? Car tel est le propre, nous le savons, de la Charité chrétienne, d'identifier, en quelque sorte, dans un même devoir, un devoir s'imposant rigoureusement à tous, l'amour de Dieu et l'amour du prochain ; nul, selon l'apôtre saint Jean, ne pouvant, en toute loyauté, aimer Dieu s'il n'aime d'un même cœur tous ses frères en Lui. N'est-ce pas souligner par là la valeur toujours actuelle du magnifique exemple que, par son charitable zèle, nous a laissé saint Vincent de Paul ? Exemple qui, à la vérité, domine les siècles, car la charité de Vincent de Paul fut, pour autant qu'il soit humainement possible, celle du Christ, et ce qui est du Christ ne meurt pas.*

*Le 27 septembre 1660, l'âme de Monsieur Vincent entrait dans la gloire : sa Foi se consumait dans la Lumière et sa Charité, dans l'ineffable Amour. S'il avait achevé sa carrière ici-bas, son œuvre n'était pas de celles dont sa mort devait marquer le terme.*

*Loué soit Dieu d'avoir donné à son serviteur de se survivre en vous, ses chers Fils, ses chères Filles ! Vous n'avez pas, Dieu merci, hérité en vain de son esprit et de son cœur, puisque c'est grâce au rayonnement de votre action apostolique ou charitable, combien de fois fécondée par le sang de vos martyrs ! qu'est désormais universellement béni le nom de votre bienheureux Père.*

*Puisse en retour sa paternelle protection vous valoir, mes chers Messieurs, mes chères Sœurs, de poursuivre, à son exemple, dans le champ toujours plus étendu de vos multiples activités, la bienfaisante et salutaire mission qui est la vôtre !*

*Puisse son entremise auprès du Maître de la moisson nous obtenir les vocations sacerdotales et religieuses dont l'Eglise, en particulier notre Eglise de France, a un si pressant besoin pour répondre aux immenses et impérieuses nécessités de l'heure !*

*Puissions-nous enfin, chacun pour notre part, chrétiens, nous efforcer de faire nôtres, dans la pleine mesure des desseins de Dieu sur nous, l'ardente Foi et la surnaturelle Charité de saint Vincent de Paul, afin qu'en nous d'abord s'affermisse et que par nous progresse dans les âmes, pour le vrai bonheur des hommes, nos frères, le Règne de notre Sauveur Jésus !*

20 juillet. — Dès hier soir, après la filiale vénération à notre bienheureux Père, les étudiants de la Maison-Mère, se dirigent, s'envolent allègrement vers leurs devoirs de ces semaines d'été, les colonies de vacances.

Aux quatre coins de la France (Pyrénées, Savoie, Massif Central, Bretagne, Jura, etc.), les équipes sont constituées et la besogne commence. Elle ne présente qu'une très infirme partie de l'effort que poursuivent ailleurs dans une variété de situations des milliers de dévouements : Sœurs et cornettes de toute variété, vicaires et jeunes séminaristes, laïcs et apôtres. Vaste travail d'équipes. Cinq ou six semaines font du bien aux corps et aux âmes de tant d'enfants, que soutiennent des subventions et des œuvres sociales de tout genre.

En cet été 1956 — annoncera en septembre un communiqué de la Santé publique — un million cent mille enfants, dûment contrôlés par les Inspecteurs, ont fréquenté sept mille quatre cents colonies de vacances, et six mille deux cents camps d'adolescents. Cent cinquante mille personnes environ se sont occupées d'eux à des titres divers. On comprend alors la prolifération des groupes qui littéralement, en certaines régions privilégiées, envahissent campagnes et montagnes, bords de la mer et sites tranquilles. Il est clair que les profits spirituels ne sont pas perdus de vue, et que l'enrichissement pédagogique n'est pas mince en nombre de cas.

Ailleurs, d'autres équipes utilisent leurs vacances en travaillant — comme castors — dans de charitables entreprises d'aménagement et constructions pour des malheureux. Ce sont là également des efforts enrichissants.

22 juillet. — Devant la façade de l'actuel 38, rue de Saint-Sulpice (à l'ombre de l'église paroissiale Saint-Sulpice), s'assemble aujourd'hui la Réunion internationale du Conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul, tenue à Paris du 19 au 22 juillet. On inaugure la plaque commémorative de la première réunion de la *Conférence de Charité*. Chose curieuse, on ne le sait d'une façon précise que depuis fort peu de temps, elle s'est tenue le mardi 23 avril 1833, en cette maison, pour lors, 18, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice.

ICI, LE 23 AVRIL 1833  
EMMANUEL BAILLY, FRÉDÉRIC OZANAM  
ET CINQ ÉTUDIANTS DE SES AMIS  
FONDÈRENT LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

Après quelques mots du professeur Chouard, l'actuel Président général de la Société, et de M. Bucaille, conseiller municipal de Paris, M. Léonce Celier, vice-président de la Société, inspecteur général honoraire des Archives de France, prononce le discours suivant qui explique et justifie la précision historique enfin fournie sur les tout premiers et tout humbles débuts des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

*Bien des villes de notre Europe occidentale conservent le souvenir de Frédéric Ozanam : Milan, d'abord, où il naquit, et Marseille qui reçut son dernier soupir. Puis ces hauts lieux de l'Art et de la Foi qu'évoquent ses œuvres historiques : Cantorbéry, Einsiedeln, Cologne, Florence, Assise, Burgos.*

*Cependant, le souvenir est lié surtout à Lyon et à Paris : Lyon, c'est le nid familial, le cadre de ses premières études, le champ de ses luttes intérieures, de ses doutes sur sa foi et sa vocation, le berceau de ses plus chères amitiés, de son premier et unique amour.*

*Mais Paris ! Paris, où la Science, en la personne du grand Ampère, l'accueillit familièrement ; Paris, où il s'adonna aux études supérieures et à la recherche historique ; Paris, théâtre de son enseignement ; Paris, où son ardeur, entraînant ses jeunes amis, fit naître la Société de Saint-Vincent de Paul ; Paris, où reposent ses cendres.*

*Paris se devait donc de matérialiser, en quelque sorte, la mémoire de cette vie et de cette fondation dans le quartier même où celle-ci eut lieu. Mais où placer la première réunion ? et quand avait-elle été tenue ? Si étrange que cela puisse paraître, la réponse à ces questions n'a été trouvée que tout récemment. Il a paru bon qu'au jour de la commémoration, le vieil archiviste qui a eu la chance d'apporter les précisions nécessaires en expliquât devant vous la découverte.*

*Les fondateurs, il faut le rappeler, étaient loin de prévoir que leur première rencontre dût être l'origine d'une institution destinée à durer et à s'étendre. Il n'est donc pas surprenant que leur mémoire n'en ait pas retenu toutes les circonstances. Lorsque la Conférence de Charité fut constituée et commença de se recruter, l'obscurité des origines favorisait le désintéressement personnel des membres et l'humilité de l'œuvre. Il y a de nombreux témoignages de cet état d'esprit dans les documents de l'époque. L'un des plus typiques nous est fourni par une lettre d'Ozanam du 23 février 1835. Son ami Léonce Curnier, désireux de fonder une conférence à Nîmes, lui avait demandé communication du premier rapport de celle de Paris. Voici ce qu'Ozanam lui répond : « Notre Président, M. Bailly, a cherché le rapport dans ses papiers, et, il y a peu de temps, il m'a annoncé l'inutilité de ses recherches. Ainsi ce document est perdu. Ce n'est pas un grand malheur pour nous : il y avait dans cette histoire abrégée de notre œuvre une pensée qui était peut-être de l'orgueil. Dieu qui veut que la main gauche ignore ce que la droite a donné, a permis que nous perdions un titre qui ne servait qu'à nous donner un peu de vanité ridicule. La Charité ne doit jamais regarder derrière elle, mais devant, parce que le nombre de ses bienfaits passés est toujours très petit et que les misères présentes et futures qu'elle doit soulager sont infinies... Je ne crois pas non plus que cette perte soit fâcheuse pour vous... Il est mieux que vous éleviez votre œuvre par vos propres forces... Vous ne ferez pas comme nous, vous ferez mieux que nous. »*

*Ozanam lui-même n'était pas très assuré de ce qui s'était passé. C'est ainsi qu'il a toujours cru que les étudiants du premier soir étaient au nombre de huit et il a fallu que, bien des années après, Lallier, Lamache, Devaux et Le Taillandier unissent en commun leurs souvenirs pour que l'insaisissable huitième, dont personne ne pouvait retrouver la trace, fut enfin éliminé. C'est en 1880, en effet, que le Conseil général de la Société*

s'avisa qu'il était bon de conserver l'histoire des premiers pas de celle-ci, et demanda aux quatre survivants de la fondation d'en rédiger un récit. Lallier tint la plume et les trois autres collaborèrent à la rédaction définitive. Fruit de cette collaboration, la brochure : *Origines de la Société de Saint-Vincent de Paul*, parut en 1882 et fut rééditée plusieurs fois.

Elle porte la marque de plus d'une incertitude. Ainsi, sur son brouillon, Lallier avait placé la première réunion « en mai, un mercredi », tandis que les souvenirs confiés par Le Tailandier à sa fille, disent le 3 mai, qui était un vendredi. La brochure place en 1834 la participation des confrères à la procession de Nanterre, alors que nous savons, par une lettre d'Ozanam à sa mère, du 19 juin 1833, que le petit groupe, comprenant Lallier, Lamache et de La Noue, était à Nanterre pour la Fête-Dieu 1833, célébrée le 9 juin. Les recherches effectuées en 1913, au moment du centenaire de la naissance d'Ozanam, permirent de préciser le rôle de ce dernier, mais non de combler les lacunes du récit.

Or, on vient de retrouver une pièce importante dont l'autorité n'est pas discutable : le rapport même dont Ozanam annonçait à Curmier la perte en février 1835. Lu à l'Assemblée générale du 27 juin 1834, ce rapport a pour auteur Gustave de La Noue, ami d'Ozanam, dont il reflète les idées. La Noue fut la première recrue de la Conférence de Charité. Il y fut présenté, à la troisième ou quatrième séance, par Lallier qui dut vaincre, avec l'appui d'Ozanam, les répugnances des autres fondateurs. Ce rapport, que Bailly ne retrouvait pas, a dû être manié par plusieurs personnes qui ne se sont pas aperçues de son importance. On ne semble pas l'avoir jamais cherché. Cependant, des travaux, exécutés, en 1947, dans les locaux du Conseil général, et plusieurs déménagements intérieurs avaient amené un certain désordre dans nos archives. Un confrère parisien, conservateur aux Archives nationales, s'est employé, avec dévouement et compétence, à rétablir un certain classement. Dans une liasse mélangée, il a trouvé ce petit cahier, égaré depuis cent vingt ans. Il l'a aussitôt signalé et nous a ainsi rendu notre plus ancien rapport.

Ce rapport occupe dix-huit pages, dans le style un peu romantique qui était celui de La Noue. Ce qui est pour nous l'essentiel, c'est la date de la première réunion. Sur ce point, à si peu de distance des faits, une erreur est vraiment improbable. Or, le Rapport est formel à deux reprises, il indique le mardi 23 avril 1833. Le mardi resta d'ailleurs assez longtemps le jour habituel des réunions.

Celles-ci furent tenues, pendant les premiers mois, dans la maison où est apposée la plaque que nous inaugurons aujourd'hui. L'ancien cadastre de Paris révèle que cette maison portait alors le numéro 18 dans la rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, et qu'elle appartenait à M. Périsset, éditeur religieux, qui était un ami du bon Mentor Emmanuel Bailly. Ce dernier y avait installé les bureaux de la Tribune catholique, journal dont il était propriétaire : c'est là qu'il donna ses conseils et qu'il présida aux premiers pas de la Conférence de Charité.

C'est donc là qu'il convenait de placer le memorandum qui, désormais rappellera à tous l'humble naissance parisienne du grand Mouvement de charité qui, aujourd'hui, porte jusqu'aux extrémités de la terre le bon renom de la France chrétienne et l'ardent désir de soulager fraternellement la misère humaine.

Cette première *Conférence de Charité* du 23 avril 1833 fut tout aussitôt placée sous le patronage de saint Vincent de Paul. Elle en prit le nom dès le 4 février 1834. Il y avait trois ans à peine, le dimanche 25 avril 1830, les reliques de ce *Saint de la Charité* avaient été solennellement transférées de la Cathédrale Notre-Dame en la chapelle du 95 de la rue de Sèvres. A la suite, à l'exemple de Vincent de Paul, dans l'atmosphère voltairienne d'alors, cette Conférence des jeunes étudiants veut être une œuvre de foi chrétienne, totale et enrichissante. Elle est une réponse à l'objection insidieuse et railleuse de sarcastiques adversaires : où donc est votre foi ? où sont ces œuvres qui prouvent la vie de votre catholicisme que vous vantez tant ? Et, sous ce coup de fouet, ces ardents étudiants comprennent et concluent humblement : « Ne parlons pas tant de la charité... Faisons-la !... » Et après de vives discussions, on s'arrête à cette pratique salutaire : *La visite des pauvres à domicile... La bénédiction des pauvres est celle de Dieu...*

Ainsi donc pour réaliser et vivre ce climat de charité, quelque six étudiants se trouvent assemblés sous la direction d'Emmanuel Bailly, quarante ans, professeur de philosophie, lui aussi ami des malheureux et, par sa femme, en relations charitables avec Sœur Rosalie, providence de la paroisse Saint-Médard.

Dès ce 23 avril 1833, Frédéric Ozanam, arrivé de Lyon à Paris en novembre 1831, se révèle l'âme de quelques amis ainsi groupés et soutenus par les conseils de leur mentor, M. Bailly (président de la Société, 1836-1844). Avec Frédéric Ozanam étaient présents François Lallier, Félix Clavé, Paul Lamache, Jules Devaux, Auguste le Tallandier...

Sans s'en douter le moins du monde, cette réunion, imprégnée d'humilité et de charité, allait être la première de milliers de *Conférences de Saint-Vincent de Paul*.

Elle évoquait à deux cents ans de distance, la première et modeste réunion de quelques bonnes filles de village, groupées simplement chez Mlle Le Gras, en son domicile de la rue de Versailles (Coste, *Saint-Vincent, Lettres* I, p. 215), tout proche de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, le 29 novembre 1633.

Ces quelques filles, « ce peloton de neige », une douzaine de générosité, et ce sont les débuts de la Compagnie des Sœurs de Saint-Vincent de Paul ! Il y a là Marie et Nicole, Michelle et Barbe, Jeanne et Marguerite, Jacqueline et Madeleine... quelques autres, et une « *bonne grosse fille* » que Monsieur Vincent ne désigne pas autrement.

Le samedi 29 novembre 1633, « jour mémorable pour la Compagnie des Filles de la Charité... celui de sa naissance ! jour enveloppé de mystère, car tout renseignement nous manque sur ce qui s'y passa » (Coste : *Le grand saint du grand siècle*, t. I, pp. 265-269 ; 386-389).

**4 août.** — Ce matin se termine céans la retraite pastorale du diocèse de Meaux. Soixante-deux prêtres ont suivi les instructions de M. Bizart, qui, au cours de l'année 1955-1956, assurait la récollection mensuelle du doyenné de Meaux. En dehors des retraitants isolés qui sont une œuvre de toute époque, les chambres de la maison reçoivent notamment, durant ces vacances d'avril, deux groupes des Prêtres séculiers du Cœur de Jésus, qui rassemblent ici quelque cinquante-cinq prêtres, appartenant à vingt-sept diocèses. Le silence total, la prière, la méditation scellent cette union et ce zèle des cœurs.

12 août. — Il y a quatre mois à Chiavari s'éteignait le doyen des missionnaires de la province de Turin. Sur ce confrère, M. Guido Cocchi (dans les *Annali della Missione*, 1956, pp. 231-233) vient d'apporter un reconnaissant témoignage sur ce missionnaire animé des bonnes traditions vincentiennes. De ces lignes confraternelles, voici la traduction française, de-ci de-là complétée par quelques détails ou précisions.

*Le Père Lazzaro Ramella (12 février 1870-12 avril 1956). En 1890, j'ai connu à Turin, le cher Père Ramella, quand il était encore étudiant en théologie. De lui, j'ai appris non seulement la façon de servir la messe basse, mais encore les cérémonies de la messe chantée. En ces temps lointains, je commençais, comme enfant de chœur, à fréquenter cette ancienne église de la Visitation, devenue celle de la Maison Centrale de la province de Turin. Clergeon, sous la direction aimable et sévère du Frère Nicolas Dagnino, légendaire sacristain, j'eus l'honneur de servir, le 21 mai 1894 la première grand-messe que célébra notre cher Père Lazzaro Ramella.*

*Dans cette fréquentation de la chapelle de la Mission, dans le commerce des prêtres et des étudiants de cette époque, je sentis alors irrésistible le désir de devenir, moi aussi, missionnaire. Mais il fallut surmonter un notable obstacle. Mon papa regretté ne voyait pas ce projet d'un bon œil. Je recourus alors aux bons offices du Père Ramella, qui après quelques conversations, réussit à m'obtenir l'assentiment paternel. Et dans ce souvenir, ledit Père Ramella se trouva à mes yeux auréolé d'une reconnaissante confiance.*

*Il était originaire d'une petite bourgade de quelque quatre-vingts habitants, d'où étaient venus à la Mission deux autres frères, Gaspard et François Ramella : autre famille de ce hameau, bien que portant le même nom. Gaspard Ramella, par ses talents et ses vertus, honora, soixante-dix-neuf ans durant, notre chère province de Turin. Il en fut le visiteur de 1892 à 1899, et peu après dirigea les maisons de Cannetto sull' Oglio, puis le Collège Brignole Sale à Gênes. (Sur ce défunt, du 27 mars 1938, voir dans Annali della Missione, 1939, pp. 24-28, une notice biographique par Guido Cocchi.)*

*Borgoratto (Imperia), diocèse d'Albenga, lieu de naissance des Ramella, est établi aux pieds d'un sanctuaire de la Vierge, sous le col de Lucinasco. De là sont sortis neuf prêtres, dont cinq enfants de saint Vincent. Lazare, né le 12 février 1870, fut admis dans la Congrégation de la Mission à Chieri, le 17 octobre 1886, et fut ordonné prêtre à Turin, par Mgr Riccardi, le 20 mai 1894 (1).*

*Intelligent, studieux et doué d'une excellente mémoire qu'il garda jusqu'au bout de sa suprême maladie, Lazzaro fut destiné aux missions. Il s'y dépensa durant les deux tiers de sa vie. Excellent causeur, de caractère enjoué, d'une solide instruction, il obtint et garda la sympathie des auditoires et milieux populaires. Avec profit et succès, il se dépensa au ministère de la parole, au cours de missions, carêmes, mois de Marie, neuvaines, exercices spirituels, donnés soit au peuple, aux Communautés ou même au clergé. Il s'adonna en outre au labeur de l'enseigne-*

---

(1) A cette date, il avait perdu son jeune frère Lazare-Marie qui, né le 28 juin 1872, était décédé au séminaire interne de Chieri, le 27 octobre 1893. Il y a profit à relire le florilège de ses exemples édifiants inséré au tome 60 (1895) des *Annales* françaises, pp. 517-525.

ment et de la direction. Gênes, Sarzane, Finalmarina, Canneto sull'Oglio, et les diocèses limitrophes de Mantoue et de Crémone, Savone spécialement furent les théâtres principaux de son apostolat. Partout recherché, écouté, avec enthousiasme et profit. Il séjourna de nombreuses années à Savone, qu'il réussit à sauver de la fermeture alors inévitable, et où il dirigea l'Association des Enfants de Marie (Sistina) et celle des mères chrétiennes ; il enseigna la théologie au séminaire diocésain.

Il déploya son infatigable zèle de-ci de-là dans les diocèses d'Albenga, Vintimille et Mondovi. Comme tout missionnaire chevronné, il pouvait aligner d'innombrables épisodes et incidents survenus dans ses prédications. Ainsi, pour son évêché, Mgr Bonomelli s'était réservé personnellement à lui-même la permission d'accepter ou faire venir des prédicateurs étrangers au diocèse. Il avait fait une exception pour le Père Ramella, agréé d'avance pour tout le diocèse — et qui jouissait de l'estime et de l'amitié de Monseigneur.

La Sardaigne jouit également de son inoubliable apostolat : il fut même quelques années supérieur de Cagliari. Les colonies d'Italiens à Paris et à Londres profitèrent aussi de sa prédication, à l'occasion de Pâques.

A Canneto sull'Oglio, où il demeura plusieurs années, il prodigua son dévouement, dont les fruits demeurent ; il y suscita même quelques vocations pour la petite Compagnie.

Chiavari fut l'ultime étape de cet intrépide apostolat. Il y demeura nombre d'années et y fut même supérieur, de 1940 à 1947. Il s'était attaché l'estime et la bienveillance de nombre de prêtres et des fidèles qui, des environs aussi, accouraient à lui pour confessions et conseils. Chaque semaine, en moyenne, il recevait à confesse une soixantaine de prêtres.

Jovial, serviable, spirituel, il récoltait tout aussitôt la sympathie de ceux qui l'approchaient. Il réussit à ramener à Dieu nombre d'âmes fourvoyées. Plusieurs, malgré l'éloignement et les distances, ont tenu à l'appeler et à l'avoir autour de leur chevet de mourant, et lui doivent le salut de leur âme. Ami de l'étude et fervent dans la lecture des bons livres, il écrivait toutes ses prédications et instructions : dans ses moments libres, il les relisait, les modernisait, les retouchait suivant les besoins du temps. Suivant cet excellent principe, aux jeunes missionnaires, il conseillait d'agir de la sorte.

M. Lazare Ramella reste de plus le témoin fidèle des antiques et pieuses traditions de notre chère province lombarde... Il en a écrit et laissé l'histoire, la chronique : elle forme tout un volume. Ces pages commencent à son entrée dans la Compagnie, en 1886, jusqu'à ses derniers jours, en 1956. On y trouve les épisodes les plus saillants et édifiants des nôtres, vénérables supérieurs et simples confrères. Toutes ces pages, spécialement parmi la jeunesse, enseignent l'amour de nos travaux, la régularité, la vertu. Dans ce sens, il convient d'évoquer ici la conférence qu'il donna aux clercs de la Maison Saint-Vincent, de Turin, lors des fêtes du troisième centenaire de la Maison. Durant plus d'une heure, il tint son auditoire suspendu à ses lèvres et l'enthousiasma vivement dans son estime pour la petite Compagnie.

Il resta bon missionnaire, fervent dans la régularité. Déchargé de la supériorité, il revint dans le rang, humblement et joyeusement soumis en tout aux ordres des supérieurs successeurs, demeurant fort exact à nos diverses coutumes et pratiques.

Atteint par la maladie, qui le gênait dans ses allées et venues, il passait de longues heures à l'église et à son confessionnal, gémissant par devers lui de ne pouvoir s'adonner à la prédication.

Le 21 mai 1954, le Père Lazare Ramella célébra sa soixantaine de sacerdoce. Nombre de prêtres de Chiavari, Savone, La Spezzia, Albenga, Canneto sull'Oglio étaient présents à la messe du jubilaire. Mgr de Chiavari y assistait pontificalement, et une foule de Sœurs et de fidèles, emplissait notre église de Chiavari, témoignant ainsi de leur estime et affection. De Paris, le Très Honoré Père Slattery voulut bien envoyer le soussigné (Père Cocchi) pour le représenter et donner le discours jubilaire, au cours de cette messe de notre doyen.

Deux ans après, il ressentit une nette aggravation de santé, à l'occasion de sa charitable visite au curé de Rovereto, gravement malade et qui voulait le voir. En revenant, pour ne pas attendre le courrier et arriver assez tôt à Chiavari, le Père Ramella, malgré ses quatre-vingt-six ans, fit à pied une marche de plus de deux heures et demie. La maladie dura huit jours ; à trois reprises, il reçut la visite de Mgr de Chiavari.

Il s'éteignit le 12 avril 1956, dans la paix du Seigneur, muni des derniers sacrements, charitablement assisté par son supérieur et les confrères qu'aidaient les Sœurs Nazaréennes, inlassablement volontaires pour l'assister et le veiller durant la nuit. Même dans la mort, le Père Ramella manifesta son amour de la Communauté, car il eut soin de laisser en ordre toutes ses petites affaires.

Il avait consigné par écrit ses ultimes intentions et pour le visiteur de la Province, il disposa de sa notable fortune personnelle. A ses plus proches parents, il légua un bien modeste souvenir.

A ses funérailles, vinrent en nombre, fidèles, prêtres et Sœurs ; beaucoup pleuraient. Mgr l'évêque de Chiavari donna l'absoute, après la messe solennelle où M. le Visiteur officia et peu après accompagna au cimetière la dépouille de notre cher défunt.

*Veuille la bonté divine accorder à la Compagnie de semblables ouvriers, qui inlassablement sachent édifier le prochain et laisser après eux une telle vénération et un pieux souvenir.*

25 août. — A la satisfaction générale, dans les anples colonnes du *Journal officiel* de ce jour, les yeux et les esprits avertis découvrent, parmi les promotions dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, celle de M. Castel Eugène, Lazariste, ancien missionnaire de Chine, à Pékin.

Le 3 août, M. Christian Pineau, ministre des Affaires étrangères, par son service du Protocole, annonçait cette heureuse nouvelle :

*« Mon Révérend Père, il m'est très agréable de vous faire savoir que M. le Président de la République, voulant vous donner un témoignage particulier de sa haute estime vient, sur ma proposition, de vous conférer la croix de chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur. Je me félicite d'avoir été à même de faire valoir les titres que vous vous êtes acquis à cette distinction.*

*Agréez, mon Révérend Père, les assurances de ma considération la plus distinguée.*

Ch. PINEAU.

Après l'insertion au *Journal officiel* du 25 août, M. Castel remercia. A ce témoignage de gratitude adressé au général Catroux, le grand chancelier de la Légion d'honneur, fort sensible aux sentiments exprimés, répondait, le 8 septembre (n° 2381/CB) et concluait ainsi sa lettre :

*« Cette distinction n'a fait que sanctionner une admirable carrière accomplie sous le signe de la foi et du patriotisme. Et si, comme vous savez bien le dire modestement, elle honore votre Ordre en même temps que votre personne, ce n'est que justice.*

*Je connais bien, pour les avoir vus à l'œuvre dans le Moyen et l'Extrême-Orient, les Lazaristes et les Filles de la Charité, et je professe à leur égard estime et respect. Aussi, est-ce avec joie que j'ai apposé ma signature sur le décret qui conférait à l'un des plus dignes d'entre eux, la croix de la Légion d'honneur.*

*Veillez agréer, mon Révérend Père, l'expression de mon respect.*

CATROUX.

Après cet échange suggestif de messages, M. le Médecin général F. Blanc, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Marseille, qui exerça jadis à Pékin, a été mandaté par le Grand Chancelier pour épingle officiellement la croix de la Légion d'honneur (avec étoile d'argent). Le lieu et le temps sont encore à fixer, mais d'ores et déjà les confrères amis s'y unissent par leurs félicitations et congratulations cordiales.

27 août. — A Bogota, M. Trujillo obtient satisfaction : sur sa demande, il est déchargé de l'office de visiteur de Colombie, qu'il remplit depuis le 29 novembre 1938. Le Très Honoré Père nomme pour lui succéder M. Antonio-José Reyes, qui reçoit ainsi un bel héritage à faire fructifier dans le sens vincentien. Pour porter « sa croix » il aura l'aide du *Seigneur de Montserrat*, vénéré aux portes de Bogota. Il y a trois mois, le 28 mai 1956, un bref apostolique a érigé en basilique mineure cette antique église. Sur la cime de Montserrat, qui domine la capitale de la Colombie, des missionnaires espagnols transportèrent au XVII<sup>e</sup> siècle, un tableau vénérable représentant Notre-Seigneur tombé sous le poids de la Croix : image que l'on connaît sous le nom de *Seigneur de Montserrat*. La modeste chapelle de l'origine, devint plus tard une grande et belle église. Le maître-autel est surtout rehaussé par de riches et artistiques bas-reliefs en marbre. Vers ce sanctuaire, de nombreux fidèles accourent de Bogota et autres lieux. Le 12 mai 1955 l'église reçut la consécration liturgique. En mémoire de cette noble cérémonie, et en souvenir du troisième centenaire de l'apport de l'Image sainte, Son Eminence le Cardinal Luque, archevêque de Bogota, au nom de l'Eglise entière de Colombie, a demandé et obtenu que le sanctuaire reçoive les privilèges de basilique mineure. Ainsi la dévotion, éminemment chrétienne, à la Passion de Notre-Seigneur trouve à Bogota, un centre de plus pour le plus grand bien des âmes chrétiennes.

28 août. — De passage hier à la Maison-Mère, Mgr Théas, évêque de Lourdes, a assisté ce matin aux obsèques du cardinal Bernard Griffin, archevêque de Westminster. Rentré de Londres par avion, dans l'après-midi, Mgr Théas, avant de prendre le train de nuit pour les Pyrénées, nous fournit quelques brefs aperçus de la cérémonie londonienne de ce matin : les catholi-

ques anglais ont témoigné à leur pasteur la gratitude et le respect pour son inlassable dévouement, spécialement sur la question de l'enseignement. A propos de l'école normale de Twickenham, les *Annales* (t. 114-115, pp. 330-332), ont eu l'occasion de signaler la pensée et la doctrine de la hiérarchie anglaise. Partout, sur tous les secteurs locaux, l'Eglise travaille et se dépense.

1<sup>er</sup> septembre. — Prévue et discrètement préparée, la cinquantaine de vocation de M. Dulau s'ouvre céans la veille au soir, par un mot souriant des *Ephémérides* lus à la fin du repas. Quittant pour un instant le secteur paisible et instructif des souvenirs du passé, le chroniqueur nous met confraternellement devant les yeux et le cœur cette cinquantaine déjà entrevue :

« En 1906, à Dax, M. Delanghe étant Supérieur, M. Julien Dardans, directeur du Séminaire interne, un ancien élève du Berceau, jeune homme de dix-sept ans, est reçu dans la petite Compagnie. Du lot des séminaristes qui naquirent cette année-là à la vie vincentienne, il est le plus illustre, puisque, après avoir pendant des ans prodigué un enseignement scripturaire, solide comme la pierre, M. Pierre Dulau, depuis 1948, avec une souvrante facilité, se dévoue comme secrétaire général de la Congrégation. »

Au matin du 1<sup>er</sup> septembre, dans un cadre intime, à l'autel de la chapelle de la Passion, M. Dulau célèbre sa messe jubilaire d'action de grâces. Une bonne quinzaine de Sœurs (des cornettes et d'autres) est rassemblée devant le Christ gisant. Le rouge vif d'une splendide chasuble traduit à sa façon la vive gratitude qui monte vers le Seigneur, pour tant de bienfaits reçus.

Après la messe, usant avec émotion de la faveur obtenue, le jubilaire donne à l'assemblée une bénédiction apostolique.

Dans la journée, vœux et congratulations affluent et marquent le couronnement de ces cinquante premières années de vie vincentienne : simple étape qui s'ouvre sur un avenir de dévouement et de souriant labeur...

2 septembre. — A Garnes, dans la vallée de Chevreuse, l'ancienne propriété personnelle de Sœur Sénéchal, décédée supérieure de la Maison Saint-Gervais, à Paris, a été attribuée depuis au service de l'école de Sœur Rosalie, paroisse de Saint-Médard.

Là, décédèrent deux Prêtres de la Mission, François Lordon, le 26 novembre 1950 (Cf. *Annales*, t. 116, pp. 31-32) et le 22 août 1953, Joseph Molinari (Cf. *Annales*, t. 118, pp. 274-278).

Dans ce cadre tranquille et relativement retiré, les portes de la maison débouchent dans les bois de Cernay. Le local aménagé : *Notre-Dame des Roses*, est vaste et agréable.

C'est un séjour adapté à la seconde session d'études et information pour les Sœurs de classe. Elle vient de s'ouvrir aujourd'hui, pour cinquante Filles de la Charité, convoquées et accourues des divers points de France et même d'Algérie. Sur ces trois semaines de préparation au dévouement de l'enseignement, voici, par une sessioniste, quelques notes suggestives sur une activité de la *Centrale des Œuvres* des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul :

« Elle aura un grand soin de bien  
« apprendre elle-même ce qu'elle doit  
« enseigner aux autres, particulière-

« ment ce qui regarde les matières de  
« la foi et des mœurs. »

(Saintes Règles.)

Au soir du dimanche 2 septembre, la petite bourgade de Garnes, nichée à l'orée des bois de Cernay, connaît une animation insolite. Dès 16 heures, à Notre-Dame-des-Roses, pied-à-terre de la maison des Sœurs de Saint-Médard (Paris), paraît un énorme car d'où s'échappe une envolée de cornettes ; cinquante Filles de la Charité, toutes enseignantes qui viennent renouveler leurs méthodes et s'initier aux problèmes actuels sous le regard bienveillant de saint Vincent. Certes Notre Bienheureux Père doit sourire de là-haut à cette initiative nouvelle de ma Sœur Guillemain : réunir chaque année sous forme de session intensive et par catégories professionnelles le plus grand nombre possible de Sœurs. Dès 17 heures, le travail commence ; Notre Très Honoré Père ouvre la session. Il nous dit sa joie de nous voir réunies là pour le plus grand bien de nos enfants. M. Houfflain présente ensuite le programme ; puis nous nous inclinons sous la bénédiction de Notre Très Honoré Père. Ainsi encouragés, nous nous sentons fortes pour affronter les journées de travail qui vont suivre. Ma Sœur Guillemain aussitôt nous met dans l'ambiance, elle crée l'atmosphère convenable : nous ne sommes pas ici seulement pour nous cultiver, pour apprendre davantage, mais surtout pour améliorer à la fois notre vie d'institutrices et de Filles de la Charité. C'est en qualité de Filles de la Charité que nous enseignons, c'est aussi en cette qualité qu'il faut nous instruire et meubler notre esprit. Toutes les idées nouvelles apportées par la session doivent s'harmoniser en nous avec l'esprit de saint Vincent, et cela sera d'autant plus facile que la plus grande partie des conférences nous sera donnée par les fils de saint Vincent.

M. Lloret ouvre le feu le lundi 3 à 9 heures. Est-ce possible ? Avec lui la philosophie cette grande dame de haut lignage, s'apprivoise et consent à se mettre à notre portée. Elle nous paraît presque familière. La netteté des exposés ; l'aisance de la diction et même le geste de la main nous tiennent sous le charme. Tout le mécanisme de l'habitude est patiemment démonté. Il faut savoir en éducation utiliser ce levier puissant de la volonté. L'habitude est généralement créatrice d'un besoin et quelle réussite pour un éducateur quand il a pu créer en ses disciples un besoin qui élève. Mais attention de ne pas confondre routine et habitude : si l'une est principe d'énergie et de nouveauté, l'autre « cette vieille au pas monotone », est simplement facteur d'identité et de répétition et endort progressivement la liberté. Un autre ressort psychologique important en éducation, c'est la mémoire. On a certes beaucoup médité d'elle, l'opposant souvent à tort à l'intelligence. Mais que deviendrait notre vie sans la mémoire ? Si chaque matin nous devons redécouvrir le monde qui nous entoure, tout progrès humain serait impossible et l'intelligence elle-même ne serait plus qu'un moulin tournant à vide. Il importe donc de garder à la mémoire sa vraie place, mais il faut aussi l'utiliser judicieusement sinon en présentant seulement à l'enfant des notions qui l'intéressent du moins en associant toujours mémoire et intelligence. La psychanalyse retient aussi notre attention. Nous ne pouvons pas ignorer la théorie si prisée actuellement de Freud ; et la connaissance de l'inconscient et de son mécanisme nous éclairera peut-être sur le comporte-

ment de certaines élèves mais surtout nous garderons une extrême prudence vis-à-vis des doctrines et méthodes psychanalytiques. En effet malgré ses prétentions la psychanalyse n'atteint pas les véritables profondeurs de l'homme. Tout l'homme ne se construit pas à partir de l'amour sexuel comme le suppose Freud. Le véritable amour n'est pas d'origine charnelle mais spirituelle et pour le chrétien il y a encore un amour supérieur venu d'en-haut, l'amour de charité participation à la vie divine. « La véritable profondeur de l'homme, c'est la grâce ». Mais cela Freud ne peut pas le savoir puisqu'il ignore l'existence de l'esprit et à plus forte raison celle de Dieu. Enfin une dernière conférence du Père Lloret, non prévue au programme mais réclamée par les sessionnistes, nous éclaire sur le problème du marxisme. Cette philosophie dont notre monde moderne est imprégné, construite uniquement sur la matière, conduit à l'action, à l'action pure et nie toute valeur de contemplation. Cela doit nous faire réfléchir. N'avons-nous pas trop souvent tendance à rechercher l'activité, l'efficacité extérieure aux dépens de notre vie de recueillement et de contemplation. A l'issue de cette belle conférence sur le marxisme, je pense à saint Vincent dont l'activité prodigieusement féconde a été le reflet d'une intense vie d'union à Dieu. La vie de notre Bienheureux Père, c'est la négation même du marxisme, et la meilleure manière de nous opposer au désertement des idées communistes dans notre monde moderne c'est sans doute d'imiter son amour de la prière et du recueillement.

Mais en face de la déchristianisation actuelle nous avons besoin de réponses claires et précises à fournir aux objections parfois spécieuses des athées. Et c'est pourquoi M. Poyer vient nous parler des diverses religions, de leur valeur respectives et de l'athéisme contemporain. L'orateur expose simplement, familièrement des doctrines et des sujets qui, pour la plupart d'entre nous, sont nouveaux. L'auditoire est accroché et suit sans peine. Souvent la conférence terminée, telle ou telle Sœur demande une explication complémentaire ou un livre détaillant le sujet, « Dieu est mort » écrivait Nietzsche. Il se trompait comme le prouve le mal que se donnent encore certains de nos contemporains pour le tuer. Non seulement Dieu n'est pas mort, mais Il répond à un besoin essentiel de l'homme. Nos modernes athées eux-mêmes possèdent le sens religieux. Chez certains d'entre eux ce sens religieux s'exprime par une inquiétude, une angoisse qui percent dans leurs écrits et leurs discours ; chez d'autres il se traduit par la superstition ou la religion du parti. Ce sens religieux universel s'exprime aussi dans la multiplicité des religions et des croyances. Mais parmi toutes ces religions différentes, si nombreuses de nos jours, une seule est la bonne. Dieu est Vérité et la Vérité Eternelle ne peut accepter que l'homme l'honore de façons contradictoires. Dieu est Sainteté et ne peut approuver certaines pratiques rituelles grossières et indignes de l'homme. Dieu est Amour et ne peut demander à l'homme que l'amour libre et conscient et non l'esclavage. Dieu est le Dieu de Paix et Il ne saurait se faire le complice de nos divisions en tolérant que chaque nation possède sa religion. L'Eglise véritable à l'image de Dieu doit être Une, Sainte et Universelle. Seule l'Eglise catholique possède ces qualités. Seule est bonne la religion catholique.

Mais hélas ! même parmi ceux qui se disent catholiques, combien ont perdu le véritable contact avec Dieu. Et cela parce

qu'ils se sont fabriqué un Dieu à leur mesure au lieu d'adorer et d'aider le Dieu éternel, le Dieu transcendant, le Dieu vivant de la Bible. Aussi, faut-il donner à nos enfants le vrai sens de Dieu. Ce vrai sens de Dieu, M. Vansteenkiste va nous aider à le trouver dans les pages brûlantes de la Bible. Comment caractériser les cours de M. Vansteenkiste ? Ce ne sont pas des cours. C'est plutôt, sous sa direction, un saut prodigieux dans le passé, une véritable résurrection des temps bibliques. Quand M. Vansteenkiste s'écrie avec le psalmiste : Koum, Koum, lève-toi, lève-toi, les vitres de la maison tremblent, les mouches réveillées en sursaut tressaillent, l'auditoire soudain pénétré d'une terreur sacrée a presque envie de se voiler la face et de se déchausser comme Moïse devant le buisson ardent. L'an dernier, M. Vansteenkiste nous a communiqué son amour ardent pour Jérémie ; cette année il nous fait comprendre et goûter l'austère et grandiose poésie des Psaumes. Surtout il nous apprend à utiliser les psaumes dans notre prière personnelle, à les prier comme Jésus et Marie les ont priés. Sans doute les Psaumes ont été composés il y a fort longtemps par des gens qui ne connaissent pas encore les valeurs chrétiennes, particulièrement notre pardon. Parfois nous y trouvons des cris de vengeance, qui heurtent nos oreilles chrétiennes et cependant quel amour, quelle confiance éperdue en Dieu se dégagent de certains appels angoissés du psalmiste : « Seigneur, mon Dieu, je crie le jour, je gémis la nuit vers toi », « Sauve-moi, ô Dieu car les eaux me sont entrées jusqu'à l'âme », « mon âme a soif du Dieu vivant, quand le verrai-je face à face ? » Pour faire nôtres ces prières magnifiques et leur donner une résonance chrétienne, il suffit d'une légère transposition. Tu bien nous nous adresserons au Christ-Jésus au lieu de nous adresser à Yahweh ou bien encore nous mettrons le Christ-Jésus à la place de l'auteur sacré comme lui-même l'a fait sur la Croix dans son cri d'angoisse : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ». Les Psaumes deviennent alors les plus authentiques, les plus merveilleuses des prières chrétiennes. En les récitant nous rejoignons l'âme même des pauvres de Yahweh, de ces mystérieux et lointains anawim qui, dans la détresse et l'angoisse, ont longuement préparé l'âme juive à recevoir le message de Jésus. Surtout nous retrouvons les sentiments éprouvés par Jésus et Marie vis-à-vis du Père. La méditation assidue des psaumes nous donne le vrai sens de Dieu.

Nos contemporains n'ont pas seulement perdu le sens de Dieu, ils ont aussi complètement oublié le sens de l'Eglise. L'Eglise, notre Mère est attaquée violemment par les philosophes modernes qui nient sa réalité. Aussi M. Duvallier va-t-il nous donner une doctrine solide sur le mystère de l'Eglise. Si les cours de M. Vansteenkiste nous ont fait éprouver les sentiments tumultueux de l'âme biblique, ceux de M. Duvallier élèvent notre intelligence jusqu'aux sommets de la théologie. C'est précis, ordonné, substantiel. Les paragraphes et les idées s'enchaînent avec une rigueur mathématique et en même temps, quelle profondeur ! Nous n'avons pas une idée juste et complète de l'Eglise quand nous la considérons seulement comme une société hiérarchique, destinée à conserver la doctrine du Christ et à distribuer ses sacrements. L'Eglise est une réalité beaucoup plus profonde et plus intérieure. Elle est le Christ total, le Christ mystique en marche vers sa plénitude qui se réalisera vers la fin des temps. Sans doute l'Eglise visible nous apparaît parfois avec des la-

cunes, des faiblesses, des impuissances. Mais cela ne doit pas ébranler notre foi : le Christ historique par son Incarnation a assumé toutes les faiblesses de l'homme, hormis le péché. De même, le Christ mystique qu'est l'Eglise manifeste toutes les faiblesses conséquentes à la condition humaine. Il n'empêche que l'Eglise est sainte en son essence et source de sainteté. La sainteté des membres enrichit le Corps mystique tout entier. Aussi devons-nous avoir la hantise de notre sanctification. « L'unique tristesse, c'est de n'être pas des saints » (Léon Bloy). La sainteté est le but, la raison d'être de notre existence, mais elle est difficile à cause de notre condition de pécheurs. Aussi nous faut-il un idéal, un modèle à imiter à la fois très proche de nous et très près de Dieu. Ce modèle, M. Henrion, nous le présente en la personne de la Vierge Marie. Toutes les Filles de la Charité connaissent l'amour ardent de M. Henrion pour la Sainte Vierge à qui il a consacré toute sa vie. Aussi, sommes-nous heureuses de le voir chargé des causeries sur l'Immaculé. En quelques conférences enflammées il nous fait découvrir Marie à travers l'Ecriture. La Vierge est beaucoup plus présente qu'on ne le croit généralement dans les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Mais cette présence reste effacée et discrète. La Vierge est là seulement pour nous conduire à Jésus.

Cette belle doctrine mariale, le cher Frère Ricardien la développe avec amour devant les admirables porches et verrières de la cathédrale de Chartres. Le Frère Ricardien est un homme extraordinaire qu'on ne peut oublier lorsqu'on l'a une fois rencontré. Débordant de vie et d'entrain, il expose avec un égal enthousiasme et une haute compétence un problème de géométrie et une tranche de l'histoire de France, la formation géologique d'une région et les techniques de l'art gothique ou roman. Mais il excelle surtout à faire vibrer ses auditeurs aux beautés de Chartres. Avec lui, les personnages hiératiques des portails, les prophètes et les saints des vitraux s'animent et vivent. Ils apprennent au visiteur extasié l'admirable continuité du plan divin ; l'Eglise plonge ses racines dans l'Ancien Testament et avec tous ses enfants petits et grands, riches et pauvres, intellectuels et artisans elle est en marche vers la Parousie, vers sa Plénitude Eternelle réalisée dans le Christ.

D'autres Frères des Ecoles Chrétiennes apportent aux sessionnistes leur dévouement et leur compétence. Le cher Frère Honoré expose avec conviction les devoirs des éducateurs chrétiens vis-à-vis de l'Action Catholique et laisse à son auditoire un regret : celui de ne pas l'avoir entendu plus longtemps. Le cher Frère Louis développe ce que doit être à l'école l'enseignement du catéchisme : là, il faut que le maître abandonne ses habitudes de professeur et présente à ses enfants non l'exposition d'une doctrine mais un témoignage, une vie. Ainsi avec lui, ses élèves pénétreront au cœur du mystère chrétien.

Le cher Frère Cassien dont la forte personnalité subjugue l'auditoire explique les méthodes à employer pour la formation littéraire des élèves du Cours Complémentaire. Ce qu'il faut pour réussir en cette discipline si importante, c'est que le professeur domine sa matière et possède lui-même une vaste culture littéraire continuellement renouvelée. Mais cela suppose des heures et des heures de travail solitaire et de préparation. Où les trouverons-nous Seigneur ?

Le cher Frère Anicet devait nous initier au mystère des chiffres et des fractions. Hélas ! un malheur lui est survenu pendant les vacances. Il a été nommé Visiteur Provincial. Aussi se fait-il remplacer par deux confrères qui avec clarté nous font part de leurs propres découvertes dans l'enseignement du calcul.

Enfin trois conférenciers laïques ont été mobilisés pour compléter l'enseignement déjà si riche donné à la session. Mlle Hubert-Delisle, avec une simplicité charmante, fait connaître aux sessionnistes les richesses et les misères de la littérature contemporaine. M. Signoret, ancien inspecteur de l'Enseignement laïque, réussit à rendre aimable et intéressante la législation scolaire. Enfin après la projection du film « Avant le déluge », M. d'André conduit la discussion sur les conclusions morales et pédagogiques que l'on peut en tirer.

Est-ce fini ? Eh bien non ! Il manquerait quelque chose à la session si l'on n'y trouvait l'atmosphère et les enseignements de la Maison-Mère. C'est pourquoi dès l'aube du samedi 15 septembre, un autocar emmène les sessionnistes au 140, rue du Bac. Après une Messe recueillie au cours de laquelle chacune offre au Seigneur les jours de travail écoulés et demande qu'ils soient profitables, nous nous retrouvons toutes à l'Ouvroir Saint-Joseph pour le mot tant désiré de ma Sœur Directrice. En effet, ma Sœur Directrice, bien que très prise par la retraite qui se déroule en ce moment à la Maison-Mère, a accepté de nous dire « un petit mot ». Toutes, nous espérons que le petit mot se prolongera et déjà nous sortons carnets et crayons pour prendre des notes. Hélas ! ma Sœur Directrice nous fait tout rentrer sous prétexte qu'elle ne va pas nous faire « une conférence ». Quel dommage ! Notre mémoire sera-t-elle assez fidèle pour retenir ces avis si profonds : mettre en valeur les richesses reçues à la session mais surtout les intégrer dans une authentique vie de Fille de la Charité. Soigner particulièrement dans nos classes l'enseignement de la créance et ne pas nous décourager si nos efforts sont apparemment infructueux. Vivre dans nos maisons notre bel idéal de Charité en ne faisant qu'un cœur et qu'une âme avec nos compagnes chargées du service des pauvres.

Ce rapport sur la session de Garnes serait absolument incomplet si l'on n'évoquait la magnifique retraite qui l'a suivie. Hé quoi, dira-t-on, une retraite c'est chose courante dans la vie d'une Fille de la Charité. Pourquoi fatiguer les lecteurs des Annales par des vérités que tout le monde connaît. C'est que la retraite de Garnes ne fut pas comme les autres. Le prédicateur, M. Leconte, nous a découvert les richesses infiniés de notre filiation divine, celles non moins grandes de notre consécration religieuse avec une telle profondeur, une telle flamme, une telle chaleur humaine que cette retraite fut vraiment au sens exact du mot une « rencontre » avec le Seigneur. Au moment d'en parler le mot des disciples d'Emmaüs vient à l'esprit : « Notre cœur n'était-il pas brûlant tandis qu'il nous parlait ? » Sans la retraite peut-être la session aurait-elle présenté un certain danger : celui d'accorder une valeur trop exclusive aux techniques et aux connaissances intellectuelles ou encore celui de se décourager devant l'ampleur de la tâche qui est offerte. En écoutant M. Leconte on comprend que seuls la contemplation et l'amour de Jésus confèrent à la vie de Filles de la Charité sa véritable valeur et à son action apostolique fécondité et rayonnement. Jésus, comme nous le connaissons mal, comme Il est

*trop souvent pour nous un personnage lointain et froid qui nous laisse plus ou moins indifférentes. Et cependant sa présence et son amour nous enveloppent continuellement. « Il est le Révélateur du Père, le Sauveur, la Vigne dont nous sommes les Branches, l'Époux auquel nous unissons des liens très tendres, l'Idéal auquel nous devons aspirer, Il est la Lumière qui luit dans nos ténèbres. Il apporte à notre volonté impatiente d'agir une plénitude à la dimension de l'univers en permettant au moindre de nos actes de concourir à la Rédemption du Monde. » On voudrait pouvoir citer intégralement ces conférences brûlantes. Grâce à elles, chaque Fille de la Charité présente est repartie dans sa maison pleine d'élan et d'amour, décidée à centrer tous ses efforts sur un seul point : vivre dans l'intimité du Divin Maître et ainsi Le révéler à ses enfants.*

*En terminant, qu'il soit permis de remercier au nom de toutes les sessionnistes tous ceux et toutes celles dont le dévouement nous a valu ces magnifiques journées. On a cité ici les conférenciers, mais qu'auraient-ils pu faire sans l'activité quotidienne des Sœurs de la Centrale, sans la générosité de nos Sœurs de Saint-Médard, dont le labeur assurait à toutes un confortable bien-être. Enfin, comment ne pas exprimer ici notre reconnaissance émue envers la Chère Communauté à laquelle nous devons tant de grâces, envers Notre Très Honorée Mère qui voulut participer au travail de ses Filles par sa présence à Chartres, envers nos Sœurs Servantes et nos compagnes à qui notre absence de trois semaines a procuré un surcroît de besogne.*

*En vérité, à notre départ de Garnes chantaient en nos cœurs ces paroles de Notre Bienheureux Père à nos Premières Sœurs (Conf. du 7 décembre 1643), Edition 1952, p. 93) :*

« Mes chères filles votre vocation... est des plus grandes que  
« je sache en l'Église. En servant ces petits enfants vous rendez  
« à Dieu le plus grand service que l'on puisse lui rendre, vous  
« contribuez de tout votre pouvoir à ce que la mort du Fils de  
« Dieu ne leur soit pas inutile... O mes filles, vous seriez les  
« plus ingrates de la terre si vous méconnaissiez la grâce que  
« Dieu vous a faite par une si sainte vocation. »

**3 septembre, Beauvais.** — Pour la retraite annuelle faite en commun, maints professeurs des Grands Séminaires (Troyes, Evreux, Verdun, Strasbourg) et des Ecoles apostoliques (Chantepie, Loos, Cuvry) s'assemblent au Grand Séminaire de Beauvais du 3 au 12 septembre. Plusieurs dizaines de Confrères sont ainsi réunis. Dans ce cadre paisible, les retraitants profitent au mieux des entretiens dont est chargé, cette année, M. Baligand, un chevronné de quarante ans d'enseignement, nommé ces jours-ci Aumônier et professeur d'instruction religieuse à l'école *Sour-Rosalie*, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (Paris).

Dans cette suite de méditations et de réflexions, les heures du Bréviaire récitées en commun, et quelques consignes-causeries de M. le Visiteur, coupent et découpent les jours de cette semaine silencieuse. Aux bienfaits de cette halte contribue également l'ambiance fraternelle dans la détente des soucis de l'année scolaire qui s'approche. Et, adaptée par chacun, ce fut une mise en présence de quelques idées-forces de la vocation vincentienne.

Parallèlement, dans le secteur de la province de Toulouse, à *Prime-Combe*, se trouvent réunis, du 16 au 29 septembre, des professeurs de Grands Séminaires (Angoulême, Périgueux, Montauban, Montpellier, Nice). Dans les garrigues et le cadre paisible

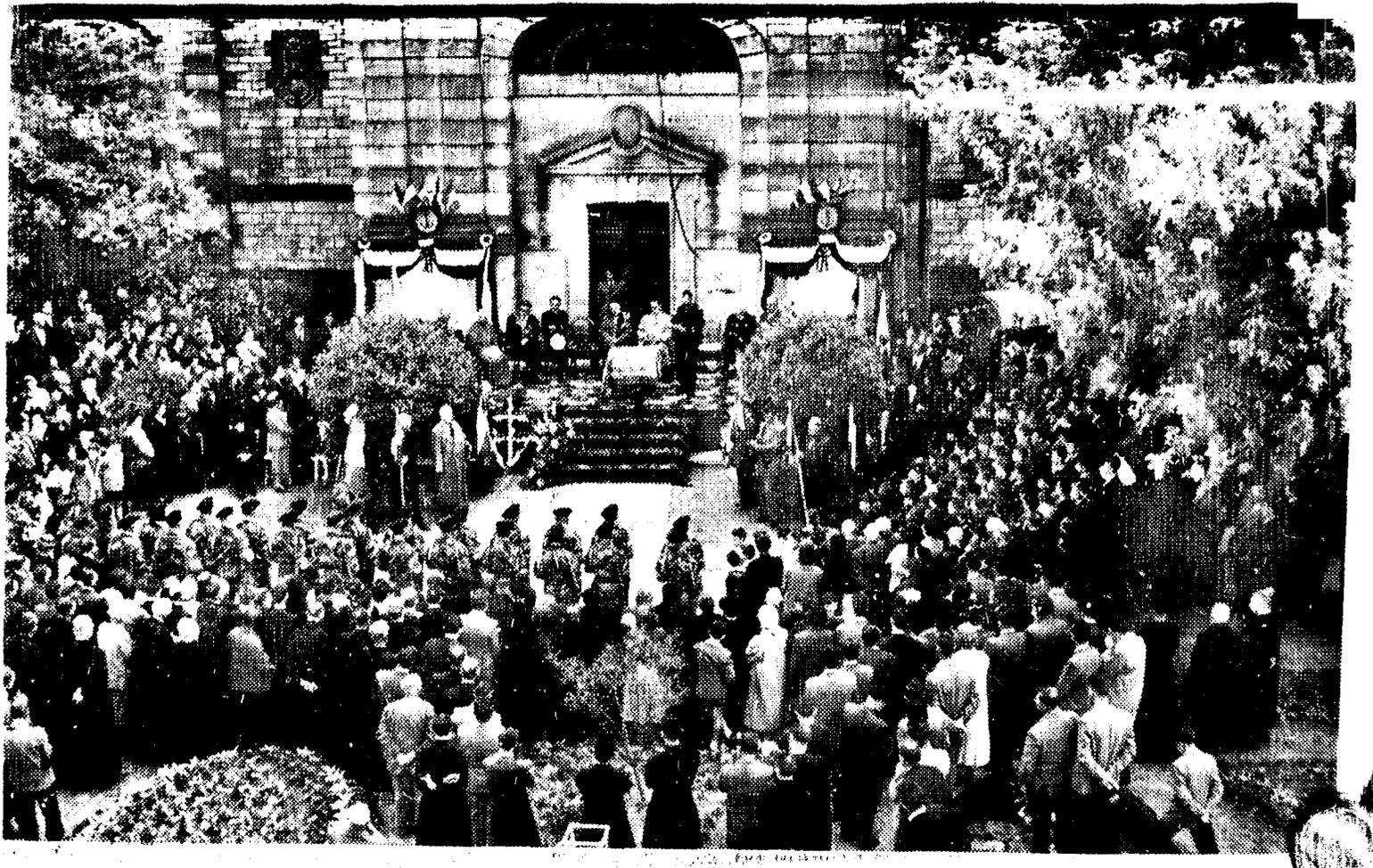
NEOPREZBITERZY KSIĘZY MIJONARI

KRAKÓW

1956



Cracovie. — Ordinations sacerdotales de l'année 1956. Les 31 nouveaux prêtres avec M<sup>r</sup> Rosonnd, Evêque consécrateur, M<sup>r</sup> Keyska, Visiteur, et le cornu professoral



et reposant du sanctuaire de Notre-Dame de Prime-Combe, on retrouve avec profit, pour cette retraite annuelle, le grand air, les horizons calmes et la solitude souriante de cette Ecole apostolique et de ce pèlerinage marial.

Le Visiteur de Toulouse, M. Charles Philliatraud, peut ouvrir la retraite, mais il doit peu après s'absenter et aller prêcher à Paris, la retraite des étudiants de la Maison-Mère. Durant ce temps, son frère, M. René Philliatraud, assure à Prime-Combe les entretiens quotidiens de cette semaine : « ce n'était pas un livre qui s'ouvrait alors, mais un homme désireux de servir ses confrères dans la rencontre du Seigneur. »

Ces jours de réflexions furent couronnés par une journée technique, et l'examen de quelques problèmes particulièrement importants pour notre temps et notre milieu. En effet, comme nous l'apprend le *Bulletin de la Province de Toulouse*, n° 24 (octobre 1956), pp. 155-164, lors d'une rencontre préparatoire à Toulouse, le 25 janvier 1956, on avait retenu, pour les examiner à Prime-Combe, trois sujets d'informations et discussions :

- 1° La formation des séminaristes à l'enseignement catéchistique et à l'éducation religieuse ;
- 2° La formation à la direction spirituelle ;
- 3° L'apport du grand séminaire aux prêtres dans les premières années de leur ministère.

Devant les vingt-cinq professeurs de grand séminaire, trois rapports d'ensemble sont présentés par MM. Léon Tiran, Antonin Bonjean, Gabriel Pardes. Sur ces bases, on échange vues et discussions : a) les *principes* sont examinés ; b) se voient évoquées les *expériences pratiques* et concrètes des divers Centres : *Périgueux, Albi, Angoulême, Montauban, Montpellier, Nice*. Enfin c) des *conclusions* et *directives* sont adoptées et résumées en formules constructives. Cette réunion — au lendemain de la retraite — s'avéra coup d'essai prometteur. D'autres suivront et sont prévues dès les vacances de Noël 1956. Entraide et travail d'équipe sont plus que jamais entrés dans nos habitudes et horizons...

4-5-6 septembre. — Dans le cadre du Grand Séminaire d'Issy-les-Moulineaux, aux portes de Paris, se tient le deuxième *Congrès National des Prêtres chargés des religieuses*. Signalons de suite que parmi les deux cent cinquante assistants et fidèles Congressistes se trouvent quatre des Directeurs provinciaux des Filles de la Charité, en territoire français (Lille, Lyon, Marseille, Rennes). La quinzaine de rapports ou conférences souligne le rôle du prêtre dans l'éveil des vocations religieuses. L'observation générale note une crise de recrutement parmi les vocations des religieuses. Il va s'accroissant, affirme-t-on, bien qu'il soit fort difficile de le chiffrer d'une façon précise. En effet, extrêmement variées sont les récentes modalités de la vie religieuse... A ce propos, l'an dernier, le cardinal Feltin soulignait, à la Retraite sacerdotale, que des expériences aventureuses qui parfois finissent lamentablement, gâchent nombre des vies et des vocations. Dirigées ailleurs, dans des cadres éprouvés et qui évoluent sagement, elles auraient fait de l'excellent travail... D'où importance d'une prudente orientation.

Ne gaspillons pas le trésor des vocations religieuses, n'aggravons pas cette relative pénurie qui se traduit inévitablement par des hôpitaux, écoles ou dispensaires fermés. De là, pour les

religieuses trop peu nombreuses, surcharge de besogne et anéanissement des temps de prière et d'oraison. Pourtant, il ne faut pas s'alarmer trop vite devant quelques fermetures.

Certaines maisons, en effet, certaines œuvres ne correspondant plus aux conditions actuelles d'efficacité, et n'étant plus adaptées à notre temps, doivent être supprimées ou transformées. C'est l'incessant travail d'une sage adaptation qui est de toutes les époques.

Dans les trois jours de ce Congrès, des doctes exposés et échanges de vues soulèvent bien des aspects de l'éminente dignité de la vie religieuse. La compréhension du sens de cette existence, dans l'union à Dieu, réclame une doctrine sûre et tout ensemble discrétion et finesse.

Le Congrès de 1953 aboutit au *Directoire des prêtres chargés de religieuses* — 1956 traite du rôle du prêtre dans l'éveil des vocations religieuses. Le prêtre, conducteur de vocations, doit s'avérer sage appréciateur du labeur des religieuses dans toute paroisse, dans l'église locale. Que le clergé comprenne l'action missionnaire et la prière de ces âmes choisies.

Que ne feront pas demain des religieuses plus nombreuses et mieux formées !... Mais pour saisir de tels problèmes, il faut que cette question de la vie religieuse soit mieux comprise par tous les prêtres, et cela dès le séminaire. Qu'on cesse de plaisanter sur les *bonnes Sœurs*. Qu'on mette à sa valeur la dignité de leur vocation. Pour éclairer ces problèmes et cette situation, la précieuse collection *Problèmes de la Religieuse d'aujourd'hui* a présenté toute une série de volumes, facilement accessibles, quoique commercialement hors commerce.

Le *Directoire des Supérieures* (1948), traduit en allemand, anglais et italien ; *Les adaptations de la vie religieuse* (1948) ; *Pour les maîtresses des novices* (1949) ; *Le discernement des vocations de religieuses* (1950) ; *L'obéissance de la religieuse d'aujourd'hui* (1951) ; *La pauvreté* (1952) ; *La chasteté* (1953) ; *Directoire des prêtres chargés de religieuses* (1954) ; *La formation doctrinale des religieuses* (1955).

D'autres volumes pratiques viendront fort probablement enrichir cet ensemble — et mettre à la portée de tous l'expérience et le savoir-faire dans cette œuvre de choix : *l'éveil et la formation de vocations religieuses*.

7 septembre. — Les anniversaires de ce jour ramènent la soixantième année de vocation de M. Léonard Peters. Confraternellement la Maison-Mère s'associe à ce jubilé — et exceptionnellement pour de telles dates d'actualité, les *Ephémérides de la Congrégation de la Mission* rappellent aimablement, par la plume de M. Gonthier, ce soixantenaire.

« En 1896, à Paris, le Père Fiat étant Supérieur général, et M. Louwyck, directeur du Séminaire interne, M. Léonard Peters, après avoir vu le jour et grandi dans un pittoresque village du canton de Clerveaux, dont les hauteurs boisées ne sont pas uniquement le repaire d'élection de rudes sangliers ; et après ses études à Wernhout, est reçu dans la Petite Compagnie.

Au cours des soixante ans de sa belle carrière de fils de saint Vincent, M. Peters a commencé par fourbir ses armes sacerdotales à la Maison internationale de Rome, puis dans deux séminaires italiens. A Notre-Dame du Pouy (Dax) en 1916, comme professeur, et à partir de 1920 comme supérieur, son imperturbable solidité luxembourgeoise et son fidèle dévouement lais-

sent dans la mémoire des clercs de la Mission des souvenirs pétilnants. En 1926, la Belgique le reçoit. Comme visiteur, pendant vingt et un ans, il s'y dépense, et parmi ses grandes joies d'alors il a celle de baptiser au Congo, pendant la nuit de Noël 1926, quatre-vingt-seize catéchumènes.

En 1947, la trente et unième Assemblée générale le donne comme assistant au Très Honoré Père. La discrétion qui entoure d'un halo de mystère les activités d'un Grand Conseil permet pourtant de penser que nul événement ne démonta le Père Peters, pas plus que le temps ne déconcerte le terrain schisteux d'où s'élancent les sapins des forêts luxembourgeoises. A ses soixante ans de vie vincentienne, on ne peut que souhaiter les tranquilles et douces clartés d'un beau soir, en cette Maison-Mère, à laquelle le cœur de M. Peters s'est si filialement attaché. »

Les *Annales* (c'est-à-dire nous tous, car c'est là œuvre collective d'une équipe toujours ouverte), en s'unissant à ce souvenir hommage, se font une joie de rapprocher, et d'inviter à relire (*Annales*, t. 110-111, pp. 315-319), les pages délicates où M. Henri Desmet évoquait les amples fêtes qui, en 1946, à Ans, Liège et Visé, marquèrent le triduum des cinquante ans de vocation de M. Léonard Peters, visiteur des missionnaires, et directeur des Sœurs de la province de Belgique. »

8 septembre. — Au début de ce mois, la Très Honorée Mère Lepicard, au cours d'un voyage en Sardaigne, a procédé à l'installation officielle du nouveau régime provincial des Filles de la Charité, en Italie. C'est la réplique de ce qui a été réalisé en France, l'an dernier (voir *Annales*, t. 119-120, pp. 486-491) : adaptation au statut qu'il faut rendre conforme aux récentes Constitutions. Labeur délicat, on s'en doute aisément, précédé de nombreux projets et de multiples suggestions. En Italie spécialement, l'excellent esprit et la compréhension surnaturelle des *bonnes Filles de Monsieur Vincent* facilitent cette besogne et l'on sait les difficultés que crée naturellement toute nouveauté qui rompt en partie des habitudes et des situations que l'accoutumance rend chères (cf. *Echo de la Maison-Mère*, novembre 1956, p. 343-345).

Donc, pour les maisons des Filles de la Charité, l'Italie est divisée en quatre provinces : Turin, Sienne, Rome, Naples, auxquelles s'ajoute, vu sa situation insulaire et sa spéciale importance, la vice-province de Sardaigne. L'île vincentienne, comme en la dénomme fréquemment, comprend cinq maisons de Lazaristes et une bonne quarantaine de confrères. A cette « troupe missionnaire », saint Vincent, du haut du ciel, voit s'adjoindre soixante-dix-neuf maisons de Filles de la Charité et six cent vingt-huit Sœurs. En 1956, la vice-province de Sardaigne a comme directeur provincial M. Domenico Abbo. La maison centrale de Cagliari (Carlo Felice) reçoit Sœur Superina comme *vice-visitatrice*, avec son assistante Sœur Massari, et comme *économe* Sœur Marras ; enfin, pour troisième et quatrième *conseillères* : Sœur Raimondo et Sœur Arru.

La province de Turin comprend deux cent quatre maisons, mille neuf cent trente-huit Sœurs. Le directeur provincial est M. Michele Boasso. Le Conseil comprend : *visitatrice*, Sœur Valerio ; *assistante* : Sœur Crescenti ; *économe* : Sœur Magnani ; troisième et quatrième *conseillère* : Sœur Aprà et Sœur Poletti.

La province de Sienne rassemble cent quarante-neuf maisons et mille trois cent quatre-vingt-seize Sœurs. Le directeur provin-

cial est M. Pietro Castagnoli. Au Conseil : *visitatrice*, Sœur Battaglia ; *assistante* : Sœur Facchine<sup>ti</sup> ; *économe* : Sœur Bacconi ; troisième et quatrième *conseillères* : Sœur Maggi et Sœur Renzopoli.

La province de Rome a cent trente-trois maisons et mille vingt et une Sœurs. Le directeur provincial est M. Luigi Betta. Au Conseil provincial : *visitatrice* : Sœur Sanchini ; *assistante* : Sœur Wambre ; *économe* : Sœur Castellani ; troisième et quatrième *conseillères* : Sœur Berta et Sœur Crescenti.

La province de Naples compte cent soixante-quatorze maisons avec mille huit cent quatre-vingt-une Sœurs. Le directeur provincial demeure M. Giuseppe Lapalorcia qui supplée comme *sous-directeur*, M. Pasquale Losciale. Le Conseil comprend : *visitatrice* : Sœur Fiscarelli ; *assistante* : Sœur Prévost ; *économe* : Sœur Privitera ; troisième et quatrième *conseillères* : Sœur Lauricelli et Sœur Zbinden. Le croquis cartographique des pages 296-297 traduit et explique ce nouvel état de choses.

17 septembre. — Sous la conduite de leur directeur, M. Joseph Eyer, vingt séminaristes rejoignent la Maison-Mère pour y commencer après la retraite annuelle (18-27), leurs études de philosophie. Venus de Dax (Notre-Dame du Pouy), ils apportent leurs jeunes ardeurs et laissent derrière eux des horizons, jadis familiers à l'enfance de Vincent de Paul. Certes, le pays landais a bien changé d'aspect sous un incessant travail et une mise en valeur. Les yeux de Vincent, à trois cents ans de distance, reconnaîtraient difficilement cette terre natale. Pourtant, l'Adour est toujours là... mais quels progrès, quels charmes tranquilles et quelles améliorations sur les bords et dans le bassin de l'Adour qu'évoque précisément ces jours-ci la plume de M. Alfred Pose, membre de l'Institut de France.

Au cours d'une série d'articles et de croquis, voyage circulaire et suggestif : *La France vivante*, le numéro du 1<sup>er</sup> septembre 1956 de la *Revue des Deux Mondes*, pp. 15-17, nous ménage un pèlerinage vincentien sur les rives de l'Adour !

A Riscle, dans le Gers, l'Adour, après avoir reçu son affluent l'Arros, s'arrête dans la poussée vers le nord et s'infléchit vers l'Ouest. Il entre dans le département des Landes à Aire, qui fut une ville romaine, et que l'on a longtemps considérée comme la clef des Espagnes.

Dans les Landes, l'Adour serpente le long des riantes collines du sud, enserrant des îles plates de cailloux et de sable. Ses berges, par endroits très basses, sont souvent envahies par les eaux. On les appelle graves ou graviers en amont de Saint-Sever, barthes en aval. Les graviers sont en général nus, mais il arrive que des peupliers y poussent. Dans les barthes, on trouve le plus souvent des aulnes. Ces terrains semi-immergés donnent du bois, du foin et, après la fenaison, sont des pacages pour le bétail, les porcs et les oies. Les champs s'étendent sur les terrasses qui dominent les deux côtés du fleuve. Là règne le maïs ; on y sème aussi du blé. La Chalosse que borde l'Adour, rappelle le Bas-Armagnac, et semble comme lui un pays heureux. Chaque ferme cultive des céréales et notamment du maïs semé conjointement avec des haricots, dont il sera le tuteur. La pomme de terre, plante nettoyante, le trèfle, plante reconstituante, ont remplacé le millet, ce qui a permis la suppression des jachères. Par suite, l'élevage des bovins a pris un développement considérable.

*La Chalosse, comme d'ailleurs le Béarn voisin, ajoute à cet élevage celui des porcs et des oies. De décembre à février, sur les marchés de Dax, Saint-Sever, Hagetmau, Geaune, se vendent quantité de porcs engraisés, d'oies gavées, de foie gras que des intermédiaires viennent chercher de loin. Cette heureuse Chalosse qui sait si bien manger et donner à manger, ne doit pas cependant faire illusion.*

*Comme le dit M. Daniel Faucher au sujet de l'Armagnac, si chaque domaine produit de tout, il ne dispose que d'un peu chaque chose. Et c'est là ce qui explique le dépeuplement de ces campagnes apparemment bénies. Même la partie la plus riche de cette province a perdu depuis 1846 le cinquième de sa population. Dans les parties les moins fertiles, la chute enregistrée a été, pour beaucoup de communes, de quarante-cinq à cinquante pour cent.*

*Après une poussée vers le nord-ouest, l'Adour s'infléchit vers le sud-ouest et passe à Dax aux confins de la grande lande. Antique cité dont les Romains avaient prisé l'eau sulfureuse et dont ils avaient fait un centre administratif important, Dax est la plus considérable des villes landaises et son marché en fait la capitale économique du sud des Landes. Au temps où des bateaux voguaient sur l'Adour, Dax, principale agglomération de ce département dépeuplé, devint, la facilité des transports aidant, un centre d'échanges. A côté de la station thermale, une activité économique a pris naissance ; d'abord purement commerciale, elle s'est enrichie de quelques industries parmi lesquelles l'exploitation d'un gisement de sel est une des plus importantes.*

*La partie du département des Landes qui est incluse dans le bassin de l'Adour, comporte diverses autres industries : des minoteries à Mont-de-Marsan, Saint-Paul et Peyrehorade ; des manufactures de chaussures à Saint-Vincent de Tyrosse et Hagetmau ; une usine d'avions à Aire-sur-Adour (avions Fouga). Mentionnons encore la papeterie de Roquefort, qui est déjà une fabrique importante. A ces établissements industriels s'ajoutent de nombreuses entreprises artisanales ou familiales.*

*Quelques kilomètres après Dax, l'Adour se détourne brusquement de l'ouest pour descendre vers le sud où il reçoit le Gave de Pau, puis la Bidouze. Ainsi se forme un fleuve important dont le débit à Bayonne dépasse nettement, avec sa moyenne de trois cent soixante mètres cubes-seconde celui de la Seine à Paris.*

*Progressant dans une plaine dont la pente est extrêmement faible, l'Adour a toujours eu le plus grand mal à déboucher dans la mer. Le Gouf de Caphreton, point de départ d'une gorge qui s'avance dans l'Océan jusqu'à mille trois cents mètres, fut le plus ancien estuaire de l'Adour. Un affaissement du littoral l'a abîmé dans la mer. Selon les géologues, l'estuaire se serait formé à Vicux-Boucau (x<sup>e</sup> siècle), puis à Bayonne (xii<sup>e</sup>), puis à Caphreton (xiii<sup>e</sup>), puis à Vicux-Boucau (xiv<sup>e</sup>). Au xv<sup>e</sup> siècle enfin, l'ingénieur Louis de Foix l'a fixé en creusant à travers les dunes un chenal artificiel. C'est alors que Boucau (Neuf) fut fondé et détaché de Tarnos.*

*Tel est l'Adour, fleuve de plaine, dont le bassin se limite presque à sa rive gauche, les apports de la rive droite étant de faible importance.*

20 septembre. — A Tauris (Perse), après plusieurs semaines de maladie et après vingt-cinq ans de travail en Iran, s'éteint le frère Longuépée.

Le supérieur de la maison, M. Yves Kervran, en quelques lignes adressées au visiteur, M. Le Cunuder, résume et caractérise ainsi cette vie et les vertus du Frère.

Le jeudi 20 septembre 1956, à 21 heures et quart s'est doucement éteint en notre maison de Tauris Frère Jules-Alphonse Longuépée, né le 26 septembre 1869, à Comines, au diocèse de Bruges, en Belgique, reçu à Paris dans la Congrégation de la Mission le 18 juillet 1896. Il fit les vœux à Alitiéna, le 8 septembre 1898, en présence de M. Coulbeaux. Notre cher Frère Longuépée avait été envoyé en Abyssinie le 15 juin 1897 (cf. Annales, t. 103, p. 628, n° 66). Il fut ensuite placé à Aurillac, le 20 novembre 1901 ; puis en Chine le 25 août 1902 (cf. Van den Brandt : Les Lazaristes en Chine, n° 446 ; quelques errata), et enfin en Perse le 2 septembre 1931. Telles sont les grandes étapes de cette vie.

Depuis quelques mois, en 1956, le Frère se plaignait de maux à l'estomac et au foie, mais sans rien de bien caractérisé. Le 29 juillet, au retour d'une courte promenade, je trouvai le Frère dans tous ses états, il demandait les derniers sacrements. Un médecin mandé d'urgence m'assura que rien ne pressait. De fait, le Frère surmonta cette crise. Le 9 août cependant je crus bon de lui administrer les derniers sacrements. Quelques jours plus tard, je fus réveillé par le malade qui demandait une dernière absolution et la bénédiction apostolique in articulo mortis. Le médecin diagnostiqua alors un cancer au foie. Désormais, le frère ne sortit plus de sa chambre ; il se levait encore de temps à autre, mais pour s'asseoir en son fauteuil. Nos chères Sœurs, admirablement dévouées, venaient le voir, le soigner, lui apporter le bouillon dont il vécut exclusivement jusqu'à la fin. On lui assura donc tout ce qui fut possible pour adoucir ses derniers jours.

En septembre, lors de ma visite à Téhéran, un télégramme de M. Ouchana m'avertit de l'état du Frère subitement aggravé. Rentré le 18 à Tauris, je rendis visite au cher malade le 19 : je le trouvai fort changé : maigri, teint cireux, ne pouvant presque plus parler, il me reconnut cependant.

Le 20, la Sœur Pouillart vint m'avertir que la fin était proche et je donnai au malade l'absolution, et les derniers sacrements. Le Frère gardait toutefois sa connaissance : à la Sœur qui lui humectait les lèvres, il témoignait son merci par un sourire puis par des gestes. Peu après commencèrent des râles qui ne durèrent guère, car, après une brève agonie, son âme s'envola à 21 heures et quart, sans effort ni la moindre parole, en ce soir du 20 septembre 1956.

Notre Frère est donc retourné à Dieu avec le mérite de ses cinquante-neuf ans, passés dans les Missions : Abyssinie, Chine, Iran, mais surtout avec l'important bagage de ses divers actes de vertus. Ce qui m'a surtout frappé en lui, plus spécialement durant les derniers mois vécus avec lui, ce fut sa foi : une foi, simple et profonde ; une piété sincère et un cœur sensible qui, dissimulé sous des dehors plutôt rudes, se manifestait à la moindre gentillesse à son endroit. Souvent, j'ai été vivement édifié par son esprit de soumission ; il lui arrivait, en un premier accès, de se rebiffer, de résister, mais bientôt tout rentrait dans l'ordre et l'on voyait ce vieillard venir s'excuser humblement de

son court emportement, dû à son tempérament vif et qui, jusqu'au bout, resta ardent.

*Sa foi : il croyait fortement. Bien sûr, l'idée de la mort lui faisait peine : il voulait vivre, c'est le propre de tout être, mais quelle soumission à la volonté de Dieu ! Quel désir aussi d'aller le voir ! d'être avec lui ! Pas de grands mots, pas d'attitudes voyantes et spectaculaires, il marchait droit, tout droit, et je ne pense pas qu'il lui soit arrivé d'être effleuré par un doute, si léger soit-il. Sa confiance était grande en la bonté de Dieu. Je ne l'ai senti ni vu tourmenté. Sa confession achevée, il se reposait en paix : certain d'avoir accompli ce qui était de son devoir, Dieu ferait donc le reste. Sa piété partait d'un cœur franc, sincère. Piété à l'égard du Christ sacramentellement présent dans l'Eucharistie. A la fin de sa vie, seule l'impossibilité d'avaler la sainte hostie, le priva de la communion. Piété à l'égard de la Sainte Vierge : le chapelet ne le quittait pas, et ce pauvre chapelet du Frère était usé et tout en morceaux au moment de sa mort.*

*Sa piété se nourrissait de la lecture des auteurs spirituels, les plus faits pour la fortifier. Saint Vincent restait son maître préféré. Comme tout bon Lazariste, il trouvait là ce qui convenait à sa vie de chaque jour.*

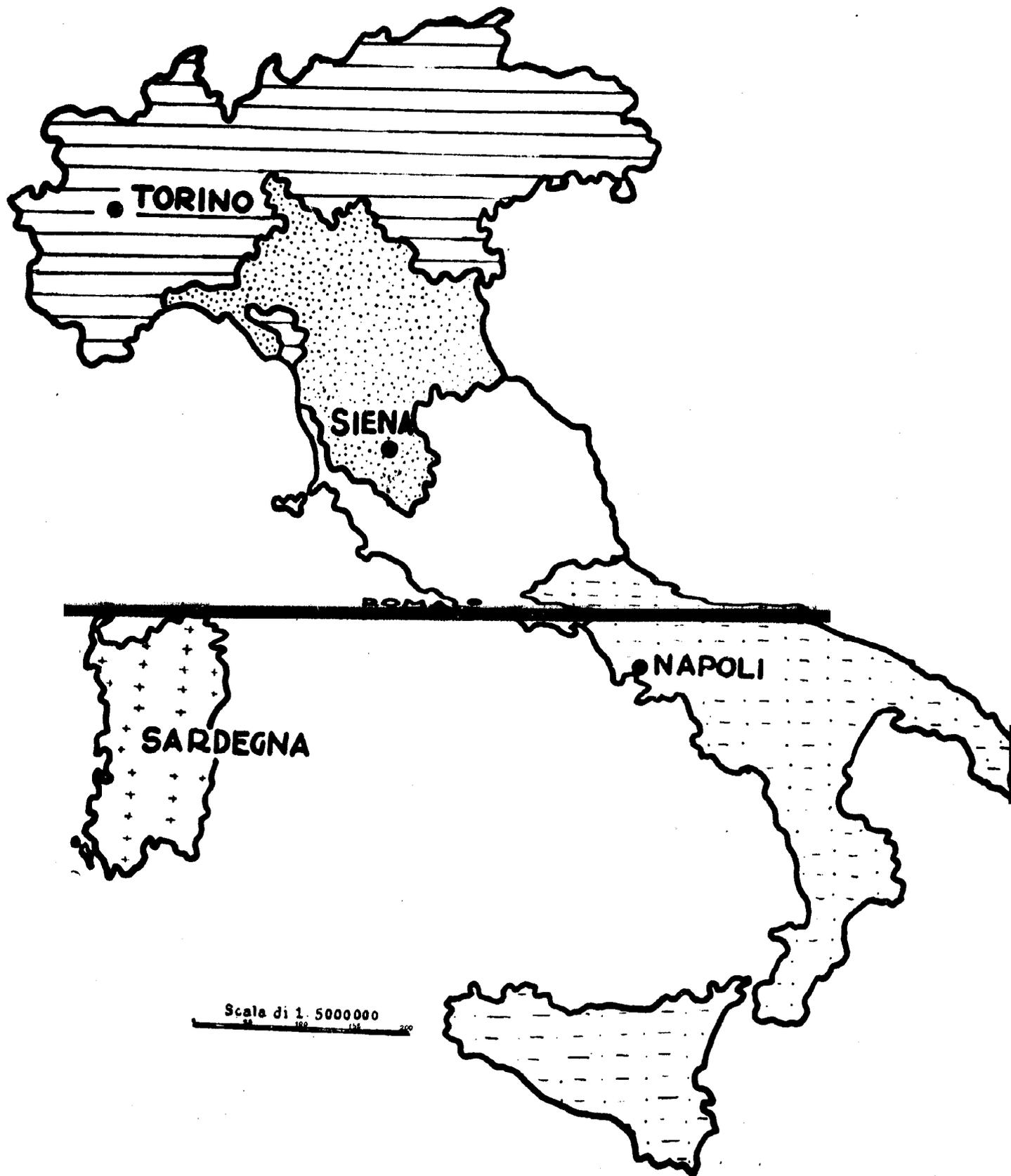
*Saint Bernard avait aussi pour lui des attirances. Volontiers pendant le Carême, il lisait Bourdaloue ou Bossuet. Et d'après toutes les notes que j'ai trouvées dans ses papiers, ces auteurs étaient par lui heureusement lus et médités. L'oraison resta sûrement pour lui une vive consolation. Jamais il n'y manquait.*

*Quant à son bon cœur, encore une fois trop souvent dissimulé, je n'en veux qu'une preuve dans la joie qui se lisait en son regard à la moindre marque de bonté ou d'attention. Au cours de ses dernières semaines de souffrances, il ne cessait d'exprimer à nos Sœurs si dévouées sa gratitude, et ces derniers sourires remettaient de la vie en ses pauvres yeux déjà à moitié éteints. Peu avant sa mort, il me demanda de donner à chacun des domestiques cent rials, en gratitude pour les services qu'il lui avaient si généreusement rendus.*

*Voilà donc, en la mission du Ciel un autre de ces bons frères... dont en toutes circonstances nous sentons les bienfaits. Que ce dévouement se manifeste par une intercession pour tous ceux qu'il a aimés... et qui lui conservent toujours un si reconnaissant souvenir d'admiration et de sainte fierté. Puisse la miséricorde céleste faire surgir de telles vocations et fleurir de telles vies, en Iran et partout ailleurs. »*

23 septembre. — Il y a cent trente ans, en 1826, et non en 1825, comme on trouve imprimé de-ci de-là, le futur bienheureux Jean-Gabriel Perboyre recevait l'ordination sacerdotale des mains de Mgr Dubourg, ancien évêque de la Nouvelle-Orléans, alors évêque nommé de Montauban (cf. Acte d'ordination dans *Annales*, t. 112-113, pp. 508-509).

La prêtrise lui fut conférée dans la chapelle des Filles de la Charité de l'actuel 140, rue du Bac, car la chapelle du 95 de la rue de Sèvres n'existait pas encore, mais se trouvait en construction. Quatre semaines auparavant, le 17 août 1826, la première pierre venait d'être posée (cf. *Annales*, t. 114-115, pp. 119-125). L'église fut achevée et bénite le 1<sup>er</sup> novembre 1827, par Mgr de Quélen. Il y avait dix ans que les confrères occupaient



ITALIE (Septembre 1956). — Les quatre provinces des Filles de la Charité (voir pp. 291-292) : Turin, Sienné, Rome, Naples et vice-province de Sardaigne.

N.B. — L'enclave turinoise dans la province de Sienné signale uniquement la présence de la maison de Massa Carrara, relevant légalement de la province de Turin.

la maison où ils étaient entrés de fait le 9 novembre 1817. Nous allons donc entrer dans la cent cinquantième année de présence dans le *nouveau Saint-Lazare*...

1<sup>er</sup> octobre. — Les classes rentrent. Les élèves accourent ou se traînent en classe. Les professeurs remontent en chaire. Quel avenir devant ce travail et l'attitude des maîtres et des disciples ! En guise de variations sur le thème du *Vase brisé*, Frère A.-Vincent, dans *Entre Nous*, n° 52 (octobre-décembre 1956) fournit pour *professeurs* et *maitresses de classe*, un vivant sujet de méditations, en cette aurore d'année scolaire.

LE MAITRE BLASE

*Ce maître morne et mort en classe  
De quelque flemme fut atteint ;  
Depuis il a pris rang et place  
De fainéant et de crétin.*

★

*Car sa paresseuse attitude,  
Plus machinale au jour le jour,  
L'entraîne droit à l'hébétéude  
D'une routine sans retour.*

★

*Son apathie est son panache,  
Son amorphisme ankylosé ;  
Il n'est que lui qui ne le sache,  
Que voulez-vous, il est blasé.*

★

*Ignore-t-il, cuistre morose,  
Dont tout l'effort n'est qu'enfouir,  
Que chaque enfant est une rose  
Qu'il doit laisser s'épanouir ?*

★

*Aucun espoir qu'il modifie  
Ses procédés vraiment trop mous,  
Ni même qu'il se bonifie :  
Il est blasé, que voulez-vous ?*

LE MAITRE NON BLASE

*Ce maître si vivant en classe  
De quelque flamme fut atteint ;  
Depuis il a pris rang et place  
D'éveilleur et de boute-en-train.*

★

*Car sa courageuse attitude,  
Plus progressive chaque jour,  
Le mène à la béatitude  
D'un dévouement tout plein d'a-  
[mour.*

★

*Son enthousiasme est de l'active,  
Son dynamisme pavoisé ;  
Il est toujours sur le qui-vive :  
Tout est là : n'être pas blasé.*

★

*De parti-pris non conformiste,  
Impatient de désenfourir,  
Son âme est d'un rosieriste :  
L'enfant : il veut l'épanouir.*

★

*Point n'est besoin qu'il modifie  
Les façons de faire qu'il a,  
Ni même qu'il se bonifie :  
N'être pas blasé : tout est là.*

1<sup>er</sup> octobre. — Dans la nuit, à 4 h. 45 du matin, la camionnette de la Maison-Mère emporte le Très Honoré Père et M. Dulau, tous deux revêtus de la soutane blanche, en toile légère, pour affronter les chaleurs d'Ethiopie et de Madagascar. C'est, en effet, vers ces deux missions que va les conduire un voyage de huit à dix semaines. A cinq heures et demie, un car de la T.A.I. les prendra rue de la Paix pour le camp d'aviation d'Orly. Le départ de sept heures et demie est de fait retardé trois heures durant par une nappe de brouillard.

Dès le lendemain mardi, après la double escale de Marseille et d'Athènes, c'est l'arrivée normale dans l'étuve de Djibouti. Après Addis-Abéba, il ne reste qu'à laisser l'antenne à M. Dulau qui, pour les *Annales* prochaines, détaillera le film de cette suite de journées très occupées. D'ores et déjà, vœux et prières de tous suivent spécialement cette première visite d'un Supérieur général en cette terre malgache, si chère et familière au cœur et à l'affection de saint Vincent de Paul.

Fernand COMBALUZIER.

## Antoine FIAT

(1832-1915)

SA VIE, SON AME, SA DOCTRINE

(Cf. *Annales*, t. 121, pp. 103-143)

### CHAPITRE XXVIII

#### M. FIAT ET LES MAISONS DE FRANCE EN 1879

Dans le chapitre précédent, nous avons parlé des relations de M. Fiat avec la double famille *en général*, pendant l'année 1879. Pour mieux connaître le cœur de ce bon père, il faut, dans ce chapitre, étudier ses relations avec les provinces et les personnes *en particulier*. Commençons par la Maison-Mère.

Nous nous servirons pour ce chapitre des procès-verbaux du petit Conseil de la Maison-Mère, qui ont été annotés par le Père Fiat.

M. Fiat aime beaucoup la Maison-Mère : nous avons vu, dans le chapitre précédent, par une lettre d'Espagne, combien il lui tardait d'y rentrer. M. Fiat aime le local et les habitants de la Maison-Mère.

Le local : il vit dans ses murs depuis un certain nombre d'années ; il s'est occupé des bâtiments quand il était assistant de la Maison-Mère ; il connaît les coins et les recoins ; quand il est à la Maison-Mère il est comme un poisson dans l'eau.

Cette chère maison de la rue de Sèvres, M. Fiat veut qu'elle soit comme l'ancien prieuré du temps de saint Vincent : une maison vraiment religieuse, un monastère, la demeure de gens ayant fait vœu de pauvreté, et la pratiquant non seulement en parole mais en réalité. Il veut aussi que l'on soit édifié par les sujets religieux qui ornent les murs. Il rappelle souvent que saint Vincent mettait dans les corridors des sentences qui rappelaient la présence de Dieu et invitaient au recueillement, au silence. Il aimait les tableaux des fondateurs d'ordres religieux qui ornaient le corridor qui longe sa chambre, et qui sont des reproductions des statues colossales de la basilique Saint-Pierre de Rome. Il lui semblait que la vue de ces personnages nous invitait à la sainteté et nous rappelait en particulier l'obligation du silence dans les corridors du premier étage. Nous verrons plus loin comment, dans une visite canonique qu'il fit à la Maison-Mère, il rappela la grande règle du silence et porta contre les transgresseurs des sanctions qui parurent alors très sévères et qui furent ensuite rapportées.

Mais parmi ces tableaux il aime surtout celui de saint Vincent, qui était à droite en sortant de sa chambre. M. Fiat attire sur lui l'attention de ses confrères : *Saint Vincent prêché* avec ardeur ; son surplus voltige par la véhémence de son action oratoire. Notre première fin est de prêcher, de prêcher des missions, c'est notre œuvre principale. Elle doit passer avant tout, avant les petites œuvres, les *œuvres*, comme il disait, telles que sont les prédications pour la fête d'un saint, les retraites de première communion, les retraites d'Enfants de Marie, etc., qui sont de bonnes œuvres sans doute mais qui doivent passer

après les missions, et ne pas nous empêcher de donner des missions proprement dites. Il faut s'y adonner avec ardeur ; il faut que votre surplis voltige comme celui de saint Vincent.

Saint Vincent est représenté un *crucifix entre ses mains*. M. Fiat disait que la dévotion à Jésus-Christ crucifié, l'imitation de Jésus-Christ, était notre spiritualité particulière. Saint Vincent est un modèle de vie active et contemplative. Il regarde et imite Jésus, il prêche Jésus. Voilà ce que doit être le missionnaire. Il doit regarder Jésus dans l'oraison, la messe, l'évangile ; il doit imiter Jésus dans sa vie apostolique. Il doit prêcher Jésus-Christ. Nous ne sommes pas faits pour donner des conférences littéraires, historiques, géographiques, scientifiques, etc..., nous devons prêcher Jésus-Christ, l'Évangile, le Credo, les grandes vérités.

M. Fiat veut donc que Saint-Lazare soit une maison pauvre, religieuse ; mais il veut aussi que ce soit une maison propre et qu'elle procure à ses habitants tout ce qui est nécessaire pour le corps. Dans ce but, il stimule les membres du petit Conseil, MM. Chinchon, Terrasson, Tisné, Vayrière, Prunac et Hamard ; il suit attentivement leurs délibérations du vendredi ; il ne les approuve pas toujours. Une fois même, il donne au petit Conseil un avertissement sévère. Un membre de ce Conseil avait critiqué certains travaux exécutés sur l'ordre de M. Fiat, et avait blâmé la manière de les faire. M. Fiat écrit en marge de ces critiques, dans le cahier du Conseil : « *Dès lors que l'on connaît la disposition prise par le Supérieur (M. Fiat), les critiques sont un indice de mauvais esprit. Mon intention est bien de soumettre au petit Conseil toutes les réparations ou modifications à faire, mais il peut y avoir des exceptions dont je reste juge ; il suffit que M. l'Assistant soit prévenu.* » Une autre fois, le petit Conseil avait approuvé qu'on ait supprimé une bourse, exposée près de la chaise de saint Vincent, avec sollicitation de secours pour une mission d'Amérique. M. Fiat écrit en marge du procès-verbal : « *La bourse avait été placée avec la permission du Supérieur général, il eût été mieux, avant de l'enlever, de prendre des informations.* »

Parcourons maintenant les différents locaux de la Maison-Mère et voyons ce que M. Fiat a fait ou fait faire pour chacun d'eux.

Commençons par la *chapelle*, la sacristie. On voit en cette dernière les tableaux des supérieurs généraux. Celui de M. Nozo suscita une petite tempête à la Maison-Mère. M. Nozo était mort en 1868. Pendant le généralat de M. Etienne, qui dura jusqu'en 1874, on n'avait pas eu le temps ou peut-être on n'avait pas jugé à propos de faire faire et d'installer le portrait de M. Nozo ; on avait craint de choquer quelques confrères ; après la mort du Père Etienne, les Pères Boré et Fiat jugèrent qu'il y avait lieu de mettre le portrait de M. Nozo après celui de M. Salhorgne, avant celui du Père Etienne. Quelques confrères, grands admirateurs du Père Etienne, craignaient qu'il y eût en cet acte un blâme à M. Etienne. M. Fiat passa par-dessus ces craintes et il estima que c'était son devoir de traiter M. Nozo comme les autres Supérieurs généraux malgré les divergences de vues et les difficultés qu'il avait eues avec M. Etienne. Le Père Verdier aura plus tard la pensée de faire quelque chose de plus pour M. Nozo, mais la mort l'enlèvera avant qu'il ait mis son projet à exécution. MM. Fiat et Verdier avaient tous les deux une très grande estime pour M. Etienne ; mais ils

plaignaient M. Nozo des circonstances malheureuses dans lesquelles il s'était trouvé et pensaient qu'il y avait eu des malentendus regrettables. MM. Etienne et Nozo agissaient tous les deux avec une grande pureté d'intention.

Il ne faut pas s'étonner de ces désaccords. Si dans la primitive Eglise, saint Barnabé n'a pas été d'accord avec saint Paul ; si ce dernier s'est permis de critiquer saint Pierre pour sa manière d'agir à Antioche (et cependant ils sont tous dans le ciel !), aimons à voir dans la béatitude éternelle MM. Etienne et Nozo, côte à côte, et honorons-les sur la terre, comme le méritent leurs vertus et les services qu'ils ont rendus à la famille de saint Vincent ; félicitons et remercions M. Fiat d'avoir placé ou laissé leurs portraits côte à côte dans la sacristie. Puisque nous parlons de la sacristie, constatons que le Frère Ponchel était seul à la sacristie, et qu'il demandait qu'on lui donnât un aide, au moins pour le dimanche.

Entrons dans la chapelle. M. Fiat fit repeindre les petits autels qui étaient un peu détériorés. Il fit ajouter deux confessionnaux en bas, afin que le public ne montât pas aux tribunes. Le petit Conseil n'était pas d'avis qu'on mit une plaque d'action de grâces à l'autel de saint Joseph. M. Fiat le permit. Les grosses difficultés et les désaccords entre le petit Conseil et M. Fiat vinrent surtout de la chässe de saint Vincent. Le préfet de chapelle regrettait qu'on permit, depuis dix ans, aux gens du monde, aux femmes, de monter à la chässe. Il s'insurgeait contre les femmes s'introduisant dans le sanctuaire, passant derrière le tabernacle, paraissant au-dessus de l'autel. Les jeunes gens qui prient aux tribunes sont malédifiés, disait-il, de voir les dames et les demoiselles causer devant la chässe, au vu de tout le monde. De plus quelques doigts et ornements des statuettes qui environnent l'escalier qui monte à la chässe ont été brisés. Le préfet de chapelle ajoutait que le Supérieur général se réserverait de permettre à des personnages de monter à la chässe. Un autre membre demanda exception pour les Filles de la Charité. Tout pesé, tout examiné, le petit Conseil fut d'avis qu'on revint à l'ancienne coutume du temps du Père Etienne. M. Fiat s'insurgea contre cette proposition — en particulier contre celle de n'admettre que les personnages, hommes ou femmes, ou religieuses. « Ce n'est pas la distinction du rang qui peut légitimer la présence des hommes et des femmes auprès des reliques de saint Vincent. La meilleure distinction pour notre bienheureux Père, c'est la pauvreté. Avant de revenir à l'ancienne coutume, ajouta-t-il, il faut examiner si la pratique actuelle est contraire à la pratique ou à l'esprit de l'Eglise. »

La question rebondit trois mois après. Le 7 juillet, le petit Conseil la traita de nouveau. Voici les idées émises. La pratique de monter à la chässe est récente, elle date des derniers jours du Père Etienne. Elle a été introduite par le frère, à l'insu de l'Assistant, et du préfet de chapelle. — Benoît XIV défend d'exposer des reliques au-dessus des autels ; a fortiori défend-il la présence des femmes. — Plusieurs confrères sont scandalisés de cette pratique. On cite un *Manuel des cérémonies romaines* qui prescrit, lorsque des reliques sont exposées, que deux cierges soient allumés et qu'un prêtre soit présent pour faire vénérer la relique en disant : *Per intercessionem Beati N... liberet te Deus ab omni malo...* — On fait ainsi à Sainte-Geneviève de Paris, près de la chässe de la sainte. Est dangereuse à tout point de vue, cette présence d'hommes, de femmes, dans un lieu

obscur. Quelques fidèles peuvent s'introduire dans la sacristie, même des femmes ; or, les Assemblées générales prohibent leur entrée dans nos maisons... En outre la beauté de la châsse peut exciter la convoitise de quelque personne, etc... On proposait aussi de remplacer par des portes en fer les portes en bois qui se trouvaient à l'entrée des deux escaliers de la châsse. M. Fiat ne se laissa pas émouvoir par cette accumulation d'arguments ; il donna la même réponse qu'au mois d'avril et on s'en tint au *statu quo*.

Le préfet de chapelle avait émis l'idée, en avril, d'exposer derrière la table de communion, la portion du cœur de saint Vincent qui nous reste et qui est enchassée dans un très beau reliquaire (disait-il !) Un prêtre en surplis pourrait la faire baiser à la table de communion à certaines heures — par exemple, de 2 heures à 5 heures de l'après-midi, pendant l'octave de Saint-Vincent. Le préfet de chapelle revint sur cette idée au Conseil du 7 juillet. Mais la proposition eut le même sort que celle concernant la châsse.

A propos de la chapelle et de la messe, le petit Conseil rappela un jour qu'on avait autrefois des vins sucrés du Midi pour la messe et qu'on y avait renoncé. Quelques confrères proposaient de reprendre cet usage. Mais les Sœurs qui lavent le linge d'autel firent remarquer que les taches faites par ce vin peuvent difficilement s'enlever, même avec de l'eau de Javel. En conséquence le petit Conseil vota pour le vin de Bourgegne ou de Touraine. Le Père Fiat qui était en relation avec un grand bienfaiteur de Narbonne, ne dit rien au sujet de cette proposition, mais nous constatons par sa correspondance qu'il reçoit souvent du vin de Narbonne et il semble que ce fut ce dernier qui triompha à Saint-Lazare, au moins pour cette époque.

A la chapelle, le Supérieur général avait une stalle spéciale, près de la table de communion. C'était comme un petit trône épiscopal, et tout le monde était édifié de voir les Pères Etienne et Boré s'y rendre solennellement et le quitter de même. Mais M. Fiat n'avait pas le port majestueux de ses deux prédécesseurs, et il lui en coûtait beaucoup d'être ainsi exposé à la vue de tous. Aussi, dès qu'il le pût, il supprima cet usage et il prit place simplement avec ses confrères tout près de l'autel, avant le premier en vocation ; cependant, je ne sais sur quelle initiative, le frère menuisier lui fit à cette place une stallé particulière, qui convenait à sa dignité. Cette stallé demeura jusqu'au généralat du Père Verdier, qui la fit enlever. *Sic transit gloria mundi*.

Le Père Fiat disait habituellement la messe au maître-autel, mais le vendredi il la disait à l'autel de la Passion et le prêtre qui, cette semaine, était désigné pour la Passion, disait la messe au maître-autel, faveur très appréciée et très désirée. Il faut rappeler qu'à cette époque tous les prêtres de Saint-Lazare, même les Assistants généraux, changeaient d'autel chaque semaine, comme font actuellement les frères coadjuteurs, servants de messe. On disait familièrement que les autels étaient les stations du *chemin de fer de ceinture de Saint-Lazare*, et que chaque semaine, nous devenions chefs de gare d'une station nouvelle, avec obligation d'imiter particulièrement le patron de cette station.

Encore un mot sur la chapelle. L'orgue était tenu alors par un jeune homme. Il demanda une augmentation de salaire, il

désirait toucher 600 francs au lieu de 400 francs. Mais le pauvre organiste n'avait pas alors de syndicat derrière lui ; aussi le petit Conseil lui refusa l'augmentation et basa son refus sur le peu de science musicale dudit organiste. Le Père Fiat, qui était sourd, et qui ne pouvait apprécier la justesse des critiques ne fit aucune objection à ce refus.

De la chapelle où l'on se nourrit sacramentellement, passons au réfectoire, où l'on se nourrit corporellement. Le déjeuner a une histoire intéressante que le Père Fiat rappelait souvent. Depuis saint Vincent jusqu'à la Révolution, plusieurs ne déjeunaient pas car le dîner était à 10 heures 30. Ceux qui voulaient déjeuner allaient à la *Dépense* chercher un verre de vin et y trempaient un morceau de pain. — Après la Révolution, le dîner fut placé à midi — M. Etienne, après son élection, en 1843, établit l'usage du café au lait ou du chocolat, *ad libitum*.

Un peu plus tard, sur les plaintes de quelques-uns, particulièrement d'étudiants, qui prétendaient digérer mal le café au lait, et sur approbation du médecin, on revint à l'ancien usage du pain et du vin avec une tasse de café en plus. Mais bientôt on regretta le déjeuner de 1843 et on y revint, en ajoutant pour les prêtres anciens du beurre et du fromage. Mais les étudiants demandèrent à être au régime des prêtres anciens, *ratione uniformitatis*. Le petit Conseil refusa. Quelques jours plus tard, le déjeuner eut de nouveau les honneurs d'une délibération au petit Conseil. On refit l'histoire du déjeuner. Un des plus anciens membres du Conseil rappela qu'à une époque non indiquée, on avait fait diverses expériences ; en particulier on avait servi de la soupe qui n'avait été agréée par personne. On posa la question : y a-t-il lieu de changer l'usage actuel du café au lait ou chocolat ? Ceux qui se plaignent qu'ils ne peuvent digérer le café au lait peuvent prendre du chocolat puisque c'est facultatif. Le médecin est de cet avis. Dès lors, on décida de garder le *statu quo*. Le procès-verbal se termine par ces mots : « *M. le Procureur a reçu l'ordre formel de veiller à ce que le café au lait et le chocolat soient de bonne qualité.* » M. Fiat approuve pleinement. Nous supposons que cet ordre formel a été fidèlement exécuté par le procureur qui était à la Maison-Mère en 1879. Nous verrons par la suite comment M. Fiat s'efforça d'établir l'uniformité du déjeuner dans toutes les maisons et rappela souvent que la nourriture ne doit pas faire les frais des économies. Il citait le vieux dicton des monastères : *bonne pitance, bonne observance*.

Le dîner et le souper n'eurent pas une histoire aussi tragique. M. Fiat rappela seulement que chacun devait avoir son pinton de vin, que l'on devait servir non pas dans des plats mais donner une portion à chacun et que la portion devait être copieuse.

Nous voyons par les délibérations du petit Conseil que l'on servait toujours de la salade au souper jusqu'à une certaine époque ; mais que plusieurs s'étant plaints, on a donné des légumes cuits — on ne donnait de la soupe qu'à ceux qui en avaient besoin. M. Fiat écrit en note sur le cahier du Conseil : « *Qu'on donne du potage à tout le monde.* » Dans ses conférences quand le sujet l'y amenait, il déclarait que nous devions au réfectoire éviter le confort des gens du monde qui recherchent une nourriture exquise, que nous devions, au contraire, nous contenter d'une nourriture monacale, paysanne, auvergnate, ordinaire, apprêtée simplement, sans les excitants, en usage dans le

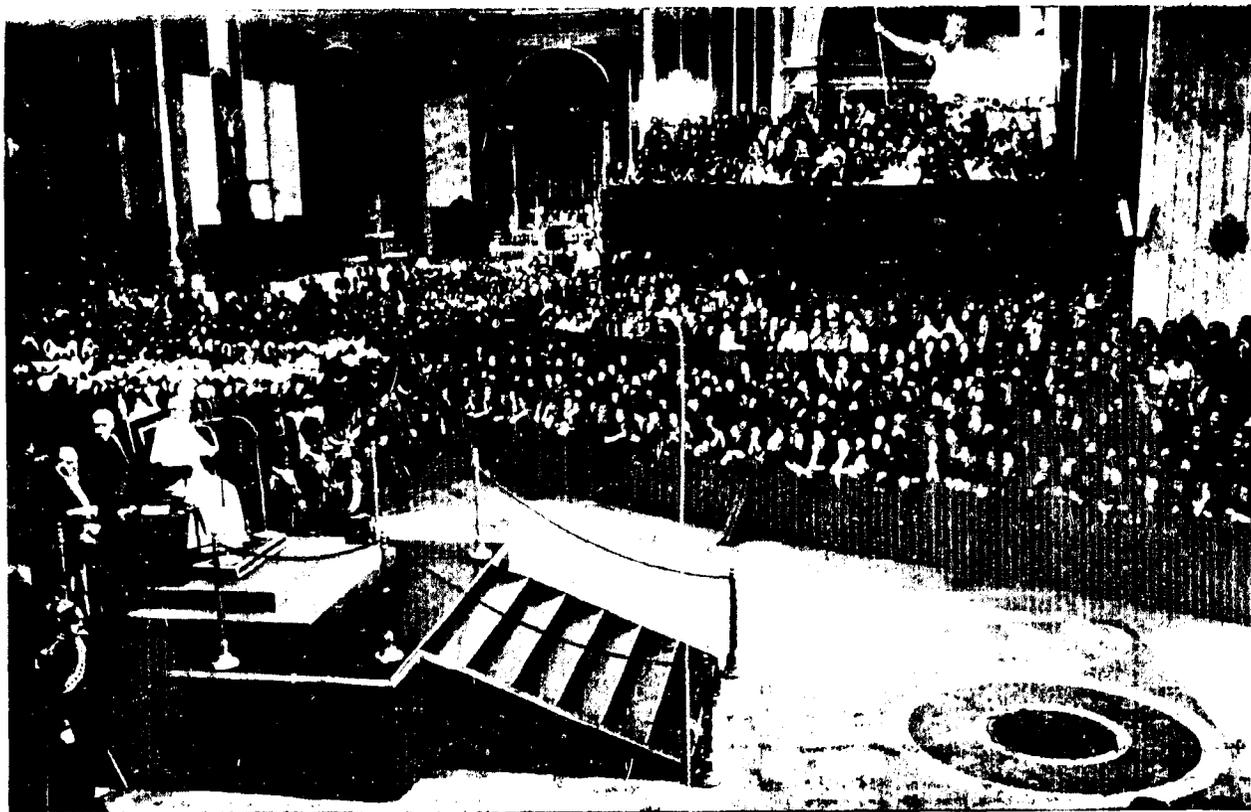
monde. (En petit comité, il entrait dans des détails. Il rappelait quelquefois la nourriture du curé d'Ars (pommes de terre cuites à l'eau) ou celle de son saint patron, Antoine l'Ermite (un demi-pain apporté par un corbeau), ou celle des premières Filles de la Charité (pain et fromage et quelquefois des navets glanés dans les champs). Il avait soin de dire que sans aller jusqu'à ces mortifications héroïques, nous devons ne pas nous plaindre si quelquefois nous en approchions. On lui dit un jour que, dans le clergé, Saint-Lazare avait la réputation des bons diners : cela l'humilia beaucoup et le fit gémir : « Triste réputation, dit-il, qui écartera les vocations. » On le rassura en lui disant que c'était, sans doute le fait d'un ecclésiastique ou deux et non du clergé.

Nous n'avons rien trouvé sur les lectures faites au réfectoire à cette époque — aucune indication de livres, sinon celles pour les fêtes et pour certains saints — aucune plainte sur les lecteurs. On avait l'usage de faire prêcher les étudiants à tour de rôle après la grande retraite. Les sermons doivent être des sermons de mission, écrits en entier et présentés auparavant à l'Assistant de la Maison-Mère. Après le sermon, les étudiants devaient aller demander la critique de leur prédication aux Assistants de la Congrégation, aux anciens supérieurs et aux professeurs actuels.

Ajoutons un tout petit détail sur le réfectoire, sur sa vaisselle. Le petit Conseil était d'avis de quitter nos fournisseurs actuels, les marchands de Paris et d'acheter la vaisselle dans une fabrique. La dépense serait moins considérable. Mais le Père Fiat ne fut pas de cet avis : alors qu'on menace de nous prendre la Maison-Mère, il a peur d'un mouvement d'opinion et il écrit en marge du procès-verbal : « *Il ne paraît pas opportun d'abandonner nos fournisseurs dans les circonstances présentes.* »

Montons maintenant au premier étage de la Maison-Mère, allons à la salle d'oraison. M. Fiat laisse à M. Chinchon le soin des répétitions d'oraison, mais il se réserve les conférences. Il prend ordinairement pour sujet un paragraphe de nos Saintes Règles. Un seul lui suffit pour parler abondamment. Il interroge un frère, un clerc, un prêtre. Chacun parle très brièvement, à peine quelques minutes. On ne fait pas de sermon ; on dit seulement quelques idées. La conférence commence après la prière du soir qui est récitée à 8 heures. Quand le prêtre a fini de parler, M. Fiat se lance et dès les premiers mots, il saisit son auditoire, malgré l'heure peu propice. Sa conférence est vivante, intéressante, émaillée de souvenirs de saint Vincent, de citations des décrets, de textes de la Sainte Ecriture, de paroles empruntées surtout à saint Bernard ou plus rarement à saint Bonaventure (ses opuscules). Et la conférence se prolonge, se prolonge : il n'entend pas sonner 9 heures et il continue, continue... Quelquefois il prend un sujet de circonstance, une fête de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge, de saint Vincent, l'ordination prochaine.

Pendant les vacances, il prend habituellement l'oraison dominicale. Je l'ai entendu plusieurs fois expliquer chacune des demandes du *Pater*. Il se sert du Catéchisme du Concile de Trente ou d'un Père de l'Eglise. Il montre en cette prière simple et sublime le résumé de l'Evangile, le code de perfection des missionnaires, un précepte salutaire, *praeceptis salutaribus moniti*, une institution divine *divina institutione formati* et il admire



*20 juin 1956. — Audience papale. Vue d'ensemble  
Vatican : Basilique Saint-Pierre*



*Rome. — Audience papale du 20 juin 1956  
Fébrile exultance d'enthousiasme et de révérence*

comment l'Eglise honore cette prière, dans le chapelet, dans l'office divin et surtout à la sainte Messe. Il en conclut qu'elle convient à toutes les voies de la sainteté, la voie purgative, la voie illuminative, la voie unitive. Il cite souvent sainte Thérèse d'Avila à ce sujet.

Dans cette même salle d'oraison a lieu le chapitre tous les vendredis qui ne sont pas fêtes de deuxième classe. Les premières années de son généralat, M. Fiat présida lui-même ce chapitre ; mais bientôt il dut y renoncer, à cause de sa surdité. M. Fiat eut à cœur toute sa vie de revaloriser ce pauvre chapitre dont il craignait que ce ne fût qu'une formalité extérieure, un corps sans âme. A la fin de son généralat, il donnera un bel exemple sur ce point en s'accusant publiquement des fautes qu'il croyait avoir faites pendant le cours de ses trente-six années de supériorité. D'autre part, je puis affirmer qu'il disait quelquefois à son secrétaire : « Allez dire à mon admoniteur qu'il ne remplit pas bien son devoir. Je l'attends. »

On pourrait passer en revue chacun des locaux et montrer la sollicitude de M. Fiat pour le bien-être de ses confrères. Mais il faut se borner.

Si M. Fiat aime le local, les bâtiments de la Maison-Mère, il aime cent fois plus ceux qui habitent ces locaux.

M. Fiat aime ses Assistants. Il a compassion de leur sort ; avant d'être nommés Assistants, ils étaient supérieurs, visiteurs, très honorés, très actifs ; et maintenant ils mènent une vie cachée, une vie moins active ; ils n'ont plus à leur disposition les hommes et les choses comme autrefois : aussi M. Fiat s'efforcera de leur donner des charges, des offices qui leur rappelleront leurs travaux d'autrefois ; dès qu'il le pourra, il en nommera un, assistant de la Maison-Mère, c'est-à-dire, vice-supérieur de la Maison-Mère ; un autre sera Directeur général des Sœurs ; un autre Préfet des études chargé spécialement des étudiants, etc. Il les enverra comme Commissaires extraordinaires pour visiter les provinces.

Il permet volontiers à M. Delteil d'aller respirer l'air natal. On voit par une lettre de M. Pémartin qu'il était même question de confier à M. Delteil l'aumônerie de la maison d'Arcueil où ma Sœur Narp était Supérieure. M. Chevalier va faire quelquefois des visites de maisons de Sœurs. Il fait partie du Comité archiépiscopal chargé de défendre les écoles. Pendant les voyages de M. Fiat, c'est M. Chevalier qui signe les lettres.

M. Fiat aime ses secrétaires. Il est très bon pour M. Pémartin. Il l'a envoyé se reposer trois mois dans son pays natal. Il l'envoie aussi faire la visite des provinces de Constantinople et de Syrie, parce qu'il sait que cela sera très agréable à M. Pémartin. Celui-ci, malgré son état de santé, travaille avec ardeur. Il stimule confrères et sœurs pour avoir des lettres, des articles à insérer. On lui objecte qu'il ne faut pas parler de nous, que le bruit ne fait pas de bien. « C'est vrai, répond-il, mais le bien connu fait beaucoup de bruit. »

Il fait paraître en cette année le premier volume des Lettres de saint Vincent, grand travail qui suppose un temps considérable ; il faut être à l'affût des lettres dispersées un peu partout ; M. Pémartin a fait là une œuvre remarquable qui facilitera plus tard singulièrement le travail de M. Coste ; sans doute, on pourra lui reprocher quelques inexactitudes. Mais quand il s'agit de commencer une œuvre comme celle-là, on

peut dire que les inexactitudes sont presque impossibles à éviter ; du reste quel est le livre où il n'y a pas des inexactitudes ? M. Pémartin presse M. Rosset d'achever la vie du Père Etienne ; il trouve des collaborateurs, comme M. Terrasson, pour faire paraître les Circulaires des Supérieurs généraux (3<sup>e</sup> volume). Vraiment, il a bien mérité de la Compagnie. Il s'est consacré tout entier à son office. Il n'a pas voulu prendre l'aumônerie d'Arcueil afin de pouvoir remplir convenablement son office de Secrétaire général.

M. Fiat aime bien ses prosecrétaires : MM. Périchon, Mott, Perboyre. Mais il les veut fidèles à leur office. Il les reprend quand ils ne sont pas exacts à bien dire sa pensée, « mon secrétaire me fait parler à son sens ». Il ne veut pas que ses prosecrétaires fassent du ministère qui les empêcherait de remplir leur office. On demande M. Mott pour des retraites, « ses occupations ne le lui permettent pas », répond-il.

M. Perboyre Jacques n'est pas aussi occupé que MM. Périchon et Mott, aussi M. Fiat est tout heureux de lui permettre d'aller à Montolieu, où se trouve M. Perboyre Gabriel, son cousin. « Il mérite bien cette petite récréation, écrit M. Fiat. Je viens de lui dire qu'il pourrait partir quand il le désirerait et il est dans la joie. Je jouis moi-même de son bonheur. » Huit jours après, comme il est déjà question du retour de M. Perboyre à Paris, où ses confrères du Secrétariat le réclament, M. Fiat lui écrit : « Restez encore, vous avez pleine et entière liberté. »

Notons que malheureusement un grand nombre de lettres sont illisibles au copie-lettres, soit que l'encre ait été défectueuse, soit que ceux qui ont été chargés de reproduire les lettres au copie-lettres s'y soient mal pris ou soient allés trop vite, etc.

Il y a des lettres en espagnol dont l'écriture ne nous permet pas de les attribuer à un confrère du secrétariat.

M. Fiat aime les confrères de la Procure générale. M. Dufau était de ceux-là ; sa santé n'était pas brillante. M. Fiat l'envoie se reposer à Montdidier et il lui écrit : « Je sais que le travail que vous aviez à la Procure générale vous était pénible », et il lui annonce qu'il va lui donner un poste plus en harmonie avec sa santé.

Parmi les nombreuses notes envoyées par M. Fiat à M. Mailly, Procureur général, citons celle-ci : « M. Fiat autorise à ce que l'on continue à donner des draps aux maisons qui en demandent mais il désire qu'on ne les force pas à en demander ou à en recevoir. »

M. Fiat aime beaucoup M. Chinchon, assistant de la Maison-Mère, d'autant plus que celui-ci est un Assistant, selon le cœur de M. Fiat. Malheureusement quand il parle aux répétitions d'oraison, on ne comprend pas ce qu'il dit, on devine seulement ce qu'il veut dire et on admire sa véhémence oratoire, ses oraisons jaculatoires qui sont autant de flèches d'amour. On devine une âme élevée aux sommets de la vie mystique et cela fait autant et peut-être plus de bien qu'un discours articulé selon les règles.

M. Fiat aime beaucoup les prêtres anciens. Il est aux petits soins pour eux, mais il n'aime pas ce qui lui paraît contraire à la pauvreté. Il défend les douillettes d'été, il ne permet le café après dîner qu'à de très rares intervalles, aux grandes fêtes et il veut que dans toutes les maisons on imite saint Lazare sur ce point. Il ne tolère pas les instruments dangereux dans

les chambres. On voit par certains avis donnés que les prêtres à la Grand'Messe alternaient deux à deux, le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, etc..., en même temps que le célébrant, que la récitation du Bréviaire était interdite pendant les offices, que les prêtres étaient assimilés à des chanoines, non pas pour le camail et l'habit, mais pour certaines cérémonies, surtout aux offices pontificaux. M. Fiat veille avec soin sur les cas de conscience et il veut que tout le monde y assiste.

M. Fiat aime beaucoup les jeunes gens et il en est très aimé. C'est un vrai père pour eux, ou plutôt un grand-père. Aussi les étudiants usent et abusent de sa bonté. On lui demande ceci, cela. Il ne sait pas refuser. « Il nous faut un ballon. — Combien ça coûte ? Tenez, voilà vingt sous. — Ça ne suffit pas, mon père ; il faut un peu plus. » Le Père ouvre de nouveau son porte-monnaie et en tire prudemment une autre pièce. « Ce n'est pas assez, mon Père. — Mais vous allez me ruiner, s'écrie le grand-père, tout heureux au fond du cœur et il ouvre encore la bourse inépuisable. »

Ou bien, on est venu lui demander une promenade extraordinaire. Le Père Fiat répond : « Ça tire à conséquence, que va dire le Préfet des études ? Je vais réfléchir, je vous donnerai la réponse tout à l'heure. » Et les étudiants retournent dans la cour de récréation attendre la réponse.

Ils y sont à peine arrivés que la fenêtre du bureau du Père Fiat s'ouvre ; et l'on voit le bon grand-père agiter son mouchoir. Les étudiants ont compris ce langage muet ; ils crient, ils acclament et ils s'en vont chercher leurs chapeaux pour la promenade désirée.

Les jeunes gens vont à Gentilly, une fois la semaine pendant l'année scolaire et deux fois la semaine toute la journée pendant les vacances. On ne séjournait pas encore à Gentilly jour et nuit pendant les vacances. Cela ne commencera qu'en 1884. Pendant les vacances qui ne commencent que le 16 août, en dehors des deux jours où l'on va à Gentilly, les jeunes gens, les autres jours, arpentent les rues de Paris en groupe compact, récitant le chapelet, dans certaines rues plus solitaires, visitant quelque église ou se dispersant en groupe de trois, avec lieu de réunion à tel endroit fixé. A Gentilly, les jeunes gens peuvent jouer au billard, au tric-trac, aux boules, au ballon. Au sujet de ce dernier jeu, M. Fiat reçut un jour des observations de la part d'un évêque de Chine qui pensait que la mort prématurée d'un de ses missionnaires venait de l'abus du ballon. M. Fiat répond à cet évêque dans le courant de 1879 : « Je vous remercie d'avoir attiré mon attention sur ce que peut avoir de désastreux dans ses conséquences, le jeu de ballon à Gentilly. Il serait fâcheux que ce jour de congé, donné aux jeunes gens dans l'intérêt de leur santé, leur devint funeste... », et M. Fiat fait toutes sortes de recommandations pour éviter un chaud et froid après des luttes animées.

Un jeune étudiant, nommé Larigaldie Gabriel, a une santé très délicate. Sa mère qui réside à Mauriac, en Auvergne, demande que son fils vienne se reposer au pays natal. M. Fiat, qui a envoyé Gabriel Larigaldie à Gentilly pour quelques semaines, répond à la mère : « J'ai vu Gabriel hier. L'air et la vie de la campagne, à Gentilly, lui font beaucoup de bien. Je pense que dans une semaine ou deux, il sera rétabli. Si le médecin demandait de l'envoyer ailleurs, je m'empresserais de suivre

votre avis. Vous savez tout l'intérêt que je porte à Gabriel. Aussi il ne tarde de le voir en parfaite santé. »

M. Fiat s'intéresse aux études. Pour suivre les directives de Léon XIII au sujet de la philosophie scolastique, il fait prendre pour manuel la philosophie de *San Severino*, et il l'introduira petit à petit dans les grands séminaires confiés à la Congrégation, là où les évêques n'y font pas difficulté.

M. Fiat aime les séminaristes. Quelques-uns craignaient les suites de la Révolution que beaucoup redoutaient. Va-t-on revoir 89 et 93 ? Quelques postulants hésitaient à entrer pour les mêmes raisons. M. Fiat écrit à l'un d'eux : « *Je crois que pour l'avenir, il faut se confier à la bonne Providence qui ne peut abandonner ceux qui quittent tout généreusement pour se vouer au salut des âmes. Du reste, si la Révolution venait à éclater, nous pourrions vous faire passer dans une maison voisine de la frontière où votre vocation religieuse et sacerdotale serait en sécurité.* »

Cependant à un confrère d'Algérie qui voudrait faire quelques mois de séminaire de rénovation, il répond : « *Il me serait très agréable de pouvoir dès maintenant satisfaire votre désir, mais attendez l'année prochaine.* »

M. Fiat aime beaucoup les frères coadjuteurs dont il a été longtemps le directeur et dont beaucoup sont des bourreaux de travail, des modèles de régularité. Il y avait alors un Frère Génin qui édifiait les externes comme les internes par son zèle pour les Missions. Il recueillit, cette année 1879, trente-cinq mille francs, somme énorme pour l'époque.

Parmi les jeunes frères coadjuteurs et les jeunes séminaristes, il y a quelquefois des défections, des départs, soit par tentation, soit par constatation de non vocation. M. Fiat voulait que tous ceux qui quittaient Saint-Lazare aillent le voir avant de sortir. Dieu sait le bien qu'il a fait dans ces visites. Il a montré à ceux qui avaient raison de partir qu'il n'était pas fâché contre eux ; il leur a dit qu'il les aimerait toujours ; qu'il s'occuperait d'eux et ainsi ils sont partis sans rancune, sans ressentiment contre la Congrégation, contre l'Eglise, ils ont commencé une vie nouvelle sans haine, sans désespoir. Quant à ceux qui voulaient partir par scrupule, tentation, combien ont été repêchés par la bonté de M. Fiat qui a écouté leurs plaintes, leurs ennuis et qui a mis le baume sur la plaie. Un confrère qui est décédé et qui était supérieur d'un grand séminaire, m'a raconté qu'il devait d'être resté Lazariste à la visite faite au Père Fiat. Un autre m'a raconté, qu'ayant déclaré au Père Fiat qu'il partait parce que le Directeur de Saint-Lazare ne lui plaisait pas, M. Fiat lui proposa d'aller à Dax où peut-être le Directeur serait *persona grata*. Le jeune homme accepta et il resta dans sa vocation. On pouvait tout dire au Père Fiat, il ne se fâchait pas des critiques qu'on faisait ; il y répondait doucement, aimablement et souvent il triomphait. Il avait un cœur d'or, un cœur de mère.

M. Fiat a été bon pour les étrangers à la Congrégation. Il accueillait avec sérénité tous ceux qui venaient loger à Saint-Lazare pour faire une retraite. Le nombre en a toujours été considérable. Il n'y avait pas de retraites d'un diocèse ou d'une œuvre sacerdotale, mais de petites retraites individuelles, non prêchées mais dirigées par un prêtre spécialement affecté à cela. Le Père Fiat aimait beaucoup cette œuvre et il se montrait très large pour accueillir même ceux qui ne pouvaient payer leur

séjour. Cela lui rappelait les retraites de l'ancien Saint-Lazare.

M. Fiat accueillait à son parloir tous ceux qui voulaient s'entretenir avec lui. D'après les réponses qu'il fait à ceux qui demandent audience, on voit qu'il reçoit au parloir les lundi, mercredi, vendredi, de 1 heure à 6 heures après-midi, habituellement, avec quelques exceptions ou modifications imposées par les circonstances.

M. Fiat aime les autorités ecclésiastiques, les cardinaux, les évêques. Un désir du cardinal-archevêque de Paris est un ordre pour lui.

M. Fiat aime les autorités civiles. Il veut qu'on leur obéisse. « Je vous autorise bien volontiers à faire la loterie à la condition que les autorités locales y consentent. » M. Pémartin écrit, en septembre 1879 : « M. le Supérieur général désire que l'on paie intégralement à l'Etat ce qui lui revient des droits de succession de l'héritage de M. Mellier. »

M. Fiat aime les pauvres ; il donne volontiers pour les bonnes œuvres, pour les écoles, selon ses ressources. Quand ses fonds sont à vide, il renvoie à l'année suivante.

M. Fiat approuve les distributions qui sont faites aux pauvres à Saint-Lazare. Ces distributions sont critiquées par quelques-uns. On rappelle dans le procès-verbal du petit Conseil qu'en 1789 ce sont les pauvres nourris par Saint-Lazare qui conduisirent le pillage du 13 juillet. Malgré cela, M. Fiat est d'avis de continuer hommes et femmes à part, à « leur faire l'aumône spirituelle par un petit mot du Bon Dieu », recommande-t-il. On fait remarquer au Père Fiat qu'autrefois « on ne donnait les bons aux pauvres que deux fois la semaine ; maintenant on en donne tous les jours deux à trois cents. La plupart des mendiants qui viennent sont jeunes, capables de travailler ». A ces remarques, M. Fiat répond : « Je verrai... » C'était pour lui, comme on le dit de Louis XIV, une manière polie de refuser. A Gentilly, on faisait les mêmes observations. « On donne généreusement, il est à craindre que cela n'attire un grand nombre et ne constitue un véritable danger. » M. Fiat se contente de répondre : « Il faut assister les pauvres. » A Paris, on distribuait la soupe au 93, de 12 heures à 14 heures.

Qu'on me permette d'anticiper un peu sur les événements. Lorsque j'étais directeur des étudiants, vingt ans plus tard, et que les pauvres venaient toujours en grand nombre, des sergents de ville m'ont déclaré qu'ils se dissimulaient parmi les pauvres, parce que parmi eux il y avait des repris de justice et ils m'engageaient à ne pas faire pénétrer les pauvres dans l'intérieur de la maison, parce que leur convoitise pourrait être excitée par les objets précieux de la salle des prêtres ou de la salle des reliques ou d'autres salles. Le bon Père Fiat ne se laissa jamais arrêter dans ses aumônes par toutes ces considérations. « Si on tenait compte de tous les inconvénients possibles, disait-il, on ne ferait rien. Il faut prendre les précautions nécessaires, mais il ne faut pas cesser les aumônes. »

M. Fiat aime beaucoup les malades de Saint-Lazare. Un frère malade qui n'était pas à l'infirmerie s'étant plaint d'être abandonné dans sa chambre, sans soin, sans feu. M. Fiat témoigne son mécontentement et il donne un avis sévère : « Veiller à ce que les malades n'aient pas sujet de se plaindre. » Il presse les travaux pour que les calorifères de la Maison-Mère distribuent vraiment la chaleur dans toutes les chambres. Il s'occupe surtout d'améliorer l'infirmerie. Il y avait alors plu-

sieurs malades ou infirmes ou vieillards qui étaient obligés de garder leur chambre, car l'infirmerie était beaucoup plus petite que maintenant et le nombre des habitants de Saint-Lazare était beaucoup plus considérable. On se plaignait aussi que les chambres de l'infirmerie étaient trop petites, mal aérées. M. Fiat se préoccupe de cette situation. Il parle de réparer, de construire. Mais on était toujours arrêté par la crainte d'une expropriation. La menace planera toujours plus ou moins pendant le généralat de M. Fiat et cela paralysera les différents projets désirés, conçus, élaborés. Ce n'est que sous MM. Villette et autres que ces projets se réaliseront, les temps étant devenus moins dangereux. Cependant il est question, deux fois, en 1879, d'établir à l'infirmerie bains et douches.

Avouons que si M. Fiat aime beaucoup tous ses confrères de la Maison-Mère et s'il tache de leur procurer ce qui est nécessaire pour le corps, il aime surtout leur âme et il veille avec grand soin à leur procurer tout ce qui est nécessaire pour nourrir, habiller, réchauffer leur âme.

M. Fiat fait tous ses efforts pour maintenir ses confrères dans leur vocation ; il est très condescendant : « Je ne puis pas me décider à vous envoyer la démission de vos vœux. Revenez. Je vous laisserai vos honoraires de Messe. On aidera vos parents. »

Il écrit des lettres touchantes pour détourner ceux qui sont décidés à quitter. « Je ne puis me décider à vous donner la démission, vous serez malheureux toute votre vie et à l'heure de votre mort. »

Il a des combinaisons un peu extraordinaires. « Il m'en coûte de briser vos liens. J'ai trouvé un moyen terme : je vous autorise à rester un an dans votre famille. Vous observerez vos vœux comme vous pourrez. Je vous donne toute permission. *Dominus benedicat egressum et regressum tuum.* »

Malgré tout, il est obligé quelquefois d'envoyer la démission. En cette année 1879, seize ont quitté la Compagnie, dont six en France, cinq en Espagne, deux en Italie, un au Portugal, un aux Etats-Unis, un en Afrique.

Tout n'est pas fini pour le pauvre Père avec la démission. Il a dû en chasser trois qui avaient occasionné du scandale. Ceux-ci n'acceptent pas leur renvoi. L'un d'entre eux veut recourir à Rome. Il faut réunir toutes les pièces du procès, il faut informer le Procureur général près le Saint-Siège, etc...

Malgré sa belle circulaire sur les voyages en famille, les demandes de ce genre n'ont pas cessé. Alors, il lui faut refuser. Il doit maintenir ce qu'il a promulgué dans sa circulaire. Autrement tout va à la dérive. « *Veillez me dire si M. X... est chez vous ou dans sa famille.* » A un autre, il écrit : « *Je viens d'apprendre que vous êtes encore dans votre famille, avec quelle permission ?* » Ce dernier objecte une permission de M. Etienne et même une espèce de contrat avec le Supérieur général quand il a été reçu dans la Compagnie. M. Fiat respecte la décision du Père Etienne.

Lui-même du reste, quand il y a des raisons qui lui paraissent justifier une permission, il l'accorde volontiers. « *Allez porter votre consolation à vos parents malades. Après la retraite, je vous accorde volontiers la permission d'aller embrasser votre vieille et respectable mère.* » A un confrère autorisé à aller faire une saison à Vichy : « *Si votre tante ne demeure pas trop loin de Vichy, je vous autorise bien volontiers à aller la*

voir. » Au Frère Rouchy, à qui il a permis d'aller dans sa famille, à Riom-ès-Montagne : « *Je partage de bon cœur le plaisir que vous éprouvez au milieu de votre famille.* » Citons encore ce petit extrait d'une lettre charmante qui nous ouvre le cœur du Père Fiat : « *Je ne vous dirai pas le plaisir que m'a procuré votre bonne lettre ; cela venait de vous ; elle était dictée par votre cœur. Je ne crois pas que vous vous figuriez combien j'aime mes confrères et vous en particulier. Vous n'avez pas besoin de me menacer de ne plus m'écrire si je ne vous accorde pas la faveur que vous me demandez ; j'ai peut-être trop d'inclination à faire plaisir et je suis heureux dans le cas présent de vous donner cette satisfaction sans aller contre nos règles. Si on peut faire des exceptions à nos usages, c'est bien surtout en faveur des parents des nôtres.* »

Non seulement il permet quelquefois qu'on aille voir ses parents, mais il permet aussi que les parents viennent demeurer quelque temps dans la maison de leur fils. Mais tout cela doit être réglé par l'obéissance et par la modération. Il écrit à un supérieur : « J'ai été très heureux d'accorder à votre père de venir chez vous. Mais il n'entraît pas dans ma pensée de l'autoriser à faire un séjour indéfini. Voilà plus d'un mois qu'il est dans la famille, c'est trop. » Et comme ledit supérieur (ou son père) fait la sourde oreille, M. Fiat insiste pour le départ du père. Il ordonne que ce départ ait lieu au plus tard pour le 1<sup>er</sup> novembre.

M. Fiat accorde volontiers aux confrères d'aller se reposer dans une maison de la Compagnie quand ils en ont besoin. C'est ainsi que M. Stella se repose à Montpellier. Mais il ne permet pas qu'on aille se reposer dans une maison de Sœurs. « A Paris, oui, écrit-il à un confrère, mais pas chez les Sœurs, à Langres. » Et puis pas d'excursions, de pérégrinations soit pour aller, soit pour revenir. Quelquefois, il joue un petit tour : un confrère a demandé à se reposer à Gentilly. « J'ai trouvé mieux que cela pour votre repos. On me demande un économe pour le grand séminaire de X... C'est un poste de tout repos : vous pourrez vous reposer à votre aise. » L'histoire ne dit pas ce que le confrère a pensé de cette réponse.

Parcourons maintenant les différentes maisons de la France et voyons ce que M. Fiat dit ou pense de leurs difficultés. C'est là qu'on connaît mieux l'homme.

A Albi, M. Nicolle est supérieur. M. Fiat l'autorise à venir faire sa retraite à Saint-Lazare, car pendant la retraite de ses confrères, il a été tout occupé à les recevoir en communication, à leur prêcher. M. Nicolle fait partie de l'officialité diocésaine. M. Fiat n'aime pas trop que l'on assume une mission aussi délicate. Mais quand ses prédécesseurs, M. Etienne ou M. Boré, ont autorisé, il s'incline. M. Nicolle trouve que le Visiteur de la province est un peu âgé ; il craint qu'il ne puisse pas faire la visite comme cela serait nécessaire ; il demande le Très Honoré Père ou M. Chevalier. M. Fiat n'entre pas dans cette combinaison : « Mon estime pour le Visiteur, mon respect pour la règle ne me permettent pas d'exclure le Visiteur ordinaire. Si j'allais à Albi, je pourrais faire la visite ; mais y envoyer M. Chevalier, c'est exclure M. Pereymond. » M. Fiat permet à M. Blanchet, d'Albi, de garder ses honoraires de messe.

A Amiens, on se préoccupe des études philosophiques et théologiques. On a San Severino, on désirerait avoir Collet pour la théologie. M. Fiat répond qu'on s'occupe d'adapter ce dernier

pour le mettre à jour. Monseigneur a demandé que M. Tournier fasse la visite canonique du couvent de la Visitation. M. Fiat permet pour cette fois seulement. Il y a des frottements entre quelques officiers de la maison, au sujet de leurs attributions respectives. M. Fiat écrit ces paroles d'or à l'un d'eux : « *La charité prime tout. Si vous ne pouvez la garder qu'en vous effaçant un peu, je vous invite à le faire et à ne pas exiger pour le moment l'accomplissement de certains points de nos règles.* »

Le supérieur de Sainte-Anne d'Amiens souffrait d'un mal d'argent ; les ressources de sa maison ne suffisaient pas à faire vivre les confrères. « *Nous sommes tout disposés à vous assister,* écrit M. Fiat. *MM. les Assistants, avec le Procureur général vont examiner la situation financière de votre maison. Je m'en rapporte à eux, car je ne suis pas compétent dans cette partie, pas plus que dans beaucoup d'autres.* » Quelqu'un veut entrer dans la Congrégation, mais il a des dettes. « On ne peut pas le recevoir », écrit M. Fiat.

Un confrère de cette maison avait travaillé au *Manuel des Enfants de Marie*. M. Fiat lui écrit : « Vous devez être étonné de ne plus entendre parler de ce *Manuel*, à la composition duquel vous vous êtes dévoué avec tant de zèle et de désintéressement. Ne soyez pas inquiet, il est entre nos mains. »

A M. Dienne, supérieur de la Mission d'Angers, M. Fiat donne comme mot d'ordre : « La Mission est l'œuvre principale. Il faut lui sacrifier toutes les autres œuvres secondaires comme les Enfants de Marie. »

Au supérieur d'Angoulême, M. Fiat écrit : « Conformément à votre demande et à l'avis favorable de M. Forestier, j'accorde à M. Denant la permission de passer une quinzaine de jours avec sa mère. »

Un confrère du grand séminaire d'Angoulême voudrait un peu de ministère pendant les vacances, quelques retraites, par exemple. M. Fiat lui répond d'une façon qui ne correspond peut-être pas à ses désirs : « Veuillez vous rendre à Valfleury ; c'est un lieu de pèlerinage ; l'affluence est grande. »

On offre une œuvre près d'Aurillac : « Mon Conseil y répugne », écrit M. Fiat au Visiteur. Mais Aurillac, c'est l'Auvergne ! Alors, M. Fiat ajoute : « Voudriez-vous avoir la bonté de vous rendre à Aurillac, examiner l'œuvre sur place et nous donner des renseignements précis. » On voit comment M. Fiat, tout en respectant l'avis de ses consultants, essaie de les amener au sien.

Le *Berceau* possède une école que M. Fiat appelle petit séminaire, et auquel il envoie des vocations, même d'Alexandrie.

*Cahors* a perdu, cette année, un excellent missionnaire, M. Guyot. M. Fiat envoie à M. Méout, supérieur, ce petit mot : « La mort de M. Guyot m'est très sensible, car j'avais connu intimement ce cher confrère, lors de mon séjour à Montpellier. Je l'aimais bien et il me semble qu'il me payait de retour. Il m'a donné à propos d'excellents avis dont je lui suis très reconnaissant. »

D'autre part, ayant appris que M. Mercier avait soigné M. Guyot avec beaucoup de dévouement, il lui permet, pour le récompenser, de faire un pèlerinage à Lourdes. »

M. Méout, supérieur, a fait paver par la Congrégation les frais de sépulture de M. Guyot. M. Fiat lui écrit : « Vous vous

êtes trompé. C'est au diocèse à supporter les dépenses des funérailles. »

M. Méout est un grand chercheur de documents : il fouille les archives : M. Fiat l'engage à écrire l'histoire du séminaire de Cahors.

M. Sudre, de *Cambrai*, a transmis à M. Fiat un grand nombre de demandes de la part des confrères de sa province. M. Fiat en accorde quelques-unes, en refuse d'autres. « Je demande à M. Collot le sacrifice du voyage qu'il devait faire dans sa famille. » M. Molinier a demandé à aller respirer le bon air natal du Cantal. « Je l'autorise, écrit M. Fiat, à aller à Saint-Walfroy, où il trouvera un air vif et pur qui lui rappellera celui du Cantal. »

A d'autres, M. Fiat accorde : « M. Tournier pourra aller au Mont-Dore et, après, voir son père. — J'autorise MM. Bignon et Siguier à aller pendant quinze jours dans leur famille, à leurs frais. — J'autorise M. Droitecourt à aller à Rome, mais en pèlerin et non en touriste. Je ne permets pas les excursions au delà de Rome. »

On voit que M. Fiat essaie de balancer harmonieusement la règle et la dispense. Il possède l'art de gouverner. Il va tantôt à droite, tantôt à gauche. *Ars artium, regimen animarum.*

Mais quand il peut craindre quelque manquement à ce qu'il a fixé, il n'a pas peur de reprendre même des Visiteurs. « M. X... a été autorisé à passer quinze jours dans sa famille. J'apprends (un mois après) que ce séjour serait illimité. Je connais trop votre amour de la discipline pour ne pas espérer que vous m'aideriez de tout votre pouvoir à la faire observer. »

Un prédicateur a manqué pour une retraite de Sœurs. On crie contre le Supérieur général. M. Fiat s'excuse : « Le confrère désigné n'a pas voulu prêcher. Il a fallu vite en trouver un autre ; il arrivera en retard. J'assume volontiers la responsabilité des conséquences. J'ai la confiance que Notre-Seigneur me jugera plus charitablement que les hommes. »

Dans le diocèse de *Périgueux*, l'évêque ne veut pas laisser partir un confrère ; M. Fiat en a besoin pour une maison de mission, qui n'a plus qu'un seul confrère, tandis que celle de Périgueux en a sept. M. Fiat tient bon. « Il me faut ce confrère. »

Dans une maison de cette province, un frère est sacristain ; mais les Sœurs, les dames, les demoiselles, sous prétexte qu'elles apportent des fleurs, raccommode les ornements, etc., veulent commander au frère. Celui-ci entend être maître chez lui, être sacristain tout à fait.

Le Père Fiat doit accommoder toute chose, pacifier les esprits, fixer à chacun ses attributions. Ce n'est pas facile de plaire à tout le monde. C'est même impossible. « Le bon Dieu lui-même n'y réussit pas, disait un saint ; *a fortiori*, les hommes. »

M. Fiat nomme M. Lacour, Visiteur de la province d'*Aquitaine*, à la place de M. Souchon. On croyait qu'il aurait nommé à cette charge M. Dumay, supérieur de Dax ; aussi M. Fiat écrit une lettre pleine de délicatesse à M. Dumay pour lui dire pourquoi il ne l'a pas nommé Visiteur. C'est uniquement pour raison de santé.

A *Evreux*, M. Rosset travaille à la vie du Père Etienne et il envoie les chapitres au fur et à mesure à Paris. Evidemment il y a toujours quelque chose à dire. M. Chevalier, qui est di-

recteur des Enfants de Marie, trouve que M. Rosset ne parle pas assez de cette Association. Un autre assistant trouve trop sévère l'appréciation de M. Rosset sur une des assemblées générales tenues sous le Père Etienne. Il eût préféré que M. Rosset exposât simplement les faits et qu'il laissât chaque lecteur apprécier lui-même. D'autres disent que l'historien a bien le droit de donner son avis, laissant à chacun la liberté de l'embrasser ou non. M. Fiat félicite sans restriction M. Rosset pour cette tâche difficile et importante. Il lui rappelle seulement que cette vie est destinée au public.

Un des directeurs du grand séminaire d'Evreux voudrait venir faire sa retraite à la Maison-Mère. M. Fiat y est opposé. « Je regarde comme très important que les confrères d'une maison fassent leur retraite ensemble. »

M. Chevalier a fait la visite d'Evreux. Notons dans les remarques faites à M. Chevalier par M. Fiat, cette petite phrase : « Les bons renseignements sur M. Pouget ne m'étonnent pas ; ils me consolent beaucoup. Je connais ce missionnaire depuis longtemps et j'espère qu'avec la grâce de Dieu, il pourra faire beaucoup de bien. »

La maison de *La Rochelle* était en souffrance. La principale cause était la vieille question des appels aux ordres. Le supérieur est pour l'appel d'un séminariste à l'ordination, les confrères y sont opposés. On voudrait appeler cette affaire au tribunal de M. Fiat. Il semble que ce serait plutôt à l'évêque à trancher le différend. C'est ce que M. Fiat conseille au supérieur. « Si Monseigneur vous demande votre avis personnel au sujet du séminariste, vous pouvez et vous devez lui répondre selon votre conscience ; mais pour agir bien simplement, il semble nécessaire d'ajouter que vos confrères sont contre cet appel. » Et comme le pauvre supérieur est ennuyé de ces divergences, quelques-uns ayant menacé de ne plus venir au conseil, M. Fiat essaie de calmer. Il écrit au supérieur : « Je comprends la peine et le dégoût de la supériorité que vous causent les difficultés présentes et passées ; mais j'aime à penser que vous saurez porter votre croix et vous dévouer jusqu'à la fin pour le bien de la petite Compagnie et le salut des âmes. » M. Fiat écrit d'autre part à l'assistant « d'agir comme modérateur ; d'amener les confrères à revenir sur la résolution qu'ils semblent avoir prise de ne pas se rendre au conseil. » Il faut prendre garde que sous prétexte du bien « on ne soit guidé, sans s'en rendre compte, par l'esprit d'opposition. »

D'autre part, les confrères avaient à se plaindre des séminaristes. M. Fiat écrit à l'un des directeurs : « Je viens d'apprendre la conduite inconvenante de vos élèves à votre égard, en classe, et je compatis bien sincèrement à votre peine. On aurait peine à comprendre pareille chose dans un grand séminaire, si l'on ne connaissait le caractère des jeunes gens et le peu d'esprit de foi qu'ils retirent d'une éducation première si peu chrétienne. » Et le bon Père Fiat, pour consoler le confrère, lui permet d'aller à Rome « mais pas au-delà et par la voie directe ».

Si les confrères et le supérieur ont à se plaindre des séminaristes, ceux-ci ont des motifs de se plaindre, et M. Fiat qui aime la justice, signale à l'un des directeurs : « Il y a des plaintes à votre sujet. Vous traitez les séminaristes d'une manière un peu rude ; vous employez en leur parlant des expressions qui peuvent les blesser et qui les blessent. » M. Fiat fait

ensuite un petit sermon sur l'importance de la douceur dans la conduite des âmes, sur les exemples de saint Vincent, et il conclut : « A votre place, je lirais de temps en temps ce que dit Maynard de l'humilité et de la douceur de notre saint fondateur. »

D'autre part, M. Fiat souffrait de voir un confrère s'occuper beaucoup de ses parents, aller chez eux passer une bonne partie des vacances. Le confrère alléguait qu'il était entré à cette condition et que M. Etienne avait accepté. Il menaçait de recourir à Rome si M. Fiat s'opposait aux autorisations accordées par le Père Etienne. Et le pauvre Père Fiat d'écrire : « Personne ne veut renier les engagements contractés par le vénérable Père Etienne, mais vous auriez mieux fait d'y renoncer de vous-même. »

Toutes ces difficultés amenèrent le supérieur à demander à être déchargé de son office ; M. Fiat lui envoya une lettre pleine de délicatesse, condescendit à sa demande, en avertit l'évêque et lui proposa comme supérieur ou M. Duchemin ou M. Cornu. Il est probable que l'évêque choisit le premier, car à la rentrée, nous voyons M. Duchemin, supérieur du grand séminaire, et nous constatons, par sa correspondance avec M. Fiat qu'il est autorisé à donner mille francs à Monseigneur pour un vitrail en l'honneur de saint Vincent. Tout va bien qui finit bien.

Dans une maison de mission, la paix ne régnait pas. Les confrères étaient montés contre le supérieur et celui-ci contre les confrères. M. Fiat donne des avis très opportuns à l'un et aux autres. Il prêche pour l'union, dont Dieu est l'auteur, contre la désunion, fruit du démon, il rappelle l'*alter alterius onera portate*, il invite à la réconciliation, à l'esprit de foi, à la condescendance, au support : il fait visiter la maison ; il se propose d'aller lui-même voir le supérieur et les confrères. En fin de cause, il fallut se séparer, le supérieur fut changé. Il se jeta à l'eau pour calmer la tempête. Et le Père Fiat le félicita.

M. Fiat semble aimer particulièrement le supérieur de Loos, M. Bodin, qui veille avec sollicitude à la régularité de sa maison. Il est allé le voir lors de son passage à Lille. Il y maintient la discipline sur les voyages en famille, et il refuse à un frère d'aller voir sa sœur. Mais lorsqu'il craint des suites graves à cause de son refus, il cède : « Je ne voudrais pas par un refus porter préjudice à votre âme », écrit-il à un prêtre de Loos. M. Fiat n'est pas une barre de fer ; il veut la miséricorde et il n'éteint pas la mèche qui fume encore.

Cependant, il faut quelquefois chasser la brebis galeuse pour ne pas contaminer tout le troupeau. Il annonce à un Visiteur qu'il donne la démission à un confrère de sa province. Il recommande à ce Visiteur de faire observer la prescription du Père Etienne, qui fixe que l'on doit servir à chacun sa portion de vin et de nourriture. Il faut donc introduire l'usage d'un pinton pour chacun. « On me dit, continue M. Fiat, que vous avez fait quelque difficulté à cela, sous prétexte que ce n'est pas l'usage de la maison. Je suis persuadé qu'il n'en est rien. Toutefois, je vous prie de me donner des éclaircissements à ce sujet. Le meilleur moyen d'obtenir la bénédiction de Dieu est d'observer les prescriptions du Supérieur général. » D'autre part, il écrit à un supérieur de cette province : « Le Visiteur qui vous a empêché de suivre la circulaire de M. Etienne a outrepassé ses droits. Il a fait une application des principes

gallicans d'après lesquels les évêques se croyaient libres d'accepter ou de ne pas accepter les constitutions pontificales. Le premier devoir des supérieurs subalternes est de respecter et de faire respecter par leurs inférieurs les ordonnances des Supérieurs Majeurs. »

M. Fiat signale au Visiteur de *Lyon* un abus qui se pratiquait autrefois et contre lequel il bataille avec vigueur : « A *Valfeury*, les missionnaires ont mangé avec les Sœurs. Veillez, je vous prie, à ce que pareille chose ne se renouvelle plus, ni là, ni ailleurs. »

Il y avait des abus pour les vacances des missionnaires. M. Fiat y remédie en réglant d'une manière exacte ce qui peut se faire.

Et le saint M. Fiat termine sa lettre par cette remarque : « Oh ! que je tremble en voyant réussir des confrères qui n'ont ni piété, ni régularité ! Le bien qu'ils font est rarement solide et devient souvent un danger contre lequel ils n'ont pas, pour se prémunir, l'esprit qui fait les vrais missionnaires. »

*Marseille* a fait une bonne recrue en la personne de M. Sabatié qui n'a pas encore fait les vœux et qui est placé à la Mission de Toursainte. Mais la réputation de M. Sabatié fait qu'on le demande pour des prédications de carême, pour des adorations perpétuelles, des neuvaines des morts, etc... M. Fiat veut qu'on se consacre surtout aux missions proprement dites et il écrit que les travaux qu'on offre à M. Sabatié sont contraires à l'esprit et à la lettre des Constitutions ; qu'il vaut mieux s'abstenir de ces prédications. Ce serait créer un précédent fâcheux, les villes ne sont pas pour nous. »

D'autre part, M. Fiat tient à la gratuité de nos emplois. Il écrit au Visiteur de *Marseille* : « *Gratis accepistis, gratis date*. C'est la ligne de conduite que nous a tracée Notre-Seigneur et après lui saint Vincent, et autant que les circonstances nous le permettront, nous ne devons pas nous en écarter. Or, il est certain : 1° Que nous ne devons jamais rien demander pour les fonctions de notre ministère, par suite ne jamais les refuser quand nous savons qu'elles seront gratuites, et pour ce motif ; 2° que nous entrons tout à fait dans l'esprit qui doit nous animer, en offrant gratuitement nos services ; 3° cependant, il n'est pas contraire à ce même esprit de recevoir quelque offrande, même *intuitu functionum*, pourvu qu'elle vienne de quelque personne riche et que ce ne soit aux dépens, ni du pauvre peuple, ni des curés. »

M. Fiat n'encourage pas seulement les missions, les missions gratuites, il exhorte aussi les confrères à prêcher des retraites ecclésiastiques ; M. Sabatié est demandé pour ce ministère : il faut l'y appliquer.

M. Sabatié, dévoré de zèle, rongeaient son frein de n'avoir presque rien à faire à Toursainte. M. Fiat conseille de lui donner des prédications, de le charger de la sacristie et de l'église ; de ne pas l'exaspérer en lui confiant à lui seul le soin de la lecture pendant les repas. « Tâchez de le ménager, écrivait M. Fiat au Visiteur, M. Gadrat ; il y a en lui bien des qualités dont vous pourrez tirer parti en le traitant avec beaucoup de douceur et en lui témoignant de la confiance. »

En demandant la grâce des Saints Vœux, M. Sabatié a envoyé au Père Fiat une vie de saint Antoine. Le Supérieur général lui répond en l'autorisant à se consacrer au service

de la Congrégation, et en lui promettant de lire la vie de son patron, « j'espère en profiter ».

M. Sabatié avait parlé aussi d'établir un séminaire interne dans le Sud de la France, à Montauban, par exemple. « Les temps ne sont guère propices, lui répond le Père Fiat ; en tout cas, ma pensée ne serait nullement de le placer à Montauban. »

Des missionnaires sont malades à Marseille ; il faut des remplaçants ; M. Fiat y envoie un prêtre du séminaire, qui vient de prêcher le jubilé à La Teppe.

L'œuvre des Servantes, établie à Toursainte, périclite parce que le missionnaire qui en est chargé, ne réussit pas, manque de discrétion ; M. Fiat le change, car le bien des âmes passe avant tout.

M. Fiat poursuit inlassablement les déviations à la règle ; il s'occupe des moindres choses, la douillette, le camail, le dentier, etc. ; il s'occupe aussi de choses plus importantes. « J'apprends de Saint-Pons une chose que je vous prie de vouloir bien interdire, l'entrée d'une Sœur dans les chambres des missionnaires. Veuillez prendre les mesures pour qu'à l'avenir cela ne se renouvelle plus. »

On voit par ces détails que M. Fiat poursuit l'œuvre de réforme, sans se lasser, sans se décourager ; il le fait fermement mais doucement ; il ne craint pas de rappeler la règle à des hommes vénérables et plus anciens que lui.

Il avait choisi un confrère de Marseille pour aller à Antoura ; celui-ci témoigne une grande répugnance pour ce changement. « Mon intention n'est pas de vous imposer un sacrifice, lui écrit M. Fiat. Je vais chercher ailleurs. » Mais au Visiteur, il dit toute sa pensée, « une administration doit considérer le bien général », et comme le confrère sur lequel M. Fiat avait jeté les yeux lui demande de faire venir des confrères à Marseille pour célébrer avec eux un anniversaire quelconque, M. Fiat refuse. *Intelligenti pauca.*

A Marseille, il y a M. Dazincourt que M. Fiat vénère. Il a l'intention de l'envoyer comme Visiteur extraordinaire à Constantinople ; admirons avec quelle délicatesse, il lui propose cet emploi. « Je serais très heureux que votre santé vous permit d'entreprendre ce voyage. Veuillez me dire en toute simplicité si les voyages sur mer vous sont contraires ou favorables, et si mon projet vous paraît réalisable aux vacances prochaines. Je ne voudrais pour rien au monde compromettre votre santé qui nous est trop précieuse. » Ce projet n'aboutit pas et ce fut M. Pémartin qui accepta la charge.

M. Fiat consulte M. Dazincourt sur les confrères qui pourraient devenir supérieurs.

D'autre part, il lui montre aimablement qu'il l'a été induit en erreur. « Un farceur vous a trompé », lui écrit-il. Pour un autre personnage qui veut entrer chez nous et que M. Dazincourt recommande, « impossible, lui répond M. Fiat ; vous ne connaissez pas son histoire ; si vous saviez, vous seriez le premier à me dire de ne pas l'accepter. »

Un confrère de Marseille devait prêcher une retraite de Sœurs, mais une supérieure intervient qui bouleverse les plans. M. Fiat avertit le très digne confrère, et pour adoucir la peine d'une retraite « rentrée », il lui écrit gentiment : « En 1870, vous aviez pensé faire un pèlerinage à Rome, vous en souvient-il ? » Evidemment, le confrère n'a pas oublié... Alors, M. Fiat lui permet de réaliiser son projet qui semblait être

tombé à l'eau et il lui dit : « Si vous faites ce pèlerinage, donnez-moi quelque souvenir, quelque prière au tombeau de saint Pierre. »

A Meaux, une grande tempête dans un verre d'eau. M. Girard, le supérieur, a jugé à propos de supprimer un et même deux billards à la maison de campagne. A cette époque, les billards tenaient une grande place dans la vie publique en France, et même dans la vie de quelques communautés. M. Girard avait des raisons pour cette suppression. Il les expose à Paris. M. Fiat lui répond : « Mon Conseil n'a pas trouvé vos raisons concluantes. D'autre part cet enlèvement a causé un grand malaise dans votre maison. *Tout le monde* regrette cette mesure. Néanmoins, nous ne voulons pas vous donner un démenti devant les confrères, les séminaristes, le clergé ; mais vous ferez sagement et vous entrez dans notre pensée en remettant comme de vous-même les choses dans leur premier état. » Et le bon Père Fiat termine sa lettre par ce mot : « Les réformes sont difficiles à faire. »

Un ex-confrère est tombé dans la misère. M. Fiat prie M. Girard de lui venir en aide, de lui trouver un emploi.

M. Mathieu, du petit séminaire de Meaux, a perdu son père. M. Fiat lui envoie une touchante lettre de consolation : « Comptez que vous trouverez toujours en moi un vrai père qui vous aime d'autant plus que vous êtes orphelin selon la nature ». Mais son affection n'est pas aveugle. Ce confrère lui demande d'aller à Vichy. « Très volontiers, mais allez et revenez *per breviorum viam*. »

Il y a au petit séminaire un étudiant qui fait la classe. M. Fiat écrit au supérieur, M. Dibon : « Je suis décidé à rappeler l'étudiant parce que je désire que tous terminent leurs études à Saint-Lazare. »

Dans une province, on ne fait pas la lecture à table, pendant les vacances. M. Fiat proteste. Un ex-confrère se présentera peut-être dans une maison de la Compagnie : « Veuillez le prier poliment de ne pas venir chez vous. »

Tous ces petits traits nous font mieux connaître le Père Fiat que les phrases les plus ronflantes sur sa régularité, sa fermeté, sa bonté.

A Montpellier, le bon Père Corby a fait merveille pendant des années ; mais l'âge arrive ; il approche de soixante-dix ans ; c'est le moment de penser plus à l'éternité qu'au temps. D'autre part, on va s'installer dans un nouveau local, surcroît de soucis, d'ennuis pour un vieillard. M. Fiat lui écrit : « Il faut conserver vos forces pour entrer au *Clos Farel* (c'est le nouveau local du petit séminaire), après avoir pris tant de peine, il est bien juste que vous entriez dans ce séminaire qui est vôtre à plus d'un titre. Il me serait bien agréable d'assister à votre installation. » Mais la santé de M. Corby décline : « J'ai prié et fait prier pour que le bon Dieu vous rétablisse promptement et vous donne la consolation d'aller bientôt au *Clos Farel* inaugurer le petit séminaire nouveau. »

Mais la santé faiblit de plus en plus ; il faut songer à abandonner le gouvernail.

M. Fiat annonce à M. Corby qu'il est remplacé par M. Martin. « Il continuera le bien que vous avez fait pendant tant d'années ; il vous rendra heureux le repos conquis après tant de travail. »

M. Fiat recommande aux confrères « de distraire le bon Père Corby ; faites-lui débiter quelque scène des auteurs comiques ».

Au nouveau supérieur, qui s'inquiète de la question financière : « Le petit séminaire ne périra pas faute d'argent ; il faut bien sans doute vous occuper de la question financière, mais il faut mettre au-dessus la question de la régularité, de la piété, du travail. »

Un jeune confrère, M. Lobry, qui, plus tard jouera un grand rôle, commence à paraître sur la scène. On le voit préoccupé du bien de la maison. M. Fiat le remercie, le félicite, le modère : « Il est plus facile de voir ce qu'il serait bon de faire que de l'exécuter. La patience est le meilleur de tous les remèdes. »

Le supérieur du grand séminaire, M. Valette, a été reçu docteur. M. Fiat lui écrit : « Envoyez-nous donc un exemplaire de la *Semaine religieuse* qui raconte la cérémonie de votre promotion au grade de docteur. »

M. Valette s'exécute, mais il doit envoyer en même temps une lettre un peu trop tendre qu'un confrère du grand séminaire a reçue d'une Sœur d'Espagne : « J'aime à croire, répond M. Fiat, que le confrère en question n'autorise pas de pareils épanchements ; qu'il se tienne sur ses gardes et qu'il n'écrive pas. »

Quelques confrères de Montpellier obtiennent la permission d'aller passer quelques jours dans leur famille, avec les recommandations habituelles « *per brevioram viam* — vous ne vous arrêterez nulle part. »

Remarquons la délicatesse de M. Fiat. Un confrère est changé de Montpellier et placé à Albi. M. Fiat n'est pas content de la lettre de son secrétaire qu'il trouve un peu brève. Il corrige ce défaut par un gentil post-scriptum de sa propre main.

A Nice, M. Courrège fait merveille ; il est estimé de tous, évêque, clergé, laïques, parents, élèves. « Puissiez-vous continuer longtemps avec le même succès l'œuvre intéressante qui vous est confiée. »

Au grand séminaire de Nice, il y a un confrère qui reçoit, lui aussi, d'une Sœur d'Espagne, et qui lui écrit des lettres un peu trop tendres. M. Fiat jette un peu d'eau froide sur ce petit feu de paille qui peut déterminer un grand incendie. Il défend toute relation épistolaire entre ces deux âmes un peu naïves.

M. Fiat entretient une correspondance d'idées avec M. Médus, pour lors directeur au grand séminaire de Nice. Ce digne confrère ne cache pas au Père Fiat qu'il préfère de beaucoup le bréviaire diocésain à celui de Rome. Le Père Fiat a peine à s'expliquer cette préférence. Le Père Fiat voudrait bien pouvoir s'entretenir plus longtemps avec M. Médus, mais « je suis contraint d'imposer à mon cœur bien des sacrifices en fait de correspondance ».

Un confrère de Nice obtient la permission d'aller se soigner dans sa famille.

La maison d'Orléans marche bien. L'évêque est content des missionnaires. Une Sœur de Bailleul voudrait un confrère de cette maison pour la retraite de ses enfants. M. Fiat refuse : « 1° Orléans est loin de Bailleul ; 2° ce confrère est du Nord, et il est déjà allé deux fois dans son pays ces derniers temps. »

La maison de Périgueux a du personnel en abondance ; sept missionnaires missionnants. L'évêque veut les garder jalouse-

ment ; il accepte difficilement qu'on en diminue le nombre ou que l'on fixe la résidence de l'un d'entre eux à Cadouin ; dans ce cas, il ne veut pas lui donner de traitement. Le Père Fiat, qui avait trouvé cette combinaison un peu spéciale pour qu'il y ait trois confrères à Cadouin, en est pour ses frais. A une demande d'aller dans sa famille que lui fait un confrère de Périgueux : « Vous pouvez aller passer quinze jours chez votre père à la condition de ne pas visiter les maisons de confrères qui sont sur votre chemin. »

Dans une grande ville, le supérieur est un novice plein de ferveur, il veut remplir l'office de supérieur à la perfection ; il a entendu parler de la fidélité aux petites choses et il pose un grand nombre de questions au Père Fiat : 1° Peut-on tolérer la toque ? Réponse : « La toque ne doit pas être admise dans l'intérieur de nos maisons, encore moins au réfectoire. On peut la tolérer dans les voyages. »

2° Que faire à l'occasion des vœux d'un confrère ? Réponse : « Il convient de faire une petite fête de famille. On peut donner quelque chose de plus au réfectoire et le café. »

3° Quid de l'obéissance prescrite au chapitre V, n° 5 ? Réponse : « Cela s'observe bien à Saint-Lazare, où il y a obéissance au moins une fois par semaine et souvent deux fois. »

4° Quid de l'entrée dans les chambres des confrères et de la porte qui doit rester ouverte ? Réponse : « Ce numéro doit être observé ; ou bien il faut accorder une dispense particulière ou générale comme nous la donnons à Saint-Lazare tous les ans. Les Espagnols observent ce point à la perfection. »

5° Quid des lettres où l'on n'observe pas les formules recommandées ? Réponse : « Ne pas vous en préoccuper. Du moment que la formule est convenable, pourquoi y désirer l'uniformité ? » etc...

Le bon supérieur harcèle ainsi le Père Fiat de questions minutieuses et scrupuleuses, comme par exemple : Quid si un confrère s'assied pendant son action de grâces ? Quand un missionnaire mange seul, faut-il lui faire la lecture ? etc., etc... Le supérieur fait trop attention à ces petits points et s'il remarque qu'on n'en tient pas compte chez les missionnaires ou chez les Sœurs, il serait porté à être pessimiste. Aussi M. Fiat le gronde : « Je ne partage pas vos sentiments par rapport à la petite Compagnie et à la Communauté des Filles de la Charité ; il me semble que vous voyez trop le mauvais côté et que vous n'appréciez pas suffisamment le bien qui se fait par la double famille de saint Vincent. Soyez assuré qu'il y a parmi les Filles de la Charité quantité d'âmes très généreuses et qui sont les dignes épouses de Notre-Seigneur. »

Il y a à Reims un missionnaire qui deviendra plus tard Visiteur, M. Fiat ne veut pas qu'il aille prêcher l'adoration dans son pays : « *Nemo propheta in patria* », lui écrit-il.

Un frère coadjuteur de Reims voudrait se dépouiller de tous ses biens. M. Fiat ne le lui permet pas.

A Saint-Flour, le vénérable M. Pereymond a été autrefois le supérieur de M. Fiat ; aussi ce dernier a grande vénération pour lui. Il lui parle de ses difficultés, de ses soucis et il termine ainsi : « Quelle vie ! et quels embarras ! » Il lui donne aussi des nouvelles de son neveu qui est à Paris.

Ici comme partout, M. Fiat applique ses circulaires comme il peut. Il autorise M. Milon à garder ses honoraires de messe pour venir en aide à sa mère, et à passer huit jours près d'elle ;

il autorise bien volontiers M. Vernière, d'Albi, à aller voir son frère. M. Dumontier, du petit séminaire de Saint-Flour a renoncé à faire un voyage dans sa famille ; pour le récompenser, M. Fiat lui permet d'aller à Lourdes, au Berceau. M. Fiat a promis à M. Goudy de le laisser seulement un an au petit séminaire : « Je serai fidèle à ma promesse... Dites-moi simplement, quelles sont vos préférences, petit ou grand séminaire. »

L'évêque de Saint-Flour se plaint des dépenses faites au grand séminaire. M. Fiat lui répond : « Je suis heureux d'avoir prévenu vos désirs en y plaçant un économe qui a la réputation de n'être pas prodigue. » Et le catalogue de 1880 mentionne un bon Auvergnat comme nouveau confrère et économe, selon le cœur de l'évêque.

A *Saint-Pons*, M. Meugniot, le neveu de sainte Catherine Labouré, est logé à la même enseigne que les autres supérieurs : il ne trouve pas autour de lui tous les éléments qu'il désirerait. « Je souffre de vous voir si désolé, mais il me semble que vous vous effrayez outre mesure. »

A la fin de la lettre, M. Fiat écrit : « Je serais si heureux de vous faire plaisir, de vous témoigner ma reconnaissance pour votre bon travail. »

M. Meugniot n'échappe pas plus aux critiques que les autres supérieurs. M. Fiat lui écrit : « Je regrette beaucoup tous ces bavardages qui n'ont aucun fondement. Vous savez le cas qu'il faut en faire ; ne vous en tourmentez pas ; Dieu voit votre bonne volonté, votre désir du bien. Il ne peut manquer de vous bénir. »

Il y avait alors à Saint-Pons un confrère malade de corps et d'esprit. M. Fiat et M. Meugniot font tout ce qu'ils peuvent pour le guérir physiquement et moralement : « Allez prendre les eaux à Lamalou, cela calmera un peu vos nerfs ; venir à Paris, en la compagnie de vos anciens frères des études, cela vous sera sans doute agréable ; vous trouverez avec eux des distractions que vous n'aurez nulle part ailleurs ; de plus, vous avez un excellent médecin, vous pourrez à la Maison-Mère vous reposer ou travailler selon vos forces. » Le confrère en question répugne à venir à Paris, M. Fiat lui répond : « Je ne vous y avais appelé que dans la pensée que vous y trouveriez du soulagement pour vos infirmités de corps et d'esprit. Mais si ce voyage doit vous faire du mal, je préfère que vous ne le fassiez pas. » Le pauvre confrère est tellement obsédé qu'il risque de tomber dans le découragement, le désespoir. M. Fiat le rassure sur toutes les idées qui lui passent par la tête et il l'engage tendrement à avoir confiance en Dieu. Hélas ! ce confrère, très intelligent de par ailleurs, ne réussira pas à se guérir, et il souffrira toute sa vie de la tête et du corps.

A *Saintes*, le supérieur demande s'il doit prendre connaissance de la correspondance d'un de ses confrères avec M. Chinchon. M. Fiat lui répond : « M. Chinchon n'est pas un supérieur majeur et à la rigueur (souligné) toute la correspondance entre lui et votre confrère devrait passer par vos mains. Mais comme il a été directeur de ce bon confrère au séminaire interne, je crois qu'il est mieux de fermer les yeux et de la laisser passer comme affaires de conscience. »

Un confrère de cette maison a reçu un avertissement affectueux de M. Fiat à cause de ses visites aux externes et de ses cadeaux à certaines personnes de l'autre sexe. Le confrère aurait

préféré ne pas recevoir cette douche. M. Fiat lui répond : « Je comprends votre peine au sujet de ma lettre, mais les blessures d'un ami valent mieux que les caresses d'un ennemi. »

Il y a à Sens un excellent visiteur et supérieur ; c'est M. Mourrut ; M. Fiat le félicite de son dévouement, de sa prudence, de son support, de son zèle, des services qu'il rend aux Sœurs. Un confrère de sa province a demandé d'aller passer quinze jours dans sa famille. « J'admets les raisons, écrit M. Fiat à M. Mourrut ; et je permets volontiers à ce confrère d'aller dans sa famille, si toutefois vous n'y voyez pas d'inconvénient. »

Si M. Fiat loue et encourage les confrères zélés, il ne craint pas de reprendre les moins réguliers. Il écrit à un supérieur : « On dit : 1° Que vous avez de la peine quand vos confrères écrivent au Supérieur général ; 2° que le vendredi soir vous faites servir à table plusieurs plats et desserts. A la Maison-Mère, on ne sert qu'un plat de légumes. On ajoute un potage pour les anciens et les malades ; 3° vous tolérez qu'on manque au silence au déjeuner, et en vacances à tous les repas ; 4° vous désapprouvez publiquement la pratique de la communication intérieure. »

A un professeur de grand séminaire, M. Fiat ne voile pas les défauts : « 1° Vous êtes le protecteur des indisciplinés, l'adversaire des séminaristes réguliers ; 2° vous malédisez tout le monde en montrant de la mésestime et de l'antipathie pour MM. X... et Z... ; 3° je vous prie de ne pas aller à l'évêché, excepté si vous êtes appelé par Monseigneur ou envoyé par le supérieur ; 4° pas de visite aux externes sans permission du supérieur ; 5° veillez sur votre langue pour ne pas parler de vous et pour parler des autres en bonne part ; 6° pénétrez-vous bien des maximes de Notre-Seigneur. »

A un autre confrère : « J'ai entendu confrères et Sœurs faire des réflexions sur vos voyages en famille et sur vos séjours prolongés chez les vôtres. »

Et comme ce confrère se plaint au Père Fiat d'avoir blâmé sa conduite devant les Sœurs, M. Fiat répond humblement : « Il est bien possible que les bonnes Sœurs aient remarqué en moi une certaine surprise en apprenant que vous étiez dans votre famille ; car je sais bien que je dissimule mal mes sentiments ; il me souvient pourtant que je me suis abstenu de toute réflexion. »

A un supérieur susceptible, M. Fiat écrit : « Je ne vous ai pas visé dans ma circulaire. »

A un autre supérieur qu'il aime et estime beaucoup : « Je regrette que vous n'avez pas remis ma lettre à M. X... Les notifications du Supérieur général ne doivent pas être arrêtées. »

Signalons qu'on demande les confrères pour prêcher les retraites pastorales et que les confrères soit des missions, soit des grands séminaires, se prêtent volontiers à ce ministère, à la grande joie de M. Fiat. M. Gillot est un des plus demandés.

On invite M. Fiat à aller présider la distribution des prix du petit séminaire de Soissons ; il s'excuse de n'être pas libre ce jour-là.

M. Fiat, comme tous les supérieurs, est exposé à être critiqué par certains esprits. Il écrit à l'un de ses amis qui lui a fait part de ce que l'on dit contre lui : « J'ai vu quelque part que la force est nécessaire au Supérieur général, parce que, dans sa position, il était plus que personne en butte à la contradiction et même à la calomnie. Je ne dois m'étonner de rien ;

mais je vous affirme que je ne montre jamais les lettres qui ne sont que pour moi, et jamais aux confrères les lettres qui seraient écrites contre eux ; il me semble que, pour le rapport de la discrétion, je n'ai pas de grands reproches à me faire. »

M. Fiat se débat contre des demandes de voyage.

Un confrère de Soissons a demandé à venir passer les fêtes de Noël à Paris : « Je préférerais, répond M. Fiat, qu'il consacrait au soulagement des pauvres, l'argent qu'il réserve pour ce voyage. » Un autre a demandé d'aller passer à Rome les mêmes fêtes. M. Fiat permet, mais il rappelle les Décrets, il recommande d'aller à Rome par la voie directe, il défend d'aller à Naples ou autre ville. Un confrère a présumé une permission un peu spéciale ; M. Fiat lui a écrit à ce sujet ; le confrère présente ses excuses ; « après les explications que vous me donnez, il me serait impossible de vous en vouloir, mais ne recommencez plus, parce que je ne serais pas content. »

M. Fiat est obligé de refuser certaines permissions : « Je ne demanderais pas mieux que d'être agréable à tout le monde. Je puis le dire en vérité, il m'en coûte beaucoup de refuser. »

M. Fiat est obligé par son office de rappeler à l'ordre. Cela fait de la peine d'abord, et puis cela fait du bien. Il écrit à un confrère de Soissons : « Je suis bien aise que les larmes que vous avez versées vous aient remis le cœur en place. Je vous aime trop pour vous refuser de recourir à ce remède quand vous en sentirez le besoin ; j'espère qu'un jour viendra où les larmes feront place à la joie, non seulement dans le ciel, mais encore sur la terre. »

M. Fiat est assailli de demandes de changement. Il accueille quand c'est utile. (Il place un confrère près de sa mère parce qu'elle est malade.) Il refuse, quand c'est nuisible : « Ce changement vous nuirait dans l'opinion des confrères. »

A un supérieur de Soissons : « J'ai rappelé M. X... selon votre désir. Je voudrais pouvoir le remplacer. La chose m'est impossible. » Bonne réponse, qu'il fera souvent pour remédier aux demandes de certains supérieurs qui ne veulent que des perfections.

Nous insistons sur les lettres de M. Fiat parce que, mieux que des tirades sonores, elles font connaître l'intelligence, le cœur et la volonté du Père Fiat.

M. Forestier est Visiteur de la province de Tours. Sur son avis favorable, M. Fiat accorde plusieurs permissions : M. Goyer est autorisé à aller voir ses parents, huit jours ; — M. Gonathon a la permission d'aller passer dix jours en famille. Ne pas s'arrêter à Lyon ; — M. Pouget peut aller passer quelques jours en famille. Ne s'arrêter dans aucune maison de confrères ; — un autre confrère peut aller voir ses grands-parents à la condition que le voyage se fera à ses frais ; — un autre, au contraire, se voit refuser la permission d'aller chez ses parents. A la fin de la lettre, M. Fiat lui offre le Chili. S'il accepte, il pourra aller voir sa famille.

M. Fiat annonce à M. Forestier que M. Pémartin va aller visiter sa maison.

Un confrère de Troyes demande la permission d'aller à Rome. « Plusieurs, cette année, sont déjà allés à Rome. On verra plus tard. »

M. Demion, de Troyes, gémit d'être au grand séminaire ; il demande avec instance d'être employé aux missions. Accordé.

A *Valfleury*, il faut faire des travaux à l'église, au clocher ;

on offre un capital pour cela, à la condition de servir les intérêts à la donatrice, sa vie durant. Réponse : « Il vaut mieux refuser car on pourra avoir des difficultés avec les héritiers. »

M. Fiat a reçu une lettre anonyme au sujet d'un confrère de Valfleury. Il l'envoie au supérieur pour savoir s'il y a quelque fondement : « dans ce cas, dit-il, vous ferez bien de la lui lire. »

M. Fiat correspond souvent avec M. Houssin, de Vichy. Là comme partout, il y a des ennuis. Un confrère a été dénoncé à l'officialité diocésaine. Celle-ci envoie son dossier à la suite duquel ce confrère reçoit la démission des vœux.

M. Fiat place M. Planteblat à Vichy, en lui disant : « Vous aurez la consolation d'être près de votre frère et moi celle de vous savoir heureux. » Un autre confrère est allé assister son frère mourant, avec permission du supérieur. M. Fiat l'autorise à rester quelques jours dans sa famille.

M. Fiat écrit à un autre confrère. « J'apprends que vous êtes allé à Pau (Vichy est bien loin de Pau). De qui tenez-vous la permission ? De plus, passant à Périgueux, vous avez reçu l'hospitalité ailleurs que chez les confrères. »

On voit par ces détails que rien n'échappe au Père Fiat, et qu'il ne laisse rien passer. A ce même confrère, M. Fiat écrit : « Vous êtes un peu surchargé de travail. Je vous dispense d'aller à l'avenir chez les Sœurs de Moulins. » Et comme ce confrère a demandé à venir à Paris faire sa retraite, M. Fiat ne le lui accorde pas, « il devra faire sa retraite comme les autres, dans sa maison ».

M. Fiat s'intéresse aussi aux morts de Vichy ; il permet à M. Houssin d'acheter un terrain au cimetière. « Je désire que ce terrain soit longtemps vierge. »

Arrêtons-nous là pour la correspondance de M. Fiat avec les missionnaires de France. Elle nous montre que les choses ici-bas, même dans les Communautés, ne sont jamais parfaites. Ordinairement, les histoires des Communautés, comme les vies de saints d'autrefois, se taisent sur ces misères et nous font croire que tout est parfait et selon les règles. La vraie histoire nous montre que dans toutes les Communautés, quelle que soit la règle qu'elles suivent, il y a les défauts résultant du péché originel, auxquels on tâche tous les jours de remédier un peu, mais qu'on ne peut extirper complètement. Cela n'arrivera qu'au ciel. En attendant, il faut la patience : les inférieurs par rapport aux supérieurs, les supérieurs par rapport aux inférieurs. *Alter alterius onera portate.*

On pourrait s'étonner, qu'après sa circulaire si forte sur les voyages dans la famille, M. Fiat ait accordé un bon nombre de permissions. Mais il faut se rappeler qu'avant M. Fiat, depuis la reconstitution de la Compagnie, après la Révolution, les Supérieurs s'étaient montrés très larges sur ce point et qu'il aurait été difficile à M. Fiat de supprimer d'un seul coup ces voyages entrés dans les mœurs. M. Fiat était sage et prudent ; il savait que ce n'est pas en un jour qu'on modifie les coutumes ; il procéda donc doucement pour ne pas produire un plus grand mal ; il refusa quelquefois ; il accorda souvent, mais il le fera de moins en moins. Il y a lieu d'admirer sa manière d'agir.

Voyons maintenant les rapports épistolaires de M. Fiat avec les Sœurs.

D'abord, il compatit aux malheurs des Filles de la Charité. La maison d'Agen a été envahie par la Garonne. Trois mètres d'eau dans l'intérieur. On a passé quarante-huit heures d'angoisses, se demandant si on allait périr noyé. La Garonne était furieuse et montait toujours. On faisait la cuisine au grenier, et voici que le feu prend à la cuisine. Eau et feu, deux terribles ennemis. Enfin, le 25 février 1879, la Garonne se retire, mais quelle vase, quelle boue ! M. Fiat console les Sœurs.

Parmi les Sœurs, quelques-unes veulent quitter leur vocation : les unes pour aller dans un cloître, les autres pour retourner dans le monde. Aux premières, M. Fiat écrit : « Le démon est jaloux du bien que vous faites ; il cherche à vous faire quitter les Filles de la Charité sous prétexte d'une plus grande perfection. Le cloître a aussi ses misères. N'allez plus voir les bonnes Carmélites. » Une Sœur de Sablé veut aller chez les Augustines. Il l'engage à ne pas quitter saint Vincent. Une Sœur de Montpellier veut aller au cloître parce qu'elle ne s'entend pas avec sa Sœur Servante. M. Fiat lui montre « qu'il faut souffrir ici-bas pour gagner le ciel ; que dans le cloître, elle aura les mêmes ennuis sous une autre forme ; que nous sommes la cause de nos peines ; patience, humilité ; suivez les conseils de M. Corby ; évitez avec votre Sœur Servante les paroles et procédés qui pourraient paraître une bravade, un défi. » A une autre Sœur, il montre que ses tentations viennent de ce qu'elle a laissé de côté « ses exercices de piété ». Une jeune Sœur qui n'a que quelques mois de maison, est découragée et veut partir. — Notons qu'elle deviendra plus tard Sœur Servante, Officière de la Compagnie. — M. Fiat lui envoie une longue lettre. « J'ai lu très attentivement et médité devant le bon Dieu la lettre par laquelle vous me faites part de votre intention de quitter votre vocation. Je persiste à craindre que ce dessein ne soit une tentation. Il y a à souffrir partout. La nature nous grandit les difficultés de la position où l'on est et ne nous montre que le côté séduisant de celle où nous ne sommes pas. L'épreuve de votre vocation n'est pas assez longue. Il faut au moins un an d'essai pour une affaire aussi sérieuse. Courage ! Mettez-vous à votre office de bon cœur comme si vous y trouviez du plaisir. Le dégoût n'est pas une preuve. Dieu veut vous montrer combien nous sommes peu de chose par nous-mêmes ; il veut faire grandir notre vertu. » M. Fiat, sachant qu'il a affaire à une personne très intelligente et sérieuse, termine sa lettre ainsi : « Si cependant vous jugez l'épreuve suffisante, je ne voudrais pas augmenter vos peines et vous laisser tomber dans le découragement. Je vous laisse donc la plus entière liberté. Avant de nous quitter, priez, méditez, demandez à saint Vincent s'il est bien vrai qu'il ne doit pas être votre père et si les pauvres de Jésus-Christ, les amis privilégiés de son cœur, ne sont pas ceux que Notre-Seigneur vous demandait de consoler, de soulager. Que Dieu vous console, vous éclaire, vous bénisse. Je vous envoie ma meilleure bénédiction. Puisse-t-elle vous porter bonheur ! » La jeune Sœur pria, réfléchit, et resta, et à sa mort elle remercia Dieu de lui avoir conservé sa vocation et ses compagnes la pleureront comme une vraie mère. La bénédiction du Père Fiat lui a porté bonheur.

Une autre Sœur causa aussi grand souci au Père Fiat ; on avait annoncé officiellement à M. Fiat qu'elle était partie, qu'elle avait quitté le saint habit. M. Fiat avait même annoncé

son départ à sa maison. Or, voici qu'on lui écrit qu'il n'en est rien. Grande joie pour le bon Père. Dieu soit béni !

Quelquefois cependant, hélas ! il vaut mieux pour la Sœur et pour la Communauté, que telle compagne sorte. « Ma Sœur X... n'a aucune vocation ; vous pouvez la congédier », écrit M. Fiat à sa Sœur Servante.

M. Fiat veille attentivement à procurer aux Sœurs les confesseurs ordinaires et extraordinaires dont elles ont besoin. Les confesseurs ordinaires sont les curés des paroisses. En principe, M. Fiat tient à ce qu'elles ne changent pas de confesseur. « Faites vos efforts pour continuer à vous confesser au curé », cependant il permet, quand c'est nécessaire, d'aller à un autre, avec quelque restriction cependant. « Si toutefois vous avez trop de répugnance, je vous permets, avec l'agrément de votre Sœur Servante, de vous confesser à l'un des ecclésiastiques de la ville, approuvé pour les confessions des Sœurs. » Une autre Sœur est autorisée à se confesser au doyen du canton (mais elle devra avertir le curé). Une troisième peut s'adresser à M. le premier Vicaire (mais en passant seulement).

On exagérât alors les permissions à demander. Une Sœur demande la permission de faire une confession générale au curé. M. Fiat l'y autorise. Une Sœur demande même à M. Fiat si elle peut dire au curé les doutes qu'elle a d'avoir consenti ou non. Elle craint que ce ne soit la communication défendue par saint Vincent. M. Fiat la rassure et lui dit qu'elle peut sans scrupule faire ce qu'elle n'ose pas faire.

Les confesseurs extraordinaires sont habituellement les Prêtres de la Mission. M. Fiat veille à ce qu'ils aillent régulièrement remplir ce ministère. Quant au logement du missionnaire extraordinaire « ce sera mieux », écrit M. Fiat, qu'il aille loger au presbytère, à moins que le curé ne préfère qu'il aille chez les Sœurs. » Certaines Sœurs demandent à aller voir M. un tel... M. Fiat fait des difficultés quand c'est trop loin. Une Sœur des Pyrénées demande à venir à Paris ; c'est un peu loin, un peu cher ; perte de temps. Quand ce n'est pas trop loin, M. Fiat permet. Une Sœur de Chartres pourra venir à Paris.

Une Sœur de Nantes pourra aller à Fontenay-le-Comte. Une Sœur de Saint-Pol pourra aller à Cambrai ou à Lille, etc... Une supérieure de Dijon voudrait bien avoir M. Chinchon comme confesseur extraordinaire. Mais M. Chinchon est Assistant de la Maison-Mère, aussi M. Fiat répond à la Sœur que « M. Chinchon est si occupé qu'il ne pourrait pas aller à Dijon même de loin en loin. » Une Sœur de Causerets a même demandé de venir à Paris causer avec M. Fiat, s'ouvrir à lui. « S'il s'agit de direction, lui répond le Supérieur général, vous pouvez m'écrire. S'il s'agit de confession, votre voyage serait inutile ; je ne pourrai pas vous recevoir en confession. »

M. Fiat a soin aussi de procurer le bienfait de la retraite à toutes les Sœurs. Il y a un très grand nombre de maisons où se donne la retraite et toutes les lettres des Sœurs Servantes, sans aucune exception, constatent que leurs compagnes sont très contentes de leur retraite et du prédicateur. A une Sœur Servante qui écrit que le prédicateur n'est pas venu, M. Fiat répond comme consolation : « Tout a été pour le mieux ; c'est le bon Dieu et saint Vincent qui vous ont prêché la retraite. »

Il y a, dans la correspondance, un certain nombre de lettres aux Sœurs Servantes. M. Fiat recommande à toutes, la bonté et la régularité. La bonté d'abord. Elles sont mères de leurs

compagnes. Soyez une bonne mère. Soyez aussi pleine d'égards pour l'ancienne Sœur Servante. M. Fiat salue toujours la Sœur Gergonne, quand il écrit à la Supérieure de Sainte-Marguerite, à Paris. La régularité ensuite : le lever de 4 heures, la retraite du mois. D'abord donner l'exemple soi-même ; ensuite, tenir à la règle. « Mais, prudence. Si quelques abus existent dans la maison, allez bien doucement pour les corriger. Attendez le moment favorable. Imiter la Providence, qui procède suavement. S'armer de patience. Il faut s'attendre à souffrir. Les épreuves sont les caresses que Jésus crucifié donne à ses amis et la Croix, depuis qu'elle a été sanctifiée par le sang du Sauveur est, et sera toujours le sceau des élus. Notre-Seigneur sera votre consolation. » M. Fiat conseille le chemin de Croix aux Sœurs Servantes.

Il est à remarquer que les Sœurs Servantes et autres témoignent à cette époque un grand désir de communier plus souvent. On profite des moindres circonstances pour demander des communions supplémentaires. Le Père Fiat freine le plus qu'il peut ; il se croit toujours au xvii<sup>e</sup> siècle ; il oublie que le temps a marché, que l'Esprit Saint pousse les âmes à une union plus intime avec Notre-Seigneur, et que cette poussée surnaturelle va faire tomber les barrières établies par une prétendue régularité. L'Église a toujours poussé les Communautés à s'adapter.

Aux Sœurs Servantes qui changent de maison, M. Fiat conseille de ne pas écrire à leurs anciennes compagnes. « Ces lettres pourraient créer des embarras à celles qui vous remplacent. »

La grande peine des Sœurs Servantes d'alors est le manque de sujets. M. Fiat leur rappelle incessamment que Dieu nous demande de faire non pas ce que nous voulons, mais ce que nous pouvons avec les éléments dont nous disposons. »

Déjà à cette époque, on parle plutôt de fermer des maisons que d'en ouvrir de nouvelles... faute de sujets.

M. Fiat écrit à une Sœur Servante de *Montpellier* : « Les temps sont mauvais ; les vocations se raréfient ; les méchants voudraient nous faire beaucoup de mal ; mais la Sainte Vierge veille sur nous d'une manière toute spéciale, et elle ne leur permettra pas de voir leur dessein se réaliser. »

Mais pour aider à ce résultat, les Sœurs Servantes doivent faire des sacrifices, prier, être bien humbles.

Les Sœurs Servantes demandent souvent des lettres d'affiliation pour des bienfaitrices, pour des sous-maitresses dévouées. M. Fiat les accorde sans difficulté.

Mais c'est surtout avec les *Sœurs compagnes* que M. Fiat entretient une correspondance abondante et toujours toute surnaturelle. Il leur recommande toujours soit les quatre vœux, soit les trois vertus qui constituent l'esprit de l'état.

*Les vœux.* La pauvreté d'abord. Il y revient souvent.

« Pas d'opération financière. Cela ressemble à de la spéculation. Ce n'est avantageux qu'en apparence.

« Ne pas trop désirer l'argent, même pour les œuvres. Ne faites pas un pas pour avoir part aux largesses de Mme Prieur ; acceptez ses offres avec reconnaissance comme un secours qui vous vient du ciel. »

Il veut même qu'on se dépouille de son bien personnel dans certaines circonstances. « Ne plaidez pas contre votre père. Ne vous croyez nullement obligée de le faire par votre vœu de pauvreté. La charité, la paix est un bien trop précieux pour

qu'en ne soit pas heureux de l'acheter au prix des sacrifices les plus coûteux. Renoncez à tout et ne plaidez pas. »

M. Fiat permet souvent de laisser aux parents la jouissance de ses revenus personnels. Mais il ne permet pas habituellement de se dépouiller de son capital durant sa vie. A la mort seulement, disposer de ses biens par testament. En mai 1879, comme c'est le mois de Marie, il agrémente la permission de faire son testament en y ajoutant cette pieuse pensée : « Profitons du généreux testament que Notre-Seigneur a fait en notre faveur sur la croix en nous laissant sa sainte mère. » Il ajoute toujours un bon petit mot aux permissions qu'il accorde. A une Sœur qui est obligée de vendre sa propriété : « Travaillez à acquérir une propriété permanente dans la maison du Père céleste. » A une Sœur riche qui demande beaucoup de permissions parce qu'elle a beaucoup de propriétés, de titres de rente, etc... : « Notre-Seigneur vous fait sentir les inconvénients qu'il y a à être propriétaire. »

Il engage à se détacher de l'argent, à s'en servir pour soulager les pauvres — et aussi quelquefois pour faire plaisir aux compagnes : « Vous pouvez acheter des bonbons pour elles. Ce n'est pas une dépense inutile quand c'est modéré, puisque cela contribue à l'esprit de famille. » Il permet quelques dépenses extraordinaires pour une cinquantaine de vocation. « Cependant, soyez raisonnable. »

Il remercie les Sœurs qui donnent à la Congrégation ou à la Compagnie. Une Sœur de Bordeaux a envoyé du vin de la contrée à Saint-Lazare. Un gentil petit billet la remercie et lui annonce que le vin a fait bon voyage. Une Sœur a donné une cloche pour la chapelle de Montolieu. M. Fiat lui permet gracieusement d'aller à la bénédiction et d'être marraine.

Lui-même donne l'exemple ; il distribue tout l'argent dont il peut disposer. Un jeune homme de Montdidier lui est recommandé par Sœur Catoire. Il accepte de payer sa pension. La Sœur avait parlé de lui obtenir une bourse de l'évêque d'Amiens. « Non, car nous pourrions être gênés plus tard si ce jeune homme désirait entrer chez nous. » Cependant M. Fiat est un sage et prudent Auvergnat. Au Berceau, la pension est moins chère qu'au collège de Montdidier. « On pourrait envoyer ce jeune homme au Berceau, à moins que M. Louison, Supérieur de Montdidier, l'accepte au même prix qu'au Berceau. » A la supérieure des petits mousses de Dieppe : « Je ne pourrai pas assister au sermon de charité qui se donnera dans une église de Paris, je vous envoie mon offrande. »

Il donne à tous les pauvres qui recourent à lui ; mais il veut donner à bon escient. Il prie ma Sœur Pelegrin, de Paris, d'aller voir à telle adresse « si la personne est vraiment dans le besoin, donnez-lui de ma part. Je vous le rendrai. »

Quand les Sœurs vivent dans la pauvreté, il leur envoie des secours en argent. « Dieu n'abandonne pas les petits oiseaux ; il prendra soin de votre petite famille. »

Après la pauvreté, la *chasteté*. Vigilance pour garder ce précieux trésor. A La Teppe, les Sœurs s'occupent du linge des missionnaires. « Ne jamais entrer dans les chambres de ces messieurs. » Une maison de Sœurs a reçu le cardinal à dîner. On se proposait de faire chanter les jeunes filles pendant le repas de Son Eminence : « Ce n'est pas convenable du tout ; cela produirait bien mauvais effet. »

A Lyon, une maison détient une pharmacie importante. Mais on exige qu'il y ait un pharmacien et que ce pharmacien loge à la pharmacie, jour et nuit. M. Fiat écrit à la Sœur Dérieux : « Pouvons-nous tolérer qu'un homme passe sa journée avec la Sœur de la pharmacie ? Voyez-vous même.. Il est des limites que nous ne saurions franchir sans compromettre l'honneur de la Communauté. Toutefois les intérêts des pauvres demandent qu'on aille aussi loin que possible dans ces sortes de concessions. Quel temps est le nôtre ! Quelles difficultés ! » Il écrit d'autre part à la supérieure de la pharmacie, Sœur Callamand : « Si le pharmacien doit se trouver simultanément avec la Sœur tous les jours, la prudence et les convenances ne permettent pas de s'astreindre à ces conditions. Si on urge ce point, il faudra évidemment renoncer à la pharmacie. »

A la vigilance, il faut ajouter la mortification. « Pas de liqueurs. Il vaut mieux donner du bouillon », écrit-il à la supérieure de *Martel*.

Beaucoup de Sœurs vont très loin dans la mortification. Elles demandent la permission de jeûner : « La classe que vous faites, répond M. Fiat à l'une d'elles, pourrait à la rigueur être une raison de ne pas jeûner ; mais si ce travail ne vous incommode pas trop, vous pouvez jeûner. »

D'autres Sœurs sollicitent la permission de prendre la discipline, de porter un cilice, une ceinture de crin, des bracelets de fer. M. Fiat permet ordinairement avec certaines restrictions, tant de fois par semaine, tant d'heures par jour, etc... Mais à certaines, il refuse : « Pratiquez avant tout la mortification du jugement, de la volonté. — Soyez humble, respectueuse, obéissante. — La mortification la plus agréable à Dieu et la plus profitable à l'âme est la mortification de la volonté, du jugement. Là est la clef de la vraie perfection. »

A une supérieure : « Vos occupations fatigantes ne comportent pas des jeûnes et des veilles. ».

M. Fiat combat surtout les amitiés particulières, désordonnées, comme étant très funestes à la chasteté. Une Sœur sujette à ce défaut va être renvoyée. M. Fiat veut bien encore patienter un peu, expérimenter encore. « Si la Sœur ne se corrige pas, elle n'est pas propre à la Compagnie ».

La vertu et le vœu d'*obéissance* tiennent une grande place dans la correspondance de M. Fiat. D'abord les permissions d'aller dans sa famille. Nous avons compté cinquante-neuf demandes en 1879, quarante refusées, dix-neuf accordées. Il refuse à une Sœur auvergnate d'aller à Aurillac faire sa retraite ; c'est contre les usages de la Communauté d'aller dans son pays pour ces exercices. En *post-scriptum*, il écrit pour la Sœur Servante : « Tâchez de faire agréer cette réponse à ma chère compatriote. Dites lui que la dernière circulaire de la Très Honorée Mère me lie les mains. » Il donne plusieurs fois pour motiver son refus le désir de la Très Honorée Mère. « J'aurais bien voulu pouvoir accorder, mais je ne le peux pas. La Très Honorée Mère a, dans sa dernière lettre-circulaire, manifesté le désir que les Sœurs ne fassent pas ce voyage. » « Il y a une mesure prise en Conseil de ne plus permettre ces voyages. » « Nous recevons chaque jour des demandes de ce genre ; nous serons bientôt débordés. » « Les exceptions nous créent de sérieux embarras. » M. Fiat avait permis à une Sœur d'aller faire sa retraite à Avallon ; il écrit qu'il est obligé de revenir sur sa permission. Car la famille de cette Sœur reste près

d'Avallon et les demandes de cette nature, devenant de jour en jour plus nombreuses, nous avons dû prendre une mesure générale de ne plus permettre aux Sœurs d'aller faire la retraite dans leur pays. »

Quelquefois, les Sœurs allèguent que l'on a permis à telle ou telle Sœur. M. Fiat répond : « Si vous connaissez quelque Sœur qui ait obtenu de faire un voyage dans la famille sans des raisons très sérieuses, vous ferez bien de me citer des noms. » On lui cite le nom d'une Sœur qui est allée dans sa famille en se rendant au Berceau : « Vous me surprenez beaucoup, répond M. Fiat ; elle n'en avait pas la permission. »

Comme nous l'avons dit plus haut, M. Fiat accorde cependant quelquefois, quand il juge qu'il y a des raisons : « Vous pouvez envoyer votre compagne et l'accompagner à Amiens pour assister à l'enterrement de son père. » « Allez faire votre retraite à Bergues et priez vos parents de ne pas venir vous voir pendant la retraite, mais seulement avant et après. » « Je vous autorise bien volontiers à aller embrasser votre père infirme. » « Nous n'autorisons pas les Sœurs à aller voir leurs parents, cependant, à raison de la proximité, je vous autorise à faire une petite visite à votre père, mais que ce soit sans découvrir. » Une Sœur de Versailles va à Bagnères : « Je vous permets d'aller vous reposer chez votre mère. Vous logerez à Tarbes, et y prendrez vos repas. » A une autre Sœur : « Puisque vous pouvez aller à Thiers et revenir le même jour, allez voir votre Sœur. » Une Sœur de Roye est autorisée à aller à Fontainebleau arranger ses affaires de famille. Mais « aller directement, de même revenir directement, sans s'arrêter dans d'autres maisons. » Une Sœur passe à Agen, sa ville natale : « Elle pourra aller embrasser sa mère. » « Puisque vous espérez arranger vos affaires de famille et amener vos parents à une entente commune, je vous autorise bien volontiers à vous rendre à La Capelle-Marival. » Une Sœur Visitatrice a permis à une Sœur d'aller dans sa famille : « J'approuve ce que vous avez fait. Dans un cas grave et urgent, on peut présumer la permission. »

Une Sœur avait obtenu la permission d'aller voir sa vieille mère, elle a préféré en faire le sacrifice ; M. Fiat jubile : « Je suis heureux de porter à votre connaissance l'acte de vertu que vient de faire Sœur Sabatier. Dieu veuille inspirer à toutes les Filles de la Charité les mêmes sentiments. »

M. Fiat se montre plus large quand il s'agit de recevoir les parents des Sœurs dans la maison de la Communauté. « Quant à M. votre frère et vos autres parents qui viennent vous voir, vous pouvez continuer sans scrupule à les recevoir et à les bien traiter, comme les bienfaiteurs de la Communauté. »

Il y a aussi les permissions de faire un pèlerinage, d'aller à Lourdes, de venir à Paris faire la retraite. Trois Sœurs avaient sollicité de la Très Honorée Mère cette dernière permission. On leur avait répondu qu'il n'y avait plus de place. M. Fiat les autorise à venir, pourvu qu'elles trouvent dans Paris une maison de Sœurs qui les hospitalise.

Des Sœurs demandent à venir voir le Très Honoré Père. Voici la réponse qu'il fait à l'une d'elles : « Vous savez combien votre bonne Sœur Servante a été peinée de la dernière visite que vous m'avez faite. Je craindrais qu'il n'en fût de même pour celle-ci. » Il engage la Sœur à trouver une autre raison

pour venir à Paris et alors, dit-il : « Vous pourrez en profiter pour venir me voir. »

Si M. Fiat est bon et compatissant pour les Sœurs, il est ferme contre les Sœurs qui ne veulent pas obéir. Une Sœur veut partir parce que sa vie est pénible, sans consolation. Elle veut rompre avec ses vœux. M. Fiat lui montre en Notre-Seigneur un modèle admirable. « Étant sur la croix, sans consolation, il aurait pu descendre de la Croix, il ne l'a pas fait. Il a préféré mourir pour faire la volonté de Dieu. » Une autre Sœur a la même tentation. « Demeurez fidèlement et courageusement à votre poste ; seulement soyez humble, et respectueuse. » Une Sœur est changée; elle croit qu'elle a été accusée faussement et que c'est la cause de son changement ; elle veut partir. M. Fiat l'en détourne par une lettre douce et ferme : « Vous vous plaignez d'avoir mangé votre pain blanc et de n'avoir plus maintenant que du noir. Mais le pain que nous mangeons, est ce que nous le faisons par nos dispositions. Trempez-le dans le sang des plaies du Sauveur et vous lui trouverez une saveur délicieuse. » A une autre : « Non, les Supérieurs ne se moquent pas de vous. Si vous souffrez, n'est-ce pas un peu de votre faute ? Les plaintes que vous faites contre votre Sœur Servante sont sur un ton d'aigreur qui montre que la charité n'est pas dans votre cœur. » A une autre : « J'ai appris avec peine que vous n'avez pas voulu vous rendre au poste que vous assignait l'obéissance. Pour réparer cette faute, écrivez à la Très Honorée Mère ; vous lui demanderez pardon et vous vous mettez à sa disposition. » M. Fiat gronde sévèrement une Sœur qui est excitée contre sa Sœur Servante : « Votre supérieure eût-elle les défauts que vous lui reprochez, il faut faire comme les enfants de Noë, jeter sur ses défauts le manteau de la charité. » Une Sœur est absente depuis trois jours : « Il faut la chercher comme la brebis perdue, comme l'enfant prodigue. »

Une autre se montre obstinée. Il lui ordonne de quitter Montpellier par le premier train et de se rendre à Château-Evêque. « Si elle ne veut pas, qu'elle quitte immédiatement la cornette. »

Les Sœurs de ce genre sont une exception rare, très rare. Les Filles de la Charité n'ont besoin que d'être encouragées, stimulées pour le bien. Une supérieure se plaint qu'elle a trop de travail extérieur et que sa conscience ne lui permet pas de soigner l'extérieur au détriment de l'intérieur. M. Fiat lui répond : « Une bonne Fille de la Charité, tout en étant Marie, ne doit pas cesser d'être Marthe. » Et M. Fiat donne comme modèle, la vénérée Sœur Peschaud, la *reine du Midi*, comme on l'appelait, qui vient de mourir à Castres. « Je sais combien elle était dévouée. Elle a véritablement consacré sa vie à faire le bien. Je la regrette beaucoup. Elle continuera à s'intéresser aux œuvres et obtiendra de Dieu les plus abondantes bénédictions. »

M. Fiat prêche souvent la confiance en Dieu : « Ne vous découragez pas en voyant les ruines qu'il faut relever, écrit-il à Sœur Le Bras, de Saint-Sernin de Toulouse. Appelez à votre aide le divin architecte et il saura bien remettre une à une toutes les pierres à leur place. Seulement sachez patienter et ne pas vouloir tout faire d'un seul coup. Laissez à la divine Providence cette initiative dont elle est si justement jalouse et contentez-vous de la côtoyer. »

Une autre recommandation qui revient souvent est celle de faire ce qu'on doit faire : « Vous êtes chargée de faire la

classe et non les œuvres extérieures. Côté la Providence sans jamais enjamber sur elle. » « Pourvu que nous soyons là où le bon Dieu nous veut, que nous fassions ce que le bon Dieu veut que nous fassions : travail, repos, santé, maladie, peu importe. Le bon Dieu sait mieux que nous ce qu'il nous faut et ce qui importe à sa gloire. »

Il revient souvent sur cette recommandation d'être bonne paroissienne : par conséquent, assister aux offices de la paroisse, aux exercices du Mois de Marie, aux prédications du jubilé, aux processions, au pèlerinage de Notre-Dame des Ardents. « Il faut édifier la paroisse. Vous n'êtes pas des cloîtrées. »

On demande souvent au Père Fiat des lettres d'affiliation pour des bienfaitrices ; il accorde facilement. « Cela constitue un tiers-ordre de saint Vincent, à l'imitation des tiers-ordres de saint François, saint Dominique, etc... » Une fois seulement il fait quelque objection : « Nous n'accordons pas d'ordinaire des lettres d'affiliation à des personnes si jeunes, car leur avenir est encore trop incertain. Mais, puisque votre protégée a une amie de son âge qui jouit déjà de cette faveur, je ne puis la lui refuser. » M. Fiat fait remarquer qu'on ne donne plus le *Formulaire de prières* aux affiliées.

M. Fiat accorde des dérogations quand le bien des Sœurs ou des pauvres le demande. Une Sœur a besoin d'être veillée. Les compagnes ont un travail dans la journée qui ne leur permet pas de lui rendre ce service sans nuire au service des pauvres. M. Fiat autorise à faire veiller la Sœur par une femme de confiance du quartier. Elle pourra donc pénétrer dans l'infirmerie des Sœurs ou plutôt dans la chambre où couche la Sœur malade. Mais il ne permet pas aux Sœurs de veiller M. le Curé malade, ni de lui communiquer les Règles de la Communauté. Dans une maison, il n'y a pas de parloir. « Vous pourrez recevoir dans la salle de Communauté ». « Vous pouvez donner l'hospitalité aux Dames de la Providence, quand elles viennent pour les conférences pédagogiques », mais il ne veut pas que les Sœurs assistent à ces Conférences, qui étaient instituées par le ministère de l'Instruction publique.

On venait de prendre des mesures administratives pour les hôpitaux. M. Fiat recommande de suivre les directives données par Son Eminence le Cardinal de Paris. Certains Conseils municipaux se montraient hostiles aux Sœurs : « Que les menaces du Conseil municipal ne vous inquiètent pas. Faites bien observer les Saintes Règles, priez avec confiance, il ne vous arrivera aucun mal. »

Il recommande l'obéissance à toutes les lois qui ne sont pas contraires à la Loi de Dieu. Mais il ne veut pas que les Sœurs aillent recueillir des signatures contre les lois mauvaises.

Il prêche toujours l'obéissance au curé et aux vicaires pour les œuvres paroissiales : « Soyez obéissantes, patientes, prudentes. Invitez M. le Curé à vos fêtes ; ce sera un moyen de réconciliation et de conciliation. » J'assisterai moi-même à votre fête pour rétablir la paix.

Il y a des Sœurs qui ne ressentent pas une grande sympathie pour la Très Honorée Mère et qui le disent simplement à M. Fiat. Le bon Père les invite à faire des efforts, il leur suggère ce qu'elles doivent faire pour chasser l'antipathie et pour développer la confiance, le respect, l'affection : « Vous ferez bien de rompre la glace en vous adressant directement à la Très Honorée Mère. » On se plaint du Conseil de la Communauté. Voici

une réponse curieuse du Père à ce sujet : « Je regrette que vous n'ayez pas suivi jusqu'au bout les conseils que je vous ai donnés. J'ai lieu de croire que vous auriez obtenu une réponse favorable. J'en ai dit un mot au dernier Conseil et j'ai constaté avec plaisir qu'il y avait moins de résistance. Faites encore une neuvaine et puis allez trouver vous-même chacun des membres du Conseil. » A une Sœur qui demande en vain son changement à la Communauté, il suggère de le faire demander par la Sœur Servante : « On vous l'accordera plus facilement. »

Les Administrations se montrent plus sévères. Elles exigent le départ de telle ou telle Sœur, supérieure ou non. Il faut s'incliner : « Nous ferons tout pour adoucir l'amertume de la Sœur sacrifiée et de ses compagnes. »

Des Sœurs demandent à s'offrir en victime au Seigneur pour la Communauté, pour le rétablissement de la Très Honorée Mère, etc.... M. Fiat leur permet en ajoutant cette clause : « sous la réserve du bon plaisir de Dieu ». Cette clause peut paraître inutile, car il est évident que les Sœurs ne vont pas se tuer elles-mêmes pour devenir victimes. Elles s'offrent à Dieu dans le cas où il les acceptera. Alors, leur dit le Père Fiat : « S'il plaît au bon Dieu de vous choisir pour une de ces victimes, vous serez très honorée et très heureuse. »

Une bonne fille, qui est très malade, mourante, demande au Père Fiat la permission de quitter cette terre : « Je vous donne la permission de partir quand il plaira au bon Maître de vous appeler. Courage pour le grand voyage que vous allez entreprendre et qui va vous conduire au port de la bienheureuse éternité. Quand vous serez auprès de Notre Seigneur, souvenez-vous de moi et des deux familles. »

M. Fiat n'échappe pas au sort de tout supérieur. Il y a des Sœurs qui regrettent le Père Etienne, le Père Boré : « Je comprends, répond le Père Fiat, la difficulté que vous avez de vous mettre en rapport avec le successeur du Père Boré. » Et pour entrer dans les sentiments de la Sœur, il fait un grand éloge de son prédécesseur, sans se montrer le moins du monde froissé de ce que lui a dit la Sœur. A une Sœur supérieure qui manquait de confiance en lui : « Depuis votre voyage à Paris, vous ne doutez plus que je sois véritablement votre père. »

Une Sœur Servante à qui il a reproché certaines choses lui montre que ces faits sont inexacts. M. Fiat accepte humblement les explications de la Sœur sur un point ; mais il lui montre que les autres points ne sont pas inexacts. Le ton de sa lettre est affectueux ; il ne montre aucune peine de ce que lui a écrit la Sœur qui appartient à une grande famille.

M. Fiat, qui prêche l'amour des pauvres en donne de beaux exemples. Il écrit à la supérieure de *Folleville* : « Une bonne mère de famille de Gentilly, ancienne élève des Sœurs, se trouve dans la misère avec cinq enfants. Je prends deux garçons à ma charge. Avez-vous de la place ? Je paierai la pension. » A la supérieure de *Châtillon-sous-Bagneux*, il écrit : « Le bon Père Boré m'a laissé en héritage le soin d'une pauvre dame. Ayez la bonté de la prendre chez vous. » A une autre : « C'est de bien bon cœur que je m'engage à payer la statue de l'Immaculée-Conception que vous me demandez. »

M. Fiat ne veut pas qu'on ennuie les gens par des loteries. « Ce genre de demandes fatigue les populations et ne nous les rend pas favorables. »

La Sœur Deschaux, de *Bellegarde*, voulait établir un petit séminaire. Il la félicite, il trouve le projet excellent mais il y a des difficultés. « Il n'y faut pas penser pour le moment : on verra plus tard. »

M. Fiat règle l'exercice du service des pauvres. Il stimule les Sœurs, les encourage, les modère quelquefois. En un mot, c'est un vrai supérieur. Il entretient la flamme sacrée. Il ne veut pas que les Sœurs se mêlent de politique. lisent les journaux, s'entretennent entre elles ou avec les externes des événements « que leur grande préoccupation soit les pauvres, toujours les pauvres, les pauvres avant tout. »

Mais M. Fiat veut aussi que ce service des pauvres soit fait dans l'esprit de saint Vincent, avec simplicité, humilité, charité. La simplicité d'abord. « Ne pas se distinguer des autres. Faire comme les autres, comme le règlent la Sœur Servante et les Supérieurs majeurs. Ne pas se singulariser dans la piété, la régularité, la manière de traiter les pauvres. » Il exagère quelquefois cette simplicité en ce qui regarde la confession et la communion, mais cela était excusable alors. Ses recommandations sur la simplicité sont excellentes. Il démêle les petites roueries. Une Sœur a une clef de la boîte aux lettres ; elle le nie à la Sœur Servante. Il la gronde de cette duplicité et la rappelle à la simplicité. Il donne l'exemple de cette vertu en affirmant que les lettres confidentielles qu'on lui envoie ne passent pas au Conseil. « J'ai communiqué au Conseil les observations que vous m'avez faites, mais je n'ai donné aucun nom. Dans ma réponse, je n'ai rien dit qui puisse vous faire connaître. Vous voyez donc bien que vous êtes dans l'illusion à mon sujet. »

L'humilité revient souvent dans la correspondance de M. Fiat. Les Sœurs de La Fère sont attaquées, persécutées. « Ce n'est guère notre esprit, ni notre pratique de nous défendre. Nous nous retirons quand on ne veut plus de nous, laissant à Notre-Seigneur le soin de nous défendre. » Une Sœur de *Perpignan* a manqué de respect à l'égard de Monseigneur. M. Fiat engage la Supérieure à « aller trouver l'évêque et à lui demander pardon pour sa compagne ».

Une Sœur veut quitter sa vocation et entrer au Carmel. M. Fiat lui manifeste crûment le vrai motif de son départ : « C'est pour fuir l'humiliation que vous recherchez le cloître ». M. Fiat n'aime pas que les Sœurs cherchent à passer à la postérité en se faisant photographier. Cependant, il le permet aux Sœurs qui ont fait les vœux pour la consolation de leurs parents.

La charité est la reine des vertus. Il faut qu'elle brille dans la Compagnie des Filles de la Charité. Aussi, les recommandations de M. Fiat sont fréquentes à ce sujet : charité des Sœurs Servantes pour leurs compagnes : « Vous avez raison d'avoir bien soin de vos compagnes. Il faut toujours être pour elles comme une véritable mère. » Il gronde une Sœur Servante qui prive facilement ses compagnes de la sainte communion : « Il ne faut le faire que pour des motifs sérieux. Le devoir d'une Sœur Servante, comme celui d'une bonne mère, est de prier pour ses compagnes, de les engager cordialement et suavement, à devenir meilleures. » « Je comprends votre peine vis-à-vis d'un caractère semblable à celui de Sœur N... Mais, patience,

douceur, charité. Ramenez-la à son devoir comme le fait notre ange gardien par rapport à nous. » Il recommande aux Sœurs Servantes celles qui les ont précédées : « Soyez bien dévouée pour elle. Il faut lui adoucir les peines de la vieillesse. » Il ne veut pas qu'on se débarrasse des anciennes. « Je suis obligé de vous donner la même réponse que la Très Honorée Mère. Il est de toute justice et charité que chaque maison soigne les Sœurs qui ne peuvent plus travailler. C'est une bonne occasion de pratiquer toute sorte de vertus, en particulier le support lorsqu'on se trouve en présence de caractères difficiles. A une autre supérieure : « Il y a tant de changements dans cette maison depuis que vous y êtes que cela fait mauvais effet et vous donne une réputation que vous ne méritez pas. »

Les Sœurs aussi doivent supporter leur supérieure et leurs compagnes. « Il ne faut pas faire attention à tout ce qui se dit autour de vous et ne plus vous mettre en colère. Interprétez tout en bien. Supposez que vos compagnes n'ont jamais d'arrière-pensée contre vous-même. » « Les aspérités de votre caractère vous rendent difficile la société de certaines compagnes. Ne vous en prenez pas à cette pauvre Sœur qui n'en peut mais. Elle ne serait pas là, ce serait avec une autre que vous auriez des difficultés. » Et l'humble Père Fiat termine ainsi sa lettre : « Si vous triomphez de votre caractère, vous serez bien au-dessus de moi dans le ciel. » A une Sœur qui a été changée : « Silence et réserve au sujet de la maison que vous avez quittée. Bien faire et laisser dire. Dieu vous justifiera s'il le juge à propos, ici-bas ; sinon dans l'autre vie. » Le bon Père envoie souvent des lettres de consolation et d'encouragement aux Sœurs quand elles sont dans la peine ou la tristesse. S'il a tardé à répondre, il s'excuse et demande pardon. A une Sœur de *L'Hay* : « Je suis et je veux être le père de toutes les Filles de la Charité. » Il recommande aux Visitatrices de faire régner surtout la charité : « Faites tout pour empêcher ces cachotteries. » Il s'excuse auprès d'une Sœur : « Je m'étais bien aperçu, en passant à Cette, que vous aviez de la peine, mais dans la hâte du voyage et au milieu de Sœurs qui toutes avaient à me parler, je n'ai pas pu donner à chacune le temps qu'elle aurait désiré. » A une autre : « Mon bonheur est de faire du bien aux âmes que le bon Dieu m'a confiées. » Aussi recommande-t-il instamment la cordialité : « Evitez les paroles qui seraient de nature à froisser. On ne gagne rien avec des procédés un peu vifs et blessants. La douceur et la conciliation obtiennent de meilleurs résultats. »

Terminons par ce petit mot à la Sœur Narp. d'*Arcueil* : « C'est avec beaucoup de peine que j'apprends votre indisposition. Je prie Notre-Seigneur de l'atténuer et de l'alléger le plus possible et de la faire tourner au bien de votre âme. Si c'était nécessaire, ma chère fille, j'irais vous voir malgré le froid, espérant que la Sainte Vierge nous préserverait de tout accident fâcheux ; mais comme notre entrevue peut se différer, je resterai à la maison où les occupations ne manquent pas. »

Edouard ROBERT.

## Monsieur Aymard DUVIGNEAU

(21 juillet 1879-1<sup>er</sup> mars 1956)

### LES LANDES

M. Aymard Duvigneau est né le 21 juillet 1879 à Ondres, canton de Saint-Martin-de-Seignaux (Landes). La petite commune d'Ondres est située en bordure de la forêt de pins et tout près de la mer. C'est donc la chanson de la pinède et le rythme continu des vagues qui bercèrent les premiers rêves d'Aymard. Les parents devaient comme tous ceux du pays être résiniers ou ouvriers aux usines toutes proches du Boucau-Neuf. Du père je n'ai guère entendu parler ; c'est toujours Mme Duvigneau qui venait voir son fils au Berceau : peut-être le père était-il déjà mort.

*« En entrant au Berceau de Saint-Vincent-de-Paul, qui était alors petit séminaire autant qu'école apostolique. Aymard se trouve bien dans son milieu. La maison était alors régie, sous l'autorité nominale de M. Eugène Campan, par M. Serpette, assistant, professeur de rhétorique et factotum universel, qui a consacré toute sa vie de prêtre à cette œuvre. Le corps professoral se composait, en plus de M. Campan, supérieur, et de M. Serpette, professeur de rhétorique, de M. Mellier, professeur de seconde, de M. Buck, professeur de troisième, de M. Fanguin, professeur de quatrième, de M. Cardin, professeur de cinquième, de M. Elie Mustel, professeur de sixième, de M. Calais, professeur de mathématiques, et économiste, et de M. Blancard, professeur d'histoire et maître de chapelle.*

*« La caractéristique du Berceau à cette époque était une vie de famille ; c'est du reste la même encore aujourd'hui : que Dieu en soit loué ! Rapports francs et aisés avec les professeurs, fraternelle camaraderie entre élèves, chacun se sentait vraiment chez soi. Les études étaient bonnes : un solide enseignement classique français-latin-grec ; mais l'étude des langues vivantes, l'histoire de la littérature, les sciences, botanique, physique, chimie, paléontologie ne furent établies que deux ans après le départ d'Aymard. C'est M. Serpette, devenu supérieur, qui fit cette réforme nécessaire.*

*« M. Duvigneau fut au Berceau un très bon élève. Dans sa classe il tenait le premier rang pour toutes les matières. Son travail constant, son esprit de discipline, sa piété normale mais bien personnelle, le faisaient apprécier de ses maîtres et condisciples. Il savait réfléchir, cherchant, au moins dans les hautes classes, à se faire une idée personnelle, peut-être déjà une pointe de ténacité. En récréation, ce n'était pas un boute-en-train, un leader dynamique, ni un sportif, mais il savait se prêter volontiers aux jeux. Il y avait dans l'ensemble de son comportement extérieur quelque réserve et timidité, avec cela un cœur sensible, s'attachant aux personnes et aux choses. « Je l'ai vu pleurer à son départ définitif du Berceau après sa prise de soutane. Ses condisciples étaient : M. Chambre, prêtre diocésain, M. Chatelet, Lazariste, M. Dufouert, prêtre diocésain, M. Lagraula, Lazariste, M. Lesage, entré dans le monde après un séjour chez les Lazaristes, M. Picot, clerc lazariste décédé à Dax, M. Sa-*

battier, prêtre diocésain, M. Saubusse, qui essaya la vie de Lazariste, revint malade, au Berceau, et mourut clerc, M. Torchard, prêtre diocésain. » *Voilà ce qu'écrivit M. Duhour, C.M., élève en troisième au Berceau, quand M. Duvigneau était en première.*

Le 20 septembre 1896, ce dernier entra au séminaire interne de la Congrégation de la Mission à Notre-Dame-du-Pouy, Dax. A son arrivée, la maison était ainsi constituée : M. Théodore Vernière, supérieur et visiteur, M.M. Bernard Peschaud, Bertrand Lacerenne, J.-B. Mignou, Marius Meut, Alphonse Delanghe, Julien Dardans, Georges Lafosse, Daniel Choissard, Camille Anchier. Les étudiants étaient au nombre de vingt-six, et les séminaristes de douze. (A Paris, étudiants, quatre-vingts, séminaristes, cinquante-cinq).

Aymard Duvigneau, normalement, termina son séminaire interne en juillet 1898, et il commença sa philosophie en octobre de la même année. Il la termina en 1900 : il avait alors vingt et un ans. Il partit donc pour le service militaire d'où il revint en 1901. Une année après il fit ses vœux perpétuels, 30 mars 1902, et fut ordonné prêtre le 28 mai 1904. Du séminaire international de Strasbourg, M. Hubert Verhaeren qui avait connu M. Duvigneau à Dax écrit ceci sur son condisciple : *« Mon vieux compagnon de captivité a tenu plus longtemps que je ne pensais, quand je le quittais à Marseille, fin juin 1952. Il est vrai que c'était un type de tempérament tenace et de grande énergie de volonté. Je l'ai connu à Dax pendant mon court séjour de septembre 1899 à juillet 1900 : il commençait alors sa philosophie avec M. Coste comme professeur, pendant que je débatais en théologie, avec M. Dubus pour le dogme, et M. Anchier pour la morale. Nous nous trouvions ensemble pour les classes d'écriture sainte, je crois, données par M. Droulez. Aymard Duvigneau a dû faire son service militaire, je pense, pendant son cours de philosophie, car je me souviens d'une visite qu'il nous fit à Saint-Lazare au Nouvel An de 1901. Il était alors en soldat.*

*« Il y avait alors à Dax deux groupes parmi les professeurs et les élèves : le conservateurs et les progressistes. Duvigneau était du groupe progressiste, travailleur acharné. Il avait dû faire de bonnes études au Berceau et venait d'être nommé bibliothécaire, en passant aux études.*

*« C'était alors un jeune homme plein de vie, boute-en-train aussi pour les grandes promenades à pied, les excursions dans les bois. Le climat du Kiangsi lui a plus tard ruiné la santé, — c'est par un miracle d'énergie qu'il a pu survivre, même à neuf mois de prison. C'était évidemment un homme de devoir, strict pour lui-même, mais pas regardant pour les autres, — bon compagnon, serviable, généreux et dévoué à l'occasion. Je ne me souviens pas d'autres détails pour ses études. Je pense qu'il a beaucoup profité de l'enseignement de M. Coste, qui était alors en pleine croissance et dont le sérieux intellectuel s'est bien révélé par ses travaux ultérieurs. M. Dubus, professeur de dogme, était aussi un esprit très ouvert, moins homme d'étude. Il affectionnait davantage les Missions, avait de vrais dons d'orateur et était heureux de s'échapper pour aller prêcher retraites et missions. »*

Pendant les années qui suivirent 1900, on peut s'en rendre compte par les témoignages de nos confrères de cette époque, il y avait dans nos maisons de formation un réel enthousiasme

pour les études de l'écriture sainte et de l'histoire des dogmes. Les origines des documents qui sont à la base de nos croyances et de nos pratiques étaient passées au crible par les historiens rationalistes, surtout allemands, et la jeunesse cléricale française courait sur la brèche pour défendre le dépôt sacré. Pour mieux assurer cette défense, elle pensait qu'il fallait user de la plus grande loyauté, et bien séparer, dans nos croyances, la bale du bon grain. Certains, sur ce chemin, surtout à Paris, allaient un peu loin. On les envoyait alors à Dax, pendant quelques temps, pour apaiser leur fièvre intellectuelle. Ce refroidissement par radiation ne pouvait s'opérer sans que les voisins d'études reçussent des arrivants quelques émanations du feu qui les dévorait. Et c'est ainsi que la Maison de Dax, sans vibrer au même point que celle de Paris, qui était au foyer même des grandes controverses, vivait dans une atmosphère d'ardeur intellectuelle.

J'ai entendu souvent nos confrères, qui ont fait leurs études autour de 1900, dire : « Oh ! la belle époque ! » M. Duvigneau était de ce nombre. Était-il un simple « *Laudator temporis acti* » ? En 1900, il y avait à Dax trente-neuf étudiants et douze séminaristes ; à Paris, quatre-vingt-neuf étudiants et soixante-cinq séminaristes. En 1901, Dax, trente-trois étudiants, dix-huit séminaristes ; Paris, quatre-vingt-sept étudiants et soixante-neuf séminaristes. En 1902, Dax, trente-sept étudiants, quinze séminaristes ; Paris, cent cinq étudiants, soixante-sept séminaristes ; Rome, trois étudiants. En 1903, Dax, quarante et un étudiants et seize séminaristes ; Paris, quatre-vingt-quinze étudiants, cinquante-quatre séminaristes ; Wernhout, dix étudiants. En 1904-05, Dax, quarante-six étudiants, dix-sept séminaristes ; Paris, soixante-deux étudiants, trente-quatre séminaristes ; Panningen, dix-huit étudiants, onze séminaristes. Sans faire le procès des causes immédiates et éloignées qui, en 1904, ont amené un changement manifeste dans les chiffres, il est évident que vers les années 1900, au point de vue du recrutement, c'était le beau temps de la Congrégation.

Les étudiants avaient la supériorité du nombre et les études étaient gaies. Cela ne signifie pas que le nombre engendre l'enthousiasme, mais je crois que ce dernier se développe difficilement sans le premier. Par contre, que la jeunesse se trouve réunie en grand nombre et « *mens agitat molem* ». De là les grandes démonstrations de jeunesse qui précèdent et suivent habituellement aujourd'hui les discours vibrants des orateurs politiques. Je ne veux pas dire, pour autant, que nos étudiants des années 1900 descendaient dans la rue pour faire claquer les talons et prendre part à des mouvements de masse. Il n'était pas nécessaire d'en arriver là pour mettre de la vie dans le groupe important des étudiants de ces années-là. La vie, l'entrain et la gaieté jaillissaient spontanément dans les discours et les joutes académiques. M. Duvigneau conserva toute sa vie cet amour du travail dans la gaieté.

La maison de Dax est dédiée à la Sainte Vierge : nul doute qu'il puisa dans l'atmosphère qui y régnait alors cette grande confiance qu'il eut toute sa vie dans la Bonne Mère du Ciel.

En regardant au loin, du haut de la colline ou de la tour Borda, sur la fin de ses études, il dut penser souvent à son ministère futur. La maison, en 1903-04, se remplissait de confrères qui ne pouvaient enseigner dans les séminaires et se prépa-

raient à partir à l'étranger. Les jeunes, après l'ordination, partaient pour l'Amérique du Sud, le Proche-Orient ou la Chine. L'immense Empire chinois était alors tranquille et son énorme population promettait du bon travail pour les jeunes énergies missionnaires venant d'Europe.

Dans ce magnifique champ d'apostolat, les Lazaristes avaient les plus belles missions : dans le Nord, Péking et la plus grande partie de la province de Tchély ; dans le Sud, l'œuvre missionnaire n'était pas encore si avancée, mais il y avait l'avantage des grands espaces et de plus de variété : toute la province de Tchékiang et toute la province du Kiangsi.

M. Duvigneau fut ordonné prêtre le 28 mai 1904 par Mgr Jacques-Hector Thomas, C.M., et peu de temps après il reçut son placement pour la Chine. Nul doute qu'il fut content. C'était un caractère ardent qui ne demandait qu'à se dévouer. C'est cette disposition à se donner pour le salut des païens qui lui donna le courage de se séparer de sa mère qu'il aimait tant.

### LE KIANGSI

Il arriva à Shanghai le 17 septembre de la même année 1904. Il se rendit à la Procure. C'est là que résidait M. Louis Boscat, procureur et visiteur de la province de Chine. Il y avait pour l'aider MM. Ciceri et Bouvier, et deux frères coadjuteurs, dont le Frère Barrière, qui était connu de tout Shanghai.

M. Boscat désigna à M. Duvigneau la mission dans laquelle il devrait travailler : c'était le Kiangsi Oriental. Cette province était divisée, en effet, en trois vicariats qui s'appelaient : le Kiangsi septentrional, le Kiangsi méridional et le Kiangsi oriental. Le vicaire apostolique en était Mgr Vic. Il était en même temps, comme c'était l'usage à ce moment-là, supérieur au point de vue religieux. M. Boscat dut faire quelques paternelles recommandations au nouvel arrivé, puis il chargea le Frère Barrière de s'occuper de lui.

Pour les jeunes missionnaires, il y a d'abord quelques achats à faire : il faut se procurer quelques habits légers qu'on n'a pas en venant d'Europe, et quelques livres. Une promenade dans une des grandes avenues, une visite à Zikawei, la mission des Pères Jésuites, et on part.

De Shanghai, pour le Kiangsi, il y avait choix de bateaux : « *China Merchants* » (compagnie chinoise), « *Nisshin Kisen Kaisha* » (compagnie japonaise), « *Butterfield and Swire* » et « *Jardine and Matheson* » (toutes deux anglaises). Les bateaux partaient de nuit et quand le jour se levait on était au milieu du fleuve Yang-tze, au-dessus de l'île Tsung-ming. Et pourtant il semblait qu'on était de nouveau en plein Océan. C'est qu'à cet endroit, le fleuve a de cinquante à soixante kilomètres de large et, comme dit Marco Polo, « *cela ressemble plus à une mer qu'à un fleuve* ». Même en remontant, on n'aperçoit les rives que lorsque le bateau va sur le côté pour accoster. On accoste à Tchen-Kiang, port situé au croisement du Yang-tze et du grand canal qui va de Hang-tchoo à Péking ; à Nanking, la capitale du Sud, à Ou-hou, port important de la province An-hoei ; An-king, capitale de cette dernière province, enfin on arrive à Kiu-kiang, le port qui dessert toute la province du Kiangsi. On est à six cent soixante-quinze kilomètres de Shanghai. Le port se trouve sur la rive sud ; plus loin, à l'intérieur des terres, il y a la ville. C'est une vieille cité du temps de la dynastie des T'ang

(IX<sup>e</sup> siècle) et qui a beaucoup souffert durant la rébellion des Tai-ping. Elle est maintenant pleine de vie à cause de son commerce florissant. C'est là que résident le vicaire apostolique du Kiangsi septentrional, Mgr Gérard Bray, et son coadjuteur, Mgr Paul Ferrant.

M. Duvigneau a juste le temps de jouir un ou deux jours de l'hospitalité fraternelle que donnent toujours les missionnaires de Chine à un confrère de passage, surtout quand c'est un nouvel arrivé. Un ancien « qui en a vu d'autres » a même pu, le tirant un peu à l'écart, lui dire : « Attention, ici, il ne s'agit pas de s'emballer. » Il n'a pas plutôt pris sa réfection temporelle et spirituelle, que M. Duvigneau doit de nouveau voguer. Cette fois-ci, il monte sur une grosse jonque d'une capacité d'environ quatre à cinq cents tonnes. Au milieu du pont de celle-ci s'élève un mât de vingt mètres, qui soutient une immense voile qu'on tourne au moyen de grosses cordes pour prendre le vent. On oblique vers le sud, passe *Hou-k'oo* (la gorge du lac), et on se trouve bientôt en plein lac *Po-yang*. Il faut le traverser du nord au sud sur une longueur de cent vingt kilomètres : on n'aperçoit pas les rives car le lac a une largeur de trente kilomètres. En plein jour, on se dirait au milieu du lac de Tibériade : partout des barques à voile d'où les pêcheurs jettent leurs filets et les retirent pleins de poissons grands et petits, sauf certains jours où ils travaillent jour et nuit sans rien prendre. « J'arrangerai ça ! » se dit Aymard Duvigneau, en pensant qu'en terre infidèle les missionnaires partagent un peu le don des miracles de Notre-Seigneur. Comme le lac de Tibériade, le lac *Po-yang* est une cuvette environnée de montagnes. Mais, tandis que celles de Palestine sont dénudées et sous les plus éclatants rayons de soleil n'offrent qu'un aspect de terre rougeâtre, les montagnes du Kiangsi apparaissent partout verdoyantes. Le lac, ici, n'est pas alimenté par des « oued », torrentueux en temps de pluie et secs en été. C'est, au contraire, en été, au temps de la mousson, que les fleuves roulent le plus d'eau. En hiver, bien sûr, ils sont plus modestes, mais ils ont de l'eau toute l'année : ce sont le *Po-kiang*, le *Shin-kiang*, le *Kan-kiang* et le *Iu-Shui*. Le *Kan-kiang* débouche au sud du lac : en le remontant on va directement vers le Sud, on passe par *Kian*, par *Kantchoo*, et au delà de cette ville on arrive bientôt à un endroit où la rivière n'est plus navigable. On descend de la barque et on prend les porteurs qui cheminent en montagne. On traverse alors une passe entre les montagnes *Tai-yu-ling* et *Kiou-ling* et on arrive à *Num-yang* sur une rivière. De là, la barque mène à *Shu-tchoo* qui se trouve sur le *Pei-Kiang* qu'il n'y a qu'à suivre pour arriver à Canton, et non loin de là à Macao.

C'est le chemin inverse que suivirent les anciens missionnaires dès que la voie maritime leur fut ouverte. Matthieu Ricci s'établit d'abord à Macao, de là il passa à Canton, séjourna quel-ques temps pas loin de cette ville, puis, dès que ce fut possible, remonta le *Pei-Kiang* jusqu'à *Shu-tchoo*. De là il passa à *Num-yang* qu'il quitta pour escalader la passe. Il prit la barque à *Kantchoo* pour arriver à *Nantchang* où il séjourna un certain temps. C'est la même route que suivirent après lui tous les Jésuites, et lorsque nous succédâmes aux Jésuites français en 1783, c'est la route que suivirent tous nos missionnaires jusqu'en 1850. Ils ne perdaient d'ailleurs pas leur temps. Une fois à *Kantchoo* les nôtres se trouvaient chez eux, et ils évangélisaient les chrétientés en descendant le fleuve. C'est ce que qu'é-

le bienheureux Clet, par exemple. La route côtière étant infestée de brigands à cette époque, les chargés de missions occidentaux auprès de la Cour de Péking passaient tous par là. C'est pour cela qu'on appela cette voie la « *Route des Ambassadeurs* ».

Le fait d'être ainsi parcourue du sud au nord par les missionnaires qui pénétraient à l'intérieur de la Chine valut à la province du Kiangsi d'être évangélisée de bonne heure. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Père d'Entrecolles rayonnait même à l'intérieur des montagnes en suivant les voies d'eau. En 1712, de Taotchoo il écrivit à Paris une lettre dans laquelle il entretint ses lecteurs du marché de Kingteutchien et de ses travaux apostoliques dans cette localité.

Ce marché (Tchen-tien, ville où se tiennent régulièrement les foires) se trouve au Nord-Est de la province du Kiangsi (mission de M. Duvigneau) sur le fleuve Tch'ang-Kiang qui coule d'est en ouest, vers le Po-Yang. Il existait déjà sous la dynastie T'ang (618-906) et portait le nom de Tch'ang-nan-tchen, le même que celui de la capitale de l'Empire, Tch'ang-nan. Poussés vers le Sud par l'invasion mongole, les empereurs Song quittèrent K'ai-fong sur le fleuve Jaune pour s'établir à Hang-tchoo dans la province du Tchekiang, au sud du fleuve Yang-tze. Ils furent émerveillés de la beauté des services de porcelaine qui sortaient des fours de ce marché auquel les T'ang avaient donné le nom de leur capitale. Ils allèrent eux-mêmes voir le site, et l'un d'eux, *King-teu*, lui donna son nom qui est resté en usage jusqu'à aujourd'hui. Les Empereurs mongols qui succédèrent, améliorèrent les méthodes de décoration. Les Empereurs Ming décrétèrent que l'endroit serait une manufacture impériale pour la fabrication de la porcelaine d'Etat (Koan-ts'eu). Les Tsing continuèrent leur protection.

En lisant la description de la porcelaine de Chine faite par le Père d'Entrecolles, les Parisiens écarquillèrent les yeux. Le bon Père leur envoya vases, matériaux et procédés de fabrication. R.-H. Réaumur fit l'analyse des matériaux employés. Deux éléments principaux : argile de Chine, ou kaolin, et pierre de Chine. L'argile de Chine ou kaolin est une poudre blanche très pure, résultant de la décomposition du granit durant les siècles. La pierre de Chine, en plus de la silice et de l'alumine que contient déjà le kaolin, renferme du feldspath, potasse, soude, oxyde de chaux et de magnésie. Argile et pierre de Chine sont réduites en poudre très fine, lavées de toute impureté, pétries en pâte molle. La pâte est façonnée sur le tour en tout ce que l'on veut. L'œuvre d'art sortie des mains du potier est cuite au four, puis peinte, vernissée et recuite à une forte chaleur. L'argile donne la plasticité et empêche l'éclatement durant la cuisson, la pierre donne la transparence. Car la porcelaine de Chine est en principe une céramique vitrifiée et translucide. Dès qu'on connut les matériaux et procédés de fabrication, on exploita les gisements de kaolin de Saint-Yriex (Limoges) et, en 1745, on fonda une manufacture à Vincennes. Celle-ci fut transférée à Sèvres en 1756, et devint propriété de Louis XV.

Le Père d'Entreyolles ne s'occupait incidemment de la porcelaine que pour intéresser ses lecteurs à ses travaux de missions. Il y avait à *King teu tchen* toute une population de déracinés qui y gagnaient leur vie par un dur labeur et qui manifestaient de l'intérêt à la religion. « Il y a là, dit-il, un million d'âmes. »

« Les matériaux nécessaires pour la porcelaine doivent être amenés de loin, même le bois nécessaire à la cuisson. Le coût de la vie est élevé. Cependant de nombreuses familles pauvres y trouvent un emploi grâce auquel elles peuvent subsister. Les femmes et les vieux, les infirmes et les aveugles, tous trouvent là du travail qui leur permet de vivre. Autrefois il y avait trois cents fours seulement, il y en a maintenant trois mille. » Il termine en disant qu'en un mois il a baptisé à *King teu tchen* cinquante adultes.

Pendant que la jonque, doucement poussée par le vent, parcourt son chemin vers le sud, M. Duvigneau pense à tous les missionnaires, Jésuites et Lazaristes, qui l'ont précédé en cette province du Kiangsi. Tout à coup l'embarcation gagne la rive. Tous les matelots descendent et vont se prosterner devant une idole à laquelle ils immolent un coq. C'est une cérémonie à laquelle ils ne manquent jamais lorsqu'ils passent devant la « Bonne Mère des Navigateurs » (*Ta hai cheng mou*). La jonque, peu après, quitte le lac : on s'engage dans l'embouchure du fleuve Kan et on descend à Nantchang, la capitale de la province. C'est une grande ville murée et un centre d'œuvres importantes du Kiangsi septentrional : paroisses, écoles, collège tenu par les Frères Maristes, orphelinat et œuvres de la Sainte-Enfance dirigées par les Filles de la Charité. Cinq confrères s'y dévouent : MM. Emile Francès, Jean-Baptiste Rossignol, Jean-Baptiste Cheng, Louis Salavert et Alfred Hauspie. Juste le temps de visiter ces établissements de mission où tout le monde, débordé de travail, l'engage à ne pas aller plus loin. Et il doit prendre une autre barque, celle-ci plus petite, pour s'engager sur le *Fou Ho* (la rivière du Bonheur), afin d'atteindre, à cinquante kilomètres de Nantchang, *Foutchoo* (la préfecture du Bonheur), où l'attend son « heureux » vicaire apostolique, Mgr Casimir Vic. C'est là que ce dernier réside depuis que, après l'érection de la Mission du Kiangsi oriental, il a été sacré à l'endroit même, par Mgr Bray, le 24 janvier 1886.

Comme tout centre de mission, la résidence épiscopale de *Foutchoo* est un microcosme religieux : grand et petit séminaire, paroisse, écoles pour les enfants, catéchuménats, hospices, orphelinat, Sainte Enfance. Les séminaires forment les prêtres chinois qui tiendront les paroisses ; les autres œuvres ont pour but d'instruire les chrétiens et d'amener les païens au christianisme. M. Duvigneau n'a qu'à ouvrir les yeux pour voir comment les œuvres sont établies et dirigées. Pour ce qui est des résultats, ils dépendent d'abord des bénédictions que Dieu accorde et ensuite du zèle dont font preuve les missionnaires.

Le mouvement, en mécanique, est opéré par la résultante des forces. Le progrès d'une mission dépend en grande partie de deux choses : la générosité de chaque missionnaire en particulier, — et le don du chef de la mission de coordonner toutes les bonnes volontés vers le même but et d'entretenir le feu sacré. Mgr Vic a ce don. Il n'impose pas sa volonté : il gagne les cœurs. Né en 1859 dans le canton de Sainte-Geneviève (Aveyron), il a dû être entraîné ferme au travail. Rien ne l'arrête, il est toujours par monts et par vaux pour visiter les paroisses de son vicariat. Quand, dans une paroisse, il trouve un missionnaire grelottant de fièvre et déprimé, il l'envoie se reposer quelques jours au centre de la mission. Pendant ce temps, lui, s'attaque au travail laissé en retard, met tout à jour et relance l'œuvre. Il est facile de comprendre que sous un pareil chef, les

missionnaires auraient mauvaise grâce de boudier devant le travail. Personne d'ailleurs n'y songe, et chacun tâche de faire de son mieux dans son district.

Les districts du vicariat sont au nombre de quatre. D'abord celui de Foutchoofou où se trouve la résidence épiscopale : M. Danjoux seconde Monseigneur à titre de vicaire général. Trois prêtres séculiers s'occupent de la paroisse et des œuvres. M. Duvigneau reste là un an pour s'initier au chinois. Il sera remplacé ensuite par M. Jean Reymers, originaire de Harlem (Hollande), venu à la mission après son ordination en 1907. Trois paroisses extérieures dépendent de ce centre : Tsong-jen, où se trouve curé M. Ramaux, et vicaire M. Scialdone, lequel est né à Naples, et est arrivé en Chine en 1903 ; I-hoang, où est curé M. Natalis Clabault, un Picard, arrivé en Chine en 1892 ; Kiuki, où est curé M. Joseph Hermans.

Le deuxième centre de district est situé à Kien-tchang-fou, sur le même *Fou-ho* (fleuve de la Félicité), à trente kilomètres en amont de Foutchoofou, direction sud-est. A l'endroit même, le curé, M. Antoine Zamet, a avec lui deux prêtres séculiers : M. Abeloos, un confrère belge, s'occupe de la paroisse de Tsi-tou ; M. Pierre Teheng, de Kiou-tou ; M. van René Zwet, de celle de Lu-ki ; M. Henri Crapez, de celle de Sing-tcheng ; et M. Alexandre Dellieux, avec deux prêtres séculiers, dirige la paroisse de Nan-fong, toujours sur le fleuve de la « Félicité », à l'extrémité sud de la mission.

Le troisième centre est à *Kouei-ki*, situé dans une plaine entourée de montagnes, sur le fleuve Kouang-sin. Le directeur est M. Claudius Gonon, né à Montmérié (Ain), le 18 avril 1872. Il a fait ses vœux à Paris le 14 avril 1895, a été ordonné prêtre le 4 juin 1896, et est arrivé à Shanghai le 1<sup>er</sup> octobre de la même année. C'est sous sa direction que M. Duvigneau fait ses premières armes. C'est M. François Briant, originaire du Maine-et-Loire, qui est curé de Y-yang. M. Poizat, né dans le département de la Loire en janvier 1878, ordonné prêtre et venu en Chine en 1903, dirigeait la paroisse de Yu-chang ; à la paroisse de Ho-koo, située sur le fleuve Kouang-sin, en amont de Kouei-ki, à environ trente kilomètres de cette localité. M. Frédéric Sagerder était curé. Il était né à Graz (Autriche) en 1870, avait fait les vœux le 16 juin 1892 et était arrivé à la mission en septembre 1898. Un homme de poids au figuré et au physique : il pesait cent vingt kilos, et d'une valeur morale inestimable. Aussi demeura-t-il toute sa vie au poste de Ho-koo, qui devint plus tard le centre de la Maison des « Lazaristes Français », après que le vicariat eût passé à nos confrères américains.

Le quatrième district était à *Yao-tchao-fou*, ville située à l'embouchure du fleuve Tch'ang-kiang, sur le lac Po-yang. M. François Dauverchain en était le directeur ; c'était le plus ancien confrère de la mission. Né au Quesnoy (Nord), le 12 mars 1842, il avait fait les vœux à Paris le 8 septembre 1867, ordonné prêtre en 1869, et était arrivé en Chine le 24 septembre 1879. Se trouvant dans le Kiangsi oriental lorsque la division de cette mission fut faite d'avec le Kiangsi septentrional en 1883, il y était resté. Deux autres paroisses dépendaient de lui : celle de *Teng-kia-pou* où était M. Charles Chasles, et celle de *King-teu-tchen*, l'ancien champ d'apostolat du Père d'Entrecolles, où était curé M. Louis Clerc-Renaud. Celui-ci, né à Lyon en 1866, ordonné en 1892, et arrivé en Chine en 1893, tout comme le Père d'Entrecolles, s'intéressa aux fours de la porcelaine. Il initia

les potiers à la statuare chrétienne et leur fit fabriquer des statuettes en porcelaine de la Sainte Vierge, saint Joseph, Sainte Famille, Sacré-Cœur. Il devait succéder en 1912 comme vicaire apostolique de la mission, à Mgr Casimir Vic, sacré à Foutchéou par Mgr Bray, le 24 janvier 1886, et décédé à Kashing, le 2 juin 1912.

De *Foutchoo*, Mgr Vic dirigeait, animait et soutenait ces districts et paroisses qui, par les trois fleuves indiqués, pénétraient à travers le territoire montagneux, en vue de convertir à la foi catholique ce joli coin de Chine. M. DuVigneau apportait à ce groupe actif sa part de dynamisme. Il fallait d'abord apprendre le chinois : la connaissance de la langue est pour la carrière du missionnaire la clef, le « Sésame, ouvre-toi » du début. Il passa l'année 1905 à la résidence de l'évêque avec MM. Danjoux et Briant. Il disait la messe le matin à la paroisse ou au séminaire, prenait sa leçon de chinois d'un maître, allait et venait ensuite pour amorcer avec les uns et les autres quelques bribes de conversation. Au bout de six mois son évêque lui dit d'entendre les confessions des orphelines. A partir de ce moment il pouvait voler de ses propres ailes, et quitter pour un temps la vallée que la seule appellation *Fou*, bien que le caractère employé pour l'écrire, signifie simplement *tenir*, désigne aux habitants de l'endroit, comme la *source de tous les biens*.

#### M. DUVIGNEAU PART EN MISSION

En 1906, il est placé comme vicaire chez M. Claudius Gonon, à *Kouei-ki* ; il a comme compagnon M. René van Zwet. Le centre dirigé par M. Gonon comprend, comme tout établissement de mission en Chine, la paroisse et les œuvres : catéchuménats, écoles, hospice, orphelinat. Il ne s'agit plus maintenant pour M. DuVigneau, comme à la résidence de Mgr Vic, de voir comment fonctionnent ces œuvres. Il lui faut s'en occuper. Son curé, M. Gonon, n'est pas un emballé, mais son regard ferme, protégé par de fortes arcades sourcilières, à la façon de Raymond Poincaré, indique un homme de volonté. Je pense que M. DuVigneau a apprécié ce confrère et qu'il a reçu de lui une impression durable.

En 1907, il est toujours vicaire à *Kouei-ki*, mais il a un nouveau compagnon, M. Joseph de Stolberg. Celui-ci, d'origine allemande, est né à Mankato, Minnesota (Etats-Unis), le 11 décembre 1877. Il a fait les vœux en 1901, est arrivé à Shanghai le 6 novembre 1902, et a été ordonné prêtre à Kientchang le 17 décembre 1905.

En 1908, il est nommé curé à *Chang-tsing*. Il lui faut créer la paroisse, car il n'existe qu'un noyau de chrétiens. Il faut mener de front le ministère, les courses pour visiter les chrétiens éloignés et l'établissement, au centre de la paroisse, d'une résidence et d'une église. Car il faut avoir pignon sur rue dans cette localité où se trouve le chef des Taoïstes de toute la Chine.

En 1909 il revient à *Kouei-ki* vicaire de M. Gonon. C'est là qu'il se dévoue avec ardeur jusqu'en 1913. Mais il a l'avantage d'être toujours aidé et soutenu par son curé. Il ne peut rester isolé, sa santé ne le lui permet pas. Cependant, en 1913, il quitte *Kouei-ki* pour aller au sud de là, à *Sing-tcheng*, à trente kilomètres à l'est de Kientch'ang.

L'année d'après, 1914, il est curé de *Nan-fong*, paroisse située sur la rivière de la « Félicité », à quarante kilomètres au sud de Kien-tch'ang. Là il se trouve voisin des Missionnaires Dominicains espagnols, qui évangélisent la province du Foukien, mais il ne les voit que rarement, car entre le Foukien et la partie du Kiangsi qu'il habite, il y a les montagnes *Ta-chin-shan* et les *Yun-ling*, ou collines de nuages.

A *Nan-fong*, dans la vallée du fleuve de la « Félicité », entre des montagnes qui semblent atteindre jusqu'aux nuages, le paysage, sous le chatolement des rayons solaires, déroule sous les yeux du spectateur toute la gamme des tons du jade vert qui fascine tant les Chinois. En Chine cependant, la beauté scénique d'un panorama n'est bien appréciée que si elle est suivie, ou même de préférence précédée de la richesse matérielle. Et la vallée de la « Félicité » est d'une fertilité vraiment extraordinaire. On fait dans la région de Foutchoo, Kientch'ang, *Nan-fong* deux récoltes de riz par an : l'une vers le 19 juillet, et l'autre à la fin d'octobre. C'est le buffle d'eau qui fait les frais du labour ; puis les hommes, les femmes et les enfants, tous ensemble, enfoncés dans la boue jusqu'aux genoux, se chargent du travail de repiquage des plants, qui sont retirés du semis. Il n'y a plus après, qu'à faire deux ou trois fois le nettoyage des mauvaises herbes : le soleil se charge d'amener le grain à maturité. Sur les terres élevées que l'irrigation ne peut pas atteindre, on cultive la longue patate douce très sucrée (*paichou*). On cultive aussi un peu la pomme de terre, mais le goût n'en est pas très apprécié. En définitive, c'est le riz qui dans le sud de la Chine, est la nourriture de base de la population. Mais le riz est simplement cuit à l'eau ; il n'y a pas d'autre façon de le préparer. Les différents goûts qui lui sont donnés viennent des mets d'accompagnement.

Un de ces mets délicats qui affectent agréablement le palais des habitants de la vallée bienheureuse, c'est le « *too-fou* ». Le *too-fou* n'a pas de traduction équivalente dans le dictionnaire français, au moins que je sache. Cependant, si le mot n'est pas connu en France, la chose l'est. Elle l'est depuis qu'un étudiant chinois de Sorbonne, il y a quelque quarante ans, après avoir obtenu son diplôme, la fit connaître aux Parisiens, en la leur vendant. Cet étudiant, comme on dit en style protocolaire, avait bien appris à connaître notre pays. Les Parisiens, se dit-il, sont presque aussi fins gourmets que les Chinois ; ceux-ci adorent le *too-fou*, voyons si les Parisiens l'aiment autant. Si je vois qu'ils l'aiment, ils me le paieront. Il servit donc quelques échantillons et vit que cela prenait. Il monta alors une fabrique et gagna autant d'argent qu'il voulut, retourna dans son pays « plein d'usage et raison », bien pourvu d'une belle fortune, et depuis ce temps-là fut un des grands dirigeants de l'Éducation et il est encore un des hommes importants dans ce département au gouvernement de Formose. Il s'appelle *Ly tche tseng*. C'est lui qui a lancé à Paris la fabrique de *too-fou*, fromage de haricots, ou plutôt d'un haricot, le « *soja* » connu en Chine sous le nom de « *hoang-too* ». Les Chinois préparent le *too-fou*, sous bien des formes qui comportent pour chacune un nom spécial. Et je soupçonne un peu M. *Ly che tseng*, afin de mieux exploiter la délicatesse du palais buccal des gourmets parisiens, de s'être doublé d'un bon cuisinier chinois. Qui sait, peut-être ce dernier venait-il de la « vallée bienheureuse » ?

Un autre mets apprécié par les habitants de cette vallée de « bienheureux », c'est le poisson. Chaque village situé au bord de l'eau possède plusieurs barques de pêche qui vont et viennent sur la rivière pendant toute la saison morte. Quand la rivière ne donne plus beaucoup, on descend vers le lac. On en tire chaque année une énorme quantité de poissons. L'espèce la plus appréciée dans tout le Kiangsi, c'est une sorte de saumon, appelé « *koui-yu* », qui pèse ordinairement de deux à trois livres.

Les Chinois mangent rarement de la viande. Mais quand ils en mangent, c'est presque toujours la viande de porc. C'est le plat des jours de fête. Il la leur faut alors bien grasse, de manière que les enfants puissent se poulécher un peu les babines. Dans les régions chaudes, pour corser un peu le goût, on ajoute toujours aux aliments quelques condiments salés ou pimentés. Mais le fond reste toujours le riz : aussi manger se dit « *tch'e-fan* » (manger le riz), de même que boire se dit « *ho-tch'a* » (boire du thé). En Chine le thé est bien plus généralisé que le riz ; car si le riz n'est l'aliment national que dans la moitié sud du pays, le thé se boit partout. En buvant le thé, les Chinois se sont habitués à une chose qui les a préservés d'un nombre incalculable de maladies : c'est l'ébullition de l'eau. Les Chinois, par principe, boivent très rarement de l'eau non bouillie. On ne boit ordinairement pas de vin. Mais on ne s'en prive pas les jours de fête. Le jus de la treille n'est pas apprécié, c'est l'alcool de riz qui se boit en Chine du Sud.

On ne fera jamais admettre à un Chinois qu'il y ait un pays où on sache aussi bien préparer la nourriture que chez lui. Par contre il admettra facilement qu'en Europe on bâtit les maisons d'une façon plus confortable. Cela vaut surtout pour le Sud de la Chine. Et cela tient en grande partie aux conditions climatiques. Dans la vallée bienheureuse, tout comme dans une grande partie du Sud, on commence par élever toute la charpente, les poutres reposant sur des colonnes. Après cela on couvre la toiture avec des tuiles et on fait les parois avec des débris de planches. Souvent même on s'arrange pour que ces parois soient mobiles. Car, pendant l'été, lorsque la chaleur est étouffante, une fois que le soleil est un peu surbaissé à l'horizon, pour ventiler la maison, on enlève murs et cloisons. Quand une série de maisons ainsi ouvertes se trouvent en enfilade, en cas de pluie on les traverse comme une galerie. A l'endroit dont il s'agit, cette légèreté de la construction assure même la solidité de cette dernière. De la Saint-Vincent à la Saint-Michel, plusieurs fois des typhons (*tai-fong*) qu'on appelle ailleurs tornades ou cyclones, traversent la région, culbutant les bâtiments qui résistent et laissant la plupart du temps debout ces bâtiments ouverts, comme on dit, à tous les vents.

Evidemment des constructions aussi légères ne préservent pas beaucoup de la chaleur environnante pendant que le soleil fait rage en été, ni du froid humide qui sévit pendant l'hiver ; cela n'est certes pas la situation idéale pour quelqu'un qui voudrait jouir de la vie. Mais M. Duvigneau ne reste pas toute l'année, dans sa cagna légèrement bâtie, assis à une table devant son bol de riz.

Aussitôt qu'à l'automne les gros travaux sont finis dans les champs, il part derrière son domestique qui emporte sa literie, et ils montent sur une barque qui met le cap vers une chré-lienté. Aussitôt que les deux hôtes sont assis, l'esquif se met en

marche, généralement manœuvré par deux hommes d'équipage. L'un tient le gouvernail et l'autre tire la cordelle sur la rive ; quand ce n'est pas possible, on pousse à la gaffe. A certains endroits, dans le fond de la rivière, il y a des affleurements de granit : la barque butte dessus, chavire, et les missionnaires prenant quelques gorgées d'eau, pressent par un moment d'incertitude. Mais les barquiers sont agiles et ils ont vite fait de les renflouer, de quelques coups de rame les mener sur la rive et de les passer à des porteurs de chaise.

Il y a habituellement trois porteurs pour une chaise : l'un porte les brancards de devant, le second ceux de derrière, et le troisième, comme dans la chanson de Malborough, ne porte rien. Il suit tout simplement, attendant la relève qui se produit tous les six ou dix « *lis* » (quatre à six kilomètres), selon la pente plus ou moins forte de la route, et aussi selon le poids de l'hôte auguste qui se trouve dans la chaise. M. DuVigneau n'est pas de ceux qui, selon le langage technique de la Faculté, ont laissé se développer entre le tissu épithélial de la peau et les fibres conjonctives de leurs muscles une forte épaisseur de cellules adipeuses. Assis sur sa calèche, les bras croisés, il n'a pas besoin d'appuyer fort pour sentir ses côtes au bout de ses doigts. Tout poids plume qu'il est, aussitôt que la montée se fait trop raide, il descend et tient compagnie aux porteurs. Il entre en conversation avec eux : d'où sont-ils, quel âge ont-ils, depuis quand font-ils ce métier ? Ils sont heureux de lui répondre : si peu de « nobles hôtes » qu'ils portent pensent à eux. Les portés et les porteurs appartiennent généralement à des classes de la société tout à fait différentes, et le porté pense que la sienne est tellement supérieure qu'il ne songe même pas à s'intéresser à son porteur. Celui-ci d'ailleurs ne pense pas du tout à récriminer : il croit que son sort est fixé pour toujours par le destin (*Tien li you ming*). Depuis le premier jour de la première lune jusqu'au jour où on monte au ciel le dieu de l'âtre (fin de l'année lunaire), il doit user ses forces à escalader les pentes des sentiers de montagnes : c'est inévitable. Confucius l'a dit : pour qu'il y ait de l'ordre dans la société, il faut que chacun reste à sa place. Moralement il accepte tout. Mais, à ce régime d'épuisement quotidien, l'usure des forces se produit vite. Voilà pourquoi, très vite, tous les porteurs en viennent à s'administrer le « coup de fouet » avant la course. Ils allument par terre une lampette, sortent leur pipe d'un coin de la chaise, se couchent par terre en forme de « Z », et avec une spatule ils appliquent un grain d'opium contre le bord intérieur de la pipe qu'ils approchent de la flamme en aspirant tout doucement le narcotique dont l'influx se répand lentement dans tous les membres du corps. Quelques minutes de repos pendant lesquelles ils éprouvent une étrange sensation de bien-être : puis, d'un coup de reins, ils se mettent debout en cambrant la poitrine, l'hôte étant monté dans la chaise, des deux mains ils prennent les brancards que d'un rapide rétablissement ils hissent sur les épaules. Ils franchissent la première partie du chemin d'un pas rapide ; puis la course se ralentit et le soir ils arrivent vidés à l'étape. Là, après s'être reposés un moment, ils viennent parler avec le Père qui leur a montré de l'intérêt. Ils écoutent avidement ses paroles quand il leur dit que le Christ s'est incarné pour eux et qu'ils sont hommes comme les autres. Certains se font inscrire avec leur famille pour le catéchuménat et apprennent à voir la vie sous un autre jour.

L'histoire du Père Duvigneau dira peut-être quelqu'un habilement maître de ses émotions, surtout vers la fin, est très édifiante, mais pourquoi, en pays de montagne, ne pas laisser les porteurs tranquilles et louer un cheval ? Tout comme l'artificier qui n'avait pas tiré du canon parce qu'il n'en avait pas, de même le Père Duvigneau ne louait pas de cheval parce que, sur les pentes qui surplombent la vallée du « bonheur », il n'y en avait pas. On rencontrait, occasionnellement, une mule ou même plusieurs chargées de sacs. C'étaient les mules de la Gabelle qui venaient de Foutchoo, pour apporter le sel dans la région. Lorsque, après avoir déchargé leurs bêtes, les muletiers de la Gabelle revenaient à leur centre, ils ne demandaient pas mieux que de tirer un passant d'affaire, moyennant le paiement d'une somme dont le montant allait tout dans leur propre poche. Quelquefois aussi on voyait venir de loin une mule qui était annoncée par le bruit des grelots attachés à son cou. Elle allait d'un pas léger et rapide donnant un petit mouvement de va-et-vient au cavalier qu'elle portait. C'était un médecin important de la région. Une fois qu'un médecin, en Chine, a son nom auréolé par la reconnaissance populaire, il cesse d'être considéré comme un homme ordinaire. Car, dans l'esprit de cette population encore préservée de toutes les sophistiques modernes, pour avoir pouvoir sur les maladies, il faut d'abord être un homme de bien. Après leur mort, d'ici de là, des pagodes sont élevées en l'honneur de ces hommes de bien qu'on vénère comme des êtres éminents (*shien*). Pas mal de ces « *shien* » se rattachent au mouvement taoïste dont le chef est à Chang-tsing, la première paroisse de M. Duvigneau. Ce sont eux qui ont découvert « l'élixir de longévité » dont la seule appellation a fait un succès à travers toute la Chine depuis des siècles. On comprend alors que la mule qui porte un de ces distributeurs de l'« élixir » marche le pied léger et la tête haute. M. Duvigneau, dépositaire du message évangélique, en cas de fatigue, pouvait, sans pour cela afficher des prétentions exorbitantes, accepter l'offre que lui faisait un distributeur de l'élixir de le porter un bout de chemin sur sa mule. Je l'ai entendu mentionner la mule de l'élixir, mais je ne l'ai pas entendu dire qu'il s'en soit servi souvent.

Un moyen de locomotion moins princier que la chaise, et plus commun que la mule, était la brouette. En Chine, il y a beaucoup plus de gens qui sont brouettés qu'il n'y en a de véhiculés en voitures. D'autre part, quelqu'un ne perd pas sa dignité pour être brouetté. Car au lieu d'être, comme dit la chanson du Père Mathurin, « roulé dans une brouette », le brouetté est porté sur la brouette, laquelle n'est d'ailleurs pas tout à fait le véhicule découvert par Blaise Pascal. En Chine, il est constitué par une paire de brancards dont la deuxième moitié de la longueur encastre une plateforme large de deux mètres. Cette plateforme est percée en son milieu d'une longue et large rente dans laquelle se trouve une roue de cinquante centimètres de rayon dont le moyeu est attaché au-dessous des deux brancards. De la sorte, tout le poids repose sur la roue au lieu de peser sur les brancards. Mais la plateforme est divisée en deux : aussi, généralement, pour maintenir l'équilibre on place un paquet de chaque côté, ou une personne et un paquet, ou deux personnes, une de chaque côté. En plaine, il est facile d'arriver au but sans encombre ; mais sur les pentes du Kiangsi, il arrive plus d'une fois que la brouette, en équilibre instable, perd son poiygone de sustentation et roule avec ses nobles hôtes dans le ravin.

Dans le Kiangsi, la voie normale c'est la rivière. Aussitôt en chemin de « traverse », on est sujet à bien des aventures et des retards ; on y met le temps, mais on arrive, et la réception chaleureuse qui attend le missionnaire, le dédommage de tous les avatars qu'il a eus. Il est logé dans la plus belle pièce de la maison du « *Well to do* » parmi les chrétiens. M. Duvigneau m'a plusieurs fois expliqué la distribution des pièces d'une maison du Kiangsi. Il disait que généralement le « salon », où on recevait les gens, était au milieu. De chaque côté habitaient les membres de la famille. Le missionnaire était donc logé au « salon » et c'est là qu'il recevait les chrétiens. Evidemment, ils ne pouvaient pas tous venir en même temps pour les confessions. Mais ils venaient par groupes et étaient instruits à nouveau des principaux devoirs du chrétien, des fautes les plus communes contre ces obligations, du devoir de s'en accuser, de les regretter et de se prémunir contre les occasions funestes de l'avenir. Le missionnaire écoutait ensuite les accusations, donnait les conseils appropriés à chacun selon l'âge, l'état, la profession. En général le ministère du confessionnal ne se terminait guère avant onze heures de la nuit. Le lendemain matin, sainte messe et communion, exhortation après l'évangile à rester ferme dans la foi, même s'il fallait payer de sa vie pour la conserver. Le missionnaire devant se déplacer d'un village à l'autre était pressé par le temps, il ne pouvait donc pas se livrer à des développements de doctrine. Ces développements, pour la généralité des nouveaux chrétiens, n'était d'ailleurs pas nécessaires. L'essentiel était de bien faire comprendre les points fondamentaux de la doctrine chrétienne et les graver dans les intelligences et dans les cœurs. Pour cela il fallait y revenir sans cesse.

Pour parcourir les divers sentiers de sa paroisse en barque, à chaise, à mule et en brouette, il faut au missionnaire de l'intrépidité. Mais l'intrépidité la plus virile pour parcourir les espaces ne servirait presque à rien, si le missionnaire n'était doué d'une patience à toute épreuve qui lui permette de s'enquérir des difficultés morales de chacun de ses chrétiens, de lui donner une ligne de conduite appropriée et de lui répéter à satiété les grandes lignes des devoirs du chrétien. Tous les missionnaires zélés savent les noms, l'âge et la profession de chacun de leurs chrétiens, et connaissent les enfants par leurs petits noms. Une affinité mystérieuse se crée entre le « père spirituel » et ses enfants qui est indéfinissable, qui se sent et qui s'exprime par des larmes au moment de la séparation. Cette affinité spirituelle est sentie plus intensément par le chrétien venu à l'Eglise à l'âge adulte, vis-à-vis du Père qui l'a baptisé. Pendant la tournée de mission, des païens, mis par le jeu des circonstances en contact avec l'Eglise et touchés par la grâce, demandent d'être instruits. Le missionnaire, à chaque village où il s'arrête, prend bonne note des demandes ; et au moment voulu les postulants sont appelés au catéchuménat établi à la résidence paroissiale.

Dans la mission du Kiangsi oriental, le catéchuménat était ouvert à l'automne, après les grands travaux. Il durait jusqu'au printemps. A ce moment, chacun retournait dans sa famille. Il revenait de nouveau à l'automne suivant et était baptisé à Noël. Ces deux périodes de formation séparées par l'été s'appelaient « *chang pan nien, shia pan nien* » (demie année d'avant, demie année d'après). Cette formation en deux fois différait de celle

du Kiangsi septentrional (Kiu-Kiang), qui se faisait en une période continue.

Lorsque le curé de la paroisse admettait un catéchumène au baptême, il était moralement certain que le candidat avait renoncé à ses superstitions familiales et adhéraît aux principales vérités de la religion catholique. Le plus difficile était le premier pas, l'abjuration des superstitions familiales. Le Chinois est un type d'humanité souverainement intelligent. Avant même que le prêtre ait fini de dérouler la série d'arguments destinés à prouver que la divinité ne peut pas résider dans le « poussah » déposé sur une console placée dans un coin de la maison, ni l'âme des ancêtres résider dans la tablette déposée dans une niche suspendue au milieu du mur du grand salon face à la porte d'entrée, il vous déclare qu'il a compris et que vous perdriez votre temps à amener tout un renfort d'arguments. Mais il reste le fait que la tablette familiale représente toute la lignée des ancêtres et que devant elle doivent se prosterner tous ceux qui se réclament d'une même ascendance. Tous ceux qui se prosternent devant la même tablette forment une même famille. Ceux qui refusent volontairement d'accomplir ce rite au premier jour de l'an de chaque année cessent en principe d'être comptés parmi les membres de la famille et par voie de conséquence perdent le droit à l'entraide de la part de tous. Du jour où une famille chinoise renonce à se prosterner devant la tablette ancestrale, qui est le point de ralliement du clan, socialement parlant elle s'isole. De là la difficulté d'obtenir des convertis cette rupture. Là aussi, il faut, autant que pour graver dans la mémoire et dans le cœur les principales vérités, de la patience.

La formation des enfants à l'école de catéchisme est un plaisir. Les petits Chinois ont l'esprit très délié ; saisissent rapidement et ont une excellente mémoire. Mais il faut bien se rappeler que les intelligences vives sont généralement superficielles. Là encore, afin de planter profondément les principes de la religion, il faut beaucoup de douce ténacité.

Afin d'être toujours auprès des siens au moment voulu, le missionnaire doit être doué d'une volonté dynamique. Pour faire pénétrer la foi dans les cœurs, il lui faut de la patience ; pour gouverner son troupeau, il doit avoir de la prudence et de la maîtrise de soi. Une chrétienté noyée au milieu du monde païen est aussi difficile à piloter qu'une barque au milieu des flots : une mauvaise direction prise à la hâte, un coup de rame donné maladroitement, et la marche peut être arrêtée et les passagers condamnés à périr. C'est ce qui arriva à la chrétienté de *Nantchang*, en février 1906. Un chrétien fut tué par un païen ; aussitôt toute la chrétienté se réunit auprès du Père Lacruche qui était curé de la paroisse depuis un an, pour que ce dernier obtienne des autorités la peine du talion à l'égard du meurtrier. Ce missionnaire, né en 1871, dans le Puy-de-Dôme, ordonné prêtre à Paris en 1896, et arrivé au Kiangsi en octobre de la même année, n'était pas un nouveau. Il se laissa pourtant entraîner dans le mouvement de réclamation. Le préfet fut débordé ; un lettré qui se faisait fort d'arranger l'affaire fut nommé à sa place. Il vint trouver M. Lacruche qui crut bon de maintenir ses positions. Le préfet voyant ses demandes repoussées, se retira dans une chambre de la résidence du Père et se suicida. Aussitôt, toute la ville se souleva, M. Lacruche fut massacré, cinq Frères Maristes furent tués sur la voie publique. Pendant

le massacre, un pasteur protestant se mit sur le pas de sa porte : il fut exécuté sur-le-champ. Les Filles de la Charité durent à l'intervention rapide de M. Rossignol de traverser indemmes la ville, déguisées. Il est évident que le soulèvement des païens fut provoqué par l'intransigeance des chrétiens. Il n'est pas sûr que M. Lacruche eût pu la maîtriser : en tout cas il est regrettable qu'il ne l'ait pas fait. Cette affaire de Nantchang démontre la nécessité pour le missionnaire d'être toujours maître de lui-même pour être un guide sûr de son troupeau.

Parcourir un pays montagneux dans tous les sens, se dépenser pour instruire catéchumènes et chrétiens, être toujours sur la brèche pour protéger la chrétienté, se dominer constamment pour ne pas permettre à cette dernière de courir des risques regrettables sont choses qui minent vite une santé, surtout quand ces activités se déroulent dans un climat débilisant, comme c'était le cas dans la mission de M. Duvigneau. Ce missionnaire avait une santé délicate : pour durer il aurait fallu qu'il se ménage. C'est ce qu'il ne savait pas faire. *« Je visitais une fois ce confrère dans sa résidence, dit M. Jean Reymers ; c'était la veille d'une grande fête. Je le trouvais souffrant de la fièvre, ce qui ne l'empêchait pas de passer plusieurs heures ou confessionnal. Ce dévouement, cette abnégation et ce mépris complet des commodités personnelles firent une grande impression sur moi qui étais encore jeune missionnaire. »*

En 1913, il fit une crise de tuberculose, et il fut atteint d'asthme persistant. Il alla deux fois à Shanghai consulter un docteur qui lui dit : « Inutile d'espérer une guérison sans changement d'air et séjour en Europe d'au moins un an. » Il essaya plus d'un an de vaincre le mal par le mépris. Le départ de Chine s'imposa.

#### EN FRANCE

Le 30 septembre 1914 il écrivait à Paris, de Marseille : *« Je suis arrivé hier, 29 septembre à Marseille par l'Amazone ; j'ai dû rentrer en France pour raison de santé. Je suis en effet atteint de tuberculose depuis deux ans, de tuberculose pulmonaire. A deux reprises, j'ai été obligé d'être soigné à Shanghai. Le docteur a constaté qu'il me serait possible, moyennant un séjour en France d'un an ou deux, de reprendre le dessus. M. Guilloux, notre visiteur, a instruit de mon cas le Père Fiat, qui m'a permis le voyage. Après la déclaration de guerre, j'ai été appelé à Tientsin et à cause de mon état j'ai été réformé dans cette ville pour tuberculose pulmonaire. Je suis né près de Bayonne, ai fait mes premières études au Berceau, passé huit ans à Nore-Dame-du-Pouy, ai passé dix ans en Chine. Maintenant je me mets à votre disposition. »*

On lui accorde quelques mois de repos et en 1915 il est nommé aumônier de l'ambulance de Gamarde, petite station thermale dans les Landes. Cette ambulance est dirigée par deux Filles de la Charité. Il reste là deux ans. En 1917, il est placé au Berceau. Le 22 mai de cette année, il écrit au Supérieur général : *« Je suis rentré en France en 1914, après avoir été réformé pour tuberculose pulmonaire. J'ai été maintenu dans cette situation en 1915. J'ai également été soigné pour une crise de dysenterie contractée durant mon voyage en mer. Depuis 1915, j'ai été l'aumônier de l'ambulance de la Croix-Rouge à Gamarde, où se trouvaient deux Filles de la Charité, et je me*

*trouve actuellement au Berceau où je m'occupe bien un peu. Mais j'ai l'impression d'être d'une utilité bien minime, car dix ans de Chine rendent quelqu'un irrémédiablement inapte aux œuvres d'Europe. Je serais donc heureux de regagner ma mission du Kiangsi où bien des missionnaires manquent à l'heure actuelle, et au cas où cette permission me serait accordée, je serais heureux d'avancer un peu de temps pour préparer mon voyage et passer quelques jours auprès de ma vieille mère que je n'ai vue que deux fois pendant huit jours. »*

Le Supérieur général lui propose aussitôt de prendre le 5 juin, à Marseille, le bateau en partance pour l'Extrême-Orient. Il répond qu'il est prêt à partir au plus tôt, mais que le 5 juin est une date vraiment trop rapprochée ; qu'ainsi il aurait juste le temps de bondir à Marseille sans faire ses adieux à sa vieille mère et sans passer quelques jours auprès d'elle comme il l'espère. Le Supérieur général lui propose alors une aumônerie où il pourrait rendre service en attendant le prochain bateau. *« J'ai bien reçu votre lettre, répond-il, me proposant une aumônerie à Neuil-l'Espoir, dans la Vienne. J'accepte volontiers. J'ai réglé définitivement la question de l'ambulance de Gamarde, où j'étais depuis 1915, et j'ai été réformé numéro deux. A mon passage à Paris, je vous demanderai cependant combien de temps je devrai rester à Neuil-l'Espoir. »*

En été 1918, une proposition de départ en Chine lui est faite pour fin septembre. Il répond le 8 de ce mois : *« Je vous remercie de la proposition de départ avec deux sursitaires en partance prochainement, mais je ne voudrais rien précipiter, d'autant plus qu'une lettre de Mgr Clerc-Renaud me recommande de ne pas partir à moins d'être tout à fait remis. Je ne voudrais pas qu'on me reproche de m'être trop pressé et je vous demande un délai d'un an. De cette façon, je pourrai aussi revoir une fois encore ma vieille mère. Je fais cette demande dans la plus entière disposition d'obéissance à la volonté de Dieu et d'attachement aux Missions de Chine. »*

En septembre 1919, le Père Verdier qui avait comme principe de mobiliser pour le travail actif dans les œuvres de la Congrégation toutes les volontés disponibles, lui propose d'aller au Berceau. Il répond de Neuil-l'Espoir le 16 septembre de la même année : *« Je reste enfant d'obéissance, mais j'ai bien peur de ne pas réussir dans le travail que vous voulez me confier. Au reste, je ne suis ici en France que pour reprendre des forces pour repartir en Chine. M. Louwyck me proposa bien de partir en 1918, mais je ne crus pas pouvoir accepter, Mgr Clerc-Renaud m'ayant prié de ne pas repartir avant d'être complètement remis. Je craignais d'être, en effet, plutôt un embarras qu'un secours malgré la peine que j'avais de voir le vicariat du Kiangsi oriental manquer de personnel. Je veux bien rendre service dans la mesure où je le pourrai, mais pour le Berceau, que je connais bien pour y avoir passé dix mois, je crois que l'endroit ne serait guère indiqué, à cause de la proximité de ma famille. Je préférerais Marvejols. »*

Aussitôt après, une invitation lui est faite pour Constantine. Il répond qu'il est prêt à partir mais que, à Neuil-l'Espoir, l'évêque de Poitiers n'a pas donné de curé depuis 1917, qu'il remplit cette fonction depuis cette date, que Monseigneur lui a bien recommandé de ne pas partir sans auparavant le mettre au

courant de manière à pourvoir à la succession, que, dans ces conditions, il ne pourra être prêt avant le mois d'octobre.

Le Père Verdier lui répliqua aussitôt qu'il a un grand désir de donner satisfaction à Monseigneur l'Evêque de Poitiers, mais qu'il est obligé de l'envoyer à Oran pour le 23 septembre 1919.

Il se rend immédiatement à son poste : c'est *Oran-Eckmühl*, le séminaire diocésain. Le supérieur est M. Paul Bouat. Les confrères qui donnent l'enseignement sont MM. Eugène Hottin, Paul Bonnéry, Henri Hauspie, Louis Verrière, Antoine Lampe et Albert Clamouze. Il se fait difficilement à l'esprit des confrères, de la maison et même du diocèse.

En 1923, il est placé à *Beaupréau*, maison du Pinier-Neuf (Maine-et-Loire). C'est une petite école apostolique : on assure là aux élèves le vivre et le couvert, récréations, promenades, les études, formation spirituelle, la messe et les exercices de piété. Les classes ont lieu au petit séminaire diocésain. Trois confrères : M. François Agnius, Joseph Chuzeville et lui-même. Il prend part à la surveillance et à la direction spirituelle ; les deux autres confrères se chargent du petit travail d'administration. Le poste est de toute tranquillité, le paysage est verdoyant, les habitants sont de charmants causeurs, et M. Duvigneau se plaît un moment à goûter la « douceur angevine » chantée par le poète. Il ne faut pas croire cependant que ce beau coin de France captive complètement sa pensée. Sur la rétine de ses yeux viennent de temps en temps se profiler les ombres chinoises des grandes jonques, à la voilure majestueuse, du lac Po-yang.

Au printemps de 1924, ces ombres fugitives font place à une réalité. M. Duvigneau rencontre M. Henri Crapez, un ancien ami du Kiangsi oriental. Dès la première entrevue, c'est le cri de ralliement : « *Kiangsi lao piao* », quelque chose comme le « *A moi Auvergne* » du chevalier d'Assas. Chacun tira sa pipe et la conversation se mit au pas de course à travers toute la Chine. Là-bas les œuvres n'avaient pas connu l'arrêt imposé en Europe par la guerre. Sans doute certains missionnaires avaient été mobilisés en Europe ; d'autres, partis pour se reposer, n'avaient pu encore revenir. Mais ceux qui étaient restés avaient tenu le coup. Les chrétiens étaient florissants et le travail de conversion était en pleine expansion. Bientôt les missionnaires étrangers seraient débordés de travail. Il fallait à tout prix augmenter le clergé du pays et lui donner une formation supérieure. C'est la raison pour laquelle les vicaires apostoliques des Missions Lazaristes de la Chine du Nord avaient institué à Péking un *séminaire régional*. M. Crapez lui-même en était le supérieur et le directeur. Il avait à sa disposition des confrères compétents et travailleurs, mais la tâche était ardue. Il était tombé malade, venait se reposer un peu en Europe et se proposait, en partant, d'emmener avec lui du renfort. Devant une tâche de dévouement à remplir, la volonté de M. Duvigneau bondissait comme un ressort. Il se proposa, puis, se représentant toutes les difficultés qui lui viendraient d'un état de santé toujours chétif, il se mit à trembler devant sa décision, comme saint Pierre devant la servante. La pensée lui vint aussi que, peut-être, il n'arriverait pas à maîtriser l'art de faire passer la science de sa tête dans celle de ses élèves. Il reçut sur tous ces points tous les apaisements nécessaires et il mit alors dans la balance son esprit d'obéissance et sa bonne volonté. Un ancien de Chala, M. Eugène Loïez, revenu en 1919 pour se reposer, et

professeur à Gentilly, se mit de la partie. Le personnel pour Chala était renfloué. Un autre confrère, M. Narcisse Grégoire, revenu en France pour essayer de la Trappe, quitta Aiguebelle et son chocolat, et se mit en route avec M. Crapez.

Ce dernier, grand, visage ovale orné d'une longue et belle barbe blonde, au milieu de ces bonnes volontés dispersées, jouait le rôle de catalyseur. Ce n'était pas pour rien qu'il était, avec M. Emile Moulis, l'auteur d'un livre intitulé *Optimisme et Apostolat*.

Arrivé en Chine, M. Grégoire retourna à sa mission du Yutchoo pour continuer à diriger ses chrétiens à tête dure, mais fermement attachés à la foi et même, ce qui lui donna du courage, pas mal attachés à leur curé. M. Crapez conduisit à Chala ses deux recrues : M. Duvigneau et M. Loiez.

#### CHALA

Qu'était-ce que ce Chala, dont les deux syllabes sonnent si clair ? La fondation de cette maison remonte au 2 juillet 1909. C'est M. Guilloux, visiteur à ce moment-là de toute la province de Chine non encore divisée en nord et sud, qui est l'auteur de cet établissement, érigé à sa demande par le supérieur général. La lettre circulaire du Très Honoré Père du 1<sup>er</sup> janvier 1909 annonçait : « *Les postulants du Nord de la Chine ayant beaucoup de difficultés à se faire au climat de Kashing, nous avons été autorisés par le Saint-Siège à ouvrir un séminaire interne dans le Tchety (Hopei). Là, en effet, nos trois vicariats comptent maintenant plus de deux cent dix mille chrétiens et les vocations ecclésiastiques s'y manifestent en proportion du mouvement de conversions. Nous avons tout lieu également d'espérer d'assez nombreuses vocations pour la famille de saint Vincent.* » Comme il est aisé de le voir par le texte cité, le dédoublement du séminaire de Kashing est motivé par deux faits : le développement des chrétientés confiées aux Lazaristes en Chine, surtout de celles du Nord, impliquant la nécessité d'un clergé séculier et régulier plus nombreux et offrant la possibilité d'un recrutement plus abondant ; et, d'autre part, le peu d'attrait qu'exerce la maison de Kashing, placée dans une région malsaine, vis-à-vis des vocations prêtes à entrer dans la Compagnie dans les chrétientés du Nord de la Chine. Il fallait tenir compte de ces dispositions, si on ne voulait pas s'exposer à manquer de personnel dans nos maisons du Nord. M. Guilloux alla lui-même sur les lieux. Il acheta au vicariat de Péking un terrain situé à *Chala* (ou *She-men*), à l'est du cimetière Ricci et de l'église des Martyrs. Sur le contrat de vente, Mgr Jarlin donna l'autorisation d'aménager le chœur de l'église et de s'en servir pour les cérémonies du dimanche et des jours de fête spécialement. Sur le terrain acheté à Mgr Jarlin, se trouvait, juste sur le bord du chemin appelé « *Ma wei k'oo* » une cour d'entrée, puis une seconde cour rectangulaire, entourée de bâtiments sans étage, élevés là par Mgr Jarlin, en 1904, pour servir d'école de catéchumènes. M. Guilloux fit élever un étage sur le bâtiment nord, et au mois de juin 1909, il fit venir de Kashing le directeur du séminaire interne, M. Dutilleul, l'économiste, M. Serre, le Frère coadjuteur Tchao, qui avait déjà fait les vœux, cinq séminaristes clercs et deux séminaristes frères.

Le 7 décembre 1910, M. Desrumaux fut installé par M. Guilloux comme visiteur de la province du Nord et supérieur de la

maison de Chala. La division de la province de Chine en deux fut ainsi relatée par le Père Fiat dans sa circulaire du 1<sup>er</sup> janvier 1911 : « *Nos missions de Chine occupent une trop grande étendue pour qu'un visiteur puisse en faire régulièrement la visite officielle. Des réclamations respectueuses et motivées nous ont été présentées à cet égard. Nous avons jugé avec nos vénérables assistants qu'il y avait lieu d'y donner satisfaction. C'est pourquoi, après nous être assurés de l'agrément du Saint-Siège, comme nous l'avions obtenu en 1889 pour la fusion de tous nos vicariats en une seule province, nous avons procédé selon les droits que nous donnent les Décrets à la division de cette même province. Nous avons donc érigé une province dans le Nord et une dans le Midi. La première comprend les quatre vicariats du Nord avec la maison de Chala, résidence habituelle du visiteur ; la seconde embrasse les deux vicariats du Tchékiang, les trois du Kiangsi et la maison de formation de Kashing. M. Guilloux Claude-Marie, reste chargé de la province du sud, ainsi que de la direction des Sœurs. M. François Desrumaux est nommé visiteur de la province du Nord.* »

Comme prévu, les vocations affluèrent à Chala. En 1911, étudiants cinq, séminaristes neuf, frères quatre. On renforça les cadres : M. Desrumaux, supérieur, M. Dutilleul, directeur des séminaristes, et pour l'aider, MM. Serre, Alphonse Hubrecht et Chrétien Jansen. On adjoignit, au nord, une troisième cour, avec, à l'ouest et au nord de celle-ci, deux grands corps de bâtiment à deux étages. Un troisième bâtiment, à l'est, ajouté plus tard, devait fermer cette cour qu'on appela désormais « *la cour du Nord* ». On acheta deux terrains contigus au premier qui, avec celui-ci, constituèrent une propriété de soixante-douze « *mous* » ou quatre hectares et demi.

En Chine, les agrandissements successifs sont signe de prospérité d'une maison. Et la prospérité ou, même, la simple apparence, n'a jamais repoussé personne. En 1912, étudiants onze, séminaristes dix-huit. En 1915-1916, étudiants dix-neuf, séminaristes seize. En 1917, étudiants vingt-cinq, séminaristes neuf, frères coadjuteurs neuf. On avait atteint le « *top* ». En 1918, étudiants vingt-trois, séminaristes trois. En 1920, M. Desrumaux quitte Chala pour aller à Tien-tsin s'occuper de la procure. M. Flament fut nommé supérieur à sa place et installé au début de février de cette année. Les chiffres sont : étudiants quatorze, pas de séminaristes. En 1921, étudiants neuf, séminariste un.

En 1918, à la demande des vicaires apostoliques de Yung-ping-fou et de Tientsin. NN. SS. Geurts et Dumond, on avait reçu à Chala leurs grands séminaristes pour la philosophie. Ils étaient six ou sept. Ils étaient séparés des Lazaristes et ne se trouvaient avec ces derniers que dans les offices à l'église et en classe de philosophie. Cela dura jusqu'en 1921.

Pendant la visite que fit M. Cazot, fin 1921, celui-ci décida que les postulants Lazaristes seraient à nouveau envoyés à Kashing, pour laisser la place aux séminaristes du clergé séculier. En 1922, les autres vicaires apostoliques envoyèrent leurs grands séminaristes. Désir de grouper les étudiants ecclésiastiques en vue d'économiser le personnel enseignant, désir d'autre part, de sélectionner ce dernier, furent les deux raisons qui amenèrent la création du *Séminaire Régional de Chala*. Car, c'est cela qu'était désormais la Maison de Chala, ou plus exactement, ce à quoi elle servait.

Pendant cette même visite, dans une réunion des cinq évêques lazaristes au Pétang, présidée par M. Cazot, leurs Excellences demandèrent qu'une école des hautes études de Théologie fut ouverte. Mgr Jarlin proposa, comme local, son propre grand séminaire resté vide par le fait du départ des grands séminaristes à Chala. Le but était de donner une formation plus complète à ceux des clercs qui manifesteraient les aptitudes voulues pour des études prolongées en vue d'obtenir des diplômes académiques.

Un an après, en septembre 1922, M. René Flament était nommé directeur de l'école et supérieur de la nouvelle maison. Il quitta Chala et vint s'installer dans l'établissement désigné avec cinq élèves dont Mgr Chow, notre confrère, archevêque de Nantch'ang. De Chala, où ils demeuraient, MM. Crapez, Prévost et Dimitriadès venaient donner des cours. En 1923, les Pères Bénédictins américains, mandés par la Propagande, fondaient l'Université Catholique, dans laquelle une faculté de Théologie devait être établie. Apprenant cela, M. Flament, de peur de porter ombrage à l'établissement, ou même au projet d'établissement de ladite faculté de Théologie, demanda aux autorités intéressées que l'école des Hautes Etudes fut supprimée. La demande fut accordée ; les élèves retournèrent donc dans leurs vicariats et M. Flament fut nommé curé de la paroisse du *Sit'ang*, à Péking.

A M. Cazot qui s'était montré favorable à l'établissement de l'école des Hautes Etudes, les vicaires apostoliques avaient déclaré que l'envoi à Chala de deux jeunes confrères, lauréats d'une université romaine, serait désirable en vue d'assurer l'enseignement avec compétence et donner un petit relief extérieur à la nouvelle institution. En 1922, arrivèrent à Chala de Paris, deux docteurs de Rome : MM. Georges Prévost et Grégoire Dimitriadès. Ils ne purent faire part de leur science aux cinq élèves des Hautes Etudes que pendant un an, mais ils restèrent acquis au séminaire régional.

Entre temps, ce dernier avait perdu M. Flament. Quand il était parti pour les Hautes Etudes, il avait fallu le remplacer. Juste à ce moment-là, un missionnaire du Kiangsi, M. Henri Crapez, se trouvait libre à Kashing. Il avait montré là de l'appétit à diriger un séminaire. M. Desrumaux le demanda à M. Guilloux qui consentit à le céder. D'autre part, Paris le nomma supérieur de la maison de Chala. Il la dirigea à partir de l'automne 1922. Au début de 1924, il tomba malade et demanda d'aller passer quelques mois en France pour se reposer, ce qui lui fut accordé. Et voilà comment il fit, en son pays natal, la rencontre de MM. Loëz et Duvigneau, qu'il décida à venir renforcer le personnel enseignant de la maison qu'il dirigeait. Cette dernière était ainsi constituée : supérieur, M. Henri Crapez ; professeurs : MM. Jean Riera, Marie-Rémi Lignier, Aymard Duvigneau, Eugène Loëz, Grégoire Dimitriadès, Georges Prévost, et cinq Frères coadjuteurs. Les séminaristes étaient soixante-dix environ. Il y avait en moyenne douze ordinations par an. Les professeurs se répartissaient l'enseignement de la façon suivante : M. Riera professait la morale, M. Prévost le dogme, M. Duvigneau l'écriture sainte, M. Dimitriadès la philosophie, M. Loëz les matières secondaires. M. Crapez assurait la direction externe des séminaristes, faisait les lectures spirituelles et surveillait l'administration de la maison dont s'occupait M. Lignier, qui était économiste.

En l'absence de M. Flament, dont l'enseignement était universellement estimé, le professeur le plus goûté était M. Riera qui possédait bien sa matière et avait l'avantage de connaître la langue et les coutumes du pays. M. Prévost ne connaissait ni le pays ni la langue. Il était porté aux développements théoriques et surchargeait son exposé d'une érudition inutile. Mais il avait l'esprit clair et avait le souci de bien se faire comprendre de tout le monde, ce qui était bien apprécié. M. Diritriadès, très aimable mais réservé et assez distant, ne semble pas avoir bien pris. M. Loïez, même après son repos en Europe, était délicat de santé, avait un débit de voix faible, mais était attirant par sa douceur. M. Duvigneau, lui, était un chercheur infatigable. Une question n'était censée étudiée pour lui, que lorsqu'il en possédait tous les tenants et aboutissants. Et il procédait « à la chaîne » ; une question élucidée, il passait à la voisine de droite, puis à celle de gauche. Il meublait son esprit de connaissance et les classait. Je n'ai pas rencontré d'exemple plus typique du fouilleur des siècles passés, qui s'est créé en France vers les 1900, pour une histoire soigneusement basée sur des documents, éprouvés et scrutés.

M. Verhaeren nous est témoin que M. Duvigneau avait, sous la direction de M. Coste, fait de bonnes études philosophiques. Le cours qu'il a suivi, j'imagine, devait comprendre comme partie principale la logique. Il serait tout naturel, dans ces conditions, de penser que l'exposé d'une question et sa discussion eussent été conduits par lui avec ordre, enchaînement, calme et mesure. C'était tout le contraire qui arrivait. Aussitôt que M. Duvigneau ouvrait la bouche pour exposer un problème ou même une série de faits, il ne pouvait s'empêcher de prendre de grands détours, déroutant ainsi ses auditeurs et quelquefois se perdant lui-même. A ce moment là, un élève posait une question ; celle-ci déclenchait chez le professeur une réaction qui s'exprimait par l'arrivée, en cavalcade désordonnée, de tout un escadron d'arguments. Chacun de ces arguments frappait d'estoc et de taille, et faisait place à un autre sans que l'interlocuteur puisse donner la réplique. L'étudiant chinois, habitué dès l'enfance à se posséder, n'est pas comme le jeune Européen devant une difficulté, en état d'agitation musculaire. Il se retire de la bagarre académique dès qu'il voit que le partenaire s'enflamme, quitte à revenir piquer ce dernier quand il y pense le moins. En attendant, M. Duvigneau triomphait, et « *sic difficultas exsufflatur* ».

Son exposé donc manquait de calme, de mesure et d'enchaînement. Mais il était vivant. Le professeur se cabrait facilement devant une résistance, et comme il avait, selon une expression méridionale, la « tête près du bonnet », il élevait bien un peu la voix à cette occasion. Mais les classes ne prenaient presque jamais mauvaise tournure : une bonne galéjade, suivie d'éclats de rire, venait tout arranger.

Le Chinois est un plaisant humoriste qui s'amuse de petites saillies de caractère dont il est le témoin et n'y attache guère d'autre importance. Quant à l'enseignement de M. Duvigneau, il avait le défaut, afin d'être plus complet, de trop compliquer les choses. Il aurait gagné à être plus précis, plus direct : un exposé limité à l'essentiel, pour commencer, aurait eu des chances d'être mieux compris et surtout mieux retenu. Au lieu de cela, il s'efforçait comme cela paraît, en effet, souhaitable, de donner tous les détails de personnes, de lieux, de circonstances

de temps et d'influence. Les élèves m'ont dit qu'ils réalisaient difficilement toutes ces données. Il leur aurait fallu pour cela, avoir une longue préparation afin d'acquérir les connaissances préliminaires d'ordre historique et géographique. Ce qui n'aurait pu se faire par une description sommaire, car le théâtre dans lequel s'est déroulée l'histoire de notre sainte religion est l'Occident, un monde presque inconnu pour quelqu'un né dans l'« Empire du Milieu » ou même, après la révolution de 1911, dans la « République des Fleurs ».

Plus tard il reconnaissait que pendant son enseignement à Chala, il avait sous-estimé la difficulté, pour un Chinois, de réaliser dans son esprit un tableau exact représentant le concours des influences qui ont entouré les principaux faits historiques de notre sainte religion ; ces faits ayant lieu dans des pays dont les mœurs, les habitudes, le langage sont inconnus dans la patrie de Confucius.

C'est pour aider les étudiants ecclésiastiques à réaliser la trame des principaux faits de l'histoire religieuse dans leur cerveau qu'il réédita l'*Histoire de l'Eglise* en latin de Mgr de Vienne, lequel s'attacha surtout, en rédigeant son livre, à faire connaître clairement les grandes lignes sans s'encombrer de détails.

L'enseignement de M. Duvigneau, dans l'esprit de ses élèves, n'était pas coté à sa valeur, à cause de ce manque d'adaptation. Je l'ai constaté, en causant avec eux, alors qu'ils étaient déjà prêtres. Ils le préféraient comme directeur spirituel, au moins ceux qui s'adressaient à lui.

En 1927, il fut nommé assistant du supérieur, sur la demande de ce dernier. Il n'apporta qu'un concours limité dans la direction générale de la maison. Il avait des vues assez personnelles à ce sujet et elles étaient plutôt discutées par les autres confrères. Il tenait, d'autre part, assez à son point de vue. Comme confrère, il était boute-en-train, et, en récréation, mettait de la vie dans la maison, ce qui n'était pas un mince avantage dans un établissement plutôt fermé où l'horizon est nécessairement un peu étroit.

D'année en année, dans cette maison apparemment si calme, des changements se produisaient. Au début de 1926, M. Lignier était parti. A la fin de cette année-là, M. Georges Prévost fut autorisé à quitter la Chine définitivement pour l'Europe. En 1927, M. Henri Nauviolle, du vicariat de Tientsin, fut adjoint au corps professoral. En 1928, M. Flament revint y prendre sa place.

Cette même année, le Nord de la Chine fut rattaché au Gouvernement de Nankin. Tchang-tsouo-lin, maréchal et chef du gouvernement de Pékin, poursuivi par les armées du gouvernement central, repassa la Grande Muraille pour regagner Moukden, la capitale de la Mandchourie. Une bombe, placée dans le wagon où il était assis éclata avant que le train arrivât en ville et causa sa mort. Cette bombe est supposée venir des Japonais qui se vengeaient du manque de bravoure du Maréchal devant la poussée des Sudistes vers le Nord. Quand ces derniers arrivèrent à Pékin, ils amenèrent avec eux un certain nombre d'idées révolutionnaires que leur avaient fournies les communistes qui avaient dirigé le Mouvement nationaliste depuis 1923 jusqu'à 1927. Cette année-là, le maréchal Kiang-kai-sheck, par un acte d'autorité, avait dissocié le Mouvement nationaliste du mouvement spécifiquement communiste. Mais les doctrinaires

communistes qui se trouvaient dans le corps professoral des Universités de Péking profitèrent de l'arrivée des troupes du Sud, pour lancer, sournoisement, des manifestations d'étudiants. La jeunesse des Ecoles, même des Ecoles libres, fut indirectement influencée.

A Chala, entre séminaristes de différents vicariats, il se produisit des froissements qui entraînèrent l'expulsion de quelques têtes un peu surchauffées.

La santé de M. Crapez était restée précaire. Ce confrère, à la fin de l'année 1928, se retira à la procure de Shanghai. Il fut remplacé comme supérieur de Chala par M. Paul Corset, procureur de la mission de Tientsin. Au début de l'année 1929, M. Duvigneau demanda à son supérieur l'autorisation de se faire opérer d'une hernie, et se fit hospitaliser dans ce but à l'hôpital Saint-Michel. En vue de l'opération, le docteur lui administra une injection lombaire d'anesthésique. Celle-ci opéra sur le coup. Le médecin s'aperçut alors que par erreur il avait forcé la dose. Au lieu de procéder à l'opération, il attendit avec anxiété que le malade revint à lui. L'attente fut longue, mais le réveil se produisit. Les intestins furent désormais paralysés, et ces derniers n'étant plus doués des mouvements vibratiles nécessaires pour l'évacuation, il fallut à l'accidenté de deux à trois heures à la selle, tous les jours, pendant le restant de sa vie.

M. Desrumaux, le visiteur de la Chine du Nord, l'envoya se reposer en France. Il y resta une bonne partie de l'année 1929, toute l'année 1930. Il en revint fin 1931 en compagnie de M. Vanhersecke, lequel avait assisté à l'Assemblée générale à titre de député.

A son retour, il fut placé à la Maison de Péking, le 29 décembre 1931. Comme il était désormais affligé d'une infirmité, il ne pouvait plus se livrer au ministère et difficilement au travail du professorat. D'autre part, à l'imprimerie des Lazaristes du Pétang, le Frère Maes, âgé de soixante-dix-huit ans, sourd, rhumatisant, pouvait difficilement assurer la direction de l'imprimerie. M. Duvigneau fut rattaché à cette dernière en vue de se mettre au courant. Il se mit donc au travail et s'occupa principalement de la correction des épreuves des livres et périodiques qui s'imprimaient. Après avoir pris avis de son Conseil, M. Desrumaux le nomma, à la place du Frère Maes, directeur de l'imprimerie, et il fut installé le 1<sup>er</sup> juillet 1932.

#### A L'IMPRIMERIE DES LAZARISTES

En 1861, Mgr Mouly, vicaire apostolique de Péking, fit un voyage en Europe. A son retour en 1862, il en rapporta une petite presse à bras. Dans une de ses lettres, Monseigneur dit que cette presse lui avait été donnée par un chanoine de Turin nommé Ortaldo. Le Frères Maes disait que c'était un don de Louis Veuillot.

Quoi qu'il en soit de l'origine exacte de la première presse quant au donateur, on sait qu'aussitôt arrivée à Péking elle fut mise à contribution. Quatre livres européens portent la date de 1864. On se servait de la presse comme on pouvait. La composition se faisait directement sur le plateau de la presse. Cela venait de ce que les missionnaires n'étaient pas au courant de cette technique et que les Chinois de Péking et du reste de la Chine, ignoraient encore tout de la typographie avec caractères.

tères mobiles. Jusqu'à cette date, en effet, comme d'ailleurs dans le reste de l'Empire chinois, à la petite imprimerie des Lazaristes qui existait même avant Mgr Mouly, on se servait des « planches en bois » (bois dur) sur lesquelles étaient gravés les caractères. Nous avons hérité des Pères Jésuites à qui nous avons succédé, une série complète de ces planches, sept cents en tout, qui, gravées des deux côtés, imprimaient quatorze cents pages de la collection de la « *Vie des Saints* ». Cette série de planches conservée jusqu'à notre départ de Chine, avait encore servi après 1900. Il faut avouer que les sept cents planches tenaient une place importante, et pour une « édition » nécessitaient un stock de papier considérable. Aussi lorsque la pratique de l'impression en caractères mobiles fut connue des Chinois, ils adoptèrent cette invention de Gutenberg et renoncèrent peu à peu à l'usage de l'imprimerie spécifiquement chinoise qui remonte à la dynastie des T'ang (618-906).

Les caractères métalliques étaient un progrès incontestable sur la planche en bois ; encore fallait-il savoir s'en servir. Mgr Delaplace exposa à Paris ses difficultés. Là, quelque temps après on désigna un Frère coadjuteur pour se mettre au fait du métier, afin d'aller à Péking s'occuper avec compétence du travail d'impression devenu une nécessité. C'était le Frère Maes. Il arriva à Shanghai le 23 février 1878 ; à Péking, le 13 mars de la même année. C'est là qu'il fit les vœux le 17 septembre 1878. Il apportait de France une bonne santé, un tempérament à ne pas trop s'en faire, quelques connaissances techniques, de la bonne volonté et une presse à bras, plus grande que celle de Mgr Mouly, et dont on se servit jusqu'en 1951.

Avec ses quelques connaissances techniques et surtout son sens pratique, le Frère Maes eut vite fait de lancer l'imprimerie. Les deux presses, celle de Monseigneur et la sienne, ne suffirent bientôt plus. En 1885, il fit venir de France une presse mécanique. Elle était de dimensions telles qu'elle ne pouvait passer par la porte, et à peine contenir dans les deux petits « *kien* » (pièce de trois mètres sur trois) de l'imprimerie. On élargit donc la porte et on agrandit un peu l'édifice.

En 1886, le transfert du Pétang au nouvel emplacement fut décidé. Sur le terrain du *Si che k'ou*, donné en échange par l'Impératrice Tze-Si, on se hâta sous la direction de M. Favier, procureur de la mission, de bâtir église, séminaire, résidence. Derrière la cathédrale, un bâtiment de trois doubles *kiens*, avec dépendances, fut élevé, éclairé au nord et au sud par de grandes vitrines : c'est là que fut logée l'imprimerie. Pendant la révolte des Boxers en 1900, la résidence du Pétang fut assiégée ; les assaillants, de la pagode de *Tchan tan seu*, transformée en forteresse, avec leurs petits canons Krupp, faisaient pleuvoir les boulets sur les maisons et même l'église. Il fallait riposter, et pour cela il fallait des munitions. Pour en faire on ne pouvait pas se contenter de faire flèche de tout bois, il fallait du fer. On employa ainsi pas mal du matériel de l'imprimerie.

Lorsque la révolte fut calmée, la Chine parut pacifiée pour longtemps. Mgr Favier, qui avait l'habitude de voir les choses en grand, attribua à l'imprimerie tout le carré de terrain situé à l'angle sud-ouest de la résidence du Pétang. Les travaux de bâtisse commencèrent au printemps de 1901. Le grand bâtiment comprenait dix-neuf *kiens* de un *tchang* (trois mètres) de long sur trois *tchangs* de profondeur. La partie est de ce bâtiment fut affectée aux travaux d'impression proprement dite ; la par-

tie ouest aux travaux de reliure et au dépôt des livres. Un large couloir, sur lequel s'ouvrait la porte d'entrée séparait ces deux parties : on avait désormais la place pour respirer, évoluer et placer les machines. Pendant que le nouveau bâtiment se construisait, le Frère Maes était en Europe. Il partit dès l'automne de 1900. « *Le siège, me dit-il un jour, m'avait donné un choc tel, que je ne pouvais surmonter l'impression de profond dégoût ressentie à la pensée que si le Pétang avait été pris, tous les assiégés auraient été anéantis jusqu'au dernier, en endurant peut-être des souffrances atroces. Lorsque le calme fut rétabli, dans les murs du Pétang le cauchemar d'une mort dans les tortures me poursuivait toujours ; je demandais à partir en Europe, avec l'intention, une fois-là, d'y rester définitivement. Je partis donc. Arrivé à Hongkong, je fus pris par la nostalgie de Péking : j'avais une envie folle de revenir, mais je fus entraîné par mes compagnons de voyage sur le bateau pour la France.* »

Une fois à Paris, le spleen du Frère Maes se dissipa complètement et le terrible cauchemar cessa, la nuit, de hanter son cerveau. Il reprit le goût des choses pratiques. Il acheta une nouvelle presse à bras, une petite presse à levier, une presse à pédales, une presse mécanique, un moteur à pétrole pour mettre cette dernière en action, et tout le matériel nécessaire pour l'installation d'une fonderie de caractères.

En 1911, on est à l'étroit. On construit quatorze kiens de bâtiments qui s'ajoutent aux grandes constructions de 1901. En 1925, achat de la troisième presse mécanique et d'un nouveau moteur à pétrole. A l'Exposition Vaticane de la même année, l'imprimerie des Lazaristes, à cause de son influence missionnaire par la diffusion des livres catholiques chinois et étrangers, reçoit le diplôme « *Bene merenti* » et la médaille de bronze. L'année 1928 voit l'arrivée des armées nationalistes et le transfert du gouvernement central à Nanking. Péking devient « *Pei-ping* », et cesse pour un temps d'être capitale politique, mais elle reste toujours la capitale intellectuelle de la Chine, avec l'Université nationale (*Pei-ta*). Péking reste aussi la capitale de l'Eglise de Chine, avec l'établissement de la délégation apostolique au palais de *Naitzefou*. Le rayonnement de l'imprimerie peut encore s'étendre.

Le 30 juin 1932, le Frère Maes qui a réellement fondé cet établissement et l'a dirigé depuis le 14 mars 1878, se retire pour céder la place à M. Aymard Duvigneau. Celui-ci fut solennellement installé le 1<sup>er</sup> juillet. Nul doute qu'on lui fit une grande fête. A ce moment-là, en Chine, on savait faire les choses. D'autre part, M. Duvigneau, incapable de faire du ministère et même de faire la classe à cause de ses infirmités, devait être content d'être placé à l'imprimerie. Pour diriger celle-ci, qui était visible de son bureau, vrai petit palais des glaces du musée Grévin, il n'avait besoin que de sa tête.

Celle-ci, cependant, avait besoin d'une petite adaptation. Comme il arrive souvent aux intellectuels qui passent de la région un peu élevée des études à la direction des choses pratiques, il prit, du premier coup d'œil, comme disent les Anglais, une vue un peu simpliste des choses. En regardant, en effet, comment tout l'équipement fonctionnait, il constata que l'impression de quoi que ce fût tenait à deux choses : mettre sous la presse caractères, encre et papier blanc, et faire tourner la presse. La première opération était très simple ; quant à la seconde, en y regardant de près, on voyait que le rouleau métal-

lique qui accomplit le travail de pression est relié à un axe, ce dernier à un grand volant, le volant est entouré d'une courroie, laquelle entoure un autre petit volant, lequel est rattaché à un autre axe qui, lui, est relié au moteur. Et celui-ci, une fois en mouvement, fait tout tourner.

Quand M. Duvigneau eut ainsi réalisé l'interdépendance des pièces principales, et la mise en marche par le moteur, il pensa avoir assimilé toute la technique, ou presque, de la marche de l'imprimerie. Il y avait bien la fonte des caractères, le manie-ment de la presse à bras et de la presse à pédales : mais, là encore, deux ou trois séances d'observation attentive lui révélèrent le fin mot de l'affaire. Il poussa alors un soupir de soulagement : « *Je vois clair*, dit-il ; *après tout, il n'y a là rien de sorcier.* » La question technique résolue, il se dit : passons maintenant aux problèmes sociaux des ouvriers. Et il eut l'idée de donner à chacun un salaire familial. Pour cela il dressa la liste complète de la famille de chaque ouvrier.

Il était en train, comme on dit, de faire fausse route. Un agronome ne peut devenir ministre de la Marine, un secrétaire se transformer du jour au lendemain en ministre des Centrales électriques et réussir dans une charge qu'ils ne connaissent pas, que s'ils rencontrent des collaborateurs dévoués et ont la sagesse d'écouter les conseils de ces derniers. M. Duvigneau passa du professorat de Chala à l'imprimerie du Pétang et ne s'égara pas grâce à l'aide précieuse qu'il trouva dans ses collaborateurs, et à leurs conseils éclairés qu'il sut suivre. Ces collaborateurs avaient fait leurs preuves sous le Frère Maes. C'étaient d'abord les trois Frères coadjuteurs : le Frère Joseph Van den Brandt, venu en Chine en 1903, d'abord placé à *Kantchoo* dans le fond du Kiang-Si, puis transféré à l'imprimerie du Pétang peu d'années après ; il connaissait bien la ville et la chrétienté de Péking, la maison du Pétang, chacun des ouvriers et avait la pratique du métier. Le Frère Koan, originaire de Péking, connaissait bien le milieu, était ingénieux et était fort habile de ses doigts. Le Frère Etienne Tchang, originaire du diocèse de *Wei-shien*, au sud de Shuntefou, était à l'imprimerie depuis de nombreuses années. Son caractère liant et son don inné de la parole le prédisposaient à la vente des livres. Un des employés était comptable, un autre chef imprimeur, un troisième était chef relieur. Ce dernier, nommé Tchang, était capable en voyant un manuscrit, de dire combien de pages imprimées il donnerait, de calculer les frais de papier, de carton, de cuir, d'encre, de journées de travail. Le Frère Van den Brandt, nanti de tous ces renseignements, refaisait le devis et établissait le prix pour un livre imprimé sur bon papier, sans coquilles, relié très solidement en bon carton et des recouvert d'un bon cuir venant de Londres. Toutes les ambassades faisaient relire leurs livres au Pétang : les prix étaient fort raisonnables et la reliure était, comme la peau de chagrin et... certaines langues, absolument inusable.

Les cadres de l'établissement étaient parfaits. Les ouvriers connaissaient en général leur métier. Ils avaient tous fait leur apprentissage sur place, s'y succédant de père en fils (au pluriel). Comme ils se mariaient entre familles, ceux qui n'étaient pas frères, étaient beaux-frères, ou cousins, ou parents éloignés, ou alliés de quelque façon ou au moins amis. Tout le groupe d'ouvriers formait une famille patriarcale dont le Frère Maes était le grand-père. Le Jour de l'An et le jour de la fête patro-

nale de ce dernier, toute la grande famille, y compris les femmes et les enfants, même ceux qui étaient à la mamelle, venaient présenter leurs vœux au « *Lao Sien-Cheng* ». Le brave vieux, attendri jusqu'aux larmes en voyant sa famille spirituelle endimanchée lui souhaiter, vibrante de joie, encore dix mille années de vie (*Wan soui, Wan soui*), faisait tomber sur elle, en même temps que ses prières, une pluie de bénédictions temporelles.

Cet esprit de famille qui, en Chine, dans le bon vieux temps, était le fait de tous les groupements chrétiens, ressemblait à celui qui chez nous, au moyen âge, régnait dans les métiers et corporations. C'est de cet esprit que sont faits les joints qui unissent les pierres de nos cathédrales. Pour que cet esprit conservât toute sa force, il aurait fallu que l'autorité du « Maître » s'exerce avec une certaine fermeté. C'est ce qui manquait dans les derniers temps à la direction du Frère Maes. Il ne voyait guère plus dans ses ouvriers que de bons enfants qui lui donnaient bien des consolations. Et peu à peu des habitudes se créèrent d'exploiter ces dispositions paternelles. De temps en temps, l'un ou l'autre, quelquefois plusieurs à la fois, faisaient des absences de deux ou trois jours. En revenant, on donnait presque toujours des « raisons majeures » : le père ou la mère était mort, le fils ou la fille s'était marié, ou bien un enfant était né à la maison. A l'un de ceux qui invoquait ce dernier motif pour la troisième fois dans le courant de la même année, le Frère Maes, trouvant qu'on tirait un peu trop sur la corde, demanda un jour : « *Tu as combien d'enfants à la maison ? — J'en ai un. — Et les autres ? — Ah ! oui, fit l'interlocuteur un peu embarrassé, c'est vrai, c'est vrai, mais c'est toujours le même !* »

Non seulement les absences étaient fréquentes, mais le travail lui-même était peu efficient. La journée était de huit heures : quatre le matin, et quatre l'après-midi. Tant le matin que l'après-midi, on entrecoupait le travail de vingt minutes de pause pour boire un peu d'eau et casser la croute. La cloche était sonnée pour la cessation du travail et pour la reprise. On obéissait prestement à la première injonction et très lentement à la deuxième. Pendant le travail, on lanternait. Des abus s'étaient glissés : certains ouvriers volaient du plomb, d'autres du papier, d'autres même des livres qu'ils allaient vendre au bazar du « *Tung Nan che tchang* ». Un ou deux de ces derniers fumaient, en cachette, de l'héroïne.

Ce relâchement général était cause que le développement normal de l'imprimerie était arrêté. On arrivait à peine à couvrir les dépenses courantes. C'est sur cet état de choses que les collaborateurs immédiats de M. Duvigneau attirèrent son attention : y mettre ordre pressait beaucoup plus que la question du salaire familial. Plus familier avec les problèmes sociaux qu'avec ceux d'une saine économie, il aurait peut-être dit, comme bien d'autres : « Allons de l'avant, de l'argent on en trouvera toujours. » Cependant, il se souvint qu'un ministre français avait dit : « Faites-moi de la bonne politique, et je vous ferai de bonnes finances. »

On commença par un travail de nettoyage ; on renvoya quelques indésirables. Comme il fallait s'y attendre ils firent de la résistance. Une fois partis, du dehors ils créèrent des ennuis, firent intervenir des protections, dont certaines autorisées. M. Duvigneau céda bien pour certains cas ; dans l'ensemble il tint bon.

On restaura ensuite ce qu'en pays communiste on appelle « la discipline du travail » ; l'obéissance à la cloche et l'activité au travail furent exigées. Il est difficile de remonter un courant d'habitudes déjà établi. Pour en créer un nouveau, on reçut de jeunes apprentis que l'on forma et dont certains devinrent des ouvriers consciencieux et bien formés.

Dans une économie restreinte comme dans une grande, pour qu'une affaire tourne bien, et surtout se développe, il faut veiller aux dépenses, activer le travail et favoriser la production. Concernant ce dernier point, l'équipement de l'imprimerie était insuffisant. Les moteurs à pétrole furent remplacés par la force électrique. Cette innovation fit passer les dépenses pour force motrice à un quart de ce qu'elles étaient, et le rendement des presses fut augmenté. La fonte des caractères prenait beaucoup de temps : on acheta une linotype. Cette dernière arriva d'Allemagne au moment où se produisait l'invasion japonaise. On n'avait personne pour la monter. Le Frère Koan étudia les gravures envoyées par la maison qui l'avait vendue, emboîta toutes les pièces, mit la machine en marche et s'en servit tous les jours pour imprimer les revues qui exigeaient une impression rapide. Le Frère n'avait qu'à appuyer avec les doigts sur les lettres du clavier et toutes les opérations nécessaires pour la composition d'un mot : fonte du plomb, coulage dans la matrice, et mise en place sur la plauche se faisaient automatiquement. A lui seul, il faisait ainsi le travail de quatre « compositeurs ».

De la sorte les machines allaient plus vite ; les ouvriers aussi ; l'impression des livres ne trainait pas. Le travail venant de l'extérieur affluait. Les Lazaristes de la Province faisaient imprimer les instruments ou le fruit de leur travail ; on rééditait des ouvrages, et le directeur lui-même en composait quelques-uns.

En 1939, on fêta le soixante-quinzième anniversaire de l'imprimerie. Depuis la fondation, plus d'un million cinq cent mille livres et brochures étaient sortis de ses presses. Cette imprimerie, pendant ce laps de temps, a permis pour tout le nord de la Chine, la diffusion des livres chinois nécessaires pour l'instruction des chrétiens, pour le chant, les prières, pour les tracts apologétiques et la propagande auprès des païens. Les *Annales des Missions*, éditées chaque année par M. Planchet, ont fait connaître, année par année, le développement de l'Eglise de Chine ; le *Bulletin catholique de Péking*, fondé par M. Clément, coordonnait, mois par mois, les nouvelles de tous les vicariats indistinctement ; le *Sacerdos in Sinis*, de M. Clément également, tous les mois aussi, faisait connaître les décisions de Rome concernant le travail des missions, donnait des conseils de pastorale et traitait des cas de conscience pratiques.

Concernant la Chine en général et chaque mission en particulier, de nombreux ouvrages d'histoire ont été publiés, — quelques-uns d'une grande valeur, comme le *Péking* de Mgr Favier, et *Grandeur et suprématie de Péking*, de M. Alphonse Hübner.

Des livres scientifiques sur la langue chinoise, le mandchou, le tibétain, le mongol, — même un ouvrage sur le *Hakka* d'un missionnaire de Java, — ont été imprimés. Il fallut composer et fabriquer sur place des matrices spéciales pour les lettres alphabétiques de ces diverses langues. L'un des catalogues de la Librairie nationale, le *Catalogue de la Bibliothèque du Pé-*

tang, par M. Hubert Verhaeren, furent publiés. L'imprimerie était un instrument de rayonnement intellectuel. M. DuVigneau l'a compris et il s'y est dévoué. C'était d'ailleurs pour lui la seule forme d'apostolat en Chine que lui permit sa santé.

Les ouvrages composés par lui-même sont les suivants :

1° *Notiones Scripturae Sacrae : Introductio generalis*. Auctore A.-B. DuVigneau, C.M., Pekini, 1929. Vol. in-8° de XLIII, 184 pp.

2° *Notiones Scripturae Sacrae : Introductio specialis in libros Novi Testamenti*. Auctore A.-B. DuVigneau. Pekini, 1930. Vol. in-8° de v, 720 pp., 6 cartes.

3° *L'Expansion Nestorienne en Chine d'après Marco Polo*. A.-B. DuVigneau, C.M., Peiping, 1934. Vol. in-8° de vi-90 pp. Illustrations, 4 pp.

4° *Cartographie chinoise, à propos de Mathieu Ricci*. A.-B. DuVigneau, C.M., Peiping, 1935. Vol. in-8°, broché, 32 pp.

5° *Saint Thomas a-t-il porté l'Evangile jusqu'en Chine ?* A.-B. DuVigneau, C.M., Peiping 1936. Vol. in-8° de iv-71 pp.

6° *Les Sinim d'Isaïe seraient-ils les Chinois ?* A.-B. DuVigneau, C.M., Peiping 1936. Vol. in-8° de vi-65 pp.

7° Nouvelle édition du précédent, Peking, 1938. Vol. in-8° de viii-70 pp.

8° *Figure de Missionnaire, Théodoric Pedrini, Prêtre de la Mission, protonotaire apostolique, musicien de la Cour impériale de Péking (1670-1746)*, A.-B. DuVigneau, C.M., Peiping, 1937. Vol. in-8° de iv-59 pp.

9° *Prêtre Jean : légende ou histoire ?* A.-B. DuVigneau, C.M., Péking, 1938. Vol. in-8° de iv-76 pp.

10° *Le Catholicisme en Chine au moyen âge : Jean de Montecorvino et les Franciscains*. A.-B. DuVigneau, C.M., Pekini, 1942. Vol. in-8° de vi-319 pp.

Après la mort de M. Philibert Clément, survenue sur la fin de 1933, M. DuVigneau devient le directeur et rédacteur du *Sacerdos in Sinis* et du *Bulletin catholique de Péking*. Il entretient une nombreuse correspondance avec les missionnaires de Chine à qui il donne des renseignements d'ordre religieux et à qui il en demande. Il corrige les épreuves des livres et revues qui paraissent à l'imprimerie. Il reçoit la visite d'un grand nombre de spécialistes des questions sinologiques, répond à leurs questions et, à l'occasion, discute avec eux. C'est un travailleur infatigable.

#### LES TEMPS SONT DURS

Toute cette activité se déroule, à partir de 1937, dans une atmosphère d'hostilités. Les Japonais occupent la moitié orientale de la Chine. Cette scission amène, naturellement, de grosses difficultés pour la transmission des lettres, pour l'envoi des livres vers la partie non occupée, et même les diverses régions de la partie occupée qui vivent divisées les unes des autres. Il y a également de nombreux empêchements pour les communications avec l'étranger : tout est contrôlé par l'occupant, qui est très méfiant à l'égard des étrangers, de peur que, par lettres et revues, ne parviennent à l'extérieur des renseignements qui pourraient porter préjudice aux opérations militaires, à la « pacification des esprits », ou au prestige de l'occupant. Ce dernier essaie de son mieux de faire croire qu'il est partout bien reçu par le peuple chinois à l'égard duquel il n'emploie que des

moyens pleins de mansuétude. Pourtant, à l'intérieur de ce rideau de fiction, les faits sont tout autres : les missionnaires souffrent tout autant que leurs chrétiens et ils sont bien plus exposés. Quelquefois, dans leurs lettres, ils disent leurs souffrances et leurs ennuis. De là, pour M. Duvigneau la nécessité de bien faire attention à sa correspondance, s'il ne veut pas exposer l'imprimerie à être fermée.

A cette atmosphère de suspicion et aux ennuis qui en découlent, s'ajoutent de grosses difficultés d'ordre économique. L'établissement a été équipé pour accroître son rendement et voilà que ce dernier est arrêté, faute de débouchés. La clientèle, à cause des barrières imposées par les militaires japonais, est limitée au nord de la Chine. Les commandes ont beaucoup diminué de ce fait. D'autre part, le prix du papier, encre, carton, cuir a augmenté de jour en jour. L'inflation arrive avec sa compagne : la vie chère. Il faut augmenter les salaires. Le nombre des ouvriers n'a pourtant pas diminué : personne ne désire partir. Où aller ? Les imprimeries chinoises travaillent au ralenti et ferment les unes après les autres.

A partir du 8 décembre 1941, date de la déclaration de la Guerre du Pacifique, la Chine est complètement coupée de l'étranger. Les réquisitions en territoire occupé se font plus fortes. En 1942, à cause de la sécheresse, la récolte en Chine du Nord est mauvaise. Au printemps de 1943 c'est la famine, et les pauvres gens à Péking meurent sur les trottoirs. Naturellement le prix des denrées monte en verticale, et on n'en trouve pas. M. Duvigneau, la mort dans l'âme, est obligé de licencier une partie de son personnel. Ce dernier, qui, aux plus beaux jours, a été jusqu'à plus de soixante, ramené ensuite à quarante-cinq, est réduit à une trentaine et même à un chiffre moindre. Ceux qui sont ainsi exclus font valoir qu'on doit renvoyer tout le monde ou personne. Ne voyant que leur ças personnel, ils oublient qu'il faut tâcher de sauver l'établissement en marchant avec un personnel réduit, en vue de reprendre plus tard. Devant les représentations qui lui sont faites, M. Duvigneau laisse voir sa nature sensible devant le malheur. Je crois qu'après avoir renvoyé ainsi un nombre important d'ouvriers, il les aurait tous repris au risque d'être réduit à *quia* et d'être obligé de mettre la clef sous la porte. Mais ses collaborateurs l'aident et le soutiennent : il tient bon.

Les ouvriers qui restent se montrent raisonnables : ils travaillent de leur mieux et se contentent d'un salaire réduit. Et lui, il fait tout ce qu'il peut pour trouver du travail. On réédite des ouvrages chinois comme le « *Tsung Tou Kin Pen* » ou livre de prières, des ouvrages en latin, comme l'*Histoire ecclésiastique* de Mgr de Vienne, l'*Ordo* pour les prêtres séculiers et les Lazaristes composé par M. Desrumaux. M. Verhaeren continuait à publier son *Catalogue de la Bibliothèque du Pétang*. On imprimait le *Bulletin* et les travaux du *Centre Franco-Chinois* ; des travaux en langues étrangères des professeurs de l'Université nationale, des préposés à la Bibliothèque nationale. Les travaux du Père Mostaert, C.I.C.M., sur la littérature folklorique mongole du Plateau des Ordos étaient publiés au fur et à mesure qu'ils étaient prêts. Cette publication de ses livres à l'imprimerie des Lazaristes avait valu au Père Mostaert, qui faisait autorité en littérature mongole, d'être dispensé de l'internement et autorisé à vivre avec nous au Pétang, afin d'être à même d'assurer la parution de ses travaux. Les Japonais, à ce moment

là, espéraient qu'après la conquête de la Chine, ils pourraient faire celle de la Mongolie, du Turkestan, et construire une ligne de chemin de fer transasiatique jusqu'à Constantinople. La connaissance du mongol, d'après leurs calculs, serait un jour nécessaire, et les ouvrages du Père Mostaert étaient avidement étudiés par des spécialistes, tel Monsieur Kin-Shi (*Imanishi*) que j'ai connu de plus près en prison après l'effondrement du plan de conquêtes. Bien sûr, le Père Mostaert ne s'occupait pas de ce plan japonais.

Etant donné le champ restreint dans lequel évoluait la production de l'imprimerie, on ne pouvait pas faire mieux : mais là s'arrêtait la science économique de M. Duvigneau. Il ne connaissait, comme nos ancêtres de France, que le travail et le bas de laine. Le bas de laine, en l'occurrence, c'était la banque. Il y déposait régulièrement son avoir ; mais au lieu d'y mettre comme nos ancêtres, des louis d'or, il ne déposait que des billets de la « *Banque Fédérale* » qui avaient diminué du quart, du tiers et quelquefois des deux tiers, quand il les retirait. Je lui fis plusieurs fois remarquer que dans ces circonstances il fallait transformer le papier reçu en quelque chose de plus stable. Il me répondit à chaque fois que pareilles mesures portaient atteinte à la confiance que les citoyens d'un pays devaient attacher à la monnaie. Pour la même raison, il fallait que ses collaborateurs insistèrent pour obtenir de lui l'autorisation d'augmenter les prix des publications, et encore dans des proportions parfois ridicules. L'abonnement du *Bulletin* de Péking, lequel était mensuel et comportait dans les quarante-huit à soixante pages par numéro, coûtait pour une année une somme équivalente à une centaine de francs d'aujourd'hui. Il est vrai que ce taux dérisoire n'était maintenu que pour la presse religieuse. Il acceptait qu'on fit payer, au prix courant, les ouvrages profanes.

Un missionnaire italien me disait un jour : « *Mon évêque dit souvent : pour faire marcher les œuvres des missions, il faut avoir un œil dirigé vers le ciel, et l'autre fixé sur ce que l'on entreprend.* » La conduite terrestre de l'imprimerie était surtout l'affaire des collaborateurs de M. Duvigneau ; toute son activité à lui était dirigée vers la propagation de la foi. A cette fin il subordonnait tout au point d'oublier les circonstances matérielles qui conditionnent, ici bas, les dévouements les plus sublimes.

Tout entier à son travail quotidien de rédaction, de correction des épreuves, de correspondance, de conversations avec les externes à son bureau, de discussions des affaires courantes, d'étude acharnée et de ses devoirs religieux, il ne pensait pas à lui-même et traitait ses indispositions, ses maladies et ses infirmités par un remède unique : le mépris. Il avait pourtant, à la suite de sa crise de tuberculose au Kiangsi, un asthme très prononcé qui faisait entendre sa respiration, quand il marchait, à vingt pas ; une bronchite opiniâtre qui, pendant l'hiver, lui valait de longues quintes de toux dès qu'il s'exposait au vent glacial venant de Mongolie (*Si péh fong*) ; une grosse hernie inguinale retenue par un bandage ; une paralysie abdominale qui lui était venue par accident, et une double cataracte des yeux qui était à ses débuts. Il portait tout cela, le sourire aux lèvres. « *Il en a une santé, le Père Duvigneau, me disait souvent le Frère Van den Brandt ; si j'avais eu seulement le tiers de ce qu'il a, il y a longtemps que je serais cuit.* »

Avec cela il ne manquait à aucun des exercices en commun. Le matin, à quatre heures et demie, quand nous étions déjà tous à genoux prêts à commencer la prière, il ouvrait la porte de la chapelle, et faisait entendre une respiration aussi bruyante que celle d'un soufflet de forge, tellement la marche depuis le fond de l'imprimerie qui était à une distance d'une bonne centaine de mètres, l'avait époumonné. Après l'oraison, il refaisait le trajet jusqu'à la cathédrale, pour dire la messe. La température n'y était pas des plus clémentes en hiver. Il disait la messe à un autel latéral, près de celui de la Sainte Vierge, le Frère Van den Brandt la lui servait. Il y avait toujours un grand nombre de chrétiens qui, se trouvant dans le côté est du transept, se tournaient vers lui et communiaient de sa main. Il disait sa messe avec une piété qui se sentait à l'accent de sa voix.

M. Aymard Duvigneau prenait ses repas avec tout le monde et assistait aux récréations dans la grande salle du Pétang, quelquefois bien froide. Pendant la guerre, sous l'occupation japonaise et les tracasseries quotidiennes qu'elle entraînait, sans parler des nouvelles d'Europe qui, comme autant de messagers du saint homme Job, nous apprenaient à chaque fois une catastrophe de plus à l'Occident, l'atmosphère morale ne baignait pas dans le soleil. Sans un effort commun pour lutter contre le milieu déprimant, les volontés se seraient petit à petit débilitées. Les récréations étaient le moment de la journée où on oubliait tout. Le « *motto* » n'était pas tout à fait celui d'un évêque français de Chine à ses missionnaires : « *Faites les fous, mes enfants, pour ne pas le devenir* », mais on tâchait de se rapprocher de cette directive. Les deux pôles magnétiques, générateurs du rire, étaient M. Routaboult et Duvigneau. Une fois mis en marche, ils s'envoyaient des provocations et des réparties, qui, tout en évitant d'être caustiques, piquaient suffisamment l'adversaire pour l'obliger à parer le coup et préparer une nouvelle flèche. M. Duvigneau, en l'occurrence, était décoré par M. Routaboult du titre de « *Grand industriel* », et M. Duvigneau décorait son adversaire du titre de « *Grand apôtre du Hou Tch'u* », localité où ce dernier avait été missionnaire. Le thème variait tous les jours, il était suggéré par l'un ou l'autre des spectateurs intéressés. Le Père Jésuite Teilhard de Chardin était des nôtres. Il jouissait réellement de notre jeu, riait comme un enfant et, après avoir laissé un peu de repos aux deux acteurs, intervenait pour créer un conflit qui remettait le feu aux poudres. Dans le feu de l'action, il recevait lui-même des éclaboussures, mais il savait se montrer fort beau joueur et mettait autant de bonhomie à encaisser qu'il montrait d'adresse dans la provocation qu'il lançait. Quand ce Père, aussi simple que savant, a quitté le Pétang, il a dit : « Que de belles journées j'ai passées ici ! »

Le Père Teilhard de Chardin regrettait ce milieu volontairement joyeux. Son départ nous privait aussi d'un animateur. Il est vrai que la fin du conflit mondial s'annonçait par les victoires des Alliés, et chacun se sentait le cœur plus léger. On pensait qu'après la guerre les Japonais retourneraient chez eux et que les missions reprendraient leur travail comme auparavant. Les Japonais partirent bien, mais nous eûmes la guerre civile et les Rouges autour de Péking, avec un petit glacis entre eux et nous.

La situation économique de l'imprimerie se mit à évoluer vers le pire. Le dollar de la Banque Centrale, partant de cin-

quante mille pour un dollar américain, dégringola progressivement et finit comme le mark allemand après la première guerre. Naturellement la vie chère augmenta dans les mêmes proportions. M. Duvigneau accepta alors de transformer quotidiennement ses billets en grain qu'on distribuait aux ouvriers, et en dollars américains, que l'on changeait le jour de la paie des employés. Et l'imprimerie continuait.

En 1946, l'arrivée à Péking du cardinal Tien fut célébrée par le clergé et les fidèles. Le vicariat apostolique devenait archidiocèse. Le petit séminaire fut réorganisé ; une école d'infirmières au Pétang fut ouverte ; un bureau pour la traduction de livres religieux (*Pien y Koan*) fut créé. La relance des conversions par un apostolat dirigé vers la classe intellectuelle fut discutée. Le *Bulletin catholique de Péking* relatait fidèlement tout cela afin de fournir des motifs d'espérer à tous les missionnaires dispersés dans le territoire chinois et qui étaient aux prises avec des difficultés tous les jours accrues. Le *Bulletin*, d'autre part, publiait les comptes rendus des missions et faisait connaître au monde extérieur les conditions pathétiques dans lesquelles vivait l'Eglise de Chine. Il ne paraissait pas tous les mois ; l'encre était mauvaise et le papier était à peine bon pour de l'emballage. N'empêche que pour les générations futures les numéros qui ont paru à ce moment-là seront une précieuse source de renseignements.

Cette époque, de la fin de la guerre japonaise à l'arrivée des communistes, fut pour la santé de M. Duvigneau des plus déprimantes : l'asthme s'aggrava, la paralysie abdominale aussi ; la cataracte des yeux ayant « mûri », le docteur Szuniewicz (Lazariste), opéra avec succès un œil, le docteur Wei, fils de Wei pei tcheu, oculiste formé à Louvain, lui opéra l'autre une année après. Les deux opérations n'apportèrent qu'une modeste amélioration et occasionnèrent des lésions dans les tissus internes des yeux qui amenèrent de violents maux de tête et la nécessité de nouvelles interventions.

Le Frère Van den Brandt, qui, pendant toute la guerre japonaise et la guerre civile avait supporté, aux côtés de M. Duvigneau, le poids du jour et de la chaleur, et s'était dévoué sans compter, fut atteint de faiblesse généralisée, de paralysie progressive des muscles des jambes, et d'œdème des chevilles. Il dut être hospitalisé.

En octobre 1948, les communistes étaient maîtres de la Mandchourie. Il était évident que l'Armée Rouge allait déferler sur Péking. M. Thébault, arrivé en Chine depuis un an, fut nommé directeur de l'imprimerie. Il logerait dans la chambre de M. Duvigneau qui, en face, prendrait celle du Frère Van den Brandt, qu'il pourrait assister dans ses divers déplacements devenus difficiles et à qui il pourrait demander conseils et lumières nécessaires pour s'initier à la charge assez difficile pour un missionnaire inexpérimenté, comme l'est nécessairement un nouvel arrivé d'un an.

M. Duvigneau se prêta volontiers à ce rôle de mentor qui lui était demandé. Mais ayant perdu la vue, ou à peu près, il perdit assez vite contact avec l'évolution rapide qui se produisait. Son esprit aussi s'assombrit. Comme tous ceux qui, habitués toute leur vie à une grande activité, se sentent, le jour où ils sont mis en disponibilité, des hommes diminués, M. Duvigneau, seul dans sa chambre, allongé sur un canapé, se mit à faire le tour de ses infirmités, et, peut-être pour la première

fois de sa vie, il en pesa tout le poids. Cette constatation, comme c'est souvent le cas, n'anéantit point sa volonté. Il se disait très probablement en lui-même : « Privé de ma vue, j'aurais encore pu faire marcher l'imprimerie, mais on a mis quelqu'un de plus jeune pour faire face aux communistes quand ils arriveront. » A partir de ce moment les communistes furent sa bête noire. Il interrogeait tous ceux qui venaient le voir ou ceux qu'il rencontrait dans ses courtes randonnées. « Avec les communistes, ce sera terrible, disait-il, nous y passerons tous. » Il n'était pas le seul à parler ainsi. Un général russe de l'Empire me disait : « Les Russes blancs partent pour l'Argentine et les Allemands qui se croient obligés de rester boivent deux bouteilles de whisky par jour pour se maintenir dans un état d'inconscience aussi complète que possible à l'égard des événements prochains ! »

### LES COMMUNISTES

Comme il fallait s'y attendre, après avoir pris *Tch'ang-tch'oun*, *Moukden*, *Kintchow* et toute la Mandchourie, et avoir intégré dans leurs rangs la grosse partie des troupes nationalistes qui s'étaient rendues, pendant le mois de novembre 1948 les forces rouges entrèrent dans la Grande Muraille, déferlèrent dans la plaine du Hopei et investirent les deux grandes villes : Tientsin et Péking. Le 13 décembre, nous entendîmes la canonnade et les rafales de mitrailleuses. Le lendemain, je sortis en ville. Sur le mur nord du passage entre la Montagne de Charbon et le palais impérial, un étudiant facétieux avait collé une affiche représentant l'enceinte de la ville entourée d'une chaîne portant sur le devant du dessin un gros cadenas bien fermé.

Ceux qui n'avaient pas, comme moi, vu l'affiche n'eurent aucune peine cependant à réaliser que la ville était assiégée, surtout lorsqu'on trouva difficilement du pain, sans parler de la viande et des légumes, et que des quartiers de la ville furent dépourvus d'eau et de lumière. On ne pouvait même pas sortir de la ville pour enterrer les morts. Repousser les assaillants était impossible. L'armée assiégée de Fou-tsouo-i avait, disait-on, trois cent mille hommes ; les communistes pouvaient, s'il l'avait fallu, jeter sur les remparts de Péking trois millions de « volontaires ». En Chine, devant une impasse, on ne se laisse pas réduire en miettes, on entre en pourparlers, on donne à l'adversaire, toute la substance et il laisse les apparences, moyennant quoi on peut dire : le vainqueur a accepté les conditions et la face est sauvée. C'est ce qui arriva à Fou-tsouo-i. Fin janvier 1949, les communistes entraient triomphalement dans Péking. Le 1<sup>er</sup> octobre ils y établirent le Gouvernement du Peuple, et la ville redevint capitale de la Chine.

Et voilà que six cent millions de Chinois étaient pris dans la souricière communiste. Tout au plus pouvait-on se demander si l'on pourrait conserver la liberté de circuler dans l'étroit espace qui nous était réservé. M. Duvigneau, de peur de heurter quelque camarade au service de Mao tze tung, ne sortait jamais plus du Pétang, sauf pour aller à l'hôpital Saint-Vincent tenir compagnie au Frère Van den Brandt. Si, en allant ou venant, il apprenait quelque fait terrifiant, il disait alors : « Voyez-vous ; je l'avais bien dit que ces gaillards-là étaient capables de tout. En France, après la première guerre, dès que le parti

communiste fut établi, ils formèrent des cellules dans toutes les usines importantes, et chaque cellule envoya un représentant à Moscou pour se former. De retour de Moscou, où ils avaient pris le virus et l'art de le communiquer, ils excitaient les ouvriers aux pires excès. Les chefs communistes chinois ont de même pris à Moscou les méthodes sanguinaires de décourager toute résistance. Nous avons de beaux jours en perspective. »

A Péking, les communistes chinois marchaient à pas de loup pour nous offrir les beaux jours de Moscou. Ils commencèrent par établir l'état civil et classer les habitants de Péking d'après les classes sociales auxquelles ils appartenaient : ouvriers, petits bourgeois, capitalistes, impérialistes, et enfin les réactionnaires de toute sorte qui se font les laquais des capitalistes et des impérialistes. Lorsque le classement fut fait et qu'on eût logé chaque individu dans sa catégorie, on entreprit une action méthodique contre chaque sorte de réactionnaires. Pour les réactionnaires cléricaux, le lever du rideau eut lieu à l'*Hôtel de Péking*. Devant les représentants des divers Ordres religieux et des diocèses, le 25 janvier 1951, Chow en lai, ministre des Affaires étrangères, déclara que dans l'Eglise catholique se cachaient des agents des impérialistes et de Kiang kai shek ; que le devoir de tout vrai citoyen était de les dénoncer. La presse, bien orchestrée, se mit aussitôt en branle, approuva pleinement les paroles du ministre et suggéra quelques noms de traîtres au pays, dont le premier était l'archevêque de Nanking, Mgr Yu-pin, « un vaurien caché sous le respectable manteau de la religion ». Pendant les vacances du premier de l'An chinois, les élèves de l'école moyenne de filles Koang-hoa furent réunies dans l'auditorium pour des séances d'accusation. Un soir, un bon vieux chrétien, vient me trouver et me dit que sa fille, d'une quinzaine d'années, a été retenue à l'école pendant deux jours et deux nuits ; qu'une camarade est venue discrètement l'avertir que la jeune fille en question a été mise à genoux sur l'estrade de la salle, les bras en croix, pendant des heures ; qu'elle a pleuré de douleur, mais n'a rien révélé ; que d'autre part certaines élèves ont lancé une accusation générale contre l'imprimerie du Pétang, disant que c'était un instrument de diffusion d'idées réactionnaires.

Quelques jours après, les ouvriers imprimeurs sont rassemblés dans une maison du quartier. Là ils sont accueillis par un représentant du Syndicat des ouvriers (*Kung hou*). Ce dernier leur dit qu'ils doivent se faire inscrire au syndicat et il énumère tous les avantages qu'il y a. Il ajoute que ceux qui ne se feraient pas inscrire feraient montre de sympathie pour les réactionnaires et les impérialistes. Aussitôt, deux ou trois fervents, bien aiguillés et réchauffés d'avance se levèrent pour applaudir à la proposition ; les tièdes suivirent et les opposants eurent bon de ne pas montrer d'opposition. L'imprimerie des Lazaristes était inscrite dans les cahiers du syndicat des ouvriers de Péking.

C'était désormais le Syndicat qui devait la diriger. On enleva aussitôt la pancarte qui était sur la porte d'entrée pour mieux souligner le changement de régime. Et on se mit à réorganiser l'administration interne : un des ouvriers fut choisi comme chef, un autre comme sous-chef, un autre comme comptable, un quatrième fut préposé au restaurant, un cinquième aux logements, un sixième aux relations avec l'extérieur. L'ad-

ministration devenait ainsi autonome et les biens appartenant à la collectivité, le tout sous la surveillance du Syndicat.

L'acte de spoliation était fait. Il s'agissait maintenant de le justifier devant la Communauté catholique et de montrer que ceux qui étaient spoliés, les Lazaristes, ne méritaient pas autre chose. C'est alors que commença toute une série d'accusations contre l'ancienne direction de l'imprimerie. Le Frère Maes, qui l'avait fondée, pesé au poids des nouveaux principes, fut considéré comme un pauvre hère (*et inventus est minus habens*). Mais il était mort, et on passa à M. Duvigneau. Tous les méfaits commis depuis son arrivée furent énumérés, étalés et discutés : cela demanda plusieurs séances. Car il fallut faire des calculs compliqués pour savoir à combien se monterait le dommage subi par l'ouvrier « Tchang », qui, ayant été remercié en 1932, avait perdu trois mois de salaire, ayant dû pendant ce temps chercher un nouvel emploi. A cause de cela, un de ses enfants était tombé malade pour n'avoir pas la nourriture suffisante que la gêne économique du père ne permettait pas d'acheter. Pour soigner l'enfant, la mère avait dû pousser ses forces à bout : une nourriture insuffisante, à cause des trois mois de salaire en blanc de son mari, ne permit pas de reconstituer ses forces, et elle aussi tomba malade. Tant et si bien que lorsque le nouveau salaire arriva, la santé de la mère était compromise et celle de l'enfant aussi. Voilà pourquoi, maintenant, Tchang devait travailler pour trois afin de nourrir à la maison plusieurs personnes invalides. Si ce malheur n'était pas arrivé, Tchang aurait pu chaque année mettre de côté plusieurs milliers de dollars, qui, mis en banque à intérêt composé, auraient constitué avec le temps, une somme permettant de bâtir une jolie maison et nourrir convenablement une famille pleine de santé. Tout cela c'était M. Duvigneau qui en était la cause. Et ce n'était pas seulement un cas isolé, mais ce qui s'était passé pour l'un, s'était aussi passé pour chacun des autres ouvriers, même pour ceux qui n'avaient pas été renvoyés, lesquels avaient dû vivre d'un salaire insuffisant pendant la guerre et l'après-guerre.

Comme il fallait s'y attendre, une demande commune fut faite au gouvernement pour une peine exemplaire à M. Duvigneau. La demande fut transmise au Syndicat pour être annotée et remise au « Gouvernement ».

J'invitai alors M. Duvigneau à quitter l'imprimerie et à venir loger avec les autres confrères européens du Pétang : nous étions en train de nous installer dans une espèce de « ghetto » derrière la cathédrale. Pendant la semaine sainte 1951, en effet, M. Ly Kiun Wu, le vicaire général en charge du diocèse depuis le départ du cardinal en 1948, m'avait dit que quelqu'un du « Bureau des Affaires religieuses » dépendant à ce moment du ministère de l'Education et des Affaires culturelles (*Wen Hoa Kiao Yu Pou*), lui avait transmis l'ordre d'obliger les missionnaires étrangers du Pétang à vivre séparés des chrétiens et des prêtres séculiers, de manière à ne pas laisser ces derniers subir l'influence des religieux étrangers. Il ajoutait : « Il faut supprimer l'influence des Jésuites, des Lazaristes et de la Société du Verbe Divin ces gens-là nous ont fait un grand mal en soutenant la résistance des chrétiens. »

Il n'y avait pas de résistance à opposer à cet ordre. Je dis à M. Ly Kiun Wu : « après Pâques nous nous rassemblerons au nord de la cathédrale et nous y mènerons la vie de Char-

treux. » Il était évident que le Gouvernement, décidé à supprimer la résistance des catholiques, voulait supprimer aussi l'influence des missionnaires étrangers et se débarrasser d'eux. Nos jours étaient comptés. Tous les postes importants tenus par des étrangers furent confiés à des confrères chinois. Et les confrères étrangers furent avertis de se tenir prêts pour partir au cas où ce serait nécessaire.

L'ordre de partir fut donné vers le 10 juin. Chacun alla à la police faire sa demande d' « *exit visa* », et nous attendîmes. Il fallait habituellement un mois environ. Nous pensions qu'en prenant ainsi les devants, on éviterait d'irriter la police communiste, et ainsi on épargnerait bien des souffrances aux confrères. De par ailleurs, les Sœurs européennes étaient toutes parties, sauf quatre qui avaient, du reste, demandé aussi à partir. Pour les confrères chinois et les Sœurs chinoises nous ne pouvions être d'aucun secours : nous leur donnions plutôt des ennuis.

Vers le 20 juillet, tous les confrères du Pétang reçurent le « *visa* » sauf M. Duvigneau et moi. M. Duvigneau devait attendre que son cas fut décidé en haut lieu. Pour ce qui me concernait, j'avais demandé mon « permis de sortie », deux semaines après les autres, de manière à partir le dernier. Je pensais donc que pour ce qui me concernait il n'y avait pas lieu de trop me faire de mauvais sang malgré ma condamnation en jugement populaire le 16 juin comme réactionnaire (cf. *Annales*, t. 119-120, pp. 225-231). Sur M. Duvigneau circulaient des bruits de préparations pour une mise en accusation. Mais nous nous gardions bien de le mettre au courant de ces rumeurs. Il était très pessimiste, et se figurait que les Rouges nous en voulaient à mort : « Vous verrez bien, vous verrez bien ! » Il priaït tous les jours avec ferveur.

Le 25 juillet, c'était le jour de la fête patronale de M. Huysmans. Le Père Lebrun, de Scheut, était venu nous donner quelques nouvelles : nous le retînmes. M. Cartier, supérieur de Chala, était venu avec deux canards ; nous y fîmes honneur. Malgré le manteau de plomb que chacun sentait peser sur lui, chacun faisait son possible pour mettre une note de gaieté dans ce petit repas de fête. M. Duvigneau, lui comme les autres, oubliait tout et se montrait content.

A 2 h. 30, la police du Bureau central venait au Pétang arrêter plusieurs confrères et prêtres séculiers. J'étais du nombre. A partir de ce moment-là, je vécus à la prison de *Ts'ao lan tze*, jusqu'au soir du 21 avril 1954, date de mon expulsion de Chine (cf. *Annales*, t. 119-120, pp. 225-249). Arrivé à Hong Kong, j'appris que les confrères du Pétang, au lieu d'être autorisés à quitter la Chine, avaient été, à partir du 29 juillet, maintenus strictement chacun dans sa chambre. La nourriture était apportée à domicile, et les sorties jusqu'aux toilettes se faisaient sous escorte. Le 8 septembre 1951, M. Huysmans vint rejoindre les représentants du Pétang à *Ts'ao lan tze*. M. Thébault eut l'honneur de recevoir un traitement particulier. Et MM. Verhaeren, Duvigneau, Joseph Gasté et Louis Gasté restèrent chacun dans sa chambre et furent interrogés jour et nuit. M. Duvigneau en arriva à un point de dépression telle qu'il fut transféré dans la chambre de M. Verhaeren. Celui-ci put ainsi l'aider et le consoler.

Au printemps 1952, quand il ne put plus rien tirer d'eux, le Gouvernement communiste les fit partir pour Tientsin d'où

ils furent embarqués pour Hong Kong. De là ils partirent par bateau sur Marseille. A Singapour M. Joseph Gasté mourut d'épuisement, et fut enterré là.

Entre temps, la nouvelle de la libération des vivants fut connue en Europe. Le 28 avril 1952, Mlle Duvigneau demanda à la Maison-Mère des Lazaristes à Paris des nouvelles de son oncle. A Marseille, ses compagnons furent dirigés sur Paris, et lui sur *Notre-Dame du Pouy*, à Dax.

#### DAX

M. Paul Joppin écrit de cette maison : « *J'étais ici quand il est arrivé en juillet 1952. Il fut tout de suite placé à l'infirmerie. J'allais encore assez souvent le voir. Il parlait et avec beaucoup de vivacité. Mais pour qui ne connaissait pas les événements et les personnes dont il parlait, il était assez difficile de le suivre. Il parlait naturellement de ses souffrances sous les Rouges, mais relativement peu. Crainte ou autre chose de ce genre ? Il disait beaucoup de bien d'un de ses gardiens. Et pourtant, de sa réclusion, il avait gardé un souvenir terrible puisqu'il en avait encore des cauchemars et c'est là l'explication de son agitation et de ses cris la nuit. Il croyait entendre la foule chinoise pousser, sous sa fenêtre, à son adresse, des cris de mort. Quand il est arrivé, il avait encore l'usage de ses membres, de certains du moins, et y voyait encore quelque peu. Il passait la grande partie de son temps dans son fauteuil, fumant de temps en temps sa pipe pour laquelle diverses personnes lui envoyaient des munitions, entre autres une dame de Paris. Je ne l'ai pas vu lire.*

« *A ce moment, il ne disait plus, je crois, la messe ; mais il allait y assister à la chapelle de l'infirmerie. Il arriva un jour une histoire qui illustra sa vivacité de caractère. Un confrère, envyyé de l'entendre tousser pendant sa messe, n'ayant pu lui faire donner l'avis par un autre, il le lui donna lui-même. Ce qui lui valut en retour une charité fort bien administrée et fort bien documentée. Cette vivacité de caractère ne faisait que mieux apprécier la patience, certainement héroïque, que supposait le support silencieux d'une vie sans aucun agrément et de grandes souffrances. N'eût-ce été que ce souffle haletant qui était le sien !*

« *En 1954, les Sœurs commencèrent à s'occuper de l'infirmerie. M. Duvigneau ne quittait plus le lit, et il était presque complètement aveugle. De plus, il avait perdu l'usage de la parole, sinon sous forme d'émissions de voix indistinctes. Il semblait reconnaître les personnes, — son frère, sa nièce — sur le moment. Mais quand ensuite on lui demandait s'il avait vu telle personne, il niait, ne se rappelant plus. Il continuait à être très patient, non sans donner encore des preuves de sa vivacité de caractère ou de sa force de volonté ; par exemple dans tel refus de manger. On l'entendait encore se plaindre la nuit.*

« *Une abstention de nourriture, deux ou trois jours avant sa mort, laissa prévoir celle-ci qui eut lieu le 1<sup>er</sup> mars 1956, peu avant l'aube. Mgr Matthieu, qui avait marié sa nièce, donna l'absoute aux obsèques, et consacra, dans la Semaine religieuse, un petit article au défunt. »*

### CONCLUSION

M. Aymard Duvigneau, tant au *Berceau*, où il a fait ses études secondaires, qu'à *Notre-Dame-du-Pouy*, où il a passé par la formation du séminaire interne, et a poursuivi ses études philosophiques et théologiques, s'est préparé sérieusement à la vie de missionnaire. Il s'est montré un élève ardent à l'étude. Il a fermement fixé son cœur à sa vocation, avec un grand attachement à saint Vincent et une tendre dévotion à la Sainte Vierge.

Missionnaire, il a épuisé ses forces dans la province du *Kiangsi*, dont il a toujours parlé avec affection. Après avoir, par un séjour prolongé en France, colmaté les brèches faites dans sa santé, il s'est appliqué à l'enseignement du grand séminaire régional de *Chala*. Là il n'a pas suffisamment su apprécier la réceptivité actuelle de ses élèves, et au lieu de leur faire assimiler goutte à goutte la science qu'il avait accumulée dans son cerveau, il la leur a servie en quantité trop abondante pour qu'ils en aient pu faire l'assimilation. C'était une erreur d'adaptation qui aurait, au moins dans une certaine mesure, été corrigée avec le temps, si, encore une fois, la maladie ne l'avait contraint à un second repos.

À l'imprimerie des Lazaristes du *Pétang*, alors qu'il paraissait physiquement condamné à l'impuissance, il a pu mettre ses facultés et ses ressources en plein rendement. Cela a été dû en grande partie au dévouement de ses collaborateurs immédiats, capables et dévoués. De son côté, il a eu la sagesse d'apprécier l'aide et les conseils donnés. Sous sa direction, pendant vingt ans, l'imprimerie des Lazaristes a eu un notable rayonnement intellectuel et missionnaire. Il a mis au service de ce rayonnement une « tête bien faite et bien pleine », comme disait Montaigne, une volonté tenace, un désintéressement absolu, et le sacrifice complet de sa personne. Tout cela avec le sourire et dans la joie.

À la fin de sa vie, cette joie est devenue intérieure surtout. Ayant perdu la vue, il a perdu contact avec le monde extérieur ; il s'est plongé dans une longue méditation dont l'Eglise de Chine avec son passé, son présent et son avenir était sûrement le thème principal. Je lui ai fait une visite en septembre 1955. Quand je lui ai dit d'où je venais et qui j'étais, je lui ai fait l'impression d'un revenant. Il ne me voyait presque pas, mais il reconnaissait ma voix. Conjuguant alors ses souvenirs, il se mit à se soulever, à gesticuler des mains et à dire : « Ah ! oui ; ah ! oui, oui, oui ! » Il n'a pu exprimer clairement ce qu'il ressentait. Ses yeux allaient et venaient dans le vague. Le visage était émacié et la peau complètement exsangue.

Mais sa figure osseuse et volontaire ne donnait pas l'impression d'un homme abattu. C'est que ce frère corps, né sur un point des dunes de la Gascogne, puis battu par toutes sortes de tempêtes au point d'en être brisé, abritait une âme forte qui puisait sa vie spirituelle aux sources les plus authentiques du christianisme : l'Evangile du Christ et la doctrine vincennienne. Le chêne de Ranquines, près de la maison natale de saint Vincent, battu par des siècles de tempêtes, reste toujours debout. M. Duvigneau, qui a grandi sur la même terre, était de cette trempe-là.

À l'heure actuelle surtout, la personnalité de cet apôtre ne peut guère entraîner derrière lui le grand nombre. Pour les missionnaires retour de Chine, il n'est pas difficile de constater,

en effet, dans la société moderne d'Europe, une baisse de l'idéal chrétien et une tendance vers la jouissance terrestre. Quand cette dernière semble à peu près acquise, chacun laisse les aspirations intérieures de son âme se cristalliser autour d'une « *beata mediocritas* », et alors, adieu à l'esprit de sacrifice et au détachement de soi.

Pour élever les masses humaines de plus en plus engluées dans leurs environnements terrestres et les mettre à même de marcher sur le chemin du ciel, il faudra, encore plus que par le passé, des leaders épris d'idéal et déterminés à mettre toutes leurs forces au service de leur foi.

C'est à l'un ou l'autre de ces apôtres que le Père Aymard Duvigneau pourra servir d'exemple.

Hippolyte TIGHT.

---

## MADRID

### SAINT-LOUIS-DES-FRANÇAIS

#### JUBILE SACERDOTAL DE MONSIEUR LE RECTEUR

(9 juin 1956)

*Et exultavit humiles...* Une fois de plus cette parole évangélique vient de se réaliser. Un humble Lazariste se voit exalté. M. André Azémar, recteur de Saint-Louis-des-Français de Madrid, depuis vingt-cinq ans, fêtait le 9 juin ses nocés d'or sacerdotales.

Dans son humilité, il aurait voulu célébrer sans bruit, sans éclat, dans le recueillement et la prière, en famille seulement, cet heureux anniversaire... Il ne pouvait en être ainsi. Un Recteur doit savoir abandonner ses préférences et se plier aux circonstances, pour le plus grand bien des âmes qui lui sont confiées ; et voilà pourquoi, M. le Visiteur, après bien des tentatives, réussit à obtenir de M. Azémar, son consentement pour une célébration publique de ce double jubilé.

Ce fut en fait un triduum, car le recteur de Saint-Louis-des-Français de Madrid est administrateur de l'œuvre tout entière, et cette œuvre comprend en plus de l'église nationale, un hôpital tenu par les Filles de la Charité et un grand collège de jeunes filles — il dépasse actuellement le millier d'élèves — confié également à nos Sœurs.

Le vendredi 8 juin fut consacré au collège. En cette fête du Sacré-Cœur, la journée débuta par une grand'Messe que célébra le jubilaire et au cours de laquelle il eut la satisfaction de distribuer la sainte communion à de très nombreuses anciennes élèves. En Espagne, et à Madrid plus qu'ailleurs peut-être, il est étonnant de voir combien les élèves restent attachées au collège où elles ont passé leur enfance. Puis ce fut la présentation des vœux de ces anciennes, personnes de tous âges, dont les enfants ou les petits-enfants ont pris la place sur les bancs actuels de classes nouvelles.

Un peu plus tard, le corps professoral, une trentaine de demoiselles presque toutes licenciées, se joignit au personnel subalterne du collège pour offrir à son tour ses souhaits, oh ! combien sincères, au Père Recteur et déguster, selon la coutume,

une petite coupe de vin espagnol. Dans l'après-midi, M. Azémar avait la surprise de voir évoluer, sur la scène du collège, de jeunes élèves qui lui représentèrent quelques épisodes de sa vie à Madrid.

Ce fut le lendemain, 9 juin à l'hôpital *Saint-Louis-des-Français* que M. le Recteur célébra le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Il monta à l'autel, servi par ses deux vicaires (MM. Poupy et de Saint-Palais). Dans l'assistance, en plus du personnel de la maison : Sœurs, infirmières, malades, on remarquait M. le Consul de France à Madrid, les « députés » de l'Œuvre de Saint-Louis, les nombreux médecins qui desservent l'hôpital.

Après la messe, les petites allées du jardin virent circuler une foule inaccoutumée. C'est dans ce cadre de verdure, de fleurs et de fraîcheur, que Sœur Gérard, la supérieure, avait voulu réunir tous les amis présents. Une fois de plus, le docteur Covisa, médecin-chef de l'hôpital, rappela les nombreux mérites de M. Azémar et tout ce que l'hôpital et tant de personnes lui devaient et pour quelques-uns ce n'était rien moins que la vie. Un lunch fut servi et l'authentique champagne français, bien apprécié à Madrid, aida les visages à s'épanouir encore davantage.

Pour permettre à plus de membres de la colonie française de Madrid et aux nombreux amis de Saint-Louis de s'unir au Père Recteur pour remercier Dieu, la fête principale avait été reportée au dimanche 10 juin, anniversaire du jour où M. Azémar célébra sa première messe.

Les dimensions exigües de notre petite église nationale posaient un problème : comment recevoir le monde qui se présenterait ? La substitution des prie-dieu par des chaises fut adoptée, le nombre de places fut ainsi doublé, malgré cela beaucoup de personnes durent rester debout dans les allées. Bien avant le début de la messe, l'église était déjà comble. Des gens qui ne fréquentent guère l'église, étaient venus à Saint-Louis, non en curieux mais par sympathie, témoin cette parole d'une personne qui, comme pour s'excuser, s'adressant au consul de France, avouait : « Oh ! moi, je ne mets pas les pieds à l'église, mais j'ai voulu assister à cette messe, car le Père Azémar est un chic type. »

A 12 heures, le Père Azémar montait à l'autel, assisté, comme diacre, du R.P. Ignace, curé de *Vallecas*, et supérieur des Pères Assomptionnistes, et d'un Monfortain comme sous-diacre, le Père Robert. Dans le chœur, le baron de La Tournelle, ambassadeur de France à Madrid, représentait la France : c'est à elle, en effet, qu'appartiennent les intérêts matériels de l'Œuvre.

De chaque côté de l'autel, une belle couronne de prêtres : tout d'abord M. Charles Philliatraud, visiteur de la province de Toulouse, M. Job, directeur des Filles de la Charité à cornette en Espagne, M. Pouget, vicaire général du diocèse d'Angoulême, qu'accompagnait à Madrid, M. Glénadel, supérieur du grand séminaire d'Angoulême. Le R.P. Constantino, O.P., directeur du célèbre pèlerinage de la « Peña de Francia », près de Salamanca, des Oblats de Marie Immaculée, des Assomptionnistes, et des confrères Lazaristes de la province de Toulouse.

A la tribune de l'orgue, les chanteuses habituelles avaient laissé la place aux Filles de la Charité venues tout exprès de la Maison Centrale pour exécuter les chants en cette fête de famille.

Après l'évangile, Mgr Boyer-Mas fit l'éloge de notre vénéré jubilaire. En voici du reste le texte, écouté jusqu'à la fin et malgré l'affluence, dans un silence impressionnant plein de recueillement :

*Cher et vénéré Monsieur Azémar,*

*Dans le même temps que je m'adresse à vous, en présence de Dieu que vous servez, du Christ dont vous êtes le prêtre depuis un demi-siècle, je veux rassurer cette humilité si véritable qui revêt de modestie votre personne et vos œuvres, comme d'une robe sans déchirures ni taches, sachant bien que « l'Eglise, au dire de Bossuet, n'a rien de plus illustre, parce qu'elle n'a rien de plus caché ».*

*Cependant, en faisant votre éloge, je serais bien en paix avec la sincérité, autant qu'assuré de la ratification unanime de tous ceux qui vous connaissent et ne font, en ce moment, qu'un cœur et qu'une âme pour vous offrir l'hommage de leur respect et de leur vénération. Mais, à la vérité, ce serait tenir ici un langage humain et dans la maison de Dieu, nous ne pourrions être que les ministres de sa divine parole.*

*Parlerai-je donc du sacerdoce unique de Jésus-Christ ? Il semble bien que l'exaltation de nul autre mystère ne convienne davantage à la cérémonie de ce jour. Mais la sublimité de cet inépuisable sujet me décourage et la brièveté du temps qui m'est accordé me fait craindre de ne pouvoir que l'effleurer si maladroitement que nous en resterions tous déçus.*

*Et que dirions-nous de ce sacerdoce et du même coup, de nous-mêmes, nous prêtres, pauvres pécheurs, vos frères, quand le saint Curé d'Ars qui pénétrait si habituellement les mystères de l'infinie miséricorde ne savait que s'écrier : « O mes frères, que le prêtre est quelque chose de grand ! Le prêtre ne se comprendra bien qu'au Ciel... Si on le comprenait sur la terre, on mourrait non de frayeur, mais d'amour » et son silence et ses larmes étaient toute l'éloquence de son sermon.*

*Au fait, pourquoi sommes-nous réunis ? Mon Père, quel est le saint objet de votre prière, et l'intention de votre messe ; dans le recueillement de votre âme, à la flamme de votre cœur, qu'allez-vous voir dans le memento des vivants et des morts ?*

*Cette fête, qui est une messe, rien qu'une messe, c'est à la fois le mémorial de votre consécration sacerdotale et de votre première messe, il y a cinquante ans ! In memoriam mirabilium !*

*Mes frères, vous surtout, prêtres, pardonnez-moi de parler pour vous. Jamais je n'en ai appelé aucun « mon Père » avec plus de vérité qu'en donnant ce nom de force et de douceur à M. Azémar. Je demande à Celui qui fait diserte la bouche des enfants, de mettre sur mes lèvres les seules paroles qui montent de vos cœurs et du mien.*

*C'était, il y a cinquante ans, vous ai-je dit, André Azémar, à l'appel de l'archidiacre, jetais sur les dalles de la chapelle de Saint-Lazare, à Paris, ses vingt-cinq premiers printemps, comme une gerbe d'épis mûrs de renoncement, et le Maître de la moisson en agréait l'offrande. « Lève-toi d'entre les morts ; le Christ sera ta lumière. » Et, tremblant du sacrifice consommé, il allait, aux pieds de l'évêque consécrateur courber la tête sous l'imposition des mains qui le faisait prêtre à jamais. Le lendemain de ce jour éternel, il montait, tout comme aujourd'hui et tous les matins de sa longue vie, à l'autel du Dieu qui remplit de joie sa jeunesse ; celle de l'amour du Christ qui ne connaît pas de*

soir, qui ne saurait vieillir. Introibo ad altare Dei, ... ad Deum, qui laetificat juventutem meam !

Or, mes frères, nul ne choisit de son propre mouvement d'être le trait d'union entre Dieu et les hommes. Le Christ ne s'est pas donné lui-même la gloire du pontificat, mais il l'a reçu de Celui qui lui a dit : « Vous êtes mon fils. » Pour ce divin sacerdoce, il faut être appelé par Dieu.

André Azémar entendit cette vocation au foyer très chrétien de ses parents, déjà riche de ses vingt générations de vertus domestiques, requises, selon Lacordaire, pour que Dieu accorde à une famille l'honneur du sacerdoce.

Dans cette maison bien assise au soleil du Languedoc, à ces frontières des Cévennes et de Provence, qui mûri les blés d'or, les grappes vermeilles et l'accent fruité qui donne de l'esprit à tout le parler de nos terres méridionales, fleurissaient les traditions religieuses et patriotiques de l'ancienne France, ou, tout simplement, de la France fidèle à sa mission. L'aîné s'appelait toujours Louis, comme notre saint Roi, qui fut également le plus grand ; un autre s'appelait donc André, comme l'apôtre premier appelé sur la plage de Tibériade.

A mesure qu'il montait dans la vie, cet enfant qui, déjà, n'avait au cœur que l'amour du Christ et des âmes, en quête d'un modèle pour mieux servir la Charité intégrale, fut ravi par l'exemple d'un saint du grand siècle français, réunissant en sa personne les plus hautes vertus françaises et la plus éminente sainteté sacerdotale, l'apôtre et le serviteur des pauvres : Vincent de Paul !

Dans la solitude de Prime-Combe, il alla se former aux disciplines ecclésiastiques des Messieurs de Saint-Lazare et ainsi, puiser à sa source cette sève chrétienne dont le clergé de France s'est nourri et à laquelle il doit sa sévère beauté.

Presque au lendemain de son ordination, les abominables lois aussi anti-françaises qu'anti-religieuses, dont le sinistre et ridicule Emile Combes porte la monstrueuse paternité, le chassèrent ainsi que plusieurs milliers de ses frères religieux ou religieuses.

Il emporta son évangile et son calice sur les lointains rivages du Pacifique, au Chili, où, naguère et avec une grande émotion, j'ai retrouvé les traces bénies de son apostolat.

Huit ans après, le tocsin du 2 août 1914 retentissait jusqu'au pied des âpres escarpements de la Cordillère des Andes. Sa patrie était en danger. Elle appelait tous ses enfants et ce ne serait pas ses fils répudiés qui manqueraient au faisceau vainqueur de l'union sacrée.

Par le premier bateau en partance pour l'Europe, M. Azémar vint rejoindre son régiment. Prêtre-soldat, formule nouvelle permise par Dieu, sans doute, pour placer l'Eglise de France au niveau d'une égalité mal comprise, peut-être, mais qui devait lui permettre de se faire mieux entendre, mieux comprendre, et de se rapprocher d'un peuple auquel le laïcisme avait déjà fait et devait faire tant de mal. Trois mille six cents prêtres et religieux mêlèrent leur sang à celui de leurs compatriotes qui tombèrent dans l'immense hécatombe. La mitraille épargna votre vie, mais la médaille militaire et la croix de guerre vinrent attester votre bravoure.

Après le défilé de la Victoire, dans les avenues de Strasbourg reconquise, vous repreniez les combats pacifiques de l'Evangile. D'abord à Prime-Combe, ensuite à Notre-Dame de

Marceille, à Limoux : ici et là pour relever d'antiques sanctuaires de la Vierge et y rappeler les pèlerins.

C'est à Notre-Dame de Marceille que j'ai eu l'honneur de vous connaître, il y a plus de trente-cinq ans. C'est alors et là que naquit ma vénération pour vous.

Ah ! ne croyez pas, mes frères, que j'exprime de la sorte une vague impression de mon adolescence. Il s'agit d'un souvenir précis, que je suis seul à pouvoir rappeler pour moi-même : une confession dans ce sanctuaire qui abrite l'image antique d'une Madone noire, comme on en a tant trouvées dans les sillons de la douce France et à laquelle ma mère m'avait consacré à ma naissance.

Et comment ne verrais-je pas une marque de la protection fidèle de la Divine Grâce, dans cette disposition providentielle qui m'a fait vous retrouver ici, recteur de Saint-Louis, père spirituel des Français de Madrid. Après un apostolat missionnaire, à Lille et à Lyon, vous y êtes venu en 1931, il y a donc vingt-cinq ans, de sorte qu'aujourd'hui nous célébrons à la fois vos noces d'or sacerdotales et vos noces d'argent de rectorat à Saint-Louis.

Comme l'a si bien rappelé hier le Docteur Covisa, avec Mère Gérard, son émule, d'un aussi admirable dévouement, il renouvèla en peu de temps toute l'Œuvre de Saint-Louis-des-Français, l'hôpital comme le collège, conduisant l'un et l'autre à une extraordinaire prospérité.

Mais alors éclata cette terrible révolution qui bouleversait l'ordre social, brûlait les églises, versait le sang des évêques et des prêtres, rejetait dans les cavernes des montagnes ceux dont le monde n'était pas digne.

Vous, Espagnols, qu'il protégea, qu'il secourut de son ministère sacerdotal, je fais appel à votre témoignage. M. Azémar aurait pu se retirer dans son pays, comme on le pressait de le faire. Il n'y songea pas un instant. Ce ne fut pas, cependant, le courage déjà éprouvé sur les champs de bataille de la Grande Guerre qui le fit rester à son poste, mais le zèle des âmes, la foi et la charité. Exposé à tous les périls, dans la rue et dans les ruines de son église, il demeura pour le soin des âmes, la protection des innocents et la réconciliation des malheureux exerçant jusqu'au bout la mission que l'évêque de Madrid lui avait confiée, comme à celui qui était dans les meilleures conditions de la parfaire : vicaire général du diocèse.

L'esprit de vos missionnaires, Messieurs, celui des Clet et des Perboyre soufflait ici et si la gloire du martyr, s'était présentée, elle aurait simplement comblé les vœux de votre frère.

Mais Dieu voulait sans doute conserver aux Français de Madrid le Père dont ils auraient besoin dans une très prochaine et extrême circonstance.

A peine éteinte en Espagne, la guerre reprenait sur nos frontières de l'est pour couvrir ensuite et ravager presque tout le monde entier.

Nouveau Henri de Savreux, le Père Recteur, relevait cependant les ruines de notre chapelle nationale, dont le cardinal primat des Gaules venait de faire la solennelle dédicace.

L'Espagne, heureusement épargnée cette fois, et qui avait déjà payé si largement l'impôt du sang à la haine, à l'orgueil et à l'impiété des hommes, devait servir de refuge et de passage à des milliers de Français. Ils étaient tous les fils d'une même patrie, vaincue, humiliée, enchaînée, mais sans parler de quel-

ques malheureux égarés, tous ne voyaient pas de la même manière leur devoir envers elle. La division qui les accompagnait en deçà des Pyrénées, pénétra les ambassades, troubla la rue, s'arrêta au seuil de Saint-Louis, non pas d'elle-même, certes, mais par le prestige sacerdotal du Père Azémar, soutenu par l'admirable compréhension de l'évêque du diocèse. Et tous, ainsi, nous pûmes venir prier pour la France, pour nos morts, pour la paix, recueillir au pied de l'autel le gage de la réconciliation.

Mes frères, ces paroles qui retiennent votre attention depuis trop longtemps sont pourtant bien courtes, bien faibles et bien insuffisantes pour célébrer les solennités sacrées de ce jour.

Mon Père, nous chanterons avec vous le Te Deum, qui est le cantique de la reconnaissance et de l'espérance.

Discernez chacune de nos voix chantant cette grande et majestueuse prière. Les voix fraternelles des prêtres, celles des fidèles de tous les fils de votre âme sacerdotale, particulièrement ; les voix aux accents virginaux de vos Sœurs et Filles de la Charité.

Et à elles toutes se mêle le chœur céleste de tous ceux que vous avez sanctifiés et conduits jusqu'au seuil de leur éternité, les remettant dans le sein de Dieu, pardonnés et pacifiés dans le baiser du Christ.

Loué soit Dieu qui vous a permis de courir sur le stade évangélique une si longue course au service de sa connaissance et de son amour !

Loué soit Jésus-Christ, terme de votre espérance et Lui-même votre récompense.

Assis au pied de cet autel, deux fois jubilaire, comme Elie à l'ombre du genévrier, vous allez manger cette nourriture dans la force de laquelle vous avez marché et vous continuerez à marcher jusqu'à la montagne de Dieu, qui est le Christ.

Ce ne sera peut-être plus avec le mouvement fougueux de la jeunesse physique, mais d'un pas sûr, comme nous vous voyons passer, à la manière d'un homme de courage, de liberté et d'honneur, entraîné par le même élan de ferveur et de pénitence qui a toujours conféré à votre allure ce caractère à la fois austère et attrayant.

La souffrance, les déceptions, la lutte, le sacrifice, la découverte des misères du monde qui n'ont plus de secret pour vous, vous font depuis longtemps discerner, comme le faisait Monsieur Vincent, ce qui est important de ce qui ne l'est pas.

Conduisez-nous longtemps, montrez-nous le chemin d'un regard lumineux et doux.

Que Dieu bénisse le vœu de nos cœurs dont j'emprunte l'expression à un vieux cantique jubilaire de chez nous :

Ecoute le troupeau qui t'implore,  
Prolonge la durée de ses augustes jours  
Quand on est bien-aimé  
Quand on est vénéré  
On doit vivre toujours. Amen.

Son discours terminé, l'orateur demandait à l'assistance de se lever pour écouter la lecture d'un télégramme envoyé le 6 juin de la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté, adressé à Son Excellence Révérendissime Monseigneur Antoniutti, nonce apostolique à Madrid, et rédigé ainsi : « Occasion noces d'or sacerdotales Révérend Père André Azémar, recteur église Saint-Louis-des-Français, Madrid. Sa Sainteté félicitant paternellement mérit-

*tant jubilaire longues années service Eglise, lui envoie tout cœur gage continuation abondantes grâces, bénédiction apostolique implorée. — Dell Acqua, substitut. »*

Le dernier évangile terminé, on enchaînait le *Te Deum*. C'est alors qu'un courrier dépêché par l'évêché, se présentait porteur d'une lettre de Mgr Eijo Garay, évêque de Madrid, et dont Mgr Boyer-Mas donnait lecture après le *Te Deum*.

En voici la traduction ; elle révélera, elle aussi, une partie de l'influence exercée par notre cher confrère dans le milieu ecclésiastique espagnol.

*Le Patriarche des Indes Occidentales,  
Evêque de Madrid - Alcala.*

*Révérénd Père André Azémar,*

*Mon très cher Père Azémar, puisque, à mon regret, il ne m'est pas possible d'être présent en personne où l'on célèbre vos noces d'or sacerdotales et celles d'argent de votre apostolat en Espagne, je vous adresse ces quelques lignes pour vous montrer qu'en esprit je suis au milieu de vous et très spécialement à votre côté. Au côté d'un cœur qui a toujours eu un si noble et si loyal attachement pour moi, son pauvre prélat, qui le chérit tant et l'a tenu toujours en si haute estime.*

*De tout cœur, je rends grâces à Dieu Notre-Seigneur, pour tant de grâces qu'Il a répandues sur vous au cours de votre vie sacerdotale si féconde et spécialement pour tant et tant de bien qu'Il vous a permis de réaliser en ma Patrie bien-aimée, dont, avec raison, je puis dire que maintenant elle est également la vôtre, sans diminution aucune de l'amour pour cette chère France qui fut votre berceau.*

*Et remerciements à vous pour votre apostolat parmi nous, par votre vie sacerdotale exemplaire, qui fait l'édification de tous, par de si constants travaux d'évangélisation et de direction des esprits, par votre collaboration si intime avec moi aux jours où je vous pris comme vicaire général pour le bien de tous, au cours de cette époque tragique qui fut le martyre de Madrid.*

*Dieu veuille que nous puissions vous voir toujours parmi nous, car votre éloignement nous causerait une peine amère et douloureuse à nous tous qui vous aimons tant.*

*Jamais nous ne pourrions vous payer tout le bien que vous avez fait à Madrid. Dieu seul peut vous récompenser selon vos mérites. Non, ce ne peut être l'actuelle démonstration de notre estime et de notre affection, ni la Croix d'Isabelle la Catholique par laquelle l'Espagne a marqué votre poitrine pour que vous n'oubliez jamais combien cette Espagne vous considère. Ce sont là bien faibles témoignages en regard de ce que vous méritez et de l'estime où nous vous tenons.*

*Ma plus abondante bénédiction pastorale pour vous et pour tous ceux qui ont le bonheur de vous entourer en cette heure solennelle, et pour vous encore une accolade très étroite de celui qui se dit votre ami très reconnaissant et très affectionné.*

*† Leopold Eijo GARAY,  
Patriarche des Indes Occidentales,  
Evêque de Madrid - Alcala.*

Madrid 10 juin 1956.

Avant la sortie de l'église eut lieu le long et combien émotionnant défilé au pied de l'autel où chacun des assistants put

féliciter personnellement le Père Recteur et recevoir de ses mains l'image-souvenir.

La cérémonie religieuse achevée, c'était au tour du Gouvernement espagnol, de rendre hommage à M. Azémar pour ses vingt-cinq ans de féconds travaux en la capitale hispanique. M. Condé, professeur de droit international à la Faculté de Madrid, remettait au recteur de Saint-Louis, au nom de Son Excellence le Chef de l'Etat, les insignes de commandeur de l'*Ordre d'Isabelle la Catholique*, faisant remarquer que c'est une dignité dont le nombre est limité et que par une faveur très spéciale M. Azémar recevait avant le temps, car pour l'ordinaire, elle ne s'accorde que le 18 juillet. M. Condé voulut également commenter en quelques mots le geste qu'il allait accomplir ; voici la traduction de ses paroles :

*« Il y aura bientôt dix ans, le ministère des Affaires étrangères me fit l'honneur, immérité mais très agréable, de représenter l'Etat espagnol à l'Œuvre de Saint-Louis-des-Français. Au cours de ces années j'ai appris à la connaître et à l'aimer.*

*C'est une œuvre admirable qui croit d'elle-même par le souffle vivifiant de la Charité. Aujourd'hui, j'y suis si intimement attaché que, plus que représentant d'une de ses parties fondatrices, je me vois incorporé comme membre de la famille.*

*A la tête de Saint-Louis il y a le Père Azémar. Je sais que si je me permettais de faire quelques-uns des nombreux éloges qu'il mérite je blesserais gravement son humilité ; c'est que le Père Azémar est le modèle accompli d'une des vertus les plus sublimes et les plus véritablement chrétiennes : l'Humilité. C'est un homme, un prêtre admirable, pétri d'humilité et d'une profonde spiritualité.*

*Par sa main amie, je me suis incorporé personnellement à la grande famille de Saint-Louis-des-Français. Par sa main sacerdotale tous mes enfants sont entrés dans le Corps du Christ. Il leur a administré le saint baptême.*

*Respectant la modestie du Père Azémar, je ne vais pas faire son éloge. Mais, ayant reçu du ministère des Affaires étrangères la mission de lui remettre la plaque d'Isabelle la Catholique, je ne peux pas passer sous silence le sens que renferme cette décoration.*

*Isabelle la Catholique a été, d'une certaine manière, le « pendant » de saint Louis en tant que modèle des Gouvernants chrétiens. Par la concession de l'Ordre d'Isabelle la Catholique au Père Azémar, le Gouvernement espagnol veut reconnaître publiquement ses qualités de bonne administration et son rectorat exemplaire à la tête de l'Œuvre de Saint-Louis. Il veut payer, en quelque sorte, avec ce gage public d'affection, les bienfaits sans nombre que la charité sacerdotale du Père Azémar, son amour généreux, son apostolat évangélique ont prodigué aux Français et aux Espagnols sous le patronat du saint roi de France.»*

Il était 2 h. 30, l'heure des déjeuners à Madrid. Une table de trente couverts nous accueillit, présidée par M. l'Ambassadeur de France, président de l'Œuvre de Saint-Louis-des-Français.

Le soir, à 21 h. 30, Mgr Lahiguera, évêque auxiliaire de Madrid, retenu par une journée pastorale très chargée, apportait un ultime témoignage d'affection et venait féliciter le jubilaire, dans les locaux mêmes du Rectorat, en présence de M. le Visiteur et des confrères.

Tout a une fin. Après ce triduum de fêtes, après ces jours où M. André Azémar, humble et digne fils de saint Vincent, s'est vu exalté, la vie ordinaire a repris son cours normal à Saint-Louis ; puisse-t-il se faire, selon les vœux de beaucoup, que ce soit longtemps encore sous la houlette de son vénéré pasteur actuel.

Eugène POUPY.

---

### Marc-Antoine DURANDO

(22 mai 1801-10 décembre 1880)

---

*Les progrès de la Cause du vénérable Marc-Antoine Durando ont amené M. Guerrino Medri, à mettre sur pied cette esquisse biographique du « Saint Visiteur de Lombardie (26 septembre 1837-10 décembre 1880). Les Annales ont jadis longuement évoqué cette belle figure vincentienne. On le constatera sans peine par les références dont ces pages ont été saupoudrées, suivant le désir de leur auteur, à qui sont dûs remerciements et félicitations.*

F. C.

Avant d'esquisser les traits les plus saillants de la vie et de la physionomie de M. Durando, je me suis donné la peine de fouiller dans notre bibliothèque. En feuilletant les *Annales* d'autant recouvertes d'une vénérable poussière, j'ai trouvé la traduction française de la première biographie italienne de notre Serviteur de Dieu, écrite par M. Francesco Martinengo. En voici le titre : *M. Marc-Antoine Durando, Prêtre de la Mission, visiteur de la province de Lombardie* (ainsi appelait-on alors la province de Turin). Mais qui se souvient encore de cette vie et de son auteur ?

Depuis sa mort (qui eut lieu il y a soixante-quinze ans) que de changements se sont avérés dans le monde entier et aussi dans notre *petit monde*, pour employer une expression de l'auteur de Don Camillo ! Si M. Durando revenait, il ne reconnaîtrait plus sa province. Et pourtant c'est bien lui qui l'a tirée d'une situation presque désespérée et lui a donné un nouvel essor. Il est donc bien juste de faire revivre un instant cette merveilleuse figure de Lazariste qui honore la province de Turin et notre Communauté tout entière.

#### UN GRAND VISITEUR

Marc-Antoine Durando naquit à Mondovi (Piémont), le 22 mai 1801. Son père était un avocat fort estimé. Deux de ses frères, Giovanni et Giacomo, furent d'abord de vaillants généraux, puis le premier devint sénateur, le second ministre des Affaires étrangères.

Marc-Antoine suivit une route bien différente. A dix-sept ans, il entra dans la Congrégation de la Mission et commença son séminaire. le 18 novembre 1818. Au lendemain de son ordination sacerdotale (12 juin), par Mgr Fanzoni, évêque de Fossano (1824), on l'envoya à Casale Monferrato, où il prêcha ses premières missions. En vain il demanda d'être envoyé en Chine. En 1829, lorsque son visiteur l'appela à Turin, il était déjà

connu par son éloquence et ses vertus. L'année suivante, en effet, le Très Honoré Père le nommait supérieur de notre maison de Turin ; il était âgé de trente ans ! Il donna beaucoup de missions qui eurent un notable retentissement. On l'appelaît *Padre santo* (Père saint), comme autrefois M. Martin, dont il possédait les talents oratoires et l'austérité. Il prêcha aussi plusieurs retraites au clergé et aux laïques.

En peu d'années la maison de Turin avait repris et développé toutes ses œuvres. On savait très bien que c'était M. Durando l'auteur de ce renouveau. Aussi personne ne s'étonna lorsque, malgré ses trente-six ans, il fut nommé visiteur de la province de Lombardie (26 septembre 1837).

Désormais la vie de M. Durando ne fait qu'un, pendant quarante-trois ans, avec l'histoire de sa province. Le panorama qu'il avait sous ses yeux n'était pas des plus consolants. Il y avait du relâchement et, en outre, il soufflait un peu partout un vent de fronde qui menaçait sérieusement l'esprit religieux et les œuvres. On pourrait dire, en paraphrasant le titre d'un film de Rossellini : *Province au zéro*. Ce serait peut-être un jugement trop sommaire, mais assez vrai. Il fallait une poigne de fer. Elle ne manqua pas à M. Durando. Il ne recula pas devant les mesures les plus sévères. On s'y attendait. Son prédécesseur, M. Michel-Ange Castagna, qui avait démissionné de guerre lasse, disait en riant : « Maintenant, je vais me mettre à la fenêtre pour voir ceux qui sortiront de la Congrégation. » Il en sortit plusieurs en effet, mais ce furent des esprits brouillons et turbulents. Après cette opération chirurgicale, le corps tout entier commença à se mieux porter. Les vocations augmentèrent, les établissements aussi (à la mort de M. Durando, ils étaient le double). Déjà, en 1845, M. Etienne écrivait dans sa circulaire : « ...un bel avenir est réservé à cette province. Les sujets y sont nombreux et capables : on y compte trente-neuf étudiants et vingt séminaristes, tous d'une consolante espérance. »

M. Fiat, à son tour, a pu dire très justement de lui : « M. Durando a été en Italie pour les Lazaristes et les Filles de la Charité ce que le Père Etienne a été pour nos deux familles dans le monde entier. »

Pour ne pas dépasser les limites de ces quelques pages, je passerai en revue très rapidement ses œuvres les plus importantes.

Avant d'être visiteur, il introduisit à Turin l'Œuvre de la Propagation de la Foi qui venait d'être fondée à Lyon.

En 1833, il appela en Italie les premières Filles de la Charité, qui se répandirent bien vite dans toute la péninsule. Mais que d'obstacles il rencontra ! Si la cornette étonnait, le genre de vie des Sœurs, qui arrivaient de cette « *France révolutionnaire* » et que l'on voyait un peu partout dans les rues et sur les places, dans les palais et les laudis, scandalisait ceux qu'on appelle les gens de bien. Un certain ecclésiastique, plus prude que prudent, arriva à dire : « Si M. Durando se confessait à moi, je me croirais obligé de lui refuser l'absolution. » Lorsque le *coupable* l'apprit, il se contenta de sourire.

C'était lui naturellement qui était chargé de la direction des Filles de la Charité. Il était leur confesseur, directeur de conscience, prédicateur et supérieur. Il se dépensait tellement pour elles que ses confrères disaient aux Sœurs d'un ton de reproche : « Mais vous voulez l'assommer, notre bon Père ! »

Ce fut lui qui établit l'Association des Dames de la Charité à Turin en 1835. M. Durando, surtout dans ce secteur, mérite vraiment le titre (c'est ainsi qu'on l'appelle fréquemment en Italie) de *petit saint Vincent*, parce que, comme son Fondateur, il réussit à réunir autour de lui les dames de la noblesse turinoise et à réaliser des œuvres grandioses. En 1879, à la veille de sa mort, il y avait, à Turin seulement, plusieurs centaines de Dames.

À côté de ces dernières, il institua les *Anges Gardiens* qui correspondent aux Louise de Marillac, et le *Patronage de l'Enfant Jésus* (je crois qu'il fut un précurseur), qui réunissait les enfants des Dames et qui avait le même but que nos Louisettes d'aujourd'hui.

Les Enfants de Marie Immaculée lui doivent, elles aussi, leur existence en Italie. Selon M. Tonello, historien de notre province, il obtint l'érection canonique de la première Association en 1846, toujours à Turin. Les groupes se multiplièrent rapidement à la suite de l'expansion des Filles de la Charité. M. Durando s'occupait personnellement de nombreuses associations.

En même temps il fut prié par l'archevêque de Turin de composer les Règles d'une communauté naissante : *les Madeleines*, fondées par la marquise de Barolo. Il en accepta la direction spirituelle, la croyant provisoire : elle dura trente-deux ans !

Lui-même, vers la fin de son existence (ce fut sa dernière institution) devint le fondateur d'une nouvelle congrégation de femmes : les *Nazzarene*, qui furent ses Filles préférées. L'historien de Jacob et de Benjamin se répète. Tout père a un amour de prédilection pour son dernier-né. (Cf. *Annales*, t. 106-107, pp. 42-48 ; t. 116, pp. 180-181).

Comme saint Vincent, il n'enjamba jamais la Providence et se trouva, presque à son insu, à la tête de cette nouvelle Communauté. Il avait rencontré plusieurs jeunes filles qui ne pouvaient être acceptées dans les congrégations existantes, bien qu'elles souhaitassent ardemment de se dérober aux dangers du monde et de satisfaire leur idéal de perfection. C'est pour elles qu'il réalisa cette institution. Aux trois vœux ordinaires les *Nazzarene* en ajoutent deux autres : celui qu'on appelle de la Passion et le vœu d'accomplir les œuvres charitables selon les règles de leur communauté. Elles se dévouent dans les cliniques, veillent les malades à domicile, s'occupent des enfants abandonnés. Leur direction est confiée au supérieur de Turin.

On a déjà vu que malgré ses nombreuses tâches (Cf. *Annales*, t. 110-111, pp. 368-399), M. Durando travaillait surtout pour sa province. Mais je n'ai pas parlé des difficultés qu'il eut à surmonter à l'extérieur. En 1848, le duc de Parme chassa nos confrères de Plaisance et de Bedonia. En 1851, le gouvernement piémontais s'empara de la plus grande partie de notre établissement de Casale Monferrato. Puis l'*année terrible* arriva. En 1866 toutes les Congrégations religieuses d'hommes furent supprimées d'un trait de plume. L'orage anticlérical causa bien des ruines. M. Durando, lui, lutta courageusement et sauva plusieurs maisons ; il réussit même à en fonder une nouvelle à Chieri.

Il ne faut pas oublier un épisode, regrettable sans doute, mais qui prouve combien M. Durando aimait sa Congrégation. Après la Révolution française et la chute de Napoléon, la situa-

tion de la Communauté était chaotique. C'est alors que d'aucuns cherchèrent, avec l'appui de quelques cardinaux romains, à séparer les provinces italiennes de Paris. Si le danger fut conjuré, le mérite principal en revient à M. Etienne, mais notre Serviteur de Dieu l'aida plus que tout autre, soit en défendant éloquemment sa cause, soit en éloignant des rebelles ceux qui hésitaient.

#### L'HOMME

M. Martinengo a tracé de M. Durando ce croquis : « Il avait une taille au-dessus de la moyenne, mais l'habitude, contractée dès sa jeunesse, de marcher tête basse et épaules légèrement voûtées, lui enlevait une partie de cet avantage. Sa tête était grande et bien faite, son visage ovale, son nez légèrement aquilin, sa bouche petite et ordinairement fermée. Son regard méditatif, comme celui d'un homme habitué à réfléchir longuement, prenait dans la conversation un je ne sais quoi d'investigateur ou de suppliant. Sa démarche était grave et recueillie, ses manières d'une politesse exquise ; il parlait lentement et à voix basse, et sa mise était toujours propre et décente. »

Le portrait qui suit, d'une Fille de la Charité qui le connaissait bien, est encore plus complet et suggestif : « Ce qui ravissait le plus dans ce saint homme — dit-elle — c'était un certain maintien et une manière de faire que je n'ai jamais trouvés chez aucun autre, une courtoisie toujours exquise et une profonde humilité. Grave et digne lorsqu'on traitait avec lui, il était en même temps timide et réservé comme un enfant qui semble solliciter un regard ami, une protection pour sa faiblesse... A sa façon de parler et de répondre vous eussiez dit un jeune homme timide et bien élevé qui n'oserait pas hausser la voix en présence de ses parents... »

On est bien surpris d'entendre parler de timidité à propos d'un homme qui commanda pendant presque toute sa vie et qui tint fermement dans ses mains le gouvernail d'une province. De prime abord cet aspect de son caractère peut sembler agaçant ou tout au moins antipathique. On aime dans un homme l'assurance et un air dégagé. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Souvent la timidité est une manifestation superficielle du caractère qui recèle une volonté de fer et une fermeté inébranlable, qu'on ne trouve pas dans les personnes impulsives qui se jettent tête baissée dans l'action, mais qui changent d'idée ou qui se découragent facilement. C'est bien le cas de M. Durando. Peu d'hommes furent aussi hardis que lui dans ses entreprises et aussi volontaires que lui dans la réalisation et dans l'affermissement de ses œuvres. Un de ses confrères disait, en faisant un jeu de mots : « Dur-ando est dur : son nom le dit suffisamment. » Toute sa conduite prouve qu'il était très énergique. Il s'agissait plutôt de retenue que de timidité.

Mais comme il savait joindre la douceur à la sévérité ! Les témoignages ne manquent pas. Surtout envers les malades, il avait des attentions très délicates.

M. Durando n'était pas un lettré. Son éloquence était prenante, mais dénuée des apprêts littéraires. Son style inélegant, ses périodes souvent boiteuses, sa ponctuation anarchique, son vocabulaire où foisonnent les *mots barbares et mal formés* (ce sont ses propres termes) trahissent une regrettable absence de culture. Mais ce défaut (alors plus commun que de nos jours,

surtout dans le Piémont), n'avait guère d'importance à côté des qualités exceptionnelles dont il était pourvu.

M. Durando fut un homme d'action. Son activité demeura extraordinaire parce qu'elle était guidée par un esprit lucide et étayée par une volonté qui ne faiblit jamais. D'un coup d'œil il évaluait une situation et n'hésitait pas à agir. Il ne manqua jamais son coup. Peu de religieux, lors de la spoliation (*incameration*) des biens du clergé, surent administrer avec autant de prudence et d'habileté que lui. D'un œil, pourrait-on dire, il regardait le ciel, de l'autre, il suivait le cours de la Bourse. Il écrivait au supérieur de Casale Monferrato : « J'ai peu de confiance dans les actions de la ville : plusieurs ont déjà fait faillite et d'autres vont faire la même fin. A Turin, les actions de Livourne n'ont pas de chance auprès des agents de change ; ne lâchez pas celles du canal de Cavour ; ça ne vous donne maintenant que le 4,5 %, mais quand on les a achetées elles étaient basses... »

Ce qui faisait de lui un homme d'action singulier, c'était aussi sa puissance de travail. On ne le voyait jamais oisif. Point de vacances. Il travaillait partout, même en voyage, avec acharnement, mais, comme saint Vincent, sans se presser et avec ordre.

Nous avons parlé de sa prudence. Il dut l'exercer bien des fois. L'atmosphère politique du Piémont était surchauffée. Plusieurs de ses confrères voulaient se jeter à corps perdu dans la mêlée. L'un d'eux avait même été choisi comme candidat au Parlement. M. Durando fit toutes les démarches possibles pour le faire échouer. Avec l'aide de Dieu, et grâce au cours des événements, il y réussit.

Il avait bien raison de s'opposer à la participation de ses sujets à la vie politique. On savait que le Gouvernement en avait contre l'Eglise, à laquelle M. Durando voulait rester fidèle, quelle que fût l'attitude du Saint-Siège. Voici comment il résumait sa pensée à cet égard dans une lettre à son frère, le général : « Tant qu'il s'agit d'opinions politiques plus ou moins hardies, on peut se faire des illusions sans danger ; mais quand il s'agit d'une loi qui viole jusqu'au droit et qui entraîne les peines de l'Eglise, alors j'ai peur et il me semble qu'un père de famille doit trembler. »

#### LE SERVITEUR DE DIEU

Au temps où paraissait la première vie de M. Durando on aurait pu douter de ses vertus, bien qu'il ne soit pas facile de leurrer le monde par des apparences de sainteté. Celle-ci pénètre tellement un être que tout geste, tout mot en est marqué au coin. Celui qui n'est pas saint peut mettre le masque de la sainteté, mais il ne tardera pas à s'asphyxier et devra le déposer au moins quelquefois, surtout s'il est continuellement exposé, comme M. Durando, au regard attentif de nombre de gens. Eh bien ! tous ceux qui l'ont connu lui reconnaissent une perfection hors de l'ordinaire.

Mais, abstraction faite des témoignages de ses contemporains, ce qui nous certifie en dernière instance la sainteté de M. Durando, c'est le jugement de l'Eglise, qui lui a accordé le titre de Serviteur de Dieu. Après sa mort, en effet, on ne tarda pas à avoir des nouvelles de grâces et de bienfaits obtenus par son intercession. Le procès diocésain fut commencé en 1928 ;

dix-neuf ans après, sa cause fut portée à Rome qui doit se prononcer sur l'héroïcité de ses vertus (*Annales*, t. 100, p. 486). On a présenté au Saint-Siège trois miracles. Il y a lieu d'espérer que dans un avenir très prochain, nous pourrions vénérer publiquement notre confrère. Dans ce but nous prions tous les lecteurs des *Annales* de demander au bon Dieu qu'il glorifie le plus tôt possible ce parfait imitateur de saint Vincent, son *Serviteur bon et fidèle*.

Guerrino MEDRI.

---

## ARRAS

---

### TRICENTENAIRE DE L'ARRIVEE DES FILLES DE LA CHARITE (1656) ET CENTENAIRE DE L'ARRIVEE DES FILLES DE LA CHARITE A L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS ET DES AVEUGLES (octobre 1855)

Le 16 juin 1956, Arras célébrait le tricentenaire de l'arrivée des Filles de la Charité. En effet, c'est le 30 août 1656 que notre bienheureux père saint Vincent, envoyait Sœur Marguerite Chétif et Sœur Radegonde Lenfantin pour établir la « CHARITE » dans notre ville. (cf. Pierre Coste : *Le grand Saint du grand siècle*, t. I, pp. 517-519).

A cette occasion, notre saint fondateur, le 30 août 1656, fit aux partantes une conférence pleine de saveur que nous avons le bonheur de posséder encore. Nous pouvons la lire dans les *Conférences aux Filles de la Charité*, édition 1952, pp. 615-618.

Cet anniversaire méritait d'être solennisé. Donc, au matin du samedi 16 juin, une grand-messe solennelle fut chantée, dans l'église Saint-Géry, par M. le Curé de la paroisse. Des Sœurs de différentes maisons du département vinrent grossir le nombre des cornettes arrageoises et remercier avec elles le Seigneur de la Charité.

La chorale des aveugles de l'Institution se fit entendre dans la belle messe en *mi bémol*, de Dubois, accompagnée à l'orgue par un ancien élève.

M. le Chanoine Tréfelle, curé-archiprêtre de la Cathédrale, en une fort belle allocution, exalta l'œuvre géniale de bonté et de charité de nos Saints Fondateurs. S'inspirant aussi du film *Monsieur Vincent*, il nous fit revivre certains passages émouvants, tel que celui des enfants trouvés ; nous redit les conseils à la petite Sœur Jeanne, visiteuse des pauvres, et en terminant nous laissa comme consigne les paroles de notre Bienheureux Père à la reine-mère qui lui demandait :

« Monsieur Vincent, que faut-il faire, pour faire quelque chose ? — Davantage, Madame, davantage..., nous sommes terriblement négligents. »

Au cours de l'après-midi, pour remercier les Sœurs venues des autres maisons prendre part à nos joies de famille, quelques élèves exécutèrent un choix de numéros de la séance du lendemain. Les petits sourds et sourdes parlèrent, les grandes dansèrent et les aveugles chantèrent.

Le tout fut très simple, mais tout le monde fut ravi, et celles qui reçurent et tous ceux qui donnèrent.

Le lendemain dimanche 17 juin, ce fut fête à l'Institution des Sourds-Muets et des Aveugles, célébrant ce jour-là le premier centenaire de l'arrivée des Sœurs dans l'établissement.

Le programme de la journée comportait une grand'messe dans la matinée, la réunion de nos anciens et anciennes élèves sourds-muets et aveugles, dans des agapes fraternelles, la réception des personnalités religieuses et civiles dévouées à l'œuvre, et pour clôturer, une séance récréative au cours de l'après-midi.

Les cours de l'Institution permettent l'organisation de cérémonies ; tout avait été prévu pour les réaliser à l'extérieur.

La grand'messe de 10 heures fut donc célébrée dans la nouvelle cour des garçons sourds. Une statue en pierre de saint Vincent dominait l'autel dressé sur une vaste estrade. Il n'y eut pas assez des huit cents places assises, tant l'assistance était nombreuse.

M. Payen, notre Respectable Père Directeur, prit place au chœur avec un nombreux clergé. La Sœur Visitatrice s'installa auprès de nos plus petits et apprit ainsi pendant cette messe « que les petits sourds-muets étaient parfois bien dissipés » (c'est que c'est bien long une grand'messe et un beau sermon lorsqu'on a six ou sept ans et que l'on n'entend rien), mais qu'ils étaient surtout très attachants ».

Dans le recueillement et la prière la liturgie se déroula. Les aveugles exécutent la messe des Anges, afin de permettre à la foule de participer à la prière chantée.

A l'évangile, Mgr Léger, directeur de l'Enseignement libre diocésain d'Arras, exalta la charité du Christ lui-même, en faveur des petits et des infirmes, et remercia les Filles de la Charité de tout ce qui se fait dans cette maison depuis cent ans, au nom et pour l'amour du Christ.

Le cantique *Dieu est Puissant*, de Rudnick, termine la cérémonie religieuse de la matinée.

Après la messe, tous les élèves, garçons et filles, se groupèrent pour remercier Mgr Léger d'avoir bien voulu accepter d'être des nôtres en ce jour. Et pour traduire leur gratitude, ils offrirent à Monseigneur, en souvenir de ce centenaire, un livre relié dans l'atelier de l'Institution. Très touché, Monseigneur, remercia avec simplicité et bonté.

Puis les personnalités visitèrent l'établissement.

Le dîner était à peine terminé que nos élèves se réunissaient à nouveau pour dire à Notre Respectable Sœur Visitatrice, la reconnaissance dont leur cœur débordait en ce jour. C'était la première rencontre, mais elle fut si heureuse, que les enfants désirèrent bien la voir se renouveler, comme ils en manifestèrent le désir dans un de leurs compliments.

A 15 h. 30, séance récréative offerte par les élèves aveugles ou sourds. Placée sous le haut patronage de M. G. Phalempin, préfet du Pas-de-Calais, elle débuta sous la présidence de Mme Phalempin, entourée de M. le docteur Tondre, directeur départemental de la Santé, de M. Marnet, directeur départemental de la Population, et de Madame, de M. et Mme M. Hôdeneg, tous inspecteurs de la Population, des docteurs de l'établissement, de Notre Respectable Père Directeur, de Notre Respectable Sœur Visitatrice. Une assistance nombreuse, composée de personnalités dévouées à l'œuvre, des parents de nos élèves, de nos anciens et anciennes, apprécia le programme varié (chœurs, musique,

danses folkloriques, gymnastique, ballets), qui fut exécuté par nos élèves.

M. le Préfet, retenu à Lens par une visite ministérielle, arriva vers les 5 heures, accompagné de M. Catoire, député, ancien ministre de la Santé. Acclamé à sa descente de voiture par les accents de la jeune fanfare du patronage de la paroisse, il écouta debout, l'hymne national que nos aveugles jouèrent au piano et aux violons, sitôt après.

Avec une attention très marquée, M. le Préfet entendit le compliment d'un jeune aveugle. Puis l'allocation de M. l'abbé Lartisien, aumônier de l'Institution, présenta l'œuvre d'éducation qui s'y accomplit actuellement. M. le Préfet répondit en termes émus et sympathiques.

A l'issue du compliment à M. le Préfet, une petite sourde offrit à Mme Phalempin une gerbe d'œillets roses et rouges, tandis que d'autres élèves remettaient à M. le Préfet, à M. Catoire, et à quelques autres personnalités, en souvenir de ce centenaire, quelques belles reliures réalisées dans notre atelier.

M. le Préfet et Madame ne voulurent pas quitter la maison sans la visiter, pour la mieux connaître. Avec grande simplicité, mais avec un réel intérêt, il s'initia à nos méthodes d'éducation, à la rééducation auditive sans cesse en progrès. Tous les travaux d'élèves exposés à la salle des fêtes, retinrent particulièrement l'attention.

Il était plus de 20 heures lorsque M. le Préfet et sa suite nous quittèrent, heureux et charmés de tout ce qu'ils avaient vu dans cette maison.

#### ALLOCUTION DE M. LE CHANOINE TREFELLE

Archiprêtre de la Cathédrale d'Arras,

donnée en l'église Saint-Géry, le samedi 16 juin 1956  
à l'occasion du tricentenaire de l'arrivée des Filles de la Charité  
à Arras

*Mes Frères,*

*Il était jadis au doux pays de France, un homme surprenant à la vérité, au destin prodigieux, qui devait étonner son siècle par les réalisations les plus hardies, et qui n'a pas fini, semble-t-il, de nous étonner.*

*Fils de la terre, toute sa vie, il se déclarera un paysan, oui, mais à la manière de Charles Péguy, il était bien de notre terroir. Dans ses Landes natales, qu'il m'a été donné de visiter, j'ai vu son humble demeure et le chêne qui abritait ses ébats. Les humbles, et il en fut, ont bien de la finesse : ils ont surtout une facilité extrême à prendre le ton et les manières des milieux qu'ils traversent, même les plus hauts. Fils de berger, ils sont nés grands seigneurs, et ils le resteront toute leur vie. Ils ont surtout l'intelligence de la bonté qui s'alimente à sa source première. Volontiers on inclinerait à penser — et certain film de cinéma a peut-être ingénument contribué à le faire croire — que leur bon cœur, leur naturel, leur douceur native les ont amenés à se détacher de leur propre intérêt pour penser aux autres. Ce serait, je pense, mal les connaître. Gardons-nous de prendre la cause pour l'effet. Ce n'est pas l'amour des hommes qui les a conduits à la sainteté ; c'est bien plutôt la sainteté qui les a rendus vraiment et efficacement charitables.*

*Ce ne sont pas les pauvres qui les ont donnés à Dieu ; c'est Dieu qui les a donnés aux pauvres. Qui les voit plus philanthro-*

pes que mystiques ne les comprendra jamais parfaitement. C'est dans cette perspective qu'apparaît ce prêtre admirable s'il en fut, éducateur modèle, fondateur incomparable et missionnaire incessant ; directeur spirituel attentif et sûr, pratique et désintéressé, orateur intime et pénétrant sans aucun art oratoire, sublime dans le simple et le familier, écrivant et parlant la langue la plus saine et la plus pure qui soit — il laissera douze gros volumes de lettres et de conférences qui, malheureusement, n'ont circulé longtemps que sous le manteau — il a été dans tous les courants d'idées et de sentiments, dans toutes ses œuvres, un réalisateur achevé et magnifique, toujours calme et confiant comme un élève docile aux ordres de son maître. Il a agi sans s'agiter, tout entrepris sans rien craindre, tout réussi sans s'étonner.

Il est peut-être l'une des plus grandes gloires françaises, une de ces âmes d'azur et d'or, pour reprendre une expression connue, qu'il plaît au Seigneur de temps en temps, de façonner et de placer — comme il ajoute un ange à son Paradis ou au firmament une étoile — dans notre Vallée de larmes comme une merveille d'amour parmi les hommes, ses frères. Tel fut, semble-t-il, saint Vincent de Paul, que l'on appelait communément Monsieur Vincent.

Or cet homme prodigieux qui s'intéressa à tout, avait toujours eu pour la Vierge Marie une passion véritable. Une fois certain de la solidité de ses confréries d'hommes et de leur avenir, il se tourna tout naturellement vers les femmes qui l'entouraient et résolut de leur faire réaliser leur mission propre. Il y voyait comme un complément à son œuvre. Il rêvait de faire achever par elles la grande croisade commencée avec les hommes. Ce faisant, il réalisa cette œuvre unique en son genre, virgine en sa nature, mais de son amour pour la Mère du Sauveur, inspirée en lui par l'Esprit Saint, la Sœur de Charité, de son vrai et premier nom « la Fille de Charité ».

Mais n'est-elle pas à la fois la sœur et la fille, la mère aussi, l'amie et tous les parents réunis des pauvres, des déshérités ? C'est pour nous la messagère de Dieu, envoyée un beau matin du Ciel parmi nous pour y rester s'il se peut toujours, avant de remonter vers leur inspiratrice, Mademoiselle Le Gras. Car il fallait bien tout de même, que l'idée de cette œuvre d'amour naquît au fond d'un cœur de femme.

Mademoiselle Le Gras, née Louise de Marillac, était nièce du chancelier Michel de Marillac et du maréchal Louis de Marillac, tous deux victimes du cardinal de Richelieu au lendemain de la Journée des Dupes. Elle avait été mariée à Antoine Le Gras, secrétaire des Commandements de Marie de Médicis. Mais à cette époque de rigoureuse noblesse, il fallait être femme de baron ou tout au moins de chevalier pour mériter le titre de Dame. Louise de Marillac, en dépit de ses origines, qui n'avait épousé qu'un écuyer, ne pouvait être appelée que Mademoiselle. Cela ne l'empêcha pas, cette simple demoiselle, j'allais dire cette « grande Mademoiselle » de laisser grâce à ses filles un nom plus illustre et surtout plus béni que beaucoup de reines de France.

Qu'était-ce donc que cette Fille de Charité dont elle avait, en communion avec Monsieur Vincent, façonné et créé le type immortel ?

Laissons-lui le soin de nous répondre. « Nous choisirions de préférence, semble-t-elle nous dire, une bonne fille de la cam-

pagne ou à son défaut de la ville, ayant pour bien servir les hommes, toutes les qualités et les vertus de la servante de Dieu. Alertes et gaies, hardies aux plus basses besognes, elle est levée à quatre heures en tous temps et couchée tard, dormant peu, souvent tout habillée comme un soldat en campagne, logée en camp volant, elle doit pourtant toujours être de bonne humeur, rester forte et saine, et vivre en chasteté et en obéissance. »

*Elle n'est pas, du moins au début, une religieuse proprement dite. Non, elle ne prononce pas de vœux, elle ne s'enferme pas au fond d'un couvent, derrière des grilles. Son costume n'est pas celui sous lequel à présent nous la distinguons. Une bonne fille de la campagne, on vous l'a dit, vêtue de gros, à la paysanne, et pas de voile non, une fanchon. On nommait ainsi une sorte de fichu que les femmes mettaient sur leur tête et qu'elles nouaient sous le menton comme on fait maintenant d'une écharpe. Dieu veut que le pauvre, dira Vincent, voie sa figure, ainsi saura-t-il à qui il s'adresse. Son cloître, c'est la rue, toutes les rues, sans distinction aucune, ou cent fois de jour et la nuit, elle passe et repasse, le raide escalier qu'elle monte et descend, l'infecte salle d'hôpital, la mansarde où la fait grimper son malade, et le bouge où bravement elle fonce en retroussant ses manches.*

*Ses mortifications, elle les trouve dans la vie de tous les jours comme les autres femmes ; sa contemplation, elle la passe un moment devant le Seigneur, pour la continuer toute la journée durant devant le même Seigneur qu'elle découvre dans la figure du pauvre. Elle remue et trotte inlassablement. Vincent entend qu'elle bouge, parle, rie et chante, il ira jusqu'à dire des chansons plutôt que des cantiques, mais l'un ne supprime pas l'autre. Il veut qu'elle se répande ; qu'elle soit tout entière à son œuvre et y consacre la majeure partie de sa journée. Sans doute elle aura ses exercices de piété, de bonne heure le matin et aussi dans la soirée, mais le service des pauvres voilà sa caractéristique dont elle ne devra jamais se départir. « Vos pauvres vous exigent, écrira-t-il, aussi traitez-les avec douceur, compassion, amour, car ce sont vos seigneurs, vos maîtres et les miens. Oh ! que ce sont de grands seigneurs au Ciel ! Ce sera à eux d'en ouvrir les portes, et non pas à saint Pierre... »*

*En revenant sans cesse à ce terme qui lui est cher, à cette idée fondamentale que les pauvres sont nos maîtres, même s'ils se croient moins que nos valets et que nous leur devons soins, secours, aide et respect, Vincent s'applique à pénétrer « ses sœurs » de l'esprit de servitude volontaire. Chacune doit se considérer auprès d'eux comme une domestique. Voilà trois cents ans qu'il l'a ainsi formée, persuadée et établie ; la Fille de Charité n'a pas changé. Elle est restée telle qu'il l'avait conçue. Sans doute, de Sœur grise qu'on l'appelait, elle a heureusement pris le nom de son père ; sa robe est d'une autre couleur, le mouchoir noué sur sa tête s'est transformé en une cornette, mais c'est toujours la même.*

*Et cette cornette, d'où vient-elle ? qui donc l'a inventée ? contrairement à ce que nous supposerions, elle n'est pas due à Monsieur Vincent, non, mais à M. Jolly, son disciple et successeur. Cependant, pour tous et pour nous aussi la légende a raison.*

*« Un rêve est moins trompeur souvent qu'un document... » Et voici comment nous envisagerions la chose. Y aurait-il tant d'inraisemblance, je vous le demande, à ce que ce bon Monsieur Vincent au déclin de sa vie en ait devisé avec son secré-*

taire ? et que même dans son incorrigible besoin d'effacement il lui ait laissé le plaisir de mettre au jour, après lui, sa pensée ? S'il en est ainsi, nous tournant vers votre Père, mes Sœurs, nous lui dirions : pourquoi en avoir agi de la sorte ? pourquoi cette cornette, bien étonnante à première vue ? et du fond de son éternité le Saint semble nous répondre : « Vous vous étonnez de sa forme, mais n'est-elle pas seyante à souhait, cette coiffure qui monte et pique vers le Ciel soulève nos voyageuses en leur donnant des ailes ? Rien qui ne bouche la vue sur le devant, pour aller droit au but. Sur le côté ce n'est pas la même chose. Mais notre fille ne doit-elle constamment se rappeler qu'elle n'est lâchée dans le monde qu'à demi et qu'elle ne peut tourner la tête à tout vent. La modestie et la discrétion seront ses compagnes fidèles.

Reste sa blancheur. Nous la voulions immaculée en l'honneur de la Sainte Vierge, d'un blanc parfait, chastement glacé, le demeurant du matin au soir, à travers tout, même à travers les besognes les plus serviles, couleur de leur âme virginale, quoi, s'harmonisant avec le bleu, les livrées de la Vierge Marie. D'où cela est-il venu ? Nous ne saurions répondre. Ou plutôt il nous arrive de penser que c'est un souvenir du passé. Jadis, quand nous étions aumônier des galères royales, nous avons souvent admiré la carène et sa voilure. Dans cette cornette si bien grée, c'est un peu de la galère, de l'ordonnance de ses voiles, de sa poupe et de sa proue que nous voyons. Comme au temps de la « vogue », c'est ainsi qu'on appelait la marine de ce temps-là, que la coiffe de nos filles fende et cingle à son tour vers tous les rivages de la misère. Et c'est bien ce qu'elle a fait.

La cornette a fait et refait sans cesse le tour du monde. Où n'est-elle pas allée, je vous le demande ? Elle a plané sous tous les cieux. Internationale en demeurant française, où n'est-elle pas descendue ? Elle est devenue un emblème. Les peintres qui sont au Paradis doivent regretter pour la plupart de ne pas l'avoir immortalisée dans leurs tableaux. Il est vrai que le bon Willette qui lança l'idée d'une messe des artistes le mercredi des Cendres, l'a cueillie, lui, et lancée, cette cornette comme un papillon blanc dans le « Parce Domine » de la Butte. Elle orne également la coupole de la Vierge dans notre cathédrale d'Arras.

Héroïque, elle a été et sera toujours mêlée à l'histoire, à ses tremblements, à ses apothéoses. Guerre, épidémie, révolution, tempête, quand tous ne songent qu'à fuir, se tapir, dégringoler dans des caves, elle sort, se dévoue, devient l'oiseau penché sur un brancard, la colombe de la tranchée ou de la barricade. Elle met des rideaux blancs à l'agonie du guerrier. On la rencontre dans les gares, sur les bateaux, dans nos villes pour y égayer une école, un ouvroir, un hospice, un institut de sourds-muets, être la fleur des crèches, le hennin des chapelles, ou tout simplement jouer à cache-cache avec les enfants du patronage.

Décidément, nos modernes fondateurs d'ordre religieux n'ont rien inventé ; il est vrai, le génie est de tous les temps.

La fondation à Paris des Filles de la Charité se développant, il apparut à Monsieur Vincent qu'il serait bon d'envoyer ses Filles en dehors de la capitale. La reine Anne d'Autriche les demanda pour les soldats blessés et malades. A sa voix, quatre Sœurs allèrent à Calais, où l'épidémie décimait les troupes. A peine arrivées, les religieuses furent frappées par la contagion, deux d'entre elles moururent. Aussitôt, des volontaires se pré-

sentèrent pour les remplacer. L'élan était donné. Arras devait bénéficier rapidement de cette bienfaisance.

Ce fut le 30 août 1656, que deux Filles de la Charité, Marguerite Chétif et Radegonde Lenfantin — l'histoire a gardé leurs noms — arrivèrent à Arras. Monsieur Vincent leur avait donné des instructions précises :

« Quel bonheur est le vôtre, leur disait-il, d'aller jeter ces fondements de la Charité dans une si grande ville et parmi un si bon peuple. »

Il faut croire que nos aïeux avaient bonne réputation, car il ajoute, en insistant : « Oui, vous allez parmi un peuple qui sert bien Dieu et qui est très charitable. Ce sont de bonnes gens et c'est une grande consolation d'aller chez eux. »

Et il ajoute : « La première chose que vous ferez sera d'aller saluer M. l'Evêque nommé d'Arras — c'est ainsi qu'on l'appelait à cette époque. De son vrai nom, Etienne Moreau, il devait occuper le siège épiscopal de notre ville de 1656 à 1670. Vous lui demanderez sa bénédiction et recevrez ses ordres. Vous prendrez aussi la bénédiction de M. l'Official et ensemble saluerez un bon gentilhomme qui est là, et M. le Gouverneur. Vous demeurez toutes deux seules, sans autre personne. Vous verrez ce qui vous sera proposé. Le mieux serait de commencer par une paroisse importante comme on l'a fait à Beauvais. Surtout gardez bien vos petits règlements, n'était que le service des malades ou des pauvres vous en empêchât, et en cela c'est « quitter Dieu pour Dieu ». Vous prendrez pour confesseur M. Canisius (c'est le confesseur des religieuses brigittines) et aurez grande confiance en lui. S'il est malade ou aux champs, vous nous écrivez et nous vous manderons à qui vous devez vous adresser. Je vous prie, mes Sœurs, écrivez à Mademoiselle Legras, si vous pouvez, toutes les semaines, et à moi, souvent.

« Vous trouverez également à Arras, un Prêtre de la Mission ; son nom est Guillaume Delville (1). Vous prendrez aussi ses ordres, pourvu qu'il n'y ait rien contre vos exercices et s'il vous disait de faire quelque chose contre vos règles, vous lui diriez : « Monsieur, cela n'est pas selon nos pratiques, je vous prie de nous excuser. »

« Dieu vous bénisse, mes Sœurs. Les moyens à employer pour bien faire, c'est de penser que vous ne pouvez rien de vous-mêmes, que vous gêtez tout, incapables de quoi que ce soit, sans une grâce particulière de Dieu.

Le deuxième moyen, c'est la Charité et l'union entre vous. Il arrivera que vous pourrez avoir entre vous quelques différends. Mes chères Sœurs, supportez-le, vous regardant réciproquement comme la personne du Seigneur Jésus.

« Le troisième moyen est l'humilité entre tous. Pour moi, si j'allais en mission avec quelqu'un des Bons Enfants, je le ferais toujours passer devant avec grande humilité. Je prie le Seigneur pour vous, de tout mon cœur, quoique bien indigne, et vous prie d'intercéder auprès de Dieu pour un misérable pécheur. Que le Seigneur vous donne sa sainte bénédiction. »

Comme la plupart des villes importantes de cette époque, notre cité avait de grands besoins. Il fallait prendre en charge les malades, puis les hôpitaux, il fallait sauver les enfants abandonnés. On imagine assez mal la grande détresse des enfants

(1) Sur ce Lazariste et son écrit de propagande (La Congrégation de la Mission), voir *Annales*, 1914, pp. 307-319.

de France, sous un règne qui devait donner son nom à son siècle. La Bruyère a dit, dans ses Caractères, la misère des paysans. Faut-il soulever un instant le voile qui recouvre celle des enfants trouvés ? C'était la nuit que les parents indignes accomplissaient leur forfait. L'ombre a toujours été propice au crime qu'elle engage et favorise en l'étouffant. Tout y était silencieux et désert, aussi, sauf les endroits propices où étaient embusqués les rôdeurs pour le vol et pour l'assassinat. Le guet à cheval passait bien de temps en temps, faisant luire le feu de ses torches, mais dans un tel vacarme de sabots et de flammes qu'il avertissait surtout les criminels d'avoir à se cacher. Il fallait soi-même avoir une petite lanterne sourde qu'on appelait « es-conce » et qui vous faisait ressembler à un spadassin. On imagine Monsieur Vincent et plus tard les Sœurs grises munies de cette lanterne. En voyant sa lucur vacillante, plus d'un brigand sans doute devait se tromper. Mais il avait tôt fait de s'y reconnaître. Monsieur Vincent et ses filles étaient devenus vite populaires. Alors, il prévenait les camarades : Au large, c'est Monsieur Vincent ! — Ah ! répondaient les autres, refroidis. » Et il y avait dans cette interjection à la fois tant de respect et de déception que Monsieur Vincent, confus lui-même et attristé de les voir faire ce métier, si c'était un métier, ne trouvait à leur dire sur un ton de remerciement et de blâme : « Oh ! mes amis, mes amis ! » et eut, pour s'excuser, de le renseigner : « Au carrefour, à trois cents pas d'ici, vous avez un marmot. »

« Moi, Monsieur, ajoutait un autre, hier soir, j'en ai vu deux et qui criaient, Monsieur, comme des poulets ! »

Vincent gémissait, s'indignait : « Malheureux ! et vous ne les avez pas ramassés, vous savez bien où j'habite pourtant. Oh ! malheureux ! méchants hommes ! »

« Ah ! répondaient les autres, s'il fallait ramasser tous ces petits qu'on trouve ! »

Et c'était vrai, grande était la misère au doux pays de France. Car il fallait défendre ces petits contre les chiens affamés et errants, les chats cruels, les rats enragés, l'hiver contre la neige, l'été contre les mouches. Depuis Hérode et même avant lui, il y a toujours eu dans le monde des massacres d'innocents et notre époque connaît des crimes plus secrets, mais non moins véritables. Les Sœurs grises, avec une tendresse maternelle, se penchaient sur ces petits qui évoquaient pour elles le doux Enfant Jésus.

Mais nous sommes du « monde où les plus belles choses ont le pire destin ». 1789, la Révolution française, la série des grandes épreuves allait commencer. A Paris, le 13 juillet déjà, la maison de Saint-Lazare était envahie et pillée par des exaltés qui croyaient trouver dans ses greniers des provisions de blé.

La tactique révolutionnaire n'a pas varié avec le temps, et les illusions sanguinaires affublent d'un semblant de justice les tribunaux dits « populaires ». La même année, une rumeur absurde circule dans Paris : des camions pleins de blé, disait-on sortis de Saint-Lazare ; on pénétrait dans les caves des Sœurs, et bientôt devant leur porte s'assemblent deux à trois cents hommes armés de pistolets, de sabres, de piques, de massues et de barres de fer. Les Sœurs, en entendant les cris pensent que leur dernier jour est arrivé. La bande a, à sa tête, un jeune chef dont l'autorité sait s'imposer. A sa voix, la porte s'ouvre et se referme après avoir laissé entrer une douzaine d'individus.

Une heure durant, la perquisition se poursuit. Les visiteurs montent au grenier, descendent à la cave, percent les paillasses. Finalement, ne trouvant rien, ils ont l'intelligence de se retirer en dispersant la foule. Incident de minime importance, mais de graves événements allaient lui succéder.

Le refus des Sœurs de prendre parti pour l'Eglise constitutionnelle, les classe parmi les ennemies de la Révolution. On les chassa des hôpitaux. En 1792, l'Assemblée nationale vota la dissolution de toutes les communautés, sans excepter les hospitalières. La Supérieure de la Compagnie enjoignit à ses Filles de quitter leur habit religieux, mais de continuer le service des pauvres. Cela n'alla pas sans mal. On chercha un prétexte pour les condamner. A Arras, on voulut exiger d'elles le serment constitutionnel : Marie-Madeleine Fontaine, Marie-Françoise Lanel, Thérèse Fantou et Jeanne Gérard refusèrent. « Soumettez-vous aux lois de la Nation, leur ordonna le Commissaire du Peuple. — Notre conscience ne nous le permet pas, répondirent ces Filles intrépides, nous avons tout quitté pour nous consacrer au service des pauvres. Nous avons fait le sacrifice de quitter notre habit religieux, et même celui de porter la cocarde. Nous ne pouvons renier notre foi. »

Et comme le Commissaire les invectivait, la bouche pleine de menaces : « Faites de nous ce que vous voudrez, c'est notre dernier mot », répliquèrent-elles doucement.

Le 26 juin 1794 elles furent conduites à Cambrai pour être guillotonnées. Ce fut, inondées de joie, d'une joie toute céleste, dit le bréviaire, qu'elles montèrent à l'échafaud. Sur le parcours, elles récitèrent leur chapelet, chantèrent l'Ave Maris Stella, et l'une après l'autre offrirent leur tête au bourreau. La bienheureuse Marie-Madeleine Fontaine, qui était la supérieure, voulut monter la dernière. Et aux gens qui la plaignaient, elle dit avec assurance : « Ne pleurez pas, nous sommes les dernières victimes. »

Quelques jours plus tard, la Terreur finissait. Temps glorieux où les martyrs de Jésus-Christ pouvaient mourir sans se désavouer.

Telle fut, évoquée sommairement, l'histoire des Filles de la Charité, il y a trois cents ans, lors de leur arrivée à Arras. Demain, on vous contera l'origine de cette fondation merveilleuse que fut et que reste toujours l'Institution des Sourds-Muets et Aveugles.

En terminant, nous citerons volontiers Jean Anouilh, dans le film Monsieur Vincent, que nous évoquions en commençant, et qui a mis dans la bouche de notre saint, des paroles qui résonnent terribles. Il nous faut aimer les pauvres et ce n'est jamais une petite affaire. — Parfois, ils repousseront nos dons et parleront de paternalisme, la plupart du temps ils regarderont notre charité comme une chose due, puisque nous le pouvons, pensent-ils, et ils nous jalouseront par surcroît, sans nous témoigner de gratitude. C'est tout à fait humain. Il nous faut les aimer quand même, nous obliger à cela et prier Dieu de nous donner cet amour, car tout est grâce, hormis le péché et de nous-mêmes nous ne pouvons rien, surtout en cette matière.

J'entends encore Monsieur Vincent déclarer à l'abbé Portail : « Les pauvres, ils sont terribles. Ils sont comme la justice de Dieu qu'ils proclament impitoyable. Nous, nous trichons avec nos vêtements décents. Ces haillons, ces horreurs, ces maladies, ces mutilés où luisent des regards de loups, ce sont des hommes.

*Ils sont durs aussi, et injustes comme le reste des humains. Mais il nous faut les servir comme nos Maîtres tout de même et les aimer », et ne jamais nous lasser malgré les incompréhensions et les ingraturités.*

*Un soir, Vincent a ramassé un enfant abandonné à la porte d'une église et le dépose sur la table des Dames de la Charité :*

*« J'ai sauvé cet enfant ce soir, mais il meurt trois ou quatre innocents comme lui, toutes les nuits, aux portes de chaque église. »*

*Mme Goussaud, présidente des Dames de Charité, essaie de répliquer une de ces phrases malheureuses qu'on regrette ensuite, qui trahissent malgré tout une mentalité.*

*« Dieu veut peut-être qu'ils meurent, Monsieur. Ce sont les enfants du péché. »*

*Vincent s'est redressé, terrible :*

*« Quand Dieu veut que quelqu'un meure pour racheter le péché, c'est son Fils qu'il envoie, Madame. Dieu n'a pas voulu qu'un seul innocent meure au nom du péché, Madame, c'est la lâcheté, l'incurie, l'indifférence, le vice caché des hommes qui l'acceptent. »*

*Et à la Reine Anne d'Autriche, qui avoue, après un conseil de conscience (c'est ainsi qu'on appelait les réunions d'action catholique de ce temps-là, nous dirions d'A.C.I.) :*

*« J'ai tout voulu, Monsieur de Paul, et j'ai tout obtenu : l'or, la puissance et l'amour », et qui interroge : « Sentez-vous, vous aussi, au seuil de la mort, ce grand trou vide derrière vous ? »*

*Il répond : « Oui, Madame, je le sens, je n'ai rien fait. — Rien fait ? Mais que faut-il faire alors, Monsieur, dans une vie pour réaliser quelque chose ? — Davantage, Madame, davantage. Nous sommes tellement négligents. »*

*Mes frères, retenez ce mot, c'est le dernier : il nous faut faire davantage pour les malheureux. Vincent va partir du Palais-Royal. Cette nuit même, il mourra. Auparavant, bien qu'il n'en puisse plus, il veut voir Jeanne, la nouvelle Fille de Charité qui, demain, ira aux pauvres, et il lui dit :*

*« Tu es la petite servante des pauvres. Ils sont tes maîtres ; des maîtres terriblement susceptibles et exigeants, tu verras. Alors, plus ils seront laids et sales, plus ils seront injustes et grossiers, plus tu devras leur donner de ton amour. Ce n'est que pour ton amour, pour ton amour seul, que les pauvres te pardonneront le pain que tu leur donneras. »*

*Aimons nos pauvres, inlassablement, volontiers mettons-nous à leur service et nous entendrons la parole du maître :*

*« J'avais faim et tu m'as donné à manger, soif et tu m'as donné à boire. Entre dans la demeure que j'ai préparée de toute éternité. »*

*Ainsi soit-il.*

ALLOCUTION DE MONSIEUR LÉGER  
Vicaire général d'Arras, le 17 juin 1956

*Mes chères Sœurs,  
Mes chers enfants,  
Mes frères,*

*L'évangéliste saint Mathieu raconte que Jean-Baptiste, détenu dans la prison de Machéronte, envoya deux de ses disciples à Jésus pour lui demander : êtes-vous celui qui doit venir ou*

*devons-nous en attendre un autre ? Jésus ne répondit pas directement à la question. Il se contenta de dire aux deux envoyés : Allez faire connaître à Jean ce que vous avez vu et entendu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres !*

*Ces signes authentiques énumérés par le Christ lui-même à quoi on reconnaît le Messie et son Evangile, voici que nous le retrouvons chez vous, mes chères Sœurs, en cette fête qui nous réunit. Et tandis que nous célébrons avec vous le centenaire de votre présence en cette Institution, c'est toujours le même message, maintenant doublement millénaire, qui nous est transmis, à nous chrétiens, par votre intermédiaire, sous le double aspect de votre fidélité à l'esprit évangélique, et de la réalisation de votre vocation charitable.*

*Cent ans d'idéal évangélique, pourrait-on dire. En effet, mes Sœurs, c'est à la lettre que vous revivez ici l'évangile. Vous êtes par vocation même, vouées à toutes les souffrances corporelles et spirituelles. Mais il faut bien reconnaître que dans cette maison, plus qu'ailleurs, vous retrouvez les frères souffrants que le Christ a aimés plus que tous les autres en son séjour terrestre. « Seigneur, faites que j'entende... Seigneur, faites que je voie... » Il passait, Il bénissait, Il guérissait, Il consolait, Il annonçait le grand message. Or, vous avez pris en cette maison la succession du Christ.*

*A vrai dire, cette succession est un héritage que vous avez reçu vous-mêmes d'autres mains bienfaisantes. Bénie soit à jamais dans notre bonne ville, toujours si ouverte aux initiatives généreuses, la femme au grand cœur, la bonne Mlle Duler qui, pauvre, sans crédit et sans ressources, créa de toutes pièces, en 1817, l'Institution des Sourds-Muets d'Arras.*

*Ainsi lorsqu'on vous appela en 1855, après que M. de Songnies eut lui-même pendant vingt-six ans, succédé à Mlle Duler, dans la direction de l'Institution, les fondements spirituels de la maison étaient déjà solidement établis.*

*Vous vîtes à votre tour et l'on continua à vivre selon l'Evangile. Comment aurait-on pu faire autrement ? Même selon des vues humaines, l'œuvre eût infailliblement croulé. On était pauvre. Chacun prêtait au fardeau de son frère une épaule accueillante. Vous n'aviez pas comme le maître, le pouvoir de guérir, de rendre la vue, l'ouïe et la parole à ceux qui s'en trouvaient privés. Mais puisant à pleines mains dans les mains du Christ, vous donniez à ces enfants, à ces adolescents qui arrivaient chez vous, les deux plus grands biens qui soient au monde : la foi et l'espérance.*

*Vous ouvriez les âmes à la grande lumière de la foi. Vous prêchiez aux pauvres à votre manière la bonne nouvelle. Par delà les épreuves de cette vie, dont on sentait ici en permanence le poids écrasant, vous faisiez entrevoir, que dis-je, voir déjà, les beautés de l'au-delà. Vous annonciez la libération des âmes captives et l'ère des grandes consolations promises par les béatitudes. La foi donnait le courage de porter double fardeau : celui de l'existence, que tout homme traîne après soi, et celui de l'épreuve, que la Providence dispense mystérieusement à certains de ses enfants.*

*Mais vous donniez aussi, au nom du Christ, l'espérance. Et pas seulement l'espérance de l'horizon infini que Dieu réserve à ceux qu'Il aime, mais le modeste et si légitime espoir d'être*

*un homme tenant sa place dans la vie, et faire, au milieu de ses semblables, œuvre utile. Vous réalisiez quotidiennement, au prix de mille difficultés sans cesse renouvelées et surmontées, ce miracle d'éveiller des intelligences, de susciter des aptitudes, voire des talents, d'illuminer des âmes, de rendre à tous la joie de vivre !*

*Voilà cent ans que vous faites cela. Au nom du Christ, mes Sœurs, soyez remerciées !*

*Mais ce rôle si totalement évangélique que vous remplissez ainsi, était aussi inscrit dans votre vocation particulière de Filles de la Charité.*

*Sans doute, ce n'est pas votre Institut qui eût l'honneur à Arras, d'être réalisé par saint Vincent lui-même, votre vénéré fondateur. S'il envoya, en 1656, deux de ses filles à Arras, c'est à tous les pauvres de la Cité qu'il les destinait : et hier, vous étiez plusieurs communautés à fêter le tricentenaire de cette modeste fondation, humble semence qui devait connaître un si grand épanouissement.*

*Mais comme saint Vincent eût aimé le service si particulier que vous assumiez ici !*

*J'ai dit tout à l'heure comment la charité privée, en 1817, au début de ce XIX<sup>e</sup> siècle si fécond en fondations de toutes sortes, avait en la personne de Mlle Duler, puis de M. de Songnies, assuré la création de cet Institut.*

*Mais il fallait durer, il fallait que l'œuvre se perpétuât au delà de ceux qui l'avaient fait naître. M. de Songnies, lui-même usé à la tâche, désespérait de sauver l'établissement, le voyait déjà dispersé, quand il sollicita la venue des Filles de la Charité. Puissamment secondé par l'évêque d'Arras, Mgr Perrin, de grande mémoire, il les obtint. C'était en 1855.*

*Cent ans se sont écoulés, et le génie d'organisation inspiré par saint Vincent à ses filles fait ici merveille. L'Institut a grandi. On a bâti. On y a reçu non seulement des enfants et des adolescents, mais des aveugles. Le rayonnement de la maison a dépassé le département et s'est étendu à toute la région du Nord. Ce n'est pas que les épreuves aient manqué. Une des plus tragiques fut l'exode de 1915, l'anéantissement presque total des bâtiments en 1918. Mais tandis qu'Arras se relevait de ses ruines, l'Institut, toujours sous l'active impression des Filles de la Charité, renaissait à une vie nouvelle.*

*Leur vocation charitable trouvait là une tâche à la hauteur et de son idéal, et de son savoir-faire.*

*Car, depuis lors, l'Institut n'a cessé de se perfectionner. Les trouvailles modernes de la psycho-physiologie, qui ont si profondément marqué les méthodes actuelles de rééducation ne l'ont pas pris au dépourvu. On est ici à l'avant-garde du progrès, pour le plus grand bien des enfants qui sont confiées aux mains aussi habiles que secourables des Sœurs spécialistes de la Charité.*

*Telles sont, mes Frères, très imparfaitement résumées, ces cent années de charité évangélique réalisée selon l'esprit de Monsieur Vincent. Tant et de tels bienfaits exigent que nous disions merci à la Providence et nous avons, pour le faire, l'incomparable prière de la messe à laquelle nous nous unissons en ce moment.*

*Pour vous y mieux disposer, je vous citerai volontiers quelques lignes que saint Vincent de Paul adressait en 1656 aux deux Sœurs de charité qu'il envoyait à Arras : « Vous allez faire,*

mes Sœurs, ce que le Fils de Dieu a fait sur la terre, car Il n'est venu que pour donner la vie au monde, et vous, vous allez donner la vie à ces pauvres malades, tant du corps que de l'âme. Quel bonheur d'aller établir la charité dans une si grande ville et parmi un si bon peuple ! »

*Pour cette charité si parfaitement établie, mes chères Sœurs, le bon peuple d'Arras avec vous, rend grâces à Dieu.*

*Ainsi soit-il.*

ALLOCUTION DE M. L'ABBÉ R. LARTISIEN

Aumônier de l'Institution des Sourds-Muets et Aveugles d'Arras  
le dimanche 17 juin 1956

*Monsieur le Préfet,  
Mesdames,  
Messieurs,*

*C'est une mission bien agréable pour l'aumônier de l'Institution d'évoquer devant vous le passé de cette maison, et de vous présenter brièvement l'œuvre éducatrice qu'elle accomplit.*

*Nous avons l'honneur et la joie, Monsieur le Préfet, de vous posséder au milieu de nous. Nous sommes profondément touchés de votre empressement à répondre à l'invitation de Madame la Supérieure, malgré les nombreuses obligations de votre lourde charge. En acceptant de présider cette fête, vous avez tenu à donner un témoignage de haute sympathie à cette œuvre des Sourds-Muets et des Aveugles d'Arras. Vous n'avez pas voulu rester indifférent à l'effort immense de celles qui consacrent leur dévouement à ces enfants ; sans elles, ils resteraient en marge de la communauté nationale. Permettez-moi, Monsieur le Préfet, de vous exprimer notre très respectueuse et vive gratitude.*

*J'adresse l'hommage de notre sincère reconnaissance à Messieurs les représentants de la Mairie d'Arras, à vous tous, Mesdames et Messieurs, qui avez bien voulu manifester votre intérêt à cette Ecole dont vous reconnaissez l'importance capitale.*

*Vous avez sans doute remarqué, près de la porte d'entrée, rue des Augustines, une inscription portant ces mots : « Institution fondée en 1817 ». Ce n'est donc pas le centenaire de sa fondation que nous célébrons, mais celui de sa prise en charge par les Filles de la Charité.*

*L'Œuvre des Sourds-Muets d'Arras fut fondée par Mlle Duler ; celle-ci, touchée de l'isolement douloureux de ces infirmes, avait décidé de leur consacrer sa vie. Elle étudia à Paris, sous la direction de l'abbé Sicard, successeur du célèbre abbé de l'Épée, qui avait fondé l'Institution nationale des Sourds-Muets de Paris. Mlle Duler installa une maison à Bordeaux, puis à Auray, d'où elle vint à Arras. Notre ville fut donc la quatrième de France à posséder un tel établissement.*

*Le berceau de l'Œuvre se trouvait rue Saint-Maurice, dans une maison mise à la disposition de la fondatrice par M. l'abbé Lallart de la Bucquière, doyen du chapitre.*

*En 1825, la Commission administrative des Hospices offrit à la ville d'Arras de lui céder la jouissance des bâtiments de l'ancienne Maison des Vieillards, rue de la Pauvreté (actuellement rue des Augustines), pour y installer les sourds-muets. Et voilà comment ceux-ci se fixèrent dans le corps de bâtiment dont le pignon s'élève sur la rue des Porteurs.*

En 1828, Mlle Duler, frappée par la maladie, dut renoncer à sa pieuse entreprise. M. Blin de Bourdin, alors préfet, agréa pour lui succéder M. de Songnies, qui poursuivit son œuvre avec le même dévouement de 1829 à 1855. Environ cent trente sourds-muets durent à cet excellent directeur une solide instruction et un état qui assura leur subsistance.

Cependant, les fatigues d'un enseignement si pénible imposèrent le repos à M. de Songnies. Il fit appel aux Filles de la Charité pour lui succéder dans la direction de l'école, et les obtint grâce à l'appui de Mgr Parisis, évêque d'Arras. Le 10 octobre 1855, avec l'agrément du préfet, comte de Taulay, trois Sœurs s'installaient à la tête de l'Œuvre.

A cette époque, il n'y avait que des élèves sourds-muets : onze garçons, onze filles. Mais la maison occupée par eux appartenait aux hospices d'Arras, et, pour effectuer les agrandissements nécessaires, il fallait acheter l'immeuble ; ce qui fut fait grâce à une souscription et à la générosité des amis de l'Œuvre. On construisit un bâtiment pour les filles, vers le bas de la rue des Porteurs, puis pour les garçons, vers le haut de la même rue. Il le fallait car les élèves devenaient plus nombreux : en effet, le conseil général avait demandé aux Sœurs en 1858 de se charger aussi des aveugles.

En 1860, il y avait quatre-vingts élèves, et en 1886, deux cents élèves dont soixante-dix aveugles. Aussi fût-on obligé de construire pour eux un grand bâtiment rue des Augustines. En 1875, s'étaient bâtis la chapelle, la salle des fêtes et un dortoir. Dans la suite, l'achat de différentes maisons avoisinantes, permit de donner à l'Institution son plein développement, si bien qu'en 1914, elle comptait un effectif de trois cent quatorze personnes, réparties en huit quartiers bien différents. Il y a quelques années, l'acquisition de la propriété Gonsseau, permit de transformer complètement le bâtiment des sourds-muets, et de leur procurer une cour spacieuse et bien exposée. D'autres travaux sont entrepris, ce qui montre le souci d'assurer à nos élèves le maximum de bien-être.

Pendant la grande guerre, la maison paya un lourd tribut. Le 26 octobre 1914, la Préfecture donna l'ordre d'évacuer le personnel et les élèves, qui se rendirent à Berck-Plage. Deux Sœurs restèrent à Arras pour sauver le matériel indispensable, et pour garder la maison, occupée par un millier de soldats anglais. L'Institution reçut cinquante obus, mais des sacrifices sans nombre et de généreux concours lui ont permis de renaître et de se perfectionner. En 1940, il y eut l'évacuation suivie de l'occupation du quartier des sourds.

Comment ne pas évoquer le souvenir et les mérites des Sœurs supérieures qui se sont succédées à la tête de la maison. Toutes ont mis leur savoir-faire et leur foi au service de cette Œuvre éminemment sociale : ce sont elles qui l'ont réalisée. Le cadre de cette présentation ne me permet pas, hélas ! de rap-peler les mérites de chacune :

Sœur Tessier, la première supérieure,  
Sœur Duvivier,  
Sœur de Frileuse,  
Sœur Caby,  
Sœur Dodin.

Enfin, ma Sœur Roux, supérieure actuelle depuis 1954 ; elle compte trente-six ans de vocation au service des enfants infir-

mes. Notre maison bénéficie du fruit de sa longue expérience et de sa grande bonté. Elle est secondée par ses compagnes, spécialisées dans une pédagogie si délicate.

Quant aux aumôniers, je ne puis passer sous silence M. le Chanoine Terninck, premier aumônier ; MM. Rohart, Fournier, Dhuin. Leur souvenir est resté bien vivant parmi nous, et dans notre ville, à plus d'un titre.

Je me devais, en pareil jour surtout, d'évoquer la mémoire de ceux et celles qui ont fait cet établissement, pour leur rendre cet hommage auquel ils ont droit.

## I. — Elèves sourds-muets

*Et que fait-on exactement dans une telle Institution ? Je voudrais vous montrer rapidement qu'elle n'est ni un asile, ni un hôpital. C'est une école, où l'on reçoit les élèves à même de suivre les classes. Mais vous comprenez facilement les difficultés que rencontrent les professeurs pour éduquer un enfant sourd-muet : n'entendant pas, il ne parle pas. Il est muet parce qu'il est sourd. Il arrive sans connaître un seul mot. Par ailleurs, d'un état physique plus ou moins déficient, plus nerveux, il doit vaincre de nombreux obstacles pour sortir de son isolement.*

*Jusqu'en 1880, la méthode employée était celle des signes. Mais cette façon de faire ne permettait aux sourds-muets de ne communiquer qu'avec leurs frères d'infortune. « L'homme, a dit Lamartine, n'est un homme complet qu'en s'exprimant. » La parole est donc une des fonctions organiques de l'humanité.*

*Aussi, a-t-on employé, dès 1880, la méthode orale. Elle consiste à apprendre à l'enfant sourd, à émettre de sons, à les articuler, c'est-à-dire à parler et aussi à pouvoir comprendre la parole d'autrui par la seule vue du mouvement des lèvres. Mais au prix de quels efforts !*

*Recu ici à quatre ans, le petit élève entre au jardin d'enfants, l'éducation sensorielle est très poussée. Privé d'un sens, il doit demander à des sens suppléants un travail de surcroît : vue et toucher, organes de respiration, de phonation, d'articulation. Il faut le former physiquement, moralement ; en somme, un enseignement préscolaire, souvent négligé par la maman désespérée devant une telle infirmité.*

*A six ans, il se livre au travail si ingrat et si laborieux de la lecture sur les lèvres et de l'articulation. Il fait ensuite l'acquisition des notions intellectuelles primaires (grammaire, vocabulaire, calcul, etc...).*

*Depuis 1927, la méthode globale est appliquée : elle débute par des mots et des phrases entières, lus au tableau, puis sur les lèvres, et reproduits par l'écriture, la parole et les actes. Il ne faut jamais se rebuter, mais répéter cent fois la même phrase, redire deux cents fois le même mot, jusqu'à ce que les yeux observateurs de nos petits élèves parviennent enfin à déchiffrer sur notre bouche, cette écriture mobile qu'il faut saisir au vol !*

*Sans doute la parole du sourd manque d'intonation, d'accentuation, de souplesse ; facilement, il prend une voix de tête, ou une voix nasillarde, gutturale. De par son infirmité il n'a aucun moyen de contrôle. Mais depuis 1953, l'éducation auditive est l'objet de recherches, de mises au point, qui ont déjà de belles réalisations, grâce à des appareils très efficaces.*

L'élève, ayant achevé le cycle de ses études, forcément plus longues que celles d'un enfant normal, passe les deux examens équivalant au C.E.P. Il suit alors l'enseignement professionnel donné dans nos divers ateliers : menuiserie, cordonnerie, reliure, peinture, jardinage pour les garçons. Enseignement ménager, coupe, couture pour les filles. Ces travaux sont couronnés par le C.A.P. de la Chambre des Métiers, ce qui permet à nos élèves de s'installer.

Parmi les mille huit cent quatre-vingt-trois sourds-muets éduqués ici de 1855 à 1940, nous n'en connaissons pas un seul qui se soit trouvé dans la nécessité. N'est-ce pas un argument péremptoire en faveur de cet enseignement ?

## II. — Elèves aveugles

Quoique l'instruction des aveugles se rapproche davantage de la normale que celle des sourds-muets, il n'en est pas moins vrai qu'une méthode appropriée à leur infirmité, est absolument indispensable. Pour eux, le toucher doit suppléer à la vue, et la méthode bien connue de lecture et écriture « Braille » est appliquée.

Le calcul se fait à l'aide de cadres spéciaux sur lesquels les enfants disposent de petits cubes où sont marqués en relief les signes conventionnels de chiffres. Des collections variées, qu'ils peuvent manipuler à leur gré, leur permettent de se former une idée aussi exacte que possible des objets usuels. Sur des cartes en relief, leurs doigts arrivent à découvrir et à décrire les diverses images géographiques.

Simultanément, avec la classe, les enfants travaillent l'art qui paraît leur être tout indiqué : la musique. Des leçons de violon, violoncelle, piano, harmonium, orgue, et des notions d'accordage, leur sont données suivant leur disposition et leur goût. Des examens officiels et ceux, très spéciaux, de la Fédération Nationale des Instituts privés de France, viennent couronner leurs efforts.

Les études classiques terminées, et tout en continuant de travailler la musique, ils fréquentent les divers ateliers de chaisserie et de cannage. Un certain nombre d'entre eux, sans foyer, demeurent à l'Institution. C'est la seule de ce genre, à comporter cette particularité.

Notons enfin que les jeux et distractions ont leur part nécessaires : séances récréatives, promenades régulières, culture physique, etc... L'Institution possède à Dainville une maison de repos où, pendant les grandes vacances, résident ceux de nos élèves qui n'ont pas de famille ; ils y reçoivent les soins maternels des Sœurs.

L'idéal de notre école est exprimé dans les armes qu'elle s'est choisies.

Pour la section des sourds-muets, une chaîne brisée avec la devise « *Ars naturae vincula solvit* ». Pour celle des aveugles, une lyre surmontée de l'œil rayonnant de Dieu, avec le mot : « *Fiat* » traduit en braille. N'a-t-on pas dit des sourds-muets qu'ils étaient des « âmes en prison » ? Leur infirmité native, semble les tenir captives pour toujours. Mais le savoir-faire, la charité surtout, dont elles sont entourées, brisent en elles, les entraves de la nature.

Quant aux aveugles, la formation qu'ils reçoivent en leur ouvrant les horizons intérieurs, en leur inculquant une volonté

tenace, leur apprend non pas à se résigner devant leur infirmité, mais à acquérir une véritable valeur humaine.

Le vieux bâtiment qui reçut nos premiers pensionnaires en 1825, avait été affecté lors de sa construction en 1702, à l'entretien des orphelins. Ce qui nous montre que, bien avant sa destination actuelle, il abritait déjà une œuvre de bienfaisance au service des petits : c'était la Maison de la Pauvreté d'Arras. Or, cette maison possédait un sccau en cuivre représentant une mère poule veillant sur ses petits, et on pouvait lire ces mots : « Fovet et nutrit », « elle réchauffe et elle nourrit ». N'est-ce pas une magnifique illustration de l'œuvre accomplie ici par les Filles de la Charité ?

En votre nom à tous, Mesdames et Messieurs, qu'il me soit permis de leur adresser, du fond du cœur, un respectueux et vibrant merci.

---

### EPHESE-PANAYA 1956

(Cf. *Annales*, t. 116, pp. 291-298 ; t. 117, pp. 445-450 ; t. 118, pp. 241-245 ; t. 119-120, pp. 137-145 ; 608-620 ; t. 121, pp. 175-178.)

Panaya 1955 s'arrêtait au 8 septembre. Il est donc nécessaire de noter quelques faits qui ont clôturé l'année.

26 octobre 1955. — En présence du président du *Dernek*, M. Clark et de MM. Euzet et Saint-Germain, Mgr l'archevêque de Smyrne installe le Père Joseph Bouys des Petits Frères de Jésus (Charles de Foucauld), comme gardien du sanctuaire (1).

5 novembre. — Salut de la rue du Bac à Panaya. La Très Honorée Mère Lepicard est arrivée à Izmir le 3, à la nuit tombante. Ayant un jour de retard sur l'itinéraire prévu, il ne lui restait que la journée du 4 à passer à Smyrne pour les visites officielles et la réception préparée.

Le soir de ce jour, un peu fatiguée et devant être le lendemain à l'aérodrome à 9 heures du matin (départ pour la Grèce), la Mère Lepicard avait renoncé à Panaya. Avec regret sans doute, car elle n'avait pas oublié le pèlerinage fait en novembre 1926 (*Annales*, 1927, pp. 342-351).

— Très Honorée Mère, se permit de lui dire M. Euzet, à tout prix il faut revoir Panaya ! C'est facile. En partant à 4 heures du matin, vous aurez la messe dans la Maison de la Vierge et vous ne manquerez pas votre départ.

Ainsi fut fait. A 4 heures du matin, l'auto quittait Izmir dans la nuit noire. Vers 6 heures, à la pointe du jour, la petite caravane (la Très Honorée Mère, Sœur Camman, Visitatrice, Sœur Boscary et M. Euzet) se trouvait dans la Maison de la Vierge. Messe et communion. Puis, sur le registre des visiteurs, ce souhait de la Très Honorée Mère : « Que Marie Immaculée nous protège et nous conduise à la céleste patrie. »

Les partantes pour Athènes avaient le droit de porter, sur le territoire turc, le saint habit des Filles de la Charité. C'est ainsi que à Panaya, pour la première fois depuis vingt ans, reparurent les blanches cornettes.

---

(1) Dès le premier jour de son installation, le Père Joseph a tenu registre de tous les détails. Lorsqu'il sera cité textuellement, la citation sera indiquée par les initiales : J. P. (Journal de Panaya).

A 9 heures précises, on était à l'aérodrome d'Izmir, où était venue nous rejoindre la Sœur Fournier. Bien entendu, la cornette ne pouvait passer inaperçue ; l'on put remarquer quelques sourires de surprises, d'admiration, sans malveillance. Il faut dire, en outre, que les deux partantes arboraient dignement, fièrement ce drapeau de la *Charité*.

6 novembre. — La *Maison de France* à Panaya. Visite rapide, dans l'après-midi, de la princesse Hélène, fille cadette du Comte de Paris, accompagnée par le Père Clair, curé de Saint-Polycarpe, et par M. Houdart, du Consulat de France.

La princesse est franche ; à quelqu'un qui la félicitait de ses dix-huit ans : « J'en ai vingt et un ! » a-t-elle répliqué... Mais elle n'est pas bavarde. Sur le registre, tout simplement son nom qui résume un long passé : *Hélène de France*.

Oh ! chère et vénérée Sœur de Grancey, combien vous auriez été heureuse d'accueillir dans votre domaine (le *domaine de Marie*), ce gracieux rejeton de nos lys !

Il faut noter, à ce sujet, que les Grancey ont servi la France sous tous les régimes, dans la marine et l'armée. On compte trois Grancey morts au champ d'honneur en 1914 et un en 1939.

Un jour que le nom du Père Ventura avait été prononcé devant elle, « Ah ! dit la Sœur de Grancey, je l'ai entendu prêcher dans la chapelle des Tuileries. Il était fort goûté à la cour de Napoléon III. » Et elle redisait quelques comparaisons originales qui l'avaient frappée, tout en essayant d'imiter, sans malice aucune, l'accent très accusé de l'illustre théatin sicilien (1792-1861).

23 novembre. — Le Père Joseph et son compagnon, le Père Louis, nouvellement arrivé, sont montés de Seldjouk, à pieds, à Panaya.

27 novembre. — La première messe est célébrée dans le petit oratoire où désormais sera conservé le Saint-Sacrement.

Voilà donc réalisé le vœu de l'abbé Gouyet († 1899) (Cf. *Annales*, t. 119-120, p. 140). Il n'y a, il est vrai, que deux petits frères à Panaya, mais ils appartiennent à une communauté d'adorateurs.

Une basilique sur la colline attirerait les regards. Mais comme elle parle au cœur chrétien, cette petite maison de Nazareth, transportée, en quelque sorte, au flanc de la montagne, toute remplie de l'auguste présence de Jésus !

2 décembre. — La *France officielle* à Panaya. — M. Jean-Paul Garnier, ambassadeur de France en Turquie, est venu passer quelques jours à Izmir. Il été conduit à Ephèse-Panaya par M. Jean Darche, consul général de France, accompagné du Père Clair, capucin, curé de Saint-Polycarpe. Simple visite, mais qui semble bien clore définitivement le petit incident diplomatique soulevé par la donation de Panaya au « *Dernek* », réalisée en décembre 1952.

13 décembre. — Une famille suisse, établie depuis quarante ans en Turquie, monte à Panaya, avant de retourner définitivement dans son pays. Vrais pèlerins, ils ont récité le chapelet à genoux devant l'autel (J.P.). De quoi réjouir le cœur du docteur Geschwind (cf. *Annales*, t. 119-120, p. 144).

18 décembre. — Un jeune Allemand et Mme Schabah (du tourisme d'Izmir). Petit dialogue en trois actes avec elle :

A l'entrée de la chapelle : « Je suis Musulmane, mais j'ai

*beaucoup de dévotion pour Meryem Ana. C'est bien dévotion qu'on dit ? »*

Devant la source : « *A Pergame, on boit de l'eau pour garder la jeunesse et la beauté. Ici, on boit de l'eau pour se garder l'âme pure. J'ai étudié à l'École des Sœurs. A deux heures, je dois y être pour une distribution (aux pauvres).*

En partant : « *Priez pour moi, mon Père. — Comment vous appelez-vous ? — Mon nom est Schabah. — Oh ! une âme du bon Dieu, comme tant d'autres* », ajoute le Père Joseph. (J.P.).

25 décembre. — Panaya n'est pas restée sans messe. Mais l'un des deux prêtres est descendu le 24, avec un groupe de personnes qui l'ont conduit au barrage de *Demir-Keupru* pour y célébrer la messe de minuit.

28 décembre. — A midi, visite du sanctuaire par un groupe de lycéens de *Denizli*, conduits par quelques professeurs. Ils sont d'une tenue remarquable. Deux grands élèves servent d'interprètes en anglais. Les questions sont nombreuses et extrêmement pertinentes. On nous invite à venir visiter *Denizli* et son lycée. (J.P.).

31 décembre. — Présence de trois grecs d'Istanbul, dont un paroissien du Phanar qui chante le commencement de la Grande Doxologie (*Acatistos*).

12 janvier 1956. — Un jeune prêtre mexicain, venant du *Biblicum*, de Rome, et allant à l'Institut biblique de Jérusalem, est monté à Panaya où il est resté trois jours. Exemple trop rare. Il a donc bien pu voir. Et voici ce qu'il a écrit en espagnol, sur le *Journal* du Père Joseph :

« *Après avoir lu les arguments de M. Poulin, qui se rapportent aux Actes des Apôtres et au ministère de saint Jean en Asie Mineure (comme étudiant d'écriture sainte c'est le seul argument qui m'intéresse), j'éprouve le besoin d'exprimer en toute sincérité la faiblesse et l'inconsistance de cette argumentation. La science biblique a progressé beaucoup dans ces cinquante dernières années sur l'extension et les dates des voyages et du ministère des Apôtres. Voilà le point central qu'il faut étudier actuellement et, s'il reste sans solution claire et biblique, dates surtout, on ne pourra pas faire progresser la démonstration sur l'authenticité de Panaya Kapulu pour laquelle je prie Dieu qu'elle soit prouvée scientifiquement et en pleine concordance avec les données bibliques que nous possédons aujourd'hui. — Jean Abascal. »*

On ne peut qu'admirer, avec le sourire qui convient, cette belle et intrépide assurance des jeunes. Elle tendrait à leur faire croire que la science biblique est née avec eux. Un Bossuet parlait autrement de « *ces petits progrès que nous pouvons faire* » (préface de l'*Apocalypse*), mais il n'était pas licencié ès-sciences bibliques ! Une simple remarque sur ce qui précède. Jamais M. Poulin, ni le docteur Niessen, ni personne n'a songé à prouver la tradition d'Ephèse par la Bible. Tous leurs efforts sur ce point, se sont bornés à constater que si la Bible ne nous enseigne rien, *absolument rien*, aucune date certaine ne s'oppose à l'hypothèse que saint Jean n'a pas attendu la vieillesse pour venir évangéliser la province qui lui serait échue en partage. Et l'on peut attendre de pied ferme, une précision scientifique ou simplement indiscutable, qui ne sera pas plus avancée dans cinquante ans que maintenant.

*Dimanche 15 janvier. — Assistent à la messe, le capitaine*

de Montalembert (de la Nato), avec sa femme, ses deux enfants et M. de Grainval (J.P.).

*Mardi 17 janvier.* — Le commandant du vaisseau portugais en rade, avec trois compagnons, montent à Panaya. Il emporte (dans la voiture du Vali), une fort grosse pierre pour son jardin ! (J.P.).

*Mardi 6 mars.* — Mlle O'Brien vient en Turquie pour y établir la *Légion de Marie*. Messe célébrée par Mgr l'Archevêque. Pluie continuelle durant toute la journée. Il n'a pas été possible d'entrevoir même un petit coin du paysage. Mais, Mlle O'Brien n'a pas semblé le regretter, tant elle est absorbée par son activité de zélatrice.

*Jeudi 8 mars.* — Un homme assez âgé, venu de *Seljonk* : Tout va bien d'abord, mais devant l'Ave Maria (*en turc*), d'un doigt accusateur, il m'a montré : *Allah annesi* (Mère de Dieu), et m'a expliqué ce qu'un bon musulman pouvait dire en pareil cas. Isa était un homme comme toi et moi. Dieu a tout créé, le monde, toutes les choses, etc... Il y est revenu à deux fois. Comment pourrions-nous être d'accord ? » Oh ! on ne s'est pas fâché, ni l'un ni l'autre. Mais le fossé est là. Il m'a cité la sourate de la *Table* en arabe. (Le Père Joseph est arabisant). Oui, le fossé est là. C'est un abîme, mais sur cet abîme un pont mystérieux : *Meriyem Ana*, et tous n'ont pas ce fanatisme. On a remarqué une autre fois deux fillettes qui lisaient attentivement, le *Sclam sana*, Ave Maria, avec une naïve application, en présence de leur père. Elles ont ensuite récité à haute voix une autre prière (J.P.).

*25 mai.* — Le *Yeni Asir*, du 26, en dernière page, porte des photos montrant l'excursion du Schah de Perse et de l'Impératrice à Ephèse-Panaya. Un cliché représente les deux souverains près de la fontaine, buvant l'eau salubre de *Mériyem Ana*. Ce n'est un secret pour personne que Sa Majesté l'Impératrice a demandé à *Mériyem Ana* de lui obtenir un héritier du trône.

*29 mai.* — Une trentaine de dames turques avec quelques messieurs (le *pendant islamique d'une confrérie* de dames chrétiennes). Entrée en groupe dans le sanctuaire avec psalmodie fort dynamique de l'appel à la prière, avec versets en l'honneur des prophètes, Mahomet, Isa (Jésus), Moïse, Abraham, Noé, etc... Plusieurs sont très émues et pleurent. La présidente demande l'autorisation de faire le « *namaz* » (prière) dans la Chambre de la Vierge. Puis elle exprime le désir que la porte soit laissée ouverte tout le temps de leur séjour. Vers deux heures, une autre prière chantée. Une délégation m'apporte ses remerciements qui se terminent par ces mots : *Allah daima dost* ! (Dieu est toujours notre ami !) (J.P.).

*Dimanche 10 juin.* — Pèlerinage diocésain organisé pour célébrer à Panaya même la Royauté de Marie. Messe célébrée par le Père Joseph, gardien du Sanctuaire, qui, après avoir lu, en turc, l'évangile de la fête, a donné une substantielle homélie sur Marie-Reine. Environ deux cent cinquante catholiques. Nombreuses communions.

A noter que la *Légion de Marie*, établie à Izmir depuis trois mois seulement, s'est affirmée en ce pèlerinage. Dans la petite procession qui s'est formée pour aller de la Nouvelle Maison à l'esplanade, où se dresse l'autel, le président et la présidente portant l'insigne de la Légion (le *Verillum*), précèdent l'archevêque et ont occupé une place d'honneur autour de l'autel.

Le soir, à deux heures, récitation du chapelet et bénédiction du Saint-Sacrement, la première qui ait été donnée un jour de pèlerinage.

Pendant la messe, le beau platane proche la Maison de la Vierge protégeait de son ombre la pieuse assistance. Le soir, un acacia providentiel, du côté de la mer, faisait de cet endroit un sanctuaire propice au recueillement et à la prière.

**Vendredi 3 août.** — Un groupe de quarante-neuf personnes bien comptées, étudiants et étudiantes de l'Institut Catholique de Toulouse, voyageant dans un car parti de France, sont arrivées la nuit à Izmir. Ils sont restés le jour suivant, installés dans l'enceinte de l'Hôpital français. Le lendemain, partis à Ephèse-Panaya, ils y sont arrivés à la nuit. Ils ont donc campé dans l'auto-car, et, de bon matin, ils se sont dirigés processionnellement vers le sanctuaire, priant et chantant. Les quatre prêtres y ont célébré la messe. Vrai pèlerinage, puisque Panaya a été leur plus lointaine étape. Le car n'a fait que repasser par Izmir pour regagner Istanbul, voir la mer du Bosphore et revenir en France par Salonique, Athènes et l'Italie du Nord. Voyage circulaire, dont la durée prévue était de cinquante jours.

Le lendemain 4 août, autre pèlerinage d'une cinquantaine d'étudiants avec six prêtres, sous la direction de Mgr Rudolf Karl, prélat de Vienne, en Autriche.

**Dimanche 19 août.** — Pèlerinage diocésain traditionnel depuis 1951, et soixantième anniversaire du premier grand pèlerinage des catholiques d'Izmir, présidé par Mgr André Timoni, archevêque.

Les cérémonies ont été à peu près les mêmes qu'en juin dernier, sauf que la messe a été célébrée par Mgr l'Archevêque qui, après l'évangile, a fait une allocution en turc, écoutée avec beaucoup d'attention. Il y a relevé les divers points de contact entre l'Évangile et le Coran, d'où se dégage une croyance commune en l'Immaculée-Conception, la maternité virginale, et l'incomparable sainteté de Meryem Ana...

Dans l'allocution en français qui a suivi, il a parlé de l'accueil bienveillant que lui ont fait tout récemment, à Rome, les plus hautes autorités ecclésiastiques, et le Souverain Pontife lui-même qui l'a prié de bénir en son nom tous les pèlerins.

Toute la journée, va-et-vient continu de Musulmans venus des environs, dont quelques-uns à pied ! Leur vénération pour Meryem Ana est manifestement grande, comme aussi leur confiance en sa protection.

De Rome, Mgr l'Archevêque avait rapporté une décoration pour M. Pol Clark, président du *Dernek* de Panaya, nommé chevalier de Saint-Sylvestre. Elle lui a été remise à l'issue du repas qui a réuni ecclésiastiques et laïques, membres du *Dernek*. Cette récompense était bien due à une infatigable et intelligente activité déployée, depuis six ans, au service de la sainte cause.

Le lendemain, les journaux d'Izmir publiaient, avec photos, le compte rendu bienveillant de cette journée et de larges extraits de l'allocution en turc. Le rédacteur du *Yeni Asir*, Hikmet Bozkurt, n'oublia pas de mentionner la « *distribution du pain sacré* ». Et il termine son article par de chaudes félicitations à tous ceux qui ont travaillé à l'embellissement de la route. Elle est arrivée à un tel degré de perfection que cela emplit nos cœurs de fierté. Fierté légitime. De plus en plus élargie, la route macadamisée, où les cars peuvent se croiser, est bordée par endroits de petites bornes blanches qui ne sont

pas encore des parapets, mais fournissent de précieuses indications aux chauffeurs.

Dernière surprise : à l'auto-parc, nouveaux aménagements. L'agréable s'y mêle à l'utile : des jardinetts fleuris en cette saison, tout à fait bien placés au seuil du « *domaine de Marie* ».

Il a été déjà noté ici que les dépenses de l'Etat turc s'arrêtent à l'auto-parc. Cependant, les visiteurs devenant de plus en plus nombreux (certains dimanches, ils ont dépassé trois cents !) un poste de gendarmerie est devenu non seulement utile mais nécessaire. L'Etat turc offre gracieusement de l'y établir, à condition que le *Dernek* lui assure un local convenable. Une nouvelle construction, en voie d'achèvement, s'élève déjà à l'entrée, un peu avant l'abri du pèlerin. Cet immeuble est destiné à la gendarmerie et à l'Agence postale.

*Mercredi 22 août. — L'U.R.S.S. à Panaya.* — Un monsieur distingué, accompagné de trois autres, s'est présenté au Père gardien de Panaya, lui a posé des questions, en très bon français, sur Panaya même, sur la différence entre les églises orthodoxes et l'église catholique. Il a écouté avec intérêt toutes les réponses...

En prenant congé, il offre sa carte au Père : *Boris Poltserof*, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Républiques Soviétiques Socialistes.

*Dimanche 9 septembre.* — Groupe d'une quarantaine de personnes (hommes, femmes, enfants), la plupart Autrichiens, venus en autobus d'Istanbul, sous la direction du zélé aumônier des Allemands en Turquie. Monseigneur l'Archevêque célèbre la messe, et donne quelques mots en français, suivis d'une allocution en allemand par l'aumônier.

Au cours de la messe, lectures, explications, chants en langue allemande. On a le droit de préférer les textes latins et les mélodies grégoriennes, mais il faut reconnaître que ce sont là des chants graves et vraiment religieux. Nombreuses communions. Assistance profondément recueillie. En un mot vrai pèlerinage.

Arrivés la veille à Seldjouk à la nuit noire, par suite de retards imprévus, tout ce groupe s'était réuni dans l'enceinte de la basilique justinienne, où la sainte messe avait été célébrée avec lectures et chants, à la lueur des cierges et flambeaux. Les voisins, car il y en a, et tout près (de pauvres gens dans de modestes maisons) ont été fort étonnés, mais n'ont en rien troublé cette émouvante cérémonie. Comme c'était beau ! La veille, dans la basilique de Saint-Jean, le lendemain dans la Maison de la Vierge ! Oui, vrai pèlerinage.

*Nota.* — On ne peut mieux conclure cette chronique de Panaya 1956, que par quelques extraits des communiqués de l'Archevêché d'Izmir :

Pendant les mois de juin et de juillet, visiteurs et pèlerins se sont succédé chaque jour sans interruption, dans le Sanctuaire de Notre-Dame. Commerçants, hommes d'affaires, diplomates, officiers, marins, professeurs, prêtres et étudiants figuraient nombreux dans ces groupes, dont la moitié au moins était composée de Musulmans, venus des différentes villes de Turquie. Tous ont fait quelque acte de dévotion en l'honneur de la Vierge : ils ont prié, ils ont bu à la source même, ils ont emporté de l'eau pour leurs malades. Beaucoup d'infirmes ont demandé leur guérison et ont fait des vœux en attachant un ruban à la statue de Marie.

Pendant le mois d'août, on a pu compter en moyenne cent vingt visiteurs par jour. Sur l'ensemble de trois mille six cents pèlerins, le tiers au moins est musulman. On y remarque des groupes considérables d'officiers, de professeurs et d'étudiants d'Universités, un nombre imposant de jeunes gens : quatre enfants ont fait vingt-quatre kilomètres à pied pour atteindre Panaya. Parmi les étrangers, bon nombre de prêtres, professeurs ou étudiants dans les écoles de Rome ou à l'Institut Biblique, des élèves de l'École Archéologique de Rome. Des chrétiens arabes de Bagdad ont côtoyé Polonais et Tchécoslovaques (une soixantaine), qui ont acheté de nombreuses médailles. Des enfants malades et rachitiques ont été présentés à la Sainte Vierge. Une dame turque a fait vœu d'offrir un « *cierge en or* » si elle était exaucée. D'autres ont raconté de merveilleuses guérisons, dues à l'absorption de l'eau de Panaya.

#### *Publications concernant Panaya*

1° *Das Mariengrab, Jerusalem ? Ephesus ?* par Clemen KOPP, Paderborn, 1955.

Brochure d'aspect rassurant par son appareil critique (118 notes pour 49 pages !), dont il faut louer le ton constamment modéré et vraiment *irénique*.

Dans la première partie, l'auteur cherche dans les textes scripturaires et patristiques, à travers les siècles, quelques preuves en faveur de Jérusalem et il avoue franchement n'avoir rien trouvé, ce qui ne l'empêche pas de conclure en faveur de Jérusalem.

Dans la seconde, il examine à la loupe ce qu'on peut dire en faveur d'Ephèse, pour le réfuter, toujours pacifiquement, mais obstinément, et il aboutit à Jérusalem, sans rien affirmer pourtant, car en définitive, « *nous n'en savons pas plus qu'au temps de saint Epiphane* ».

Il ne peut être question de donner ici, même l'esquisse d'une réfutation destinée au *Divus Thomas*.

2° *Divus Thomas*, 1955, pp. 413-423.

Article en latin : *De loco transitus et gloriosae Assumptionis B.M. Virginis*. Extrêmement favorable à Ephèse-Panaya, on serait tenté de dire : trop favorable. Excellent exposé des meilleures preuves. Sommaire historique de la découverte en 1891 et de la résurrection en 1951. Le nom d'Henri Jung y est mentionné, comme découvreur, et aussi le volume de Gouyet, précurseur de la découverte.

A signaler cependant trois omissions regrettables. Aucun ouvrage d'E. Poulin (Gabrielovich), ni de J. Niessen, ne s'y trouve cité et pas même le nom de ces deux incomparables champions des *temps héroïques* (1896-1914). On y chercherait en vain le nom de Sœur Marie de Mandat-Grancey, sans laquelle Panaya serait resté inconnu. L'auteur ne nous en voudra pas de ce supplément d'information (2). Il est le même que celui de la brochure sur C. Emmerich signalé dans *Panaya* 1955 : Clemens Henze, C. SS. R. (*Annales*, t. 119-120, pp. 617-618).

Nos confrères d'Italie ne sont donc plus sous l'impression qu'ils pouvaient avoir reçue en lisant le beau volume : *I Luoghi Santi*, di Gaetano Perella, C.M. - Piacenza, 1936, où se trouve, p. 52, une note fort incomplète, sur Ephèse-Panaya, qui se ter-

(2) Les *Annales de la Mission* ne lui sont point inaccessibles, puisqu'il les cite en indiquant exactement les renvois.

mine ainsi : *Ma gli archeologi non arrisero troppo a questa scoperta... sensazionale e la cosa è morta da sé !*

Aussi mauvais prophète que M. Amédée Allou, assistant de la Maison-Mère, qui écrivait à M. Poulin, sur une carte de bonne année : « Je regrette que vous soyez mêlé dans cette affaire d'Ephèse. J'avoue m'en laver complètement les mains. » 3° *Maria* (Beauchesne), t. IV.

On sait que dans le t. III se trouve une étude sur la dévotion mariale chez saint Vincent et les Prêtres de la Mission, par le Lazariste Edmond Crapez, p. 115. L'auteur, dont on connaît la tournure d'esprit mystique, semble avoir éprouvé une réelle sympathie pour Ephèse-Panaya, un peu comme autrefois le cher Monsieur Mott. Il a donc tenu à en dire un mot. Mais avec quelle prudente timidité ! Ce n'est pas lui qui parle. Il se retranche derrière un paragraphe emprunté au beau livre sur la Sainte Vierge, du Père de la Broise, qui mentionne Panaya. Puis, il continue : « *le savant Jésuite ajoute : évidemment le jour où il serait prouvé que la description de la Maison voisine d'Ephèse et les autres détails relatifs à la mort de Marie, dans les visions de Catherine Emmerich, proviennent d'une révélation divine, il n'y aurait qu'à s'incliner. Mais ce jour ne paraît pas venu encore ! A ces lignes, écrit E. Crapez, nous n'ajoutons aucun commentaire, nous contentant d'indiquer la brochure de E. Poulin (Gabrielovich) « Ephèse ou Jérusalem », 1897.*

Dans le t. IV, paru en 1956, ce n'est plus Edmond Crapez qui tient la plume, mais le savant Père Jésuite Tallon, qui n'est pas si timide que notre confrère, ni si dubitatif que le Père de la Broise. En vérité, on ne pouvait rien souhaiter de mieux pour la tradition éphésienne, et même pour Panaya. Pas d'affirmation massive, mais une conclusion très favorable :

« *Après avoir examiné les données principales et indiqué le relais d'une tradition vivante enregistrée plus par l'histoire que par la littérature, le Père Tallon ajoute : Nous ne trouvons aucune difficulté majeure qui contredise la possibilité de Marie à Ephèse, que postulent par ailleurs de façon indéniable des monuments anciens et une très ancienne tradition orale* » (p. 896).

Et tout ceci est d'autant plus remarquable qu'un peu plus haut (page 863), dans les pages signées du Père Abel, sur le culte marial en Palestine, on se contente de quelques renseignements sur le Tombeau de la Vierge à Gethsémani, sans que le mot même de *tradition* y apparaisse. Tellement il est vrai qu'on ne peut rien invoquer de sérieux en faveur de Jérusalem.

4° *Bulletin Guillaume Budé*, juin 1956.

On se souvient qu'un pèlerin d'août 1955 (cf. *Annales*, t. 119-120, p. 616), avait promis d'étudier de près la fameuse lettre conciliaire. M. Edouard Delebecque a tenu parole.

Les quelques pages d'une analyse très poussée, suivant toutes les exigences de la syntaxe grecque, aboutissent à la traduction suivante qu'il donne en conclusion :

« *C'est pourquoi Nestorius, le rénovateur de l'hérésie impie, après être arrivé, dans le pays des Ephésiens, à l'endroit où arrivèrent Jean le Théologien, et la Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, parce qu'il s'était séparé du concile des saints pères et évêques, et qu'en raison d'une conscience mauvaise, il n'avait osé comparaître, a été, après citation... condamné.* »

Comme on le voit, la fameuse phrase conciliaire semble

indiquer, pour ainsi dire, la Maison de la Vierge dans la Montagne d'Ephèse.

Il serait nettement fastidieux, et de plus impossible, de relever les articles, notes et articulets sur Panaya, parus au cours de cette année, depuis l'humble *Semaine religieuse* de Châlons-sur-Marne, jusqu'aux grands illustrés de France, *Lectures pour tous* (Willy Sperco), et d'Amérique, *Extension* (Californie), par Roland Larson.

Mais il faut revenir (cf. *Annales*, t. 119-120, p. 120), sur l'infatigable activité de Mme Chantaud-Chabas. L'*Exposition Panaya-Kapulu et les Eglises rupestres de la Cappadoce*, en mars 1955 à Paris, aux Galeries Dominique (29, avenue Kléber), a été renouvelée en juillet-août de la même année, au *Musée de Saint-Brieuc*, sous la présidence d'honneur de Mgr Descuffi, en présence de Mgr Coupel et du Préfet des Côtes-du-Nord, et aussi à *Tréquier*, dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville. Ces expositions bretonnes ont servi de préparation au *Pardon des Sept Saints*, qui sont bien les Sept Dormants d'Ephèse (3), dont la chapelle (crypte-dolmen) se trouve à quatre kilomètres de Plouaret. La présentation en a été faite par Louis Massignon, qui a fait remarquer que « pour la première fois une artiste chrétienne s'est trouvée pour se recueillir sous la tente (4) dans le paysage reposé de Panaya, et s'inspirer de la lumière sereine qui baigne la colline d'Ephèse » (*Ouest-France* du 20 juillet 1955).

Joseph EUZER.

---

(3) *Revue des Etudes Islamiques*, 1954, pp. 59 et suiv. Voir aussi les déclarations de M. Louis Massignon, reproduites dans *Annales*, t. 119-120, pp. 609-610.

(4) Il n'y a pas là de métaphore. C'est bien sous la tente qu'elle portait dans ses bagages, conduisant elle-même sa voiture, que l'artiste a vécu plus d'une semaine sur la montagne, avec seulement une femme pour la servir.

---

## LE SÉMINAIRE DE SARLAT

(Voir *Annales*, t. 119-120, pp. 397-403 ; 629-678 ;  
t. 121, pp. 183-228)

### Deuxième partie

#### LE SEMINAIRE DE SARLAT APRES LA REVOLUTION

Le concordat de 1801 avait supprimé les diocèses de Périgueux et de Sarlat et les avait rattachés au diocèse d'Angoulême, alors gouverné par l'ancien évêque constitutionnel, Mgr Dominique Lacombe.

L'immense diocèse ainsi formé ne possédait aucun séminaire. Ceux d'Angoulême et de Sarlat avaient été vendus comme biens nationaux ; celui de Périgueux était devenu une caserne.

En rétablissant les évêchés, le concordat ne s'était pas engagé à doter les diocèses de séminaires ; il autorisait seulement leur fondation, et si le gouvernement se proposait de leur venir en aide, ce serait librement et selon son bon plaisir. Les évêques devaient donc s'employer ou à se procurer de nouveaux locaux, ou à racheter, si possible, les anciens séminaires.

## Chapitre premier

### LE RÉTABLISSEMENT DU SÉMINAIRE

L'ancien séminaire de Sarlat était devenu la propriété de Jean-Baptiste Gueyraud, homme de loi. Constatant que les frais d'entretien des vieilles bâtisses dépassaient les revenus du terrain cultivable, Gueyraud avait manifesté l'intention de laisser les constructions tomber en ruines (1).

Dès la restauration du culte, quelques personnes pieuses et charitables, à la tête desquelles se trouvait M. de Bétou, curé de Sarlat, formèrent le projet de racheter le séminaire pour le consacrer de nouveau à une école ecclésiastique. Le vicaire de M. de Bétou, Jean-Pierre Simian, Lazariste, et ancien économiste du séminaire, semblait l'homme providentiel pour mener à bonne fin cette affaire, dont il fut probablement l'instigateur.

M. Simian engagea des pourparlers avec le propriétaire et, en attendant que le rachat fut conclu, il fut autorisé à s'installer dans les locaux avec quelques élèves (2). De 1803 à 1805, ceux-ci se trouvèrent au nombre d'une vingtaine (3).

Peu à peu les fonds nécessaires furent réunis. Les demoiselles de Rastignac et de Campagne, l'abbé François de Bétou, curé de Ferrensac au diocèse d'Agen, fournirent ensemble 6.000 francs ; le reste fut concédé par prêts remboursables, M. Simian y contribuant pour la somme de 3.400 francs. Mlle de Campagne ajouta comme appoint un jardin qu'elle possédait à Sarlat, sans quoi Gueyraud n'eût pas consenti à la vente (4).

Le contrat d'achat fut passé, le 9 juillet 1806, devant le notaire Pomarel, pour la somme de 15.600 francs. D'un commun accord, la propriété fut mise sous le nom de M. Simian.

Les acquéreurs offrirent sans tarder l'établissement à Mgr Lacombe, en vue d'y installer un grand ou un petit séminaire. M. de Selves, procureur impérial et président du Conseil général de la Dordogne et du canton de Sarlat, se chargea de cette démarche, qu'il fit, le 19 juillet, au nom des habitants de la ville. Il exposait la situation, répondait à l'avance aux objections que pouvait faire l'évêque, notamment l'éloignement de la ville épiscopale, et il laissait entendre que le Conseil général pourrait peut-être fournir quelques secours pour les réparations d'urgence.

L'ancien chanceladai, Joseph Prunis, membre du Corps législatif, appuya de son autorité la demande de l'installation

(1) Arch. dép., Dordogne, L. 842, n° 86.

(2) M. Simian naquit le 11 mai 1750 à *La Bastide-l'Evêque*, diocèse de Rodez. Reçu dans la Congrégation de la Mission à Cahors, le 25 octobre 1767, il y fit les vœux le 26 octobre 1769. Nommé professeur à Sarlat en 1783, la population l'avait en grande estime pour son esprit sacerdotal, son zèle et sa piété. Après le concordat, M. de Bétou le rappela auprès de lui. M. Simian lui succéda en 1806 comme vicaire régent, charge qu'il conserva jusqu'au 12 mars 1809.

(3) Rocal, *De Brumaire à Waterloo*, II, p. 179.

(4) Archives de l'évêché de Périgueux : Note de l'abbé Peyrot à Mgr Lacombe, de novembre 1813. — La plupart des documents qui concernent Mgr Lacombe et les abbés Luguet, Peyrot, Loqueyssie, Larouverade, etc., se trouvent à ces mêmes archives : *Série A*, numéros 9, 14, 15, 16, 17, 18. Tous les documents relatifs aux faits, dont nous parlons, sont pour la plupart contenus dans ces dossiers nous nous dispenserons désormais de donner toutes les références ; la date des faits suffira.

à Sarlat d'un séminaire, dont il connaissait, disait-il, l'utilité et la nécessité.

Soucieux probablement d'établir son séminaire à Angoulême même, Mgr Lacombe ne se pressa pas de répondre au vœu des Sarladais ; mais, n'ayant pu réussir dans son dessein, il confiait finalement à l'abbé de Sénailiac, son vicaire général, le 8 octobre 1807, la Commission de visiter l'établissement de Sarlat et de s'assurer de la manière dont les élèves y étaient nourris et instruits.

Le 21 octobre, le jour même où l'abbé de Sénailiac accomplissait sa mission, la population, par l'intermédiaire de ses principaux notables, exprimait à l'évêque ses remerciements les plus chaleureux.

A l'issue de son inspection, le vicaire général rédigeait le procès-verbal suivant :

*« Nous, François de Sénailiac, vicaire général du diocèse d'Angoulême, en vertu de la Commission honorable qui nous a été donnée par Monseigneur l'Evêque, de visiter la maison du Séminaire de Sarlat, achetée par M. Simian, ancien Lazariste et vicaire-régent de la paroisse dudit Sarlat, et faire le rapport tant de ladite Maison que de la manière dont les élèves y sont instruits et nourris, nous nous sommes rendu audit Séminaire le vingt et un octobre dix-huit cent sept, accompagné de M. Giraud, ancien chanoine de Chancelade, et desservant aujourd'hui l'église succursale de Meyrat, que nous avons pris pour notre secrétaire.*

*Et après avoir fait lecture de notre Commission à M. le Sénateur Maleville, qui se trouvait dans le pays, à MM. le Sous-Préfet, le Procureur impérial. Selves, juge du Tribunal, le premier adjoint du maire, en l'absence dudit maire, et à plusieurs autres citoyens, membres du Conseil de la commune, à MM. les Prêtres, que nous avons priés de s'assembler audit Séminaire.*

*Tous nous ont témoigné la plus vive satisfaction et les sentiments de reconnaissance pour les marques de bonté et affection particulière que leur témoigne Monseigneur l'Evêque en voulant établir un séminaire dans la ville de Sarlat et ont voulu consigner ce sentiment dans une Lettre qu'ils ont adressée à Monseigneur l'Evêque, et que tous ont signée.*

*Le lendemain, vingt-trois octobre (5), assisté de M. Giraud, notre secrétaire, et accompagné de plusieurs ecclésiastiques, nous avons examiné l'état de la Maison dont nous sommes chargé de faire le Rapport.*

*Le Séminaire de Sarlat est situé sur une petite élévation, à la distance d'environ cent pas de la ville et n'en est séparé que par son magnifique enclos dont les murs de clôture ne sont séparés de ceux de la ville que par le fossé, qui sert de grand chemin et de promenade.*

*Le dit Séminaire a la ville au levant, et sous ses pieds une terrasse cultivée et infiniment agréable en fait le tour. Dans le rez-de-chaussée, à main droite en venant de la terrasse, il y a un réfectoire fort propre, bien boisé à hauteur d'homme et vouté. Ensuite, la cuisine et tout près une basse-cour et les écuries et de belles caves.*

*A gauche, un appartement complet, appelé l'appartement de Monseigneur l'Evêque, très bien distribué : antichambre, cham-*

(5) Il faut lire : vingt-deux octobre.

*bric à coucher, bouge, cabinet, salon de compagnie, vouté avec quatre grandes croisées.*

*De là, si l'on veut, on entre dans la chapelle, qui est d'un très joli goût, toute neuve. Une rampe de fer très bien travaillée, qui forme un cône ; un grand tableau de l'Assomption de la Vierge et une urne bien dorée.*

*Au premier étage, il y a quinze chambres, parfaitement logeables, dont quatre de maîtres et chacune à deux pièces.*

*Au second étage, il y a dix-sept chambres. Il n'y en a que cinq qui soient prêtes, les autres ont besoin de réparations. Il y a en général peu de meubles.*

*Cette maison offre beaucoup de commodités. Un puits dans la cuisine ; une fontaine dans l'enclos, assez abondante ; un air pur ; assez près de la ville et assez éloignée pour une éducation ecclésiastique.*

*Un très vaste enclos et beau jardin.*

*Les élèves, d'après ce que m'en ont assuré des personnes dignes de foi, qui ont souvent assisté aux repas du Séminaire, y sont proprement et aussi honnêtement nourris qu'on puisse l'être. Aucune espèce de distinction entre le directeur et les enfants.*

*On y dit le Benedicite et les grâces du Bréviaire. On fait la lecture et on rend compte de la classe pendant le repas.*

*Les élèves vont au Collège dans la classe qui leur convient. M. le Principal du Collège et M. le Directeur du Séminaire sont d'accord.*

*Les heures du lever, de la prière, du travail, des repas, des récréations, sont fixées. Les élèves en allant au Collège et en revenant sont surveillés. Ils rendent compte chaque jour de leur étude et la répétition est exactement faite.*

*Le plan ou projet qui nous a été présenté pour être soumis à Monseigneur l'Evêque annonce les intentions de M. le Directeur. Tout le clergé de l'arrondissement a approuvé le plan et désire que Monseigneur l'Evêque lui donne sa sanction.*

*Fait au Séminaire de Sarlat le vingt-deuxième du mois d'octobre de l'année dix-huit cent sept (22 octobre 1807).*

SÉNAILHAC,

Vicaire général du diocèse d'Angoulême.

Le plan, auquel fait allusion ce rapport, avait été rédigé dans le style pompeux de l'époque. Après avoir rappelé les méfaits de la Révolution et la nécessité de relever l'Eglise de ses ruines, il annonçait le rétablissement du séminaire, et proposait aux prêtres de l'arrondissement de Sarlat d'en assurer le recrutement. On les convoquait pour cela à se réunir en assemblée générale, le 1<sup>er</sup> octobre.

Ce ne fut que le 28 juin suivant, que Mgr Lacombe donna enfin son acceptation. Par mandement, il promulguait l'érection du séminaire provisoire de Sarlat, confié à la direction de M. Simian et de deux collaborateurs. L'année d'après, un autre mandement annonçait aux fidèles la concession faite en principe par le gouvernement de quelques bourses, et il invitait les parents à en solliciter la faveur.

L'évêque avait trop fortement laissé entendre que l'affection de l'établissement de Sarlat à un séminaire n'avait qu'un caractère provisoire, et qu'elle cesserait dès que la ville d'Angoulême aurait rétabli son propre séminaire. Est-ce pour lui forcer la main et le contraindre à prendre une position plus

ferme, que M. Simian, en mars 1809, mettait en vente, par une annonce officielle, l'immeuble et l'enclos pour lesquels on pouvait traiter avec Chaussou, greffier du tribunal de Sarlat ? (6).

Toujours est-il que le 20 mai 1809, au cours d'une visite de Mgr Lacombe, se réglait devant le notaire Pomarel, l'affectation officielle de la maison à un séminaire diocésain : M. Simian, propriétaire légal, le mettait à la disposition de l'évêque pour dix ans, afin d'y organiser un séminaire diocésain, se réservant, si avant cette échéance, il cessait d'en être le supérieur, un appartement à son usage.

## Chapitre deuxième

### LE SUPÉRIORAT DE M. SIMIAN (1809-1813)

#### I. — *Difficultés financières.*

L'appel de M. Simian en faveur du recrutement du séminaire avait été entendu. De 1805 à 1810, il y eut cent vingt-cinq élèves, qui furent divisés en deux sections : les grands séminaristes ou Ordinands, et les élèves de philosophie et de latinité.

M. Simian résigna les fonctions de vicaire-régent de la paroisse, qu'il exerçait depuis 1803, et cumula celles de supérieur, d'économiste, de professeur de théologie dogmatique et morale, sans compter la préparation des clercs aux ordinations. Mgr Lacombe, pour l'encourager, l'éleva à la dignité de chanoine honoraire de la cathédrale d'Angoulême. Un collaborateur, M. Albet, s'adjoignit à lui, et fut chargé de la surveillance des latinistes et des répétitions des classes, que les plus jeunes suivaient au collège.

Dès le début, la marche du séminaire s'avéra difficile par suite du manque de finances. Le séminaire avait été frustré de toutes ses fondations par la Révolution. Les nouvelles fondations étaient quasi inexistantes ; une seule nous est connue. Par son testament du 12 février 1811, l'abbé Léonard Beuilhère-Lagrange, curé de Saint-Victor, légua une rente constituée de douze cents francs, avec charge pour le séminaire de faire tous les ans un service de *Requiem*, le jour de la Saint-Denis (7).

C'est pourquoi, en principe, on n'admettait au séminaire que les élèves qui pouvaient payer pension, mais ceux-ci, pour la plupart fils de cultivateurs pauvres, à la merci des mauvaises récoltes, ne payaient pas ou ne payaient que partiellement leur dette.

La concession des bourses et des demi-bourses obtenues du gouvernement pour quelques élèves, n'améliora pas la situation.

Le paiement des bourses ne se faisait qu'après les trimestres échus, et il fut souvent en retard de plusieurs trimestres, surtout à l'époque des guerres impériales et des bouleversements politiques. On peut dire que cette question d'argent a dominé l'histoire du séminaire pendant près d'une vingtaine d'années. La correspondance de M. Simian et de ses successeurs immédiats est remplie de plaintes et de réclamations à ce sujet.

La gêne du séminaire était particulièrement sensible à l'époque des approvisionnements, faits à l'avance et à crédit, en

(6) Rocal, *op. cit.* et l. c.

(7) Arch. Evêché de Périgueux, carton Séminaire de Sarlat.

escomptant les ressources promises, qui manquaient au moment voulu pour payer les créanciers.

En outre, Mgr Lacombe, soucieux de recueillir les fonds nécessaires à l'établissement d'un séminaire à Angoulême, se montrait peu enclin à favoriser celui de Sarlat : il lui mesurait parcimonieusement les crédits, quand il ne cherchait pas à détourner au profit d'Angoulême, les allocations gouvernementales destinées visiblement à Sarlat. Un incident symptomatique le démontre clairement.

Le 2 juillet 1811, le préfet avait annoncé à l'évêque d'Angoulême que le ministre des Cultes avait mis à sa disposition deux mandats montant à 4.203 fr. 50 en faveur du directeur du séminaire pour les besoins de son établissement. Mgr Lacombe parut douter si cet argent était destiné à Sarlat ou à Angoulême, et il répondit au préfet : « *Je saurai au plus tôt avec S.E. Monseigneur, le Ministre des Cultes..., si dans la somme de 4.200 fr. 50, il y a quelque chose qui peut être réversible au séminaire existant à Sarlat et auquel vous avez donné avis de votre envoi.* »

Et, ce même jour, l'évêque écrivait au Ministre : « *M. le baron, préfet du département de la Dordogne, m'a adressé deux mandats, qui tous deux ensemble font la somme de 4.203 fr. 50 pour le séminaire du diocèse d'Angoulême. Si vous croyez et décidez que quelque partie de cette somme doit être accordée pour le Séminaire provisoire de Sarlat, j'agirai d'après ce que vous m'aurez conseillé et dit. Déjà le supérieur en exercice audit séminaire de Sarlat, a fait valoir auprès de moi les besoins de sa maison, lesquels se sont accrus par la dévastation meurtrière d'un orage, qui depuis peu leur a été fort préjudiciable.* »

Cette hésitation de Mgr Lacombe est vraiment étonnante de candeur,... étant donné que le séminaire d'Angoulême n'existait pas encore, et ne devait d'ailleurs s'ouvrir qu'en 1817 !

Tout au long de son supérieurat, M. Simian se trouva aux abois. Il devait rembourser les sommes prêtées pour l'achat du séminaire, payer les réparations et aménagements de l'immeuble, pourvoir au mobilier, à la lingerie, à la literie, etc. Il s'efforçait en outre de doter la ferme d'un cheptel qui, suivant ses vues, serait une source de revenus appréciables.

Pour aviser à cette situation et, de plus, pour assurer tout l'enseignement et faire marcher la maison de son train ordinaire, le supérieur était pratiquement seul.

Aussi, après trois années consécutives de pénibles efforts, fatigué et à bout de ressources, M. Simian s'en vint-il trouver l'évêque à Angoulême pour le mettre au courant de la situation. Au cours de leur entrevue, il fut décidé d'un commun accord qu'on y porterait remède en constituant une *Commission administrative du temporel*.

## 2. — *Le Bureau.*

Sur la proposition de M. Simian, Mgr Lacombe désignait, le 14 juin 1812, les membres de la Commission administrative, chargée d'aider le supérieur dans sa tâche. Cette Commission était composée du curé de Sarlat, M. Larouverade, chanoine honoraire et pro-vicaire général ; de M. Loqueyssie, ancien vicaire général du diocèse ; de M. Jean Vergnes, curé de Domme, et de M. Martin Bourdeix, curé de Sainte-Nathalène. M. Larouverade fut chargé de la présidence, et pour stimuler leur zèle,

l'évêque nomma chanoines honoraires ceux d'entre eux qui ne l'étaient pas encore.

La Commission, ou le Bureau, comme on se plut à la dénommer, ne souffrant pas d'être subordonnée à M. Simian, se montra en désaccord avec lui, dès sa première séance. Changeant complètement la nature de la Commission, telle que l'avaient conçue ses organisateurs, le Bureau exigea du Supérieur des comptes que celui-ci, blessé, crut devoir refuser. Des malentendus s'ensuivirent, si bien que, après deux séances seulement, la Commission décida d'elle-même sa dissolution, qu'elle notifia à M. Simian, le 9 novembre. L'évêque n'en fut prévenu que bien plus tard (8).

### 3. — *Départ de M. Simian.*

Laissé de nouveau seul aux prises avec des difficultés de toutes sortes, administratives et financières, écœuré de la campagne que MM. Larouverade et Loqueyssie menaient contre lui, M. Simian essaya de tenir quelques mois encore, puis complètement découragé, il envoya sa démission à l'évêque (9).

Mgr Lacombe s'efforça de faire revenir le supérieur sur sa décision. Par contrat du 9 septembre 1813, M. Simian promit de continuer à exercer ses fonctions tout le temps qu'il plairait à l'évêque de l'y maintenir, à condition que lui seraient fournis les moyens d'entretenir deux professeurs et un surveillant d'étude pour les élèves qui allaient au collège, et qu'un Bureau d'administration serait reconstitué.

Au milieu d'octobre, Mgr Lacombe désignait Jean-Baptiste Lagorse, curé de Tourtoirac, comme économiste et professeur de théologie, et Philippe Breuilh, curé de Cherveix, était chargé de la morale et de la direction du petit séminaire.

En prenant possession de son poste, M. Lagorse, faisant l'inventaire des ressources du séminaire, constatait mélancoliquement : il n'y a « *ni lits, ni blé, ni vin, ni lard, ni graisse, ni huile, ni bois, ni argent* ». De fait, il n'y avait en tout et pour tout dans la caisse que trente francs pour mettre en marche la maison, alors qu'on attendait au moins soixante élèves pour la prochaine rentrée. L'économiste pria le pro-vicaire général, M. Peyrot, de venir sur place pour aviser « *aux moyens de sortir de la pénurie* ».

S' Dans une lettre du 13 mai 1813 à Mgr Lacombe, M. Loqueyssie rejette toute la responsabilité de cette décision sur M. Simian.

9) Une ancienne Fille de la Charité, Sœur Sarraudie, originaire de Sarlat, et retirée dans sa famille pendant la Révolution, écrira le 22 juin 1814 à M. Hanon, vicaire général des Lazaristes : « *Je crois être obligée de vous faire part que vous avez une maison de la Congrégation dans cette ville, dont le séminaire a été rétabli par le zèle de M. Simian, très digne missionnaire, dont la conduite a été exemplaire. Mais le démon a mêlé l'ivraie au bon grain. Après au moins trente ans de service dans cette ville, aimé et respecté de tout le monde, la calomnie l'a poursuivi et ce monsieur a été obligé d'abandonner son œuvre. Je pourrais vous ennuyer, en vous faisant un long détail. Je vous prie de voir M. La Calprade, chanoine honoraire de la cathédrale de Paris, qui vous instruira de toutes les peines qu'a souffertes notre respectable Lazariste. Il serait à souhaiter que cet établissement soit conservé à la Congrégation* » (Arch. de Saint-Lazare). — M. Peyrot se laissa influencer un instant par ces calomnies lancées contre M. Simian, et sa bonne foi fut surprise même par des faux. Plus tard, il avoua son erreur à Mgr Lacombe, et fera amende honorable. Voir *Rocaz. op. cit.*, II, p. 192.

La population de Sarlat donna heureusement son concours pour permettre au séminaire de vivre. Des prêts d'argent furent consentis ; des personnes charitables rapportèrent le mobilier qu'elles avaient repris à l'annonce du départ de M. Simian ; on put faire les approvisionnements indispensables, si bien que la maison put envisager la possibilité de recevoir au moins cinquante pensionnaires.

Mais, quand s'effectua la rentrée, M. Lagorse se trouvait toujours seul pour accueillir les élèves. Le collaborateur, qui lui avait été adjoint, M. Breuilh, s'était récusé entre temps auprès de l'évêque, en alléguant ses soixante-huit ans et son incapacité physique et intellectuelle. De son côté, M. Simian ne donnait pas signe de vie. Aussi, l'économe d'écrire à l'évêque :

*« Je suis seul ici ; il me faut faire le supérieur, ce qui me va comme le bât au chien ; il me faut faire l'économe, le professeur de théologie et de morale ; il faut que je dirige le petit séminaire, ce qui nécessite une correspondance exacte avec l'académie. Jugez, Monseigneur, si je puis suffire à tant d'emplois. J'espère que M. le Curé de Cherveix viendra. Je le désire de toute mon âme à plusieurs égards, mais en attendant l'établissement souffrira et moi aussi. Mais, s'il ne vient pas, l'établissement tombera et je me casserai le nez. »*

Mgr Lacombe fit instance auprès de l'abbé Breuilh, le 13 novembre, le priant de se rendre à Sarlat, malgré ses répugnances, et de succéder à M. Simian, « *réduit, disait-il, à la malheureuse nécessité de n'y plus pouvoir remplir son ministère.* »

M. Simian, en effet, avait prévenu Mgr Lacombe de son impossibilité de reprendre son poste, en raison de son état d'épuisement. Il en avait également donné avis à M. Peyrot, venu à Sarlat pour assister à la réunion des membres du Bureau administratif, qui venait d'être reconstitué. Le Bureau, convaincu qu'on ne pourrait plus compter sur M. Simian, pria M. Lagorse de diriger le séminaire jusqu'à ce que l'évêque eût nommé un autre supérieur (10).

#### 4. — *La propriété du Séminaire.*

Il nous faut maintenant revenir à quelques mois en arrière pour suivre les fluctuations par lesquelles, à la suite de ces derniers événements, passa la propriété du séminaire, au cours de cette année 1813.

Ce fut grande émotion à Sarlat, lorsque se répandit le bruit que M. Simian allait se retirer. Que deviendrait le séminaire, dont celui-ci était le propriétaire légal ?

Ce fut pis encore, en juillet, quand on chuchota que Mgr Lacombe poursuivait son dessein de transférer son séminaire à Angoulême et qu'il avait même appelé auprès de lui M. Simian pour en conférer.

Un mouvement se dessina immédiatement pour céder le séminaire au diocèse et le faire affecter au moins à un petit séminaire, si le grand séminaire venait à quitter les lieux.

Tout le monde s'en mêla : le maire, qui en écrivait à l'évêque, le 13 juillet ; le sous-préfet, qui s'adressa de même au prélat, et de plus en saisit le préfet ; ce dernier alerta aussitôt M. le Ministre des Cultes. Il n'est pas jusqu'au curé de Sarlat, M. Larouverade, qui, au nom d'un groupe de fidèles, ne s'adressât directement au Ministre.

(10) Lettre de Peyrot à Mgr Lacombe, 8 novembre 1813.

On priaît l'évêque de conserver à tout prix le séminaire, en l'affectant, s'il le fallait, à une école ecclésiastique secondaire et en lui assignant des bourses ; M. Simian serait indemnisé de ce qui lui revenait.

« Dans le cas, disait le maire, où pour quelque motif que ce soit, cette école venait à être supprimée, suspendue ou transférée ailleurs, l'édifice dont il s'agit et l'enclos qui en dépend, seraient remis aux Hospices de notre ville. Nous tenons tellement à cet établissement que, lors même qu'il ne serait que suspendu et que les hospices s'en seraient mis en possession en vertu de cette suspension, on le mettrait à votre disposition, si vous ou vos successeurs croyaient utile de le rétablir. »

De son côté, le Ministre des Cultes répondait au sous-préfet par l'intermédiaire du préfet, en indiquant la procédure à suivre pour l'établissement d'une école secondaire, et les pièces à fournir. Des démarches furent faites en ce sens, et, quelque temps après, le Ministre annonçait « que par décret impérial l'école secondaire ecclésiastique du département de la Dordogne était définitivement établie à Sarlat. »

Sur ces entrefaites, Mgr Lacombe députait à Sarlat l'abbé Peyrot pour examiner la question et maintenir le séminaire dans son état antérieur. Aussitôt, le sous-préfet d'en rendre compte à son chef hiérarchique :

M. Peyrot, lui écrivait-il, a traité avec M. Simian et avec les personnes attachées à la religion, qui se sont trouvées disposées à faire des sacrifices. Cela s'est fait sans le concours des autorités civiles. Nous n'en sommes pas fâchés, nous ne nous en étions mêlés que par intérêt pour la ville et pour l'arrondissement.

Le résultat de cette négociation est que M. Simian n'a pas voulu rester supérieur, quel qu'avantage qu'on lui ait fait. Il quitta le diocèse et passa dans celui de Cahors. Il a épargné au séminaire de Sarlat une somme de 3.600 francs, qu'il pouvait régulièrement réclamer sur le prix de la maison. Les autres personnes qui avaient fourni les sommes pour son achat les laissent pour tout le temps que le séminaire restera à Sarlat. D'autres personnes en ont fourni de nouvelles pour l'approvisionnement de la maison. Il a été créé par M. l'Evêque un bureau administratif. Il a nommé deux nouveaux supérieurs : un à raison du Grand Séminaire qui est maintenu à Sarlat, et un comme chef de l'établissement secondaire. On a nommé des professeurs pour la théologie et la philosophie. Presque tous les arrangements ont été faits au nom du séminaire, tandis qu'ils auraient dû être faits au nom de l'école secondaire. C'est une méprise, car tous les bienfaiteurs, étant de Sarlat, ont bien entendu faire des sacrifices pour un établissement qui doit rester à Sarlat. Mais tout cela s'arrangera avec le temps.

Finalement, la question du droit de propriété du séminaire fut réglée par un double contrat passé, l'un, le 24 février 1815, l'autre, le 26 mars suivant.

Dans le premier, M. Simian et son frère Vincent (11) cédaient tous leurs droits à Mlle de Laborie de Campagne, à Mmes Marie et Marguerite Chaussée-Labesse, à MM. Antoine de Gisson et Robert Lachaud de Loqueyssie, agissant au nom de Mlle Marie de Chapt de Rastignac. Le prix de vente con-

(11) Pour se tirer de ses embarras financiers, M. Simian avait sans doute fait appel à l'aide pécuniaire des siens.

sistait en une rente de 100 francs, faite à Jean-Baptiste Gueyraud, jusqu'au décès des dames Labesse, et en une somme de 10.000 francs, versée aux frères Simian, somme dont Mlle de Campagne fournit la moitié.

A partir de ce jour-là, il ne sera plus question de M. Simian, qui devint successivement curé de Roussignac (Lot), puis de Gourdon, où il décéda, le 7 avril 1817.

Le second contrat fut un acte de donation par lequel les acquéreurs transmettaient la propriété du séminaire à l'évêché, dont dépendait Sarlat, pour qu'il y fut tenu un séminaire ou une école secondaire ecclésiastique ; à défaut d'un établissement de ce genre, l'immeuble reviendrait à l'hospice de la ville. Mlle de Campagne ne se réservait que la somme de 3.000 francs.

Les choses semblaient enfin heureusement arrangées, lorsqu'un arrêté du Conseil d'Etat, en date du 10 juin 1816, remit tout en question. Le Conseil d'Etat, voyant dans l'acte du 26 mars un cas de substitution déguisée, contraire à la loi, refusait à l'hospice, la faculté d'accepter éventuellement la donation.

Tout était donc à recommencer, et il importait de chercher une autre solution pour l'affectation de la propriété du séminaire. Mais, comme cette phase de l'histoire du séminaire coïncide avec le retour officiel des Lazaristes à Sarlat, nous en parlerons en son temps.

### Chapitre troisième

#### LE SUPÉRIORAT DE L'ABBÉ LAGORSE (1813-1817)

Le départ de M. Simian avait quelque peu déconcerté Mgr Lacombe. Le prélat caressait-il l'espoir de voir revenir l'ancien supérieur, ou bien hésitait-il à confier la direction du séminaire à M. Lagorse ? La correspondance de l'évêque le donnerait à penser. Quand, à cette époque, le prélat s'adresse à M. Lagorse ou à son confrère, l'abbé Breuilh, il emploie pour l'un et l'autre l'expression : « *l'un des directeurs du Séminaire de Sarlat* » ; ce n'est qu'à partir de mai 1814 seulement, que Mgr Lacombe donne à M. Lagorse le titre de « *Supérieur* » (12).

Au début de l'année scolaire 1813-1814, M. Lagorse, seul au séminaire, se trouvait fort embarrassé. Il avait vainement cherché à s'assurer le concours d'un professeur de philosophie de Bordeaux, qu'il connaissait, et de l'abbé Albet, curé de Sainte-Nathalène. Force lui fut de recourir aux services du diacre Desfarges, pour enseigner en seconde, rhétorique et philosophie. Un ancien sulpicien, du nom de Casenave, s'étant proposé avec trop d'insistance et de maladresse pour l'enseignement de la théologie, et s'attardant outre mesure au séminaire, où il cabalait contre l'abbé Lagorse, celui-ci n'eut de cesse que l'indésirable eut vidé les lieux. L'arrivée de l'abbé Breuilh, le 4 février.

(12) M. Jean-Baptiste Lagorse naquit à Tourtoirac, le 24 mars 1763. Il fit ses études aux petit et grand séminaires de Périgueux. Ordonné prêtre en 1787, il devint vicaire de Saint-Orse. Insupermenté, il obtint un certificat pour se rendre en Espagne, le 7 septembre 1792. Au retour de l'exil, il devint curé de Tourtoirac. Nommé au séminaire de Sarlat en 1813, il y demeura jusqu'en 1817, et revint à Tourtoirac. En octobre 1818, il était principal au collège de Magnac-Laval, en Haute-Vienne, puis il revint dans sa famille. Mgr de Lostanges, le nomma curé de la Madeleine de Bergerac en 1822. En 1830, il se retira définitivement à Tourtoirac, où il finit ses jours, le 25 novembre 1840.

sauva provisoirement la situation, mais pour peu de temps ; après quelques mois à peine, Breuilh se retirait définitivement.

Cependant, la rentrée de novembre 1813 s'était annoncée nombreuse. M. Peyrot écrivait triomphalement : « *Il s'est déjà présenté un si grand nombre de jeunes gens pour entrer au séminaire en payant la pension nécessaire qu'on sera forcé de faire des lits de camp ; tout annonce qu'il y en aura plus de cent.* »

L'abbé Lagorse ne partagea pas longtemps cet enthousiasme, si toutefois, il l'éprouva. A la rentrée, les élèves ne versèrent en tout et pour tout que 900 francs de pension, et il fallut attendre jusqu'en mars pour percevoir le montant des bourses. Pendant ce temps, le séminaire vivait au jour le jour d'aumônes et de charités, et si, à la fin du premier trimestre, les provisions étaient partiellement assurées, il y avait déjà 900 francs de dettes.

Le second trimestre augmenta les charges sans apporter de recettes. Un certain nombre de boursiers durent regagner leurs familles.

« *Tous ceux qui sentent de faibles moyens à leurs parents, écrit Lagorse, le 15 février, ont demandé à se retirer, quelques-uns pour faire un tour dans leurs familles, conférer avec elles et rentrer bientôt s'ils trouvent moyen de suppléer au défaut des bourses, que le gouvernement doit payer et qu'il est probable qu'il ne paiera pas, ou au moins qu'il fera beaucoup retarder. D'autres, d'après la certitude de l'insuffisance de leurs parents, pour rester dans leur famille jusqu'à ce que les bourses soient payées.* »

Il fut alors décidé qu'on garderait les théologiens proches des ordres sacrés, même sans pension, puisqu'on pouvait encore héberger une vingtaine de pensionnaires. Quant aux autres, ils seraient congédiés et reviendraient au séminaire, dès que la situation se serait améliorée.

Une vingtaine d'élèves s'en allèrent, dont sept revinrent peu après, sur l'ordre du préfet, s'ils voulaient bénéficier de l'exemption de la conscription militaire ; et le chiffre des présents remonta à un peu plus d'une trentaine.

A la fin du printemps, les petits séminaristes furent congédiés, et les théologiens qui étaient restés, furent mis en vacances dès l'ordination de la Trinité.

Cette première année de son supérieurat avait été pour l'abbé Lagorse une rude épreuve. Il semble bien qu'on ne lui en sut pas gré et même que l'on regrettât son prédécesseur. Le chanoine Peyrot écrivait à Mgr Lacombe, le 13 mai, son espoir de voir revenir M. Simian pour reprendre la direction du séminaire, ajoutant : « *M. Simian n'est pas content depuis qu'il est sorti de son élément et j'avoue que les choses n'en vont pas mieux. M. Lagorse a beau faire, son zèle n'est pas secondé et sa bonne volonté ne suffit pas.* »

\*\*

L'année scolaire suivante (1814-1815) ne se présenta pas sous de meilleurs auspices. L'évêque supplia le préfet de fournir un traitement aux professeurs du séminaire. Dans l'incertitude du règlement des bourses, la rentrée fut différée au 12 novembre. Une quinzaine d'élèves se présentèrent au jour fixé ; en février, ils atteignaient la trentaine, dont trois seulement pouvaient payer leur pension.

Les événements politiques empêchèrent le paiement des bourses. L'abbé Lagorse ne sut plus comment nourrir son monde et, le 19 avril, il traduisait ainsi son inquiétude à Mgr Lacombe :

*« Par suite de la dernière révolution, je me trouve dans une position bien pénible. Suivant toutes les apparences, le gouvernement aura besoin de tout son argent, et même de celui qu'il n'a pas. Nous sommes menacés d'une guerre étrangère, qui sera sans doute longue, cruelle, sanglante, et très dispendieuse. Il me paraît très difficile qu'on paye les bourses. Dans ce cas, comment soutenir le séminaire ? Les titulaires sont tous dans l'impossibilité de suppléer à ce défaut. Je n'en connais que trois qui le puissent. Mais la pension de trois n'en peut nourrir trente, payer et nourrir cinq domestiques, ni payer les maîtres de la maison, ceux du collège, et les droits universitaires. S'il ne me vient d'autres secours, je ne puis évidemment y tenir. Il me faudrait emprunter, je n'aurais pas de quoi payer, il faudrait aller dans la boîte aux cailloux, mais comme je ne l'aime pas, je ne m'y exposerai point... »*

L'évêque répondit aux doléances du supérieur en lui faisant parvenir, vers la fin de juin, un secours de 1.500 francs.

En janvier 1816, désireux sans doute d'encourager le supérieur, Mgr Lacombe le nommait pro-vicaire général pour le Périgord, en remplacement du chanoine Peyrot, tombé en disgrâce à la fin de l'année précédente.

En outre, pour décharger son *« cher collaborateur M. Lagorse »*, d'une partie de ses soucis, l'évêque établissait, le 21 septembre 1816, un nouveau Conseil d'administration du séminaire, composé de MM. Larouverade, Loqueyssie, Pomarel, principal du Collège, de Cerval, sous-préfet, Réveillon, maire de Sarlat, et Lherminie, juge de paix.

Vers cette époque, le bruit courut avec insistance que les Lazaristes allaient venir prendre possession de la direction du séminaire. L'abbé Lagorse s'en autorisa pour chercher à récupérer sa liberté, et il pria l'évêque de lui trouver un successeur. Le 16 novembre, Mgr Lacombe lui fit répondre par son vicaire général Luguët de rester en place jusqu'à la venue des Lazaristes, comptant plus sur son zèle pour le bien du diocèse que sur son obéissance.

\*\*

C'est dans une atmosphère d'incertitude que débuta l'année scolaire 1816-1817. D'après une lettre de l'abbé Lagorse à M. Luguët, en date du 6 décembre 1816, la situation du séminaire se présentait ainsi : *« Le nombre des séminaristes actuels est de quarante-neuf élèves, de deux Lazaristes qui sont régents, du professeur de philosophie et du supérieur. »*

En vue de préparer le changement de direction du séminaire, qu'on espérait prochain, puisqu'à la suite des tractations, dont nous parlerons plus loin, les Lazaristes avaient déjà envoyé à Sarlat deux de leurs jeunes sujets, le Bureau d'administration pria l'abbé Lagorse de rendre ses comptes pour les années 1814, 1815, 1816.

Au dire du curé de Sarlat, M. Larouverade, en guise de réponse, le supérieur du Séminaire aurait fait savoir au Bureau, qu'il avait administré sa maison *« à la bonne foi, et sur la confiance de son supérieur, et qu'il ne pouvait ni ne voulait rendre de comptes »* ; il aurait même ajouté : *« Si j'avais perdu, qui*

*m'aurait indemnisé ? Si j'ai fait des bénéfiques, ils sont à moi. J'ai tenu au poste dans des temps orageux et difficiles ou d'autres l'auraient abandonné ; j'ai eu des années plus tranquilles et meilleures, compensation doit être faite, les chances doivent être égales : mes occupations de supérieur, proviseur, économiste, surveillant, professeur de théologie, de morale, etc..., ne m'ont pas permis de tenir des comptes en règle. Néanmoins, Monseigneur en réclame et vous en désirez, Messieurs, je vais m'occuper à vous en donner » (13).*

Au début de 1817, l'abbé Lagorse, harcelé par le Bureau d'administration, et voyant d'ailleurs que les Lazaristes étaient sur le point de le remplacer, se retira soudain à Tourtoirac dans sa famille, mais sans avoir fourni les comptes de sa gestion. ni même sans s'être soucié de régler les affaires courantes.

Mécontent de cette désinvoiture, Mgr Lacombe en informait le préfet, le 5 avril, en ces termes :

*« Monsieur le président du Conseil d'administration du Séminaire me prévient par lettre du 11 mars que M. Lagorse s'est refusé de signer en acquit l'ordonnance du trimestre d'octobre 1816. et qu'il s'est retiré dans sa famille sans avoir ni soldé, ni terminé ses comptes avec le bureau sous le rapport de l'estimation de son mobilier, etc., de sorte que par sa retraite il a entravé les opérations du conseil et de la marche de l'établissement, le trimestre d'octobre n'est pas rentré en caisse. Cette conduite est bien répréhensible et mérite toute mon animadversion d'autant plus que dans son administration, il a été si négligent, pour ne rien dire de plus, qu'on a été obligé d'user envers lui de toute l'indulgence possible. Des considérations pour la place que je lui avais confiée m'ont empêché de l'éloigner entièrement de son emploi. En lui retirant les pouvoirs de pro-vicaire général, je le placerai dans quelque poste, où il sera plus utile, s'il veut travailler. »*

Cette sanction sera exécutée au mois de mai suivant. L'abbé Lagorse fut destitué de sa fonction de pro-vicaire général et remplacé dans cette charge par M. Geoffre de Lapradelle, curé de Carlux.

La raison officielle, qui en fut donnée, était que l'abbé Lagorse avait dépassé ses pouvoirs en matière de dispense matrimoniale (14). La vérité est tout autre. Le 17 mai, écrivant à M. Lagorse pour lui reprocher sa mauvaise administration, Mgr Lacombe terminait par ces lignes :

*« Nous vous prévenons que nous allons prendre nos mesures pour vous faire rendre compte et mettre au jour votre mauvaise administration... Et comme il ne conviendrait pas que vous regardant comme blâmable et en arriéré de comptes mal rendus, que vous fussiez revêtu du titre de notre pro-vicaire général que nous vous avons autorisé à prendre par une simple lettre, nous vous prévenons qu'à la réception de la présente vous cesserez toute fonction ; nous allons en prévenir M. le Préfet de la Dor-*

(13) Lettre de Larouverade à Luguët, du 12 décembre 1816.

(14) Dans un cahier de renseignements sur le Clergé du département de la Dordogne, rédigé en 1818 à l'intention de Mgr de Lostanges, on lit au sujet de Lagorse : « Il vient d'être destitué de la supériorité du séminaire de Sarlat, étant pro-vicaire général, parce qu'il accordait jure ordinario les dispenses de l'empêchement de consanguinité du deuxième au troisième degré » (Arch. de l'évêché de Périgueux).

*dogne pour donner toute la publicité nécessaire à notre disposition... »*

Cette sévérité à l'égard de l'abbé Lagorse était peut-être excessive, quand on songe à toutes les difficultés au milieu desquelles il eut à se débattre, sans avoir jamais été secondé. Mgr de Lostanges lui rendra plus tard justice, en le nommant, en 1822, curé de la Madeleine de Bergerac.

## Chapitre quatrième

### PRISE DE POSSESSION DES LAZARISTES

#### *La propriété et la direction du Séminaire.*

Après que le dessein de transférer la propriété du séminaire aux hospices de la ville eut échoué, et sur le conseil de M. de la Calprade, sarladais d'origine et chanoine de Paris, qui avait consulté des jurisconsultes éminents, entre autres M. de Sèze, les propriétaires du séminaire résolurent de céder leurs droits à la Grande Aumônerie de France. Acte en fut passé, le 23 octobre 1816, devant le notaire sarladais Pierre Michelot.

A l'arrangement de cette affaire s'ajouta un élément nouveau. La Congrégation de la Mission, supprimée par un décret de Napoléon, venait d'être restaurée par ordonnance royale. Les propriétaires du séminaire, se souvenant des anciens directeurs de cet établissement, les Lazaristes, qui l'avaient dirigé avant la Révolution, et dont le dernier représentant avait été M. Simian, résolurent de les rappeler à Sarlat, et firent des démarches en ce sens.

Il paraît étrange, à première vue, que ces décisions aient pu être prises en dehors de l'évêque, dont on faisait pour ainsi dire abstraction. Sans doute on l'avertit après coup de ce qui se faisait ; sans doute aussi, il y avait des raisons de précipiter les négociations, car le temps pressait en raison de l'âge des donateurs propriétaires. C'est là, entre d'autres, un exemple des inconvénients qu'il y avait à ce que le centre du vaste diocèse d'Angoulême fut si éloigné. Quand ils apprirent ces tractations, l'évêque et son vicaire général manifestèrent discrètement leur étonnement. M. Luguët écrivait :

*« Monseigneur aurait désiré avoir été informé à temps pour accélérer cette opération qu'on pourrait avoir prévu être soumise à son approbation, Sa Grandeur étant toute disposée à donner son assentiment aux dispositions prises. »*

De ces diverses négociations, on peut suivre le développement à la lumière des correspondances échangées à leur sujet.

Le sous-préfet de Sarlat écrivait, le 27 octobre 1816, à M. Luguët :

*« Une première donation du séminaire de Sarlat n'ayant pu être approuvée par le Conseil d'Etat, les propriétaires en ont fait une nouvelle le 23 du courant (23 octobre) en faveur de la Grande Aumônerie de France, sous la condition qu'elle y rétablira un Séminaire et les Lazaristes à qui cet édifice et son enclos appartenaient avant la Révolution.*

*Les donateurs ont cru devoir rétablir cette Congrégation dans son ancienne propriété. On s'est empressé de passer l'acte d'après un modèle arrivé de Paris. Quelques acquéreurs du séminaire sont très vieux ; on craint toujours que la mort de l'un d'eux ne vienne apporter quelque obstacle à la bonne œuvre dont on s'occupe depuis si longtemps. J'écris à Monseigneur*

*l'Evêque pour le prier de joindre ses efforts aux nôtres pour que notre entreprise réussisse promptement. »*

La lettre du sous-préfet, destinée à l'évêque, donnait des renseignements identiques. De son côté, le curé de Sarlat, M. Larouverade, mandait au vicaire général, le 8 novembre :

*« Veuillez bien penser, ainsi que Monseigneur notre Evêque, que la première donation faite au diocèse, être moral, devait être acceptée par Sa Grandeur qui le représente en sa qualité de chef et d'administrateur, mais que la deuxième, dont je vous adresse une copie en forme, n'a pas besoin de son acceptation juridique ; c'est une œuvre pie faite par divers particuliers qui en attachent le titre à perpétuité à la Grande Aumônerie sur l'avis de M. de Sèze et autres avocats de Paris. On n'a pas cru devoir l'attacher à la Congrégation de Saint-Lazare parce qu'établie par une ordonnance, elle pourrait être détruite par une autre ordonnance. Les donateurs se seraient empressés de communiquer le tout à Monseigneur et de lui demander son approbation, si le temps et les circonstances le leur avaient permis, bien persuadés de la coopération et concours de Sa Grandeur ; mais la marche de cette opération a été rapide, comme vous le verrez dans la lecture de l'acte, la date des divers actes y mentionnés, par la crainte de la mort de Mlle de Rastignac qui s'est empressée, dans la même crainte, de faire donation de sa partie contingente à M. Loqueyssie qui l'a donnée lui-même à la Grande Aumônerie, au point que la précipitation avec laquelle la chose s'est passée a donné lieu à 200 francs de droits d'enregistrement à pure perte.*

*D'après cet exposé, les divers donateurs espèrent que Monseigneur voudra bien leur rendre justice, approuver les motifs de leur conduite très excusable sous ce rapport que, n'ayant pu prévenir Sa Grandeur avant l'opération, ils ont eu l'honneur de la lui communiquer par mon organe aussitôt qu'il leur a été possible, en réclamant son approbation. »*

Malgré ces explications, la donation du séminaire à la Grande Aumônerie ne laissa pas d'étonner Mgr Lacombe et son vicaire général. *« vu que les conditions imposées sont les mêmes que dans la précédente, à quelques expressions près, qui n'altèrent ni ne changent la nature du contrat. »* Ils demandèrent une copie de la décision du Conseil d'Etat pour que *« tout se fit le plus régulièrement possible et avec la stabilité la plus inviolable, afin qu'on n'oppose pas dans la suite le premier contrat que Monseigneur a accepté, en premier lieu, par lequel il est constitué donataire et qui n'est pas annulé par le second, puisqu'il n'en est pas fait mention. »*

Une lettre de M. Larouverade à Mgr Lacombe, en date du 27 décembre 1816, complète les informations, données par le sous-préfet.

*« Je suis chargé par les acquéreurs du susdit séminaire, écrivait-il, de faire part à Votre Grandeur des mesures qu'ils ont prises pour donner selon vos vœux à cet établissement... toute la stabilité désirable, soit sous le rapport de la propriété, soit sous celui de sa direction permanente, en attachant la première à la Grande Aumônerie de France, la deuxième à la Congrégation de Saint-Lazare, toutefois sous votre bon plaisir et votre approbation.*

*Le premier acte de donation relatif à la propriété ayant été rejeté comme renfermant en faveur de l'hospice de cette ville une substitution (prohibée par les dispositions du Code civil),*

ils ont prié par l'intermédiaire de M. l'abbé de la Calprade des avocats et conseillers d'Etat de leur envoyer le modèle d'un second acte de donation qui attache à perpétuité la propriété de la maison et enclos à la Grande Aumônerie de France aux conditions suivantes : que les revenus seront consacrés à l'entretien d'un séminaire de première ou deuxième classe ; que dans le cas où l'établissement cesserait d'avoir l'une ou l'autre destination susdite, la Grande Aumônerie en verserait les produits au Bureau administratif de l'hospice. La donation conçue en ces termes a été adressée à Mgr le Grand Aumônier qui l'avait déjà approuvée, qui a daigné promettre sa protection à l'établissement et agréer sous votre bon plaisir MM. de Saint-Lazare pour la direction.

Monseigneur, ils ont espéré et nous espérons que toutes ces démarches, rentrant dans votre projet d'amélioration auquel vous avez bien voulu nous associer vous seront agréables, et que Votre Grandeur voudra bien aussi les revêtir de son suffrage, approbation et sanction que nous réclamons tous, aux fins de perpétuer la bonne œuvre et de soulager sur ce point votre sollicitude pastorale. Le nouveau Supérieur général de la Congrégation de Saint-Lazare a accepté la direction, toutefois sous votre bon plaisir et approbation, et nous supplions Votre Grandeur de confier aux Messieurs qui dirigeront votre Séminaire son approbation pour les diverses fonctions du saint ministère dans cette ville et arrondissement.

M. Compans qui a professé la théologie dans ce Séminaire et qui est nommé Assistant du Général, est invité par lui de se rendre incessamment pour organiser l'établissement. Il est, dans ce moment, à Toulouse, et nos lettres vont l'inviter et le presser d'arriver le plus tôt possible à cause de la rentrée prochaine des élèves. Veuillez bien aussi, Monseigneur, par toutes ces louables considérations nous envoyer incessamment les approbations et croire... »

✱

Pendant ce temps, les pourparlers avec la Congrégation de la Mission étaient en train, mais les choses n'allaient pas aussi vite ni aussi bien qu'on l'avait espéré et qu'on le laissait entendre.

Le Vicaire général des Lazaristes, M. Verbert, nommé en 1816, ne disposait alors que d'une centaine de prêtres, pour la plupart âgés et fatigués, et bien peu préparés à la direction des séminaires. Néanmoins, M. Verbert fit bon accueil à la demande des Sarladais, et il écrivit à Mgr Lacombe, le 6 novembre, pour lui demander son agrément en ce qui concernait la direction du séminaire.

L'évêque s'empressa de la donner, le 10 novembre, avec « le témoignage le moins équivoque de son estime » pour la personne du Vicaire général et pour sa congrégation.

Mais, tandis qu'à Sarlat on donnait comme toutes proches des réalisations, qui n'étaient en fait que des espérances, au point d'affirmer que les futurs directeurs entreraient en fonction dès la rentrée prochaine, M. Verbert, lui, était fort embarrassé pour trouver des sujets capables de remplir le service qu'on attendait d'eux. Pour témoigner cependant de sa bonne volonté, il envoya à Sarlat, en précurseurs, deux jeunes étu-

dians de la Mission, MM. Villedieu et Pécontal, qui tout en rendant quelque service dans l'enseignement, continueraient leur propre formation (15).

Et le temps passait... Quand vint le moment de la rentrée des cours, les nouveaux directeurs n'avaient pas encore été désignés. Il fallut donc qu'à Sarlat on pourvût provisoirement à leur remplacement.

A Angoulême, l'administration diocésaine montrait de l'impatience. Le curé de Sarlat écrivait, le 12 décembre, au Vicaire général pour le rassurer :

*« Sa Grandeur et vous, Monsieur, pouvez être tranquilles sur les professeurs du séminaire. Deux jeunes demi-boursiers enseignent septième, sixième, cinquième ; deux jeunes Lazaristes, la quatrième et troisième, il doit en venir un autre pour la seconde, puis un prêtre Lazariste pour la théologie, ils doivent venir dans le cours de la semaine prochaine avec M. le Supérieur de Montauban. En attendant, M. Lagorse, professe la théologie, et il y a au collège un excellent professeur de rhétorique et de logique. »*

Ce même jour, M. Luguët mandait au sous-préfet :

*« Nous présumons que MM. les Lazaristes ne tarderont pas à prendre la direction du séminaire puisqu'ils ont déjà envoyé quelques professeurs. »*

Croyant donc à la venue imminente des nouveaux directeurs, le curé de Sarlat avait invité M. Luguët à venir présider l'installation du Supérieur, mais, le 19 décembre, il se hâta de le décommander et de mettre les choses au point : *« Ce n'est plus pour vous concerter avec M. le Supérieur Lazariste de Montauban que j'avais annoncé pour venir faire l'interim de la supériorité, car il a marqué ultérieurement que la multitude de ses élèves et le défaut de secours de remplacement ne lui permettaient pas de quitter son poste. M. le Supérieur général nous a aussi fait part de difficultés qu'il éprouvait pour envoyer supérieur et directeur. »* M. Larouverade, qui était alors au plus fort de ses démêlés avec l'abbé Lagorse, exprimait en outre le désir que celui-ci cessât d'être supérieur à la fin du trimestre en cours.

Ces longueurs pour trouver les directeurs du séminaire je-

---

(15) Les Filles de la Charité venaient d'être installées à Sarlat, ce qui influença sans doute la décision de M. Verbert. Voici comment était narrée cette installation des Sœurs dans le carnet manuscrit intitulé : *« Notes ecclésiastiques sur les Sujets composans le clergé du diocèse de Périgueux »*, rédigé en 1818, et dont nous avons déjà parlé : *« Les Sœurs de la Charité, dites Sœurs grises, ont été établies à Sarlat par les soins et la tendre sollicitude de Mlle de Marqueyssac. Elles sont destinées à distribuer des secours à demeure aux pauvres malades et infirmes qui ne peuvent pas être reçus à l'hôpital. Cette intéressante institution est connue sous le nom de Miséricorde ; Mlle de Marqueyssac l'avait dirigée depuis sa jeunesse. Il y avait eu dans les temps une administration composée des hommes les plus respectables sous l'autorité des évêques ; les réglemens étaient fort beaux et fort sages. Les dames et les demoiselles de la ville secondaient la directrice ; les secours étaient abondants ; ce zèle a disparu à mesure que la charité s'est refroidie ; il n'était plus possible de maintenir cet établissement si on n'avait pas appelé les Sœurs de la Charité. Elles sont établies à Sarlat depuis deux ans, 1816. Il y a des arrangemens à prendre pour consolider cette œuvre si importante. On a eu négociation avec M. Verbert, Supérieur général, pour terminer définitivement. Un pareil établissement serait nécessaire à Périgueux »* (pp. 67-68).

taient l'évêché d'Angoulême dans le désarroi. M. Luguët écrivait, le 8 janvier 1817, au curé de Sarlat : « *Nous sommes surpris que MM. les Lazaristes ne tiennent pas leur parole et qu'ils nous laissent dans une perplexité et une incertitude sur les espérances que nous avions conçues.* »

La Congrégation de la Mission, pourtant, poursuivait activement ses démarches pour trouver un supérieur, et elle tenait Sarlat au courant. Le 7 janvier, M. Larouverade pouvait mander à l'évêque : « *M. Grenier, Lazariste, curé de Villefranche-en-Rouergue, je crois, est nommé, dit-on, supérieur de votre séminaire de Sarlat, mais il n'est pas venu et n'a même pas écrit encore.* »

Enfin, le 14 janvier, le même annonçait à M. Luguët : « *M. le Général des Lazaristes est embarrassé n'ayant que peu de sujets qui sont tous placés. Néanmoins, il vient d'écrire à M. l'abbé Loqueyssie qu'il lui enverra incessamment un vieux prêtre Lazariste M. Petitdidier, qui est au Mans où il jouit d'une excellente réputation sous tous les rapports (16). M. Loqueyssie n'ayant pas encore reçu de réponse à la première lettre qu'il a adressée à un M. Andrieux, Lazariste, curé de Villefranche-du-Rouergue, va lui écrire une seconde. Ce dernier M(onsieur) a professé au séminaire de la Congrégation à Toulouse où il était supérieur des philosophes.* »

M. Petitdidier ne tarda pas à rejoindre Sarlat et, peu après, au début de février, se présentait enfin M. Andrieux (17). Aussitôt prévenu, M. Luguët accourut pour procéder à l'installation officielle des Lazaristes au séminaire, installation dont le procès-verbal fut ainsi libellée :

« *Aujourd'hui dans la ville de Sarlat et le treize de février mil huit cent dix-sept, Nous, vicaire général soussigné, en vertu de la Commission spéciale qui nous a été donnée par Monseigneur l'Evêque d'Angoulême, en date du 29 janvier dernier, avons convoqué le Conseil d'administration du séminaire provisoire du diocèse, et avons réglé et arrêté les comptes de M. Lagorce, supérieur dudit Séminaire, et avons révoqué et révoquons la Commission qui lui avait été donnée pour sa direction, et que nous avons transmise et confiée à MM. les Lazaristes selon*

(16) Le 17 janvier 1817, Mgr Michel-Joseph de Pidoll, évêque du Mans, délivrait un élogieux certificat à M. Petitdidier, qui avait enseigné plusieurs années la théologie et la philosophie dans son séminaire (*Arch. de l'évêché de Périgueux, carton sem. de Sarlat*). — Dans une lettre, datée du collège du Mans, 18 janvier, M. Petitdidier écrivait à M. Verbert, qu'après avoir reçu une réponse de l'abbé Loqueyssie « *qui est toute aimable et toute paternelle* », il partira « *incessamment et sans délai raisonnable espérant toucher au port si ardemment désiré. M. de Loqueyssie, poursuit-il, m'annonce deux jeunes confrères de Montauban, et il attend le quatrième que vous lui faites espérer. Ainsi vous serez tranquille de ce côté-là. Je suis très sensible aux bontés de M. l'abbé. Il me paraît que c'est un vénérable Patriarche et qu'il ressemble à ces anciens hommes qui sont nos pères dans la foi...* » (*Arch. de Saint-Lazare*).

(17) M. Jean-François Andrieux naquit à Bosc-en-Rouergue, le 22 mars 1759. Admis dans la Congrégation de la Mission, il fut reçu au séminaire de Cahors, le 11 mars 1776, et y fit les vœux, le 12 mars 1778. Il aurait été professeur à Albi, avant la Révolution. Après la Tourmente, il devint curé de Villefranche-du-Rouergue, puis supérieur de Sarlat (1817-1822). Il se retira à Villefranche, en 1822, devint visiteur de la Province d'Aquitaine, en 1829, et mourut à Villefranche, le 7 septembre 1831.

la demande qu'en a fait M..., Supérieur général de cette Congrégation, représentée par MM. Andrieux et Petittidier, prêtres, qui ont comparu dans la séance de ce jour et ont accepté et accepté la dite direction promettant de se conformer en tout aux ordres de Monseigneur, qui approuvera les règlements qu'ils auront à établir, pour le gouvernement intérieur et extérieur du Séminaire, — en conséquence, nous avons chargé et chargé le Bureau d'administration d'installer ou de faire installer MM. les Lazaristes susnommés dans notre Séminaire selon les formes d'usage en pareil cas, leur faisant remettre les clefs de tout ce qui le concerne en signe de possession, bien entendu qu'il sera fait un inventaire de tout le mobilier, ustensiles, ornements d'église, provisions ou denrées qui pourront leur être livrés, dont l'original sera signé par le Bureau et MM. les Lazaristes et copie sera expédiée en double pour en être remise une à Monseigneur l'Evêque d'Angoulême. Fait à Sarlat, le même jour et an que dessus » (18).

L'installation de M. Andrieux comme supérieur eut lieu le lendemain. Le soir-même, celui-ci en prévenait ainsi Mgr Labombe :

« En conséquence des ordres qui m'ont été donnés par M. notre Supérieur général, je me suis rendu à Sarlat pour y occuper la place de supérieur dans votre séminaire. J'ai lieu de croire que notre Supérieur ne m'a écrit que d'après la demande ou au moins l'approbation de Votre Grandeur.

J'ai trouvé à mon arrivée M. votre Vicaire général que la Ville a vu avec la plus grande satisfaction. La conduite qu'il a tenue a pénétré les habitants de reconnaissance et a manifesté combien il était digne de votre confiance. Elle aurait augmenté, s'il était possible, l'estime et la vénération dont ils étaient déjà pénétrés pour Votre Grandeur. Il a eu la bonté de m'installer aujourd'hui, je vous en fais mes très humbles remerciements. Je tâcherai de me conduire de manière à mériter vos suffrages. »

Enfin, le 2 mars suivant, M. Luguët envoyait lui-même le compte rendu suivant à l'archevêque de Reims, Grand Aumônier de France :

« Par acte du 3 octobre 1816 passé à Sarlat, Votre Excellence est constituée donataire du Séminaire de cette ville par les personnes pieuses qui en ont fait l'acquisition. Par ce même acte il est dit que ladite fondation est acceptée par Monseigneur le Grand Aumônier de France à deux conditions : la première, que la propriété dont il s'agit, sera destinée pour l'établissement d'un Séminaire. La seconde, que MM. les Lazaristes, qui l'occupaient autrefois, l'occuperaient encore aujourd'hui.

Monseigneur l'Evêque d'Angoulême, fut prévenu des démarches faites par ces bienfaiteurs en date du 27 octobre, et, désirant toute la stabilité possible pour cette donation, ne put qu'applaudir aux mesures qui avaient été prises, n'attendant plus que l'avis de Votre Excellence pour lui manifester la joie qu'il en ressentait et la prier d'honorer son Séminaire de ses bontés et de sa bienveillance ; bientôt M. le Supérieur général des Lazaristes sollicitait l'approbation de Monseigneur l'Evêque pour que la direction de son Séminaire lui fut confiée. C'est avec le plus

(18) Arch. Evêché de Périgueux, carton Sém. de Sarlat. — M. Andrieux et son confrère François Petittidier, furent agrégés à la Confrérie des Pénitents blancs de Sarlat, le 17 février 1817, à peine étaient-ils arrivés (Registre des Pénitents, arch. de l'évêché).

grand plaisir qu'il la lui accordait en lui ajoutant qu'en cas de concurrence et de compétitions, la Congrégation de Saint-Vincent de Paul serait la préférée.

D'après ces préliminaires, j'ai été envoyé par Monseigneur l'Evêque d'Angoulême à Sarlat, pour régler et arrêter les comptes de l'établissement et installer MM. les Lazaristes. Tout a été définitivement réglé et arrêté le 13 février.

MM. Andrieux et Petitdidier, envoyés par leur Supérieur général, ont pris possession du Séminaire ; les clefs leur ont été remises, l'inventaire des meubles, ustensiles, a été fait, et de tout a été dressé procès-verbal.

J'ai réuni nos élèves qui sont en assez grand nombre, leur ai fait connaître que leur premier devoir était l'obéissance et la docilité aux supérieurs qui leur étaient donnés et qui leur enseigneraient toutes les vertus ecclésiastiques, et qu'enfin nous concevions sur leur compte les plus grandes espérances que nous nous plaisions à croire bien fondées.

J'ai cru, Monseigneur, devoir vous faire l'exposé que je viens de mettre sous les yeux de Votre Excellence, soit pour l'intérêt qu'elle voudra bien prendre à cet établissement qui est le sien sous tant de rapports, soit parce que désirant mériter son estime en répondant aux bontés dont elle m'a comblé, elle voie que je n'en néglige pas les occasions. »



Le retour des Lazaristes à Sarlat fut accueilli favorablement par la population, en souvenir du passé.

La Sœur Marobes, supérieure de la communauté de Sainte-Marthe d'Eymet, écrivait à M. Andrieux, le 15 mars, un mois à peine après l'arrivée du supérieur, pour lui annoncer qu'une mission à donner tous les six ans dans la paroisse de la Landuce, au diocèse d'Agen, par les missionnaires de Saint-Lazare de Sarlat, venait d'être fondée par une propriétaire de cette paroisse. La religieuse demandait seulement pour diriger cette mission un Lazariste, qui serait aidé par deux ou trois autres prêtres.

Elle priait en outre M. Andrieux de lui procurer un prêtre selon le cœur de Dieu pour diriger sa communauté, composée de quatorze religieuses de chœur ou converses, et elle ajoutait : « Nous sommes de l'ordre de Sainte-Marthe, notre règle a été composée par un saint missionnaire de votre congrégation et a toujours été dirigée par un d'eux. J'ai le plus vif désir qu'elle le soit encore... Nous sommes agrégées par droit d'affiliation à l'ordre des Filles de la Charité, qui sont aussi les vôtres. Eh bien ! soyez aussi nos pères spirituels et venez à notre secours » (19).

La bonne religieuse se trompait. Dans ses affirmations, nous avons un exemple typique, entre bien d'autres, de la confusion qui existait dans les esprits entre les Prêtres de la Congrégation de la Mission de Périgueux, fondés par Jean de la Cropte de Chantérac, et les Prêtres de la Congrégation de la Mission, fondés par saint Vincent de Paul, appelés encore Lazaristes. Ce sont les premiers qui furent, jusqu'à la Révolution, les directeurs spirituels de la congrégation de Sainte-Marthe ; ils n'avaient de

(19) Archives de Saint-Lazare. — Sur les Prêtres de la Congrégation de la Mission de Périgueux, voir *Annales de la Congrégation de la Mission*, 1954, pp. 408 ss.

commun avec les Lazaristes que le nom. Quoi qu'il en soit, il est fort probable que M. Andrieux ne put donner suite aux propositions de la Sœur Marobes.

C'est au cours de cette même année 1817 que fut rétabli le diocèse de Périgueux. Des difficultés d'ordre politique s'opposèrent à ce que l'évêque nommé à ce siège, Mgr de Lostanges, prit la direction du diocèse, et ce ne fut qu'en 1821 que, les obstacles étant levés, il put rejoindre le Périgord. Durant cet intervalle, Mgr Lacombe continua d'administrer les deux diocèses d'Angoulême et de Périgueux, auquel Sarlat était rattachée, et le séminaire resta sous sa juridiction.

\*\*

L'avenir du séminaire paraissait assuré, lorsqu'au début de 1819 parvint à Angoulême, une nouvelle peu rassurante : le Conseil d'Etat avait annulé la dotation faite à la Grande Aumônerie de France.

Les propriétaires du séminaire, désemparés, sans prendre le temps de consulter Mgr Lacombe, en firent incontinent donation à la ville de Sarlat.

M. Andrieux en donnait avis au vicaire général d'Angoulême, le 10 février : « *Le Conseil d'Etat, lui écrivait-il, n'ayant pas voulu permettre qu'on nous donnât le Séminaire, ceux qui en avaient fait l'acquisition l'ont donné à la ville, à condition que nous en aurions l'administration.* »

Mgr Lacombe se montra fort contrarié, non seulement à cause de ce nouveau désarroi dans la possession de l'immeuble, mais surtout parce que la donation avait été faite à la ville de Sarlat plutôt qu'au diocèse. M. Luguët écrivait, le 22 février, à M. Andrieux :

« *La versatilité des acquéreurs du Séminaire est extraordinaire. En premier lieu, ils firent donation à Monseigneur l'Evêque d'Angoulême pour son séminaire. Ensuite, à Monseigneur le Grand Aumônier, qui devait vous en confier l'administration. Troisièmement enfin, ils font donation à la ville de Sarlat... Ces différents actes sont-ils terminés ? Et dans le cas que le dernier soit ferme et stable, le département peut-il consentir que ses fonds soient employés sur un séminaire, qui ne lui appartient pas et que l'évêque ne peut regarder comme sien ?... »*

M. Andrieux, qui n'avait eu aucune responsabilité dans cette affaire, prit sur lui, par pur amour de la vérité, de disculper les intéressés. Il répondait, le 3 mars, à M. Luguët :

« *Nous ne pouvons pas accuser les donateurs de versatilité. Le Conseil d'Etat n'a pas voulu accepter les donations précédentes et il était instant de terminer cette affaire. Mme Labesse était morte ; sa sœur l'a remplacée en qualité d'héritier. On ne pouvait pas compter sur les héritiers des autres donateurs. Cependant, il y en avait un qui était en danger de mort. On a écrit de Paris que c'était le seul moyen de consolider la donation. Le gouvernement vient de l'accepter.*

*Je n'ai pas voulu envoyer à Sa Grandeur un double de l'acte sans être assuré de son acceptation.*

*J'aurai désiré que le gouvernement l'eût laissé entre les mains de Monseigneur l'Evêque et lorsque j'ai appris tous ces changements, j'en ai été si fâché, que j'ai écrit à Paris pour m'en plaindre. J'ai même été sur le point de me retirer chez moi. Mais, réflexion faite, et d'après ce qu'on m'a répondu de Paris, j'ai vu que les choses n'en iraient pas plus mal.*

*Nos Seigneurs les Evêques n'avaient pas la propriété des séminaires avant la Révolution. Il leur suffit d'en avoir la jouissance et Monseigneur l'Evêque d'Angoulême peut toujours regarder le séminaire de Sarlat comme son séminaire et le faire administrer comme bon lui semble. Il n'a été donné que pour cette fin. L'acte de vente l'énonce suffisamment, et vous pouvez croire que les donateurs sont fâchés de n'avoir pu faire mieux.*

*La ville s'intéresse à la prospérité de cet établissement ; ce qu'elle n'aurait pas fait, si elle n'avait pas été propriétaire. Aussi ne nous alarmons pas ; laissons couler l'eau et espérons que tout ira bien. »*

Deux jours auparavant, M. Andrieux avait écrit à Mgr Labouche dans le même sens. Il lui précisait en outre qu'il avait fait faire plus de 4.000 francs de réparations, en y comprenant l'achat de meubles : que le séminaire avait besoin d'une salle d'étude, parce que l'appartement épiscopal, dont on se servait à cette fin, était trop petit, et que d'ailleurs il faudrait le remettre à la disposition de l'évêque, quand il daignerait venir au séminaire.

En vérité, l'acte de cession du séminaire à la ville avait été passé depuis plusieurs mois déjà, devant le notaire Michelot, le 6 juin 1818 exactement, et il avait été signé par MM. Loqueyssie, de Gisson, Mme Marguerite Chaussée-Labesse, Renias, religieuse, Mlles Elisa de Campagne et Gabrielle Tapinois de Bétou. Cet acte portait :

*« La présente donation est faite à la ville de Sarlat, à condition que tous les objets seront employés à l'établissement d'un Séminaire ou d'une Ecole secondaire ecclésiastique, et que tous les revenus demeureront à la disposition des administrateurs de ces établissements, qui ne pourront être tenus que dans les bâtiments donnés, ou dans la commune.*

*Lequel Séminaire ou laquelle Ecole secondaire ecclésiastique seront administrés par les Prêtres de la Congrégation de la Mission, connus sous le nom de Lazaristes, avec l'approbation de l'Evêque, comme ils administraient autrefois (20).*

(20) Au cours du procès qui s'engagea plus tard entre la Commission de l'Hospice de Sarlat et la Commission administrative des Séminaires, cette clause souleva des difficultés. Dans une note imprimée sur la situation légale de l'Ecole secondaire ecclésiastique Saint-Joseph de Sarlat, il y était répondu : « On comprend sans peine que les donateurs, ayant en vue les avantages religieux du diocèse, ne se soient pas arrêtés à la pensée d'imposer comme une obligation à l'évêque diocésain ce qui, sous l'impression d'anciens souvenirs, n'était pour eux qu'un désir secondaire. 1° La nécessité de confier le séminaire aux Lazaristes avant le terme de dix ans, pour entrer en jouissance de l'immeuble de Sarlat, eût pu créer à l'évêque une difficulté insurmontable, et le priver pour de longues années, sinon pour toujours, du bénéfice de la donation. Actuellement, il serait difficile de savoir si, pour déférer au désir des donateurs, Mgr de Lostanges, évêque du diocèse de Sarlat, fit quelque démarche auprès des Lazaristes. Il est à croire que la nécessité le contraignit de recourir, pour l'installation et la direction du séminaire, aux prêtres de son diocèse. Longtemps même, après le terme de dix ans fixé dans l'acte de donation, les Lazaristes, comme toutes les autres associations religieuses, étaient peu nombreux et insuffisants pour répondre à tous les besoins. Tout récemment, l'évêque actuel de Périgueux et de Sarlat (Mgr Dabert) a vainement fait appel aux Lazaristes pour la direction de son grand séminaire, transféré de Sarlat à Périgueux. Cet établissement pourtant dans des conditions tout autrement avantageuses que l'établissement de Sarlat, en 1818, alors tout délabré et en partie démoli

*A condition encore que le Séminaire ou l'École ecclésiastique seront formés et en activité de service dans le délai de dix ans, et que s'ils sont supprimés dans la suite ou établis hors la ville de Sarlat, dès lors la jouissance et tous les revenus desdits objets appartiendront à l'Hôpital de Sarlat pendant tout le temps que l'un ou l'autre de ces deux établissements n'existeront pas dans les bâtiments donnés ou dans ladite ville. »*

Une ordonnance royale du 7 octobre 1818 approuva cet acte de donation et autorisa « M. le Maire de Sarlat à accepter, au nom de cette ville : 1° les bâtiments de l'ancien séminaire de Sarlat, offerts en donation par MM. Lachaud-Loqueyssie, Gisson, et par les dames Chaussée-Labesse, Reniac et Laborie de Campagne ; 2° un enclos joignant celui du séminaire, offert en donation par la dame Tapinois de Bétou ; 3° une somme de 1.000 francs, offerte également en donation par la dame Mirandot de Péchaud, pour les réparations ou l'ameublement de ces bâtiments. Ces bâtiments sont destinés pour l'établissement d'un séminaire ou d'une école secondaire ecclésiastique. S'ils cessaient d'être employés, ils seraient reversibles à l'hospice de Sarlat » (21).

Dans cette approbation royale était aussi comprise la donation faite aux mêmes conditions par M. de Bétou, le 6 juin 1818, de la terre du Calvaire, acquise de Jean Ferrier, le 29 juin 1816, au prix de 2.300 fr. La ville de Sarlat, représentée par son maire, donna son acceptation par acte notarié, le 29 janvier 1819 (22).

## Chapitre cinquième

### LE SUPÉRIORAT DE M. ANDRIEUX

Avant la Révolution, M. Andrieux avait professé la théologie au séminaire d'Albi, pendant huit ans. Après la Tourmente, il était devenu curé de la paroisse de Villefranche-du-Rouergue, en son pays natal.

par les détenteurs. Au reste, pour lever même l'ombre d'une contestation, Mgr l'Evêque de Périgueux obtiendra sans peine, s'il le faut, la renonciation des Lazaristes à tout droit éventuel. — 2° Mais cette renonciation n'est nullement nécessaire, puisque la clause de l'acte de donation qui concerne les Lazaristes n'est et n'a jamais été considérée par la ville de Sarlat, par l'administration des hospices, par les héritiers des donateurs et par le Gouvernement lui-même que comme l'expression d'un louable désir, et non comme une *condition sine qua non*. » (Arch. de l'évêché de Périgueux.)

21) *Bulletin du département de la Dordogne* du 16 décembre 1818, cité par Rocal, B.H.A.P., 1951, pp. 275-276.

22) Comme épilogue de cette histoire, notons que le 22 novembre 1865, il y eut échange entre Mgr Dabert, évêque de Périgueux, agissant en qualité de président de la Commission administrative des Séminaires, et la Ville de Sarlat. Celle-ci abandonnait son droit de propriété sur le séminaire et recevait en contre-partie la propriété du jardin du Plantier, acquis jadis par Mgr de Lostanges, et dont le séminaire était régulièrement propriétaire. Cette convention fut approuvée par le Gouvernement, le 11 février 1866. Plus tard, vers 1883, s'engagea un procès entre la Commission des hospices de Sarlat et la Commission administrative des séminaires au sujet de la propriété du Collège ou Ecole Saint-Joseph, tenue par les RR. PP. Jésuites, que Mgr George avait appelés, en 1850, et qu'il avait établis dans les locaux de l'ancien séminaire. Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de ce procès : on en trouvera le détail dans la *Semaine religieuse de Périgueux*, année 1907, pp. 191, 209, 254.

Abandonnant momentanément sa paroisse, il obéit à la requête de son Supérieur général, pour venir organiser le séminaire confié à sa congrégation, pensant qu'une fois l'affaire lancée, il pourrait revenir chez lui.

Le curé de Sarlat en faisait part à M. Luguët, vicaire général d'Angoulême, le 3 avril 1817, deux mois après l'installation du supérieur.

*« M. le Supérieur est parti, disait-il, pour aller faire faire les Pâques à sa paroisse, et mettre ordre à ses affaires domestiques qu'il avait laissées in statu quo, ne croyant venir que pour un bref temps et pour organiser la maison, mais comme il nous a paru très propre à la supériorité et nécessaire à l'établissement dans sa position actuelle, il en a été donné avis à M. le Général de sa Congrégation avec instante prière de fixer ici M. Andrieux, et depuis son départ il est survenu à son adresse une lettre du général que nous sommes autorisés à croire impérative. La position actuelle du séminaire, le changement de direction, la cherté de tous les comestibles, les difficultés de M. Lagorse l'ont porté à permettre à plusieurs élèves d'aller pour cette année exclusivement à toutes autres de passer la quinzaine de Pâques dans leur famille, et si le Bureau n'avait pris des mesures pour venir à son secours, il se voyait obligé de les renvoyer tous et de fermer la maison. Un des jeunes Lazaristes enseigne la logique à quatre ou cinq élèves, sous les yeux et la direction de M. Andrieux. »*

Effectivement, M. Andrieux reçut l'ordre de demeurer à Sarlat. M. Larouverade s'empressait de le faire savoir à M. Luguët, le 25 avril, disant : *« M. Andrieux, supérieur, a reçu de son général, l'ordre de rester au poste de Sarlat : il nous a écrit pour nous en faire part, et nous annoncer qu'il rentrera à la fin du courant. M. le Supérieur général se propose de venir visiter la maison dans le cours de cette année. »*

Cette visite du Vicaire général de la Congrégation de la Mission se fit au début de juillet. A cette occasion, le curé de Sarlat écrivait à M. Luguët, à la date du 16 juillet : *« M. Verbert, Supérieur général de la Congrégation de Saint-Lazare, a passé ici ces jours derniers en visite : il me paraît être en tous points digne de sa place. »*

Comme ses prédécesseurs, M. Andrieux se trouva aux prises avec de graves difficultés financières, les mêmes difficultés qui tout au long de l'épiscopat de Mgr Lacombe, entravèrent la bonne marche du séminaire.

Le Bureau administratif ne fournissait que de maigres subsides, formés par les bourses et demi-bourses et quelques rares pensions d'élèves. Les ressources ne couvraient pas les dépenses et le supérieur ne savait comment remédier à la situation. M. Larouverade constatait, le 29 mai 1817 : *« Le séminaire est dans un tel état de détresse que MM. les Lazaristes sont dans le cas d'avancer leurs propres fonds pour ne pas l'évacuer et en fermer la porte. »*

M. Andrieux se rendit à Angoulême, le 25 juin, pour présenter ses comptes à Mgr Lacombe, et lui exposer la situation financière du séminaire.

Une lettre du sous-préfet, adressée à M. Luguët, l'avait précédé et disait : *« Vous sentez que cette position doit être fort gênée. On n'a reçu que deux trimestres. Cette année, les pensions ne peuvent pas couvrir les dépenses. Et il faut que le séminaire marche dans un temps où les dépenses sont plus fortes*

*qu'elles ne l'aient été de mémoire d'homme.* » Et pour alléger le budget, le magistrat proposait de faire commencer les vacances au 1<sup>er</sup> août ; on ne retiendrait que les élèves qui devaient concourir dans les exercices du collège.

Les directeurs du séminaire n'avaient pas non plus de traitement, ni de quoi pourvoir à leur entretien. Comme M. Verbert en causait un jour avec le Grand Aumônier de France, et particulièrement du cas des deux jeunes Lazaristes, MM. Villedieu et Pécontal, qui professaient au séminaire, le prélat leur fit attribuer deux bourses..

En communiquant ce renseignement à M. Luguët, M. Larouverade ajoutait : *« J'ai fait part à M. le Supérieur de votre bienveillante présentation et inscription au budget départemental pour une dotation de 500 francs chaque, tant pour lui que pour ses collègues : il m'a chargé de vous en remercier ainsi que Monseigneur, et de vous dire à tous les deux que si cette dotation avait lieu, ou que l'établissement eût d'autres ressources, il s'empresserait de remettre les deux bourses à la disposition de Monseigneur. »*

La promesse de Mgr Lacombe était sincère. Il s'adressait, le 17 mai, au Grand Aumônier, pour solliciter son intervention en faveur du séminaire. Après s'être plaint de la mauvaise administration de M. Lagorse qui, de plus, retenait *« des pensions de boursiers dont il a reçu le montant »*, et forçait ainsi *« ces jeunes gens à payer deux fois ou à sortir du séminaire qui ne peut fournir à leur maintien »*, il terminait : *« Je vous prie, Monseigneur, d'inviter M. le préfet de la Dordogne à me seconder dans cette affaire qui m'inquiète, parce que je conçois des alarmes sur le sort de mes séminaristes menacés de prendre des vacances avant le temps et d'interrompre des études si heureusement suivies sous MM. les Lazaristes, qui dirigent aujourd'hui mon séminaire et que je recommande à vos bontés pour un traitement que sans doute aura voté le Conseil général du département de la Dordogne, puisque chaque département doit voter pour les établissements qui se trouvent dans son ressort, d'après ce que m'a dit M. le préfet de la Charente. »*

Quelque temps après, en recevant la liste des boursiers de son diocèse, Mgr Lacombe constata avec étonnement que les deux bourses attribuées à MM. Villerieu et Pécontal, avaient été prélevées sur les bourses destinées aux élèves du séminaire. Averti du fait, M. Andrieux s'empressa d'écrire à l'évêque :

*« M. Larouverade, curé de cette ville, m'a fait l'honneur de me dire que M. Villedieu et M. Pécontal, membres de notre congrégation, avaient été mis au nombre des boursiers de votre diocèse ; j'en ait été surpris et fâché. Soyez persuadé, Monseigneur, que je ne suis pour rien dans cette affaire, et Votre Grandeur peut être assurée que, tant que je serai supérieur de son séminaire, ces deux bourses seront à sa disposition. L'intérêt ne fut jamais mon mobile. M. Ferlas, directeur de l'école de Sorrèze, m'a prié et me fait prier plusieurs fois de me fixer auprès de lui, et m'a offert une maison meublée et deux mille francs d'appointement, payables un douzième par mois. J'ai préféré venir dans votre diocèse, dans la seule vue de lui être utile. Je ne demande pour mes confrères et pour moi que victum et vestitum, et je compte assez sur la bonté de Votre Grandeur et son amour pour son séminaire pour être persuadé qu'elle prendra les moyens nécessaires pour nous procurer l'un et l'autre. »*

L'évêque se contenta de répondre au supérieur, qu'il serait à propos qu'il écrivit au Grand Aumônier pour lui dire que MM. Pécontal et Villedieu, qui sont portés sur l'ordonnance du 30 mars précédent comme boursiers ne peuvent y figurer comme tels, attendu qu'ils ne sont pas du diocèse, et que l'évêque était déterminé à leur accorder une dotation particulière et équivalente comme professeurs.

MM. Andrieux et Petitdidier vauaient non seulement aux fonctions du séminaire, mais en bons missionnaires s'employaient aussi à rendre service au clergé de Sarlat. M. Larouverade leur rendait ce témoignage : « *M. Andrieux et son confrère se rendent obligeamment utiles à la paroisse. Ce dernier a prêché le jour de la Pentecôte, et se propose de prêcher le jour de l'Assomption de la Vierge ; M. Andrieux me remplace à la première messe du dimanche et de la semaine, depuis la grave indisposition qui m'oblige à garder la chambre, dès le jour de l'Ascension inclusivement ; il nous donne encore deux séminaristes pour le catéchisme des dimanches. L'établissement est malgré ses réductions et économies dans une grande détresse.* »

A la fin de l'année scolaire, Mgr Lacombe daigna remercier le supérieur pour son dévouement : « *Nous voyons avec plaisir, lui écrivait-il, que le moment de vous délasser est enfin arrivé ; nous nous réjouirons d'apprendre que vous et vos Messieurs ont réparé leurs forces pour recommencer de nouveau les honorables exercices auxquels vous livrez avec autant de dévouement que de zèle. Si dans le nouvel ordre de choses le séminaire de Sarlat cesse d'appartenir au diocèse d'Angoulême, au moins aurons-nous à nous féliciter de vous avoir vu de près pour justifier par nous-même l'éloge que vous avez si bien mérité. Si nous avons des regrets de n'avoir plus de rapports avec vous quant à vos fonctions, nous éprouverons toujours une douce satisfaction de vous avoir confié ce que nous avions de plus cher et nous publierons volontiers que vous avez répondu à notre attente » (16 août 1817).*

Dans cette lettre, l'évêque faisait allusion au rétablissement du siège de Périgueux, qui venait d'être décrété, et il caressait déjà l'espoir d'attacher à son séminaire d'Angoulême le supérieur auquel il décernait ces éloges. Nous le verrons plus loin, les circonstances déroutèrent ces projets.

Le séminaire d'Angoulême venait enfin d'être établi, en cette même année 1817. Comme Mgr Lacombe n'avait pas encore trouvé des directeurs, à qui le confier, M. Andrieux lui proposa d'envoyer provisoirement les séminaristes charentais à Sarlat. En vue de cette éventualité, il avait même déjà fait arranger un nouveau dortoir sous les combles de sa maison, et il annonçait à l'évêque que les travaux seraient achevés à la fin de septembre, et que les frais de construction seraient soldés avec de l'argent prêté sans intérêt par une personne amie.

Non seulement M. Andrieux avait agrandi le logement, mais il s'était encore soucié de renforcer le personnel enseignant. Vers la fin des vacances, le 10 octobre, il en prévenait M. Lugaet : « *Le séminaire de Sarlat sera bien monté, lui écrivait-il, cette année nous y serons pour le moins six, dont quatre prêtres. Les autres deux, quoique peu avancés dans les ordres, sont membres de la congrégation et très bons sujets. Ils sont en état l'un et l'autre d'enseigner la rhétorique et la philosophie. Je persiste donc à croire que, vu les circonstances actuelles, le mieux serait que (les séminaristes d'Angoulême) se rendissent*

tous ici, pour cette année, à moins que vous n'en jugiez autrement. »

Les propositions de M. Andrieux ne furent pas agréées ; le séminaire de Sarlat garda le *statu quo*, avec le même personnel que l'an précédent, et c'est ainsi que débuta la nouvelle année scolaire.

Elle fut marquée, comme d'ailleurs les suivantes, par le même marasme financier. Bien qu'il eut déjà bien de la peine à faire subsister son monde, M. Andrieux fut contraint de mettre la maison en état. Le 16 août 1819, il faisait part à M. Luguët des travaux qu'il avait dû entreprendre :

*« Le toit du séminaire et celui de l'église, écrivait-il, étaient dans un état déplorable. Il pleuvait partout. Il y avait plusieurs pièces de bois qui étaient pourries et surtout quantité de lambris qu'il a fallu renouveler.*

*Une muraille haute qui longe le chemin qui conduit de la ville à Saint-Cyprien, avait croulé et encombré le chemin. J'ai eu ordre de la part de M. le Commissaire de la faire relever. Il m'en a fallu refaire 180 mètres carrés.*

*Lors de notre entrée au séminaire, vous avez été témoin qu'il y avait peu de matelas et très peu de couvertures, de sorte que la plupart des élèves étaient obligés de les porter de chez eux ; plusieurs même étaient obligés de porter des pliants pour les faire servir de bois de lit. J'ai pourvu à tout cela. »*

Les difficultés financières du séminaire s'aggravèrent encore par le fait que Mgr Lacombe, ayant maintenant deux séminaires à sa charge, paraissait avantager le séminaire d'Angoulême au détriment de celui de Sarlat. Aussi, la comptabilité de l'évêque d'Angoulême était-elle loin d'être en règle et sans reproche.

M. Andrieux finit par s'en énerver et, le 21 décembre 1819, il adressait à M. Luguët ces lignes, où il laisse percer son impatience :

*« Si je dois continuer à perdre, je suis forcé de faire la démission de supérieur du séminaire. Je désire que vous en trouviez un qui ait plus de fortune et aussi bonne volonté que moi. Les voyages des professeurs, leur nourriture et leur entretien me coûtent trop pour que je puisse faire de nouveaux sacrifices. Vous garderez ce que vous jugerez à propos pour le trimestre d'octobre. Je serai comme je pourrai pour cette année, mais de suite que les vacances arriveront, je viendrai rendre mes comptes, et je me retirerai chez moi, à moins que Monseigneur ne veuille me donner une petite succursale dans quelque coin de son diocèse, où je puisse vivre à l'abri des contrariétés qui portent trop sur ma santé pour que je puisse y demeurer plus longtemps exposé.*

*Je pense que la multiplicité et la variété de vos occupations vous a empêché de réfléchir par le compte que vous m'avez envoyé. Quoi qu'il en soit, rangez les choses comme il vous plaira, je serai toujours content, trop heureux de pouvoir me décharger à la fin de l'année du présent fardeau de supérieur, qui est trop lourd pour moi dans les circonstances où je me trouve et dans un séminaire tel que celui-ci. »*

Il était difficile, en effet, de conduire le séminaire dans de telles conditions. Faute de ressources suffisantes, le supérieur fut contraint plus d'une fois de renvoyer ou de refuser les élèves qui ne pouvaient payer leur pension. De l'un d'eux, il écrivait, en 1820 : *« Je ne puis me charger de (M. Grenier),*

*parce que des promesses ont été le seul paiement que j'ai perçu la dernière année que je l'ai gardé, et c'est une monnaie que les fournisseurs ne veulent pas recevoir. »*

L'évêque d'Angoulême ne tenait certes pas à se priver des services de M. Andrieux. Pour l'amadouer, à défaut d'argent, il se plut à reconnaître les mérites de « *son cher collaborateur* », comme il disait, en lui octroyant quelques dignités ecclésiastiques : en novembre 1819, il le nommait pro-vicaire général pour le département de la Dordogne, et en février 1820, chanoine honoraire de la cathédrale d'Angoulême. Loin d'être un gain pour le récipiendaire, ces faveurs, acceptées apparemment de bon cœur, furent vraisemblablement à l'origine des calomnies lancées contre le supérieur, et auxquelles il fait allusion lui-même dans une lettre à Mgr Lacombe.

Peu après, l'évêque eut le dessein d'unir la cure de Sarlat à la Congrégation de la Mission. Il demanda à M. Andrieux, le 31 janvier 1820, ce qu'il pensait de ce projet, et s'il avait des chances d'aboutir. Le supérieur répondit que cette union était pratiquement impossible, mais qu'il consulterait néanmoins ses supérieurs. Un mois après, le Vicaire général de la Mission faisait connaître à l'évêque que le manque de sujets l'obligeait à décliner cette offre.

Le 3 novembre 1821, M. Andrieux fit l'acquisition au profit du séminaire d'un jardin appartenant au sieur Jean Vaux.

\*\*\*

En dehors des questions financières, le supérieurat de M. Andrieux fut également marqué par plusieurs incidents particuliers, provoqués d'une part par l'ouverture du séminaire d'Angoulême, et, d'autre part, par le rétablissement du siège épiscopal de Périgueux. Le séminaire de Sarlat s'y trouva nécessairement impliqué.

Mgr Lacombe n'ayant pu réussir à rétablir son séminaire à Angoulême, avait été contraint, en 1808, d'accepter le séminaire de Sarlat, pour le recrutement du clergé de son diocèse. Mais, cet établissement, trop loin de la ville épiscopale, ne pouvait guère servir qu'aux séminaristes périgourdins et, de ce chef, il n'eut jamais dans la pensée de l'évêque qu'un caractère provisoire.

Dès le 31 décembre 1809, Mgr Lacombe avait lancé un appel à la générosité de ses diocésains, en vue du rétablissement du séminaire d'Angoulême. Le succès ne répondit pas à son attente, et même quelques années après, le 14 octobre 1814, l'évêque en était encore réduit à supplier le préfet de lui venir en aide pour l'exécution de ses desseins.

« *Le séminaire du diocèse d'Angoulême, lui écrivait-il, n'a pu être placé encore dans la ville épiscopale. Nous sommes dans l'impérieuse nécessité de le tenir dans la ville de Sarlat, qui est à l'extrémité du département de la Dordogne. De grâce, nous vous en prions et nous vous en conjurons, faites en sorte que l'évêque de ce diocèse puisse avoir sous les yeux et à sa portée un établissement si utile et si nécessaire. Il n'y a aucun moyen de faire exister les quatre directeurs du séminaire diocésain. Permettez que là-dessus, je réclame, par votre médiation, ce qu'il nous faut. »*

Ce ne fut qu'en 1817, que les efforts de Mgr Lacombe obtinrent enfin quelque résultat. Dans une lettre circulaire du 20 juin, il pouvait annoncer à ses diocésains, que le séminaire d'Angoulême était acheté et payé.

De fait, le préfet de la Charente, Creuzé de Lesser, par acte du 5 avril 1817, avait acquis au nom de l'Etat, et pour la somme de 27.000 francs, l'ancien séminaire aménagé en 1704. Il restait encore à y faire les réparations urgentes et à le pourvoir du mobilier nécessaire pour quarante élèves et six directeurs. Mgr Lacombe fit un nouvel appel aux fidèles pour couvrir ces dépenses, espérant que le séminaire pourrait commencer à fonctionner à partir du 1<sup>er</sup> novembre. Il demandait en outre aux prêtres qui seraient candidats pour la direction et l'enseignement de la rhétorique, de la philosophie, de la théologie et de la morale, de se faire connaître avant septembre.

Les fidèles demeurèrent sourds aux appels de l'évêque, si bien que dans une lettre pastorale de 1819, ce dernier déclarait avec amertume : « *Ces collectes n'ont presque rien produit dans notre diocèse d'Angoulême, nonobstant nos incitations, nos lettres circulaires, les indulgences que nous avons accordées pour le gras dans le Carême.* »

Lorsque survint le rétablissement officiel du diocèse de Périgueux, et par voie de conséquence, le rattachement du séminaire de Sarlat à ce diocèse, Mgr Lacombe, préoccupé de l'organisation de son propre séminaire d'Angoulême, ne pensa rien moins que s'assurer le concours des directeurs mêmes du séminaire de Sarlat. Il le laissait entendre ouvertement à M. Andrieux, à qui il adressait ces lignes, le 16 août 1817 :

« *Prévoyant donc des événements presque certains, nous nous occupons du rétablissement de notre séminaire, nous en aurons les clefs au 10 octobre prochain et tout sera prêt pour recevoir nos élèves. On tâchera d'y laisser voir partout l'ordre et la commodité. La propreté n'y sera pas négligée, et nous éprouverons toutes nos ressources pour y faire régner cet état d'aisance qui inspire le repos et invite à la paisible retraite. D'après cette perspective, pourrions-nous espérer que vous, Monsieur, et quelques autres de vos confrères et coopérateurs voulussiez vous charger de notre séminaire ; on devra y enseigner la rhétorique, la philosophie et la théologie scolastique et morale. Quelques prêtres du diocèse se présentent pour en prendre la direction, mais nous craignons qu'il ne règne pas parmi eux cet ensemble qu'on aime toujours à voir régner parmi des individus, réunis en corps, obéissant au même chef et sujets à des règlements particuliers. Cette considération ajoutée à bien d'autres, nous engage à donner la préférence à votre Congrégation, qui nous promet une suite de bons professeurs, et de sujets propres à propager l'esprit ecclésiastique dans le cœur de ceux qui se destinent au ministère de l'évangile » (23).*

Malgré ces perspectives que l'évêque voulait alléchantes et ces propositions flatteuses, M. Andrieux se refusa et répondit au prélat : « *Je n'y vois pas de possibilité, cette année. M. le Supérieur général s'est chargé de plusieurs établissements auxquels il aura peine à fournir des sujets, cette année, parce que*

23) Mgr Lacombe n'était pas d'accord sur ce point avec son vicaire général Luguet. Ce dernier livrait sa pensée, le 23 avril 1817, à l'abbé Véchembre, un de ses amis de Périgueux : « *Vous nous proposez des Sulpiciens pour notre grand séminaire, ayant des Lazaristes à Sarlat. Nous n'aimons guère l'esprit de corps qui règne dans ces congrégations, et nous n'aurons recours à eux que lorsque nos prêtres diocésains ne nous présenteront aucun moyen pour sa direction. Nous pouvons faire un sort à nos prêtres et nous voulons qu'ils en profitent. Nous aimons mieux nos confrères que des étrangers.* »

*tous nos messieurs ne sont pas encore entrés. Plusieurs d'entre eux ont des affaires qui ne sont pas encore terminées* », et il engageait l'évêque à envoyer provisoirement ses propres séminaristes à Sarlat, où ils seraient cordialement reçus.

Mgr Lacombe ne se le tint pas pour dit, et il tenta directement sa chance en demandant positivement au Vicaire général de la Mission, M. Verbert, l'affectation de MM. Andrieux et Petitdidier au séminaire d'Angoulême.

M. Verbert lui notifia son regret de ne pouvoir lui donner satisfaction, faute de sujets capables, et il l'engageait, lui aussi, à envoyer ses séminaristes à Sarlat, au moins pour une année, en attendant que les circonstances lui permettent de trouver des directeurs pour Angoulême. En tout cas, concluait-il, il était impossible d'abandonner le séminaire de Sarlat, alors que sa Congrégation en avait assumé la direction, depuis un an à peine.

L'évêque revint à la charge, le mois suivant, exprimant à M. Verbert sa contrariété de n'avoir pas de suite des Prêtres de la Mission, alors qu'il avait espéré jusqu'à ce dernier moment une réponse favorable, et il ajoutait : *« Quant à nos séminaristes, les circonstances où nous nous trouvons et à la veille de la séparation d'une partie de notre diocèse où se trouve notre séminaire diocésain provisoire, nous fait désirer avoir auprès de nous nos jeunes ecclésiastiques pour n'avoir rien à démêler avec un nouvel évêque. »*

*Pour concilier nos espérances et nos vœux, nous avons déterminé : 1° de vous prier de nous pourvoir le plus tôt possible de sujets dignes de vous et de nous, au moins pour l'année prochaine, parce que nous avons mis notre confiance dans votre congrégation ; 2° d'appeler auprès de nous un certain nombre d'élèves déjà avancés, au moins philosophes et théologiens, et de laisser à Sarlat ceux qui seraient dans les classes inférieures parce que ayant au moins cent soixante-dix étudiants et même plus nous avons un nombre plus que suffisant pour remplir nos deux maisons actuelles ; 3° pour donner aux étudiants que nous aurons appelés les leçons nécessaires et leur faire faire leurs cours d'étude, nous emploierons quelques-uns de nos coopérateurs qui veulent bien se prêter pour cette année à cet exercice. »*

Au début de mars 1818, Mgr Lacombe réitéra ses instances auprès de M. Verbert, qui ne put que lui signifier derechef son impossibilité actuelle de satisfaire à sa demande.

L'évêque ne se découragea pas pour autant. M. Andrieux s'étant rendu à Paris, l'année suivante, au mois de mai, pour participer à l'Assemblée générale, qui devait donner un successeur à M. Verbert, décédé, Mgr Lacombe lui écrivait : *« Vous profitons de cette occasion pour faire connaître (à M. Boujard, nouveau Vicaire général de la Mission), le désir que nous avons de vous avoir pour directeur du séminaire d'Angoulême ou tout autre de vos confrères qu'il lui plaira nous envoyer. Nous lui rappelons les plans et les promesses de son prédécesseur feu M. Verbert, qui n'attendait que le moment d'avoir des sujets pour nous les envoyer. Puisque vous vous trouvez dans ce moment au milieu de votre chapitre, nous vous invitons à nous occuper de cette direction et de tout faire pour que nos vœux soient enfin remplis. »*

M. Andrieux n'avait pas attendu cette pressante invitation pour donner connaissance à ses supérieurs des intentions du prélat. Avant même d'avoir reçu sa lettre, qui ne devait d'ail-

leurs lui parvenir qu'après son retour à Sarlat, il mandait à Mgr Lacombe le résultat de ses démarches : « *J'ai eu le plaisir, lui disait-il, d'éclairer ceux à qui des écrits ou des récits mensongers avaient fait concevoir des idées peu favorables sur votre compte. Après cela, j'ai demandé s'il ne serait pas possible de vous accorder un supérieur et des professeurs pour votre séminaire d'Angoulême, dont nous étions chargés avant la Révolution. J'ai ajouté que Votre Grandeur le désirait de tout son cœur, et qu'elle était disposée à nous accorder amplement tout ce qui nous serait nécessaire. On m'a répondu que les engagements déjà pris nous mettaient dans l'impossibilité de nous procurer cet avantage dans ce moment, mais que cela pourrait se faire dans la suite.* »

Trois ans plus tard, le 24 avril 1822, M. Andrieux ayant annoncé à Mgr Lacombe son intention de se retirer de Sarlat, l'évêque s'efforça une fois encore de l'attirer à Angoulême, lui offrant même avec le supérieurat du séminaire, un titre de chanoine de sa cathédrale. M. Andrieux déclina cette offre, alléguant le mauvais état de sa santé, ce qui était vrai d'ailleurs.

\* \*

L'évêque d'Angoulême n'était pas seulement soucieux d'assurer la direction de son séminaire, il lui fallait aussi en organiser le recrutement et l'entretien. Grande était pour lui la tentation de se tailler la part du lion dans le partage des élèves et des ressources du séminaire de Sarlat, et il semble bien qu'il y ait succombé.

En effet, il réserva pour le séminaire d'Angoulême un plus grand nombre de bourses, que celles auxquelles il avait droit, et, comme il l'avoue lui-même dans sa lettre du 20 novembre 1817 à M. Verbert, il eut nettement l'intention de faire venir auprès de lui un certain nombre de théologiens et de philosophes de Sarlat.

Ces nouvelles causèrent un grand émoi en Périgord. Le sous-préfet de Sarlat écrivit à l'évêque pour le prier de maintenir à Sarlat un de ses propres neveux, élève de rhétorique. Il lui signalait en outre que sur le mandat des bourses du trimestre de juillet précédent un certain nombre de boursiers de Sarlat avaient été omis sur le tableau. Il priait donc l'évêque, au nom du Bureau administratif du séminaire, de faire certifier ces omissions.

Mgr Lacombe entendait-il garder ces bourses pour le séminaire d'Angoulême, et contraindre par ce moyen les boursiers de Sarlat à le rejoindre ? Il ne paraît pas téméraire de le penser.

L'évêque nommé de Périgueux, Mgr de Lostanges, qui attendait non sans impatience la remise de ses bulles, s'émut des agissements de son collègue, qui risquaient de lui laisser un séminaire appauvri en ressources et en sujets.

Pour maintenir les élèves à Sarlat, il fit agir sur eux par des hommes de confiance, témoin la lettre suivante adressée, le 8 décembre 1817, à Mgr Lacombe, par le juge de paix d'Eymet :

« *Par un ordre formel qui lui fut signifié, au nom de l'évêque de Périgueux, par M. Loqueyssie, le jeune Baret crut devoir se rendre à Sarlat, quoique son cœur et ses devoirs l'appellassent auprès de Votre Grandeur. L'espèce d'engagement contracté envers le diocèse de la Dordogne, où il est né ; la bourse entière qu'on lui promettait à Sarlat ; la menace qu'on lui faisait de la*

*réclamer et de la rappeler, s'il allait à Angoulême ; l'état de dénucement de votre séminaire qu'on se plaisait à exagérer, tout concourait à le fourvoyer et à égarer les pas de sa jeunesse. Vous verrez, Monseigneur, par le plaisir qu'il éprouve à se rapprocher de vous, qu'on a surpris son inexpérience et que son bonheur se trouvera, selon l'usage, dans la carrière de ses devoirs. J'ai la confiance, Monseigneur, que vous excuserez facilement un instant de surprise et d'erreur, quand vous réfléchirez aux circonstances délicates, dont mon protégé, s'est trouvé entouré. Vous verrez que la crainte seule de ne pouvoir suivre un état, objet constant de ses désirs, l'a entraîné dans des démarches qui seraient inconsidérées si elles n'avaient été amenées par la singularité des événements... »*

En novembre 1817, Mgr de Lostanges éleva en outre une protestation auprès du Grand Aumônier, le cardinal de Périgord, lui dénonçant le rappel des séminaristes de Sarlat à Angoulême. Le cardinal pria le ministre de l'Intérieur d'intervenir, et il communiqua au prélat la réponse qu'il en avait reçue, le 9 décembre. Le ministre disait : *« J'ai reçu la note que vous m'avez fait l'honneur de me transmettre au sujet du séminaire de Sarlat. Je viens d'écrire suivant le désir de Votre Eminence à M. l'Evêque d'Angoulême, qu'aucun changement ne devait être fait à ce séminaire, et j'ai invité M. le Préfet de la Dordogne à y veiller lui-même. »*

Le ministre signifiait également à Mgr Lacombe que l'intention du gouvernement était qu'on ne devait rien innover, jusqu'à nouvel ordre, aux établissements qui, dans certains diocèses, étaient communs à plusieurs départements.

Le préfet de la Dordogne, de son côté, ordonna une enquête, et pria le sous-préfet de Sarlat de lui faire un rapport sur la situation du séminaire de Sarlat. Ce rapport, daté du 14 février 1818, était ainsi rédigé :

*« Trente-deux boursiers, demi-boursiers ou pensionnaires font en ce moment leurs études au séminaire de Sarlat. Six Lazaristes sont chargés de leur instruction.*

*Aucun de ces Lazaristes n'a été à Angoulême. Monseigneur l'Evêque n'a pas pu réussir dans ses tentatives qu'il a faites pour attirer auprès de lui le supérieur du séminaire de Sarlat.*

*Je suis loin de blâmer Monseigneur l'Evêque d'avoir tenu à former à Angoulême un séminaire particulier, avant le moment où le département de la Dordogne devait cesser d'être soumis à sa juridiction, mais il me semble qu'il devait, en même temps, assurer au séminaire de Sarlat, les moyens de se soutenir jusqu'à cette époque.*

*L'ouverture du séminaire d'Angoulême, qui n'a eu lieu que le 18 décembre dernier, fut très problématique jusqu'à la fin du mois de novembre. On sollicitait encore pendant ce dernier mois un ecclésiastique de Sarlat d'aller se mettre à la tête de cet établissement. Ce ne fut que le 22 novembre que partit d'Angoulême, la liste qui fit connaître que, dans la répartition faite entre les deux séminaires, on assignait à celui de Sarlat onze boursiers et vingt-sept demi-boursiers.*

*Dans l'incertitude où l'on était sur l'ouverture du séminaire d'Angoulême, surtout à l'époque des vacances de l'année 1817, le supérieur du séminaire de Sarlat fut forcé de faire faire les réparations urgentes et indispensables pour la réception des élèves ecclésiastiques, dont le nombre avait été augmenté, par la nomination aux bourses et demi-bourses de*

deuxième origine. Il avait dû se procurer les collaborateurs nécessaires pour l'instruction de ces élèves. En conséquence, il avait fait des avances considérables pour reconstruire presque neuf un des dortoirs, et il avait appelé auprès de lui cinq Lazaristes.

Il est facile de sentir dans quelle position pénible se trouva le supérieur du séminaire de Sarlat lorsqu'il connut, à la fin de novembre, la détermination de Monseigneur l'Evêque ; qu'il se vit avec cinq Lazaristes et sans aucun traitement, réduit à un petit nombre d'élèves, et qu'il crut remarquer, à la manière dont les comptes se faisaient à Angoulême, qu'on n'y prenait plus à cœur les intérêts de son établissement. Ce respectable ecclésiastique était déterminé à se retirer dans sa paroisse, et à renvoyer les Lazaristes dans les maisons d'où il les avait fait venir.

Le découragement des Lazaristes était augmenté par celui des élèves et de leurs parents. On apprit alors seulement que, depuis cinq mois, deux élèves, qui avaient constamment resté au séminaire, les sieurs Grenier et Leygues, avaient perdu leur place. Le premier comme trop jeune et inepte, le second pour n'avoir pas répondu à une lettre et pour ne s'être pas rendu au séminaire. Le sieur Grenier avait cependant dix-sept ans depuis le mois de juin dernier, et il n'est point inepte. Quant au sieur Leygues, il était constant qu'il avait resté au séminaire depuis le commencement de l'année, jusqu'à la fin du mois d'août. Les élèves se crurent exposés à se trouver, sans le savoir, privés depuis six mois, par suite d'erreurs commises au secrétariat de l'Evêché, de la faveur que le Roi avait bien voulu leur accorder.

Je vis alors le séminaire de Sarlat à la veille d'être abandonné. Ce fut sans doute à cette époque que fut faite la dénonciation qui a donné lieu à la lettre à laquelle j'ai l'honneur de répondre. Le mal n'a pas été aussi grand qu'on l'avait craint d'abord. On obtint quoiqu'avec beaucoup de peine du supérieur du séminaire de Sarlat qu'il ne quitterait pas cet établissement, et qu'il attendrait la décision des Chambres sur le Concordat. Le séminaire de Sarlat va, mais il va en s'endettant, car, dans une année où les comestibles de première nécessité sont si chers, on ne peut pas économiser sur les modiques pensions d'un petit nombre d'élèves. Il en résulte qu'il faut emprunter pour la nourriture et l'entretien des six Lazaristes.

La confiance s'est cependant un peu ranimée. Le sieur Leygues a pris le parti de se rendre à Angoulême. Il paraît qu'il y est demeuré, et son silence fait présumer qu'on lui a rendu justice. Quant au sieur Grenier, Monseigneur l'Evêque d'Angoulême m'a fait donner, depuis deux mois, l'assurance que, s'il en était encore temps, il le rétablirait sur le tableau des boursiers, et que dans le cas contraire, il le ferait nommer à la première bourse vacante.

Mon projet n'est pas de calomnier les intentions de Monseigneur l'Evêque d'Angoulême, mais je ne puis m'empêcher de penser qu'il aurait pu mieux faire dans cette circonstance. Je suis du reste bien convaincu que Sa Grandeur aurait pris d'autres mesures s'il avait cru que celles qu'il a adoptées eussent mis le séminaire de Sarlat dans l'impossibilité de se soutenir sans emprunts, et surtout s'il avait pu prévoir que la mise en rigueur du nouveau Concordat éprouva tant de retard. »

Mis sans doute au courant de cette enquête, Mgr Lacombe écrivit au préfet pour se disculper des griefs qu'on lui faisait. Sa réponse est embarrassée, bien qu'exacte sur certains points

qui dans le rapport du sous-préfet n'étaient pas strictement conformes à la vérité. S'il a appelé quelques séminaristes de Sarlat, prétendait-il, et huit exactement, c'était pour les préparer aux prochaines ordinations et leur éviter plusieurs voyages consécutifs, toujours dispendieux ! Il a demandé en vain au Général de la Mission des directeurs pour le séminaire d'Angoulême : quant à Sarlat, il n'y a pas six Lazaristes, mais trois seulement : M. Andrieux, M. Petitdidier, « *homme vieux et infirme* », et un troisième jeune encore. « *Ce sont les seuls, déclare l'évêque, qui m'ont donné leurs noms et qui ont signé les formules qu'exige le gouvernement ; ils ne sont donc pas six comme on l'a avancé, à moins qu'on ne mette de ce nombre quelque élève séminariste du département de la Charente qu'on a admis au noviciat de cette Société sans m'avoir consulté.* » Mgr Lacombe se défend ensuite de s'être désintéressé du séminaire, et il attribue à une cabale les faits qu'on lui reproche.

Sur la foi de ces affirmations, le préfet communiqua le rapport du sous-préfet au ministre de l'Intérieur, et il conclut qu'il n'y avait pas lieu de prendre les choses au tragique.

Quelques jours auparavant, le ministre avait informé le Grand Aumônier que Mgr de Lostanges s'était plaint de ce que le vicaire général d'Angoulême s'emparait des bourses affectées au séminaire de Sarlat, et il proposait que sur les soixante bourses destinées aux départements de la Charente et de la Dordogne, trente-huit fussent attribuées au séminaire de Sarlat, en sorte qu'elles ne pourraient être acquittées que dans ce séminaire. « *C'est le seul moyen, ajoutait-il, d'empêcher que la désorganisation de cet établissement commencée par Mgr l'Evêque d'Angoulême, ne soit consommée.* »

En fonction des directives reçues, le préfet prit désormais ses précautions pour éviter le dépouillement de Sarlat. Annonçant, le 19 janvier 1819, l'envoi de 6.000 francs alloués au budget départemental de 1818, pour secours au séminaire de Sarlat, il prescrivit que la somme serait mandatée au nom de ceux qui auraient fait des fournitures ou des travaux, et au vu des états détaillés de ces objets, certifiés par les ouvriers ou fournisseurs, et approuvés par le Bureau d'administration.

La venue de Mgr de Lostanges dans son diocèse, en novembre 1821, mit un terme à ces incidents. Cet événement avait aussi pour conséquence de mettre fin aux relations officielles de M. Andrieux avec Mgr Lacombe, dont il ne dépendait plus.

Le 30 janvier suivant, M. Andrieux prenait congé de l'évêque en ces termes : « *Je m'étais proposé d'avoir l'honneur de vous voir, et de vous remettre moi-même le sceau que Votre Grandeur a bien voulu me confier, de même que les papiers qui concernent votre secrétariat, de suite que la belle saison serait arrivée, mais Monsieur votre vicaire général m'ayant fait demander ces objets par Monsieur son neveu, j'ai remis le tout entre ses mains.*

*Mgr l'Evêque de Périgueux a demeuré ici dix-sept jours ; il ne lui a pas été difficile de reconnaître qu'on m'avait calomnié auprès de lui. Je doute que ma santé puisse me permettre de demeurer ici l'année prochaine. Où que je sois, je n'oublierai pas les bontés que vous avez eues pour moi, et ma reconnaissance durera autant que ma vie... »*

## Chapitre sixième

### LE DÉPART DES LAZARISTES

Le diocèse de Périgueux avait été rétabli en 1817. Les bulles de Mgr de Lostanges, évêque nommé de Périgueux, furent signées le 1<sup>er</sup> octobre de cette année, mais par suite de difficultés politiques entre le Roi et la Chambre, elles avaient été retenues au Conseil d'Etat, et elles ne furent enregistrées que le 19 octobre 1821. Deux jours après, le prélat recevait la consécration épiscopale, à Paris, et il prenait possession de son siège par l'entremise de l'abbé du Cheyron du Pavillon, son procureur. Le 19 novembre, l'évêque faisait son entrée à Périgueux.

Le gouvernement de Mgr Lacombe prenait donc fin. Le 25 octobre, dans une lettre pastorale, il adressait ses adieux au clergé et aux fidèles du Périgord.

Depuis sa nomination, Mgr de Lostanges avait manifesté un grand intérêt pour son séminaire, espoir de son diocèse. Nous avons vu ses interventions efficaces, tandis que se préparait la séparation des deux diocèses d'Angoulême et de Périgueux. En septembre 1817, il avait de même soumis au ministre de l'Intérieur un mémoire relatif aux réparations à effectuer au séminaire.

A vrai dire, l'évêque n'ignorait rien de ce qui se passait dans son diocèse, où il ne manquait pas d'informateurs, plus ou moins bien renseignés. Un carnet de notes rédigé probablement à son intention, en 1818, donnait des renseignements détaillés sur le clergé et les établissements.

Pour ce qui est du séminaire de Sarlat, il y était dit : « *Le séminaire est administré par des prêtres de la Congrégation de la Mission. On doit se féliciter de les avoir appelés ; il serait impossible de trouver des prêtres dans le département pour diriger ce précieux établissement ; il est réservé à l'évêque de Périgueux de le faire prospérer par sa surveillance et par un choix plus éclairé des élèves qui seront admis à occuper les bourses ; elles ont été appliquées jusqu'ici sans discernement ; aussi le séminaire n'a donné aucun résultat pour la religion* » (24).

Un des premiers actes d'administration de Mgr de Lostanges fut d'annoncer au diocèse, le 1<sup>er</sup> décembre 1821, l'organisation d'une Association pour venir au secours des séminaires. Désormais, tous les ans, vers la fin de décembre ou au début de janvier, il se propose de plaider la cause des vocations, dans une lettre pastorale, à l'occasion de « *Quêtes pour les séminaires* ».

C'est au début de janvier 1822 qu'il fit sa première visite au séminaire de Sarlat. Il avait été prévenu contre le supérieur, mais, au dire de celui-ci, l'évêque n'eut pas de peine à se convaincre de la fausseté des allégations portées contre lui (25). Mgr de Lostanges prolongea son séjour à Sarlat durant dix-sept jours.

De retour à Périgueux, Mgr de Lostanges, accompagné de MM. Loqueyssie et de la Calprade, se rendit à la préfecture pour

24) Arch. évêché de Périgueux.

25) Lettre de M. Andrieux à Mgr Lacombe, 30 janvier 1822. On ignore quelles étaient ces imputations.

s'enquérir des fonds, dont il pourrait disposer en faveur du séminaire. Il fut avisé qu'on mettrait à sa disposition, d'une part, la somme de 5000 fr. votée sur les fonds du département, somme dont M. Loqueyssie indiquerait l'emploi à l'évêque ; et, d'autre part, la somme de 5.700 fr. reliquat de celle qui avait été accordée, quatre ans auparavant, par le ministre de l'Intérieur pour les nouvelles constructions et réparations du séminaire. Sur cette somme, M. Loqueyssie pourrait recouvrer 1.200 francs qu'il avait avancés.

Le lendemain, au cours du Conseil épiscopal, Mgr de Lostanges prit la décision qu'avant d'admettre aux bourses les candidats, on prendrait des informations sur la fortune de leurs parents ou protecteurs, et qu'on exigerait qu'ils contribuent à la dépense suivant leurs moyens (26).

Grâce à cette paternelle sollicitude de l'évêque, la situation financière du séminaire connut des jours moins sombres qu'au cours des années précédentes.

Pendant, le supérieur, M. Andrieux, songeait toujours à se retirer. Les difficultés qu'il avait rencontrées, son état de santé devenu très précaire, peut-être même un certain manque de confiance de la part de l'évêque, l'inclinaient à donner sa démission.

Il en faisait part, le 24 avril 1822, à Mgr Lacombe : « *Ma santé est tellement altérée, disait-il, que je ne crois pas pouvoir travailler l'année prochaine. Mon intention est de me retirer chez moi. Je l'ai déjà manifesté à Sa Grandeur, et je lui ai dit que je désirais qu'il trouvât un supérieur qui fut digne de sa confiance. Mgr l'Evêque de Périgueux m'écrit qu'il m'avait nommé chanoine honoraire.* »

M. Andrieux maintint finalement sa décision et s'en alla au cours des vacances de 1822. Avant de se retirer, il mit ordre aux affaires du séminaire et signa la déclaration suivante :

« *Je, soussigné, certifie que tous les meubles qui sont actuellement au Séminaire lui appartiennent y compris l'argenterie, consistant en deux calices, l'ostensoir, une custode, douze couverts, deux cuillers à ragout, une cuiller à soupe, douze cuillers à café, et que personne n'a droit de les réclamer en tout ni en partie au séminaire de Sarlat. Le 24 septembre 1822. Andrieux, sup. du sém.* »

Cet inventaire sommaire dit bien la grande indigence de l'établissement.

C'est probablement sous le supérieurat de M. Andrieux, que fut fondue par François Bardot, en 1822, une cloche de 75 kilos, dite du séminaire, provenant du métal d'une ancienne cloche appelée la « *Dague* », et qui est actuellement au clocher de l'église cathédrale de Sarlat (27).

#### LE SUPÉRIORAT DE M. MAISONNEUVE

M. Jean-Baptiste Maisonneuve professait la théologie au séminaire de Montauban, lorsqu'il fut désigné par ses supé-

(26) Arch. évêché de Périgueux, carton : Séminaire de Sarlat.

(27) Brugière, *Exploration campanaire...*, pp. 381-382.

rieurs, en novembre 1822, pour prendre la succession de M. Andrieux au séminaire de Sarlat (28).

Quelques semaines après, Mgr de Lostanges faisait ainsi le point sur l'état de son séminaire, dans une lettre pastorale, en date du 8 décembre :

*« Pendant que nous étions ainsi consolé à Bergerac (29), le séminaire de Sarlat se disposait à recevoir plus de cent clercs en théologie, en philosophie et en humanités. C'était le vénérable abbé de Loqueyssie, notre premier grand vicaire, qui avait été chargé du soin de diriger les travaux que le gouvernement avait autorisé à faire pour cet établissement, qui provisoirement remplaça notre grand séminaire de Périgueux. M. de Loqueyssie avait de plus à donner une nouvelle forme à la discipline intérieure du séminaire.*

*Cette maison, confiée aux soins des prêtres de la Congrégation de la Mission, dite de Saint-Lazare, est dirigée par un supérieur, un économiste, deux professeurs de théologie, un professeur de philosophie et un surveillant.*

*La rentrée du séminaire a été ouverte par une retraite, qui s'est terminée par la touchante cérémonie du renouvellement des promesses cléricales : le rapport que nous avons reçu de M. l'abbé Loqueyssie, montre jusqu'à quel point, malgré son grand âge et ses infirmités, il a su inspirer à nos jeunes clercs le goût de la piété et des bonnes études. »*

M. Maisonneuve était assisté de MM. Jean Marre, Jean-Baptiste Chargros et Marc-Antoine Poussou, le futur Assistant général de la Congrégation.

M. Marre avait été ordonné prêtre par Mgr de Lostanges, le 1<sup>er</sup> juin 1822. M. Poussou avait reçu le sacerdoce, le 27 mai 1820, et se trouvait à Sarlat depuis quelques temps déjà. De la notice qui lui fut consacrée après sa mort (1860), relevons ces quelques détails, qui ont trait à l'histoire du séminaire :

*« A cette époque, la Congrégation avait encore la direction du séminaire de Sarlat, qui dépendait de l'évêque d'Angoulême. M. Poussou y fut envoyé comme professeur, et l'évêque du diocèse apprécia si bien ses talents et sa vertu, qu'il voulut le prendre pour l'accompagner dans sa visite pastorale, et lui proposa même la cure de Bergerac. Mais cette proposition et la faveur dont il jouissait, n'ébranlaient pas la vocation du jeune missionnaire : il remercia le prélat et lui dit que pour tout au monde il ne voulait pas jeter un regard en arrière. Six mois après, la Congrégation, alors dépourvue de sujets, renonça à la*

---

(28) M. Jean-Baptiste Maisonneuve naquit le 18 septembre 1752 à Saint-Vincent, au diocèse de Clermont. Il fut reçu dans la Congrégation de la Mission au séminaire de Cahors, le 14 septembre 1780 ; plus tard, il fut employé à l'enseignement de la théologie. Après la Révolution, il devint curé près d'Aurillac (1808), puis professeur au séminaire de Montauban avec M. Jacques Perboyre. Le 28 décembre 1820, il assistait aux vœux du futur martyr, le Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre. Chargé, en novembre 1822, de la direction du séminaire de Sarlat, il n'y demeura qu'un an. Il vint alors au grand séminaire de Cahors, où il décéda le 6 juin 1833.

(29) Allusion à l'état satisfaisant du petit séminaire de Bergerac, qui avait rétabli dans les locaux de l'ancienne petite mission, et qui donnait de grandes espérances pour le recrutement.

*direction du séminaire de Sarlat, et M. Poussou fut appliqué au ministère des missions à la campagne » (30).*

Les Lazaristes, en effet, abandonnèrent la direction du séminaire, au cours des vacances de 1823. La raison vient d'en être donnée. La Congrégation de la Mission se relevait à peine de ses ruines : il lui était impossible de fournir des sujets capables, en nombre suffisant. Par ailleurs, le chiffre plus important des élèves de Sarlat, et la nouvelle organisation prévue par Mgr de Lostanges, réclamaient un plus grand nombre de professeurs qualifiés. Mieux valait renoncer à poursuivre une œuvre, dont il était impossible d'assurer la prospérité.

Le principal restaurateur de la Congrégation de la Mission, M. Etienne, Supérieur général, écrivait en 1870 : depuis 1816, avec sa Maison-Mère organisée, la Compagnie « *était demeurée complètement stérile ; les vocations étaient également rares ou douteuses ; les essais d'établissement tentés à Soissons, Sarlat, à Montauban et en d'autres lieux, avaient échoué* » (31).

Mgr de Lostanges avait déjà prévu cette éventualité du retrait des Lazaristes, et il possédait les prêtres capables de leur succéder.

♦♦

Nous n'avons pas à dire, dans les *Annales*, l'histoire détaillée du séminaire de Sarlat après le départ des Lazaristes. Quelques faits seulement suffiront à notre dessein.

Pour diriger le séminaire, Mgr de Lostanges fit appel à quelques prêtres de son diocèse, et il profita de cette circonstance pour y introduire les méthodes de Saint-Sulpice, dont la plupart des nouveaux directeurs avaient été les élèves.

Le premier supérieur, l'abbé Gérard Sépière, dirigea le séminaire jusqu'en 1837. Il fut l'artisan de nombreuses réparations aux bâtiments, grâce aux subsides du ministère de l'Intérieur, et il fit l'acquisition du jardin du Plantier.

En 1836, Mgr Gousset établit les retraites ecclésiastiques, puis, l'année suivante, les conférences ecclésiastiques, et il remania de fond en comble l'administration temporelle et spirituelle de l'établissement. Il donna son congé à l'abbé Sépière qui fut remplacé par l'un des professeurs, l'abbé Mazet.

Mgr Gousset était promu à l'archevêché de Reims, en 1840. Son successeur, Mgr George (1840-1850) caressa le projet de reconstituer l'ancienne *Congrégation de la Mission de Périgueux* qui, avant la Révolution, avait fourni au séminaire et aux missions du diocèse un corps de prêtres doctes et pieux. Ce projet

(30) *Relations abrégées...*, p. 331. — Quelques détails de ce récit sont inexacts. La Congrégation tint le séminaire de Sarlat pendant deux ans depuis la venue de Mgr de Lostanges (1821-1823).

M. Jean-Baptiste Chargros naquit le 14 avril 1792, à Montigny-sur-Cosne, au diocèse de Nevers (actuellement d'Autun). Il fut reçu dans la Congrégation, à Paris, le 14 septembre 1818, et y fit les vœux, le 22 octobre 1820. Il quitta la Congrégation en 1834.

M. Marc-Antoine Poussou était né, le 2 juin 1794, à Saint-Victor, commune de Montalzat, au diocèse de Montauban. Il fut reçu aux vœux, dans la Congrégation, à Sarlat, par M. Maisonneuve, le 21 novembre 1822. Il mourut le 19 octobre 1860, étant assistant général de la Congrégation.

(31) Notice sur le Rétablissement de la Congrégation de la Mission après la Révolution de 1789, p. 30.

de restauration fut minutieusement élaboré et reçut même un commencement d'exécution, mais finalement échoua.

L'œuvre principale de Mgr George fut le transfert du séminaire de Sarlat à Périgueux. Ses deux prédécesseurs s'y étaient déjà employés. Dès le début de son épiscopat, Mgr de Lostanges avait entrepris des démarches en ce sens. Grâce à l'intervention du ministère de l'Intérieur, en 1822, il négocia l'appropriation de l'ancien couvent de Sainte-Claire, à Périgueux, qui comprenait divers bâtiments et une chapelle, pour y installer le séminaire. Des difficultés administratives et autres firent renoncer à ce premier projet. Un autre emplacement fut choisi en 1828, puis abandonné pour un troisième, offert par la ville de Périgueux. Les travaux du nouveau séminaire commencèrent en 1829. Interrompus par la révolution de 1830, ils ne reprirent qu'en 1836, et se poursuivirent jusqu'en 1849-1850, au fur et à mesure des crédits accordés par le gouvernement.

En août 1849, les travaux étaient assez avancés pour que Mgr George put songer à en tirer déjà parti. Il obtint du ministre des Cultes, le 6 septembre, l'autorisation de convoquer dans le nouveau séminaire deux retraités ecclésiastiques, et d'y grouper à la rentrée des cours une partie de ses séminaristes, bien que les bâtiments ne fussent pas complètement achevés. L'évêque devait seulement répondre des dégâts qui pouvaient être occasionnellement causés du fait de cette installation prématurée.

Avec l'installation des théologiens à Périgueux, que les philosophes rejoignirent l'année suivante, s'achevait l'histoire du séminaire de Sarlat, et commençait celle de l'École Saint-Joseph, établie dans ses locaux par les RR. PP. Jésuites.

## Chapitre septième

### LA VIE DU SÉMINAIRE

Au sortir de la Révolution, les séminaires se trouvaient complètement désorganisés. Les évêques n'avaient plus de locaux pour les rétablir, ni de ressources pour les entretenir. Aussi le premier recrutement des clercs se fit-il avec difficulté et dans des conditions qui rappellent singulièrement les débuts des séminaires au xvii<sup>e</sup> siècle. L'octroi des bourses apporta une légère amélioration.

Les études s'accomplirent au petit bonheur la chance, avec des professeurs la plupart du temps improvisés et en nombre notablement insuffisant ; elles étaient en outre fréquemment interrompues pour des raisons diverses, notamment le manque de finances.

La nécessité de pourvoir au plus tôt aux nombreuses cures vacantes (32) poussa aux ordinations hâtives, où les prescriptions canoniques étaient parfois fort malmenées. Il fallut bien une vingtaine d'années avant que la discipline primitive et régulière fût entièrement restaurée. Le séminaire de Sarlat n'échappa pas à ces fluctuations.

32) En Dordogne, sur six cent cinquante et une communes et quatre cent vingt-quatre paroisses, il y avait en 1824, cent dix-sept paroisses vacantes ; en 1830, il y en avait encore cent quinze, et en 1836, soixante. A la reprise du culte, beaucoup de paroisses, étaient régies par des prêtres assermentés, qui avaient trouvé refuge en Périgord, sous la houlette de Mgr Lacombe, ancien constitutionnel.

## I. — LES DIRECTEURS

Au séminaire de Sarlat, les années 1803 à 1825 furent vraiment des années d'improvisation.

MM. Simian et Lagorse, faute de professeurs qualifiés, durent faire appel à des collaborateurs de fortune, sans véritable compétence. C'étaient généralement des séminaristes qui, tout en étant censés s'appliquer à leurs propres études, devaient s'ingénier à enseigner aux plus jeunes les éléments de sciences, qu'ils dominaient à peine.

Les Lazaristes, après leur prise de possession, faute de personnel en une période où leur congrégation se réorganisait avec des sujets très âgés ou très jeunes, ne pouvaient non plus fournir un corps de professeurs homogène et idoine.

Ce ne sera guère qu'à partir de 1823, à dater de la prise en charge du séminaire par les prêtres du diocèse, que le corps professoral fut plus étoffé, et que les cours reçurent de ce chef une organisation plus complète. Anciens élèves du séminaire de Saint-Sulpice pour la plupart, les nouveaux directeurs en apportèrent l'esprit et les usages, que l'on retrouve dans le règlement du séminaire de 1835, rédigé par l'un d'eux, l'abbé Mazet, et qui servit de base aux règlements postérieurs.

Sous la Restauration, le ministre de l'Intérieur rappela plusieurs fois à Mgr de Lostanges que, conformément à l'édit de 1682 et aux lois du Royaume, le supérieur, le directeur et les professeurs du séminaire devaient souscrire la déclaration du Clergé de France de 1682 et se soumettre à enseigner la doctrine qui y est contenue.

Pendant le séjour du séminaire à Sarlat, six supérieurs se succédèrent : M. Simian (1803-1813), M. Lagorse (1813-1817), M. Andrieux (1817-1822), M. Maisonneuve (1822-1823), M. Sépière (1823-1837), M. Mazet (1837-1849). L'abbé Mazet continua d'exercer ses fonctions à Périgueux quand le séminaire y fut transféré.

## II. — Les élèves

### I. — Leur recrutement.

Le nombre des élèves a fort varié suivant les époques. De 1803 à 1805, il y en eut une vingtaine, partagés en deux groupes : les ordinands, c'est-à-dire les théologiens, et les élèves de philosophie et de latinité. En 1809, il y avait neuf théologiens ; en 1814, la rentrée s'effectua avec soixante-quatre élèves, dont une trentaine partirent en avril, faute d'argent. Les élèves étaient trente-huit, en 1816 ; quarante-neuf en 1819 ; quatre-vingt-douze en 1828. A partir de 1830, leur chiffre oscilla entre cent et cent trente.

Il s'en fallait de beaucoup que tous les séminaristes fussent originaires de la Dordogne. Il en vint de plusieurs départements, et plus particulièrement de l'Aveyron, plus riche en vocations que le Périgord. Les directeurs du séminaire y allaient volontiers recruter des élèves. C'est ce qu'écrivait à Mgr Lacombe, le 26 juillet 1820, M. Andrieux, originaire lui-même de l'Aveyron : « *Je me suis occupé des moyens de procurer de bons sujets à votre diocèse, lui disait-il. Quelques théologiens du département de l'Aveyron m'ont promis de venir. Pourvu que Sa Grandeur Cadurcienne veuille me seconder, comme je l'espère, j'augmenterai tous les ans le nombre de vos théologiens.* » C'est ainsi que M. Andrieux attira en Périgord un de ses propres neveux,

Charles Andrieux, qui mourut curé de Sergeac, le 25 août 1872.

Ces initiatives de M. Andrieux portèrent leurs fruits, et leur répercussion se fit sentir jusqu'au premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, si l'on en juge par la présence de nombreux prêtres aveyronnais dans les rangs du clergé périgourdin. De 1800 à 1950, il y en eut environ cent quatre-vingt-sept.

Une liste complète des élèves du séminaire de Sarlat, pour l'année 1833, avec mention de leur lieu d'origine, donne un aperçu suggestif du recrutement. Les élèves étaient alors au nombre de cent vingt-six, dont dix-huit philosophes et douze externes, plus quatre-vingt-seize théologiens, qui se répartissaient ainsi : dix-huit en première année, trente-huit en deuxième année, vingt-neuf en troisième année, dix en quatrième année, et un en cinquième année. Ces élèves étaient originaires de douze départements, ainsi que suit :

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| 1. Dordogne .....        | 52 élèves |
| 2. Aveyron .....         | 40 —      |
| 3. Corrèze .....         | 7 —       |
| 4. Lot .....             | 7 —       |
| 5. Cantal .....          | 4 —       |
| 6. Lot-et-Garonne .....  | 4 —       |
| 7. Lozère .....          | 3 —       |
| 8. Tarn-et-Garonne ..... | 3 —       |
| 9. Creuse .....          | 2 —       |
| 10. Haute-Vienne .....   | 2 —       |
| 11. Gers .....           | 1 —       |
| 12. Tarn .....           | 1 —       |

soit au total : soixante-quatorze élèves étrangers à la Dordogne ; leur nombre dépassait donc de vingt-deux les séminaristes autochtones.

Toujours d'après cette même liste, la moyenne d'âge des élèves était relativement élevée : un élève seulement avait dix-huit ans ; trois avaient dix-neuf ans ; les autres étaient âgés de vingt à trente-cinq ans (53).

L'origine et l'histoire des vocations étaient aussi fort diverses. D'aucuns avaient commencé leurs études avant la Révolution et les reprenaient ; d'autres, s'orientaient visiblement vers le sacerdoce pour échapper à la conscription militaire. Il y eut même un prêtre, ordonné par l'évêque constitutionnel Pontard dans des conditions invraisemblables, et qui s'en vint au séminaire acquérir une formation qu'il n'avait jamais reçue. Ce dernier, l'abbé Lablangie, se présentait au séminaire, en décembre 1815, et faisant allusion au séminaire constitutionnel de Périgueux, il déclarait qu'avant son ordination, il avait séjourné dans une maison, « où tout se bornait à faire la prière matin et soir, et à clabauder quelques erreurs. » Il avait reçu tous les ordres en huit jours.

Voici encore quelques cas plus typiques, qui révèlent la mentalité singulière de cette époque :

Le 3 novembre 1815, entraît au séminaire l'abbé Delmillac. Celui-ci avait fait trois ans de théologie dans l'ancien petit séminaire de Périgueux, et il avait été contraint par la Révolution d'interrompre ses études. A peine s'était-il présenté au séminaire, que le supérieur, l'abbé Lagorse, n'hésitait pas à lui

(33) Arch. Evêché de Périgueux : carton Sém. de Sarlat. — Une liste des années suivantes donne des renseignements identiques.

confier la classe de troisième et, six jours après sa rentrée, demandait à Mgr Lacombe de lui accorder des dissimoières pour se faire ordonner à Cahors, à la première ordination. Aucune enquête sur la vie passée du candidat, ni de certitude sur son idoneité ! On montrerait, aujourd'hui, plus de circonspection !

L'abbé Lavès, avant la Révolution, avait étudié la théologie à Toulouse et avait même reçu la tonsure. Il s'était ensuite marié. Devenu veuf, il se présentait un an après au séminaire. M. Peyrot signalait son cas à l'évêque d'Angoulême, le 15 juin 1812, dans les termes suivants : « *Sa conduite a toujours été édifiante et exemplaire. Dès sa plus tendre jeunesse, il a donné des preuves de vocation à (l'état ecclésiastique). Il est tonsuré, mais il n'a pas de titre pour lui en tenir lieu. Il fournit cependant une attestation que son oncle, le président du tribunal de première instance pourra certifier conforme à la vérité. En attendant, il étudie en morale.* »

Et voici la singulière réponse de Mgr Lacombe :

« *Dès que M. Pierre-Jean Lavès, natif de Périgueux, veut profiter de son veuvage pour devenir membre de notre milice sainte et être prêtre selon l'ordre de Melchisédec (sic), nous ferons pour seconder sa pieuse et louable disposition, tout ce qui est de notre ministère épiscopal. Pour être autorisé par Sa Majesté Impériale et Royale à remplir les vœux édifiants du susdit, il faut que nous puissions en le présentant à qui de droit, dire qu'il est né à..., tel jour, mois et année, et qu'il est veuf ou avec famille de tant d'enfants, ou sans famille. Nous aurions sur son compte une idée avantageuse, quand même nous ne pourrions mettre autre chose de lui, sinon qu'il est neveu du respectable président de votre tribunal de première instance. Faites, s'il vous plaît, que nous ayons au plus tôt les modifications ci-dessus. En attendant que l'autorisation impériale qui est condition sine qua non, vous ait été accordée suivant les règles, M. Lavès continuera de mériter suffrages en sa faveur, et par sa vie clérical et par ses études. Ayant votre suffrage, il ne pourra pas manquer d'avoir les nôtres.* »

C'était vraiment bien sommaire comme enquête et comme références ! N'empêche que, deux mois après, le 12 août 1812, Mgr Lacombe proposait d'admettre aux ordres l'abbé Lavès, en septembre ou en décembre de cette même année, ajoutant qu'il pouvait le recevoir sans titre clérical, Sa Majesté Impériale et Royale l'en ayant autorisé.

Effectivement, en décembre, l'abbé Lavès recevait les ordres mineurs et le sous-diaconat, à Angoulême, puis, l'année suivante, il était prêtre.

On peut à bon droit s'étonner d'une telle célérité dans la collation des ordres et sans s'entourer de plus de garanties ! Quant aux résultats de telles ordinations, on les devine aisément. Or, voici précisément deux jugements autorisés qui, en 1818, furent portés sur ce même abbé Lavès, dont nous venons de parler. Le premier, du chanoine Luguët, disait sans ambages : « *Lavès, vieil imbécile, ordonné prêtre par Mgr Lacombe, sans études, sans séminaire et sans examen, ne peut être employé que pour les baptêmes et les enterrements !* » Le second jugement, du chanoine de Sénailhac, était non moins élogieux :

« *Lavès, veuf, cinquante ans, prêtre par Mgr l'Evêque d'Angoulême ; absolument nul pour les talents et la science* » (34).

En 1823, le vicaire général de Montauban Louis de Trélissac, proposait à Mgr de Lostanges, le candidat Jean-Caspar Noeff, d'origine suisse. Il disait de lui : « *Il a tâché d'acquérir l'intelligence de la langue latine, et il y est parvenu sans secours étrangers, au point de pouvoir étudier avec quelque succès la philosophie et la théologie. Il laisse sans doute beaucoup à désirer du côté de l'instruction, mais ce défaut ne serait-il pas abondamment compensé par sa piété et ses vertus ? C'est ce que vous jugerez pendant le temps qu'il passera dans votre séminaire.* »

Ce candidat avait été officier dans le régiment suisse de Saint-Gall, de 1784 à 1812. En 1793-1794, il avait pris part à la guerre contre la France, et de 1808 à 1812 contre l'Espagne. Il sollicita une dispense d'irrégularité pour être ordonné prêtre, attestant « *qu'il n'a tué aucun ennemi de sa propre main, mais, étant officier, son devoir avait été de commander les soldats qui tiraient sur l'ennemi et qui était à la portée du fusil.* »

La pensée de s'assurer dans le diocèse même le recrutement du clergé, a toujours préoccupé les évêques de cette période.

Tandis que fonctionnait le petit séminaire de Sarlat, uni au grand séminaire, Mgr de Lostanges ouvrait le petit séminaire de Bergerac, en 1822. Le succès répondit à son attente, au moins durant quelques années, si on en juge par le chiffre croissant des ordinations. Plus tard, Mgr Gousset construisit à Bergerac un petit séminaire plus spacieux, dont le rendement doubla le nombre des petits séminaristes. Malgré ces efforts, le diocèse ne parvint jamais à se suffire, et, jusqu'à nos jours, il lui fallut l'appoint d'autres diocèses.

## 2. — *L'admission au séminaire.*

Les difficultés du recrutement et les besoins urgents du diocèse engagèrent Mgr Lacombe à se montrer peu exigeant pour l'admission au séminaire.

Il suffisait ordinairement de produire un certificat d'âge, et un autre des études déjà accomplies, et encore, les candidats ne remplissaient pas tous cette dernière condition élémentaire.

L'abbé Peyrot mandait à l'évêque, le 3 novembre 1811 : « *M. le curé de Sarlat, pro-vicaire général et chanoine honoraire, et M. Simian, chanoine honoraire et supérieur du séminaire provisoire, ont fait circuler une lettre dans laquelle ils font appel à tous les jeunes gens qui se sentiraient quelque vocation à l'état ecclésiastique. Plusieurs ont répondu à cet appel, mais, hélas ! quelles ressources éloignées ils offrent à notre religion sainte ! La plupart ne savent pas lire.* »

Les aspirants à l'état ecclésiastique, qui étaient soumis à la loi de conscription, devaient produire en outre un *certificat de vocation*. Il y a lieu de croire que plus d'un se trouvèrent une vocation sacerdotale, dès qu'ils étaient atteints par le tirage au sort, et que ce fut pour eux le motif déterminant de leur entrée

(34) « *Notes ecclésiastiques sur les sujets composans le clergé du diocèse de Périgueux* » (Arch. de l'Evêché).

au séminaire (35). Tel fut peut-être le cas du jeune Alary, que M. Peyrot présentait ainsi à Mgr Lacombe, le 16 mars 1808 :

*« Le père de Jean Alary, conscrit de l'an 1809, natif de Lanquay, canton de Lalinde, inscrit sous le n° 26 du tirage au sort, va se présenter à Votre Grandeur pour la supplier de daigner obtenir de Sa Majesté un sursis à son départ, motivé par sa vocation à l'état ecclésiastique : ce sujet serait propre à occuper une place dans le séminaire du diocèse ; on m'en dit beaucoup de bien et le besoin de sujets est trop bien senti pour que Votre Grandeur néglige aucun moyen de seconder ses désirs. »*

Les formalités à remplir pour être exempté du service militaire étaient ainsi précisées par Mgr Lacombe, dans une lettre pastorale, en date du 28 mars 1813 :

*« Pour les jeunes gens de notre diocèse, qui ont pris la résolution d'être dans le sacerdoce, et de travailler particulièrement à la plus grande gloire de Dieu et au salut des âmes, et qui auront seize ans accomplis, nous sommes certains d'obtenir de Sa Majesté Impériale et Royale leur exemption de la conscription ; mais il faut que pour cette œuvre si importante, nous ayons à leur sujet : 1° une déclaration faite par chacun d'eux, et portant qu'ils ont une vocation décidée pour la prêtrise ; 2° leur acte de naissance légalisé ; 3° un procès-verbal donné ou par Nous ou par le Supérieur du Séminaire, ou par le curé du candidat, et portant qu'il a subi un examen satisfaisant, soit à l'ouverture de l'année scolaire, soit aussi à l'époque de la formation de la liste exigée. Si nous ne sommes pas détenteurs des susdites pièces, lorsque MM. les Préfets du département de la Charente et de la Dordogne, nous annonceront le prochain tirage de la conscription, nous ne parlerons d'aucune manière au sujet d'aucun des conscrits, parce qu'ils ne nous auront pas fourni les susdites pièces. Peut-on faire quelque perte réelle pour les Saints Autels, quand on ne perd que des ouvriers si négligents sur leurs véritables intérêts ? »*

Voici maintenant un spécimen d'un dossier de cette sorte constitué en vue de la dispense de la conscription :

*« Je soussigné, surveillant au séminaire de Sarlat, déclare avoir eu depuis l'âge du discernement, l'intention d'entrer dans l'état ecclésiastique, laquelle je n'ai pu effectuer jusqu'à présent. Je déclare y persévérer et prie Monseigneur l'Evêque d'Angoulême de me recevoir dans son Séminaire, provisoirement établi à Sarlat pour y acquérir la science et la piété nécessaires aux fonctions redoutables du ministère. A Sarlat, le 25 janvier 1814. Giry, surveillant. »*

La signature de l'intéressé était légalisée par le maire et le sous-préfet. A ce document était joint le certificat suivant du

(35) La législation au sujet du service militaire des clercs a fort varié au XIX<sup>e</sup> siècle. Les grands séminaristes furent dispensés du service par le décret du 12 novembre 1807 et par l'ordonnance du 16 juillet 1816. Les évêques devaient présenter le dossier en vue de l'exemption pour chaque cas particulier. La loi du 21 mars 1832 (art. 14) dégagea les étudiants ecclésiastiques de toute obligation militaire, s'ils étaient au moins sous-diacre à vingt-cinq ans. La loi du 27 juillet 1872 prolongea cet âge jusqu'à vingt-six ans, et celle du 15 juillet 1889 (art. 23 et 24) réduisit à un an au lieu de trois la durée du service pour les ecclésiastiques pourvus à vingt-six ans d'un emploi de ministre du culte. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, ce privilège d'exemption sera totalement supprimé, et l'on verra les « curés, sac au dos ! »

supérieur du séminaire, dont la signature était également légalisée comme ci-dessus :

« Le 25 janvier 1814, en vertu de la délégation qui m'a été faite par Mgr l'Evêque d'Angoulême aux fins de procéder à l'examen de ceux qui se présentent pour entrer dans l'état ecclésiastique, j'ai examiné M. Giry, surveillant, nommé par Son Exc. Monseigneur le Grand Maître de l'Université, de l'école secondaire ecclésiastique, établie par décret impérial en la susdite ville de Sarlat. Je lui ai demandé : quelles sont les marques de vocation à l'état auquel il se destine. Il m'a répondu qu'il pensait qu'elles consistaient dans l'inclination soutenue d'y entrer, accompagnée d'un grand désir de la gloire de Dieu, du salut de son âme et de celui du prochain, dans l'aptitude à la science nécessaire à la conduite des âmes, et surtout dans une grande piété ; qu'il désirait obtenir de la miséricorde divine tous ces moyens et la grâce d'y persévérer. Sur cette réponse et sur la connaissance que j'ai personnellement depuis de longues années de la conduite dudit M. Giry, j'ai pensé qu'il avait les marques de vocation à l'état ecclésiastique et les moyens d'en remplir les obligations dignement et selon les intentions de l'Eglise. »

Du temps de Mgr de Lostanges, les conditions d'admission au séminaire se ramenaient aux trois suivantes : 1° des certificats de bonne conduite ; 2° un examen d'entrée pour les cours ; et 3° le paiement de la pension entière, au moins pendant la première année, considérée comme une année d'épreuve.

Cette dernière condition était motivée par l'expérience du passé. Plus d'un, à la faveur des bourses, cherchaient à se faire instruire gratuitement, pour se créer ensuite une autre situation. M. Andrieux constatait en 1820 : mieux vaut donner des bourses aux théologiens et aux philosophes « qu'à des petits marmots qui nous quittent dès qu'ils ont fait la rhétorique. »

Les élèves devaient pourvoir à leur habillement, au blanchissage et à leur éclairage. Ils payaient, en outre, sauf les boursiers, une pension qui varia évidemment suivant les cours des denrées, fort troublés au temps des guerres impériales. En 1807, cette pension était de 300 francs par an ; en 1810, elle était montée à 340 francs, et en 1814, à 400 francs.

Dans les débuts de la restauration du séminaire, le manque de ressources ne permit pas de recevoir les étudiants pauvres. Pour lors, il n'y avait ni fondations, ni Œuvre des vocations ; Mgr de Lostanges sera le premier à l'établir. On n'admettait au séminaire que les seuls élèves qui pouvaient payer pension ou avaient obtenu une bourse. L'aboutissement des vocations était en quelque sorte lié à cette question d'argent, même quand il s'agissait de boursiers. Le gouvernement payait-il les boursiers ? Les boursiers faisaient normalement leurs études. Les paiements étaient-ils notablement différés ? Les boursiers quittaient provisoirement le séminaire pour revenir quand l'argent était soldé, ou quand, au moyen de quelque préceptorat ou professorat, ils s'étaient assurés des ressources.

Les bourses s'imposaient comme une nécessité, si l'on voulait assurer le recrutement du clergé. Le gouvernement le comprit. Un décret du 30 septembre 1807 accorda pour les séminaristes pauvres mille six cents bourses de 400 francs chacune, réparties entre les divers diocèses. Par décret du 5 juin 1816, le nombre des bourses fut porté à deux mille six cents, et par décret du 8 mai 1826, à trois mille. Ce chiffre varia par la suite.

Pour ce qui est de Sarlat, ce n'est qu'en 1810 que Mgr Lacombe obtint du gouvernement l'octroi de quelques bourses. Par lettre du 12 février de cette année, M. Simian remercie chaleureusement le prélat, lui demandant la marche à suivre pour toucher les bourses au Trésor, et si les professeurs seront aussi payés. Il écrivait :

*« Vos jeunes ordinands qui avaient été un peu déconcertés reprennent courage et vont redoubler d'efforts pour se rendre dignes des bontés que vous avez pour eux.*

*J'en ai neuf. Trois seulement sont compris dans la liste des boursiers. Je vous envoie l'état des autres, qui supplient Votre Grandeur de leur obtenir les mêmes faveurs du gouvernement.*

*M. Bonfils, qui est porté pour une bourse, est prêtre depuis Noël. Il pourrait être remplacé par M. Lasalle. M. Bru, nommé à une demi-place est à Lorinié, il ne partit qu'à regret et il reviendrait avec plaisir pour suivre sa vocation.*

*J'ai écrit de votre part à MM. Aliz-Etienne Mazet, Jacques Quinty, Jean Labat, Jean-Henry Desforges, Elie-Augustin Grangier et Pierre-Jacques Dufauvel, qui sans doute ne tarderont pas à se rendre. Dès qu'ils seront arrivés, j'aurai l'honneur de vous en donner avis et de vous envoyer le Règlement du Séminaire afin que vous y donniez votre sanction et que vous y fassiez les changements que vous jugerez nécessaires et convenables. Je prends la liberté de demander à Votre Grandeur ce qu'il y a à faire pour toucher les fonds des bourses et demi-bourses ; si les directeurs du Séminaire peuvent s'attendre à un traitement ; s'il y a des formalités à observer pour cela et à qui il faut s'adresser... »*

D'après les règlements en vigueur, les bourses étaient sollicitées par l'intermédiaire de l'évêque. Le supérieur en tenait la liste et l'envoyait à l'évêque, qui la transmettait au préfet. Celui-ci soumettait cette liste au ministre des Cultes. Au retour, la liste était envoyée par le préfet et le sous-préfet directement au supérieur du séminaire ; on l'appelait alors une ordonnance : le ministre, en effet, ordonnait de payer au supérieur les pensions et demi-pensions des candidats agréés.

Les bourses ont joué un rôle primordial au cours de toute cette période. Elles expliquent pour une part la marche boiteuse des séminaires de ce temps, non sans détriment pour la régularité des études. Elles furent aussi un moyen pour les évêques d'attirer chez eux les étudiants pauvres des autres diocèses, qui trouvaient ainsi la possibilité de faire leurs études.

### III. — Le Règlement du Séminaire

Nous n'avons plus le règlement de 1810, établi par M. Simian et soumis par lui à l'approbation de Mgr Lacombe. On peut penser que M. Simian, qui avait professé à Sarlat avant la Révolution, s'était inspiré de l'ancien règlement, en l'adaptant aux circonstances.

Les archives du séminaire de Périgueux possèdent un règlement du séminaire de Sarlat, sans date et assez sommaire, bien que divisé en quarante articles, et qui paraît avoir été le règlement en usage jusqu'en 1836, avant la réforme du règlement sanctionnée par Mgr Gousset, dès la première année de son épiscopat.

Ce règlement intitulé : « *Règlement général du Séminaire de Sarlat* » prévoyait encore l'horaire suivi par les théologiens, les philosophes et les latinistes. C'était le suivant :

- 5 h. 00. — Lever.
- 5 h. 30. — Prière et oraison mentale en commun dans la grande salle pour les théologiens et les philosophes, dans la salle d'étude pour les latinistes.
- 6 h. 00. — Messe pour les théologiens et philosophes.
- 7 h. 30. — Messe pour les latinistes.
- 8 h. 00. — Déjeuner.
- 8 h. 15. — Classe pour les latinistes ; étude pour les autres.
- 9 h. 00. — Classe pour les théologiens et philosophes jusqu'à 10 heures, puis étude.
- 10 h. 15. — Récréation pour les latinistes ; étude à 10 h. 30.
- 11 h. 15. — Plain-chant obligatoire pour les théologiens, facultatif avec permission pour les autres.
- 11 h. 45. — Examen particulier précédé de la lecture d'un chapitre du Nouveau Testament.
- 12 h. 00. — Dîner, récréation.
- 13 h. 45. — Vêpres et complies pour les ordres sacrés ; étude.
- 14 h. 30. — Classe pour les latinistes.
- 15 h. 30. — Classe de théologie et de philosophie.
- 16 h. 30. — Gôûter des latinistes ; fin de la classe.
- 17 h. 00. — Etude ; bréviaire.
- 18 h. 15. — Chapelet pour les théologiens et philosophes dans la salle des exercices, suivi de la lecture spirituelle.
- 18 h. 30. — Chapelet et lecture spirituelle des latinistes.
- 19 h. 00. — Souper ; récréation.
- 20 h. 30. — Prière du soir ; couvre-feu à 21 heures.

Le reste des articles de ce règlement traitait de divers points de discipline et des exercices de piété.

#### IV. — *Les études*

##### I. — *Leur organisation.*

A l'origine, le grand et le petit séminaire étaient juxtaposés dans le même établissement. Les théologiens ou ordinands, de même que les philosophes, suivaient les cours au séminaire. Les latinistes, c'est-à-dire ceux qui faisaient leurs humanités, se rendaient au collège de la ville pour les classes. De retour au séminaire, ils rendaient compte de leurs leçons et préparaient leurs devoirs, sous le contrôle de répétiteurs.

M. Lagorse se montrait satisfait de leur travail. Le 29 août 1814, il écrivait à Mgr Lacombe : « *Quant aux humanistes du séminaire, ils ont brillé aux exercices, et quoiqu'ils ne fussent qu'en moitié nombre des élèves du collège, ils ont eu plus de la moitié des prix et des accessits, ce qui prouve qu'ils ont été bien surveillés et bien répétés.* »

Suivant un usage très ancien, les élèves soutenaient des thèses. Vers la fin d'août 1814, deux d'entre eux défendirent une thèse de logique, de métaphysique et de morale, dédiée au Grand Aumônier Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord, prince de Chalais. Ils parlèrent un latin détestable, mais firent preuve de bonne volonté.

Une ordonnance royale du 5 octobre 1814 dispensa les petits séminaristes, après deux ans de cours, de poursuivre leurs études au collège. Aussi, l'abbé Lagorse, ce même mois, chercha-t-il à se procurer les professeurs nécessaires pour donner les cours des humanistes, au séminaire même. N'ayant pu recruter à Bordeaux les maîtres qu'il espérait, il dut se contenter de confier cet enseignement à des séminaristes ou à des professeurs de fortune, et de recourir au collège pour les autres classes. Il en fut de même sous son successeur.

« *M. Andrieux, écrivait le curé de Sarlat, s'occupe avec zèle et connaissance habituelle de la partie réglementaire, spirituelle et matérielle du gouvernement ; ...M. Petididier enseigne le traité de la religion et celui des actes humains à la grande satisfaction des élèves ; ...les humanistes et rhétoriciens fréquentent le collège ; ...l'instruction des petites classes est confiée aux élèves du séminaire les plus avancés, et les classes de quatrième et troisième sont faites par MM. Pécontal et Villedieu, jeunes Lazaristes. Un catéchisme raisonné, sa récitation littéraire, celle de l'évangile et son explication ont lieu chaque dimanche et jeudi par les soins de M. Andrieux. Un sujet de méditation est donné chaque soir, médité le matin, et chaque élève doit en rendre compte le dimanche suivant. M. le Supérieur et M. le Directeur sont contents de leurs élèves qui paraissent tous avoir bonne volonté, et ceux-ci en tous points paraissent très contents de leurs nouveaux maîtres » (36).*

Deux ans après, à suivre les cours du collège, il n'y avait plus que les élèves des basses classes. Le supérieur du séminaire devait pour cela payer au collège une contribution annuelle de 1.000 francs, ou fournir un professeur.

Quand le petit séminaire de Bergerac, fondé en 1822 par Mgr de Lostanges, fut en activité, les latinistes ne furent plus admis à Sarlat ; seuls demeurèrent au séminaire les théologiens et les philosophes.

## 2 — Le niveau intellectuel.

Les petits séminaristes qui faisaient leurs études au collège, rivalisaient avec les camarades de leur âge. Là, du moins, les professeurs ne manquaient pas, et sous la direction de l'abbé Pomarel, l'enseignement était satisfaisant, capable de mener au baccalauréat, que plusieurs élèves du séminaire passèrent avec succès.

Au séminaire, le niveau intellectuel fut beaucoup plus faible, au moins pendant les premières années de sa réouverture.

Mgr Lacombe s'enquit, un jour, auprès de M. Andrieux pourquoi il n'avait pas envoyé à l'ordination faite à Angoulême, plusieurs séminaristes qui avaient l'âge requis pour les ordres sacrés, et déjà plusieurs années de théologie à leur actif. Et le supérieur de répondre : « *Il est vrai que les jeunes gens, dont vous me faites l'honneur de me parler, sont depuis quelque temps en théologie, mais ils la connaissent si peu, que nous avons été obligés de leur en donner les premiers principes ; ainsi, je ne crois pas qu'ils puissent être promus aux ordres sacrés, à moins que Votre Grandeur n'en juge autrement* » (25 août 1817).

Bien des causes peuvent expliquer cette carence, due principalement aux circonstances des débuts.

(36) Lettre de Larouverade à Luguët, 11 mars 1817.

C'était d'abord le temps de présence des élèves au séminaire, conditionné par le paiement des pensions et des bourses ; d'où de fréquentes interruptions des études.

C'était ensuite l'inégalité des élèves en fait de culture et d'instruction. Les retardataires pesaient lourdement sur l'enseignement et paralysaient les plus avancés.

Il faut bien alléguer aussi l'incompétence et l'improvisation des professeurs, ou leur fréquent changement. Le cas du prêtre Lablangie, ordonné sans études par Pontard, est typique. Après avoir passé un an au séminaire pour acquérir la science nécessaire à son état, il est, en 1815, promu professeur de philosophie et de rhétorique, parce que, au dire même de l'abbé Lagorse, il possédait les mathématiques à fond et qu'il avait de vastes connaissances en géographie ! Ce n'était pas encore l'ère de la spécialisation !

Et puis, l'on voit difficilement comment les théologiens, tout en étant censés faire leurs propres études, pouvaient de plus se consacrer à l'enseignement d'une classe !

Enfin, une singulière disposition d'esprit chez un grand nombre d'élèves donne une piètre idée de leurs ambitions intellectuelles. Elle était ainsi dénoncée à Mgr Lacombe par l'abbé Lagorse, le 23 novembre 1815 :

*« Dès que les jeunes gens ont passé les humanités, ils conçoivent en général une haute idée de leurs personnes ; ils se croient savants et en état d'enseigner. Ils se fourrent dans les établissements d'éducation et négligent l'étude des sciences de l'état ecclésiastique. La cupidité, les besoins quelquefois, l'air d'importance que cela leur donne, et surtout un esprit d'indépendance, qu'ils acquièrent en se faisant professeurs ou surveillants, leur ferment les yeux. Ils se flattent de parvenir aux ordres sans théologie, soit scolastique, soit morale, ou de ne l'étudier qu'un ou deux ans ; quelquefois ils y réussissent, en effet... »*

Le supérieur du séminaire avait beau gémir et se plaindre, il n'était secondé, ni par l'évêque, ni par ses confrères des institutions ecclésiastiques, qui cherchaient à se procurer des professeurs ou surveillants à n'importe quel prix.

Alors que le séminariste Pénicaut était encore au séminaire, où il tenait même la chaire de philosophie, il prit un engagement au collège de Sarlat. L'abbé Lagorse s'en plaignit vivement à Mgr Lacombe, d'autant plus que Pénicaut émettait la prétention de continuer à jouir de la bourse qu'il avait obtenue, même sans demeurer au séminaire.

Le principal du collège, l'abbé Pomarel, présentant le mécontentement du supérieur du séminaire, se hâta de se concilier l'évêque, et il lui écrivait : *« Je sens que la démarche de M. Pénicaut doit déplaire à M. Lagorse, supérieur, mais vous savez, Monseigneur, que chacun se sauve comme il peut, et M. Pénicaut se sauvera à merveille pourvu que Votre Grandeur regarde le collège de Sarlat du même œil de bienveillance qu'elle l'a vu, il y a deux ans, quand il s'est agi de M. de Lassale... »* (8 novembre 1815).

Et, priant Mgr Lacombe de ne pas écouter *« les lamentations de M. Lagorse »*, il lui demandait de conserver à Pénicaut la bourse qu'il avait au séminaire, étant *« bien entendu que Pénicaut irait prendre journellement des leçons de théologie au séminaire, s'il en a besoin, car il a vu et reçu tous les traités »*.

Il n'y avait pas que l'enseignement dans les collèges et institutions pour distraire les séminaristes de leurs études et de

leur formation. On les employait aussi à contre-temps à divers actes du ministère.

Le 18 octobre 1813, M. Peyrot prie l'évêque d'Angoulême d'interdire au curé de Sarlat d'approuver les séminaristes pour la prédication. Ces derniers participaient même aux exercices des missions, si bien que M. Andrieux en vient à demander, le 1<sup>er</sup> janvier 1821, qu'on ne destine à ce ministère que les plus avancés en théologie. Le 7 mai 1821, à la demande du curé de Bergerac, Jean-Baptiste Lasserre, réorganisateur des missions diocésaines, M. Andrieux dut envoyer un séminariste à Périgueux pour faire le catéchisme pendant toute la mission.

Un peu plus tard, trois séminaristes étaient désignés pour aller assurer à la cathédrale de Périgueux les cérémonies de la semaine sainte, et ainsi de suite...

Il était vraiment difficile, dans de telles conditions, d'assurer parfaitement la formation des élèves. Il vint un temps où une discipline plus stricte fut instaurée. Ce fut l'œuvre de M. Sépière et plus encore de M. Mazet. Les sorties des élèves furent motivées par les besoins d'une formation pratique au saint ministère des plus anciens élèves, et dans des conditions qui ne nuisaient plus à leurs études. C'est ainsi que les séminaristes du dernier cours assuraient régulièrement le catéchisme dans la paroisse de Sarlat, et que les diacres s'exerçaient à la prédication dans les paroisses. Le diacre Jean-Baptiste Combrouze est demeuré légendaire, après s'être fait entendre dans les chaires de Sarlat et même de Saint-Front de Périgueux.

### 3. — *La durée des études.*

Le temps de présence des séminaristes et l'organisation des cours semblent avoir fort varié pendant la période 1803-1825. A partir de M. Mazet, il y eut au moins quatre années, puis cinq, consacrées à l'étude de la philosophie et de la théologie.

Les séminaristes n'avaient pas de vacances à Noël, ni à Pâques.

Primitivement, des cours commencèrent au début de novembre pour s'achever à la fin d'août. Vers 1835, les jeunes prêtres sortaient du séminaire après la fête de la Saint-Pierre, et les autres séminaristes après le 19 juillet. La rentrée fut alors fixée en octobre.

## V. — *L'accès aux ordres*

A parcourir les documents de la période de Mgr Lacombe, on ne laisse pas d'être surpris de la manière quelque peu cavalière dont les ordres étaient conférés, au point qu'on peut se demander si les prescriptions de l'Église en matière si importante étaient toujours observées. Des clercs étaient hâtivement ordonnés, sans remplir apparemment les conditions exigées ou sans posséder la science requise.

L'évêque n'en était pas seul responsable ; il y était aussi poussé par les circonstances, et même par ceux qui lui présentaient les candidats à l'ordination.

Le pro-vicaire général de Périgueux, M. Peyrot, soumettait le cas suivant à Mgr Lacombe, le 2 avril 1813 :

*« J'éprouve une satisfaction bien douce en voyant partir pour l'ordination les jeunes lévites..., mais ma joie est un peu altérée par la crainte que Votre Grandeur se refuse à conférer l'ordre du sous-diaconat à M. Jean-Etienne Boisse, originaire de*

*Bergerac, parce qu'il n'a pas vingt-deux ans accomplis. D'après la pratique constante de l'Eglise, on n'a jamais exigé pour les ordres que telle année commencée « annum inchoatum ». D'ailleurs le temps prescrit par les canons pour recevoir les ordres est fondé sur une loi de l'Eglise, et il est hors de doute que l'Eglise peut dispenser d'une loi qu'elle a portée. Jamais les motifs d'une telle dispense n'ont été mieux fondés. Le nombre des prêtres diminue progressivement... »*

Le 30 mai 1816, l'abbé Lagorse présentait un candidat aux ordres à Mgr Lacombe, en ces termes :

*« J'ai l'honneur de vous adresser M. Renaud, diacre, et de prier Votre Grandeur de lui conférer l'ordre de la prêtrise. Le sujet a des mœurs et se conduit bien sous ce rapport, mais il est minimum habens et riche en prétentions, ce qui lui fait négliger l'étude, et l'empêche de douter. Votre Grandeur comprendra facilement les suites de telles dispositions : elles sont terribles. Je la prie de l'admonester fortement sur cela et de lui défendre très expressément de dire la messe avant que je lui en donne la permission ; parce que peut-être M. son oncle, curé de Montignac, voudrait-il qu'il la dise dans cette ville avant d'arriver au séminaire, en revenant d'Angoulême, mais il ne sait pas la dire et il a beaucoup de talents pour bredouiller. »*

L'évêque ne laissa pas, non seulement d'ordonner prêtre un sujet si peu préparé, mais de répondre au supérieur du séminaire qu'il était convenable et nécessaire que Renaud dise la messe en passant à Montignac, vu que son oncle, l'abbé Noël, lui « donnera sans doute un supplément des instructions qui lui restaient encore à recevoir » !

Dans un cas semblable, l'abbé Giry, ordonné prêtre à Cahors, le 12 mars 1815, avec dimissoires, dut terminer l'année scolaire au séminaire « pour s'y perfectionner dans les dispositions nécessaires à l'administration du sacerdoce ». Rien d'étonnant ! Ce même Giry avait fait sa demande d'entrée au séminaire, le 25 janvier de l'année précédente !

Bien plus, pour recevoir les ordres, il n'était même pas nécessaire de s'y être préparé au séminaire. Il suffisait de se présenter à l'ordination, muni de quelque certificat, délivré par un curé ou même par quelque autre personnage. C'est ainsi qu'un séminariste malade, retenu chez lui, était invité par Mgr Lacombe, en 1816, à venir se faire ordonner, en apportant à cet effet quelques bons certificats.

On demande des dimissoires pour le diacre Elie Linarès, également absent du séminaire, en vue de le faire ordonner à Agen. Mgr Lacombe de répondre : « Nous désirons et voulons qu'il ne reçoive la prêtrise que par notre ministère épiscopal. Nous la lui conférerons bien volontiers, quand il se présentera à nous muni d'une attestation par M. son oncle, curé de Pézul. »

Il y eut même des clercs ordonnés contre le gré et l'assentiment du supérieur du séminaire. Un certain Defarges disait dans une lettre, que malgré M. Simian et M. le Curé de Périgueux (M. Peyrot), il serait ordonné prêtre, et qu'il quitterait le séminaire pour s'adonner exclusivement à la prédication.

Citons encore un exemple suggestif d'une ordination conférée dans des conditions très peu normales : celle de l'abbé Carbonnière.

Le 9 avril 1811, M. Peyrot présentait ainsi le cas de ce candidat à Mgr Lacombe :

« M. Simian désirerait beaucoup que Votre Grandeur voulut conférer le sous-diaconat à M. Carbonnière : il prétend que sa piété et son zèle suppléent à l'instruction qui lui manque. Il est vrai qu'il n'a pas eu le temps de faire constituer son titre clérical et que cette omission peut être un obstacle, Votre Grandeur verra si elle peut le dispenser de cette formalité ; il est certain que ce jeune homme a constamment donné des preuves d'une solide vocation à l'état ecclésiastique. Le témoignage de M. Debordes, qui a soigné et dirigé ses premières études, est pour moi d'un grand poids.

Cependant, Monseigneur, comme M. Carbonnière a encore besoin d'étudier, je pense que si Votre Grandeur l'ordonne diacre, elle doit en même temps le dispenser de la récitation de l'office divin, ou du moins le restreindre à la récitation des heures, vêpres et complies.

Ce jeune homme craint de n'être pas assez instruit, même pour recevoir le sous-diaconat, de sorte que lui ayant fait entendre que j'espérais que Votre Grandeur viendrait cet été passer quelques semaines à Périgueux, il se contenterait volontiers de recevoir maintenant les ordres mineurs, pour recevoir à la Trinité ou au mois de septembre le sous-diaconat. Il en sera ce que Votre Grandeur jugera convenable. »

Le 19 avril, Mgr Lacombe faisait savoir à son correspondant qu'il avait conféré à M. Carbonnière la tonsure et les quatre ordres mineurs. Restait la question de son titre clérical. Le maire de Mauzens avait attesté, le 27 juin, que M. Jean Carbonnière n'avait aucune possession à lui et qu'il lui était par conséquent impossible de constituer son titre. Le 18 février 1812, M. Simian délivrait l'attestation suivante : « J'ai l'honneur de certifier à Monseigneur l'Évêque d'Angoulême, que M. Jean Carbonnière, né à la Forchie le 1<sup>er</sup> février 1775, est entré au séminaire de Sarlat le 12 novembre 1810 et qu'il y a résidé depuis cette époque pour s'y disposer à recevoir les saints ordres et qu'il s'y est toujours distingué par sa piété, son application et sa conduite exemplaire, en foi de quoi... » En transmettant ces pièces à l'évêque, M. Peyrot le pria de les adresser au ministre des Cultes pour en obtenir l'autorisation de pouvoir conférer le sous-diaconat, le samedi-saint, à M. Carbonnière, sans qu'il soit obligé à fonder un titre clérical.

Mgr Lacombe répondait à M. Peyrot, le 1<sup>er</sup> mars :

« Le jeune néophyte Jean Carbonnière, pour lequel vous nous avez adressé divers papiers relatifs à l'impossibilité où il est de produire un titre clérical, n'est pas tenu à cette obligation, laquelle a été abrogée par Sa Majesté [impériale] et R(oyale) (37). Ainsi, il pourra être ordonné sans titre clérical, s'il est envoyé avec une bonne testimoniale de ses directeurs. C'est ce que nous nous sommes empressés d'écrire, aujourd'hui même, à M. Simian, chanoine honoraire et supérieur du séminaire provisoire de Sarlat ».

M. Carbonnière fut ordonné prêtre au cours du carême 1813, et le mois d'août suivant, il était nommé vicaire à Saint-

---

(37) Mgr Lacombe écrivait encore à M. Peyrot, le 26 octobre 1812, qu'il n'était point nécessaire de produire un titre clérical, « parce que Sa Majesté l'Empereur et Roi a aboli par décret cette obligation, après avoir fait délibérer sur un point si important plusieurs évêques et archevêques qui se trouvaient à Paris. »

Cyprien. En moins de trois ans, depuis son entrée au séminaire, il avait franchi toutes les étapes !...

A cette époque, le cumul des ordres était assez fréquent. Le candidat pouvait recevoir à la fois la tonsure et les quatre ordres mineurs, ou même les quatre mineurs, et le sous-diaconat, comme ce fut le cas de l'abbé Lavès, à l'ordination des quatre temps de décembre 1812.



En raison de l'éloignement du siège épiscopal, les ordinations s'accomplissaient dans des conditions peu banales. L'évêque d'Angoulême venait rarement en Dordogne ; il profitait cependant de ses visites pastorales pour conférer les ordres. La plupart du temps, les ordinations avaient lieu à Angoulême, ce qui imposait aux clercs sarladais un voyage de trois jours et des frais considérables.

Tant qu'il n'y eut pas de séminaire à Angoulême, les Ordinandes descendaient à l'hôtel. L'évêque prenait la peine de leur en désigner un. « *L'auberge du sieur Bardy, communément appelée Le Chêne Vert*, écrivait-il, un jour, à M. Lagorse, *est au voisinage de notre habitation ; c'est là que nous vous conseillons de faire mettre pied à terre le dépôt précieux qui nous viendra de votre part pour l'ordination.* »

Faire mettre pied à terre ! L'expression était tout à fait adéquate, car c'est à cheval que les Ordinandes devaient effectuer le trajet de Sarlat à Angoulême, en passant par La Rochebeaucourt. Ils descendaient dans les auberges en cours de route. On imagine sans peine ce que pouvait être cette préparation immédiate aux ordinations.

Un séminariste, nommé Defarges, ayant été dénoncé pour avoir proféré des paroles indécentes, au cours d'un de ces voyages, l'abbé Lagorse fit une enquête et, le 4 mars 1814, il adressait à l'évêque ce rapport :

*« Je me suis informé du fait concernant l'imputation de certaines paroles indécentes ou mieux impies qu'on attribue (M. Defarges) avoir dites le jour même de l'ordination dans une auberge en se retirant d'Angoulême. Voici ce que j'en ai recueilli : MM. Henri Labat et François Lasalle, témoins auriculaires, m'ont rendu ainsi la chose : ces deux derniers et M. Defarges étant à la Rochebeaucourt à souper se trouvèrent avec un jeune ecclésiastique qui venait aussi de l'ordination, et qui reste chez un curé. On parla pendant le souper d'études, de séminaires et autres choses relatives à l'état ecclésiastique. Ce dernier paraissait parler du séminaire et des études qu'on y fait avec dédain, et très avantageusement de celles qu'il avait faites hors du séminaire, et de ses progrès. M. Defarges lui proposa une objection, ce qu'on lui impute d'avoir dit sérieusement. Ce jeune homme y répondit mal et resta court. Mais le dépôt qu'il eut lui fit rendre la chose en sens inverse. Voici, Monseigneur, la relation que m'ont faite les deux ecclésiastiques, qui quoique jeunes, sont dignes de foi. »*

Pour éviter les frais occasionnés par ces voyages, ou même tout simplement parce que d'aucuns supportaient malaisément les voyages à cheval, les Ordinandes sollicitaient fréquemment des dimissoires pour aller se faire ordonner dans les diocèses voisins, plus proches, notamment à Cahors, à Agen ou à Limoges.

En demandant des dimissoires pour cinq Ordinands, le 24 mai 1814, M. Lagorse disait à l'évêque : « *Votre Grandeur leur épargnerait les trois quarts de la dépense si elle leur envoyait des dimissoires pour Cahors. Nous n'en sommes qu'à une journée et nous sommes à trois d'Angoulême. Mais il faudrait qu'Elle m'en avertisse assez tôt, parce que s'ils doivent aller à Angoulême, il faut qu'ils commencent leur retraite et qu'ils fassent venir plus tôt les chevaux de chez leurs parents.* »

Mgr Lacombe concéda les dimissoires demandées, mais au moment où les Ordinands allaient se mettre en route pour Cahors, on apprit que l'évêque de ce diocèse était absent. Le supérieur conduisit alors les Ordinands à Agen, où se fit l'ordination.

Du temps de Mgr de Lostanges, les règles canoniques furent plus scrupuleusement observées, et les ordinations se firent le plus souvent dans la chapelle du séminaire ou à la cathédrale de Sarlat, parfois à Périgueux ou au petit séminaire de Bergerac, suivant les circonstances.

Mgr Gousset prit diverses décisions. Il fallait être admis en philosophie pour pouvoir prendre la soutane. La tonsure n'était conférée qu'après six mois de théologie, les ordres mineurs après un an de théologie, le sous-diaconat après deux ans de théologie, la prêtrise après la troisième année de théologie.

Cette législation n'avait rien à envier aux temps modernes.

(A suivre.)

Félix CONTASSOT.

---

## En 1782, les Séminaires Diocésains de France dirigés par les Lazaristes

---

(Catalogue des quarante-neuf établissements avec leur personnel lazariste)

Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (il y a quelque cent quatre-vingts ans), la *France ecclésiastique*, annuaire du Clergé, paraissait depuis plusieurs années. Il était alors dressé et publié par Duchesne, chef de bureau de l'Agence générale et Garde des Archives du Clergé de France, qui éditait son volume annuel.

En 1782 (prenons ce volume au hasard — à la Bibliothèque Nationale : Lc<sup>25</sup> 225 —) le répertoire fournissait entre autres par diocèses la liste des principaux personnages ecclésiastiques et les divers rouages de l'Administration, les noms des chanoines, chanoinesses, etc... Le volume mentionne en une ligne les divers séminaires *séculiers* du Royaume... Il demeure assez suggestif de revoir ce passé qui fournit le thème de diverses réflexions, comparaisons et compréhensions assez délicates.

Insérons dans nos *Annales*, pour y être plus accessibles à nos recherches et consultations, ces notations et ces chiffres qui sont donnés tels que dans l'original, sans phrase aucune, au gré de l'ordre alphabétique des diocèses.

P. 30, Agen, Lazaristes, cinq directeurs ; supérieur M. Cambres.

P. 37, Albi, Lazaristes, cinq directeurs ; supérieur M. Bories.

P. 39, Alet, Lazaristes, deux directeurs ; supérieur, M. Poisat.

P. 40, Amiens, Lazaristes, six directeurs ; supérieur M. Ferris.

- P. 44, Angoulême, Lazaristes, trois directeurs ; supérieur M. Poirier.
- P. 47, Arles, Lazaristes, trois directeurs ; supérieur M. Le Gret.
- P. 49, Arras, Lazaristes, quatre directeurs, deux professeurs ; supérieur... (*en blanc*).
- P. 54, Avignon, séminaire d'Annecy, Lazaristes ; recteur M. Grossi.
- P. 60, Auxerre, Lazaristes, trois directeurs ; supérieur M. Tabouillot.
- P. 62, Bayeux, Lazaristes, trois directeurs ; supérieur M. Collot.
- P. 66, Beauvais, Lazaristes, quatre directeurs ; supérieur M. Grillet.
- P. 68, Belley, Lazaristes (...) ; supérieur M. Grand.
- P. 79, Béziers, Lazaristes, six directeurs ; supérieur M. Chareun.
- P. 82, Bordeaux, grand séminaire, Lazaristes, trois directeurs ; supérieur M. Brouste.
- P. 84, Boulogne, Lazaristes, quatre directeurs ; supérieur M. Duquesnoy.
- P. 88, Saint-Brieuc, Lazaristes, quatre directeurs ; supérieur M. Becquet.
- P. 90, Cahors, Lazaristes, huit directeurs ; supérieur M. Davelu.
- P. 92, Cambrai, Lazaristes, trois directeurs ; supérieur M. Crespin.
- P. 100, Châlons-sur-Marne, Lazaristes, un procureur, deux professeurs ; supérieur M. Brunet.
- P. 103, Chartres, *grand séminaire*, Lazaristes, deux professeurs, un procureur ; supérieur M. Didier ; — *petit séminaire*, Lazaristes, trois directeurs ; supérieur M. Ferrand.
- P. 131, Saint-Flour, Lazaristes, quatre directeurs ; supérieur M. Passera.
- P. 149, Léon, Lazaristes, quatre directeurs ; supérieur M. Chantrenne.
- P. 150, Lescar, *séminaire de Pau*, Lazaristes, trois directeurs ; supérieur M. Dupré.
- P. 158, Luçon, Lazaristes, cinq directeurs ; supérieur M. Barbant.
- P. 174, Saint-Malo, *séminaire de Saint-Méen*, Lazaristes, cinq directeurs ; supérieur M. Philippe ; — *séminaire de Saint-Servan*, Lazaristes, un professeur ; supérieur M. Monin.
- P. 176, Le Mans, Lazaristes, (...) ; supérieur M. Waucheret.
- P. 179, Marseille, grand séminaire, Lazaristes, trois directeurs ; supérieur M. Moissonnier.
- P. 186, Metz, *séminaire Sainte-Anne*, Lazaristes, six directeurs ; supérieur M. Théobald ; — *séminaire Saint-Simon*, Lazaristes, trois directeurs ; supérieur M. Géroux.
- P. 191, Montauban, Lazaristes, deux directeurs ; supérieur M. Bastide.
- P. 194, Nancy, Lazaristes, trois directeurs ; supérieur M. Kersalaun.
- P. 199, Narbonne, Lazaristes, huit directeurs ; supérieur M. Allegret.
- P. 204, Noyon, Lazaristes, trois directeurs ; supérieur M. Philippot.

- P. 213, Pamiers, Lazaristes, deux directeurs ; supérieur M. Tournemire.  
P. 232, La Rochelle, Lazaristes, trois directeurs ; supérieur M. Ferron.  
P. 234, Rodez, Lazaristes, quatre directeurs ; supérieur M. Gary.  
P. 240, Saintes, Lazaristes, quatre directeurs ; supérieur M. Chaudé.  
P. 241, Sarlat, Lazaristes, deux directeurs ; supérieur M. Borie.  
P. 248, Sisteron, séminaire à Lurs, Lazaristes, deux directeurs ; supérieur M. Sicard.  
P. 250, Soissons, *grand séminaire*, trois directeurs, supérieur P. Le Huidecoq ; — *petit séminaire*, deux directeurs ; supérieur P. Pruvost.  
P. 257, Toul, Lazaristes ( ) ; supérieur M. Porin.  
P. 261, Toulouse, *séminaire de la Mission*, cinq directeurs ; supérieur M. Cayla.  
P. 264, Tours, Lazaristes, quatre directeurs ; supérieur M. Cossart.  
P. 267, Tréguier, Lazaristes, quatre directeurs ; supérieur M. L'Allier.  
P. 268, Troyes, Lazaristes, quatre directeurs ; supérieur M. Claude.  
P. 275, Vannes, Lazariste, trois directeurs ; supérieur M. Collot.

\*\*

Ainsi donc en France, quarante-neuf séminaires diocésains étaient dirigés par les Lazaristes avec deux, trois, quatre, cinq, six ou huit directeurs, sans compter le supérieur qui est nommé à part.

La composition, la marche, les études diffèrent notablement des établissements d'aujourd'hui (Cf. Antoine Degert : *Histoire des Séminaires français jusqu'à la Révolution*, 2 vol., 1912). Là comme ailleurs, le temps a marché, faisant tout évoluer.

De ces maisons, quelques séminaires seulement, Amiens, Sarlat, etc., ont trouvé leur historien. La plus grande partie attend leur patient et compréhensif ouvrier. La besogne ne manque donc pas...

Il y a quelque saveur de se sentir partie d'une équipe, maillon dans une chaîne, bande d'un moment dans ce labeur incessant ; dans cette création ininterrompue dans la vie de l'Eglise, où Dieu, dans un certain sens, a voulu et veut encore « avoir besoin des hommes ».

F. C.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

*Ordo divini Officii... C.M...* 1957. — Paris, x-86 pages.

Le décret du 23 mars 1955, donné *in extenso* pp. 75-79, a soulevé de la part des rubricistes et cérémoniaires maints problèmes pour l'interprétation des principes posés. La Congrégation des Rites elle-même n'en avait pas prévu toutes les conséquences. Devant ces incertitudes, nombre de questions et réponses. Les *Ephemerides Liturgicae* et autres revues spécialisées ont reproduit les solutions données. Au premier semestre de 1956, on comptait déjà une soixantaine de ces points d'interrogation. De-

puis juillet 1956, date d'impression de notre Ordo 1957, d'autres précisions sont encore venues : d'où concrètement notre Ordo, comme tous les autres, doit être corrigé en quelques assertions qui depuis ne sont plus exactes, à savoir :

24 février : *Vesperae de Dominica, commemoratio sequentis.*

8 septembre : *De S. Adriano nihil fit.*

14 septembre : *Vesperae de sequenti, commemoratio de Dominica tantum.*

15 septembre : *De S. Nicomede nihil fit.*

27 septembre : *Nona lectio illa est usurpata in officio 19 julii (IX lectio).*

6 octobre : *Vesperae de sequenti, commemoratio de Dominica tantum.*

24 novembre : *In Missa de solemnitate de sacro Numismate, sive cantata, sive lecta, commemoratio tantum fit de Dominica (nihil de S. Joanne a Cruce).*

Ces divers points sont donc à amender ou compléter suivant notre antique distique que l'*Ordo universalis* de nos savants confrères de Rome a jugé bon, lui aussi, d'adopter depuis deux ou trois ans :

*Si quis, decepta cura, surreperit error  
Doctior emenda, commiserando bonus.*

F. C.

Dom Robert LEMOINE, O.S.B. — *Le Droit des Religieux du Concile de Trente aux Instituts séculiers.* Evolution historique du Droit des Religieux. Desclée de Brouwer, 1956, 632 pages.

Dans ce volume, le Père Lemoine reprend et étoffe son *Diplôme de l'Ecole des Hautes-Etudes*, poursuivant pour cela nombre de recherches dans les imprimés et auprès d'autres Centres de documentation. Cette étude canonique brosse tout d'abord un *aperçu historique* sur les *Congrégations masculines*, d'après le Concile de Trente : Clercs réguliers du xvi<sup>e</sup> siècle, Jésuites, Oratoriens, Lazaristes (1), Eudistes, Sulpiciens, Missions Etrangères de Paris, et les *Congrégations féminines* : Ursulines, Visitation, Filles de la Charité (Saint-Vincent de Paul), Filles de la Croix, Dames de Saint-Maur, Dames de Saint-Louis, « Vierges anglaises de Mary Ward ».

Puis dans une *Section Canonique*, l'auteur consacre autant de paragraphes à étudier la vie religieuse de ces diverses Congrégations : elle décèle une nette évolution des idées et du Droit au cours du xix<sup>e</sup> siècle.

(1) Aux Prêtres de la Mission (Lazaristes) sont consacrées les pages 117-130 et 315 : aux Filles de la Charité les pages 201-211 et 357. Elles demeurent fort instructives. La pensée canonique et le sens créateur de *Monsieur Vincent* sont, à plusieurs reprises, soulignés avec admiration par le Père Lemoine. Voir à l'Index des noms propres, p. 624.

Observons toutefois, page 117, que la fondation de M. et de Mme de Gondi, du 17 avril 1625, ne comporte pas, dans notre langue actuelle, une *rente* de 45.000 livres — mais plutôt un *capital*. Les dictionnaires de la langue française (v. g. Bloch), nous apprennent toutefois que, dans son acception financière, le mot *capital* date seulement des économistes du xviii<sup>e</sup> siècle... donc plus de cent ans, après l'acte notarié du 17 avril 1625 (Saint Vincent, *Œuvres*, t. XIII, pp. 197-202). Le texte mentionne « une somme de 45.000 livres... *rente constituée, dont le profit et revenu en provenant servira à leur entretien, vêtements, nourritures et autres nécessités...* »

Les fondations et les idées du Père de Clorivière, lors de la Révolution française, sont une croisée des chemins, une charnière dans l'évolution du Droit des Religieux : restriction dans la vie commune, pas de costume particulier, etc... Cela aboutit avec le temps aux *Instituts séculiers* dont l'étude juridique constitue la quatrième partie du livre, pp. 447-573, et dont une liste — introuvable ailleurs — demeure suggestive à souhait, pp. 625-627.

Ce travail est le résultat intéressant de copieuses investigations et recherches canonico-historiques. Il honore le labeur attentif et persévérant de leur auteur.

F. COMBALUZIER.

JESUS REMIREZ MUNETA, C.M. — *La espiritualidad de San Vicente de Paul*. Madrid. Ediciones Fax, 1956, 342 pages.

Sur la spiritualité de saint Vincent de Paul, le plan de ce livre la décrit suivant une division classique : vie ou période purificative, illuminative, unitive. Dans ces cadres, l'auteur a classé ses découpages des textes ou d'enseignements vincentiens conservés : toutes les lettres ou conférences du fondateur ne nous sont pas parvenues... d'où des lacunes inévitables, en comparaison d'un ouvrage patiemment et systématiquement mis sur pied.

Le prologue de l'auteur rappelle ses prédécesseurs et l'ensemble de la littérature vincentienne utile. Parmi les oublis notables, on peut regretter le principal : celui des *travaux de spiritualité vincentienne* de notre savant confrère André Dodin, signalés par les *Annales*, t. 114-115, p. 128, et t. 116, p. 116.

Toutefois, cette carence ne touche en rien au fond de l'ouvrage qui, d'après les quatorze volumes de l'édition Pierre Coste, a voulu monnayer les œuvres vincentiennes elles-mêmes. M. Ramirez nous a donné là un utile et recommandable travail.

F. C.

JESUS REMIREZ MUNETA, C.M. — *Recuerdos historicos del Patronato de San José*. Gijon, 1956, 134 p., plus 18 pages de hors-texte.

Histoire et souvenirs d'une maison des Filles de la Charité (patronage Saint-Joseph), à Gijon (Espagne), fondée au début du XX<sup>e</sup> siècle par don Valentin Incio, plus tard Jésuite, et approuvée en octobre 1903.

Orphelinat, classes pour externes, ouvroir et patronage furent pris en charge par les Filles de la Charité, le 13 novembre 1903. La maison : constructions, personnel, incidents, des noms, souvenirs et photos, bref une vivante chronique de l'Œuvre, tel est le volume que M. Ramirez a su tirer d'un ensemble de notes : reflets de la suite des jours et d'une vie de Charité.

F. C.

J. REMIREZ MUNETA, C.M. — *La Oratoria Sagrada. Fundamento y tecnica*. Madrid, 1955, 174 p.

L'enseignement du Christ et de son Eglise doit parvenir à tous les hommes : d'où le labeur et la parole des pasteurs d'âmes et des missionnaires. A cette formation des *artisans de Verbe* doivent concourir et ce que l'on dit et la façon de le débiter :

fonds et forme : éternel aspect de tout art oratoire. C'est ce que présente ce manuel, qui prend place dans une file qu'énumère et abrège la bibliographie des pages 7-10 de cet utile *compendium d'éloquence sacrée...*

F. C.

Hilario CHAURRONDO, C.M. — *Recopilacion de datos e informes de la Congregacion de la Mision en la Provincia de las Antillas (tomados de los Anales)*. Habana, Iglesia de la Merced. 1956. 2 volumes.

Articles et notes, souvenirs et histoire des maisons, éléments biographiques, etc., la collection *dactylographiée*, constitue deux nouveaux volumes de 312 et 205 pages (cf. *Annales*, t. 119-120, p. 693), dûs aux soins et à l'activité du P. Chaurrondo.

Ainsi rassemblés, ces fragments offrent des souvenirs chers à la province des Antilles. Exemple de travail utile (on voudrait bien quelques notes et références), cette compilation pouvait servir de modèle ailleurs à quelque bonne volonté. Pour ces gerbes, il faut trouver des glaneurs... mais pour cela, il ne faut pas craindre de suer. — F.C.

*Ile de Cuba. — Rapports de missions paroissiales.*

Poursuivant ses précieuses reproductions *dactylographiées*, M. Hilario Chaurrondo, C.M., nous livre, en août 1956, le mémorial du travail des missions cubaines de mai 1954 à mai 1955. Présenté au cardinal de La Havane, S. Em. Arteaga y Belancourt, cet aperçu porte sur les missions données par diverses Communautés religieuses dans les diocèses de *La Havane, Pinar del Rio, Matanzas et Cienfuegos*.

Tableau et résultat des missions par paroisses, églises, institutions... avec l'aspect financier de l'*Obra de las Misiones parroquiales*. Beau travail apostolique et données qui raviront les fervents de la Sociologie religieuse.

*Frédéric Ozanam (1813-1853)* par LÉONCE CELIER. Paris, Lethiel-leux, 1956, XII-150 pages.

Mince d'aspect, ce volume s'avère riche de substance et satisfait l'esprit dans son cadre volontairement restreint. D'abord avec précision et aisance, quelques notes biographiques de Frédéric Ozanam — mort à Marseille âgé de quarante ans : *ses routes terrestres* ; puis un examen et un aperçu sur l'intrépide et inlassable labeur du professeur : *son œuvre écrite*. Enfin dans un double panneau, un tableau retraçant le dévouement du Chrétien : *son apostolat charitable* et la prédelle évoquant l'âme de sa vie : *son secret et son message*.

Ces quatre chapitres constituent une silhouette précise et réconfortante tout à fait à sa place dans la Collection *Apôtres d'aujourd'hui*. Ces pages sont écrites avec la compétence professionnelle et l'acribie que l'on trouve, comme une seconde nature, dans un archiviste patenté (l'auteur, comme l'on sait, était en fin de carrière ? Inspecteur général des Archives de France) et nous a donné entre autres : *Les Filles de la Charité* (cf. *Annales*, t. 117, p. 256). Lo: gtemps médité par l'esprit chrétien du Secrè-

taire général de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, ce volume nous ménage un contact réconfortant avec une noble vie et un grand cœur dont la cause de béatification est introduite : le Lyonnais Frédéric Ozanam.

F. COMBALUZIER.

JAN HAEST, C.M. — *Sepuluh Tahun Misi (1945-1955), Tien Jaar Missie.* — Surabaya, 1956, 33 pages de texte et 33 pages de réclames.

Présentées en deux langues (javanais puis néerlandais), ces douze pages de rapport d'ensemble retracent les tentatives de restauration matérielle et spirituelle poursuivies dans le Vicariat apostolique de Surabaya (Java), à la suite des importants méfaits de la guerre 1939-1945... Confiée en 1923 à la province lazariste de Hollande, la mission a poursuivi son effort apostolique dans deux directions :

D'abord 1° dans les villes surtout, s'occuper des immigrés catholiques, en majorité des Néerlandais. De là, pour eux, mettre sur pied des organisations religieuses et sociales s'inspirant nettement de la mère-patrie.

Puis, 2° surtout depuis 1929, travailler, dans la brousse, à l'expansion missionnaire parmi les autochtones : centres et postes de missions, formation du clergé indigène : déjà un petit séminaire existe à Surabaya, et pour le grand séminaire entrevu et souhaité, des terrains ont été acquis et des plans élaborés attendent dans les cartons.

Parmi les constructions de centres de culte, les pages de M. Haest soulignent avec sympathie l'église de Pohsarang, heureuse adaptation et utilisation de l'art javanais. Le labeur apostolique, détaillé par paroisses, atteste les bons ouvriers de cette marche en avant : Frères d'Utrecht, Ursulines, Sœurs de Steyl, d'Amersfoort et de Saint-Vincent-de-Paul. Agrémentée de six illustrations documentaires, la brochure nous oriente dans ce champ d'apostolat par un utile croquis cartographique. Puisse l'avenir réaliser la promesse des fleurs !

F. C.

Giovanni Felice Rossi, C.M. — *Precisazioni sulla descrizione del Codice Paris. Nat. lat. 14546 e sulla relativa critica del Bulletin thomiste.* Piacenza, 1956, 42 pages. — *Alano di Lilla è o non l'autore della summa « totus homo »* Piacenza 1955, 22 pages.

Ces deux articles, deux brochures (numéros 35 et 36 des Œuvres de l'auteur), vu leur technicité et leur caractère spécialisé, intéressent principalement les médiévistes et aussi les quelques théologiens que tenaille la soif des précisions historiques. Nous les citons ici, car elles représentent un peu de l'inlassable travail et du réel savoir du professeur de l'Alberonianum, digne de louange et d'attention. A voir notre Confrère se colleter ainsi avec les Pères Dondaine, O.P., et Betti, O.F.M., et depuis *Thomas*, 1956, pp. 372-388), avec dom Lottin, O.S.B. on se tient prudemment à distance : admirant la discussion qu'anime et soutient la noble passion de la vérité. A ce titre, de telles publications demeurent pour tous une leçon toujours actuelle : travail soigneux, patient, et amour du savoir. Merci, cher P. Rossi de ce double enseignement !

F. C.

## NÉCROLOGIE

### MISSIONNAIRES

41. Casey (Henri), prêtre, déc. *Blakrock*, 15 février 1956; 59-40.
42. Placencia (Amelio), prêtre, déc. *Miraflores*, 30 juin 1956; 74, 58.
43. Estefania (Pablo), prêtre, déc. *Madrid*, 22 juillet 1956; 56, 40.
44. O'Herlihy (Timothy), prêtre, déc. *Dublin*, 31 juillet 1956; 77, 56.
45. Zdravlic (Janez), prêtre, déc. *Ljubljana*, 24 juillet 1956; 90, 56.
46. Pava (Sandor), coadj., déc. *Pannonhalma*, 16 août 1956; 52, 33.
47. Zrnka (Adolphe), prêtre, déc. *Wien*, 12 septembre 1956; 72, 55.
48. Longuépée (Jules), coadj., déc. *Tabriz*, 20 sept. 1956; 87, 60.
49. Sanchez (Joseph), prêtre, déc. *Avila*, 12 août 1956; 40, 23.
50. Rodriguez (Rovelio), prêtre, déc. *Belalcazar*, 21 sept. 1956; 40, 21.
51. Joppin (Emile), prêtre, déc. *Paris*, 1<sup>er</sup> octobre 1956; 59, 40.
52. Moore (Leonidas), prêtre, déc. *Montebello*, 23 sept. 1956; 77, 56.
53. Bernard (Louis), prêtre, déc. *Dax*, 30 septembre 1956; 88, 69.
54. Schroeder (François), prêtre, déc. *Cologne*, 1<sup>er</sup> octobre 1956; 72, 51.
55. Eder (Rupert), coadjuteur, déc. *Graz*, 10 octobre 1956; 75, 56.
56. Fritsch (Benoit), coadjuteur, déc. *Graz*, 14 octobre 1956; 87, 34.
57. Moné (Ferdinand), prêtre, déc. *Paris*, 17 octobre 1956; 84, 61.
58. Mohana (Georges), coadjut., déc. *Tripoli du Liban*, 26 oct.; 80, 51.
59. Duprat (Louis), prêtre, déc. *Rio de Janeiro*, 28 octobre 1956; 69, 49.
60. Lagrault (François), prêtre, déc. *Guatemala*, 7 nov. 1956; 78, 60.
61. Villanueva (Domingo), prêtre, déc. *Madrid*, 3 nov. 1956; 77, 61.
62. Santos (Pastor), prêtre, déc. *Bogota*, 11 nov. 1956; 80, 63.
63. Goidin (Louis), prêtre, déc. *Paris*, 21 novembre 1956; 89, 69.
64. Imperatore (Biagio), coadjuteur, déc. *Naples*, 21 nov. 1956; 73, 51.

### SCŒURS

- Schnackers (Elisabeth), Maison St Vincent, *Cologne-Sülz* (Allem.); 81, 61.  
Diez (Isidora), Maison de Charité, *Barcelone* (Espagne); 42, 18.  
Langwald (Anna), Maison St Vincent, *Speicher* (Allemagne); 86, 65.  
Huppertz (Agnès), Maison Centrale, *Cologne-Nippes*; 56, 27.  
Fink (Jeanne), Hospice St Antoine, *Vienne* (Autriche); 78, 57.  
Remling (Mathilde), Maison de Retraite, *Dult* (Autriche); 81, 52.  
Zari (Martina), Maison Centrale, *Turin*; 86, 63.  
Lupoli (Anne-Marie), Hôpital psychiatrique, *Teramo* (Italie); 85, 63.  
Limonta (Marie), Aliénés, *Colorno* (Italie); 67, 44.  
Bacchilega (Anne), Asile, *Agugliano* (Italie); 76, 54.  
Buttinelli (Fedelinda), Hôpital militaire, *Bologna* (Italie); 76, 59.  
Nealen (Mary), Institut Séton, *Baltimore* (Etats-Unis); 74, 55.  
Gaygin (Caroline), Villa St Michael, *Baltimore* (Etats-Unis); 79, 49.  
O'Brien (Margaret), Hôpital de la Providence, *Waco* (Etats-Unis); 80, 53.  
McNicholas (Mary), Hôpital St Vincent, *Birmingham* (E.-U.); 84, 62.  
Saxod (Joséphine), Maison de Charité, *Montolieu*; 86, 57.  
Vidaillac (Marie), Maison de Charité, *Montolieu*; 82, 59.  
Grima (Pauline), Maison de Charité, *El Biar* (Algérie); 83, 60.  
Poyer (Gabrielle), Maison de Charité, *Wyers-sur-Marne*; 87, 64.  
Berge (Philomène), Maison de Charité, *Montolieu*; 77, 57.  
Simon (Germaine), Hôpital, *Charleville*; 83, 59.  
Danhier (Geneviève), institution des Sourds-Muets, *Arras*; 82, 60.  
Delporte (Marie), Maison de Charité, *Montolieu*; 75, 51.  
Sabut (Marie), Hôpital Saint-André, *Bordeaux*; 82, 58.  
Jaquet (Marie), Maison de Charité, *Montolieu*; 67, 44.  
Gunn (Rose), Maison Ste Anne, *Saint Louis* (Etats-Unis); 87, 65.  
Collins (Sarah), Hôpital de Paul, *Saint Louis* (Etats-Unis); 84, 62.  
Prendergast (Alice), Ecole Imm. Conc., *Darlington* (Angleterre); 89, 63.  
Yadasch (Marie-Louise), Maison de Retraite, *Dult* (Autriche); 76, 57.  
Haupt (Anne-Eudoxia), Maison de Retraite, *Dult* (Autriche); 69, 46.  
Fantozzi (Elise), Maison St Jérôme, *Sienne* (Italie); 66, 43.  
Petrillo (Felicja), Maison Centrale, *Naples* (Italie); 85, 64.  
Statuti (Amalia), Hôpital Bambino Gesù, *Rome*; 59, 31.

- Paparelli (Thérèse), Monistero, *Sienna* (Italie); 84, 54.  
Bartoli (Cleofe), Monistero, *Sienna* (Italie); 78, 54.  
Marcucci (Victoire), Hospice, *Comacchio* (Italie); 86, 65.  
Lemoine (Zélie), Maison St Jérôme, *Sienna* (Italie); 71, 40.  
Borchio (Girolama), Hôpital, *Lucignano* (Italie); 59, 37.  
Almeida (Rosa), Infirmerie de Flores, *Buenos Aires* (Argent.); 85, 60.  
Mazella (Agnès), Maison de Charité du Marais, *Saint-Etienne*; 56, 33.  
Versini (Marie), Maison de Charité, *Lodève*; 94, 71.  
Gatelet (Marie), Maison de Charité, *Montolieu*; 84, 60.  
Rastrilla (Domitiana), Maison Centrale, *Madrid*; 56, 34.  
Guitll (Agnès), Hôpital, *Mendrisio* (Suisse); 86, 59.  
Hunt (Margaret), Maison St Augustin, *Darlington* (Angleterre); 69, 37.  
Paolucci (Arnesia), Hôpital civil, *Ancona* (Italie); 66, 43.  
Crossan (Sophia), Villa Ste Louise, *Normandy* (Etats-Unis); 84, 58.  
Tourtignes (Marie), Miséricorde, *Tripoli* (Liban); 81, 53.  
Vidal (Rosalie), Hôpital Loayza, *Lima* (Pérou); 80, 56.  
O'Callaghan (Mary), Maison Ste Brigitte, *Kilternan, Dublin*; 68, 49.  
Schaffler (Anne), Hôpital général, *Graz* (Autriche); 70, 44.  
Vajdeo (Anne), Hôpital général, *Graz* (Autriche); 63, 43.  
Berlec (Ana), Maison Ste Marie, *Raka* (Yougoslavie); 61, 35.  
Tuyn (Maria), *Bocholtz* (Hollande); 76, 41.  
Mugnano (Joseph), Hôpital Hélène d'Aoste, *Naples*; 67, 41.  
Sinatra (Marie), Maison de Retraite, *Mariignano* (Italie); 68, 46.  
Grigalba (Catalina), Maison Centrale, *Guatemala* (Am. Centr.); 51, 27.  
Levis (Enriqueta), Hôpital Alvear, *Buenos Aires* (Argentine); 72, 39.  
Spalding (Maria), Asile St Vincent, *Manila* (Philippines); 70, 45.  
Armendariz (Sabina), Institution Riquelme, *Granada* (Espagne); 76, 55.  
Perez (Maria), Hôpital, *Ubeda* (Espagne); 44, 27.  
Blanco (Maria), Collège, *Barbastro* (Espagne); 83, 58.  
Fernandez (Maria), Hôpital, *Santa Domingo de la Calzada* (Esp.); 75, 54.  
Sabates (Antonia), Bienfaisance, *Valencia* (Espagne); 79, 58.  
Palleja (Juana), Aliénés, *Reus* (Espagne); 65, 46.  
Gil (Maria), Aliénés, *Santiago de Compostela* (Espagne); 67, 42.  
Sarasola (Maria), Asile, *Guernica* (Espagne); 82, 62.  
Sanchez (Teresa), Asile, *Toro* (Espagne); 81, 52.  
Sarreta (Maria), Hôpital, *Mataro* (Espagne); 76, 54.  
Perez (Maria), Hôpital, *Reinosa* (Espagne); 75, 46.  
Joffrin (Blanche), Orphelinat, *Dieppe-Janval*; 77, 53.  
Robin (Marie), de Coutances, déc. à *Saint-Georges-de-Lisle*; 78, 57.  
Docquer (Zélie), Hospice, *Bray-sur-Somme*; 74, 48.  
Couderc (Suzanne), Maison Saint-Léon, *Le Havre*; 58, 26.  
Riotte (Gertrude), Hôpital Monney, *Châtel St Denis* (Suisse); 88, 66.  
Braga (Marguerite), Monistero, *Sienna* (Italie); 84, 63.  
Perez (Maria), Collège, *Santiago de Cuba*; 68, 51.  
Calvo (Floriana), Hôpital militaire, *Zaragoza* (Espagne); 66, 43.  
Larra (Lucia), Hôpital St Lazare, *Rincon* (Cuba); 46, 26.  
Vera (Maria), Asile St Jean-Baptiste, *Valencia* (Espagne); 79, 48.  
Erdozain (Maria), Hôpital provincial, *Valencia* (Espagne); 64, 41.  
Lana (Candelaria), Hôpital de Charité, *Cartagena* (Espagne); 80, 51.  
Iraola (Josefa), Aliénés, *Santiago de Compostela* (Espagne); 90, 66.  
Miron (Valentina), Hôpital général, *Madrid*; 56, 35.  
Rojó (Petra), Hôpital Central, *Sevilla* (Espagne); 78, 53.  
Altremi (Ida), Hôpital militaire, *Turin* (Italie); 49, 26.  
Nistico (Carmela), Hôpital, *Salerno* (Italie); 81, 58.  
Durzynska (Marie), *Chorzow* (Pologne); 76, 54.  
Amon (Joséphine), Maison de Retraite, *Dult* (Autriche); 72, 54.  
Vosjak (Agnès), Ecole Apostolique, *Vienne* (Autriche); 75, 53.  
Savine (Mathilde), Hôpital, *Oberwart* (Autriche); 58, 29.  
Troha (Victoire), Aliénés, *Graz, Feldhof* (Autriche); 83, 60.  
Zadnik (Maria), Maison St Vincent, *Osijek* (Yougoslavie); 69, 49.  
Simon (Alice), Maison de Charité, *Château-l'Evêque*; 76, 48.  
Cordier (Amélie), Maison de Charité, *Clichy*; 85, 60.  
Caudy (Catherine), Hôpital, *Châlons-sur-Marne*; 80, 57.  
Perrét (Claudine), Hospice, *Douéra* (Algérie); 89, 68.  
Blackburn (Teresa), Priory, Mill-Hill, *Londres*; 92, 73.

- Bartezaghi (Florina), Hôpital, *Sarzana* (Italie); 70, 49.  
 Samuelcik (Elisabeth), Maison de Charité, *Sladeczkovca* (Slov.); 37, 17.  
 Nuocini (Francisca), Santa Casa, *Rio de Janeiro*; 54, 21.  
 Aguirre (Ema), Foyer maternel, *Buenos Aires*; 70, 40.  
 Giot (Marcelle), Collège Immaculée Conception, *Buenos Aires*; 72, 45.  
 Blanco (Amalia), Maison Centrale, *Buenos Aires*; 67, 50.  
 Laloyaux (Marguerite), Orphelinat, *Souppes*; 84, 62.  
 Gazeau (Marie-Madeleine), Maison de Charité, *Caen*; 57, 32.  
 Guérin (Angeline), Hôpital chirurgical, *Tourcoing*; 91, 69.  
 Brige (Jeanne), Maison de Charité, *Montolieu*; 70, 46.  
 Müljer (Marie), Hospice, *Seraing* (Belgique); 83, 61.  
 Mehn (Sophie), *Cologne-Flittard*; 77, 53.  
 Mastellone (Marie-Thérèse), Maison Retraite, *Marignano* (Italie); 95, 69.  
 Trollsch (Marie), Maison Retraite, *Dutt* (Autriche); 81, 56.  
 Campbell (Margaret), *Priory, Mill-Hill*; 83, 60.  
 Mathews (Kathleen), St Vincent's, *Grangeltown*; 74, 53.  
 Garcia (Patrocínio), Hôpital Croix-Rouge, *Madrid*; 65, 35.  
 Collins (Margaret), Hôpital St Joseph, *Chicago* (Etats-Unis); 90, 66.  
 McGettrick (Mary), Hôpital Ste Marie, *Troy* (Etats-Unis); 73, 32.  
 Barona (Adelaida), Dispensaire Ste Louise, *Tutua* (Colombie); 80, 59.  
 Bernal (Lucrecia), Maison Centrale, *Cali* (Colombie); 73, 41.  
 Dominguez (Eulogia), Hôpital, *Jerez de la Frontera* (Espagne); 77, 55.  
 Garcia (Concepcion), Maison St-Nicolas, *Valdemoro* (Espagne); 58, 31.  
 Arangoa (Gregoria), Sanatorium Brinas, *Bilbao* (Espagne); 87, 63.  
 Bilbao (Lucia), Sanatorium Maritime, *Gorliz* (Espagne); 75, 55.  
 Ferrer (Josefa), Ecole, *Vejer de la Frontera* (Espagne); 85, 61.  
 Olejua (Angela), Bienfaisance, *Andoain* (Espagne); 65, 35.  
 Giron (Concepcion), Bienfaisance, *La Havane* (Cuba); 45, 18.  
 Clavero (Manuela), Ecole, *Hijar* (Espagne); 53, 28.  
 Olavarrieta (Micaela), Hôpital militaire, *Sevilla* (Espagne); 79, 42.  
 Petit (Céline), Hôpital, *Sézanne*; 81, 47.  
 Levesque (Marie-Th.), Maison de Retraite, *Clichy*; 68, 49.  
 Cretenet (Marie), Maison de la Providence, *Fribourg*; 73, 48.  
 Delplanque (Marie), de Santos, Hôp., *Buty-les-Mines*; 47, 24.  
 Bousser (Marie-Joséphine), *Maison-Mère*; 79, 55.  
 Moreno (Lucia), Ecole St Michel, *Madrid*; 40, 14.  
 Ponce (M.-Dolores), Hôp. militaire, *Las Palmas* (Canaries); 67, 42.  
 Saiz (Pilar), Collège, *Palanco* (Espagne); 83, 65.  
 Serrejon (Manuela), Sanatorium, *Valladolid* (Espagne); 43, 21.  
 de Arruti (Agustina), Sanatorium, *Granada* (Espagne); 81, 53.  
 Barolo (M.-Marguerite), Hôp. civil, *Cagliari*; 84, 59.  
 Morelli (Véronique), Prisons, *Turin* (Italie); 47, 26.  
 Savoia (Anne), Hôp. H. d'Aoste, *Naptes* (Italie); 80, 53.  
 Michelotti (Honorine), Asile St Vincent, *Carloforte* (Sardaigne); 77, 58.  
 Castellano (Anna), Maison Centrale, *Turin* (Italie); 67, 46.  
 Somigliana (Julie), Maison Centrale, *Turin* (Italie); 87, 70.  
 Prodingier (Catherine), Maison Centrale, *Salzbourg* (Autriche); 88, 65.  
 Gierich (Odile), Maison Centrale, *Graz* (Autriche); 80, 49.  
 McKenna (Anna), Hôtel-Dieu, *New Orleans, Louisiana*; 81, 54.  
 Farahian (Marie), Miséricorde, *Le Caire* (Egypte); 87, 64.  
 Nicolazic (Adèle), Maison Centrale, *Lima* (Pérou); 83, 56.  
 Arregui (Carmen), Infirmerie, *Flores* (Argentine); 79, 46.  
 Barros (Barbara), Maison Centrale, *Rio de Janeiro*; 55, 23.  
 Goncalves (Maria), Maison Centrale, *Rio de Janeiro*; 48, 26.  
 Pinto (Adolphina), Asile Ste Léopoldine, *Niteroi* (Brésil); 79, 54.  
 Cellier (Joséphine), Hospice, *Chantilly*; 53, 29.  
 Bosseau (Clémentine), Hospice des Incurables, *Amiens*; 76, 53.  
 Cabanes (Eugénie), Coll. de la Prov., *Assomption*; 90, 63.  
 Perroud (Lucie), Maison de Retraite, *Clichy*; 75, 47.  
 Lacoste (Anna), Maison de Retraite, *Montolieu*; 84, 64.  
 Akel (Jeanne), Hôpital, *Bethléem*, Palestine; 60, 36.  
 Farahian (Marie), Miséricorde, *Le Caire* (Egypte); 87, 64.  
 Imiolczyk (Bertha), *Curitiba* (Brésil); 54, 26.  
 Nicolazic (Adèle), Maison Centrale, *Lima* (Pérou); 83, 56.  
 Fiser (Marie), Hôp. des Contagieux, *Vienne* (Autriche); 89, 64.  
 Turani (Concette), Orphelinat, *Atri* (Italie); 79, 58.

TOME 121 (1956) (*Index analytique*)

ACTES DU SAINT-SIÈGE

- 10 décembre 1879. — Lettre du T.H.P. Fiat au pape Léon XIII, pp. 141-142.  
6 février 1956. — MM. Annibal Bugnini et Carlo Braga, officiers de la Congrégation des Rites, p. 229.  
20 février 1956. — *Biglietto* nommant M. Annibal Bugnini, consultant de la Congrégation des Rites, p. 229.  
21 février 1956. — La fête de Marie Médiatrice fixée au 29 mai, p. 228.  
9 mars 1956. — Lettre du Cardinal Valerio Valeri au T.H.P. Slattery (sur une demande de l'Assemblée générale), pp. 47-48.  
25 avril 1956. — Les quatre-vingts ans du Pape Pie XII : lettre de remerciement de Mgr dell'Acqua, p. 229.  
La Médaille Miraculeuse et le dogme de l'Immaculée Conception en 1854 : dévotion à la médaille chez le cardinal Luigi Lambruschini (1776-1854) et le cardinal Engelbert Sterck (1792-1867), par *Fernand Combaluzier*, pp. 179-182.  
Saint Vincent de Paul (19 juillet 1956), par *Mgr Marqués*, pp. 268-274.

COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITÉ

- Le décret Chaptal (22 décembre 1800) rétablissant les Filles de la Charité — à propos d'un poème de *Lucot*, pp. 8-10.  
Assemblée générale (21 mai 1956) et les élections, p. 62.  
Le T.H.P. Fiat, analyse de conférences aux Sœurs, pp. 110 ; 111 ; 117 ; 133-134 ; 138-140.  
Le T.H.P. Fiat (4 sept. 1879), circulaire aux Supérieures, pp. 127-129.  
Le T.H.P. Fiat et les Filles de la Charité en 1879, pp. 324-335.  
Les six provinces des Filles de la Charité en France, pp. 10-11.  
Les quatre provinces et la vice-province de Sardaigne en Italie, pp. 291-292.  
La première réunion des Filles de la Charité (29 novembre 1633) et la première Conférence de saint Vincent de Paul (23 avril 1833) p. 277.  
A *Drogheda* (1856), arrivée des Filles de la Charité en Irlande, pp. 13, 89-91.  
L'éveil des vocations religieuses : Congrès et bibliothèque (1956), *Problèmes de la religieuse d'aujourd'hui*, pp. 289-290.  
Centenaire de la mort de Sœur Rosalie (2 mai 1856) : l'héroïne de la rue Mouffetard, par *Henri Desmet*, pp. 21-24.  
La consécration annuelle des vœux, par *Joseph Euzet*, p. 47.  
La rentrée des classes, par le frère *A. Vincent*, p. 298.  
Marie, Reine du Monde, par *Jean-Abel Marchand*, p. 63.

HISTOIRE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

- En France, en 1782, quarante-neuf séminaires diocésains sont dirigés par les Lazaristes (liste de la *France ecclésiastique* de 1782), pp. 166-168.  
Arloine Fiat (1832-1915) : sa vie, son âme, sa doctrine, par *Edouard Robert*.  
Ch. XXVII. — L'année 1879 : Circulaires, conférences, voyages, correspondance..., pp. 103-143.  
Ch. XXVIII. — Le Père Fiat et les maisons de France en 1879, pp. 299-335.  
L' Ephémérides de la Congrégation de la Mission, par Jean Gonthier (*esquisse d'ensemble*) pp. 19-21.  
En 1926, ordination sacerdotale du bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, au 140, rue du Bac, pp. 295-298.  
Au jour le jour (22 déc. 1955-8 juin 1956 : et 22 juin-1<sup>er</sup> octobre 1956), par *Fernand Combaluzier*, pp. 3-64 ; 241-298.  
MAISON-MÈRE. — Le P. Fiat et la Maison-Mère en 1879 : les locaux, les confrères..., pp. 299-311.  
En 1956 : sociologie religieuse, pp. 18-19 : ordinations sacerdotales, pp. 53, 260-261 ; aménagements : infirmerie, etc., pp. 10, 42-43 ;

- triduum pascal, pp. 40-41 ; thèse doctorale (17 mars 1956), Farid Jabre, pp. 35-40.
- Personnel** : Eugène Castel, Légion d'honneur, pp. 280-281 ; Pierre Dulau, cinquantenaire de vocation, p. 282 ; Léonard Peters, soixantaine de vocation, pp. 290-291.
- Défunt** : Stéphane Léfaki, pp. 63-64 ; Henri Desmet, pp. 241-255 ; frère Bernier, p. 38 ; frère Péchin, pp. 63-64.
- Paris** : Ozanam et la première Conférence de Saint-Vincent de Paul (23 avril 1833), par *Léonce Celler*, pp. 274-277.
- FRANCE.** — En 1879, les maisons de France et le T.H.P. Fiat : *Albi, Amiens, Angoulême, Aurillac, Berceau, Cahors, Cambrai, Evreux, La Rochelle, Loos, Lyon, Marseille, Meaux, Montpellier, Nice, Orléans, Périgueux, Reims, Saint-Flour, Saint-Pons, Saintes, Soissons, Troyes, Valfleury, Vichy*, pp. 311-324.
- Albi** : Mgr Marqués, panégyrique de saint Vincent, pp. 268-274.
- Arras** : Tricentenaire des Filles de la Charité (1656) et centenaire de leur arrivée à l'Institution des Sourds-Muets et Aveugles. discours et historique, pp. 389-405.
- Authie** : Cent cinquantenaire de la naissance de Mgr Damicourt, par *Clotaire Giroy*, pp. 265-268.
- Beaupréau** : Aymard Duvigneau (1923-1924), surveillant, p. 353.
- Beauvais** : *Retraite* (3-13 septembre 1956), pour professeurs, p. 288.
- Berceau de Saint-Vincent de Paul** : Aymard Duvigneau, ses études, pp. 336-337. - Stage (1899-1919) d'Henri Desmet, par *Edouard Robert*, pp. 241-248. - 2 juillet 1956 : Fête du Souvenir, par *Eugène Castel*, pp. 262-265.
- Bordeaux** : Mgr Georges Deymier (1886-1956), biographie, éloges, par *Mgr Paul Richaud*, pp. 48-52.
- Dax** (1896-1904), Aymard Duvigneau, ses études, pp. 337-339 ; (1952-1956), séjour à l'Infirmierie, pp. 374-376. - (22 février 1956), soixantaine de vocation du Frère Abel Vandaele, pp. 24-25. - Evocation 1956 des rives de l'Adour, par *Alfred Pose*, pp. 292-293.
- Fain-les-Moutiers** : 10 mai 1956. Pèlerinage du cent cinquantième anniversaire de la naissance de sainte Catherine Labouré (2 mai 1806), par *Jean Gonthier*, pp. 56-61.
- Gamarde (Landes)** (1915-1917) : Aymard Duvigneau, aumônier à l'ambulance, pp. 351-352.
- Garnes** (2-23 septembre 1956) : Seconde session d'études de cinquante Sœurs de classe, pp. 282-288.
- Issy-les-Moulineaux** (Seine) (4-6 septembre 1956) : Deuxième Congrès national des Prêtres chargés des religieuses, pp. 289-290.
- Lille** (1919-1939) : au Séminaire académique, Henri Desmet, directeur, puis supérieur, par *Jules Thiry*, pp. 248-250 et 251-252.
- Montpellier** : En 1944, thèse, sur *Scot Erigène*, par *Emile Manières*, p. 37.
- Nieuil-l'Espoir** (Vienne) : 1917-1919. Aymard Duvigneau, aumônier, pp. 352-353.
- Prime-Combe** (Gard), 16-29 septembre 1956 : Retraite en commun pour professeurs de Grands Séminaires, pp. 288-289.
- Rouen** (24-25 juin 1956) : Les fêtes du cinquième centenaire de la réhabilitation de Jeanne d'Arc (1456) et la restauration de la Cathédrale : message du Pape Pie XII, pèlerinage, pp. 255-260.
- Sariat** : Le Séminaire de Sariat, par *Félix Contentot*, pp. 183-228 et pp. 413-466.
- Ch. VI : La vie du séminaire aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, pp. 183-193.
- Ch. VII : Les missionnaires de Sariat, pp. 193-221.
- Ch. VII : Le séminaire pendant la Révolution, pp. 221-228. - Le séminaire après la Révolution. Réouverture et les Lazaristes (1803-1823). Les prêtres séculiers et le séminaire (1823-1850). pp. 413-466.
- Toulouse** : L'installation du Visiteur Charles Philiatraud, p. 11. - *Toulouse, ville charmante*, menu propos du cardinal Jules Saliège, p. 44. - 8 avril 1956 : Consécration du maître-autel de la chapelle rénovée, par *Louis Girard*, pp. 43-47.

ANGLETERRE ET IRLANDE

28 avril 1956 : *Londres* : obsèques du cardinal Bernard Griffin, pp. 281-282.

Voyage du T.H.P. Slattery (14 octobre-19 novembre 1955), par *Pierre Dulau*, pp. 65-102 :

ANGLETERRE : *Boston Spa*, pp. 81-82. - *Cardiff*, pp. 84-85. - *Darlington*, pp. 73-74. - *Ealing*, p. 72. - *Edmonton*, p. 70. - *Enfield*, pp. 70-71. - *Feltham*, pp. 71. - *Hereford*, pp. 83-84. - *Isleworth*, p. 71. - *Liverpool*, pp. 79-80. - *Lugwardine*, pp. 83-84. - *Manchester*, p. 80. - *Mill Hill et Londres*, pp. 65-70 ; 102. - *Oxford*, pp. 68-69. - *Pinner*, pp. 72-73. - *Potters Bar*, p. 70. - *Sheffield*, pp. 80-81 ; 82-83. - *Twickenham*, pp. 71-72.

ECOSSE : *Edinburgh*, p. 75. - *Glasgow*, p. 78. - *Hamilton*, p. 78. - *Lanark*, pp. 76-77. - *Nunraw*, pp. 75-76. - *Rosewell*, p. 75. - *Rutherglen*, pp. 78-79. - *Smyllum*, pp. 77-78. - *Tollcross*, pp. 77-78.

IRLANDE : *Arktou*, pp. 88-89. - *Armagh*, pp. 91-92. - *Belfast*, pp. 91-92. - *Blackrock*, pp. 85-87, 93. - *Castelknock*, pp. 94-95. - *Cork*, pp. 96-97. - *Drogheda*, pp. 89-91. - *Dublin*, pp. 86-87, 92-93, 95-96, 99-101. - *Dunardagh*, pp. 87-88. - *Dunmanway*, p. 98. - *Kiltiernan*, pp. 93-94. - *Limerick*, pp. 98-99. - *Maynooth*, pp. 100-101. - *Mouni Prospect*, p. 93. - *Stillorgan*, p. 94.

L'année 1955 à travers les provinces (circulaire du 1<sup>er</sup> janvier 1956), pp. 10-18.

ALLEMAGNE. — *Niederprüm et Trèves*. M. Althoff, vice-visiteur au Nicaragua, pp. 11-12. - *Joseph Achilles* (7 avril 1876-5 mars 1956), par *Jean-Baptiste Meyer*, pp. 172-175.

AUTRICHE. — Pénurie de personnel ; décès du cardinal Innitzer, p. 12. - *Léopold Dworschak* (28 septembre 1871-10 mars 1956), notice, pp. 167-172.

BELGIQUE. — La préfecture de Bikoro (Congo belge), p. 12. - La soixantaine de vocation de M. Peters, pp. 290-291.

ESPAGNE. — *Madrid* : Le personnel et le scolasticat de Salamanque, p. 12. - *Saint-Louis des Français*, jubilé sacerdotal de M. Azémar, par *Eugène Poupy*, pp. 376-384. - *Barcelone* : Le recrutement, p. 12. - *Mgr Codina* (1785-1857), note biographique, pp. 231-232.

HOLLANDE. — M. Zoetmulder, visiteur ; recrutement et mission en Ethiopie ; M. Timmermans, économiste général, pp. 12-13.

HONGRIE. — Travaux et difficultés, p. 13.

IRLANDE. — Centenaire de l'arrivée des Filles de la Charité à *Drogheda*. - Le voyage du T.H.P. Slattery (oct.-nov. 1956), pp. 65-102. - M. Christopher O'Leary, visiteur, pp. 13-14.

ITALIE. — *Rome* : La maison internationale, p. 14. - *Plaisance* : La fondation du *Divus Thomas* en 1880, p. 142. - *Turin* : Les trois cents ans de la Maison, pp. 14-15. - M. Marc-Antoine Durando, par *Guerrino Medri*, pp. 384-389. - *Chiavari* : Lazzaro Ramella (1870-1956), par *Guido Cocchi*, pp. 278-280. - *Naples* : M. Lapalorcia, assistant ; M. Cesa, visiteur, p. 15. - En 1956, les quatre provinces des Filles de la Charité, et la vice-province de Sardaigne, pp. 291-292.

POLOGNE. — La situation. - M. Knapik, assistant. M. Piasecki, vice-visiteur au Brésil, p. 13.

PORTUGAL. — *Mozambique et Mafra*, p. 15.

SLOVAQUIE. — Travaux et situation, p. 13.

TURQUIE. — M. Joseph Deymier, visiteur, p. 15. - *Ephèse-Panaya* : notes et chroniques, par *Joseph Euzet*, pp. 175-178, 405-415. - M. Poulin, M. Jung, pp. 176-178. - La T.H. Mère Lepicard (1956), p. 405.

YOUgoslavIE. — M. Jeréb, visiteur, p. 13.

ASIE

CHINE. — Les souffrances de l'Eglise du silence : Mgr Hou, Mgr Job Tchen, pp. 15-16.

En 1879, l'affaire des *Mémoires de Chine* et le Père Fiat, pp. 123-124. M. Georges Rolland (9 mars 1879-26 janvier 1955) : la vie concrète du missionnaire entre 1905-1948 dans le nord de la Chine, par *Hippolyte Tichit*, pp. 153-167.

- M. Aymard Duvigneau (21 juillet 1879-1<sup>er</sup> mars 1956). par *Hippolyte Tichit*, pp. 336-376.  
*Kiangsi* (1904-1914). L'apostolat de Duvigneau, pp. 339-351 ; 1<sup>er</sup> avril 1951 : L'autobiographie d'*Albert Brulant*, pp. 27-29.  
*Hoph. Chala* : Le séminaire et M. Duvigneau (1924-1929), pp. 353-359.  
*Pékin* : L'imprimerie... la guerre... et le départ de Duvigneau (1932-1952), pp. 359-374.  
JAPON. — Les Filles de la Charité au Japon : *Shioya, Maïko, Wakayama*, par *Louis Reinprecht*, pp. 144-152.  
IRAN. — Le collège de *Téhéran*, p. 16. - *Tauris* : notice nécrologique du Frère Jules Longueépée, par *Yves Keruran*, pp. 294-295.  
LEVANT. — Les collèges de *Damas* et d'*Antoura*, p. 16. - *Beyrouth* : L'Ecole *Camille Chamoun* et la décoration du Père Rivals : *Ordre du Cèdre*. Visite présidentielle à l'*Orphelinat Saint-Joseph*, pp. 53-54.

#### AFRIQUE

- ALGÉRIE. — Les grands séminaires au travail, p. 16. - *Oran* (1919-1923) : Aymard Duvigneau, professeur, p. 353. - *Alger* : Albert Brulant (4 juin 1877-5 mars 1956), notes par *Pierre Morcrette* et *Louis Morel*, pp. 25-27, 29-35. - Autobiographie en Chine communiste (1<sup>er</sup> avril 1951), pp. 27-29.  
ETHIOPIE. — Séminaire d'*Adigrat* récusé, p. 16. - Visite du T.H.P. Slattery (octobre 1956), p. 298.  
MADAGASCAR. — Le diocèse de Fort-Dauphin : le personnel : visite du T.H.P. Slattery (octobre-novembre 1956), pp. 16, 298.

#### AMÉRIQUE

- CANADA. — Fondation à *Montréal*, p. 11.  
ÉTATS-UNIS. — *Orientaux* : Panama, Brooklyn, Niagara-Falls, Ridgefield, pp. 16-17. - *Occidentaux* : Lemont, Formose, San Francisco et Patterson ; M. Zimmerman, assistant général, p. 17. - *Lemont* : Ecole apostolique, son histoire, pp. 54-56.  
MEXIQUE. — Recrutement consolant, p. 17.  
ANTILLES. — M. Gregorio Subinas, visiteur, p. 17.  
AMÉRIQUE CENTRALE. — Le personnel, le séminaire de Nicaragua, p. 17. - *Guatemala* : Les vingt-cinq ans de sacerdoce de M. Louis Teste, par *Gabriel Gonzalez*, pp. 261-262.  
ARGENTINE. — Incidents politiques, p. 17. - Séminaire d'*Asuncion* confié à d'autres. - Collège ouvert en *Uruguay*, p. 17.  
BRÉSIL. — M. François Godinho, assistant général. - La maison de *Rio* ; collège à *Campina Verde* : Mgr Pio Freitas, à *Itati*, p. 17.  
COLOMBIE. — Recrutement, pp. 17-18. — *Boyota* : Le sanctuaire du *Seigneur de Montserrat*, p. 281 - M. Trujillo et la province (1871-1956) de Colombie, pp. 61-62.  
EQUATEUR. — *Riobamba* : MM. Farget et Scamps, p. 18.  
PACIFIQUE. — Le recrutement, p. 18.  
PÉROU. — Erection de la province ; M. Alcalde Valentin, visiteur, p. 12.  
PORTO-RICO. — La province ; M. Toribio Marijuan, visiteur, p. 12.  
VENEZUELA. — Séminaire de *Guanaren*, et collège de *Tovar*, p. 18.

#### OCEANIE

- PHILIPPINES. — M. Campo, assistant général : école apostolique de *Polo* ; séminaire de *Sorsogon*, p. 18.  
AUSTRALIE. — Santé de M. Rositer ; vitalité de la province, p. 18.

#### NOTICES BIOGRAPHIQUES

- Prêtres* : Mgr Bonaventure Codina (1785-1857), pp. 231-232. — Mgr Danicourt (1806-1860), pp. 265-268. — Mgr Georges Deymier (1886-1956), pp. 48-52. — Antoine Fiat (1832-1915), pp. 103-143, 299-335. — Stéphane Léfaki (1878-1956), p. 63. — Henri Desmet (1875-1956), pp. 64, 241-255. — Ernest Sarloutte (1878-1944), p. 233. — Joseph Achilles (1876-1956), pp. 172-175. — Vincent Lebbe (1877-1940), p. 236. — Léopold Dworschak (1871-1956), pp. 167-172. — Georges Rolland (1879-1955), pp. 153-167. — Albert Brulant (1877-1956).

- pp. 25-35. — Marc-Antoine Durando (1801-1880), pp. 384-389. — Nicole (1817-1890), pp. 233-234. — Aymara Du vigneau (1879-1956), pp. 336-376. — Lazzaro Ramella (1870-1956), pp. 278-280.
- FRÈRES COADJUTEURS.** — Louis Bernier (1873-1955), pp. 3-8. — Eugène Péchin (1873-1956), pp. 63-64. — Jules Longueépée (1869-1956), pp. 294-295.
- SŒURS.** — Sœur Rosalie Rendu, par *Henri Desmet*, pp. 21-24. — Les vœux (sonnet), par *Joseph Euzet*, p. 47.

#### BIBLIOGRAPHIE

- S. Vincenzo de Paoli : *Corrispondenza*, t. VI (1642-1644), p. 234.
- Joseph Henri : S. Vincenzo de Paoli. *Profilo spirituale* (adaptation italienne), p. 234.
- Pietro Castagnoli : *La vita spirituale negli Istituti femminili di educazione*, p. 235.
- Joseph Colsen : *Poets* (1868-1948), p. 230.
- José Herrera : *Obispo Codina*, pp. 231-232.
- Amédée Huc : *A des Religieuses. Pour une retraite*, p. 235.
- Emile Joppin : *La Père Sarioutte*, p. 233.
- Joseph Nuyis : *A propos du Père Lebbe*, p. 236.
- Louis Ozanne : *Institut des Sœurs de la Sainte Agonie*, pp. 233-234.
- François Psalty : *Notre-Dame d'Ephèse*, p. 235.
- Michel Van Driel : *Passio Domini nostri Iesu Christi* (en indonésien), p. 236.
- Fernand Woestelandt : *L'Histoire biblique*, programme de prédications, p. 232.
- Annibal Bugnini : Publications liturgiques, p. 232.
- Petites mission, et Forains du bon Dieu*, pp. 236-237.
- Ordo 1957, p. 468.
- Dom Robert Lemoine : *Le Droit des Religieux du Concile de Trente aux Instituts séculiers*, p. 469 ;
- Jean Ramirez Muneta : *La espiritualidad de San Vicente de Paul ; Recuerdos historicos del Patronato de San José ; La Oratoria sagrada. Fundamento y tecnica* ; p. 470.
- Hilario Chaurrondo : *Recopilacion de datos e informes... en... las Antillas ; Rapports de missions paroissiales*, p. 471.
- Léonce Gellier : *Frédéric Ozanam*, p. 471.
- Jan Haest : *Sepuluh Tahun Misi* (1945-1955), p. 472.
- Giovanni-Felice Rossi : " *...Le ms. latin 14546 de la Bibliothèque Nationale de Paris, Alain de Lille...* ", p. 472.

#### GRAVURES

- Assemblée générale des Filles de la Charité, p. 64 : Curie générale des Lazaristes (en 1955), p. 65 : Sarlat : vue du séminaire lazariste (XVIII<sup>e</sup> siècle), p. 81. Apparition de la Médaille Miraculeuse : vers 1840, tableau du frère François, Lazariste (1787-1873), p. 80.
- Cracovie : Ordinations sacerdotales lazariste de l'année 1956, p. 288.
- Rome : Saint Pierre (20 juin 1956), audience papale : vue d'ensemble et groupe de Filles de la Charité, pp. 304-305.
- Berceau de Saint-Vincent (2 juillet 1956) : Bénédiction de deux plaques commémoratives : morts de 1939-1945, p. 289.

#### CROQUIS CARTOGRAPHIQUES

- Maisons des Filles de la Charité : région londonienne, p. 66 ; Angleterre, p. 73 ; Ecosse, p. 76 ; Irlande, p. 83.
- Province des Filles de la Charité en Italie, pp. 296-297.
- NÉCROLOGIE.** — *Missionnaires*, pp. 237-238 ; 473. — *Sœurs*, pp. 238-240 ; 473-475.

## Annales de la Mission Volumes 1 - 126 - Link Page

[Previous](#)      [Annales Volume 119](#)

[Next](#)            [Annales Volume 122](#)

[Return to Electronic Index Page](#)